R G B WH GR BL Grey Scale #13 C M Y K
Part Code ST1316
DANES-PICTA.COM
A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19
Colour Chart #13
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches
DANES-PICTA.COM

# HISTOIRE GÉNÉRALE

*fondée par Gustave GLOTZ †*

## HISTOIRE GRECQUE

TOME PREMIER

## DES ORIGINES AUX GUERRES MÉDIQUES

PAR

**Gustave GLOTZ**
*Membre de l'Institut*

AVEC LA COLLABORATION DE

**Robert COHEN**



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

# HISTOIRE GÉNÉRALE

*fondée par Gustave GLOTZ †*

# HISTOIRE GRECQUE

TOME PREMIER

## DES ORIGINES AUX GUERRES MÉDIQUES

PAR

**Gustave GLOTZ**
*Membre de l'Institut*

AVEC LA COLLABORATION DE

**Robert COHEN**



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

HISTOIRE ANCIENNE

# HISTOIRE GRECQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE

fondée par GUSTAVE GLOTZ †

HISTOIRE ANCIENNE

# HISTOIRE GRECQUE

TOME PREMIER

# DES ORIGINES AUX GUERRES MÉDIQUES

PAR

**Gustave GLOTZ**

*Membre de l'Institut*

AVEC LA COLLABORATION DE

**Robert COHEN**



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1948

931 .01

DÉPOT LÉGAL

1re édition .. .. .. 3e trimestre 1926
4e — .. .. .. 2e — 1948

TOUS DROITS
de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

COPYRIGHT
by *Presses Universitaires de France*, 1926

26822
2



# PRÉFACE

Les longues préfaces font peur, et les courtes même ne sont pas lues. Longues ou courtes, elles ont trop souvent un air de plaidoyers ou de commentaires et font ainsi tort à l'impartialité ou à l'intelligence du lecteur, non sans porter atteinte à la dignité de l'auteur lui-même. Nous voudrions bien éviter ce double écueil et pourtant donner quelques explications très simples sur le but que nous nous sommes proposé.

Comme toutes les parties de cette *Histoire générale*, l'*Histoire grecque* ne s'adresse pas seulement aux professeurs et aux étudiants ; elle vise encore à trouver accueil auprès du public lettré, disons mieux, auprès du public qui réfléchit et qui veut savoir[1].

Partout on exprime le désir d'être mis au courant des résultats accumulés sans cesse et en tous pays par le labeur des érudits. Les monuments de la science historique, ceux même qui pouvaient sembler au premier jour d'une solidité à toute épreuve, se lézardent vite sur toutes leurs faces, s'effritent pierre par pierre, et leur plan même, naguère complet, ne tarde pas à révéler de graves lacunes. Un moment arrive fatalement où il devient nécessaire de les rebâtir avec les matériaux anciens ou nouveaux et d'après un dessin plus compréhensif. Un de ces moments est venu. On a le droit aujourd'hui de demander aux historiens un effort collectif pour se dégager des spécialités restreintes et ramener le chaos des menus détails à des vues d'ensemble plus justes que les panoramas factices dont il fallait bien se contenter, mais qui ne satisfaisaient plus personne. Il y a là une obligation de conscience pour tous les travailleurs, quelle que soit la période qui a leurs préférences. Peut-être toutefois s'impose-t-elle avec plus de rigueur à ceux qui fréquentent l'antiquité et le moyen âge, parce qu'à mesure qu'on s'éloigne de notre temps, la documentation devient plus fragmentaire et que, par conséquent, les découvertes partielles ont plus tôt fait de modifier l'aspect général de la masse Peut-être

1. Pour les lecteurs qui voudront contrôler nos affirmations ou compléter un exposé forcément sommaire, nous donnons en notes les principales références. Nous croyons leur rendre service en leur communiquant, de plus, des indications bibliographiques en tête de l'ouvrage et au début de chaque chapitre, sans préjudice de celles qui accompagnent le texte tout au long.

aussi incombe-t-elle tout particulièrement à ceux qui ont leur domaine intellectuel en Orient ou en Grèce, parce que l'apport incessant des trouvailles archéologiques, des inscriptions et des papyrus a renouvelé leurs connaissances depuis un quart de siècle dans des proportions étonnantes.

Une autre raison, d'un utilitarisme plus relevé, moins professionnelle celle-là et plus philosophique, doit encourager l'auteur de cette *Histoire* et tous ses collaborateurs. Après la terrible secousse qui a ébranlé le monde et dont les effets commencent seulement de se faire sentir, l'humanité a besoin de voir plus clair dans toute son existence ; car il est impossible d'apprécier avec justesse la valeur de la civilisation contemporaine et de prévoir les voies où elle s'engage sans en connaître les plus lointaines origines. Pour se rendre compte du présent et deviner l'avenir dans la mesure du possible, il faut d'abord examiner le passé tout entier, sous peine de fausser la perspective et de se leurrer sur le sens des faits et des institutions.

Il ne s'agit donc pas, dans une œuvre pareille, de se placer à un point de vue spécial, de faire entrer les sociétés disparues dans des cadres tracés *a priori*. Non qu'on doive dénier à l'historien le droit de considérer à part telles ou telles séries d'événements politiques ou de phénomènes sociaux et, par suite, de choisir les sujets qui répondent le mieux aux préoccupations de l'heure présente, à condition naturellement qu'il se garde de l'anachronisme psychologique et n'aille pas exagérer les ressemblances qui apparaissent entre les hommes de tous les temps jusqu'à faire abstraction des différences souvent capitales. Ici, cependant, on trouvera tout autre chose que des solutions personnelles de problèmes unilatéraux. C'est l'histoire intégrale que nous voudrions résumer. Nous regarderons de près des hommes en chair et en os, des peuples en action, toutes les luttes et toutes les métamorphoses sans lesquelles il n'y a pas de vie continue, tous ces changements dans les relations humaines qu'on appelle, selon leur degré d'intensité, évolution ou révolution. Mais il nous faudra, dans chacune des grandes périodes que nous aurons à parcourir, nous arrêter un bon moment pour décrire la civilisation qui naît ou grandit dans le milieu placé sous nos yeux. Nous entendons par là les lettres et les arts sans doute, mais aussi le régime économique et social, les mœurs et les idées, le droit, enfin, trop négligé d'ordinaire et qui est cependant l'image la plus fidèle de toute cité.

*Mai* 1925.

# BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE GRECQUE

## I. — Les Sources

### 1. — Sources littéraires

Il existe quatre grandes collections d'auteurs grecs. Deux sont relativement complètes :

1° La *Collection* Didot, avec traduction latine. Elle est déjà ancienne, mais reste utile, notamment par ses *Fragmenta Historicorum Graecorum* (FHG) édités par C. Müller (Paris, 5 vol., 1841-1884) ;

2° La *Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum* de Teubner (Leipzig), dont les éditions successives sont généralement bien corrigées.

Deux collections plus récentes sont encore incomplètes :

3° La *Scriptorum classicorum Bibliotheca Oxoniensis* (Oxford) ;

4° La *Collection des Universités de France*, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, avec traduction française (Paris).

Une nouvelle édition des *Fragmenta* est en cours de publication, celle de F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker*, t. I, Berlin, 1923.

La plupart des logographes et historiens grecs ont fait l'objet d'études critiques, soit dans la *Griechische Geschichte* de Busolt (voir p. x), soit dans les articles souvent remarquables donnés par E. Schwartz et par Jacoby au Pauly-Wissowa (voir p. v). Pour la bibliographie et le choix des éditions, consulter les principales histoires de la littérature grecque (p. xv-xvi).

### 2. — Sources épigraphiques

Le grand philologue Boeckh a commencé en 1815 à préparer un *Corpus Inscriptionum Graecarum* (CIG), dont il a publié le tome I de 1825 à 1828, les tomes II et III avec Franz en 1843 et 1853, le tome IV avec E. Curtius en 1859, et dont les Indices, faits par Roehl, ont paru en 1877. — Ce recueil est toujours indispensable pour l'histoire des cités dont les inscriptions n'ont pas encore été réunies dans les recueils postérieurs.

Mais, la plupart du temps, on utilisera la monumentale publication entreprise sous les auspices de l'Académie de Berlin et qui a reçu en 1904 le nom général d'*Inscriptiones Graecae* (IG).

Les trois premiers volumes avec leurs suppléments comprennent l'ancien

*Corpus Inscriptionum Atticarum* (CIA) : vol. I, par KIRCHHOFF, 1873 ; vol. II, par KOEHLER, 1877-1888 ; vol. III, par DITTENBERGER, 1878-1897.

Le vol. IV était précédemment intitulé *Corpus Inscriptionum Peloponnesi et insularum vicinarum*, par FRAENKEL, 1902.

Le vol. V renferme les inscriptions de Laconie et de Messénie par KOLBE, et celles d'Arcadie par HILLER VON GAERTRINGEN, 1913.

Le vol. VI sera consacré à l'Élide et à l'Achaïe.

Le vol. VII portait le titre de *Corpus Inscriptionum Graeciae Septentrionalis*, t. I (Mégaride et Béotie), par DITTENBERGER, 1892.

Le vol. VIII est réservé à Delphes.

Le vol. IX (ci-devant *Corp. Inscr. Graeciae Sept.*, t. III) contient les inscriptions de Phocide, etc., par DITTENBERGER, 1897, et de Thessalie par O. KERN, 1908.

Le vol. X sera celui de l'Épire, de la Macédoine, de la Thrace et de la Scythie.

Le vol. XI (Délos) en est resté aux deux fascicules publiés par DURRBACH en 1912 et par P. ROUSSEL en 1914

Le vol. XII (précédemment *Inscr. Insularum Maris Ægei*) comprendra neuf fascicules, dont sept ont paru : Rhodes, par HILLER VON GAERTRINGEN, 1895 ; Lesbos, par PATON, 1899 ; les autres Sporades, par HILLER VON GAERTRINGEN, 1898-1904 ; les Cyclades, par le même, 1903-1904 ; Amorgos, par DELAMARRE et HILLER VON GAERTRINGEN, 1908 ; les îles de la Mer de Thrace et de l'Hellespont, par FREDRICH, 1909 ; l'Eubée, par ZIEBARTH, 1915.

Le vol. XIII sera celui de la Crète.

Le vol. XIV (ci-devant *Inscr. graecae Siciliae et Italiae additis graecis Galliae, Hispaniae, Britanniae, Germaniae inscr.*) est de KAIBEL, 1890.

Le vol. XV sera consacré à Cypre.

Pour plus de commodité, les documents attiques les plus importants, les décrets, ont été publiés à nouveau, avec corrections et additions, dans une *editio minor*, qui a pour auteurs KIRCHNER et HILLER VON GAERTRINGEN (4 fasc., 1913-1916-1918-1924).

L'Asie Mineure restait en dehors du domaine que s'était attribué l'Académie de Berlin ; c'est l'Académie de Vienne qui s'en était chargée. Mais, après avoir publié deux fascicules d'inscriptions lyciennes (KALINKA, 1901-1921), les Autrichiens ont, depuis quelques années, passé la main aux Allemands.

En attendant l'achèvement des IG, les historiens ont à leur disposition, pour en combler les lacunes, un assez grand nombre de recueils spéciaux :

DITTENBERGER-PURGOLD, *Inschriften von Olympia* (t. V de la grande publication *Olympia, Ergebnisse der Ausgrabungen*), Berlin, 1896.

Ém. BOURGUET et G. COLIN, *Inscriptions de Delphes* (t. III des *Fouilles de Delphes*), Paris, 1909 ss..

LATYSCHEV, *Inscriptiones antiquae orae sept. Ponti Euxini*, Pétersbourg, t. I, II et IV, 1885-1890-1901 ; t. I, 2e éd., par ROSTOVTZEFF, 1912.

PATON-HICKS, *Inscriptions of Cos*, Oxford, 1891.

LE BAS-WADDINGTON, *Voyage archéol. en Grèce et en Asie Mineure*, 3 vol., Paris, 1846 ss.. Le t. III (inscr. d'Asie Mineure, de Syrie et de Cypre), publié jusqu'en 1876, conserve toute sa valeur.

O. KERN, *Inschriften von Magnesia am Maeander*, Berlin, 1900.

M. FRAENKEL, *Inschriften von Pergamon* (t. VIII des *Altertümer von Pergamon*), Berlin, 1890-1895.

HEBERDEY, *Forschungen von Ephesos, veröffentlicht von österreich. archäol.*

*Institute*, Vienne, t. II et III, 1912-1923 ; cf. *Ancient Inscr. in the Brit. Mus.*, t. III, II, Londres, 1890 (par HICKS) ; t. IV, I et II, 1916 (par MARSHALL).

HILLER VON GAERTRINGEN, *Inschriften von Priene*, Berlin, 1906.

*Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen*, herausg. von Th. WIEGAND. Voir surtout : fasc. II : KNACKFUSS, *Das Rathhaus*, Berlin, 1908 ; fasc. III : REHM, *Das Delphinion*, 1914.

H. BUCKLER, *Sardis*, vol. VI : *Lydian inscriptions*, Leyde, 1924.

On peut souvent se dispenser de recourir aux grandes collections en s'adressant aux recueils d'inscriptions choisies. Les plus complets et les plus usités sont :

DITTENBERGER, *Sylloge inscriptionum graecarum* (abréviation : Dittenberger), Leipzig, 3e éd., 4 vol., 1915-1922.

MICHEL, *Recueil d'inscriptions grecques* (abréviation : Michel), Paris, 1897-1899 ; supplément, fasc. I, 1912.

D'autres recueils, dont les auteurs se sont placés à un point de vue particulier, rendent les plus grands services. Nous mentionnerons :

H. RŒHL, *Inscriptiones graecae antiquissimae praeter atticas in Attica repertas*, Berlin, 1882.

COLLITZ-BECHTEL, *Sammlung der griechischen Dialekt-Inschriften*, 4 vol., Göttingen, 1884 ss..

DARESTE-HAUSSOULLIER-Th. REINACH, *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, 2 vol., Paris, 1891-1904.

VON PROTT-ZIEHEN, *Leges Graecorum sacrae e titulis collectae*, 2 fasc., Leipzig, 1896-1907.

Sur les inscriptions nouvellement parues et dispersées dans d'innombrables revues, on trouvera l'indispensable dans le *Bulletin Épigraphique* de la *Revue des Études grecques* par P. ROUSSEL et dans le *Supplementum Epigraphicum Graecum* publié depuis 1923 à Leyde par HONDIUS.

Pour tous les noms d'Athéniens connus, les textes tant épigraphiques que littéraires sont indiqués par :

KIRCHNER. *Prosopographia attica*, Leipzig, 2 vol., 1901-1903.

### 3. — DOCUMENTS ARCHÉOLOGIQUES

L'importance de cette documentation pour l'histoire augmente à mesure qu'on remonte le cours des âges et que diminuent le nombre des textes contemporains et la certitude des traditions. Voir plus loin (p. XVI) les principaux ouvrages d'archéologie à consulter.

### 4. — NUMISMATIQUE

Sur le parti à tirer de la numismatique en histoire, on peut lire :

Th. REINACH, *L'Histoire par les monnaies*, Paris, 1902.

B. FICK, *Die Münzkunde in der Altertumswissenschaft*, Stuttgart, 1922.

Les principaux résultats de cette science sont consignés dans les ouvrages suivants :

E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*, Paris, 1901 ss.. Première partie, *Théorie et Doctrine* : t. I, 1901. Deuxième partie, *Description historique*, t. I (depuis les origines jusqu'aux guerres médiques), 1907 ; t. II (Orient

aux Ve et IVe siècles), 1910 ; t. III (Grèce centrale et méridionale aux Ve et IVe siècles), 1914. Troisième partie, *Album de planches*, pl. I à CCLXX, 1907-1910-1916.

G. F. HILL, *Handbook of greek and rom. coins*, Londres, 1899; *Historical greek coins*, Londres, 1910 ; *Coins and Medals, Helps for students of history*, nº 36 Londres, 1920.

HEAD, *Historia numorum*, 2e éd., Oxford, 1911.

P. GARDNER, *A history of ancient coinage*, Oxford, 1918.

K. REGLING, art. *Geld* dans la *Real-Encyclopädie* de PAULY-WISSOWA, VII, 1 (1910), 970 ss..

## II. — Ouvrages généraux

### 1. — HISTOIRE POLITIQUE

On doit considérer comme périmées les grandes histoires de V. DURUY, *Histoire des Grecs*, 3 vol., Paris, Ire éd. 1851, nouv. éd. 1887 ; G. GROTE, *History of Greece*, 8 vol., Londres, 1846-1855, 2e éd. 1862 (trad. franç. DE SADOUS, 8 vol., Paris, 1864-1866) ; DUNCKER, *Geschichte des Altertums*, 9 vol., t. V-IX, Berlin, Ire éd. 1856-1866, 5e éd. 1881-1886 ; E. CURTIUS, *Griechische Geschichte*, Berlin, Ire éd. 1857-1867, 5e éd. 1878-1880 (trad. BOUCHÉ-LECLERCQ, 5 vol. et un atlas, Paris, 1880).

On consultera aujourd'hui les ouvrages suivants :

G. BUSOLT, *Griechische Geschichte* (Collection des *Handbücher der alten Geschichte* de Perthes), 4 vol., Gotha, 1893-1904. — T. I (2e éd., 1893) : des origines à la formation de la ligue du Péloponèse ; t. II (2e éd., 1895) : jusqu'à la fin des guerres médiques ; t. III, 1 (1897) : la Pentécontaétie, c'est-à-dire la période comprise entre les guerres médiques et la guerre du Péloponèse ; t. III, II (1904) : histoire détaillée de la guerre du Péloponèse.

L'ensemble constitue un excellent répertoire des faits et des sources, avec justification complète dans les notes ; sans agréments, mais digne de confiance.

Ed. MEYER, *Geschichte des Altertums*, 3e éd., 5 vol., Stuttgart-Berlin, 1910 ss. ; 4e éd. en cours de publication, 1921 ss. — T. I, 1 (4e éd., 1921) : introduction et éléments d'anthropologie. T. I, II (4e éd., 1921) : les plus anciens peuples jusqu'au XVIe siècle. Ces deux volumes ont été traduits en français sur la 3e éd. par M. DAVID et A. MORET, Paris, 1912-1914. T. II, 2e éd., 1910 : la période archaïque. T. III (3e éd. 1913, en deux parties) : le Ve siècle. T. IV (3e éd., 1913) : le IVe siècle jusqu'à la fin de la guerre sociale en 355.

Critique sévère, presque toujours juste ; renverse souvent les opinions traditionnelles. Particulièrement estimable pour les rapports de la Grèce avec l'Orient et pour l'histoire de la civilisation.

J. BELOCH, *Griechische Geschichte*, 2e éd., Strasbourg et Berlin, 6 vol., 1912-1923. 3 tomes de 2 volumes chacun, l'un pour l'exposé, l'autre pour les justifications et discussions. — T. I : période antérieure aux guerres médiques, Strasbourg, 1912-1913 ; t. II : jusqu'à la guerre du Péloponèse, Strasbourg, 1914-1916 ; t. III : jusqu'à Aristote et la conquête de l'Asie, Berlin, 1922-1923.

Critique parfois exagérée, surtout pour les origines. Peu de détails sur les événements, idées intéressantes : c'est principalement une histoire du peuple grec, de sa civilisation, de son évolution économique.

*The Cambridge Ancient History*, edited by J. B. BURY, S. A. COOK, F. E.

ADCOCK (en collaboration avec plusieurs autres professeurs). T. I et II, Cambridge University Press, 1923-1924 (ne va encore que jusqu'à 1000 avant J.-C.).

Quelques très bons articles. Utile pour les synchronismes.

E. CAVAIGNAC, *Histoire de l'antiquité*, 3 vol., Paris, 1913-1919. — T. I : jusqu'en 480 (2 parties, 1917-1919) ; t. II : de 480 à 330 (1913) ; t. III : de 330 à 107 (1919).

Doit être consulté avec précaution : erreurs de détail ; quelquefois partial (cf. *Revue Critique*, t. LXXIV, p. 502 ss.)

A côté de ces grandes histoires, quelques manuels peuvent rendre d'appréciables services :

J. B. BURY, *A history of Greece to the death of Alexander the Great*, 2e éd., Londres, 1913.

C'est le meilleur manuel d'histoire grecque en un volume, l'œuvre d'un homme remarquablement intelligent.

R. VON PÖHLMANN, *Grundriss der griech. Gesch. nebst Quellenkunde*, t. III, IV du *Handb. des klass. Altertums* d'Iwan von Müller (voir p. XII), 5e éd., Munich 1914.

Bonnes bibliographies, surtout pour les ouvrages en langue allemande ; notes utiles. Mais l'auteur, qui s'applique surtout à faire ressortir l'esprit de l'histoire grecque, tire trop souvent des conclusions générales de mots détachés de leur contexte.

E. CICCOTTI, *Griechische Geschichte*, t. II de la *Weltgesch.* de Hartmann, Gotha, 1920.

Sommaire, mais très vivant.

C. F. LEHMANN-HAUPT, *Griech. Gesch. bis zur Schlacht bei Chaironeia*, t. III de l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke et Norden, 3e éd., Leipzig-Berlin, 1922.

Bonne mise au point, claire et précise, mais incomplète et parfois systématique.

On mentionnera encore :

*L'Hellénisation du Monde antique*, leçons faites à l'École des Hautes Études sociales, par Ad. REINACH, etc., Paris, 1914.

Recueil fort inégal : à côté d'exposés médiocres, d'autres sont des modèles du genre.

A. JARDÉ, *La formation du peuple grec* (Collection *L'évolution de l'humanité*, vol. 10), Paris, 1923.

Indique bien les principaux problèmes. Facile à lire.

FRANCOTTE, *Histoire politique de la Grèce ancienne*, Bruxelles, 1922.

Très succinct ; un plan plutôt qu'un manuel.

## 2. — INSTITUTIONS ET VIE PUBLIQUE

En ce qui concerne Athènes, on ne doit jamais perdre de vue que la *Constitution d'Athènes* par Aristote, l'Ἀθηναίων Πολιτεία, n'a reparu au jour qu'en 1891, et que par conséquent les ouvrages antérieurs à 1892 sont périmés ou pour le moins sujets à caution.

### A

On consultera en premier lieu les trois dictionnaires d'antiquités suivants, dont les deux premiers fournissent des bibliographies spéciales sur une foule de questions :

*Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft* de PAULY, revisée

par Wissowa (Stuttgart, 1894 ss.) en cours de publication : ont paru, dans une 1re série, les articles de A à *Legio* (t. XII, 1, 1924) ; dans une 2e série, les articles de R à *Sila* (1923) ; enfin un supplément, qui comprend actuellement (mars 1925) quatre volumes, de A à *Ledon*.

Excellente publication : les articles en sont généralement secs, mais bourrés de renseignements précis. Donne des biographies, en même temps que des articles sur les faits et les institutions.

*Dictionnaire des Antiquités*, projeté par Daremberg, exécuté par Saglio, puis par Saglio et Pottier, enfin par Pottier et Lafaye.

Terminé depuis 1919 et pourvu d'indices qui suppriment l'inconvénient de la nomenclature latine. Traite uniquement des institutions. Nombreux articles de premier ordre. Les premières lettres auraient besoin d'une seconde édition ; c'est seulement au milieu de la lettre E, en effet, que les auteurs ont pu profiter de la *Constitution d'Athènes* par Aristote.

*A classical dictionary of greek and roman antiquities, biography, geography and mythology*, par H. B. Walters, Cambridge, 1916.

Bon pour un lecteur pressé : sobre, précis.

B

En second lieu, il existe des ouvrages généraux sur l'ensemble des institutions grecques.

Ouvrages vieillis :

Salomon Reinach, *Manuel de Philologie classique*, Paris, 2e éd., 1883-1884.

On y trouve encore d'utiles indications.

Schoemann, *Griechische Altertümer* (1re éd. 1855), remanié par Lipsius, 5e éd., Berlin, 1897-1902. La trad. franç. par Galuski est de 1884.

Certains chapitres sur la Grèce homérique, les relations internationales, les antiquités religieuses méritent encore d'être consultés.

Mais il existe, en allemand, deux grandes collections où l'on puisera les meilleurs renseignements sur les institutions. Ce sont :

K. F. Hermann, *Lehrbuch der griech. Antiquitäten*, édité à Fribourg en Brisgau et Leipzig, puis à Tübingen. A mentionner :

T. I : *Staatsaltertümer* (droit public), 3e partie, 6e éd. par Swoboda, 1913.

Chapitres intéressants sur la tyrannie, les colonies et les confédérations.

T. II, 1re partie : *Rechtsaltertümer* (droit privé) par Thalheim, 4e éd., 1895.

T. IV : *Privataltertümer* (antiquités privées) par Blümner, 3e éd., 1882.

Iwan von Müller, *Handbuch der klass. Altertumswissenschaft*, Munich. Au fondateur de la collection ont succédé en 1913 R. von Pöhlmann, puis Walter Otto. L'ouvrage comprend 9 tomes, mais divisés et subdivisés. On y trouve un résumé de toutes nos connaissances sur l'antiquité tant grecque que romaine. Se rapportent plus particulièrement à l'histoire de la Grèce et de ses institutions les volumes suivants :

T. I, v : Larfeld, *Griechische Epigraphik*, 3e éd., 1914.

T. III, II, 2 : Judeich, *Topographie von Athen* (histoire des monuments), 1905.

T. III, IV : Von Pöhlmann, *Grundriss der griech. Gesch.* (cf. p. XI).

T. IV, I, 1 : Busolt, *Die griech. Staats-und Rechtsaltertümer*, 2e éd., 1892 ; 3e éd., 1920, sous le titre de *Griech. Staatskunde*.

T. IV, I, 2 : Iw. von Müller, *Die griech. Privataltertümer*, et Bauer, *Die griech. Kriegsaltertümer*, 2e éd., 1893.

T. V, II : GRUPPE, *Griech. Mythologie und Religionsgesch.*, 2 vol., 1906.

L'ouvrage lui-même, compact, confus, est d'une lecture difficile ; mais les indices, remarquablement bien faits, permettent de s'orienter dans le recueil et d'y trouver les renseignements désirés.

T. V, III : STENGEL, *Griech. Kultusaltertümer*, 3e éd., 1920.

T. VII : W. CHRIST, *Gesch. der griech. Literatur*, 6e éd., par Wilh. SCHMIDT, 1920.

Une troisième collection se propose surtout de déterminer les résultats acquis et les problèmes qui restent sans solution certaine ; c'est celle de :

A. GERCKE-NORDEN, *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, 3 tomes, Leipzig-Berlin, tous refondus dans une troisième éd. (1922). Voir surtout :

T. II, I : *Griech. und röm. Privatleben* (PERNICE) ; II : *Griech. Kunst* (WINTER) ; III : *Griech. und röm. Religion* (WIDE) ; IV : *Gesch. der Philos.* (GERCKE) ; V : *Exacte Wissenschaft und Medizin* (HEIBERG) ;

T. III, I : *Griech. Gesch.* (LEHMANN-HAUPT- J. BELOCH) ; II : *Griech. Staatsaltert.* (B. KEIL).

On trouvera encore beaucoup de bonnes choses sur la vie privée, les lettres, les sciences et les arts, avec une abondante illustration, dans :

BAUMGARTEN-POLAND-WAGNER, *Die hellenische Kultur*, Leipzig, 3e éd., 1913 ; *Die hellenistische und römische Kultur*, Leipzig, 1913.

Il convient enfin d'indiquer quelques ouvrages relatifs à l'histoire générale des institutions grecques :

FUSTEL DE COULANGES, *La Cité antique*, 14e éd., Paris, 1893.

Ce livre, qui aura bientôt soixante ans d'âge, garde en très grande partie sa valeur, grâce à la profondeur de la pensée et à la vigueur du style.

FRANCOTTE, *La Polis grecque*, Paderborn, 1907.

Lourd et confus, mais des conceptions intéressantes sur l'origine de la cité.

A. CROISET, *Les Démocraties antiques*. Paris, 1909.

Excellent résumé sur l'évolution de la démocratie en Grèce et particulièrement à Athènes.

VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Staat und Gesellschaft der Griechen* (t. II, IV, 1 de la collection *Die Kultur der Gegenwart*), Leipzig, 2e éd., 1923.

Expose en un raccourci saisissant les principales questions touchant à la vie politique et sociale en Grèce.

G. GLOTZ, *La Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, Paris, 1904.

Traite la question des rapports des familles entre elles et avec l'État depuis l'époque primitive jusqu'à la fin du Ve siècle.

H. DELBRÜCK, *Gesch. der Kriegskunst*, t. I, *Das Altertum*, 3e éd., Berlin, 1920.

Bonne étude des institutions militaires et des grandes batailles.

## 3. — HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Sur la question de la population :

J. BELOCH, *Die Bevölkerung der griech.-röm. Welt*, Leipzig, 1886.

A peine vieilli, puisque les documents sont toujours aussi rares ; mais adopte des chiffres trop uniformément bas.

E. CAVAIGNAC, *Population et capital dans le monde méditerranéen antique* (Publ. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Strasbourg, fasc. 18), 1923.

Recherches intéressantes, résultats douteux.

Les principaux travaux d'ensemble sur l'histoire économique sont :

P. GUIRAUD, *La Propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine*. Paris, 1893.

Ouvrage fondamental.

P. GUIRAUD, *La Main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce*. (Bibl. de la Fac. des Lettres de l'Univ. de Paris, fasc. 12), 1900.

FRANCOTTE, *L'Industrie dans la Grèce ancienne*. (Bibl. de la Fac. de Philosophie et Lettres de l'Univ. de Liége, fasc. 7-8), Bruxelles, 1900-1901.

Confus, souvent ingénieux.

R. VON PÖHLMANN, *Gesch. der sozialen Frage und des Sozialismus in der antiken Welt*, 2 vol., Munich, 1912. Remaniement d'un ouvrage paru sous le titre : *Geschichte des antiken Kommunismus und Sozialismus*, 1893-1901.

G. GLOTZ, *Le Travail dans la Grèce ancienne, Histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine*, Paris, 1920.

Il faut encore consulter .

H. WALLON, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité*, 2e éd., 3 vol., Paris, 1879.

Cet ouvrage capital, dont la première édition date de 1847, n'a jamais été remplacé.

E. MEYER, *Kleine Schriften*, Halle, 1910.

Renferme des études sur l'esclavage et sur l'évolution économique.

## 4. — RELIGION

Pour la bibliographie récente du sujet, voir :

CLEMEN, *Religionswissenschaft Bibliographie* (*1914-1919*), 3 vol., Leipzig, 1914-1920.

ZIEHEN, *Bericht über die griech. Sakralaltert.*, dans le *Bursian's Jahresbericht*, t. CLXXII (1915), 31 ss..

GRUPPE, *Ibid.*, Supplementband CLXXXVI (travaux parus de 1906 à 1917), Leipzig, 1921.

Ouvrages d'ensemble :

FRAZER, *The Golden Bough*, 3e éd., 12 vol., 1911-1915 (trad. franç. de STIEBEL et TOUTAIN sur la 2e éd., 3 vol., Paris, 1903-1911 ; nouvelle traduction par Lady FRAZER, Paris, 1924).

Il n'est pas possible aujourd'hui, même quand on n'adhère pas aux théories de l'auteur, d'aborder une question d'histoire religieuse sans ouvrir cette œuvre grandiose et hardie.

S. REINACH, *Cultes, mythes et religions*, 5 vol., Paris, 1904-1924.

Étudie une foule de questions spéciales.

GRUPPE (voir p. XIII).

FARNELL, *Cult of the greek States*, 4 vol., Londres, 1896-1907.

Particulièrement appréciable pour l'étude des religions locales.

J. E. HARRISON, *Prolegomena tot hestudy of greek religion*, Londres, 1903, 2e éd., 1908 ; *Themis, A study of the social origins of greek religion*, Cambridge, 1912 ; *Epilegomena to the study of greek religion*, Cambridge, 1921.

Ces trois volumes marquent les phases d'une tentative audacieuse, qui tend à expliquer par un raisonnement purement logique l'évolution religieuse de la Grèce.

On possède de bons manuels sur la religion grecque :

FARNELL, *Greek Religion and Mythologie*, Londres, 1914.

A. FAIRBANKS, *A Handb. of greek religion*, New-York, 2e éd., 1919.

G. F. MOORE, *History of religions*, Édimbourg, 1914 (trad. ital. 1922) ; *The religious thought of the Greeks from Homer to the triumph of Christianity*, Édimbourg, 1916.

PETTAZZONI. *La Religione nella Grecia antica*, Bologne, 1921.

La question est résumée plus brièvement dans :

S. REINACH, *Orpheus*, Paris, 32e mille, 1924.

FARNELL, Art. *Greek Religion* dans le *Dictionary of relig. and ethics* de HASTINGS.

SAMTER, *Die Religion der Griechen*, (nº 457 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*), Leipzig, 1914.

O. KERN, *Orpheus*, Berlin, 1920.

Le meilleur traité de mythologie est celui de

PRELLER, *Griech. Mythologie*, 4e éd., par C. ROBERT, sous le titre *Die griech. Heldensage*, 1920-1921.

Mais on trouvera tous les renseignements utiles dans

ROSCHER, *Ausführliches Lexicon der griech. und röm. Mythologie*, Leipzig, commencé en 1882, terminé en 1921, et augmenté d'un supplément par GRUPPE.

Il faut faire une place à part à quelques ouvrages à sujets limités tels que

BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. de la divination dans l'antiquité*, 4 vol., Paris, 1879-1882.

E. ROHDE, *Psyche. Seelencult und Unsterblichkeitsglaube der Griechen*, 8e éd., Fribourg-en-Brisgau, 1921.

P. FOUCART, *Le culte des héros chez les Grecs* (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, t. XLII, 1918).

## 5. — LA VIE INTELLECTUELLE

### A) *Lettres et philosophie.*

M. CROISET, *La Civilisation hellénique*, 2 vol. (nos 23 et 24 de la Collection Payot), Paris, 1922.

Résume à grands traits l'histoire de la civilisation et surtout le développement intellectuel.

Outre l'ouvrage de CHRIST déjà cité (p. XIII), on consultera :

MASQUERAY, *Bibliographie pratique de la littérature grecque*, 2e éd., Paris, 1920.

A. et M. CROISET, *Histoire de la littérature grecque*, 5 vol., Paris, 3e éd., 1910-1921.

La plus complète et la plus sûre.

U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Die griech. Literatur und Sprache des Altertums* (Coll. *Kultur der Gegenwart*, I, 8), Leipzig, 2e éd., 1907.

G. MURRAY, *A Story of anc. greek Literature*, Londres, 2e éd., 1907.

H. N. FOWLER, *A Story of anc. greek Literature*, Londres, 1923.

MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Paris, 2e éd., 1920.

GOMPERZ, *Griech. Denker*, Leipzig, 2e éd., 1903-1909. Trad. franç. de REYMOND, *Les Penseurs de la Grèce*, 3 vol., Lausanne-Paris, 1908-1909.

F. UEBERWEG, *Grundriss der Gesch. der Philos.* T. I : *Das Altertum*, 11e éd., par Karl PRÄCHTER, Berlin, 1920.

ROBIN, *La Pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique* (Coll. de *L'Évolut. de l'humanité*, vol. 13), Paris, 1923.

### B) *Arts.*

#### a) *Archéologie en général.*

PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, t. VI-X, Paris, 1898-1914.
Les tomes VI et VII déjà partiellement vieillis.

DEONNA, *L'Archéologie, sa valeur, ses méthodes*, Paris, 3 vol., 1912.
Idées intéressantes sur l'évolution de l'art. L'auteur a résumé ses idées dans deux autres ouvrages :

*Les Lois et les rythmes dans l'art*, Paris, 1914 ; *L'Archéologie, son domaine, son but*, Paris, 1923.

A. DE RIDDER-W. DEONNA, *L'Art en Grèce* (Coll. de *L'Évolut. de l'humanité*, vol. 12), Paris, 1924.

P. DUCATI, *L'arte classica*, Turin, 1920.

A. SPRINGER-MICHAELIS, *Handb. der Kunstgeschichte*. T. I : *Das Altertum*, 11e éd., Leipzig, 1920.

LÜBKE, *Grundriss der Kunstgesch.*, 15e éd., par PERNICE. T. I : *Die Kunst des Altertums*, Esslingen, 1921.

FOUGÈRES, *Athènes* (Coll. des *Villes d'art*), 3e éd., Paris, 1914.

S. REINACH a constitué un répertoire général des œuvres de l'art antique : 1) *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, 4 t. en 5 vol., Paris, 1897 ; 1re éd., 1897 ss. ; 2e éd., 1906 ss. ; 2) *Répertoire des vases peints grecs et étrusques*, 2 vol., Paris, 1re éd., 1899-1900, 2e éd., 1923-1924 ; 3) *Recueil de têtes antiques idéales ou idéalisées*, Paris, 1903 ; 4) *Répertoire des reliefs grecs et romains*, 3 vol., Paris, 1909-1917 ; 5) *Répertoire des peintures grecques et romaines*, Paris, 1922.

Le bilan des découvertes des cinquante dernières années a été dressé par F. H. MARSHALL, *Discoveries in greek lands*, Londres, 1920, ouvrage qui peut servir à compléter le guide toujours indispensable de FOUGÈRES, *La Grèce* (Coll. des *Guides Joanne*), 2e éd., Paris, 1911.

#### b) *Architecture*

BELL, *Hellenic architecture, its genesis and growth*, Londres, 1920.
Retrace sobrement l'évolution de l'architecture grecque.

MARQUAND, *Greek architecture*, New-York, 1909.
Étudie surtout les problèmes techniques de l'architecture.

F. BENOIT, *L'Architecture*. T. I : *Antiquité*, Paris, 1911.
Conçu dans le même esprit que le précédent

LECHAT, *Le Temple grec*, Paris, 1902.

#### c) *Sculpture.*

COLLIGNON, *Histoire de la sculpture grecque*, 2 vol., Paris, 1892-1897.

GARDNER, *Handb. of greek sculpture*, 2 vol., Londres, 1915.

Ém. Loewy, *Die griechische Plastik*, 2 vol., 2e éd., Leipzig, 1918.

R. Kekulé von Stradonitz, *Die griech. Skulptur*, Berlin, 3e éd., 1922.

Ch. Picard, *La Sculpture antique*. T. I : *Des origines à Phidias*, Paris, 1923.

Lechat, *La Sculpture grecque. Histoire sommaire de son progrès, de son esprit, de ses créations* (Coll. Payot, nº 19), Paris, 1922.

Excellent résumé, plein de vie.

d) *Peinture.*

P. Girard, *La Peinture antique*, Paris, 1892.

De lecture agréable, mais périmé.

Pfühl, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, 3 vol., Munich, 1923.

e) *Céramique et peinture de vases.*

Rayet et Collignon, *Histoire de la céramique grecque*, Paris, 1888.

Walters, *Hist. of anc. pottery*, 2 vol., Londres, 1905.

Ces deux ouvrages sont aujourd'hui vieillis.

Pottier, *Catalogue des vases antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, 3 vol., Paris, 1896-1906 ; *Vases antiques du Louvre*, 3 vol., Paris, 1897-1922.

Furtwängler-Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, Leipzig-Berlin, 1904-1909. Trad. angl. par Richards, Londres, 1921.

Herford, *A handbook of greek vase painting*, Manchester, 1919.

Ducati, *Storia della ceramica greca*, 2 vol., Florence, 1922-1923.

Ch. Dugas, *La céramique grecque* (Coll. Payot, nº 37), Paris 1924.

Excellent résumé.

L'Union académique internationale a entrepris depuis 1922 la publication d'un *Corpus vasorum antiquorum* sous la direction de Pottier. Quatre fascicules parus en mars 1925.

## 6. — Les Fêtes et les Jeux

Gardiner, *Greek athletic sports and festivals*, Londres, 1910 (avec une très bonne bibliographie).

Klee, *Zur Gesch. der gymnischen Agonen an griech. Festen*, Berlin, 1918.

Schroeder, *Der Sport des Altertums*, Leipzig, 1921.

P. Girard, *L'Éducation athénienne*, Paris, 1889.

## 7. — La Vie privée

L'ouvrage capital est celui de

Blümner, *Leben und Sitten der Griechen*, 3 vol., Leipzig, 1887. Trad. angl. *Home life of anc. Greeks* par Zimmer, Londres, 1893.

On complétera par la bibliographie du même auteur dans le *Bursian's Jahresb.*, CLXIII, 1913, p. 1-83, et par F. W. Tilden, *Greek Life*, New York, 1920.

On peut toujours feuilleter

P. Guiraud, *La Vie privée et publique des Grecs et des Romains*, Paris. 3e éd., 1901.

Pour le costume, voir

Heuzey, *Histoire du costume antique*, Paris, 1922.

## III. — Périodiques et Revues

### 1. — Bibliographies périodiques

Pour se tenir au courant des livres et des articles récemment parus, il faut consulter les répertoires périodiques, ainsi que les chroniques consacrées par certaines revues à la bibliographie de l'histoire grecque.

*Jahresbericht über die Fortschritte der klass. Altertumswissenschaft*, fondé par Bursian, Berlin, 1873 ss. Depuis 1876, il est divisé en trois sections ; *Griech. Klassik, Latein. Klassik, Altertumswissenschaft.* A ces trois sections il faut ajouter deux suppléments : une *Bibliotheca philologica classica* depuis 1874 et un *Biographisches Jahrbuch* depuis 1878.

*The Year's Work in classical studies* (Bristol), publié successivement depuis 1906 par H. D. House, S. Gasclee, C. Bailey, L. Wibley et Stuart Jones, et continué depuis 1922 par Robinson.

*La Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, Paris, 1877 et suiv., publie chaque année une *Revue des Revues et publications d'académies relatives à l'antiquité classique* (Marouzeau).

*La Revue historique*, Paris, 1876 et suiv., donne à intervalles irréguliers des bulletins d'histoire grecque. Le dernier en date de ces bulletins (t. CXX-CXXIV) se rapporte aux travaux de la période 1911-1914.

*La Revue des questions historiques* contient régulièrement une excellente Chronique d'histoire ancienne (M. Besnier).

*La Revue des Études grecques* publie à nouveau, depuis 1922, un Bulletin bibliographique longtemps interrompu (M. Lacroix).

### 2. — Revues

Voici, par ordre alphabétique, la liste des principales revues qui sont spécialement consacrées aux études d'histoire ancienne ou qui publient des articles ou des comptes rendus relatifs à l'antiquité classique.

*Abhandlungen der preuss. Akad. d. Wissensch. zu Berlin*, nouv. série Berlin, 1851 et suiv..

*Abhandlungen der bayer. Akad. d. Wissensch.*, Phil.-histor. Klasse, Munich, 1833 et suiv..

*Abhandlungen der Gesellschaft d. Wiss. zu Göttingen*, nouv. série, Philol.-hist. Klasse, 1896 et suiv..

*Abhandlungen der sächs. Gesellsch. d. Wiss.*, Leipzig, 1850 et suiv..

*American Journal of Archaelogy*, Boston, puis Norwood, 1re série, 1885 et suiv. ; 2e série, 1897 et suiv..

*American Journal of Philology*, Baltimore, 1880 et suiv..

*Annual of the British School at Athens*, Londres, 1894 et suiv..

*Annuario della Scuola arch. Italiana di Atene*, Bergame, 1914 et suiv..

Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον, *Athènes*, 1898 et suiv. ; nouv. série, 1915 et suiv..

*Archaeologischer Anzeiger*, 1849 et suiv. (joint au *Jahrbuch des deutschen arch. Instituts*).

*Archaeologisch-epigraphische Mittheilungen aus Œsterreich-Ungarn*, Vienne, 1878 et suiv..

*Archiv für Papyrusforschung*, Leipzig, 1900 et suiv..

*Archiv für Religionswissenschaft*, Fribourg-en-Brisgau, 1898 et suiv..

*Atene e Roma*, Florence, 1898 et suiv..

*Beiträge zur alten Geschichte* (*Klio*), Leipzig, 1901 et suiv..
*Berliner philologische Wochenschrift*, Berlin, 1881 et suiv..
*Bulletin de correspondance hellénique*, Athènes, 1877 et suiv..
*Classical Journal*, University Press of Chicago, 1913 et suiv..
*Classical Philology*, University Press of Chicago, 1907 et suiv..
*Classical Review*, Londres, 1887 et suiv..
*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1857 et suiv..
Ἐφημερὶς Ἀρχαιολογική, Athènes, 1837 et suiv. ; 3e série, 1883 et suiv..
*Gazette Numismatique française*, Paris, 1887 et suiv..
*Glotta, Zeitschrift für griech. und latein. Sprache*, Göttingen, 1907 et suiv..
*Göttingische Gelehrte Anzeigen*, Göttingen, 1802 et suiv..
*Hermes*, Berlin, 1866 et suiv..
*Historische Zeitschrift*, Munich-Leipzig, 1859 et suiv..
*Jahrbuch des deutschen archaeologischen Instituts*, Berlin, 1886 et suiv..
*Jahreshefte des œsterreichischen archaeologischen Instituts*, Vienne, 1898 et suiv..
*Journal des Savants*, Paris, 1816 et suiv. ; nouv. série, 1903 et suiv..
*Journal internat. d'arch. numismatique*, Athènes, 1898 et suiv..
*Journal of Hellenic Studies*, Londres, 1880 et suiv..
*Journal of Philology*, Londres-Cambridge, 1868 et suiv..
*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1821 et suiv..
*Mittheilungen des deutschen archaeol. Instituts in Athen*, Athènes, 1876 et suiv..
*Monumenti antichi* dell' Accademia dei Lincei, Milan, 1891 et suiv..
*Musée Belge*, Revue de Philologie classique, Louvain, 1897 et suiv..
*Neue Jahrbücher für das klass. Altertum*, Leipzig, 1898 et suiv..
*Numismatic Chronicle*, Londres, 1838 et suiv..
*Numismatische Zeitschrift*, Vienne, 1869 et suiv..
*Philologus*, Göttingen, 1889 et suiv..
*Rendiconti dell' Accademia dei Lincei*, Rome, 1884 et suiv..
*Revue archéologique*, Paris, 1844 et suiv. ; 4e série, 1903 et suiv..
*Revue de l'Histoire des Religions*, Paris, 1880 et suiv..
*Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, Paris, 1845 et suiv. ; 2e série, 1877 et suiv..
*Revue de synthèse historique*, Paris, 1900 et suiv..
*Revue des Études anciennes*, Bordeaux, 1899 et suiv..
*Revue des Études grecques*, Paris, 1888 et suiv..
*Revue des questions historiques*, Paris, 1866 et suiv. ; nouv. série, 1889 et suiv..
*Revue historique*, Paris, 1876 et suiv..
*Revue numismatique*, Blois, puis Paris, 1836 et suiv. ; 4e série, 1897 et suiv..
*Rheinisches Museum für Philologie*, Bonn, 1827 ; nouv. série, Francfort s/M., 1842 et suiv..
*Rivista di filologia classica*, Turin, 1873 et suiv. ; nouv. série, 1894 et suiv..
*Rivista di storia antica*, Messine, puis Padoue, 1895 et suiv. ; nouv. série, 1900 et suiv..
*Sitzungsberichte d. Akad. d. Wiss. zu Wien*, Philos.-hist. Klasse, Vienne, 1848 et suiv..
*Sitzungsberichte d. bayer. Akad. d. Wiss. zu München*, Philos.-philol. und hist. Klasse, Munich, 1860 et suiv..
*Sitzungsberichte der preuss. Akad. d. Wiss. zu Berlin*, Berlin, 1882 et suiv..
*Wiener Studien*, Vienne, 1879 et suiv..
*Zeitschrift für Numismatik*, Berlin, 1874 et suiv..

CHAPITRE PREMIER

# *La Grèce : le Pays et l'Homme*[*]

*LES PAYS MÉDITERRANÉENS*

Vers le milieu de l'ancien monde, un long fossé rompt la monotonie des continents : c'est la vallée maritime de la Méditerranée. Sur les côtes qui la bordent se sont constituées les plus vieilles sociétés humaines que mentionne l'histoire ; là se sont rejointes en tout temps les tribus qui abandonnaient les déserts brûlants du Sud ou les forêts humides et froides du Nord, en quête de pays plus hospitaliers. A aucune autre région du globe, en effet, la nature n'a prodigué plus de charmes. La mer est calme une bonne partie de l'année ; la terre est accueillante, et le ciel si beau ! Tout autour de ce lac aux golfes innombrables, la barque vogue sans péril, d'anse en anse, et trouve toujours un abri pour le repos du soir. Les plaines alluviales promettent à qui

---

[*] BIBLIOGRAPHIE.

*a*) Atlas et cartes : H. et R. KIEPERT, *Formae orbis antiqui*, Berlin, 1894 et suiv.; W. SIEGLIN, *Schulatlas zur Gesch. des Altertums*, Gotha, 8e éd., 1919.

*b*) Aspect du pays en général : G. FOUGÈRES, *La Grèce* (Coll. des *Guides Joanne*), 2e éd., 1911 ; J. FRAZER, *Sur les traces de Pausanias à travers la Grèce ancienne* (trad. franç.), 1923. Cf. MYRES, *Greek lands and the greek people*, Oxford, 1910 ; A. JARDÉ, *La Formation du peuple grec*, 11 ss. ; BELOCH, t. I, 1, p. 48 ss. ; t. I, 11, p. 26. Enfin, on relira les belles pages de TAINE, *Philosophie de l'art*, 4e éd., t. I, p. 73 ss. ; t. II, p. 97 ss..

*c*) Géographie physique : Th. FISCHER, *Mittelmeerbilder*, Leipzig, 1908 (étude sur les péninsules médit.) ; NEUMANN-PARTSCH, *Physikalische Geogr. von Griechenland mit besonderer Rücksicht auf das Altert.*, Breslau, 1885 ; A. PHILIPPSON, *Das Mittelmeergebiet, seine geogr. und kulturelle Eigenart*, 4e éd., Leipzig-Berlin, 1922 (c'est l'ouvrage capital sur la question ; l'auteur a pris soin de résumer lui-même ses idées principales dans deux articles : *La tectonique de l'Égéide*, *Ann. de Géogr.*, t. VII, 1898, p. 112 ss. ; *Land und See der Griechen*, *Deutsche Rundschau*, t. XXXI, 1905, p. 365 ss.) ; O. MAULL, *Griech. Mittelmeergebiet*, Breslau, 1922.

*d*) La mer : *Instructions nautiques. Bassin oriental de la Méditerranée*, vol. 957 et 967, 1912-1913 ; *The Medit. Pilot*, vol. 3 et 4, 3e éd., 1899-1900 (suppl. 1911) ; *Mittelmeer Handb.*, IV ; Teil : *Griechenland und Kreta*, 1912 ; V. Teil : *Levante*, 1912.

*e*) Le climat : EGINITIS, Τὸ κλῖμα τῶν Ἀθηνῶν ; Τὸ κλῖμα τῆς Ἀττικῆς, 2 vol., Athènes, 1908 ; O. SCHELLENBERG, *Stud. zur Klimatologie Griechenlands*, diss. Leipzig, 1908 (copieux et consciencieux ; détails par régions) ; A. PHILIPPSON, *Das Klima Griechenlands*, Petermann's *Mitteil.*, t. LVII, 1re partie, 1911, p. 74 ss. (résume l'essentiel).

*f*) La flore et la faune : GRISEBACH, *Die Vegetation der Erde* (trad. franç. de TCHIHATCHEF) spécialement t. I, p. 337 ss. ; HEHN, *Kulturpflanzen und Haustiere*, 7e éd., Berlin, 1902 ; O. KELLER, *Die antike Tierwelt*, Leipzig, 1909.

*g*) Rôle historique des pays égéens : P. HERRE, *Die geschichtl. Entwicklung des Mittelmeeres* (coll. *Wissenschaft und Bildung*, vol. 46), Leipzig, 1911 ; P. REVELLI, *L'Egeo nella storia*, Milan, 1912.

les cultive de magnifiques récoltes de froment et d'orge ; sur les terrasses humides, les vergers donnent des fruits à foison ; sur les sols pauvres et rocailleux poussent la vigne et l'olivier ; l'herbe maigre des premières pentes suffit à nourrir les troupeaux, avant qu'ils aillent passer les mois chauds dans les forêts et les pacages de la montagne. D'un bout à l'autre de cette oasis immense s'atténuent à miracle la rigueur des hivers et l'ardeur des étés.

*LES PAYS ÉGÉENS*

Mais c'est vers l'extrémité orientale, et surtout dans la mer Égée, que le bassin méditerranéen montre en un raccourci saisissant les traits les plus marqués de sa physionomie. Nulle part les communications ne sont plus aisées : l'Afrique n'est séparée de l'Asie que par les sables du désert Sinaïque, et l'Asie de l'Europe que par les étroits chenaux de l'Hellespont et du Bosphore[1]. Nulle part la pénétration des terres et des mers n'est plus intime qu'entre la Grèce et l'Asie Mineure[2]. Il n'existe pas de littoral plus richement articulé, et les fines péninsules qui s'opposent sont presque soudées les unes aux autres par des chapelets d'îles. Nulle part la température n'est plus douce, ni la végétation plus diverse. Mais nulle part aussi le sol ne présente de contrastes plus imprévus, un pareil enchevêtrement de bassins fertiles et de plateaux arides, un pareil chaos de vallées et de montagnes. Dans les plaines immenses, fécondées par le Nil ou par le Tigre et l'Euphrate, ont pu se créer de vastes empires unis sous le gouvernement d'un souverain dont l'ambition était toujours d'ajouter à ses terres d'autres terres encore. Ici, sur ces rives déchiquetées, au fond de ces baies, dans ces îles, vont s'éparpiller des cités minuscules qui seraient toutes vouées à l'isolement et à la réclusion, si elles n'avaient une large vue sur le dehors par une façade maritime. Ici la terre va fragmenter un peuple de qui la mer sera la commune patrie.

## I. — La Mer

*FACILITES DE NAVIGATION*

La Méditerranée, que les Égéens de tous les temps auraient pu appeler « notre mer », est de toutes les mers la plus belle, la plus attirante et la plus utile. Certes, l'imagination des Crétois la peupla de monstres,

---

1. Hér., IV, 45, ne comprend même pas pourquoi, « la terre étant une », les hommes ont éprouvé le besoin de lui donner trois noms différents (cf. IV, 36).

2. Élisée Reclus (*L'Asie Antérieure*, 464) a pu dire de la péninsule anatolienne : « C'est une terre d'Asie enchâssée dans un littoral d'Europe. »

et les Grecs, qui, au cours de leurs longues migrations à travers le continent, avaient perdu jusqu'au souvenir du mot qui désignait la mer dans les langues aryennes[3], s'arrêtèrent un instant devant le redoutable abîme[4]. Ils s'y lancèrent pourtant. Ils devinrent marins, poussés par d'impérieuses nécessités, par l'étroitesse et la pauvreté de leur pays, entraînés surtout par les avantages exceptionnels que la Méditerranée orientale offre à ses riverains. Des eaux claires et limpides décèlent les obstacles. Non plus que les plaines émergées qui la bordent, la plaine liquide n'est infinie ; elle est parsemée d'îles, comme elles sont encombrées de montagnes. Le navigateur dispose ainsi de routes admirablement jalonnées. Il sait que le flot obéit à des lois précises, bienveillant ou furieux selon la saison. Des calanques sans marées sensibles l'invitent partout à mettre la barque à l'eau ou à la tirer au sec. Chaque échancrure du rivage se prête à l'installation d'un port, pour peu qu'elle soit abritée des vents contraires[5].

*DANS LA MER ÉGÉE*

Ces conditions favorables, la navigation les trouve dans les deux mers qui baignent la Grèce. L'Égée surtout est un bassin merveilleusement propre au cabotage. Du continent tertiaire, qui jadis dressait là un bloc compact de hautes terres, il ne reste plus qu'un squelette décharné. L'Europe détache vers le Sud la presqu'île balkanique qui se prolonge par celle de Grèce, à laquelle tient par un mince pédoncule la « feuille de platane » du Péloponèse[6]. L'Asie projette à la rencontre de l'Europe la presqu'île d'Anatolie. De l'Europe à l'Asie, les îles, les archipels et les péninsules adventives assurent de toutes parts la liaison. Au Nord, les deux continents se touchent presque, deux détroits les séparent à peine, et déjà, de la Troade à la Thrace et à la Chalcidique, émergent de larges dalles, Imbros et Lemnos, Samothrace et Thasos. Au Centre, de la péninsule de Magnésie à Chios, de l'Attique et de l'Eubée jusque vers Rhodes, les Cyclades en trois lignes parallèles rejoignent les Sporades et facilitent le passage. Au Sud, du cap Malée à la péninsule de Cnide, la mer Égée est limitée par une dernière rangée d'îles, au milieu de laquelle la Crète allonge complaisamment son échine, pour rapprocher la Grèce de Cypre et de la lointaine Afrique. Entre la Grèce et l'Asie Mineure, entre la Thrace et la Crète, le marin ne perd jamais

3. Voir ch. III, p. 74.

4. Les Grecs gardèrent toujours le souvenir d'un temps où ils n'osaient pas affronter la haute mer (Ératosth. ap. Strab., I, 3, 2, p. 48).

5. Les conditions favorables à l'établissement d'un port sont indiquées dans *Od.*, VI, 263-269.

6. Strab., II, 1, 30, p. 83.

la terre de vue. Ce n'est pas tout. Le continent lui-même est creusé en tous sens de baies profondes et sûres, chemins sinueux qui se glissent partout. Dans les régions les plus reculées, le Péloponésien n'est nulle part à plus de 52 kilomètres de la mer, l'habitant de l'Hellade centrale à plus de 60, l'Épirote ou le Thessalien à plus de 102. Pas de canton d'où l'on n'aperçoive, en montant sur un sommet, une nappe d'eau miroitant au soleil ; pas de point sur la côte d'où l'on ne distingue des terres qui semblent flotter sur l'horizon. Chaque îlot, chaque promontoire a sa forme et son relief, dont les contours se reconnaissent de loin. A intervalles réguliers se dressent des points de repère infaillibles, signaux taillés par la nature. De l'Hellespont au golfe Thermaïque, de Lesbos au golfe Maliaque, un éternel capuchon de nuages annonce le mont Athos. De Chios à Naxos, le timonier se guide sur les deux amers que présente l'Eubée, la pyramide pointue du Dirphys et le bloc massif de l'Ocha. Quand il approche du golfe Saronique, il cingle vers la blanche muraille du Sounion. Enfin, depuis la pointe effilée du cap Malée jusqu'à Rhodes, apparaît au-dessus de la Crète le phare neigeux du mont Ida. Pour plus de commodité encore, la mer Égée est parcourue en son milieu par un courant qui mène promptement les barques du Nord au Sud, et sur ses bords par deux contre-courants qui doucement les ramènent du Sud au Nord.

*DANS LA MER IONIENNE*

Sur la côte occidentale, les conditions sont à peine moins favorables que sur la côte orientale. Le golfe de Corinthe abrège la distance de l'une à l'autre et permet au navigateur d'éviter les tempêtes du cap Malée en tirant son bateau à travers un isthme de quelques kilomètres : ce lac étroit eut sur les destinées de la Grèce centrale une influence décisive. Dans la mer Ionienne, une jetée de grandes îles brise la houle du large. Par le long chenal qu'elle protège, les navires se guident sur la cime de Céphallénie qui signale de loin l'entrée du golfe de Corinthe, gagnent le musoir de Corcyre, d'où l'on aperçoit par beau temps l'extrémité de la péninsule italienne. S'il faut ramer sans répit pour vaincre le courant contraire qui pousse vers le Sud, une traversée d'un jour suffit pour aborder aux terres du Couchant.

*LE RÉGIME DES VENTS*

Instable, mais régulier dans ses caprices, le régime atmosphérique de la Méditerranée orientale[7] fit obéir la navigation à des règles certaines.

---

7. Voir Stange, *Versuch einer Darstellung der griech. Windverhältnisse und ihre Wirkungsweise*, Leipzig, 1910, p. 9 ss..

Très tôt l'expérience et l'observation révélèrent au marin en quels mois il pouvait se fier aux vents ou devait craindre leur colère : il conforma sa vie à la cadence des saisons. — Du printemps à l'automne, le pêcheur utilise chaque jour les courants d'air qui accompagnent le lever et le coucher du soleil : au crépuscule, il se laisse pousser au large par la brise de terre ; à l'aube, la brise de mer le ramène au rivage, barque pleine. D'autres avantages s'offrent, dans la même période, à la grande navigation. La Méditerranée est bordée en été par des zones de haute pression à l'Ouest et au Nord, par des zones de basse pression à l'Est et au Sud. Elle se trouve ainsi au centre d'une forte aspiration. Dans le bassin oriental, le vent dominant varie du Nord-Ouest au Nord-Est à mesure qu'on passe de l'Adriatique au Pont-Euxin. A mi-chemin, sur la mer Égée, soufflent donc pendant une saison entière les vents du Nord. De la fin juillet à septembre, les vents étésiens y règnent en maîtres. Violents par accès, toujours secs et frais, ils inclinent parfois les arbres jusqu'au sol, couvrent la campagne d'une poussière grise et tarissent les sources. Mais leurs bienfaits sont immenses. Ils rendent respirable l'atmosphère surchauffée et chassent les miasmes de la fièvre[8]. Ils sont les amis du marin : on ne redoute avec eux que des orages subits et courts, et l'on navigue à pleines voiles de la Thrace à la Grèce et de la Grèce à l'Égypte. — En hiver, le régime des vents est bien plus compliqué. L'alternance quotidienne des brises de terre et de mer succombe à la perturbation générale qu'entraine la disparition des alizés. Toute la Méditerranée est bordée d'anticyclones locaux, dont les principaux sont ceux de l'Asie antérieure et de l'Afrique septentrionale ; la mer devient le siège d'une vaste dépression barométrique qui de partout provoque des appels d'air ; les vents capricieux et cinglants sifflent, se croisent, se heurtent avec furie et soulèvent d'énormes vagues dans les chenaux resserrés. Notos amène des trombes de pluie ; Borée, des bourrasques de neige. Contre les éléments déchaînés, ni la voile ni la rame ne sont plus d'aucun secours. Il n'y a qu'à suspendre toute navigation pour un long hivernage.

*LES PROGRÈS DE L'ART NAUTIQUE*

C'est donc un résumé de la sagesse populaire que donnent les instructions nautiques rédigées avec minutie par le vieil Hésiode. Après le coucher des Pléiades, dit-il, donc au début de novembre, c'est folie de s'aventurer sur les eaux. « Mets ton navire à sec sur le

8. S'ils viennent à faire défaut, la chaleur est vite insupportable. Diodore, XII, 58, voit dans leur absence l'une des causes de la peste d'Athènes.

rivage, cale-le de tous côtés avec des pierres..., retires-en la bonde..., emporte en ta maison et serre avec soin les agrès..., suspends le gouvernail à la fumée du foyer. » Que le marin ne se laisse point séduire par les premières éclaircies du printemps, « quand les jeunes pousses se montrent au bout des branches du figuier » : Hésiode déconseille cette navigation, qu'il juge téméraire, car alors le beau temps est fugace et trompeur. Selon lui, il n'est que cinquante jours — ceux qui suivent le solstice d'été — où les brises soient franches et la mer presque sûre ; après quoi, « il faut se hâter de rentrer sans attendre le vin nouveau, ni les pluies d'arrière-saison, ni les surprises de la tempête, ni les terribles rafales de Notos[9] ». Longtemps, en effet, les riverains de l'Égée ne naviguèrent qu'entre la fin de la Canicule et le début de l'automne. Tout le progrès de la marine dans l'antiquité a consisté à rendre régulier l'appareillage exceptionnel du printemps : ce n'est pas une des moindres conquêtes qu'aient faites les Hellènes.

*LES GRECS DANS LA MÉDITERRANÉE*

A cette rude et bonne école, les Égéens durent étudier le réel pour déterminer le possible ; ils apprirent à combiner la hardiesse avec la prudence et l'habileté ; ils créèrent la science et l'art nautiques. Ils s'entraînèrent par la pêche au cabotage, par le cabotage au voyage de long cours. A quelque distance qu'ils soient sur mer, sur mer ils sont chez eux. Qu'une bande de Grecs s'égare pendant de longs mois dans les profondeurs du continent asiatique, il leur suffit que tout à coup, d'un sommet, ils voient briller au loin les flots du Pont-Euxin, pour qu'au cri de : « Thalassa, la mer, la mer ! » ils oublient toutes les misères passées et, se jetant dans les bras les uns des autres, ne sentent plus que la joie du retour certain au foyer[10]. Aussi les Égéens ne se sont-ils jamais enfermés dans les limites de l'Égée. La Méditerranée entière est leur domaine. A la recherche des métaux, ils débarquent à Cypre ; à la recherche des parfums, ils gagnent les ports de l'Orient. Poussés par les vents étésiens, ils vont s'enrichir au pays des Pharaons et sur la côte de Libye. L'Hellespont et le Bosphore leur ouvrent le chemin des régions septentrionales : ils accèdent aux greniers de la plaine scythique. Ils gagnent la mer qui s'appellera toujours Ionienne et s'élancent vers les terres qui porteront longtemps le nom de Grande Grèce. De golfe en golfe et d'île en île, du Nord au Sud et

9. *Trav. et Jours*, 684 ss., 678 ss., 663 ss., 545 ss.
10. Xén., *Anab.*, IV, 7, 24.

d'Est en Ouest, des monarchies orientales aux contrées barbares, ils vont, trafiquant, colonisant, répandant leurs idées et leurs mœurs. Leur civilisation aura l'ubiquité de la Méditerranée.

## II. — Le Sol

*LIMITES DE LA GRÈCE*

La Grèce propre n'est qu'une partie — non pas la plus riche, à peine la plus étendue — des terres devenues grecques. C'est un très petit pays. Il mesure 400 kilomètres dans sa plus grande longueur, 300 dans sa plus grande largeur. Il est vrai que les anciens n'étaient point d'accord sur ses limites. Ils y comprenaient la Thessalie, pour en exclure habituellement l'Épire et toujours la Macédoine, à plus forte raison la Thrace. La Grèce classique est donc à peu près l'ensemble des cantons situés au Sud d'une ligne que l'on tirerait du golfe d'Ambracie à l'embouchure du Pénée.

*LE RELIEF DU SOL*

De même que la mer Égée apparaît au premier coup d'œil comme un dédale d'îles et de canaux, de même la péninsule hellénique, le fragment le plus considérable de l'ancienne Égéide, apparaît d'abord comme un indescriptible chaos de hauteurs et de dépressions. La multiplicité déconcertante des articulations horizontales est en rapport avec les contrastes violents des articulations verticales. Si le littoral est tellement déchiqueté, c'est que l'ossature du tronc affecte une extraordinaire variété de formes. Les plissements primitifs ont été hachés en tous sens par des dislocations volcaniques[11] ; vieilles ou jeunes, les chaînes ont été entaillées par des failles profondes. Cinq systèmes montagneux cependant se reconnaissent encore[12] :

1° Celui des Cyclades, aujourd'hui presque totalement effondré ; il n'est plus marqué que par les îles d'Andros, de Ténos, de Paros et de Naxos ;

2° Un arc cristallin qui part de Thrace et qui couvre la majeure partie de la Macédoine orientale, de la Chalcidique et de la Thessalie orientale, avant d'émerger en mourant dans les îles de Thasos et de Samothrace ; il porte le sommet le plus élevé de Grèce, l'Olympe

---

11. Sur les phénomènes volcaniques à l'époque historique, voir Jardé, *Op. c.*, 12 ; Beloch, t. I, 1, p. 52 ss..
12. Cf. Philippson, *Ann. de Géogr.*, t. VII (1898), p. 117 ss..

(2.985 m.) et les masses abruptes de l'Ossa (1.980 m.) et de l'Athos (1.935 m.) ;

3° Le massif crétacé qui s'étend sur le sud de la Thessalie, sur la Grèce centrale et sur presque toute l'Eubée ; on y distingue l'Othrys (1.738 m.), l'Œta (2.152 m.) et le Parnasse (2.459 m.) ;

4° La grande chaîne méridionale dont la convexité est tournée vers le Sud ; elle s'épanouit en hauts plateaux dans le nord du Péloponèse, se réduit à trois arêtes dans le Sud, où elle culmine au Taygète (2.409 m.), puis forme l'épine dorsale de la Crète et se retrouve en Asie Mineure ;

5° Enfin, flanquant ces plis de leurs contreforts puissants, les alignements calcaires du Pinde, qui suivent régulièrement une direction Nord-Sud.

On ne saurait compter les cassures qui ont dépecé toutes ces montagnes[13]. A l'intérieur des terres, les alluvions déposées par les cours d'eau ont formé un grand nombre de petits bassins, aujourd'hui asséchés. Près de la mer, un affaissement général a, semble-t-il, progressivement plongé dans les eaux les parties basses. Les fractures ont détaché de la côte occidentale Zacynthe, Céphallénie, Leucade et Corcyre, creusé le golfe de Corinthe, isolé l'Eubée de l'Attique, de la Béotie et de la Locride. Sans ces accidents tectoniques, la Grèce n'eût été qu'un losange de hauteurs immense, presque inaccessible et inhabitable ; par eux, la mer pénétra jusqu'au cœur du massif montagneux, attirant les hommes isolés à une commune civilisation[14].

*LE MORCELLEMENT PHYSIQUE*

Ainsi, sur une carte en relief, la Grèce semble découpée en une infinité de petits rectangles séparés les uns des autres par des chaînes et souvent dominés en leur milieu par un piton[15]. Nulle part de ces vastes bassins marqués par la nature pour les concentrations humaines. Sauf la Thessalie, aucune plaine ne dépasse 20 kilomètres de long et 12 de large. La Thessalie elle-même est une dépression qui, si elle n'était tournée vers le golfe Pagasétique, serait presque close et aurait pour tout débouché le Pénée, obligé de se frayer un passage entre l'Olympe et l'Ossa dans le défilé gazonneux et boisé de Tempé. Plus loin, la vallée du Spercheios s'étrangle entre l'Othrys et l'Œta. Plus loin encore, la Béotie est une cuvette dont les eaux se déversent dans

13. Id., *ibid.*, p. 133 ss..
14. L'Arcadie restera le type des pays continentaux et arriérés (Paus., VIII, 1, 3).
15. Une région « hachée » (Th. Fischer, *Das Südostbecken des Mittelländischen Meeres*, *Intern. Wochenschrift*, 1910, p. 407).

le Copaïs sans issue visible. L'Attique est entourée d'un éventail de hauteurs et ne s'ouvre que sur l'Égée. A l'Ouest, l'Épire, l'Étolie et l'Acarnanie présentent une succession d'étroits ravins drainés par l'Achéloos ou s'évasant à peine autour de lacs sans écoulement. Au Sud, le Péloponèse est occupé dans son centre par les plateaux d'Arcadie bordés de pentes abruptes, humides et sombres, si bien que les plaines côtières d'Achaïe, d'Élide, de Messénie, de Laconie et d'Argolide, qui ont des relations faciles avec le monde extérieur, communiquent difficilement entre elles. Les îles mêmes, pour peu qu'elles aient quelque étendue — Céphallénie et Zacynthe, l'Eubée et la Crète —, sont fragmentées. Enfin, ainsi que l'annoncent Lesbos et Chios, le spectacle n'est pas très différent sur la rive orientale de l'Égée. Le long de la frange « cousue »[16] aux plateaux tantôt brûlants, tantôt glacés du continent asiatique, dans toute la région qui s'étend du Pont-Euxin aux croupes imposantes et aux forêts épaisses du Taurus, les golfes sont également profonds et sinueux. Si les monts, moins élevés, ont des contours plus adoucis (le Tmôlos n'a que 2.050 m. et l'Ida troyen 1.670), si les vallées du Caïcos, de l'Hermos, du Caystre et du Méandre sont moins resserrées, plus longues et plus fertiles, il s'en faut que la circulation soit toujours commode de l'un à l'autre de ces compartiments ; mais tous ont une belle façade et des perspectives infinies sur la mer.

*LE MORCELLEMENT POLITIQUE*

Le morcellement physique a pour conséquence le morcellement politique. Chacune de ces petites cellules creusées dans le sol est prête à recevoir un petit groupe et à l'assurer d'une indépendance complète. Autant d'îles ou de vallons fermés, autant de cités, c'est-à-dire autant d'États. C'est ici qu'a été créé le mot de *polis* et qu'il a eu son sens le plus plein[17]. Quelques champs dans la plaine, des pâturages, un coin de bois dans la montagne, une butte qui sert de refuge en cas d'attaque, un marché pour les échanges intérieurs, un port pour assurer les relations avec l'extérieur : et voilà le cadre parfait où quelques dizaines de mille hommes forment une société autonome et souveraine. A tout instant, une crête, une rangée de collines sépare deux peuples. D'un regard chacun peut embrasser toutes les frontières de son pays. Ce canton que le citoyen aperçoit du haut de l'acropole, c'est sa patrie tout entière ; au delà, c'est l'étranger. Tous ceux qui se meuvent avec lui dans ce cercle restreint sont ses parents. Des parents qui ne s'en-

16. Voir Taine, *Philos. de l'art*, t. II, p. 102.
17. Sur la petitesse nécessaire des États grecs, voir par exemple Plat., *Lois*, V, p. 737 ss. ; Arist., *Pol.*, IV (VII), 4, 5.

tendent pas facilement entre eux, mais qui veulent tous que leur cité soit plus belle, plus grande, plus prospère que la cité voisine. En politique, le Grec voit petit et sent avec d'autant plus de force que sa passion se concentre davantage ; il juge monstrueuses et inhumaines les proportions des monarchies orientales. C'est dans un monde minuscule qu'il enferme l'instinct social qui l'anime, et il se trouvera un Aristote pour définir l'homme « un être qui vit dans une polis[18] ».

*LES DANGERS DU PARTICULARISME*

A ce degré, le patriotisme local constitue un véritable danger : il fait obstacle à toute tentative d'unité territoriale, il compromet l'existence même de la race. Par ses attaches continentales, la Grèce est exposée aux invasions. Les grandes rivières qui descendent des Balkans guident les migrations des peuples vers l'Est et le Sud, et les détroits ne protègent pas plus l'Asie contre les irruptions venues de Thrace que l'Europe contre les incursions des hordes asiatiques. La Grèce, il est vrai, semble abritée derrière un quintuple rempart : les monts Cambuniens et l'Olympe forment un parapet en avant de la Thessalie ; l'Othrys garde l'entrée de la Phocide ; l'Œta et les Thermopyles couvrent la Béotie ; le Cithéron et le Parnès cachent l'Attique ; les collines de l'Isthme isolent le Péloponèse. Encore faut-il que ces barrières, pour être efficaces, soient fortement garnies de combattants. Contre l'agression d'une bande, le district directement menacé peut se suffire ; contre une ruée en masse, il faut une action concertée, le sentiment réfléchi du péril commun et de la solidarité nationale. A cet effort collectif le pays des petites cités est réfractaire par nature. Une entente générale était impossible aux temps les plus reculés, et la population primitive fut noyée sous les vagues successives des envahisseurs indo-européens. Une seule fois au cours des siècles historiques, contre les Mèdes, l'union put se réaliser, mais après quelles hésitations et avec quels tiraillements ! Ainsi, le particularisme devait être pour les Hellènes une cause d'éternelle faiblesse.

*LES BIENFAITS DE L'AUTONOMIE*

Par contre, il leur apporta une ample moisson de bienfaits. D'un bout à l'autre du monde grec, la passion de l'autonomie réalise toutes les capacités de la terre et des hommes. Chaque cité progresse à sa façon, de toute sa puissance, avec toute son originalité. Si chétive qu'elle soit, elle est fière de tout ce qui lui constitue une personnalité, de son passé, de ses dieux et de ses héros, de ses cultes et de ses fêtes, de ses

18. Arist *Pol.*, I, 1, 9 ; III, 4, 2.

institutions et de son droit, de ses productions, de ses industries, de sa marine, de ses monuments. Ces États débordant de vie, un double idéal les anime : se suffire à soi-même, briller au premier rang. La cité devient ainsi une incomparable école pour l'individu ; car, dans ces sociétés qui revendiquent toutes le même droit à l'existence, les hommes se considèrent tous comme sortis de la même souche, et ils se voient de trop près pour ne pas s'apprécier les uns les autres à leur juste valeur. Avec un sens critique qui s'exerce sans répit, ils n'admettent entre eux aucune distinction dont la légitimité ne soit évidente. Libres, ils sont égaux. Chacun contribue au bien de la communauté et en profite ; chacun consacre son temps, ses forces, son talent à la chose publique. Le goût de la vie sociale et politique élève les esprits ; il stimule le progrès intellectuel ; il répand le don d'observation, le jugement, l'aptitude à jouir de l'éloquence et de la poésie. La fierté civique imprime une noblesse d'attitude au corps et à l'âme. Tout ce que le régime de la cité a produit d'utile et de grand est dû à un vigoureux individualisme, et le patriotisme municipal apparaît lui-même en Grèce comme un individualisme collectif. Trop souvent l'esprit d'indépendance mène aux excès : les conflits s'enveniment, les haines dégénèrent en guerres de frontières, en luttes civiles et en vendettas. Mais, comme dit le vieil Hésiode, « il n'est pas qu'une Éris » : la Discorde a pour sœur aînée l'Émulation. Par elle, le fainéant qui voit prospérer le travailleur sent le besoin du travail, le potier envie le potier, et l'aède est jaloux de l'aède. Cette divinité qui régit le monde, Zeus l'a placée « aux racines de la terre[19] ». Oui, la concurrence, source du progrès, sort ici des entrailles mêmes du sol. Tandis que les individus développent leur personnalité à qui mieux mieux, la cité s'enrichit de toutes les valeurs humaines dont elle est la somme ; tandis que chaque cité ne vise qu'à travailler à sa propre grandeur, il se trouve que toutes, sans le chercher, sans le vouloir, contribuent à augmenter le patrimoine commun de la race. D'une multitude infinie d'efforts isolés et incohérents va naître la plus harmonieuse des civilisations.

## III. — Le Climat

*LE CLIMAT MÉDITERRANÉEN EN GRÈCE*

Les pays méditerranéens occupent la partie la plus chaude de la zone tempérée. Le climat y est dans l'ensemble d'une

19. *Trav. et Jours*, 11 ss., 25, 19.

incomparable douceur ; il l'est en particulier sur les rives du bassin égéen. Au Nord, dans les Balkans, l'hiver est encore très long, très rigoureux ; au Sud, en Égypte, la chaleur est tropicale. Ici, les gelées persistantes sont rares, et l'ardeur du soleil estival est atténuée par la brise de mer avant même que celle de la Canicule le soit par les vents étésiens et encore après. Les Grecs appréciaient vivement l'heureux destin qui les avait fait naître sous des ciels aussi privilégiés[20]. Poètes et savants en célébraient les avantages avec un enthousiasme raisonné. Hippocrate[21] déclarait que la température idéale est celle des îles égéennes, que les bienfaits en sont déjà moins sensibles sur les côtes du pourtour et que plus on pénètre à l'intérieur des terres, plus ils ont tendance à s'atténuer.

*LES SAISONS*

Toutefois, la Grèce ne jouit pas d'un éternel printemps. Les variations du climat sont très accentuées : de saison à saison change la température, mais plus encore le régime des vents et des pluies. L'humidité et la sécheresse déterminent pour les plantes et les hommes des périodes inégales de travail et de repos. La fin de septembre marque pour le paysan comme pour le marin le déclin de l'année : l'automne arrive, les nuées s'amassent sur la montagne et bientôt crèvent en larges ondées. En janvier, commence un hiver maussade. Les averses se transforment en rafales torrentielles. Notos accourt impétueusement du Sud et roule de sombres ouragans ; le clair Borée, descendu du Nord par-dessus les cimes neigeuses, balaie les plaines d'un souffle glacial. Sur la côte le froid est modéré ; mais il arrive qu'en Attique même la neige tombe en si grande abondance qu'elle obstrue les passes et rend les communications impossibles. Dans cette « saison morte », il faut renoncer à la vie en plein air, à la guerre et à la navigation[22] ; la place publique est déserte, et l'oisif n'a d'autre ressource que la causerie à la forge voisine[23]. Après les dernières pluies, avril amène un printemps précoce, court, charmant. L'activité renaît ; l'herbe et les fleurs se hâtent ; le ciel devient toujours plus bleu, et l'atmosphère plus limpide. Vers la mi-juin, le temps se met au beau fixe, la chaleur augmente, l'été s'installe en souverain. Une lumière éclatante baigne toutes choses. L'air se fait transparent. Pas une buée, pas une vapeur ne flotte à l'horizon. Des mois durant, l'azur est sans nuages. Athènes connaît en juillet des moyennes de 27°, avec

20. Plat., *Tim.*, p. 24 *c* ; *Epinom.*, p. 987 *d* ; Eurip., *Erechth.*, fr. 1, v. 15-6 ; Hér., III, 106.
21. Περὶ διαίτης, VI, 37.
22. Dém., *Phil.*, III, 50, considérera comme une grande nouveauté que Philippe n'interrompe pas les hostilités pendant l'hiver.
23. Hés., *Trav. et Jours*, 493 ; cf. *Od.*, XVIII, 328 ; Hér., I, 68.

des extrêmes de 39°6 à l'ombre, et l'on y observe des périodes de deux mois et demi sans un nuage au ciel[24]. Dans l'atmosphère embrasée, le sol se dessèche, la végétation roussit et s'étiole, les eaux tarissent, la poussière tourbillonne et recouvre tout. Cependant, grâce aux vents étésiens, les gens du pays supportent aisément ces journées torrides. Les anciens vantaient éperdument cet éther léger[25], cette clarté diaphane, cette lumière d'une pureté divine (φάος ἀγνόν) et ne voyaient rien de pire dans la mort que la privation du soleil.

*LE CLIMAT ET L'HOMME*

Un pareil climat produit sur les hommes des effets remarquables. Ailleurs, ou bien les chaleurs excessives rendent tout effort pénible et alanguissent la race, ou bien la lutte contre des froids durables exige un énorme surcroît de travail. Dans l'Égée, l'alternance des saisons trempe les corps et les âmes, donne aux muscles la souplesse et la vigueur, façonne un type d'homme ferme et nerveux, sec et vif. Dans un traité sur *les Airs*, Hippocrate ramenait à la même cause l'endurance physique des Grecs, leur bravoure et leur amour de la liberté[26].

*LA VIE MATÉRIELLE*

La prédominance des beaux jours réduit au minimum les soucis matériels de l'existence. Nourri déjà par l'air tonifiant qu'il respire, le Grec se contente d'un repas frugal. Il est naturellement sobre. Une galette ou une purée d'orge, une poignée d'olives et de figues, une paire d'oignons ou une gousse d'ail, du fromage ou quelques bouchées de poisson frais ou salé, il ne lui en faut pas plus pour sa journée ; il ne mange de viande qu'aux banquets de sacrifice, à moins qu'une fête de famille lui vaille l'aubaine d'une volaille, d'une grive, ou qu'au moment des migrations annuelles il prenne quelques cailles. S'il boit un peu de vin, il le coupe de beaucoup d'eau. Les plaisirs de la table sont d'une simplicité délicate et dénotent une gourmandise de gourmets ; on ne parle pas sans un sourire des gros mangeurs de Béotie, aussi lourds d'allure que d'esprit. Le costume n'est ni épais ni serré : c'est un pan d'étoffe adroitement plissé, élégamment drapé, qui reste flottant et n'est retenu que par des fibules. Sauf en plein été, on va nu-tête ; sauf au cœur de l'hiver, on va nu-pieds[27]. Rien ne gêne la liberté des mouvements ; les souples tissus laissent deviner la perfection des formes et font valoir la grâce des attitudes. A l'atelier ou à la

24. Cf. Schellenberg, *Op. c.* : pour la température, p. 12 ss. ; pour la pluviosité, p. 70 ss.
25. Soph., *Électre*, 86 ; Eurip., *Médée*, 826-832.
26. Hippocr., *Sur les Airs*, 12 ; cf. Arist., *Pol.*, IV (VII), 6, 1.
27. Hés., *Trav. et Jours*, 545, 541.

palestre, c'est encore trop de contrainte ; sans fausse pudeur, le corps alors se montre à nu tout entier. La maison n'est ni solide, ni grande, ni bien close. Sur une cour ouverte donnent quelques chambrettes où besognent les femmes, mais où l'homme ne vient que pour manger et dormir[28]. Un mobilier sommaire suffit. Les habitations privées sont donc étroites, médiocres, silencieuses. Les édifices publics, leschè ou prytanée, sont un peu plus somptueux. Seuls les dieux habitent dans des palais de marbre. L'agora ou la rue, le parvis du temple, le théâtre creusé au flanc de la colline, le stade étalé dans la plaine sont les cadres familiers de la vie hellénique. Le plein air attire invinciblement ces gens qui n'ont pas besoin de travailler d'un bout de l'année à l'autre et du matin au soir.

*LA VIE SOCIALE*

Chez ce peuple de belle humeur, chacun compte les jours de loisir comme le meilleur de son temps. Entre deux périodes de labeur, on bavarde, on flâne avec délices. Il en est à qui suffit la rêverie contemplative du farniente et des yeux mi-clos. Le plus grand nombre veut voir et être vu, écouter et parler. Le Grec est curieux ; il observe, réfléchit, comprend ; il connaît la valeur du verbe et du geste. Il pérore comme il respire. Le vulgaire se livre à d'interminables commérages en un coin du marché ; mais les meilleurs effleurent les sujets les plus divers ou traitent les plus élevés. Ailleurs la méditation solitaire, en donnant de la profondeur aux esprits d'élite, risque de les éloigner du commun des hommes et de la réalité. Ici, les idées se confrontent en public, fines et subtiles, mais précises et claires. Les longues causeries s'érigent en corps de doctrine, les systèmes s'exposent sous forme de dialogues, et le fils d'un tailleur de pierre fera dans les carrefours et les boutiques d'Athènes, sans écrire un mot, la plus grande des révolutions philosophiques que signale l'histoire de l'humanité. Sous des cieux moins favorisés, le beau langage est une plante forcée en serre chaude à l'usage des classes instruites ; dans des climats plus rébarbatifs encore, la politesse même n'est plus qu'une plante artificielle réservée aux cours princières ; dans la Grèce antique, ce sont fleurs de pleine terre et qui poussent partout.

*LA VIE POLITIQUE*

Mais ces oisifs, qui n'ont pas besoin d'être des lettrés pour former un public de connaisseurs, s'intéressent passionnément aux affaires de la cité. Ils les

28. Zimmern, *Greek Commonwealth*, 4e éd., p. 61, voit dans le Grec le type de « l'homme dans la rue ».

discutent tous les jours entre eux, dans des entretiens particuliers ; ils sont prêts à les discuter tous ensemble, quand ils seront convoqués par les magistrats. Ils apportent à l'agora l'habitude de la parole et le sens politique, tout ce qu'il faut à chacun pour communiquer ses pensées et s'assimiler celles d'autrui. Quand ces cultivateurs, ces artisans, ces boutiquiers sont réunis pour délibérer, leur imagination se laisse facilement séduire par la magie des mots, leur prompte compréhension accueille avidement les nouveautés ; mais leur jugement logique et leur goût de la mesure ont vite fait de démêler le vrai du faux et le beau du clinquant.

*LA LOI ET LA RAISON*

Le contact permanent des hommes, une existence toujours en vue, tout cela ne fait que renforcer le puissant individualisme sur quoi se fonde la cité. Trop souvent le sentiment de la personnalité s'exaspère. Vanité, ostentation, indiscipline, telles sont ses manifestations ordinaires. Aiguillonné par la vivacité du tempérament, l'amour-propre se rue en des passions effrénées. Mais le remède est à côté du mal. Le Grec, l'homme tel que le définit Aristote, est un être essentiellement « sociable ». Il sait qu'aux actes et aux pensées même s'impose une règle commune, une commune mesure du droit, le *nomos*, une commune mesure de la valeur intellectuelle, le *logos*. La loi et la raison égales pour tous, voilà ce que le régime de la cité léguera aux sociétés futures. Tandis que l'Égypte et la Mésopotamie s'immobilisaient dans une servitude séculaire et se momifiaient dans des formules hiératiques, la Grèce seule fut capable de s'élever à la conception de la liberté politique et aux principes de la science.

*LE SENTIMENT DU BEAU*

Elle doit à la douceur de son climat cet autre bienfait : le sentiment du beau. La vie de plein air incita les Égéens à la gymnastique et à la danse ; la musique rythma les pas, et la poésie, façonnée par un peuple amoureux du bien parler, accompagna de strophes gracieuses ou magnifiques les chants de la flûte et de la cithare. Habitués à contempler les corps nus des athlètes, les imagiers se plurent à les reproduire en pierre. Tous les arts, d'ailleurs, prirent sur les rives de l'Égée un caractère qui demeurera indélébile. Sous ce grand soleil qui resplendit dans un ciel sans nuages, les contours se détachent avec une netteté sans défaut. Rien d'estompé ; pas de vapeurs qui s'interposent ; des arêtes vives, le paysage coupé à l'emporte-pièce. Les lignes hardies, tranchantes, gardent toute leur précision jusqu'à la limite extrême de la vue. Pas plus que les formes ne se dégradent les couleurs ; sous la voûte céleste,

dont la courbe demeure d'un bleu profond du zénith à l'horizon, les teintes ne se diluent pas en grisailles, mais s'opposent avec vigueur et parent d'un éclat lumineux chaque roche, chaque arbre, chaque fleur. A la tombée du jour, quand aux rayons se mêlent les ombres, c'est tantôt un étincellement d'une richesse merveilleuse, tantôt un apaisement suave et harmonieux. Sur des hommes sensibles à la beauté des choses, une pareille nature a influé puissamment. Sculpteurs, peintres et architectes ont également recherché la pureté de la ligne et du coloris. Avec leurs blanches colonnades ouvertes sur l'azur, les monuments s'unissent à la nature qui les environne, et les Acropoles servent de socles aux Parthénons. Pour l'artiste et le poète, pour le philosophe lui-même, l'idéal n'est pas la dégradation du réel se perdant dans l'irréel, la projection du visible sur les ombres du néant ; il rassemble, il condense les réalités ; il est, comme elles, précis et net. La perfection peut se confondre avec l'infini dans les pays nébuleux ; dans les pays de lumière, l'infini, c'est l'inachevé, et le parfait, c'est le fini.

## IV. — Les Ressources naturelles

*LA TERRE CULTIVABLE*

La Grèce dans l'ensemble est un pays pauvre : voilà le dernier trait de sa physionomie. L'étendue des terres improductives, des forêts et des pâturages l'emporte de beaucoup sur celle des régions cultivables.

La rocaille recouvre un bon tiers du sol, voué à une éternelle stérilité. Dans quelques cantons, les schistes cristallins, décomposés en pâtes argileuses, donnent un terroir assez fertile. Plus productives sont les formations tertiaires, surtout les marnes des vallées bien arrosées. Les plus belles régions de culture sont les plaines alluvionnaires que colmatent des rivières assez longues pour se débarrasser en route des cailloux roulés et ne plus déposer que des sédiments. Mais ce qui domine, c'est le crétacé. Sur une assez grande superficie, le calcaire dur reste à nu ou porte un revêtement très mince. Le sous-sol boit avidement l'humidité, et la pellicule d'humus, poreuse elle-même, toujours sèche, à peine adhérente, est entraînée par les grosses pluies d'orage. De là des déserts de pentes chauves et, même en plaine, des espaces pierreux où les chèvres seules trouvent à brouter quelques broussailles. Trop de roc et pas assez d'eau.

*LE RÉGIME DES PLUIES*

Ce n'est pas tant la pénurie des pluies qui est cause du mal, que leur inégale répartition. Pendant quatre mois, de la mi-mai à la mi-septembre,

les vents du Nord s'échauffent progressivement et absorbent sur leur passage toute l'humidité. Les sources tarissent ; les rivières se réduisent à des lits caillouteux ; quelques ruisselets serpentent, qu'enjambent les enfants ; seuls, l'Achéloos et le Pénée, l'Alphée et le Pamisos gardent en août un débit maigre, mais constant. Les plantes se flétrissent ; souvent les animaux succombent et les épidémies menacent les cités. Alors les suppliants se rendent en procession dans les temples pour conjurer les divinités des hauts lieux. La Terre dolente implore le roi de l'Ida et de l'Olympe ; elle demande éperdument au maître des nuées de descendre en son sein[29]. Enfin l'air fraîchit, le vent tourne, les nuages se forment : les pluies d'automne commencent, suivies des pluies d'hiver. Les ondées sont courtes, mais fortes. En quelques jours, en quelques heures parfois, la Grèce arrive presque à la même hauteur de chutes annuelles que certains pays où il pleut toute l'année : de ses 408 millimètres d'eau, Athènes reçoit 1/8, quelquefois 1/4 en un jour, voire même 1/11 en une heure[30]. L'hiver est la saison où la nature entière fait provision de sève et de vitalité.

*LA QUESTION DE L'EAU*

Ces ondes bienfaisantes, il ne faut ni qu'elles se précipitent en torrents dévastateurs, ni qu'elles se dissipent dans les profondeurs du sol. C'est le grand problème. Dans ces pays montagneux, soudain une gorge aride se change en un fleuve qui dévale avec une force irrésistible[31] : l'humus est enlevé ; la terre, pelée, râclée, ne laisse plus voir qu'un squelette ; comme a dit Platon[32], la montagne perd sa chair par lambeaux et ne garde que les os, tel le corps humain après une maladie. Par les trous et les pores d'un sol fendillé, fissuré, spongieux, les eaux de surface s'infiltrent et disparaissent. Il se forme ainsi des labyrinthes de canaux souterrains (les *catavothres*)[33] qui descendent d'étage à étage, de caverne en caverne, et se grossissent sans cesse de nouveaux suintements. Toutes ces eaux ne sont pas perdues : qu'elles rencontrent des roches dures, et au niveau du contact elles jaillissent en sources puissantes. Mais les rivières mêmes ont leurs aventures. Les unes sont happées d'un coup, d'autres avalées à petites gorgées ; il en est qui laissent sucer leur trop-plein d'hiver par des crevasses éloignées. Écoulement mystérieux et pénible, qui peut cesser

29. Les nuées « seules sont déesses », dira Aristophane, *Nuées*, 365. Hér., II, 13, a tort bien marqué l'importance des pluies pour la Grèce.
30. Cf. Schellenberg, *Op. c.*, p. 71-72, et le tableau de Philippson, *Mitteil.*, *l. c.*, 74.
31. *Il.*, V, 88 ; XI, 493 ; XIII, 138.
32. *Critias*, p. 111 *b*.
33. Cf. Sidéridès, *Les catavothres de Grèce* (*Speluca*, Bull. et Mém. de la Soc. de Spéléologie, t. VIII, 1911, nos 63-64).

tout à coup, quand les conduites qui l'assurent sont bouchées par un barrage de détritus ou par l'écroulement des parois. Les eaux arrêtées dans leur cours s'accumulent dans des cuvettes, étangs et lacs que l'évaporation remplace par des roseaux limoneux et des prés humides. Que de difficultés, avec de pareils caprices, pour abreuver les hommes et les plantes ! L'eau est le principe même de la vie, et on ne l'obtient qu'à grand'peine et ahan. Nulle part, excepté dans les déserts, on n'a autant recherché, célébré l'eau courante et fraîche. Une source pérenne est le plus précieux des biens. Aux nymphes des fontaines vont de droit les prémices des fruits et des fleurs. La captation d'un ruisseau est un événement dont la légende et l'histoire conservent le souvenir[34].

*LA FLORE*

Le régime des pluies fixe les conditions générales de la flore dans tous les pays de la Méditerranée[35]. Partout sur les bords de cette mer, les petites plantes qui réussissent sont celles qui germent aux pluies d'automne, ralentissent leur croissance, sans l'interrompre, pendant un hiver tiède et atteignent la maturité au printemps. Peu de futaies ; la forêt est en taillis, baignée d'air et de lumière. Les arbres à feuilles caduques sont bas sur tronc, tout en ramure, avec une frondaison rabougrie dont le vert sombre ou gris luit d'un éclat métallique. Ils voisinent par petits groupes avec les conifères. Les arbustes cultivés avec succès sont ceux qui aspirent par de longues racines l'humidité recélée dans les profondeurs. Mais, en Grèce, les diversités géologiques et les différences de température dues à un relief tourmenté segmentent les aires de végétation et de culture en parcelles. Aux plantes comme aux hommes, la nature du pays interdit l'unité.

*LE TRAVAIL AGRICOLE*

Il faut donc que le paysan multiplie les précautions et les efforts pour mettre en rapport de toutes petites superficies, pour conserver l'humus ou s'en procurer davantage, pour amener l'eau dans son champ ou son verger. Comme la déclivité fait glisser la terre végétale et que les pluies la font couler, les pentes cultivables sont aménagées en terrasses. Le moindre lopin où la charrue peut mordre, fût-ce un escarpement au-dessus d'un précipice, l'homme s'y accroche ; il le force à donner des grains ou des légumes, à porter quelques pieds de vigne

34. Sur la question de l'eau dans les villes, voir Arist., *Pol.*, IV (VII), 10, 2-3. Mycènes devait son origine à la source Perseia (Paus., II, 16, 6) ; Corinthe, à la fontaine Pirène (Strab., VIII, 6, 21, p. 379) ; Thèbes, à la fontaine de Cadmos (Paus., IX, 10, 5). Les Athéniens vénéraient la source Clepsydre, etc.

35. Cf. Grisebach, *Op. c.*, t. I, p. 231 ; Philippson, *Das Mittelmeergebiet*, p. 147 ss. ; Neumann-Partsch, *Op. c.*, p. 402.

ou d'olivier. Là où la stérile plaque de calcaire recouvre un banc de marne et n'est pas trop épaisse, il la perce pour remonter les mottes arables. On fait violence au sol pour qu'il se laisse exploiter. Contre la stagnation des eaux et contre la sécheresse la lutte est perpétuelle. Avec une science raffinée du terrain, une merveilleuse habileté d'adaptation, on crée la fertilité par le drainage et l'irrigation[36]. D'une génération à l'autre, se perfectionnent les procédés hydrauliques. Des règlements minutieux sur l'usage de l'eau sont établis par les coutumes et codifiés par les législateurs. Des régions entières sont converties en huertas où se succèdent, à mesure qu'on monte, les produits des tropiques, de la zone tempérée et des pays froids.

Malgré des miracles de patience et d'ingéniosité, les résultats restent médiocres. C'est à peine si un cinquième de la surface totale est mis en valeur, et, avec l'assolement biennal, un dixième seulement fournit la récolte annuelle. Pour une Thessalie aux prairies hennissantes, pour une Béotie aux terres grasses et humides, à la population sanguine et suralimentée, que de croupes éternellement nues ! que de cantons aux cultures clairsemées, sur des parcelles péniblement maintenues en valeur et dont la production représente une somme énorme de travail accumulé depuis des siècles ! La Grèce a toujours eu « la pauvreté pour sœur de lait »[37]. Ses enfants, pour être sobres comme ils le sont, n'ont eu qu'à faire de nécessité vertu.

*LA POPULATION RURALE*

Ainsi s'est formée une race de paysans vigoureuse et adroite, dure et fine, au demeurant attachée avec obstination aux vieilles méthodes, aux instruments traditionnels, aux moyens éprouvés. Et, comme le régime de la culture détermine celui de la propriété, la nécessité d'appliquer une surveillance assidue aux moindres détails implique, en dehors des plaines spacieuses qui sont l'exception, un morcellement qui peut aller jusqu'à la pulvérisation du sol. Heureux le propriétaire qui possède assez de guérets pour nourrir sa famille, un bout de pré, un bosquet, un verger où poussent des grenadiers et des figuiers, quelques ceps de vigne et une olivette[38] ! Celui-là n'a besoin de personne au monde. Toujours l'individualisme et l'esprit d'indépendance.

---

36. Platon attribuera une place particulièrement importante aux ingénieurs agronomes chargés de veiller à l'écoulement et à la répartition des eaux (*Lois*, VI, p. 761 *a-b* ; cf. VIII, p. 844 *c*).

37. Hér., VII, 102.

38. Ce qu'est un verger en Grèce, on le voit dans *Od.*, VII, 113 ; XI, 588 ss. ; XXIV, 245 ss.. L'olivier c'est « l'arbre invaincu, l'arbre qui renaît de lui-même » (Soph., *Œd. à Col.*, 698).

*LES PRODUCTIONS*

Mais les bonnes terres à blé sont rares. L'orge même est insuffisante. Pour peu que la population devienne dense, la production en céréales n'assure plus le pain ou la bouillie de chaque jour[39]. Les légumineuses, qui abondent, ne comblent pas le déficit. Partout où se développe la vie urbaine, il faut importer du froment. Comme contre-partie, on a par bonheur certains excédents. Sur ce sol pierreux, pourvu que l'arrosage soit facile, les cultures arborescentes réussissent admirablement. La vigne, grimpant aux arbres de toutes ses vrilles à la recherche de l'ombre, donne à profusion un raisin excellent, un vin épais et généreux. L'olivier, qui pousse à l'état sauvage partout où pénètre l'air marin et où les hivers sont tièdes, fournit depuis les temps préhistoriques une huile recherchée en tous pays. L'agriculture ici doit donc aller de pair avec le commerce.

*L'ÉLEVAGE*

En dépit d'un défrichement opiniâtre, il reste en Grèce tant d'espaces irrémédiablement incultes, que l'élevage y tient une très grande place. Les prairies naturelles, en bordure de fortes rivières, ne peuvent pas être nombreuses : elles sont réservées au gros bétail et aux chevaux. Mais deux zones de pacages offrent une verdure abondante et variée au petit bétail. L'hiver, il séjourne dans la plaine. Les chèvres trouvent dans le maquis, sur les roches siliceuses ou calcaires, de quoi brouter pendant des mois feuilles, ramilles et tiges, parmi les ronces et les bruyères, les cistes et les genêts, les lauriers et les myrtes, les pins nains et les chênes verts. Les moutons se contentent des « phrygana », steppes où pullulent les broussailles et où les fonds humides se couvrent au printemps d'une herbe courte. L'été, on ne garde dans les régions basses que les bêtes de somme ou de labour indispensables. Dès la fin d'avril, le reste, par troupeaux innombrables, gagne la montagne, où s'étendent à perte de vue les terrains de pâture et les chênaies aimées des porcs. Ce régime de transhumance, qui caractérise tous les pays de la Méditerranée, eut en tout temps une grande importance dans la vie pastorale des Grecs.

*LE DÉBOISEMENT*

Cependant la forêt de la montagne trouva des ennemis acharnés, non seulement les bûcherons, mais les bergers eux-mêmes, qui allumaient des incendies pour procurer à leurs animaux de nouvelles pâtures, et les chèvres des-

39. Jardé, *Op. c.*, p. 61, estime que la récolte est déficitaire dès que la densité de la population dépasse de 40 à 60 habitants au kilomètre carré ; cette évaluation semble déjà très favorable.

tructrices des jeunes pousses. A l'arrivée des Grecs, le pays était couvert d'une épaisse et verdoyante chevelure ; il en était encore ainsi aux temps homériques[40]. Mais, au Ve siècle, les Athéniens devaient chercher au loin de quoi construire et réparer leurs vaisseaux ; Platon[41] remarque qu'on ne trouverait plus nulle part, sur les croupes de l'Attique, où tailler des madriers comparables à ceux des vieilles maisons ; sur l'Hymette dénudé ne poussaient plus que des fleurs pour les abeilles. Au IVe siècle, c'est seulement dans le Pinde, sur l'Œta, sur le Parnasse, sur le Taygète que subsistent des forêts sombres et mystérieuses, derniers repaires des ours et autres bêtes sauvages[42]. Le pâtre ne perdit rien au déboisement ; mais le bûcheron et le charbonnier furent réduits à travailler dans le taillis, tandis que le charpentier et le constructeur naval durent s'adresser pour leurs matériaux au commerce extérieur.

*L'INDUSTRIE ET L'ART*

Si la Grèce, pour fragmentée qu'elle soit, rentre dans le cadre général de l'agriculture et de l'élève méditerranéennes, elle doit une place bien à part aux conditions naturelles de l'industrie, particulièrement aux ressources du sous-sol. Nulle part, la métallurgie ne trouve de minerais en masse. Le cuivre et le fer existent sur un assez grand nombre de points, mais par petits gisements : les exploitations de Chalcis en Eubée et du Taygète en Laconie ne dispensent pas les Grecs de compléter leurs approvisionnements en objets manufacturés et en matières premières chez les Étrusques et les Chalybes. Quant aux mines de métaux précieux, elles furent vite puisées à Siphnos et à Thasos ; le Laurion seul resta longtemps une « source d'argent »[43] et contribua puissamment à la richesse d'Athènes. Au contraire, presque partout des matériaux de choix s'offrent au travail artistique. Sur un sol où dominent les formations calcaires, les carrières abondent en tuf tendre et durcissant à l'air ou prodiguent, de Paros au Pentélique, les plus beaux marbres qui soient au monde, ceux dont le grain flatte le plus l'architecte et le sculpteur. Des bancs argileux on extrait des terres à potier diversement nuancées, mais également fines. Mal partagé en tout ce

---

40. Voir l'*Hymne à Apollon Pyth.*, 47 ss..

41. *Critias*, *l. c.*.. C'est par une exagération poétique que Sophocle, *Ajax*, 1217, appellera le Sounion un promontoire « couvert de forêts ».

42. Exemples : Thuc., III, 98, 2 ; Hér., VII, 218. On connaissait bien la panthère aux temps homériques (*Il.*, III, 17 ; X, 29 ; XIII, 103 ; XXI, 572). L'ours habita toujours les hau es montagnes de Grèce, et les loups étaient encore nombreux à l'époque de Solon (cf. Plut., *Solon*, 23).

43. Esch., *Perses*, 238.

qui concerne les industries grossières, le Grec est merveilleusement pourvu de tout ce qui peut servir à l'expression des idées esthétiques.

*LE COMMERCE ET LA NAVIGATION*

Incapable d'une production égale à ses besoins, la Grèce est obligée, pour en combler les lacunes, d'ajouter à ses ressources économiques des qualités de finesse et d'art qui les rendent désirables aux pays étrangers. Le commerce est pour elle une impérieuse nécessité. Mais les greniers à blé sont bien loin, dans la plaine scythique, en Égypte, en Sicile ; des rives cypriotes, où le soleil se lève sur des mines de cuivre, à la Bétique, où il se couche sur des mines d'argent, la distance est immense. N'importe. Dans les celliers sont rangés des pithoi remplis de vin et d'huile ; on les vide dans des vases joliment décorés, et l'on a une précieuse cargaison à suspendre aux cordages du bateau ancré dans le port tout proche. D'île en île, de cap en cap, on parcourt la Méditerranée en tous sens. Heureuse pauvreté de l'Hellade qui force ses habitants à répandre sur toutes les côtes accessibles à leurs navires leurs marchandises et leur civilisation !

*CONCLUSION*

Cette civilisation grecque et méditerranéenne doit donc quelques-uns au moins de ses traits les plus caractéristiques au milieu où elle a pris naissance.

Ailleurs, les pays qui ont joué un rôle dans l'histoire ancienne ont eu pour centre une plaine étendue, aux bords d'un grand fleuve. Sur des centaines de lieues, l'Égypte et la Mésopotamie ont le même aspect : aucun accident de terrain, les champs succèdent aux champs, les oasis aux oasis, avec des productions identiques ; les hommes sont d'un type invariable. Ce qui frappe dans ces pays-là, c'est l'énorme dans l'uniforme. Richesse, puissance, beauté même, tout y est affaire de quantité. Le progrès politique consiste à réunir, à juxtaposer sous l'autorité d'un maître le plus possible de provinces semblables qui comprennent une infinité de bourgades semblables, habitées par des troupeaux d'hommes qui se laissent compter par têtes. Un monument y est d'autant plus admirable qu'il est plus grandiose, c'est-à-dire que ses murs se dressent à une plus grande hauteur, et ses cotes produisent une impression, non point par leur rapport entre elles, mais chacune séparément par la simple vertu d'un chiffre élevé.

Ici, au contraire, la variété en tout va jusqu'au contraste. Le heurt constant des petites vallées contre les soulèvements montagneux, avec les différences géologiques et climatériques qui en résultent, rend

impossible toute agglomération d'hommes, d'animaux ou de plantes sur une grande surface. Si petits que soient les cadres, ils se prêtent encore à une diversité infinie par le libre épanouissement des dons naturels. Le régime de la cité est ainsi un composé d'autonomie et d'individualisme qui a pour condition ou tout au moins pour idéal une organisation harmonieuse. Dans un pays où la clarté du ciel se résout en précision des formes et des idées, où la politique et l'art sont, comme la philosophie et la science, soumis à l'empire de la raison, il y a plus qu'un rapport de temps et de lieu, mais bien une connexion intime et profonde entre ce monument si curieux par ses agencements mathématiques, la constitution de Clisthènes, et cette merveille de beauté logique qui tout de même ne pouvait surgir que là, le Parthénon. La quantité en Grèce a si peu de valeur propre que le nombre lui-même cesse d'être une détermination grossière pour s'élever à la dignité qualitative et devenir le rythme. Toutefois, sur un sol pauvre, une pareille civilisation n'aurait pas eu la force de mûrir ou serait vite morte d'épuisement sans rien laisser après elle, si elle n'avait pas eu la mer pour la vivifier sans cesse et lui ouvrir dans un domaine toujours élargi des perspectives d'éternelle durée.

CHAPITRE II

# *La Crète préhellénique**

*PRÉHELLÈNES OU ÉGÉENS*

Les Grecs de l'époque classique ne savaient rien de précis sur la question de leurs origines. Ils avaient renoncé à percer le mystère de ce trop lointain passé. A-peine se souvenaient-ils que leur patrie, autrefois couverte d'un épais manteau de forêts, avait été habitée par des peuples qu'ils appelaient Pélasges, puis piétinée par des hordes et encore des hordes d'envahisseurs[1]. Enfin fixées au sol, ces tribus avaient

---

* BIBLIOGRAPHIE.

On trouvera dans ce chapitre une analyse de G. GLOTZ, *La Civilisation égéenne* (Coll. de *L'Évolution de l'Humanité*, vol. 9), Paris, 1923. En renvoyant à cet ouvrage pour une bibliographie plus complète, nous citerons ici les principaux travaux à consulter, surtout pour l'illustration.

*a*) Fouilles (liste commune aux ch. II et III) : à Cnosse, EVANS, *Ann. of the Brit. School at Ath.*, t. VI-XI; *The prehist. tombs of Knossos* (*Archaeologia*, t. LIX, II, p. 391-562), Londres, 1906; *The « Tomb of the Double Axes » and... the « Little Palace » at Knossos* (*ib.*, t. LXV, p. 1-94), 1914; *The Palace of Minos*, t. I, Oxford, 1921; — à Phaistos, PERNIER, *Mon. ant.*, t. XII (1902), p. 8 ss.; t. XIV (1904), p. 313 ss.; SAVIGNONI, *ib.*, p. 501 ss.; — à Haghia Triada, id., *ib.*, t. XIII (1903), p. 77 ss.; HALBHERR, *ib.*, p. 5 ss.; PARIBENI, *ib.*, t. XIV, p. 677 ss.; t. XIX (1908), p. 141 ss.; — dans la Messara, XANTHOUDIDIS, *The vaulted tombs of Mesará*, Liverpool, University Press, 1924; — à Tylissos, HATZIDAKIS, *Tylissos à l'époque minoenne*, traduit du grec avec la collaboration de L. FRANCHET, Paris, 1921; — à Gournia, H. B. HAWES-B. E. WILLIAMS-R. B. SEAGER-E. H. HALL, *Gournia*, Philadelphie, 1908; — à Pseira, R. B. SEAGER, *Excavations on the island of Pseira*, Philadelphie, 1910; — à Mochlos, id., *Explorations in the island of Mochlos*, Boston-New York, 1910; — à Vrokastro, E. H. HALL, *Vrokastro*, Philadelphie, 1914; — à Phylacopi, *Excavations at Phylakopi in Melos* conducted by the British School at Athens, Londres, 1904; — à Cypre, A. S. MURRAY-A. H. SMITH-WALTERS, *Excavations in Cyprus*, Londres, 1901; — à Mycènes, SCHLIEMANN, *Mykenae*, Leipzig-Londres, 1878, trad. fr. par GIRARDIN, Paris, 1879; — à Tirynthe, id., *Tirynthe*, Paris, 1885; RODENWALDT, *Tiryns*, t. II, Athènes, 1912; — en Corinthie, BLEGEN, *Korakou*, New York, 1921; — à Thèbes, KÉRAMOPOULLOS, Θηβαϊκά (Ἀρχ. Δελτίον, t. III), Athènes, 1917; — à Orchomène, SCHLIEMANN, *Orchomenos*, Leipzig, 1881; H. BULLE, *Orchomenos*, t. I (*Abhandl. d. Bayer. Akad.*, Hist. Klasse, t. XXIV, II), Munich, 1907; — en Thessalie, TSOUNTAS, Αἱ προϊστορικαὶ ἀκροπόλεις Διμηνίου καὶ Σέσκλου, Athènes, 1908; WACE-THOMPSON, *Prehistoric Thessaly*, Cambridge, 1912; — en Macédoine, L. REY, *Premiers habitats de la Macédoine* (*Bull. de corr. hell.* t. XLI-XLIII, 1917-1919); — à Troie, SCHLIEMANN, *Ilios*, Leipzig, 1881, trad. fr. par Mme E. EGGER, Paris, 1885; *Troja*, Leipzig, 1884; DOERPFELD-SCHMIDT-GOETZE, *Troja und Ilion*, t. I, Athènes, 1902.

*b*) Albums : MARAGHIANNIS, *Antiquités crétoises*, 2 séries, Vienne, 1907, 1911; H. T. BOSSERT, *Alt-Kreta*, Berlin, 1re éd., 1921; 2e éd., 1923.

*c*) Ouvrages généraux : PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'art*, t. VI, Paris, 1894 (traite de la civilisation mycénienne; texte vieilli, mais bonne illustration); R. DUSSAUD, *Les civilisations préhelléniques*, 2e éd., Paris, 1914 (très utile, conçu spécialement au point de vue archéologique); Ch. H. et H. B. HAWES, *Crete the forerunner of Greece*, Londres-New York, 1909 (succinct, mais clair et attachant); H. R. HALL, *Ægean archaeology*, Londres, 1915 (coup d'œil général et comparaisons intéressantes); FIMMEN-REISINGER, *Die kretisch-mykenische Kultur*, Leipzig, 1921 (étude importante de la céramique, mais technique et aride).

1. Thuc., I, 2.

appris des dieux les secrets de l'agriculture et de la civilisation. D'innombrables légendes, sans cesse embellies au cours des âges, racontaient les épisodes locaux d'une histoire où les immortels conversaient familièrement avec les hommes. Il n'en fallait pas plus pour satisfaire la curiosité populaire. Pourtant, certains esprits réfléchis, par exemple Thucydide dans son « Archéologie », s'avisaient de contrôler la tradition par les témoignages tirés fortuitement de très vieilles tombes[2] : ils se convainquirent sans peine que leurs ancêtres achéens, arrivant aux rives ensoleillées de l'Égée, y trouvèrent installée une vieille population dont ils captèrent l'héritage. Les fouilles de notre temps ont prouvé que maints contes merveilleux qu'on a longtemps tenus pour d'aimables fictions reposent sur un fond de réalités et qu'avant l'apparition des Grecs les pays égéens furent habités durant plusieurs millénaires par des peuples d'une autre race.

*LES FOUILLES*[3]

Déjà dans le dernier quart du XIX^e siècle, les découvertes de Schliemann à Troie, à Mycènes, à Tirynthe et à Orchomène avaient ajouté un nouveau chapitre à l'histoire ancienne de la Grèce. Il fallait bien admettre désormais qu'avant l'arrivée des Hellènes dans la péninsule une brillante société y avait vécu. Mais où était née cette civilisation dite « mycénienne » ? Les uns la tenaient pour autochtone ; les autres la croyaient d'importation égyptienne ou phénicienne[4]. Cependant, dès 1883, Milchhoefer lui assignait résolument pour berceau les îles de l'Égée et particulièrement la Crète[5]. Aussi bien la Crète n'occupe-t-elle pas une situation admirable au carrefour de trois continents ? N'était-elle pas dans la tradition la scène où se déroulaient tant de drames mythiques ou légendaires, avec des personnages comme Minos, Dédale, Cronos et Rhéa, Zeus et Europe, Thésée et Ariadne ? Hérodote et Thucydide n'avaient-ils pas recueilli soigneusement le souvenir de l'empire maritime fondé jadis par les Crétois[6] ? Dès que l'île eut été définitivement libérée du joug ottoman (1898), les recherches méthodiques commencèrent. A partir de 1900, l'Anglais Evans explora le site de Cnosse et du fameux labyrinthe ; ses travaux furent immédiatement couronnés du plus éclatant succès. Vers le même temps ressuscitaient Phaistos et Haghia Triada, Gournia et Palaicastro, plus de cent villes mortes. Partout, dans les plaines centrales et sur la côte orientale, on mettait au jour des

2. *Ib.*, 8.
3. Cf. *Civ. égéenne*, p. 15-22.
4. Voir, en général, Perrot, t. VI, p. 69 ss..
5. *Anfänge der Kunst in Griechenland* (1883), p. 122-137.
6. Hér., VIII, 170. ; Thuc., I, 4.

palais, des sanctuaires, des tombeaux remplis d'un mobilier splendide. Étendues aux Cyclades, les fouilles révélaient l'importance de Mélos et de Syra. Sur le continent, de l'Argolide à l'Élide, de la Laconie à la Thessalie, on retrouvait par centaines des sites préhelléniques.

*LES CIVILISATIONS ÉGÉENNES*

Alors, naturellement, surgirent des difficultés nouvelles : on crut un moment reconnaître les traces des Crétois et des Mycéniens, non seulement sur tout le pourtour de l'Égée, mais jusqu'aux extrémités de la Méditerranée. Tout était au pancrétisme. Que ces hardis marins aient abordé très tôt en Égypte, sur les rives d'Asie Mineure, à Cypre et même en Syrie, la chose est sûre ; mais il est moins certain qu'ils aient eu de bonne heure des relations étroites et suivies avec les terres d'Occident. Aux abords mêmes de la Grèce, il est maintenant prouvé que, pendant de longs siècles, de vastes contrées, comme la Thessalie et la Macédoine, se développèrent librement, sans être touchées par les influences insulaires et méridionales. Il reste donc beaucoup à faire avant que l'on puisse écrire l'histoire définitive du monde préhellénique. Nous en distinguons mal les frontières. Nous ne savons pas encore à quelle race il convient d'en rattacher les populations. Les documents écrits que nous a laissés la Crète sont toujours indéchiffrables, et la Crète elle-même ne nous est guère connue que par les vestiges de ses villes et de ses palais, des poteries, quelques morceaux de métal, et par les souvenirs prestigieux qui perpétuèrent dans la légende grecque le nom de Minos. On est donc mieux renseigné sur la vie matérielle, politique et sociale, sur le développement religieux, artistique et intellectuel des Préhellènes que sur les événements les plus importants de leur histoire. Tout au plus est-il possible d'entrevoir les grandes lignes d'une évolution générale, et encore convient-il d'atténuer la rigueur et de réduire la portée des divisions chronologiques qu'on a essayé de faire prévaloir. N'importe. Un point du moins reste acquis : c'est du creuset crétois qu'est sortie la plus ancienne, la plus originale, la plus riche, la plus féconde des civilisations égéennes.

## I. — Aperçu historique sur la Crète préhellénique

*L'AGE DE LA PIERRE DANS LES PAYS ÉGÉENS*

La tradition grecque gardait très nettement le souvenir d'une époque où, de par le monde, tout n'était que « désordre et confusion ». Alors « les hommes ignoraient l'art de construire

des maisons de briques séchées ; ils ignoraient le travail du bois ; ils vivaient sous terre, comme de frêles fourmis, au fond de grottes où ne pénétrait pas le soleil »[7] ; pour se défendre contre la férocité des bêtes, ils ne possédaient que des armes grossières. C'était l'âge de pierre. Mais tous les peuples ne nous révèlent pas ces rudes débuts dans l'existence : les plus jeunes ou les plus favorisés nous apparaissent déjà munis de métaux. D'autre part, tous les peuples qui ont passé par l'âge de pierre n'ont pas franchi cette étape en même temps ni d'un même pas. La Grèce septentrionale s'y attardait encore, que déjà la civilisation raffinée du bronze était à l'apogée en Crète et dans la Grèce méridionale. Question de race sans doute, question de ressources matérielles surtout. Il faut donc se garder d'établir un synchronisme entre l'âge de pierre dans telle et telle région de la Grèce, à plus forte raison en Grèce et dans d'autres pays même limitrophes.

A la jonction de l'Europe et de l'Asie, à proximité de l'Afrique, il était naturel que les rives de l'Égée fussent peuplées de fort bonne heure. Cependant des deux périodes que les ethnographes distinguent dans l'âge de la pierre, la plus ancienne, la période *paléolithique* ou de la pierre éclatée, n'est représentée par aucun site dans les pays égéens. La période *néolithique* ou de la pierre polie l'est, au contraire, dans un grand nombre de stations. Sur le continent, c'est en Thessalie, qu'elle fit sa première apparition et persista le plus longtemps ; mais, dans tout le domaine de l'Égée, c'est en Crète qu'elle fut le plus précoce et disparut le plus tôt.

*LA CRÈTE*

Cette île, en effet, doit à sa situation des avantages exceptionnels : les anciens disaient qu'elle semblait destinée à commander à toute la Grèce[8]. Longue d'environ 250 kilomètres, large de 60 au plus et de 12 au moins, elle est comme un grand pont jeté entre le Péloponèse et Rhodes, une escale obligatoire pour le marin qui vient du Nord et veut renouveler sa provision d'eau douce avant de cingler vers le Sud. Les vents ne contrarient pas ses rapports avec la Laconie et, dans la belle saison, ils poussent régulièrement les navires vers sa rive septentrionale, découpée à souhait, ou vers sa côte orientale, où s'ouvrent des havres minuscules, mais sûrs. Sans être très riche, la Crète offre des ressources variées. Trois grands massifs la recouvrent en majeure partie : à l'Ouest les Monts Blancs (2.332 m.), au Centre le Mont Ida (2.457 m.),

7. Esch., *Prom.*, 452-453.
8. Arist., *Pol.*, II, 7, 2.




Carte 1. — La Crète préhellénique

à l'Est les Monts Lassithi (2.160 m.) et le Mont Dictè; mais dans les montagnes s'insèrent des plaines à la végétation méditerranéenne. Les plus spacieuses sont, au milieu de l'île, celle où s'élèvera Cnosse et la longue Messara. Couvertes de pins et de cyprès ou bien d'herbages, favorables à la culture des céréales et des légumineuses, de la vigne et de l'olivier, elles attireront les hommes de bonne heure. A mesure que l'on avance vers l'Est, le sol est plus stérile, les rocs se font plus nus, les ravins plus profonds. Mais la côte orientale est criblée d'anses et se trouve sur le chemin des Cyclades à l'Égypte. Par beau temps, les navigateurs égéens pourront en toute sécurité longer ce littoral ou y relâcher; par gros vent, ils toucheront terre pour transporter leur cargaison à dos d'homme ou de bête par l'isthme de Hiérapétra. Cette région, quoique déshéritée, dut à un mouvement commercial aussi vieux que l'invention de la barque méditerranéenne de ne pas être, comme la région occidentale, une sorte de désert; et elle servira de refuge aux Étéocrétois traqués par les envahisseurs.

*CIVILISATION NÉOLITHIQUE (6000-3400 ?)*

Il est impossible de déterminer exactement sur quels points de l'île se fixèrent ses premiers habitants. On a cru reconnaître un site plus ancien que tous les autres sur les pentes du plateau de Tripiti[9], où l'on a ramassé des restes d'armes en obsidienne retouchée et en calcaire. En tout cas, des groupes néolithiques ont occupé les grottes de Miamou et de Skalaes, près de Praisos[10]. D'autres se sont établis sur l'emplacement de Haghios Onouphrios et de Haghia Triada. A Phaistos, la couche des débris néolithiques atteint une épaisseur de plus de 5 mètres; à Cnosse, de 6 m. 43[11]. Sortis des cavernes, les hommes de ce temps se bâtissaient, de préférence à flanc de coteau, des huttes rondes en branchage et en boue, huttes dont les urnes funéraires nous ont conservé l'image : le sol en était d'abord de terre battue, ensuite pavé; l'ouverture donnait sur le soleil levant. Ces paillottes étaient, en somme, pareilles à celles qu'a connues tout le monde méditerranéen et dont les vestiges se retrouvent, dans la Grèce continentale, de Sesclo à Orchomène et d'Éleusis à Tirynthe. L'habitude de fermer

9. Cf. Franchet, *Rapport sur une mission en Crète et en Égypte* (*Nouv. Archives des Missions scient. et litt.*, t. XXII, 1, 1917), p. 63 ss.; *Rev. anthr.*, 1914, p. 294.

10. *Am. Journ. of arch.*, 1897, p. 287; *Ann. of the Br. Sch.*, t. VIII, p. 235.

11. Pour Cnosse, voir Evans, *Ann. of the Br. Sch.*, t. VI, p. 6, 10; t. X, p. 9; *Pal.*, p. 34; *Times*, 16 oct. 1924, p. 15; pour Phaistos, *Mon. ant.*, t. XII, p. 22; t. XVI, p. 267; t. XIX, p. 141; *Rendiconti dei Lincei*, 1907, p. 265. L'accord n'est pas fait sur la durée même approximative de la période néolithique en Crète.

par une grosse pierre[12] ou par un mur l'entrée des grottes ou plusieurs côtés des abris sous roche donna l'idée de construire des maisons rectangulaires[13] : ce devait être le type de l'avenir.

Les sociétés néolithiques de Crète ne semblent pas avoir pratiqué l'agriculture ; on n'a pas trouvé de broyeurs dans leurs habitations. Elles vivent de la cueillette et de l'élevage, de la chasse et de la pêche. Les petits outils sont en os et en corne ; les marteaux et les haches, d'abord en grès et en calcaire, puis en pierre dure, serpentine, jadéite, hématite[14]. Comme armes, on a la fronde, l'arc et le poignard ; les pointes de flèche et les lames sont taillées dans l'obsidienne, roche volcanique vitreuse qui se débite facilement en lamelles fines et coupantes. La poterie est façonnée à la main, en argile brune ou grisâtre, mal cuite, souvent noircie à la fumée et lustrée par frottement ; à partir d'un certain moment, elle est décorée de points et de traits incisés qui, plus tard encore, sont incrustés d'un pigment blanc. Les hommes passent tout leur temps dehors à faire paître les troupeaux de moutons et de chèvres, à poursuivre le taureau sauvage dans les fourrés de la plaine ou le bouquetin parmi les roches des cimes, à jeter la ligne ou à tendre le filet, ou même à courir la mer pour chercher de l'obsidienne à Mélos, des vases de pierre dure en Égypte. Les femmes gardent la maison, filant et tissant, entretenant le foyer, perpétuant la famille, célébrant le culte d'une divinité qui est elle-même une femme ; les idoles qu'elles adorent sont des statuettes informes qui représentent une déesse stéatopyge, symbole de fécondité.

*CIVILISATION « MINOENNE »*

Pendant trois mille ans au moins, la Crète ne connut pas d'autre civilisation. Mais, vers la fin ou peut-être déjà vers le milieu du IVe millénaire avant J.-C.[15] se produisirent en Égéide et dans tout l'Orient de vastes mouvements de peuples. De nombreuses tribus s'établirent sur des terres encore désertes, en particulier dans les Cyclades. La Crète ressentit le contre-coup de ces bouleversements. Quelques groupes d'étrangers débarquèrent sur la côte septentrionale et dans les îlots parasitaires. S'ils furent facilement absorbés par les autochtones, il n'en est pas moins vrai qu'aussitôt s'ébaucha une civilisation nouvelle.

12. Polyphème fermera encore tous les soirs son antre avec une grosse pierre (*Od.*, IX, 106).

13. Deux maisons de ce genre, découvertes à Cnosse, étaient munies d'un foyer fixe, ce qui est exceptionnel en Crète jusqu'à l'arrivée des Grecs (Evans, *Times*, *l. c.*).

14. Cf. *Ann. of the Br. Sch.*, t. VI, p. 6 ; *J. of Hell. St.*, t. XXIII (1903), p. 157.

15. La rencontre dans une habitation néolithique d'un vase en pierre dure provenant de l'Égypte prédynastique et d'une hache de cuivre semble définitivement repousser la fin de la période néolithique en Crète plus près de 3500 que de 3000 (cf. Evans, *Times*, *l. c.*).

C'est la civilisation proprement crétoise, qui va durer dix-huit cents ans. Evans, qui lui a donné le nom abusif de *minoenne*, y distingue trois grandes époques, qu'il subdivise chacune en trois périodes. Voici cette classification, qui a une certaine valeur pour l'archéologie locale et fournit du moins à l'histoire une chronologie relative[16]:

| | | |
|---|---|---|
| Minoen Ancien (M. A.) | M. A. I | = 3000 — 2800 |
| | M. A. II | = 2800 — 2400 |
| | M. A. III | = 2400 — 2100 |
| Minoen Moyen (M. M.) | M. M. I | = 2100 — 1900 |
| | M. M. II | = 1900 — 1750 |
| | M. M. III | = 1750 — 1580 |
| Minoen Récent (M. R.) | M. R. I | = 1580 — 1450 |
| | M. R. II | = 1450 — 1400 |
| | M. R. III | = 1400 — 1200 |

*PÉRIODE CHALCOLITHIQUE (3400?-2400)*

Pendant les siècles du M. A. I et II, domine la civilisation *chalcolithique*. A côté des outils de pierre apparaissent les armes et les instruments de cuivre, les bijoux d'or et d'argent. Sous un régime de collectivité familiale, commence pour l'île, en particulier pour les régions orientale et méridionale, une ère d'abondance et de prospérité. Les habitations s'agrandissent et sont ornées avec goût ; on fabrique déjà de beaux vases à couleurs vives sur fond sombre, à couleurs foncées sur fond clair. Au M. A. II, les progrès se précisent. Les relations commerciales avec les Cyclades et avec l'Égypte prennent chaque jour plus d'ampleur ; elles enrichissent les ports de l'Est, Zacro, Palaicastro et Mochlos, les établissements isthmiques de Gournia et de Vasiliki, Mallia qui sert de lien entre l'Est et le Centre, les bourgades de la Messara, Haghia Triada, Haghios Onouphrios, Kalathiana, Platanos, Porti, Koumasa. Les bijoux d'or et les admirables

16. La question de la chronologie égéenne est encore controversée. Voir Evans, *Essai de classification des époques de la civilisation minoenne*, éd. revisée, 1906 ; Franchet, *Op. c.* ; cf. *Civ. égéenne*, p. 25-31 ; Penrose Harland, *Ægean chronology and terminology*, *Am. J. of arch.*, t. XXVIII (1924), p. 69. Le fondement de tous les synchronismes est la chronologie égyptienne. On admet généralement aujourd'hui le système « court » d'Ed. Meyer, *Ægypt. Chronol.*, 1904, et *Nachträge*, 1907, trad. fr. par A. Moret, *Ann. du Musée Guimet*, t. XXIV, II, 1912 ; mais la discussion n'a pas cessé (cf. R. Weill, *J. Asiatique, Rec. des Mém.*, 1914, p. 17 ss. ; Borchardt, *Ægypt. Zeitschr.*, t. XXXVII, p. 99 ss. ; *Die Annalen und die zeitlische Festlegung des Alten Reichs*, 1919).

vases de pierre multicolore retrouvés dans les tombes d'un îlot aride comme Mochlos montrent ce qu'est à cette époque la fortune des navigateurs et des marchands. Les métallurgistes façonnent des poignards de cuivre et d'argent à lame triangulaire. En les regardant travailler, les potiers s'apprennent à construire un four bien compris : ils y cuisent une céramique flammée dont la couverte rouge ou orange est mouchetée de taches noires ou bronzées[17] et de jolis vases dont les dessins blancs ou jaunâtres se détachent sur un fond brun noir lustré. Tandis que les continents d'Europe et d'Asie sont parcourus par des hordes sans cesse renouvelées d'envahisseurs, la Crète, protégée par la mer, se développe librement.

*LE BRONZE EN CRÈTE*

Ce n'était qu'un début. Vers 2400, les Crétois voient où est l'avenir. Jusque là les métaux employés en Égéide étaient l'or, l'argent et surtout le cuivre. Pourtant on y connaissait déjà l'étain qui arrivait à la Méditerranée, soit de Saxe et de Bohême par l'Adriatique, soit d'Étrurie par la Sicile, soit de Cornouailles par la Gaule et l'Ibérie ; déjà même on savait allier l'étain au cuivre pour faire du bronze. Mais, l'importation de l'étain étant fort irrégulière, le bronze restait un objet rare et précieux. Les Crétois eurent l'idée d'aller eux-mêmes aux échelles de la Grèce occidentale où des cheminements successifs faisaient parvenir les produits du Nord et de l'Ouest. Ils se mirent à fabriquer le bronze en quantité considérable et en fournirent à tous les pays d'alentour. C'est ainsi que commence pour la Crète une longue période de fortune et de gloire. Pendant mille ans (du M. A. III au M. R. II, 2400-1400) elle va dominer en Égée. En rapport avec tous les peuples de la Méditerranée orientale, elle pourra leur faire de larges emprunts ; elle sera toujours assez vigoureuse pour assimiler tout ce qu'elle reçoit du dehors et rester originale. Plusieurs fois contrariée dans sa destinée, c'est en elle-même, dans ses ruines, qu'elle découvrira les éléments de sa renaissance, s'affinant sans cesse et sans cesse étendant le champ de son action, si bien qu'au moment où elle disparaîtra, son art et sa pensée lui survivront, non seulement des Cyclades à Mycènes, mais de Troie à l'Afrique et de la Syrie à la Sicile.

*PÉRIODE DES PREMIERS PALAIS (2000-1750)*

Le développement de l'industrie et du commerce à l'âge du bronze eut pour première conséquence, en Crète, un déplacement décisif de la richesse et de la puissance. Jus-

17. C'est la poterie dite de Vasiliki (cf. Seager, *Vasiliki*, pl. XXXIV).

qu'au M. A. III dominait le régime des clans, et la douzaine de sites explorés dans un rayon de dix kilomètres autour de Koumasa suffirait à prouver, par les dimensions des sépulcres à rotonde ou *tholoi*, que la Messara au moins était divisée entre un grand nombre de petits potentats. Jusqu'alors aussi, les villes maritimes de l'Est avaient la prépondérance. Dès le début du M. M., on note à des signes certains l'irrémédiable décadence des clans et l'éveil de la Crète centrale. Mallia n'y perd rien. Mais Mochlos est abandonné ; Zacro perd toute importance ; le sanctuaire de Petsofa prend un aspect rustique ; les potiers de Vasiliki éteignent leurs fours. Au contraire, dans la plaine centrale, c'est un soudain débordement de vie. Cnosse et Phaistos, qui végétaient, deviennent d'opulentes cités : l'une, située face aux Cyclades, en reçoit les pyxides, les idoles de marbre, peut-être aussi le motif de la spirale ; l'autre importe les produits de l'Égypte[18]. Vers 2000, les princes des grandes villes ont assez de ressources pour pouvoir se faire bâtir des palais, systèmes grandioses d'appartements, d'ateliers, de magasins et de sanctuaires. Celui de Cnosse est un ensemble de bâtiments séparés par des ruelles, enclos dans une solide muraille et dominés par une tour qui surveille le chemin de la mer[19] ; celui de Phaistos, perché sur la montagne, n'a pas besoin de fortifications ; celui de Mallia, près du rivage, a d'épais bastions[20]. Cette période des premiers palais est d'une fécondité remarquable. La céramique crétoise produit des chefs-d'œuvre dans le style de Camarès. Armuriers, orfèvres et graveurs rivalisent d'habileté. Le commerce maritime étend ses relations à la Cyrénaïque, à l'Argolide, jusqu'aux terres lointaines de Canaan et de la Haute Égypte.

*LA CATASTROPHE DE 1750*

Mais, vers 1750, dans une catastrophe subite, les beaux palais de la Crète s'écroulent[21]. Qu'était-il arrivé ? Un tremblement de terre, a-t-on dit ; mais il n'expliquerait pas les changements profonds que l'on observe à ce moment. Une invasion ? C'était, en effet, le temps où de part et d'autre de l'Égée les avant-gardes des Indo-Européens culbutaient les peuples les uns sur les autres, où les plus vieux empires périssaient, où les Hycsôs se jetaient sur l'Égypte et les Élamites sur la Chaldée. Mais aucun peuple ne possédait une flotte capable de conquérir l'empire de la mer sur les Crétois. Étaient-ce, dans l'île même, les villes de

18. Aux temps homériques, Phaistos possède encore un port d'embarquement pour l'Égypte (*Od.*, III, 296).
19. Evans, *Pal.*, p. 104 ss., 131 ss ; cf. fig. 152.
20. *Bull. de corr hell.*, t. XLIV (1920), p. 400 ; cf. *Civ. égéenne*, p. 474-475.
21. Cf. Evans, *Pal.*, p. 315-316.

l'Est, dépossédées de leur monopole commercial, de leur primauté religieuse, qui se vengeaient avant de se résigner à s'endormir dans le calme de la vie provinciale ? L'hypothèse la plus vraisemblable paraît être celle d'une révolution intérieure. En tout cas, une nouvelle dynastie prend alors le pouvoir et aussitôt affirme son autorité en remplaçant les vieux hiéroglyphes par une écriture linéaire.

*PÉRIODE DES SECONDS PALAIS (1700-1400)*

Cinquante années s'écoulent, période d'attente et de transition. Enfin, vers 1700, s'élèvent sur l'emplacement des palais détruits des palais plus imposants encore. A ce moment, les conditions politiques semblent avoir bien changé. Le palais de Mallia n'a plus sa raison d'être, il reste enseveli sous ses ruines. Cnosse entretient des rapports toujours plus fructueux avec la péninsule hellénique, tandis que Phaistos ne commerce guère avec les rudes pasteurs qui campent maintenant sur les bords du Nil. Entre la cité du Sud qui souffre de la crise égyptienne et la cité du Nord qui grandit sans cesse, la partie n'est plus égale : Cnosse aspire à l'hégémonie. Ses rivales se défendent longtemps, et même, vers 1580, le trésor du grand palais est mis au pillage. Mais, vers 1450, Phaistos, Haghia Triada, Tylissos succombent, et leurs palais sont rasés. L'île tout entière n'a plus qu'un seul souverain : on peut vraiment parler alors, pour la première fois peut-être, d'une monarchie minoenne.

*HÉGÉMONIE DE CNOSSE (1450-1400)*

C'est l'âge d'or de la Crète : parvenue à l'apogée de sa puissance, elle s'y maintient de 1450 à 1400, avant de décliner. Dans les ateliers du palais royal, les ouvriers se surpassent et satisfont à une demande de plus en plus considérable. La flotte des Minos veille à la sécurité des mers, réprime la piraterie, fait respecter au loin le nom crétois. Cette thalassocratie rend superflu tout travail de fortification dans l'île. D'une patrie surpeuplée sortent, chaque jour plus nombreux, des marchands ou des colons qui se répandent en Grèce, à Cypre, en Syrie, en Égypte, vers les régions du Couchant. Sur toutes les côtes de la Méditerranée, les Crétois allument de nouveaux foyers de vie et d'art.

C'est ici qu'il convient de s'arrêter pour jeter un regard d'ensemble sur la civilisation crétoise et en distinguer les principaux caractères, avant que les invasions y introduisent des modifications profondes, puis la ruinent.

## II. — La Civilisation crétoise

### 1. — La Race

La première question qui se pose à nous — question continuellement sous-entendue dans ce qui précède et qui domine tout ce qui suit — est celle de la race qui a créé cette civilisation. Le problème est très obscur et ne recevra peut-être jamais de solution précise. Cependant l'anthropologie, la linguistique et l'archéologie ont fourni à ce sujet, chacune pour sa part, quelques indications intéressantes, dont la concordance mérite de retenir l'attention.

*LE TYPE PHYSIQUE*

L'anthropologie, comme on sait, classe les races humaines d'après la forme de leur tête et distingue ainsi les dolichocéphales ou têtes allongées, les brachycéphales ou têtes rondes et les mésocéphales ou têtes moyennes. Elle paraît avoir démontré qu'il existait aux temps préhistoriques : d'une part, une race dolichocéphale, répandue dans tout le bassin méditerranéen, race à figure ovale, de taille courte, à la peau brune, aux cheveux noirs ondulés, à laquelle auraient appartenu les Ibères et les Ligures, les Libyens et les Égyptiens ; d'autre part, une race brachycéphale, installée en Asie Mineure et dans quelques-unes des Cyclades[22]. Les Crétois de la préhistoire étaient-ils un rameau de l'une ou de l'autre race, ou un croisement des deux ? La mensuration de plus de cent crânes semble établir deux faits[23] : 1° au cours du M. A. et du M. M. une minorité de brachycéphales — probablement des immigrés, venus peut-être des Cyclades — a été lentement assimilée par une majorité de dolichocéphales ; 2° la disparition de la civilisation minoenne à la fin de l'âge du bronze a été accompagnée d'une transformation complète dans la population : des envahisseurs brachycéphales l'emportent sur les dolichocéphales, comme dans toute l'Égéide, comme en Italie et en Sicile. Prédominance d'une race méditerranéenne au M. A. et au M. M., refoulement des indigènes au M. R. par des Indo-Européens à têtes rondes — en l'espèce,

---

22. Voir Sergi, *Mem. del Ist. Lomb.*, t. XXI, p. 252 ; *Am. J. of arch.*, 1901, p. 315-318 ; von Luschau, *Zeitschr. f. Ethn.*, 1913, p. 307-393 ; *Archiv f. Anthr.*, t. XIX, p. 31 ss. ; cf. *Cambridge anc. hist.*, t. I, p. 57 ss..

23 Voir Boyd Dawkins, *Ann. of the Br. Sch.*, t. VII, p. 150-155 ; Duckworth, *ib.*, t. IX, p. 344-355 ; Mackenzie, *ib.*, t. XII, 230 ss. ; Hawes, *ib.*, t. XI, p. 296 ; t. XIV, p 258 ss. ; id., *Crete the forerunner of Greece*, p. 22-26. Cf. *Civ. égéenne*, p. 71 ss. ; Pittard, *Les Races et l'histoire* (Coll. de l'*Évol. de l'humanité*, vol. 5), p. 369-376.

les Achéens précédant les Doriens — : telles sont les hypothèses autorisées par les recherches anthropologiques.

*LA LANGUE*

Les Crétois avaient une écriture ; on verra [24] qu'ils en ont puisé les éléments dans un fonds commun à tout le monde néolithique et qu'elle s'est développée en un système indépendant. Par ses caractères extérieurs, elle ne nous renseigne donc nullement sur la question des origines ethniques. On se persuade seulement, à la voir progresser de manière continue, qu'elle traduisait une langue qui fut la même durant toute la période crétoise. Malheureusement, cette langue nous est presque inconnue. On peut assigner aux parlers préhelléniques les noms grecs dont la terminaison en-*inthos* ou en -*ssos* ou bien dont le *sigma* initial ou pris entre deux voyelles n'a sûrement rien de grec ; on peut leur attribuer également les mots grecs inexplicables par des racines indo-européennes, les mots apparentés en grec et dans les idiomes sémitiques qui n'ont d'étymologie acceptable ni de part ni d'autre, enfin, quelques mots conservés par les patois crétois de l'époque historique : on constatera, en somme, que cette langue reflétait une civilisation fort avancée et répandue de la Grèce à l'Asie ; mais sur ses origines on ne saura qu'une chose, c'est qu'elle n'était ni indo-européenne, ni sémitique. Telle est la modeste contribution de la linguistique [25].

*LE COSTUME*

L'archéologie figurée nous révèle des détails curieux sur le costume des Crétois [26]. Aussi loin qu'on puisse remonter, ils ont le nu en horreur. Les hommes ont bien le torse à découvert, et les femmes laissent voir leurs seins ; mais les uns et les autres dissimulent avec une pudeur instinctive la région des hanches. Leur costume prend son point d'appui à la taille. Les hommes portent une simple poche servant de suspensoir ou, le plus souvent, un pagne qui fait parfois le tour des cuisses et des genoux en forme de jupe. Leur couvre-chef, quand ils en ont un, est un turban plat ou un béret ; à la guerre, ils ont pour casque une sorte de tiare. Pour la marche, ils chaussent des sandales ou des brodequins. Quant aux femmes, leur vêtement ne ressemble à rien de ce qu'on voit dans l'antiquité classique et surprend par son apparence toute moderne. Il a pour pièces principales la jupe et le corsage. La jupe qui colle aux hanches s'ar-

---

24. P. 57.

25. Cf. Kretschmer, *Einleit. in die Gesch. der griech. Sprache*, p. 370 ss. ; Fick, *Vorgriech. Ortsnamen* ; Meillet, *Aperçu d'une hist. de la langue gr.*, 2e éd., p. 41 ss. ; *Civ. égéenne*, p. 439 ss. ; J. Huber, *De lingua antiquissimorum Graeciae incolarum* (*Commentationes Æniponteae*, fasc. 9).

26. Cf. *Civ. égéenne*, p. 81 ss. (bibliogr.).

rondit en cloche vers le bas et s'orne de volants. Le corsage est d'abord relevé par derrière en col Médicis et largement échancré par devant ; à partir du M. M. III, il se fait sans col, mais n'est toujours lacé sur la poitrine qu'au-dessous des seins ; à la belle époque de Cnosse, il laisse deviner une chemisette transparente. On a pu écrire tout un chapitre sur les chapeaux qui coiffaient les élégantes[27] Comme en tout temps et en tout pays, les femmes aimaient les bijoux avec passion ; ce qui est plus étonnant, c'est que les hommes se paraient également de bagues, de bracelets et de colliers. Rien de grec dans tout cela. Quand on voit ces vêtements aux vives couleurs toujours cousus, jamais drapés, devant ces silhouettes qu'on dirait croquées par un dessinateur de notre temps et dont l'une porte aujourd'hui le nom de « Parisienne », on se sent aussi loin que possible des cavaliers et des vierges aux nobles attitudes qu'immortalisera le ciseau d'un Phidias.

*L'HABITATION*

Et de même, si l'on se représente côte à côte le palais crétois et le palais continental[28], on est frappé de tout ce qui les distingue, de tout ce qui les oppose. A Cnosse, des chambres groupées sans ordre apparent autour d'une cour centrale, largement pourvues de communications et s'ouvrant sur le dehors par leur côté long ; nulle part de foyer fixe ; des courettes intérieures qui envoient partout l'air et la lumière ; des toits en terrasse : bref, une manière de bâtir qui convient aux pays de grand soleil et trahit son origine méridionale. A Troie et à Tirynthe, une grande salle, le mégaron, soigneusement isolée de la cour par un vestibule, une entrée unique et étroite, un toit à double pente, la lumière introduite parcimonieusement par la porte ou par un lanterneau, la vie concentrée autour du foyer central : ici, le plan est tout entier subordonné au besoin de se protéger contre la pluie et le froid ; il accumule les précautions imaginées par une race qui a souffert d'un climat rigoureux dans les contrées septentrionales d'où elle est sortie.

Ainsi, le type physique, le parler, le costume, l'habitation, tout amène à conclure que les premiers habitants de la Crète, les fondateurs de la civilisation égéenne, les éducateurs des Grecs, n'étaient ni des Indo-Européens, ni des Sémites. Et l'on demeure dans la limite du vraisemblable en supposant qu'ils appartenaient à des tribus méditerranéennes établies dans l'île dès les temps néolithiques et légèrement mêlées d'éléments allogènes.

27. Myres, *Ann. of the Br. Sch.*, t. IX, p. 370 ss..
28. Cf. *Civ. égéenne*, p. 119 ss. (bibliogr.).

## 2. — Le Régime social et le Gouvernement

*L'ÉVOLUTION SOCIALE*

Sur le régime social et le gouvernement de la Crète préhistorique[29], les découvertes de l'archéologie sont venues préciser et compléter les données légendaires que nous tenions des Grecs. Il est fort probable que, chez les Préhellènes comme chez leurs successeurs, le *génos* au sens large, le clan, fut la cellule primitive et qu'il se morcela peu à peu en petites familles. Examinons, en effet, les maisons et les tombes[30]. — Voici, à Vasiliki, une demeure construite vers le XXVIII^e^ siècle et rebâtie vers le XXV^e^ : elle comprend plus de vingt chambres au rez-de-chaussée et avait au moins un étage supérieur. Trois cents ans plus tard, vers le début du M. M., on bâtit une habitation à Chamaizi ; elle n'est plus divisée qu'en une douzaine de chambres par étage. Selon toute apparence, la famille de Chamaizi est déjà moins nombreuse que celle de Vasiliki. Au M. R. enfin, le site de Chamaizi est réoccupé ; au vieux mur du phalanstère s'appuient de pauvres masures isolées. L'évolution est achevée. — Les morts se groupent ou s'isolent comme les vivants. Dans la Messara, on connaît plus de vingt tombes à *tholos* appartenant à une très haute époque ; elles ont jusqu'à 10 m. 30 de diamètre et sont encore flanquées de réduits servant d'annexes. Elles renfermaient des squelettes en quantité, quelquefois par centaines, et des mobiliers d'âge très divers : c'est donc que, des siècles durant, le génos logeait ses morts dans la même tombe. Pareillement, les plus anciennes chambres sépulcrales de Palaicastro et de Gournia sont de véritables charniers où se rejoignaient les générations successives d'une grande famille. Mais considérons, à Zafer-Papoura, un cimetière du M. R. : dans cette cité de morts, pas une tombe n'abrite plus de trois personnes ; l'inhumation individuelle a définitivement remplacé l'inhumation collective. Des maisons et des tombes sort le même témoignage : avec le temps, le clan se désagrège et les liens de la solidarité familiale se relâchent.

*LE RÉGIME URBAIN*

Ce développement de l'individualisme va de pair avec le progrès du régime urbain[31]. Quand les Achéens vinrent en Crète, le spectacle de toutes ces villes les frappa d'étonnement, et l'épopée parle avec admiration de l'île aux quatre-vingt-dix ou aux cent cités[32]. C'étaient pour la plupart

29. *Ib.*, p. 153 ss..
30. *Ib.*, p. 154 ss., 157 ss..
31. *Ib.*, p. 161 ss,.
32. *Od.*, XIX, 174 ; *Il.*, II, 649.

d'humbles bourgades ; mais il y en avait de très populeuses : les artistes minoens excellaient à évoquer les grouillements de la foule. Les maisons et les maisonnettes se pressaient le long de rues et de ruelles tortueuses. Les villes de Cnosse et de Phaistos n'ont pas encore été dégagées. Mais il y en a plusieurs autres dont on a relevé le plan. A Palaicastro, centre agricole, l'artère principale, bien pavée, drainée par deux rigoles, est toute bordée de maisons dont l'une compte vingt-trois pièces au rez-de-chaussée. A Pseira, nid de pêcheurs et de marins enrichis, la rue centrale tombe à pic sur la mer. A Gournia, ville d'ateliers et de boutiques, pleine du bruit des métiers, de pittoresques venelles grimpent à l'aventure sur trois collines par des raidillons à escaliers ; elles donnent sur deux chaussées dallées de gypse, qui courent l'une au pied, l'autre à mi-pente de l'acropole, et se rejoignent à la Place du Palais, laquelle est aussi, en ce coin de province, la Place du Marché.

*LA CONDITION DE LA FEMME*

Dans cette évolution qui mène la société crétoise du régime familial au régime urbain, la femme conserve un rôle particulièrement important[33]. Si rien ne prouve qu'elle fut le véritable chef de la communauté, toujours est-il que, loin de se cacher au fond du gynécée, elle se mêle à tous les incidents de la vie extérieure. Elle ne dédaigne pas de filer la laine ; mais elle a sa place au spectacle, monte en char, se livre au plaisir de la chasse et même exerce la profession de pugiliste ou de toréador. La déesse qui protège les enfants de la terre crétoise n'a guère pour ministres de son culte que des femmes.

*L'ÉVOLUTION POLITIQUE*

L'évolution sociale éclaire assez l'évolution politique pour qu'on en puisse entrevoir les phases principales[34]. Les plus puissants parmi les chefs de clan durent d'abord se partager la domination de l'île et constituer une sorte de féodalité. Ce régime prolongea tard l'insécurité, puisqu'au M. M. I les gens de qualité ne sortent que le poignard à la ceinture et qu'au M. M. II le pays est encore hérissé de châteaux forts. La paix régna enfin au M. R., quand Cnosse eut triomphé de toutes ses rivales et que la dynastie des Minos exerça une hégémonie incontestée.

*LA ROYAUTÉ*

Le Minos[35] est avant tout le roi-prêtre, l'incarnation du dieu-taureau. Il a pour insignes le sceptre et la double hache, peut-être aussi la fleur de lis. Désigné pour neuf ans par la volonté céleste, il doit, le temps révolu, renouveler sa

33. Cf. *Civ. égéenne*, p. 166 ss.
34 *Ib.*, p. 171-172.
35 *Ib.*, p. 172 ss..

puissance. Il gravit alors la montagne sainte et entre dans la grotte du Minotaure. Les fidèles attendent sa sortie avec angoisse, priant et sacrifiant. S'il reparaît, il est sacré pour une nouvelle période. Mais le Minos est aussi le chef d'une administration complexe, dont le siège est en son palais. Il est secondé par des scribes, qui tiennent à jour les archives, et par de hauts fonctionnaires, dont chacun a des attributions précises et un cachet spécial, mais dont les actes essentiels sont authentiqués par le sceau royal. Il est le justicier suprême, et plus tard, aux yeux des Grecs, il continuera d'exercer cette magistrature dans les enfers[36]. Il a ses finances : avec les ressources de ses magasins, qui sont le trésor de l'État, il entretient dans son palais des manufactures de faïence et de céramique, des ateliers de sculpture et de marqueterie. Il a son armée : ses guerriers portent un casque conique surmonté d'un cimier à crinière, un grand bouclier du type bilobé connu sous le nom de bouclier en 8 et une lance un peu plus petite que le corps ; quelques-uns de ses fantassins sont armés d'un arc en corne de bouquetin[37]. Il n'y a point de cavalerie en Crète, mais des chars : une tablette trouvée dans l'arsenal de Cnosse mentionne de 80 à 90 châssis et 478 roues. La grande force de Minos, à partir du XVI^e siècle au moins, c'est sa marine. Il a une telle confiance en ses vaisseaux, qu'il juge désormais toutes fortifications inutiles.

*LA THALASSOCRATIE CRÉTOISE*

Ainsi fut fondée la plus ancienne des thalassocraties. « Minos étendit sa domination sur la plus grande partie de la mer appelée aujourd'hui hellénique : il eut la maîtrise des Cyclades et colonisa le premier la plupart de ces îles, d'où il chassa les Cariens et où il établit comme chefs ses fils ; il purgea cette mer autant qu'il put des pirates, sans doute pour s'en mieux assurer les revenus. » Cette phrase de Thucydide[38] reste d'une importance capitale. L'extension de l'empire minoen est attestée par la liste des Minoa semées de la Syrie à la Sicile (même s'il faut rayer de la liste des noms intrus), tout comme par le nombre considérable des villes en *-inthos* ou en *-ssos*. Que les Minos aient refoulé les Cariens, le fait est vraisemblable. On peut admettre aussi qu'ils ont installé leurs proches en maints endroits et réservé la garde des points stratégiques à des chefs militaires, qui durent parfois s'émanciper et devenir ou redevenir des roitelets indépendants. Enfin, que les Minos aient fait rudement la police des mers et pressuré les

36. *Od.*, XI, 568 ss..
37. Cf. *Civ. égéenne*, p. 99 ss..
38. I, 4 ; cf. Hér., I, 171.

vaincus, voilà qui expliquerait à merveille les tristes souvenirs qu'ils laissèrent à certaines cités, telles Mégare ou Athènes. En tout cas, la domination crétoise fut fertile en bienfaits, non seulement pour la Crète elle-même, mais pour tous les peuples de la Méditerranée[39].

### 3. — La Vie économique et l'Expansion maritime

*L'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche*

Sous la protection d'un gouvernement solide, la grande île travaillait et prospérait. Elle réunissait les conditions favorables à l'agriculture et à l'élevage[40]. La grande déesse des Crétois était la Terre-Mère, et leurs fêtes célébraient les épisodes annuels de la vie rurale. Dans les plaines, on cultivait le froment et l'orge, ainsi que les légumes, fèves, lentilles et pois. Les régions les plus pauvres furent conquises par la vigne et l'olivier. L'huile ne servait pas seulement à la toilette, mais encore aux besoins de la cuisine et à l'éclairage ; on en avait assez pour en exporter de belles cargaisons. La Crète connaissait encore nombre d'arbres fruitiers, le figuier, le palmier-dattier, le cognassier. Elle avait comme plante textile le lin, comme plante tinctoriale le safran, comme plantes oléagineuses le pavot et le sésame, comme plantes aromatiques la menthe, le calament, l'absinthe. Elle aimait les jardins plantés de lis, d'iris, de tulipes, de jacinthes, de toutes les fleurs que les artistes se plaisaient à reproduire. En un temps où les forêts plus touffues qu'aujourd'hui faisaient les pluies plus abondantes et les pâturages plus verdoyants, l'élevage tenait une place considérable. L'alimentation était surtout à base de laitage et de viande. Le *bos primigenius* aux appétits voraces voisina longtemps avec le *bos domesticus* ; le petit bétail abondait ; le cheval fut importé à partir du M. R. On nourrissait le canard, le cygne et la colombe, probablement aussi le coq et la poule. L'apiculture était un métier. A tant de ressources s'ajoutaient les produits de la chasse et de la pêche. Dans la montagne, dans les taillis, dans les marais, pullulait le gibier. Les eaux du large et les rochers du littoral livraient en quantité le mulet et la dorade, l'huître et la moule, l'éponge et le coquillage à pourpre.

*L'industrie*

La Crète devint aussi un pays d'artisans[41]. Certaines industries étaient encore strictement familiales : chaque maison faisait sa farine et ses vêtements. Mais l'éco-

39. Cf. *Civ. égéenne*, p. 182 ss..
40. *Ib.*, p. 186 ss..
41. *Ib.*, p. 199 ss. ; cf. p. 105 ss., 110 ss., 396 ss..

nomie crétoise est assez avancée pour que d'autres industries, et même l'huilerie et la mode, se soient organisées pour satisfaire aux besoins de la clientèle indigène ou étrangère. Nombreux sont les métiers spécialisés : charpentiers, corroyeurs, teinturiers, bronziers, ciseleurs, orfèvres, potiers, ceux-ci tellement fiers de leur talent et si avides de publicité que, dès le XIX^e siècle, ils se mettent à signer leurs œuvres. Déjà il existe des bourgades, dont Gournia est le type, où une bonne partie de la population travaille dans de petits ateliers. Déjà même, il existe des manufactures outillées pour une forte production. A Cnosse, les tisseuses réunies dans les appartements de la reine, ainsi que le sculpteur et le lapidaire établis chacun dans son local, ne travaillent que pour la famille royale ; mais une huilerie et une faïencerie modèles visent certainement à la vente et à l'exportation. D'un siècle à l'autre, les tentatives des artisans crétois font réaliser à l'industrie de remarquables progrès. Les armuriers par exemple commencent par donner au poignard une longueur maxima de 12 cm. ; ils la portent vers la fin du M. A. à 20 cm., pendant le M. M. à 31 ; au M. R. à 42 ; ils sont capables alors de forger des épées, qui deviennent de véritables rapières, atteignant jusqu'à 95 cm. de long.

*LE COMMERCE, TERRESTRE ET MARITIME*

Avec ses excédents de vin et d'huile, ses vases, ses armes, ses ustensiles, ses bijoux, ses étoffes teintes, la Crète devait fatalement chercher à se procurer ce qui lui manquait : les chevaux d'Asie, le silphion de Libye, recherché comme médicament et comme condiment, toutes les sortes de pierres dures, l'ivoire, les métaux précieux, les matières premières pour sa métallurgie. Il y avait là tous les éléments nécessaires à un ample mouvement d'échanges réguliers. De fait, les Crétois sont la première nation de commerçants que l'on rencontre dans la Méditerranée[42].

Le commerce intérieur se concentra dans les villes, sur la place du marché. Pour faciliter les communications, on construisait des routes bétonnées et dallées, dont la chaussée n'avait que 1 m. 40 de large, et les trottoirs, 1 m. 10 chacun. Cnosse était desservie par une route qui gagnait les ports du Nord et une autre qui traversait l'île dans sa largeur pour aboutir, près de Phaistos, au port de Komo décrit dans l'*Odyssée*[43]. Le transport se faisait à dos d'âne ou de cheval ou dans

42. *Ib.*, p. 215 ss..

43. *Od.*, III, 293 ss.; Evans, *Times*, 16 oct. 1924, p. 16. Le voyageur qui arrivait par cette route à Cnosse y trouvait, croit Evans (*ib.*, 17 oct., p. 16), un caravansérail avec une salle de bains munie d'eau de source et un restaurant décoré de fresques.

des chariots à deux ou à quatre roues traînés par des bœufs. Les marchands voyageaient à pied, à côté de leur bête ; les personnages de distinction se faisaient peut-être porter en palanquin, avant d'avoir à leur disposition des chars à deux roues très légers.

Autrement important fut le trafic maritime. De très bonne heure les Crétois possédèrent, outre la flotte nécessaire, ces instruments presque aussi indispensables, un système de poids et mesures et une écriture. Triomphant de la terreur que leur inspirait la monstrueuse Scylla, ils commencèrent par lancer sur la mer la barque dont se servent aujourd'hui encore tous les Méditerranéens. Puis ils équipèrent une galère de course, toute en longueur, haute de proue, basse de bords, avec château avant et château arrière, portant au milieu un mât solidement étayé d'environ huit mètres, marchant la plupart du temps à la rame : elle pouvait, selon les circonstances, servir à la piraterie ou lutter contre elle. Les ports d'où sortaient ces navires ont disparu par suite des oscillations du littoral crétois ; on pourrait croire cependant qu'ils étaient admirablement installés, si l'on devait en juger par les vestiges étonnants d'un port creusé peut-être sous la direction des Crétois dans l'île de Pharos : deux beaux bassins desservis par un avant-port étaient protégés par une jetée de 700 mètres et un brise-lames de 2 kilomètres [44]. Dans leurs systèmes pondéraux, les Égéens adoptèrent tous les étalons qui eurent cours successivement en Égypte, sans s'interdire toutefois les modifications qu'ils jugeaient utiles [45]. Après avoir compté par têtes de bétail, ils admirent très tôt pour unités de valeur des lingots de cuivre et des plaquettes d'or et d'argent à poids fixe. Ils ont ainsi connu les avantages d'un système qui annonçait la véritable monnaie. Enfin, ils disposaient d'une écriture pratique et simple qui favorisa le trafic à grande distance.

*RELATIONS AVEC LES CYCLADES ET L'HELLADE*

Les Crétois étaient donc remarquablement armés pour étendre au loin, dans toutes les directions, sur mer et sur terre, le champ de leur activité [46]. Leurs rapports avec les Cyclades remontaient aux temps néolithiques. A partir du M. A., ils ne commercent plus seulement avec Mélos, mais avec Syra, puis avec Thèra ; ils fréquentent Délos et y introduisent leurs dieux.

---

44. *Od.*, IV, 454 ; cf. Evans, *Pal.*, p. 292 ss.. Contesté par Hogarth, *Roy. Geogr. Soc. Journ.*, 1922, p. 22 ss., et par Hall, *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. 277, n. 1.

45. On trouve dans l'Égée quatre systèmes ayant pour unités : 1° un *sicle* « babylonien » léger pesant de 7 gr. 91 à 8 gr. 35 ; 2° un *sicle* « phénicien » de 7 gr. 21 à 7 gr. 36 ; 3° un *kit* « égyptien » pesant de 8 gr. 82 à 9 gr. 26 ; 4° un étalon « d'or » pesant 12 gr. 60. Cf. *Civ. égéenne*, p. 222 ss..

46. *Ib.*, p. 228 ss..

Au XVII^e siècle, ils se répandent dans la péninsule hellénique : Mycènes, Tirynthe, toute la côte du Péloponèse, Orchomène III en Béotie, reçoivent la visite de ces hardis marins ; on les voit même introduire leur déesse, leur musique et leurs danses, par delà le golfe de Corinthe, dans un vieux sanctuaire caché à l'ombre du Parnasse, à Delphes. Ils vont en Mégaride, dans une Minoa. Ils vont en Attique, et la Déesse-Mère débarque avec eux à Thoricos, et, de Probalinthos à Tricorynthos, le taureau crétois parcourt la plaine de Marathon. Ils iront bientôt en Thessalie dans le port d'Iolcos d'où, à leur exemple, partiront les Argonautes.

*AVEC L'ÉGYPTE*

Avec l'Égypte, les relations dureront des siècles, interrompues deux fois seulement par les événements politiques[47]. De la III^e à la XI^e dynastie (2895-2160), les Crétois viennent chercher dans le Delta de beaux vases de pierre dure, des perles de faïence, des objets de toilette, de l'ivoire. N'ayant encore rien à offrir en échange, ils se font volontiers pirates : ils comptent sans doute parmi ces Hanébou ou Haïounibou dont les exploits inquiétaient si souvent les pharaons. Ils disparaissent pendant la période d'anarchie qui suit la chute de l'Ancien Empire, pour reparaître au XIX^e et au XVIII^e siècle plus nombreux, plus entreprenants que jamais. Cantonnés à Kahoun, ils participent à la construction des pyramides de Senousert II (1903-1887)et d'Amenemhet III (1849-1801). Abydos reçoit des vases de Camarès. Un second arrêt se produit : l'invasion des Hycsôs, le morcellement et la misère qui s'ensuivent écartent du Nil pour deux siècles les navires égéens. Mais, dès que la XVIII^e dynastie a rétabli le calme, ils accourent de nouveau. Désormais, les Égyptiens distinguent nommément les Kefti de la Crète d'avec les gens d'Alasia (Cypre) et d'avec les peuples des îles et ceux du « pourtour », c'est-à-dire du continent. Les pharaons se vantent dans la littérature officielle d'exercer leur suzeraineté sur toutes ces nations, et les peintures sépulcrales représentent les Kefti dans une posture d'humbles tributaires ; mais, ce sont là formules protocolaires ou sujets conventionnels qui ne doivent point nous leurrer. Thoutmès III, un des plus ardents à revendiquer la domination du monde, est obligé, en 1467, d'utiliser les vaisseaux des Kefti pour transporter des bois du Liban[48]. Quand les Kefti apportent des présents à celui qui se prétend le maître « des îles du milieu de la grande mer », c'est qu'en négociants avisés ils achètent par

47. *Ib.*, p. 233 ss., 27 ss. ; Hall, *The Peoples of the Sea* (*Mél. Champollion*, 1922, p. 297 ss.).
48. Breasted, *Anc. Records of Egypt*, t. II, n° 472 ; cf. n° 537.

des dons volontaires les bonnes grâces du pharaon, le privilège d'avoir un port sur la côte et le droit de trafiquer librement. Ne sont-ils pas, au XVI^e^ et au XV^e^ siècle, les intermédiaires indispensables entre tous les pays de la Méditerranée ? Ils cherchent en Égypte des légumes secs, certaines huiles, des matières précieuses, du verre colorié, de la faïence, des scarabées. En échange, non contents d'y vendre, dans leurs plus beaux vases, leur huile d'olive et leurs vins, ils y placent des produits de l'industrie mycénienne ; ils y apportent du cuivre cypriote, et sans doute de l'argent, de l'étain, de l'ambre, tout ce qu'ils vont recueillir dans les contrées barbares.

*AVEC CYPRE*

Cypre tenta de bonne heure les Égéens[49]. Dès le M. M. II, elle recevait des vases du type helladique ou mélien et des vases polychromes de Crète. Quand ses princes se furent enrichis par l'exploitation des mines et des forêts, vers 1550, elle entra définitivement dans l'orbite du monde égéen. Les Crétois y apportaient les plus beaux produits de leur métallurgie et en tiraient les saumons de cuivre qui leur permettaient de commercer avec d'autres pays. On peut croire qu'ils y eurent des établissements durables, avant d'y attirer à leur suite les Achéens, qui la coloniseront.

*AVEC LA SYRIE*

De Cypre, leurs relations s'étendirent sans tarder à la Syrie[50]. A Byblos, dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle, on déposait dans une tombe royale des vases d'argent égéens. La poterie helladique arrivait en Canaan. Si l'invasion des Hycsôs éloigna les Crétois aussi bien de Syrie que d'Égypte, la XVIII^e^ dynastie leur en rouvrit le chemin. Les navires kefti qui stationnaient dans les ports du Liban en 1467 y venaient régulièrement. Ils attendaient les caravanes à leur arrivée sur la côte et embarquaient tantôt des bois pour le compte des Égyptiens, tantôt des chevaux à destination de la Crète. Au XV^e^ siècle, les princes de Syrie appelaient auprès d'eux des artistes kefti, et les princesses essayaient de s'habiller à la mode de Cnosse. Canaan se transfigurait. Là encore, les continentaux n'auront qu'à suivre la trace des insulaires.

*AVEC L'ASIE MINEURE*

Tout en pénétrant ainsi jusqu'au fond de la Méditerranée orientale, les Minoens paraissent n'avoir abordé l'Asie Mineure que par intermittences. La grande péninsule était tout près, cependant, et d'accès facile par Carpathos et Rhodes. Mais à l'intérieur dominaient les Hatti ou

---

49. Cf. *Civ. égéenne*, p. 246 ss..
50. *Ib.*, p. 249 ss..

Hittites[51]. Leur royaume comprenait le bassin de l'Halys, où ils avaient leur capitale, Ptéria (Boghaz-keui), et la Haute Syrie. Intermédiaires entre le littoral et les empires mésopotamiens, ils commandaient toutes les routes du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. Les populations de la côte septentrionale et de la côte méridionale étaient pour la plupart sous leur dépendance. Sur le littoral de l'Égée, habitaient les peuples que les Grecs appelèrent Cariens et Léléges. C'étaient de rudes guerriers. Ils surent se donner une organisation assez forte pour résister aux Hatti et pour repousser pendant des siècles toute tentative de concurrence commerciale par la voie maritime. Un cylindre babylonien retrouvé à Cnosse et le fameux disque de Phaistos couvert d'inscriptions exotiques, c'est à peu près tout ce qui, dans l'amas des trouvailles crétoises, a pu venir d'Asie Mineure avant le XIVe siècle. Il faut attendre la période mycénienne pour que cette immense région, y compris les îles voisines, s'ouvre aux influences égéennes. Du moins, à l'extrémité de la péninsule, à l'entrée de l'Hellespont, existait un marché important qui communiquait avec les pays d'Asie et d'Europe et dont l'accès n'était pas interdit aux gens des îles. Dès le IIIe millénaire, Troie fit connaître la coupe à deux anses à Syra et à Orchomène. Encore un point que les Crétois se gardèrent de négliger et dont les Achéens se souviendront un jour.

*AVEC L'OCCIDENT*

Au Couchant[52], enfin, les Crétois ont reconnu les côtes où débouchaient les routes mystérieuses de l'ambre et de l'étain. On les suit partant de Pylos, touchant à cette Iapygie si différente par sa civilisation du reste de l'Italie, si proche au contraire des Balkans, fondant peut-être un comptoir permanent dans le canton des Messapiens, ébauchant avec la Sicile des relations qui deviendront régulières et fécondes dans la deuxième période sicule, et plus loin, bien plus loin encore, voguant vers la fabuleuse Ibérie. Partout, peut-on dire, c'est dans le sillage des navires crétois que les marins mycéniens, puis grecs, se lanceront sur les « chemins liquides ».

### 4. — La Religion[53]

Des précurseurs, les Crétois le furent tout autant dans le domaine des idées. Et ce n'est pas la moindre victoire de l'archéologie contem-

51. Voir plus bas, p. 61.
52. Cf. *Civ. égéenne*, p. 254 ss.
53. *Ib*,, p. 263 ss. (bibliogr.).

poraine, que d'avoir montré combien est grande dans le trésor de la religion et de l'art grecs la part de l'héritage préhellénique.

S'il est facile de se rendre compte que la religion tenait dans la vie des Égéens une place capitale, il l'est moins d'analyser leurs croyances. On ne sait pas lire, s'il en existe, les textes sacrés des Crétois, et l'on n'a point découvert dans leur île, si tant est qu'il en ait jamais existé, d'importants monuments spécialement dédiés aux divinités. Des objets de culte, des images pieuses, quelques légendes : voilà tous nos documents. La religion qu'ils nous révèlent ne présente avec celles de l'Asie que des analogies superficielles et n'a fait à l'Égypte que des emprunts vite assimilés. Dans l'ensemble, elle a bien ses caractères propres.

*LES DIVINITÉS*

Comme tous les peuples, les Égéens se sont adonnés d'abord au fétichisme et à l'animisme. Ils adorent des pierres brutes ou à forme de bétyles et surtout le pilier, qui a la vertu magique d'assurer l'équilibre de la maison. Ils pratiquent le culte des armes, celui du bouclier et, plus encore, celui de la double hache ou *labrys*, qui met l'homme en communication avec le divin par le sang. Ils connaissent des arbres sacrés. Ils ont pour déités les animaux qui incarnent le mieux les grandes forces de la nature : la colombe amoureuse et prolifique, le taureau au rut puissant. Enfin, parmi les formes sacro-saintes de la fécondité ils placent au premier rang la femme, la Mère. Après une période de transition qui laissa subsister des démons à forme hybride, les divinités anthropomorphes l'emportèrent sur les autres, dont elles absorbèrent le pouvoir et qu'elles réduisirent à l'état d'acolytes ou d'emblèmes. Dans toute l'Égéide, la principale déesse est une femme, d'abord stéatopyge et accroupie, puis plus mince et debout, tantôt nue, tantôt vêtue, les bras ramenés sur la poitrine pour soutenir ou pour presser les seins gonflés. C'est la génératrice, la nourricière, la madone qui porte le divin enfant ou veille sur lui, la Grande Mère des hommes, des animaux et des plantes. Reine du ciel, elle en descend en plein vol : elle est colombe. Maîtresse des régions infernales, elle en sort en rampant : elle est serpent. Ses aspects, ses pouvoirs sont infinis ; selon les lieux, elle se manifeste comme Notre-Dame des Monts, des Fonts ou des Flots, comme Dictynna, Britomartis ou Ariadne. Mais partout elle crée la vie ; si elle tue, elle ressuscite. Auprès d'elle se tiendra un peu plus tard un dieu, fils ou amant, qui lui est toujours inférieur, mais lui ressemble trait pour trait. Lui aussi, il incarne le principe de la fécondité. Animal, il est taureau ; homme, il est Minos animal-homme, il est le Minotaure. On lui consacre la labrys,

et il a pour sanctuaire principal le palais même de Minos, le labyrinthe. Il meurt en automne pour renaître au printemps, tandis que les Courètes dansent et frappent sur leurs boucliers bilobés. En Crète apparaît donc le couple divin qui est adoré sur tous les rivages de la Méditerranée : il s'appelle Isis et Horus en Égypte, Astarté et Adonis en Phénicie, Cybèle et Attis en Asie Mineure ; il s'appellera dans la Crète hellénisée Rhéa et Zeus.

*LE CULTE*

Pour célébrer le culte[54], les Crétois n'avaient point d'édifices grandioses, mais des espaces à ciel ouvert, des enclos plantés d'arbres, les hauts lieux et surtout les cavernes profondes. Ce furent tour à tour les grottes d'Arkalokhori au M. A., de Camarès au M. M., de Psychro au M. M. et au M. R., de l'Ida du XI^e^ au IX^e^ siècle ; mais bien d'autres encore connurent la faveur des pèlerins. Les exercices quotidiens du culte se faisaient autour d'autels dressés soit dans la cour, soit dans une chambre de la maison ; exceptionnellement, les résidences princières ou royales renferment chacune une sorte de quartier sacré : trois pièces à Phaistos, à Cnosse la majeure partie de l'aile occidentale avec une crypte à piliers et une grande croix de marbre[55]. Chacun pouvait faire tout seul devant une idole minuscule, sur un simple plateau d'argile, les gestes rituels d'adoration et d'offrande[56]. Les cérémonies publiques étaient plus compliquées et réglées avec minutie. Des prêtresses les présidaient ; les hommes n'y intervinrent qu'assez tard, quand le dieu fut adjoint à la déesse. On commençait par une purification ou par une lustration. Pendant qu'on immolait l'animal désigné par des signes particuliers ou qu'on offrait tout simplement à la Bonne Mère des fruits ou les prémices de la récolte, les officiantes aspergeaient les lieux saints au moyen de rhytons au fond percé, faisaient brûler l'encens, exécutaient les chants rituels et dirigeaient les danses sacrées. Les grandes fêtes de l'année, par exemple celles qui célébraient la floraison du printemps ou la cueillette des olives, étaient en outre l'occasion de joyeuses processions et de jeux.

*LES JEUX*

Ces jeux tenaient une grande place dans la vie sociale[57]. Il y avait toutes sortes de concours gymniques, des courses à pied, des luttes de pugilat, des combats de gladiateurs. Ce qui enthousiasmait les Minoens, c'étaient les courses de taureaux,

54. *Ib.*, p. 296 ss..
55. Voir Evans, *Pal.*, p. 405 ss., 422 ss.. Dans la crypte de Cnosse, deux gros piliers portent le signe de la double hache, l'un dix-sept fois, l'autre treize.
56. Cf. *Civ. égéenne*, p. 306 ss..
57. *Ib.*, p. 333 ss..

où des acrobates faisaient le saut périlleux au-dessus des bêtes lancées au galop. Mais ils aimaient aussi les belles séances de chorégraphie et de musique. A Phaistos et à Cnosse, on construisit pour ce genre de spectacles les plus anciens théâtres qui soient connus. La foule était assise sur des gradins de pierre[58], et les dames de la cour se pavanaient dans des loges. Au son de la lyre à sept cordes et de la double flûte, les chœurs exécutaient des pas savants, des rondes gracieuses comme le « géranos » ou danse « de la grue », ou s'élançaient en des tourbillons vertigineux. Ces solennités produisirent sur l'esprit des Achéens une impression si profonde, qu'ils en gardèrent, non pas seulement le souvenir, mais la tradition[59]. C'est un fait qu'en tous les lieux de Grèce où l'on organisa plus tard les grands jeux la légende et l'archéologie attestent la présence des Crétois.

*LE CULTE DES MORTS*

D'innombrables tombeaux de tous les âges ont montré la très grande importance qu'eut dans la religion égéenne le culte des morts[60]. Les cadavres n'étaient pas incinérés, mais ensevelis. Les modes de sépulture varièrent selon les temps et les lieux. Longtemps on enterra les morts dans les maisons, et l'on continua pour les petits enfants : aux corps introduits dans les jarres on donnait une position accroupie, les genoux ramenés au menton, les mains à la figure. Dans la montagne, on utilisa d'abord les cavernes ou de simples anfractuosités ; puis, du M. A. II au M. M. I, on creusa des tombes dans le roc. Un type uniforme finit par prévaloir, caractérisé par un couloir d'accès ou *dromos* et une chambre bouchée par des pierres et couverte d'un dais rocheux. Dans la plaine, il n'était pas possible de creuser horizontalement : il fallait ou bâtir ou creuser verticalement. Là où la hutte ronde abritait un clan entier, on construisit la tombe à rotonde ou *tholos* ; encastrée beaucoup plus tard dans le roc et pourvue d'un dromos, elle devint la tombe à coupole. Avec la désagrégation du génos, se multiplia, sur le modèle de la maison a angles droits, la tombe rupestre à une ou plusieurs cellules, qui s'accommodait de toutes les dimensions. Quand triompha l'individualisme, les Crétois et les gens du continent ne furent pas sans connaître le type cycladique de la fosse rectangulaire et dallée, la tombe à caisson ou à ciste ; mais ils la transformèrent totalement. En Crète, la ciste devint un récipient mobile en terre cuite, un sarcophage ou

58 A Phaistos, les gradins, au nombre de dix, ont 25 mètres de long ; à Cnosse, il y en a d'un côté, dix-huit de 10 mètres, de l'autre, six d'une longueur variant entre 6 et 16 mètres.

59. *Cf. Civ. égéenne*, p. 341 ss..

60. *Ib.*, p. 319 ss..

*larnax*, facile à loger partout. Sur le continent, approfondie, pourvue d'un couloir vertical, elle se changea en tombe à fosse, ou, agrandie d'un caveau latéral, en tombe à puits. Pour que l'architecture funéraire reproduise si bien l'évolution sociale, il faut qu'elle se fasse toujours un devoir d'assurer aux trépassés la vie qu'ils menaient sur terre. Tel est tout le sens du culte que les Égéens rendent à leurs morts. Ils leur apportent la boisson et la nourriture nécessaires et renouvellent régulièrement les provisions épuisées. Laissant aux continentaux la sanglante habitude de sacrifier des êtres humains au défunt, les Crétois lui offrent pour serviteurs des figurines. Ils veulent qu'il retrouve ses occupations quotidiennes, ses plaisirs favoris ; ils mettent à sa portée tout ce qu'il aimait jadis, jouets pour les enfants, armes pour les hommes, objets de toilette, ustensiles familiers, bijoux et vases précieux. Les plus beaux produits de l'art minoen qui nous soient parvenus ont été retrouvés dans les tombeaux.

## 5. — La vie artistique et intellectuelle[61]

*Caractère général de l'art crétois*

Les Crétois ont eu ce rare privilège de donner à leurs contemporains comme à la postérité l'impression d'un peuple artiste. De toutes les civilisations antiques, c'est la leur qui fut peut-être la plus esthétique. Tout conspirait à lui donner ce caractère. Ces gens-là avaient l'instinct du beau, et cet instinct fut stimulé soit par une précoce émulation entre les chefs féodaux, soit par le développement de l'individualisme, la prospérité générale et la protection d'un monarque tout-puissant. Les ressources naturelles ne manquaient pas : à défaut de marbre, on avait des calcaires magnifiques, des brèches dures tachetées ou jaspées, de la stéatite noire ou verte, opaque ou transparente, une argile allant bien au feu et prenant bien la couleur. Une ingéniosité native, jointe au don d'assimilation, multipliait et perfectionnait sans cesse les procédés techniques et les motifs décoratifs. Ainsi put naître un art parfaitement original qui s'appliqua de préférence aux petits objets, mais qui sut, dans les cadres les plus restreints, unir à la hardiesse d'une fantaisie juvénile le sentiment profond de la nature, de façon à exprimer par-dessus tout la passion du mouvement et la vie.

---

61. *Ib.*, p. 347 ss.

*L'ARCHITECTURE*

Il y eut de bonne heure en Crète d'habiles architectes[62]. Les maisons des petites gens avaient des fondations en moellons, des murs en briques généralement séchées au soleil, un sol pavé de dalles ou de galets, une couverture en joncs ou en roseaux. Celles des bourgeois, qui nous sont connues par des plaques de faïence, avaient plusieurs étages. Le bois était largement utilisé dans les habitations privées ; dans les palais on employait le plus souvent des matériaux de choix, de beaux blocs d'un calcaire fin ou d'un gypse homogène, qu'on disposait par assises régulières. Presque toutes les particularités de l'architecture crétoise dérivent du principe adopté pour la toiture, qui est toujours plate. Pour soutenir les poutres transversales du plafond, il a fallu placer les colonnes ou les piliers au milieu du bâtiment. Cette colonnade centrale explique la division bipartite de la façade et la place de la porte qui, repoussée du centre, va se loger près d'un angle, généralement à droite. Nul souci de symétrie ; ce qu'on veut, c'est de la clarté, de la propreté, du pratique, du confortable. Des courettes ou « puits de lumière » et des fenêtres à tous les étages assurent l'aération et l'éclairage. Des conduites d'un modèle perfectionné amènent l'eau de source, et tout un système d'égouts évacue les eaux-vannes. Quinze cents ans avant notre ère, le palais de Cnosse offrait à la reine des commodités que refusait à la reine de France le palais de Versailles.

*LES PALAIS*

Avec le plan rectangulaire, le Crétois de tout rang peut agrandir sa demeure au fur et à mesure des besoins : les chambres, les appartements s'ajoutent les uns aux autres, et les îlots mêmes sont réunis par la transformation des ruelles en corridors couverts, si bien qu'à première vue, une résidence princière ne diffère d'une simple maison que par ses dimensions. Mais, par l'élégante ordonnance des terrasses superposées, par les entrées monumentales, par l'heureuse distribution des escaliers, par les traînées de lumière et d'ombre dans l'enfilade des portiques, les palais crétois satisfont un goût savant, et qui est bien du terroir, pour le théâtral et le pittoresque. Le palais de Phaistos s'élève sur trois niveaux, depuis la grandiose entrée d'honneur jusqu'au belvédère qui surplombe les oliveraies de la Messara et jusqu'à l'élégant péristyle des appartements privés. La charmante villa de Haghia Triada atteste par une décoration délicate qu'elle abrita des princes amateurs de jolies choses. Mais arrêtons-nous à Cnosse.

*LE PALAIS DE CNOSSE*

Minos lui-même enchâssait sa personne divine de grâce plutôt que de majesté. Le Grand Palais se dresse sur une légère éminence qui domine la vallée du Kairatos. Surgi au M. M. I des ruines d'une citadelle, formé d'abord de constructions éparses qui ne furent fondues qu'au M. M. II en une puissante unité, détruit vers 1750, relevé au M. M. III, remanié au M. R., il présente à lui seul une synthèse de l'architecture crétoise. Les entrées principales sont celles du Nord-Ouest, au double portique en enfilade le long d'épais bastions, et celle du Sud-Ouest, dont le porche à colonne unique mène par un long corridor à d'imposants Propylées. Les façades principales s'ouvrent sur une cour centrale, longue de 60 mètres et large de 29, dont l'orientation Nord-Sud et Est-Ouest s'impose aux couloirs principaux, pour se communiquer de proche en proche, avec la forme rectangulaire, à tous les corps de logis. L'aile occidentale est coupée en deux par une galerie longitudinale : à droite les sanctuaires et les appartements de réception, avec la salle du Trône où le roi prenait place sur un siège de gypse au milieu des prêtresses ou des conseillers assis sur des banquettes basses ; à gauche, le trésor, longue file de magasins où l'on entassait dans des pithoi les provisions de vin et d'huile, où l'on serrait dans des caissons de pierre les objets précieux. L'aile orientale est sectionnée par un corridor transversal qui sépare les ateliers des logements privés. Dalles de gypse, peintures murales, grand escalier à balustrade, tout ici donne une impression de magnificence. Les salons, chambres à coucher, salles de bains, trésors, qui composent les appartements de la reine sont commandés par un vestibule d'honneur et la grande salle des Doubles Haches. Le quartier Nord est occupé vers l'Est par des resserres, au milieu par une grande salle à onze piliers, vers l'Ouest par des salles réservées sans doute à l'exercice du culte, entre autres par la salle de purification flanquée extérieurement du théâtre. Le quartier Sud, enfin, est pris presque entièrement par les communs. Tous ces bâtiments du palais ne sont pas de niveau : l'aile orientale est assise à flanc de coteau, tournée vers la vallée ; le reste de l'édifice est au plan de la cour centrale. Sur cette cour donnent deux à deux des escaliers, dont les uns montent aux étages supérieurs de l'aile occidentale, et les autres communiquent de plain-pied avec les étages supérieurs de l'aile orientale et descendent au rez-de-chaussée. Rien de plus complexe ni de plus simple à la fois que cette cité royale. Et le Versailles crétois avait ses Trianons. A trois cents mètres environ du théâtre existait un Petit Palais bordé d'une balustrade à colonnes

de bois ; dans la direction opposée, à deux cents mètres, une Villa Royale renfermant une basilique.

*LA PEINTURE MURALE*

Le plus admirable dans ces palais, c'est la décoration des murs : le grand collaborateur de l'architecte en Crète, c'est le peintre. Tandis que nous ne connaissons la peinture des Grecs que par les vases, les Crétois nous ont laissé un grand nombre de fresques. Sur le stuc encore humide, leurs artistes peignaient à la détrempe de vastes compositions. S'ils ignoraient encore les lois de la perspective, ils saisissaient d'un coup d'œil et fixaient d'un trait les formes et les gestes. Ils savaient donner la vie aux plantes, même aux plantes irréelles, rendre les mouvements les plus fugitifs des animaux et des hommes. Dès le M. M. I, le « Cueilleur de safran » est d'une grâce pleine de promesses ; au M. M. III, le « Chat sauvage en chasse » et le « Paysage africain », au M. R. I, la « Parisienne », la « Danseuse » et une frise de « Perdrix et Huppes », au M. R. II, les « Toréadors » et le « Porteur de vase » sont d'un art presque achevé. Une école d'une prestesse merveilleuse imagina la fresque miniature et osa faire grouiller la foule dans les fêtes de plein air. Une autre combina sur le stuc la plastique et la peinture, pour mieux figurer la majesté du « Roi fleurdelisé » ou la puissance divine du « Taureau mugissant »[63].

*LA SCULPTURE*

Le sculpteur concentra ses efforts sur de menus objets. Dès la première moitié du IIIe millénaire, les Crétois avaient appris à façonner la pierre : on voit ce dont ils étaient capables par l'étonnante collection des vases exhumés à Mochlos, potiches et coupes en brèches multicolores dont le galbe et la polissure sont d'une exquise finesse. A partir du M. M. III, ils produisent des œuvres remarquables en bas-relief et en ronde bosse. Des plaques de faïence représentent avec une émouvante vérité des chèvres sauvages et des vaches allaitant leurs petits. Sur des vases en stéatite sont ciselées des scènes d'un réalisme à la fois puissant et délicat : des courses de taureaux, des combats de boxe, un roi passant en revue des guerriers amenés par un vassal, une procession de villageois qui défilent la gaule sur l'épaule derrière un chœur chantant à gorge déployée. Les rhytons de terre cuite ou de pierre destinés aux sanc-

63. *Ib.*, p. 354 ss. (bibliogr.) ; cf. D. J. Fyfe, *The painted plaster decoration of Knossos* (*Journ. of the roy. Inst. of Brit. architects*, déc. 1902) ; Miss E. Hall, *The decorative art of Crete in the bronze age* ; M. Collignon, *La peinture préhellénique* (*Gaz. des Beaux-Arts*, 1909, t. II, p. 5 ss.). Voir, sur le « Paysage africain », *Bull. de corr. hell.*, t. XLVII (1923), p. 531, et sur la frise des « Perdrix et Huppes » le *Times* du 17 oct. 1924, p. 15, 18, et *Les Beaux-Arts*, 1924, p. 274.

tuaires étaient taillés en forme de tête de taureau, avec des yeux en cristal de roche et le museau plaqué de nacre. On fondait le bronze en statuettes d'adorants et d'aulètes. Plus originales encore étaient les images du culte. Nous en avons conservé deux particulièrement précieuses, qui représentent en faïence la déesse aux serpents et sa prêtresse : elle-même, elle apparaît, étrange et redoutable, avec trois gros reptiles enroulés autour d'elle des hanches à la tête. Pour l'habileté technique et le don d'exprimer la vie, rien ne vaut les groupes qui figurent la course aux taureaux : qu'on rapproche l'admirable « Sauteur » en ivoire d'un bronze mutilé où le taureau est intact, et l'on verra quelle perfection de métier et d'art sut atteindre la sculpture crétoise. Elle reprenait les mêmes sujets sans se lasser, quitte à les renouveler par le génie[64].

*LES ARTS MINEURS*

Si la Crète passa pour le berceau de Dédale et des Dédalides, c'est qu'elle fut vraiment le pays de l'orfèvrerie, de la damasquinerie, de la marqueterie et de la glyptique[65]. Au M. A., les gens de Mochlos portaient déjà de nus diadèmes à fleurs d'or. Malheureusement, les bijoux et les vases précieux de la meilleure époque ont disparu dans le pillage qui précéda l'incendie des palais. Il en reste juste assez pour montrer d'où venaient les plus belles pièces enfouies dans les tombes de Mycènes et nous faire sentir plus cruellement l'étendue de notre perte. Rien dans l'antiquité n'est comparable aux armes de luxe qui sortaient des ateliers crétois. C'était un goût dont la tradition remontait loin : les œuvres encore modestes du M. A. et du M. M. annoncent les merveilles du M. R. I, ces poignards incrustés d'or et d'argent qui sont la gloire usurpée de Mycènes, ces épées magnifiquement ciselées qu'on déposa dans une tombe de chef à Zafer-Papoura. Le roi de Cnosse jouait aux échecs sur un tableau dont les cases étaient ornées de motifs en pierres et métaux précieux. Dans les cadres exigus des sceaux, de grands artistes faisaient tenir un paysage, un groupe de bêtes, les scènes les plus variées de la vie humaine.

*LA CÉRAMIQUE*

De tous les arts industriels qui ont fleuri en Crète, celui dont on peut juger le mieux aujourd'hui, c'est la céramique[66]. On assiste, en effet, à la transformation d'une industrie utilitaire en art de luxe.

La poterie néolithique est d'abord grossière, façonnée et polie à la

64. *Ib.*, p. 366 ss..
65. *Ib.*, p. 380 ss., p. 389 ss..
66. *Ib.*, p. 396 ss. (bibliogr.).

main, d'une argile mal épurée, brune ou gris sale ; elle arrive cependant à être plus fine, à faire trancher sur une surface uniformément noire un pigment incrusté, blanc ou rouge. Déjà même, à la fin de l'âge de pierre, la cuisson laisse à la terre une teinte jaunâtre, ou bien une couche de peinture noire dissimule les imperfections de la fumigation.

Au M. A., le potier apprend du forgeron à régler ses feux et se construit un four. Il en sort des produits d'un beau rouge lustré dont l'engobe liquéfié forme une sorte d'émail. Successivement triomphent au M. A. II le décor foncé sur fond clair et au M. A. III le décor clair sur fond sombre ; aux triangles de hachures dont s'ornent brocs et cruches, aiguières à bec et coupes à pied, s'ajoute le motif de la spirale, venu peut-être du Nord par les Cyclades[67]. Entre temps, la Crète orientale produit une poterie flammée aux bigarrures rouges et noires.

Au M. M. I, la protection des princes qui installent des poteries dans leurs palais donne une puissante impulsion à la céramique d'art. L'invention d'un tour à rotation lente permet de traiter l'argile presque comme le métal : minceur des parois, courbes des anses, bords ondulés, effets d'ombre et de lumière, tout prouve que le potier s'est remis résolument à l'école du métallurgiste. En même temps, sa palette s'enrichit par la découverte d'un noir onctueux, d'un blanc crémeux, du jaune pur, de rouges éclatants et nuancés. Ainsi naît et grandit le style polychrome. Il produit des chefs-d'œuvre au M. M. II, avec les « coquilles d'œuf » du Camarès. En couleurs magnifiques, des courbes harmonieuses, d'ingénieuses spirales sont enlacées de brins végétaux, et tout, dans cette exubérance de fantaisie, conspire à un effet d'ensemble. Mais, si tous les céramistes de l'époque sont amoureux du coloris, il y en a déjà qui préfèrent aux trouvailles de lignes la franchise des formes naturelles. Il y en a d'autres qui demandent à leurs feux de faire rutiler davantage encore leurs couleurs, et deux nouveautés surgissent : la barbotine aux reliefs étranges et la faïence imitée de l'Égypte.

Au M. M. III, quand s'élevèrent les seconds palais, toutes les combinaisons de polychromie étaient usées. D'ailleurs, l'usage du tour à rotation rapide était fatal au laminage délicat des cloisons, et le perfectionnement du four, qui permettait d'obtenir une température oxy-

---

67. La question de la spirale est toujours controversée, même quand elle semble en sommeil. Evans, qui croyait ce motif d'origine méridionale (*Cretan pictographs, J. of Hell. St.*, t. XIV, 1894, p. 324 ss. ; *Ann. of the Br. Sch.*, t. VII, p. 106 ss.), admet maintenant qu'il est venu du Nord (*Scripta Minoa*, t. I, p. 135 ; *Pal.*, t. I, p. 114) ; Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades* (1925), p. 42 n. 1, 85-86, 101 n. 1, revient à la thèse crétoise. Mais est-il bien certain que le problème soit susceptible d'une solution unique ?

dante, altérait les couleurs. L'avenir appartenait à cette école naturaliste qui avait fait son apparition à l'époque précédente. Elle se plut à rendre en clair sur fond brun pourpré la beauté des choses. Prenant ses modèles dans la peinture à fresque, elle aimait surtout les fleurs, par exemple le lis blanc à longue tige, ou bien la faune et la flore marines, poissons, coquillages, anémones et algues, le poulpe surtout. Peu à peu, au M. R. I, le naturalisme se stylise. Plantes et animaux tournent en éléments décoratifs d'une grâce raffinée. Mais, par cela même qu'on recherche la ligne, et non plus la vérité, on ne tarde pas à mêler aux végétaux et aux êtres vivants des motifs linéaires. La décoration des vases prend ainsi, au M. R. II, un aspect architectural : c'est le « style du palais », qui finit lui-même en « rococo ». Cette longue dégradation du naturalisme pourrait paraître une continuelle décadence. Il n'en est rien : chaque école justifiait son existence par des qualités nouvelles, et, tant que la Crète demeura indépendante, elle fournit des modèles à tous les pays d'alentour.

*LA VIE INTELLECTUELLE*

Il est impossible qu'un peuple qui s'est élevé si haut par la puissance de l'art n'ait pas eu aussi une vie intellectuelle de quelque intensité. Malheureusement, nous ne pouvons faire à cet égard jusqu'à présent que des conjectures plus ou moins incertaines.

*ÉCRITURE*

On voit bien que les Crétois savaient transmettre la pensée dans l'espace et le temps par l'écriture[68]. Ils transformèrent peu à peu les signes informes dont leurs ancêtres des temps néolithiques se servaient déjà pour représenter certains objets ou pour traduire certains sons. C'est ainsi qu'une idéographie grossière se stylise en deux systèmes successifs d'hiéroglyphes à la fois picturaux, symboliques et phonétiques. Puis, de ces hiéroglyphes se dégagent deux systèmes d'écriture linéaire, le système A, commun à toute la Crète depuis le M. M. III, et le système B, spécial à Cnosse et datant du M. R. II. Les écritures crétoises, qui avaient probablement emprunté quelques signes à l'Égypte, vécurent d'une vie propre à côté d'autres écritures locales, comme celles de Troie, de Carie, de Lycie, de Cypre, de Phénicie, ou comme celle dont un mystérieux disque d'argile découvert à Phaistos nous a révélé l'existence. Mais, sur les milliers d'inscriptions trouvées en Crète, on n'a pu lire jusqu'à présent que des chiffres. Encore sait-on que l'écriture n'était pas le monopole des scribes royaux, qu'elle était en usage chez les particuliers, notam-

68. *Civ. égéenne*, p. 421 ss.

ment chez les commerçants, et que les simples ouvriers ou les passants dans la rue savaient écrire.

*SCIENCES*

La liste qu'on peut dresser des mots préhelléniques donne l'idée d'une langue qui a servi de véhicule à des conceptions déjà scientifiques et abstraites. En tout cas, la médecine des Kefti était appréciée des Égyptiens avant de passer aux Grecs ; certains vestiges d'un château-d'eau à Cnosse attestent une connaissance sérieuse de l'hydraulique ; l'art nautique n'a pas pu se créer sans le secours de l'astronomie.

*POÉSIE*

Sur quelques points, toutefois, nous avons des indices moins fugaces. Les inventeurs de la cithare et de la flûte devaient, par l'intermédiaire de la danse et de la musique, léguer aux Hellènes leur poésie[68]. L'hyporchème que mimeront les hiérodoules de Délos est crétois d'origine, et le péan cher au dieu de Delphes fut pour la première fois chanté en son honneur par les prêtres de Cnosse : le lyrisme grec est, au moins en partie, un écho attardé du lyrisme égéen. D'autre part, les exploits que les artistes crétois représentaient avec allégresse ont dû de bonne heure inspirer des chantres d'épopées, et il n'est pas indifférent de voir une de ces Iliades et une de ces Odyssées ciselées sur deux vases d'argent trouvés ensemble dans une tombe royale de Mycènes.

## III. — Fin de la Civilisation crétoise

*CHUTE DE CNOSSE VERS 1400*

Cependant les peuples étaient las de payer tribut à la thalassocratie crétoise ; ils guettaient une occasion propice pour se libérer. Ils notaient avec joie des signes de décadence que la tradition enregistre à sa manière : un Minos essaie en vain de s'établir à Mégare ; un autre, le dernier, meurt dans une expédition de représailles en Sicile ; l'Attique revendiquera pour un de ses héros nationaux, Thésée, la gloire d'avoir infligé la suprême défaite au Minotaure. De fait, les Achéens songèrent à se débarrasser d'une tutelle gênante. La Crète, île ouverte, était à la merci d'un coup de main. Vers 1400, une subite catastrophe s'abattit sur la capitale de Minos. Dans le palais de Cnosse, chacun vaquait à ses occupations : des maçons préparaient de la chaux ; un sculpteur copiait pour le roi un vase de pierre ; un lapicide assemblait les pièces d'une

---

69. *Ib.*, p. 345-346, 449-450.

marqueterie. On n'eut même pas le temps d'achever une cérémonie commencée dans la salle du Trône, et les vases à onction qu'on y apportait furent abandonnés devant la porte. Le feu dévora tout. D'autres villes, Gournia, Pseira, Zacro, Palaicastro, disparurent en même temps.

*DÉCADENCE DE LA CRÈTE*

Toutes ces ruines attestent une invasion achéenne. Les documents égyptiens ne parlent plus des Kefti et mentionnent « Ceux du Pourtour ». Brusquement, les brachycéphales l'emportent dans l'île sur les dolichocéphales qui dominaient jusqu'alors. Sous le dialecte dorien, qui s'implantera plus tard en Crète, transparaissent quelques éléments du dialecte qui fut également celui du Péloponèse avant l'invasion dorienne. Bien des noms de lieux achéens n'ont pu être apportés en Crète qu'à ce moment. Tout ce qui singularisait les continentaux se retrouve maintenant dans l'île. Les hommes n'y sont plus glabres : ils ont la barbe et la moustache. A Gournia et à Haghia Triada, apparaît la maison septentrionale à mégaron. L'île qui avait eu la maîtrise de la Méditerranée n'est plus qu'une dépendance lointaine du continent.

Nombre d'indigènes préfèrent l'exil à la servitude, ils émigrent ; ceux qui restent, rôdeurs, bandits, mercenaires, végètent misérablement ; quelques habitants de la côte orientale, quittant leurs cités maritimes, se réfugient dans la montagne et y maintiennent leur indépendance. Même l'afflux des vainqueurs qui s'installent dans des bourgs neufs ne peut rendre à la Crète un semblant de prospérité. Le chef achéen de Cnosse se contente de restaurer pour son usage une aile de l'ancien palais et laisse tomber en ruines la Villa Royale, échappée pourtant à la destruction. Phaistos, Haghia Triada, Tylissos, Mallia, démolies par le roi de Cnosse au temps de sa toute-puissance, Gournia, Palaicastro, démolies par les Achéens, ne renaissent que pour traîner une existence médiocre. Dans l'île entière, la civilisation recule. Il n'y a plus trace de peinture murale après 1400 ; l'argile remplace la pierre et le métal pour la fabrication des ustensiles ; les idoles sont d'une rusticité lamentable ou d'une grossièreté répugnante ; la céramique est en décadence. Un seul point est consolant : les insulaires ont encore des besoins intellectuels et ne renoncent pas à l'écriture. L'île des Minos vécut ainsi d'une vie amoindrie pendant deux cents ans environ, devenant graduellement une petite terre fermée, sans commerce et presque sans industrie. Puis, vers 1200, quand vinrent les Doriens, tout ce qui subsistait depuis la chute des Minos est détruit, et l'emplacement de la cité royale, abandonné pour toujours, restera trois mille ans sans même porter une masure.

# TABLEAU SYNOPTIQUE DES CIVILISATIONS ÉGÉENNES ET ORIENTALES JUSQU'EN 1180 AVANT J.-C.

| | CRÈTE | CYCLADES | PÉLOPONÈSE | GRÈCE CENTRALE | THESSALIE | ASIE MINEURE | CYPRE | SYRIE ET PALESTINE | MITANNI ET HITTITES | MÉSOPOTAMIE | ÉGYPTE | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6000?-3000 | **AGE NÉOLITHIQUE (6000 ?-3400)**<br>Couche de 6 m. 43 à Cnosse, de 5 mètres à Phaistos.<br>Grottes habitées (Miamou, Skalaes) ; maisons (Magasa).<br>Pierre dure polie ; obsidienne.<br>*Poterie noire* polie à la main, plus tard incisée, puis incrustée.<br>**AGE SUBNÉOLITHIQUE (3400-3000)**<br>Maison à Cnosse avec vases égyptiens de la période prédynastique et hache de cuivre.<br>Fonds de cabanes à Phaistos, avec défense d'éléphant et bloc de fer magnétique.<br>*Poterie jaune et rouge* à engobe. | Obsidienne de Mélos | **NÉOLITHIQUE (avant 3000)**<br>Stations en Arcadie. | **NÉOLITHIQUE I**<br>THESSALIEN I (3500-2500)<br>Établissement dans la Grèce septentrionale d'un peuple préhellénique appartenant à la race qui peuple au IV^e^ millénaire la Russie méridionale, la Transylvanie et la péninsule balkanique. | | | Traces de néolithique. | **AGE DE LA PIERRE PALÉOLITHIQUE**<br>**NÉOLITHIQUE** | | | **PÉRIODE PRÉDYNASTIQUE JUSQU'EN 3315**<br>4241. Établissement du calendrier égyptien. | 6000-3000 |
| 3000-2400 | **AGE CHALCOLITHIQUE (3000-2400)**<br>MINOEN ANCIEN I (3000-2800)<br>Arrivée d'éléments brachycéphales. Clans et dynasties locales.<br>Importance de la Crète orientale et de la Messara : palais de Mallia, *tombes à tholos*.<br>Dagues en cuivre. *Vases peints*. Sceaux. Idéogrammes.<br>Vases en syénite (de la période prédynastique à la fin de la II^e^ dynastie).<br>MINOEN ANCIEN II (2800-2400)<br>Palais de Vasiliki et grandes tholoi.<br>Vases peints *dark on light* et vases flammés. Poignards en cuivre et en argent. Bijoux et vases en pierre à Mochlos.<br>Idoles en marbre des îles. Figurines de type égyptien à Haghia Triada. Bols en diorite à Cnosse (type contemporain de Snofrou et de Sahurê). Cylindre babylonien en argent à Mochlos. | CYCLADIQUE ANCIEN I (3000-2800)<br>Prépondérance de Mélos.<br>Tombes à ciste.<br>Idoles et vases en marbre.<br>Poterie primitive à incisions (pyxides, jarres).<br>CYCLADIQUE ANCIEN II (2800-2400)<br>Importance de Syra.<br>Vases décorés de bateaux.<br>Poterie à incisions incrustées.<br>Apparition de vases peints. | **AGE CHALCOLITHIQUE (3000-2200)**<br>HELLADIQUE ANCIEN I (3000-2500)<br>Sites d'Argolide (Nauplie, Tirynthe, etc.) et de Corinthie (Korakou, Gonia, Haghios Vasilios).<br>Poterie primitive à incisions.<br>Rapports avec les Cyclades et avec la Phocide.<br>Poterie Helladique Ancien I à Gonia avec du Thessalien II. | *Toumbès* de Macédoine et *magoulas* de Thessalie.<br>Expansion progressive en Phocide, en Béotie, en Attique, en Corinthie.<br>Huttes rondes de Sesclo I et d'*Orchomène I*<br>Outillage en silex et obsidienne.<br>Poterie en rouge lustré sur couverte blanche qui se répand jusqu'à Chéronée. | | TROIE I (3000-2500)<br>Haches de pierre dure. Cuivre et argent.<br>Poterie incrustée et polie à la main, puis lustrée.<br>Idoles en pierre.<br>Fortifications. | **AGE CHALCOLITHIQUE (3000-2000)**<br>Épiscopi (Courion), presqu'île de Carpas, etc.<br>Poterie incisée à engobe rougé ou noir | **CANANÉEN ANCIEN (3300-2000)**<br>*Lakisch I, Gézer I.*<br>*A Byblos* :<br>objets égyptiens de la période thinite,<br>vase au nom de Mykérinos (IV^e^ dynastie),<br>vase au nom d'Ounas (V^e^ dynastie, vers 2540),<br>vase au nom de Pépi II (VI^e^ dynastie, vers 2490).<br>Premières, tombes sur la colline d'Ophel, à *Jérusalem*.<br>*Abraham*, au temps d'Amraphal (Hammourabi), vient d'Our à Sichem, puis à Hébron, où il est en rapports avec des « fils de Heth » (Hittites). | *Établissement des Hittites en Asie Mineure* (vers le XXV^e^ siècle).<br>*Infiltration des Hittites en Syrie* au XXII^e^ siècle. | DYNASTIE D'AGADÉ (2845-2649)<br>Sargon I^er^ (2845-2768) arrive à la « mer de l'Ouest » et conquiert les pays de l'étain et des cèdres.<br>Naràm-Sin (2768-2712) invoqué comme dieu à Cypre.<br>Vers 2700. *Fondation de Babylone*.<br>DYNASTIE BARBARE DE GOUTIOUM (2622-2498)<br>DYNASTIE D'OUROUKH (2497-2475)<br>Goudéa reprend les relations avec la Syrie.<br>TROISIÈME DYNASTIE D'UR (2474-2358)<br>Doungi « rois des quatre régions ».<br>Vers 2300, colonie babylonienne à Mazaca, sur la route de Cilicie au Pont-Euxin.<br>PREMIÈRE DYNASTIE AMORITE (2225-1925)<br>*Hammourabi* (2123-2081). | **I^re^ ET II^e^ DYNASTIES THINITES (3315-2895)**<br>Vases en pierre dure à col plat, qui ont servi de modèles à Mochlos.<br>**ANCIEN EMPIRE (2895-2160)**<br>III^e^ ET IV^e^ DYNASTIES (2895-2680)<br>Snofrou (2840-2829).<br>V^e^ DYNASTIE (2680-2540)<br>Mention des Haïounibou dans le temple de Saburé (2673-2661) et dans le texte des Pyramides (vers 2660).<br>VI^e^ DYNASTIE (2540-2390) | 3000-2400 |
| 2400-2000 | **PREMIER AGE DU BRONZE (2400-2000)**<br>MINOEN ANCIEN III (2400-2100)<br>« Prépalais » et donjon de Cnosse. Décadence des stations à tholos.<br>Vases peints *light on dark* ; progrès de la polychromie.<br>Poignards triangulaires à nervure médiane.<br>Importation de poterie cycladique. La *spirale*.<br>*Sceaux à bouton* d'ivoire (cynocéphale égyptien) ; scarabées des VI^e^-XI^e^ dynasties.<br>MINOEN MOYEN I *a* (2100-2000)<br>Nouvelles fortifications de Cnosse.<br>Décadence de la Crète orientale : maison de Chamaizi et sanctuaire de Petsofa.<br>*Cylindre du temps d'Hammourabi* à Platanos. | CYCLADIQUE ANCIEN III (2400-2000).<br>Fortifications à Chalandriani (Syra) et Haghios Andréas (Siphnos).<br>Poterie lustrée *dark on light* et *light on dark* (saucières) : *spirale* simple en S.<br>*Phylacopi I*<br>*Spirale* sur un *sceau à bouton* (Amorgos).<br>Figurines de marbre à Kéros et au cap Trioplon. | **PRÉMYCÉNIEN PRÉHELLÉNIQUE (2500-2000)**<br>HELLADIQUE ANCIEN II (2500-2200)<br>Vers 2500, *rupture de la Grèce centrale avec la Thessalie* et orientation vers le Sud et les îles.<br>*Maisons elliptiques* avec *bothros* à *Orchomène II* et en Corinthie.<br>Premiers établissements de Mycènes et d'Argos (Aspis).<br>Poterie lustrée (« *Urfirnis* ») : *dark on light* en Corinthie, puis *light on dark* à *Haghia Marina*, quelquefois avec spirale.<br>Idoles des îles à Zygouriès.<br>HELLADIQUE ANCIEN III (2200-2000)<br>Extension de la poterie lustrée en Laconie, en Élide, en Attique.<br>Dépas amphikypellon à Orchomène II.<br>Poignard de bronze à Zygouriès. | **NÉOLITHIQUE II**<br>THESSALIEN II (2500-2000)<br>Arrivée d'une *population nouvelle* qui reste en relations avec les Balkans.<br>*Poterie de Dimini dessin spiraliforme*.<br>Forteresses.<br>Maisons rectangulaires à foyer fixe.<br>Tombes à caisson et jarres funéraires.<br>*Sceaux à bouton* en argile grossière.<br>Rares échanges de poterie avec la Grèce centrale.<br>Stagnation. | TROIE II (2500-2000)<br>Encore haches de pierre (lapis lazuli) et couteaux d'obsidienne, mais abondance de métaux précieux.<br>*Dépas amphikypellon*.<br>*Sceaux à bouton* en argile.<br>Dans la troisième couche, le « *Trésor de Priam* » : cantharos d'argent, saucière d'or, rasoirs en bronze, *poignards du Minoen Moyen I*.<br>*Incendie de Troie II, la « ville brûlée »*. | | | | VII^e^-X^e^ DYNASTIES (2390-2160)<br>Période de troubles.<br>**MOYEN EMPIRE (2160-1580)**<br>XI^e^ DYNASTIE (2160-2000)<br>Rétablissement de l'ordre.<br>Apparition de la *spirale* sous Mentouhetep III (vers 2070).<br>Victoire sur les Haïounibou sous Mentouhetep IV (vers 2010). | 2400-2000 |
| 2000-1750 | **DEUXIÈME AGE DU BRONZE (2000-1750)**<br>PREMIÈRE HÉGÉMONIE CRÉTOISE (2000-1750)<br>MINOEN MOYEN I *b* (2000-1900)<br>*Premiers palais* de Cnosse et de Phaistos ; second palais de Mallia.<br>Céramique : *four à rotation lent* « coquilles d'œuf » ; *polychromie* et débuts du naturalisme, *barbotine* et *faïence*.<br>Rhytons en tête de taureau.<br>*Hiéroglyphes A*.<br>Rapports avec Troie II (cantharos de Gournia). — Sceaux à décor égyptisant ; scarabées de la XII^e^ dynastie avec hiéroglyphes crétois.<br>MINOEN MOYEN II (1900-1750).<br>Splendeur des premiers palais.<br>Fresque.<br>*Apogée de la polychromie (Camarès)*.<br>Faïence : vases et plaques. Progrès de la métallurgie. Gravure sur pierres dures.<br>*Hiéroglyphes B*.<br>Relations avec la Libye (le silphion).<br>Statuette égyptienne en diorite (fin de la XII^e^ ou début de la XIII^e^ dynastie).<br>Catastrophe générale : *destruction des premiers palais* ; fin de Mallia. | CYCLADIQUE MOYEN I (2000-1900)<br>*Phylacopi II*<br>Continuation de la poterie lustrée.<br>Poterie à *peinture mate* de style géométrique.<br>CYCLADIQUE MOYEN II (1900-1750)<br>Poterie *noir mat* : formes crétoises (jarres, théières), style curviligne genre Camarès (spirales) ou naturalisme local.<br>Poterie incisée de beau style à Syra (poêles) : décor estampé (spirales). | **PREMIER AGE DU BRONZE**<br>**PRÉMYCÉNIEN ACHÉEN (2000-1700)**<br>HELLADIQUE MOYEN I (2000-1750)<br>*Arrivée des Achéens* : infiltration et conquête. Incendie de Korakou, etc.<br>*Progrès de Mycènes*. Second établissement sur l'Aspis d'Argos (vase en stéatite du Minoen Moyen I). *Orchomène III* (maisons rectangulaires). *La Cadmée*.<br>*Maisons en abside*.<br>Prédominance du *Minyen gris* à forme septentrionale.<br>Poterie à *peinture mate* (*premier style*).<br>Tombes à ciste à Orchomène III et à Zygouriès. Tombe à fosse à Haghios Vasilios.<br>Imitation d'une cruche Minoen Moyen I à Drachmani. | **AGE CHALCOLITHIQUE**<br>THESSALIEN III (2000-1580)<br>Cuivre (bronze rare)<br>Rapports ordinaires avec la Macédoine, exceptionnels avec la Grèce centrale.<br>Imitation de la poterie troyenne à Sesclo et à Dimini. | TROIE III-V (2000-1500)<br>Simples villages.<br>*Four en tour à Troie III*. | **PREMIER AGE DU BRONZE (2000-1600)**<br>Haghia Paraskévi, Kalopsida, etc.<br>Exploitation active des mines.<br>Poterie claire à décor linéaire peint en noir.<br>Exportation en Syrie et en Égypte.<br>*Premiers rapports avec l'Égée au Minoen Moyen II* : vases prémycéniens à Episcopi et à Enkomi. | **CANANÉEN MOYEN (2000-1600)**<br>*Lakisch II, Gézer II.*<br>Vases cypriotes.<br>*Tombe de la falaise à Byblos* : vases d'argent égéens avec un balsamaire au nom d'Amenemhet III. | GRANDES MIGRATIONS ARYENNES (vers 2000)<br>*Les Mitanni* et les guerriers Mérinaou *du Tigre à l'Oronte*.<br>Importance de *Carchémish*. | DYNASTIE KASSITE (1760-1180) | XII^e^ DYNASTIE (2000-1788)<br>Senousret I^er^ (1970-1935) : premier cartouche avec spirale.<br>Vers 1950. Un fonctionnaire a « sous son calame » les rapports avec les Haïounibou.<br>Vers 1900. Tombes des filles d'Amenemhet II à Daschour : bijoux et poignard de style crétois.<br>Sous Senousret II (1903-1887), poterie *Camarès* à *Kahoun* (travailleurs crétois).<br>*Camarès* du Minoen Moyen II *b* à *Abydos*, avec cylindres de Senousret III (1887-1849) et d'Amenemhet III (1849-1801). | 2000-1750 |
| 1750-1580 | **TROISIÈME AGE DU BRONZE (1750-1400)**<br>SECONDE HÉGÉMONIE CRÉTOISE<br>MINOEN MOYEN III (1750-1580)<br>*a*) Période de transition (1750-1700).<br>Vers 1700, rupture des relations avec l'Égypte.<br>*b*) *Seconds palais* de Cnosse et de Phaistos, palais de Haghia Triada.<br>*Écriture linéaire A*.<br>Maturité de la fresque.<br>Céramique : *tour à rotation rapide* ; post-Camarès et *naturalisme*.<br>Faïence : la déesse aux serpents..<br>Échiquier en cloisonné. Sceaux de style naturaliste.<br>Importation de « noir et rouge » mélien.<br>Disque de Phaistos. — Cylindre babylonien en améthyste. — *Couvercle* en albâtre au nom *du roi Khyân*.<br>Luttes, pillage du palais de Cnosse. | CYCLADIQUE MOYEN III (1750-1580).<br>« *Noir et rouge* ».<br>Imitation des végétaux crétois et des fresques crétoises (les pêcheurs).<br>Fresque crétoise aux poissons volants.<br>Écriture linéaire A à Phylacopi et à Thèra.<br>*Petites cruches noires* comme à Cypre, en Palestine et en Égypte.<br>Destruction de Phylacopi II. | **DEUXIÈME AGE DU BRONZE**<br>**MYCÉNIEN ANCIEN (Créto-Achéen) (1700-1400)**<br>HELLADIQUE MOYEN II *b* (1700-1580)<br>Poterie à *peinture mate* (*troisième style*, « *noir et rouge* »). — *Mycénien lustré* (*premier style*).<br>*Invasion brusque et générale de la civilisation crétoise*. Transformation de l'Argolide<br>*Premier palais de Mycènes*, avec fresques Minoen Moyen III *b*. *Premières tombes à fosse* (vase d'or et d'argent, poignards incrustés).<br>*Premier palais de Tirynthe*. | | | | Petites *cruches noires* comme en Palestine et en Égypte. | Petites *cruches noires* comme à Cypre et en Égypte. | | | Arrivée des Hycsôs dans le Delta (vers 1700).<br>*Domination des Hycsôs* (1675-1580).<br>Petites *cruches noires* comme à Cypre et en Palestine.<br>Visées politiques du roi *Khyân* (1633). | 1750-1580 |
| 1580-1400 | SUPRÉMATIE DE CNOSSE (1580-1400)<br>MINOEN RÉCENT I (1580-1450)<br>Thalassocratie crétoise.<br>Remaniement du Grand Palais : le théâtre. Le Petit Palais. La tombe royale d'Isopata.<br>Apogée de la fresque. Fresque miniature. Relief peint.<br>*Apogée du naturalisme* dans la peinture de vases.<br>Apogée de la sculpture : rhytons en stéatite, statuettes d'ivoire.<br>Apogée du bronze : épées, statuettes, vases. Bijoux de fer.<br>Relations actives avec l'Égypte, Cypre et la Syrie. *Importation du cheval*. Le sistre sur un vase de Haghia Triada.<br>D'où réveil de la Crète orientale : palais de Gournia, sceaux de Zacro.<br>Vers 1450, *destruction de Phaistos, de Haghia Triada, de Tylissos*.<br>MINOEN RÉCENT II (1450-1400)<br>Nouveaux embellissements du Grand Palais : la salle du trône. La Villa royale.<br>*Écriture linéaire B*.<br>*Style du palais*.<br>Vases d'albâtre datés de Thoutmès III à Isopata.<br>Lapis lacedaemonius à Cnosse.<br>Vers 1400, *destruction du palais de Cnosse*, destruction des villes orientales. *Fin de la thalassocratie crétoise*. | CYCLADIQUE RÉCENT I (1580-1400).<br>*Phylacopi III a*.<br>Cataclysme de Thèra (XVI^e^ siècle).<br>« *Rouge et noir* ».<br>Imitation du naturalisme crétois.<br>CYCLADIQUE RÉCENT II (1450-1400).<br>*Phylacopi III b*.<br>Imitation de vases style de palais. Importance croissante de vases helladiques. | HELLADIQUE RÉCENT I (1580-1400)<br>*Fin des tombes à fosse*. Vers 1500-1450, *tombes à coupole* à Mycènes, Vaphio, Kakovatos, Tragana.<br>*Oberburg de Tirynthe*.<br>Vase en stéatite à Cythère.<br>Gobelets en or de *Vaphio*.<br>Importance de *Tragana-Pylos* et de *Kakovatos-Pylos* (ambre).<br>*Palais de la Cadmée*.<br>Poteries mycéniennes en Attique.<br>HELLADIQUE RÉCENT II (1450-1400)<br>Vers 1450, nouvelles fortifications de Mycènes, *Mittelburg de Tirynthe* ; fortifications de Gla (lac Copaïs).<br>Expansion du style du palais crétois et continental.<br>*Poterie éphyréenne*.<br>Débuts de Chalcis.<br>Les Crétois à *Delphes* (tête de lionne).<br>*Objets égyptiens à Mycènes*, avec cartouches d'Aménophis II et III et scarabée de Tiy. | **PREMIER AGE DU BRONZE (1580-1400)**<br>THESSALIEN IV *a* (1580-1450)<br>Bronze encore rare ; pointes de lance en cuivre presque pur. | *Spirale à Troie V*.<br>TROIE VI (1500-1180)<br>Fortifications puissantes ; ville deux fois et demie plus grande que Troie II.<br>Importation de Minyen et de poterie à peinture mate. Imitation. | **SECOND AGE DU BRONZE (1600-1200)**<br>Essor du commerce, de l'industrie et de l'art.<br>*Forte influence de l'Égée*<br>Beau vase de bronze crétois à Episcopi. | **CANANÉEN RÉCENT (1600-1200)**<br>*Lakisch III.*<br>*Importation active de poterie mycénienne* (Minoen Récent I et II). Imitation.<br>1479. Conquête de la Syrie par Thoutmès III : bataille de Megeddo.<br>1467. *Navires kefti sur la côte du Liban*.<br>Vers 1460 Un prince syrien offre à Thoutmès des vases de travail kefti. | | | **NOUVEL EMPIRE (1580-1350)**<br>XVIII^e^ DYNASTIE (1580-1350)<br>Amasis (1580-1557).<br>Thoutmès I^er^ (1557-1501).<br>Thoutmès III (1501-1447).<br>Les *Keftis* en Égypte.<br>Tombe d'Aahotep, mère d'Amosis : armes rappelant les poignards de Mycènes.<br>Tombes de Senmout, de Rekhmérê et de Mencheper-re-seneb : *les Keftis porteurs de présents*.<br>Mention d'un produit kefti dans un livre de médecine.<br>Vases égéens dans la tombe de Maket à Kahoun et à Anibé en Nubie.<br>1467. Transport de bois du Liban en Égypte par des navires kefti.<br>Stèle de Thoutmès III : « Kefti et Asi sont sous ta puissance ».<br>Aménophis II (1447-1420).<br>Thoutmès IV (1420-1415). | 1580-1400 |
| 1400-1180 | **DERNIER AGE DU BRONZE. HÉGÉMONIE ACHÉENNE (1400-1180)**<br>Maisons à *mégaron* ; tombes à *coupole* et chambres rupestres. *Vases à étrier* à décor lustré de plus en plus schématique ; ivoires sculptés ; pâtes de verre. Extension de l'industrie et du commerce (*koinè*), décadence de l'art. — Le monde achéen vers 1200 d'après le *Catalogue des Vaisseaux* (jusqu'à Dodone et aux îles Ioniennes). — Expansion des Achéens à Cypre, en Asie Mineure. Guerre de Troie (vers 1180).<br>**QUATRIÈME AGE DU BRONZE**<br>MINOEN RÉCENT III<br>*La Crète achéenne*.<br>Arrivée en masse de brachycéphales. Traces de dialecte achéen. — La Crète simple province : Idoménée.<br>Abandon, puis *réoccupation partielle de Cnosse*. Palais à mégaron de Haghia Triada et de Gournia.<br>Nécropoles avec chambres rupestres à Zafer-Papoura, Liliana, etc.<br>Disparition de la fresque.<br>Sphinx hittite de Haghia Triada, avec un cartouche de Tiy. — Scarabées et ivoires égyptiens de la fin de la XVIII^e^ dynastie (1375-1350).<br>*Apparition de la fibule et d'armes en fer* (Mouliana, Vrocastro). | CYCLADIQUE RÉCENT III<br>Maison à mégaron.<br>Décadence rapide de Mélos (inutilité de l'obsidienne)<br>Forte affluence de poterie mycénienne et disparition progressive de la poterie locale. | **TROISIÈME AGE DU BRONZE**<br>**MYCÉNIEN RÉCENT**<br>HELLADIQUE RÉCENT III<br>*Mycènes centre de gravité du monde égéen*. Les Atrides. *Seconds palais de Mycènes et de Tyrinthe*. Nouvelles fortifications (Porte aux Lionnes, *Unterburg*).<br>Tombes à coupole à Delphes, en Attique (Spata, Ménidi, Thoricos), etc.<br>Richesse d'*Orchomène IV* (*Il.*, IX, 381) ; palais et tombe à coupole.<br>Fresques de Mycènes, de Tirynthe et d'Orchomène.<br>Cylindre hittite à Tirynthe. | **SECOND AGE DU BRONZE**<br>THESSALIEN IV *c*<br>Iolcos port des Argonautes : palais.<br>Plaque d'or de Volo, avec façade de maison.<br>Statuettes de bronze et d'argent.<br>Tombes à coupole (Volo, Dimini).<br>Importance des peuples thessaliens dans le *Catalogue des Vaisseaux* ; Achille.<br>*En Macédoine*, abandon des tombes de la plaine et *occupation des terrasses*, signe avant-coureur des invasions. | **PREMIER AGE DU BRONZE (1580-1400)**<br>THESSALIEN IV *b* (1450-1400)<br>PÉRIODE ACHÉO-ÉOLIENNE<br>Brusque invasion des *influences mycéniennes* en Thessalie et en Macédoine.<br>Poterie style du palais à Pagases, Iolcos, Magoula d'Élassona.<br>La flèche à crocs. | *Arrivée des Achéens et des Éoliens en Asie Mineure. Colonisation de Rhodes*: vases mycéniens avec scarabées des XVIII^e^ et XIX^e^ dynasties (un d'Aménophis III).<br>*L'Akhaiwa de Pamphylie et de Laaspa* (*Lesbos*). Dialecte achéen en Pamphylie.<br>Vers 1337. Andreus allié de Moursil.<br>Vers 1325. Étéoclès l'« Éolien » refuse l'hommage à Moursil.<br>Vers 1245-1225. Doudhalia III met le roi d'Akhalwa au même rang que les rois d'Égypte et de Babylone.<br>Vers 1230-1220. Expéditions d'un Atride en Carie et en Lycie.<br>Égéens établis à Milet.<br>A Troie, peigne d'ivoire comme à Spata ; vase à forme troyenne, de fabrication mycénienne.<br>*Guerre de Troie*. Incendie de la ville (vers 1183). | Importation de poterie mycénienne, datée à Enkomi par un scarabée de Tiy et une bague d'Aménophis IV<br>Cuivre envoyé en Égypte contre de l'argent ; négociants cypriotes établis en Égypte (tablettes de Tell-el-Amarna).<br>Colonisation achéenne (côte des Achéens). Dialecte achéen avec syllabaire préhellénique.<br>Vers 1210. Un Atride de Pamphylie ravage Cypre et y laisse un prince vassal.<br>Développement de l'art cypriote (beaux rhytons, boîte d'ivoire).<br>Persistance du style mycénien. | Épée du type Minoen Récent II ou III à Gezer.<br>Vers 1400. *Établissement de Danaouna près de Byblos*.<br>Cunéiformes de la série de Tell-el-Amarna à Lakisch III.<br>*Lakisch IV* (1350-1150)<br>Affluence de poteries cypriotes et de *vases à étrier*.<br>Mention des Hébreux en Canaan vers 1300.<br>*Première mention d'Israël* sur la stèle de Mernephtah I (vers 1229).<br>*Établissement des Pélésati et des Zakkara en Palestine* (1192-1189). | *Grand empire hittite* au XIV^e^ siècle. Palais et archives de *Boghaz-Keui*.<br>1380. Lettres du « Grand Hittite » Shoubbiliouliouma à Aménophis IV.<br>Défaite des Mitanni ; conquête de la Syrie par les Hittites.<br>1319 Moutallou contre Séti I : défaite des Hittites.<br>1295. Défaite de *Kadesh*.<br>1279. *Traité* entre Khattousil II et Ramsès II.<br>*Exploitation des mines de fer* dans le Kizwadaua.<br>*Vers* 1170. *Domination des Mouschki* en Asie Mineure. Déclin des Hittites. | Correspondance de Bournabouriash avec Aménophis IV.<br>Salmanasar I^er^ d'Assyrie (1290-1260) s'empare de Carchémish et soumet la Cappadoce.<br>Vers 1280. Kadashman-Enlil se plaint à Khattousil II des violences faites aux caravanes allant en Phénicie.<br>1256. *Prise de Babylone* par Toukoulti-Inourta I^er^ d'Assyrie.<br>1185. *Fin de la dynastie kassite*. | XIX^e^ DYNASTIE (1350-1200)<br>Disparition des Keftis.<br>*Vases à étrier* à Tell-el-Amarna, Gourob, Kahoun, Illahoun et en Nubie.<br>Couvercle en buis de Sakkara.<br>Ramsès II (1300-1234). — 1295. Victoire de Kadesh. — 1279. Traité hittite.<br>Première mention du fer dans une lettre de Khattousil II à Ramsès II.<br>1229. Victoire de Merneptah I^er^ sur les Libyens aidés des *Akhaiousha*, des Loukki, des Shakalasha.<br>1195. Première campagne de Ramsès III contre les Pélésati et les Zakkara alliés aux Libyens.<br>1192. Seconde campagne contre les Pélésati et les Zakkara, alliés aux Danaouna, en Palestine. | 1400-1180 |

CHAPITRE III

# *Les grandes migrations. Achéens et Doriens**

Tandis que fleurissait en Crète une si brillante civilisation, que se passait-il sur les terres qui bordent la mer Égée, dans la péninsule occidentale qui recevra son nom des Hellènes et sur les côtes de la péninsule orientale qui en seront le complément ?

*OBSCURITÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE AVANT LE VIII^e SIÈCLE*

Là aussi on voudrait assister à la formation des groupements humains et en suivre l'évolution; là surtout nos renseignements sont rares et fragmentaires. C'est qu'il ne s'agit plus, comme en Crète, d'un petit monde complètement isolé, mais de territoires considérables, où les influences les

---

* BIBLIOGRAPHIE.

*a*) Fouilles (voir la bibliographie du ch. II, p. 25).

*b*) Linguistique : KRETSCHMER, *Einleitung in die Gesch. der griech. Sprache*, Göttingen, 1896 ; A. MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 2^e éd., 1920 (avec bibliogr.).

*c*) Généralités : BUSOLT, t. I, p. 127 ss. ; Ed. MEYER, 3^e éd , t. I, II, p. 611-850 ; BELOCH, 2^e éd., t. I, 1, p. 67 ss. ; II, p. 33-130 ; Ad. REINACH, *L'Hellénisation du monde antique*, ch. I et II ; *Cambr. anc. hist.*, t. II, ch. I et II (GILES), ch. XI (HOGARTH), ch. XII (H. R. HALL), ch. XIII (COOK), ch. XVI (WACE), ch. XVII (BURY), ch. XIX (WADE-GERY), ch. XX (HOGARTH).

*d*) Migrations dans la Grèce d'Europe : Otfr. MUELLER, *Die Dorier*, 2^e éd., 1844 (vieux livre, mais dont on peut encore tirer profit) ; FIMMEN, *Die Besiedlung Böotiens bis in frühgriech. Zeit* (*Neue Jahrb. f. klass. Philol.*, 1912, p. 521 ss.) ; L. PARETI, *Storia di Sparta arcaica*, t. I, Florence, 1917, p. 66-153 ; M. NEUBERT, *Die dorische Wanderung in ihre europ. Zusammenhängen*, Stuttgart, 1920.

*e*) Migrations dans la Grèce d'Asie : VON WILAMOWITZ, *Panionion* (*Sitzungsber. d. Berl. Akad.*, 1906, I, p. 38 ss.) ; *Ueber die ionische Wanderung* (*ib.*, p. 59) ; RADET, *Ephesiaca*, Bordeaux-Paris, 1908 ; HOGARTH, *Ionia and the East*, Oxford, 1909 ; H. R. HALL, *The ancient history of the Near East*, 1^re éd., Londres, s. d. (5^e éd. 1920) ; GROUSSET, *Hist. de l'Asie*, t. I : *L'Orient*, p. 10 ss., 29 ss., 301 ss. ; UNGNAD, *Die ältesten Völkerwanderungen Kleinasiens*, Breslau, 1923.

*f*) Les Hittites : CONTENAU, *Éléments de bibliogr. hittite*, Paris, 1922 ; GARSTANG, *The land of the Hittites*, Londres, 1910 ; Ed. MEYER, *Reich und Kultur der Chetiter*, Berlin, 1914 ; A. E. COWLEY, *The Hittites*, Londres, 1920 ; POTTIER, *L'art hittite* (*Syria*, t. I, 1920, p. 169 ss., 264 ss. ; t. II, 1921, p. 6 ss., 96 ss.) ; O. WEBER, *Die Kunst der Hethiter*, Berlin, 1921 ; HOGARTH, *Hittite seals*, Oxford, 1920 ; CONTENAU, *La glyptique syro-hittite*, Paris, 1922 ; HROZNY, *Die Sprache der Hettiter* (*Boghazkoï Studien*, t. I, Leipzig, 1917) ; *Ueber die Völker und Sprachen des alten Chetti-Landes* (*ib.*, t. III, II, 1920) ; MARSTRANDER, *Caractère indo-européen de la langue hittite*, Christiania, 1920 ; FORRER, *Die Inschriften und Sprachen des Hatti-Reiches* (*Zeitschr. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, t. LXXVI, 1922, p. 174-269); HROZNY, *Code hittite*, Paris, 1922 ; Ed. CUQ, *Les lois hittites* (*Rev. hist. de droit franç. et étranger*, t. XLVIII, 1924, p. 373 ss.) ; Ch. PICARD, *Éphèse et Claros*, Paris, 1922, p. 554 ss. (influence hittite sur l'Ionie).

*g*) Autres peuples d'Asie en rapport avec l'Égée : AUTRAN, *« Phéniciens »*, *Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée*, Paris, 1920 ; *Tarkondemos*, Paris, 1922 ; R. WEILL, *Phéniciens, Égéens et Hellènes dans la Méditerranée primitive* (*Syria*, t. II, 1921, p. 120 ss.) ; C. L. WOOLLEY, *La Phénicie et les peuples égéens* (*ib.*, p. 177 ss.).

plus diverses ont pu pénétrer à chaque instant et se transmettre de proche en proche, presque insaisissables. L'archéologie ne suffit point à montrer quand et comment les gens du Nord se sont mêlés à ceux du Midi. L'anthropologie, au début d'une longue enquête qu'elle mène à travers tous les pays du bassin méditerranéen, n'en est encore qu'à des résultats sporadiques. Pareillement, la linguistique s'efforce de délimiter les aires des divers dialectes grecs, mais se refuse aux généralisations téméraires. La toponymie est d'un précieux secours, parce que les noms de lieux se rattachent parfois manifestement à telle ou telle langue et marquent souvent sur la carte les séjours successifs des peuples migrateurs ; mais on conçoit qu'une pareille méthode soit d'un emploi restreint et d'un maniement délicat. A plus forte raison, doit-on user de prudence dans l'interprétation des traditions orales et des mythes. Il faut donc se résigner, en général, à une connaissance très imparfaite d'événements qui ont eu cependant de grandes conséquences, puisqu'ils ont fixé les éléments humains et les cadres géographiques de l'histoire grecque. Sur un seul point, du côté de l'Orient, on commence à voir pointer une lumière moins avare. Les documents égyptiens et plus encore les documents hittites donnent quelques renseignements précis sur les Achéens du XIV^e^ et du XIII^e^ siècle, fournissant ainsi un contexte d'un prix inestimable aux maigres résultats des fouilles, aux récits légendaires et aux épopées homériques[1].

*LES VAGUES DE L'INVASION GRECQUE*

L'obscurité qui enveloppe l'histoire de la Grèce avant et après l'arrivée des Grecs ne se dissipe guère avant la fin du IX^e^ siècle. A peine parvient-on à distinguer au milieu de ces ténèbres quelques faits essentiels. Dès l'abord, on voit bien qu'il a existé très tôt quelques foyers de vie ailleurs qu'en Crète, que la Grèce était dès l'aube de la préhistoire un pays sans unité, morcelé à l'infini, où se formaient dans la nuit des provinces de civilisation, et qu'aucune des civilisations ainsi écloses dans le bassin égéen ne soutient la comparaison avec celle de la Crète jusqu'au XIV^e^ siècle. Puis, au milieu des catastrophes, dans un chaos où l'on n'entrevoit par des lueurs fugitives que les grandes phases d'un bouleversement continuel, l'Égée se peuple définitivement d'Indo-Européens, la Grèce s'élabore avec ses formes territoriales et politiques. L'invasion grecque ne s'est pas faite en une poussée, mais par vagues successives ou par lentes infiltrations. Elle a duré des siècles, du XX^e^ environ au XII^e^ et peut-être jusqu'au XI^e^, venant par terre

1. Voir surtout p. 89-90, 92.

dans la Grèce d'Europe, tantôt du Nord-Est, tantôt du Nord-Ouest, et par mer dans la Grèce d'Asie, d'Ouest en Est. D'après la tradition classique, fondée sur les épopées et confirmée par des textes égyptiens et hittites, les Achéens sont les premiers Grecs qui soient descendus des montagnes septentrionales ; ils prennent aux anciens habitants une partie de leur territoire, mais se convertissent à la civilisation égéenne D'autres bandes arrivent, à leur suite, de plus en plus mêlées ; ces « Ioniens », ces « Éoliens » se font leur part, quelquefois aux dépens des premiers conquérants, et se laissent assimiler à leur tour. Enfin, se précipitent les Doriens ; ceux-là font le vide devant eux et rejettent les peuples les uns sur les autres, toujours plus loin. Mais ce n'est pas seulement dans la péninsule européenne que se produisent ces mouvements de peuples. A certains moments, quand les Achéens se mettent à la recherche de terres nouvelles ou quand sévit la terreur dorienne, les vainqueurs ou les vaincus, quelquefois tous pêle-mêle, franchissent la mer et vont s'établir au milieu de populations aux langues inconnues. Ils occupent toute la côte d'Asie Mineure. Et déjà les fils d'Hellen, quoique séparés par le souvenir des luttes passées et par des différences permanentes de dialecte, de culte et d'intérêt, sentent au contact des barbares la supériorité de leur race et prennent conscience de leur communauté[2].

## I. — La Grèce avant les Grecs

Sortons de Crète et commençons à jeter un regard vers le Nord et l'Est, pour examiner ensuite plus à loisir les pays de la Grèce propre.

*LES CYCLADES*

Les Cyclades offraient toutes sortes d'avantages : le plus doux des climats égéens ; d'abondantes ressources dans le sous-sol, obsidienne, silex, marbre, métaux indus-

2. On ne peut douter qu'il n'y ait beaucoup d'arbitraire dans une distinction de races qui se fonde en grande partie sur une distinction postérieure de dialectes. Dans les documents hittites, par exemple, l'Achaïe comprend les Éoliens et englobe Lesbos. D'autre part, il est probable que les Doriens ont reçu ce nom après coup. Il ne faudrait pas, pour autant, nier les migrations qui donnèrent à la Grèce sa physionomie définitive, notamment l'invasion dorienne, et ne voir en elles que le résultat de constructions artificielles et tardives. Sous prétexte que l'épopée ignore la présence des Thessaliens en Thessalie et des Doriens dans le Péloponèse, d'aucuns ont soutenu que la logique grecque, choquée de la lacune qui demeurait entre la période primitive et la période archaïque, s'était efforcée à la combler et avait changé en cataclysme une simple évolution (voir Beloch, *Rhein. Mus.*, t. XLV, 1890, p. 550 ss. ; *Gr. Gesch.*, t. I, II, p. 76-93). Mais, si l'épopée ne mentionne les Doriens que dans un passage récent (*Od.*, XIX, 177), elle n'est pas moins muette sur une réalité incontestable, le peuplement de l'Asie Mineure par les Grecs. Sans des invasions successives et une infiltration continue, on ne comprendrait plus rien, non seulement à la répartition des dialectes avec leur extraordinaire enchevêtrement, mais encore à la formation et à la ruine de la civilisation mycénienne et à l'existence de races sujettes. Cf. G. Bloch, *Hellènes et Doriens (Mélanges Perrot*, 1903, p. 9 ss.).

triels ou précieux : la plus favorable des positions géographiques entre la Crète et deux continents. Elles étaient trop petites, malheureusement, et montagneuses : elles ne pouvaient abriter et nourrir qu'une faible population.

Dès qu'elles eurent commencé à se peupler, vers le XXX^e siècle, elles attirèrent les hommes de partout. Les premières tribus cycladiques — les Cariens de Thucydide[3] — ont la tête ronde ou longue, selon les endroits, ce qui semble indiquer une prédominance tantôt asiatique, tantôt méditerranéenne[4]. Aussitôt Mélos, Paros, Naxos, Amorgos, Délos, puis Syra, Sériphos, Thèra, toutes terres riches en carrières et en mines ou merveilleusement situées, tiennent une grande place dans la civilisation chalcolithique. Elles la gardent jusqu'à la fin du XXV^e siècle. Leurs métallurgistes égalent quelque temps et leurs marins semblent un instant devancer ceux de Crète. Même l'art, dans les Cyclades, réalise certains progrès[5]. Les sculpteurs s'étudient à tailler des idoles féminines dans le marbre. Les céramistes ne sont pas sans originalité. Des formes spéciales, les pyxides, les vases-canards, les poêles, rappellent quelquefois l'habitude de travailler la pierre dure. Si l'engobe noir est de mauvaise qualité, si la polissure se donne à la main, l'ornementation s'adapte bien à la contexture du vase, même lorsqu'elle est encore réduite à des traits incisés et incrustés de blanc, surtout lorsqu'elle use de la couleur et qu'elle adopte soit la technique du foncé sur clair soit celle de « Haghia Marina » et de « Camarès ». Jamais pourtant les insulaires n'ont été de puissants novateurs. C'est comme intermédiaires qu'ils ont rendu de précieux services. Avant la Crète, ils ont peut-être connu la spirale ; avant la Crète, ils ont été en relations avec la Troade ; avant la Crète, ils ont commercé avec l'Eubée, avec la péninsule hellénique, en particulier avec la Phocide[6].

Mais, entre l'Hellade qui se peuple et la Crète qui s'épanouit, les petites îles étaient incapables de garder leur rang. Un jour vint où les habitants des Cyclades — qui avaient pourtant fortifié leurs cités, au moins à Syra et à Siphnos — se virent impuissants à lutter contre leurs voisins du Sud[7]. Y eut-il sur certains points prise de possession militaire et politique ? C'est probable ; mais on ne peut constater

3. Thuc., I, 4.

4. Cf. *Civ. égéenne*, p. 72 ; *Cambr. anc. hist.*, t. I, p. 601. Voir Rubensohn, *Die prähistorischen und frühgeschichtl. Funde auf dem Burghügel von Paros* (*Ath. Mitth.*, t. XLII, 1917, p. 1 ss.).

5. Cf. Dussaud, *Op. c.*, p. 106 ss. ; Fimmen-Reisinger, *Op. c.*, p. 80 ss., 134 ss. ; *Civ. égéenne*, p. 39, 411-412. Voir maintenant Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades* (1925), p. 9-106.

6. Cf. Wace, *Cambr. anc. hist.*, t. I, p. 601-603.

7. Cf. *Civ. égéenne*, p. 43, 413 ss..

qu'une mainmise économique et morale. Mélos et Thèra adoptent l'écriture crétoise, en même temps que l'usage du pilier et la décoration à fresques. La poterie minoenne supplante la poterie cycladique, qui ne se défend que par la contrefaçon. La Déesse Mère débarque à Délos. C'est en contribuant à répandre la culture supérieure qui les avait conquises que les Cyclades reprirent leur rôle traditionnel, et la fortune de Phylacopi II s'explique à la longue moins par l'exploitation de l'obsidienne que par une belle situation entre la Crète et l'Argolide.

*CYPRE*

Bien loin vers l'Est, la grande île de Cypre[8] a conservé les traces assez vagues d'une époque néolithique : des pêcheurs s'établirent alors sur la baie de Courion et dans la péninsule de Carpas. Puis, durant l'âge de cuivre (3000-2000) et le premier âge du bronze (2000-1600), on voit se fonder, dans des vallons de plus en plus éloignés de la côte, des hameaux de pâtres et d'agriculteurs. La population était attirée vers l'intérieur, surtout aux alentours du Mont Troodos, par les mines de cuivre qui constituaient la richesse de l'île. Toutefois l'industrie cypriote resta très longtemps en retard. Le métallurgiste s'en tenait à la fabrication des haches et des poignards plats ; il se contentait d'exporter sur le marché égéen des lingots bruts et des objets fabriqués de qualité médiocre. Le céramiste ignora jusqu'au XVI^e siècle le tour et le motif de la spirale : pendant la période qui correspond au M. A., les meilleurs produits de Cypre sont des cruches à engobe noir décorées de traits incisés à incrustation blanche ; quand la peinture apparaît dans la période qui correspond au M. M., l'ornementation reste linéaire en noir ou brun mat sur engobe blanc. Voilà donc une civilisation qui, avec toutes les ressources naturelles dont elle dispose, végète pauvrement durant de longs siècles. Nul indice que Cypre ait vu en des temps éloignés se mêler sur ses côtes les grands courants venus d'Orient et d'Occident[9]. Avant le M. R. II, cette grande île somnole dans l'obscurité.

Passons sur le continent.

*TROIE*

Les peuples établis dans les régions occidentales de l'Asie Mineure ont eu longtemps une civilisation propre qui, à en juger par la céramique, n'est pas sans ressemblance avec celle des Cyclades. Vers le Sud, l'aire de la poterie incisée s'étend de la Phrygie méridionale à la Pamphylie occidentale ; vers l'Ouest.

8. Voir Dussaud, *Op. c.*, p. 216 ss. (bibliogr. p. 221) ; cf. C. L. Woolley, *Asia Minor, Syria and the Ægeans* (*Annals of arch. and anthr. of the Univ. of Liverpool*, t. IX, 1922), p. 41 ss.. Pour la chronologie, voir Myres, *Cambr. anc. hist.*, t. I, p. 90 ; Macalister, *ib.*, p. 143.

9. Quelques cylindres babyloniens parvenaient à Cypre ; mais les relations avec l'Asie étaient très rares et demeuraient sans effet.

une poterie pareille à pigment blanc apparaît à Kiliktépé près de Milet, à Yortan en Mysie et jusqu'à Bighadich en Troade[10]. Or, cette dernière région surveille l'Hellespont et permet de le contourner par une sorte d'isthme. Une ville s'y éleva, qui devait avoir de bonne heure une certaine importance[11]. A Hissarlik, sur la colline rocailleuse qui sépare les vallées du Scamandre et du Simoïs, Schliemann a retrouvé neuf établissements superposés, dont six se succédèrent de l'âge de la pierre à la fin de la période mycénienne[12]. Troie I n'était qu'un village fortifié de pêcheurs et de pasteurs, où l'on connaissait peut-être déjà l'usage du cuivre et où l'on modelait des poteries d'une belle argile noire lustrée, incisées de lignes droites à incrustations. Troie II, qui naquit vers le XXV^e^ siècle et fut détruite par le feu vers le XX^e^, était une véritable citadelle aux murs épais de briques sur soubassements de pierre. Elle renfermait un vaste bâtiment dont le plan est identique à celui des palais de la Grèce mycénienne. Ses chefs s'enrichissaient peut-être par les péages qu'ils levaient sur le trafic de l'isthme et sur le transit des métaux transportés d'Est en Ouest. Ils accumulaient dans leurs trésors de lourds bijoux d'or et d'argent, des ustensiles d'argent et de cuivre, des haches et des poignards de bronze. Les vases de cette ville, cruches à bec, hauts gobelets à deux anses, étaient d'une argile d'abord grisâtre, puis rouge, polie à la main, à peine incisée de cercles et de points ; c'est seulement dans Troie V, vers 1500, qu'on s'essaiera timidement à la décoration peinte. Cette civilisation se répandit en Phrygie jusqu'au Sangarios. Mais il n'est pas sûr qu'elle ait spontanément rayonné sur la rive européenne de l'Hellespont[13] ; car, s'il y eut des rapports commerciaux entre la Troade et l'Hellade par l'intermédiaire des îles, il ne paraît point démontré qu'en substituant la poterie rouge à la poterie noire, les céramistes des Balkans aient subi une influence asiatique[14].

*LES CIVILISATIONS DANUBIENNES*

Il n'est plus douteux que certaines régions de l'Europe centrale et méridionale aient été le siège de civilisations fort

---

10. Cf. M. Collignon, *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1901, p. 810 ss. ; Hogarth, *Cambr. anc. hist.*, t. II, 554-555.

11. Aux ouvrages de Schliemann et de Doerpfeld joindre Hubert Schmidt, *Schliemann's Sammlung trojanischer Altertümer*, 1902 ; cf. W. Leaf, *Troy*, p. 1-145, notamment p. 24 ss., 54 ss. ; Dussaud, *Op. c.*, p. 118 ss..

12. Strabon, XIII, 1, 1, p. 581, signale déjà la quantité de peuples qui se sont succédé en cet endroit.

13. Voir Thallon, *Some baikan. and danub. connections of Troy* (*J. of Hell. St.*, t. XXXIX, 1919, p. 185 ss.), principalement p. 195..

14. Cf. Myres, *Cambr. anc. hist.*, t. I, p. 77 ss..

anciennes et déjà fort avancees[15]. Depuis les extrémités égéennes des Balkans jusqu'au Neckar et au Main, depuis les bords de l'Adriatique jusqu'aux pentes orientales des Carpathes, vécurent durant de longs siècles, dans des villages ouverts, des populations sédentaires et paisibles. On a cru remarquer qu'elles furent lentement submergées par des éléments brachycéphales. Dans une première période, elles eurent une poterie grossière, noircie à la fumée, lustrée par frottement, incisée de zigzags ou de rubans monotones ; dans une seconde période, prévalut la belle céramique d'un rouge foncé et à décor de spirales dont le site de Butmir en Bosnie a fourni d'admirables spécimens. Faut-il en conclure qu'il se créa en Europe centrale, ou tout au moins dans les Balkans, sous l'impulsion d'un peuple vigoureux, une civilisation qui se répandit au loin, une manière de *koinè* ? Ou bien faut-il penser qu'en plusieurs endroits à la fois furent découverts des procédés de fabrication assez simples, qui donnèrent des résultats identiques d'une façon indépendante et plus ou moins tôt ? Cette dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable ; elle n'empêche pas, d'ailleurs, d'admettre des emprunts mutuels et la diffusion de certains motifs, comme la spirale, dans une aire relativement étendue. Mais la poterie incisée ne fut point la seule connue aux temps préhistoriques dans les plaines de l'Europe méridionale. Entre le Danube et le Dniepr, en Moldavie, en Bessarabie, en Galicie, se répandit une céramique peinte à décors géométriques, polygonaux d'abord, curvilignes ensuite, se détachant en violet sur fond rouge brun. Cette céramique polychrome, dont les exemplaires les plus remarquables proviennent de Pétrény, resta longtemps cantonnée sur la rive gauche du Danube. Elle en disparut brusquement, à l'instant précis où se produisit une invasion de peuplades jusqu'alors dispersées dans les steppes de l'Ukraine, les « peuplades à tumuli ». Elle se retrouve alors sur la rive droite du fleuve, en Bulgarie, et beaucoup plus tard — est-ce coïncicence ou imitation ? — elle est rappelée par la poterie peinte de Thessalie[16].

*LA THESSALIE*
*THESSALIEN I (3500-2500)*

Ce simple coup d'œil sur la préhistoire des régions balkaniques fait comprendre pourquoi la Thessalie est, avec la Crète, le seul des pays égéens qui ait eu vraiment une civilisation néolithique, mais d'origine, de nature et de durée toutes différentes[17].

15. Cf. *ib.*, p. 81-83; Thallon, *l. c.*.

16. Cf. Wace-Thompson, *Op. c.*, p. 231 ss., 257 ss. ; Fimmen-Reisinger. *Op. c.*, p. 102.

17. Wace a résumé ses conclusions dans *Cambr. anc. hist.*, t. I, p. 609 ss.. Cf. *Civ. égéenne*, p.22, 36, 409-410.

Les rares fouilles jusqu'ici entreprises en Thrace et en Macédoine permettent de croire qu'au IVe millénaire ces contrées participaient déjà plus ou moins activement à la vie des tribus danubiennes ; il se pourrait même — comme tendrait à le prouver la découverte à Orchomène I de poteries aux tons vifs et brillants — qu'une certaine unité régnât avant 3000 de la Thrace à la Béotie. Du moins est-il sûr que ces régions n'eurent de longtemps aucun contact avec la Crète. Entre elles s'interposaient de vastes espaces encore très peu habités, les Cyclades et le Péloponèse. La civilisation du Thessalien I se développa donc librement durant un millier d'années (3500-2500). Dans les plaines orientales que limitait étroitement, en ces temps-là, une ceinture de forêts, sur les points les plus fertiles, près des sources, au pied des collines, se pressait une population assez dense, si l'on en juge par le nombre des tertres qui marquent l'emplacement des bourgades préhistoriques. Ces bourgades, Dimini, Sesclo, etc., se composaient d'abord de huttes en terre, puis de petites maisons rectangulaires dont les murs extérieurs en briques crues reposaient sur une assise de pierres. Elles étaient sans défense. On y vivait d'élevage, de chasse et d'agriculture, comme l'attestent les ossements d'animaux, les armes en pierre et les grains carbonisés qu'on a découverts dans les ruines des habitations. La céramique, excellente, quoique façonnée et polie à la main, était décorée de dessins linéaires rouges sur fond jaune ou blanc. On savait modeler l'argile en forme de bêtes, d'hommes accroupis, de femmes nues debout ou à genoux.

*THESSALIEN II (2500-2000)*

Pourtant cette civilisation ne devait pas tenir toutes ses promesses. C'est que le bassin de la Méditerranée orientale fut à maintes reprises bouleversé par de vastes mouvements de peuples, qui devaient fatalement ralentir ou arrêter le progrès. On entrevoit confusément une série de catastrophes dans l'Égéide. Vers 3000, une vague d'envahisseurs — ceux-là peut-être que la Grèce classique désignera sous le nom de « Pélasges », et qui ne sont sûrement pas des Aryens — avait déferlé sur les Cyclades, sur le centre de l'Hellade et sur le Péloponèse[18] Cette fois, la Thessalie était restée à l'abri du cataclysme, dont le point de départ doit donc être cherché ailleurs que dans les Balkans. Mais, vers 2500, un nouveau flot de ces « Pélasges » atteignit la Grèce septentrionale[19]. Cette invasion allait avoir les plus graves conséquences.

18. C'est probablement de cette époque que datent les établissements néolithiques de Corinthie et d'Arcadie.

19. Voir Wace-Thompson, *Op. c.*, p. 243 ss..

Dans la période du Thessalien II (2500-2000), la civilisation reste stagnante, sauf sur ces deux points : le plan de l'habitation à grande salle ou *mégaron*. prévaut définitivement[20] et les villes s'entourent de fortifications[21]. Désormais, et jusqu'au milieu du IIe millénaire, la Thessalie est tournée vers le Nord, d'où elle reçoit pour la poterie peinte le motif de la spirale. Elle a complètement rompu avec le Centre. L'Othrys devient une barrière infranchissable, à l'abri de laquelle s'élabore lentement, du Spercheios au cap Malée, une autre civilisation.

*L'HELLADE « PÉLASGIQUE »*

A celle-là on donne aujourd'hui l'épithète d'*helladique*[22]. Épithète vague et trompeuse, dont le sens est pendant des siècles purement géographique. Il n'y a pas encore d'Hellènes en Hellade. C'est tout un fouillis de « peuples *x* »[23] que renferme la Grèce primitive. Aux autochtones anonymes se sont déjà mêlés toutes sortes de peuples que les Grecs appellent Pélasges, Cariens, Léléges, Dryopes, etc. Aucun d'eux n'était de race indo-européenne : voilà le seul résultat qui se dégage d'innombrables discussions. Quant à leur histoire, elle demeure impénétrable.

Le nom de Pélasges[24] s'applique incontestablement dans l'épopée à une nation déterminée ; mais il paraît bien aussi s'appliquer à l'ensemble des peuplades non civilisées. Au IVe siècle, les historiens, à la suite d'Éphore, prennent l'habitude de raisonner comme s'il était prouvé que les Pélasges soient sortis de Thessalie ; ils leur attribuent la construction des villes au nom de Larissa, d'Argos, et tiennent pour démontré leur séjour partout où ils retrouvent ces noms révélateurs, c'est-à-dire dans toute la Grèce. De nos jours, les uns, non contents de les cantonner d'abord dans le nord de la Chalcidique et l'est de la Thessalie, prétendent déterminer jusqu'au point précis d'où ils se seraient élancés à la conquête du continent[25] ; les autres, sceptiques (et comment ne pas l'être ?) pensent que le mot de Pélasges ne contient même pas l'idée d'une race spéciale, qu'il est seulement ou un terme commode pour désigner tous les Préhellènes, ou — ce qui revient au même — le nom que les Hellènes en marche vers le Sud

20. *Ib.*, p. 218 ss. ; Tsountas, *Op. c.*, p. 390.
21. A Dimini II, par exemple, on relève les traces de six murailles concentriques ayant parfois 15 m. d'épaisseur.
22. En somme, on a voulu trouver pour la Grèce des divisions analogues à celles qu'Evans a fait prévaloir pour la Crète, et on leur a donné un nom dénué de tout sens ethnologique.
23. Le mot est de Lechat, *Rev. des Ét. gr.*, t. X (1897), p. 335.
24. On trouvera un bon et rapide exposé de la question pélasgique, avec les principales références, dans How-Wells, *Commentary on Herodot*, t. I, p. 442-446.
25. Cf. Ed. Meyer, *Forsch. zur alt. Gesch.*, t. I, p. 1-124 ; Myres, *J. of Hell. St.*, t. XXVII (1907), p. 170 ss.; Beloch, t. I, II, p. 45-60.

donnaient aux peuplades avec lesquelles ils se trouvaient successivement en contact[26].

Les Cariens et les Léléges sont signalés, ensemble ou séparément, en Locride, en Béotie, en Eubée, en Thessalie, en Acarnanie, en Triphylie, en Messénie, en Laconie, dans les Cyclades méridionales; mais leur présence n'est guère certaine qu'en Asie Mineure, où les Cariens « au parler barbare », βαρβαρόφωνοι, habitent plus au Nord, les Léléges plus au Sud[27].

Les Dryopes avaient pour habitat primitif les environs du mont Œta.

Il semble bien que les invasions grecques eurent pour effet de disperser tous ces peuples préhelléniques. En Thessalie, les Pélasges seront chassés de la plaine centrale dans la Pélasgiôtis; en Thrace, ils se réfugieront à Crestôn[28]; ils se maintiendront dans quelques îles, à Samothrace[29], à Lemnos[30], à Imbros[31]; on en retrouvera sur des points isolés en Troade[32], en Attique[33], dans le Péloponèse[34], jusqu'en Crète[35].

*HELLADIQUE ANCIEN (3000-2000)*

L'Helladique Ancien (H. A.) couvre à peu près tout le IIIe millénaire; mais, si l'H. A. I (3000-2500) et l'H. A. II (2500-2200) appartiennent encore à la période chalcolithique, l'H. A. III (2200-2000) se rattache à l'âge du bronze[36]. Au temps de l'H. A. I, le Péloponèse se peuple, surtout l'isthme d'Argolide, entre le golfe de Corinthe et le golfe qui s'allonge dans la direction de Mélos. On bâtit de nombreux hameaux, dont les maisons rondes ou quadrangulaires renferment de grands pithoi à grains. Le même modèle de poterie polie à la main se répand jusqu'en Phocide et en Eubée. Quand vient l'H. A. II, la Grèce centrale se détache de la Thessalie et se tourne vers le Sud. Des voies de communication partant des sources du Céphise arrivent au golfe d'Argos et se prolongent par des sentiers jusqu'en Laconie. Drachmani, Lianokladi, Chalia (en face de Chalcis) deviennent des bourgades importantes. Autour d'Orchomène II, caractérisée par

26. C'est, en somme, la théorie d'Éphore. Elle perçait déjà dans Hésiode (ap. Strab., V, 2, 4, p. 221), puis dans Acousilaos d'Argos (FHG, t. I, p. 101, fr. 11), Hécatée de Milet (*ib.*, p. 28, fr. 356), Hérodote (II, 56 ; VIII, 44) et Thucydide (IV, 109).
27. Thuc., I, 4, 8.
28. Hér., I, 57 ; cf. Thuc., *l. c.*.
29. Hér., II, 51.
30. Id., IV, 145 ; VI, 137-140.
31. Id., V, 26.
32. Id., VII, 42.
33. Id., I, 56 ; II, 51 ; VI, 137 ; VIII, 44.
34. Id., I, 146 ; II, 171 ; VII, 94 ; VIII, 73 ; cf. Acousilaos, *l. c.*, ; Phérécyde, fr. 85 (FHG, t. I, p. 92).
35. Od., XIX, 177.
36. Cf. Sôtiriadis, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXV (1912), p. 253 ss. ; Blegen, *Op. c.*, ; *Cambr. anc. hist.*, t. I, p. 603 ss..

ses fosses à cendres ou *bothroi*[37], naît toute une série de villes neuves. Des établissements se postent sur les roches de Tirynthe, sur l'Aspis d'Argos[38] et sur l'acropole de Mycènes[39]. La Corinthie se couvre de sites prospères[40]. L'H. A. III est marqué par de nouveaux progrès. Aux métaux déjà connus, au cuivre et à l'argent, commence à s'ajouter le bronze. Une céramique à vernis noir ou gris foncé, d'abord monochrome, puis ornée de lignes blanches, a pour principal centre, dans l'état actuel des découvertes, Haghia Marina en Phocide[41]; elle se répand par la Béotie et la Corinthie jusqu'au Péloponèse. On dirait vraiment qu'au déclin du IIIe millénaire il existe une Grèce préhellénique sans la Thessalie.

## II. — Le Monde achéen

### 1. — Les Achéens avant la « crétisation » (2000-1700)

Brusquement, vers 2000, de nouveaux cataclysmes secouent les continents. En Orient, Troie II est mise à feu; la Mésopotamie est ravagée par des guerriers d'une race jusqu'alors inconnue. Les péninsules d'Europe frémissent sous le pas des envahisseurs.

Les Aryens font leur apparition dans l'histoire.

*LA DISPERSION DES INDO-EUROPÉENS ET L'ARRIVÉE DES ACHÉENS (VERS 2000)*

L'habitat primitif de cette nation est inconnu. On constate pourtant que les peuples qui en sont sortis ont le même mot pour nommer le bouleau; ils venaient donc d'un pays au climat caractérisé par une température assez basse et beaucoup d'humidité, ce que confirme d'ailleurs le type d'habitation qu'ils introduisent partout, avec ouverture unique, pour que le froid ne pénètre pas, et toit à double pente, pour que les pluies s'écoulent aisément. On incline aujourd'hui à placer leur patrie primitive soit sur les rives de la Baltique, soit dans le voisinage de la mer Caspienne, aux confins de l'Europe et de l'Asie. Vers le déclin du IIIe millénaire sans doute, la grande agglomération se disloqua. Certaines de ses hordes — et c'est à celles-là peut-être qu'il conviendrait

37. Cf. Bulle, *Op. c.*, p. 25 ss..
38. Cf. Volgraff, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXI (1907), p. 139 ss..
39. Wace, *Times*, 24 juin 1920, p. 398, col. 2, fait remonter l'occupation de Mycènes à la fin du néolithique.
40. Cf. Blegen, *Op. c.*..
41. Cf. Sôtiriadis, *l. c.*..




Carte 2. — L'ÉGÉE PRÉHISTORIQUE (moins la Crète).

de réserver l'épithète d'aryennes — gagnent le Turkestan et l'Iran, d'où elles passeront dans l'Inde. D'autres envahissent l'Asie antérieure, comme les Mitanni, qui poussent une pointe au delà du Tigre et de l'Euphrate, et sans doute les Hittites, qui s'emparent de Babylone vers 1925. D'autres s'engagent dans les épaisses forêts de l'Europe centrale, et une masse considérable remplit les Balkans. Vers le moment où les Proto-Latins, à l'avant-garde occidentale, s'acheminent vers l'Italie du Nord, les Proto-Hellènes, les Achéens, à l'avant-garde orientale, s'introduisent dans la plaine thessalienne[42]. Ils avaient si longtemps erré dans l'intérieur des terres qu'ils avaient perdu le mot indo-européen qui désignait la « mer » et qu'avant d'emprunter aux Préhellènes celui de θάλασσα ils l'appelèrent la « salée » (ἅλς) ou le « passage » (πόντος). Arrivés dans la vallée du Pénée, ils repoussent les autochtones et les Pélasges sur le pourtour montagneux et se fixent dans la région centrale, qui gardera leur nom. Mais un grand nombre de bandes achéennes franchissent l'Othrys et s'avancent jusque dans le Péloponèse. Partout leur passage est marqué par des destructions et des incendies. Ce n'est pas sans lutte que les Grecs se sont implantés en Grèce.

*MŒURS DES GRECS VERS 2000*

L'idiome des Achéens différait complètement de celui que parlaient les Préhellènes[43]. Peut-être réussira-t-on un jour à déterminer exactement la part qui revient, dans la formation de la langue grecque, à la vieille langue indo-européenne et celle qu'il faut attribuer aux langues des peuples rencontrés par les Achéens soit sur le chemin de leurs migrations, soit dans leur patrie définitive ; il sera possible ce jour-là de préciser le degré de civilisation atteint par les Hellènes à leur arrivée dans la péninsule. Mais dès à présent la linguistique, en affirmant l'étymologie indo-européenne de termes assez nombreux et très significatifs, fournit à ce sujet des indications précieuses[44]. Les Grecs sont, à l'origine, des pasteurs nomades. Ils recherchent des terrains de parcours pour les troupeaux qu'ils poussent devant eux. Ils ont surtout des bœufs et des chevaux. Parfois, dans leurs déplacements, ils plantent leur tente l'espace d'une saison, entre semailles et moisson, utilisant leurs bêtes à un labourage sommaire ; l'unique récolte faite, ils

42. C'est von Lichtenberg (*Die Aegaeische Kultur*, 1911, p. 138 ss.) qui semble le premier avoir admis l'arrivée des Achéens dans la péninsule dès les débuts du IIe millénaire. Cf. R. Weill, *l. c.*, p. 134 ss..

43. Cf. Meillet, *Op. c.*, p. 7 ss. ; *Introd. à l'étude comparative des langues indo-europ.*, p. 364, 372 ss..

44. Id., *Aperçu*, p. 40, 42-44.

repartent. Ils se nourrissent surtout de viande, de laitage, de gibier ; au besoin, ils mangent les glands[45] ; comme boisson délicate, ils ne connaissent que l'hydromel[46]. Leurs mœurs ont conservé la sauvagerie des premiers âges, et tout porte à croire qu'ils s'adonnent encore au cannibalisme : quand Tydée, dans la légende, avale la cervelle de Mélanippos, quand les héros de l'épopée souhaitent de manger leurs adversaires tout crus, ce sont là souvenirs de la férocité ancestrale. Une stricte discipline règne parmi ces hommes, qui puise sa force dans une solide organisation des familles. Nul doute que le clan, le *génos*, ne soit l'élément essentiel de ces sociétés. Autour du patriarche se pressent tous ceux qui sont du même sang. Mais, en un temps de luttes incessantes, le clan est trop faible à lui seul : par la force des choses se forment des associations de plus en plus larges, la *phratrie* et la tribu ou *phylè*. Les Ioniens seront ainsi groupés en quatre, les Doriens en trois tribus ; les Achéens durent s'organiser de même pour la conquête. Des pactes religieux sanctionnaient l'existence de ces petites confédérations ; à mesure qu'on se fixa au sol, de temporaires, elles devinrent définitives, sous la protection particulière d'une grande divinité.

*HELLADIQUE MOYEN I (2000-1750)*

Après les violences de l'invasion achéenne, l'arrivée de cette race forte, intelligente, assimilatrice, va inaugurer pour la majeure partie de la péninsule une période de prospérité. Dès l'H. M. I (2000-1750), les ruines sont réparées, de nouvelles villes se fondent, et d'anciennes fleurissent. La Thessalie entre enfin dans la période chalcolithique. Orchomène III surgit des restes d'Orchomène II. En Béotie, la Cadmée est occupée. L'Attique sort de son isolement. La Corinthie se repeuple. Sur l'Aspis d'Argos s'élève un second bourg ; les hameaux se pressent autour de Mycènes, qui grandit en richesse et en puissance. A des signes certains, il est aisé de voir que l'Hellade a rompu avec son passé. La barrière de l'Othrys s'entr'ouvre. Un type spécial de maison, avec abside et mégaron rectangulaire à foyer fixe, se propage de la Thessalie à l'Élide[47]. En même temps se répandent deux espèces de poteries. C'est d'abord le « minyen », représenté par de beaux gobelets à forme métallique en argile fine et façonnés au tour : il a reçu ce nom de Schliemann, qui le découvrit à Orchomène, capitale des légendaires Minyens ; mais, en fait, il est d'origine inconnue, et on le trouve de la Troade et de la

45. Tsountas, *Op. c.*, p. 359 ; cf. Hés., *Trav. et Jours*, 233.
46. Le mot μέθυ a eu ce sens avant de désigner le vin (Meillet, *Op. c.*, p. 42).
47. Cf. G. Leroux, *Les orig. de l'édifice hypostyle*, p. 24 ss..

Macédoine à l'Argolide et des Cyclades à Leucade. C'est presque aussitôt le vase à peinture mate, dont le premier centre a été cherché par les archéologues sur bien des points, à Égine par exemple, et qu'on voit cheminer dans les Cyclades, dans toute la Grèce centrale et dans le nord du Péloponèse. Il serait d'un grand intérêt de savoir si le minyen est ou non un apport achéen [48]. En tout cas, s'il est impossible de préciser la part de la minorité victorieuse dans le développement général du pays, on peut dire que les Achéens n'ont pas contrarié, qu'ils ont peut-être favorisé les rapports entre le continent et les îles. L'usage du bronze prend avec eux une extension qu'il n'avait jamais eue. Dans le Sud, l'obsidienne remplace le silex pour les pointes de flèches. Déjà on surprend un potier de Phocide à copier une cruche cnossienne du M. M. I.

Ces deux grands événements, l'installation des Achéens en Grèce et la prise de contact de la civilisation continentale avec la civilisation crétoise font que l'H. M. I marque vraiment une époque dans l'histoire.

*LE MONDE ÉGÉEN VERS 1700*

Qu'on parcoure d'un regard l'ensemble du monde égéen, tel qu'il se présente vers 1700. Au Sud, après la catastrophe où a sombré le M. M. II, la Crète se retrouve plus belle, plus brillante que jamais : elle va bientôt réaliser l'unité politique et jouir de la paix intérieure ; elle va recueillir les profits de la suprématie maritime. La cliente séculaire, l'Égypte, devenue la proie des Hycsôs, se ferme au commerce ; les Minoens sauront se procurer de fructueuses compensations. Cypre est là, dont les besoins s'accroissent avec la fortune ; ils l'exploitent largement et la fournissent de poteries. Les Cyclades se soumettent définitivement à leur thalassocratie. Plus à l'Ouest, les terres que visitaient seuls jusqu'alors les marins des Cyclades semblent faire signe aux navires de Crète. Tout un Péloponèse morcelé en petits États que gouvernent des chefs étrangers, entre autres, ceux de Tirynthe, de Mycènes, d'Amyclées, de Pylos ; une Corinthie déjà enrichie par le va-et-vient des hommes et des marchandises entre le Péloponèse et la Grèce centrale ; une Béotie où de puissantes dynasties règnent sur la colline des Cadméens et sur les plaines d'Orchomène : quelle proie tentante pour des guerriers et, à tout le moins, quel admirable champ d'activité pour des commerçants ! Le moment est venu où, sous l'influence de la Crète, l'Hellade entière va se transformer.

---

48. Sur l'origine de la poterie « minyenne » on a émis les hypothèses les plus diverses, jusqu'à la faire venir de Troie (Forsdyke, *J. of Hell. St.*, t. XXXIV, 1914, p. 126 ss.). La question reste ouverte. Cf. Fimmen-Reisinger, *Op. c.*, p. 79-80, 140-141 ; Blegen, *Op. c.*, p. 15-19, 113-114.

## 2. — La période créto-mycénienne (1700-1400)[49]

*Rapports de la civilisation mycénienne et de la civilisation crétoise*

La discussion, ouverte par les découvertes de Schliemann sur les origines, l'importance et la durée de la civilisation mycénienne est maintenant à peu près close. On désigne sous ce nom la civilisation qui eut effectivement à Mycènes un de ses centres les plus brillants et qui, née vers 1700, s'épanouit pendant cinq siècles environ, pour mourir sous le choc de la dernière invasion hellénique. Nul ne conteste plus aujourd'hui qu'elle soit fille de la civilisation crétoise. Mais il faut prendre garde de ne voir en elle qu'une variante provinciale ou coloniale et de se la représenter sous le même aspect d'un bout à l'autre de l'Hellade. Elle est, par excellence, une civilisation mixte, le fruit d'une greffe insulaire et préhellénique sur un tronc continental à la fois indigène et achéen. Empruntant ses principaux éléments tout ensemble à la Crète préaryenne et à la Grèce déjà en grande partie indo-européenne, elle apparaît comme un composé précieux du génie de deux races, l'une très vieille, l'autre très jeune. Elle est le produit d'une évolution qui fut plus ou moins rapide, plus ou moins complète, selon les régions : elle est plus crétoise qu'helladique en Argolide et même en Béotie ; elle reste jusqu'à la fin plus helladique que crétoise dans la Grèce nord-occidentale et en Thessalie. Et ainsi, sans attacher une valeur universelle et absolue à la division communément admise de la civilisation mycénienne en deux périodes, on doit reconnaître cette division comme légitime. En somme, dans la période du Mycénien Ancien (1700-1400), qui est proprement créto-mycénienne ou plutôt encore créto-achéenne, les Minoens s'installent en commerçants ou en colons dans les pays achéens ; la Crète, maîtresse des mers, conserve sa primauté ; Cnosse a des clients, elle n'a pas de rivaux. Dans la période du Mycénien Récent (1400-1200), qui est vraiment mycénienne, l'hégémonie passe au continent : les Achéens crétisés conquièrent l'île glorieuse et détruisent sa puissance millénaire ; Mycènes remplace Cnosse, mais reprend le flambeau et répand à son tour dans le bassin méditerranéen la culture supérieure dont elle a hérité.

---

49. Voir *Civ. égéenne*, p. 55 ss., 414 ss. ; Perrot, t. VI ; Wace, *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. 450 ss..

*TRANSFORMATION DE L'ARGOLIDE*

La vie était rude encore dans la Grèce de l'H. M. II (1750-1580), quand soudain l'Argolide revêt un aspect nouveau. Dans ce pays de la soif (πολυδίψιον Ἄργος)[50], la campagne se couvre de vignes et d'oliviers ; les palais des acropoles et les maisons des villes s'ornent de fresques, s'emplissent de beaux vases et de bijoux ; la Déesse Mère prend place dans les sanctuaires avec son cortège d'animaux et son attirail d'objets rituels ; les femmes adoptent avec enthousiasme les modes crétoises. Sont-ce là les indices d'une invasion à main armée ou d'une immigration en masse ? Non : le décor a changé, mais non pas la population, ni le fond même de l'existence. Tout ce qui touche à l'art et à la religion fait songer à la Crète ; mais les Achéens continuent d'attester leur origine septentrionale par le port de la barbe, par le costume composé d'un caleçon et d'un chiton à manches courtes, descendant en pans raides jusqu'à mi-cuisse, par l'habitation à salle isolée avec foyer fixe et, même dans l'art, par un goût inné pour la symétrie. Les chefs n'ont rien perdu de leurs habitudes grossières[51]. Postés sur des hauteurs, ils rançonnent le passant. Quand ils se font construire des châteaux et des tombes, ils demandent à la corvée tous les bras dont ils ont besoin pour le transport de pierres énormes. Ils aiment la guerre et les razzias, les armes de luxe et les chars ; par terre ou par mer, ils vont enlever des bœufs et des femmes. Ils veulent de l'or, beaucoup d'or, pour décorer somptueusement leurs repaires et y donner des fêtes suivies de longs banquets. Dans les îles, les Crétois ont pu sans doute imposer par la force leur suzeraineté ; sur le continent, en présence d'une race vigoureuse, turbulente, guerrière, ils se sont bornés à pratiquer un système de colonisation sporadique et pacifique. Il n'en fallut pas davantage cependant pour métamorphoser, non pas seulement l'Argolide, mais la majeure partie de la Grèce.

*MYCÈNES ET TIRYNTHE*

Des palais s'élèvent sur l'acropole triangulaire de Mycènes et sur les rochers de Tirynthe. Quoique du type continental, ils sont entourés de magasins et d'ateliers à la manière crétoise et ornés de peintures minoennes[52] Ils attirent une population de plus en plus nombreuse, comme les Danaens établis aux alentours de Mycènes. Les étrangers

---

50. *Il.*, IV, 171 ; cf. Hés., fr. 97 (35).

51. Ils ont même conservé leurs préjugés de terriens : ils ne mangent pas de poisson, par exemple (cf. Kéramopoullos, Ἀρχ. Δελτίον, 1918, p. 88).

52. Sur les fouilles récentes de Mycènes, voir Wace, *Ann. of the Br. School*, t. XXIV, p. 185 ss. ; Rodenwaldt, *Der Fries des Megarons von Mykenai* (1921).

mêmes sont partout les bienvenus. Ils débarquent au port d'Asinè. Un réseau de routes dallées les mène du golfe Argien au golfe de Corinthe[53] ; ne faut-il pas que Mycènes soit la ville « aux larges voies », pour devenir la ville « riche en or[54] » ? Les chefs qui remplissent leurs grandes salles et leurs trésors d'objets précieux se préoccupent constamment d'en assurer la défense. Les enceintes s'étendent à mesure que s'agrandissent les palais et les villes : l'énormité de leurs ruines frappera encore Pausanias d'étonnement[55]. A chaque période de l'Helladique Récent correspond, à Tirynthe, une extension du périmètre fortifié[56]. A Mycènes, le système de protection engloba vers le milieu du XV^e^ et le début du XIV^e^ siècle toutes les pentes inférieures de l'Acropole, avec les sépultures royales[57]. Puissants et redoutés, les rois achéens entendent que les belles choses qui faisaient leur fierté dans cette vie fassent encore leur joie dans l'autre. A Mycènes, on a retrouvé intactes, dans un enclos bordé de hautes dalles, à une profondeur variant entre 5 et 11 mètres, six tombes à fosse contenant les restes des princes et des princesses qui habitèrent les premiers le palais de la ville haute. Les masques d'or qui recouvraient les visages des hommes ne sont que de grossiers estampages exécutés par des indigènes ; mais les longues épées, les poignards incrustés, les lourds joyaux, les vases d'or et d'argent, toutes les belles pièces du mobilier funéraire sont importées de Crète ou fabriquées par des Crétois. Ce sont, par exemple, une dague où l'artiste a gravé une chasse au lion et un lion en chasse, une délicieuse coupe où des colombes perchées sur les anses trempent leur bec, prototype du *dépas* qu'Homère place dans les mains de Nestor, ou bien ces rhytons d'argent où sont ciselées des scènes de siège, de bataille et de naufrage[58]. Un jour, les fastueux Pélopides, successeurs de la dynastie danaenne, ne se contenteront plus, pour tombeaux, de modestes fosses. Aussitôt imités par nombre de seigneurs achéens, ils commencent vers 1500 à faire construire dans la ville basse de superbes tombes à coupole. La plus belle est désignée sous le nom de « Trésor d'Atrée ». On y accède par un dromos, allée longue de 36 mètres, large de 6, bordée de deux murs ; la porte d'entrée, haute de 5 m. 42, avait des battants de bronze ; la rotonde, faite de trente-trois anneaux de pierre de plus

53. Steffen, *Karte von Mykenai*, p. 8 ss..
54. *Il.*, IV, 52 ; IX, 46.
55. Paus., II, 25, 7.
56. Cf. *Arch. Ans.*, 1916, p. 145.
57. Cf. Wace, *ll. cc.*. Asinè, Mideia, Argos, Lyrkeia, Lerne ont également des fortifications à cette époque, et de même, hors de l'Argolide, Corinthe, Brauron, Pylos, Arènè, etc.
58. Cf. *Civ. égéenne*, p. 386 ss., 382, 383 ss.. La plus ancienne des tombes à fosse, la sixième, renferme des objets qui remontent à la fin du M. M.

en plus étroits, s'élance à 15 mètres de hauteur ; sur la grande salle d'apparat ouvre une chambre latérale qui abritait le mort[59].

*EXPANSION DE LA CIVILISATION MYCÉNIENNE DANS LE PÉLOPONÈSE*

D'Argolide, la civilisation créto-achéenne gagne en deux siècles (1600-1400) les autres pays de l'Hellade. Partout la céramique à peinture mate disparaît peu à peu devant le mycénien lustré, qui lui-même passe du décor spiraliforme au décor naturaliste et le cède souvent au style crétois « du palais ». Le long de la grande voie qui menait d'Argolide en Corinthie, plus de vingt sites reçoivent la visite des Crétois. Ils explorent toutes les côtes du Péloponèse, et, en des points choisis d'un coup d'œil sûr, ils fondent des comptoirs ou des succursales. Par Cythère, où ils déposent des vases en stéatite, puis des vases peints, ils se portent en Laconie, attirés par le porphyre du Taygète. Les princes de Vaphio enferment dans une tombe à coupole, avec des poteries à la mode de Cnosse et de belles coupes d'argent, les deux admirables gobelets en or où sont représentés la capture du taureau sauvage et la vie du taureau apprivoisé[60]. Au delà, les étrangers viennent proposer leurs épées et leur céramique sur le marché des deux Pylos, celle de Messénie, Tragana[61], et celle de Triphylie, Kakovatos, la capitale de l'ambre[62]. Le second de ces ports était en relations suivies, par terre, avec Olympie et, par le golfe de Corinthe, avec Delphes. A leur tour, les Crétois passent peut-être au sanctuaire olympien ; en tout cas, ils abordent à Crissa et laissent à Delphes, dont ils fréquentent la foire, leur culte et la corporation des Labyades, placée sous l'invocation de la double hache. Les vases du M. R. I et du M. R. II arrivent à Égine. Au nœud des voies terrestres et maritimes, la Corinthie devient plus prospère que jamais, et pour la première fois ses poteries connaissent la vogue, en lançant à la place du « minyen jaune » les élégants gobelets « éphyréens » décorés de motifs floraux ou marins.

*IONIENS ET ÉOLIENS*

Pour obtenir de pareils résultats, il fallait à la civilisation créto-achéenne une singulière force d'expansion et à ceux qui la colportaient autant d'habileté que d'énergie. Continuellement, en effet, arrivent en Grèce, par petits flots, de nouveaux envahisseurs. Deux groupes balkaniques, parents

59. *Ib.*, p. 327-328.
60. Cf. K. Müller, *Jahrb. d. deutsch. arch. Inst.*, t. XXX (1915), p. 325-331, pl. IX-XI.
61. Πρακτικὰ τῆς ἀρχ. Ἑταιρ., 1909, p. 274 ss. ; Ἐφημ. ἀρχ., 1914, p. 96 ss..
62. K. Müller, *Ath. Mitth.*, t. XXXII (1908), p. 295 ss. ; cf. *ib.*, 1909, p. 269 ss. ; 1913 p. 97 ss..

et jadis voisins des Achéens, s'ébranlèrent à leur tour : à l'Est, les Thraces et les Phrygiens ; à l'Ouest les Illyriens.

Les uns se portèrent sur les deux rives du Bosphore. En Asie, à part quelques tribus qui s'attardèrent en Troade et en Bithynie, ces peuples sortis du fond des terres s'enfoncèrent de nouveau à l'intérieur du continent et créèrent un royaume de Phrygie à côté des Hittites, des Lydiens et des Mysiens. En Europe s'établirent des agglomérations de Sintes, de Bisaltiens, de Mygdoniens, de Sithoniens, de Paioniens, de Bottiéens et de Piériens[63]. Un jour, les Grecs ne comprendront plus les langues de ce groupe : Xénophon aura besoin d'un interprète pour converser avec le Thrace Seuthès[64]. Il n'empêche que toutes ces tribus sont de même famille que les Achéen.

Les autres descendaient sans arrêt de leurs montagnes en suivant la côte de l'Adriatique. Leur avant-garde exerçait en tout temps une forte pression sur la Grèce septentrionale. Par intervalles, il s'en détachait des bandes qui se glissaient le long du Pinde et pénétraient quelquefois très loin. Il est bien possible que dès le milieu du IIe millénaire un de ces groupes néo-achéens ait transporté de-ci de-là le nom plus tard illustre d'Ioniens[65]. Dans le voisinage des Cadméens s'établirent des Aones[66]. D'autres immigrants se frayèrent peut-être un chemin jusque sur la côte d'Élide, d'où leur chef Pélops, tenté par la richesse des plaines orientales, aurait débouché en Argolide et y aurait fondé une dynastie nouvelle : ceux-là ont dû laisser leur nom à la mer Ionienne, en même temps que le nom de leur chef au Péloponèse[67]. Dans l'intervalle, se trouvait l'Attique, à qui la pauvreté d'un sol calcaire et caillouteux avait longtemps permis de vivre à l'abri des invasions et d'accueillir les Préhellènes en fuite[68]. Elle fut à son tour atteinte par le flot. On ne sait rien de certain sur les premiers Grecs qui vinrent s'y fixer,

63. Voir, sur ces peuples en général, Tomaschek, *Die alten Thraker* (*Sitzungsber. d. Wiener Akad.*, t. CXXVIII, 1893, IV. Abhandl.) ; Perrot, t. V, p. 1-235 ; E. Brandenburg, *Phrygien und seine Stellung in kleinasiat. Kulturkreis* (coll. *Der alte Orient*, t. IX, 2), Leipzig, 1907 ; Leonhard, *Paphlagonia*, Leipzig, 1915 ; cf. Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 13 ss. ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 589. — La parenté des peuples macédoniens avec les Grecs est attestée par Hér., V, 22 ; VIII, 137 ; Thuc., II, 99. Cf. Hoffmann, *Die Makedonen* (1906). Contra Kazarow, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXIII (1910), p. 243 ss.. Voir aussi Beloch, t. I, II, p. 33 ss..

64. *Anab.*, VII, 2, 25. On ne se comprenait pas davantage entre Grecs, Macédoniens et Illyriens (Quinte Curce, VI, 9, 34 ; Polybe, XXVIII, 8).

65. Cf. Hér., I, 142-143, 145-146. Voir Howw-Wells, *Op. c.*, t. I, p. 118-119. Il va de soi que, si le nom des Ioniens a laissé des traces dans la Grèce centrale et sur la côte occidentale, il ne devint célèbre que du jour où les barbares l'employèrent pour parler indistinctement de tous les Grecs fixés près d'eux et le renvoyèrent glorieux jusqu'à son pays d'origine. C'est sur le tard qu'on réajusta les légendes à la grandeur d'Athènes.

66. Cf. Paus., IX, 5, 1-2.

67. *Il.*, II, 104. On fait de Pélops un Phrygien (Soph., *Aj.*, 1292 ; Hér., VII, 8, 11 ; Bacchyl., VIII, 15) ou un Lydien (Pind., *Ol.*, I, 24 ; IX, 9). Πέλοπος νῆσος dans Tyrtée, fr. 2 ; Πελοπόννησος dans l'*Hymne à Ap. Pyth.*, 72, 112, 241, 252, 254.

68. Thuc., I, 2.

sinon qu'ils apportaient avec eux ce dialecte ionien qui est plus apparenté à l'achéen qu'à tout autre[69]. Mais la masse la plus compacte de ces envahisseurs s'installa dans la vallée du Pénée, séparant ainsi les Pélasges des Dryopes et constituant pour toujours une Achaïe en Phthiôtis. Les nouveaux venus se mêlèrent à l'ancienne population et lui imposèrent leur langue[70]. Ces « Allemänner » s'appelèrent les Éoliens, les « bariolés », les « bigarrés », et prirent Éole pour héros éponyme. Ils vécurent en bonne entente avec leurs voisins d'Orchomène et les Mycéniens en général. Leur port d'Iolcos fut ouvert à tous, et les premiers des fameux Argonautes qui allèrent chercher fortune en Orient étaient des aventuriers d'Argos éolienne unis à des Minyens[71].

*EXPANSION DE LA CIVILISATION CRÉTO-ACHÉENNE AU NORD*

Ainsi, dans la seconde moitié du IIe millénaire, les guerriers grecs, achéens, ioniens, éoliens, de race pure ou de sang mêlé, se sont installés partout en conquérants. Partout ils se sont laissé conquérir par une civilisation qui leur apparaissait plus admirable à mesure qu'ils poussaient plus loin vers le Sud. La Grèce centrale et septentrionale s'épanouit sous l'influence du Midi. Les vases « style du palais », de marque crétoise ou de fabrication continentale, se répandent tout le long de l'Égée. Il en vient dans l'Attique entière, à Chalcis et, de là sans doute, à Thèbes et à Orchomène, enfin en Thessalie. A Thèbes, sur la Cadmée, se dresse un palais où la cour centrale, les fresques à personnages en costume crétois, la canalisation souterraine, la manufacture royale de céramique démontrent la présence d'artisans et d'artistes étrangers. Dans une île rocheuse du lac Copaïs, s'élève derrière d'énormes murailles ce curieux château de Gla dont le plan est unique en Grèce et rappelle, avec ses deux corps de logis disposés en équerre, certains coins du labyrinthe crétois[72]. Orchomène s'enrichit en gagnant un vaste territoire par le desséchement du lac ; elle prend une splendeur inconnue et devient puissance maritime[73]. Plus loin, la Phocide bénéficie d'un transit chaque jour plus intense. Plus loin encore, la Thessalie sort enfin de sa léthargie. Plus de ces statuettes informes, ni de ces pauvres vases à peinture

69. Cf. Meillet, *Op. c.*, p. 51 ss..
70. Id., *ib.*, p. 62 ss..
71. Cf. Busolt, t. I, p. 185-190.
72. *Bull. de corr. hell.*, t. XVIII (1894), p. 271 ss..
73. *Il.*, IX, 581-582 ; II, 511-516 ; *Od.*, XI, 458 ; Paus., IX, 36, 5 ; cf. Bulle, *Op. c.*, p. 53 ss.. Sur les travaux du lac Copaïs, voir Strab., IX, 2, 40, p. 414 ; Kambanis, *Bull. de corr. hell.*, t. XVI (1892), p. 121-137 ; cf. Philippson, *Zeitschr. der Gesellsch. f. Erdkunde*, t. XXIX. p. 58 ss..

grisâtre, seuls produits du Thessalien III (2000-1580). Dès l'aube du Thessalien IV (1580-1200), les barbares du Nord apprennent l'usage du bronze et du tour à potier[74]. Les vases de style mycénien ou crétois débarquent maintenant à Iolcos et franchissent la vallée de Tempé. Même au delà de l'Égée, Troie VI, émergeant d'un monceau de ruines, importe des poteries égéennes, les unes copiées spécialement pour elle sur les types qu'elle préfère, les autres de types exotiques qu'elle imite à son tour[75].

*SOULÈVEMENT DES ACHÉENS CONTRE LA CRÈTE*

Dans cette expansion continuelle, il est impossible de déterminer la part respective des Crétois et des Achéens crétisés ; fatalement, le rôle des maîtres diminuait à mesure que les élèves profitaient de leurs leçons. Restait aux Minoens l'immense supériorité que leur assurait l'empire de la mer. Mais là encore les Achéens faisaient rapidement leur apprentissage. Ils ne furent d'abord que des pirates, et, vers 1600, des rois de Mycènes et de Tirynthe demandaient à des artistes crétois d'immortaliser leurs exploits sur des vases d'argent ou sur un chaton d'or. Ils furent ensuite commerçants sans renoncer à la piraterie, et, vers 1500, l'ambre parvenait régulièrement par l'Adriatique à Pylos. Associés aux Crétois, ils les guidèrent sur les mers inconnues et apprirent d'eux les secrets de la navigation. Vers 1400, ils étaient prêts à prendre une place enviée. La thalassocratie crétoise faisait bien des mécontents : c'étaient autant d'alliés. En trafiquant eux-mêmes sur le Nil, les Achéens étaient entrés en relations directes avec les pharaons ; l'Égypte aussi avait intérêt à se passer des Kefti. Vers la fin du XV^e^ siècle, les rois de Mycènes recevaient toutes sortes d'objets marqués au cartouche d'Aménophis II (1447-1415) ou d'Aménophis III (1415-1380) ; ils envoyaient en retour les plus beaux vases des fabriques continentales. Ces cadeaux d'amitié sont de véritables documents d'histoire diplomatique ; ils laissent pressentir le soulèvement prochain du monde mycénien. Qui sait même si Aménophis III ne contribua pas à lancer Mycènes à l'assaut de Cnosse ? Qui sait s'il ne s'élabora pas dans l'ombre une vaste coalition de tous les peuples aux dépens de qui s'exerçait depuis des siècles le monopole économique des Crétois[76] ? Une expédition pareille à celle qui lança plus tard les Achéens contre Troie renversa l'empire de Minos.

74. Wace-Thomson, *Op. c.*, p. 227 ss..
75. Fimmen-Reisinger, *Op. c.*, p. 96, 103, 141.
76. Cf. *Civ. égéenne*, p. 61, 245.

## 3. — La période mycénienne (1400-1200)

*GRANDEUR DE MYCÈNES ET DE TIRYNTHE*

C'est sur le continent, c'est en Argolide, qu'il faut chercher désormais le centre de gravité du monde égéen. A Mycènes trône, au commencement du XIVe siècle, un grand roi, celui-là peut-être qui reçut les présents des pharaons et qui détruisit Cnosse. Sur ses ordres s'élève un nouveau palais, plus spacieux et plus riche que l'ancien : au mégaron traditionnel s'ajoutent tous les embellissements de l'architecture crétoise, la cour principale éclairant les chambres et les corridors, les larges escaliers montant aux appartements privés, un vestibule pavé en stuc multicolore et bordé de plaques de gypse, des peintures murales qui représentent des scènes de guerre, un toit en terrasse d'où les gardes découvrent tout le pays et surveillent les routes. La fortification est complétée avec soin. D'un côté, un passage souterrain conduit en dehors de l'enceinte à un puits bien alimenté d'eau vive. De l'autre, des bastions épais renforcés de chicanes gardent le chemin de ronde qui commande l'accès d'une rampe carrossable. Là se trouve l'entrée principale, la célèbre Porte aux Lionnes : un cadre, formé de blocs énormes, est surmonté d'une dalle triangulaire où sont sculptées les deux bêtes qui veillent, les pattes fixées sur le socle d'une colonne. Non loin, Tirynthe devient une formidable citadelle, la Τίρυνς τειχιόεσσα d'Homère. Les trois terrasses de la colline sont protégées par des remparts à saillants massifs. Dans l'épaisseur de la muraille supérieure sont aménagées des casemates-magasins ; les six cellules du Sud-Est, desservies par une galerie voûtée, longue de 30 mètres et haute de 4, ont bravé tous les assauts et sont encore aujourd'hui presque intactes. Vers 1350, l'ancien palais est rasé ; le nouveau, enfermé dans une seconde enceinte, est bâti sur un plan différent. Pour y pénétrer, on gravit une rampe en pente douce le long du mur extérieur, puis on suit sur une distance de 75 mètres un couloir emprisonné entre les deux murs : on parvient ainsi aux grands Propylées. Quand on les a dépassés, on n'est encore que sur une esplanade qu'il faut traverser pour se trouver, en faisant demi-tour à droite, devant les colonnes des petits Propylées. Là commence vraiment le palais. Une grande cour est bordée d'un quadruple portique. Au fond, un vestibule à deux colonnes (le *prothyron*) donne par trois portes sur la première chambre (le *prodomos*),

ornée d'une frise en albâtre. Une porte mène à la grande salle (le *mégaron*), longue de 12 mètres et large de 10, où la place du foyer central est encadrée de quatre colonnes. Sur un magnifique pavement peint à carreaux alternés, est réservée la place du trône ; les murs sont décorés de fresques dont le dessin flou et la couleur terne indiquent bien qu'on n'est plus au beau temps de la peinture crétoise. Une porte latérale met le prodomos en rapport avec le reste des appartements, dédale de petites chambres à coucher au milieu de quoi une dalle de 4 mètres sur 3 marque la place de la salle de bains. Tout, dans ces édifices et dans ces remparts, atteste la puissance acquise par les Achéens d'Argolide.

*UNITÉ DE LA CIVILISATION MYCÉNIENNE*

Forts de leur suprématie, les Achéens eurent la gloire de faire prédominer dans toute l'Égée la civilisation qu'ils s'étaient assimilée. Des provinces de culture très différente dans le passé se fondirent en une *koinè*. Partout on voit maintenant les mêmes tombes à coupole et les mêmes chambres rupestres, les mêmes vases à étrier, les mêmes ivoires sculptés et les mêmes bijoux en pâte de verre, les mêmes poignards et les mêmes épées. Malgré les différences de race et de nationalité, une sorte d'unité morale commence à prévaloir ; malgré la diversité des dialectes, la jeune langue parlée par les Grecs, la « langue sonore aux douceurs souveraines », triomphe des vieilles langues que parlaient et qu'écrivaient les vaincus.

Le domaine de cette civilisation est immense.

*SON EXPANSION LA GRÈCE MYCÉNIENNE*

La Grèce se couvre d'établissements nouveaux. En Laconie naît la Lacédémone de Ménélas[77] qui commande la plaine où s'élèvent la tombe royale de Vaphio et la ville sainte d'Amyclées. En Arcadie apparaît Tégée[78]. En Attique pullulent les petites principautés, comme celles d'Athènes, de Spata et de Ménidi[79]. Thèbes grandit, et un roi de l'opulente Orchomène fait bâtir la tholos que la postérité appellera le « Trésor de Minyas[80] ». Avec l'Élide, où Olympie prend de l'importance[81], voici que l'Étolie, l'Acarnanie et les îles Ioniennes, jusqu'à Corcyre, forment la façade occidentale de l'Hellade renouvelée[82]. Au Nord s'ébauche la Thessalie de l'âge du bronze, cette Thessalie confuse que connaîtra l'épopée, où les Phères

77. *Ann. of the Br. School*, t. XVI, p. 4-11.
78. *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1911, p. 261.
79. *Bull. de corr. hell.*, t. II (1878), p. 185 ss. ; Lolling, *Das Kuppelgrab von Menidi* (1880).
80. *Il.*, XI, 38 ; Paus., IX, 36, 4-5.
81. *Ath. Mitth.*, t. XXXV (1911), p. 164.
82. Cf. *Civ. égéenne*, p. 21 (bibliogr.).

sauvages voisinent avec les Achéens policés et où s'établit péniblement, par mer plus que par terre, la liaison entre les gens du Sud et les gens du Nord[83]. La Macédoine elle-même se détache de la barbarie septentrionale et reçoit dans des maisons en pierre des marchandises jusqu'alors inconnues[84]. Enfin, la mer n'arrête plus l'audace des Mycéniens. Dans la Crète appauvrie ils recrutent marins et mercenaires pour des entreprises lointaines. Ils occupent Carpathos, Cos, Calymna. A Rhodes, ils créent trois villes d'Ialysos, de Camiros et de Lindos, qui sont déjà en relations suivies avec l'Égypte d'Aménophis III et qui s'enrichissent rapidement[85].

*LE CATALOGUE DES VAISSEAUX*

Ainsi se forme la Grèce achéenne, celle qu'Homère décrira dans ce tableau rétrospectif de géographie politique qu'est le *Catalogue des Vaisseaux*[86]. Le souverain de Mycènes, roi des rois de par le sceptre de Pélops, commande sur toute la rive méridionale du golfe de Corinthe et a pour vassaux immédiats les rois d'Argos, de Lacédémone et de Pylos, ainsi que les roitelets d'Arcadie et d'Élide. Par sa puisance militaire, il exerce une vague suzeraineté sur tous les autres chefs des Achéens. Ce sont les rois des îles occidentales — dont le principal est le roi d'Ithaque — et ceux de la Crète et de Rhodes. Ce sont les rois de la Grèce centrale : ceux de la Cadmée et d'Orchomène, d'Athènes et de l'Eubée, de Phocide, de Locride et d'Étolie. Ce sont, rangés autour du roi de Phthia, les chefs de huit autres nations thessaliennes.

*LES MYCÉNIENS A CYPRE*

Mais ni les Achéens ni les Éoliens ni les peuples chassés par leurs incursions ne s'enferment dans ces limites, trop étroites pour leurs convoitises ou leurs besoins. L'Orient les attire. Ils vont à Cypre qu'ils appellent Sphèkeia. On les y voit débarquer pour faire du butin et imposer leur suzeraineté aux princes indigènes. Mais ils s'y établissent aussi à demeure : ils répandent autour d'eux un dialecte semblable à celui des futurs Arcadiens ; ils apportent à Paphos le culte de la Déesse Mère ; ils mêlent à l'écriture crétoise quelques signes locaux et créent ainsi un syllabaire qui servira tant bien que mal à transcrire le grec. Dans l'île entière, on constate une soudaine explosion de vie et un

---

83. *Il.*, I, 266-268 ; II, 741-744 ; cf. Wace-Thompson, p. 241 ss..

84. L. Rey, *Op. c.* ; Gardner-Casson, *Ann. of the Br. School*, t. XXIII, p. 10 ss. ; Casson, *ib.*, t. XXIV, p. 1 ss..

85. Cf. *Civ. égéenne*, p. 252, 15 ; Blinkenberg, *Hermes*, t. XLVIII (1913), p. 236 ss. ; L (1915), p. 271 ss.. Le nom des Achéens resta toujours attaché à l'acropole d'Ialysos (Athen., VIII, 61, p. 360 *e* ; Diod., V, 57, 6).

86. *Il.*, II, 816-877 ; cf. Allen, *The hom. Catalog of Ships* (Oxford, 1921).

afflux de richesses[87]. Autour des mines de cuivre, les fonderies sont en pleine activité. Les céramistes façonnent de magnifiques rhytons à forme humaine ou animale. Enkomi, dont la splendeur ne commence pourtant que fort longtemps après la chute de Cnosse va perpétuer les traditions de l'art crétois. Une école cypro-mycénienne rayonne sur la Syrie septentrionale. Cypre envoie bien plus loin les produits de sa métallurgie : ses haches plates atteignent les profondeurs de l'Europe. Quand l'invasion dorienne viendra bouleverser les pays achéens, Cypre sera toute prête à offrir un asile aux fugitifs.

*LES MYCÉNIENS EN SYRIE*

Des îles, le flot déferle sur le continent asiatique. Les Crétois, on l'a vu, fréquentaient régulièrement la côte de Syrie au XV^e^ siècle; dès le commencement du XIV^e^, on voit fixée près de Byblos une peuplade de Danaouna ou Danaens. Avant la fin du XIII^e^, l'écriture phénicienne s est assimilé les éléments égéens qui ont contribué à sa formation[88]. Les vases à étrier pénètrent en Canaan et y transforment l'industrie céramique.

*L'ASIE MINEURE*

Bien plus féconde encore devait être l'œuvre des Mycéniens en Asie Mineure. Un équilibre instable y devenait propice — par intermittences, mais sur bien des points — au trafic international et même à la colonisation. Les Hittites, qui s'interposaient entre les Sémites de la Mésopotamie et les indigènes cariens ou léléges, n'avaient plus envers les Égéens une attitude d'indomptable hostilité. Ils étaient de race indo-européenne ou pour le moins mêlés d'Indo-Européens, comme leurs voisins les Mitanni qui avaient une dynastie d'Aryens à leur tête. Ils entraient au XIV^e^ siècle dans une période de civilisation plus raffinée[89] D'ailleurs, une rivalité séculaire, dont l'écho nous est parvenu dans la légende des Amazones, les mettait aux prises avec les Phrygiens[90], et la défaite que leur infligea l'armée du pharaon au commencement du XIII^e^ siècle allait ébranler leur domination. Les Cariens et les Léléges parlaient une langue « barbare », asianique, que contaminèrent plus tard des éléments aryens. Belliqueux de nature, ils possédaient un armement supérieur, avec leurs casques à panaches et leurs boucliers munis de fortes poignées ; mais ils ne se consacraient pas uniquement

87. Cf. *Civ. égéenne*, p. 148-149, 64-65. Les Achéens s'établissent au Nord, sur l'Ἀχαιῶν ἀκτή (Strab., XIV, 6, 3, p 682) et s'avancent par l'isthme de la presqu'île Carpas jusqu'à Salamis. A l'Ouest, les « Arcadiens » laissent le nom de leur chef au cap Acamas et occupent Paphos.

88. Cf. *Civ. égéenne*, p. 250, 476 ; Dussand, *Syria*, t. V (1924), p. 135-157.

89. Cf. Pottier, *Syria*, t. I (1920), p. 171-179.

90. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 431-447 (bibliogr. p. 436)

à la guerre. Ils fondaient alors des villes nombreuses dans les vallées fertiles, sur les grandes routes et sur les côtes. Ils avaient leur écriture. Ils étaient industrieux, et leurs femmes connaissaient l'art de teinter l'ivoire. A l'Ouest de l'Asie Mineure se développait ainsi une civilisation mixte où le vieux fond indigène s'enrichissait d'éléments mésopotamiens et hittites, mais aussi, de plus en plus, d'éléments égéens[91].

*LES MYCÉNIENS EN ASIE MINEURE*

Une grande partie du littoral compris entre la Cilicie et la Troade s'ouvre donc, à partir du XIVe siècle aux tentatives des Occidentaux. Sans supprimer la poterie indigène, la poterie mycénienne a de plus en plus de vogue : le vase à étrier apparaît à Telmessos, à Assarlik, à Mylasa, à Milet, à Phocée, à Myrina. Le couteau en obsidienne n'empêche pas l'introduction du bronze égéen. Dans la Troie de Priam, la céramique et la métallurgie dénotent des influences mycéniennes. En même temps, un cylindre et un sphinx hittites arrivent à Tirynthe et à Haghia Triada[92]. Si tous ces échanges peuvent s'expliquer par des transactions commerciales, il est des faits qui ne s'accommodent point d'une pareille interprétation.

En Pamphylie, se répand un dialecte apparenté à ceux de Cypre et d'Arcadie, par conséquent, à la langue que parlaient les Achéens avant l'invasion dorienne[93]. En pays carien et lélège, partout où les États indigènes ne sont pas trop puissants ni trop inhospitaliers, ils créent des villes nouvelles ou s'établissent dans les villes existantes. De vieilles traditions signalent la présence des Pélasges en Asie, et l'érudition grecque attribue à ce peuple les nombreuses forteresses qui gardèrent le nom thessalien de Larissa. Les légendes de fondation mentionnent presque toujours plusieurs périodes de colonisation avant l'arrivée des Ioniens : ce sont des Crétois qui paraissent les premiers, probablement des Crétois fuyant la domination achéenne ; bien accueillis, ils sont rejoints par des Achéens du Péloponèse et surtout par des Éoliens, des Minyens, des Cadméens et des Abantes. Tout au Sud, les Crétois seraient seuls, s'il fallait en croire Hérodote[94] : ils se seraient rendus maîtres de la Lycie sous le commandement de Sarpédon, auraient pénétré dans les montagnes de la Milyas habitées par les Solymes et converti tout le pays à leurs coutumes. A l'embouchure du

---

91. *Il.*, II, 867 ss. ; IV, 141-145 ; Hér., I, 171 ; Schol. Thuc., I, 8 ; Strab., XIV, 2, 27-28, p. 661. Cf. Hogarth, *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. 554.

92. Cf. *Civ. égéenne*, p. 252.

93. Cf. Meillet, *La place du pamphylien dans les dialectes grecs* (*Rev. des Ét. gr.*, t. XXI, 1908 p. 413-425).

94. I, 173.

Méandre, non loin d'un sanctuaire vénéré des Cariens, voici Milet qui s'élève : elle date de la période mycénienne, comme l'attestent les poteries des couches les plus profondes, ainsi que les formes des premières maisons et des premières tombes ; son nom est celui d'une ville crétoise, sa langue est celle des Cariens, et une de ses vieilles familles se dit d'origine cadméenne[95]. Dans la vallée basse du Caystre, près d'un autre sanctuaire, Colophon a la même histoire. A Chios, les Crétois s'unissent aux Cariens avant de recevoir parmi eux des Abantes de l'Eubée. A Érythrées, ils ont avec eux des contingents de Lyciens et de Pamphyliens[96]. Plus au Nord, il n'y a plus de Crétois : c'est le domaine que se réservent, sans s'y renfermer, les Éoliens de Thessalie et leurs voisins, les Minyens d'Orchomène. A une époque où l'invasion dorienne n'a pas encore introduit de différence entre le parler thessalien et le parler béotien, ils arrivent. Ils prennent pied, non seulement à Chios, mais à Lesbos, puis sur le continent: Téos passe pour une création des Minyens conduits par un fils d'Éole. Avant que la Thèbes de Phthiôtis transmette son nom à la Cadmée, d'autres Thèbes sont fondées près de Priène au nom crétois et au pied de l'Ida. Toute l'Éolide se rattache par ses origines à la Grèce centrale et septentrionale[97].

Les conclusions que l'histoire a pu ainsi tirer de l'archéologie, de la linguistique et de la légende viennent d'être confirmées et précisées d'une façon surprenante par des documents écrits du XIV^e^ et du XIII^e^ siècle. Dans les textes hittites de cette époque sont mentionnés à maintes reprises les gens d'Akhiawa, c'est-à-dire d'Akhaïwa ou d'Achaïe[98]. Ils apparaissent tantôt dans une région où ils sont en rapport avec la Cilicie et la Lycie, par conséquent en Pamphylie, tantôt à Cypre et sur la côte qui fait face à Rhodes, en Carie, tantôt à Laaspa qui est Lesbos. Bien mieux, les rois de ces Achéens, si l'on peut s'en fier à des transcriptions moins aventureuses en réalité qu'en apparence, porteraient effectivement des noms grecs. Au XIV^e^ siècle, ce seraient Andreus, roi d'Achaïe et de Lesbos, puis Étéoclès appelé l' « Éolien » :

---

95. *Il.*, II, 867-868 ; Strab., XIV, 1, 6, p. 634-635 ; Paus., VII, 2, 5 ; cf. Wiegand, *Abh. d. Berl. Ak.*, 1908, p. 7 ss. ; Busolt, t. I, p. 304-305.

96. Paus., VII, 3, 1-2, 7 ; 4, 8 (d'après Ion de Chios, FHG, t. II, p. 50, fr. 13).

97. Cf. Busolt, t. I, p. 272-276. Voir Strab., XIII, 2, 1 ss., p. 616 ss. (Lesbos) ; Paus., VII, 4, 8 (Chios) ; 3, 6 (Téos) ; Strab., XIII, 1, 7, p. 584 (Thèbes en Troade) ; Hellanicos, fr. 95 (FHG, t. I, p. 58) ; cf. Busolt, t. I, p. 254, n. 7 (Thèbes, près de Priène).

98. Forrer, *Vorhomerische Griechen in den Keilschrifttexten von Boghazkoï* (*Mitteil. d. deutsch. Morgenl. Gesellsch.*, mars 1924) ; *Die Griechen in den Boghazkoi-Texten* (*Orientalische Literaturzeitung*, t. XXVII, 1924, p. 113-118) ; cf. P. Dhorme, *Les Achéens dans les textes de Boghaz-Keui* (*Rev. Bibl.*, 1924, p. 557-565) ; *Civil. égéenne*, éd. 1925, p. 479-480.

noms qui désignent deux personnages, le père et le fils, que la tradition faisait régner à Orchomène[99]. Au XIII^e siècle, ce serait, avec le titre homérique de *koiranos*, Atrée ou un Atride : nom qui rappelle ici que maints Atrides, surtout Oreste, passent pour les fondateurs de villes éoliennes et que Kymè a eu pour roi un Agamemnon[100]. Ainsi, plus de cent ans avant d'être inscrit dans un document égyptien, peu après le milieu du XIV^e siècle, le nom des Achéens figurait dans des documents hittites, et déjà les Asiatiques, comme le fera un jour Homère, englobaient sous ce nom tous les Grecs, lui donnant le sens général qu'ils transmettront plus tard au mot Iavan. Ces Achéens, commandés par des fils d'Atrée et des fils d'Éole, occupent en face de Cypre la Pamphylie ; ils débarquent en face de Rhodes sur la côte de Lycie et de Carie ; ils sont établis en face de Lesbos en Éolide ; mais on ne les voit pas s'installer dans le pays qui précisément est réservé aux Ioniens.

*LES MYCÉNIENS EN OCCIDENT*

La civilisation mycénienne se répand à des distances plus considérables encore. Par Pylos et Corcyre, les marchands, sinon les colons, gagnent les terres occidentales. Ils réussissent à déjouer la surveillance des mystérieux Taphiens et abordent dans le pays des Messapiens, dont le nom même n'est pas italiote[101]. Puis, ils passent dans l'île mystérieuse du Sud. Pendant la période sicane ou néolithique, elle avait vécu isolée. Déjà dans la première période sicule ou chalcolithique, elle connut la céramique peinte et le métal, grâce peut-être à quelques vagues rapports avec les peuplades helladiques. Pendant la deuxième période sicule ou du bronze, les échanges entre la Sicile et l'Égée sont, indubitablement, de plus en plus suivis. Autour de Catane, de Syracuse et d'Agrigente, on a trouvé dans une douzaine de sites des poteries et des poignards de type égéen, avec des chambres rupestres à voûte. Il est possible que la Minoa d'Agrigente soit seulement une création tardive des Mégariens et que la Dame à la Colombe adorée sur les hauts lieux d'Éryx n'y soit pas venue directement de Crète ; mais, dût-on repousser l'hypothèse traditionnelle d'une immigration crétoise en Sicile, on est bien obligé d'admettre que les Mycéniens y sont venus pour le commerce[102]. Ils ont poussé plus loin. Ils ont rapporté la liparite des îles Éoliennes, probablement déposé des lingots de cuivre cypriote en Sardaigne

99. Sur Orchomène et les Éoliens, voir p. 82.
100. Strab., XIII, 1, 3, p. 582 ; Poll., IX, 83. Cf. W. Leaf, *Strabo and the Troad* (Cambridge, 1923), p. 43-44.
101. Cf. *Civ. égéenne*, p. 256
102. *Ib.*, p. 257-259

et peut-être fait connaître leurs vases, leur verroterie, leurs rites et même leur écriture à la lointaine Ibérie[103].

*CARACTÈRES DE LA CIVILISATION MYCÉNIENNE*

Pour la première fois donc dans l'histoire, une diaspora d'Égéens où prédominaient les Grecs appelait les barbares de toutes les côtes à une existence supérieure. Pourtant, la civilisation que leur révélaient les Mycéniens n'est pas comparable en qualité à celle qui l'avait précédée. Les Achéens crétisés n'étaient tout de même pas des Crétois ; privés de leurs maîtres, ils ne furent plus que de bons ouvriers qui devaient avoir pour successeurs des ouvriers médiocres. L'inestimable avantage dont jouit le monde mycénien, c'est qu'il est presque partout largement pourvu de matières premières et, sauf le fer, réservé à la bijouterie, tous les métaux y abondent. Aussi, dans cette société guerrière, l'armurerie garde-t-elle assez longtemps sa supériorité. Mais la céramique est en décadence[104] ; le vase à étrier est la forme la plus commune, avec la « gourde de pèlerin » et la « coupe à champagne » ; l'ornementation se dégrade vite ; le décor floral se stylise, tourne au schéma linéaire et finit par se réduire à de simples bandes horizontales. L'industrie vise à la production en masse ; à mesure que le commerce maritime lui ouvre des débouchés, elle s'abaisse au niveau d'une clientèle de plus en plus grossière. Plus rapide encore est la décadence des arts. Si les sceaux sont gravés avec soin, les bijoux sont lourds et mal ciselés. La Porte aux Lionnes semble le dernier effort de la sculpture. Les fresques représentant des processions de femmes à Thèbes et à Tirynthe sont encore dans la bonne tradition, le pavement peint de Tirynthe et le plafond peint d'Orchomène sont encore de belles œuvres ; mais, après, il n'y a plus rien. Signe caractéristique de déchéance intellectuelle, l'écriture devient d'un usage très rare sur le continent, excepté à Thèbes, où les peintres de vases font un large emploi de l'alphabet cadméen.

*POUSSÉES GUERRIÈRES DES ACHÉENS*

En se dispersant, les Achéens n'avaient rien perdu de leur ardeur belliqueuse, même quand ils faisaient du commerce, surtout quand ils cherchaient des terres. Jamais ils ne renoncèrent à leur amour de l'aventure et du pillage. Sitôt en Syrie, les Danaouna menacèrent Byblos[105]. En Asie Mineure, guerriers ou colons, les Achéens avaient affaire à forte partie. Ils se tinrent généralement à l'écart des

103. *Ib.*, p. 259-260.
104. *Ib.*, p. 418.
105. Knudtzon, *Die El-Amarna Tafeln*, I, 513 ; Breasted, *Anc. records*, t. IV, n° 403.

pays où les Cariens formaient une masse compacte. Mais, plus au Sud et plus au Nord, dans les régions où les rois hittites revendiquaient avec plus ou moins de succès un droit de suzeraineté, les Achéens voyaient qu'il y avait de belles conquêtes à faire, à condition de s'associer entre eux ou de chercher des alliés n'importe où.

*SUCCÈS*

L'Akhaïwa de Pamphylie et celle de Lesbos existaient sans doute déjà au milieu du XIV^e^ siècle. C'était le temps où le grand roi Shoubbiloulioumа restaurait la domination des Hittites depuis la mer Noire jusqu'à la Syrie. Peut-être n'était-il pas fâché d'employer des auxiliaires étrangers contre les princes auxquels il imposait sa suzeraineté, comme celui d'Arzawa (Cilicie Trachée). En tout cas, peu après l'avènement de Moursil II (1337-1312), vers 1336[106], le roi d'Akhaïwa Andreus, obligé de se défendre à la fois du côté de l'Arzawa et de la Milyas (N.-E. de la Lycie et S.-O. de la Pisidie), est secouru par Moursil. Mais, déjà vers 1325, le successeur d'Andreus, Étéoclès, pose ses conditions à Moursil : pour venir en aide aux Lyciens de concert avec les Hittites, il exige qu'on lui reconnaisse la dignité royale. Au commencement du XIII^e^ siècle, l'indépendance d'Akhaïwa n'est plus restreinte par aucun lien de vassalité. Quand Moutallou entraîne contre l'Égypte « tous les pays jusqu'aux extrémités de la mer », il n'a cependant pas d'Achéens avec lui. Aussi la défaite des Hittites à Kadesh (vers 1290) va-t-elle renforcer la position des Achéens. On sait par les textes égyptiens et hittites que dans l'innombrable multitude qui avait suivi Moutallou figuraient tous les peuples voisins de la Pamphylie, entre autres les Kirkisha (de Coracèsion, dans la Cilicie occidentale) et les Loukki (Lyciens), mais aussi tous les peuples de la Troade et des régions environnantes, entre autres les Dardanoui (Dardaniens), les Masa (Mysiens) et les Pedes (Léléges de Pédasos)[107]. Le désastre commun les laissait tous affaiblis, désemparés. Les Grecs trouvaient le champ libre. Dès lors, l'Akhaïwa compte parmi les grandes puissances de l'Orient : Khattousil II a beau retarder la décadence des Hittites en concluant avec Ramsès II un traité d'alliance et d'amitié ; son successeur Doudhalia III (1263-1225) reconnaît le roi d'Akhaïwa comme son égal, son « frère », et le place sur le même pied que les rois d'Égypte, de Babylonie et d'Assyrie.

---

106. Pour fixer les idées, nous donnons ici les dates de Forrer ; mais nous avertissons le lecteur que, d'après une chronologie plus « longue », elles peuvent être repoussées d'une vingtaine d'années au début et qu'elles admettent encore un léger flottement au XIII^e^ siècle.

107. Sur ces peuples voir aujourd'hui Erman, *Die Literatur der Ægypter* (1923), p. 327-331 ; cf. W. J. Phythian-Adams, *Bull. of the Brit. Sch. of arch. in Jerusalem*, I (1922), p. 3-7.

*REVERS*

Cependant les Achéens ne devaient pas jouir très longtemps de ce prestige. Ils ne détenaient vraiment que l'empire de la mer. Leurs possessions coloniales présentaient d'énormes solutions de continuité. Dès qu'ils s'éloignaient du littoral, ils étaient en danger. A partir de 1245, un Atride attaque la Carie à l'Ouest de Tlôs. Une première fois, le roi de ce pays est chassé; mais il ne tarde pas à être rétabli par les Hittites et s'engage envers Doudhalia III à ne pas reconnaître un simple *koiranos* pour suzerain. Plus tard, l'Atride arrive avec cent vaisseaux et débarque sur la côte voisine de Rhodes; mais il est vaincu dans une grande bataille et se retire. Vers 1230-1225, les Hittites soumettent Arzawa (Cilicie Trachée) et Sêha (Pisidie orientale) et contraignent les Achéens à battre en retraite sur leur Pamphylie. L'Atride en est réduit à se dédommager à Cypre; il la dévaste et y laisse un vassal.

En Égypte, on pouvait, sans faire de conquêtes territoriales, se livrer à des opérations fructueuses. Les Achéens commencèrent par les moyens pacifiques. Aménophis III envoyait des présents à Mycènes; Akhénaten à Tell el-Amarna s'entourait d'artistes étrangers; les pharaons de la XIX^e^ dynastie (après 1300) laissaient remonter les vases égéens jusqu'en Nubie[108]. Les marchands accouraient aux bords du fleuve Aigyptos et en rapportaient parfois des richesses fabuleuses, à l'instar de Ménélas qui était remonté jusqu'à Thèbes « aux cent portes ». Mais les Crétois donnaient l'exemple de la piraterie; les Achéens les imitèrent. Ils abordaient par petites bandes, couraient le pays et se rembarquaient les mains pleines, à moins que les patrouilles du roi n'y missent bon ordre[109]. Ils voulurent faire mieux. En 1229, sous Merneptah, les « Akaiousha des pays de la mer » se coalisèrent avec les Toursha (Tyrsènes) de Lemnos, les Shardina, les Loukki, les Shakalasha (Ciliciens); tous ensemble, ils rejoignirent les vieux ennemis des Égyptiens, les Libou (Libyens), pour envahir le Delta. Mal leur en prit. Le pharaon, prévenu, veillait. Il réserva aux envahisseurs un si rude accueil, qu'ils n'eurent plus qu'à se disperser[110].

*DERNIÈRES CONQUÊTES DES MYCÉNIENS*

En Égypte comme dans le Sud de l'Asie Mineure, c'en était fait de l'expansion triomphale. Mais les Égéens des îles et du littoral asiatique, ainsi que la masse des Achéens-

108. Cf. *Civ. égéenne*, p. 245-246.
109. *Od.*, XIV, 245-286; IV, 351 ss.; cf. 125-132.
110. Breasted, *Op. c.*, t. III, 508-601; cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. II, p. 630 ss.; Hall, *The anc. hist. of the Near East*, p. 376; *The Peoples of the Sea* (*Rec. d'études égyptol. dédiées à Champollion*, 1922, p. 297-329).

Éoliens, étaient encore de force à consolider les positions acquises aux deux extrémités de leur empire asiatique, dans le voisinage de l'Égypte et des pays hittites, en Syrie et en Troade.

*LES PHILISTINS*

Dans toute l'Asie antérieure se passaient, vers le commencement du XII^e siècle, des événements fertiles en conséquences. Une peuplade phrygienne, les Mouschki, enlève aux Hittites en décadence leur ancienne capitale Ptéria, cependant qu'en Maionie s'installe la dynastie des Sandonides dont les Grecs firent des Hèraclides. Et voici que roule à travers le continent une masse énorme d'Égéens et d'Asiatiques fugitifs, les Ouashasha (de Carie ?), les Shakalasha (Ciliciens), les Danaouna (Danaens), les Zakkara (Teucriens ou gens de Zacro en Crète) et surtout les Pélésati en qui les Hébreux verront des Chérétim sortis de Caphtor (Crète). Tous, les uns par mer, les autres par terre, se présentent aux frontières d'Égypte. Les bas-reliefs de Médinet-Habou nous montrent ces hordes avec leurs lourds chariots à deux roues et à quatre bœufs où s'entassent femmes et enfants. Devant ce torrent, « aucun peuple ne put tenir »[111]. Mais Ramsès III l'invincible se porte à la rencontre des envahisseurs. La cinquième année de son règne (1194), il les bat; la huitième (1191), il les écrase[112]. Pas assez cependant pour les empêcher, dans leur retraite, de refouler vers les hauteurs une partie des Israélites déjà fixés en Canaan et de s'établir à leur place, les Zakkara au Nord, les Pélésati au Sud. Le pays reçoit à jamais des Pélésati, des Philistins, son nom de Palestine. Ces Égéens transplantés ne se sentent pas dépaysés. Ils bâtissent des villes, Gaza, Ascalon, Asdod, Gath, Ekron, et seront capables d'y résister longtemps au retour offensif des Sémites. Toujours pareils, ils plantent la vigne et l'olivier, trafiquent par caravanes avec l'Égypte et la Mésopotamie, répandent autour d'eux leur céramique et leurs types d'architecture, imposent aux vaincus les produits de leurs forges. Sur cette terre lointaine, Gaza est consacrée à Zeus Crètagénès, qui prend Britomartis pour compagne ; Ascalon a pour déesse une Astartè à la colombe[113]. Mais ces enfants perdus de l'Égée pouvaient bien apporter à leurs voisins une civilisation nouvelle et maintenir quelque temps leur supériorité ; ils étaient trop peu nombreux et trop isolés pour ne pas perdre rapidement leur originalité ethnique. C'est Cypre qui marquera dans les temps

111. Breasted, *Op. c.*, t. IV, n° 64, p. 37.
112. Maspero, *l. c.*, 462 ss..
113. Evans, *Scripta minoa*, p. 77 ss. ; Dussaud, *Op. c.*, p. 300 ss. ; Hall, *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. 283 ss..

historiques la frontière entre le monde sémitique et le monde égéen.

*LA GUERRE DE TROIE*

Au nord de la mer Égée, les Grecs étaient arrivés aux environs de l'Hellespont, mais n'y avaient toujours pas accès. Ils en étaient repoussés par les Troyens. Depuis qu'elle était au pouvoir des Phrygiens, la cité de Laomédon (Troie VI) n'avait cessé de grandir. Ses remparts crénelés étaient capables d'abriter une garnison de quelques milliers d'hommes et de donner confiance aux paysans des alentours. Elle était « riche en or et riche en bronze » grâce aux péages prélevés sur le transit[114] et faisait une concurrence croissante à l'industrie égéenne. Les Éoliens de Thessalie, appelés sans doute par leurs frères voisins des Dardaniens, gênés eux-mêmes par l'incessante poussée des tribus septentrionales et contenus du côté de l'Occident par les corsaires taphiens, pensèrent trouver une proie facile dans la Troade et peut-être aussi parvenir par les détroits aux pays du fer et de l'or[115]. Vers 1180[116], au signal donné par l'Atride Agamemnon, se groupèrent tous les contingents de la Grèce, depuis la Crète et Rhodes jusqu'à Céphallénie depuis Pylos jusqu'à Dodone. Mais à cette ligue Priam en opposa une autre. Dardaniens de l'Ida et Pélasges de Larissa ; riverains de l'Hellespont, de la Propontide et du Pont-Euxin, depuis les gens d'Abydos et de Sestos jusqu'aux Paphlagoniens et aux Halizones d'Alybè (peut-être sur l'Halys) ; Mysiens, Phrygiens, Maioniens, Cariens et Lyciens ; Thraces, Cicones et Paioniens : tous les peuples vassaux ou amis de Troie volèrent à son secours[117]. Les Achéens ne pouvaient songer à investir la place ; campés près de la grève, ayant derrière eux la mer et leur base de Lemnos, ils pillaient le plat pays pour se ravitailler et le rendre intenable. De loin en loin on se battait : on attaquait les Troyens retranchés près du Scamandre, ou bien on tentait quelque coup de main contre les indigènes de Lesbos. Après de longues années, la persévérance des pirates eut son jour de triomphe, et la prise de Troie retentit de bouche en bouche à travers les siècles.

---

114. *Il.*, X, 315-316. D'après W. Leaf, *Troy*, p. 314 ss., une foire annuelle aurait réuni sous les murs de Troie les marchands de l'Égée et ceux de la mer Noire.

115. Cf. Leonhard, *Hittiter und Amazonen*, p 203, 230 ; Sartiaux, *Troie et la guerre de Troie*, p. 196 ; *Civil. égéenne*, p. 154.

116. Telle est la date approximative de la tradition grecque (1193 d'après Timée, 1183 d'après Ératosthènes). Nous faisions précédemment (*Civ. égéenne*, p. 67) remonter cette date d'un siècle avec Hérodote (VII, 171), parce que l'expédition des Achéens à Lesbos pendant la guerre de Troie nous paraissait antérieure à l'occupation de l'île par les Grecs. Mais, puisque les documents hittites prouvent aujourd'hui qu'il y avait des Éoliens à Lesbos dès le XIV[e] siècle, on peut admettre qu'ils firent appel aux Achéens contre les indigènes, comme les Éoliens établis près des Dardaniens.

117. *Il.*, II, 816-877 ; cf. W. Leaf, *Op. c.*, p. 253 ; Sartiaux, *Op. c.*, p. 125 ss..

*AFFAIBLISSEMENT DES ACHÉENS*

La Troade était désormais rattachée au monde achéen. Elle eut son « port des Achéens », son « tombeau d'Achille », et, quand Troie se relèvera de ses ruines (Troie VII), elle aura des maisons grecques contenant des poteries grecques et un temple où les Locriens enverront périodiquement des hiérodoules[118]. Mais la prise de Troie fut le dernier rayon de gloire pour les Achéens, et c'est bien pourquoi les aèdes d'Éolide en conservèrent le souvenir avec tant d'enthousiasme. Toutes ces expéditions avaient achevé d'épuiser le monde achéen, d'en vider les cités, d'en désorganiser les royaumes. Après les Iliades, que d'Odyssées ! Les chefs errent au gré des flots en quête de butin : tantôt ils se perdent dans la tempête ; tantôt ils ne reviennent que pour mourir ; tantôt, parce qu'ils ne sont plus attendus après de longues années d'absence, ils provoquent par leur retour des guerres civiles. Au milieu de ce désordre, de nouvelles bandes vont sortir des forêts septentrionales.

## III. — L'Invasion dorienne et la Dispersion des Achéens

### 1. — Les migrations par terre dans la Grèce d'Europe

*LES DORIENS*

Inutile de chercher un autre nom à l'invasion appelée traditionnellement dorienne, à condition qu'on se souvienne que ce terme a été d'un usage tardif et assez restreint[119]. Les Doriens sont de la même famille et parlent un dialecte de la même langue que les autres Grecs. Mais, ayant séjourné plus longtemps qu'eux dans des contrées isolées et sauvages, ils ont mieux préservé leur pureté ethnique et restent plus rudes : ils passent pour les vrais Hellènes, et, de fait, ils entraînent avec eux une obscure tribu qui porte ce nom destiné à tant de gloire[120]. Armés de la lance

---

118. Doerpfeld, *Troja und Ilion*, t. I, p. 200 ; Ad. Wilhelm, *Jahresh. d. œsterr. arch. Inst.*, t. XIV (1911), p. 163 ss..

119. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 88, 96 ss., 100. Remarquons que les anciens réservaient le nom de Doriens aux habitants de la Doride œtéenne, du Péloponèse oriental et méridional, des îles méridionales et de la Doride asiatique. Mais les différents bans d'envahisseurs sont assez apparentés pour qu'on puisse, par raison de commodité, étendre le nom à ceux du Nord-Ouest.

120. Hér., I, 56 ; VI, 53 ; cf. VIII, 73. Les Hellènes primitifs sont sans doute en rapport avec les Selloi de Dodone (*Il.*, XIV, 234). Aristote (*Météor.*, I, 14, p. 352 *a* 9) dira que la plus ancienne Hellade était περὶ Δωδώνην. L'épopée connaît une Hellade postérieure en Thessalie, près de la Phthia (*Il.*, IX, 395 ; cf. Thuc., I, 3). Il est vrai que le *Catalogue des Vaisseaux* mentionne le terme de Panhellènes (*Il.*, II, 530) ; mais ce passage était déjà rejeté par Aristarque. On a souvent essayé de rattacher l'extension du mot Hellènes à l'expansion dorienne : il est de fait qu'une vieille rhètra de Sparte, attribuée à l'oracle de Delphes, parle d'un Zeus Hellanios

en fer, groupés partout en trois tribus[121], ils commencent par s'infiltrer lentement dans les régions septentrionales de la Grèce et, une fois arrivés sur le golfe de Corinthe, ils se ruent sur les indigènes et sur leurs frères achéens par masses, brutalement, en dignes fils d'Hèraclès.

*ORIGINES DE L'INVASION DORIENNE*

L'invasion dorienne remonte peut-être, par ses origines premières, presque aussi loin que l'invasion archéenne. Quand les Thraces, après s'être un moment répandus jusqu'aux extrémités méridionales de l'Illyrie, eurent été rejetés au delà du Pinde, ils gardèrent pourtant le contact avec un de leurs groupes qui resta campé en Épire : c'était le groupe dont les descendants seront les Doriens[122]. Dès lors commence pour les Illyriens le double rôle qu'ils joueront dans l'histoire : d'une part, ils vont soustraire les côtes de l'Adriatique, au delà de Corcyre, à l'action de la civilisation hellénique, si bien que les Grecs considéreront ces régions comme terres barbares et n'y fonderont que de rares colonies sur la côte. D'autre part, ils vont, par leur turbulence, faire peser une perpétuelle menace sur leurs voisins, et, poussant en avant-garde les Molosses, les Épirotes, les Acarnaniens, provoqueront finalement l'expansion dorienne dans le centre et le sud de la Grèce.

*L'INVASION DORIENNE EN ÉPIRE ET EN ÉTOLIE*

Bien avant les Doriens, des Hellènes avaient donc pénétré en Épire et en Étolie. A Dodone, régnait Zeus, le dieu proprement hellénique qui avait pour ministres les Selloi, le dieu au culte austère dénué de danses et de chants[123]. De son chêne sacré, il protégeait les peuples d'alentour. Tous, ils prospéraient en paix, et, loin dans le Sud, ceux de Pleuron et de Çalydon avaient appris à cultiver la vigne. Brusquement, tout changea. Les hordes doriennes arrivaient, bien armées, bien organisées. De nouveaux Épirotes, d'autres Étoliens s'isolent dans les forêts et les ravins : avec leur dialecte archaïque et leurs habitudes de brigandage, ils resteront de plusieurs siècles en retard sur l'ensemble de la Grèce. D'Épire et

---

et d'une Athèna Hellania (Plut., *Lyc.*, 6). Cependant cette hypothèse est contestée ; Bury a même soutenu que la fortune de ce nom est liée à l'expansion ionio-attique (*J. of Hell. St.*, t. XV, p. 217 ss.). Les deux opinions ne sont peut-être pas inconciliables, si l'on admet qu'elles valent pour deux périodes successives.

121. Δωρίεες τριχάϊκες (*Od.*, XIX, 177). Voir *Il.*, II, 587, 602, 654, 668 (cf. Pind., *Ol.*, VII, 75), 671, 680 ; *Od.*, III, 6-7. Cf. Meillet, Τριχάϊκες (*Bull. de la Soc. de Linguistique*, t. XXI, p. 130-131).

122. Patsch, *Trakische Spuren an der Adria* (*Jahreshefte d. oesterr. arch. Inst.*, t. X, 1907, p. 169 ss.), fait ressortir les relations ethniques et linguistiques entre les Illyriens et les Doriens. On comprend ainsi les rapports toponymiques entre l'Épire et la Laconie dorisée (cf. Busolt, t. I, p. 202).

123 *Il.*, XVI, 233-235 ; Soph., *Trach.*, 1167 ; Arist., *l. c.*, p. 352 *b* 1.

d'Étolie, la vague dorienne s'étale jusqu'en Acarnanie et vient mourir dans les îles bordières, à Leucade, à Céphallénie, à Zacynthe.

*CONTRE-COUP EN ÉLIDE*

Presque aussitôt, un grand nombre d'habitants dépossédés partent à leur tour. Ils franchissent le golfe de Corinthe. Derrière eux se précipitent des Doriens en petit nombre : c'est la première tentative des Héraclides sur le Péloponèse, celle que la légende place peu avant la guerre de Troie. Les Doriens échouent devant le retranchement de l'Arcadie et se retirent ; mais les premiers envahisseurs restent maîtres des plaines occidentales. Groupés de préférence sur les bords du Pénée et de l'Alphée, ils deviennent les hommes des vallons, les Véléens ou Éléens. C'est alors que la Pylos de Nélée se trouve aux avant-postes du monde achéen. En perpétuel état de guerre avec ses voisins du Nord, elle s'affaiblit. « Nous étions peu nombreux, dit Nestor dans l'Iliade, et durement pressés à Pylos ; car Héraclès était venu et nous avait mis à mal les années précédentes et avait égorgé les meilleurs d'entre nous[124] ».

*L'INVASION DORIENNE DANS LE PÉLOPONÈSE*

Un siècle après, suivant la tradition, a lieu le « retour » des Héraclides. Une deuxième vague descend les vallées de l'Achéloos et de l'Euénos. Arrivés devant le golfe de Corinthe, en un point qui sera Naupacte, les Doriens construisent les radeaux nécessaires à une traversée de neuf kilomètres. Les voilà dans le Péloponèse. Ils sont aussitôt attirés vers l'Est par des récits qui font miroiter à leurs yeux des richesses fabuleuses. Sicyône et Phlionte tombent entre leurs mains. Un de leurs chefs, Alètès, détruit Korakou et s'empare de l'acropole au pied de laquelle grandissait Corinthe : un élément nouveau s'ajoute dans cette ville à une population déjà singulièrement mêlée[125]. Un autre chef, poussant au delà des monts Géraneia, s'empare de la Nisaia mycénienne qui prend le nom des « mégara » bâtis par les conquérants[126]. Plus loin, une bande se fixe à Épidaure, d'où un essaim partira au VIII^e^ siècle pour Égine; une autre se mêle aux Achéens de Trézène. Pourtant, en Argolide, la lutte est rude ; on y parlera longtemps des combats livrés par le roi Téménos et attestés par une traînée de ruines. Enfin, Mycènes est livrée aux flammes, la ville basse de Tirynthe est convertie en cimetière ; elles sont remplacées par Argos où, au contraire, un vieux cimetière se couvre de maisons. De nombreux Achéens, ne

124. *Il.*, XI, 689-691.

125. Thuc., IV, 42, 2. Voir la liste des « fondateurs » ou *oikistes* donnée, d'après Éphore, par Strabon, VIII, 8, 5, p. 389.

126. Strab., IX, 1, 7, p. 393.

se résignant pas à la condition de « gymnètes », s'enfuient en Attique ou s'éparpillent sur les collines méridionales, d'où, toujours talonnés, ils s'embarquent pour les îles. Après leur départ, les Doriens en fortes masses traversent la Thyréatis sous la conduite d'Aristodèmos et, isolant les plateaux arcadiens, prennent possession de la Laconie ; la fondation de Sparte consacrera cette victoire. Après avoir soufflé un peu, ils repartent sous Cresphontès et conquièrent la plaine de Stényclaros. Bientôt de hardis compagnons franchissent la mer et soumettent Mélos, Thèra, la Crète, puis Carpathos, Cos et Rhodes. Désormais refoulés en Arcadie, les Achéens ne sont plus en contact avec la mer. Ils restent dans la Grèce continentale les derniers témoins du grand empire que les invasions doriennes ont disloqué. Mais le souvenir d'un glorieux passé n'est pas sans leur conférer un certain prestige : les gens de Triphylie adoptent pour éponyme un enfant d'Arcadie[127], et la Messénie, qui conserve bien des éléments achéens jusqu'à la conquête spartiate, fait descendre sa dynastie du héros arcadien Aipytos[128].

*L'INVASION DORIENNE EN THESSALIE*

Enfin, un troisième ban de Doriens se met en marche, qui ne le cède pas en importance aux précédents. Une violente poussée partie du Nord-Est va produire dans la Grèce septentrionale et centrale un remaniement territorial d'une grande ampleur.

De fortes peuplades quittent les hauteurs de Dodone et viennent occuper toute la vallée du Pénée. La principale d'entre elles est celle des Thessaliens. Elle s'établit au sud-ouest de la grande plaine, dans la Thessaliôtis, dont le nom s'étendra plus tard au pays tout entier. A côté d'elle s'installent les Histiéens. Une tribu d'avant-garde pénètre jusqu'aux abords de l'Œta. Les vaincus sont rejetés sur le pourtour montagneux, vers la côte orientale et vers le Sud. Il se forme ainsi une Périoikis de pays vassaux, qui comprend la Perrhaibie, la Pélasgiôtis, la Magnésie et la Phthiôtis. C'est ce dernier canton qui devient le principal refuge des Achéens-Éoliens, et la tradition y viendra chercher la patrie des Hellènes. D'autres Achéens prennent la mer. Ceux qui restent dans la Thessalie conquise sont réduits au servage avec le reste de l'ancienne population sous le nom de « pénestes ». Une noblesse de cavaliers domine désormais dans ces régions d'élevage. Qu'elle vive à la campagne ou préfère le séjour de grosses bourgades, telles que Crannon, Larissa, Phères et Pagases, elle conserve

127. Polybe, IV, 77-78 ; Paus., X, 9, 5
128. Paus., IV, 3, 8.

longtemps au sein de l'opulence les mœurs simples du passé. Isolé au milieu de ses serfs, le maître apprend leur langue : le thessalien n'est qu'une variété du dialecte éolien.

*CONTRE-COUP EN EUBÉE*

L'invasion des Thessaliens eut d'importants contre-coups. Un grand nombre des vaincus qui ne veulent être ni serfs ni vassaux passent en Eubée. Des Dryopes se fixent au sud de l'île, d'où ils iront coloniser Asinè et Hermionè en Argolide ; des Abantes s'établissent dans les dépressions du centre ; des Ellopiens et des Perrhaibes restent dans le Nord. A la fin, arrivent même des colons doriens. Ces divers éléments s'accordent tant bien que mal et, tous ensemble, vont donner de l'importance à Érétrie, à Chalcis et à Histiaia.

*EN BÉOTIE*

Parmi les Éoliens chassés de Thessalie se trouvaient des tribus qui étaient venues jadis des environs du mont Boion en Épire. Poursuivies par les Doriens de l'Œta, elles occupèrent par échelons les plaines qui reçurent d'elles le nom de Béotie[129]. Elles rencontraient à chaque pas les traces de la civilisation égéenne et avançaient lentement au milieu d'une population déjà dense. Autour des sources, dans d'humbles villages, habitaient des groupes batailleurs, Phlégyes, Temmikes, Aones, Hyantes, etc. Entre Tanagra et Oropos, en face d'Érétrie, s'étendait le pays des Graiens, dont un rameau, transplanté de bonne heure sur la côte occidentale, fit connaître son nom sur l'autre rive de la mer Ionienne et le rendit à jamais illustre[130]. La conquête de ces petites communautés fut longue et dure. Les Cadméens surtout firent une résistance désespérée ; pour en venir à bout, il fallut une double attaque de revers menée par les Doriens du Péloponèse[131]. Orchomène préserva longtemps son indépendance. Des Cadméens, des Minyens, des Lébadiens, d'autres encore s'embarquèrent pour les pays d'outre-mer. Pourtant les Béotiens se mêlèrent peu à peu aux indigènes. Il se constitua ainsi dans tout le pays une souche de paysans robustes ; mais, tandis que les anciennes cités s'agrandissaient en gardant un vigoureux esprit d'autonomie, les Béotiens, pour consolider leur prise de possession, créaient de nouvelles bourgades, Ascra, Thespies, Hyria, Tanagra. Tous ces noms rap-

129. Thucydide et Éphore placent l'arrivée des Béotiens après la guerre de Troie (Thuc., I, 2-3, 12 ; Éphore, ap. Strab., IX, 2, 3, p. 401). Homère ne connaît que deux villes en Béotie, Orchomène (*Od.*, XI, 284) et Thèbes (*ib.*, 262, 275 ; *Il.*, XIV, 323, etc.), et ne fait jouer aux Prébéotiens qu'un rôle très effacé. La mention des Béotiens dans le *Catalogue des Vaisseaux* (*Il.*, II, 494 ss.) est un anachronisme dû au patriotisme éolien.

130. *Il.*, II, 498 ; Thuc., II, 23 ; Arist., *l. c.*, p. 352 *b* 2. Cf. Wilamowitz, *Oropos und die Gräer* (*Hermes*, t. XXI, 1886, p. 95-115).

131. Cf. G. Murray, *The rise of the greek epic*, 2e éd., p. 70 ss..

pelaient des lieux occupés jadis en Thessalie. La langue même que parlaient les Béotiens[132] et certains cultes qu'ils continuaient de célébrer, comme celui d'Athèna Itonia, établissent de façon indubitable le rapport étroit qui unissait, par delà les peuplades des envahisseurs, leur ancienne et leur nouvelle patrie.

*EN PHOCIDE ET EN LOCRIDE*

Derrière les Béotiens s'élancèrent en effet, dans la Grèce centrale, des hordes de Doriens qui, après avoir traversé le pays des Ainianes, rompirent tout lien entre les Éoliens de Thessalie et ceux de Béotie. La masse principale occupa la Phocide. Elle envoya quelques familles jusqu'à Delphes, où Apollon détrôna la Déesse Mère. Une petite bande s'établit au sud de l'Œta, aux sources du Céphise. C'est ce petit canton que les prêtres de Delphes feront passer pour la « Doride » par excellence, la « métropole », et qui inspirera dès lors un respect filial à tous les Doriens[133]. Par la Phocide et la Doride, le territoire jusqu'alors continu des Locriens était déjà coupé en deux ; quand les Phocidiens se procureront un débouché sur la mer, il sera scindé en trois tronçons, et on distinguera les Ozoles, les Opuntes et les Épicnèmidiens.

*ET EN ATTIQUE*

Au sud de la Béotie et au nord de la Corinthie, l'Attique devait sentir la répercussion des invasions doriennes. Elle vit accourir les fugitifs de tous les côtés, entre autres les Ioniens du Péloponèse et particulièrement les Nèléides de Pylos[134]. Mais elle avait trop peu de ressources pour un pareil surcroît d'hommes. Elle s'en déchargea en partie sur l'Eubée. Puis il fallut chercher des terres au loin. Laissant en Attique un rameau des Codrides, les Nèléides se mirent à la tête des bandes qui partirent pour l'Asie Mineure. C'est à eux que la légende rattache un grand nombre d'oikistes, tels que Nèlée à Milet, Andròclos à Éphèse, Damasichthôn à Colophon, Nauclos à Téos et Knôpos à Érythrées.

*CONSÉQUENCES DE L'INVASION DORIENNE*

Commencée au début du XII^e^ siècle, l'invasion dorienne ne se termina sans doute que dans la seconde moitié du XI^e^. Elle eut des conséquences immédiates et capitales. Un crépuscule sinistre annonce le moyen âge de la Grèce. Dans la furieuse ruée des peuples culbutés les uns sur les autres se prépare une transformation profonde de la civilisation.

---

132. Cf. Kretschmer, *Op. c.*, p. 422 ss. ; Meillet, *Op. c.*, p. 62 ss. ; Hoffmann, *Die griech. Dialekte*, t. II, p. 6 ss. ; Buttenwieser, *Zur Gesch. des boiot. Dialekt*, diss. Strasbourg, 1910 ; Fohlen, *Untersuch. z. thessal. Dialekt*, diss. Strasbourg, 1910.

133. Tyrtée, fr. 2 ; Pind., *Pyth.*, I, 66 ; Thuc., I, 107 ; III, 92.

134. Hellanicos, fr. 10 (FHG, t. I, p. 47) ; Hér., V, 65 ; Paus., II, 18, 19.

Comme si les grandes révolutions politiques et militaires devaient toujours se doubler de révolutions industrielles, au travail du bronze, qui avait fait la grandeur des Minoens, succède le travail du fer, qui marque leur chute définitive. C'est vraiment une indication chronologique que donne Hésiode lorsqu'il insère, entre l'âge du bronze et l'âge du fer, l'âge intermédiaire des héros. L'époque mycénienne connaissait le fer doux ; mais, comme on n'en possédait que de petites quantités, ce n'était qu'une matière précieuse à l'usage des orfèvres. Les Hittites de Cappadoce sont les premiers, à notre connaissance, qui aient exploité des mines de fer et produit un métal assez dur pour convenir à l'armurerie : dans la première partie du XIII^e^ siècle, Ramsès II en demandait des lingots à Khattousil[135]. D'Asie, l'industrie sidérurgique passa dans l'Égée au XII^e^ siècle[136]. Lorsque les forgerons y apparurent martelant la masse incandescente dans des gerbes d'étincelles, l'imagination populaire vit en eux des sorciers, des génies, des Dactyles. Longtemps le fer y fut « de travail difficile ». La métallurgie ne tarda pas toutefois à transformer l'armement et ne laissa peut-être pas de contribuer à la victoire des envahisseurs. L'épée, qui n'était guère jusqu'alors qu'une arme d'estoc, devint une arme de taille et fut fabriquée d'après des types continentaux.

Bien d'autres signes font reconnaître les temps nouveaux. Le costume n'est plus cousu, et les fibules, naguère inconnues, retiennent au corps les étoffes flottantes. Un nouveau mode de sépulture indique un changement dans les croyances ou rappelle une pratique propre aux peuples migrateurs : l'incinération remplace fréquemment l'inhumation. Apollon, dont on ne sait d'où il venait, s'établit dans d'innombrables sanctuaires. En rien, les Doriens n'entendaient rompre avec le passé de la race, et les coutumes des vainqueurs s'imposaient aux vaincus.

*LES PERTES*

De là résulte peu à peu un lamentable recul de la civilisation. Ces Achéens qui avaient appris des Crétois à élever des palais magnifiques cédaient la place à des frères arriérés qui sortaient de huttes primitives et s'essayaient maladroitement à construire des maisons rectangulaires[137]. Tous les arts étaient en déroute. On ne comprenait même plus les délicatesses de l'ornementation industrielle : on fabriqua encore des vases à étrier, mais on changeait l'attache des anses en goulot ; quand on préféra des formes

135. Cf. Pottier, *Syria*, t. I (1920), p. 177.

136. Sur l'apparition du fer en Grèce, les documents les plus intéressants proviennent de Mouliana (Ἐφ. ἀρχ., 1904, p. 22 ss.) et de Vrokastro (E. H. Hall, *Vrokastro*, Philadelphie, 1914).

137. Cf. G. Leroux, *Op. c.*, p. 71, 98 ; Michaelis, *Mélanges Perrot*, p. 239.

plus stables, on les soumit à l'ordonnance disciplinée du décor géométrique qui ravalait le dessin au niveau des âges primitifs[138]. Enfin — et c'est peut-être la plus grande misère des siècles qui viennent — toutes les communications qui donnaient au monde mycénien une vivante unité sont désormais rompues. Les voyages par terre sont presque impossibles. On passe encore d'une rive à l'autre de la mer Égée ; mais les relations cessent avec la vallée du Nil. Les documents égyptiens savent à quelle époque les « îles » ont commencé à être « sans repos », mais restent muets sur ce qui se passe dans la Grande Verte depuis la XXIIe dynastie jusqu'à la XXVIe. Les Égéens oublient le chemin de la Libye ; à peine quelques pêcheurs de Crète en gardent-ils le secret. Les mers d'Occident, délaissées, se peuplent de monstres et de mythes. Les peuples du Nord, livrés à eux-mêmes, développent une civilisation autonome du fer, la civilisation de Hallstatt.

*LES PERSPECTIVES DE RELÈVEMENT*

Il ne faut pas croire cependant que toute la Grèce fut désormais soumise à un régime uniforme de barbarie. L'isolement local empêcha les conséquences de l'invasion d'être partout également néfastes. Il n'y eut jamais, à proprement parler, une nation dorienne ; plus tard, on reconnaîtra pour Doriens les habitants de la petite « métropole », les gens de Sparte, de Messénie, de Corinthie, d'Argolide et de Mégaride, ceux des îles situées depuis la Crète jusqu'à Rhodes et ceux de l'Anatolie méridionale, mais non pas les peuples de l'Ouest, d'Élide, d'Achaïe, de Phocide, d'Étolie, d'Acarnanie et d'Épire. Il n'y eut jamais non plus ni une religion[139] ni une langue[140] doriennes, et les cultes comme les parlers doriens firent aux anciennes populations des emprunts très larges et très divers. Souvent même, les Doriens, qui apportèrent dans toutes leurs cités la division en trois tribus : Hylleis, Dymanes et Pamphyloi, admirent les indigènes dans une quatrième, dans une cinquième tribu. Aussi bien ne furent-ils pas toujours et partout des guerriers exploitant par la force les populations vaincues. A Sparte et en Crète, les institutions conservent pour des raisons spéciales un archaïsme voulu et l'administration garde toutes les apparences d'une occupation militaire ; mais en Phocide, en Étolie, en Épire,

---

138. Cf. Perrot, t. VII, p. 154-229 ; Poulsen, *Dipylongräber und Dipylonvasen*, Leipzig, 1905 ; B. Schweitzer, *Untersuchungen zur Chronol. u. Gesch. des geometrischen Stils in Griechenland* (*Ath. Mitth.*, t. XLIII, 1918, p. 1 ss.). La question est résumée par Dugas, art. *Vase* dans le *Dict. des Ant.*, p. 633-635, et *La céramique grecque*, p. 67 ss..

139. Otfr. Müller, *Dorier*, t. I, p. 200 ss., soutenait à tort qu'Apollon et Héraclès sont spécifiquement doriens.

140. Cf. Meillet, *Op. c.*, p. 65 ss.

il n'y a que d'imperceptibles différences entre maîtres et sujets, qui sont tous de paisibles agriculteurs ; à Corinthe, un peuple dorisé saura se tourner vers le monde extérieur et s'adapter au commerce et à la colonisation ; à Égine, de vrais Doriens deviendront des marins accomplis. Non seulement les anciens habitants de la Grèce enseignèrent aux nouveaux venus les cultures et la navigation qu'ils avaient eux-mêmes apprises de leurs précurseurs ; mais les belles parties de l'ancienne civilisation ne se perdirent pas complètement. Des jeux crétois, les Doriens tirèrent les principes d'une gymnastique nationale. Les chants qui célébraient les exploits du temps passé s'amplifièrent pour exalter les exploits récents. Quelques traditions d'art purent persister dans des coins isolés et produire des œuvres qui, si chétives qu'elles soient, font présager une renaissance. Les Doriens eux-mêmes apportaient des qualités pratiques et morales — surtout le goût du solide et de l'ouvrage bien fait, l'amour de la règle — qui devaient un jour donner un prix nouveau aux qualités de grâce libre et d'élégance que les Achéens avaient héritées des Préhellènes. Au total, de la Grèce mycénienne à la Grèce archaïque, il y a une décadence profonde, il n'y a pas d'hiatus.

## 2. — Les migrations par mer dans la Grèce d'Asie[141]

*IMPORTANCE DE L'IMMIGRATION GRECQUE EN ASIE MINEURE*

C'est sur le littoral de l'Asie Mineure que le naufrage de la civilisation mycénienne laissa surnager le plus d'épaves. Elles furent recueillies par les naufragés eux-mêmes, aidés des indigènes et des anciens colons, et fournirent aux survivants de quoi se bâtir des abris, même de quoi les orner d'objets rappelant les splendeurs du passé. Dans les cités où ils rejoignirent les populations orientales, on n'oubliera point les enseignements agricoles et commerciaux des Crétois et des Mycéniens, ni leurs traditions artistiques, ni leurs fêtes parées de danse, de musique et de poésie. Mais, en arrivant sur une côte immense par bandes relativement peu nombreuses, les Grecs, qui apportaient beaucoup, ne détruisirent rien. La fusion des races, des religions, des civilisations put ainsi produire ici les plus heureuses conséquences. De génération en génération, s'entretinrent obscurément des goûts et des besoins qui

141. Voir la bibliographie donnée en tête du chapitre. Cf. Busolt, t. I, p. 262 ss. ; Beloch, t. I, 1, p. 133 ss. ; G. Murray, *Op. c.*, p. 50 ss. ; Hogarth, *Ionia and the East*, p. 82 ss. ; Id., *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. 542-562.

devaient un jour, quand la richesse permit de les satisfaire, se réveiller avec une vivacité merveilleuse, dans une fougue de résurrection. Sans la Grèce d'Asie, terre des expériences fécondes, la Grèce d'Europe n'eût pas été la Grèce.

Le peuplement de l'Asie Mineure par les Hellènes est donc un événement de première importance dans l'histoire de toute l'Hellade. On l'a vu commencer dans la période mycénienne par l'établissement des Achéens et des Éoliens, d'une part, à Rhodes, à Cypre et en Pamphylie, d'autre part, à Lesbos et en Troade. Il va continuer et s'activer après les invasions doriennes, et cette fois les Grecs de toutes provenances occuperont toute la côte, depuis les parages de Rhodes jusqu'à ceux de Lesbos, sans solution de continuité.

*SES CARACTÈRES*

Il n'y eut cependant dans ces migrations en Asie rien qui ressemble à un mouvement organisé, rien même qui rappelle les expéditions entreprises contre Merneptah, contre Ramsès III ou contre Priam. L'irruption des tribus doriennes provoque une commotion générale. Ceux des Achéens qui ne veulent pas se soumettre aux vainqueurs et qui ne peuvent trouver un refuge à proximité prennent la mer et sont souvent suivis des vainqueurs eux-mêmes. C'est une bousculade éperdue de fuyards que la peur rend terribles et qui se cherchent d'autres patries. « Les îles étaient sans repos et toutes à la fois[142] »; les continents aussi. Le mouvement se propage avec une force irrésistible aux rives d'Asie et en bouleverse le peuplement du Sud au Nord.

*LES DISTINCTIONS DE LANGUE ET DE RACE*

Dans ce grouillement d'hommes, des traditions postérieures mirent un ordre arbitraire, en distinguant l'Éolide, l'Ionie et la Doride, sans plus tenir compte des Achéens[143]; mais, dans chaque cas particulier, il est difficile d'expliquer le départ et de déterminer la provenance des émigrants. Si les colons éoliens semblent surtout originaires des régions qui s'étendent au Nord de l'Œta, certains d'entre eux viennent cependant de l'Étolie, beaucoup de la Béotie, de la Phocide et de l'Eubée. Ceux qui vont créer l'Ionie arrivent des côtes de l'Aigialée, de l'Argolide et de l'Attique, mais renforcent des contingents crétois ou sont renforcés par des contingents de la Messénie ou même de la Grèce centrale et septentrionale. Il n'y eut pas davantage de zones d'influence nettement définies. Phocée, en

142. Ainsi parle le scribe de Ramsès III (Breasted, *Op. c.*, t. IV, n° 44, p. 24).

143. C'est Hésiode (fr. 23) qui mentionne le premier les trois fils du roi Hellen, Dôros, Xouthos et Aiolos. Plus tard on fait de Xouthos le père d'Aiolos et d'Ion.

Éolide, est une cité ionienne. Smyrne, Téos et Chios furent d'Éolide avant d'être d'Ionie. La plus méridionale des Cyclades ioniennes, Amorgos, accueillit la déesse éolienne Athèna Itonia. A Halicarnasse en Doride, on parlait le dialecte ionien. Éolide, Ionie, Doride, aussi bien ne sont-ce que des conceptions linguistiques, qui n'acquerront de sens politique qu'assez tard, au temps où les villes grecques d'Asie éprouveront au contact des barbares le besoin de resserrer leurs liens. Elles n'en ont pas moins eu leur importance. Au spectacle des Grecs d'outre-mer harmonieusement groupés par nations, ceux d'Europe auront conscience de former, eux aussi, des familles, Longtemps inconnus dans la péninsule, ces noms ethniques s'y répandront pour y jouir d'une singulière fortune.

*PAMPHYLIE, CILICIE ET CYPRE*

Les vieux établissements de la Pamphylie et des régions voisines ne reçurent point de place dans cette classification, parce qu'à l'époque où elle sera imaginée, ils auront cessé d'exister ou ne seront plus que d'imperceptibles enclaves en pays barbare. Mais les invasions doriennes, loin de nuire à cette Grèce excentrique, la firent sans doute bénéficier, elle aussi, d'immigrations nouvelles. Une foule de légendes, auxquelles les documents hittites donnent aujourd'hui un bel accent de vérité, nous font voir des héros grecs sur les rives méridionales de l'Asie Mineure. Les unes paraissent être du temps où les armées de Doudhalia battaient un Atride à l'Ouest de Tlôs et repoussaient les Achéens en Arzawa : telle est la tradition homérique qui représente Bellérophon envoyé par le roi d'Argolide en Lycie, triomphant des Solymes et des Amazones, épousant la fille du roi, mais terminant ses jours dans la mélancolie et l'isolement au fond de la Cilicie, au demeurant, faisant souche de princes qui se sentiront d'Asie plus que d'Achaïe et iront au secours de Troie[144]. Les autres datent d'une époque où les descendants des colons achéens s'infusent un sang nouveau en recevant quelques bandes d'Argiens, de Rhodiens et même de Kyméens. Nombre de récits mentionnent des fondations en Cilicie après la guerre de Troie, et quelques-uns nous mènent de l'Élide au pays des Pélésati par tous les pays intermédiaires. Persée, parti d'Argos, laisse des traces de son passage dans la plupart des villes ciliciennes, qui le revendiquent comme leur fondateur et le représenteront sur leurs monnaies ; puis il s'en va délivrer Andromède à Joppé en Palestine[145]. Mopsos, le devin des Argonautes, séjourne à Claros, laisse son nom à des villes de Pam-

144. *Il.*, VI, 152-211.
145. Voir l'art. *Perseus* dans le *Dict. des Ant.*, t. IV, p. 401

phylie et de Cilicie et pousse jusqu'au port d'Ascalon[146]. Traduisons la légende en histoire. Des fugitifs venus de toutes parts, mais surtout des Argiens, puis des Rhodiens chassés par l'invasion dorienne, vont toujours plus loin vers l'Est chercher asile. Le terme de Pamphyliens, « hommes de toutes les races », qui désigne une des tribus doriennes, s'applique aussi désormais aux Grecs de l'ancienne Akhaïwa. De Sidè, leur port, ils vont en plein pays barbare créer des avant-postes, Aspendos, Sillyon et Pergè. De hardis pionniers prennent pied dans toute la Cilicie : ils s'établissent à Nagidos, à Kélendéris, qui porte le même nom que le port de Trézène, à Soloi, à Mallos ; ils pénètrent dans la plaine Alèienne, depuis Tarse jusqu'à Mopsuestia.

En face du continent, Cypre reçut certainement de nouveaux afflux de populations, venues les unes du Péloponèse, les autres de Syrie. Sans rompre avec la civilisation apportée jadis par les Crétois et les Achéens, les nouveaux venus développent une civilisation du fer qui prend un caractère mixte. Maints emprunts sont faits par les Grecs eux-mêmes aux indigènes et aux Phéniciens ; mais la part des Achéens reste prépondérante. Leur souvenir est rappelé par le nom de la côte septentrionale et par celui d'une caste sacerdotale[147] ; la langue et l'écriture des anciens colons persistent ; la grande déesse de Paphos, adorée sous le vocable d'Aphroditè, se fait connaître dans la Grèce entière sous le surnom de Cypris[148].

*DORIDE*

Si les débris des Achéens en fuite poussèrent ainsi jusqu'au fond des mers orientales pour y trouver de nouvelles patries, c'est qu'ils continuaient de sentir les vainqueurs à leurs trousses. Toutes les terres qui avaient tenté jadis les Mycéniens dans l'Égée méridionale, les Doriens les voulurent à leur tour. Après avoir essaimé à Cythère, ils occupent Mélos, Thèra, Astypalaia et Cos[149]. Après avoir détruit en Crète les derniers vestiges des temps minoens, ils s'élancent sur Cos, sur Carpathos et font tomber les acropoles de Rhodes. A l'extrémité des deux péninsules qui pointent dans la direction de l'île, ils plantent Cnide et Loryma. En face de Cos, ils paraissent à Halicarnasse. — Ils n'iront pas plus loin. Au Nord, les Ioniens unis aux Cariens lutteront contre eux avec avantage. A l'Est, gênés par les indigènes, ils ne peuvent atteindre les forteresses achéennes de Lycie.

---

146. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 417 ; Hogarth, *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. 547.

147. Hésychius, *s. v.* Ἀχαιομάντεις. Dans une inscription trouvée à Abydos, un Grec de Cypre se dit Ἀχαίϝος (cf. Meillet, *Op. c.*, p. 60).

148. *Od.*, VIII, 363 ; cf. *Il.*, V, 330, etc. ; Hés., *Théog.*, 199.

149. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 106 ss.. Sur l'immigration dorienne à Thèra, voir J. Wells, *Studies in Herodotus* (Oxford, 1923), chap. III append. III, p. 66 ss..

Ainsi se délimite pour toujours la Doride. Mais, plus loin, Phasélis deviendra la capitale d'une Pamphylie dorisée. A Cypre, Lapathos et Courion seront doriennes, l'une entièrement, l'autre en partie. La plupart de ces villes, par leur situation même, resteront toujours isolées : les Doriens ne formeront un groupe compact qu'aux alentours du sanctuaire érigé au cap Triopion ; mais, perdus au milieu de tribus hostiles, ils conserveront avec ferveur le sentiment hellénique.

*ÉOLIDE*

A l'autre extrémité de l'Asie Mineure, les Éoliens arrivèrent par bandes de plus en plus nombreuses, fuyant devant l'invasion thessalienne. D'Iolcos ou d'Aulis, on gagnait en trois jours Chios ou Lesbos. Dans ces îles et sur la côte du continent, la terre était riche : partout de larges ondulations entre de molles collines, où la vigne pousse très haut. Les nouvelles occupations, pas plus que les anciennes, ne se firent sans résistance : la guerre de Troie n'est qu'un épisode d'une lutte qui dura très longtemps et dont tous les souvenirs se cristallisèrent dans l'épopée[150]. A la fin, les Éoliens s'établirent au bord de la mer et dans les vallées inférieures de l'Hermos et du Caïcos. Là, ils eurent pour centres principaux Kymè, Larissa, Temnos, Aigai, Myrina, Grynion, Pitanè et Smyrne qui passera aux Ioniens[151]. Dans l'intérieur, ils s'avancèrent jusqu'à Magnésie du Sipyle. Des îles, ils ne conservèrent que Ténédos, les Hécatonnèsoi et Lesbos où se pressaient six bourgades, Pyrrha, Arisbè, Érésos, Antissa, Méthymna et Mitylène. Quant à Chios, elle subira le sort de Smyrne. Lemnos ne reçut qu'un faible contingent de colons, sur lequel l'élément « pélasgique » l'emportera jusqu'à la conquête athénienne.

Dans leur nouvelle demeure, les Éoliens restent ce qu'ils avaient toujours été, des agriculteurs. Avec leurs guérets plantureux et leurs beaux vignobles, ils n'éprouvent la tentation ni de se livrer à l'industrie ni de courir les mers[152]. Chacun bien tranquille sur sa terre, ils ne demandent qu'à s'isoler ; il leur suffit de se réunir les jours de grande fête à Grynion, près du sanctuaire d'Apollon. Ils garderont ainsi une fidélité opiniâtre aux vieilles coutumes[153]. Mais ces paysans enrichis aiment la cithare et le chant : c'est le dialecte de Lesbos qui sera partout celui de la poésie lyrique, et c'est chez les Grecs les plus voisins d'Ilion que naîtra l'Iliade.

---

150. Cf. G. Murray, *Op. c.*, p. 239 ss..

151. Hér., I, 149-151 ; Strab., XIII, 3, 2 ss., p. 620 ss. ; cf. Mimnerme ap. Strab., XIV, 1, 4, p. 634.

152. Le père d'Hésiode, établi à Kymè, avait fait du petit cabotage, mais s'y était ruiné. Alors — fait intéressant sur l'origine de la colonie et sur la persistance du lien moral qui l'unissait à la métropole — il revint dans la patrie de ses ancêtres, en Béotie (*Trav. et Jours*, 633-640).

153. *Polit.*, II, 5, 11-12.

*IONIE*

Au sud de l'Éolide, sous le plus beau des ciels, s'étendait un pays dont les Cariens s'étaient réservé jusqu'alors la possession presque exclusive. Mais, sur le littoral fortement échancré où débouchent les fertiles vallées du Méandre et du Caystre, il y avait place pour tout le monde. Là devait se créer la grande Ionie.

Entre ceux qui vinrent la peupler il n'existe aucune communauté d'origine. Quelques groupes d'Égéens s'y étaient fixés jadis sur des points épars ; maintenant débarquent, une à une, mais partout à la fois et durant plusieurs générations, une multitude de bandes hétéroclites. Elles sont si petites, qu'elles doivent s'y prendre à quatre ou cinq fois — comme à Milet et à Éphèse — pour former une cité, soit avec le concours soit malgré la résistance des indigènes. C'est un ramassis où dominent les gens des pays conquis, descendants des Préhellènes ou Achéens. Il en est qui viennent de Phocide. D'autres sont des Minyens, des Cadméens, des Abantes ou des Dryopes. D'après Hérodote, il y avait même parmi eux des Doriens d'Épidaure ; mais ce sont des Achéens chassés par les Doriens[154]. Les plus nombreux peut-être, en tout cas les plus illustres, sont les Achéens expulsés du Péloponèse septentrional et occidental et les fils naturels ou adoptifs de l'Attique. A leur tête sont placés des Nèléides originaires de Pylos, qui vont devenir les chefs des cités nouvelles. Ils y feront prévaloir le nom des Ioniens, si bien que ce nom de Iavan désignera jusqu'en Assyrie et en Palestine les Grecs en général[155].

Sous l'influence des Ioniens, prédomina une organisation où les citoyens étaient groupés en quatre tribus et célébraient la fête des Apatouria[156]. Communauté d'institutions qui n'implique pas l'identité de race, mais seulement l'ascendant d'une même aristocratie. Entre l'Attique et l'Asie Mineure, les Ioniens imposèrent à toutes les îles leur conception politique et leur dialecte ; mais on sait qu'ils avaient souvent des compagnons d'origine différente, par exemple, à Céos,

---

154. Voir Hér., I, 146 ; cf. Paus., VII, 4, 2.

155. *Iavan* (Ἰάωνες dans l'*Iliade*, XIII, 685 ; cf. Solon ap. Arist. *Const. d'Ath.*, 5 ; Eschyle, *Perses*, 178, 563) désigne tous les Grecs au temps de Sargon et d'Ezéchiel (XXVII, 13). D'autre part, l'ethnologie de la *Genèse* (X, 2 et 4) fait de Iavan le « père » de Kition et de Tarse, c'est-à-dire des villes grecques de Cypre et de Cilicie. On a voulu tirer de ce dernier texte la preuve que le nom d'Ioniens s'est appliqué aux Grecs d'Orient avant de passer à leurs congénères occidentaux ; mais il faudrait alors donner au passage de la *Genèse* une date que comporte à peine l'exégèse la plus strictement orthodoxe. Cf. Lenschau, art. *Iones* dans Pauly-Wissowa, t. IX, II (1916), p. 1869 ss. ; Bolkenstein, *Klio*, 1913, p. 424 ss. ; Fick, *Zeitschr. f. vergl. Sprache*, t. XLVI (1914), p. 67 ss.; Cuny, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXXIV (1921), p. 155 ss..

156. Hér., V, 66, 69 ; I, 147. Cf. Busolt, t. I, p. 279-280.

à Kythnos, à Andros et à Ténos[157]. Dans l'Ionie proprement dite, presque toutes les villes ont pour chefs des Nèléides et spécialement des Codrides ; elles n'en présentent pas moins des mélanges extraordinaires. Les Phocidiens créent une *Phocée* asiatique et y appellent des Codrides[158]. *Clazomènes* est fondée par des émigrants de Cléonai et de Phlionte[159]. A *Téos*, jusqu'alors minyenne, arrivent des contingents de Béotie et d'Attique[160]. *Érythrées* et *Chios* avaient déjà reçu des Crétois et des Éoliens ; la première voit venir des gens de la Béotie orientale[161], la seconde des Histiéens lancés sur les traces des Abantes[162] ce qui ne les empêche pas de s'ioniser. *Lébédos* est la fille de la béotienne Lébadeia et se donne pour maître un Codride[163] *Colophon* adjoint aux Crétois et aux Cadméens des fugitifs de Pylos[164], tandis que, tout près, sur une acropole émergeant d'une plaine de roseaux, *Éphèse* recueille la bande du Codride Androclos recrutée en Argolide et en Attique, puis d'autres bandes venues de Rhodes, de Téos et de Lesbos[165]. Toutes les deux gardent une forte population d'indigènes, qui rend les Grecs eux-mêmes réfractaires à la célébration des Apatouria[166], et, des deux oracles renommés qu'elles possèdent, l'un s'hellénise vite et l'autre ne cesse jamais de barbariser. Au large du cap Mycale, *Samos* est placée de force sous la protection d'Hèra par des adorateurs de l'Hèraion argien[167]. *Myonte*, purement ionienne, passe pour une colonie de Milet[168]. *Priène*, d'origine crétoise et cadméenne, a de nouveaux fondateurs venus du Péloponèse et de Béotie[169]. *Milet*, qui laissera dire un jour qu'elle est fille de l'Attique, a vu tous les enfants d'Hellen aborder dans le vieux port mycénien et s'unir aux femmes cariennes, si bien qu'ici les quatre tribus aux noms traditionnels s'adjoignirent deux autres tribus[170].

Telles sont les douze cités qui formaient, dès la fin des temps homé-

157. Cf. Busolt, t. I, p 292-303.
158. Hér., I, 146 ; Paus., VII, 2, 4 ; 3, 8 et 10 ; Strab., XIV, 1, 3, p. 633.
159. Paus., VII, 3, 8-9 ; Strab., *l. c.*.
160. Paus., VII, 3, 6 ; Strab., *l. c.*. Cf. Busolt, t. I, p. 311-312.
161. Paus., *l. c.*, 7. Cf. Busolt, t. I, p. 313-315.
162. Paus., VII, 4, 8 ; Strab., *l. c.* (remarquer l'expression σύμμικτον πλῆθος). Cf. Busolt, *l. c.*.
163. Paus., VII, 3, 5 ; cf. Strab., *l. c.*.
164. Mimnerme ap. Strab., *l. c.* ; Paus., *l. c.*, 1-3. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 541.
165. Paus., VII, 2, 6-8 ; Strab., *l. c.* ; XIV, 1, 21, p. 640. Cf. Radet, *Op. c.*, II, p. 21 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 221, 578-579, 583.
166. Hér., I, 147.
167. Paus., VII, 2, 8 ; 4, 2 ; Strab., *l. c.*. Cf. Busolt, t. I, p. 315-316.
168. Paus., VII, 2, 10 ; Strab., *l. c.* ; Polyen, *Strat.*, VIII, 35.
169. Paus., *l. c.*, 9-10 ; Strab., *l. c.*.
170. Paus., *l. c.*, 4-6 ; Strab., XIV, 1, 6, p. 635 ; Clitophon fr. 5 (FHG, t. IV, p. 368). Cf. Bilabel, *Die ionische Kolonisation* (*Philol.*, Supplementband XIV, Heft 1, 1920), p. 149-153.

riques, l'association du Panionion. Elles avaient pour centre religieux le temple de Poseidôn Héliconios, sur la pente septentrionale du mont Mycale[171] ; mais elles prenaient part aussi aux panégyries de Délos qui leur rappelaient leur parenté avec d'autres Grecs parlant le même dialecte. De tous les colons qui ont traversé l'Égée, voilà les plus profondément pénétrés des idées qui avaient fait la grandeur des pays égéens et, tout ensemble, les plus capables de s'assimiler les éléments orientaux dont leur nouvelle patrie est pleine, bref, les plus aptes à combiner les survivances des mondes disparus. Par le charme de leur civilisation autant que par l'influence politique qu'ils exercent, les Ioniens empiéteront sur le domaine de leurs voisins. Au Sud, leur dialecte gagne Halicarnasse. Au Nord, après tant de villes jadis éoliennes, ils annexent Smyrne, et les épopées nées sur le sol de l'Éolide recevront de leurs rhapsodes la forme qui répandra le parler ionien dans toute l'Hellade.

*RÉSULTATS DES MIGRATIONS*

Dans ce continuel va-et-vient des populations égéennes, on devine des souffrances sans nom, des naufrages tragiques, d'atroces tueries, et, à l'arrière-plan, on voit Cnosse qui flambe et Mycènes qui s'écroule. Mais, quand le mouvement s'est calmé, avant de reprendre pour porter un jour les colons grecs jusqu'aux extrémités de la Méditerranée, on s'aperçoit qu'il a produit des effets d'une importance capitale. La carte des dialectes grecs est fixée pour toujours[172], peignant au vif l'histoire même des migrations et des invasions : le vieil achéen est relégué en Arcadie, à Cypre et en Pamphylie ; des idiomes qui s'en rapprochent le plus, l'un s'étend de l'Attique à l'Ionie, l'autre de la Thessalie et de la Béotie à l'Éolide ; les idiomes « de conquête » sont parlés dans le Péloponèse et dans les pays du Nord-Ouest. Il y a là un élément permanent de diversité. Mais la mer Égée, merveilleux agent d'unité, est devenue un lac hellénique. D'un côté, la Grèce est en contact avec les pays d'Orient ; de l'autre, elle a une vue étendue sur la mer Ionienne. Le cadre d'une grande histoire est tracé. Et voici déjà que les aèdes d'Éolide embrassent dans leurs chants, ce domaine tout entier, depuis les murs de Troie jusqu'au palais d'Ithaque. La civilisation égéenne n'est plus : mais elle pourra se survivre, par un enfantement posthume, dans la civilisation hellénique.

---

71. Hér., I, 142, 149.
172. Nous joindrons cette carte à notre chap. XIII.

# LE MONDE ACHÉEN

D'APRÈS
LES ÉPOPÉES GRECQUES
ET LES DOCUMENTS
HITTITES ET ÉGYPTIENS

Échelle de 1 : 3.800.000e
Kilomètres
0 50 100 150 200
Stades olympiques
0 500 1000

CIMMÉRIENS

PAIONIENS
ÉMATHIE
PIERIE
CICONES
THRACES
ÉNÈTES
PAPHLAGONIENS
HALIZONES
ASCANIA
PHRYGIENS
MYSIENS (MASA)
KILIKES (KELEKESH)
DARDANIENS (DARDANOUI)
MAIONIENS
HITTITES
CARIENS
PAMPHYLIE (AKHIAWA)
CILICIE (ARZAWA)
MILYAS (MILLOWANDA)
LYCIENS (LOUKKI, LOUGGA)
SOLYMES
CRÈTE
KYDONIENS
CYPRE (ALASIA, SPHÈKEIA)
PHÉNICIE
DANAOUNA
PHILISTIE
ZAKKARA
PÉLÉSATI (CHERÈTIM)
ÉGYPTE
LIBYE
SICANES ET SICULES
PERRHAIBES
AINIANES
SELLOI
AITHIKES
THESPROTES
DOLOPES (HELLAS)
TAPHIENS
ÉTOLIENS
LOCRIENS
PHOCIDIENS
MINYENS
BÉOTIENS
ABANTES
CÉPHALLÉNIENS
ÉLIDE
ÉPÉENS
ARCADIENS
PARRHASIENS
AIPY
LACÉDÉMONE
Mt Olympe
Mt Ossa
Mt Athos
Mt Pélion
Mt Titanos
Mt Nérétos
Mt Sipyle
Mt Imôlos
Mt Mycale
Mt Phtheirôn
Mt Ida
Mt Téréla
Mt Taygète
Samothrace
Imbros
Lemnos
Ilios
Ténédos
Lesbos (Lasbos)
Skyros
Chios
Samos
Ithaque
Zakynthos
Cythère
Dia
Délos
Syra
Nisyros
Cos
Symé
Rhodes
Camiros
Lindos
Crapathos
Casos
Ismaros (Maronéia)
Ainos
Pityeia
Abydos
Lampsaque
Parion
Arisbé
Percotè
Pæsos
Aigialos
Kytôros
Cromna
Sésamos
Euyuk-Alaya
Boghaz-Keui
Akaïen (Poterie mycénienne)
Alybè (Halpa, Halleb)
Hutsch-Huyuk (Poterie mycénienne)
Telmessos (Poterie mycénienne)
Assarlik (Poterie mycénienne)
Myrlassa (Poterie mycénienne)
Coracèsion (Karisa)
Élaïousa (Vilousa)
Pl. Aléienne
Carpasia
Côte des Achéens
Kapathos (Pot. myc.)
Tamassos
Chytroi (Nécr. myc.)
Salamis (Enkomi) (Nécr. myc.)
Kition (Pot. myc.)
Courion (Episcopi) (Nécr. myc.)
Paphos
Byblos
Sidon
Dor
Joppe
Ascalon
Gaza (Minoa)
Pharos
Fl. d'Égypte
Thèbes
ÉTHIOPIENS ET PYGMÉES
ÉREMBES
Asios Fl.
Axios Fl.
Strymon Fl.
Méandre Fl.
Caystre Fl.
Hermos Fl.
Pl. d'Asia
Xanthos Fl.
Eurotas Fl.
Pamisos Fl.
Alphée
Ladon
Aroanios
Inachos
Céphise
Asopos
Képhise
Mélas
Achéloos Fl.
Arachthos Fl.
Aoos
Thyamis Fl.
Peneios Fl.
Titarèsios Fl.
Spercheios Fl.
Enipeus Fl.
Apidanos
Enipeus
Pamisos
Lycastos
Gortyne
Phaistos
Lyctos
Milatos
Rhytion
Hydé (Sart. Sardes)
Tarna
L. Cygaia
Milet
Orchomène
Mycènes
Argos
Tirynthe
Lerne
Némée
Cléones
Phlionte
Sicyone
Corinthe
Mégare
Éleusis
Athènes
Salamine
Thespies
Platées
Tanagra
Thèbes
Orchomène
Chalcis
Érétrie
Aulis
Anthédon
Aulis
Delphes
Crissa
Daulis
Panopeus
Phocée
Lébadée
Haliarte
Copaïs
Hélicon
Parnasse
Cithéron
Parnès
Œta
Pinde
Olympe
Ossa
Pélion
Othrys
Pélion
Ithômé
Éphyra
Dodone
Tricca
Pénée
Gyrtone
Orthé
Oloossôn
Mélibœa
Thaumakia
Borbè
Claphyrai
Ormenion
Pyrasos
Phylakè
Itôn
Ptéléon
Antron
Alopè
Histiaia
Dion
Érinthos
Scarphè
Trachis
Tarphè
Thronion
Kynos
Larissa
Opous
Cnossos
Mycènes
Tirynthe
Argos
Asinè
Hermione
Trézène
Épidaure
Égine
Salamine
Mégare
Éleusis
Athènes
Sicyone
Corinthe
Nisa
Pellène
Hélicé
Aigion
Olénos
Gonoessa
Eutresis
Thespieo
Scolos
Erythrées
Graia
Tanagra
Oropos
Amphissa
Naupacte
Molycrie
Calydon
Pylène
Chalcis
Aulis
Anthédon
Aphidna
Marathon
Rhamnonte
Sounion
Thorikos
Laurion
Prasiai
Anaphlystos
Aixônè
Képhalè
Ithaque
Céphallénie
Zakynthos
Cythère
Malée
Ténare
Messa
Amyclées
Thalamæ
Hélos
Gythion
Las
Oitylos
Aigion
Rhypes
Patras
Dymè
Olénos
Pharæ
Messène
Andania
Thouria
Asinè
Hermione
Trézène
Épidaure
Égine
Salamine
Mégare
Éleusis
Athènes
Sicyone
Corinthe
Nisa
Pellène
Hélicé
Aigion
Olénos
Gonoessa
Eutresis
Thespieo
Scolos
Erythrées
Graia
Tanagra
Oropos
Amphissa
Naupacte
Molycrie
Calydon
Pylène
Chalcis
Aulis
Anthédon
Aphidna
Marathon
Rhamnonte
Sounion
Thorikos
Laurion
Prasiai
Anaphlystos
Aixônè
Képhalè
Ithaque
Céphallénie
Zakynthos
Cythère
Malée
Ténare
Messa
Amyclées
Thalamæ
Hélos
Gythion
Las
Oitylos
Aigion
Rhypes
Patras
Dymè
Olénos
Pharæ
Messène
Andania
Thouria

## GRÈCE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE DANS HOMÈRE

Échelle de 1 : 2.000.000e
Kilomètres
0 20 40 60
Stades olympiques
0 100 200 300

Mt Olympe
Oloossôn
Orthé
Mt Ossa
Mélibœa
AINIANES
MAGNÈTES
Tempeios R.
Gyrtone
Peneios Fl.
Tricca
Asterion
Mt Titanos
L. Boibéis
Ormenion
Mt Pélion
Ithômé
Phérai
Enipeus R.
Pyrasos
DOLOPES
Phylakè
[HELLAS]
Itôn
Achéloos Fl.
PHTHIA
Ptéléon
Antron
Alopè
Histiaia
ARGOS PÉLASGIQUE
Spercheios Fl.
Dion
Érinthos
Scarphè
Trachis
Tarphè
Thronion
Kynos
Larissa
LOCRIENS
Opous
Cnémis
Épicnémidiens
Lilaia
Cephise R.
Hyampolis
Daulis
Panopeus
ÉTOLIENS
PHOCIDIENS
MINYENS
Orchomène
Chalcis
ABANTES
Érétrie
Aulis
Anthédon
Delphes
Crissa
Anémorée
Coronée
Haliarte
Copaïs
Hélicon
Parnasse
Cithéron
Parnès
[BÉOTIENS]
Thespieo
Hypothèbes
Graia
Tanagra
Oropos
Aigion
Hélicé
Eutresis
Scolos
Erythrées
Platées
Olénos
Hypérésia
Pellène
Nisa
Athènes
Sicyone
Corinthe
Gonoessa
Salamine
AIGIALOS
EUBÉE

Comte P. Pallacchi

CHAPITRE IV

# *La Période homérique**

## I. — L'Histoire dans l'Épopée

*LES LÉGENDES*

C'est un fait universel que la légende précède l'histoire. Mais une critique attentive et sévère, surtout lorsqu'elle appelle à son aide la méthode comparative, est capable de découvrir des éléments d'histoire dans la légende elle-même. La Grèce antique nous a légué une masse énorme de traditions : les plus insignifiantes, les plus ridicules en apparence peuvent

---

* Bibliographie.

Pour toute la bibliographie concernant la question homérique et le texte d'Homère, nous avons la bonne fortune de pouvoir renvoyer le lecteur à l'*Introduction* à l'Odyssée de V. Bérard (2 vol. parus en mars 1925). Il suffira d'en compléter les indications sur certains points par les analyses et les appréciations de Mulder et de Muschau dans le *Bursian's Jahresbericht* (en dernier lieu, t. CLXXXII, 1920, p. 1-318). Cependant, comme Bérard s'occupe peu de l'Iliade et qu'on peut avoir besoin d'aller au plus court, nous mentionnerons encore : les histoires générales de la littérature grecque par Christ et par Croiset ; le *Triennium philologicum* de W. Freund (Stuttgart, 1911) ; A. Van Gennep, *La question d'Homère* (1909) avec une bibliographie critique par Ad. Reinach ; Cauer, *Grundfrage der Homerkritik*, 3e éd., Leipzig, 1921.

Nous signalerons tout de suite Kinkel, *Epicorum graecorum fragmenta*, éd. Teubner, 1910 ; la belle édition (avec commentaire) d'Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, par Mazon (Paris, 1914) et la dernière bibliographie d'Hésiode qui ait paru dans le *Bursian's Jahresbericht*, par Rzach (t. CLII, 1911, p. 1 ss.).

Arrivons aux ouvrages les plus particulièrement utiles à l'historien.

Sur presque toutes les questions relatives à la vie homérique, on trouvera les textes bien classés, mais commentés de façon souvent très superficielle, dans Buchholz, *Die Homerische Realien*, 3 vol., Leipzig, 1871-1885. On aura toujours avantage à recourir directement au meilleur lexique d'Homère que nous possédions, celui d'Ebeling *Lexicon Homericum*, Berlin, 1871. On trouvera encore de bonnes vues d'ensemble dans le vieil ouvrage de Schoemann, *Griech. Altert.*, rajeuni par Lipsius (voir p. xiv). Parmi les livres plus récents, à consulter : Beloch, t. I, 1, p. 180 ss. ; II, p. 131 ss. ; Lang, *Homer and the epic*, Londres, 1893 ; *Homer and his age*, Londres, 1906 ; *The world of Homer*, Londres, 1910 ; Drerup, *Anfänge der hell. Kultur, Homer*, Munich, 1903 (trad. ital. : *Omero*, Bergame, 1910) ; Seymour, *Life in the homeric age*, New York, 1907 ; Chadwick, *The heroic age*, Cambridge, 1912 ; G. Murray, *The Rise of the greek epic*, 2e éd., Oxford, 1911 (3e édit., 1924) ; W. Leaf, *Homer and history*, Londres, 1915.

Sur la géographie homérique, voir : V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, 2 vol., Paris, 1902-1903 (identifications quelquefois discutables, mais idées intéressantes et souvent lumineuses) ; W. Leaf, *Troy, A study in homer. geogr.*, Londres, 1912 ; Allen, *The homer. Catalog of Ships*, Oxford, 1921.

Sur la société et les institutions, voir : Glotz, *Les « naucrares » et les « prytanes des naucrares dans la cité hom.*, *Rev. des Ét. gr.*, t. XIII (1900), p. 145 ss. (cf. *Études soc. et jur. sur l'antiq. gr.*, p. 229 ss.) ; *La Solidarité de la famille dans le droit crim. en Gr.*, Paris, 1904), livre I ; *Le Travail dans la Gr. anc.* (Paris, 1920), p. 11-76 ; Bréhier, *La royauté hom.* (*Rev. hist.*, t. LXXXIV, 1904, p. 1 ss. ; t. LXXXV, 1904, p. 1 ss.) ; Andréadès, *Les finances hom.* (*Rev. des Ét. gr.*, t. XXVIII, 1915, p. 377 ss.).

renfermer des indications intéressantes sur l'évolution de la société dans la période ténébreuse des débuts ; les plus précieuses sont celles qu'on trouve incorporées à des poèmes d'une valeur inestimable.

En quelque pays qu'ils se fussent établis dans leurs migrations, les Hellènes et déjà les Achéens conservaient leurs légendes comme de vénérables reliques. Ces beaux récits se transmettaient de génération en génération[1]. Dans les familles comme dans les cités, les généalogies se reportaient des hommes vivants à des personnages historiques, puis à d'autres mythiques, enfin aux dieux mêmes. En perpétuant les exploits des héros, elles racontaient les origines des peuplades, leurs déplacements, leurs guerres, toutes leurs épreuves et toutes leurs gloires. Les chanteurs et les prêtres, de père en fils, apprenaient pieusement par cœur ces contes plus ou moins véridiques : ils étaient les *mnèmones*, les *hiéromnèmones*. Tous les pays où l'écriture n'est pas encore en usage ont de ces archivistes qui portent leurs archives dans leur tête et qui acquièrent par l'exercice une mémoire d'une étendue et d'une fidélité prodigieuses. Néanmoins, la partie primitive de ces documents se déformait sans cesse, se chargeant de détails plus conformes aux mœurs du jour, et sans cesse s'augmentait de parties tout à fait nouvelles. Il en fut ainsi jusqu'aux temps où un grand nombre de ces traditions orales furent fixées par écrit. Telles qu'elles nous sont parvenues — sous le nom d'Apollodore, par exemple, ou dans Pausanias — elles nous permettent souvent de remonter très haut dans le cours des siècles et parfois même de marquer par une série de jalons l'évolution des institutions primitives.

*LES ÉPOPÉES*

Parmi toutes ces légendes imprégnées d'histoire, les plus complètes et les plus instructives sont naturellement celles qui, après s'être grossies d'âge en âge, furent recueillies et amplifiées dans de grandes épopées. Ces épopées étaient chantées au son de la cithare par les aèdes qui fréquentaient aux jours de fête les grandes salles des demeures princières. Elles furent nombreuses jadis. Les plus célèbres se rattachaient au cycle thébain et au cycle troyen, y compris les « retours » de Troie. Du premier subsistent une multitude d'épisodes qui ont passé dans la littérature de la Grèce classique[2], le second nous a laissé deux œuvres belles entre les plus belles dont s'honore l'humanité, les poèmes que la tradition attribue à Homère.

---

1. Cf. Polybe, IV, 2.
2. Sur le cycle thébain, l'ouvrage classique est celui de Bethe, *Thebanische Heldenlieder* (1891).

*HOMÈRE ET LA QUESTION HOMÉRIQUE*

De lui, on ne sait rien. Homère n'est qu'un nom. Sept villes se disputaient la gloire de lui avoir donné le jour. Elles étaient la plupart de dialecte ionien ; mais sur toutes les listes figurent Kymè, la capitale de l'Éolide, et puis Chios et Smyrne, deux cités qui furent éoliennes avant d'être adjointes à l'Ionie et dont l'une au moins vénérait Homère comme un héros[3]. La date de sa naissance flotte entre le XII^e^ et le VII^e^ siècle[4]. La seule chose qui soit certaine, celle que proclame chacun de ses vers, c'est qu'il fut le plus grand poète qui ait jamais existé, créateur à l'imagination magnifique, ordonnateur d'une puissance merveilleuse. L'homme est inconnu ; il n'y a que l'œuvre qui compte.

Quelle en est la valeur historique ? A quelle époque ou à quelles époques se rapportent les traits de mœurs, les renseignements sur la vie politique et sociale dont sont remplies l'Iliade et l'Odyssée ? La question homérique se pose pour l'historien comme pour le littérateur : à tout point de vue, il importe grandement de savoir si les épopées sont un monde créé par le verbe d'un seul dieu et, sinon, quelle en est l'origine. Les anciens n'hésitaient pas : ils croyaient, d'une foi simple que n'effleurait aucun doute, à l'unité absolue des deux poèmes. Chez les modernes, plusieurs théories se sont fait jour. Les uns ont soutenu que la poésie épique s'est développée comme la légende, par un travail collectif, par une production anonyme qui dura des siècles[5] ; les autres, que les grandes épopées sont de simples juxtapositions de récits courts, d'abord isolés, puis cousus ensemble tant bien que mal. Aujourd'hui, on admet volontiers que ces thèses différentes se fondent en une synthèse : on peut faire sa part à une génération spontanée de chants populaires, mais aussi à une première sélection opérée par des aèdes de métier, qui se transmettaient des lais savants avec les formules propres à en imaginer de nouveaux, enfin et surtout au génie qui sut choisir les plus beaux de ces matériaux, les sculpter à sa façon et les assembler en des édifices sublimes.

*ORIGINE ÉGÉENNE DE L'ÉPOPÉE*

Où qu'on place la date d'Homère et si forte que soit sa personnalité, les épopées plongent par toutes leurs racines dans le

3. Strab., XIV, 1, 37, p. 646.
4. En 1159, d'après Philostrate ; en 686, d'après Théopompe.
5. C'est la thèse soutenue pour la première fois par l'abbé d'Aubignac, dans ses *Conjectures académiques*, ouvrage écrit en 1664 et publié en 1715 ; Wolf s'en est attribué l'honneur en la rajeunissant dans ses *Prolegomena ad Hom. sive de operum hom. prisca et genuina forma variisque mutationibus*, Halle, 1795 (3^e^ éd., 1884). Cf. FINSLER, *Homer*, 1908 ; V. BÉRARD, *Un mensonge de la science allemande*.

passé le plus lointain. Bien avant les Achéens, les Égéens avaient certainement leurs épopées guerrières ou marines : ils en déclamaient les vers avec accompagnement de phorminx ; ils en représentaient les principales scènes sur leurs œuvres d'art. Dès la fin du XVII^e siècle, les Achéens connaissaient ces pré-Iliades et ces pré-Odyssées : les rois de Mycènes possédaient des rhytons d'argent où étaient ciselés tantôt le siège d'une ville, avec des femmes éplorées sur les tours et des guerriers arrivant par mer, tantôt un naufrage, avec des nageurs menacés par le monstre Scylla ; or, les artistes ne faisaient que reproduire par l'image les épisodes chantés par les poètes[6]. Les sujets traditionnels étaient traités maintenant dans une langue nouvelle, et cette langue, pour s'accommoder à un rythme consacré, dut rejeter nombre de mots et de formes réfractaires, conserva, au contraire, des termes hors d'usage, des expressions toutes faites qu'on ne comprenait plus[7] et, par là, prit dès l'abord un caractère artificiel.

*L'ÈPOPÉE ÉOLO-IONIENNE*

Ainsi se fixèrent chez les Éoliens de Béotie les légendes poétiques qui avaient pour centre Thèbes et qui, bien avant déjà, s'étaient fixées chez leurs voisins, les Achéens de la Phthiôtis, celles qui avaient pour héros le divin Achille. Vers 1180, un grand événement, la dernière des victoires remportées par les Achéens avant l'invasion dorienne, la prise de Troie, exalta l'imagination des Éoliens établis près de la Troade. Sur ce fait historique se concentrèrent tous les récits de faits analogues. De même, à l'époque des migrations maritimes, toutes les péripéties des voyages aux pays de la fable furent mises au compte d'Achéens ballottés sur les flots au retour de Troie. Il est impossible de dire à quel point de leur évolution étaient arrivés les chants épiques au temps où la rustique Éolide céda le pas à la riche et brillante Ionie[8] ; mais un moment vint où ils perdirent leur forme éolienne, pour s'accommoder à la prononciation des Ioniens : sans que le mètre fût changé, ni le texte, le *digamma* fut remplacé par une simple aspiration, et l'*alpha* final, par l'*èta*[9]. Il est également impossible de marquer la place, même approximative, d'Homère dans la métamorphose et la perpétuelle

6. Cf. *Civ. égéenne*, p. 449-450.

7. Exemples : νυκτὸς ἀμολγόν (*Il.*, XXII, 28), expression achéenne, d'après Eustathe ; κέραμος, dans le sens de prison (V, 387), mot cypriote ; les épithètes divines : Hermès ἀργεϊφόντης, Athènè τριτογενείη, Poseidôn ἐννοσίγαιος ; μέροπες, ἀσάμινθος, mots préhelléniques.

8. Bethe, *Homer, Dichtung und Sage, Ilias*, t. I (1914), p. 369, affirme catégoriquement qu'il n'y avait que 1500 vers dans l'Iliade primitive. Cf. Drerup, *Op. c.*, p. 17 ss.

9. Cf. Murray, *Op. c*, p. 248-249 ; Meillet, *Aperçu*, p. 112.

croissance des épopées[10] ; car des générations de rhapsodes[11] continuèrent de les colporter de ville en ville. Ils allaient, vêtus de costumes éclatants et couronnés de laurier, les déclamant à grand renfort de gestes devant le peuple assemblé dans une enceinte sacrée ou sur une place publique, les enrichissant d'apports successifs, supprimant les restes de barbarie qui répugnaient à un goût de plus en plus raffiné, modifiant à mesure la conception du monde et remodelant l'image des Olympiens, bref, transformant des épopées d'origine égéenne, éolienne et ionienne en des épopées nationales qui s'adressaient à la Grèce entière et contribuaient à répandre le sentiment de l'unité hellénique.

*VALEUR HISTORIQUE DE L'ILIADE ET DE L'ODYSSÉE*

Toujours est-il que, pour faire jaillir le flot de poésie où allaient s'abreuver les Grecs des temps futurs, Homère tira un admirable parti des ressources que lui offraient les aèdes des temps antérieurs. De simples chants qui duraient l'espace d'un banquet, il fait, ajoutant les épisodes aux épisodes, une déclamation qui remplit tous les jours de la fête solennelle. Point archéologue[12], naturellement, ni historien, ni géographe, il n'est que poète ; mais il n'invente pas tout ce qu'il raconte, et ainsi, sans le savoir, il en dit long sur des siècles qu'il n'a point connus. Il chante la colère d'Achille au siège de Troie ; mais, au gré de sa fantaisie, il montre les hommes et les dieux tels qu'il sont dans le présent ou qu'ils étaient dans le passé, si bien que l'Iliade nous fait connaître les Achéens contemporains de Moursil ou de Merneptah et leurs descendants à quatre ou cinq siècles de distance. Une autre fois, il narre les aventures merveilleuses de l'artificieux Ulysse sillonnant les mers en tous sens à la recherche de sa patrie, et le voilà qui évoque dans l'Odyssée le charme de la vie aux palais égéens à la veille de l'invasion dorienne, en même temps que les prouesses accomplies sur des rives inconnues à l'époque des grandes migrations[13]. Il vit à l'âge du fer, et cependant il mentionne le fer quatorze fois moins souvent que le bronze dans l'Iliade et quatre fois encore dans l'Odyssée[14]. Il rappelle les danses exécutées à Cnosse dans le théâtre construit par Dédale, bien que les ruines mêmes de Cnosse soient ensevelies

10. Voir les conclusions de Rothe, *Die Ilias als Dichtung* (Paderborn, 1910), p. 350 ss. ; *Die Odyssee als Dichtung* (1914), p. 197 ss., 292 ss..

11. Sur les rhapsodes, voir D. B. Munro, *Appendix* à l'Odyssée, p. 396.

12. Ce n'est pas l'avis de Bréal, *Pour mieux connaître Homère*, p. 12, et de Shewan, *Homer and recent discoveries* (*Class Weekly*, t. XV, 1921, p. 65 ss.).

13. Sur les aventures d'Ulysse, voir W. Kranz, *Hermes*, t. L (1915), p. 93 ss.

14. Cf. Beloch, t. I, II, p. 109 ss.. On trouve 329 mentions du bronze contre 23 du fer dans l'Iliade, 103 mentions du bronze contre 25 du fer dans l'Odyssée. Le fer n'est utilisé pour les armes que trois fois dans l'Iliade (IV, 123, pointe de flèche; VII, 141, massue; XI, 844, couteau).

depuis longtemps ; il décrit dans le palais d'Alkinoos des jardins à la mode de Crète et une frise de kyanos qui fait penser à Tirynthe ; il met aux mains de Nestor une coupe dont le modèle a été découvert dans une tombe à fosse de Mycènes ; il fait chanter les aèdes avec accompagnement de cithare, lui qui ne connaît plus que les rhapsodes marquant la mesure un bâton à la main ; il donne à ses guerriers, tantôt l'armement mycénien, avec l'énorme bouclier en cuir, tantôt l'armement qui fait des Cariens et des Ioniens des « hommes de bronze », avec le petit bouclier rond en métal.

Cet anachronisme si suggestif se retrouve dans les institutions de la vie publique, comme dans le reste, et y peut également être ramené à une sorte de chronologie logique. Mais dans l'ordre social et politique, plus que dans le reste, les Achéens ont conservé leur caractère propre et sont restés fidèles à leurs traditions nationales. Sur ce point, l'évolution plusieurs fois séculaire qui se déroule dans les épopées homériques est à peu près rectiligne et semble avoir son point de départ, non pas dans les villes policées des Préhellènes, mais dans les forêts des régions balkaniques.

Essayons d'en marquer les stades principaux.

## II. — Du Génos à la Cité

### I. — Le régime du génos[15]

*LA TRANSFORMATION DE LA GRÈCE DU XII^e AU VIII^e SIÈCLE*

Aussi loin qu'il est possible de remonter dans leur histoire, on voit les Grecs habiter dans des cités. Mais il existe dans leurs légendes et leurs épopées des souvenirs très nets d'une époque reculée où la société avait une organisation plus rudimentaire. Si les poèmes homériques présentent le plus souvent le tableau de groupes relativement nombreux et arrivés au plein développement de la vie urbaine, ils accueillent aussi, à l'insu du poète, des récits issus d'un passé bien plus lointain où dominait le groupe naturel de la grande famille, le *génos*. Les origines du génos sont matière à controverse : les uns découvrent le principe fondamental de la famille dans la génération et l'affection naturelle ; les autres, dans la religion du foyer et des ancêtres. Sans entrer dans une discus-

15. Cf. *Solidarité*, p. 3 ss. ; Frazer, *Les orig. de la famille et du clan*, trad. de Pange (*Annales du Musée Guimet*, t. XXX), Paris, 1922.

sion qui intéresse surtout les sociologues, notons qu'on s'accorde en général à reconnaître dans le génos la cellule organique de la société primitive. Toute l'histoire de l'institution tient dès lors dans les deux sens qu'a pris successivement et qu'a conservés le mot qui la désigne : d'une part, une large communauté où des parents de plusieurs branches se rattachent plus ou moins artificiellement à un auteur commun ; d'autre part, la petite famille au sens moderne. Ainsi sont évoquées deux images bien différentes : elles correspondent aux termes d'une évolution qu'il importe de jalonner avec soin. Or, cette évolution, on peut la suivre dans l'Iliade et dans l'Odyssée bien mieux que dans le fatras de la mythologie. Entre le XII^e^ et le VIII^e^ siècle, on voit les Grecs passer d'un régime familial qui se fonde sur une économie exclusivement pastorale et agricole à un régime où les familles de plus en plus restreintes se mêlent dans des villes qui grandissent par le commerce. Le génos s'installe dans la polis. Des institutions séculaires se fixent dans des cadres nouveaux.

*LE GÉNOS PRIMITIF ET LE GÉNOS HOMÉRIQUE*

A vrai dire, ni l'épopée ni la mythologie ne nous permettent de pénétrer dans une société de régime uniquement patriarcal. Avec l'Iliade et l'Odyssée, nous sommes déjà dans une époque relativement récente où apparaissent des familles restreintes et même des individus isolés : Hector et Pâris, par exemple, possèdent leur demeure à part[16]. Cependant nous trouvons dans les poèmes homériques maints vestiges du temps où le génos était encore un groupe très étendu : autour de Priam se pressent cinquante fils avec leurs femmes et douze filles avec leurs maris ; dans la résidence de Nestor vivent ses six fils et ses six brus, ses filles et ses gendres ; Aiolos loge avec lui ses douze enfants mariés ; Alkinoos, à côté de sa fille Nausicaa, garde ses cinq fils, dont deux avec leurs femmes[17]. On voit là, se perpétuer, plus ou moins fidèle, la tradition des premiers âges.

Alors le génos comprenait dans son sein tous ceux qui adoraient le même ancêtre, tous ceux dans les veines de qui coulait son sang, tous ceux qui pouvaient dire qu'ils avaient bu le même lait. Ils vivaient sous le même toit ou pour le moins sur la même terre ; ils se réunissaient au même foyer. Il faut donc se représenter le génos primitif comme un petit monde fermé, indépendant, réglant en

16. *Il.*, VI, 313, 370-377, 390, 490, 503.
17. *Il.*, VI, 244 ss. ; XXIV, 495 ; *Od.*, III, 387 ss., 412 ss. ; X, 5 ; VI, 62-63.

toute souveraineté ses affaires intérieures, méfiant envers quiconque ne lui est point apparenté. Il n'a pas seulement sa religion, il a son chef, son patrimoine, sa morale, sa justice.

*LE CHEF DU GÉNOS*

Le génos a son chef. Celui dont le sang est le plus pur selon la règle coutumière, celui qui remonte le plus directement à l'ancêtre divin et en est l'incarnation la plus authentique, celui-là est le roi. Aussi est-il de droit le prêtre de la religion familiale à laquelle ne participent que les gennètes : il préside à toutes les cérémonies accomplies soit autour du foyer où brille le feu sacré, soit près du tombeau où reposent les aïeux ; lui seul peut offrir les libations et les sacrifices qui assurent la protection des dieux et des morts. Il administre le domaine commun. Il possède une autorité sans limite sur les personnes. Sur les plus proches, il a une puissance absolue ; il peut mettre à mort sa femme ; il peut exposer, vendre ou tuer ses enfants. Sur les autres membres du clan, il a un droit de justice complet, sans appel ; tout au plus réunit-il un tribunal de famille dans les cas les plus graves, afin de prononcer son arrêt au nom de tous. Maître des relations avec les groupes voisins, il mène ses guerriers enlever des femmes et du bétail ou venger un meurtre, jusqu'au jour où il conclut un pacte qui transforme les adversaires en parents.

*PROPRIÉTÉ COLLECTIVE*

Le génos a son patrimoine[18], l'enclos consacré par l'autel domestique et le sépulcre des aïeux, avec la maison, les champs et les troupeaux. Cet enclos a pour frontière une enceinte réduite plus tard à un mur, à un talus, à un simple sillon. Il appartient avec tout ce qu'il contient au génos tout entier. La propriété, par cela même qu'elle est collective, est inaliénable et indivisible, et la question de succession ne se pose même pas. Toute la famille, aidée de quelques esclaves, travaille sur la terre commune, de façon à subvenir à ses besoins ; car il faut que le génos ait son orge, son vin, sa viande, sa laine, son bois, en un mot, qu'il se suffise et qu'il complète l'autonomie par l'*autarkie*. Chacun besogne selon ses forces. Le travail est noble en ce temps ; il n'est occupation si humble qui ne convienne à tous, même aux rois, même aux dieux[19]. Aux hommes reviennent les travaux des champs et tout ce qui touche à l'industrie. Les frères d'Andromaque gardent leurs brebis[20]; Hèphaistos est fier de sa forge modèle ; Ulysse aux

18. Cf. Guiraud, *La propr. foncière en Gr.*, p. 46 ss..
19. *Il.*, XXI, 36 ; XVIII, 550 ; XV, 547 ; *Od.*, XV, 139, 503 ; XXIV, 226; XXII, 222.
20. *Il.*, VI, 426.

mains habiles sait bâtir une maison, construire un bateau, fabriquer un lit en bois d'olivier, faucher de l'aube à la brune, tracer droit un sillon[21]. Aux femmes sont réservées les corvées du logis. Elles aussi peinent tout le long du jour. Elles s'en vont chercher l'eau à la fontaine, et la vierge hydrophore en Grèce est un type traditionnel. Elles font le blanchissage : Nausicaa lave elle-même le linge de toute la maisonnée. Elles filent et tissent pour faire les vêtements et jusqu'aux voiles des navires[22]. L'épouse donne l'exemple, commande et surveille[23]. C'est l'union de tous les efforts qui crée la richesse du génos, et cette richesse rejaillit sur tous.

*MORALE FAMILIALE*

Le génos a sa morale. Elle est simple : elle tend à maintenir intacte la solidité du groupe familial. Pour atteindre ce but, il n'est que de se conformer aux maximes des ancêtres et aux ordres du chef, leur représentant. Quiconque leur ressemble et prouve l'efficacité de leur sang pratique la vertu. Être vertueux, c'est pour l'homme être pieux, beau, fort, brave, sage au conseil, habile à la parole, énergique et rusé dans l'action[24]. Pour la femme, c'est être féconde, obéissante, joindre à l'adresse des doigts la solidité du jugement. En somme, la vertu personnelle n'a de valeur que par les bénéfices qu'elle procure à la collectivité du génos. Une pareille morale a pour horizon la limite d'un domaine. Les sentiments élevés ne s'appliquent qu'aux membres d'un tout petit groupe et ne doivent pas s'égarer sur des personnes étrangères. L'*aidôs*, la conscience du devoir, n'a d'objet qu'entre *philoi*, c'est-à-dire entre parents, alliés et amis, et ne leur impose que des obligations réciproques propres à fortifier les liens qui unissent tous les membres du génos[25]. A l'épouse elle recommande la fidélité ; au mari, l'affection ; aux enfants, le respect pour le père et la mère en échange de la protection et des soins qu'ils en reçoivent ; aux esclaves, la vénération pour le maître qui les nourrit. Cette morale exclusivement domestique est le fondement d'une solidarité tant active que passive : elle pousse les gennètes à se dresser tous pour demander satisfaction d'une injure dont l'un d'eux a été victime, comme elle les condamne à subir de leur corps et de leurs biens la peine d'un crime commis par un seul.

---

21. *Od.*, V, 234, 245, 261 ; XVIII, 366 ; XXIII, 189, 201 ; VI, 243 ; XIV, 189.
22. Elles font aussi la cuisine et le pain (*Il.*, XXIV, 613). Andromaque soigne les chevaux d'Hector (VIII, 186).
23. Voir le type de la ménagère accomplie *Il.*, III. 125 ; *Od.*, I, 359.
24. *Il.*, VI, 112 ; I, 258 ; II, 202, 273 ; IX, 53.
25. Cf. *Solidarité*, p. 96 ss., 139 ss..

*DROIT FAMILIAL (THÉMIS)*

Le génos a sa justice, qui s'inspire de principes identiques. Le même acte n'a plus le même caractère selon que l'offenseur et l'offensé sont parents entre eux ou appartiennent à des communautés différentes. La justice familiale, la *thémis*[26], ne connaît et ne réprime que les crimes perpétrés à l'intérieur du clan. Celui qui trouble la paix du génos doit être puni ; mais, comme il faut affaiblir le moins possible le groupe, on le frappe sans étendre sa responsabilité à d'autres que lui. Les catégories de crimes dans le génos ne sont pas très nombreuses ; mais ces crimes sont très graves : il n'y en a guère d'autres que le sacrilège, attentat contre le dieu du groupe, la trahison et l'oisiveté, attentats contre l'existence et les intérêts vitaux de la communauté, l'homicide qui répand le sang de l'ancêtre, et l'adultère qui le corrompt. Les décisions que rend le chef du génos sont impératives, catégoriques ; car il est l'interprète des dieux : ce sont leurs arrêts, les *thémistes*, qui, accumulés de siècle en siècle, forment dans chaque famille le code anonyme et mystérieux de la *thémis*. Pour éclairer le juge, pas besoin de procédure subtile : les thémistes que le roi du génos trouve au fond de sa conscience règlent tout d'un mot, sans délai, en premier et en dernier ressort[27]. S'il subsiste un doute, et si le dieu hésite à manifester clairement sa volonté, on le force à se prononcer en exposant l'accusé ou même les deux parties à l'épreuve mortelle de l'ordalie[28] : le dieu sauvera l'innocent et fera périr le coupable. La plus terrible des peines, après cette peine de mort infligée par le dieu, c'est l'expulsion de la famille. Retranché du génos, sans foyer, un homme n'est plus protégé par la thémis et n'a plus valeur d'homme : il est *atimos*[29]. L'atimie, dans sa rigueur première, entraîne la proscription[30] : le misérable est traité en ennemi par les siens et doit s'attendre à l'être aussi par les autres. Parfois, l'atimie n'a pour conséquence que la mort civile et l'excommunication : toléré dans un coin du domaine, mais désigné au mépris par des signes connus, le condamné traîne une vie lamentable, dénué de tout, couvert de haillons. Parfois aussi, mais tardivement, l'atimie peut avoir pour effet la vente du criminel comme esclave à l'étranger. Sanctions impitoyables ; mais nul châtiment ne paraît trop rude au génos, quand il réagit contre une atteinte à sa solidarité.

---

26. *Ib.*, p. 21 ss..
27. Les thémistes (*Od.*, IX, 114 ; cf. Arist., *Pol.*, III, 9, 7) viennent de Zeus (*Il.*, I, 238 ; IX, 98-99).
28. Cf. Glotz, *L'Ordalie dans la Gr. prim.*, 1904 ; cf. *Études soc. et jurid.*, p. 69 ss..
29. *Il.*, IX, 63, 648 ; XVI, 59.
30. Cf. *Solid.*, p. 23 ss..

*DROIT INTERFAMILIAL (DIKÈ)*

Au delà du génos, commence le monde extérieur. On se combat ou on s'accorde de clan à clan, comme plus tard de cité à cité. Ce n'est pas à dire qu'on ne connût pas depuis longtemps, bien avant la conquête, des groupements plus larges : quand une entreprise dépassait les forces d'un seul génos, plusieurs génè s'unissaient en *phratrie*, puis plusieurs phratries en tribu ou *phylè*. Mais, lors même que l'union survivait à l'occasion qui l'avait fait naître, elle ne détruisait pas la souveraineté des génè. A chaque instant, la guerre pouvait être déchaînée entre eux. Un vol de bétail, l'enlèvement d'une femme, une rixe mortelle, et voilà deux clans lancés l'un contre l'autre et qui, de vengeance en vengeance, ne désarment plus[31]. Cependant, on aperçoit déjà quelques coutumes qui règlent les relations entre génè différents, l'embryon d'un droit interfamilial. Là où la thémis n'a rien à dire, la *dikè* suggère les décisions qui conviennent[32]. Un meurtre vient d'être commis ; tout un génos en souffre dans ses affections, dans son orgueil, dans ses forces vives. La dikè reconnaît que la victime a droit au sang du meurtrier et que le génos offensé peut se venger sur tous les membres du génos offenseur. Aussitôt, parents, alliés, phratères même[33], tous se lèvent contre le clan adverse. Il n'est qu'un moyen d'arrêter les hostilités : la fuite du meurtrier[34]. Par sa présence, il compromet sa famille, l'associe à son forfait, défie les dieux et les hommes ; par son départ, il met les siens à l'abri des représailles[35], calme la « némésis » divine et la colère de l'opinion publique. Mais il est des cas où le génos est plus sensible au préjudice causé qu'à l'outrage. Comment satisfaire de légitimes exigences et rétablir l'équilibre rompu entre les deux familles ? Il suffit que le meurtrier vienne prendre la place du mort dans la famille diminuée, par une adoption ou un mariage : on étend ainsi l'*aidôs* à l'ennemi de la veille, on se réconcilie par l'*aidésis*[36]. Le coupable peut même se racheter en offrant comme prix du sang, comme *poinè*, des têtes de bétail ou des esclaves[37]. L'indemnité payée, un traité d' « amitié », une *philotès*, est conclu, et les anciens adversaires fraternisent en mêlant leur sang dans une coupe où ils boivent tous ensemble devant

31. C'est vraiment une guerre (*Od.*, XXIV, 543 ; cf. Pind., *Pyth.*, IV, 124-125). Voir *Solid.*, p. 44 ss..
32. *Ib.*, p. 47 ss..
33. *Ib.*, p. 85.
34. *Il.*, II, 661-671 ; XIII, 694-697 ; XV, 430-432 ; XVI, 571-574 ; XXIII, 85-88, 118-120 ; XXIV, 480-481 ; *Od.*, XIV, 380.
35. *Od.*, XIII, 258.
36. Cf. *Solid.*, p. 94 ss..
37. *Ib.*, p. 103 ss. ; cf. Treston, *Poine, A study in anc. greek blood vengeance*, 1923.

leurs dieux associés[38]. Toutes ces règles, toutes ces formalités consacrées par la dikè s'imposent avec une force croissante.

*RÉSULTAT DU RÉGIME GENTILICE*

Un jour viendra où bien d'autres adoucissements seront apportés aux coutumes interfamiliales, où la religion introduira dans la dikè des éléments nouveaux de conciliation. La rude et simple morale des premières sociétés n'en est pas encore là. Dans l'attaque ou dans la défense, la solidarité du génos est entière, et elle suffit pour assurer une espèce d'équilibre par l'organisation de la violence. Aussi, quand ces mœurs grossières seront périmées, dans le bouleversement moral qui s'ensuivra, le régime patriarcal s'idéalisera aisément. Déjà les poèmes homériques revêtent le passé de couleurs enchanteresses : c'est l'âge où les mortels vivaient tous tranquilles, riches en troupeaux, et, comme dira Hésiode, « pareils à des dieux, le cœur exempt de soucis, à l'abri de la fatigue et de l'infortune[39] ».

## 2. — L'ORGANISATION PRIMITIVE DE LA CITÉ

*LE RÉGIME URBAIN*

Il était impossible que le régime gentilice conservât longtemps et partout sa pureté primitive. Il était trop étroit. Il était trop rigide. Bon gré, mal gré, il dut s'adapter à des besoins nouveaux. Il avait pour condition essentielle une économie exclusivement pastorale ou agricole, l'éparpillement dans la campagne. Or, peu à peu, afin d'améliorer leur sort, des génè ou des fractions de génè vont se concentrer dans des villes. La vie urbaine aura pour conséquence une évolution des mœurs et des idées, qui provoquera la désagrégation du génos.

*ORIGINES DE LA CITÉ*

Il n'est guère de problème plus obscur que celui des origines de la *polis* grecque, à la fois ville et cité : les anciens se représentaient assez mal comment leurs ancêtres étaient passés de l'économie rurale et familiale à l'économie urbaine[40]. Sur ce point, notre principale source, l'épopée, manque totalement de précision[41]. La polis semble bien exister en Grèce au temps des premiers Achéens ; mais il a fallu des siècles pour qu'elle prît la forme sous laquelle elle est connue dans l'histoire.

---

38. *Ib.*, p. 135 ss..
39. Hés., *Trav. et Jours*, 112-113.
40. Cf Thuc., II, 15 ; Plat., *Lois*, III, p. 680 ; Arist., *Pol.*, I, 1, 8.
41. Dans l'*Iliade* (XV, 556 ; XXII, 49) et l'*Odyssée* (VII, 131 ; XVII, 206), πολίτης signifie citoyen, mais non pas citadin. Cf. Kornemann, *Polis und Urbs*, *Klio*, t. V (1905), p. 72 ; Francotte, *La Polis grecque*, p. 105 ss..

Il est fort probable qu'à leur arrivée dans la péninsule, les peuplades helléniques vécurent d'abord dispersées par génè, σποράδην, κατὰ γένη[42]. Mais le groupement des indigènes autour du génos fit naître, sous une forme encore rudimentaire, une association territoriale, la commune rurale ou *kômè*. La kômè n'a sans doute pas été autre chose à l'origine qu'une réunion de huttes sur le domaine d'un génos souverain, ou, pour parler la langue d'Aristote, « une colonie de la famille[43] ». Ainsi le lien moral d'une parenté réelle ou fictive qui unissait les gennètes se trouva doublé de ce lien tout matériel que crée le voisinage. Nous pouvons nous la figurer, cette kômè, comme un humble hameau, au milieu des champs, sans murs, gouverné par le chef du clan. En cas d'invasion, on ne la défendait point, on se réfugiait sur la hauteur prochaine ; puis, l'orage passé, on en relevait les ruines.

Tout autre est le spectacle que nous offre habituellement l'épopée. Qu'il existe toujours des contrées habitées exclusivement par hameaux, κατὰ κώμας, cela n'est point douteux, puisqu'il en existera encore à l'époque romaine[44]. Mais, à entendre le poète, on dirait que la Grèce est couverte de villes. Ἄστυ[45] et surtout πόλις sont des mots qui reviennent sans cesse dans ses vers. On assiste ainsi dans l'Iliade et dans l'Odyssée à un mouvement irrésistible qui entraîne peu à peu des familles jusque là éparses à s'agréger les unes aux autres. D'ailleurs, à y regarder de plus près, on aperçoit assez vite le véritable caractère de ces « villes » homériques. La Crète est l'île aux quatre-vingt-dix ou aux cent villes ; Agamemnon réserve à sa fille sept villes, toutes situées dans la banlieue de Pylos ; Ménélas possède assez de villes en Argolide pour songer à en donner une à Ulysse, quitte à transporter ailleurs les habitants évincés[46]. Le seul fait que les villes se multiplient à ce point et se transmettent ou se déplacent avec cette facilité prouve que ce ne sont pas en général des agglomérations considérables ; elles restent des bourgades rurales. Par quoi donc alors la polis se distingue-t-elle de la kômè ?

Même en pleine maturité, la kômè ne sera que la résidence de quelques familles ; elle ne dépassera jamais ce stade inférieur. La polis,

42. Cf. Plat., *Protag.*, p. 322 *a-b*. Platon, *Lois*, *l. c.*, et Aristote, *l. c.*, citent également l'exemple du Cyclope dans son antre (*Od.*, IX, 112-115).

43. Arist., *Pol*, I, 1, 7.

44. Cf. Thuc., I, 5 ; II, 10, 15 ; III, 94 ; Paus., IX, 5, 12. Voir, pour l'Élide, Éphore ap. Strab., VIII, 3, 2, p. 336 ; Diod., XI, 54, 1 ; Polybe, IV, 73, 8-10.

45. Le mot ἄστυ ne semble employé que pour les villes importantes, Ilion (*Il.*, III, 16) ; Ithaque (*Od.*, XV, 308), Schérie (*Od.*, VI, 296).

46. *Od.*, XIX, 174 ; *Il.*, II, 649 ; IX, 149 ; *Od.*, IV, 176 ss..

au contraire, est dès sa création une réunion non seulement de génè, mais encore de ces phratries et de ces tribus qui ont servi de tout temps de cadres à l'activité « politique » de la race grecque. Voir dans la polis une citadelle, un village qui se serait entouré de murs[47], est insuffisant. Bien des cités helléniques n'auront pas de longtemps ou n'auront jamais cette ceinture de pierre. Quand les Perses débarquèrent à Marathon, la cité d'Athèna était encore presque ouverte, et Sparte communiqua toujours librement avec le plat pays. On n'appellera pas non plus polis un assemblage d'individus accourus en désordre vers un endroit propice à un établissement durable ; les colonies que les Hellènes sèmeront tout au long des rivages méditerranéens et qui comptèrent parmi leurs habitants tant d'isolés furent des villes, mais non pas toujours des cités. La polis, c'est une association permanente de groupes : association matérielle, car tous les groupes se pressent sur le même territoire ; association spirituelle, car ils célèbrent tous les mêmes cultes par l'intermédiaire du même chef. Sont citoyens, non pas indistinctement tous ceux qui viendront résider dans une enceinte close, mais, seuls, les membres des groupes fondateurs qui, seuls, honorent les divinités protectrices de la ville ; sont étrangers ceux qui n'ont point accès au sanctuaire commun ou n'y viennent qu'en spectateurs[48]. La polis, c'est donc un groupement politique, économique et militaire qui a pour centre un autel. Un temple pour la divinité poliade, une acropole pour la défense, une agora pour les échanges et les assemblées, presque toujours un port pour les relations avec l'extérieur : voilà les éléments vitaux de la cité, le milieu nécessaire à toute vie politique et économique chez les Grecs.

Ce n'est là qu'une explication théorique. On ne saura jamais de façon précise ni quand ni comment surgirent la plupart des cités. Il faut faire la part des conditions géographiques, des circonstances et surtout des hommes. Tantôt l'alliance des génè fut conclue librement, d'un consentement unanime ; tantôt une famille plus puissante que les autres imposa l'union par la force. Mais, malgré toutes les différences, les fondements mêmes des cités reposaient sur des principes invariables, et toutes se ressemblaient finalement dans leur constitution. On n'eut jamais la pensée de briser les cadres sociaux qui existaient déjà, de toucher à l'organisation intérieure des cellules qui s'ag-

47. La *polis* d'Athènes fut longtemps l'Acropolis (Thuc., II, 15 ; voir les inscriptions), comme la *ptolis* de Mantinée (Paus., VIII, 12, 4)

48. Voir Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, l. III, ch. 3 et 4.

gloméraient. Les petites communautés de jadis subsistèrent au sein d'une communauté plus grande qui se modela sur elles. La cité continua de renfermer toute une série de groupes rentrant les uns dans les autres, dont le génos était l'unité primordiale[49].

*SUBORDINATION DES ROIS DANS LA CITÉ*

Les chefs héréditaires de ces groupes inférieurs conservèrent le titre de rois qu'ils tenaient de leur origine divine[50] ; mais un autre pouvoir se superposa au leur. Il y eut désormais des degrés dans la royauté : parmi les rois (βασιλεῖς), l'un l'était plus que l'autre (βασιλεύτερος)[51], et un seul l'était par-dessus tous (βασιλεύτατος)[52]. Ainsi naquit une espèce de féodalité, où les seigneurs, désignés tous sous les noms génériques de rois, de princes (ἄνακτες) ou d'anciens (γέροντες), formaient une hiérarchie de suzerains et de vassaux[53], depuis le chef de la plus puissante famille, possesseur du plus riche et du plus vaste domaine et *basileus* par excellence, jusqu'au patriarche du plus humble génos, propriétaire-roi d'un modeste champ[54]. Schérie, la cité des Phéaciens, fournit un exemple typique de cette organisation. Le roi Alkinoos dit modestement : « Douze rois éminents commandent le peuple, et je suis le treizième[55] ». En réalité, il est le premier de tous, celui qu'on « écoute comme un dieu[56] », et les douze autres sont élevés au-dessus des gérontes, simples chefs des génè.

*LE ROI DE LA CITÉ*

Les rois des tribus continuèrent de partager avec le roi de la cité de nombreuses prérogatives[57]. Comme lui, ils exercent leur charge à titre viager et héréditaire[58] ; comme lui, étant fils de Zeus (Διογενέες, Διοτρεφέες), ils portent le sceptre[59] et ont leur place sur l'agora, dans le cercle sacré[60]. Ils viennent dans son palais s'asseoir sur les trônes qui leur sont réservés[61], pour boire le vin d'honneur (γερούσιος οἶνος)[62] et prendre leurs repas avec lui[63], mais aussi pour former sous sa présidence

49. Voir, pour les tribus, *Il.*, II, 362-363, 668, 840; XVII, 220 ; *Od.*, X, 273 ; pour les phratries, *Il.*, II, 362-363 ; IX, 63 ; pour les génè, *Il.*, XIII, 354.
50. On a beaucoup discuté sur le sens primitif du mot *basileus*. Explication récente : Cuny, *Rev. des Ét. anc.*, t. XIV (1912), p. 262 ; cf. *ib.*, t. XII (1910), p. 163.
51. *Il.*, IX, 160, 392 ; X, 239 ; *Od.*, XV, 533-534.
52. *Il.*, IX, 69.
53. Voir *Solid.*, p. 12 ; cf. Kahrstedt, *Griech. Staatsrecht*, t. I, p. 369 ss..
54. *Il.*, XVIII, 556-557.
55. *Od.*, VIII, 390-391.
56. *Od.*, VII, 10-11 ; cf. VI, 197 ; VIII, 401 ; XI, 346, 353. Voir *Il.*, II, 204-205.
57. *Od.*, VII, 150.
58. *Od.*, I, 387 ; *Il.*, VI, 192-193 ; XX, 180-183.
59. *Il.*, I, 234 ss. ; *Od.*, VII, 49 ; VIII, 41, 47.
60. *Il.*, XVIII, 504.
61. *Od.*, VII, 95-98 ; VIII, 422 ; XIII, 17.
62. *Il.*, IV, 259 ; *Od.*, XIII, 8-9.
63. *Od.*, VII, 49-50, 99, 188 ; VIII, 41-42 ; XIII, 23-26 ; *Il.*, II, 404 ss. ; IX, 70, 89-90.

le Conseil des βουληφόροι qui traite les affaires publiques[64]. Mais c'est lui, le roi des rois, qui représente la cité entière dans les principaux actes de la vie politique. Il est le chef religieux, « le premier des mortels pour conjurer les malheurs et la colère des dieux », le grand-prêtre du foyer public[65]. En compagnie des gérontes, il annonce à l'assemblée du peuple les résolutions prises en Conseil[66] ou arbitre les conflits que ne résout pas la justice des génè[67]. Commandant de la flotte et de l'armée[68], il choisit avec l'aide des dieux les dispositions de combat et connaît les formules à employer pour jurer la paix[69]. Comme il a plus de soucis et de peines que les autres rois, il est juste qu'outre les privilèges partagés avec eux, il en ait de spéciaux. Il porte des vêtements de pourpre[70] et habite un palais somptueux[71]. Dans le partage du butin, comme n'importe quel capitaine de pirates, il prélève d'abord le γέρας, sa part de chef qui lui est acquise même s'il n'est pas présent à la bataille, il reçoit ensuite la μοῖρα, sa part de combattant[72]. Aux jours de paix, il occupe la place d'honneur dans toutes les cérémonies et a droit aux viandes des sacrifices, aux coupes pleines, aux cadeaux des marchands étrangers[73]. Et s'il administre sagement — heureux, trois fois heureux le pays gouverné par un bon roi ![74] — le peuple, pour lui marquer sa reconnaissance, l'honore de dons variés, « comme un dieu[75] », ou lui assigne un lot spécial dans le domaine public, un *téménos*, moitié vigne, moitié terres arables, qui se transmet d'un roi à l'autre sans se confondre avec leur patrimoine[76]. Telle est la forme sous laquelle tous les sujets contribuent à l'entretien de la maison royale, aux frais des festins publics et à la somptuosité des présents qu'un roi est tenu de faire à ses hôtes au nom de la cité.

*L'ARISTOCRATIE DES CHEFS DE FAMILLE*

Télémaque a donc bien raison quand il s'écrie naïvement : « Ce n'est pas une mauvaise chose que d'être roi[77] ». Cepen-

64. *Il.*, II, 50 ss.; VII, 323-325 ; IX, 74-75, 80 ss.; X, 195 ss. ; *Od.*, VI, 54-55; XIII, 12.
65. *Il.*, I, 309, 443 ; II, 402 ss. ; III, 271 ss. ; VII, 314 ss. ; IX, 535-536 ; *Od.*, III, 5 ss. ; IV, 172 ; XIII, 181.
66. *Il.*, II, 84 ss..
67. *Il.*, XVIII, 497-508 ; I, 238-239 ; *Od.*, XI, 186, 569 ; XIX, 109 ss..
68. *Il.*, II, 65-66 ; IX, 69.
69. *Il.*, III, 26-27.
70. *Il.*, X, 133 ; *Od.*, XIX, 225.
71. *Od.*, VI, 300-303 ; VII, 81 ss..
72. *Il.*, I, 161-163 ; II, 226-230; *Od.*, XI, 534 ; cf. XIV, 232-233.
73. *Il.*, VII, 470-471 ; XXIII, 744-745.
74. *Od.*, XIX, 109-114 ; cf. II, 230-234 ; IV, 690-693.
75. *Il.*, IX, 155-156 ; XVII, 225 ; *Od.*, XIII, 14-15 ; XIX, 196-197.
76. *Il.*, VI, 194-195 ; XII, 313 ; XX, 184-185 ; IX, 578-580 ; *Od.*, VI, 291-293 ; XI, 184-185 ; XVII, 299.
77. *Od.*, I, 392.

dant, même aux beaux jours de l'Iliade, jamais la monarchie ne fut absolue dans la polis grecque. Elle ne pouvait pas l'être : la constitution primitive de la cité s'y opposait[78]. Certes, à la guerre, le roi a droit de vie et de mort sur tous[79] ; mais ce droit, il le tient du consentement de ses pairs, qui le lui ont délégué temporairement. En temps normal, ce même roi doit presque tout son prestige à son génos. Et il a besoin, non seulement de l'approbation des siens, mais encore de l'assentiment des autres groupes, représentés par leurs rois. Ainsi se tient à côté de lui une aristocratie jalouse de ses prérogatives. Chacun de ces chefs est parfois presque aussi puissant que lui ; tous ensemble, ils le sont davantage. S'ils lui obéissent, c'est qu'ils le veulent bien et reconnaissent l'origine divine de son autorité. Aussi le roi de la cité partage-t-il avec les grands — plus ou moins, selon son prestige personnel — les avantages et les responsabilités du pouvoir. Tantôt il se borne à consulter les rois de tribus, les *phylobasileis* ; tantôt il appelle encore au Conseil les rois des phratries ; tantôt même il y convoque les chefs de clans qui auront à faire exécuter les mesures prises[80]. La royauté en Grèce fut toujours étroitement surveillée par une foule de nobles, prompts à profiter de ses fautes et avides de s'emparer du pouvoir suprême par intérêt personnel et collectif. Elle ira vite s'affaiblissant, plus faible dans l'Odyssée que dans l'Iliade, si faible déjà au temps d'Hésiode qu'on ne saura plus dès lors distinguer le basileus de la cité des basileis inférieurs[81].

*L'ADMINISTRATION DE LA CITÉ.* Puisque le gouvernement dans l'État primitif est la cité agissant par l'organe des chefs de tribus, de phratries et de génè, l'agora, l'armée, la marine, c'est encore la cité s'assemblant, combattant, naviguant par génè, par phratries et par tribus. — Même en campagne, les Achéens sont des citoyens dont le chef veut connaître les sentiments[82]. La peste ravage-t-elle le camp ? Une bataille va-t-elle s'engager ? Veut-on réconcilier deux chefs rivaux ? En hâte, on se réunit comme on peut, où l'on peut, devant une tente, près d'un vaisseau[83]. Mais, à la

78. Alkinoos, qui a douze autres rois à ses côtés, tient encore en partie son autorité de sa femme, qui est une fille héritière ou *épiclère* (*Od.*, VII, 153 ss.).

79. *Il.*, II, 391-393 ; XV, 348-351 ; cf. Arist., *Pol.*, III, 9, 2.

80. « Demain, dit Alkinoos, nous convoquerons les gérontes en plus grand nombre » (*Od.*, VII, 189).

81. Hés., *Trav. et Jours*, 202, 248 ; cf. *Od.*, I, 394 ; VIII, 390 ; XVIII, 64. En l'absence d'Ulysse, il n'y a plus de gouvernement central à Ithaque, plus d'assemblée, plus d'intérêt public, plus rien de δήμιον (*Od.*, II, 26-36) : les βασιλεῖς ont naturellement pris la place du βασιλεύς.

82. *Il.*, I, 54 ; II, 50 ss., 84 ss., 191 ss. ; IX, 10 ss..

83. *Il.*, VII, 383 ; VIII, 233 ; XI, 807.

ville, le peuple, convoqué par la voix des hérauts[84] au lever du jour[85], vient se presser sur une agora bordée de gradins en nombre déterminé, autant de gradins que de groupes[86]. Les hérauts maintiennent l'ordre[87]. Dans l'Iliade, la foule approuve les chefs par ses acclamations ou les désapprouve par son silence : le *dèmos* n'a pas encore à discuter ; mais son opinion, la *dèmou phatis*, n'en arrive pas moins aux oreilles de ses « pasteurs », et, en dépit de la bonne règle, il se trouve des Thersites qui osent prendre la parole[88]. Dans l'Odyssée, l'assemblée apparaît déjà comme une institution régulière et importante[89] — L'armée est une juxtaposition de génè rangés par phratries et par tribus sous le commandement du roi : chaque père de famille doit un homme qu'il désigne comme bon lui semble[90], et, comme à l'époque où le « cri de guerre » était lancé par la tribu, l'armée s'appelle la *phylopis*. En plein combat, il importe que le guerrier soit coude à coude avec ses plus proches ; c'est la règle que le sage Nestor rappelle à Agamemnon : « Partage nos hommes en tribus et en phratries, pour que la phratrie prête main-forte aux phratries et la tribu aux tribus[91]. ». — L'organisation de la marine repose sur le même principe. A Pylos, où le peuple est réparti à l'agora en neuf sections siégeant sur neuf gradins, la flotte est de neuf fois dix navires, dix par tribu. A Schérie, où les phylobasileis sont treize, l'équipage d'un navire est recruté « dans le peuple » (κατὰ δῆμον) et s'élève à cinquante-deux rameurs, quatre par tribu, et sans doute, un par phratrie[92]. Administration, armée, marine, toutes les institutions de la cité respectent les groupements naturels dont elle se compose.

Et pourtant, au cours des siècles où se déroule le cycle épique, les plus anciens des cadres traditionnels se disloquent, comme nous allons voir, et finissent par craquer de toutes parts.

---

84. *Od.*, II, 6 ss. ; VIII, 7 ss. ; cf. *Il.*, II, 50-52 ; IX, 10.
85. *Od.*, II, 1 ss. ; VIII, 1 ss. ; III, 138 ; *Il.*, VII, 381.
86. *Il.*, II, 99 ; XVIII, 246 ; *Od.*, III, 7 ; VIII, 16.
87. *Il.*, II, 96 ss., 280.
88. *Il.*, II, 142 ss., 190 ss., 212 ss., 272 ss., 333 ss., 394 ss. ; VII, 398, 403.
89. *Od.*, II, 6 ss., 64-69 ; III, 127, 137 ss. ; VIII, 4 ss. ; X, 114 ; XVI, 376 ss. ; XXIV, 420 ss.. Cf. *Solid.*, p. 83-84.
90. *Il.*, XXIV, 399-400.
91. *Il.*, II, 362-363.
92. *Od.*, VIII, 35-36. Cf. *Les « naucrares »*, *l. c.*.

## III. — L'Évolution sociale, politique et économique dans la Cité

### 1. — La Famille restreinte et la Vie privée

*DÉCADENCE DU GÉNOS*

Le régime familial n'a point succombé dans une crise subite et violente. Il s'est éteint sans bruit, lentement. Les causes de cet événement considérable sont multiples, et les plus insignifiantes en apparence ne furent sans doute pas les moins efficaces. Il faut penser aux conflits quotidiens qui devaient surgir entre ces gennètes pressés autour d'un même foyer. Égoïsme, paresse, indiscipline des hommes, jalousie des femmes, faiblesse ou injustice des chefs, que de brandons de discorde! Il faut penser encore à la révolte des cadets et des bâtards contre une inégalité vexatoire, à l'esprit d'aventures impatient d'un labeur monotone et anonyme, au besoin croissant de confort et de luxe. Tout cela est humain et de tous les temps. Tout cela eût produit son effet même si les clans avaient continué de vivre isolés dans la campagne, mais le produisit plus complètement et plus vite parce qu'ils étaient installés dans des cités grandissantes. Le génos, assise du système social, se mine de lui-même et s'affaisse sous le poids de la construction qu'il supporte. L'individu va devenir plus libre, et la cité plus importante.

*PROGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE*

La transformation de la propriété familiale en propriété individuelle est un symptôme frappant, à la fois effet et cause, de la révolution qui désorganisa le génos[93]. Peu à peu, au cours des siècles homériques, des particuliers se constituèrent un patrimoine à côté ou au détriment de la propriété collective[94]. D'abord, pendant que la propriété foncière était encore indivise, il fut admis que tous les produits de la pêche et de la chasse, de la navigation et de la piraterie, en un mot, que les biens mobiliers resteraient à qui les avait acquis. On vit ensuite des fils quitter leur père, les uns, comme Paris, pour se bâtir une maison qui fût à eux, les autres pour se tailler un champ dans la friche. Enfin le domaine familial fut lui-même entamé. Il le fut au début dans des cas exceptionnels; il fallait bien, par exemple, apportionner le gennète qui devait dédommager un autre

93. Cf. Guiraud, *Propr. fonc.*, p. 46 ss., 64 ss..
94. *Ib.*, p. 90 ss..

génos à la suite d'un crime, c'est-à-dire lui abandonner une part de la terre commune. Le moment vint où, dans certains groupes, à la mort du chef, chacun reçut un lot qui lui permit de mener une existence indépendante : des règles de succession furent établies[95]. La propriété collective ne disparut pas encore, surtout dans les familles les plus nobles ; mais l'indivision du patrimoine légué par les ancêtres cessa d'être une loi absolue. La campagne se couvrit progressivement de bornes et de haies. Il est vrai que le génos conservait un droit de retrait lignager sur les terres sorties de l'indivision et empêchait toute aliénation qui les aurait fait passer à un autre génos. Mais de quel droit aurait-il revendiqué la terre conquise par un de ses membres sur l'*eschatiè*, la friche qui s'étendait au bout des grands domaines ? Puis, quand la culture du sol ne fut plus le seul mode d'enrichissement, quand les artisans purent amasser un pécule et les commerçants ou les pirates posséder un trésor bien garni, qui donc pouvait empêcher ces hommes de devenir « respectables » (αἰδοῖοι) en épousant les filles des propriétaires fonciers[96] ? Et, une fois maîtres de champs plus vastes et plus fertiles que ceux de leur chef, qui donc pouvait les courber sous sa loi ? A mesure qu'agissait ainsi le régime nouveau de la propriété, les gennètes, dans leurs demeures séparées, vivaient d'une vie moins intime. Ils avaient beau se rappeler leur origine commune, continuer à se réunir solennellement devant le tombeau de l'ancêtre, maintenir leurs vieilles coutumes et même leur juridiction particulière ; de plus en plus, l'intérêt de la petite famille l'emportait sur l'intérêt général du génos : l'un était le passé, l'autre l'avenir[97].

*AFFAIBLISSEMENT DE LA SOLIDARITÉ FAMILIALE*

Mais la vie urbaine, plus que tout le reste, porta de rudes atteintes au régime patriarcal. Elle altéra profondément la solidarité qui avait fait la vitalité du clan. Il advint souvent que l'association territoriale, composée d'hommes qui n'étaient unis par aucun lien naturel, fut appelée à se substituer à l'association familiale, qu'en matière de droits et d'obligations la parenté fut primée par le voisinage. Il n'en fallait pas davantage pour bouleverser l'organisation sociale. Le jour où l'on se garantit la possession du sol et des troupeaux, où l'on s'entendit pour régler la réparation d'une offense, non plus entre parents, mais entre voisins, ce jour-

95. *Od.*, XIV, 208-210. On voit déjà le pauvre sans lot, ἄκληρος (XI, 490) et le riche pourvu de lots nombreux, πολύκληρος (XIV, 211).

96. *Od.*, XIV, 234, 211.

97. Voir Fustel de Coulanges, *Rech. sur le droit de propr. chez les Grecs*, p. 3 ss. (*Nouv. Rech. sur quelques probl. d'hist.*).

là une dikè plus large, plus souple, fit prévaloir une force nouvelle, la conscience du peuple. En principe, le génos reste, dans la polis, le souverain maître de ses décisions. En fait, il a besoin, pour les appliquer, de l'approbation et du concours de gens appartenant à d'autres clans. Il n'est plus seul. Bon gré, mal gré, il doit tenir compte d'avis qui se font impérieux. S'il est question de représailles après un meurtre, la *dèmou phatis* intervient, justement effrayée des malheurs où la vendetta peut entraîner la cité entière. Elle s'applique à distinguer le crime prémédité du crime où la fatalité a eu sa part : dans le premier cas, elle oblige le coupable à s'exiler au plus vite ; dans le second, elle conseille au groupe lésé de renoncer à la vengeance du sang, de se résigner à une transaction, d'accepter une *poinè* proportionnée au rang de la victime et à celui du coupable, de consentir à la clôture officielle des hostilités sous la forme d'une *philotès* solennellement jurée en présence de tous les citoyens. Ainsi la paix est maintenue sans effusion de sang ; mais une pression morale de plus en plus forte affaiblit chez les gennètes le sentiment de leur solidarité active. Bien plus rapidement encore est ébranlée la solidarité passive qui les rendait tous collectivement responsables des actes perpétrés par l'un d'eux. La cité avait le plus grand intérêt à empêcher cette extension de la vengeance privée. Une coutume existait déjà, propre à seconder ses desseins : l'abandon noxal. Il était admis que la famille du coupable se garantissait contre les attaques et les revendications de la famille outragée à la condition de n'assurer au coupable ni protection ni asile : le père, en chassant son fils, le maître, en renonçant à son esclave, le propriétaire, en livrant l'animal ou l'objet inanimé qui avait causé un accident, déclinait ouvertement toute responsabilité. Érigée en règle par la dikè, cette coutume entra vite dans les mœurs. Le génos impliqué dans une affaire retranchait le membre qui le compromettait. Chaque heure élargissait donc la brèche ouverte dans la muraille qui entourait le clan. Par elle entraient les étrangers : l'homme qu'on adoptait comme gendre, au lieu de le tuer ; la femme qu'on achetait, au lieu de la ravir ; l'hôte qu'on accueillait en vertu d'une parenté factice, au lieu de le saisir et de le réduire en esclavage. Par elle sortaient les criminels, les mécontents et les rêveurs d'aventures. Le génos continuait de jour en jour à se désagréger[98].

*LE DROIT DE LA FAMILLE*

Il n'en conservait pas moins, et pour de longs siècles encore, un droit éminent sur les familles restreintes et se perpétuait surtout

98. Cf. *Solid.*, p. 165 ss..

dans les institutions qu'il leur avait transmises. Le père de famille est le roi de sa maison (οἴκοιο ἄνακτι)[99] et armé, comme tel, de pouvoirs redoutables[100]. En droit, il est le maître souverain de tous les siens[101], disposant à sa guise de leur liberté et de leur vie. Sa femme es une propriété qu'il a payée, une servante plus considérée que les autres ; il peut la répudier si elle compromet ses intérêts, la tuer sur place si elle est coupable d'adultère. Ses enfants, il est libre de les exposer, de les vendre, d'en tirer profit comme il l'entend. Seul, il châtie toutes les personnes soumises à son autorité. Quand le père trop vieux n'a plus la vigueur nécessaire pour commander, il peut être renfermé dans une retraite honorable[102], et son fils aîné ou son frère plus jeune administre à sa place la communauté familiale. Quand il disparaît, il a pour successeur l'homme le plus âgé de la parentèle la plus proche ; le fils devient ainsi le maître et tuteur légal, le κύριος, de sa mère[103], comme le frère l'est de ses sœurs.

Cependant, dès les temps homériques, ces lois ont perdu quelque peu de leur rigueur, et l'épopée nous montre la vie familiale sous un aspect généralement aimable. La femme est reine à son foyer[104]. Une tendre affection unit Arètè et Alkinoos ce couple vieillissant ; Pénélope ne se console point de l'absence d'Ulysse. La femme file, tisse et brode, dans les palais comme dans les cabanes ; mais elle n'est pas jalousement enfermée au gynécée : elle se mêle aux fêtes de la moisson et des vendanges, suit les processions, paraît aux réceptions des hôtes, s'intéresse aux nouvelles de l'étranger[105]. Andromaque et Hector, échangeant des adieux et penchés ensemble sur leur enfant qui pleure, sont restés à travers les âges le plus touchant symbole d'amour conjugal et d'amour paternel. La famille se complète par quelques serviteurs, les uns libres, les autres d'origine servile ; les esclaves, nés souvent sous le même toit que leurs maîtres, ne sont pas les moins fidèles ni les moins dévoués.

*LA MAISON*

La maison familiale où vivent les gens du commun apparaît rarement dans l'épopée homérique. C'est à peine si l'Odyssée contient quelques vers sur l'habitation que s'est

---

99. *Od.*, I, 397, cf. 402.
100. *Od.*, IX, 114-115 ; cf. Plat., *Lois*, III, p. 680 *c* ; Arist., *Pol.*, I, 1, 7.
101. Cf. *Solid.*, p. 31.
102. Tel est le cas de Laërte (*Od.*, I, 189 ss. ; XI, 187 ss. ; XV, 353 ss. ; XXIV, 205 ss.).
103. Télémaque, à l'occasion, traite assez rudement sa mère, et elle l'en approuve (*Od.* I, 356-361 ; XXI, 350-355).
104. La polygamie a disparu ; seul, Priam s'y attarde (*Il.*, XXIV, 495-497; VI, 244 ss.). La jeune fille choisit librement son époux (*Od.*, VI, 283).
105. Sur la femme dans l'épopée, voir Seymour, *Op. c.*, p. 117 ss

bâtie le pâtre Eumée et sur la métairie où s'est retiré le vieux Laërte. Quand le poète ne place pas l'action en plein air, il l'introduit dans les palais, en homme qui ne fréquente que chez les grands. Mais on voit bien qu'entre la demeure des personnages les plus humbles et celle des plus nobles héros, la différence n'est pas tellement grande[106]. Si le souvenir s'est conservé des parois mycéniennes à placages de bronze incrustés de gemmes, dans la réalité, les maisons homériques sont ordinairement en brique et en bois avec des murs revêtus d'un enduit à la chaux. Elles sont toutes construites sur un plan à peu près identique : de la cour (αὐλή) on passe dans le vestibule (πρόδομος) qui ouvre sur la grande salle (μέγαρον), suivie de l'appartement intérieur (θάλαμος) où se tiennent les femmes et où se trouve la resserre aux provisions et aux objets précieux ; le rez-de-chaussée est souvent surmonté, en partie du moins, d'un étage (ὑπερῷον). La cour rustique, où s'élève un autel, est entourée de magasins, de communs et d'étables et occupée en grande partie par des tas de fumier[107]. Le mégaron, cœur de la maison, est à la fois salle de réception, cuisine et salle à manger ; le foyer en occupe le centre et, comme la fumée s'échappe mal par les ouvertures du toit, il répand une âcre odeur de bois et de graisse brûlés ; sur le sol, traînent les reliefs des repas, des os et des peaux[108]. Les rudes Achéens ne sont pas exigeants en fait d'élégance et de confort.

*LA VIE MATÉRIELLE*

Aussi l'ameublement est-il sommaire, même quand il est luxueux. Des lits, des sofas, des tables, des planches pour la vaisselle, des coffres pour les vêtements, des sièges garnis de coussins, parmi lesquels se distingue le trône au dossier élevé : voilà ce que renferme une maison bien pourvue. Les rois possèdent une baignoire[109] et, comme batterie de cuisine, une ample collection de trépieds et de vases. La vie quotidienne est d'une simplicité rustique, la nourriture grossière, la toilette sans recherche. Trois repas sérieux n'effraient point les robustes appétits de gens habitués aux exercices violents. Dans les plats posés devant les convives et où chacun puise avec ses doigts, s'étalent d'énormes quartiers de viandes rôties, bœuf, mouton, chevreau ou porc[110] ; de larges tranches d'un pain sans levain tiennent lieu d'assiettes[111]. Ni poisson, ni volaille ; pas de légumes et peu de fruits ; mais on aime le fromage

106. *Ib.*, p. 178-197 ; Monceaux, art. *Domus* dans le *Dict. des Ant.*, p. 338-340.
107. *Od.*, XVII, 297 ; cf. XIX, 536.
108. *Od.*, XX, 299 ; XXII, 362-363.
109. L'ἀσάμινθος, qui vient des Crétois (*Il.*, X, 576 ; *Od.*, III, 468).
110. On se réunissait quelquefois dans des repas où chacun apportait son écot (*Od.*, I, 226).
111. Le pain levé apparaît tard (cf. Xén., *Anab.*, VII, 3, 21).

et tous les produits laitiers. Ces gros mangeurs sont de petits buveurs, qui méprisent l'ivrognerie[112] : le vin est coupé d'eau, souvent même l'eau pure est la seule boisson[113]. L'industrie domestique suffit à procurer les chaussures et les vêtements à tous les membres de la famille. Les hommes portent le chiton court, sur lequel ils jettent en hiver la chlaina de laine. Les femmes se drapent dans le péplos aux couleurs éclatantes qui leur tombe jusqu'aux pieds et s'enveloppent en cas de besoin d'un manteau ; un voile protège en plein air l'édifice compliqué de leur coiffure ; elle s'ornent le cou, les oreilles et la poitrine de bijoux en or ; elles se fardent et se parfument[114].

## 2. — Transformation de la Cité

*Les classes sociales*

Le développement de la vie urbaine et de la propriété mobilière eut pour effet d'accentuer la différence entre la richesse des uns et la pauvreté des autres. Ainsi se créèrent peu à peu les distinctions sociales qui détermineront tant de luttes ; on les entrevoit déjà dans l'épopée. Homère est le peintre des nobles et des heureux ; Hésiode sera le poète des humbles jusque là relégués dans l'ombre : à eux deux, ils nous font passer de l'aube au déclin des siècles héroïques.

*L'aristocratie*

Homère donc nous transporte le plus souvent aux heures où l'aristocratie militaire des Achéens s'établit dans des cités. Il nous la montre se ruant au combat, mais aussi savourant avec délices les douceurs de la paix. Tout brille, tout sourit dans l'existence de ces grandes familles. Elles habitent une ville opulente, aux remparts imposants, entourée de champs et de vergers fertiles. De père en fils, elles entassent les belles choses dans leurs trésors. Près du palais, au fond d'un port bien construit, attendent les vaisseaux creux à la cale arrondie. Les jours de fête, d'interminables banquets sont suivis de chants, de jeux ou de danses ; les autres jours, l'arrivée d'un navire, l'apparition d'un étranger sont des événements d'importance. Telle est l'existence dont jouissent les Phéaciens chéris des dieux. Nul d'entre eux n'éprouve l'inquiétude du

---

112. Les cas d'ébriété sont rares (cf. *Od.*, III, 139 ; IX, 345-362).

113. Hésiode, *Trav. et Jours*, 596, recommande trois parts d'eau pour une de vin.

114. Sur le costume et la parure, voir Helblig, *Das homer. Epos*, trad. fr. par Trawinski, p. 205-360 ; Seymour, *Op. c.*, p. 153 ss., 257.

lendemain. On peut dire vraiment, à les voir, qu'il est des hommes bienheureux à l'égal des immortels[115].

*LES DÈMIURGES*

Mais déjà se pressent dans l'ombre de tout modestes personnages. Des travailleurs vivent d'un métier héréditaire ; des gagne-petit besognent pour le public. Ce sont les *dèmiurges* (δημιοῦργοι)[116]. Les professions qu'ils exercent sont encore en petit nombre ; ils sont devins, hérauts, médecins, chanteurs, ou bien charpentiers, forgerons, potiers, corroyeurs. Les plus habiles se font une belle réputation ; on les tient pour inspirés des dieux ; on sollicite leur concours, on les accueille, on les héberge. Hommes libres, ils arrivent parfois à la fortune, sans jamais devenir les égaux de ceux qui vivent de la terre. Eux-mêmes ont pleinement conscience de leur infériorité sociale. Parvenu à la célébrité, familier des rois, le devin Calchas reconnaîtra qu'il est un homme de peu.

*LES THÈTES*

Plus bas, grouille une foule confuse et chaque jour plus nombreuse, descendants des populations vaincues, vagabonds, étrangers, proscrits, aventuriers sortis de leur génos. Les uns mendient de porte en porte ou sollicitent la pitié à un poste fixe et de bon rendement, prêts à le défendre à la force du poignet contre toute concurrence[117]. D'autres préfèrent travailler et se louer à gages pour un temps déterminé ou une tâche à forfait ; ils obtiennent comme salaire l'entretien, l'habillement et la chaussure ; ce sont les *thètes* (θῆτες)[118]. C'est parmi eux que se recrutent les mercenaires agricoles (les ἔριθοι) dont les propriétaires n'ont l'emploi qu'à la belle saison, les femmes qui s'engagent dans les familles comme suivantes, nourrices ou simples servantes. Les thètes aussi sont libres ; mais ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour sauvegarder leur personne et leur liberté. Le contrat qui les lie ne lie point l'employeur, et souvent, en guise de paiement, ils sont roués de coups, mis à la porte, vendus comme esclaves. Le malheur pour eux, c'est qu'ils n'ont pas de place dans les cadres réguliers de la société ; car celui qui est sans foyer (ἀνέστιος) et ne fait point partie d'une phratrie (ἀφρήτωρ), par cela même n'a point de valeur sociale (ἀθέμιστος)[119]. Voilà bien pour le thète la cause de toutes ses disgrâces : il est au ban de

115. *Od.*, VIII, 248-249. Nulle part, comme le remarque Seymour, *Op. c.*, p. 257, Homère ne décrit l'extrême misère.

116. Cf. *Travail*, p. 31-37 ; P. Waltz, *Les artisans et leur vie en Gr. des temps homér. à l'époque classique. Le siècle d'Hésiode* (*Rev. hist.*, t. CXVII, 1914, p. 10 ss.). Le mot même de δημιοεργοί est inconnu dans l'*Iliade* et ne se trouve que deux fois dans l'*Odyssée* (XVII, 383 ; XIX, 135).

117. *Od.*, XVII, 219-228, 376-377 ; XVIII, 1 ss., 362-364.

118. Cf. *Travail*, p. 37-42 ; art. *Thètes* dans le *Dict. des Ant.*, p. 247-248.

119. *Il.*, IX, 63.

l'humanité. Il a quelquefois, de plus que l'esclave, la possession de soi ; il a toujours la sécurité en moins.

*LES ESCLAVES*

Aussi bien l'esclavage rabaisse-t-il nécessairement la condition du travail libre. Dans la société homérique[120], il est alimenté par la guerre et la piraterie, le rapt ou l'abandon des enfants. Ces sources sont assez abondantes pour qu'un marché d'esclaves se tienne à Lemnos[121]. Selon la qualité, une tête de bétail humain vaut de quatre à vingt bœufs[122] ; c'est un bien qui peut être offert en prix, constituer une dot. Les femmes sont assujetties aux corvées les plus dures de la vie domestique[123], à moins d'y échapper par le concubinat. Les hommes sont employés aux travaux des champs et à la garde des troupeaux ; on leur réserve les besognes les plus ingrates hors de la maison[124]. Leur rendement passe pour inférieur à celui d'un homme libre. L'esclave peut, d'ailleurs, n'être pas malheureux. Initié au culte du génos, il est protégé par les dieux. On ne le maltraite pas en général, et souvent son maître et lui sont unis d'une mutuelle affection. Ulysse, dans l'émotion du retour, appelle ses esclaves fidèles les « compagnons », les « frères » de son fils[125]. Aux champs, l'esclave a sa hutte que son ingéniosité peut aménager en maisonnette confortable. Enfin, il peut économiser un pécule et se créer une famille.

Dans la cité ainsi composée, se produisit une transformation religieuse dont nous aurons à parler dans un autre chapitre (chap. XII).

*L'ARISTOCRATIE ET LA ROYAUTÉ*

En même temps, s'engagèrent fatalement des luttes politiques où l'on vit en présence l'aristocratie et le roi. Quoique chef d'un clan, le roi est, avant tout, le chef de la cité. Son prestige a tout à gagner au progrès de l'État. Afin d'accroître la souveraineté publique qu'il incarne, il est tout disposé à restreindre les privilèges de son propre clan, pour être en droit d'exiger les mêmes sacrifices des basileis inférieurs. Sa véritable puissance, il le voit clairement, ne peut être faite

120. Hérodote, VI, 137, pensait que les premiers Grecs n'avaient pas d'esclaves. D'une façon générale, on croyait à l'αὐτοδιαχονία des âges primitifs. Sur l'esclavage, voir Ed. Meyer, *Die Sklaverei im Altert.* (*Kl. Schriften*, 1910), p. 171.

121. *Il.*, XXIII, 746 ; VII, 475. Ce sont surtout les Phéniciens et les Taphiens qui alimentent le commerce d'esclaves (cf. *Od.*, XV, 415 ss., 427 ; XIV, 297, 452).

122. *Il.*, XXIII, 705 ; *Od.*, I, 431.

123. Elles filent et tissent la laine (*Il.*, I, 31 ; VI, 456 ; *Od.*, VII, 105 ; XVIII, 315 ; XXII, 423) et font le ménage (*Il.*, VI, 457 ; *Od.*, XVIII, 310 ; XIX, 61-64 ; XX, 149 ss.) ; mais elles tournent aussi la meule (*Od.*, VII, 104 ; XX, 105 ss.) et portent de lourdes charges (*Od.*, XIII, 68-69). Esclaves concubines : *Il.*, I, 31 ; II, 355.

124. Cf. *Travail*, p. 26 ss. ; Seymour, *Op. c.*, p. 258 ss., 265.

125. *Od.*, XXI, 223 ; XXII, 498 ; XXIV, 397 ss. ; cf. XI, 431 ; XVI, 15 ss. ; XVII, 31 ss. ; *Il.*, VI, 500 ; XXIV, 746.

que de leur faiblesse. Il a pour alliée, consciente ou non, la masse obscure des individus qui vivent en marge des cadres réguliers et regardent d'un œil d'envie les prérogatives des grandes familles. Longtemps, il est vrai, le dèmos est resté sans organisation et sans importance, ne sachant que fuir, éperdu, sous la menace des coups[126]. Pourtant il est la force, étant le nombre[127]. Le roi, ayant besoin d'auxiliaires, se penche vers le dèmos, sollicite son concours, l'incorpore dans ses troupes. Mais les chefs de l'aristocratie, menacés dans leur indépendance, réagissent. Sans eux, qui commandent aux génè, aux phratries et aux tribus, aucune action vigoureuse et durable n'est possible. Dans toutes les cités, sans exception, ils sont les vainqueurs. Ils réduisent à l'impuissance tous ceux qui vivent en dehors des grands génè. Ils dégradent la royauté, ils la dépouillent de toutes les attributions qui ne sont pas strictement religieuses. Tandis que, dans les parties les plus anciennes de l'épopée, le roi entouré de ses gérontes est seul à décider, dans les parties les plus récentes, les gérontes se réunissent d'eux-mêmes en Conseil et invitent le roi à siéger avec eux, ou bien ils viennent tous ensemble à l'agora rendre la justice sceptre en main. Déjà le droit héréditaire est mis en question, quand les circonstances favorisent des prétendants au détriment de l'héritier légitime. Bien mieux, déjà la victoire de l'aristocratie cache des ferments de dissolution. Ces chefs qui sont maintenant les maîtres n'ont pu l'emporter qu'en usant de tous les moyens. Ils ont dû imiter la royauté, faire des concessions au peuple ; en même temps, pour bien tenir leur génos et ne pas se donner l'air de despotes en combattant le despotisme, ils ont dû reconnaître les droits conquis par les petites familles. Leur triomphe même amène entre eux d'interminables rivalités qui les obligent à suivre cette politique indéfiniment. Autant d'appels au dèmos et d'atteintes à la constitution des génè, autant de contradictions internes dans une classe qui a pour principes la supériorité naturelle de la noblesse et la sainteté du régime patriarcal.

*LA VIE ÉCONOMIQUE*

Tout ce que nous avons dit sur la formation des classes sociales et les conflits qui s'ensuivent suppose une modification profonde du régime économique. On la constate, en effet, même dans l'élevage et l'agriculture, qui continuent de fournir leur subsistance à la plupart des Grecs, à plus forte raison dans les nouveaux modes d'acquisition, qui deviennent de plus en plus importants.

126. *Il.*, II, 198 ss., 244 ss.,
127. *Od.*, II, 239-241 ; XXIV, 420 ss., 463 ss..

*L'ÉLEVAGE*

Les contemporains d'Homère se rappelaient que leurs ancêtres étaient des pasteurs nomades, et le bétail restait toujours pour eux une source capitale de richesse[128]. Plus un chef est puissant, plus il possède de bœufs et de chevaux, de chèvres, de moutons et de porcs ; Ulysse, par exemple, est fier d'avoir un cheptel de sept à huit mille têtes[129]. Un pareil propriétaire dirige de loin un personnel nombreux et soigneusement hiérarchisé de bouviers, de bergers, de porchers, de valets. Le soir, quand il a vu de son palais la campagne s'éclairer de mille feux, il peut s'endormir tranquille : il sait que ses braves serviteurs veillent à écarter les bêtes sauvages et les voleurs des parcs dont ils ont la garde. Il ne se contente pas de faire paître les chèvres et les moutons sur les terres pauvres ; il envoie ses porcs dans les forêts, élève des troupeaux de bœufs et de chevaux dans les prairies bien arrosées. Mais, signe des temps, à côté des grandes exploitations en apparaissent de bien modestes : Polyphème est tout seul dans la grotte dont il a fait une laiterie modèle.

*L'AGRICULTURE*

La culture aussi donne aux hommes une enviable aisance[130]. Dans l'Iliade, domine encore la grande propriété, dont le type est ce *téménos* qu'un peuple reconnaissant offre à son roi. Ce type, d'ailleurs, ne mesure pas plus de vingt hectares ; aussi le faire valoir direct est-il partout de règle. Mais peu à peu, aux dépens des pâturages publics et de la friche, la propriété individuelle va se créer sur les frontières du domaine familial, dans l'*eschatiè* ; là s'accompliront les premiers progrès dans les méthodes agricoles. Tandis que sur les domaines collectifs les procédés sont encore routiniers, le paysan (ἀγροιώτης) qui travaille un lopin de terre pour nourrir sa petite famille ou, plus généralement, le possesseur d'un bien récemment défriché se risque à innover, afin d'obtenir un meilleur rendement. Il fume, il irrigue[131]. Il aime ce coin qu'il a clôturé jalousement et lui consacre tous ses efforts. Sans cesse il est sur pied. Tôt levé, ne regagnant son toit qu'à la nuit close, accoutré de vêtements usagés, il excite par sa présence le zèle de ses fils, de ses deux ou trois esclaves, des quelques thètes qu'il a loués pour la moisson. On voit par l'exemple du vieux Laërte avec quelle passion il soigne son potager et son verger. Ainsi, par l'effort des petits propriétaires, la culture maraîchère s'améliore rapidement, et le goût

128. Cf. *Travail*, p. 43-48 ; Seymour, *Op. c.*, p. 344 ss..
129. *Od.*, XIV, 100 ss. ; cf. *Il.*, IX, 154 ; XI, 244.
130. Cf. *Travail*, p. 48-52. Voir le nombre des scènes rustiques sur le bouclier d'Achille (*Il.*, XVIII, 541-572).
131. *Od.*, XVII, 297-299 ; *Il.*, XXI, 257 ss..

de l'arboriculture, hérité des populations préhelléniques, commence à faire la fortune de la Grèce.

*L'INDUSTRIE*

A côté de l'élevage et de l'agriculture, l'industrie va renaître[132]. En marge du génos, le dèmiurge semble renouer la tradition crétoise et mycénienne. Mais ses essais sont bien timides, et précaire sa situation. Il ne travaille que sur commande et se rend à domicile ; son client lui fournit ses matières premières[133]. On ignore encore les avantages de la spécialisation. Le même artisan (τέκτων) exécute tout le travail du bois et de la pierre, tour à tour charpentier, maçon, constructeur de bateaux, fabricant de chars et de meubles ; le corroyeur (σκυτοτομός) fait les vêtements de peau, les boucliers, les balles de jeu ; le forgeron (χαλκεύς) façonne le bronze en épées, le fer en outils et bat quelquefois des feuilles d'or sur les cornes des victimes ; seul, le potier (κεραμεύς) doit à son four d'exercer dans les plus humbles villages un métier nettement séparé.

*LE COMMERCE*

Bien plus que l'industrie, le commerce va prendre un vigoureux essor[134]. Tant que la production locale demeura faible et qu'en se déplaçant on risquait sa vie et sa liberté, on se contenta de faire quelques échanges au marché voisin ; chacun troquait ce qu'il avait en trop contre ce qui lui manquait. Si rudimentaire que soit un régime d'échanges, il ne saurait se passer d'un système de mesures. La Grèce homérique tenait peut-être le sien des Préhellènes. Elle avait pour unités de longueur le palme, la coudée et le plèthre ; pour unités de surface, le plèthre carré et l'arpent ou gye ; pour unité de capacité, la chénice qui avait la contenance de la ration quotidienne en grains. Si l'on gardait dans certains cas l'unité de poids en or de l'époque mycénienne, le talent[135], on en était revenu pour l'estimation des valeurs à l'unité théorique du bœuf[136], et on employait comme unités pratiques des ustensiles-monnaies en bronze ou en fer d'un poids fixe, haches et demi-haches, chaudrons et trépieds[137]. Mais, vers la fin des siècles homériques, le commerce a bien changé. Les besoins s'accroissent. On désire de plus en plus dans la vie quotidienne des objets que ne fabriquent ni les membres du génos ni même les dèmiurges du voisinage. Les plus riches prennent le goût du luxe ; ils veulent le superflu et accumulent dans leurs trésors des vases précieux,

132. Cf. *Travail*, p. 53-60 ; Seymour, *Op. c.*, p. 282-304.
133. *Od.*, III, 425-426 ; XVII, 382 ss. ; *Il.*, IV, 110-111.
134. Cf. *Travail*, p. 68-76.
135. *Il.*, IX, 122 ; XVIII, 507 ; XXIII, 269 ; *Od.*, IV, 129 ; VIII, 393 ; IX, 202 ; XXIV, 274.
136. *Il.*, II, 449 ; VI, 236 ; VII, 472 ; XI, 244 ; XXI, 79 ; XXIII, 703, 705, 885 ; *Od.*, I, 431.
137. *Il.*, IX, 122-123 ; XXIII, 259, 851 ; cf. VI, 48 ; VII, 473 ; X, 379 ; XXIII, 826 ; *Od.*, I, 184.

des étoffes rares, des tapis venus de loin. Partout on a recours aux intermédiaires ; on fait appel aux trafiquants. A mesure que les relations s'étendent, grandit l'influence de Zeus Xénios, protecteur des étrangers. Pourtant, même alors, les circonstances ne sont pas favorables au trafic par terre. Pas d'autres routes que les pistes mycéniennes aux profondes ornières. Or, les chariots sont fragiles ; qu'un accident survienne, et le précieux chargement est perdu. C'est donc à dos d'âne que s'effectuent d'ordinaire les transports. Ils n'ont guère d'importance : si les foires attirent les marchands autour de quelques sanctuaires aux jours de fête, à peine deux ou trois villes de l'intérieur, Orchomène par exemple, conservent-elles à la fin des temps épiques un pâle reflet de leur prospérité d'antan. Mais la mer appelle les Hellènes : on va les voir bientôt se mesurer avec les héritiers de la thalassocratie mycénienne et s'assurer à leur tour les bénéfices de la navigation en Méditerranée.

### 3. — Les relations internationales

*DE LA RAPINE A L'ÉCHANGE*

C'est encore l'épopée qui nous permet d'assister à la reprise des relations internationales après l'obscure période des invasions et des migrations. Elle nous montre d'abord une époque où règne la force brutale. Alors tout étranger est un ennemi : pour obtenir ce qu'il possède, on ne connaît qu'un moyen, le lui prendre ; acquérir et conquérir, c'est tout un, λῃΐζεσθαι ; la guerre, la piraterie et le brigandage sont aussi nécessaires, aussi légitimes que la chasse et la pêche. Mais déjà l'Odyssée en maints passages fait présager un avenir différent. Longtemps s'étaient hasardés sur les côtes grecques des navigateurs pélasges, étéocrétois, sidoniens ; d'autres vont les suivre, qui sont grecs. On pille encore à l'occasion, mais souvent aussi on se contente de troquer les produits du pays contre des articles de luxe, apportés de contrées lointaines. Bref, le commerce maritime se développe. Que certaines conditions morales et techniques soient remplies, et les Grecs se rendront compte des avantages que présentent les échanges pacifiques ; ils en arriveront peu à peu à enlever aux Sémites la suprématie sur les marchés méditerranéens.

*LA GUERRE*

Homère ne regarde point la guerre[138] comme un passe-temps joyeux, mais comme une dure, une cruelle nécessité qui engendre de terribles misères. Elle a toujours la

138. Cf. Seymour, *Op. c.*, p. 558 ss..

même cause : un enlèvement de femme, de bétail ou de récoltes à tenter ou à venger. Nulle part il n'est question dans les poèmes épiques de conquérir un territoire ; il ne s'agit que de faire du butin, d'exercer des représailles, tout au plus de détruire un adversaire gênant. Lorsque Troie succombe, les Achéens la pillent, tuant les hommes, se partageant les femmes et les enfants ; puis, ils la brûlent. L'art de la guerre en est, d'ailleurs, à ses débuts. Pas d'autres places fortifiées que les villes bâties par les Mycéniens. Un fossé doublé d'un rempart en terre ou en briques ou simplement d'une palissade avec quelques tours en bois garnies de peaux[139] constitue une ligne de défense si formidable, qu'il serait vain de vouloir l'emporter d'assaut : il faut se résigner à en faire le siège. Mais, comme les assaillants disposent rarement d'effectifs suffisants pour l'investir, ils comptent sur la famine pour réduire l'adversaire, et, autant pour le priver de vivres que pour se nourrir eux-mêmes, ils fourragent sans trêve dans la campagne environnante. Si la résistance se prolonge, leur camp, que bornent leurs navires tirés à sec sur le rivage, se transforme en une véritable ville avec des rues, des places, des autels, des maisons et de plus, si l'ennemi est trop entreprenant, une muraille et des tranchées. Puis, des mois, des années, on attend la décision des dieux. Jamais, dans toute l'Iliade, il n'est fait allusion au plan stratégique des généraux achéens, et l'on peut douter qu'ils en aient un[140]. Les batailles rangées où l'on marche tribu par tribu, phratrie par phratrie, soit en colonne, soit en ligne déployée[141], sont peu nombreuses. On admire la haute sagesse d'un Nestor encadrant ses contingents douteux entre ses chars et ses guerriers d'élite[142]. Mêlées furieuses et confuses où l'on s'affronte en poussant de grands cris et où chacun opère à sa guise, surprises où la valeur individuelle est le seul élément du succès, combats singuliers soudain interrompus par une conversation qui s'achève en torrent d'injures, paniques arrêtées ou couvertes par un chef au cœur d'airain : telles sont les scènes de guerre que retrace l'épopée. Il arrive que le vainqueur mutile les blessés ou immole les prisonniers aux dieux[143] ; déjà cependant l'intérêt, sinon la pitié, lui fait habituellement accepter une rançon, et nous sommes chez un peuple qui a toujours réprouvé l'usage des armes empoisonnées.

139. *Il.*, XII, 29 ss., 258 ss..

140. Agamemnon harangue fréquemment ses hommes, et les chefs délibèrent souvent sur l'abandon du siège ou sur l'opportunité d'une trêve (cf. *Il.*, II, 53 ss. ; IV, 231 ss. ; X, 194 ss. ; XXIV, 651 ss.) ; mais personne n'indique jamais un moyen de mener la campagne à bonne fin

141. *Il.*, II, 362-363 ; IV, 334 ; XIII, 126 ss..

142. *Il.*, II, 365 ss., 353-354.

143. *Il.*, XI, 145-147 ; XIII, 202-204 ; XIV, 496 ss. ; XVII, 34 ; XX, 481-482 ; XXIII, 175.

Dans de pareilles armées, l'armement n'est pas uniforme ; il varie selon la condition sociale et la richesse. Les grands se distinguent facilement de la masse. Debout sur son char à deux roues attelé de deux chevaux, le noble se rue, isolé, superbe, dans l'intervalle des deux fronts. Un adversaire d'un rang égal se détache de la ligne ennemie et vole à sa rencontre. Ils s'abordent et sitôt, jetant les rênes aux écuyers, sautent à terre. Ils apparaissent aux yeux de tous, vêtus d'une armure étincelante, casque en tête, cuirasse au corps, les jambes protégées par des cnèmides, épée au côté, bouclier au bras, lance au poing. Tout est en bronze, le casque qui descend sur les tempes et qui est surmonté d'un cimier où flotte une aigrette en crin de cheval, la cuirasse fixée par une ceinture de prix, les cnèmides doublées de cuir, la rapière à double tranchant. Le bouclier reste l'arme défensive par excellence, le « protecteur de l'homme » ; on le compare à une « tour »[144] : composé de plusieurs peaux de bœuf garnies de bronze à l'intérieur, il est très pesant et d'un maniement difficile, malgré l'anse intérieure où l'on passe l'avant-bras et la poignée où s'agrippent les doigts, malgré la courroie qui permet de l'accrocher au cou et de le laisser pendre sur le dos en cas de retraite. La lance est l'arme principale pour l'attaque ; la hampe est de frêne, les pointes, d'airain. Un guerrier avisé a deux lances[145] ; qu'elles viennent à se briser, il saisit son épée ; faute d'épée, il prend son couteau[146], une hache[147], ou ramasse des pierres[148] : un chef ne s'avoue pas vaincu. Tandis qu'entre les protagonistes (πρόμαχοι) se poursuit un duel à mort, le menu peuple, la piétaille sommairement équipée, échange à distance javelots, flèches barbelées, projectiles de tous genres.

*LE BRIGANDAGE ET LA PIRATERIE*

Comme la guerre dont ils sont des formes atténuées, le brigandage et la piraterie sont des modes autorisés d'acquisition et de représailles. Le brigandage ne disparut jamais dans certaines régions montagneuses, chez les Locriens Ozoles, les Étoliens, les Acarnaniens, les Magnètes, les Ainianes. Quant à la piraterie, pratiquée d'abord par des étrangers, puis par les plus hardis des Grecs, elle sévit pendant plusieurs siècles après la chute de l'empire crétois. Les Taphiens et les Tèléboens écument la mer Ionienne ; les Lemniens opèrent en Thrace

144. *Il.*, II, 389, etc. ; VII, 219.
145. *Il.*, V, 495 ; VI, 104 ; XI, 43 ; XII, 464 ; *Od.*, XXII, 101 ss., 251 ss..
146. *Il.*, XIII, 610 ; III, 271; XV, 712.
147. *Il.*, XIII, 612 ; XV, 711.
148. *Il.*, VII, 264-272 ; XXI, 403 ; XVI, 734 ; V, 302 ; XI, 265 ; XX, 285.

et dans l'Hellespont ; les Crétois voltigent partout à la fois. Mais les plus audacieux maraudeurs sont les Phéniciens.

*LES PHÉNICIENS*[149]

Ces marins avaient pris dans le monde méditerranéen une place dont il ne faut pas cependant exagérer l'importance. Libérés à la fin du XII^e^ siècle de la tutelle égyptienne, mais serrés contre le rivage au Nord du mont Carmel, ils s'étaient solidement groupés autour d'un chef, le roi de Byblos et, plus tard, celui de Sidon. Leur action fut timide au début ; ils s'enhardirent à mesure que disparaissaient des mers les vaisseaux des derniers Égéens. Alors, ils se mettent à exporter partout quelques objets de luxe fabriqués chez eux ou déposés aux portes de leurs villes par les caravanes de l'Orient. Ils abordent dans une île, y séjournent le temps d'écouler leur pacotille et, quand ils ont échangé leurs bijoux et leur verroterie contre du vin et de l'huile, ils se rembarquent, non sans emmener quelques passagers et, s'il y a moyen, quelques esclaves enlevés par ruse ou par violence[150]. Jamais ils n'ont fondé de colonies en Grèce. On a parlé de leurs établissements à Thasos, à Corinthe, à Athènes, à Thèbes, de leurs dieux et de leurs héros envahissant l'Arcadie. Mais, en fait, rares sont les points de la Méditerranée orientale où l'on peut affirmer l'existence d'un comptoir phénicien au XI^e^ siècle. Même à Cypre, ils sont totalement inconnus vers 1100, quand l'un d'eux fait naufrage sur la côte de l'île et y trouve une population dont il ne parvient pas à se faire comprendre. Lorsqu'ils s'y fixent, ils restent longtemps sans dépasser la région des mines ; ils s'implantent à Kition, à Amathonte et peut-être à Tamassos, tandis que Lapathos n'est déjà plus qu'une ville mi-sémite et mi-grecque[151]. Il y eut une Cypre phénicienne, mais plus tard et pour un temps très court. Au X^e^ siècle, les Sidoniens se risquent à Rhodes ; on croit les trouver en Crète, à Cythère, sur les côtes de Laconie ; on les voit dans le golfe de Tarente et dans les Syrtes, sur les rives de Gaule et d'Espagne, sur l'Océan mystérieux. Ils exploitent surtout, ils ne colonisent guère. Quoi qu'on en ait dit, leur part dans la formation de l'hellénisme est restreinte. Leur production industrielle n'a jamais été assez intense pour qu'elle ait pu servir de modèle aux démiurges grecs. On ne connaît

149. Cf. Beloch, t. I, II, p. 65 ss. ; Grousset, *Hist. de l'Asie*, t. I, p. 17 ss.. Sur le nom des Phéniciens, voir I. Lévy, *Rev. de philol.*, t. XXIX (1905), p. 309 ss.. On a beaucoup étudié leurs origines depuis quelques années : d'après Autran, « *Phéniciens* » (1920), p. 52, 62-75, ce seraient des Égéens, et non des Sémites ; pour R. Weill, *Syria*, t. II, p. 120 ss., 126, 144, la Phénicie comprendrait d'abord tout le bassin oriental de la Méditerranée. Cf. Woolley, *Syria*, t. II, p. 177 ss..

150. *Od.*, XV, 415-484 ; cf. Hér., I, 1.

151. Cf. Hogarth, *Ionia and the East*, p. 82 ss. ; Hall, *Hist. of the Near East*, p. 496. n. 2.

pas d'œuvres phéniciennes dont se soit inspiré l'art grec à ses origines. Si le vocabulaire technique du commerce est semblable en Grèce et en Phénicie, c'est que Grecs et Phéniciens l'ont également reçu des Égéens. Il n'y a guère qu'un service authentique que les Phéniciens aient rendu à la Grèce, mais il est d'importance : leurs scribes avaient, dès le XIII^e siècle[152], dégagé des écritures locales, où entraient des éléments égyptiens, babyloniens et égéens, un alphabet admirablement simple de vingt-deux lettres ; leurs marins, en l'utilisant dans le trafic, le communiquèrent aux Grecs du IX^e siècle, qui en firent à leur insu le bien commun de l'humanité. Quant au reste, les Phéniciens n'ont su que s'approprier et propager les inventions des autres ; c'est comme intermédiaires qu'ils ont joué un rôle.

*LA NAVIGATION GRECQUE*

A leur suite, les Grecs, les vrais Grecs, partent en quête d'aventures profitables sur les « noirs vaisseaux », les « chariots de mer ». Ils en eurent de deux sortes[153] : les uns, longs, effilés, dressant la proue et la poupe comme des cornes[154], montés par cinquante rameurs[155] toujours prêts à remplacer l'aviron par la lance, de vrais navires de guerre ; les autres à la quille ronde, à la cale creuse et large, aux flancs spacieux, navires de charge, marchant à la voile avec un équipage de vingt hommes[156]. Il fallut, d'ailleurs, des siècles aux Grecs pour devenir des marins accomplis[157]. Leur nautique resta pendant longtemps dans l'enfance. Comme des terriens qui ne se risquent sur mer qu'avec d'infinies précautions, ils naviguent de jour seulement[158], d'île en île et, s'il est possible, sans jamais perdre de vue la côte. Aux derniers rayons du soleil, ils débarquent sur une grève ; au moindre orage, ils se réfugient dans une calanque. L'idée d'avoir à doubler un promontoire les épouvante. Dans ces conditions, les distances leur semblent énormes : de Crète en Égypte la traversée est si rude, si longue, qu'il y a peu d'espoir d'en revenir ; aller de Troie à Lacédémone par la Phénicie est un exploit fabuleux.

---

152. D'après la belle découverte de Montet à Byblos (*C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1924, p. 99 ss.). R. Dussaud a bien fait ressortir l'importance de cette découverte (*Les inscr. phén. du tombeau d'Ahiram, roi de Gebal, Syria*, t. V, 1924, p. 135-157) : « Il faut, dit-il (p. 155), rendre aux Phéniciens ce qui, décidément, leur appartient. Ils ont été les auteurs d'une des plus grandes inventions de l'humanité. »

153. Cf. V. Bérard, *Op. c.*, t. I, p. 155 ss.

154. *Il.*, XVIII, 3 ; XIX, 344.

155. *Od.*, VIII, 48 ; *Il.*, II, 719.

156. *Od.*, II, 212 ; IV, 669 ; IX, 322.

157. Pas une scène maritime n'est représentée sur le bouclier d'Achille (cf. Seymour, *Op. c.*, p. 395).

158. Les compagnons d'Ulysse se révoltent contre l'ordre de naviguer la nuit (*Od.*, XII, 284 ss.). Cas exceptionnels : II, 434 ; XIII, 29-30 ; XV, 296.

*LA PIRATERIE GRECQUE*

Seuls, les gueux sans terre se résignent d'abord à un aussi dur métier : « c'est la détresse du ventre affamé qui fait équiper les navires[159] », et c'est pourquoi les matelots et leurs capitaines n'excitent encore que mépris et pitié. Pourtant l'aristocratie se convertit assez vite à des entreprises qui offraient aux qualités guerrières un si bel emploi : n'avait-elle pas l'exemple de dieux et de héros allant au loin faire provision de femmes et d'enfants, de bœufs et de bouviers ? Maints cadets ou bâtards des génè pensaient comme parle le personnage de l'Odyssée : « Le travail paisible n'est pas mon affaire, ni la gestion d'un patrimoine destiné à nourrir une brillante progéniture ; ce qui m'a toujours plu, à moi, ce sont les bateaux munis de bonnes rames, les batailles, les javelots aigus et les flèches[160] ». Dès lors, il paraît aussi noble d'opérer une razzia sur son vaisseau que sur son char. S'il est toujours honteux d'être capitaine marchand, il est honorable et même glorieux de commander une bande de pirates[161]. Lorsqu'on reçoit un hôte inconnu, on lui demande avec déférence s'il exerce cette enviable profession. C'est un métier de roi : Achille ne se cache point d'en vivre ; Ulysse s'en vante, même quand ce n'est pas vrai ; Ménélas passe sept ans à courir les mers. « Ainsi », déclare un chef retiré des affaires, « ma maison s'accrut rapidement ; je devins puissant et digne de respect parmi les Crétois[162] ». Amour du gain, amour des libres aventures, les deux passions dominantes du Grec ont trouvé satisfaction par la piraterie.

*LE COMMERCE MARITIME*

En dépit de toutes ces violences, peu à peu se réalisaient les conditions nécessaires au commerce paisible et à la grande navigation. Un progrès moral fut accompli, dont les conséquences économiques furent considérables. La pratique de l'hospitalité, cette vertu essentielle des Hellènes, permit aux marchands de trafiquer librement de cité à cité. Il faut voir, en effet, dans l'hospitalité primitive, bien autre chose encore qu'un devoir religieux imposé à tous par Zeus Xénios ; c'est une véritable institution juridique, un contrat fondé sur la clause essentielle de la « table et du foyer » et qui établit solennellement une parenté fictive entre deux individus, un traité d'alliance entre deux familles[163]. Dès l'instant que l'étranger a franchi le seuil sacré de la maison, il est lui-même devenu sacré. Le maître s'empresse

159. *Od.*, XVII, 286-289.
160. *Od.*, XIV, 222-225.
161. *Od.*, XV, 412, 426, etc. ; cf. Thuc., I, 5 ; Arist., *Pol.*, I, 3, 4.
162. *Od.*, XIV, 233-234.
163. Cf. *Solid.*, p. 98-99.

à sa rencontre, lui prend la main, l'invite à rassasier sa faim et partage avec lui la « coupe d'amitié » ; alors seulement on l'interroge. On lui doit le gîte, l'entretien, des vêtements, des présents, tout ce qui peut faciliter son retour au pays natal. Ainsi se nouent et se transmettent de génération en génération des liens précieux qui favorisent d'un bout à l'autre de la Grèce les relations entre personnes et cités même ; ainsi, peu à peu, l'*axénia* primitive se transforme en *euxénia*.

Avec ces nouvelles dispositions d'esprit s'accomplissent aisément d'autres progrès, d'ordre technique. Vers la fin des siècles épiques apparaît dans le trafic maritime une ébauche d'organisation pour le transport des personnes et des marchandises. On assiste à la naissance d'une sorte de droit commercial : on connaît, par exemple, une tentative d'association privée entre deux hommes de nationalité différente en vue d'opérations à effectuer en tous pays. Le résultat de cette activité mercantile est visible dans les ports : Schérie nous offre le spectacle d'une cité où ne prédominent plus les intérêts agricoles et qui vit de son port. Les temps sont venus pour les plus hardis des Grecs d'explorer avec méthode les mers lointaines et les terres inconnues.

*L'EXPLORATION DE LA MÉDITERRANÉE*

Il est dommage que les prouesses de ces pionniers soient environnées de légendes ; sans quoi on verrait comment furent renouées les traditions des Préhellènes, comment s'élargit l'horizon des Grecs, comment des navigateurs ardents à visiter de nombreuses cités et à connaître les mœurs de peuples divers reconstituèrent le trésor de renseignements géographiques qui s'était perdu depuis les Mycéniens, en un mot, comment furent préparées dès longtemps les grandes équipées du VIII^e^ et du VII^e^ siècle.

Les notions que les Grecs possèdent sur le monde sont d'abord très vagues, et ils les expriment avec une fantaisie naïve et mythique[164]. Le ciel est pour eux une voûte d'airain ou de fer ; la terre, un disque dont les bords baignent dans l'Océan. Europe est un mot inconnu d'Homère[165], et il réserve celui d'Asie à une modeste plaine d'Asie Mineure[166] ; il appelle Hellade le centre de la Thessalie ; Argos est pour

164. Sur la géographie homérique, voir Forbiger, *Handb. d. alten Geogr.*, 2^e^ éd., 1877 ; t. I, p. 2 ss. ; Bunbury, *A hist. of anc. geogr.*, 1879, t. I, p. 31 ss., H. Berger, *Gesch. d. wissenschaftl. Erdkunde der Griechen*, 2^e^ éd., Leipzig, 1903, t. I, p. 30 ss. ; Finsler, *Homer*, 2^e^ éd., 1913, t. I, p. 1 ss..

165. Dans l'*Hymne à Apollon Pyth.*, 73, ce mot désignera la Grèce du Nord par opposition au Péloponèse et aux îles.

166. *Il.*, II, 461. Les noms d'Europe et d'Asie se trouvent au sens large dans Hés., *Théog.*, 357 359.

lui une plaine ou une ville ou le Péloponèse ou la Grèce entière[167]. Mais ces notions ne tardent guère à se préciser. Une à une sortent de l'ombre les régions de l'Égée et de la Méditerranée orientale ; même, on énumère les ressources de leur sol, les produits de leur industrie. Bref, dans ses chants les plus récents, l'Odyssée est une περιήγησις, un « guide » assez bien informé.

C'est donc vers la fin du cycle épique qu'il faut se placer pour jeter un rapide coup d'œil sur le monde homérique. Au nord de l'Olympe, les Grecs connaissent la Piérie, l'Émathie[168], la vallée de l'Axios[169]. En Thrace, pays réputé pour ses troupeaux, ils vont chercher des vins, mais aussi de longues épées et des vases précieux[170]. Lemnos est pour eux une escale de ravitaillement[171]. Par terre ou par mer, ils atteignent la Paphlagonie, qui leur fournit des mules[172]. Quoique épouvantés par le Pont sans bornes et ses hivers glacés, ils n'ignorent pas qu'au pays des Cimmériens les jours sont longs et les nuits claires pendant l'été, qu'il existe dans la steppe des hommes qui boivent le lait de leurs juments et qu'en ces contrées hostiles gisent des richesses immenses[173]. Délos est un point de relâche commode à qui va, parmi les îles, vers les côtes orientales[174]. Les Grecs les visitent depuis Lesbos[175] jusqu'à Cypre où abonde le cuivre[176] ; ils demandent à la Mysie des bêtes de somme[177], à la Maionie et à la Carie des objets d'art dont ils s'approvisionnent à Milet, la cité à demi carienne[178]. Plus au Sud, ils connaissent la Lycie, les Solymes, la plaine alèienne. Ils osent pénétrer dans les repaires des Sidoniens, pour y chercher des étoffes brodées et des vases en métal précieux[179]. L'Égypte les attire, comme elle a toujours attiré les gens du Nord, par son opulence et la douceur de ses habitants ; elle fournit d'admirables pièces d'orfèvrerie, des onguents, des parfums et des médicaments, des fibres de papyrus pour cordages[180]. On sait chez les Grecs qu'un bateau parti de Crète met cinq jours pour y arriver

167. *Il.*, II, 559 ; I, 30 ; *Od.*, III, 251. Le mot d'Hellas au sens restreint est adjoint à celui d'Argos dans *Od.*, I, 344 ; XV, 80.
168. *Il.*, XIV, 226.
169. *Il.*, II, 849 ; XVI, 288 ; XXI, 141.
170. *Il.*, XI, 222 ; IX, 71-72 ; *Od.*, IX, 197 ; *Il.*, XIII, 576-577 ; XXIII, 807-808 ; XXIV, 234.
171. *Il.*, VII, 467-473.
172. *Il.*, II, 851-852.
173. *Od.*, XI, 14 ss. ; X, 82-86 ; *Il.*, XIII, 5 ; cf. X, 334. Voir Berger, *l. c.*, p. 195 ; Finsler, *l. c.*, p. 26.
174. *Od.*, VI, 162.
175. *Il.*, IX, 129, 664 ; XXIV, 544 ; *Od.*, III, 169.
176. *Il.*, XI, 21 ; *Od.*, IV, 83 ; VIII, 362 ; XVII, 442 ss. ; cf. *Il.*, V, 330.
177. *Il.*, XXIV, 277-278.
178. *Il.*, IV, 140-141 ; II, 868.
179. *Il.*, VI, 289-292 ; XXIII, 741-745 ; *Od.*, IV, 615-619 ; cf. *ib.*, 83 ; XIV, 288-295 ; XV, 415 ss..
180. *Od.*, IV, 125-132, 229-231 ; XXI, 390-391.

et touche à Pharos avant de s'engager dans le fleuve ; on raconte — a beau mentir qui vient de loin — qu'autour de Thèbes se dresse une muraille percée de cent portes[181]. Plus loin que la Phénicie et l'Égypte, on connaît les Érembes, les Éthiopiens, les Pygmées[182]. La Libye aux innombrables troupeaux voit aborder des Péloponésiens et des Crétois[183]. Enfin, dans les eaux du Couchant, les marins grecs ne se contentent pas de fréquenter Pylos, où aboutit peut-être encore le trafic occidental[184], et de gagner les îles côtières depuis Zacynthe jusqu'à Corcyre ; malgré la terreur que répandent les pirates taphiens et téléboens, ils poussent quelquefois, à la fin, jusqu'aux terres des Sicules et des Sicanes[185]. Mais, au delà, Charybde et Scylla marquent l'entrée de régions fabuleuses dont on ne parle qu'en tremblant.

*LES PRÉCURSEURS DE LA COLONISATION*

Cette audace des navigateurs renouant avec les pays lointains les relations rompues depuis des siècles est chez les Grecs l'éclatante manifestation d'un esprit tout nouveau. Naguère, il admiraient les Phéniciens, même quand ils étaient victimes de leur rapacité ; ils les haïssent maintenant qu'ils voient en eux des rivaux. Naguère, enfermés dans leurs cantons montagneux, ils traitaient tout étranger en ennemi ; maintenant que dans leurs voyages ils se sont informés et instruits, ils appellent leurs fournisseurs et leurs clients « les plus justes des hommes », « hommes sans reproches[186] ». D'un coup d'œil sûr, les Hellènes ont deviné l'avenir de leur race en retrouvant sa tradition. Si le sol natal est étroit, la mer est immense. Oui, la patrie est pauvre, mais ses enfants sont habiles et courageux. Ils se font marins et commerçants, en attendant qu'ils recommencent à partir comme colons.

## IV. — La Grèce à la fin des temps homériques

*LA TRANSFORMATION SOCIALE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE*

A quelque point de vue qu'on se place, les temps épiques (XII^e^-VIII^e^ siècles) sont pour la Grèce une période de transition où l'on discerne au milieu d'épaisses ténèbres

181. *Od.*, XIV, 253, 257 ; IV, 355 ss. ; *Il.*, IX, 381-383. Cf. P. Foucart, *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, XXXV (1896), p. 77 ; Bérard, *Op. c.*, t. II, p. 39.

182. *Il.*, I, 423 ; XXIII, 206 ; *Od.*, I, 23 ; IV, 84 ; *Il.*, III, 6.

183. *Od.*, IV, 85 ; XIV, 295.

184. Pylos est un centre de renseignements (*Od.*, I, 284 ; II, 214 ; XI, 459) ; c'est peut-être encore le point où aboutit la route de l'ambre (cf. Helbig, *Osservaz. sopra il commercio dell'ambra, Atti dell' Accad. dei Lincei*, t. CCLXXIV, 1876, p. 415 ss.).

185. *Od.*, XX, 383 ; XXIV, 211, 307. Par Sicules il faut entendre aussi bien les habitants de l'Italie méridionale que ceux de la Sicile.

186. *Il.*, XIII, 6 ; I, 423.

quelques transformations essentielles. Ce n'est pas seulement le moment où s'achève la fusion des deux civilisations, l'une gardant les pâles reflets des splendeurs disparues, la civilisation submycénienne, l'autre d'une rudesse primitive, la civilisation grecque[187]; c'est encore le moment où se termine la concentration dans les cités des tribus, des phratries, des génè. De là résultent, plus ou moins promptement, des conséquences d'une importance capitale.

Au point de vue social, c'est la décomposition du régime familial qui commence. Si les institutions patriarcales subsistent dans quelques génè illustres et ont les nobles pour champions, à côté de ces grandes familles existent déjà des familles restreintes et même des individus isolés. Au-dessous de ceux qui ont part à la propriété foncière se crée une classe encore peu nombreuse d'hommes libres exerçant un métier, les dèmiurges; bien au-dessous encore végète misérablement une foule de pauvres hères contraints pour vivre de s'engager comme mercenaires, les thètes; au-dessous de tous, mais assurés au moins de leur subsistance, se placent les esclaves.

Au point de vue politique, la cité se trouve vouée par ses origines mêmes à de graves conflits. L'aristocratie des génè a pour adversaires naturels, d'une part, le roi qui cherche à la dominer au nom de la cité, d'autre part, le peuple qui souffre des privilèges qu'elle s'arroge. La lutte se poursuit avec acharnement dans la nuit des siècles. Déjà dans l'Odyssée on voit des chefs élus pour la guerre et des rois dont les mécontents envisagent la déposition[188]. Il est probable que l'aristocratie parvint à mater ou à se concilier le peuple; car il est certain qu'elle abattit la royauté. Il n'y a d'exception à faire que pour les pays du Nord attardés dans les vieilles traditions, pour la Macédoine, l'Étolie et l'Épire. Partout ailleurs, même en Asie Mineure où elle ne peut que retarder l'heure de sa chute, la royauté est mise en tutelle. A Athènes, elle n'est plus qu'une magistrature religieuse; à Sparte, elle est démembrée; chez les Molosses, elle est conférée par un pacte qui rappelle chaque titulaire à l'humilité. Dans l'ensemble, à l'aube du VIIIe siècle, la décadence de la monarchie est

187. Aussi les Achéens de l'épopée, pour rudes qu'ils soient (voir p. 135 et 143; cf. *Il.*, IX, 447-456), ont-ils le goût du beau. Paysages : *Od.*, V, 48-117 (l'île de Calypso); XIII, 96-112 (le rivage d'Ithaque). Œuvres d'art : VII, 78-132 (le palais et les jardins d'Alkinoos); *Il.*, IV, 141-144 (les ivoires teintés); XI, 14-45 (l'armure d'Agamemnon); XVIII, 478-608 (le bouclier d'Achille). Scènes de la vie sociale : XXIII, 257-897; *Od.*, VIII, 104-255 (les jeux gymniques); *ib.*, 46-103, 256-384 (la danse, le chant et la poésie). Scènes de la vie privée : *Il.*, XIV, 166-188 (la toilette d'Hèra); *Od.*, VI, 48-117 (occupations et plaisirs des jeunes filles). Beauté morale : *Il.*, XXIV, 477-672 (entrevue de Priam et d'Achille).

188. *Od.*, XIV, 237; XI, 494-497; cf. IV, 686 ss.. Voir p. 129, n. 81.

irrémédiable. Mais, vainqueurs, les nobles veulent jouir seuls de leur triomphe et se séparent de plus en plus des petits : les « bons » (ἄριστοι) commencent à s'opposer aux « mauvais » (κακοί)[189]. Ils ont la richesse, les armes, les chevaux : ils imposent leur volonté, et leur domination fera regretter au peuple le sceptre débonnaire des rois.

Au point de vue économique, enfin, en marge de la propriété collective se crée la propriété individuelle. Dans le voisinage de vastes domaines s'étendent des champs moyens et de petites parcelles que l'on se dispute âprement, mesure en main[190]. Il y a, d'ailleurs, d'autres sources de prospérité que l'agriculture et l'élevage. Si l'industrie ne fait encore qu'une timide apparition, le commerce, surtout le commerce maritime, se développe rapidement. Les richesses mobilières qu'il procure aux plus audacieux vont leur permettre d'acquérir des biens fonciers. Bientôt la terre ne sera plus seulement à qui la tient de sa naissance, mais aussi à qui l'achète de son argent.

Désagrégation du génos, avènement de l'aristocratie, instabilité du régime économique : grands faits qui caractérisent la fin de l'âge homérique. Ils sont gros de malheurs. Au lieu d'être solidement encadré dans son génos, l'individu se sent isolé et perdu entre l'anarchie et l'oppression ; au lieu d'un roi, il a vingt maîtres qui exploitent sa faiblesse ; au lieu d'avoir à travailler un coin dans le domaine commun, il a son lot, c'est vrai, mais si modeste qu'il n'en tire pas toujours de quoi nourrir sa petite famille et qu'il lui faut ou plus de terre ou moins d'enfants[191]. Pour tous ceux qui n'appartiennent pas aux clans tout-puissants, l'existence est devenue bien dure. Hésiode décrit avec force ces temps de douleur et d'angoisse où les petits et les isolés n'ont pas encore de place définitive et ne trouvent aucun moyen de défense dans l'organisation sociale. Plus de solidarité, chacun pour soi. Plus de piété, pas même à l'égard des vieux parents. Plus de justice ; le droit, c'est la force. Plus de paix, le voisin se dresse contre le voisin, l'ami contre l'ami. Plus de repos ; le labeur acharné préserve seul les pauvres gens de la faim. Et, comparant la misère présente au bonheur dont son imagination colore le passé, le poète oppose avec désespoir les jours sombres de l'âge de fer aux jours ensoleillés de l'âge d'or[192].

---

189. *Il.*, XIV, 113, 126, 472 ; XVI, 570 ; XXII, 106 ; *Od.*, I, 411 ; VI, 187 ; XXI, 324, 335. Un noble parle des « paysans stupides », νήπιοι ἀγροιῶται (*Od.*, XXI, 85).

190. *Il.*, XII, 421-423.

191. Hésiode conseille au petit propriétaire d'avoir un fils unique (μουνογενής) et de n'embaucher qu'un célibataire ou une fille sans enfants (*Trav. et Jours*, 376, 602-603).

192. *Ib.*, 183 ss., 190 ss., 298 ss., 176 ss..

CHAPITRE V

# *La Colonisation**

La colonisation est le grand événement, le plus fécond en conséquences, des temps qui marquent la fin du moyen âge hellénique. A vrai dire, l'expansion des Grecs commence par les migrations qui ont rattaché au domaine de la race les rives asiatiques de la mer Égée. Mais, du milieu du VIIIe siècle au début du VIe, les Grecs, continuant la tradition des Préhellènes et des Achéens, sortent hardiment de l'Égée pour se répandre au loin. Une activité intense, qui se termine par des exodes, fermente jusque dans les régions les plus écartées de la mer.

## I. — Causes et caractères généraux

*CAUSES POLITIQUES ET CAUSES SOCIALES*

Les causes de ce mouvement, qui a soutiré une population considérable à presque tous les pays grecs pour la transporter dans presque tous les pays barbares du bassin méditerranéen[1], furent si profondes, en effet, qu'elles se firent sentir avec plus ou moins de force dans la plupart des cités[2]. Quand ils racontent la fondation d'une colonie, les anciens montrent généralement les habitants d'une ville émigrant en masse à la suite de guerres malheureuses ou de luttes

*Bibliographie.

Nous nous bornons ici à l'indication de quelques ouvrages et articles sur la colonisation grecque en général; on trouvera plus loin des bibliographies spéciales aux différentes régions.

Raoul-Rochette, *Hist. critique de l'établissement des colonies grecques*, Paris, 1815; E. Curtius, *Die Griechen als Meister der Kolonisation* (*Deutsche Rundschau*, t. IX, 1883, p. 340 ss.); P. Guiraud, *La Propriété foncière en Grèce*, Paris, 1893, p. 78-89; Swoboda, art. *Kolonisation* dans le *Handwörterbuch der Staatswiss.*, II, Suppl., p. 531 ss.; Gwynn, *The character of greek colonisation* (*J. of Hell. St.*, t. XXXVIII, 1918, p. 88 ss.); Fr. Bilabel, *Die Ionische Kolonisation, Untersuchungen über die Gründungen der Ioner, deren staatl. und kultl. Organis. und Beziehungen zü der Mutterstädten* (*Philol.*, Supplementband XIV, Heft 1), Leipzig, 1920; Glotz, *Le Travail dans la Grèce ancienne*, Paris, 1920 (p. 120-135).

1. Voir Isocr., *Panég.*, 34-36.

2. Cf. Guiraud, *l. c.*; Ed. Meyer, *Kleine Schriften* (1910), p. 79 ss.; Gwynn, *l. c.*.

civiles[3]. Ils citent l'exemple des Phocéens jetés à la mer par la conquête perse ou des oligarques chassés de Samos par le tyran Polycrate ; ils songent aux cités de l'Ionie pressées par les tribus cariennes, aux gens de Rhodes menacés par les Lyciens. Ce ne sont pourtant là que des circonstances locales, accidentelles, souvent tardives. Si les véritables causes de la colonisation avaient toujours été d'ordre essentiellement politique, le mouvement ne se serait pas ralenti au VI^e siècle, alors que les querelles entre riches et pauvres devenaient de plus en plus violentes et que les conflits entre États se multipliaient en s'exaspérant. C'est bien plutôt dans un ensemble de phénomènes économiques et sociaux qu'il faut chercher les raisons de l'expansion hellénique. Déjà dans l'antiquité, quelques esprits avisés l'attribuaient à la surpopulation et au manque de terre. Platon, après Thucydide, signalait « l'étroitesse du sol », « les territoires qui ne suffisent plus à nourrir les habitants »[4]. Il voyait juste ; mais il convient d'ajouter que l'excès de la population était relatif et le manque de terre en grande partie factice : la Grèce souffrait principalement des vices de son régime foncier[5]. Après comme avant la rupture de l'organisation patriarcale, trop d'hommes restaient privés de biens immobiliers. Jadis, sous le régime collectif du génos, ceux qui ne possédaient pas ou qui perdaient le droit de copropriété familiale n'avaient pour ressource que l'occupation des terrains vagues, le brigandage et la piraterie. Maintenant que les grands domaines s'émiettent en même temps que les grandes familles, la jouissance du sol est réservée soit aux descendants des premiers défricheurs, soit aux membres disjoints des anciennes communautés. Bien plus, le morcellement des successions crée une catégorie toujours croissante de propriétaires incapables de se suffire. Partout augmente la masse des besogneux, des mécontents, des aventuriers, des vagabonds qui roulent d'un bout à l'autre du monde grec, prêts à tout pour acquérir un morceau de terre, décidés à chercher fortune n'importe comment.

*LES COLONS*

Ils seront donc de tous les pays, de toutes les classes de la société, les pionniers de la plus grande Grèce. Il en est de très noble lignée, dans l'histoire comme dans la légende ; de même que les Nèléides de Messénie passent pour les premiers chefs des villes ioniennes, les familles aristocratiques de Locride s'en vont fonder Locres en Italie ; les Hèraclides de Corinthe

3. Plat., *Lois*, IV, p. 708 *b* ; Hér., I, 94, 170 ; VIII, 62.
4. Plat., *l. c.* et p. 707 *e* ; Thuc., I, 2, 15 ; cf. Isocr., *l. c.* ; Denys d'Hal., I, 11.
5. Cf. Guiraud, *Op. cit.*, p. 81.

essaiment en Sicile, comme jadis ceux d'Argos à Rhodes. Il en est de plus humble origine. Archiloque, ce bâtard qui se soulage de ses rancœurs par des iambes passionnés, prend part à l'occupation de Thasos par les Pariens, et nombre de ses compagnons sont de malheureux pêcheurs. Le père du poète Hésiode, chassé par la détresse du village qu'il habitait près de Kymè, vient chercher en Béotie une lande à défricher[6] ; d'autres font comme lui, paysans par tempérament et marins par nécessité, mais vont plus loin et par bandes. Quelle que soit leur origine, tous ceux qui sont fatigués de traîner leur misère dans leur patrie se tournent, pleins d'espoir, vers des pays nouveaux.

*COLONIES AGRICOLES*

Les plus nombreux, les plus paisibles partent en quête d'une terre à cultiver. D'Homère à Platon, leur idéal ne variera pas[7] : un rivage accueillant, de l'eau à proximité, des indigènes pacifiques, un sol fécond où semer le blé, des coteaux où planter la vigne et l'olivier, des bois pour le chauffage et la construction. Sitôt débarqués, ils se partagent les champs dont ils ont tant rêvé. Les Mégariens arrivés au Bosphore ne désirent que la rive asiatique au terroir plantureux. On devine l'irrésistible fascination qu'exercèrent sur des laboureurs et des éleveurs les campagnes de la Chalcidique, de la Cyrénaïque, de la Sicile et de la Grande Grèce. Voyez sur une carte des établissements grecs les excroissances qui apparaissent de-ci de-là, les possessions qui débordent de la côte vers l'intérieur : ce sont toujours des exploitations agricoles. La conquête de la terre arable fut pour les Hellènes le principal stimulant de l'activité coloniale.

*COMPTOIRS COMMERCIAUX*

Il est des Grecs, cependant, qui aspirent à d'autres profits : ceux-là veulent se procurer des biens mobiliers. Naguère, c'était chose facile : le brigandage et la piraterie constituaient un moyen régulier d'existence, un travail qui enrichissait son homme, une profession agréable, avouable et respectable[8]. Au VIII^e siècle, hélas ! le métier est devenu précaire. Les grands empires d'Orient et les villes fortifiées ne se laissent pas faire ; de toutes parts s'organise la lutte contre les écumeurs de mer ; on ne peut plus compter sur l'anarchie qui favorisait les entreprises de pillage. En même temps que se renforce la puissance publique, se développe l'économie monétaire :

6. *Trav. et Jours*, 633-640.
7. *Od.*, VI, 9-10 ; Plat., *Lois*, IV, p. 704 *c*-705 *b* ; V, p. 737 ; cf. Hér., IV, 159. Voir Guiraud, *Op. c.*, p. 11, 86 ; Beloch, t. I, 1, p. 230 ss..
8. Voir ch. IV, p. 147.

les biens mobiliers sont plus désirables, plus nécessaires que jamais. Que faire alors, quand on n'aime pas la monotonie de la vie rustique, pour ne pas mourir de faim ?

Intelligents et souples, les Grecs s'adaptent aux conditions nouvelles. Certains s'enrôlent dans les troupes même qui les tenaient en respect : on les retrouve mercenaires au service des rois étrangers. Avec le casque qui leur enveloppe la tête, la cuirasse qui leur remonte au-dessus de la nuque, le jupon à lanières doublées de métal, les jambières, le bouclier et la lance, ces « hommes de bronze » exercent un métier lucratif ; s'ils sont vaillants et fidèles, ils obtiennent une haute paye, des gratifications et une terre par surcroît. Vers le milieu du VII^e siècle, Psammétique prend à sa solde des pirates naufragés et appelle en Égypte une multitude de leurs compatriotes ; son exemple sera suivi par ses successeurs un siècle durant. Un Lesbien, frère du poète Alcée, combat dans l'armée du roi de Babylone. En Lydie, Gygès doit son trône aux Cariens, et Alyattes, pour conquérir la Carie, recrute des bandes en Ionie[9]. La carrière militaire offre donc aux pillards repentis de précieux débouchés et de beaux bénéfices.

Quant à ceux qui, tout en ne se sentant pas l'âme paysanne, repoussent une servitude dorée, il leur reste encore un moyen de se tirer d'affaire : de pirates, ils se changent en trafiquants et vont contribuer pour leur part au développement de la colonisation. Un îlot en vue d'une grande terre, un promontoire isolé, un mouillage abrité sur un détroit, une plage à l'embouchure d'un fleuve, autant d'endroits propices pour observer les indigènes et déballer une pacotille. Le point apparaît-il, à l'usage, pourvu de commodités suffisantes et de communications faciles avec l'intérieur ? après avoir exploré prudemment les alentours, on construit un rempart et l'on s'installe à demeure : ainsi surgit une factorerie. Nombre de colonies n'ont pas d'autre origine. Les fondateurs de Zanclè sont des rôdeurs[10] ; Syracuse est née dans la petite île d'Ortygie, comme la Cyrénaïque dans celle de Platéa ; la plupart des établissements créés par les Milésiens le long du Pont-Euxin ne sont primitivement que des comptoirs. Bientôt la nouvelle de l'aventure se répand au pays natal ; un nouveau contingent vient grossir le premier effectif : on compte une cité grecque de plus, que souvent le commerce transformera en une ville prospère. Il s'agit d'envoyer dans la métropole du blé, des

9. Voir p. 203-204, 287, 265, 268. Cf. Hér., VIII, 26.
10. Thuc., VI, 4, 5.

conserves de poisson, du bois, des métaux, des esclaves, et de fournir en échange aux indigènes du vin, de l'huile ordinaire ou parfumée, des vases, des armes, de la bijouterie.

*COLONISATION SPONTANÉE*

Au début, la colonisation se fit au hasard, par le groupement de simples particuliers mécontents de leur sort : chaque bande agit pour son compte[11]. A la fin du VIII[e] siècle, la Sicile et l'Italie virent ainsi affluer des hommes de cités et de races différentes : Sybaris fut fondée par les Achéens et les Doriens de Trézène. Cyrène fut occupée d'abord par des Prédoriens du Péloponèse et des Thessaliens, puis par des Doriens de Thèra. Les plus anciennes générations de colons ne sont, d'ordinaire, qu'un ramassis d'aventuriers, et la colonisation eubéenne et locrienne en Italie conservera tout particulièrement ce caractère individualiste et presque anarchique[11].

*COLONISATION ORGANISÉE*

Cependant, déjà dans l'Odyssée, les Phéaciens de l'Hypérie s'établissent à Schérie sous les ordres du divin Nausithoos : c'est le premier exemple d'une émigration réglée par l'autorité publique. Bientôt, en effet, les cités s'aperçurent qu'une continuelle saignée les appauvrissait d'énergies fécondes, qu'il y avait intérêt pour elles à diriger le mouvement et à rester en rapports avec ces coureurs d'aventures, jusque là des enfants perdus. La colonisation fut mise en tutelle[12]. Elle devient même une entreprise d'État. Au lieu de laisser partir ses fils sous le commandement du plus hardi ou du plus fort, la cité-mère les confie à un guide officiel, l'*oikiste*[13]. Elle l'entoure de prêtres et de devins. Elle lui adjoint des géomètres ; car le plan de la nouvelle ville est tracé d'avance, et les lots de terre sont tirés au sort. Dès lors, la colonisation est érigée en système. Et, quand enfin les colonies touchent les unes aux autres et essaiment à leur tour, quand la concurrence se fait plus âpre et que les territoires inoccupés sont plus rares et plus lointains, on sent la nécessité d'une autorité supérieure qui coordonne les efforts ; on souhaite qu'une agence de

---

11. Cf. Guiraud, *Op. c.*, p. 86 ; Gwynn, *l. c.*, p. 102-104.

12. Von Stern, *Hermes*, t. L (1915), p. 161 ss., montre bien comment rien ne fut laissé au hasard dans la colonisation du Pont-Euxin.

13. Thuc., I, 24. Il y a parfois un oikiste pour plusieurs colonies ou plusieurs pour une seule (Id., VI, 3-5). L'oikiste est généralement enseveli sur l'agora de sa ville et honoré comme un héros (Schol. Pind., *Ol.*, I, 49 ; cf. Foucart, *Le culte des héros chez les Grecs*, p. 131-136). Exemples : Timèsios de Clazomènes à Abdère (Hér., I, 168) ; Miltiade l'Ancien en Chersonèse (Hér., VI, 38) ; Battos à Cyrène (Pind., *Pyth.*, V, 95) ; Antiphamos de Lindos à Géla (Orsi, *Mon. ant.*, t. XVII, 1906, p. 558 ; cf. Hér., VII, 153 ; Thuc., VI, 4). Cf. Thuc., I, 138 ; V, 11 ; Diod., XI 35, 38, 53, 58, 66 ; Xén., *Hell.*, VII, 3, 12.

renseignements tienne à jour le tableau des zones réservées et des terres vacantes. Ce rôle profitable, les prêtres de Delphes le revendiquent à partir du VI^e siècle et le jouent quelquefois[14].

*LES MÉTROPOLES*

Certaines villes semblaient prédisposées à la colonisation par leur position géographique. Quelques-unes étaient déjà d'actives commerçantes. Leur audace montra le chemin à suivre. Chalcis en Eubée, au point le plus rapproché de la côte béotienne, commandait la grande route d'eau qui relie le Nord et le Sud de l'Hellade ; elle exploitait au milieu d'une campagne fertile des gisements de cuivre et de fer ; mais elle souffrait de l'exiguïté de son territoire, de la densité de sa population et de la rude domination des Hippobotes[15]. Corinthe, assise sur l'Isthme, régissait le transit de l'Égée à la mer Ionienne ; elle prétendait tirer parti de ses avantages naturels[16]. Les îles, Paros, Rhodes, Samos, essayaient de déverser sur d'autres rivages le trop-plein de leurs habitants. Mais nulle part l'élan ne fut aussi général que dans la Grèce d'Asie. Cette étroite bande de terre, les Hellènes ne l'avaient préservée que par miracle de la poussée qu'exerçaient continuellement les puissants empires de l'intérieur : le poste avancé des Éoliens, Néon Teichos, se dressait à une petite journée de marche de la côte aucun point de l'Ionie ne se trouvait à plus de trente kilomètres de la mer ; au Sud, les Doriens se cramponnaient péniblement aux péninsules de Cnide et d'Halicarnasse ; en Lycie, en Pamphylie, en Cilicie, c'est à peine si quelques bourgades de pêche étaient grecques dans le voisinage de Kélendéris, de Nagiros et de Soloi fondées par Samos et par Rhodes. Et, sur cet étroit espace, les grandes villes se pressaient : Kymè, Phocée, Éphèse, Magnésie, Priène, Milet. Milet, le principal port du pays, cité à la fois agricole, commerciale et industrielle, était en proie à tous les maux qu'engendrait la lutte entre propriétaires fonciers et prolétaires, entre riches et pauvres. Sur toute la côte d'Asie, les cités étouffaient. Elles encouragèrent le départ de ceux que n'effrayait pas le danger des brumes septentrionales.

*LES COLONS ET LES INDIGÈNES*

Différentes par leur origine, les colonies le sont plus encore par eur politique à l'égard des indigènes ; elle varie suivant qu'on

---

14. Hér., I, 165 ; IV, 159 ; V, 42, 43 ; Pind., *Pyth.*, IV, 3 ss. ; V, 60 ; Diod., VIII, 17, 21, 25 ; Callim., *H. à Apoll.*, 56 ss.. Cf. Poulsen, *Delphi*, p. 25 ss. ; Dempsey, *The Delphic oracle*, p. 96 ss.. Didymes n'a pas été sans participer aussi à l'essor colonial (Dunham, *Hist. of Miletus*, p. 47). Cf. Cic., *De divin.*, I, 1.

15. Voir ch. VIII, p. 312 ss..

16. Voir p. 317 ss..

veut occuper des terres ou placer de la marchandise, suivant qu'on se heurte à une tribu faible ou à un peuple guerrier, à un petit chef ou à un vaste empire. Les Grecs s'inspirent de leur nombre et de leur force, en même temps qu'ils évaluent les ressources et reconnaissent les besoins des populations dont ils deviennent les maîtres ou les voisins. En présence de peuplades aux mœurs primitives, l'Hellène sait deviner le cadeau qui plaît, trouver le mot ou le geste qui séduit, obtenir à l'amiable la convention qu'il désire. Les Phocéens débarquent sur le domaine d'une tribu ligure ; la fille du roi, Gyptis, choisit leur chef pour époux : c'est Massalia qui se fonde. Une troupe de Mégariens se fait offrir par les Hybléens charmés le territoire où s'élèvera Mégare Hyblaia. Les Thèréens, d'abord cantonnés dans l'îlot de Platéa, sont autorisés par les Libyens à passer sur le continent, et voilà créé le royaume de Cyrène. Au Nord du Pont-Euxin, Cimmériens, Scythes et Sarmates font en général le meilleur accueil aux Ioniens, à leurs bons vins et à leurs beaux vases. Mais quand les circonstances sont hostiles, surtout quand il s'agit d'étendre leurs possessions, les colons n'hésitent pas à employer la violence et, si elle ne suffit pas, y ajoutent la ruse et la trahison. Aucun scrupule, aucun préjugé ne les retient. Les fondateurs de Syracuse, de Léontinoi, d'Ambracie conquièrent leur lot les armes à la main ; ceux de Tarente luttent contre les Iapyges, les Messapiens et les Salentins ; ceux d'Abdère, contre les Triballes ; ceux de Chalcédoine, contre les Bithyniens ; ceux de Byzance, contre les Thraces. Les Locriens, en Italie, concluent un traité d'amitié avec les indigènes, puis les chassent en couvrant leur parjure d'un odieux subterfuge. Ce n'est pourtant qu'en cas de nécessité qu'on massacre ou qu'on expulse ; mieux vaut réduire au servage les anciens maîtres du sol et leur faire cultiver les champs pour les nouveaux venus. Les Killikyriens à Syracuse, les Chônes et les Oinotriens en Italie, les Bithyniens à Byzance, les Mariandyniens à Hèraclée du Pont sont attachés à la glèbe par les envahisseurs. Parfois aussi, malgré tous leurs efforts, les Grecs sont incapables de briser les résistances locales. Les Sicules ne furent jamais délogés de leurs montagnes. Les Messapiens et les Salentins furent toujours pour les Tarentins de redoutables ennemis. Des populations préhellènes se maintinrent victorieusement à Lemnos, à Imbros, à Samothrace. Quant aux Étrusques et aux Phéniciens, leur seule présence sur un coin du littoral suffit pendant longtemps à en éloigner les Hellènes. Il arriva, enfin, qu'en contact avec des pays de civilisation avancée, les colonies en subirent l'influence : moins

forte que l'empreinte de la Lydie sur la civilisation ionienne, l'action de l'Égypte sur les marchands de Naucratis et de l'Étrurie sur les Grecs d'Italie reste incontestable. En présence de ceux qu'ils appelaient indifféremment les barbares, les Hellènes imposaient leurs mœurs et leurs idées, quand ils le pouvaient ; quand il le fallait, ils s'adaptaient eux-mêmes à d'autres coutumes.

*LES COLONS ET LA MÉTROPOLE*

Les avantages que s'assurait chaque colonie se communiquaient à toute la Grèce, mais d'abord à la métropole. Sans doute le départ des colons, quelle qu'en eût été la cause, marquait bien une rupture avec leur ancienne patrie : bien différente de ce que sera la clèrouquie athénienne du Ve siècle, l'*apoikia* des siècles précédents n'était pas une simple dépendance de la métropole et se croyait son égale[17]. Cependant l'exemple donné par les fondateurs de Tarente, chassés de Lacédémone et n'ayant pour elle que de la haine[18], resta une exception. Presque toujours, il n'y avait d'autre séparation entre les deux villes que la distance. Il ne pouvait évidemment être question de reproduire dans la colonie l'organisation sociale d'où l'on venait de s'évader. D'ailleurs, quand les colons étaient d'origine différente et rassemblés par le hasard, il fallait de toute nécessité imaginer une nouvelle forme de gouvernement et un droit nouveau. Mais, lorsqu'ils étaient enfants du même pays, qu'ils parlaient le même dialecte, étaient habitués aux mêmes lois et honoraient les mêmes dieux, ils copiaient, volontairement ou non, leur constitution sur la seule qu'ils eussent jamais connue[19]. D'autre part, au temps de la colonisation officielle, on réglait d'avance les relations de la ville nouvelle et de l'ancienne par une charte appelée aussi *apoikia*, véritable pacte colonial qui sauvegardait la suprématie de la métropole[20]. Dans tous les cas, les deux cités étaient unies par des liens religieux que rien ne pouvait rompre. Les colons emportaient avec eux le feu allumé au foyer de la cité natale et les images des dieux familiers. S'ils pratiquaient d'autres cultes par la suite, ils gardaient à ceux de leurs pères une dévotion spéciale. « Le feu du foyer établissait à tout jamais un lien de religion et d'affection entre les deux villes : celle qui l'avait fourni était appelée cité-mère, celle qui l'avait

17. Cf. Thuc., I, 34 ; Polybe, XII, 9.
18. Éphore, fr. 53 (FHG, t. I, p. 247) ; Antioch., fr. 14 (*ib.*, p. 184).
19. Plat., *Lois*, IV, p. 708 *c*.
20. Cf. Œhler, art. *Apoikia* dans Pauly-Wissowa, t. I, p. 2823 ss. ; Bilabel, *Op. c.*, p. 6-9. Nous avons conservé la charte rédigée au Ve siècle par les Locriens Hypocnèmidiens pour la colonie de Naupacte (*Inscr. jur. gr.*, t. I, n° XI).

reçu était vis-à-vis d'elle dans la situation d'une fille [21]». Et jamais les colons n'oubliaient tout à fait leur pays d'origine : le sentiment et l'intérêt leur commandaient également cette fidélité du souvenir. Ils donnaient aux paysages de leur nouvelle patrie des noms qui leur étaient chers [22]. Ils honoraient leur métropole en accordant à ses citoyens des places d'honneur dans leurs fêtes et en lui envoyant pour les siennes des sacrifices et des théories [23] : la plupart des colonies s'acquittaient de ces devoirs avec une exactitude scrupuleuse [24]. Quand la cité-fille créait une colonie à son tour, elle demandait respectueusement à sa mère l'oikiste pour son propre enfant [25]. Le commerce fortifiait cette union ; on vendait à la métropole des céréales et du bétail, pour lui demander en échange des produits industriels.

*EXTENSION DE LA COLONISATION GRECQUE*

Le domaine qui s'ouvrait ainsi aux entreprises d'outre-mer était assez vaste pour que chaque cité pût s'y tailler sa part. Les Grecs d'Europe s'élancent vers le Couchant et ne s'arrêtent que devant les colonnes dressées par Hèraclès comme bornes du monde. Ceux d'Asie progressent dans les mers orientales et parviennent, sinon à y créer un véritable empire, du moins à en organiser magnifiquement l'exploitation commerciale ; mais ils se glissent à leur tour dans les parages d'Occident. En deux siècles, le monde hellénique va s'étendre par delà l'Égée en Propontide et dans le Pont, en Italie et en Sicile, en Égypte et en Libye, depuis les plaines brumeuses des Scythes jusqu'aux mines d'Ibérie.

## II. — La colonisation orientale [26]

Les principales ouvrières de la colonisation orientale ont été

---

21. Fustel, *La Cité ant.*, l. III, ch. 16. La révolte d'une colonie contre sa métropole était une impiété (Hér., VII, 51 ; VIII, 22).

22. En Égypte, par exemple, les Grecs nomment les îles du Nil Chios, Lesbos, Cypre, Samos (Hécatée, fr. 286, FHG, t. I, p. 20).

23. La communauté des cultes est si étroite qu'elle permet quelquefois de conclure, en matière religieuse, de la métropole à la colonie et inversement. On peut même se faire une idée des divinités adorées à Mégare Hyblaia en voyant celles qu'adoraient sa mère Mégare Nisaia et sa fille Sélinonte (cf. Pareti, *Studi sic. e ital.*, p. 227 ss.). Aussi trouve-t-on là un indice précieux quand il y a doute sur l'origine d'une colonie. L'érudition tient largement compte depuis quelque temps de ce nouvel élément : les travaux de Bilabel et de Giannelli, par exemple, valent surtout par l'étude des cultes et des calendriers.

24. Thuc., I, 25, 4 ; 38, 2 ; Diod., XII, 30, 4.

25. Thuc., VI, 4.

26. BIBLIOGRAPHIE. — Les principales sources littéraires sont la *Géographie* de Strabon et le poème géographique faussement attribué à Skymnos de Chios (Müller, *Geogr. gr. min.*, éd. Didot, t. I, p. 196-237), poème dont l'auteur s'est inspiré en général d'Éphore, de Timée et particulièrement, pour la région du Pont-Euxin, de Dèmètrios de Callatis. — Mais le sujet a été entièrement renouvelé par les fouilles exécutées dans la Russie méridionale. Sur les anciennes fouilles, voir KONDAKOV-J.TOLSTOI-S.REINACH, *Antiquités de la Russie méridionale*, 1891 ; S. REI[NACH]

d'abord Chalcis et Érétrie, puis Mégare, Corinthe, les Iles et plusieurs cités d'Asie, Milet en tête[27].

*LA CHALCIDIQUE*

Avec ses plaines fertiles, ses vignobles, ses forêts et ses mines, la Thrace devait attirer les Grecs du voisinage, les Ioniens de l'Eubée. La presqu'île occidentale surtout, de ses trois pointes de Pallène, de Sithonia et d'Actè, leur faisait signe de venir ; ils répondirent à l'invitation. Les marins de Chalcis allaient sans doute depuis longtemps dans ces régions chercher des céréales, du vin, des bois et de la résine, de l'or et de l'argent ; ils côtoyaient les îlots stériles de Skiathos et de Péparèthos, pour s'élancer d'un bond vers la péninsule tentatrice. Vers la fin du VIII^e^ et au début du VII^e^ siècle, ils s'y établirent à demeure. Ils y fondèrent tant de villes — la tradition disait trente-deux[28] — que le pays prit le nom de Chalcidique. La nature y favorisait plutôt l'agriculture que le commerce ; ils se fixèrent de préférence à l'intérieur et sur le pédoncule central de Sithonia, où ils fondèrent *Torônè*. A leur exemple, les Érétriens s'installèrent dans la Pallène ; mais Corinthe la jugula un siècle plus tard en bâtissant *Potidée*, placée sur un isthme comme sa métropole et destinée à devenir la capitale du pays. Les Andriens peuplèrent l'Actè : vers 655/4, ils créèrent *Acanthos*, *Stagiros*, *Argilos* et, avec l'aide des Érétriens, *Sanè*[29].

*LA THRACE*

Dès lors, l'élan est donné. De l'Europe à l'Asie, des bandes d'émigrants s'ébranlent ; les entreprises se multiplient. Les Eubéens plantent *Pydna* et *Méthônè* en Macédoine. Les Pariens, avec Tèléclès et son fils, le poète Archiloque,

---

NACH, *Antiquités du Bosph. Cimmérien*, 1892. Les résultats des fouilles plus récentes ont été exposés par ROSTOVTZEFF, *L'explor arch. de la Russie mérid. de 1912 à 1917* (*J. des Sav.*, 1920, p. 49-61, 109-22). La description des objets découverts se trouve dans le catalogue du Musée d'Odessa, 5^e^ éd., 1915 (en russe). Pour la numismatique, voir BABELON, *Traité*, II, 1, p. 393-410. Il faut aussi tenir compte des fouilles faites en Roumanie et consulter V. PÂRVAN, *La pénétration hellénique et hellénistique dans la vallée du Danube* (*Bull. de la sect. hist. de l'Acad. Roumaine*, t. X, 1923, tir. à part). — Travaux d'ensemble : E. VON STERN, *Die griech. Kolonisation am Nordgestade des Schwarzen Meeres im Lichte arch. Forschung* (*Klio*; t. IX, 1909, p. 139 ss.) ; *Die polit. und soz. Struktur der griech. Kolonien am Nordufer des Schwarzen Meergebiets* (*Hermes*, t. L, 1915, p. 161 ss.) ; *Bemerkungen zu Strabons Geographie der taurischen Chersonesos* (*ib.*, t. LII, 1917, p. 1 ss.) ; E. H. MINNS, *Scythians and Greeks*, Cambridge, 1913 (bibliogr. russe, p. XXIV-XXXIII) ; ROSTOVTZEFF, *Iranians and Greeks in South Russia*, Oxford, 1922 (conclusions indiquées dans *L'Acropole*, 1920, p. 169-190) ; RADET, *Le monde scythe*, *J. des Sav.*, 1923, p. 247-259 (résumé de Minns et de Rostovtzeff, avec des vues personnelles) ; EBERT, *Südrussland im Altertum*, Bonn-Leipzig, 1922.

27. Les découvertes récentes montrent bien que Milet n'a pas fondé seule toutes les colonies qu'on lui attribue, ni toutes celles qu'elle a occupées par la suite. Elle a été « une espèce d'agence coloniale », de même que le temple de Didymes a été « un bureau d'information » (Dunham, *Op. c.*, p. 48).

28. DÉM., *Phil.*, III, 26.

29. Sur la colonisation en Chalcidique, voir : Heuzey-Daumet, *Mission archéol. en Macédoine*, 1864-1876 ; Busolt, t. I, p. 452 ss., 650-1 ; Struck, *Makedonische Fahrten*, I. *Chalkidike* (*Zur Kunde der Balkanhalbinsel*, Heft IV), Vienne-Leipzig, 1907 ; Bilabel, *l. c.*, p. 219-222.

débarquent à *Thasos* riche en or ; ils s'y fixent après de furieux combats. Bientôt même, ils passent sur le continent, à la recherche de mines nouvelles[30]. Les Chiotes prennent *Maroneia*, célèbre par ses vins depuis les temps homériques. Vers 654, les Clazoméniens fondent *Abdère* ; mais ils ne parviennent pas à s'y maintenir et y sont remplacés un siècle plus tard (545) par les Teiens. Près de l'Hèbre (Maritsa), des Éoliens de Mitylène et de Kymè construisent *Ainos*[31].

*L'HELLESPONT ET LA PROPONTIDE*

Tous ces Grecs d'Asie, les voilà maintenant devant les détroits qui mènent au Pont-Euxin. Ils s'engagent dans le canal de l'Hellespont et se réservent la Chersonèse. Les Lesbiens, qui avaient soumis la région du Scamandre, apparaissent à *Sestos*, à *Madytos*, à *Alôpéconèsos*[32]. Les Milésiens, portés par le courant du détroit, jettent vers 670 sur la rive asiatique *Abydos*, qu'ils opposent à Sestos[33] ; puis ils prennent pied en Chersonèse, à *Limnai*, et occupent *Cardia* vers 644-640 avec le concours des Clazoméniens. Si les Phocéens arrivent les premiers à *Lampsaque* (650)[34], les Milésiens s'adjugent toute la côte méridionale de la Propontide, depuis *Paisos* jusqu'à *Kios* (628/7), en partageant *Parion* avec les Érythréens[35]. Dès 675, ils dominent la Phrygie par *Cyzique*, centre de pêche très actif, puis place de commerce[36] ; ils occupent vers 670 *Proconnèsos*, l'île aux belles carrières[37]. Mais ils sont devancés sur la côte septentrionale. Là, les Mégariens[38] arrivent à *Sélymbria* vers 650 et, tandis que les Samiens les suivent à *Périnthe*, ils vont saisir les clés du Bosphore à *Chalcédoine* d'abord[39], puis à *Byzance*. Cette position n'eut toutefois de valeur réelle que plus tard. Heureux de posséder de bonnes terres et de belles pêcheries, les Mégariens eurent peur d'aller plus loin.

*LE PONT-EUXIN*

Plus loin, en effet, régnaient le mystère et l'effroi[40]. A la mer humaine et familière, où le regard distingue toujours la ligne d'une côte prochaine, succédait

30. Voir ch. VII, p. 295.
31. Cf. Busolt, t. I, p. 462-463 ; t. II, p. 507 ; Beloch, t. I, 1, p. 254-256 ; Bilabel, *l. c.*, p. 196-197.
32. Cf. Hauvette-Besnault, *Sur quelques villes anciennes de la Chersonèse de Thrace* (*Bull. de corr. hell.*, t. IV, 1880, p. 505 ss.) ; Busolt, t. I, p. 463-464.
33. Cf. Busolt, t. I, p. 464, 466.
34. *Ib.*, p. 467.
35. *Ib.*, p. 468.
36. D'après Hasluck, *Cyzicus* (Cambridge, 1910), p. 161-164, des trois dates que l'on donne pour la fondation de Cyzique (1267, 756 et 675, la première correspond à l'établissement légendaire des Argonautes (cf. Jessen, dans Pauly-Wissowa, t. II, p. 743 ss.), la deuxième à la fondation d'un comptoir, la troisième à la fondation réelle de la colonie. Cf. Beloch, t. I, II, p. 232.
37. Cf. Busolt, t. I, p. 469.
38. *Ib.*, p. 470-474.
39. Cf. Lehmann-Haupt, *Klio*, t. XVII (1921), p. 277 ss..
40. Voir Rostovtzeff, *Iranians and Greeks*, p. 60-82.

la mer sans îles, la mer sans golfes, la mer sans bornes. Les contemporains d'Hérodote, qui croyaient en connaître la structure générale, lui attribuaient une longueur de 11.100 stades (2.000 kilomètres) et une largeur de 3.300 stades (600 kilomètres)[41]. Les Grecs du VIII^e siècle imaginaient mieux encore. Pour eux, la mer Maiotide, où aboutissait le Pont, était aussi vaste que lui et se déversait dans une autre mer, la Caspienne, qui débouchait à son tour dans l'Océan. Et ces mers, disait-on, baignent des pays ténébreux et sauvages, des plaines sans fin où le voyageur ne trouve aucun point de repère, arrosées par des fleuves qui roulent d'énormes masses d'eau et les perdent dans les marécages d'embouchures bizarres. Partout un climat d'une rigueur mortelle[42], des froids qui gèlent les vagues, des vents qui happent les navires et les brisent net, des brouillards opaques qui aveuglent et affolent les timoniers, de mauvais courants aux remous impitoyables. Partout des populations sanguinaires qui égorgent les étrangers sur leurs autels, des géants d'une force prodigieuse, des monstres humains vivant au milieu de bêtes fantastiques. C'était bien le royaume des trépassés, cette terre des Hyperboréens qu'annonçait l'île Blanche du divin Achille.

*PREMIÈRE PÉRIODE DE COLONISATION DANS LE PONT-EUXIN*

Il est assez vraisemblable que ces légendes terrifiantes étaient colportées dans le monde grec par des marins cariens qui gagnaient secrètement, depuis le x^e siècle peut-être, les régions minières du Thermôdôn et du Phasis et voulaient se réserver le monopole du fer et de l'or[43]. Toujours est-il que la tradition conserva le souvenir des premières courses que des aventuriers hellènes avaient tentées dans ces pays lointains : elle célébrait l'audace des Argonautes partis à la recherche de la toison d'or[44]. Puis, peu à peu, on flatta la mer sombre et inhospitalière, *Axeinos*, du nom d'accueillante, *Euxeinos*, avec l'espoir d'adoucir ses fureurs[45]. Les notions géographiques se

41. Hér., IV, 85-86. En réalité, la plus grande longueur du Pont-Euxin est de 6.000 stades, et sa largeur entre les deux points choisis par Hérodote est de 2.350 stades.

42. Hér., IV, 28.

43. Cf. Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 31 ss., 61 ss..

44. Cf. Jessen, *l. c.*; Drerup, *Homer*, p. 124; P. Friedländer, *Kritische Untersuch. z. Gesch. d. Heldensage.* I : *Argonautensage* (*Rhein. Mus.*, t. LXIX, 1914, p. 299 ss.); O. Maass, *Die Irrfahrten des Odysseus*, progr. Gütersloh, 1915; Wilamowitz, *Die Ilias und Homer* (1916), p. 362 ss..

45. Pind., *Pyth.*, IV, 361 ; Eurip., *Iph. T.*, 253. Le nom primitif de la mer Noire est en grec ἄζεινος (mot attesté), pure transcription de l'iranien *axxshaêna* (sombre). Il convient bien à la mer par où la nef d'Ulysse, ποντοπορούσῃ, gagne le pays des Cimmériens « toujours enveloppés de brouillards et de nuées », à la mer où « l'ombre obscurcit tous les chemins » (*Od.*, XI, 11-15) Il devint par un calembour facile ἄξεινος (inhospitalier) et par un euphémisme propitiatoire

précisèrent. De hardis pionniers rapportèrent que là-bas, sur des étendues immenses, les céréales, le froment surtout, poussaient plus dru qu'ailleurs, que certains courants favorables portaient mollement le navigateur le long des côtes vers des pêches miraculeuses, qu'enfin les indigènes n'étaient pas tous féroces et qu'ils trouvaient tous bon goût au vin des étrangers. De fait, dans cette région confuse, dont jamais les frontières ne furent déterminées[46], il était de vastes espaces fertiles en ressources. Les dangers une fois connus, orages soudains, rochers sournois, tribus hostiles, ou sut les éviter. C'était l'époque où les hordes du Nord arrivaient à un équilibre plus stable. Les Cimmériens, pasteurs nomades d'origine thrace, se fixaient peu à peu à côté des indigènes, les Taures et les Maiotes, parmi lesquels on distinguait les Sauromates et les Sindes. Des steppes où ils galopaient, ils étendaient leur empire sur le Bosphore qui garda leur nom et commandaient à la fois les abords de l'Asie par le Kouban et l'entrée de la péninsule balkanique par le Danube. Moyennant des tributs prélevés sur les agriculteurs sédentaires, ils faisaient régner la paix[47]. L'ordre profita aux échanges. Après les écumeurs de rivages, qui enlevaient ou achetaient des esclaves, vinrent des commerçants ioniens ou éoliens, qui se mirent à fouiller les côtes en quête de métaux, de peaux et de fourrures, surtout de poisson et de blé. Bientôt même, quelques hommes au cœur vaillant osèrent affronter l'hiver sur ces terres lointaines et y fixer leur destinée. Des Teiens, des Mityléniens, des Clazoméniens, enfin des Milésiens vinrent s'établir à *Sinope*, à *Trapézonte*, à *Hermônassa*, à *Phanagoreia* et à *Panticapée*[48].

*RUINE DES PREMIÈRES COLONIES*

De cette première colonisation, à peine s'il resta quelques traces. Un épouvantable ouragan emporta tout. Vers la fin du VIII^e^ siècle, des nomades d'origine iranienne, des hommes trapus à face rude et à barbe longue, les Scythes, quittèrent les bords de l'Iaxarte, chassés par les Massagètes, et firent une poussée générale sur les deux rives de la mer Caspienne. Les Cimmériens de l'Est, coupés de la masse principale, durent se rabattre d'abord sur le Caucase et le lac de Van, puis sur l'Halys et le Sangarios : ce fut

---

εὔξεινος (hospitalier). Voir Ém. Boisacq, *Rev. belge de philol. et. d'hist.*, t. III (1924), p. 315 ss.. Cf. L. Bürchner, *Die Besiedelung der Küsten des Pontos Euxeinos durch die Milesier*, progr. Kempten, 1885-1886 ; Ed. Meyer, t. II, p. 445.

46. Aux yeux des Grecs, tout barbare du Nord est un Scythe (cf. Minns, *Op. c.*, p. 100).

47. Cf. Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 37-41 ; cf. *Rev. des Ét. gr.*, t. XXXII (1919), p. 463.

48. Cf. Busolt, t. I, p. 465 ; Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 43, 61-63.

alors une ruée à travers l'Asie Mineure, la ruine des villes et la dévastation des campagnes. Pendant ce temps, le gros de la nation cimmérienne, enveloppé de trois côtés, chassait les Grecs et se réfugiait, en compagnie des Taures et des Maiotes, derrière les marécages de la presqu'île de Taman et dans les montagnes de Crimée. Enfin, coupés à leur tour de la masse centrale et fuyant devant les nouveaux maîtres des steppes, les Cimmériens occidentaux ou Trères allaient rejoindre, par l'Hellespont, leurs frères orientaux en Asie Mineure. Plus d'un demi-siècle, les Ioniens, sans cesse menacés chez eux, se trouvèrent hors d'état de communiquer avec les survivants des colonies détruites[49].

*SECONDE PÉRIODE DE COLONISATION DANS LE PONT-EUXIN*

Mais Milet n'oublia pas les trésors entrevus. L'orage passé, elle se lança sans réserve à la conquête du Pont. C'est quelque temps après 650 que se place ce grand événement. Les Scythes tenaient maintenant un vaste empire qui avait pour centre les steppes compris entre le Borysthènes et le Tanaïs et qui devait s'étendre de l'Asie à la Hongrie et même à la Lusace. Ils conservaient leur organisation militaire : leur roi demeurait dans un camp fortifié, au milieu d'une innombrable cavalerie. Ils continuèrent de lutter contre les anciennes populations pendant tout le VII^e siècle ; mais ils se bornaient à exiger des vaincus une part de leur récolte, en leur laissant leurs rites et leurs coutumes. Sans cesser de faire bon accueil à la civilisation de l'Iran, ils ne demandaient qu'à entrer en rapport avec celle qui débarquait sur leurs côtes. Quant aux peuples voisins du Bosphore, Cimmériens et autres, ils entretenaient de bon cœur avec les Grecs une amitié utile aux deux parties[50].

*SUD, OUEST ET NORD-OUEST DU PONT-EUXIN*

Les Milésiens s'établirent à nouveau, et solidement cette fois, sur la côte de Paphlagonie et de Colchide. *Sinope* et *Trapézonte* se relevèrent de leurs ruines vers 630[51]. A l'embouchure de l'Halys, Sinope était juchée sur un promontoire qui abritait dans ses flancs deux excellentes rades ; là s'opérait le transbordement sur les gros vaisseaux ioniens des marchandises amenées de Trapézonte par des barques légères. De grandes forêts s'étageaient sur les pentes voisines, et Sinope se fit bientôt une spécialité de la

49. Callinos, fr. 3 Bergk. Cf. Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 35-36 ; Lehmann-Haupt, *Klio*, t. XVII (1920), p. 113 ss..
50. Cf. von Stern, *Hermes*, t. L (1915), p. 162 ; Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 41-44.
51. Cf. Bilabel, *l. c.*, p. 30-40.




Carte 3. — Les Colonies Grecques du Pont-Euxin.

construction maritime. Plus tard, elle s'adonna encore au travail du fer. Elle eut à l'Est deux colonies tributaires, *Cotyôra* et *Kérasonte*[52]. Quant à Trapézonte, où convergeaient les routes des pays situés au sud-est du Pont, elle était l'entrepôt naturel du fer et du cuivre puisés aux mines du Caucase[53]. Milet bâtit encore *Tion*, *Sèsamos*, *Crômna*, *Kytôros* et, cinquante ans après Sinope, *Amisos*[54]. Les Mégariens de Byzance et de Chalcédoine hésiteront presque un siècle à prendre cette direction. Enfin, les Byzantins, aidés par les Béotiens de Tanagra, s'établirent à *Hèraclée du Pont*. Cette ville ne soumit les indigènes qu'après des luttes longues et pénibles ; elle les réduisit au servage. Sous un gouvernement d'aristocratie foncière, elle demeura toujours un centre de culture, d'élevage et de pêche, mais grandit assez pour avoir besoin d'un débarcadère sur la côte d'en face, à *Callatis*[55]. Quant aux Chalcédoniens, ils envoyèrent des colons à *Mésambria*[56].

En même temps, Milet s'installait sur les côtes ouest et nord-ouest du Pont, façades de plaines fécondes, percées par les vallées de beaux fleuves poissonneux. Elle y fut bien accueillie, et ses pionniers se firent souvent offrir des terres à titre gracieux. Dans toute cette région, elle régna sans rivale. A l'exception de Mésambria et de Callatis, toutes les colonies grecques de la contrée ont été fondées ou exploitées par Milet. Là se trouvaient la plupart des quatre-vingt-dix comptoirs qu'elle dénombrait avec orgueil[57], et le mot grec qui désignait ces ports (*limen*) resta pour toujours aux embouchures des rivières (*liman*). *Apollônia*, *Odessos*, *Tomoi*, *Istros* ou *Istria* s'élevèrent au sud du marécage danubien ; *Tyras* garda le magnifique estuaire du même nom (Dniestr)[58]. Enfin, avant *Kerkinna*, le dernier port situé à l'ouest de la Chersonèse Taurique (Crimée), *Olbia* fut chargée de surveiller le cours inférieur du Borysthènes (Dniepr) et de l'Hypanis (Bug).

*OLBIA*

Fondée vers 646/5, Olbia eut longtemps un avant-port à *Bérésan*, qui est aujourd'hui un îlot à 5 kilom. du littoral et qui était alors une péninsule. Cet avant-port, dont le nom antique

52. Cf. Robinson, *Am. J. of phil.*, t. XXVII (1906), p. 126 ss., 246 ss. ; W. Leaf, *The commerce of Sinope*, *J. of Hell. St.*, t. XXVI (1916), p. 1 ss..
53. Cf. Busolt, t. II, p. 482, n. 3 ; Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 62.
54. Cf. Bilabel, *Op. c.*, p. 40-42, 28-30 ; Beloch, t. I, 1, p. 258, n. 4.
55. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 259, n. 5.
56. Cf. Busolt, t. II, p. 490.
57. Pline, *H. N.*, V, 29, 112, compte 80 ou 90 colonies milésiennes ; Sénèque, *Ad Helv*, 7, en compte 75.
58. Cf. Busolt, t. II, p. 484-485 ; Bilabel, *l. c.*, p. 13-23 ; Pârvan, *Op. c.*, p. 2-13.

était peut-être Borysthénis, fut un centre de pêche. Ses habitants, d'humbles matelots, n'étaient point des illettrés ; enrichis par un labeur opiniâtre, ils constituaient une bonne clientèle pour les bijouteries milésiennes[59]. Au VIe siècle, Bérésan fut définitivement supplantée par Olbia, qui joignait à la pêche les ressources d'un commerce actif. Les Olbiopolites, qu'Hérodote appelle les Borysthéniens, aimaient à s'entourer, jusque dans la mort, des hameçons, des filets, des ancres qui avaient été les instruments de leur fortune ; mais leurs tombes témoignent de leur opulence par une masse d'objets en or et en argent. Ils n'étaient pas seulement des pourvoyeurs d'esclaves ; courtiers habiles, ils échangeaient les vases de Milet, de Rhodes et de Samos, remplis de vin et d'huile, et même les produits des bazars égyptiens contre les peaux, les fourrures, les céréales et peut-être l'ambre que leur apportaient les tribus scythes. Leurs relations, soit par batellerie, soit par caravanes, s'étendaient très loin vers l'intérieur[60]. Il est probable qu'Olbia fut quelque temps sous le joug d'un tyran ; mais, dès les premières années du Ve siècle, elle avait un gouvernement démocratique avec des archontes, des stratèges, une Boulè où se distinguèrent quelques représentants de familles nobles. L'administration olbiopolite se fit toujours remarquer par sa sagesse et sa modération[61].

*NORD DU PONT-EUXIN*

De Sèsamos à Trapézonte et d'Apollônia à Kerkinna, Milet tenait donc le sud et l'ouest du Pont par un réseau serré de comptoirs[62]. Restait à exploiter le nord et à établir du même coup un trait d'union entre les deux groupes existants. Il s'agissait de gagner la péninsule des Taures, réputée pour la douceur de son climat et où la terre, disait-on, même labourée sans soin, rendait trente pour un[63]. Or, au delà de Trapézonte, la côte, déjà dangereuse depuis Sinope, devenait franchement mauvaise et hostile. D'autre part, par l'Ouest, on faisait un bien long détour. Mieux valait risquer la traversée en ligne droite, en partant des ports méridionaux et particulièrement du cap Carambis (près de Sinope)[64]. Des Milésiens encore tentèrent l'aventure au VIe siècle. D'un bond, ils s'élancent et occupent le plateau triangulaire de *Chersonèsos*, d'où ils

59. Cf. Pharmakowsky, *Arch. Anz.*, 1909, p. 162 ; 1910, p. 227 ss. ; Minns, *Op. c.*, p. 451 ; Bilabel, *Op. c.*, p. 23-26 ; Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 64.

60. Hér., IV, 18, 53, 78 ; Strab., VII, 3, 17, p. 306. Cf. Kondakov - J. Tolstoi - S. Reinach, *Op. c.* ; Minns, *Op. c.*, p. 450-489 ; von Stern, *Klio*, t. IX (1909), p. 142-144.

61. Cf. F. Lindisch, *De rebus Olbiopolitarum*, diss. Halle, 1888 ; von Stern, *l. c.*, p. 170.

62. Cf. Rostovtzeff, *L'Acropole*, 1920, p. 171-172.

63. Strab., VII, 4, 6, p. 311.

64. Cf. W. Leaf, *Troy*, p. 282 ; Rostovtzeff, *l. c.* ; *Iranians and Greeks*, p. 63.

dominent tout le pays d'alentour. Une station modeste fut fondée au même lieu par des démocrates mécontents venus d'Hèraclée Pontique et apportant avec eux les institutions de Mégare. Adonnée à la culture de la vigne, elle devint la ville principale de la Chersonèse taurique et grandit sans arrêt jusqu'à la fin du IIe siècle. Quoique en majeure partie d'origine dorienne, ses habitants se distinguèrent par une passion durable pour les choses de l'esprit[65]. Du havre excellent de Chersonèsos, les Milésiens essaimèrent à *Théodosia*, dont les chefs pourront un jour s'intituler fièrement « maîtres du Bosphore »[66]. Puis, ils occupèrent *Panticapée*, l'ancienne capitale du royaume cimmérien ; ils en firent le centre commercial de toute la région, à tel point qu'elle fut la seule ville du Pont-Euxin septentrional qui battît monnaie au VIe siècle et qu'elle passa dans la suite pour la mère de ses voisines[67]. Toutes ces cités agricoles s'entourèrent d'une ceinture de fermes opulentes. En face de Panticapée, sur la rive orientale du détroit, s'élevèrent trois nouvelles villes : *Gorgippia*, *Hermônassa*, fondée par Trapézonte, et *Phanagoreia*, fondée par un Teien fuyant la conquête perse[68]. Plus loin, *Tanaïs*, la plus septentrionale de toutes les colonies grecques, surveilla la mer Maiotide et l'embouchure du Don[69]. Enfin, pour ménager à ses marins des points de relâche dans les rochers du Caucase et pour avoir des entrepôts où ramasser les richesses de cette région minière, Milet n'hésita pas à jeter dans trois anfractuosités médiocrement abritées *Pityos*, *Dioscourias* et *Phasïs*[70] ; mais elle ne put jamais empêcher que, dans ces trois ports, l'élément oriental ne fût prépondérant.

*IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU PONT-EUXIN*

Les archéologues ont encore fort à faire dans le domaine du Pont-Euxin, et il est probable que les fouilles y mettront au jour bien d'autres comptoirs ; l'état actuel des découvertes permet cependant déjà de préciser quelques traits propres à la colonisation grecque dans ces régions. Milet n'y posséda jamais, à proprement parler, un empire. Les établissements de l'Euxin furent uniquement des colonies d'exploitation, séparées les unes des autres

65. Cf. Rostovtzeff, *L'Acropole*, *l. c.*, p. 172-173 ; Busolt, t. II, p. 488-489. Voir encore Latyschev, *Sitzungsber. d. Berl. Ak.*, 1892, p. 479 ss. (constitution) ; P. Foucart, *Le culte des héros*, p. 66.

66. Cf. Busolt, t. II, p. 486 ; von Stern, *Theodosia und seine Keramik*, 1906 ; *Klio*, *l. c.*, 146.

67. Cf. Busolt, *l. c.* ; Bilabel, *l. c.*, p. 27 ; Babelon, II, 1, p. 401-410.

68. Cf. Busolt, t. II, p. 483 n., 487 ; Minns *Op. c.*, p 569 ; Bilabel, *l. c.*, p. 197-198.

69. Strab., XI, 2, 4, p. 493 ; 11, p. 495.

70. Cf. Bilabel, *l. c.*, p. 28.

par des populations étrangères et souvent ennemies. Elles restèrent toujours divisées en deux groupes : le groupe occidental, qui avait pour ville principale Olbia, paya tribut aux souverains scythes et profita de la paix qu'ils maintinrent dans leur royaume à partir du VIe siècle ; le groupe oriental, qui avait Panticapée pour capitale économique et monétaire, sinon politique, fit cause commune avec les Taures et les Sindes et soutint ces derniers dans leurs luttes pour la possession du Bosphore cimmérien. Il ne saurait donc être question d'union entre les cités grecques du Pont, d'autant que les unes étaient de constitution démocratique et que les autres restaient au pouvoir des aristocrates[71]. Ce qui leur donne cependant à toutes un air de famille, ce sont leurs cultes et l'extraordinaire activité de leur vie commerciale[72]. Elles communiaient toutes dans l'adoration d'Achilleus, dieu marin, protecteur des marchands, qui avait son sanctuaire dans une île déserte, Leukè[73]. On exportait du Pont le poisson salé ou séché, dont la consommation était grande dans toute la Grèce, le sel puisé aux salines d'Olbia, les esclaves, les bêtes à cornes, les chevaux, les pelleteries, les bois de Bithynie, le fer des Chalybes, l'or arraché aux griffons par les Arimaspes, l'ambre qui venait du Nord par les grands fleuves. Mais surtout les plaines scythes offraient une inépuisable réserve de froment : tous les ans, aussitôt après la moisson, les convois de chalands affluaient dans les ports pour charger les céréales sans lesquelles la Grèce eût difficilement pu se nourrir[74]. Les Hellènes importaient en échange, non seulement des amphores de vin et d'huile, mais encore tout ce qui servait à la vie civilisée, des vêtements et des articles de luxe. Tout cela, par caravanes ou par bateaux, remontait fort avant dans les terres. On a relevé les traces du négoce grec sur le cours moyen du Dniepr ; on a pu les suivre bien plus loin encore : dans la région de Kiew, en Silésie, dans le Brandebourg même, on a retrouvé de nombreux objets d'origine hellénique ou imités des Grecs par des potiers et des ciseleurs indigènes[75]. Il n'est pas jusqu'à la Sibérie dont les récits fabuleux

71. Cf. Rostovtzeff, *L'Acropole*, 1920, p. 174-175 ; *Iranians and Greeks*, p. 65 ; Bilabel, *l. c.*, p. 118-134.

72. Cf. Bilabel, *l. c.*, p. 67-118 ; von Stern, *Hermes*, t. L (1915), p. 165-72, 190-204.

73. Voir déjà le poème cyclique l'*Æthiopis* (Kinkel, p. 34) ; Alcée, fr. 48 Bergk ; cf. Pind., *Ném.*, IV, 49-50 ; Eurip., *Androm.*, 1260 ; *Iph. T.*, 436 ; Paus., III, 19, 13. Cf. Fleischer, art. *Achilleus* dans le *Lex.* de Roscher, p. 53, 56, 61 ; Hirst, *The cults of Olbia* (*J. of Hell. St.*, t. XXII, 1902, p. 245 ss.), p. 248 ; Foucart, *Op. c.*, p. 32, 34, 77, 83.

74. Polybe, IV, 38 ; Hér., III, 116 ; IV, 27, 17 ; Dém., *C. Lept.*, 31 ss.. Cf. Kœhler, Τάριχος ou *Rech. sur l'hist. et les antiq. des pêcheries de la Russie mér.* (*Mém. de l'Acad. impér. des Sciences de Pétersbourg*, 1832, p. 347 ss.) ; Gernet, *L'approvisionnement d'Ath. en blé au Ve et au IVe siècle* (*Bibl. de la Fac. des Lettres de Paris*, t. XXV, 1909), p. 315 ss. ; von Stern, *l. c.*, p. 202.

75. Cf. Rostovtzeff, *Iranians and Greeks*, p. 49 ss., 54 ; Minns, *Op. c.*, p. 339.

du poète Aristée ne fissent connaître les populations et les produits[76].

Lorsque Milet, longtemps puissante, tomba en décadence, son œuvre ne périclita point. Il y a dans le développement du commerce grec en mer Noire une remarquable continuité, qui s'explique par un besoin permanent de denrées alimentaires. Athènes ne tarda pas à recueillir la succession vacante[77]. Abandonnées pendant les guerres médiques, les relations d'Athènes et du Pont reprirent sous l'énergique impulsion de Périclès. Aussi longtemps que le Pirée fut l'emporion de la Grèce, la langue attique, comme en témoignent les inscriptions, prédomina sur ces rives lointaines. Au surplus, la grande ville eut la sagesse de ne pas essayer d'y imposer son hégémonie politique ; elle se contenta d'y obtenir, au IVe siècle, de précieux privilèges, la priorité de chargement pour ses navires et une forte réduction sur les droits de sortie.

*L'HELLÉNISME DANS LE PONT-EUXIN*

Ces cités de marchands étaient trop isolées et trop absorbées par les affaires pour que la masse des indigènes pût être facilement convertie à l'hellénisme. Au VIe siècle, la religion et l'art scythes se chargèrent bien d'éléments helléniques[78] ; mais l'influence grecque était contrecarrée par les influences diverses de l'Asie et plus encore par l'ignorance et la grossièreté têtues des populations. Plus tard, quelques Scythes, comme Anacharsis et le roi Skylès, osèrent affirmer la supériorité de la civilisation transmarine ; cette audace leur coûta la vie. C'est seulement à partir du IVe siècle que la Russie de l'antiquité eut ses Pierre le Grand[79]. Dès lors, dans les villes, le sang grec s'unit au sang barbare, au point de créer une race mixte[80]. Pour plaire à ces demi-Hellènes, les artistes surent donner à des œuvres d'inspiration grecque le charme de la couleur locale. Plus que jamais, les cités pontiques conservèrent, avec l'orgueil de leurs origines, la passion de leur indépendance. Elles étaient fières de survivre à leurs métropoles. Certaines, comme Panticapée, eurent une fortune particulièrement brillante. Beaucoup hospitalisèrent la pensée grecque à l'époque hellénistique et connurent durant la période romaine une véritable renaissance ; leur prospérité ne devait s'éteindre qu'au milieu du moyen âge.

76. Hér., IV, 13-14. Cf. Croiset, t. II, p. 464-465.
77. Cf. von Stern, *l. c.*, p. 163 ss. ; *Klio*, t. IX (1909), p. 145 ; Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 66 ss..
78. Cf. Rostovtzeff, *Op. c.*, p. 44 ss., 72 ss., 81 ss..
79. Cf. von Stern, *Hermes*, *l. c.*, p. 164.
80. Id., *ib.*, p. 201 ss.; Chersonèsos, qui demeura purement grecque, sera une exception (*ib.*, p. 177, 223).

## III. — La colonisation occidentale

### 1. — La Grande Grèce et la Sicile[81]

*RAPPORTS NATURELS DE LA GRÈCE AVEC L'ITALIE ET LA SICILE*

Les rives de l'Italie, prolongées par celles de la Sicile, semblent faites pour attirer les Grecs. Elles apparaissent dès qu'on a perdu de vue les dernières des îles Ioniennes : 75 kilomètres à peine séparent de Corcyre le talon de la botte italienne, et, par temps très clair, on distingue des montagnes épirotes la ligne de l'Iapygie. Un courant mène de la mer Ionienne à la mer Adriatique ; un autre pousse les navires vers l'Ouest, à courte distance du littoral italien, sur les promontoires de Sicile[82]. Sur ces terres d'accès facile, l'Hellène retrouve des aspects connus, des cadres familiers. Les côtes sont moins découpées que dans son pays, mais le climat est plus doux et les vallées plus fertiles. Partout, au milieu des champs cultivables, près des buissons odorants qui attirent les abeilles, poussent les arbres fruitiers, l'olivier, le figuier, la vigne ; les pâturages s'étendent à perte de vue ; les flancs des montagnes étalent de vastes forêts, réserves toutes prêtes pour réparer ou construire des vaisseaux.

---

81. Bibliographie. — Ici les documents littéraires sont relativement abondants. La source capitale est Thucydide, VI, 1-5 (d'après Antiochos de Syracuse) ; puis viennent Diodore, l. IV, V et VIII (d'après Éphore et Timée de Tauroménion) et Strabon, l. VI (sur ses auteurs, voir Columba, *St. di filol.*, t. I, 1889, p. 4 ss.). On a conservé des fragments de nombreux historiens qui ont écrit sur la Sicile et la Grande Grèce : Hippys de Rhègion (FHG, t. II, p. 12 ss.), Antiochos de Syracuse (t. I, p. 180 ss.), Philistos (t. I, p. 185 ss.), Lycos de Rhègion (t. II, p. 370 ss.), Timée de Tauroménion (t. I, p. 193 ss.). — Cependant les documents archéologiques ont pris une importance de premier ordre. On en trouvera l'indication dans les ouvrages mentionnés ci-dessous ; pour les fouilles récentes, on dépouillera *Neapolis, Riv. di archeol. e scienze affini per l'Italia merid. e la Sicilia*, Naples, 1913 ss.. Il y a aussi à tenir grand compte de la numismatique : voir Babelon, II, 1, p. 1369-1570. — Principaux ouvrages : Brunet de Presle, *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile*, Paris, 1845 ; Ad. Holm, *Geschichte Siciliens im Altertum*, t. I, Leipzig, 1870; Fr. Lenormant, *La Grande Grèce*, 3 vol., Paris, 1881-1884; Columba, *Il mare e le relazione marittime tra la Grecia e la Sicilia nell' antichità* (*Archivio storico siciliano*, t. XIV, 1889, p. 315 ss.) ; J. Beloch, *Campanien*, 2e éd., Breslau, 1890; Freeman, *The history of Sicily*, t. I et II, Oxford, 1891 ; E. Pais, *Storia della Sicilia e della Magna Grecia*, I, Turin, 1894 ; *Storia critica di Roma*, t. I, 1, 2e éd., Rome, 1913; *Italia antica, Ricerche di stor. e di geogr. stor.*, 2 vol., Bologne, 1922 ; De Sanctis, *Storia dei Romani*, t. I, Rome, 1907; A. W. Byvank, *De Magnae Graeciae hist. antiquissima*, diss. Leyde, 1912; L. Pareti, *Studi siciliani ed italioti* (*Contributi alla scienze dell' antich.*, t. I), Florence, 1914; B. Schweitzer, *Ath. Mitth.*, t. XLIII (1918), p. 8-49 : *Die Gründungszeit der griech. Kolonien in Sizilien u. Unteritalien u. ihre Bedeutung für die Vasenchronol.*; Johansen, *Les vases sicyoniens*, Paris-Copenhague, 1923 ; E. Ciaceri, *Culti e miti nella stor. dell' antica Sicilia*, Catane, 1911 ; R. Merle-Paterson, *The cults of Campania* (*Publ. of the Amer. Acad. in Rome*), Rome, 1923; G. Gianneli.i, *Culti e miti della Magna Grecia, Contrib. alla stor. più antica delle colonie greche in Occidente* (*Pubbl. d. R. Ist. di Studi super. in Firenze*, Sez. di filol. e filos., VI), Florence, 1924.

82. *Instr. nautiques sur la mer Adriatique*, n° 832, p. 12 ss. ; Columba, *Op c*, p. 328.

*L'ITALIE PRÉHISTORIQUE*

La légende a conservé le souvenir de l'arrivée des Grecs dans ces contrées. L'Italie du Sud et la Sicile n'apparaissaient encore aux marins que comme un dédale de petites îles semées autour d'une grande terre, que déjà l'imagination grecque, séduite par la splendeur et les périls mêmes d'une nature enchanteresse, transportait dans ces parages les aventures d'Ulysse, l'île aux trois pointes (la Thrinakie devenue la Trinacrie), le gouffre de Charybde, les rochers de Scylla, l'antre du Cyclope, l'enfer de Cumes, le chant mortel des Sirènes. Dès le milieu du XI[e] siècle, suivant la tradition, des Grecs se seraient fixés en pleine Campanie et y auraient mené des combats victorieux contre les tribus du voisinage[83] ; mais rien ne permet d'assigner une date aussi précise et aussi reculée à un établissement durable.

Des noms de peuples, c'est à peu près tout ce que l'antiquité nous apprend sur les plus anciens habitants de l'Italie méridionale, et les découvertes archéologiques ne permettent pas toujours de suppléer à l'indigence des textes. Les Sicules, frères de ceux qu'on retrouve en Sicile, étaient des autochtones, peut-être de race ligure[84]. Après avoir occupé tout le sud de l'Italie, ils furent refoulés dans le Bruttium avec les Oinotriens — les « moissonneurs » avec les « vignerons »[85] —, avant d'être rejetés pour la plupart en Sicile par l'invasion des Iapyges. Les Italiotes, en se fondant aux Margètes, donnèrent de l'importance à un nom que revendiqueront d'abord les Grecs établis parmi eux, puis leurs voisins des plateaux, les Sabelliens, et qu'enfin les Romains transmettront à toute la péninsule[86]. Les Chônes de Lucanie étaient vraisemblablement de même souche que les Chaones de la côte épirote : c'était un rameau illyrien ou proto-hellénique transplanté de bonne heure en pays sicule[87] ; il est assez probable qu'ayant jadis pris contact avec les Graiens, autre branche d'Épirotes, presque éteinte aux temps historiques, ils firent connaître ce nom aux indigènes de l'Italie, qui l'étendirent à tous les Levantins de même race[88]. Dans la Calabre et l'Apulie, les Messapiens et les Iapyges semblent

83. Sur cette thèse, aujourd'hui abandonnée, voir V. Bérard, *Les Phén. et l'Odyssée*, t. I, p. 579 ; t. II, p. 117 ss..

84. Cf. Piganiol, *Essai sur les orig. de Rome*, p. 9 ss. ; Pais, *St. d. Sic. e d. Magna Grecia*, p. 109 ss. ; *St. d. It. ant.*, t. I, p. 93-94.

85. Mommsen, *Hist. rom.*, trad. Alexandre, t. I, p. 28. Autre explication dans De Sanctis, *Op. c.*, t. I, p. 100. Cf. Pais, *St. d. It. ant.*, t. I, 1, p. 215, n. 2.

86. Cf. Pais, *ib.*, p. 92.

87. Antioch., fr. 6 (*l. c.*, p. 182). Cf. Klotzsch, *Epirotische Geschichte*, p. 32 ;158 ; Beloch, t. I, 1, p. 234 ; II, p. 41.

88. Cf. Wilamowitz, *Oropos und die Graeer* (*Hermes*, t. XXI, 1886), p. 107, 114 ; Busolt, I, p. 198-199.

avoir été des familles illyriennes qui débarquèrent sur les côtes occidentales de l'Adriatique et repoussèrent les autres peuples devant eux[89]. Plus au Nord, les Ausones ou Aurunci, joints aux Opiques ou Osques, avaient à se défendre contre les nombreuses tribus de la nation sabellienne. Enfin, les Tyrrhéniens ou Tyrsènes, venus de la Lydie par l'Égée pendant la seconde moitié du IXe siècle, conservèrent assez longtemps des habitudes de piraterie pour retarder la colonisation grecque, et se feront assez vite à la politique d'expansion pour porter de rudes coups aux Grecs de Corse et de Campanie.

Tous ces peuples furent inégalement soumis à une double influence, l'une septentrionale, l'autre orientale. D'une part, vers la première moitié du IIe millénaire, l'Italie subit, comme la Grèce, le contre-coup des migrations qui bouleversaient l'Europe centrale[90]. Des peuples descendus du Nord apportent une civilisation nouvelle : le bronze apparaît, l'agriculture s'ajoute à la vie pastorale, l'incinération se substitue à l'inhumation, les habitations sont construites sur pilotis dans les *terremare* ; après s'être longtemps arrêtés devant l'Apennin, ces peuples pénètrent jusqu'au Latium. D'autre part, les influences égéennes se sont fait sentir en tout temps dans l'Italie méridionale et dans les îles[91]. Dès la période néolithique, les Ligures du Sud étaient en avance sur ceux du Nord. Dans la période chalcolithique, ils avaient des poteries ornées de spirales et recevaient des objets en os sculpté d'un style oriental. Dans la période du bronze, ces relations deviennent bien plus actives. Les légendes qui font des Messapiens les descendants des anciens Crétois ne sont peut-être pas absolument sans un fond de vérité ; en tout cas, les Égéens ont dû créer des comptoirs où les Mycéniens apportaient aux Sicules des vases et des armes en échange d'esclaves, de peaux et de blé. Les fouilles ont révélé l'importance des relations commerciales qui s'établirent, à l'époque préhistorique, entre les deux rives de l'Adriatique et même de la mer Égée à la Sicile. L'anarchie qui résulta de l'invasion dorienne et l'extension de la piraterie n'interrompirent ces rapports que pour un temps. Peut-être même n'ont-ils jamais cessé complètement : l'influence mycénienne survécut en Occident par-ci par-là, et ce fait, que n'expliquent pas suffisamment les vagues allusions de l'Odyssée à des

89. Cf. Busolt, t. I, p. 382-383.

90. Cf Peet, *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. 563-574. Voir aussi Grenier, *Bologne villanovienne*, p. 13, 459 ss. ; D. Randell-Mac Iver, *Villanovans and early Etruscans, a study of the early age in Italy as it is seen near Bologna, in Etruria and in Latium* (Oxford, 1924).

91. Cf. *Civ. égéenne*, p. 254 ss..

terres mystérieuses, paraît un peu plus clair si l'on voit dans les premiers Achéens et les premiers Laconiens qui s'établirent en Italie les frères cadets de ceux qui gagnèrent l'Asie Mineure dans la période des grandes migrations.

*LA SICILE PRÉHISTORIQUE*

La préhistoire de la Sicile est également vague et confuse. Prolongement naturel de l'Italie, dont elle n'est séparée que par un bras de mer de 3 km. 200, l'île aux trois pointes semblait désignée par sa position au centre même de la Méditerranée pour être le point de rencontre des navigateurs de l'Est et de l'Ouest. Quand les Grecs y arrivèrent, elle était habitée depuis longtemps par trois peuples : les Sicanes, les Sicules et les Élymes. — On disait dans l'antiquité que les Sicanes étaient autochtones[92], et c'est dans leur histoire légendaire qu'on plaçait la lutte de Côcalos, roi de Camicos, contre l'envahisseur Minos[93]. Les Grecs les distinguaient ordinairement des Sicules[94] et admettaient leur parenté avec une population qui habitait en Ibérie sur les bords du fleuve Sicanos, ce qui a incité quelques auteurs modernes à les rattacher à une race ibéro-berbère[95]. Mais la toponymie permet de les rapprocher des Ligures, aussi bien que les Sicules, et les Ligures ont pu s'étendre, d'ailleurs, jusqu'en Ibérie. Sicanes et Sicules semblent bien de même race. La différence que l'on constate entre eux n'est pas originelle et de caractère ethnique, mais relativement tardive et purement politique : elle provenait d'abord de ce qu'ils restèrent longtemps séparés les uns des autres par le détroit et furent en conflit quand les Sicules durent se faire une place dans l'île à la pointe de la lance, ensuite de ce que les uns furent englobés dans la sphère de la colonisation dorienne, et les autres civilisés par les colons ioniens[96]. En tout cas, au moment où allaient arriver les Grecs, les Sicanes étaient définitivement rejetés au fond de l'île. Cantonnés dans les districts montagneux de la côte occidentale, ils vivaient dans d'humbles bourgades. Leur présence s'atteste au Nord, à Hyccara, et surtout au Sud, dans la région d'Acragas (Agrigente)[97]. — Avant même l'invasion sicule avaient paru les Élymes. L'origine troyenne que

92. Thuc., VI, 2, 2 ; Antiochos ap. Diod., V, 2, 4 ; Timée ap. Diod., V, 6, 1.
93. Hér., VII, 170.
94. Scylax, 13 ; Strab., II, 4, p. 270.
95. Thuc., VI, 2 ; Strab., *l. c.* ; Philistos, fr. 3 (*l. c.*, p. 185) ; Hécatée, fr. 15 (*ib.*, p. 2) ; Etienne de Byzance, *s. v.* Σικανία. Cf. Schulten, *Numantia*, t. I, p. 56-57 ; art. *Sikaner* dans Pauly-Wissowa, 2e série, t. II, p. 1450.
96. Pais, *l. c.*, p. 92 ss., va jusqu'à soutenir qu'il n'y a d'autre différence entre les Sicanes et les Sicules que celle qui résulte d'emprunts faits aux Doriens ou aux Ioniens.
97. Cf. Freeman, *Op c.*, t. I, p. 99 ss., 472 ss..

leur attribue la tradition indique sans doute qu'ils étaient les devanciers des Phéniciens et des Grecs. Nombreux seulement au nord-ouest de l'île, ils avaient pour principaux refuges Ségeste, Éryx et Drépane. Ils accueillirent volontiers les Phéniciens[98]. — L'époque où les Sicules franchirent le détroit ne peut être déterminée avec précision. Les parties récentes de l'Odyssée parlent encore de la Sicanie et mentionnent plus souvent les Sicules, en Italie vraisemblablement[99] ; cependant, au VIIIe siècle, quoique l'arrière-garde des Sicules occupât encore l'extrémité sud-ouest de la péninsule, déjà le nom de Sicania avait fait place à celui de Sikélia. Les Sicules peuplèrent la région centrale de l'île, tout l'est et presque tout le nord. Mais, harcelés par des écumeurs de rivages, ils abandonnèrent la côte pour établir à l'intérieur une seconde ligne de retranchements, Pétra, Herbita, Agyrion, Kentoripa, Hybla, Herbessos etc.[100], et surtout Enna, qu'ils fortifièrent contre les Sicanes[101].

*LES PHÉNICIENS EN SICILE*

On commence donc à entrevoir la civilisation qui fleurit en Sicile à l'époque néolithique et chalcolithique jusqu'au temps où la légende représente le dernier des Minos périssant devant Camicos ; mais on ignore à peu près tout de l'histoire de la Sicile entre le Xe et le VIIIe siècle[102]. Après la disparition des Mycéniens, la place était libre pour les navigateurs sémites. Belle proie pour leur convoitise, que cette terre riche en blé et en esclaves et qu'on pouvait fournir de produits fabriqués[103]. Carthage naissait. Des colons de Tyr et de Sidon s'établirent sur la côte septentrionale ; mais là ils se heurtèrent aux Sicules : n'étant pas en nombre, ils déguerpirent. Ils réussirent mieux auprès des Sicanes. Rejetés toutefois sur l'extrémité occidentale, ils se concentrèrent à Motyè, qui devint leur place d'armes[104], peut-être à Sélinonte, sûrement à Panorme, à Soloeis et à Himère[105]. Le temps de leur grande puissance, cependant, n'est pas encore venu, et bientôt, près d'eux, les Grecs vont tenter la fortune.

---

98. Id., *ib.*, p. 195 ss, 542 ss. ; Gsell, *Hist. anc. de l'Afr. du Nord*, t. I, 2e éd., p. 407-409 ; Obernizer, *Studi stor. per l'ant. class.*, t. VI (1913), p. 199 ss. ; cf. Kahrstedt, *Phoenic. Handel an der ital. Westküste* (*Klio*, t. XII, p. 461 ss.).

99. La Sicanie est mentionnée *Od.*, XXIV, 307 ; les Sicules (Σικελοί) XXIV, 211, 366, 389 ; XX, 383.

100. Cf. Pais, *St. d. Sic. e d. Magna Grecia*, t. I, p. 99 ss..

101. Diodore, V, 3, 2, appelle Enna l'ὀμφαλὸς de la Sicile. Cf. O. Rossbach, *Castra Giovanni, das alte Henna in Sicilien*, Leipzig, 1912.

102. « Une histoire sans date, presque sans nom » (Freeman, *l. c.*, p. 217).

103. Voir n. 98 ; cf. Pais, *St. d. It. ant.*, t. II, p. 10.

104. Cf. J. Whitaker, *Motya, a phœn. colony*, Londres, 1921.

105. Thuc., VI, 2. Cf. Freeman, *l. c.*, p. 209, 295, 559-564 ; Fougères, *Sélinonte*, p. 46-47.

*ARRIVÉE DES GRECS EN OCCIDENT*

La succession chronologique des colonies grecques en Italie et en Sicile est un point encore fort discuté[106]. Si l'on néglige les migrations qui n'ont pas laissé de traces certaines, on peut admettre que les Hellènes apparurent en nombre sur les routes du Couchant au début du VIIIe siècle. En longeant les côtes de l'Épire et de l'Acarnanie, ils arrivèrent à la grande île de Corcyre, la clé de l'Ouest, longtemps abandonnée à une population sauvage mêlée d'éléments grecs et illyriens. Quelques Érétriens y installèrent un point de relâche[107]. Puis, comme il n'y avait plus, comme au temps de l'Odyssée, de pirates taphiens pour barrer le passage, on cingla droit vers la pointe d'Iapygie et, en rasant les rives de l'Italie méridionale, on passa en Sicile.

*COLONISATION CHALCIDIENNE EN ITALIE*

C'étaient des Eubéens qui les premiers avaient occupé Corcyre ; ce furent des Eubéens aussi, mais surtout des Chalcidiens, d'abord unis à des Érétriens, puis tout seuls, qui s'élancèrent les premiers vers l'Occident. Le fait serait inexplicable, s'ils avaient dû faire le tour de la Grèce par le cap Malée pour arriver dans la mer Ionienne. Mais ils suivaient en ligne droite la route de terre jusqu'à Crissa et s'embarquaient là sur le golfe de Corinthe. Ils auraient bien voulu sans doute se fixer sur les points les plus proches de la côte italienne ; ils n'osèrent : les Iapyges, les Chônes et les Sicules leur paraissaient trop redoutables. Ils franchirent le détroit et s'arrêtèrent, au delà des terres sicules, devant la Campanie, sur une côte qui n'avait pas encore attiré les Étrusques et que ne fréquentaient pas les Phéniciens, occupés en Sicile et à Tartessos. Ils commencèrent par se cramponner aux îlots. Une bande d'Érétriens et de Chalcidiens surgit aux *Pithècouses* (Ischia et Procida)[108]. Mais les Pithècouses sont trop petites ; les colons passent sur le continent, dans le pays des Osques. Ainsi naît la ville de *Cumes*, œuvre commune des Eubéens de Chalcis, d'Érétrie et de Kymè[109]. Elle passait chez les Grecs pour le plus ancien de leurs établissements d'Italie et de Sicile; ils allaient jus-

---

106. C'est sur trois chapitres de Thuc., VI, 3-5, que se fondent tous les calculs de chronologie : cf. Busolt, t. I, p. 384 ss. ; Beloch, t. I, 1, p. 235 ss. ; II, p. 221 ss., 230 ; Byvanck, *Op. c.*, p. 85, 137, 169 ; Pareti, *Op. c.*, p. 310 ss.. Les dates précises que donne Thucydide ne sont pas d'une exactitude absolue, parce que Antiochos, qu'il suit, paraît avoir compté par générations de trente-cinq ans ; mais leur valeur approximative et relative est nettement établie par les découvertes archéologiques, surtout par les différentes séries de vases « protocorinthiens » (cf. Schweitzer, *Op. c.* ; Johansen, *Op. c.*).

107. Plut., *Quaest. gr.*, 11, p. 293 *a* ; cf. Busolt, t. I, p. 443, n. 1.

108. Strab., V, 4, 9, p. 247.

109. Thuc., VI, 4, 5 ; Tite-Live, VIII, 22. Cf. Beloch, *Campanien*, p. 159 ; Piganiol, *Op. c.*, p. 40, 44, 46.

qu'à en faire remonter la fondation à 1052[110], comme pour mieux faire ressortir que les Hellènes avaient du premier coup marqué la limite de leurs audaces. De nos jours, on s'est généralement refusé à croire que les pionniers de la Grèce aient négligé une immense étendue de côtes pour venir se fixer si loin[111]. Mais nous avons vu qu'ils avaient leurs raisons, et, s'il est impossible de dater Cumes du XI^e siècle, l'archéologie n'en a pas moins confirmé la tradition, en exhumant à Cumes des vases plus anciens que tous ceux qui proviennent des autres colonies, ce qui place l'arrivée des premiers Grecs sur ce point au milieu du VIII^e siècle[112]. Les Chalcidiens n'en restèrent pas là. Ils occupèrent les autres îlots de la région, *Caprées*, dont la population restera grecque pendant de longs siècles, *Pandateira* et *Pontia*[113]. Après avoir aidé les Rhodiens à fonder *Parthénopè*[114], les Cuméens la détruisirent par jalousie, pour la remplacer au V^e siècle par une ville neuve, *Néapolis* (Naples)[115]. Vers 520, ils autorisèrent des Samiens exilés par Polycrate à se fixer sur leur territoire, dans un port qui s'appela d'abord *Dicaiarchia* et plus tard *Puteoli* (Pouzzoles)[116]. L'est et le sud de la baie de Naples tombèrent peut-être aussi sous la domination chalcidienne. En tout cas, Herculanum est une Hèracleia ; à Pompéi, on a retrouvé de vieilles poteries d'origine grecque, avec les vestiges d'un temple grec bâti au VI^e siècle[117] ; près de Sorrente existait un enclos consacré aux Sirènes[118]. Les colons de Chalcis poussèrent même, au Sud, jusque dans la plaine du Silaris où ils rejoignirent les Achéens, au Nord, jusqu'au promontoire de Circé.

*CUMES*

Cumes restera toujours le point extrême atteint par les Grecs sur la côte occidentale de l'Italie, un avant-poste chèrement disputé. Au delà commençait la zone d'influence étrusque. En face du monde tyrrhénien et italiote, les guerriers et les marchands de Cumes seront les sentinelles avancées de la civili-

110. Strab., *l. c.*, p. 243.

111. Cf. Beloch, t. I, II, p. 227 ; Byvanck, *Op. c.*, p. 81 ; Pareti, *Op. c.*, p. 323, 329.

112. On peut suivre à Cumes la substitution d'une population grecque à une population indigène. Les tombes d'indigènes antérieures à la colonisation renferment déjà des *skyphoi* grecs, qu'on attribue à la dernière période du style géométrique et qui ont sans doute été importés par les marchands des Pithècouses. Les tombes des nécropoles grecques permettent de remonter à la période la plus ancienne des aryballes pansus du style « protocorinthien », période qui ne peut être postérieure au milieu du VIII^e siècle. Cf. E. Gabrici, *Cuma* (*Mon. ant.*, t. XXII, 1913, p. 21 ss., 439 ss.) ; Schweitzer, *l. c.*, p. 41-43 ; Karo, *Ath. Mitth.*, t. XLV (1920), p. 146; Johansen, *Op. c.*, p. 18, 181-182, 185.

113. Cf. p. 21 ss., 439 ss.) ; Beloch, *Op. cit.*, p. 437 ss..

114. Id. *ib.*, p. 28, 281.

115. Id., *ib.*, p. 29, 439 ; Pareti, *Op. c.*, p. 310 ss. ; Pais, *Op. c.*, t. I, p. 308.

116. Cf. Ch. Dubois, *Pouzzoles antique* (1907), p. 1-9.

117. Cf. Beloch, t. I, 1, p.244, n. 1 ; Koldewey-Puchstein, *Die griech. Tempel in Unteritalien und Sicilièn*, t. I, p. 45 ss., 232 ss.

118. Cf. Beloch, *Campanien*, p. 275 ; Pais, *It. ant.*, t. II, p. 178-183.

sation grecque. Seuls ou avec leurs congénères de Grande Grèce et de Sicile, ils vendent de la vaisselle de bronze, des armes, des vases d'Ionie, de Corinthe et d'Athènes dans les ports d'Étrurie qui leur servent de bases commerciales, à Pyrgoi, port d'Agylla (Caere), à Télamon et à Populonia, ou dans les grosses bourgades de la fertile Campanie, à Capoue et à Nola; ils viennent vendre du blé sur le mont Aventin[119], sous les auspices de la Cérès grecque, et apporter les poteries qui ont été déposées dans les plus vieilles tombes du forum romain. Les Étrusques ne les attendront pas toujours : au lieu d'envoyer leurs navires dans les ports de Sicile, ils viendront s'approvisionner aux bazars de Cumes. Mais l'active cité conclura des traités avec ses voisins pour protéger son trafic; elle deviendra la tête de ligne des routes qui, par le nord de la péninsule, pénètrent jusqu'au cœur des pays barbares; elle apprendra aux Campaniens le travail du bronze ; elle fera connaître aux Latins et aux Étrusques l'alphabet chalcidien[120].

*COLONISATION CHALCIDIENNE EN SICILE*

Après avoir fondé Cumes, les Chalcidiens ne pouvaient rester longtemps sans essayer de s'établir sur une côte moins éloignée. La peur des Italiotes et le courant maritime les poussèrent en Sicile, sur le promontoire de Tauroménion (Taormina). C'est là, au pied de l'Etna, qu'accompagnés de Naxiens, ils abordent sous la conduite d'un certain Thouclès et fondent *Naxos* vers 735/4[121]. Les indigènes hantent le voisinage, mais leurs divisions les rendent peu redoutables ; ils finissent par se replier vers l'intérieur, et les nouveaux venus deviennent leurs fournisseurs. Sur le bord de la mer, les colons érigent en l'honneur d'Apollon Archègétès un autel où les théores de l'île viendront en tout temps offrir un sacrifice avant de s'embarquer pour la Grèce. A ce culte ils joignent celui de Dionysos ; car ils s'enrichissent du produit de la vigne. Premier asile de la race dans la grande île de l'Occident, le territoire naxien demeura toujours investi aux yeux des Grecs d'un caractère sacré.

Un temps d'arrêt, et la colonisation chalcidienne reprend en 729/8, dans la direction du Sud. Elle gagne la plaine du Symaithos, la plus riche de l'île. Dans cette plaine, Thouclès remarque deux positions : au Sud, une double acropole se dresse au-dessus du point jusqu'où le Térias amène les chalands ; au Nord, l'embouchure de l'Amémanos lèche les premières pentes de l'Etna. Sur l'une, s'élève *Léontinoi*, cité

119. Cf. Merlin, *L'Aventin dans l'antiquité*, p. 143, 146.
120. Cf. Busolt, t. I, p. 394-395 ; t. II, p. 801-803.
121. Thuc., VI, 3, 1.

agricole qui obéit à une noblesse de cavaliers[122] ; sur l'autre, derrière un rideau de collines, *Catane* devient un port bientôt prospère[123]. Dès lors, les Chalcidiens, ceux de la métropole comme ceux de Sicile et de Cumes, ont besoin du détroit. Ils s'en approprient les deux rives. En Sicile, des pirates de Cumes, qui seront suivis de colons eubéens, occupent peu après 690 une anse rocheuse à forme de faucille ; ils y logent un port de pêche et de commerce, *Zanclè*. Mais Zanclè ne peut pas rester ainsi en l'air. Dès le premier quart du VII^e siècle, elle prend ses précautions. Il lui faut la rive d'en face ; avec le concours de Messéniens échappés à la domination spartiate, elle fonde *Rhègion*[124], et les deux villes ne laissent plus passer par le détroit que les navires chalcidiens. Il lui faut une forte position sur la côte septentrionale de l'île ; elle bâtit la forteresse de *Mylai*[125]. Puis, vers 648/7, elle fonde avec une poignée de Syracusains *Himère*, ville mixte où l'on parlera un dialecte chalcido-dorien[126]. Himère fut pendant toute son existence en rivalité commerciale avec les comptoirs phéniciens de Motyè, de Panorme et de Soloeis. Quant à Zanclè, les Eubéens en seront chassés vers 497 par des réfugiés de Samos qu'ils avaient recueillis ; les Samiens seront expulsés à leur tour en 486 par le tyran de Rhègion Anaxilas, qui y établira une population mélangée et qui, étant d'origine messénienne, lui donnera son nom définitif de Messine[127].

*COLONISATION CORINTHIENNE*

Une génération après l'arrivée des Chalcidiens en Sicile, les villes de l'Isthme envoyèrent à leur tour des colons en Occident.

Les Corinthiens concentrèrent leurs efforts sur deux points : la côte occidentale de l'Hellade et la Sicile.

*CORCYRE*

Corcyre les attirait ; c'était la dernière escale de la vieille Grèce sur la route du Couchant, la reine de l'Épire. Ils en chassèrent les Érétriens et s'y établirent à demeure peu avant ou peu après la naissance de Syracuse[128]. Rapidement prospère, Corcyre devint la plus indocile des colonies. Elle s'enrichit par la culture de la vigne et la fabrication des amphores, trafiquant pour son compte, se créant une flotte puissante. Ensemble ou séparément,

122. Id., *ib.*, 3 ; Polybe, VII, 6. Cf. Freeman, *Op. c.*, t. I, p. 368 ss..
123. Cf. Freeman, *l. c.*, p. 372 ss..
124. Strab., VI, 1, 6, p. 257-258 ; Hèracl. Pont., fr. 25 (FHG, t. II, p. 218). Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 273 ss. ; Pais, *l. c.*, p. 289-293.
125. Thuc., III, 90, 2 ; Strab., VI, 2, 6, p. 272. Cf. Freeman, *l. c.*, p. 395.
126. Thuc., VI, 5, 2. Cf. Busolt, t. I, p. 415-416; Freeman, *l. c.*, p. 410 ss.; Mauceri, *Cenni sulla topogr. di Imera* (*Mon. ant.*, t. XVIII, 1908, p. 385 ss.).
127. Thuc., VI, 4, 5 ; Strab., VI, 2, 6, p. 272. Cf. Pais, *St. d. It. ant.*, t. I, p. 322.
128. Éphore ap. Strab., VI, 2, 4, p. 269 ; Timée, fr. 53 (FHG, I, p. 203-204). Cf. B[illeter], t. I, p. 442-445 ; Beloch, t. I, 1, p. 247, n. 4.

Corinthe et Corcyre colonisèrent au VII^e siècle la Grèce du Nord-Ouest et la rive de l'Adriatique[129]. Les cités les plus remarquables de cet empire corintho-corcyréen sont : *Chalcis* et *Molycreion* en Étolie ; *Leucade*, *Sollion* et *Anactorion* en Acarnanie ; *Ambracie*, dans la plaine de l'Arachthos inférieur, en Épire; *Apollônia* et *Épidamne* en Illyrie. Elles marquent autant d'étapes du commerce hellénique. Mais la plupart d'entre elles, isolées dans un pays hostile, en lutte permanente avec les indigènes, conservèrent l'aspect de forteresses ; l'existence y était rude, et le sentiment grec y persista très pur.

*SYRACUSE*

En Sicile, les Corinthiens n'eurent qu'une seule colonie, mais destinée à devenir la capitale de la nouvelle Grèce. Vers 734/3, sous la direction d'Archias, ils se fixèrent au sud du domaine chalcidien, dans l'îlot d'Ortygie, devant la plus belle baie de l'île. Puis ils passèrent sur la côte d'en face et y fondèrent *Syracuse*[130]. Quelques Chalcidiens avaient déjà poussé jusque dans ces parages ; ils furent expulsés, et Syracuse revendiquera toujours fièrement son origine corinthienne[131]. Les débuts de son histoire sont remplis de luttes intestines. Les descendants des premiers colons formèrent l'oligarchie terrienne des Géomores. Elle accapara tout le sol et les droits politiques ; à sa tête était placée la classe guerrière des Cavaliers[132]. Le dèmos comprit les artisans, les marchands, les marins, tout ce qui pouvait grossir la multitude sans terre. Quant aux indigènes, les Killikyriens, ils furent réduits au servage[133]. Mais vers le milieu du VII^e siècle commença pour Syracuse une période de développement industriel et commercial. On y travailla le fer, le cuivre, l'argile ; la marine y prit une subite extension. Bien défendue par son plateau de l'Achradina, assise sur son petit port et sur sa grande rade, bientôt reliée à Ortygie par un môle, Syracuse devint alors la ville la plus peuplée, la plus brillante de toute la Sicile[134]. A l'étroit dans ses vingt kilomètres carrés, elle déversa le trop-plein de ses habitants sur *Acrai* vers 664/3, sur *Casménai* vers 644/3 et sur *Camarina* vers 599[135]. Lorsque, un siècle après, elle eut annexé Léon-

129. Voir Kahrstedt, *Griech. Staatsrecht*, t. I (1922), p. 357 ss. (appendice intitulé *Das Korinthische Kolonialreich*), principalement p. 358-359, 363.

130. Thuc., VI, 3, 2. Cf. Busolt, t. I, p. 387 ss. et 385, n. 2 ; Beloch, t. I, 1, p. 248, n. 1 ; Freeman, *l. c.*, p. 328, 572 ss. ; Schweitzer, *l. c.*, p. 38 ; Johansen, *Op. c.*, p. 18, 181, 185.

131. Théocr., XV, 91.

132. Hér., VII, 155 ; Marbre de Paros, 39 ; Diod., VIII, 9, 2 ; Denys d'Hal., VI, 62 ; Pind., *Pyth.*, II, 3.

133. Hér., *l. c.* ; Timée, fr. 56 (*l. c.*, p. 204). Cf. Freeman, *Op. c.*, t. II, p. 13 ss., 436 ss..

134. Sur la population de Syracuse, voir Beloch, *Bevölkerung der gr.-röm. Welt*, p. 281 ss. ; Spagna, *Sulla populazione dell' antica Siracusa* (*Riv. di st. ant.*, t. XI, 1906-1907, p. 114 ss.).

135. Thuc., VI, 5, 1-3 ; Hér., VII, 154-155.

tinoi, elle se vit à la tête d'un domaine de 4.700 kilomètres carrés et put se croire appelée à réaliser l'unité politique de l'île.

*COLONISATION MÉGARIENNE*

La voisine de Corinthe sur le golfe Saronique, Mégare, devint presque aussitôt sa voisine en Sicile. Entre Syracuse et Léontinoi, sur les collines d'Hybla, se dressa l'aristocratique *Mégare Hyblaia* aux formidables remparts (vers 728/7)[136]. Étouffée par des rivales trop puissantes, elle fonda (vers 629/8), avec l'aide de sa métropole, la lointaine *Sélinonte*[137]. Sélinonte s'éleva sur la côte méridionale de l'île, en plein pays sicane, au bord du Sélinous, peut-être sur l'emplacement d'un comptoir phénicien. Ses deux ports abritaient une belle flottille de pêche ; sa banlieue avait une ceinture d'oliveraies. Elle occupa d'abord une acropole qui ne pouvait guère contenir que 6.000 habitants ; mais elle ne tarda pas à déborder par un gigantesque talus sur un plateau où elle avait de l'espace. Pour s'étendre davantage et pour mieux se défendre, elle installa une série d'avant-postes, dont le plus important fut *Hèraclèia Minoa*, à l'embouchure de l'Halycos. L'opulente Sélinonte devint une belle ville, la plus belle de Sicile jusqu'au milieu du VI^e^ siècle. Coupée en deux parties par une large avenue, elle avait des rues bien entretenues et soigneusement canalisées. Mais son orgueil, c'était de bâtir pour les dieux. Olympie y gagna un « trésor »[138]. Toutes les divinités des deux Mégare eurent leur demeure à Sélinonte. Neuf grands temples en ruines y permettent aujourd'hui encore de suivre pas à pas les progrès de l'art grec en Occident : ils font apparaître le noble effort des sculpteurs siciliens pour accommoder des éléments barbares aux principes helléniques en un ensemble harmonieux et grave[139].

*COLONISATION RHODIENNE ET CRÉTOISE*

Au Sud-Est, enfin, arrivèrent vers 690/89 des Rhodiens et des Crétois associés. Malgré la vive résistance des Sicules, ils plantèrent sur une motte étroite la colonie de *Géla*. Sous la direction de son aristocratie, Géla devint la capitale de

---

136. Thuc., VI, 4, 1. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 227 ss., 331 ss. ; Ciaceri, *St. stor. per l'ant. class.*, t. II (1909), p. 163 ss. ; Orsi, *Rendiconti dei Lincei*, 1920, p. 161 ; *Mon. ant.*, t. XXVII (1921), p. 108 ss..

137. Thuc., VI, 4, 2-5 ; Diod., XIII, 59-62. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 227-272 ; Freeman, *Op. c.*, t. I, p. 418 ss. ; Ziegler, art. *Selinus* dans Pauly-Wissowa, t. II, II (1923), p. 1265 ss..

138. Paus., VI, 19, 10 ; Doerpfeld, *Olympia*, t. II, p. 49 ss.. Sélinonte conservait dans ce trésor les documents importants : on y a trouvé un témoignage épigraphique de ses rapports avec sa métropole (Dittenberger-Purgold, *ib.*, t. V, p. 55).

139. Koldewey-Puchstein, *Op. c.*, t. I, p. 76-131 ; Fougères-Hulot, *Sélinonte*, p. 224 ss., 282 ss..

la Sicile méridionale[140]. Encouragés par Rhodes, ses habitants bâtirent en 580/79, à mi-chemin de Sélinonte, la ville d'*Acragas* (Agrigente). Avec le produit de leurs vignes et de leurs oliviers, les Agrigentins s'enrichirent rapidement : l'un d'entre eux, Gellias, fera creuser dans le roc trois cents chaix pour loger sa récolte. Quoique toujours en butte aux attaques des Phéniciens et des Élymes, ils étaient les fournisseurs de Carthage pour le vin et l'huile. Leur ville passait au Ve siècle pour la plus magnifique du monde grec après Syracuse[141].

Acragas et Sélinonte marquèrent les points extrêmes de l'avance hellénique dans l'ouest de la grande île. Les Sicanes se maintenaient à l'intérieur dans quelques forteresses. Les Phéniciens conservaient Panorme et sa plaine, Soloeis et Motyè. Les Élymes, amis des Phéniciens, gardaient Égeste comme capitale et Éryx comme place d'armes[142]. La Sicile centrale et occidentale échappa aux Grecs.

*COLONISATION DANS L'ITALIE MÉRIDIONALE*
*COLONISATION ACHÉENNE*

Les Achéens eurent le courage de s'établir sur ces côtes de l'Italie méridionale qui avaient effrayé tous leurs précurseurs. Ils ne venaient sans doute pas seulement de la petite Achaïe, mais souvent aussi des pays occupés jadis par les Achéens dans le Péloponèse[143], et ils étaient parfois mêlés d'éléments ioniens. Peut-être même n'avait-on jamais oublié sur la rive orientale de la mer Ionienne le chemin de la rive occidentale : on se souvenait que des Pyliens s'étaient installés sur l'emplacement de la future Métaponte[144]. Mais ce n'est que vers la fin du VIIIe siècle que les Achéens, entraînés par les Chalcidiens et les Corinthiens, dont les bateaux passaient continuellement en vue de leur pays, partirent pour une colonisation systématique et durable : ils fixèrent leur choix sur les bords du golfe qui devait emprunter son nom à la ville de Tarente.

*SYBARIS*

A l'extrémité occidentale de ce golfe, juste en face de Corcyre, s'éleva en 710/09, sur le confluent du Crathis et du Sybaris, la ville de *Sybaris*[145]. Là se mêlèrent aux Achéens

140. Thuc., VI, 4, 3 ; Hér., VII, 153 ; Schol. Pind., *Ol.*, II, 27. Cf. Pais, *St. d. Sic.*, p. 601 ; Busolt, t. I, p. 412-413 ; Orsi, *Mon. ant.*, t. XVII (1906), p. 6 ss. ; Giuliano, *Riv. di st. ant.*, t. XI (1906-1907), p. 131 ss ; Pareti, *Op. c.*, p. 199 ss. ; Schweitzer, *l. c.*, p. 41 ; Johansen, *Il. cc.*.

141. Thuc., VI, 4, 4 ; Pind., *Ol.*, II, 10-12 ; *Pyth.*, XII, 2-3 ; Diod., XIII, 81-85 ; Polybe, IX, 27. Cf. Busolt, t. I, p. 418 ss.. Sur les temples d'Acragas, voir Rizzo, *Jahresh. d. œsterr. arch. Inst.*, t. XIII (1910), p. 64.

142. Cf. Gsell. *Op. c.*, t. I, p. 407 ss..

143. C'est la thèse soutenue par Pareti, *Sparta arcaica*, p. 97, 99-100 .

144. Strab., VI, 1, 15, p. 264.

145. Voir Lenormant, *Op. c.*, t. I, p. 263 ss. ; Busolt, t. I, p. 398-400 ; Galli, *Per la Sibaritide*, 1907 ; Ponnelle, *Le commerce de la première Sybaris* (*Mél. de l'Éc. de Rome*, 1907, p. 243 ss.) ; Giannelli, *Op. c.*, p. 114-133, 343-344.

des gens de Trézène, Ioniens plutôt que Doriens[146]. Ce fut à la fois une cité de paysans et, quoique sans port, une ville de commerce. Le climat de la plaine était malsain[147] ; mais le sol, d'une richesse exubérante, était propre à l'élevage comme à la culture des céréales et de la vigne[148]. Le blé, disait-on, rendait cent pour un. Le vin était tellement abondant, qu'il fallut bâtir des chais immenses pour le conserver et qu'on creusa une canalisation souterraine pour l'amener sur la côte au point d'embarquement. Les forêts de la Sila donnaient des bois excellents pour la construction des vaisseaux et de grandes quantités de résine. Par l'échange de tous ces produits contre les vases et les tissus de la Grèce orientale, le simple marché qu'était d'abord Sybaris s'agrandit avec une rapidité prodigieuse. La tradition rapportait qu'elle avait neuf kilomètres de tour, qu'elle commandait à quatre peuples et à vingt-cinq cités[149]. Éphore lui donnait 100.000 habitants, Timée allait jusqu'à 300.000[150]. Elle eut de très bonne heure un régime démocratique et des règlements édilitaires d'un caractère tout moderne. Quand le détroit de Sicile fut entre les mains des Chalcidiens et se ferma au commerce milésien, Sybaris devint l'entrepôt de Milet. Entre les deux cités persista longtemps une intime union. Les élégants de Sybaris portaient de somptueux himatia en laine milésienne ; ses marchands fournissaient tous les peuples voisins, et en particulier les Étrusques, de produits grecs et orientaux[151]. Pour ce transit, un portage fut organisé de Sybaris à la mer Tyrrhénienne à travers l'isthme d'Oinotrie. A l'extrémité occidentale de la route nouvelle fut établi comme tête de ligne le port de *Laos*. Bientôt tout un essaim de colonies sybarites couvrit cette côte, de part et d'autre de Laos, depuis *Clampétia* jusqu'à *Skidros* et *Poseidania* (Paestum), la ville des temples et des roses[152]. Sybaris ne tarda pas à être célèbre dans tout le monde grec par son opulence : lorsque Clisthènes, tyran de Sicyône, voulut se choisir un gendre, parmi tous les prétendants qui se présentèrent à sa cour, celui qui, d'après la tradition, se distingua le plus par son luxe, ce fut le Sybarite Smindy

146. Strab., VI, 1, 13, p. 263 ; Arist., *Pol*, VIII (V), 2, 10.
147. Timée, fr. 60 (*l. c.*, p. 205).
148. Diod., XI, 90, 3 ; XII, 9, 2 ; Varron, *De re rust.*, I, 44. Cf. Babelon, II, 1, p. 1412-1418, monnaies au type du taureau.
149. Strab., *l. c.*...
150. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 281, n. 2 ; Cavaignac, *Hist. de l'ant.*, t. I, II, p. 277-278.
151. Timée, *l. c.* ; Hér., VI, 21. Au VI^e siècle, les vases attiques à destination de l'Étrurie étaient apportés par des navires milésiens et transitaient à Sybaris. Cf. Haekl, *Merkantile Inschr. auf att. Vasen* (*Münchener arch. Studien dem Andenken Ad. Furtwänglers gewidmet*, 1909, p. 5-106).
152. Cf. Busolt, t. I, p. 400 ; Giannelli, *Op. c.*, p. 134-153.

ridès[153]. Durant deux siècles, par des dons magnifiques aux temples, par des offrandes envoyées à Delphes et à Olympie, Sybaris sut s'attirer la bénédiction des dieux.

*CROTONE

Elle trouva cependant une rivale, *Crotone*[154]. Fondée en même temps que Sybaris, sur le promontoire lacinien, au pied des premières collines, cette ville possédait une banlieue d'une salubrité proverbiale et le seul bon port de la côte. Elle s'enrichit laborieusement par la pêche et l'élevage. Les Achéens de Crotone apportaient avec eux le culte d'une Hèra apparentée à celle d'Argos ; ils l'adorèrent sous le nom de Lakinia dans un sanctuaire qui avait probablement été consacré à une déesse-mère par les Chônes : c'est ce sanctuaire qui devint, par l'influence grandissante de Crotone, le centre religieux des Grecs en Italie. Non loin de Crotone existaient, en effet, plusieurs établissements de même origine : plus au Sud, *Skyllètion*, et la plus méridionale des villes achéennes, *Caulônia* ; sur l'autre côte, *Témésa* et *Térina* ; à l'intérieur, *Pandosia*. Toutes ces villes semblent avoir été indépendantes d'abord, puis s'être alliées à Crotone, enfin s'être soumises à une suprématie qui se dissimula de moins en moins[155]. Crotone parvint ainsi à se créer un petit empire fortement concentré sous l'égide de sa déesse.

*LA CONFÉDÉRATION ACHÉENNE*

Groupées autour de Sybaris et de Crotone, les cités achéennes vécurent plus d'un siècle en bonne intelligence. C'est ainsi que put se former autour du sanctuaire lacinien une confédération achéenne dont les membres revendiquèrent le nom d'Italiens[156]. Cette confédération n'avait pas seulement à lutter contre le monopole que s'arrogeaient les Chalcidiens de Rhègion et de Messine ; elle dut encore prévenir les empiètements de tous les autres Grecs sur le territoire qu'elle entendait se réserver.

Après la fondation de Tarente, qu'ils ne voulurent jamais reconnaître comme italienne, les Achéens décidèrent de lui assigner les limites qui leur agréaient : ils demandèrent à la mère-patrie de leur envoyer de nouveaux colons, qu'ils établirent sur une embouchure, au sud du Bradanos, à *Métaponte*. La ville ainsi fondée fut reliée à un port artificiel par un canal endigué entre deux fortes murailles. Mais elle fut surtout agricole, comme toutes les colonies achéennes : elle étala fière-

153. Hér., VI, 127. Sur le luxe légendaire des Sybarites, voir Lenormant, *l. c.*, p. 281 ss..
154. Cf. Busolt, t.I, p. 401-403 ; Babelon, II, 1, p. 1443-1458 ; Giannelli, *Op. c.*, p. 154-183.
155. Voir Pais, *St. d. It. ant.*, t. I, p. 282 ss.. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 237-238 ; Babelon, *l. c.*, p. 1459-1467 ; Giannelli, *Op. c.*, p. 184-185, 197-217, 261-278.
156. Cf. Pais, *It. ant.*, t. II, p. 18.

ment sur ses monnaies un gros épi de blé[157]. Au sud de Métaponte, dans le pays des Chônes, s'étendait la plaine du *Siris*, si fertile qu'elle apparaissait au poète Archiloque comme l'emplacement idéal d'une colonie. Au commencement du VII^e^ siècle, des Colophoniens fuyant la domination lydienne étaient venus l'occuper et y avaient fondé une ville qui portait le nom de la rivière. Ces Ioniens furent bientôt rejoints par leurs voisins de Métaponte[158]. A son tour, Siris fonda *Pixous* sur la côte occidentale, et la voie isthmique Siris-Pixous fut une de celles qui servirent à tourner le détroit chalcidien[159]. Telle fut bientôt la richesse de Siris, que les cités achéennes s'unirent contre elle ; elle fut prise vers 550 et contrainte d'entrer dans la confédération.

Dès lors l'ensemble du domaine achéen couvrit une superficie d'environ 15.000 kilomètres carrés[160]. Les populations indigènes y étaient asservies. Rurales ou commerciales, toutes les cités y prospéraient admirablement. Il en fut ainsi tant qu'on eut la crainte salutaire des voisins non achéens, jusqu'au milieu du VI^e^ siècle. Mais alors la grandeur de Sybaris souleva des jalousies. Les autres villes voulurent, à son exemple, posséder leur route d'isthme menant à leur port tyrrhénien. Déjà existait le chemin de Siris à Pixous ; Crotone organisa un portage de Skyllètion à Témésa et à Térina. Ces concurrences devaient dégénérer en guerres terribles.

*COLONISATION LACONIENNE*
*TARENTE*

Les Achéens avaient donné l'exemple ; les Prédoriens de Laconie s'engagèrent sur leurs traces. Ils osèrent affronter les guerriers iapyges. Ayant remarqué une rade excellente, ils y bâtirent *Taras* (Tarente), qui emprunta son nom à un torrent du voisinage. Cette fondation est, d'ailleurs, enveloppée de mystère. On l'attribuait même quelquefois à des Crétois ; mais la tradition la plus répandue en faisait honneur à des bâtards, les Parthéniens, fils de Lacédémoniennes et de Périèques, chassés de leur pays natal. Ces Prédoriens apportaient avec eux un Apollon Hyakinthos et de vieilles divinités chtoniennes. Ils auraient eu pour chef un certain Phalan-

157. Antiochos, fr. 13 (FHG, t. I, p. 183). Cf. Lacava, *Topogr. e stor. di Metaponte*, Naples, 1891 ; Babelon, *l. c.*, p. 1395-1403 ; Giannelli, *Op. c.*, p. 63-102.

158. Antiochos, fr. 6 (*l. c.*, p. 181) ; Timée, fr. 62 (*ib.*, p. 206) ; Strab., VI, 1, 14, p. 264 ; Archil., fr. 21 Bergk. Cf. Busolt, t. I, p. 412. Voir les opinions soutenues contradictoirement par Beloch, *Hermes*, t. XXIX (1904), p. 684 ss.; *Gr. Gesch.*, t. I, II, p. 238 ss., et par Pais, *St. d. Sic. e d. Magna Gr.*, p. 225 ss.; *It. ant.*, t. II, p. 43 ss.. Cf. Bilabel, *l. c.*, p. 206-208 ; Giannelli, *Op. c.*, p. 103-113, 342.

159. Monnaies d'alliance frappées vers le début du VI^e^ siècle au nom de Siris et Pyxous (Babelon, *l. c.*, p. 1407-1410).

160. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 239.

thos ; c'était, en réalité, un dieu de la mer, représenté sur les monnaies sous la forme d'un dauphin[161]. La cité ne prit son véritable caractère qu'à l'arrivée d'un second contingent, purement dorien celui-là, qui apporta son dialecte, son dieu Poseidôn, ses éphores, sa division en tribus, sa répartition en quartiers politiques à la mode de Sparte[162]. Les peuplades guerrières du Nord et de l'Ouest, ainsi que la coalition achéenne, empêchèrent les Tarentins d'étendre leur territoire au delà de la banlieue immédiate. Courageusement, ils cultivèrent leur sol, firent de la pêche, se livrèrent à la fabrication de poteries pareilles à celles de Sparte et de Cyrène, s'adonnèrent au tissage et à la teinture, spécialement à la production de la pourpre[163]. Ils trafiquèrent avec tous les pays de la Méditerranée, comme le prouve un important dépôt de monnaies enfoui par quelque négociant en un jour de danger[164]. Pour tenir la pointe d'Iapygie, Tarente créa les comptoirs de *Callipolis* et d'*Hydrous*; mais ses commerçants ne pouvaient traverser l'isthme au point le plus étroit ni accéder directement à l'Adriatique, gênés qu'ils étaient par la ville messapienne de Brentésion (Brindisi). Du moins, pour s'assurer un relai en pays achéen, Tarente interposa *Hèracleia* entre Métaponte et Siris.

*COLONISATION LOCRIENNE*

Les Locriens, aussi bien les Opuntes voisins de l'Euripe que les Ozoles voisins de Crissa, étaient continuellement témoins de l'activité déployée par les Chalcidiens ; ils les suivirent en Italie. Entre le domaine achéen et le domaine chalcidien, entre Crotone et Rhègion, ils élevèrent une nouvelle Locres, la Locres des Épizéphyriens[165]. La tradition place l'événement vers 673/2 ; l'archéologie confirme cette date, tout en constatant que les tribus sicules

---

161. Cf. Busolt, t. I, p. 405-409; Beloch, t. I, 1, p. 239; Pais, *St. d. It. ant.*, t. I, p. 242 ss.; Ad. Cortese, *Le orig. di Taranto* (*Atti dell' Accad. di Torino*, t. XLIX, 1913-1914, p. 1037 ss.) ; M. Mayer, *Apulien*, p. 40 ; De Sanctis, *Op. c.*, t. I, p. 163 ss. ; Babelon, *l. c.*, p. 1377-1396 ; Giannelli, *Op. c.*, p. 1-43. La date traditionnelle pour la fondation de Tarente est 706 ; cependant Giannelli, p. 344, la repousse dans la première moitié du VIIIe siècle. De nouvelles fouilles apporteront peut-être une solution.

162. Cf. Busolt, t. I, p. 410, n. 6.

163. Id., *ib.*, p. 409-410.

164. Les pièces de ce trésor, enfoui vers 510 et trouvé en 1911, proviennent non seulement de la Grande Grèce et de Sicile, mais de Corcyre et de Corinthe, d'Égine, d'Athènes, de Cyrène, de Phocée, de Chios et même de Macédoine et de Thrace.

165. Polybe, XII, 5 ss.. Cf. Lenormant, *Op. c.*, t. I, p. 322 ss.; t. II, p. 27 ss., 428 ss.. ; Pais, *St. d. Sic. e d. Magna Grec.*, p. 196 ss. ; *St. d. It. ant.*, t. I, p. 284-288. Sur les fouilles de Locres, qui ont été particulièrement fécondes, voir Orsi, *Not. dei Scavi*, 1909, p. 319 ss.; 1910, p. 155 ss.; 1911, Suppl., p. 3 ss. ; 1912, Suppl., p. 3 ss.; 1913, Suppl., p. 3 ss.; 1917, p. 101 ss.; *Bollet. d'arte*, t. III (1909), p. 406 ss., 463 ss. ; *Appunti di protost. e stor. locrese* (*Saggi offerti a G. Beloch*, 1910, p. 155 ss.); Oldfather, *Philol.*, t. LXIX (1910), p. 114 ss. ; t. LXXI (1912), p. 312 ss.. Travaux postérieurs aux fouilles : Oldfather, art. *Lokroi* dans Pauly-Wissowa ; Giannelli, *Op. c.*, p. 218-230 ; sur la date, Johansen, *Op. c.*, p. 181, 185.

de la région recevaient depuis longtemps des vases de style géométrique. Les immigrants occupèrent une double acropole qui commandait la côte et les vallées habitées par les indigènes. D'origine éolienne, ils furent bientôt rejoints par un fort afflux d'Ioniens. Tous ces colons s'enrichirent vite, malgré la médiocrité de leur port, par la culture, par l'élevage et par l'exploitation des forêts. Leur ville, qui s'étendait sur un espace de 230 hectares, était ornée de plusieurs temples ; le plus célèbre, celui de Perséphonè, se remplissait continuellement d'ex-voto et devait renfermer un jour une admirable statue de Dèmèter. La constitution était aristocratique : la noblesse des « Cent Maisons » avait pour organe le Conseil des Mille et pour chef le cosmopolis. Comme le sang noble avait été apporté par les femmes, il y eut toujours dans les coutumes locales des traces de matriarcat ; mais, comme la population était très mêlée, les Locriens sentirent avant tous les autres Grecs le besoin d'un code écrit. Locres étendit son territoire sur la côte ionienne, de la Sagra à l'Halex, puis, sur la côte tyrrhénienne, du Métaure au Lamètos. A l'Ouest, elle eut pour succursales les ports de *Medma* et d'*Hippônion*[166]. Elle posséda dès lors un domaine de 2.700 kilomètres carrés.

*PROSPÉRITÉ DES COLONIES ITALIENNES ET SICILIENNES*

Ainsi, en Italie comme en Sicile, les Grecs ne se sont pas contentés de créer des comptoirs isolés ; ils ont occupé un territoire continu. Les ports s'y touchent presque comme dans l'ancienne patrie. Mais cette Grèce nouvelle contraste avec l'autre par son ampleur. Tout ici est plus grand que là-bas : les cultures et les pâturages s'étendent sur des espaces considérables[167] ; les villes, étalées au milieu d'opulentes campagnes, croissent avec une rapidité inouïe. Ces vastes proportions frappèrent tellement les esprits au VI^e siècle, que l'on désigna les pays nouveaux d'Italie sous le nom de Grande Grèce[168]. Comme on l'a vu, les Grecs d'Occident prospèrent surtout en travaillant le sol. Ils donnent pour armes parlantes à leurs villes un épi, des grains de blé, une grappe de raisin. Ils font une grande place dans leurs

166. Cf. Orsi, *Not. d. Scavi*, 1913, p. 55 ss. ; 1917, p. 37 ss. ; Pais, *St. d. It. ant.*, t. I, p. 284.

167. On a vu que le territoire de Syracuse atteignit une superficie de 4.700 kilomètres carrés ; celui d'Acragas en avait 4.300 (Beloch, *Bevölkerung*, p. 262).

168. Sur ce nom, voir Ed. Meyer, *Philol.*, t. XLVIII (1889), p. 274, n. 12 ; Freeman, *Op. c.*, t. I, p. 17 ss. ; t. II, p. 5 ss. ; Beloch, t. I, 1, p. 236, n. 2. Il semble avoir été en usage au VI^e siècle, pour opposer l'Hellade occidentale à la petite Hellade de Thessalie, plutôt qu'à la Grèce propre. Tombé en désuétude au V^e siècle, il fut remis en vogue par les historiens érudits du II^e. On le retrouve chez Polybe, II, 39, 1 ; mais il s'applique surtout alors — comme de nos jours — à l'Italie du Sud (l'Italie du V^e siècle). Cependant pour Strabon, VI, 1, 2, p. 253, il désigne à la fois cette partie de l'Italie et la Sicile.

cultes et leurs légendes à Dèmèter et à Dionysos. Gélon de Syracuse osera promettre aux Grecs, engagés dans leur lutte contre Xerxès, de les ravitailler pendant toute la guerre[169]. En tout temps, l'Italie et la Sicile exportent au loin leur excédent de céréales et de vins, à quoi l'Italie ajoute ses bois, et la Sicile son huile, ses laines et ses peaux[170]. Le Grec de ces pays aima donc passionnément la terre ; il laissa longtemps le pouvoir à ceux qui la possédaient et, pour la chanter, inventa la poésie bucolique[171]. Cependant, sur la côte, les pêcheries étaient d'un fructueux rapport. Les fabriques de vases, surtout d'amphores, et les tissages se multipliaient à Tarente. Quant à Syracuse, elle accapara le fer et la laine de l'île entière. Aussi le grand commerce se développe-t-il de bonne heure dans la plupart de ces colonies : la route Corinthe-Corcyre-Tarente-Sybaris-Syracuse fut une artère vitale du monde hellénique.

Magnifique prospérité, mais d'où résultèrent des conflits sans fin. Toutes ces villes devaient être prêtes à défendre leur indépendance contre les indigènes, les Carthaginois ou les Étrusques ; et pourtant un grand nombre d'entre elles ne pensaient qu'à se jeter les unes sur les autres, et elles traversaient pour la plupart une série de révolutions.

*LUTTE CONTRE LES CARTHAGINOIS ET LES ÉTRUSQUES*

En Sicile, la lutte est acharnée entre Grecs et Sémites. Les Phéniciens n'ont nullement renoncé à s'emparer de cette terre enchanteresse, la reine de la Méditerranée. Tout autour, ils tiennent Mélitè (Malte) et les îlots voisins, Caralis, Nora, Soulchoi et Tharros en Sardaigne, Ébysos (Iviça) dans les Pityoussai (les Baléares). Dans l'île convoitée, ils restent concentrés au point le plus rapproché de Carthage, près des Élymes dont l'alliance leur est acquise[172]. Vers 580, un Grec, Pentathlos, essaie de prendre l'offensive. Il fonde une colonie au cap Lilybée, menace directe pour Motyè ; puis, il aide Sélinonte, engagée dans une longue querelle avec Égeste. Mais il disparaît dans une bataille décisive[173]. Ses compagnons s'établissent dans les îles Éoliennes : ils y créent un système de gouvernement particulièrement curieux, en se partageant en deux, puis en trois classes, l'une chargée de labourer pour la communauté, une autre de garder la côte, et la troisième d'écumer

169. Hér., VII, 158.
170. Thuc., VI, 20. Acragas et Géla sont riches en chevaux, ainsi que Sybaris (qui, de plus, frappe des monnaies à l'emblème du bœuf) ; Syracuse pratique l'élevage du porc et fait des fromages de chèvre.
171. Cf. Pind., *Ol.*, I, 15 ss.
172. Thuc., VI, 2, 6. Cf. Gsell, *Op. c.*, t. I, p. 429 ss..
173. Antiochos, fr. 2 (FHG, t. I, p. 181) ; Timée ap. Diod. V, 9, 2-3. Cf. Gsell, *l. c.*, p. 430.

la mer[174]. Un général carthaginois, Malchos, débarque dans la Sicile occidentale vers 560 et y rend la prépondance à ses compatriotes[175]. Une cinquantaine d'années plus tard (peu avant 511), les Grecs font un nouvel effort pour rejeter les Carthaginois de Sicile. Quelques villes appellent le Spartiate Dorieus, frère du roi Cléoménès, qu'une aventure malheureuse sur la côte des Syrtes n'avait point découragé. Dorieus se fixe près du mont Éryx, en un point qu'il nomme Hèracléa ; mais il ne peut résister à un assaut combiné des Carthaginois et des Élymes : Hèracléa est détruite, et Dorieus tué[176]. Un autre Spartiate, Euryléon, s'empare de Minoa et y renverse le tyran Peithagoras ; mais il périt dans un soulèvement populaire[177]. A la fin du VI^e siècle, Carthage avait toujours en Sicile une base solide pour les opérations futures.

En Italie, les marchands de Cumes vivent sous des menaces perpétuelles. Vers le temps où la tradition fait régner à Rome Tarquin le Superbe, un aventurier qui joue au tyran, Aristodèmos, leur procure par ses exploits un instant de répit[178] ; puis, les attaques étrusques reprennent, et il faudra que Syracuse intervienne pour dégager l'héroïque avant-poste[179].

*GUERRES DE VILLE A VILLE*

Pendant que les barbares sont aux aguets ou se lancent à l'assaut, les Grecs se déchirent entre eux. En Sicile, Camarina eut une existence tragique : quarante-six ans après sa fondation (552/1), elle se révolta contre Syracuse et fut détruite ; restaurée vers 490-488 par Hippocratès de Géla, elle fut dépeuplée peu après par Gélon et dut être reconstruite une troisième fois[180]. Dans l'Oinotrie, la concurrence des portages établis à travers l'isthme amène des luttes inexpiables. Sybaris se heurte d'abord à Siris, qui lui barre la route du Nord et prétend lui enlever celle de l'Ouest. Sous les coups de Sybaris aidée par Métaponte et Crotone, Siris est abattue vers 530 et ne subsiste que comme dépendance de la confédération achéenne[181]. Peu après, Locres est attaquée par Crotone ; mais, avec l'aide des Dioscures, elle inflige à la masse de ses adversaires une défaite honteuse sur les

174. Diod., *l. c.*, 4 ; Antiochos, *l. c.* ; Thuc., III, 88. Voir Guiraud, *Prop. fonc.*, p. 12 ss..
175. Justin, XVIII, 7, 1 ss.. Cf. Gsell, *l. c.*.
176. Hér., V, 42-47 ; Diod., IV, 23, 3 ; Paus., III, 3, 9-10 ; 16, 4. Cf. Gsell, *l. c.*, p. 430-432 ; Pareti, *Op. c.*, p. 1-27.
177. Hér., V, 46 ; Diod., *l. c.*.
178. Denys d'Halic., VII, 4.
179. Pind., *Pyth.*, I, 72 ss. ; Diod., XI, 51, 1-2.
180. Hér., VII, 154, 156 ; Thuc., VI, 5 ; Philistos, fr. 17 (FHG, t. I, p. 187).
181. Just., XX, 2. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 382 ; Babelon, II, 1, p. 1396-1397, 1455.




## COLONIES GRECQUES DE GRANDE GRÈCE ET DE SICILE

Échelle : 1 / 4.000.000

Stades Olympiques
0 100 200 300 400 500 1000

Kilomètres
0 10 20 30 40 50 100 200

Carte 4. — Les colonies grecques de Grande Grèce et de Sicile.

bords de la Sagra[182]. Crotone se trouve alors face à face avec Sybaris, son alliée naguère, maintenant son ennemie irréconciliable. A la rivalité commerciale s'ajoute l'antagonisme politique. La riche Sybaris avait un tyran, Tèlys, que soutenait le parti démocratique ; Crotone, dominée par l'hétairie des Pythagoriciens, où était entrée toute l'aristocratie de la ville, offrit asile aux victimes de Tèlys. La guerre éclata. Ce fut court et atroce, un duel à mort. Sybaris succomba (511). Elle fut mise à feu et à sang : de la ville il ne resta rien, et c'est à peine si quelques survivants purent se réfugier dans les colonies de Skidros et de Laos. C'était la plus épouvantable catastrophe qui eût encore frappé une cité grecque. Un long cri d'horreur s'éleva, qui retentit jusqu'en Asie Mineure[183]. Crotone ne tarda pas à s'apercevoir que son crime était une faute : Siris et Sybaris disparues, la porte était ouverte aux incursions des barbares.

*GUERRES CIVILES ET TYRANS*

Comme le montre cet exemple, les guerres extérieures se liaient en Occident aux luttes sociales. Partout les classes inférieures se soulevaient avec rage contre la noblesse des Géomores ou des Cavaliers. Deux villes se procurèrent une tranquillité relative par un compromis, en remettant leur sort à un législateur choisi comme arbitre entre les partis : Locres fut ainsi pacifiée par Zaleucos, et Catane par Charondas[184]. Ailleurs, le peuple, pour avoir un défenseur, se donnait un maître.

On a vu des tyrans paraître à Cumes et à Sybaris ; il y en eut, au cours du VI^e^ siècle, dans presque toutes les villes de la Grande Grèce. Crotone, après sa victoire sur Sybaris, fut en proie à la guerre civile pendant plus de cinquante ans. Un parti démocratique, dirigé par un certain Cylon, mit fin à l'omnipotence des Pythagoriciens. Au commencement du V^e^ siècle, le maître dut s'établir à Métaponte, où il termina ses jours vers 470. Un instant la secte parvint encore à reprendre le dessus. Mais elle avait contre elle un peuple las d'ascétisme et de théocratie : elle fut durement traitée par le tyran Cleinias et, vers 450, ses chefs furent surpris dans la maison du fameux athlète Milon et brûlés vifs. Persécutés dans toutes les cités de la Grande Grèce, les disciples de Pythagore durent renoncer désormais à jouer un rôle politique[185]. Il était temps. Organisée en parti, la philosophie elle-

182. Just., *l. c.*, 2-3; Diod., VIII, 32.
183. Hér., V, 44 ; VI, 21 ; Diod., XI, 90, 3-4 ; XII, 9-10 ; Strab., VI, 1, 13, p. 263.
184. Voir p. 239-241.
185. Aristoxène, fr. 11, 13-15 (FHG, t. II, p. 274-275) · Diog. Laërce, II, 5, 46 ; Polybe, II, 39.

même, comme en d'autres pays et en d'autres temps la théologie, avait exaspéré les haines et fait couler des flots de sang.

Même spectacle en Sicile. Pour connaître la lutte des classes chez les Grecs dans toute son horreur, il suffit d'écouter le poète Théognis de Mégare Hyblaia. La petite ville est ravagée par la guerre civile. Contre une noblesse avilie par des mariages d'argent se lève la masse des opprimés, les paysans et les pâtres qui « broutent » dans le plat pays. Un tyran apparaît un instant. A une courte réaction succède un régime de terreur : la populace contraint les riches à restituer les rentes perçues sur les domaines affermés, confisque leurs biens, s'établit dans leurs maisons et prend leur place au gouvernement. Tous ces épisodes, Théognis les commente avec une éloquence passionnée : ruiné par la révolution, réduit à errer de la Sicile en Eubée et d'Eubée à Thèbes, il se soulage en criant sa haine féroce pour la canaille, en lançant son mépris à la face des bourgeois, en proclamant sa grondeuse estime pour « les gens de bien » trop souvent infidèles à leurs principes et trop timides à son gré[186]. Mais déjà la cité que se disputent les partis n'est plus : des voisins l'ont prise et vidée (483/2)[187]. Pour éviter un pareil sort, les villes grecques de Sicile font constamment appel à la tyrannie, qui devient une protection contre l'ennemi extérieur plus encore que contre l'aristocratie. Panaitios de Léontinoi est le premier des tyrans siciliens dont l'histoire ait conservé le nom : c'est vers 608 qu'étant polémarque dans une guerre contre Mégare Hyblaia, il fit son coup d'État[188]. Phalaris d'Acragas s'empara du pouvoir vers 570 et le garda seize ans. Sa réputation de cruauté vint peut-être de sacrifices humains offerts à un dieu sanguinaire ; en tout cas, il accrut le territoire de sa ville aux dépens des Sicanes et vint au secours d'Himère contre le Carthaginois Malchos[189]. Il fut le précurseur des tyrans stratèges qui pullulèrent en Sicile au commencement du Ve siècle. Les plus célèbres furent ceux de Géla et de Syracuse. A Cléandros, qui renversa l'oligarchie de Géla en 500 ou en 499, succéda son frère Hippocratès (493 ou 492-485). Cet illustre guerrier enleva Naxos, Zanclè, Léontinoi, força les Syracusains vaincus à lui céder le territoire de Camarina (491/0) et battit en maintes rencontres les Sicules[190]. Il laissa deux

186. Cf., plus loin, p. 235 et 238. Voir encore Théognis, 53 ss., 149 ss., 315, 1117 ss..
187. Hér., VII, 156 ; Thuc., VI, 4. Cf. Pareti, *Op. c.*, 315.
188. Arist., *Pol.*, VIII (V), 10, 4.
189. Cf. Freeman, *Op. c.*, t. II, p. 458 ; Busolt, t. I, p. 421-423.
190. Hér., VII, 154 ; Arist., *l. c.* ; Thuc., VI, 5; Philistos, *l. c.*. Sur la chronologie, voir Pareti, *Op. c.*, p. 28-63.

fils ; mais son général, Gélon, après avoir réprimé une révolte, garda la souveraineté pour lui (485-478). Avec l'appui des Géomores bannis par les artisans et les serfs, il s'empara de Syracuse sans coup férir (485). Il en fit sa capitale, la fortifia et l'agrandit dans d'immenses proportions en y transportant la moitié de la population de Géla et toute celle de Camarina, puis tous les habitants des villes conquises, Mégare Hyblaia et Naxos, à l'exception de ceux qu'il vendit comme esclaves[191]. « Par ces expédients, Gélon devint un tyran d'une grande puissance »[192]. On le verra organiser la résistance contre les Carthaginois, avides d'exploiter les dissensions de leurs adversaires, et sauver la civilisation hellénique dans la Méditerranée occidentale.

## 2. — L'Extrême Occident[193]

Au delà de Cumes et de Sélinonte, l'exploration des mers fut longtemps réservée aux Étrusques et aux Phéniciens. Les Étrusques seuls fréquentaient les rivages tenus par les Ligures, de l'Arno aux Pyrénées. Seuls, les Phéniciens connaissaient l'Ibérie.

*L'IBÉRIE AU VII^e SIÈCLE*

Dans le lointain de la péninsule, des Pyrénées au cap de la Ñao, se cachait un pays de mystère. Mais plus près, entre ce cap et la Guadiana, s'étendait un royaume merveilleux, d'accès facile. Il avait pour capitale la Tarsis de la Bible, que les Grecs appelèrent Tartessos, ville située sur le fleuve du même nom (Guadalquivir). Il renfermait de grandes richesses, qui provenaient de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, mais qui consistaient surtout en métaux. Le pays avait de belles mines d'argent et de cuivre; il fabriquait un bronze de qualité supérieure ; il se procurait l'étain des Iles Britanniques soit en Armorique, soit dans la vallée de l'Èbre. Jadis, les Égéens étaient sans doute venus jusque dans ces parages. Depuis la fin du II^e millénaire, les Phéniciens s'en réservaient l'exploitation. Ils fondèrent Gadès, pour commercer plus facilement avec Tarsis, et peut-être réussirent-ils à conquérir le royaume dans le cours

191. Hér., VII, 155-156 ; Thuc., VI, 5, 3 ; 4, 2.
192. Hér., VII, 156.
193. Bibliographie. — M. Clerc, *Les Phéniciens dans la région de Marseille avant l'arrivée des Grecs* (*Rev. hist. de Provence*, 1901, p. 101 ss.) ; *La prise de Phocée et ses conséquences* (*Rev. des Ét. gr.*, t. XVIII, 1905, p. 143 ss.) ; *Les premières explorations phocéennes dans la Médit. occid.* (*Rev. des Ét. anc.*, t. VII, 1905, p. 334 ss. ; cf. *ib.*, t. XVII, 1915, p. 300) ; Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. I, p. 193 ss., 383 ss. ; Vasseur, *L'origine de Marseille* (*Ann. d'hist. natur. de Marseille*, t. XIII, 1914) ; Gsell, *Op. c.*, t. I (2^e éd., 1914), p. 440 ss. ; Ad Schulten, *Tartessos, ein Beitrag zur ältesten Gesch. des Westens* (*Hamb. Univ. Abhandl.* t. VIII, 1922), résumé par Gsell, *J. des Sav.*, 1923, p. 193-200.

du VIIIe siècle. Cependant, vers le milieu du VIIe, les circonstances deviennent plus favorables aux Grecs : Tyr est en décadence ; Carthage, fondée vers 814-813, en est encore à s'associer modestement à Utique, son aînée, pour soumettre l'un après l'autre les comptoirs phéniciens de Libye ; Tartessos délivrée connaît une nouvelle ère de prospérité sous cet Arganthonios dont le nom est probablement celui de toute une dynastie. Le moment est venu pour les Hellènes de se répandre toujours plus loin vers le Couchant.

*LES PHOCÉENS*

Vers 650 déjà, peut-être même au VIIIe siècle, des Ioniens venaient vendre leurs poteries en Espagne et près du delta du Rhône[194]. Un jour, vers 630, le Samien Côlaios, se rendant en Égypte, fut entraîné par la tempête au delà des colonnes d'Hèraclès, jusqu'au pays de Tartessos. Il en rapporta une cargaison dont la vente lui laissa un bénéfice de soixante talents[195]. L'aventure fit du bruit. On se racontait entre gens de mer qu'Arganthonios était le plus doux, le plus accueillant des vieillards, qu'il possédait des trésors fabuleux, que ses États regorgeaient de céréales, de bestiaux et de métaux précieux[196]. Les Phocéens se laissèrent tenter. Étouffant sur un territoire exigu et aride, vivant péniblement de pêche et de brigandage, ils s'étaient constitué une escadre de fines et légères pentècontores[197] qu'ils rêvaient d'employer à de fructueuses besognes. Mais ils venaient trop tard pour se faire une place dans les parages du Pont. En route donc pour l'Occident. Là encore, ils trouvent l'Italie et la Sicile encombrées par d'autres. Ils parcourent l'Adriatique, reconnaissent aux bouches de l'Éridan l'emplacement de la future Adria ; mais, effrayés par une mer houleuse et les brusques rafales du vent, ils regagnent le Sud. Ils s'attardent à négocier avec les Étrusques, poussent une pointe en Sardaigne, longent un instant la Ligurie, puis, confiants en leurs croiseurs, s'éloignent des côtes et cinglent droit sur Cadix l'opulente. Ils surent plaire à son roi. Arganthonios leur offrit un domaine à cultiver et de l'or pour bâtir des remparts autour de leur cité[198]. Pourtant ils ne restèrent point dans le pays : sans doute les Carthaginois se faisaient menaçants[199]. Alors ils errent quelque temps encore au hasard, reviennent sur leurs pas, s'adressent peut-être à Tarquin, l'Étrusque qui règne à Rome, vol-

194. M. Clerc, *Rev. hist. de Prov.*, *l. c.*, p. 106 ss. ; Gsell, *l. c.*, p. 413, n. 2.
195. Hér., IV, 152.
196. Hér., I, 163. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 198.
197. Hér., *l. c.* ; Thuc., I, 14, 1.
198. Hér., *l. c.* ; Anacréon, fr. 8 Bergk. Cf. M. Clerc, *Rev. des Ét. anc.*, 1905, p. 338 ss.
199. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 199-200.

tigent sur les rives ligures et finalement jettent leur dévolu sur un point visité jadis par d'autres Ioniens, non loin de l'embouchure du Rhône, dans une rade merveilleuse, couverte par des îlots, pourvue d'une rivière et facile à défendre.

*MASSALIA*

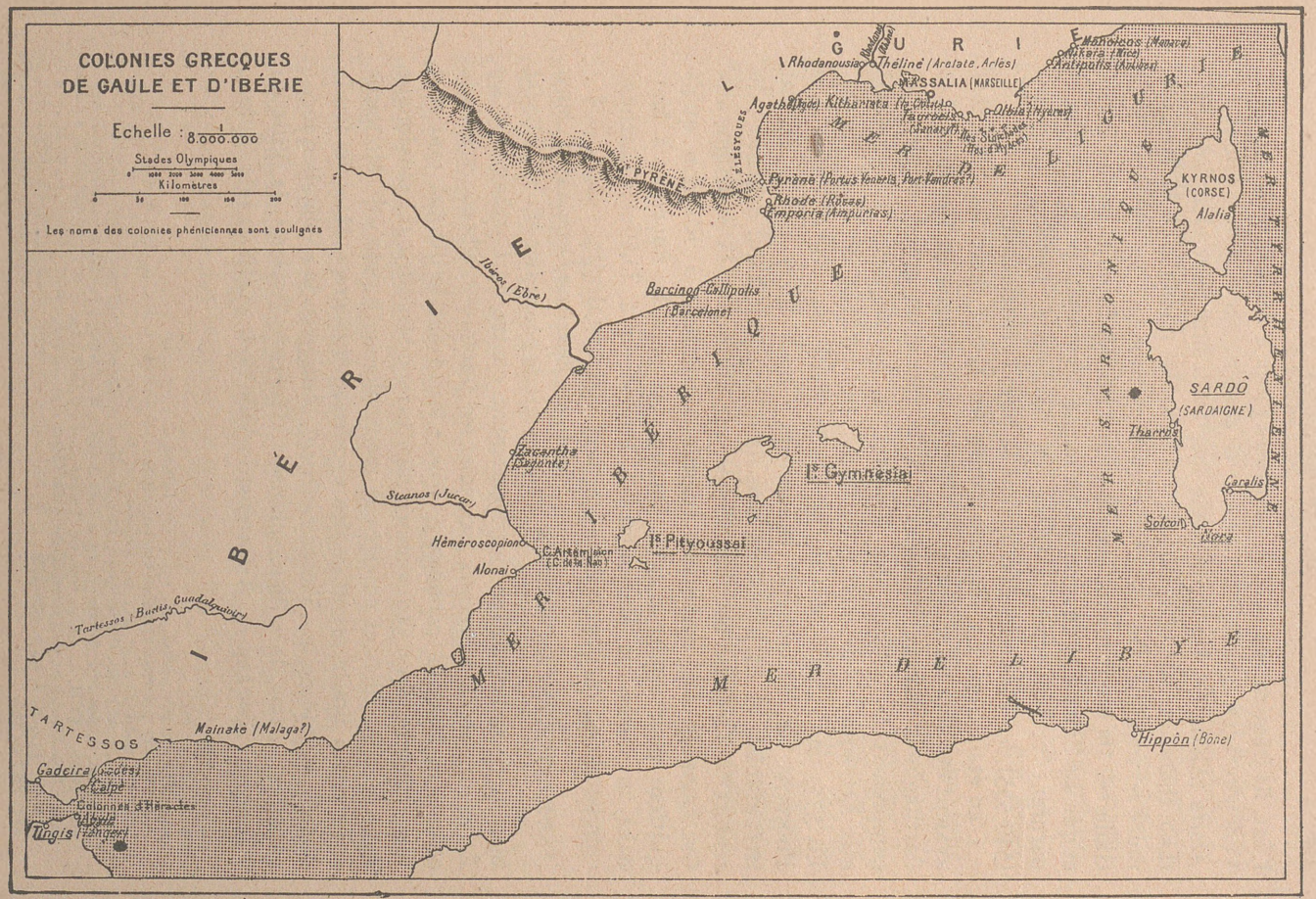
Satisfaits de leur exploration, les Phocéens rentrent chez eux pour en faire connaître le résultat. Vers 600, s'organise une véritable expédition. Simon et Protis en sont les chefs. Ils ont avec eux l'Éphésienne Aristarchè, désignée d'avance comme grande-prêtresse. Les émigrants débarquent le jour où le roi de la contrée, Nann, va fiancer sa fille Gyptis. Il invite les étrangers à la cérémonie. Au cours du banquet, la vierge barbare doit tendre la coupe d'alliance à celui qu'elle choisit pour époux ; c'est à Protis qu'elle la tend. Son père s'incline devant une volonté aussi manifestement inspirée par les dieux ; il donne des terres aux voyageurs, et voici que naît *Massalia*. Tel est le joli conte, et non dépourvu de vraisemblance, par quoi les Grecs rappelaient l'excellent accueil qu'ils avaient reçu des Ligures[200]. Leur cité s'élève au bord septentrional du Lacydon. Une toute petite colline (42 mètres) se baigne dans la mer et n'est rattachée au continent que par une étroite bande de terre ourlée de marécages. Sur la minuscule acropole, les colons installent leurs dieux, Apollon Delphinien et Artémis d'Éphèse ; eux-mêmes campent entre le rivage et la hauteur. Tant que vécut Nann, l'accord fut si complet entre Hellènes et Ligures, que Massalia n'eût pas besoin de murs. A la mort du bon roi, elle dut se fortifier contre les tribus du voisinage, excitées par le successeur de Nann, Comanos. Elle ferma ses portes, mais continua de grandir. De la colonie, comme de la métropole, sortirent de nouvelles bandes qui rayonnèrent en tous sens.

*THALASSOCRATIE PHOCÉENNE*

A l'Ouest, les Phocéens cherchent à gagner l'Espagne en prenant possession des embouchures et des carrefours. A l'avancée des plaines méridionales, ils bâtissent *Thèlinè*, la « Mamelle » (Arles). Ils ne peuvent s'établir sur les bords de l'Aude, infestés de peuplades guerrières ; mais, plus loin, ils fondent *Pyrènè* (Port-Vendres ?), *Callipolis*, la « Belle Ville » (près d'un comptoir phénicien, Barcinon, Barcelone), *Hèmèroscopion*, la « Guette du Jour » (au sud de Valence). Toujours plus loin, ils paraissent en Bétique, occupent *Abdèra* et *Mainakè* (près de Malaga)[201]. Les voilà à une journée des colonnes d'Hèraclès. — A

200. Just., XLIII, 3 ; Arist. ap. Athen., XIII, 36, p. 576 *a* ; Strab., IV, 1, 4 p. 179. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 201 ss., 205 ss..

201. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 215-216.




Carte 5. — Les colonies grecques de Gaule et d'Ibérie.

l'Est, ils fréquentent la côte, peut-être jusqu'à *Monoicos* (Monaco)[202]. Vers 560, ils envahissent la Corse et se postent sur le rivage oriental, à *Alalia* (Aléria)[203]. Un demi-siècle leur avait suffi pour créer une véritable thalassocratie et accaparer les richesses minières de la Méditerranée occidentale. On les rencontrait partout sur les chemins de la Gaule[204]. Ils firent mieux encore quand Phocée fut prise par les Perses et que ses habitants émigrèrent en masse. Ils vinrent peupler Alalia et parurent probablement à *Olbia*, en Sardaigne. Pendant cinq ans (540-535), les Phocéens dominèrent la mer Tyrrhénienne.

C'en était trop. La réaction contre les Grecs, dont les Phocéens avaient été déjà les victimes en Orient, se propagea en Occident. Les Carthaginois étaient maintenant à la tête d'un grand empire qui comprenait la Bétique, les Baléares, la Sardaigne[205]. Ils s'unirent aux Étrusques pour mettre un terme aux progrès de leurs rivaux. En 535, une grande bataille navale se livra en vue d'Alalia. Les Phocéens se déclarèrent vainqueurs ; mais leurs pertes étaient irréparables, et ils n'avaient plus de mère-patrie à qui demander du renfort[206]. La Corse est abandonnée aux Étrusques, la Sardaigne aux Carthaginois. De nombreux fugitifs s'installent à Rhègion qu'ils quittent pour fonder *Élée*[207]. On ne voit plus de Phocéens à Mainakè, ni même de Massaliotes à Pyrènè ou à Thèlinè. Carthage commande en maîtresse dans les eaux occidentales[208].

*COLONISATION MASSALIOTE*

Seule en Extrême-Occident[209], Massalia fait de nouveaux efforts. Elle est bientôt de taille à lutter victorieusement contre les Carthaginois, les Étrusques et de nouveaux ennemis, les Gaulois[210]. Phocée a fini de coloniser ; Massalia commence. Elle s'étend sur le littoral, tant et si bien qu'entre 480 et 350 « aucun rivage du monde n'offrit une plus longue ligne de cités filles et sujettes d'une seule métropole »[211]. Monoicos redevient la limite orientale des établissements grecs. Massalia fonde *Nikaia*, la cité de la « Victoire » (Nice), *Antipolis*, la « Ville d'en face » (Antibes), *Olbia*, la « Bienheureuse » (Hyères), *Tauroeis*, la Ville du « Taureau » (Sanary ?) ; *Kitharista*, la Ville de la « Cithare » (la Ciotat).

---

202. *Ib.*, p. 216.
203. Hér., I, 165 ; Diod., V, 13, 3. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 217.
204. Sur leur présence possible en Sardaigne, voir Beloch, t. I, 1, p. 252, n. 5.
205. Cf. Gsell, *l. c.*, p. 411 ss., 419 ss., 423 ss., 426.
206. Hér., I, 164-166. Cf. M. Clerc, *Rev. des Ét. gr.*, 1905, p. 157 ss..
207. Hér., I, 166-167 ; Diod., V, 13, 4 ; Antiochos, fr. 9 (*l. c.*, p. 182).
208. Strab., XVII, 1, 19, p. 802. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 218-219.
209. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 391 ss.. Contra M. Clerc, *l. c.*, p. 157.
210. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 390-396.
211. *Ib.*, p. 396.

Ses colons occupent les *Stoichades* (îles d'Hyères)[212]. Au Couchant, *Arelate* (Arles) recueille la succession de Thèlinè; à l'embouchure du Rhône naît *Rhodanousia* et, plus loin, *Agathè*, la « Bonne ville » (Agde)[213]. Au sud des Pyrénées, les Massaliotes supplantent les fondateurs de la nouvelle *Rhodes* (Rosas); avec les Phocéens, ils se fixent vers 550 à *Emporia*, les « Marchés » (Ampurias)[214]; peut-être fréquentent-ils *Zacanthe* (Sagonte) et *Alonai*. Mais, plutôt que de s'épuiser en batailles avec les Carthaginois, ils négocient: un accord est conclu, qui limite les zones d'influence au cap Artémision[215].

*INFLUENCE DE MASSALIA*

Jusqu'au IIIe siècle, Massalia, sous l'énergique impulsion de sa Boulè[216], répand ses marchandises dans l'arrière-pays et y localise ses légendes[217]. Elle a une vie intellectuelle et fait préparer une édition officielle des poèmes homériques. En Gaule, elle joue un rôle de premier ordre : tout le pays s'ouvre aux influences helléniques. Plus loin que la Gaule, plus loin que l'Ibérie, les marins massaliotes iront au IVe siècle explorer l'Océan, Euthyménès jusqu'au Sénégal, Pythéas jusqu'aux régions polaires.

## IV. — La colonisation méridionale

Entre les colonies du Pont et celles de l'Occident, sur les côtes méditerranéennes de l'Est et du Sud, se dressaient les vieilles monarchies d'Asie et d'Afrique, avec leurs frontières de terre et de mer garnies de troupes. Au surplus, les flottes de Phénicie montaient une garde vigilante devant la façade du monde oriental. Cependant, sans occuper aucun territoire dans ces contrées où il n'y avait pas de place pour des cités indépendantes, les Grecs ne s'abstinrent pas de les exploiter. La Phénicie leur était rigoureusement interdite. A leur grand regret, ils devaient abandonner aux Sémites les relations avec l'Assyrie, la Médie et la Perse. Mais ils réussirent, malgré la résistance d'une puissante confédération, à trafiquer dans l'île de Cypre. On verra plus loin quelle situation privilégiée ils surent se créer en Lydie au temps des Mermnades (687-546). En Égypte, ils eurent

212. *Ib.*, p. 397-398.
213. Constans, *Arles ant.* (1922), p. 47-52; Jullian, *l. c.*, p. 399-400 (cf. *J. des Sav.*, 1922, p. 697).
214. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 399-400; Joulin, *Rev. arch.*, 1911, I, p. 27-28; Frickenhaus, *Bonn. Jahrb.*, t. CXVIII, p. 17 ss..
215. Thuc., I, 13, 6; Just., XLIII, 5, 2; Artemid. ap. Steph. Byz., *s. v.* Ἡμεροσκοπεῖον.
216. Sur la constitution de Massalia, voir Arist., *Pol.*, VIII (V), 5, 2; VII (VI), 4, 5. Cf. Hirschfeld, *Kleine Schriften* (1913), p. 47 ss..
217. Cf. Jullian, *l. c.*, p. 406-414.

très tôt de véritables établissements qui prospérèrent sous l'autorité des Pharaons. Enfin en Libye, sur des terres habitées par des peuplades barbares, ils retrouvaient des conditions favorables à la colonisation et parvinrent à fonder un petit royaume.

## I. — L'Égypte[218]

*Les Grecs en Égypte avant le VII^e siècle*

Le voyage d'Égypte, quoique de durée à peu près égale à celui du Pont, est bien moins dangereux. Si le poète de l'Odyssée le déclare « long et pénible »[219], c'est à cause des courants qui font parfois dévier le navigateur; mais il arrive plus souvent encore que les vents périodiques le conduisent au but et le ramènent. Au reste, tels étaient les attraits de ce pays, que jamais les Égéens n'avaient cessé de le fréquenter. Jadis, il y avait eu un va-et-vient ininterrompu entre la Crète et le Nil. Puis, à l'époque mycénienne et au temps des migrations, le Delta avait reçu à maintes reprises la visite de pirates en quête de butin ; les plaintes des documents égyptiens ont pour commentaire les vantardises des aventuriers grecs dans l'épopée. Le souvenir de ces belles courses se conserva très vif sur la côte d'Asie Mineure. Cependant ce n'est qu'au milieu du VII^e siècle que Milet put renouer la tradition commerciale de la thalassocratie minoenne.

*Les Grecs sous Psammétique I*

Depuis 930, en effet, l'empire égyptien s'était dissous en petites principautés. Tout d'abord étaient venus les Libyens, qui s'étaient établis en masse dans le Delta. Puis, vers 800, les Éthiopiens avaient envahi la Thébaïde et, en 728, les rois-prêtres de Napata dominaient tout le pays. Mais, par son alliance avec la Judée, la XXV^e dynastie s'attira l'inimitié des Assyriens : en 671, Assarhaddon conquit la Moyenne Égypte et, en 663, Assourbanipal

---

218. Bibliographie. — Ouvrages anciens qu'on peut encore consulter : A. Wiedemann, *Gesch. Ægyptens von Psammetik I bis auf Alexander der Grosse*, Leipzig, 1880 ; *Herodots zweites Buch mit sachliche Erläuterungen*, Leipzig, 1890; Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte* (*Mém. de la Mission arch. franç. au Caire*, t. XII, 1, 1898) ; G. Hirschfeld, *Die Gründung von Naukratis* (*Rhein. Mus.*, t. XLII, 1887, p. 209 ss.). Mais le sujet a été complètement renouvelé par les fouilles de Naucratis : voir Petrie-Gardner, *Naukratis* (Egypt Explor. Fund, t. III, VI), 2 vol., Londres, 1886-1888. Principaux ouvrages parus depuis : Hogarth-Lorimer-Gardner, *Naukratis*, Londres, 1903; H. Prinz, *Funde aus Naukratis* (*Klio*, Beiheft VII), Leipzig, 1908 ; Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte de la conquête de Cambyse à celle d'Alexandre* (525-336) (*Mém. de l'Inst. franç. d'arch. orient. du Caire*, t. XLVIII, 1922). Cf. Ure, *The origin of tyranny*, Cambridge, 1922, p. 86-126.

219. *Od.*, IV, 351 ss., 480 ss.. Voir V. Bérard, *Les Phén. et l'Od.*, t. II, p. 25 ss..

mit fin à la domination éthiopienne. A ce moment, un des princes vassaux, Psammétique de Saïs (664-610), se mit en tête de rétablir la monarchie égyptienne. Il se déclara indépendant peu après 660 et eut pour allié le roi de Lydie Gygès. D'abord battu, il se réfugia dans les marécages du Delta[220]. D'après la tradition recueillie par Hérodote[221], la déesse de Bouto lui prédit que « la vengeance viendrait de la mer quand paraîtraient les hommes de bronze ». Psammétique comprit le sens de l'oracle quand on lui annonça que des pirates ioniens et cariens, hérissés d'une armure en métal, avaient été jetés sur la côte par la tempête et battaient le pays ; il se les attacha comme mercenaires. Peut-être ces hommes avaient-ils appris à Cypre, où les Milésiens cherchaient le cuivre, que l'Égypte était affaiblie par les troubles et que la police du littoral y était impuissante. Peut-être avaient-ils été tout simplement envoyés à Psammétique par Gygès, qui ne pouvait l'aider plus efficacement[222]. En tout cas, on leur promettait de l'argent et des terres au jour de la victoire. Grâce à ces précieux auxiliaires, le petit roi de Saïs devint le maître de l'Égypte entière vers 651. Il cantonna ses Grecs sur la branche Pélusiaque, à *Daphnai*, les chargeant de surveiller l'isthme contre un retour offensif des Assyriens. Les Cariens et les Ioniens reçurent là deux domaines et s'établirent dans deux camps séparés par le fleuve, les *Stratopéda*[223] ; tout autour se multiplièrent bazars et boutiques. Sur la branche Bolbitine fut installé un comptoir fortifié, le *Mur des Milésiens* (Μιλησίων τεῖχος)[224]. Pour faciliter les relations avec les soldats et les marchands étrangers, le roi fit enseigner la langue grecque à des fils d'Égyptiens et créa ainsi un corps d'interprètes[225].

*ET SOUS SES SUCCESSEURS*

Les successeurs de Psammétique suivirent la même politique. Sous la XXVI^e^ dynastie, l'Égypte prend une importance économique qu'elle n'avait plus depuis des siècles : les mines d'or sont remises en exploitation ; les industries céramiques et métallurgiques font des progrès remarquables ; l'ampleur des affaires se traduit par la forme plus précise des contrats. Le fils de Psammétique, Néchao II (610-

220. Hér., II, 137, 151.
221. *Ib.*, p. 152.
222. Cf. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades*, p. 179 ; Breasted, *Hist. of Egypt*, t. I, p. 566.
223. Hér., II, 30, 154. L'emplacement de Daphnai a été fixé par les fouilles de Petrie à Tell-Dafenneh (Egypt Explor. Fund, t. IV, 1888, p. 47-48). Hérodote distingue la ville et « les Camps » : c'est que les camps étaient hors de la ville.
224. Strab., XVII, 1, 18, p. 801.
225. Hér., II, 151.

594) emploie cent vingt mille ouvriers aux travaux d'un canal qui doit relier la mer Rouge au Nil et fait entreprendre le périple de l'Afrique par un navire phénicien : on dirait un effort raisonné pour faire de l'Égypte le centre commercial du monde. Il associe les Grecs à son œuvre et consacre son costume de guerre à Apollon dans le temple des Branchides, près de Milet[226]. Psammétique II (594-589) emmène ses fidèles mercenaires jusqu'en Nubie. En route, à Ipsamboul (Abou-Simbel), quelques-uns d'entre eux gravaient familièrement leur nom sur la jambe d'un colosse en pierre, distraction de soldats qui nous a laissé un des plus anciens spécimens que nous possédions de l'écriture grecque[227]. Apriès (589-570) réunit jusqu'à trente mille de ces auxiliaires[228] ; il est même accusé de préférer les étrangers à ses propres sujets, si bien qu'Amasis (570-526) se pose d'abord en chef d'un parti antihellénique. Mais il apprend à estimer les Ioniens à leur juste valeur en les combattant. Il s'ingénie alors à se les concilier sans froisser l'esprit national. Pour plaire aux Égyptiens, il ferme camps et comptoirs ; mais la garnison de Daphnai est transportée à Memphis pour surveiller la capitale[229], et le commerce, interdit par la branche Pélusiaque, est autorisé par la branche Canopique. Il cherche à satisfaire tous les Grecs, et non pas seulement les Milésiens : il attire dans son royaume les Cypriotes dont il vient de conquérir la patrie, permet aux Samiens d'aller jusque dans l'île des Bienheureux (la Grande Oasis)[230], envoie des offrandes à l'Hèra de Samos et à l'Athèna de Lindos, souscrit pour mille talents d'alun à la réédification du temple de Delphes, cultive l'amitié de Polycrate de Samos, épouse une Cyrénéenne[231]. Mais le meilleur témoignage de son philhellénisme persistant se trouve dans une ingénieuse application de mesures contraires en apparence à l'expansion hellénique[232].

*NAUCRATIS*

En transférant à l'Ouest le champ ouvert à l'activité des Grecs, Amasis leur assigna pour centre *Naucratis*. Bien que rapportées avec détail par Hérodote et par Stra-

226. Id., *ib.*, 158-159; cf. IV, 42.

227. *Inscr. gr. ant.*, n[os] 482 *a-i*. Les épigraphistes ont quelquefois voulu rapporter ces inscriptions au règne de Psammétique I, qui a effectivement occupé Éléphantine (Hér., II, 30) ; mais les égyptologues sont généralement d'accord pour les ramener à l'expédition de Psammétique II en Éthiopie (*ib.*, 161). Sur les rapports de Psammétique II avec la Grèce, cf. Hér., II, 160.

228. Hér., II, 163.

229. *Ib.*, 154.

230. Hér., III, 26. Cf. Maspero, *Proceed. of the Soc. of Bibl. arch.*, t. XIII (1891), p. 298-299 ; *Études de myth. et d'hist. égypt.*, t. III, p. 423 ss..

231. Hér., II, 180 ; III, 39, 43 ; II, 181.

232. Cependant Hall, *Anc. hist. of the Near East*, p. 561, et Hogarth, *J. of. Hell. St.*, t. XXV (1905), p. 106, voient dans la concentration du commerce grec à Naucratis une mesure franchement xénophobe.

bon, les origines de cette ville célèbre restent assez obscures[233]. La date de sa naissance n'est pas certaine. Il paraît probable que sur le même emplacement existait, dès 650, au temps de Psammétique I, un comptoir milésien, qui fut abandonné après un incendie et reconstruit vers 600. Au temps d'Amasis, Naucratis se divisait en deux quartiers : au Sud, le quartier indigène, où les fouilles n'ont remis au jour que des figurines et des bronzes égyptiens ; au Nord, le quartier grec, riche en débris de poteries ioniennes[234]. Autour du port s'alignaient quatre docks dominés par des temples. La ville était un lacis de ruelles. Dans l'emporion primitif, trois cités seulement furent représentées : Milet, Samos et Égine ; elles conservèrent chacune son sanctuaire particulier. Mais, lorsque les décrets d'Amasis eurent fait de Naucratis la résidence obligatoire des Grecs débarqués en Égypte, les fondateurs furent submergés sous le flot des arrivants, et neuf cités se partagèrent dans cette Naucratis élargie le grand téménos, l'Hellènion. « Il a été, dit Hérodote, bâti en commun par les Ioniens de Chios, de Téos, de Phocée et de Clazomènes, par les Doriens de Cnide, d'Halicarnasse et de Phasélis, par les Éoliens de la seule Mitylène » [235]. Sous la protection de leurs divinités, les « nations » de Naucratis eurent chacune leurs magistrats et leurs tribunaux, avec un droit d'appel à la justice de la métropole[236]. Naucratis, ville internationale, fut comme le prototype d'Alexandrie, une sorte de Shang-Haï antique[237].

Grâce à la main-d'œuvre indigène, les Grecs en firent une ville industrielle. Elle produisit une faïence grossière qui se vendait jusqu'au fond du Pont-Euxin, mais aussi une fine céramique de luxe qui conserva dans toute sa pureté le caractère grec : une maison se spécialisa dans les vases à la manière de Nicosthénès, une autre dans les poteries émaillées genre Phénicie. Près des fonderies de fer et de cuivre se pressèrent les fabriques de scarabées, de statuettes en albâtre et en terre cuite[238]. Avec une belle position et des privilèges étendus, Naucratis avait tout ce qu'il fallait pour un commerce actif. Les marchands y affluaient de toute la Grèce et de toute l'Égypte[239]. Les sorties y furent toujours plus considérables que les

233. Hér., II, 178-179 (cf. 135) ; Strab., *l. c.*, ; cf. Solon, fr. 28. Il existait dans l'antiquité plusieurs ouvrages sur Naucratis, par exemple ceux d'Apollonios, de Charon et de Philistos (FHG, t. IV, p. 313, 360, 477) ; ils sont tous perdus. Sur l'incertitude des origines de la ville, voir How-Wells, *Comment. on Herod.*, t. I, p. 253-254 ; Beloch, t. I, II, p. 236.
234. Cf. Prinz, *Op. c.*, 9, p. 114.
235. Hér., II, 178.
236. Hér., *l. c.*; cf. Hermias, fr. 2 (FHG, t. II, p. 80-81).
237. Pöhlmann, *Grundriss d. gr. Gesch.*, p. 52 ; cf. How-Wells, *l. c.*, p. 255.
238. Cf. Prinz, *Op. c.*, p. 87 ss., 109 ss..
239. Cf. Mallet, *Prem. établ., l. c.*, p. 277 ss., 338.

entrées. Dès le VII^e siècle, les Grecs s'y approvisionnaient en sel, natron et alun, en albâtre, en papyrus, en substances médicinales, en objets de bazar, en faïence, peut-être déjà en blé. Ils y trouvaient aussi des produits rares, tels que les étoffes et les parfums d'Arabie, l'ivoire et l'ébène apportés par les caravanes. L'importation fut longtemps aux mains des Milésiens et des Lesbiens ; les uns vendaient leurs poteries, leurs huiles, leurs meubles, leurs lainages ; les autres, leur vin. Dans ce port cosmopolite, on parlait toutes les langues, on courait après tous les plaisirs. Les interprètes faisaient fortune, les cicerones aussi, et surtout les courtisanes. Une anecdote suffit à dépeindre la vie de Naucratis : Charaxos de Lesbos, le frère de la poétesse Sapphô, y était venu écouler une cargaison de vin ; la vente avait été fructueuse ; le jeune homme ne put résister aux voluptés faciles : séduit par la belle Rhodôpis, il la racheta, se ruina pour elle et s'en retourna au pays, tout penaud, subir les railleries de sa sœur[240].

La ville garda toujours un caractère ionio-éolien. Elle grandit en paix, protégée par les pharaons en échange des droits modérés qu'elle payait régulièrement au fisc, ardemment fidèle à ses origines helléniques, administrée à la grecque par ses consuls ou *prostates* assistés de notables ou *timouques*[241]. Au VII^e siècle et surtout dans la première moitié du VI^e, elle est au premier rang des capitales méditerranéennes. Sur cette terre étrangère, dans ces *fondaci*, les Grecs se sentirent frères. Ils vécurent sous une constitution — dont Aristote avait transcrit le texte, aujourd'hui perdu — faite de concessions réciproques entre Ioniens et Doriens. L'invasion perse mit fin à une prospérité déjà séculaire[242]. Aux V^e et IV^e siècles, Naucratis ne connaîtra plus pareille splendeur. Son monopole est aboli[243]. Sous les dernières dynasties indigènes et sous les Ptolémées, elle n'est qu'une honnête petite ville de province qui s'endort dans un passé glorieux. Si considérable que soit le rôle de Naucratis dans l'histoire de la colonisation et du commerce, il n'est pas ce qu'il aurait pu être dans l'histoire générale de la civilisation. Les Grecs ne prirent de l'Égypte, de sa religion, de son art, de ses institu-

240. Hér., II, 135 ; cf. Strab., XVII, 1, 33, p. 808 ; Athen., XIII, 69, p. 596 *b-d* ; *Pap. Oxyrh.*, t. I, n^os 10, 13.

241. Voir p. 205. Cf. Prinz, *Op. c.*, p. 115 ss..

242. Cf. Petrie-Gardner, *Op. c.*, t. I, p. 8 ; Mallet, *Rapports*, *l. c.*, p. 56 ss..

243. Par cela même, les Grecs peuvent se répandre un peu partout. Au premier moment, ils ne s'en firent pas faute (Hér., III, 139). Ils eurent des colonies à Memphis et à Abydos (Aristagoras de Milet, fr. 5, FHG, t. II, p. 98). Cf. Mallet, *Établissements*, p. 323-324 ; *Rapports*, p. 20.

tions, de sa langue même qu'une connaissance extrêmement vague[244]. Il y eut bien une époque où leur admiration fut si grande pour tout ce qui venait d'elle, que tous les grands hommes de la Grèce passèrent pour avoir séjourné dans ce pays de sagesse. Ésope fut qualifié d'Éthiopien, Dédale, d'Égyptien ; la légende fit voyager au bord du Nil Lycurgue et Solon. De fait, il n'est pas impossible que certaines doctrines de la philosophie grecque aient osé quelques emprunts aux prêtres de Memphis[245]. Mais les deux peuples qui se coudoyaient à Naucratis n'arrivèrent jamais à se pénétrer ni même à se comprendre. Hérodote, après Hécatée, a visité l'Égypte, et les renseignements qu'il en a rapportés sont le plus souvent de ceux que peut recueillir un voyageur dans une visite rapide en compagnie de guides ignorants ou hâbleurs[246].

## 2. — La Libye[247]

A l'ouest de l'Égypte, en Libye, les marins grecs pouvaient plus facilement que les soldats égyptiens s'établir en maîtres. Là aussi, les Égéens avaient paru dès les temps préhelléniques, et la légende qui parle du Crétois Corôbios, emporté par la tempête dans ces parages lointains et y retournant comme guide, marque la transition entre les navigateurs préhistoriques et les colons grecs[248].

*COLONISATION DE CYRÈNE*

Pour gagner l'Afrique, les navires partis du Péloponèse et poussés par le courant abordaient souvent dans l'îlot de *Platéa* (Bomba), un de ces rochers d'où l'on pouvait exploiter ou commander toute une côte. Des marins grecs y installèrent, sans doute avant le VIIIe siècle, un

244. Cf. Mallet, *Rapports*, p. 24-25. Les Grecs apprenaient à peine quelques mots égyptiens : cf. *Rev. arch.*, 1889, I, p. 84 ss., 204 ss..

245. Hér., II, 177; Platon, *Timée*, p. 21 *c*, 22 *a* ss.. Cf. E. Faure, *L'Égypte et les présocratiques*, Paris, 1923. On s'est demandé si le bronzier de Samos Rhoicos n'avait pas appris en Égypte le secret de la fonte en creux, parce que ce nom est inscrit sur un vase trouvé à Naucratis. Mais le vase est du VIe siècle. A supposer que le Rhoicos en question soit un Samien venu en Égypte, ce ne pourrait jamais être que Rhoicos le Jeune.

246. Cf. C. Sourdille, *Hér. et la religion de l'Égypte*, Paris, 1910 ; *La durée et l'étendue du voyage d'Hér. en Égypte*, 1910.

247. Bibliographie. — Pour les ouvrages antérieurs à 1890, voir Busolt, t. I, p. 483, n. 1. Puis : Studniczka, *Kyrene, eine altgriech. Göttin*, Leipzig, 1890 ; Weld-Blundell, *Ann. of the Br. School*, t. II (1895-1896), p. 113 ss.. Depuis les fouilles américaines (cf. *Bull. of the arch. Inst. of America*, t. II, 1910-1911, p. 57-67, 141-178) et les fouilles italiennes, ont paru : L. Malten, *Kyrene, sagengeschichtliche u. historische Untersuchungen* (*Philol. Untersuch.*, t. XX), Berlin, 1911 ; Strenger, *Strabo's Erdkunde von Libyen* (*Quellen und Forschungen zur alt. Geschichte* de Sieglin, Heft XXVIII), Berlin, 1913.

248. Hér., IV, 151. Cf. Gsell, *l. c.*, p. 345, n. 3, 4 ; Gercke, *Die Myrmidonen in Kyrene* (*Hermes*, t. XLI, 1906, p. 447 ss.) ; Pasquali, *Quaestiones Callimach.* (*Gött. Anzeiger*, 1913, p. 93 ss.) ; *Ancora Cirene mitica* (*St. ital. di filol. class.*, t. XXI, 1915, p. 467 ss.).

comptoir pour trafiquer avec la tribu des Asbystes[249]. Les premiers de ces colons étaient des Prédoriens du Péloponèse mêlés de Thessaliens. En 639[250] arrivèrent des Doriens, sous la conduite d'Aristotélès : le gros de la bande venait de Thèra, peut-être à la suite d'une guerre civile ; le reste, de Rhodes. Mais Platéa était trop exiguë ; on obtint des indigènes l'autorisation de passer sur le continent[251]. Les émigrés se fixèrent en 631, non pas sur le rivage même, stérile et difficile à défendre, mais sur le plateau voisin. Là, deux blanches collines arrêtaient le vent du désert; de l'une jaillissait une belle source appelée Kyrè : l'endroit parut propice à recevoir un temple d'Apollon et à servir d'acropole[252]. Ainsi fut créée *Cyrène*. Le fondateur de la ville prit le titre de roi, Battos dans la langue indigène[253]. Son fils fut Arcésilas, et les huit souverains qui régnèrent sur Cyrène s'appelèrent alternativement Battos et Arcésilas.

Les débuts de la colonie furent pénibles. Sous le gouvernement de Battos II, vers 575, une nouvelle troupe d'immigrants vint, peut-être sur une demande adressée à Delphes, renforcer l'effectif de la cité et lui permettre d'étendre son territoire : c'étaient des Périèques de Laconie et d'autres Péloponésiens, des Crétois, des Rhodiens et d'autres Nèsiotes[254]. Cyrène eut dès lors un caractère nettement dorien[255], et Sparte suivit avec attention ses progrès. On y parlait toutefois un dialecte spécial qui avait probablement des affinités avec le parler prédorien du Péloponèse[256]. Les divinités dont le culte comptait le plus de fidèles étaient Kyrènè et Apollon adoré sous les vocables d'Archègétès, de Ctistès et de Carneios[257].

*SON IMPORTANCE ÉCONOMIQUE*

Suffisamment arrosé par des pluies périodiques, le pays était fertile[258]. De la côte aux hautes plaines, les récoltes d'orge et de blé se succédaient pendant huit mois. Sur les pentes s'étageaient des vignobles et des bois. L'élevage était prospère : dans de gras pâtu-

249. Hér., *l. c.*. Cf. Malten, *Op. c.*, p. 95 ss., 170 ss., 190 ss..
250. Cf. Busolt, t. I, p. 482, n. 3 ; Malten, *Op. c.*, p. 170.
251. Hér., IV, 157-158 ; Callim., *Hymnes*, II, 86 ss..
252. Hér., IV, 158 ; Pind., *Pyth.*, IV, 5 ss. ; cf. 294 ; V, 90 ss. ; IX, 54. Voir la description et le plan donnés par Weld-Blundell, *l. c.* ; cf. Malten, *Op. c.*, p. 201 ss. ; E. Cahen, *Rev. des Ét. anc.*, t. XXVI (1924), p.112. D'après Studniczka, *Op. c.*, p. 167 ss., c'est l'autre colline, celle de l'Est, qui aurait été occupée la première.
253. Hér., IV, 155.
254. Hér., IV, 159, 161 ; cf. Blinkenberg, *La Chronique du temple lindien*, ch. XVII, p. 37-38, 57-58, 121-124.
255. Cf. Studniczka, *Op. c.*, p. 15, 103, 112, 119 ss..
256. Id. *ib.*, p. 11-12 ; Malten, *Op. c.*, p. 142 ss..
257. Cf. Malten, *Op. c.*, p. 1-95. Les Cyrénéens adoraient, entre autres dieux, le Zeus Lycaios d'Arcadie (Hér., IV, 203).
258. Hér., IV, 158, 199; Pind., *Pyth.*, V, 9; IX, 55, 5-9. Cf. Studniczka, *Op. c.*, p. 29 ss., 132 ss..

rages qu'a chantés Pindare, on nourrissait des chevaux qui remportaient souvent les prix aux courses de Delphes et d'Olympie[259]. Le silphion, plante renommée pour ses vertus médicinales et qui fournissait un excellent condiment, enrichissait le roi ; car la vente de ce produit constituait un monopole d'État[260]. Sur une coupe célèbre[261], on voit Arcésilas surveillant en personne les esclaves qui pèsent le silphion et le chargent à pleins sacs dans la cale d'un vaisseau. Les Cyrénéens importèrent du Péloponèse de beaux vases qu'ils imitèrent sans scrupule. Ils étaient des intermédiaires naturels entre les Grecs et les habitants des oasis. Deux lignes de caravanes, l'une venant d'Égypte, l'autre du Soudan, aboutissaient à Cyrène, et son port d'Apollônia, où avait cours une monnaie à l'étalon euboïque, était particulièrement fréquenté par les navires de Chalcis, de Corinthe, de Samos et même de Naucratis. Cyrène fut donc de bonne heure ce qu'elle restera dans toute l'antiquité, un point de transit important[262].

*SON HISTOIRE*

Elle eut toutefois à lutter perpétuellement contre les peuplades voisines. Pour donner satisfaction aux demandes des nouveaux colons, Battos II avait enlevé des terres aux Libyens. Leur chef, Adicran, se plaça sous la suzeraineté d'Apriès. Une grande armée d'Égyptiens vint à son secours ; elle fut anéantie à Irasa, près de la source Thestès (571/0)[263]. Cette victoire semblait assurer pour toujours la tranquillité de Cyrène. Le successeur d'Apriès, Amasis, lui fit la cour : il lui envoya son portrait peint et une statue dorée de la déesse Neith ; il eut une noble Cyrénéenne, Ladikè, dans son harem[264]. Les Cyrénéens essayèrent alors de se créer un empire continental, bien qu'entre l'Égypte et Carthage il n'y eût pas devant eux beaucoup d'espace utile. Les frères d'Arcésilas II, à la suite d'une brouille, allèrent fonder *Barca*[265]. D'autres colons bâtirent *Teucheira* et *Euespéridai*, de modestes avant-postes[266]. Mais ces tentatives, simples dérivatifs aux luttes civiles, poussèrent les Libyens à la révolte. Arcésilas II fut écrasé à Leucôn et perdit sept mille hommes. Son frère, Laarchos, l'étrangla et fut tué à son tour, pour faire place à Battos III. Un parti démo-

259. *Od.*, IV, 85 ; Pind., *Pyth.*, IX, 99 ss. ; IV, 2, 7 ; V, 115-117 ; Hér., IV, 155.
260. Hér., IV, 169 (cf. la note de How-Wells) ; Théophr., *Hist. pl.*, VI, 3 ; Aristoph., *Plout.*, 719, 925 et Schol., etc. Le silphion sur les monnaies de Cyrène : Arist., fr. 528 *b* Rose ; Babelon, II, 1, p. 1337-1364.
261. Perrot, t. IX, pl. XX ; cf. Ch. Dugas, *Rev. arch.*, 1907, I, p. 377 ss..
262. Cf. Busolt, t. I, p. 486.
263. Hér., IV, 159 ; II, 161.
264. Hér., II, 181-182 : Cf. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient class.*, t. III, p. 64
265. Hér., IV, 160.
266. *Ib.*, 171.

cratique se forma ; il se déchaîna contre le roi boiteux, et, comme Battos signifie en grec « bègue », la calomnie eut beau jeu contre le fondateur même de la dynastie. Dans cette effroyable crise, on suivit le conseil de la Pythie : on fit venir de Mantinée un sage, Dèmonax, qui fut chargé de donner à la cité une nouvelle constitution. La royauté ne conserva que son domaine et ses prérogatives religieuses ; le pouvoir passa au peuple divisé en trois tribus, dont l'une se composait des Thèréens, l'autre des Péloponésiens et des Crétois, la troisième des autres insulaires[267]. On avait la paix enfin, mais les rêves d'expansion s'étaient évanouis.

« Métropole des cités »[268], reine de la Libye, Cyrène n'est, de vrai, qu'une oasis grecque au désert africain. Elle n'en a pas moins, et précisément par sa situation sur la côte méridionale de la Méditerranée, une place exceptionnelle dans le monde hellénique. En cette Grèce tropicale, en ce pays des épices, s'est formée une civilisation mixte où la part de la race supérieure est prépondérante. Princes ou simples citoyens, les colons s'unissaient aux femmes libyennes, qui avaient une grande réputation de beauté[269]. Ils n'étaient pas sans subir l'influence des mœurs indigènes ou égyptiennes : ils creusaient des tombes rupestres, adoptaient le culte d'Ammon et celui d'Isis[270]. Mais, inversement, Cyrène montra aux Libyens ce qu'était une grande ville, avec le temple du dieu sur la hauteur, avec des voies dallées, avec une agora au bout de laquelle se dressait le monument du premier roi, avec des statues et des palais[271]. La langue grecque prévalut dans l'Afrique du Nord comme langue de civilisation. On y célébrait des jeux où les athlètes et les auriges s'entraînaient aux victoires pythiques et olympiques, où le prix était parfois la main d'une princesse, où les cavaliers nomades offraient le spectacle de brillantes fantasias ; et ces jeux étaient imités dans des tribus lointaines, qui donnaient en prix des casques corinthiens[272]. L'art grec se répandait jusqu'à Carthage[273]. Cyrène figure en posture estimable jusque dans l'histoire littéraire, non seulement pour avoir obtenu les louanges

267. *Ib.*, 160-161. Cf. Maspero. *l. c.*, p. 551; 645 n..

268. Pind., *Pyth.*, IV, 20 : le mot, appliqué à Thèra, se justifie par les fondations de Cyrène.

269. *Ib.*, IX, 215 ss.; Callim., *Hymnes*, II, 86. On trouve des noms barbares sur les inscriptions de Cyrène (cf. Studniczka, *Op. c.*, p. 5.)

270. Cf. Busolt, *l. c.*, n. 4.

271. Voir les passages déjà cités des *Pythiques*, principalement V, 90 ss..

272. Pind., *Pyth.*, IX, 123 ; Hér., IV, 170-171, 180. Les rapports de Cyrène avec Olympie sont attestés par le trésor qu'elle y fit bâtir (Paus., VI, 19, 10 ; Doerpfeld, *Olympia*, t. II, 1, p 48).

273. Cf. Gsell, *Op. c.*, t. IV, p. 66

enthousiastes de Pindare et de Callimaque, mais pour avoir donné naissance au poète Eugamon, auteur d'une *Tèlégonie* qui, pour couronner le cycle épique, rattache à Ulysse la royauté cyrénéenne[274].

## V. — Conséquences de la colonisation

*OCCUPATION DES CÔTES PAR LES GRECS*

Les Grecs allaient de l'avant partout à la fois ; vers la fin du VI^e^ siècle, ils s'arrêtèrent partout. En Orient, la monarchie continentale des Perses leur enleva les marchés de Lydie et d'Égypte, opposa une barrière à leurs entreprises en pays scythe et s'empara de l'Ionie elle-même : c'était la revanche des Phéniciens. En Occident, Étrusques et Carthaginois s'unirent pour leur interdire de nouveaux progrès. Des deux côtés, l'hellénisme faillit succomber ; une double victoire le sauva. La persévérance des Hellènes conserva ce que leur audace avait acquis, une ligne fragile qui s'étendait de la mer Noire à l'Océan, une frange étroite de territoires, « comme s'ils avaient voulu border d'un rivage grec les pays barbares ». Ils demeurent là, « semblables à des grenouilles au bord d'une mare »[275]. Ils surveillent la mer qui les protège et les fait vivre, circulant de cap en cap, d'anse en anse, colportant marchandises et idées, s'enfonçant en pleine barbarie lorsqu'ils sont tentés par l'appât du gain, mais pour revenir toujours sur la côte où ils sont chez eux.

Jamais ils n'essaieront de transformer en un empire toutes ces Grèces minuscules, lambeaux épars. Jamais ils ne sauront s'élever du concept de cité à celui de nation. Mais, à défaut de l'unité politique, la colonisation contribue largement à leur assurer de multiples bienfaits qui, en se combinant, les gratifient au moins de l'unité morale.

*CONSÉQUENCES POLITIQUES*

Tandis que la plupart des métropoles végétaient dans des horizons bornés, étouffaient dans des institutions étriquées, d'un archaïsme presque immuable, les colonies, qui devaient leur existence même à la passion du grand air et de la liberté, ne pouvaient vivre que par une continuelle adaptation au milieu et de promptes initiatives. Dans ces pays neufs, on osa innover. Tout ce domaine d'outremer fut un vaste champ d'expérience. Dès le premier jour, il n'était plus question là, ni de génè, ni de propriété constituée par les ancêtres.

---

274. Cf. Croiset, t. I, p. 422-423 ; Wilamowitz, *Hom. Untersuch.*, p. 186.
275. Plat., *Phéd.*, p. 109 *b* ; cf. Cic., *De rep.*, II, 4.

L'individu est ce qu'il se fait lui-même. A voir par des exemples quotidiens le pouvoir du travail, on achève de perdre le respect des traditions stériles et des cadres désuets. La considération qui s'attache à la possession du sol et la richesse sont à qui sait les acquérir par son énergie. Bientôt, à côté d'une aristocratie d'agriculteurs et de marchands, une population urbaine de toute provenance, parfois migrecque mi-indigène, prend conscience et de sa misère et de sa force ; elle groupe ses énergies et se donne un chef. Sybaris cherche un remède aux maux dont elle souffre dans la démagogie ; Crotone autorise Pythagore à installer un ordre monastique et permet à l'élite intellectuelle qui le dirige d'intervenir dans les affaires publiques[276]. Ailleurs, les classes en conflit pensent mettre fin à une incertitude mortelle en exigeant des lois écrites qui fixent le droit de chacun : les premiers des législateurs grecs sont Zaleucos de Locres et Charondas de Catane[277]. Ainsi, plus libres, moins traditionalistes, les colonies marquèrent de leur empreinte le développement des institutions grecques. Entre le VIII^e^ et le VI^e^ siècle, ce furent elles qni frayèrent les voies au progrès politique et social.

*CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES*

En même temps, de tous les côtés à la fois, s'ouvrait un champ immense à l'activité économique des Hellènes. C'était déjà un beau résultat, cet accès à la propriété ouvert à de pauvres hères qui, dans leur patrie, seraient morts de faim ou auraient cherché le salut dans la révolte et qui, par leur départ, s'assuraient une existence tranquille en procurant la sécurité à ceux qui restaient. Mais la hardiesse des émigrés, leur esprit d'initiative fit mieux. A mesure qu'ils avancent dans des pays nouveaux, les Grecs en entreprennent l'exploitation systématique. Le grand commerce s'organise, favorisé par l'usage de la monnaie. Les denrées alimentaires, les matières premières et les objets manufacturés circulent en tous sens. En maints endroits on a trouvé des trésors pareils à celui de Tarente : à Auriol, par exemple, un pot renfermait 2.130 pièces de villes asiatiques[278]. La création d'un marché méditerranéen active le développement de l'industrie et pousse à la division du travail international. Et, naturellement, ces faits économiques ont de graves répercussions. A l'intérieur de chaque cité, la richesse mobilière veut sa part de pouvoir ; entre les cités

276. Voir p. 194. Cf. Guiraud, *Propr. fonc.*, p. 8-9 ; A. Delatte, *Essai sur la politique pythag.* (*Biblioth. de la Faculté de Philos.-Lettres de l'Univ. de Liège*, t. XXIX, 1922), p. 9 ss. ; Méautis, *Recherches sur le pythag.* (*Recueil des travaux de l'Univ. de Neuchâtel*, 1922).

277. Voir ch. VI, p. 240-241.

278. Cf. Babelon, II, 1, p. 1571-1618. Pour Tarente, voir plus haut, p. 188, n. 164.

éclatent des rivalités qui ne tiennent plus à de mesquines questions de frontières, des conflits d'intérêts qui commencent par mettre aux prises des villes voisines, mais qui, de proche en proche, coalisent les jalousies à de grandes distances et finissent par ébranler la Grèce tout entière. La solidarité commerciale fera prendre le deuil aux Milésiens après la chute de Sybaris[279] ; la concurrence commerciale sera capable de lancer dans une guerre impie Corcyre contre Corinthe, colonie contre métropole. Quel monde nouveau !

*L'HELLÉNISME AUX COLONIES*

Par cela même que la Grèce coloniale s'étend jusqu'aux extrémités de la Méditerranée, elle est comme l'image agrandie de la Grèce propre. Les campagnes y sont plus vastes, plus nombreux les troupeaux, plus splendides les moissons, plus colossales les fortunes, plus grandioses les cités. Les villes de la Grande Grèce et de Sicile renfermaient une population considérable, qui paraissait immense : on attribuait 300.000 habitants à Sybaris ; Syracuse, Acragas, Crotone, Tarente en avaient de 50.000 à 100.000. Ces villes largement étalées, aux avenues spacieuses, aux monuments gigantesques, ne ressemblent pas plus aux agglomérations du pays natal, tassées entre l'acropole et l'agora, qu'une ville neuve de l'Ouest américain à une antique bourgade de France ou d'Angleterre. Pour l'opulence et le luxe, pour l'esprit d'entreprise et la mollesse aussi, on ne peut comparer les propriétaires et les négociants des villes occidentales qu'aux armateurs et aux banquiers d'Ionie. Ce qui leur est spécial, à ces parvenus, c'est le goût du démesuré, la recherche des raffinements somptueux et un peu grossiers ; ils veulent faire grand et cherchent à étonner le monde, ostentation qui, au demeurant, ne va pas sans une entente pratique de la réclame.

Mais il n'est progrès humain que ces colons enrichis n'admirent et n'encouragent. Tout comme en politique, ils osèrent en art et en littérature. Aux divers instruments de l'esthétique ionienne ou dorienne ils demandèrent des jouissances qu'ils payaient à prix d'or ; puis, les prenant en mains à leur tour, ils leur firent rendre des sons nouveaux. Sous des cieux différents, à des contacts divers, le génie grec se modifia en s'amplifiant.

*L'ART*

Si les édifices archaïques ont généralement mieux résisté au temps en Italie et en Sicile que dans la Grèce propre, c'est qu'on leur y donnait, avec des proportions plus impo-

279. Hér., VI, 21.

santes, une plus grande solidité. Les Grecs d'Occident conservèrent l'ordre dorique en doublant les cotes usitées. Athènes parlait fièrement de son Hécatompédon qui n'avait que cent pieds de long (30 mètres) ; à Olympie, le sanctuaire d'Hèra avait 50 mètres sur 19 ; dans la riche Corinthe, celui d'Apollon avait 53 mètres sur 21. Qu'était-ce, tout cela, en comparaison des grands temples qui faisaient l'orgueil d'Acragas et de Sélinonte et qui mesuraient, l'un 105 mètres sur 48, l'autre 106 sur 47, presque autant que les temples les plus fameux de l'Asie Mineure ? En Sicile pour la première fois, les modestes édicules en bois ou en tuf ornés de terres cuites coloriées furent remplacés par des monuments en marbre. Sans doute les plus vieilles de ces masses sont énormes et disproportionnées, alourdies et presque rapetissées par de gros piliers et des atlantes qui se dressent jusqu'aux combles, enfin, trop éclatantes de polychromies bizarres. Mais ces grossières ébauches seront vite corrigées : le goût va s'épurer ; un sculpteur comme Pythagoras de Samos pourra travailler à Rhègion sans rien sacrifier des qualités ioniennes. Bientôt, les artistes des colonies stimuleront les maîtres jusqu'alors un peu timides de la métropole. Il est même un art particulièrement délicat où Syracuse prime toutes les cités grecques : c'est celui qui devait naturellement charmer de riches marchands, la gravure des monnaies.

*LA POÉSIE ET LA PHILOSOPHIE*

La poésie n'est pas le fait des colonies. Elles en subissaient pourtant le charme et en reconnaissaient l'importance dans l'éducation. Massalia a son édition d'Homère. Simonide de Céos, son neveu Bacchylide et Pindare trouvent en Sicile un accueil princier ; Eschyle y vient triompher et mourir. Les Siciliens, d'ailleurs, se piquent d'émulation. Stésichore d'Himère n'est pas le moindre des Homérides. Ibycos de Rhègion se distingue dans la lyrique chorale. On aimait dans les campagnes de Sicile à agrémenter les grandes fêtes de ballets et de farces égrillardes ou spirituelles ; par un habile mélange de plaisanteries et de danses, Aristoxène de Sélinonte et Phormos de Syracuse contribuent avec Épicharme à créer la comédie ; Sophron de Syracuse invente le mime. Vers le même temps, la science et la philosophie s'élaboraient dans la Grèce d'outre-mer, en Ionie, puis en Occident. Xénophane de Colophon passe à Catane et se fixe à Élée ; Pythagore de Samos établit sa doctrine à Crotone ; Empédocle enseigne à Acragas. La spéculation même prend, dans les colonies, un caractère pratique et pragmatique : la préférence va aux sciences appliquées, dans l'ordre du monde physique comme du monde

moral. Les abstractions mathématiques du pythagorisme, qui fait du nombre l'essence de l'univers, se bornent à constituer en lois les phénomènes révélés par les mouvements des astres et par les sons ; leur conséquence suprême est une règle de congrégation. Animée par la constante préoccupation des relations sociales et des affaires publiques, l'étude de l'homme aboutit, non seulement à la politique, mais à la rhétorique et à la grammaire. Les premiers rhéteurs et les premiers sophistes sont Corax de Syracuse, son fils Tisias, Gorgias de Léontinoi, Thrasymaque de Chalcédoine. L'histoire, qui s'est dégagée du fatras généalogique en Ionie, est représentée en Occident par Hippys de Rhègion et Antiochos de Syracuse. Penseurs et écrivains sont des utilitaires dans leur vie comme dans leurs œuvres. Pour atteindre leur public, les philosophes, même d'origine ionienne, parlent le dialecte dorien. Toute peine méritant salaire, leurs conférences sont payantes. Il y en a même qui ne dédaignent pas de chauffer le succès. Empédocle, en robe de pourpre, se donne des airs de tragédien, fait des miracles et pousse le charlatanisme, étrangement uni à la foi en la métempsycose, jusqu'à finir en beauté dans le cratère de l'Etna.

*EXPANSION DE LA CIVILISATION GRECQUE*

Les foyers de civilisation ainsi allumés sur tout le pourtour de la Méditerranée ne réserveront pas leur chaleur et leur lumière aux colons grecs ; ils rayonneront sur tous les pays d'alentour. En apportant ses marchandises aux barbares, la Grèce les convie à une existence nouvelle. Les plus réfractaires d'entre eux, ceux-là même qui défendent le plus âprement leur rudesse native ou leur indépendance menacée, comme les Scythes dans leurs steppes ou les Sicules dans leurs montagnes, acceptent au moins les bénéfices et les bienfaits qu'on leur offre ou se laissent dominer à la longue par une moralité supérieure. La Grande Grèce transforme peu à peu le reste de l'Italie. Cumes révèle des procédés industriels à ses voisins de Campanie et d'Étrurie. L'alphabet chalcidien se communique de peuple à peuple dans la péninsule entière. Des dieux étrangers, Hèraclès, Vulcain, Apollon, Castor et Polydeukès, se dépouillent en partie d'une personnalité trop raffinée encore et s'identifient aux dieux indigènes. La Sibylle de Cumes veille sur le berceau de Rome, et Tarquin, le conquérant du Latium, a pour père un émigré de Corinthe. Pour dominer un jour son farouche vainqueur, la Grèce n'aura qu'à s'en tenir à une tradition séculaire. Les Phocéens de Massalia remplissent la même mission. Grâce à eux, la Gaule celtique

prend un aspect nouveau : elle apprend à cultiver la vigne et l'olivier ; elle adopte l'alphabet et la monnaie des Grecs ; elle s'exerce à bâtir des temples à ses dieux. Par le rayonnement de la Sicile et de la Cyrénaïque, l'Afrique du Nord voit s'helléniser la civilisation sémitique de Carthage et les mœurs des tribus libyennes. Il n'est pas jusqu'à l'Ibérie qui, malgré la prédominance des Carthaginois, n'ait conservé les vestiges de la civilisation hellénique : la constitution d'Emporion est citée en exemple par Strabon comme un sage mélange de coutumes barbares et de lois grecques ; la Dame d'Elche en parure indigène atteste la persistance d'un art qui ne l'est point. C'est au VIII^e^ siècle, quand ce n'est pas déjà au temps des Crétois et des Mycéniens, que remonte le début de l'évolution qui a fait prévaloir dans le monde, en l'adaptant au caractère propre de chaque nation, la civilisation née sur les bords de l'Égée.

*ÉLÉMENTS D'UNITÉ MORALE*

En s'opposant à tous les peuples qu'ils confondaient sous le nom général de barbares, les Grecs prirent conscience de l'unité hellénique. La colonisation rendit plus nettement perceptibles aux enfants d'Hellen ces liens mystérieux, race, langue, religion, qui les unissaient à leur insu. A vivre en des marches lointaines, au contact de populations qui ne parlaient ni ne pensaient comme eux, ils se sentaient plus fiers d'être grecs. A s'associer entre gens de diverses cités pour partager à tout jamais dangers et profits, ils se persuadaient tout de même que les murs d'une petite ville ne renfermaient pas toute la patrie. Le *Catalogue des Vaisseaux* dans l'Iliade et le tableau des peuples tracé par Hésiode dans la *Théogonie* sont déjà des professions de foi naïves qui proclament l'unité panhellénique en formation. A l'Hellènion de Naucratis, toutes les nations grecques communient en terre étrangère. En Grèce même, les fêtes religieuses ramènent périodiquement les fils de la famille éparpillée au foyer commun, et, tandis que Cyrène et Crotone s'illustrent par leurs victoires aux jeux olympiques, Delphes, qui grandit et s'enrichit par la colonisation, se fait gloire d'être la capitale morale d'un monde hellénisé.

CHAPITRE VI

# *Transformation de la Grèce du VIIIe au VIe siècle**

Tandis qu'elle s'étend tout le long de la Méditerranée, la Grèce traverse une crise économique, sociale et politique d'où elle va sortir transformée. A part quelques cantons qui s'enferment volontairement dans le passé ou ignorent même le présent, tous les pays grecs, de l'Asie Mineure à la Sicile, tressaillent et s'éveillent à une vie nouvelle. La monarchie disparaît sous les coups de l'aristocratie. Fiers de leur victoire, de leur origine divine, de leurs biens fonciers, de leur fortune, les nobles courbent sous une domination impérieuse la foule misérable des campagnes et l'obligent à peiner pour leur seul profit. Les petits se prennent à regretter les chefs qu'ils ont contribué à renverser ; ils sont si faibles pourtant, qu'ils ne savent que se lamenter. Mais voici qu'enrichis dans les contrées lointaines, quelques-uns de leurs frères, les plus hardis des roturiers, rentrent au pays natal. Ici comme là-bas, ils prétendent occuper une place honorable. Dans les villes, que gagne la fièvre du commerce et qui grandissent rapidement, se forme alors une bourgeoisie d'argent. Elle dispute à l'oligarchie des privilèges héréditaires et, au cours de cette lutte, les cadres vieillis de la société achèvent de se disloquer. Pour la première fois dans l'histoire de la Grèce apparaissent des hommes de chair et de sang, de vraies personnalités, des navigateurs et des chefs d'atelier, des artistes, des poètes et des philosophes, des législateurs et des tyrans. Il y a autre chose maintenant que des traditions anonymes ; le peuple a pris conscience de sa force et veut dire son mot.

---

* BIBLIOGRAPHIE.

Parmi les ouvrages indiqués dans la Bibliographie générale, nous signalerons : BELOCH, t. I, 1, p. 21-29, 264-308 (ces pages sont au nombre des plus pénétrantes qu'ait écrites l'auteur) ; P. GUIRAUD, *La Propriété foncière*, p. 90-141 ; GLOTZ, *Solidarité*, l. II ; *Travail*, p. 77-173. On trouvera au cours de ce chapitre, à leur place, des bibliographies spéciales pour le régime commercial, industriel et monétaire, pour la tyrannie et pour les relations entre cités.

## I. — L'aristocratie et la richesse foncière

*RUINE DE LA ROYAUTÉ*

Dès le VIIe siècle, sauf en quelques pays d'agriculteurs ou de guerriers, les monarchies ont cessé d'exister[1]. Elles sont mortes doucement, et la destinée lamentable des Atrides est une exception tragique. Parfois, le clan du basileus reste assez puissant pour garder à lui seul la haute magistrature où se survit la royauté. Certaines dynasties conservent la dignité royale à titre viager et héréditaire, mais sont plus ou moins complètement dépouillées de leur ancienne souveraineté : les Agides et les Eurypontides de Sparte restent à certains égards les chefs de l'État ; le Battide de Cyrène est un véritable monarque avant d'être réduit à la garde des sanctuaires ; le roi d'Argos a encore le commandement militaire au temps des guerres médiques ; les Basilides, descendants d'Androclos, fournissent en tout temps un roi à Éphèse, mais un roi qui, après avoir été le premier d'une aristocratie, est devenu un simple prêtre vêtu de la pourpre et portant le sceptre. D'autres dynasties demeurent plus ou moins longtemps maîtresses du pouvoir en détenant les principales charges de l'État, quelquefois sans avoir jamais porté le titre royal : il en est ainsi des Aleuades à Larissa, des Scopades à Crannon, des Bacchiades à Corinthe, des Penthilides à Mitylène, des Nèléides à Milet, des Basilides à Érythrées. Mais, la plupart du temps, les chefs des grandes familles se partagent tous les ans les fonctions publiques, y compris celle de basileus, qui ne consiste plus, généralement, qu'en la présidence des sacrifices[2] : il y a un roi en ce sens à Athènes, à Mégare et dans les colonies mégariennes (Chalcédoine, Chersonèsos), à Siphnos, à Arkésinè d'Amorgos, à Chios, à Priène, à Milet ; il y en a plusieurs à Mitylène et à Kymè ; il y en a un dans chaque bourgade de l'Élide.

*PUISSANCE POLITIQUE DE L'ARISTOCRATIE*

Quel que soit le sort fait au roi, partout, pendant plusieurs siècles, c'est l'aristocratie qui gouverne, et durement, avec un égoïsme despotique. Eupatrides, Géomores, Hippeis ou Hippobotes sont organisés pour écraser de leur toute-puissance quiconque n'y a point part[3]. Tous les instruments de pouvoir leur appartiennent.

---

1. Cf. Bouché-Leclercq, *Leçons d'hist. grecque*, p. 38-39, 112-117.
2. Arist., *Pol.*, III, 9, 7 ss. ; Cf. Busolt, t. I, p. 508, n. 4.
3. Eupatrides et Hippeis à Athènes ; Géomores à Samos et à Syracuse ; Hippobotes ou Hippels à Chalcis et à Érétrie, à Élis, en Thessalie, à Kymè, à Colophon, à Sybaris.

Seuls, les fils des dieux savent les formules rituelles. Seuls, ils sont investis des magistratures, qui sont des sacerdoces, et composent le Conseil qui se réunit au prytanée[4]. Seuls, ils connaissent les secrets de la thémis et de la dikè : ils sont les représentants de la justice humaine parce qu'ils sont les détenteurs de la justice divine. A mesure que s'ébranle la constitution du génos et que diminue l'efficacité de son droit, l'intervention des dieux gardiens de la cité devient plus fréquente[5]; et qui donc alors pourrait mieux interpréter leurs arrêts que les chefs en qui coule leur sang ? Les Eupatrides sont donc les uniques dépositaires des traditions sacrées qui règlent la vie des hommes, les exégètes attitrés du droit religieux et civil[6]. Or, à une époque où la juridiction de l'État n'a rien d'obligatoire et n'est invoquée que par le consentement mutuel des deux parties, les arbitres fondent toutes leurs décisions sur des précédents : le mot *dikè* n'a même d'autre sens à l'origine que « coutume », « exemple ». Les meilleurs juges sont ceux qui portent dans leur mémoire la plus ample collection d'arrêts et savent choisir sans erreur celui qui s'applique le mieux au cas présent. Un jugement est « droit » (ἰθεῖα δίκη)· quand il y a identité parfaite entre les deux espèces et les deux sentences ; il est « tors » (σκολία δίκη) quand il résulte d'un rapprochement forcé entre des espèces ou des sentences dissemblables[7]. Un pareil système est d'une pratique délicate et dangereuse ; il suffit d'une assimilation vague pour donner une apparence juridique à la plus flagrante iniquité. Des juges prévaricateurs disposent d'une arme perfide. Les Eupatrides en usent et en abusent. Ces formules mystérieuses qu'ils se transmettent de père en fils, on soupçonne, on constate qu'ils ont l'art de les accommoder aux circonstances dans un esprit invariablement favorable aux grands, impitoyable aux petits. Ils passent pour des « mangeurs de présents » qui « prononcent des thémistes à tort et bannissent la juste coutume »[8].

*SA FORCE MATÉRIELLE*

A toutes les forces religieuses les nobles joignent toutes les forces matérielles. Seuls, ils disposent de la puissance militaire : ils portent la solide armure de bronze ; ils ont le cheval qui assure la supériorité au combat, et un Aristote ne manquera pas de voir un lien intime entre

4. Voir, par exemple, Arist., *Pol.*, II, 7,5 (Crète) ; VIII (V), 5, 8 (Élide) ; 3 (Cnide) ; VI (IV), 3, 8 (Apollonia et Thèra) ; VIII (V), 5, 2 (Héraclée, Istros, Massalia).
5. *Solid.*, p. 227 ss..
6. Plut., *Thésée*, 25, 3.
7. *Solid.*, p. 239 ss..
8. Hés., *Trav. et Jours*, 39, 221, 264 ; *Il.*, XVI, 387-388.

l'élevage des chevaux et le régime oligarchique[9]. Seuls, enfin, ils ont la fortune : ils possèdent des troupeaux immenses ; ils accaparent jusqu'aux moindres parcelles les terroirs les plus fertiles. De maintes contrées en Grèce, on pourrait dire ce qu'on a dit de l'Attique : « Le sol est entre les mains d'un petit nombre »[10]. Le noble qui vit sur son patrimoine s'efforce sans trêve à l'arrondir et à en améliorer le rendement. Tous les besoins de sa maisonnée une fois satisfaits, s'il lui reste des excédents sur sa production, il en trouve sans peine un placement avantageux. Il prête en nature à son voisin, modeste cultivateur qu'une mauvaise récolte a mis dans la gêne, et demande de gros intérêts. En très peu de temps, le débiteur en arrive à devoir moitié plus qu'il n'a reçu[11]. D'ailleurs, la monnaie vient de faire son apparition. Maintenant que toute réserve de grains, de vin ou d'huile peut se convertir en belles et bonnes médailles d'argent, le noble n'a garde d'en rien distraire sans exiger à l'échéance un surplus égal au bénéfice que lui eût procuré la vente de sa marchandise. On ne prête plus qu'au taux de l'intérêt commercial augmenté du risque maritime, même quand ce risque n'existe pas ; on fait de l'usure à force, pour acheter toutes sortes d'objets précieux et pour acquérir encore et toujours des champs convoités. Qui possède la terre possède la source unique et intarissable de toutes les richesses[12].

*LE PROLÉTARIAT AGRAIRE*

Mais, pour que la terre produise en abondance, il importe que le propriétaire se procure à bon compte la main-d'œuvre indispensable. La famille réduite ne vient plus à bout de sa tâche, et l'esclave, paresseux quand il n'est pas étroitement surveillé, n'est pas d'un grand emploi dans l'agriculture. Le cultivateur moyen, comme le zeugite de l'Attique, parvient encore à se tirer d'affaire : avec l'aide de quelques serviteurs, les membres de la famille suffisent à mettre en valeur leur modeste domaine et récoltent, bon an mal an, ce qu'il leur faut pour vivre. Il n'en va pas de même sur les grandes propriétés. Pour les Doriens et les Thessaliens, le problème ne se pose pas : vainqueurs, ils avaient asservi les populations vaincues, pour les contraindre à jamais au travail des champs : hilotes en Laconie, gymnètes à Argos, korynèphores à Sicyone, mnoïtes et clarotes en Crète, pénestes en Thessalie, kylicranes à Hèraclée trachinienne, tous attachés à la glèbe, exploitent moyennant redevance les klèroi des

9. Arist., *Pol.*, VII (VI), 4, 3 ; VI (IV), 3, 1.
10. Id., *Const. d'Ath.*, 2, 2.
11. La pratique de l'ἡμιόλιον a laissé des traces dans le droit de la Grèce toute entière.
12. Cf. Guiraud, *Op. c.*, p. 46 ss..

citoyens. Mais le servage est exceptionnel en Grèce, et y apparaît comme le résultat de la conquête[13]. En général, les nobles ne trouvent les bras dont ils ont besoin qu'en spéculant sur l'infortune des hommes libres. Mais que de proies faciles pour le seigneur à l'affût ! A côté des esclaves affranchis, on voit les thètes, qui depuis les siècles homériques défendent péniblement leur liberté, et surtout les paysans obérés et définitivement ruinés par les bas prix où la concurrence étrangère réduit les produits agricoles. Celui-ci est harassé de misère : il contracte de plein gré l'engagement qui le lie pour toujours au coin de terre sur lequel il végète; il espère connaître enfin la sécurité du lendemain. Celui-là est devenu insolvable; malheur à lui! La coutume — *lex horrendi carminis*, dira Tite-Live[14] — confère au créancier des droits d'une rigueur effroyable. Elle remonte au temps où l'inaliénabilité du sol rendait l'hypothèque impossible et où n'existaient d'autres débiteurs que les criminels qui avaient promis une *poinè* pour se racheter, eux et leur famille. Aucune différence entre l'obligation contractuelle et l'obligation délictuelle ; le débiteur répond de sa dette sur sa personne et celle des siens. Défaillant, il peut être vendu comme esclave, avec sa femme et ses enfants ; il s'estime trop heureux de rester accroché à son ancien patrimoine et de le faire fructifier pour le compte d'autrui. L'un et l'autre, l'ancien mercenaire et l'ancien propriétaire, se résignent aux conditions les plus dures, comme ces *hectèmores* de l'Attique à qui on ne laisse que le sixième de la récolte[15]. Ils se consument en peines « et de jour et de nuit », car tout vaut mieux que de « quitter sa ville natale et ses champs féconds pour aller mendier çà et là, traînant après soi sa mère vénérée, son vieux père, ses enfants en bas âge et la femme qu'on a épousée vierge »[16]. En face des aristocrates puissants et rapaces, que peut faire la classe opprimée ? Hésiode lui conte l'apologue de l'épervier emportant le rossignol dans ses serres ; aux gémissements du pauvret il n'est qu'une réponse : « Fou qui prétend tenir tête à plus fort que soi ; il est sûr de la défaite et ajoute la douleur à la honte »[17].

*RÉSULTATS DU RÉGIME*

Ce dur régime d'oligarchie agraire, toute l'Hellade l'a connu. Plus ou moins atténué, il devait se perpétuer en maintes régions pendant des

13. Guiraud (*Op. c.*, p. 407 ss.) exagère la caractère exceptionnel du servage, parce qu'il refuse d'y voir un fait de conquête et le tient seulement pour un fait d'évolution spontanée.
14. Tite-Live, I, 26.
15. Voir ch. X et XI.
16. Tyrtée, fr. 10 Bergk.
17. *Trav. et Jours*, 203-211.

siècles. Il prédomina jusqu'à l'époque classique et plus tard encore dans les vallées sauvages de l'Étolie et de l'Acarnanie, dans les plaines de Thessalie où s'étendaient à perte de vue les pâturages et les champs de blé, dans la grasse Béotie, enfin dans la majeure partie du Péloponèse, en Laconie, en Messénie, en Élide et en Arcadie. Dans tous ces pays, la culture et l'élevage occupèrent toujours plus de monde que le commerce et l'industrie ; l'économie naturelle y tint toujours plus de place que l'économie urbaine. Il est juste, d'ailleurs, de remarquer que cette vitalité de l'économie naturelle n'était possible qu'avec le progrès au moins extensif de l'agriculture et que ce progrès fut réalisé sous l'énergique impulsion de l'aristocratie foncière. Partout elle poursuivit avec acharnement le défrichement de la marche ou *eschatiè*, le déboisement et la transformation des forêts en pacages ; elle conquit les pentes, aménagea les terrasses, dessécha les bas-fonds par d'importants travaux de drainage, encouragea puissamment la transformation de terrains jusque là stériles en vignobles et en oliveraies. On lui impute avec raison les malheurs de nombreuses générations ; encore ne doit-on pas oublier qu'à défaut de moissons trop souvent impossibles, elle prépara de belles vendanges et d'abondantes cueillettes.

## II. — Le régime commercial, industriel et monétaire[18]

### 1. — Le Commerce et l'Industrie

*PROGRÈS DU COMMERCE*

Tandis que l'aristocratie accaparait la terre, les plus audacieux d'entre les paysans avaient pris la mer, fuyant une patrie trop pauvre où triomphait l'injustice. La colonisation contribua grandement à changer une Grèce presque exclusivement agricole en un pays indus-

18. Bibliographie. — Sur l'industrie on consultera : P. Guiraud, *La main-d'œuvre industrielle*; Francotte, *L'industrie dans le Gr. anc.* (voir p. xiv) ; Beloch, *Die Grossindustrie im Altertum* (*Zeitschr. f. Sozialwiss.*, t. II, 1889, p. 18 ss.) ; G. Lumbroso-Ferrero, *Pourquoi le machinisme ne fut-il pas adopté dans l'antiquité ?* (*Revue du Mois*, t XXI, 1920, p. 448 ss.) ; Pierre Waltz, *Les artisans et leur vie en Gr. des temps homériques à l'époque classique* (*Rev. hist.*, t. CXVII, 1914, p. 5 ss. ; t. CXLI, 1922, p. 161 ss. ; t. CXLII, 1922, p. 14 ss.. ; t. CXLVI, 1924, p. 161 ss.). Sur le régime monétaire, voir la Bibliographie générale, p. ix-x; surtout Babelon, *Traité*, I, I, p. 353, 374, 401 ss., 782, 832 ss. ; Head, *Hist. num.*, p. xxxiii ss.. Travaux plus spéciaux : Hultsch, *Griech. und röm. Metrologie*, 2e éd., Berlin, 1882 ; Ridgeway, *The origin of metal currency and weight standards*, Cambridge, 1892 ; Babelon, *Les origines de la monnaie* (*J. intern. d'arch. numism.*, t. VII, 1904, p. 209 ss. ; t. VIII, 1905, p. 7 ss., 52 ss.) ; Lehmann-Haupt, *Hermes*, t. XXVII (1892), p. 557 ss. ; t. XXXV (1900), p. 648 ss. ; Percy Gardner, *A history of ancient coinage 700-300 B. C.*, Oxford, 1918. Cf. Busolt, t. I, p. 491 ss. ; Beloch, t. I, 1, p. 283 ss. ; II, p. 333 ss..

triel et surtout commerçant. Maintenant que les Hellènes tiennent les côtes du Pont et poussent leurs avant-postes jusqu'aux colonnes d'Hèraclès, la péninsule grecque va devenir le « nombril » d'un monde nouveau, le centre des échanges entre l'Orient et l'Occident.

Cependant les relations furent longues à s'établir régulièrement entre toutes ces Grèces éparses. Pour réaliser les conditions morales et matérielles qu'exigeait un large développement du commerce, il fallut des siècles à la collaboration, ébauchée aux temps homériques, des dieux et des hommes.

*CONDITIONS MORALES*

Sous la protection de Zeus Xénios, la coutume de l'hospitalité entrait de plus en plus dans les mœurs[19]; elle amena même, mais seulement vers la fin du VIe siècle, la nomination de proxènes officiellement désignés par une ville pour accueillir ses fils dans une autre, loin du pays natal[20]. De tout temps, les transactions se faisaient près des autels, entre concitoyens sur la place publique, avec les étrangers sur le quai du port ou bien au marché de la frontière[21] : la divinité poliade garantissait la sécurité aux marchands comme aux pèlerins. Quand certains sanctuaires eurent fait reconnaître leur supériorité religieuse par tous les Grecs, ils leur offrirent à tous l'occasion de se rencontrer en paix : pendant les semaines qui précédaient et suivaient les grands jeux, les cités faisaient trêve à leurs querelles. Les fêtes de Délos, de Delphes, de l'Isthme et d'Olympie s'accompagnaient ainsi de foires panhelléniques où les fidèles venaient faire en même temps leurs dévotions et des affaires. Sur le parvis des temples naissait le droit international. Il manifesta bientôt son existence sous forme de traités formels (σύμβολα) qui avaient pour effet d'assurer aux parties contractantes l'inviolabilité des personnes (ἀσφάλεια) et des biens (ἀσυλία)[22].

*CONDITIONS MATÉRIELLES DU COMMERCE TERRESTRE*

Le commerce terrestre ne trouvait les commodités nécessaires qu'en Asie Mineure : là, de grandes routes remontaient les fleuves et menaient loin sur les plateaux de l'intérieur. Mais, dans la Grèce propre, les montagnes présentaient déci-

---

19. Voir p. 147-148. En Crète, la coutume voulait qu'aux repas publics deux tables fussent réservées aux étrangers et servies avant même celles des magistrats (Dosiadas et Pyrgion, ap. Athen., IV, 22, p 143 *b-e*). Cf. CIG, n° 2554, l. 60 ss.; *Bull. de corr. hell.*, t. XXXIV (1910), p. 331, l. 17.

20. Cf. Monceaux, *Les proxénies grecques*, Paris, 1885; art. *Proxenia* dans le *Dict. des Ant.*.

21. Une loi de Dracon conserve le souvenir de ces ἀγοραὶ ἐφορίαι (Dém., *C. Aristocr.*, 39).

22. Voir le traité entre les cités locriennes de Chaleion et d'Oiantheia (*Inscr. gr. ant.*, n° 322), avec l'article de Dareste, *Du droit de représailles principalement chez les anciens Grecs* (*Rev. des Ét. gr.*, t. II, 1889, p. 305-321). Pour le VIe siècle, nous avons un exemple dans Hér., VI, 42.

dément d'insurmontables obstacles au tracé des voies. C'est à peine si le réseau créé à l'époque mycénienne fut amélioré. En Argolide, on réparait de temps en temps les pistes qui rayonnaient autour de l'Hèraion. Un certain nombre de routes facilitèrent l'accès des sanctuaires, notamment les routes de Cyllène à Olympie et d'Aulis par Thèbes à Delphes. Sparte ne s'intéressait qu'à quelques sentiers stratégiques[23]. Tout cela était peu de chose, en somme. Sur ces mauvais chemins, on continuait de transporter les marchandises à dos de mulet ou dans des chariots fragiles. C'est dire que le commerce intérieur allait demeurer en Grèce dans un état embryonnaire.

*ET DE LA NAVIGATION*

Au contraire, la navigation réalisa de surprenants progrès. Le navire de charge se métamorphose, comme le navire de combat[24]. La vieille barque à quille ronde s'allonge et se pare d'une énorme voilure, tandis que la pentècontore est garnie de vingt-cinq rames à chaque bord et munie à l'avant d'un éperon qui augmente sa valeur offensive[25]. Vers la fin du VIII^e siècle, le système des bancs étagés, déjà connu dans le *Catalogue des Vaisseaux*, se perfectionne ; plus tard, les Corinthiens, selon la tradition, inventent la trière[26]. Étroite, élégante, très basse sur l'eau et non pontée, agile et souple, elle est mise en mouvement par trois rangs superposés de rameurs, mais peut aussi marcher à la voile ; son tirant d'eau est faible, un mètre environ ; son déplacement est d'à peu près 50 ou 60 tonneaux. Elle sera bientôt capable de fournir une vitesse de dix-huit kilomètres à l'heure et portera, avec un armement perfectionné, un équipage de deux cents hommes[27]. A partir du VII^e siècle, les navires sont pourvus de l'ancre[28]. On s'applique aussi à protéger les ports par des digues ; la plus belle est celle de Samos[29]. On approfondit les chenaux quand ils s'ensablent, comme dans le détroit de Leucade[30]. Périandre pro-

---

23. Cf. S. Reinach, art. *Via* dans le *Dict. des Ant.*.

24. On connaît assez bien les navires du VIII^e et du VII^e siècles par les vases du Dipylon : voir C. Torr, art. *Navis*, *ib.*, fig. 5264-5282.

25. Hér., I, 163. La pentècontore demeura longtemps en usage, même après l'apparition de la trière (Hér., III, 39, 3 ; Thuc., I, 14, 1).

26. *Il.*, II, 509-510 ; Thuc., I, 13, 2-3 ; cf. Hér., *l. c.* et 44, 3 ; Thuc., I, 14, 1. Voir Cartault, *La trière attique*, Paris, 1881 ; Torr, *Ancient ships*, Cambridge, 1894 ; art. *Navis*, *l. c.* ; Tarn, *The greek warship* (*J. of Hell. St.*, t. XXV, 1905), p. 137 ss., 204 ss.; C. Rados, *La bataille de Salamine*, Paris, 1915, p. 53-94 ; A. Köster, *Das antike Seewesen*, Berlin, 1923.

27. Cf. Rados, *l. c.*.

28. Première mention de l'ancre dans Alcée, fr. 18 Bergk.

29. Hér., III, 60. Cf. V. Guérin, *Patmos et Samos* (1856), p. 203-204 ; Fabricius, *Arch. Anzeiger*, IV (1889), p. 39.

30. Strab., X, 2, 8, p. 452 ; I, 3, 18, p. 59 ; Polybe, V, 5, 11. Cf. J. Partsch, *Mittheil.* de Petermann, Ergänzungsheft XXI (1889-1890), n° 95 ; XII (1907), p. 269-278.

jeta même de percer l'isthme de Corinthe[31] ; mais pareille entreprise était au-dessus des forces dont disposait une cité grecque et, de plus, paraissait attenter à la volonté des dieux[32] ; on se contenta d'établir entre les deux mers un chemin de bois, le *diolcos*, sur lequel les navires étaient halés à l'aide de rouleaux glissés sous la carène[33]. Pour couvrir les frais des travaux nécessaires et se procurer un supplément de ressources, les États prennent l'habitude de percevoir des droits sur les bâtiments à l'entrée et à la sortie[34]. Bref, en deux cents ans, la navigation en arrive à se transformer complètement. Alors qu'au VIII^e siècle on ne se hasardait à naviguer que cinquante jours à peine par an après la Canicule, par temps calme et en vue des côtes[35], au VI^e, on part dès le printemps pour des contrées lointaines et l'on ne revient « suspendre le gouvernail à la fumée du foyer » que pour les quatre ou cinq mois d'hiver.

*GRECS ET PHÉNICIENS*

Pour devenir les maîtres du marché méditerranéen, les Grecs déployèrent une audace et une persévérance incomparables. Depuis la disparition des marines minoenne et mycénienne, l'Égée était infestée par des bandes de pirates : il n'y eut longtemps que des Sidoniens pour oser s'y aventurer. Les Grecs finirent pourtant par se débarrasser de cette plaie : ils donnèrent la chasse aux écumeurs de rivages, qui durent transférer le principal théâtre de leurs exploits dans l'Adriatique. Quant aux Phéniciens, qui avaient fait profiter les Grecs de leur expérience et leur avaient appris l'utilité commerciale de l'écriture, ils furent évincés des côtes de l'Ionie et chassés des pêcheries de pourpre égéennes ; ils trouvèrent des concurrents à Cypre et jusque dans leurs propres villes. Ils portèrent alors leurs regards vers l'Ouest ; mais là encore, les Grecs, bientôt installés en Sicile, séparèrent de la métropole orientale les colonies phéniciennes d'Espagne et d'Afrique. Entre l'Aryen et le Sémite, la lutte commerciale ne devait cesser dans les mers du Couchant qu'à la chute de Carthage.

---

31. Diog. Laërce, I, 99 ; Nicolas de Damas, fr. 60 (FHG, t. III, p. 393). Cf. Gerster, *L'isthme de Corinthe, tentative de percement dans l'antiquité* (*Bull. de corr. hell.*, t VIII, 1884, p. 225-232 et pl. VIII).

32. Cf. Hér., I, 174 ; VII, 2, 4 ; Paus., II, 1, 5.

33. Thuc., III, 15 ; VIII, 7-8 ; Strab., VIII, 2, 1, p. 335 ; Aristoph., *Thesm.*, 647-648 ; Polybe, IV, 19 ; V, 101. Il subsiste des traces du *diolcos*.

34. Il est question d'un ναυτικόν dans des comptes gravés vers 550 sur une plaquette d'argent que l'on conservait dans un temple d'Éphèse (Hogarth, *The arch. Artem.*, p. 120-144). On trouve également la mention d'un ναῦσσον dans une inscription à peu près contemporaine de Cyzique (Dittenberger, 2^e éd., n° 464).

35. Voir p. 5-6, 146.

*EXPANSION DU COMMERCE GREC*

Dès le VIIIe siècle, les vaisseaux des Hellènes sillonnent donc en tous sens les eaux de la Méditerranée. Ils font escale aux quais des cités coloniales, d'où leurs cargaisons se répartissent dans tout l'arrière-pays et où ils ramassent les produits venus de l'intérieur. Après une très courte expérience, les Grecs connaissent exactement les ressources et les besoins de chaque région.

*L'IMPORTATION*

Des royaumes d'Asie, par l'intermédiaire de la Lydie, ils reçoivent les métaux précieux, les étoffes brodées, les bêtes de somme et les esclaves ; de Cypre, le cuivre ; d'Égypte et d'Afrique, par Naucratis, des tissus de lin, l'albâtre, le natron, l'alun, les onguents, les parfums, l'or, l'ivoire, l'encens ; de Cyrène, le silphion et les chevaux. Sur les rives du Pont, ils cherchent les poissons et le blé, les fourrures, les bois de construction, le fer, les esclaves. De Sicile et d'Italie, où ils pénètrent jusqu'en Étrurie, ils rapportent les peaux, la laine, les céréales. Au fond de l'Adriatique, ils recueillent l'ambre ; dans les havres de la Gaule méridionale et d'Espagne, l'étain venu des contrées mystérieuses dont les Phéniciens cachaient jalousement les chemins.

*L'EXPORTATION ET LE PROGRÈS DE L'INDUSTRIE*

Encore fallait-il une contrepartie à toutes ces importations. Jusqu'au milieu du VIIIe siècle, la Grèce n'eut presque rien à vendre à l'étranger. Ce n'est pas que les matières premières fissent totalement défaut : on trouvait du cuivre en Eubée, du fer en Laconie, en Eubée et dans les Cyclades, du marbre à Paros, à Naxos et en Attique, de l'argile plastique au fond de maints vallons. D'ailleurs, presque partout, les pentes se couvraient chaque année davantage de vignes et d'oliviers. Mais le propriétaire ne cultivait guère que pour soi, et l'artisan ne travaillait qu'au jour le jour, à mesure que venaient les commandes. Après le grand mouvement de colonisation, tout changea. Le moindre excédent de vin et d'huile était d'un bon et sûr placement. L'industrie s'efforçait à fournir la poterie nécessaire. Les colonies demandaient des outils, des armes, des étoffes à leur ancienne patrie et les répandaient chez leurs voisins barbares. Tandis que se formaient de nouveaux corps de métiers, les ateliers s'organisaient pour produire davantage tout en justifiant leur bonne réputation[36]. Les Ioniens, qui détenaient encore quelques secrets de la technique mycénienne et

36. Cf. *Travail*, p. 154-173 ; P. Waltz, *l. c.*, t. CXLII, p. 14 ss..

avaient sous les yeux les modèles de Lydie, d'Assyrie et d'Égypte, jouirent d'abord d'une grande supériorité. Ils furent des bronziers, des orfèvres remarquablement habiles : à Chios, au début du VII^e siècle, Glaucos découvre le moyen de souder le fer au feu[37] ; à Samos, Rhoicos et Théodôros sont les premiers à employer le procédé de la fonte en creux[38]. Ils furent aussi d'excellents potiers, des tisserands réputés. Les ouvriers du continent ne manquèrent pas de les imiter. Bientôt Chalcis possède des forges célèbres et répand ses épées au loin[39]. Mégare prétend avoir foulé le drap avant toute autre cité de Grèce[40]. Corinthe et Athènes se spécialisent dans l'art de la céramique. Les fabriques se multiplient et, tout en n'occupant chacune qu'un nombre restreint de travailleurs, suffisent toutes ensemble à satisfaire une clientèle déjà nombreuse. A la fin du VII^e siècle, la Grèce a fait de tels progrès, qu'elle n'est tributaire de l'Orient que pour quelques denrées de luxe, telles que les tapis, la verrerie et les parfums, et qu'elle envoie dans tous les ports, du Caucase à l'Ibérie, ses navires où les jarres pleines se balancent aux haubans[41].

*DIFFUSION DE LA POTERIE GRECQUE*

C'est la céramique qui permet le mieux aujourd'hui de suivre les progrès de l'industrie et du commerce dans les villes de la Grèce archaïque[42]. Dès le VIII^e siècle, les poteries grecques étaient recherchées dans une bonne partie du monde méditerranéen. Outre la vaisselle domestique, quelques villes se mettent à fabriquer pour la clientèle riche des récipients à parfums, à huiles fines et à vins de luxe, des vases de belles formes décorés avec art. Naturellement, l'Ionie donne le branle. Grâce à elle, l'ornementation à dessins purement géométriques a fait son temps vers 750 ; la mode exige des frises d'animaux inspirées du style oriental, puis des scènes épiques ou légendaires avec des figures humaines. Milet lance sur le marché la céramique rougeâtre à engobe jaune clair dont sont si amplement approvisionnées ses colonies ; Clazomènes, Samos, Lesbos travaillent également pour l'exportation. Cent ans plus tard, les potiers de la péninsule et bientôt même ceux des colonies se risquent à leur tour sur des chemins nouveaux. En Laconie et à Cyrène appa-

37. Hér., I, 25 ; Paus., X, 16, 1. Cf. p. 275; Frazer, *Pausanias*, t. V, p. 313-314.
38. Paus., VIII, 14, 8; IX, 41, 1; X, 38, 6; III, 12, 10; Pline, *H. N.*, XXXIV, 83. Cf. p. 280
39. Alcée, fr. 15.
40. Pline, *H. N.*, VII, 196 ; Archil., fr. 170.
41. Voir la figure de vase reproduite *Travail*, p. 143, fig. 10.
42. Voir Perrot, t. IX, p. 155 ss. et t. X. On trouvera l'essentiel dans Dugas, *La céramique grecque* (1924) et art. *Vasa* dans le *Dict. des Ant.*.

raît une fine poterie à engobe blanc. Les fabricants de Corinthe ont l'idée de mêler à leur pâte un oxyde de fer qui lui procure une couleur rouge du plus séduisant effet et s'ingénient à varier leurs dessins ; aussi leurs produits connaissent-ils, de 650 à 550 environ, une vogue immense dans tous les pays helléniques et barbares. Enfin, les artisans d'Athènes, par leur habileté, leur esprit d'invention, leur bon goût, leur conscience, savent conquérir de haute lutte la première place et la conservent : ils créent le vase rouge à figures noires et, plus tard, le vase noir à figures rouges. Ainsi que leurs confrères corinthiens, ils s'habituent à signer leurs œuvres, et l'on dénombre ainsi, dans l'espace d'un siècle, une centaine de marques différentes et plusieurs dizaines d'ateliers contemporains. Certains de ces artisans artistes, Ergotimos, Nicosthénès, Exékias, Euphronios acquièrent une renommée universelle, tant et si bien qu'à la veille des guerres médiques, l'exportation de la poterie est devenue pour la céramique d'Athènes un véritable monopole.

## 2. — La Monnaie

Quand les transactions commencèrent à devenir plus actives et plus variées, il fallut adopter un nouveau moyen d'échange. A l'économie naturelle se substitua l'économie monétaire.

*NAISSANCE DE LA MONNAIE*

Ce ne fut pas une transformation immédiate et universelle. Dans les régions où la culture continuait à prévaloir persista l'habitude du troc. A Sparte, aux confins du VIIIe et du VIIe siècle, l'État donne des bœufs contre une maison ; à Athènes au temps de Dracon, le paiement de certaines amendes se fait en nature[43]. En Thessalie et en Sicile, au IVe siècle encore, les citoyens sont classés d'après leur richesse foncière. Mais un pareil procédé était trop rudimentaire dans les contrées où augmentait la circulation de marchandises diverses. Même les lingots et les ustensiles de métal présentaient, comme instruments d'échange, des inconvénients graves qu'atténuait à peine l'usage de la balance : il fallait, non seulement peser le métal, mais en déterminer le titre. On avait bien imaginé de débiter le fer par tringles minces et courtes, les oboles ; six oboles réunies en

43. Paus., III, 12, 3 ; Poll., IX, 61. Au temps de Pisistrate, l'impôt est une dîme (Thuc., VI, 54-55 ; Arist., *Const. d'Ath.*, 16, 4).

une poignée faisaient une drachme[44]. Mais tous ces petits moyens étaient insuffisants. Vers la fin du VIIIe siècle, plusieurs des cités helléniques qui avaient fondé sur le commerce une prospérité durable décidèrent, « pour éviter l'embarras de mesurages continuels », de garantir le poids, les dimensions et l'aloi des pièces de métal mises en circulation, en y gravant leur empreinte[45].

*Les systèmes de poids et mesures*

C'est à l'Orient que la Grèce avait emprunté son système de poids et mesures, et c'est aux confins du monde grec et du monde oriental qu'on se servit pour la première fois de la monnaie. On sait que déjà les mesures de Minos étaient en rapport avec celles de Pharaon. A l'époque historique, les Grecs connurent les deux systèmes pondéraux en usage dans le Levant : celui de la Mésopotamie et celui de l'Égypte. Ils s'inspirèrent de l'un et de l'autre[46]. Le premier[47] est un système entièrement sexagésimal : l'unité de longueur en est la coudée de 495 mm. ; le poids de la moitié d'une coudée cube d'eau donne le talent fort d'environ 60 kg. 600, qui se divise en 60 mines de 1 kg. 010 et en 3600 sicles de 16 gr. 83. A cette série forte correspond une série faible dont les unités sont de moitié plus légères. En Asie, les Hittites, les Lydiens et les Hébreux semblent avoir accepté ces étalons presque sans modification. Le système, égyptien était en étroite parenté avec celui de Babylone, puisque, par exemple, mille deben d'Égypte équivalaient à peu près à trois talents faibles babyloniens ; mais il est beaucoup plus compliqué et comprend des sous-multiples à numération décimale. De leur côté les Phéniciens avaient répandu l'usage d'un sicle léger de 14 gr. 50 qui fut en grande faveur dans l'Asie grecque. A l'exception de la Grande Grèce et de la Sicile, qui adoptèrent un système spécial (120 demi-mines ou litres par talent), les cités grecques imaginèrent un compromis. L'unité de longueur était le pied. Le talent comptait 60 mines ; mais la mine ne comptait que 50 sicles ou statères, soit 100 demi-statères ou drachmes. Au reste, le morcellement politique mit obstacle à l'établissement d'un étalon unique. Deux systèmes

44. Cf. Hultsch, *Op. c.*, p. 131 ss., 538. On a retrouvé dans l'Hèraion argien un faisceau de ces oboles, peut-être celui que le roi Phidon y consacra quand il retira de la circulation ce genre primitif de monnaie (Svorônos, *J. inter. d'arch. num.*, t. IX, 1906, p. 192-197, pl. X-XI ; cf. Arist., fr. 481 Rose ; Etym. M., *s. v.* ὀβελίσκος).

45. Aristote décrit avec une admirable précision les avantages pratiques de la monnaie (*Pol.*, I, 3,12-14 ; *Éth. à Nic.*, V, 5).

46. Cf Beloch, t. I, 1, p. 283 ss.. Pour la Crète préhistorique, voir ch. II, p. 44.

47. Cf. Lehmann-Haupt, *Das alte babyl Maass-und Gewichtsystem* (Congrès des orientalistes à Stockholm, sect. sémit., p. 198 ss.); Ginzel, *Die Wassermessungen der Babyl. und das sexagesimal System* (*Klio*, t XVI, 1919, p. 234 ss.)

pourtant finirent par l'emporter : l'*éginétique* et l'*euboïque*. L'un prit pour base un pied de 330 mm., mesurant les 2/3 de la coudée babylonienne, et admit comme talent le poids de ce pied cube d'eau, environ 36 kg. ; il fut en vogue surtout dans les pays doriens, dans le Péloponèse, dans quelques îles, dans la Grèce du Nord, et fut modifié par Phidon d'Argos. L'autre eut pour étalon un pied de 297 mm., mesurant les 3/5 de la coudée babylonienne, donc un talent d'environ 26 kg. 200 ; il servit principalement en Ionie, en Eubée, à Corinthe, dans les colonies chalcidiennes et corinthiennes et, après la réforme de Solon, à Athènes.

*LES PREMIÈRES MONNAIES*

Les premières monnaies furent frappées en Asie Mineure, toujours d'après le système pondéral de Babylonie. L'exemple, disent les anciens, fut donné par la Lydie[48]. De fait, les Babyloniens pesaient le plomb pour leurs paiements depuis des millénaires, et les Hittites avaient employé l'argent au même usage pendant des siècles[49], sans que l'idée fût jamais venue de découper le métal en morceaux d'un poids fixe et d'une valeur légale. Cette idée naquit-elle toutefois dans cette Lydie fabuleusement riche où les fleuves roulaient des paillettes d'or, où de bonnes routes menaient aux grands royaumes de Mésopotamie et aux ports de la côte égéenne ? Si tant est que des souverains intelligents et autoritaires se soient avisés de satisfaire aux besoins des bazars et des caravansérails, tout au plus peut-on leur attribuer un poinçonnage tout primitif. Ce furent bien plutôt les Grecs qui, avec leur esprit pratique et inventif, imaginèrent le nouveau mode d'échange ; sinon, ce furent eux qui, avec leur don d'assimilation et leur goût artistique, remplacèrent des marques grossières par de belles empreintes : en tout cas, eux seuls propagèrent l'instrument de commerce qui devait révolutionner le régime économique de tous les peuples[50]. Vers le commencement du VIIIe siècle, plusieurs cités d'Asie Mineure voulurent ainsi faciliter leurs transactions avec leurs voisins. La Lydie leur fournissait en abondance l'or blanc ou électron, alliage naturel d'or et d'argent, contenant en moyenne 30 % d'argent ; c'est sur des lentilles ou des boulettes de ce métal que les cités

48. Hér., I, 94 ; Xénophane, ap. Poll., IX, 83. Cf. Fr. Lenormant, *La monnaie dans l'antiq.*, t. I, p. 92, 125 ss. ; Head, *Op. c.*, p. 643 ss. ; Hill, *Handb. of gr. and rom. coins*, p. 7 ; *Hist. gr. coins*, p. 1-2, 18-20. Dans le trésor d'Éphèse trouvé par Hogarth (*Op. c.*, p. 90), la moitié presque des pièces a pour symbole le lion lydien du dieu Sandon et de la déesse Cybèle.

49. Cf. Cuq, *Les lois hittites* (*Nouv. Rev. hist. de dr. franç. et étr.*, t. XLVIII, 1924, p. 373 ss.), p. 414.

50. Voir Hultsch, *Op. c.*, p. 166 ; Babelon, *Origines*, *l. c.* ; *Traité*, I, 1, p. 14 ; Percy Gardner, *Op. c.*, p. 67 ss..

apposèrent leur sceau, puis des motifs artistiques[51]. Au milieu du VI^e siècle, le dernier roi de Lydie, Crésus, frappa également l'or pur et l'argent, le statère d'or pesant la moitié du statère d'électron, le statère d'argent, les deux tiers du statère d'or. Un peu plus tard, les Perses fixèrent la valeur de cet étalon d'argent au vingtième de l'étalon d'or : cette expérience de bimétallisme, la première que mentionne l'histoire, établissait ainsi entre les deux métaux un rapport de 1 : 13 1/3, rapport que la Grèce continentale admit à son tour et qui fut longtemps respecté dans le régime monétaire des Hellènes[52].

*LES MONNAIES EN GRÈCE*

L'invention de la monnaie eut un immense succès. Les villes d'Ionie, à l'envi, voulurent avoir leurs types : Phocée, qui modifia légèrement le sicle babylonien (16 gr. 57), Milet, Éphèse et Clazomènes, qui choisirent le sicle phénicien, eurent avant toutes les autres cités leur Hôtel des Monnaies. Au cours du VII^e siècle, les villes commerçantes de la Grèce propre, parfois même les sanctuaires autour desquels se tenaient de grandes foires, s'emparèrent à leur tour de l'invention ; mais, comme l'or fut longtemps presque introuvable dans la péninsule, elles ne frappèrent que le métal blanc et restèrent toujours fidèles au monométallisme. Chaque cité eut son emblème[53]. C'était tantôt la fleur, le fruit, l'animal dont elle croyait porter le nom et qu'elle adoptait comme insigne[54], tantôt l'objet principal de son commerce[55]. Des métropoles, les monnaies se répandirent dans les colonies. En moins de cent ans, les fines médailles apparurent sur toutes les rives de la Méditerranée. En pays grec, les mines de Siphnos, de Thasos et du Strymon inférieur, celles du Laurion surtout, alimentaient les ateliers monétaires, et déjà du Levant et du Couchant, de Colchide, de Lydie et de Tartessos, affluaient les métaux précieux.

*LE RÉGIME MONÉTAIRE*

A l'instar des dieux qui thésaurisent dans leurs opisthodomes[56], les hommes amassent les piécettes brillantes. Mais, hommes et dieux, étant grecs,

---

51. Cf. Babelon, II, 1, p. 5-220.

52. Hér., III, 95. Sur les créséides, voir Babelon, *l. c.*, p. 229 ss. ; sur les dariques, p. 249 ss..

53. On voit par là l'importance des monnaies fédérales et la signification donnée aux monnaies d'alliance.

54. Exemples : à Phocée, le phoque ; à Mélos, la pomme ; à Rhodes, la rose ; à Sidè, la grenade ; à Delphes, le dauphin ; à Aigai d'Achaïe et de Macédoine, la chèvre et le bouc.

55. A Cyzique, le thon ; à Kymè, le cheval ; en Thessalie, le cheval et le taureau ; en Macédoine, la rose du Pangée ; à Andros, à Céos et à Ténos, l'amphore et la grappe de raisin ; à Paros, la chèvre ; à Corcyre, la vache ; à Orchomène et à Métaponte, le grain et l'épi de blé ; à Siris et à Sybaris, le taureau ; à Cyrène, le silphion.

56. C'est en envoyant aux temples grecs d'énormes offrandes en métaux précieux que Crésus rendit son nom célèbre. Voir, pour Éphèse, Hogarth, *Op. c.*, p. 74 ss. ; pour Delphes, Hér., I, 50 51, 54 ; cf. Hultsch, *Op. c.*, p. 577 ss..

s'entendent à faire fructifier leurs richesses. Créée par les nécessités du commerce, la monnaie pénètre partout avec lui et le fait pénétrer partout. Maintenant qu'on possède l'idéal instrument d'échange, pratique et léger, on imagine des opérations et des contrats variés. Le prêt à intérêt[57] et le crédit donnent aux transactions commerciales un vigoureux essor : on spécule, on accapare même[58], d'autant plus facilement que la monnaie conserve longtemps encore une puissance d'achat considérable. Dès la fin du VIIe siècle s'oppose à la richesse fondée sur la possession de la terre et de ses dons naturels cette autre richesse qui vient de la possession de l'argent et des biens qu'il procure. Le régime monétaire mène à la *chrèmatistique*[59], la forme antique de la capitalisation.

## III. — Les classes sociales et la richesse mobilière

*LA NOBLESSE ET LE COMMERCE*

Les nobles furent d'abord seuls en mesure d'exploiter en grand les nouveaux moyens de faire fortune. Dès les temps les plus reculés, l'aristocratie ajoutait aux revenus de la terre les biens mobiliers qu'elle allait chercher au loin. Elle tirait de la guerre et de la piraterie d'honorables bénéfices. Courir les aventures sur un vaisseau rapide et rançonner les marchands rencontrés en route ou les habitants des côtes, rien de plus lucratif et qui convînt mieux à un homme bien né. Sur mer comme sur terre, la lance était d'un bon rapport. Quand il fallut renoncer à ce genre d'entreprises, sans hésiter, les nobles changèrent leurs trésors héréditaires et les produits de leurs champs en monnaie sonnante et trébuchante, afin de s'intéresser aux opérations du commerce et de l'industrie. Les Penthilides à Mitylène, les Hippobotes à Chalcis, les Bacchiades à Corinthe, partout les grandes familles qui possédaient la terre et les troupeaux exploitèrent les carrières et les mines, fournirent les capitaux nécessaires à l'achat de matières premières et à l'installation d'ateliers, équipèrent des navires marchands et souvent les montèrent eux-mêmes. On voit un Lesbien de haute naissance, le frère de la poétesse Sapphô, transporter une cargaison de vin en Égypte[60] ; même le Mégarien Théo-

57. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 299 ss. ; Id., *Zinsfuss im Altertum* (*Handwörterbuch d. Staatswiss.*, 3e éd., t. VIII, p. 1017 ss.). Voir, en général, Billeter, *Gesch. d. Zinsfusses im Alt.*, Leipzig, 1908.

58. Comme exemple de spéculation « chrèmatistique », Aristote (*Pol.*, I, 4, 5) cite l'opération du philosophe Thalès accaparant les pressoirs d'huile à Milet et à Chios.

59. Plat., *Gorg.*, p. 477 *e* ; *Euthyd.*, p. 307 *a* ; Arist., *Pol.*, I, 2, 2 ; 3, 10.

60. Hér., II, 135.

gnis, si furieux contre les Eupatrides qui préfèrent l'argent à l'honneur, laisse percer dans ses récriminations l'amertume d'un spéculateur déconfit. La transformation économique eut donc pour premier effet de rendre les anciens riches plus riches encore.

*LE RÉGIME URBAIN*

Cependant le commerce et l'industrie modifièrent profondément la physionomie de l'Hellade. La répartition de la population ne fut pas bouleversée seulement par la diaspora coloniale, mais encore, à l'intérieur des États, par la concentration urbaine. Jadis on vivait aux champs ; les localités où se tenaient les chefs ne s'animaient guère qu'aux jours de fête ou de marché. Nombre d'entre elles conservèrent toujours cet aspect d'agglomérations rurales. Sur la côte occidentale de la péninsule, par exemple, il n'y eut jamais que des bourgades ouvertes ; Sparte et la plupart des capitales doriennes se plurent à garder leur aspect archaïque de gros hameaux. Il arriva bien parfois que les progrès de l'agriculture fussent assez considérables pour enrichir et agrandir un marché local : tel fut le cas de Kymè en Éolide. Mais à partir du VIII^e^ siècle naquirent de véritables villes, en Asie Mineure, dans les régions centrale et orientale de la Grèce, en Sicile et en Italie. Les cités qui se poussèrent au premier rang furent celles qui joignirent aux ressources d'un terroir fertile les avantages d'une position favorable et les bénéfices de l'industrie, celles où les ateliers et les maisons de commerce se groupaient en grand nombre près d'un bon port. Résidence de l'aristocratie et siège du gouvernement, la ville qui prospère s'enveloppe de murailles, se pare de monuments et s'ouvre largement aux influences extérieures, en même temps qu'elle se remplit d'une multitude turbulente qui se résigne de moins en moins à laisser aux nobles tous les biens et tous les pouvoirs.

*LES ROTURIERS ENRICHIS*

Il ne fut plus impossible désormais aux roturiers de tenter la chance à leur tour, de voyager, de trafiquer, de réussir eux aussi à faire fortune. Un jour vint où ces parvenus furent assez nombreux pour constituer une classe de bourgeois qui devaient tout à leur propre mérite, et non à leurs ancêtres. La noblesse les méprisait, mais fut bien forcée de compter avec eux. Des modifications dans l'armement et la tactique augmentèrent singulièrement leur importance. Non seulement le char avait à peu près disparu des champs de bataille[61] ;

61. A Cyrène, le char de guerre subsista plus longtemps qu'ailleurs (cf. Rossbach, *Philol.*, t. LI, 1892, p. 8) ; mais les Salaminiens de Cypre s'en servaient encore au V^e^ siècle (Hér., V, 113).

mais, sauf dans certaines colonies et dans les régions de plaines — en Sicile, en Asie Mineure, en Thessalie[62] — le cavalier lui-même, c'est-à-dire le guerrier se déplaçant à cheval et combattant à pied, le cédait à l'hoplite armé plus pesamment. Le type du soldat, c'était maintement le fantassin spartiate ou le mercenaire carien, l'« homme de bronze » se battant « les pieds rivés au sol ». La puissance militaire passait lentement des Hippeis et des Hippobotes aux manants. En même temps, les négociants enrichis se mirent à acheter des terres. Ils purent acquérir les champs des paysans qui aimaient mieux vendre qu'emprunter, les parcelles rendues trop petites par les partages successoraux, même des domaines de nobles ruinés.

*LA TIMOCRATIE ET LA PLOUTOCRATIE*

Leurs prétentions haussèrent avec leurs succès. En maints endroits, ils combattirent l'aristocratie de naissance ; il fallut leur céder, leur accorder l'accès aux magistratures, l'organisation de classes dont les privilèges étaient proportionnés à la fortune. Il y eut ainsi des oligarchies assez largement ouvertes où les privilèges étaient répartis selon le principe censitaire ou « timocratique ». Le régime des Mille s'établit chez les Locriens Opuntes[63] et dans la Locres italienne[64], à Rhègion[65], à Kymè[66] et à Colophon[67]. Les Eupatrides de l'Attique s'adjoignirent tous les propriétaires qui récoltaient cinq cents mesures et firent une part dans les honneurs à tous ceux qui avaient les moyens de nourrir un cheval[68]. Souvent aussi, la noblesse ne dédaignait pas d'exploiter la vanité des parvenus en captant leur richesse, de contenir leur turbulence en les domestiquant. Nombre d'Eupatrides, faute de s'y être pris à temps pour avoir part aux affaires lucratives, voyaient péricliter leur patrimoine ; ils n'étaient pas fâchés de fumer leurs terres. Les unions mixtes se multipliaient, véritables marchés où le noble et le vilain « se trompaient mutuellement, se gaussant l'un de l'autre »[69]. De pareils mariages excitaient la verve passionnée d'un Archiloque à Paros et d'un Théognis à Mégare. Et sans doute ils ne pouvaient pas entamer la propriété des génè ; mais ils dénaturaient la noblesse,

---

62. C'est comme général de cavalerie que Gélon se rendit maître du pouvoir à Géla (Hér., VII, 154). On connaît assez l'importance de la cavalerie thessalienne. Pour Magnésie et Colophon voir Héraclide du Pont, fr. 22 (FHG, t. II, p. 218) ; Strab., XIV, 1, 28, p. 643.
63. *Inscr. gr. ant.*, n° 321. Les Mille étaient tirés des « cent maisons » (Polybe, XII, 5, 6).
64. Dém., *C. Timocr.*, 139 ; Polybe, XII, 16.
65. Héraclide du Pont, fr. 25, 4 (FHG, t. II, p. 219).
66. Id., fr. 11, 6 (*ib.*, p. 216).
67. Xénophane, ap. Athen., XII, 31, p 526 *b*.
68. Voir ch. X, n. 108, cf. n. 150.
69. Théognis, 1113

ils dégradaient la valeur absolue du sang au profit de valeurs nouvelles ; ils transformaient peu à peu l'antique aristocratie en une ploutocratie. « L'homme bien né, gronde Théognis, ne refuse pas de prendre pour femme la fille d'un vilain, si elle lui apporte beaucoup de bien ; point de femme, non plus, qui ne consente à devenir l'épouse d'un vilain, pourvu qu'il soit riche. L'argent, voilà ce qu'on apprécie. L'argent confond les races... Ah ! ce n'est pas sans raison que les hommes t'honorent, ô Ploutos »[70]. Tel est le cri de l'époque. « La vertu et la gloire suivent la richesse », murmure Hésiode[71]. « Le pauvre n'a pas d'honneur », répond Alcée, et il conclut avec dégoût : « Χρήματ' ἀνήρ, la richesse fait l'homme »[72].

*LE LUXE*

Aux membres de la Ploutis[73] toutes les douceurs de l'existence, toutes les jouissances du luxe[74]. A eux les demeures princières, les tapis et les tentures d'Orient, les lits en marqueterie garnis de coussins moelleux, les tables finement sculptées, les sièges bas plaqués de bronze, d'ivoire, d'argent et d'or. A eux les festins et les *symposia* où les esclaves ne s'arrêtent de servir dans la vaisselle plate et les coupes ciselées les mets rares, les fruits exotiques et les vieux crus de vin doux ou sec, que pour faire place à la danse et à la musique des hétaïres. A eux les vêtements somptueux, les manteaux de pourpre tranchant sur les blancs chitons de laine milésienne, les mille colifichets inventés pour les cours de l'Asie barbare, les cigales d'or étincelant au-dessus des frisures tuyautées, les lourdes barettes retenant les mèches savantes et les perruques à nattes ou à boucles entremêlées de filigranes[75]. A eux les parfums pénétrants et tous ces bijoux d'un travail exquis qui brillent au poignet des hommes aussi bien qu'ils ornent le cou, les oreilles et les tresses des femmes. D'Asie, par delà les îles, l'amour du faste pénètre dans la péninsule hellénique[76]. Solon s'élève avec vigueur contre les cérémonies funéraires qui coûtent une fortune, où le mort est enseveli avec une profusion de linceuls magnifiques, avec des flacons d'odeur, des joyaux, et reçoit en hommage des victimes

70. Id., 185 ss., 157, 662, 173.
71. *Trav. et Jours*, 313.
72. Alcée, fr. 49.
73. C'est le nom donné à la classe supérieure de Milet par Plut., *Quaest. gr.*, 32, p. 298 *c*.
74. Le luxe de l'époque nous est connu par les poètes lyriques, les peintures de vases et les statues.
75. Xénophane, *l. c.* ; Asios, *ib.*, 30, p. 525 *e* ; cf. *Il.*, XIII, 685 ; *Hymne à Ap. Dél.*, 147 ; Thuc., I, 6.
76. Voir les *corai* trouvées sur l'Acropole d'Athènes. Cf. Lechat, *La sculpture att. avant Phidias*, p. 216 ss..

par centaines et d'énormes libations[77]. Tout ce faste n'est pas seulement affaire de mœurs et de mode. Sous le régime oligarchique, comme le fait voir Aristote, le luxe, indice de la richesse, est une institution politique : il complète par une infinité de degrés l'échelle sociale grossièrement dressée par les constitutions[78].

*LES PAYSANS PAUVRES*

Quant aux pauvres, l'économie nouvelle ne fait que les appauvrir davantage. Dans les campagnes notamment, l'introduction de la monnaie eut des effets déplorables. Tout ce que le cultivateur achetait en ville lui revenait très cher, parce qu'il avait besoin d'objets fabriqués avec des matières d'importation, qui laissaient une part de bénéfice entre les mains de nombreux intermédiaires. Au contraire, les denrées agricoles, que les navires pouvaient rapporter en quantité considérable de tous les pays, ne payaient pas le producteur de sa peine : au temps de Solon, un médimne de céréales (52 l.), un métrète de vin (39 l.) ou un mouton valait une drachme (0 fr. 97 en argent), un bœuf en valait cinq[79]. Déjà au temps d'Hésiode, le paysan avait grand'peine à subsister ; c'est pour lui que le poète faisait un éloge si austère du travail : « Travaille : le labeur est la loi que les dieux ont assignée aux hommes ; crains qu'un jour, avec tes enfants et ta femme, le cœur accablé, tu ne sois forcé de demander à tes voisins de quoi vivre et qu'ils ne se détournent de toi... Travaille, pour que la faim te soit étrangère, pour que Dèmèter à la belle couronne te traite en ami et remplisse ton grenier de provisions... Il n'y a pas de travail honteux, la honte n'est que pour la paresse »[80]. Mais le petit cultivateur a beau travailler en toute saison et ne pas chercher en hiver la bonne chaleur de la forge ou du portique ensoleillé ; que faire, quand les prix chez le marchand montent toujours et que la terre se rapetisse d'une génération à l'autre ? Améliorer les rendements ? Il faudrait une mise de fonds, de l'argent monnayé ; ce serait l'emprunt avec le risque et presque la certitude d'y perdre corps et biens. Aussi un pessimisme profond s'empare-t-il des malheureux paysans qui se sentent irrémédiablement isolés au milieu d'une nature et d'une société hostiles. « La terre est pleine de maux », soupirent-ils avec désespoir, « et la mer en est pleine[81]. »

77. Plut., *Sol.*, 21.
78. Arist., *Pol.*, VI (IV), 3, 1 et 8 ; VII (VI), 4, 6.
79. Plut., *Sol.*, 23.
80. *Trav. et Jours*, 397-400, 299-301, 311.
81. *Ib.*, 101.

*FORMATION DE LA DÉMOCRATIE*

On devine la jalousie atroce des vilains pour les gens « bien nés » (εὐγενεῖς, γενναῖοι, εὐπατρίδες), les gens « beaux et bons » (καλοὶ κἀγαθοί, ἐσθλοί, χρηστοί, βέλτιστοι, ἄριστοι), les gens « distingués » (γνώριμοι, ἐπιεικεῖς); on comprend les sentiments de haine qu'un prolétariat lamentable nourrissait pour les « riches » (πλούσιοι, εὔποροι), les « gras » (παχεῖς) [82] qui l'insultaient de leur luxe et de leur paresse. Plusieurs générations avaient attendu d'un miracle la fin de leurs épreuves : Hésiode n'espère-t-il pas encore que le salut du pauvre monde viendra des dieux et d'une réforme purement morale ? Mais voici que dans un grand nombre de cités se produit une agitation intense. Les progrès du commerce et de l'industrie, la multiplication des métiers, le développement de la vie urbaine amènent au jour des classes nouvelles. Dans les villes et les ports se forme une plèbe qui n'est guère moins misérable que celle des campagnes et qui n'a pas plus de droits. Revendeurs, artisans, manœuvres, matelots, les uns enfants du pays, les autres métèques attirés dans les centres commerçants par l'appât du gain, ils vivent au jour le jour d'un labeur épuisant et se sentent menacés par la concurrence des esclaves que se procurent facilement les gens riches. A côté d'eux, au-dessus d'eux, surgissent des hommes qui ne sont pas disposés à se laisser éternellement opprimer. Parmi les dèmiurges adonnés aux industries grossières, aux industries d'art, aux professions libérales, une élite se distingue par sa science et son habileté. Parmi les marchands et les armateurs, les plus entreprenants ne sont pas toujours ceux qui appartiennent ou s'allient à l'aristocratie. Des hommes nouveaux vont, avec une énergie réaliste, se faire les guides de la multitude et entraîner les mécontents au combat. Le moment est venu où les doux cèdent la place aux violents, les mystiques aux révoltés. Tout est prêt pour la lutte des classes.

*LA LUTTE DES CLASSES*

Partout ce ne sont que divisions intestines et révolutions, massacres, bannissements et confiscations. On connaît fort mal les péripéties de ces conflits sociaux, faute de documents ou de documents impartiaux ; on n'aperçoit guère, dans le fracas des guerres civiles, que la chute des familles illustres. Rien qu'en Asie Mineure, on assiste au renversement ou au massacre des Basilides à Éphèse et à Érythrées, des Codrides à Phocée, des Penthilides à Mitylène, des Géomores à Samos, et l'on voit à Milet les Nèléides proscrits à deux reprises dans

82. Cette dernière expression, si caractéristique, est fréquemment employée par Hérodote (V, 30, 77 ; VI, 91 ; VII, 156).

l'espace d'un siècle. Et le spectacle est le même jusque dans les colonies les plus lointaines d'Occident. Personne n'a jamais exprimé avec une rage plus effroyable la haine de l'aristocrate vaincu par l'homme du peuple que le poète Théognis de Mégare : « Notre ville est encore une ville ; mais d'autres l'habitent qui, jadis, étrangers à tout droit et à toute loi, usaient sur leurs flancs des peaux de chèvres et pâturaient hors des murs comme des cerfs. Et maintenant ce sont eux les bons, et les bons sont devenus les méchants... L'ordre est détruit, il n'y a plus de partage équitable, ce sont les marchands qui commandent... Ah ! puissé-je boire leur sang !... Le cœur de l'homme se contracte quand il a souffert une injure, et se dilate de nouveau quand il s'est vengé »[83].

## IV. — Les législateurs et les tyrans[84]

### 1. — Les Législateurs

*NÉCESSITÉ DE LOIS ÉCRITES*

La source première des maux dont souffraient tant d'individus et la cité elle-même paraissait être l'absence d'une loi déterminant le droit de chacun et s'opposant à l'arbitraire des Eupatrides. Au temps d'Hésiode, quand le vilain était victime d'une injustice, il n'avait d'autre consolation que les espérances idéales d'une religion impuissante : le juge, qui statue sur la foi du serment, déchaîne Horcos, le vengeur du parjure, qui s'élance à la poursuite des sentences iniques ; trente mille dieux surveillent les mortels et dénoncent les iniquités ; quand Dikè est chassée d'une cité, elle pleure de dépit et va porter ses plaintes irritées devant le trône de Zeus[85]. Illusions et chimères. On veut autre chose maintenant. Pour que cesse l'iniquité, il suffit, croit-on, il faut, en tout cas, que les coutumes soient rédigées et publiées : la cité doit avoir ses règles établies, ses θέσμια ;

83. Théognis, 53 ss., 677 ss., 349, 361 ss.. Rapprochez certains vers d'Alcée (voir p. 287, 288).

84. Bibliographie sur l'aisymnètie et la tyrannie. — On trouvera encore des idées intéressantes dans H. G. Plass, *Die Tyrannis in ihren beiden Perioden bei den alten Griechen*, 2 vol., Brême, 1852 ; E Zeller, *Ueber den Begriff der Tyrannis bei den Griechen* (*Sitzungsber. d. Berl. Ak.*, 1887, II, p. 1137 ss.). Travaux plus récents : Nordin, *Æsymnetis und Tyrannis* (*Klio*, t. V, 1905, p. 392 ss.) ; Francotte, *Mélanges de droit public*, chap. *Le roi et le tyran* (*Bibl. de la Faculté de Philos.-Lettres de l'Univ. de Liège*, t. IV, 1910, p. 43 ss.) ; Swoboda, *Zur Beurteilung der griech. Tyrannis* (*Klio*, t. XII, 1912, p. 341 ss.) ; *Staatsalt.*, p 70-105; P. N. Ure, *The origin of tyranny*, Cambridge, 1922, et *J. of Hell. St.*, t. XXVI (1906), p. 131 ss.. Cf. Busolt, t. I, p. 626 ss.; Beloch, t. I, 1, p. 347 ss.; How-Wells, *Comment. on Hérod.*, t. II, append. XVI, p. 338 ss..

85. *Trav. et Jours*, 219-224, 252-262.

le peuple entier doit se conformer à une loi commune, à un νόμος. Précisément, l'écriture, dont les Grecs avaient presque oublié l'usage depuis l'invasion dorienne, recommençait à se répandre au VIII^e siècle[86] ; elle pouvait devenir un instrument d'émancipation politique et d'apaisement social.

*LES AISYMNÈTES*

Il semble bien qu'en général l'homme à qui était confié le soin de faire la loi était en même temps désigné par un compromis pour servir d'arbitre entre les factions. Investi d'une puissance qui le plaçait au-dessus des partis, il devenait provisoirement le chef suprême de la cité. On ne sait pas quel était le titre des législateurs en Grande Grèce et en Sicile ; on peut supposer que ceux d'Athènes agirent comme *thesmothètes* ; mais dans certaines villes, particulièrement en Asie Mineure, ils reçurent le nom d'*aisymnète*, c'est-à-dire la charge de régler équitablement les droits (αἶσα, αἴσιμα)[87]. Aristote appelle cette fonction une « tyrannie élective »[88]. Elle pouvait être viagère ; elle était le plus souvent temporaire, soit qu'elle fût donnée jusqu'à l'accomplissement de la tâche assignée, soit qu'elle eût une durée fixe, qui fut de dix ans pour Pittacos à Mitylène, de cinq ans pour Aristarchos à Éphèse. De toute façon, c'était une magistrature extraordinaire, une dictature à l'intérieur[89], la réunion entre les mêmes mains du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif avec la mission suprême de sauver l'État en le rénovant[90].

*LES LÉGISLATEURS D'OCCIDENT*

C'est des colonies, c'est de l'Occident que partit le mouvement. Dans ces pays nouveaux, où les coutumes formaient une masse

86. Un passage de l'Iliade, VI, 167 ss., prouve que l'usage de l'écriture ne s'était jamais complètement perdu depuis l'époque mycénienne. Il est même probable que l'alphabet phénicien, qui avait été créé avant l'invasion dorienne (voir p. 146, n. 152) fut apporté aux Grecs au cours du IX^e siècle (cf. R. Dussaud, *Syria*, t. V, 1924, p. 526). C'est vers le milieu du VIII^e siècle que l'écriture fut employée pour la première fois à perpétuer les noms des prêtres, des magistrats et des athlètes vainqueurs (cf. Busolt, t. I, p. 582 ss.). Elle dut servir presque aussitôt à conserver les poèmes homériques. En tout cas, les alphabets grecs connus par les plus anciennes inscriptions, qui ne remontent pas au delà du VII^e siècle, sauf peut-être une d'Athènes, qui serait du VIII^e (voir Larfeld, *Griech. Epigraphik*, p. 134-135 ; ajouter l'inscription d'Eltynaia en Crète publiée par Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1920, p. 76, et celle de Chios publiée par Wilamowitz, *Nordionische Steine, Abh. d. Berl. Ak.*, 1909, p. 64 ss., n° 25) sont déjà tellement évolués, qu'il faut en faire remonter les origines bien plus haut (cf. Hiller von Gaertringen, IG, t. I, ed. minor, p. 267). L'ouverture de l'Égypte au commerce grec, qui permettait de substituer le papyrus au parchemin usité en Asie Mineure (cf. Hér., V, 58), dut fortement contribuer à l'expansion de l'écriture.

87. Dans Homère, l'αἰσυμνητής est l'arbitre des concours (*Od.*, VIII, 258 ; cf. *Il.*, XXIV, 347). Sur le mot, voir Bréal, *Mélanges Nicole* (1905), p. 39.

88. *Pol.*, III, 9 (14), 5 ; cf. VI (IV), 8, 2.

89. Denys d'Halic., V, 73.

90. La charge d'aisymnète devint permanente dans certains États, comme celle des thesmothètes à Athènes. Exemples : Téos (*Inscr. gr. ant.*, n° 497), Naxos (*Bull. de corr. hell.*, t. VIII 1884, p. 23, A, l. 1), Mégare et ses colonies (*Dialekt-Inschr.*, n° 3053).

moins touffue et limitaient moins l'arbitraire des juges, le travail de codification était à la fois plus facile et plus urgent.

*ZALEUCOS*

Le premier législateur dont la Grèce ait conservé le souvenir est Zaleucos de Locres[91]. Il promulgua ses lois vers 663/2. C'était probablement un éleveur issu d'une grande famille, et c'est pourquoi la tradition en fait tantôt un berger, tantôt un noble. En tout cas, il légiféra pour une cité aristocratique, où le pouvoir appartenait à l'assemblée des Mille et à un magistrat suprême, le cosmopolis. Mais il se donna pour but de restreindre le droit de vindicte privée. Défense était faite, sous peine de mort, d'entrer à l'assemblée en armes. La transaction entre l'offenseur et l'offensé devenait obligatoire dans des cas déterminés, moyennant un prix de rachat fixe ; quand la vengeance était autorisée, elle devait se borner au talion, selon le principe « œil pour œil ». Pour empêcher les dénis de justice et protéger l'autorité du juge, il était prescrit qu'en cas d'appel, le magistrat et l'appelant comparaîtraient tous les deux devant l'assemblée, la corde au cou, et que le perdant serait immédiatement pendu. On comprend la sévérité de Zaleucos ; il n'aurait pas pu, autrement, faire prévaloir la puissance de l'État. En droit civil, il se conformait aux idées d'une aristocratie agraire. Le régime des obligations avait un caractère tout à fait sommaire : interdiction d'aliéner le lot de terre primitif ; interdiction de rédiger des contrats écrits ; pas d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur ; pour l'usage de la chose saisie, possession vaut titre. Cette législation, placée sous la protection d'Athèna, fut appliquée à peu près sans changement formel pendant des siècles.

*CHARONDAS*

Une génération plus tard, Charondas donna des lois à Catane[92]. Il réunit des dispositions de provenance diverse et n'eut d'originalité qu'en matière de faux témoignage. Afin de mettre un terme aux violences et de renforcer la juridiction publique, il réprimait énergiquement les injures, les coups et blessures, les attaques concertées, en même temps qu'il châtiait le refus de juger. Il édictait un tarif de pénalités pécuniaires qui comprenaient une composition pour la partie lésée et une amende au profit de la cité. Au calomniateur et au déserteur il infligeait une

---

91. Arist., *Pol.*, II, 9, 5 ; 4, 4 ; Dém., *C. Timocr*, 139 ss. ; Éphore, fr. 47 (FHG, t. I, p. 246) ; Diod., XII, 20 ss. ; Polybe, XII, 16. Cf. Busolt, t. I, p. 424-426 ; Dareste, *Nouv. Ét. de droit*, p. 13-17.

92. Arist., *Pol.*, I, 1, 6 ; II, 9, 5 et 8 ; VI (IV), 9, 10 ; 10, 6 ; Éphore, *l. c.* ; Diod., XII, 11 ss. (confond Charondas et Zaleucos) ; Stob., *Flor.*, XLIV, 22. Cf. Busolt, t. I, p. 426-429 ; Dareste, *Op. c.*, p. 18-28.

peine infamante d'un archaïsme cruel, l'exposition publique, entraînant la mise au ban de la société. Il assurait la publicité de la vente foncière par une mise en scène pittoresque, mais n'admettait aucune action pour la vente à crédit. Il s'appliquait surtout à fixer le droit de famille, déterminant les relations des ὁμοσίπυοι ou parents « mangeant à la même huche », interdisant au veuf avec enfants de convoler sous peine de dégradation civique, confiant l'éducation de l'orphelin à un tuteur de la ligne maternelle et l'administration de ses biens à un autre de la ligne paternelle. Les formules de ces lois étaient rythmées, de façon qu'en les psalmodiant on les apprît facilement par cœur, comme une sorte de catéchisme[93]. L'œuvre de Charondas eut un tel succès, grâce à son caractère éclectique, qu'elle passa aussitôt de Catane dans les autres villes chalcidiennes de Grande Grèce et de Sicile et qu'elle fut introduite plus tard dans l'île de Cos, dans la Chalcidique de Thrace, à Lébédos, à Téos et jusqu'au fond de la Cappadoce[94]. Il n'y a pas de ville en Grèce, sauf Athènes, dont le droit ait suggéré autant d'imitations que Catane.

*LES LOIS ÉCRITES DANS LA GRÈCE PROPRE*

Quand la Grèce propre dut satisfaire au même besoin que les colonies, chaque cité y pourvut à sa façon. Thèbes eut pour premier législateur Philolaos de Corinthe[95]; Athènes eut Dracon, dont on appréciera plus loin l'activité bienfaisante. Toutefois, en général, les lois étaient rédigées une par une, au fur et à mesure que la nécessité s'en faisait sentir, et leurs nombreux auteurs sont restés anonymes. La Crète, ensanglantée par les rivalités de villes et de clans, paraît tout particulièrement avoir fait effort pour apaiser les querelles privées en soumettant les adversaires à l'autorité de la justice. Une de ses cités, inconnue par ailleurs, Eltynaia, promulguait, vers la fin du VII^e siècle, une loi sur les coups et blessures, dont les dispositions ne sont pas sans rapports avec celles qu'avait édictées Charondas. Environ un demi-siècle auparavant, Gortyne introduisait dans le droit pénal un système mixte d'amendes et de compositions et forgeait ainsi les textes qui donnent un saisissant aspect d'archaïsme au code où ils devaient s'incorporer beaucoup plus tard[96]. Mais une des mesures les plus considérables qui aient été prises, à tout le moins une des lois qui marquent le mieux

93. Hermippos, fr. 7 (FHG, t. III, p. 37); cf. Strab., XII, 2, 9, p. 539.

94. Hérondas, *Mimiambes*, II, 41 ss.; Arist., *Pol.*, II, 9, 5; Michel, n° 34, l. 61 ss. 120 ss.; Strab., *l. c.*.

95. Arist., *l. c.*.

96. Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1920, p. 76; *Inscr. jur. gr.*, t. I, n° XVII; cf. *Solidarité*, p. 383-390.

l'avènement des principes nouveaux, c'est une *rhètra* gravée sur une tablette de bronze que les Éléens consacrèrent vers la fin du VIIe siècle dans le temple d'Olympie : elle accomplit ce progrès essentiel, la suppression de la responsabilité collective où étaient impliquées jusqu'alors la *généa* et la *patria* (phratrie) du coupable[97].

*BIENFAITS DES LOIS ÉCRITES*

Par la force des choses, d'un bout à l'autre du monde grec, dans les cités aristocratiques comme dans les autres, le seul fait de publier des coutumes jusque là confiées à la mémoire et à l'exégèse de quelques nobles avait une merveilleuse efficacité. La loi écrite, qui soumettait tous les citoyens à son empire, se soumettait elle-même à leur raison et, fût-ce la corde au cou, comme à Locres, ils pouvaient proposer d'y introduire des changements ; il n'y avait d'immuables que les « lois non écrites » qui se conservaient dans l'ombre des temples ou dans les traditions secrètes de la Gérousia spartiate. Partout où elle prévalait, la loi écrite, volonté commune et commune protection, fortifiait le droit de la cité contre celui de la famille et offrait un refuge aux faibles contre les forts.

## 2. — La tyrannie

Mais là où les nobles opposèrent une résistance désespérée, où la richesse foncière ne voulut rien céder, ni aux petits paysans, ni aux gens de métier, ni même aux gros marchands, la prolongation des discordes eut généralement pour résultat de mettre à la tête de la cité, non plus un « tyran élu » d'un commun accord, l'aisymnète, mais un aisymnète sans titre légal, imposé par la force, le tyran.

*JUGEMENT DES ANCIENS SUR LA TYRANNIE*

Nul régime politique n'a été plus sévèrement jugé dans l'antiquité. Est-il seulement grec par ses origines ? En tout cas, le nom qui sert à le désigner ne l'est pas : issu de quelque dialecte étranger, peut-être du lydien, il n'était encore connu ni d'Homère, ni d'Hésiode[98]. On dirait que l'intelligence des Hellènes, éprise d'ordre, de tradition, de clarté, a éprouvé un éton-

97. Cf. *Solidarité*, p. 244-259.

98. Voir Radet, *Op. c.*, p. 146-148 ; Ure, *Op. c.*, p. 134, n. 5. Contra : Boisacq, *Dict. élym.*, p. 992 ; Cuny, *Rev. des Ét. anc.*, t. XXIV (1922), p. 89. Hippias d'Élis, fr. 7 (FHG, t. II, p. 62), observait déjà que les premiers parmi les écrivains grecs qui aient employé les mots τύραννος et τυραννίς sont Archiloque de Paros (fr. 25), Simonide d'Amorgos (fr. 7, v. 69) et Alcée de Mytilène (fr. 73 A). Cf. Boeckh, CIG, t. II, p. 808 ; Radet, *l.c.*. D'après Euphorion, fr. 1 (FHG, t. III, p. 72), le premier de tous les tyrans fut Gygès de Lydie.

nement hostile, une répugnance instinctive devant ce gouvernement bâtard et anormal qui, n'étant ni la monarchie, ni l'oligarchie, ni la démocratie, prenait à chacune ses défauts en les exagérant, comme pour se rendre plus détestable. C'est le pire des régimes, disait-on, puisqu'il n'est jamais qu'une forme pervertie, corrompue de la royauté antique, puisqu'il réduit l'aristocratie à une famille et ne poursuit que l'intérêt d'un homme, puisqu'il s'élève par la ruse ou la violence au-dessus de toutes les magistratures légales, sans limites de temps ou d'attributions[99]. Celui qui usurpe un pareil pouvoir cesse d'être un citoyen. En état d'insurrection permanente contre la loi, il s'est placé de lui-même hors du droit; il en demeure exclu par la haine de ses adversaires. Il devient un loup [100], et le tuer est un acte méritoire [101]. Philosophes, historiens, poètes, tous y poussent de leur mieux, tant ils noircissent le portrait du tyran [102]. Ce dur monarque qui, de la citadelle où il s'isole, règne sans rendre de comptes à personne, sans observer de règles, au nom de lois nouvelles, cet être solitaire, livré à ses instincts, abandonné à la vindicte publique, qui tient son exceptionnelle situation de la force et par la force seule la peut conserver, il est fatalement égoïste, cruel, dissimulé, soupçonneux. Méchant, il ne se plaît qu'au milieu des méchants. Sa politique est celle du bon plaisir : à son gré, il vole les fortunes, égorge les hommes, souille les femmes[103]. Misérables sont ses moyens de gouvernement : c'est la suppression des gens de valeur, qu'il considère comme des ennemis naturels ; c'est la terreur qu'inspire sa garde de mercenaires ; c'est l'espionnage et la délation ; c'est l'interdiction du droit de réunion et de la liberté de parole. Son but est d'avilir ses sujets, de les appauvrir pour les forcer à travailler et les détourner de la politique, de semer entre eux la défiance, d'exciter les haines de personnes et de classes, de détruire tout esprit d'initiative et jusqu'à l'idée d'une activité féconde[104]. Autour des tyrans, tout est angoisse et bassesse. Les moins mauvais sont ceux qui savent dissimuler, prennent une attitude grave et affable, cachent leurs excès et affichent une piété hypocrite, se donnent

---

99. Arist., *Pol.*, III, 5, 4 ; VI (IV), 2, 1-2 ; 8, 1-3 ; VIII (V), 8, 1-2 et 5-6 ; Xén., *Mém.*, IV, 6, 12.

100. Plat., *Rép.*, VIII, p. 566 *a*.

101. Xén., *Hiéron*, IV, 5.; Théognis, 1181-1182, 1203-1204 ; *Inscr. jur. gr.*, t. II, n° XXII. Phanias d'Érésos composa un traité du tyrannicide (Athen., III, 40, p. 90 *e* ; X, 51, p. 438 *c*).

102. Aux textes des philosophes cités ci-dessus et ci-dessous ajouter : Hér., III, 80, 39 ss., 54 ss., 120 ss., 48 ss.; V, 92 ; Thuc., I, 17 ; Esch., *Prom.*, 149-150, 323-324, 939 ; Eurip., *Suppl.*, 444 ss..

103. Hér., V, 92 ; III, 80 ; Xén *Hiéron*, passim.

104. Arist., *Pol.*, VIII (V), 9, 2-9 ; 8,7 (cf. Thill, *La doctrine d'Arist. sur la tyrannie*, *Muséon* t. VIII, p. 161 ss., 291 ss.) ; Plat., *Rép.*, VIII, p. 562 *a*; IX, p. 576 *c*.

des apparences d'administrateurs économes, embellissent leur ville pour augmenter les impôts et maintiennent l'équilibre entre les riches et les pauvres pour mieux s'assurer du pouvoir[105].

*SON CARACTÈRE PROPRE*

On comprendrait mal une pareille unanimité dans la réprobation, si l'on ne savait pas que les tyrans nous sont connus presque uniquement par des documents de source aristocratique. Or, leur caractère essentiel est d'avoir été les ennemis acharnés de l'aristocratie[106]. Le tyran est, avant tout, le chef qui mène la multitude contre les riches ou la roture contre la noblesse, celui « que la foule met spécialement à sa tête et qu'elle travaille à rendre plus grand et plus puissant »[107]. Il n'y eut de tyrans que dans les villes où le peuple fut assez nombreux et assez fort pour s'organiser, dans les États où le régime agricole avait fait place à l'économie industrielle et commerciale. Thucydide, déjà, voyait une étroite corrélation entre l'établissement de la tyrannie et l'accroissement de la richesse[108].

*SON EXTENSION*

Il suffit, pour confirmer et préciser l'opinion de l'historien, de considérer l'extension de la tyrannie. Tout autour de la Lydie, qui en a fourni le type, elle se propage à toutes les grandes villes d'Éolide, d'Ionie et des îles, avec Mélanchros et Myrsilos à Mitylène, Amphiclès et Polytecnos à Chios, Ortygès à Érythrées, Thrasyboulos à Milet, Pythagoras à Éphèse, Polycrate à Samos, Lygdamis à Naxos. Dans la Grèce propre, on la voit apparaître sur le golfe de Corinthe et le golfe Saronique à mesure que les villes prospèrent : dès la première moitié du VIIe siècle, Sicyône eut les Orthagorides, et Corinthe les Cypsélides ; dans la seconde moitié, Mégare eut Théagénès ; au VIe siècle seulement, Athènes eut les Pisistratides ; et, si Égine fit exception, c'est que ses commerçants n'eurent jamais à lutter contre une aristocratie terrienne. En Occident, le plus ancien des tyrans est Panaitios de Léontinoi (vers 608) ; puis (vers 570), Phalaris se rend maître d'Acragas ; à la fin du VIe siècle et au commencement du Ve, les tyrans, qui sont ici avant tout des chefs de guerre, pullulent dans les villes de Sicile et de Grande Grèce : ce sont Cléandros, Hippocratès et Gélon à Géla (et ce dernier également à Syracuse et à Mégare Hyblaia), Thèron

105. Arist., *l. c.*, 9, 10-23

106. « Le tyran, dit Aristote (*l. c.*, 8,7), fait une guerre continuelle aux riches, leur nuit par toute espèce de moyens secrets ou déclarés, les condamne à l'exil comme des obstacles à son pouvoir. » Cf. *ib.*, 2-3. Il n'y a guère d'exception à faire que pour Gélon de Syracuse (Hér., VII, 155-156).

107. Plat., *Rép.*, VIII, p. 565.

108. Thuc., I, 13, 1.

à Acragas, Tèrillos à Himère, Anaxilas à Rhègion, Tèlys à Sybaris, Cleinias à Crotone, d'autres encore à Tarente, à Cumes, etc.[109].

*SES ORIGINES*

Presque partout les tyrans durent le pouvoir au peuple et à leur audace : c'étaient des « démagogues »[110]. Ils cherchaient toutefois à déguiser leur usurpation et ne prenaient jamais le titre dont les flétrissaient leurs ennemis. C'est souvent par l'exercice d'une haute magistrature qu'ils arrivaient à une domination illégale : Thrasyboulos était prytane ; Cypsélos se fit donner la charge de basileus, réservée jusqu'alors aux Bacchiades, et ajouta à sa prérogative religieuse toute l'administration civile. Les commandements militaires favorisaient naturellement ce genre d'entreprise : le premier des Orthagorides, Andréas, était polémarque ; en Sicile, le tyran était d'ordinaire stratège et consacrait son triomphe en se nommant « stratège autocratôr »[111]. D'autres fois, on n'y mettait pas tant de façons. On se bornait à surexciter les passions, comme Théagénès se jetant sur les troupeaux des riches à la tête des pauvres, ou l'on tirait parti de services rendus à la guerre, comme Pisistrate ou Lygdamis. Au reste, l'aventure pouvait mal tourner, et les temps n'être pas mûrs : là où Pisistrate devait réussir avec les gourdins de ses gardes, Cylon, malgré les armes de l'étranger, échouait piteusement. Chaque tyran, pour le devenir, a donc eu sa manière. Mais ce qui distinguait toujours le tyran de l'aisymnète, c'est qu'il ne tenait pas sa souveraineté du consentement général et qu'il la conservait à titre viager, en tâchant de la rendre héréditaire.

*TYRANNIE ET CONSTITUTION*

Mais, une fois maîtres du pouvoir absolu, les tyrans n'abolissent jamais les lois ordinaires et suspendent rarement les lois politiques. Établis sur l'acropole, entourés d'une bonne garde, ils interdisent le port d'armes aux simples citoyens ; ils ne risquent rien, dès lors, à laisser subsister les formes de la constitution. Une magistrature, quelle qu'elle soit, leur permet de tenir en bride les autres magistrats et d'obtenir du peuple les décisions qu'ils jugent utiles à ses intérêts et aux leurs. Ils ne prennent d'ailleurs pas toujours la peine de s'investir eux-mêmes d'une charge officielle et permanente ; il leur suffit de nommer tous les ans à l'une des fonctions importantes un membre de leur famille ou un ami sûr. Il arrive ainsi qu'il se cons-

---

109. Pour références, nous renvoyons ici et dans les pages suivantes aux chap. V, VII, VIII et XI.

110. Arist., *l. c.*, 3, 4-5 ; 8, 2-3.

111. Swoboda, *Staatsalt.*, p 84 ss.

titue un véritable gouvernement de famille, une tyrannie collective : la succession de Pisistrate à Athènes est partagée entre ses deux fils, comme celle de Cléandros à Géla ; Clisthènes de Sicyone commence par être associé à son frère Isodamos, comme Polycrate de Samos à ses deux frères Pantagnôtes et Sylosôn.

*RÉFORMES POLITIQUES DES TYRANS*

Cependant, ce respect tout apparent des institutions traditionnelles n'empêche pas les innovations. Comme il s'agit par-dessus tout de donner satisfaction à ceux qui étaient jusque là exclus des cadres de la cité ou y avaient une place infime, les tyrans procèdent quelquefois à un remaniement des tribus : ils en augmentent le nombre ou en font, au lieu de groupes gentilices, des districts territoriaux. Leur politique religieuse — car ils en ont une, ce qui est rare à cette époque — obéit aux mêmes tendances. A côté des anciennes divinités, quand elles sont vraiment nationales, ou en leur lieu et place, quand elles ont un caractère aristocratique grâce à des sacerdoces héréditaires dans les grandes familles, ils installent des dieux populaires et des héros agrestes : Dionysos leur doit beaucoup. Au reste, les tyrans ne sont pas impitoyables pour leurs anciens adversaires, à condition de se sentir en sûreté; après expulsion de quelques meneurs et mainmise sur quelques otages, ils ne demandent qu'à augmenter le nombre de leurs partisans dans toutes les classes. Ces buveurs de sang ne sont généralement devenus cruels qu'après des attentats fomentés contre eux par une oligarchie aux abois.

*RÉFORMES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES*

Mais leur raison d'être, c'est la réforme sociale dans le sens économique[112]. Ils doivent améliorer le sort des petits cultivateurs. L'attentat dirigé par Théagénès contre les moutons des grands éleveurs est une protestation violente de meurt-de-faim contre l'extension exagérée du droit de pâture ; il eut certainement pour conséquence la restriction de ce privilège. Quand les nobles étaient bannis, leurs domaines étaient confisqués et partagés entre les paysans. En Attique, les hectèmores voulaient faire de Solon un tyran, pour obtenir une nouvelle distribution de la propriété ; il n'y consentit pas ; mais, du jour où Pisistrate s'empare du pouvoir avec l'aide des Diacriens, la question agraire n'existe plus pour Athènes: on devine pourquoi. Encore faut-il que ces paysans n'abandonnent pas

112. Cf. Ure, *Op. c.*, p. 1 ss..

leur village à chaque instant, ni surtout pour toujours[113] : Pisistrate, leur envoie des juges itinérants, et Périandre crée pour eux des conseils locaux (οἱ κατὰ δήμους δικασταί, βουλὴ ἐπ' ἐσχάτων)[114]. Dans les villes, les classes laborieuses sont également protégées. L'interdiction d'acheter des esclaves, édictée par Périandre à Corinthe, n'a pas pour but d'entraver l'industrie, mais d'arrêter une concurrence ruineuse pour le travail libre ; elle est le complément d'une loi contre l'oisiveté. Enfin, la plupart des tyrans surent développer le commerce par des mesures intelligentes. La cité s'enrichissait ; eux aussi. Il le fallait bien; car ils avaient de grands besoins d'argent et devaient créer des impôts pour payer leurs mercenaires, entretenir leur cour et subvenir à une somptuosité dont profitait largement leur capitale.

*TRAVAUX PUBLICS, FÊTES ET VIE DE COUR*

Exécuter des travaux d'utilité publique et d'embellissement, c'était un des principes les plus constamment suivis par les tyrans. Ils voulaient donner de l'occupation aux gens de métier[115], faciliter la vie matérielle à toute la population, endormir le désir de liberté par des satisfactions de fierté civique et attacher leur nom à des monuments impérissables. Ainsi font, en tout temps et en tout pays, les maîtres absolus qui cherchent à pallier l'origine illégale de leur pouvoir. Les Pisistratides et Polycrate, entre autres, ont été de grands bâtisseurs. Rien ne contribuait davantage à la popularité du maître qu'un aqueduc et une fontaine mettant l'eau de source à la disposition des citadins, une digue dans le port, un chenal ouvert à la navigation et surtout des temples élevés à la gloire des divinités en faveur. A flatter le goût passionné du Grec pour la splendeur de sa cité, les tyrans ont bien mérité de l'art. Mais il leur fallait encore donner des fêtes brillantes pour leur entourage et pour la multitude ; ils avaient besoin de poètes lyriques aussi bien que d'architectes et de sculpteurs. La poésie de cour naquit, tandis que le dithyrambe élargi se transformait en drame. Comme les princes italiens de la Renaissance, les tyrans grecs du VIe siècle se piquaient d'émulation à la recherche des talents ou dans l'imitation des beaux monuments. Corinthe ayant la fontaine Pirène, Athènes eut l'Ennéacrounos, et Samos fit construire par Eupalinos de Mégare le plus grand aqueduc du monde grec. Quand Polycrate eut opposé un vaste

113. C'est un des principes les plus constants de la tyrannie. Exemples : les Orthagorides à Sicyône (Poll., VII, 68; Suid., *s. v.* κατωνακοφόρος); Aristodèmos à Cumes (Denys d'Halic., VII, 9).

114. Arist., *Const. d'Ath.*, 16, 5 ; Héracl. du Pont, V, 2 (FHG, t. II, p. 213).

115. Arist., *l. c.*, 9, 4 et 15.

et merveilleux Hèraion à l'Artémision d'Éphèse, Pisistrate commanda un Olympieion sur un plan non moins grandiose. Une surenchère de Polycrate enleva le médecin Dèmokédès de Crotone aux Pisistratides ; ils eurent leur revanche quand ils envoyèrent une trière à Samos pour quérir le poète Anacréon de Téos et l'amener triomphalement à Phalère. Le siècle de Pisistrate est un véritable *Quattrocento*, qui prépare le siècle de Périclès.

*POLITIQUE EXTÉRIEURE DES TYRANS*

Ces rivalités restaient courtoises. Les tyrans n'aimaient pas la guerre : leur pouvoir y courait trop de risques. Ceux de Sicile font exception; ils étaient spécialement des stratèges, choisis pour lutter contre les cités voisines ou contre les Carthaginois et tenus de justifier leur fortune par des succès militaires. Ailleurs, les tyrans s'efforcent d'assurer la paix extérieure. Ils poussent leurs sujets aux entreprises coloniales et commerciales, et c'est seulement à une époque où il n'y a plus de terres à faire occuper par des colons que Polycrate incite les Samiens à joindre aux bénéfices du trafic le produit de la piraterie. Systématiquement pacifiques, les tyrans ont une sympathie naturelle les uns pour les autres, de ville à ville, parce qu'ils sentent bien qu'ils sont solidaires en face des aristocraties hostiles et qu'ils ont tous à sauvegarder en leur personne le principe démocratique : Périandre a pour conseiller Thrasyboulos, pour ami Pittacos, et il leur sert d'intermédiaire et d'arbitre pour traiter avec le roi de Lydie ou avec Athènes. La politique de famille, qu'ils pratiquent à l'intérieur, s'étend à l'extérieur par des mariages : Périandre de Corinthe a pour beau-père Proclès d'Épidaure ; Théagénès a pour gendre Cylon ; Gélon et Thèron, Tèrillos et Anaxilas resserrent leur alliance par des mariages. Une fraternité plus intelligente que sentimentale, l'entr'aide des tyrans, rompt par principe avec les traditions étroitement bornées de la vie internationale. D'autre part, comme ces usurpateurs plus ou moins iconoclastes veulent obtenir un semblant de légitimité, ils témoignent un respect filial aux dieux des grands sanctuaires : ils consultent Apollon Pythien, lui envoient des présents et prennent sa cause en mains. C'est ainsi que, par une diplomatie égoïste sans doute, mais à large vue, ils ont contribué à créer le sentiment de l'unité panhellénique.

*RÔLE DE LA TYRANNIE DANS L'ÉVOLUTION POLITIQUE*

Voilà bien des traits qu'a dissimulés avec soin une histoire falsifiée par les haines de partis, bien des mérites communs à presque tous les tyrans et qui leur font

grand honneur. En face des crimes qu'on leur impute et de ceux même qu'ils ont vraiment commis, il faut mettre à leur compte des services éminents. Leur apparition, souvent éphémère, ne fut presque jamais inutile. Sous leur administration vigoureuse, voire parfois violente, les villes épuisées par les discordes purent du moins se ressaisir, et l'élaboration des institutions démocratiques s'achever dans le calme. Et c'est un fait, fait qui ne peut passer pour insignifiant, qu'ils ont été les premiers hommes qui aient détenu, à la face du ciel, un pouvoir d'origine purement humaine. Somme toute, la tyrannie fut un stade nécessaire dans les cités où se transforma l'organisation politique et sociale de la Grèce ; celles qui ne la connurent jamais, en Laconie, en Thessalie, en Béotie, en Élide, furent aussi celles qui s'attardèrent en tout dans l'ancien état de choses.

Il peut paraître surprenant qu'une institution féconde en définitive ait si vite disparu et qu'aucun tyran, fût-il génial, ne soit parvenu à fonder une dynastie durable. Les Orthagorides ont résisté le plus longtemps de beaucoup, et ils ont régné un siècle à peine. N'est-il pas remarquable que la Pythie, consultée par Cypsélos sur la fortune de sa famille, lui ait garanti le bonheur « pour lui, pour ses enfants, mais non pas pour les enfants de ses enfants »[116] ? La faiblesse ou la cruauté de certains princes, les querelles inévitables dans la maison du chef en l'absence d'une règle successorale, les intrigues tenaces des nobles bannis ou embusqués à l'intérieur, cette espèce de fatalité qui semble peser sur les usurpateurs et les condamne à périr, tout cela ne suffit point à expliquer la chute rapide de la tyrannie. On a souvent allégué l'intervention de Sparte. Plutarque, entre autres, prête aux Lacédémoniens une haine de principe contre la royauté illégitime, et l'on désigne comme ses adversaires les plus systématiques le roi Anaxandridas et l'éphore Chilon[117]. A la tête d'une ligue appuyée sur deux forces que les tyrans s'acharnaient à abattre, le dorisme et l'oligarchie, Sparte apparaissait tout naturellement comme leur ennemie née. Mais, en fait, c'est à peine si l'on peut relever deux interventions de Lacédémone, l'une contre Polycrate et peut-être subsidiairement contre Lygdamis, l'autre contre Hippias et peut-être, par la même occasion, contre un tyranneau de Sicyône ; encore sont-elles tardives toutes les deux et semblent-elles les suites logiques de toute une politique qui n'a rien à voir avec les principes. Par contre, rien ne fait supposer que la grande ville du

116. Hér., V, 92, 5.
117. Plut., *De malign. Her.*, 21, p. 859 *d* ; *Rylands Papyri*, t. I, nº 18 ; cf. Thuc., I, 18.

Péloponèse se soit jamais mêlée des affaires de Corinthe ou de Sicyône au temps des Cypsélides et des Orthagorides, et il est certain que l'Asie Mineure et l'Occident la laissaient indifférente[118]. Il faut donc chercher ailleurs. C'est un mal interne qui emporte la tyrannie. Odieuse aux oligarques, elle n'avait jamais été acceptée par les démocrates que comme un expédient provisoire, une arme de combat. Eux aussi, ils guettaient l'occasion de ressaisir leur indépendance, n'y ayant renoncé que par nécessité. L'obéissance à un seul a toujours paru au citoyen grec attentatoire à sa dignité personnelle. « Pas un homme libre, écrira Aristote, qui supporte volontairement un pareil pouvoir »[119]. Or, le tyran homme du peuple avait comme successeurs des princes nés à l'écart du peuple, qui invoquaient une sorte de droit héréditaire pour se conduire en maîtres absolus. Le choc était fatal. Soit donc que l'oligarchie redevînt assez puissante pour reprendre l'autorité, soit que le peuple devînt assez fort pour s'emparer de la chose publique, la tyrannie devait succomber. L'histoire d'Athènes nous fournira le meilleur exemple d'une cité où la tyrannie remplit si bien sa tâche qu'elle en meurt.

## V. — Les relations entre cités[120]

*RIVALITÉS DES CITÉS*

Malgré les similitudes politiques que présentent les villes grecques, malgré les rapports que nouent souvent entre elles les nécessités du commerce, chacune continue à vivre de sa vie propre. Toute tentative d'unification se heurte à d'insurmontables obstacles. Obstacles matériels d'abord, provenant pour une bonne part de l'infini morcellement du sol. Obstacles moraux surtout, l'esprit des Grecs refusant de s'élever au-dessus de l'étroit et antique idéal de la polis libre, indépendante et se suffisant à soi-même. Plus on avance dans l'histoire des Hellènes, plus se multiplient les rivalités entre cités souveraines, et plus, par conséquent, s'aggravent les haines et s'exaspère la passion farouche de l'autonomie. Une fois que le développement économique de la Grèce a mis en jeu des intérêts considérables, les villes, jalouses les

118. Voir la discussion de How-Wells, *l. c.*, p. 345-346. Ajoutons que la conduite ultérieure des Spartiates à l'égard d'Hippias, qu'ils veulent ramener dans Athènes, est contraire au principe allégué, ce que n'eût pas manqué de faire remarquer Sôsiclès dans Hér., V, 92.

119. *Pol.*, VI (IV), 8, 3 ; cf. VIII (V), 8, 20-21.

120. BIBLIOGRAPHIE : FREEMAN, *Hist. of federal government in Greece and Italy*, 2^e éd., Londres, 1893 ; PHILLIPSON, *The International law and customs in ancient Greece and Rome*, 2 vol., Londres, 1911.

unes des autres, se disputent les marchés avec acharnement et en viennent à batailler sans trêve. Aussi les timides essais d'union qu'on a pu faire çà et là en Grèce n'ont-ils jamais eu qu'une importance locale et spécialement religieuse. Quant aux alliances politiques, elles ne servirent qu'à donner plus d'ampleur et de durée aux conflits des concurrences armées.

*LA RÉPUGNANCE A L'UNION*

Ce n'est que dans les marches septentrionales de la péninsule, dans la Macédoine à peine touchée par l'hellénisme, que l'unité fut en partie réalisée. Elle le fut par la force au profit d'une royauté féodale, en opposition avec toutes les traditions et toutes les idées grecques. Au cours du VII^e^ siècle, les rois guerriers d'Aigai conquièrent la Piérie, installent résolument leur capitale dans la plaine, à Pella, et partent de là pour soumettre la Mygdonie entière[121]. Cent ans plus tard, ils commandent nominalement à tous les peuples établis de l'Olympe aux régions de l'Axios supérieur, bien que longtemps encore leur autorité demeure précaire.

Dans la Thessalie voisine, aucun prince ne réussit à jouer le rôle dévolu en Macédoine au roi d'Aigai. Cette grande plaine faite pour l'unité[122], mais déjà trop hellénisée pour s'y assujettir, était découpée en une multitude de seigneuries, dont chacune prétendait toujours à l'indépendance et, dès que l'occasion se présentait, à la primauté. La dignité suprême de *tagos* n'était qu'un enjeu de plus dans la lutte que se livraient constamment les grandes familles. Et comme le tagos ne disposait d'un pouvoir réel qu'en temps de guerre, la Thessalie, confédération strictement militaire, se débattit toujours dans une contradiction tragique, ne pouvant s'unifier que par l'armée, mais condamnée à des entreprises lointaines qui se terminaient fatalement par la défaite et par la rupture d'un lien trop fragile[123].

Comme le bassin alluvionnaire de Thessalie, les molles dépressions de la Grèce centrale, communiquant aisément entre elles, se seraient à merveille prêtées à l'établissement d'un petit État. Mais tant de races étaient venues s'y confondre, que les bourgades, marquées d'une empreinte ethnique, tenaient forcément à leur autonomie. Il eût fallu, comme en Macédoine, une ville assez forte pour

---

121. Thuc., II, 99.
122. Cf. O. Kern, *Die Landschaft Thessaliens und die Gesch. Griechenlands* (*Neue Jahrb. f. class. Phil.*, t. VII, 1904, p. 12 ss.).
123. Voir ch. VIII, p. 309-311.

imposer l'union. A défaut de la puissance nécessaire, Thèbes en eut l'ambition. Mais la confédération béotienne, qui devait prendre une telle importance au Ve et surtout au IVe siècle, eut des débuts qui durent être plus pénibles encore qu'ils ne sont obscurs. D'Orchomène à Platées, toutes les cités protestaient contre les prétentions de Thèbes par des émissions de monnaies et souvent par les armes. Jamais les Pamboiotia d'Onchestos n'auront vraiment l'éclat d'une fête nationale, et il faudra bien du temps pour que Thèbes devienne le siège d'un gouvernement fédéral, sans détenir même alors le pouvoi exécutif[124].

Deux cités seulement, dans la Grèce entière, parvinrent à s'annexer un pays assez étendu pour former un État qui fût autre chose qu'une ville avec sa banlieue immédiate : ce furent les cités qui dominèrent dans les péninsules extrêmes de la Grèce centrale et du Péloponèse, Athènes et Lacédémone. C'est bien pourquoi elles prirent celle-ci dès le VIIe siècle, celle-là depuis la fin du VIe, une place à part dans le monde grec, et nous aurons à étudier en détail l'histoire de leur formation et de leur développement. Observons toutefois, dès à présent, que Sparte ne se contenta pas de régir la Laconie et la Messénie. Seule, elle réussit à créer une ligue durable. Mais ce fut un instrument de domination plutôt que d'unité. Sparte elle-même, la cité militaire par excellence, devait admettre qu'on discutât sa volonté. Ses alliés étaient rattachés à elle par des liens assez lâches, et c'est sans grand succès qu'elle essaya à maintes reprises, pendant le VIe siècle, d'en resserrer l'étreinte.

Que l'idée d'une union permanente ne se soit pas imposée dans la péninsule, c'est naturel : en l'absence de toute menace extérieure, les cités serrées les unes contre les autres pouvaient s'aveugler sur l'intérêt qu'elles auraient à s'entendre et se laisser fasciner par d'innombrables sujets de discorde. Mais en Orient ? N'est-il pas étonnant qu'en face du monde barbare, les Hellènes n'aient pas éprouvé le besoin de s'unir, fût-ce au prix de quelques sacrifices d'amour-propre ? Or, la seule assemblée fédérale qu'on trouve en Asie Mineure, celle du Panionion, a toujours été plus religieuse que politique. Si, d'aventure, quelque historien en dit un mot, c'est pour rapporter une discussion stérile, une dispute violente sous la menace d'un ennemi commun. Aucun danger, au moins jusqu'à l'arrivée des Mèdes, ne put contraindre les Grecs à un accord politique[125].

124. Voir ch. VIII, p. 308 309.
125. Voir ch. VII, p. 271-272.

*LES AMPHICTIONIES*

Leur répugnance à cet égard devait être invincible, puisque les dieux furent incapables d'accomplir ce miracle. La logique eût voulu que la plupart des associations pieuses où se groupaient volontiers les villes d'un même canton se transformassent, par une sage évolution, en assemblées délibérant sur les matières les plus diverses. Nulle part on n'enregistre semblable phénomène. Les Amphictionies étaient ainsi appelées parce qu'elles réunissaient devant l'autel d'un dieu commun les habitants de toutes les bourgades environnantes (ἀμφικτίονες). Strabon sentait bien ce qu'elles auraient pu devenir quand il écrivait : « La même pensée qui a présidé à la fondation des villes a fait aussi instituer les sacrifices communs à plusieurs cités ; le voisinage et le besoin mutuel les rapprochant, elles célébraient ensemble des fêtes et des panégyries : un lien d'amitié naissait du repas sacré et de la libation faite en commun »[126]. Mais la réalité est tout autre. Les Amphictionies s'enfermaient généralement dans leurs attributions religieuses et, si elles en sortaient par hasard, elles n'exerçaient quelque action politique que d'une façon indirecte et intermittente. De ces associations, il y eut pourtant un grand nombre. En Asie Mineure, on peut considérer comme telles la réunion des Ioniens au Panionion dans le sanctuaire de Poseidôn Héliconios et celle des Doriens au cap Triopion dans le temple de Poseidôn et d'Apollon. Dans le Péloponèse, on venait de toute la Parrhasia et, plus tard, de l'Arcadie entière pour adorer le Zeus du mont Lycée ; tous les Achéens vénéraient le Zeus d'Aigion et Dèmèter Panachaia ; tous les Éléens, le Zeus d'Olympie. Béotiens, Étoliens, Acarnaniens, Locriens Ozoles, Ainianes, Magnètes, ils ont tous leur dieu régional, et tous, ils continuent, au lieu de s'entr'aider par « amitié », à s'entrebattre. Veut-on apprécier le peu d'influence qu'eurent ces Amphictionies comme agents d'union ? Il suffit de retracer, en quelques mots, la destinée de deux d'entre elles, celle qui semble avoir été le plus tôt et le plus loin dans la voie des réalisations pratiques et celle qui dut la plus éclatante célébrité à son prestige moral.

*L'AMPHICTIONIE DE CALAURIA*

A l'extrémité nord-est de l'Argolide, l'îlot de Calauria renfermait un temple de Poseidôn[127] qui devint le centre d'une Amphictionie[128]. Association curieuse où se groupaient Prasiai et Nauplie,

126. Strab., IX, 3, 6, p. 419 ; cf. Denys d'Halic., IV, 25. Voir Fustel de Coulanges, *La cité ant.*, p. 250, n. 2.
127. S. Wide, *Ath. Mitth.*, t. XX (1895), p. 267 ss. ; Wilamowitz, *Gött. Nachr.*, 1896, p. 158.
128. Strab., VIII, 6, 14, p. 373-374.

situées sur les deux rives du golfe Argien, Hermionè à l'extrémité de la péninsule Argienne, Épidaure et Égine à l'entrée du golfe Saronique, Athènes point de départ des routes terrestres menant au Nord[129], enfin Orchomène, la célèbre capitale des « Minyens ». La composition de cette Amphictionie ne comporte qu'une explication : tandis que la fière Argos poursuivait une politique continentale, les ports de l'Argolide essayaient de réagir contre le courant commercial qui se portait de l'Ionie à l'Isthme, et de maintenir ou de rétablir les vieilles relations avec la Grèce centrale. Mais la tentative fut vaine. Orchomène fut coupée de la ligue par Thèbes ; Égine travailla pour son compte et dans le même sens que les ports de l'Isthme ; Athènes, à son tour, suivit sa destinée propre, en antagonisme avec Égine ; Trézène, qui dominait l'île de Calauria et qui avait par ses origines et ses fêtes autant d'accointances avec les Ioniens qu'avec les Doriens, resta en bon accord avec Athènes, dont elle accepta les légendes et imita les monnaies ; Épidaure et Hermionè furent soumises à Argos ; bien mieux, Argos prit la place de Nauplie dans l'Amphictionie, et bientôt Sparte y prit celle de Prasiai. L'association, qui aurait pu devenir une hanse puissante, n'avait plus de raison d'être. Elle disparut obscurément, et les pèlerins délaissèrent le Poseidôn de l'île sainte pour celui de l'Isthme, pour le Zeus de Némée, pour l'Asclèpios d'Épidaure ou même pour l'Apollon et l'Hèra d'Argos.

*L'AMPHICTIONIE DE DELPHES*

Mais l'Amphictionie par excellence est celle de Delphes[130]. Elle n'est cependant pas née à l'ombre du Pythion, au pied du Parnasse ; elle s'y transporta par le hasard des circonstances, quand elle s'était déjà partiellement constituée ailleurs. Elle se forma modestement dans la petite bourgade d'Anthéla, autour d'un vieux sanctuaire[131]. Anthéla était située aux Thermopyles, « aux portes » de la Grèce centrale : les fêtes de l'association s'appelèrent les *pylées*, et les délégués des États participants, les *pylagores*[132]. Parmi les peuples plus ou moins voisins que l'Amphictionie comptait dans son sein, ceux du Nord, Thessaliens, Achéens de la Phtiôtis, Magnètes, Perrhaibes, Dolopes, Ainianes, Maliens, avaient une place prépondérante. Les Thessaliens étaient de tous le plus actif et le plus puissant[133]. Ils imaginèrent

129. Athènes avait un sanctuaire de Poseidôn Calaurien (IG, I, n° 273, F, l. 6).
130. Cf. Busolt, t. I, p. 672-697 ; Kahrstedt, *Griech. Staatsrecht*, t. I, App. IV, p. 383-412.
131. Hér., VII, 200 ; Marbre de Paros, 5 ; Soph., *Trach.*, 633 ss..
132. Leur titre officiel est ἀγοραστροί.
133. Avec les Locriens, les Phocidiens, les Béotiens, les Doriens (de la Doride et du Péloponèse) et les Ioniens (d'Athènes et de l'Eubée), les peuples de l'Amphictionie finirent par être au nombre de douze. Même alors, les Thessaliens et leurs « périèques » étaient en majorité.

d'employer la ligue à la réalisation de leurs ambitions territoriales.

*LA GUERRE SACRÉE*

Une occasion s'offrit de porter un coup sensible à leurs éternels rivaux, les Phocidiens, en poussant une pointe vers le golfe de Corinthe et en mettant la main sur la grande route de la Grèce centrale. Le sacerdoce de Delphes appelait à l'aide contre les habitants de Crissa : il les accusait de pressurer et de molester les pèlerins débarquant dans leur port ; au fond, il voulait se rendre indépendant de la ville dont relevait le temple[134]. L'Athénien Solon entraîne les Amphictions, et l'Aleuade Eurylochos, le « nouvel Achille », marche sur Crissa. Malgré le concours d'Athènes et de Sicyône, il lui faut, selon la tradition, dix ans pour réduire la ville. Enfin, en 590, elle est rasée. La plaine où s'élevait l'insolente cité est frappée de malédiction et vouée à une éternelle stérilité. Pour commémorer la victoire d'Apollon, on solennise sa fête en ajoutant au concours musical des jeux gymniques, qui deviennent réguliers à partir de 582[135].

*RÔLE DE DELPHES*

Après la guerre sacrée, l'Amphictionie tient des pylées semestrielles alternativement aux Thermopyles et à Delphes ; mais c'est à Delphes, en session d'automne, que se traitent les affaires importantes. En même temps, l'Amphictionie est réorganisée. De nouveaux magistrats y apparaissent : les *hiéromnèmones*. Chacun des douze États confédérés dispose de deux suffrages. Les hiéromnèmones et les pylagores tranchent à la majorité des voix toutes les questions relatives à la garde du temple, à l'administration de son trésor, au programme des jeux sacrés[136]. Mais c'est en vain que les Thessaliens, et plus tard les Lacédémoniens, tenteront de faire de l'Amphictionie delphique un instrument d'hégémonie politique ; ils échoueront dans ce dessein, comme Argos a échoué à Calauria et Thèbes à Onchestos. Certes, Delphes exercera une autorité morale sur les Hellènes, en particulier sur ceux des colonies : elle obtiendra, par exemple, des villes adhérentes qu'elles observent en temps de guerre certaines règles d'humanité. Mais le Conseil amphictionique se montrera incapable d'imposer même à ses ressortissants le moindre arbitrage. Au IVe siècle, certains esprits d'élite s'aviseront avec regret du rôle glorieux qu'aurait pu jouer Apollon delphien comme patron national. Trop tard. Le dieu

134. Les droits de Crissa sur Delphes et l'importance de cette ville en Phocide sont rappelés par l'*Hymne à Apollon Pythien* et le *Catalogue des Vaisseaux* (*Il.*, II, 520). Sur son rôle économique, voir Busolt, t. I, p. 691-692.

135. Id., *ib.*, p. 692-697.

136. Id., *ib.*, p. 686-688; Kahrstedt, *l. c.*, p. 398 ss..

s'était montré incapable de s'élever à l'impartialité par le désintéressement ; il s'était si souvent abaissé à n'être que le porte-parole stipendié d'une ville ou d'un parti, qu'il ne pouvait plus prétendre à dominer de son verbe l'universel conflit[137].

*LE DROIT DES GENS*

Ainsi, la force centrifuge dont étaient animées les cités grecques n'a jamais été contenue efficacement avant l'époque des guerres médiques. Le droit des gens reste d'une pauvreté lamentable. Qu'on ajoute aux tentatives d'union fédérale ou amphictionique les alliances conclues par la solidarité consciente des tyrans, les arbitrages que sollicitent parfois deux cités épuisées par une lutte interminable[138], l'invocation fréquente d'une coutume hellénique que chacune prétend faire respecter par la partie adverse, mais qu'elle se garde de définir, quelques conventions à l'effet de restreindre le droit de représailles en temps de paix[139] ou d'interdire l'usage d'armes déloyales entre belligérants[140], tout au plus encore quelques ententes sur la circulation des monnaies : on saura tout ce qui a pu être réalisé chez les Grecs dans la voie de l'unité politique à l'aube du Ve siècle.

*LA GUERRE ENTRE GROUPES D'ALLIÉS*

Jalousies, rivalités et guerres, voilà ce qui remplit la vie internationale. Jadis, on se battait pour quelques pâturages mal délimités ; l'extension des relations commerciales, sans supprimer aucune cause de discorde, en a fait surgir de nouvelles, partout à la fois, près ou loin. La poursuite des richesses exaspère les haines et multiplie les conflits. En Orient, à l'intérieur de la confédération ionienne, Milet et Samos se détestent, comme Érythrées et Chios, et l'on voit Milet s'allier successivement à Chios contre Érythrées et à Érythrées contre Naxos, amie de Samos. Sur le continent, les cités fidèles à la vie rurale sont aux prises pour des questions de frontières et d'hégémonie politique ; celles qui se sont tournées vers le trafic se font concurrence à main armée sur terre et sur mer. Érétrie et Chalcis, d'abord amies, se brouillent ; Corinthe se mesure en de longs combats avec Égine et Mégare. Comme Chalcis a besoin de l'Isthme, elle est amie des Corinthiens, donc ennemie de leurs

137. Cf. Bouché-Leclercq, *Hist. de la divination*, t. III, p. 39-207 ; H. Donner, *Beitr. zu einer Gesch. des Politik des delph. Apollon* (*Klio*, t. XVIII, 1922-1923, p. 27-40).

138. Exemples : l'arbitrage de Périandre entre Athènes et Mitylène (Hér., V, 95 ; Arist., *Rhet.*, I, 15,73 ; Diog. Laërce, I, 74), sa médiation entre le roi de Lydie Alyattes et Thrasyboulos de Milet (Hér., I, 20-22), l'arbitrage entre Athènes et Mégare confié à cinq Spartiates (Plut., *Sol.*, 10 ; cf. Busolt, t. II, p. 248).

139. Voir plus haut, p. 223, n. 22.

140. Voir ch. VIII, p. 313.

ennemis. Tout naturellement, de l'Asie Mineure à l'Europe, les intérêts se combinent ou s'opposent. Milet hait Chalcis, dont les colonies surveillent trop bien le détroit de Sicile ; elle hait Corinthe qui, par l'Isthme et par Corcyre, prétend se réserver l'Occident ; elle se rapproche de Mégare et d'Égine, et l'on verra Égine en venir aux mains avec Samos. Aussi suffit-il, au commencement du VII^e siècle, d'une querelle insignifiante entre Chalcis et Érétrie à propos de la plaine lélantine[141], pour que la Grèce se partage en deux camps derrière les protagonistes. On dirait que les États grecs saisissent l'occasion pour vider toutes les vieilles querelles dans une interminable série de duels. Corinthe et Samos se rangent aux côtés de Chalcis, et voici que viennent au secours de ses Hippobotes les cavaliers de Thessalie. Mégare, Égine et Milet appuient les revendications d'Érétrie. Mais, la lutte s'étend bien au delà de la péninsule. Dans la Propontide, les colons de Samos se ruent contre les colons de Mégare. Comme les cités de la Grande Grèce servent d'entrepôts, les unes à Milet, les autres à Corinthe et à Chalcis, elles entrent à leur tour dans la mêlée, on a vu avec quelle fureur[142]. Érétrie était depuis longtemps hors de cause que, d'un bout à l'autre de la Méditerranée, se prolongeaient les guerres qu'elle et sa rivale avaient suscitées. En Orient, en Grèce, en Occident, les Hellènes se déchiraient sans pitié sous l'œil des barbares.

141. Voir *ib.*.
142. Voir p. 194.

CHAPITRE VII

# *La Grèce orientale avant la conquête perse**

*FORMATION DE LA GRÈCE ORIENTALE*

On a vu comment s'était formée la Grèce d'Orient[1]. En deux journées de navigation, les Grecs arrivaient sur cette terre d'Asie ourlée d'un littoral européen [2]. Des Éoliens apparentés à ceux de Thessalie et de Béotie occupèrent Lesbos et le continent voisin, en livrant aux indigènes des luttes dont l'Iliade a conservé le souvenir. Au sud de l'Éolide, s'établirent, dès avant, mais surtout après les invasions doriennes, des Achéo-Ioniens de toute provenance ; ils fondèrent les douze cités du Panionion, de Chios à Samos et de Phocée à Milet. Les Doriens, à leur tour, venus par la Crète et par Rhodes, créèrent à l'extrémité de la péninsule une Doride orientale.

*L'IONIE*

A la tête de tous ces Grecs allaient se placer les Ioniens. La région qu'ils s'étaient adjugée avait sur les autres une supériorité naturelle. « Ils ont bâti leurs villes, dit Hérodote[3], sous le plus beau ciel et dans le plus beau climat que l'on connaisse chez les hommes. Les contrées environnantes, au-dessus et au-dessous, au Levant et au Couchant, ne sont point comparables à celle-là : les unes souffrent du froid et de l'humidité ; les autres, de la chaleur et de la sécheresse. » Les vallées sont fertiles en céréales ; sur les bords des rivières s'étendent de luxuriantes prairies, et à leur

---

* Bibliographie.

Sur l'Asie Mineure en général, voir : H. Kiepert, *Karte von Kleinasien*, Berlin, 1854 ; *Wandkarte vom alten Kleinasien*, 6 feuilles, Berlin, 1888 ; *Spezialkarte vom westlichen Kleinasien*, 15 feuilles, Berlin, 1891 ss. ; A. Philippson, *Topogr. Karte des westl. Kleinasien*, Gotha, 1911 ; W. M. Ramsay, *The historical geography of Asia Minor*, Londres, 1890 ; G. Radet, *La Lydie et le monde grec au temps des Mermnades* (687-546 *av. J.-C.*), Paris, 1892 ; Hogarth, *Ionia and the East*, Oxford, 1909 ; Bilabel, *Op. c.* (voir p. 153). — Sur les différentes cités, on trouvera plus loin des bibliographies particulières.

1. Voir ch. III, p. 104-111.

2. Cf. Élisée Reclus, *L'Asie Antérieure*, p. 3 ss., 462 ss.. Voir p. 2, n 2.

3. I, 142.

embouchure, des marais giboyeux ; les pentes sont couvertes d'arbres fruitiers, surtout de vignes et d'oliviers ; les plateaux offrent de vastes pâturages à des moutons d'une race fameuse par sa laine[4]. La côte, où les montagnes se terminent en péninsules prolongées par des îles, présente partout des sinuosités où se logent de bons ports. En même temps que la marine trouve d'incomparables avantages dans la proximité des Cyclades et du golfe Saronique continué par le golfe de Corinthe, le commerce par terre dispose de grands fleuves pour gagner les routes qui font communiquer la Phrygie et la Lydie avec l'antique capitale des Hittites, Ptéria, et avec les marchés de la Mésopotamie.

A la mission historique que cet admirable pays semblait assigner aux hommes, les hommes ne manquèrent pas. Les immigrants apportaient les qualités de tous les peuples qui s'étaient succédé en Grèce. Ils étaient infiniment plus divers d'origine que leurs voisins du Nord, ces Éoliens qui méritaient sans doute leur nom de « bariolés », mais qui n'avaient guère pour ancêtres que des Hellènes arrivés en Grèce après les premiers Achéens et avant les Doriens. Du sang éolien et du sang dorien, il y en avait aussi chez les Ioniens ; mais ils descendaient surtout des Achéens et des Préhellènes qui habitaient la Grèce centrale et le Péloponèse aux temps mycéniens[5]. Ils avaient ainsi une variété d'aptitudes, de goûts et d'idées, une vigueur morale et intellectuelle dont le prix était inestimable chez les héritiers les plus directs de la civilisation égéenne. De plus, ils se trouvèrent en contact avec des populations pacifiques et déjà éprises de jolies choses, ces Cariens dont Homère admirait les ivoires teintés. Tandis que les Éoliens se battaient dans les plaines de Troade et les Doriens dans les montagnes de Lycie, les Ioniens, venus sans femmes, épousaient des Cariennes[6] et se mettaient en relations avec les peuples de l'intérieur, mêlant toujours davantage les races et greffant des rejetons orientaux sur le tronc transplanté de la civilisation occidentale. Ce mélange d'éléments hétérogènes en nombre infini forma un tout d'une brillante originalité. Aux environs du Méandre, du Caystre, de l'Hermos et du Caïcos, sur les points où aboutissaient les routes du commerce international et d'où partaient les principales lignes de navigation, les Grecs eurent pour la première fois de grandes villes. Elles se donnèrent pour fonction, non pas seulement de recevoir les marchandises de l'Asie continentale et d'en transmettre leur part

4. Cf. Athénée, XII, 57, p. 540 *d*.
5. Hér., I, 146..
6. *Ib*..

à la Grèce propre et aux colonies, mais de produire de nouvelles formes d'art et de pensée. Pendant plusieurs siècles, c'est en Ionie — et non pas dans la vieille métropole, qui gardait un aspect rustique et arriéré, ni dans la Grèce occidentale, qui allait hardiment de l'avant, mais n'avait point de passé — qu'il faut se placer pour voir lever les semences jetées à tous les vents par les Préhellènes et pour assister au premier épanouissement du génie hellénique.

## I. — Relations des Grecs et des barbares en Asie

*LE DANGER BARBARE*

Ce qu'il y a de plus merveilleux dans le développement de la Grèce orientale, c'est qu'il se fit dans des circonstances politiques qui semblaient propres à l'interdire pour toujours. Non plus en Asie que partout ailleurs, les Grecs ne renonçaient à leur passion d'autonomie ; là aussi, ils vivaient séparés par cités qui se faisaient souvent la guerre et n'avaient d'autre lien en temps de paix qu'une fête commune. A cette rivalité rien d'extraordinaire, il est vrai, puisque aussi bien c'est le défaut grec et qu'il n'a pas empêché la Grèce de remplir sa tâche. Mais que quelques poignées d'hommes si mal disposés les uns pour les autres aient osé s'établir entre la mer et les plus puissants empires du monde, que sur cette bordure étroite, en perpétuel péril de mort, ait fleuri une civilisation qui emprunte un peu de son charme à sa fragilité même, voilà le plus authentique miracle qu'aient réalisé des Hellènes.

Pour qu'il s'explique pourtant, ce miracle, il ne suffit pas de rappeler les origines égéennes de la Grèce orientale, il faut encore commencer son histoire par l'étude de ses rapports avec les peuples qui, de l'intérieur, la contenaient de toutes parts.

Vers le Sud et vers l'Est, partout les Grecs de l'Asie Mineure se heurtaient à de puissants obstacles, à des tribus énergiques et belliqueuses ou à des États fortement organisés. De bonne heure, l'expérience leur apprit que, dans ces directions, toute tentative d'expansion par la force était vouée à un échec.

*GRECS ET BARBARES EN PAMPHYLIE*

Au Sud, le dernier pays qui fît corps avec la Grèce d'Asie, c'était la Doride. Au delà, on se trouvait en pleine barbarie ; il ne pouvait plus s'agir que de colonisation sporadique.

Phasélis était encore assez proche des Doriens pour maintenir sa personnalité grecque et même parfois prospérer ; elle avait sa place dans l'Hellènion de Naucratis[7] ; mais, en Pamphylie, Aspendos, Sidè, Pergè perdaient contact avec le reste de la Grèce et furent contaminées par des influences locales qui corrompirent la race et la langue[8].

*GRECS, PHÉNICIENS ET ASSYRIENS A CYPRE ET EN CILICIE*

Plus loin, les Grecs n'allaient pas tarder à rencontrer devant eux les grands peuples de l'Orient : ils eurent affaire aux Phéniciens d'abord, aux Assyriens ensuite.

A Cypre, ils durent laisser aux Phéniciens la côte méridionale, d'Amathonte à Kition ; mais ils occupèrent tous les autres ports, de Courion à Salamis[9]. La ville sainte de Paphos eut pour rois-prêtres des Kinyrades aux noms grecs[10]. Des mines et des forêts sortirent d'inépuisables richesses. Les orfèvres émaillaient des cuirasses que les princes fastueux envoyaient aux rois de la Grèce continentale[11]. Au VIII^e^ et au VII^e^ siècle, la concurrence d'une Cypre phénicienne ne fit que stimuler l'activité de la Cypre hellénique. Pendant ce temps prospérait la petite Grèce de Cilicie[12]. La région était admirablement choisie pour attirer sur la côte le trafic des routes intérieures.

Alors vinrent les Assyriens. Un Grec, dont on ignore le nom, avait poussé jusqu'en Palestine et s'était rendu maître d'Asdod ; il en est rudement chassé en 720 par Sargon[13]. Le même roi se vante d'avoir, en 709, refoulé des pirates d'Iavan qui avaient abordé aux rivages de Syrie et de Cilicie et d'avoir pris leurs navires « comme des poissons ». Sept princes cypriotes, des Phéniciens certainement, mais sans doute aussi des Grecs, se hâtèrent de lui envoyer leur soumission avec des présents : une stèle érigée à Kition perpétua le souvenir de ce triomphe[14]. En 698, sous Sennachérib, eut lieu une seconde attaque. Kiroun, gouverneur de Kué, se révolta, « en alliance avec

---

7. Id., II, 178. Certaines monnaies de Phasélis sont marquées d'une proue (Babelon, II, 1, p. 515).

8. Hér., VII, 91 ; Strab., XII, 7, p. 569-571 ; XIV, 4, 2, p. 667 ; Arrien, *Anab.*, I, 26, 4 ; cf. Busolt, t. I, p. 323-324.

9. Cf. Busolt, t. I, p. 320-321, 264 ; Johansen, *Les vases sicyoniens* (Paris-Copenhague, 1923), p. 65. Sur les inscriptions sémitiques de Cypre, voir Renan, *Corp. inscr. sem.*, I, 1 ss..

10. *Il.*, XI, 20 ; *Od.*, XVII, 443.

11. *Il.*, *l. c.*.

12. Voir p. 106-107. Cf. Busolt, t. I, p. 325-326 ; Bilabel, *Op. c.*, p. 155-156.

13. Cf. Hall, *Anc. hist. of the Near East*, 1^re^ éd., p. 486 ; Fr. Thureau-Dangin, *La campagne de Sargon en 714* (*Rev. d'assyriologie*, t. VI, 1907, p. 26).

14. Cf. Busolt, t. I, p. 322 ; Hall, *l. c.* ; Delaporte, *La Mésopotamie*, p. 281-282.

le peuple qui habitait en Iagira et Tarsos », c'est-à-dire avec les Grecs de la plaine alèienne. Les coalisés s'emparèrent de la grande route qui, par les défilés du Taurus, unit la Cilicie à la Syrie. Sennachérib les défit rapidement, prit en un jour Anchialè et Tarse. Dans l'une de ces villes fut élevée une statue du vainqueur ; dans l'autre un temple à la gloire de ses dieux assyriens[15]. Puis, ce fut le tour de Cypre, sous Assarhaddon (681-669) et Assourbanipal (669-626). Vers 675, l'île dut envoyer des corvées pour les travaux de Ninive. Un peu plus tard, dix de ses princes payèrent tribut, dont quatre au moins étaient grecs : Éteuandros de Paphos, Damasos de Courion, Aigisthos d'Idalion et Pythagoras de Chytroi[16]. Toute expansion de la Grèce à l'extrémité orientale de la Méditerranée est devenue impossible. De ce côté, la race est à peu près rejetée aux bords de la mer Égée. Il y a là un choc entre Grecs et Orientaux qui est comme un présage des guerres médiques.

*GRECS ET PHRYGIENS*

A l'Est veillaient en ces temps-là les Phrygiens, avec leurs vassaux, les Maioniens. Le royaume de Phrygie, fondé au XII^e^ siècle sur les ruines de l'empire hittite par les Mouschki[17] et rangé dans l'épopée parmi les alliés des Troyens[18], formait au IX^e^ siècle une masse compacte entre la rive occidentale de l'Halys et les rebords montagneux des hauts plateaux ; mais, par la vieille route des Hittites, la future route royale, et par les routes transversales de Pamphylie au Pont-Euxin et à la Propontide, il s'étalait sur les côtes partout où il n'était pas contenu par les Grecs : l'histoire traditionnelle alla même jusqu'à parler de thalassocratie à propos d'un pays qui vivait en réalité d'agriculture et d'élevage[19]. Sous la dynastie des Midas et des Gordias, la Phrygie fut une province de la civilisation orientale ; mais, continuellement menacée par les Sémites de l'Est, elle semble s'être efforcée de vivre en paix avec les cités grecques. La déesse d'Éphèse faisait des emprunts à la Grande Mère sa voisine[20] ; le commerce qui cheminait le long de l'Hermos aboutissait à Kymè[21]. Un

15. Sur cette expédition, les données des historiens anciens (Hellanicos, fr. 158, FHG, t. I, p. 67 ; Callisthènes, ap. Suid., *s. v.* Σαρδανάπαλλος ; cf. Busolt, t. I, p. 325, n. 3) sont confirmées et complétées par un cylindre (King, *Sennacherib and the Ionians*, *J. of Hell. St.*, t. XXX, 1910, p. 327 ; Hall, *Op. c.*, p. 486 ss.).
16. Cf. Busolt, t. I, p. 322.
17. Voir p. 94.
18. *Il.*, II, 862 ; III, 184-189 ; X, 431 ; XVI, 719.
19. Hér., V, 49.
20. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 221 ss., 376 ss., 588.
21. Cf. Radet, *Lydie*, p. 100, 108.

Midas philhellène du VIIIe siècle épousa même la fille d'un noble Kyméen et, pour se faire bien venir des dieux grecs, dédia un trône finement ouvragé dans le sanctuaire de Delphes[22].

*GRECS ET MAIONIENS*

Ces relations ne pouvaient que profiter aux Maioniens. Encore un peuple que mentionne déjà l'Iliade[23]. Fixé dans les vallées moyennes de l'Hermos et du Méandre et dans la vallée intermédiaire du Caystre, il s'enrichissait en cultivant des céréales, en plantant de la vigne, en élevant des chevaux et des moutons, en exploitant des mines et des placers d'une richesse inépuisable[24]. Sous la dynastie des Atyades, il avait toujours été soumis aux rois de Phrygie. Il n'en fut plus de même sous les Hèraclides[25]. Fils de l'Hèraclès indigène ou Sandon, ces monarques héréditaires tenaient de leur insigne, la double hache, la toute-puissance religieuse, judiciaire et militaire[26] ; ils avaient pour second un vizir que les Grecs appelaient l'*hétaire*, et ils réunissaient à l'occasion le grand conseil des « fidèles » ou des « amis »[27]. Avec les dons honorifiques qu'ils percevaient[28], ils purent lever des armées de mercenaires, se rendre indépendants de la Phrygie, réduire à l'obéissance les petits chefs. Au plus fort de la lutte qu'ils soutenaient contre les troupes guerrières des plateaux, ils entretenaient les routes qui faisaient communiquer leur pays avec la lointaine Babylonie et avec les trois mers[29] ; pour adapter ces voies stratégiques aux besoins commerciaux, ils les jalonnèrent de *stathmes*, sortes d'hôtelleries fortifiées ou de caravansérails qui en marquaient les relais[30]. Au principal point de croisement, entre les mines d'or du Tmôlos et les sables aurifères du Pactole, se dressait un éperon de roches rouges d'où l'on avait une large vue sur les plaines de l'Hermos. Là s'était établie la ville des Atyades, Asia[31], qui devait, par un grandissement immense, donner son nom à tout un continent ; là s'éleva la capitale des Hèraclides, Hydè[32], qui, par le quartier militaire de l'Acropole et le bas quartier des marchands, symbolisait

22. Hèracl. du Pont, fr. XI, 3 (FHG, t. II, p. 216) ; Poll., IX, 83 ; Hér., I, 14.
23. *Il.*, II, 864 ; X, 431.
24. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 42 ss..
25. Id., *ib.*, p. 65 ss..
26. Plut., *Quaest. gr.*, p. 302 *a-b*. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 135 ss. ; Foucart, *Mon. Piot*, t. XVIII, p 53 ss.. Sur les cultes lydiens en général, voir une étude de J. Keil dans les *Anatolian Studies presented to Sir William Mitchell Ramsay*, Manchester, 1923 p. 239-266.
27. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 88.
28. Id., *ib.*, p. 87.
29. Id., *ib.*, p. 23 ss..
30. Id., *ib.*, p. 99 ss..
31. Id., *ib.*, p. 68.
32. Id., *ib.*, p. 69.

toute une politique. Les rois « aubergistes » et « charrons »[33] étaient devenus, grâce aux douanes et aux péages, de riches potentats. Mais ils avaient à compter avec l'hostilité des grands feudataires[34] et les ambitions commerciales des cités grecques. Ils favorisaient Kymè ; mais les gens de Kymè préféraient aux risques du négoce les gains assurés de la culture. Éphèse, au contraire, voulait procurer à son port le bénéfice des relations avec l'intérieur et souffrait de voir les Sandonides préférer à son Artémis, pourtant plus qu'à moitié asiatique, la Grande Mère de Telmessos. Vers la fin du VIII^e siècle ou le début du VII^e, peut-être en 683[35], la dynastie maionienne, représentée par Candaule, succomba sous les coups d'un soldat de fortune, aidé par des mercenaires de Mylasa et par l'argent éphésien, Gygès[36].

*GRECS ET LYDIENS*
*GYGÈS*

Gygès était d'une petite peuplade, les Lydiens, et c'est de lui que toute la Maionie reçut le nom officiel de Lydie. Il appartenait à une famille cadette des Hèraclides qui était tombée en disgrâce, les Mermnades, les « faucons »[37]. Quand il se fut emparé de la double hache, il entendit en faire bon usage. Jeune, aventureux, il mûrit de vastes projets. A l'intérieur, il organise une bonne cavalerie, unifie le domaine royal en détruisant les principautés locales et frappe les esprits par le luxe de la cour, l'éclat des fêtes, la somptuosité des constructions[38]. A l'extérieur, il n'a pas à tenir compte de la Phrygie, qui est affaiblie et ne tarde pas à disparaître. Il gagne l'amitié des Grecs d'Europe, dont il flatte les dieux et orne les sanctuaires[39], afin de soumettre plus facilement les Grecs d'Asie. Il cerne l'Éolide et l'Ionie en occupant la Mysie et la Troade au Nord, en poussant une pointe en Carie au Sud. En même temps, il essaie de parvenir aux bouches des fleuves lydiens. Contre des cités toujours rivales, il use tantôt de la force, tantôt de la ruse, et combine savamment l'annexion au protectorat. Il en veut surtout aux familles royales et sacerdotales et compte sur l'appui des commerçants[40]. Il prend Magnésie du Sipyle et Colophon,

33. Nicolas de Damas, fr. 49, 8-9 (FHG, t. III, p. 380) ; Héracl. du Pont, *l. c.*.
34. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 90.
35. Sur l'incertitude de la chronologie dans l'histoire de la Lydie, voir Lehmann-Haupt, *Klio*, t. XVII (1920), p. 113 ss.. Nous adoptons, sous toutes réserves, les dates proposées par Radet.
36. Sur cette révolution, nous avons quatre versions différentes : Hér., I, 8-14 ; Nicolas de Damas, fr. 49, 42 ss. (*l. c.*, p. 383) ; Plat., *Rép.*, II, 3, p. 539 *d* ; Plut., *Quaest. gr.*, *l. c.*. Cf. Busolt, t. II, p. 456-458 ; Radet, *Op. c.*, p. 112 ss. ; J. Wells, *Studies in Herod.*, ch. II.
37. Hésych., *s. v.* Μέρμνης. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 193 ss..
38. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 151 ss..
39. Id., *ib.*, p. 169-170.
40. Id., *ib.*, p. 171 ss..

rivale d'Éphèse et amie des Héraclides ; il guerroie contre Smyrne, qui résiste victorieusement[41]. Selon les circonstances, il se bat ou s'entend avec les Milésiens[42] : tandis qu'il fonde Daskylion à l'embouchure du Rhyndacos pour faire concurrence à leur colonie de Cyzique[43], il les autorise à fonder eux-mêmes Abydos[44] pour mieux tenir tête aux Cimmériens. A Éphèse, il a un ami sûr, Mélas, le commanditaire de la révolution dynastique, qu'il s'attache encore par un mariage[45] ; il substitue cette ville à Kymè comme débouché commercial et fait d'elle une dépendance économique de son royaume[46].

*L'INVASION CIMMÉRIENNE*

Brusquement, une invasion formidable l'arrête. Avant 710, les Cimmériens, chassés des plaines septentrionales du Pont-Euxin par des peuplades scythes, étaient venus en Asie par le Caucase, et, battus par le roi d'Assyrie Sargon II, avaient glissé vers l'Ouest, ruiné Sinope et occupé le littoral jusqu'à l'Halys[47]. Vers 678, ils furent rejoints par les Trères de Thrace qui avaient franchi le Bosphore[48]. Tous ensemble, ils s'attaquent à l'Assyrie ; mais ils sont repoussés par Assarhaddon, allié aux Scythes. Ils se retournent alors contre la Phrygie ; Midas, vaincu, se donne la mort (vers 676)[49]. Vers 663, c'est la Lydie et les cités grecques qui sont menacées. Gygès prend peur ; il demande l'aide d'Assourbanipal, lui « saisit les pieds », se déclare son vassal. Vainqueur des Cimmériens (vers 660), il refuse de tenir ses engagements et s'allie même contre l'Assyrie à l'Égypte révoltée[50]. Il n'avait pas prévu un retour offensif des Cimmériens avec le Carien Lygdamis à leur tête. Il veut s'opposer au flot ; mais il est tué. La ville basse de Sardes est prise[51], le temple d'Artémis à Éphèse livré aux flammes ou profané[52], Magnésie du Méandre détruite de fond en combles[53]. Heureusement pour les Lydiens et les Grecs, il ne s'agissait pour les Cimmériens que de faire la course au butin[54]. Le fils de Gygès, Ardys II (652-615 ?) s'humilie et implore le secours d'As-

41. Nicolas de Damas, fr. 62 (*l. c.*, p. 395) ; Hér., I, 14 ; Mimnerme, fr. 13-14 Bergk.
42. Hér., *l. c.*.
43. Cette ville porte le nom de Daskylos, père de Gygès (Nicolas de Damas, fr. 389, *l. c.*, p. 383).
44. Strab., XIII, 1, 22, p. 590.
45. Nicolas de Damas, fr. 63 (*l. c.*, p. 396).
46. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 172.
47. Hér., IV, 11-12. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 125 ss., 145, 175 ss. ; Prašek, *Gesch. der Meder und Persen*, 1906, t. I, p. 112 ss. ; Rostovtzeff, *Iranians and Greeks*, p. 35-36.
48. Callinos, fr. 3-5 Bergk ; Strab., I, 3, 21, p. 61 ; XI, 8, 4, p. 511 ; XII, 3, 24, p. 552 ; 8, 7, p. 573.
49. Strab., p. 61.
50. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 177 ss..
51. Id., *ib.*, p. 181, 187.
52. Cf. Hogarth, *Op. c.*, p. 5-7, 52, 239, 245 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 14 ss..
53. Callinos, fr. 3 ; Archil., fr. 20 ; Théognis, 603, 1103. Cf. Hauvette, *Archiloque*, p. 30, 39.
54. Hér., I, 6. Sur la peur du Cimmérien (Gomer) et du Scythe (Askenaz), cf. Jérémie, Ezéchiel et *Genèse*, ch. x.

sourbanipal. De l'Ionie, les effroyables pillards s'étaient répandus jusqu'à la Cilicie. Ils sont écrasés cette fois, et leur chef reste sur le champ de bataille (vers 637). Mais il fallut du temps pour exterminer les bandits qui continuaient de battre le pays : c'est seulement vers 630 que les Cimmériens furent chassés de Sinope ; ce n'est que vers 570 qu'ils furent débusqués de leur dernier repaire, Antandros[55].

*PROSPÉRITÉ DE LA LYDIE SOUS LES MERMNADES*

L'orage passé, l'Asie Mineure connaît une remarquable période de renaissance[56]. La Lydie est délivrée de la suzeraineté assyrienne vers 631. Tranquille de ce côté depuis que la mort d'Assourbanipal (626) a déchaîné la guerre civile, l'offensive mède et l'invasion scythe, elle s'agrandit de toute la Phrygie. Elle reprend un merveilleux essor, sous ses rois Sadyattes (615-610 ?), Alyattes (610-561 ?) et Crésus (561-546 ?). Sardes se relève, plus belle que jamais : avec sa nécropole royale, ses bazars, ses échopes, son quartier du « Bon Coin », elle apparaît comme un grand centre de vie politique, de trafic et de plaisir où se rencontrent les peuples et où confluent les civilisations[57]. Grâce à la fertilité du terroir et au produit de l'impôt foncier, à l'abondance de l'or et de l'électron recueillis sur les flancs du Tmôlos et les bords du Pactole[58], aux contributions prélevées sur l'industrie et le commerce, les souverains de Lydie amassent de fabuleux trésors[59]. Par la forte unité d'un État monarchique, ils exercent une action souvent prépondérante sur cette Ionie où cités et partis se lancent continuellement les uns contre les autres, Samos contre Priène et Milet, Chios contre Érythrées, bourgeoisie contre noblesse. Ils reviennent à la politique de Gygès, mais d'une manière plus pressante encore, bien décidés à dominer les embouchures de leurs trois fleuves, appuyés dans les négociations par la supériorité de leur cavalerie.

*ALYATTES*

Ardys s'empare de Priène[60]. Alyattes, aussi intelligent qu'énergique, trouve dans son héritage une guerre engagée contre Milet. Tous les ans, il envoie son armée,

55. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 189-190.

56. Id., *ib.*, p. 192 ss..

57. Id., *ib.*, p. 293 ss. ; cf. p. 260 ss. ; Perrot, t. V, p. 265 ss.. On trouvera un résumé des découvertes américaines à Sardes dans Ch. Picard, *Op. c.*, p. 587. Voir H. C. Butler, *Sardis*, t. I *The excavations*, part 1, 1910-1914, Leyde, 1922.

58. Archil., fr. 25 Bergk ; Hér., I, 93 ; V, 101; Strab., XIII, 1, 23, p. 591 ; 4, 5, p. 625 ; XIV, 5, 28, p. 680 ; Ps. Aristot., *De mirab. ausc.*, 52.

59. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 224 ss.. Sur l'industrie lydienne de la céramique, voir Perrot, t. V, p. 293, fig. 194-199 ; p. 905, fig. 537 ; Butler, *Am. J. of arch.*, 1914, p. 433 ss.; A. Rumpf, *Lyd. Salbgefässe* (*Ath. Mitth.*, t. XLV, 1920, p. 163-170).

60. Hér., I, 15.

musique en tête, ravager le territoire ennemi avant la moisson. Deux fois les Milésiens en viennent aux mains ; deux fois ils sont battus. Mais le Lydien n'a pas les moyens suffisants pour emporter d'assaut une presqu'île bien défendue, moins encore pour bloquer des ports. Les hostilités s'éternisent, le commerce souffre dans la Grèce entière, Delphes et Corinthe demandent qu'on fasse la paix, Périandre se porte médiateur : un traité est conclu, qui ménage les intérêts des deux parties (604 ?)[61]. Ce qui a sans doute rendu Alyattes plus traitable, c'est une série de nouvelles arrivées de l'Orient : le Mède Cyaxare fait tomber sous ses coups Ninive (606)[62], l'empire d'Assyrie s'écroule, la Cappadoce est vassale, l'orage approche. Mais, le 28 mai 585, au moment où Lydiens et Mèdes allaient s'aborder sur les bords de l'Halys, une éclipse de soleil, prédite par le savant Thalès, leur fait tomber les armes des mains[63]. Alyattes ne s'est pas plus tôt débarrassé des Mèdes par un traité, qu'encore une fois tranquille du côté de l'Est, il se retourne vers la côte. Il fonde le port d'Adramytteion (584 ?), pour tenir la Troade contre les Cimmériens et les Grecs[64], sans craindre de se brouiller avec Pittacos de Mitylène. S'il échoue devant Clazomènes, il s'empare de Colophon et anéantit Smyrne pour plus de deux siècles (575 ?)[65]. La Carie est annexée.

*CRÉSUS*

Cependant la succession d'Alyattes déchaîne une crise : un parti grec, qui étend ses intrigues de Sardes à Éphèse, veut enlever le sceptre à Crésus, fils d'une Carienne, pour le donner au fils d'une Ionienne, Pantaléon. Crésus l'emporte[66]. Il rétablit son autorité à Éphèse par les armes[67]. Pour la première fois, Milet se soumet au protectorat lydien. L'œuvre de Gygès est achevée : le Mermnade commande sur toute la côte, de la Propontide à la mer de Rhodes ; la Lydie, État essentiellement continental, devient une puissance maritime[68]. Un moment même, Crésus songe peut-être à équiper une flotte pour attaquer les îles[69]. Mais, comme l'Orient l'inquiète, il préfère se concilier la Grèce indépendante : il conclut des traités d'amitié avec les insulaires, entretient des relations particu-

61. *Ib.*, p 17-22. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 193-194.
62. On propose aujourd'hui pour la chute de Ninive la date de 612 : voir le P. Dhorme, *La fin de l'empire assyrien d'après un document nouveau* (*Rev. Bibl.*, 1924, p. 218-234).
63. Hér., I, 74.
64. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 199-200.
65. Hér., I, 16 ; Nicolas de Damas, fr. 64 (*l. c.*, p. 396-397) ; Théognis, 1104 ; Strab., XIV, 1, 37, p. 646. Smyrne ne figure pas sur les listes du tribut ionien au Ve siècle.
66. Hér., I, 92. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 206 ss..
67. Hér., I, 26. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 208-209 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 603-605.
68. Hér., I, 6, 126, 141.
69. *Ib.*, 27. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 210 ss..

lièrement bonnes avec Corinthe, donne gratuitement aux Spartiates l'or qu'ils venaient chercher pour une statue d'Apollon[70], consulte en toute occasion les oracles les plus réputés[71] et leur témoigne sa gratitude avec une magnificence orientale. Delphes peut lui rendre un grand service, le recevoir dans la communauté panhellénique. En un seul jour, il envoie au Pythion cent dix-sept lingots d'or et d'électron, d'énormes vases d'or et d'argent ciselés par des artistes de renom, des statères d'or pur pesant jusqu'à dix talents ou hautes de trois coudées ; presque aussitôt, il fait donner deux statères d'or à chaque habitant de la ville sainte. Comment résister à de telles marques de piété ? Les Delphiens rendent un décret qui accorde aux Lydiens le droit de cité avec toutes sortes de privilèges[72]. Crésus est arrivé à ses fins : il n'est plus un barbare, et sur les deux rives de la mer Égée les Grecs lui sont acquis : la cupidité satisfaite des uns lui répond de la soumission des autres.

*CONDITION DES GRECS SOUS LA DOMINATION LYDIENNE*

Mais la domination lydienne est légère aux cités grecques. Les Mermnades leur accordent des chartes municipales (ὅρκια, συνθῆκαι)[73] dont les clauses n'ont rien d'oppressif. Leur autonomie n'est restreinte que par des obligations fiscales et une surveillance militaire[74]. Elles doivent un tribut modéré, qui est équitablement fixé sur la base d'un cadastre sommaire. Dans chacune, un grand personnage est désigné pour servir d'intermédiaire entre la population et le souverain. Des garnisons lydiennes occupent généralement les acropoles qui sont délaissées par les citadins pour les quartiers bas[75]. Les Mermnades ont, en somme, inauguré le régime que continueront à pratiquer les Achéménides. S'ils regardent de bon œil les attaques contre les vieilles familles et se font volontiers les patrons des tyrans, ils interviennent rarement dans la vie locale. Ce qu'il leur faut sur la côte, ce sont des ports, des comptoirs, des privilèges commerciaux. Le type de la cité lydophile, c'est presque sans interruption, durant un siècle et demi, Éphèse, ville de prêtres et de banquiers ; mais le loyalisme d'Éphèse n'est pas exceptionnel en Ionie. Quand Cyrus, à la veille de marcher contre le dernier des Mermnades, envoie des émissaires

70. Hér., I, 69, 3 ; Théop., fr. 219 (FHG, t. I, p. 314) ; cf. Hér., I, 70 ; III, 47.
71. Hér., I, 46, 53.
72. Pour Delphes, voir *ib.*, 50-51, 54, 92 ; cf. Michel, nos 262, 273. Pour Thèbes et le Didymeion, *ib.*, 92. Pour l'Amphiaraon, *ib.*, 52. Pour Éphèse, *ib.*, 52, 92 ; Michel, no 1210.
73. Hér., I, 141 ; Polyen, *Strat.*, VI, 50. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 212.
74. Hér., I, 6 Cf. Radet, *Op. c.*, p. 214.
75. Strab., *l. c.*, 21, p. 640 ; XIII, 1, 25, p. 593. Cf. Radet, *l. c.*.

demander l'alliance des cités grecques, une seule leur fit accueil, Milet, et dans les autres il n'y eut qu'un particulier, l'Éphésien Eurybatès, pour trahir la cause lydienne[76].

*INFLUENCE DES GRECS SUR LA LYDIE*

Les relations entre la côte et l'intérieur de l'Asie Mineure eurent de très grandes conséquences. Les Ioniens ne se contentaient pas d'attendre les caravanes dans leurs ports ; ils allaient librement trafiquer en Lydie. Il y eut à Sardes une colonie grecque qui dut être assez nombreuse. Elle s'implanta solidement par des mariages mixtes : Alyattes en donna l'exemple à ses sujets[77]. Quand un monument colossal fut élevé à la gloire de ce roi par les marchands, les artisans et les courtisanes, les métèques durent y contribuer pour une bonne part. Ces Grecs de Lydie conservaient leurs mœurs : ils importaient et fabriquaient sur place toutes les sortes de vases dont ils avaient l'habitude[78]. Ils ne parlaient que leur langue, et c'est à Sardes qu'est né le poète Alcman. Ils étaient même de force à jouer un rôle politique : ne songèrent-ils pas à remplacer Crésus par un souverain de leur race ? Outre les Grecs établis définitivement à Sardes et ceux qui s'y rendaient pour leurs affaires, bien d'autres y venaient, messagers envoyés par les cités proches ou lointaines, tyrans désireux d'entrer en relations avec le plus puissant des tyrans, bannis qui avaient leur fortune à refaire, mercenaires avides d'équipées, poètes et chanteurs attirés par les fêtes d'une cour brillante, curieux ou sages qui voulaient voir du pays et apprendre du nouveau[79]. La Lydie subit fortement leur influence. Elle apprit le grec, qui devint la langue des gens instruits : c'est en grec que le Lydien Xanthos écrira l'histoire de sa patrie et dépeindra les mœurs des Perses. Tous ces rois philhellènes laissaient leurs sujets, sans distinction d'origine, adorer les divinités de l'Olympe ; ils les vénéraient eux-mêmes. Quand Alyattes est informé que ses troupes ont brûlé un temple d'Athèna, il en fait bâtir deux à la place ; il suffit aux Éphésiens rebelles de réunir leur citadelle par une corde au temple d'Artémis pour obtenir leur pardon de Crésus[80]. Ce n'est pas seulement à Delphes que les Mermnades envoyaient de somptueuses offrandes, mais

76. Hér., I, 76, 141, 149.

77. Hér., I, 92 ; Élien, *Var. hist.*, III, 26. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 134, 199, 206.

78. On a trouvé à Sardes une coupe cyrénéenne qui date de 600-500 (Chase, *Am. J. of arch.*, t. XXV, 1921, p. 111 ss.) et quantité d'amphores, de cratères, d'œnochoés, etc., dont plusieurs du VII^e^ siècle (cf. Butler, *l. c.* ; Leslie Shear, *Am. J. of arch.*, t. XXVI, 1922, p. 395).

79. Malgré un anachronisme flagrant et des détails légendaires, les voyages de Solon et d'Alcméon en Lydie ne sont peut-être pas de pures inventions. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 236.

80. Hér., I, 22, 26.

à Éphèse et à Didymes, à Thèbes et au sanctuaire d'Amphiaraos[81]. Déjà les Grecs savaient capter les peuples qui les croyaient conquis.

*ET DE LA LYDIE SUR LES GRECS*

Mais, de son côté, la Lydie présentait aux Grecs un résumé des civilisations orientales, le dépôt hittite recouvert par les apports mésopotamiens, les reliques fécondes de tout de qui avait passé depuis plus d'un millénaire sur les grandes routes de Babylone-Ptéria-Sardes et de Sardes-Ptéria-Sinope. Il y avait là, dans ce foyer de fusion et de diffusion, une masse de choses très vieilles par quoi l'hellénisme se rajeunit. Les Grecs tirèrent d'un fonds inépuisable toutes sortes de notions qui renouvelèrent plus ou moins leur religion, leur commerce, leur industrie, leur art, et qui leur permirent de façonner la tradition en science[82]. C'est en Lydie qu'ils trouvèrent sur des étoffes et des tapis des motifs de décoration pour leurs céramistes et leurs sculpteurs, qu'ils enrichirent leur musique d'un mode au ton aigu[83]. C'est par l'entremise de la Lydie que se produisit cet amalgame d'éléments orientaux et occidentaux qui caractérise, d'un côté, le trésor de Nimroud au VII^e^ siècle et, de l'autre, le trésor d'Éphèse au VIII^e^[84]. Sans cet intermédiaire, on ne voit pas comment les calculs des astrologues et les cartes des géographes babyloniens se seraient transmis à l'école de Milet. C'est en Lydie, enfin, que les Grecs observèrent pour la première fois le despotisme des monarchies barbares : spectacle instructif, qui offrit des modèles aux tyrans, mais qui fit aussi sentir aux citoyens leur supériorité d'hommes libres.

## II. — Les cités d'Ionie

*L'AUTONOMIE DES CITÉS IONIENNES*

Ainsi, malgré les terribles dangers qui, des hautes vallées et des plateaux intérieurs, menaçaient constamment la lisière maritime, les villes grecques d'Asie Mineure réussirent à s'assurer de bonne heure et pour longtemps une incomparable prospérité. Dans ces conditions, la suzeraineté des Mermnades leur paraissait préférable à une union qui leur eût peut-être assuré une commune

81. Voir p. 269, n. 72.
82. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 260 ss., 268 ss..
83. Id., *ib.*, p. 264 ss. ; Croiset, t. II, 3^e^ éd., p. 325.
84. Cf. Radet, *Op. c.*, p. 266 ss., 273 ss., 293 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 580.

indépendance, mais qui les eût privés de leur bien le plus précieux, l'autonomie, c'est-à-dire le droit de se disputer entre cités et entre citoyens. Jamais l'Ionie ne fit une tentative sérieuse pour se constituer en un État. La difficulté n'eût pas été grande cependant. Les douze cités célébraient régulièrement des fêtes fédérales sur le territoire de l'une d'elles, Priène, dans le sanctuaire du Panionion[85]. Mais c'est un fait bien digne de remarque que cette confédération soit née, selon toute vraisemblance, d'une querelle avec les Éoliens à propos de territoires contestés. Ces Ioniens une fois confédérés vont-ils du moins agir d'accord quand leur salut à tous sera en jeu ? Rien n'indique qu'en aucune circonstance ils aient adopté la même ligne de conduite à l'égard de la Lydie, qu'à aucun moment ils se soient dressés d'un même élan contre les Cimmériens ou contre les Perses. A l'approche d'une calamité mortelle, ils pouvaient se laisser aller dans leurs assemblées religieuses à des bavardages politiques ; même alors, ils ne se résignaient pas à un geste de fraternité. Dans une crise tragique, Thalès de Milet proposa d'instituer un Conseil fédéral qui siégerait au centre du pays, dans la modeste Téos, et qui ne nuirait pas au besoin primordial d'autonomie ; le projet fut rejeté[86].

Chacune des cités ioniennes a donc eu son existence propre. Sans doute, on aperçoit certains traits qui leur sont communs à presque toutes. Les noms de leurs tribus et la fête des Apatouria leur rappelle une parenté originelle. L'évolution intérieure présente les mêmes phases. D'abord, les Grecs arrivés en Ionie forment une aristocratie de citadins ; les indigènes groupés à leurs côtés ou dispersés dans les campagnes reconnaissent leur supériorité en s'hellénisant. Ensuite, quand la fusion est faite, la distinction périmée de race laisse subsister la distinction de classe : le régime aristocratique persiste et triomphe plus ou moins vite de la royauté, représentée en général par les Nèléides. Enfin, le développement économique augmente la puissance des classes moyennes et inférieures, d'où résultent des luttes pleines de vicissitudes et souvent apaisées par la voix impérieuse d'un tyran. Mais ces ressemblances sont trop vagues pour qu'on puisse s'y tenir. Il est à noter que, dans la seconde moitié du v[e] siècle, même après la conquête perse et l'établissement de la domination athénienne, Hérodote distingue encore quatre variétés dans le dialecte ionien[87]. C'est assez dire que chacune des

85. Sur la topographie du Panionion, voir Wiegand-Schrader, *Priene*, p. 85-86.
86. Hér., I, 148, 170.
87. *Ib.*, 142.

villes qui le parlaient avait toujours eu son histoire individuelle.

*ÉPHÈSE*[88] Éphèse, toute dévouée aux rois de Lydie, toute tendue vers l'Est, est avant tout la ville sainte d'Artémis : elle construit, l'un après l'autre, quatre temples et fait appel, pour y travailler, aux Samiens Rhoicos et Théodôros ou aux Crétois Chersiphrôn et Métagènès[89]. Mais elle est, de plus, le « port sacré » qui dessert la route royale : elle devient une grande place de commerce ; elle attire de toutes parts les manieurs d'argent, comme ce Pamphaès de Priène à qui Crésus, simple prince alors, emprunte des fonds pour lever une armée[90]. Les dynasties de banquiers et d'armateurs ont réduit les Androclides à une royauté purement honorifique ; elles sont maîtresses du pouvoir et frappent peut-être monnaie. Dans l'une d'elles, il est de règle de s'apparenter aux Mermnades : après Mélas l'Ancien, gendre de Gygès, Milètos épouse la fille d'Ardys II, et Mélas le Jeune, une fille d'Alyattes[91]. Sardes, contente d'un appui financier et politique, n'empiète d'ailleurs pas sur la liberté des Éphésiens : qu'ils se donnent à un tyran Pythagoras (avant 559)[92] ou qu'ils appellent l'Athénien Aristarchos pour leur fabriquer une constitution démocratique (555-550)[93], l'essentiel est qu'ils restent fidèles. Ils le sont. Ils ne font aucun succès aux protestations patriotiques du poète Callinos[94]. S'ils se laissent entraîner par Pindaros, fils de Mélas II, qui conspire pour écarter du trône son oncle Crésus, ils rentrent vite dans le devoir, expulsent le coupable et méritent, par leur soumission, les générosités du vainqueur[95].

*COLOPHON* Non loin d'Éphèse, Colophon semblait vouée à une destinée pareille. Ni dans l'une ni dans l'autre, l'immigration ionienne n'avait été de force à imposer la fête des Apatouria aux autochtones déjà mêlés de Crétois[96], et l'Apollon Clarios faisait à l'Artémis Éphésia une concurrence fraternelle[97]. D'autre part, avec les fertiles alluvions de l'Halès, qui valaient celles du Caystre, avec le port de Notion et l'oracle de Claros, Colophon fut

88. Bibliographie. — Bürchner, art. *Ephesos* dans Pauly-Wissowa, t. V, II, p. 2773 ss., *Forschungen in Ephesos, veröffentlicht vom österr. archäol. Institute*, Vienne, t. I, 1906 ; t. II ; 1912 ; t. III, 1923 ; Hogarth, *Excavations at Ephesus, The archaic Artemisia*, Londres, 1908 ; G. Radet, *Ephesiaca*, Bordeaux-Paris, 1908 ; Ch. Picard, *Éphèse et Claros*, Paris, 1922.

89. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 14 ss., 20, 21.

90. Nicolas de Damas, fr. 65 (*l. c.*, p. 397).

91. Strab., XIV, 1, 3, p. 633 ; Nicolas de Damas, fr. 63 (*l. c.*, p. 396) ; Élien, *l. v.*.

92. Baton de Sinope, fr. 2 (FHG, t. IV, p. 348).

93. Suid., *s. v.* Ἀριστάρχος.

94. Callinos, fr. 1 Bergk.

95. Élien, *l. c.* ; Hér., I, 26, 52, 92.

96. Hér., I, 147 ; cf. Paus., VII, 2, 6 et 9 ; 3, 1.

97. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. x.

de tout temps riche et peuplée. Elle eut cependant une existence tourmentée. Tant qu'elle fut favorisée par les Hèraclides de Lydie, elle fit de la colonisation, à sa façon, sur place : elle s'étendit dans le nord de l'isthme dont elle occupait le sud et installa des groupes de citoyens à Smyrne[98]. C'est ainsi qu'on parla la même variété du dialecte ionien d'Éphèse à Phocée[99]. Par malheur, Colophon ne sut pas se détacher à temps des Hèraclides[100] ; elle eut toujours à se débattre contre la rancune des Mermnades. Elle fut prise par Gygès, puis par Alyattes, et c'est peut-être en compensation de Smyrne détruite qu'elle envoya des colons à Siris en Grande Grèce[101]. Et pourtant, sous l'oligarchie des mille cavaliers, Colophon ne cessa pas de justifier son renom d'opulence, de luxe et de mollesse. Le poète Mimnerme, un Colophonien de Smyrne, avait bien parfois des velléités guerrières, mais revenait vite à la belle Nannô et à l'élégie amoureuse. Le philosophe Xénophane, gémissant de l'oppression lydienne, s'en prenait à ces riches qui se pavanaient à l'agora, pimpants dans leur long chiton de pourpre, fiers de leurs frisons et embaumant l'air sur leur passage. Des joueuses de flûte et de cithare payées par la ville donnaient des concerts publics du matin au soir et ne s'arrêtaient qu'à l'heure des banquets. Aux jours de fête, une foule habillée à la mode lydienne se régalait de musique voluptueuse et de danses orientales[102]. On savait trouver des consolations à la servitude.

*CLAZOMÈNES, TÉOS, LÉBÉDOS, PHOCÉE*

L'établissement des Colophoniens à Smyrne resserrait singulièrement le territoire et l'activité des cités intermédiaires. Clazomènes essaya de se donner de l'air en occupant Abdère, en contribuant à la colonisation de Cardia et de Tanaïs ; mais c'est surtout en Égypte qu'elle trouva un débouché avantageux pour ses vases : sa richesse est attestée vers la fin du VII^e^ siècle et le début du VI^e^ par des sarcophages en terre cuite décorés de magnifiques peintures[103]. Téos eut une existence à peu près semblable : elle prit la place de Clazomènes à Abdère, s'établit à Phanagoreia et peut-être à Hermônassa, enfin fournit des mercenaires à Psammétique

98. Mimnerme, fr. 9, 3 Bergk ; Hér., I, 16, 149-150.
99. Hér., I, 142.
100. A l'époque impériale, les Hèraclides conservaient encore à titre héréditaire la haute dignité de thespiodes dans le temple de Claros (cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 208-212).
101. Timée, fr. 62 (FHG, t. I, p. 206). Cf. p. 187.
102. Arist., *Pol.*, VI (IV), 3, 8 ; Théop. et Phyl. ap. Athen., XII, 31, p. 526 *a-c* ; Mimnerme, fr. 13 et 14. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 333-336.
103. Cf. Bilabel, *Op. c.*, p, 212. Pour les vases, voir Ch. Dugas, art. *Vasa* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 643 ; pour les sarcophages, Picard-Plassart, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXVII (1913), p. 378 ss..

et eut ses docks à Naucratis; mais elle resta toujours assez modeste pour ne rien changer à un droit et à une constitution fort archaïques, et l'on put rêver d'en faire le siège d'une confédération ionienne sans éveiller de jalousie[104]. Lébédos n'a même pas d'histoire. Quant à Phocée[105], lorsque la pêche ne lui suffit plus, elle n'eut d'autre alternative que d'expédier ses fières et rapides pentècontores à Naucratis ou plus loin encore, en Ibérie ou à Massalia, en Corse ou à Élée.

*CHIOS ET ÉRYTHRÉES*

Entre Chios[106] et son pied-à-terre sur le continent, Érythrées, les relations ont été constantes. Dans les deux cités, une population éolienne, attachée à des cultes béotiens et thessaliens, n'avait pas tardé à entrer dans l'Amphictionie des Ioniens et à parler leur dialecte en le teintant d'éolismes[107]. Dans l'une et l'autre, on assiste à la même série de révolutions : aux rois succède l'oligarchie des Basilides, qui est abattue par le peuple et par les tyrans[108]. Mais Chios devait à sa position insulaire une liberté d'action dont la proximité de la Lydie privait Érythrées. Des divergences d'intérêts firent éclater une guerre où Érythrées eut sans doute la Lydie pour alliée, puisque Chios fut soutenue par Milet et qu'à son tour elle soutint Milet contre Alyattes[109]. Grâce à la sécurité dont ils jouirent jusqu'à la conquête perse, les Chiotes prirent une belle place en Ionie. Comme leurs voisins de Lesbos, ils transportaient force pithoi de vin dans leur entrepôt de Naucratis[110]. Ils furent les premiers en Grèce à faire la traite des esclaves, pour fournir à leurs industries la main-d'œuvre nécessaire et vendre le surplus. Le développement économique de l'île hâta, plus que partout ailleurs, le progrès des idées démocratiques et l'éclosion des arts. Dès la fin du VII^e^ siècle, les Chiotes avaient une assemblée, un Conseil et un tribunal populaires qui purent servir de modèles à Solon[111]. L'un deux, Glaucos, inventa au commencement du VII^e^ siècle la soudure du fer et forgea un chef-d'œuvre qui fut longtemps conservé dans le palais de Sardes avant d'être offert par

104. Michel, n^os^ 1318, 666; Hér., I, 170; II, 178. Cf. Bilabel, *l. c.*, p. 196-204. V. p. 272.

105. BIBLIOGRAPHIE. — F. SARTIAUX, *Villes mortes d'Asie Mineure*, Paris, 1911; *De la nouvelle à l'ancienne Phocée*, Paris, 1914. Cf. p. 197 ss..

106. BIBLIOGRAPHIE. — G. I. ZOLOTAS-M^me^ A. SAROS, Ἱστορία τῆς Χίου, 2 vol., Athènes, 1921-1923. Cf. Busolt, t. I, p. 313-315.

107. Hér., I, 142.

108. Arist., *Pol.*, VIII (V), 5, 4 (Érythrées); Hér., VIII, 132; *Bull. de corr. hell.*, t. III (1879), p. 244, l. 9 (Chios). On connaît (avant la période perse) les tyrans Amphiclès et Polytecnos à Chios, Ortygès à Érythrées (voir Hippias d'Érythrées, FHG, t. IV, p. 431).

109. Hér., I, 18.

110. *Ib.*, 178. Sur le commerce de Chios, voir Fustel de Coulanges, *Mém. sur l'île de Chio* (*Nouv. rech. sur quelques probl. d'hist.*, 2^e^ éd., 1923), ch. IV.

111. Nachmanson, *Hist. gr. Inschr.*, n° 12; cf. *Rev. hist.*, t. CIV (1910), p. 345; voir aussi chap. XI, n. 68.

Alyattes à Delphes[112] ; un autre, Mikkiadès, fonda au VI^e siècle une dynastie de sculpteurs, qui envoya ses œuvres à Délos et jusqu'en Attique[113].

Au sud de l'Ionie se trouvaient les deux cités qui surent le plus longtemps préserver leur hautaine indépendance, au reste presque toujours en antagonisme et se distinguant chacune par les nuances de leur parler : c'étaient Milet et Samos.

*MILET*
*SA SITUATION*

Milet réunissait toutes les conditions d'un grand avenir[114]. Une situation admirable : entre deux baies protégées par une barrière d'îlots et de rochers s'avance un promontoire qui abrite des vents du large quatre ports. Malgré cette position presque insulaire, des communications faciles avec les plateaux de la Phrygie par la vallée du Méandre, avec les escarpements de la Carie par de profondes échancrures. Une plaine limoneuse où le blé vient à merveille et qu'accidentent des coteaux tapissés de vignobles et d'arbres fruitiers ; au-dessus, une vaste étendue de plateaux propices à l'élevage.

*SA POPULATION*

Là, devant l'embouchure du fleuve, s'étaient établis des hommes de souches diverses. La légende mentionne plusieurs oikistes à Milet, Milatos de Crète, Sarpèdon de Lycie, Nèleus de Pylos[115], ce qui veut dire que la race indigène y a été altérée par des immigrations successives de Crétois et d'Achéens. Aux temps homériques, dominaient encore « les Cariens au langage barbare », dont les femmes étaient expertes en l'art oriental de teinter l'ivoire. Cependant, de bonne heure, la grande déesse Athènè et le dieu Apollon Delphinios eurent leur temple aux deux ports principaux[116], à quelque quinze kilomètres du vieux sanctuaire desservi à Didymes par la famille des Branchides[117] ; une confrérie de danseurs sacrés, les *molpoi*, mêla sans doute dans ses « orgies » les rites égéens aux rites locaux et fit reconnaître une grande autorité à

---

112 Hér., I, 25 ; Paus., X, 16, 1. Voir, sur Mikkiadès, Perrot, t. VIII, p. 290-324.

113. Bibliographie. — Ol. Rayet-Alb. Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, Paris, 1877 (inachevé); B. Haussoullier, *Étude sur l'histoire de Milet et du Didymeion* (*Bibl. de l'Éc. des Hautes Études*, fasc. 138, Paris, 1902), p. XV-XXXV (les textes) ; Th. Wiegand, *Vorläufige Berichte uber die von den k. Museen in Didyma unternomm. Ausgrab.* (sept rapports dans les *Abhandl.* et les *Sitzungsber. d. Berl. Ak.*, 1901 ss.) ; *Milet, Ergebnisse und Untersuchungen* herausg. von Th. Wiegand : fasc. 1, Wilski, *Karte der milesischen Halbinsel*, Berlin, 1906 ; fasc. 2, Knackfuss, *Das Rathhaus*, 1908 ; fasc. 3, Kawerau-Rehm, *Das Delphinion*, 1904 ; fasc. 4, Armin von Gerkan, *Das Poseidonaltar bei Kap Monodendri*, 1915 ; fasc. 7, Knackfuss, *Der Südmarkt*, 1924 ; Dunham, *The history of Miletus*, Londres, 1915.

114. Cf. Dunham, *Op. c.*, p. 1-5 ; G. Leroux, *Hellénisation du monde antique*, p. 87 ss..

115. Voir les textes dans Busolt, t. I, p. 305, n. 2.

116. Cf. *Milet*, fasc. 3 ; Wiegand, 4^e rapport (*Sitzungsber d. Berl. Ak.*, 1905, 545 ss.) ; cf. W. Aly, *Delphinios* (*Klio*, t. XI, 1911, p. 1 ss.) ; Bilabel, *l. c.*, p. 81 ss., 93.

117. Hér., I, 46, 92, 157 ; II, 159 ; V, 36 ; VI, 19 ; Paus., VII, 2, 6. Cf. Bilabel, *l. c.*, p. 83-88.

son chef éponyme, l'aisymnète[118]. Aux quatre tribus ioniennes, qui célébraient la fête nationale des Apatouria, se subordonnaient deux tribus où était parquée une multitude hétérogène, les Boreis et les Oinopes[119]. Des deux familles les plus nobles, l'une, les Thèlides, était « cadméenne » et se disait phénicienne d'origine ; l'autre, celle des Nèléides, remontait sans doute aux Péloponésiens de l'époque mycénienne et détenait la dignité royale[120].

*SA PROSPÉRITÉ*

De cette population hybride, mais complètement hellénisée, sortirent en tout temps de riches propriétaires et d'habiles artisans, puis, d'audacieux marins, des colons et des marchands pleins d'initiative, enfin, de grands savants et de profonds penseurs. Les chronographes grecs plaçaient une thalassocratie milésienne au VIII^e^ siècle. Dès cette époque, en tout cas, commence la colonisation milésienne. Guidés par les traditions cariennes et peut-être par des pilotes cariens, les navires de Milet pénètrent dans le Pont-Euxin et prennent possession des points les plus avantageux. Sur la côte égyptienne, s'élève le « Mur des Milésiens ». Troublée dans ses entreprises par l'invasion cimmérienne, la vaillante cité s'entoure de fortifications[121] et, après 650, se remet à l'œuvre. Bientôt, elle peut se vanter de posséder quatre-vingt-dix comptoirs dans les mers septentrionales. A Naucratis, les Milésiens l'emportent sur le reste des nations ioniennes, comme les Ioniens sur les Doriens et les Éoliens, comme les Grecs d'Asie sur ceux d'Europe. En Occident, elle fait de Sybaris l'entrepôt des marchandises qu'elle destine à l'Étrurie[122]. Elle se croit alors le « nombril » ou le « diaphragme » du monde, comme l'atteste l'omphalos consacré à l'Apollon des Branchides ou comme le lui démontrent les œuvres de ses géographes[123]. Et, en effet, ses navires vont de Dioscourias à Sybaris déposer les produits de son industrie et chercher les vivres, les matières premières et les esclaves dont elle a besoin. Si elle est fière du sanctuaire qui attire les pèlerins à Didymes, des statues colossales qui bordent la voie sacrée et disent aux passants les noms d'illustres dédicants, elle l'est bien plus encore de son port aux Lions dominé par Apollon Delphinios, de ses quais longés par des portiques, de ses innombrables navires, de son Grand Marché, de sès magasins et de ses

118. *Milet, l. c.*, n^os^ 133-134 ; cf. Haussoullier, *Rev. de phil.*, t. XLIII (1919), p. 175 ss..
119. Cf. Busolt, t. I, p. 280, n. 1.
120. *Ib.*, p. 305, n. 1 et 2.
121. Wiegand, 6^e^ rapport (1908), p. 9.
122. Voir ch. V, p. 185.
123. D'après un géographe du VI^e^ siècle, le monde, formé de sept parties comme le corps humain, a pour diaphragme l'Ionie (cf. *Rev. hist.*, t. CXXIII, 1916, p. 329).

ateliers. Nulle autre ville n'est aussi active et aussi populeuse avant les guerres médiques. Elle travaille les peaux et les métaux précieux de Lydie, le fer des Chalybes, la laine de Phrygie et le chanvre de Colchide ; elle fabrique en série des meubles, surtout des lits ; partout, excepté dans la Grèce propre, on lui demande des poteries remplies de vin ou d'huile ; la riche clientèle de la Grande Grèce se dispute à prix d'or ses beaux tapis et ses étoffes teintes en pourpre[124]. On conçoit qu'une ville aussi prospère ait joué un rôle de premier ordre par ses relations soit avec la Lydie soit avec les autres puissances maritimes de la Grèce. Et l'on verra sans surprise, en considérant les progrès intellectuels accomplis par les Ioniens, qu'elle a pendant longtemps concentré toutes les connaissances humaines, de manière à faire éclore les sciences positives avec la philosophie.

*LES TROUBLES CIVILS*

Une transformation comme celle-là ne va pas sans bouleversements sociaux. En un siècle et demi, Milet fait l'expérience de tous les régimes politiques. Dès le VIII^e^ siècle, la royauté des Nèléides[125] est supprimée. L'oligarchie triomphe, avec les nobles d'abord, les riches ensuite ; elle est représentée par un prytane tout-puissant[126]. Mais les petites gens s'agitent, les Lydiens franchissent la frontière. Le prytane Thrasyboulos s'empare de la tyrannie, repousse les attaques de Sadyattes et d'Alyattes et obtient la paix par l'entremise de son ami Périandre[127]. Après lui, Thoas et Damasènôr essaient en vain de suivre son exemple[128]. Vers 590-580, commence une période de guerres civiles qui dure environ un demi-siècle[129]. Deux partis, deux « hétairies », s'affrontent : d'un côté, la *Ploutis*, la coalition formée par les Nèléides et la corporation des armateurs ou *aeinautai* ; de l'autre, la *Kheiromakha*, la canaille qui n'a comme ressources et comme armes que ses mains et à laquelle on applique par dérision le nom d'une peuplade indigène, les *Gergithes*[130]. Dans cette lutte acharnée, les adversaires se proscrivent à tour de rôle, et les Nèléides, bannis à perpétuité, reviennent presque aussitôt[131]. A la fin, quand la ville

124. Cf. Francotte, *L'industrie dans la Gr. anc.*, t. I, p. 55. Le fameux himation du Sybarite Alkisthénès était de travail milésien (Athen., XII, 58, p. 541 *a* ; cf. Dugas, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXIV, 1910, p. 116 ss.).

125. Hér., I, 147 (cf. IX, 97) ; Arist., fr. 556 Rose ; Nicolas de Damas, fr. 54 (*l. c.*, p. 388).

126. Arist., *Pol.*, VIII (V), 4, 5.

127. Hér., I, 20-22 ; V, 92 ; Arist., *Pol.*, III, 8, 3 ; VIII (V), 8, 7.

128. Plut., *Quæst. gr.*, 32, p. 298 *c*.

129. Hér., V, 28.

130. Plut., *l. c.*; Héracl. du Pont, ap. Athen., XII, 26, p. 524 *a*. Sur les *aeinautai*, voir Wilamowitz, *Sitzungsber. d. Berl. Ak.*, 1906, p. 78 ; Dunham, *Op. c.*, p. 128-129 ; sur la Kheiromakha, Wilamowitz, *Gött. Anz.*, t. XIV, p. 74 ; Pöhlmann, *Sozialismus*, t. I, p. 156 ss.

131. *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1906, p. 511 ss..

épuisée fut sous le joug perse, les deux partis s'en rapportèrent à l'arbitrage des Pariens : le gouvernement fut confié à ceux qui, en dépit de toutes les dévastations, avaient maintenu leurs champs en bon état de culture, c'est-à-dire aux petits propriétaires. En réalité, dans une ville d'industrie et de commerce, le pouvoir appartint alors à cette classe moyenne dont le poète Phocylide faisait au même moment un si vif éloge[132]. Aussitôt, dit Hérodote, Milet « devint plus florissante qu'elle ne l'avait jamais été ». C'est beaucoup dire, s'agissant d'une ville qui, depuis deux siècles, était « la gloire de l'Ionie ».

*SAMOS*

En avant du golfe milésien, s'étendait la belle île de Samos[133]. Au temps des migrations, elle avait été occupée par des Épidauriens fuyant devant l'invasion dorienne. Les nouveaux venus avaient apporté avec eux la déesse argienne Hèra et, groupés dans les quatre tribus ioniennes, avaient ouvert à la population indigène deux ou trois autres tribus[134]. Les descendants de l'oikiste Proclès exercèrent la royauté, jusqu'au jour où les Géomores, enrichis par une terre fertile, se réservèrent le pouvoir[135]. Déjà les Samiens s'adonnaient à la navigation. Pour lutter contre la marine de Milet, ils furent longtemps alliés à Corinthe et à Chalcis et, par conséquent, ennemis aussi d'Égine, de Mégare et d'Érétrie. Ils se firent construire quatre navires de guerre, vers 704, par le Corinthien Ameinoclès[136]. Ils s'emparèrent d'Amorgos, s'établirent peut-être à Samothrace, sûrement sur plusieurs points en Cilicie, et fondèrent vers 603/2 Périnthe, Hèraion Teichos et Bisanthe dans la Propontide, en face des colonies milésiennes, sur la limite des établissements mégariens[137]. En Égypte, ils exploitèrent largement la bienveillance de Psammétique et de ses successeurs : ils laissèrent une bande d'enfants perdus au fond des déserts, dans l'île des Bienheureux, et possédèrent à Naucratis leur emporion spécial, comme les Milésiens et les Éginètes[138]. Ils fréquentèrent beaucoup Cyrène et renforcèrent les colonies de Zanclè en Sicile et de Dicaiarcheia en Campanie[139]. C'est un des leurs, Côlaios, qui revint d'Ibérie

132. Hér., V, 28-29 ; Phocyl., fr. 5, 7, 12 Bergk.

133. BIBLIOGRAPHIE.—V. GUÉRIN, *Description de Patmos et de Samos*, Paris, 1856; BÜRCHNER, *Das ionische Samos*, Amberg, 1892 ; Th. WIEGAND, *Erster vorläufiger Bericht über die von den k. Museen unternomm. Ausgrab. in Samos* (*Abh. d. Berl. Ak.*, 1911). — Samos nous est mieux connue que toute autre cité d'Asie, grâce au séjour qu'y fit Hérodote.

134. Cf. Busolt, t. I, p. 315-316 ; Bilabel, *l. c.*, p. 154 ss., 167 ss., 173 ss.; *Rev. des Ét. gr.*, t. XIII (1900), p. 149.

135. Hér., III, 59 ; Plut., *Op. c.*, 57, p. 303-304 ; cf. Thuc., VIII, 21.

136. Thuc., I, 13.

137. Cf. Busolt, t.I, p. 301, n. 2 ; 270, n. 3 ; 325, n. 4 ; 470, n. 1 ; Bilabel, *l. c.*, 154 ss..

138. Hér., III, 26 ; II, 178.

139. Cf. Bilabel, *l. c.*, p. 156 ss..

vers 630 avec soixante talents d'argent, un des leurs aussi, Xanthos, qui fit la fortune de Rhodôpis en la lançant dans le monde grec d'Égypte[140].

Cependant un peuple de marchands, d'artisans et de matelots supportait avec peine un gouvernement de Géomores et, tout autant, l'alliance d'une cité dont la concurrence devenait aussi dangereuse que celle de Milet. Vers 604 (?), quand on sut que le tyran de Corinthe, Périandre, avait opéré un rapprochement entre ses amis Thrasyboulos de Milet et Alyattes, l'alliance fut rompue. Il y eut des troubles : on essaya d'un tyran, Dèmotélès, il fut tué par les Géomores. Peu après, il fallut protéger Périnthe, à peine née, contre une attaque des Mégariens. La flotte samienne remporta la victoire ; mais les marins en avaient assez de se battre pour une aristocratie détestée, contre un peuple qui n'en voulait après tout qu'à Corinthe. Un accord secret fut conclu avec les prisonniers dirigés sur Samos. A la première occasion, comme il était convenu, les Mégariens se jetèrent sur les nobles réunis dans la salle du Conseil et les massacrèrent[141]. Cette révolution démocratique n'eut peut-être pas de conséquences durables dans la politique intérieure, puisque Samos ne devait pas échapper à la tyrannie ; mais elle amena un renversement des alliances. Quand Périandre envoya trois cents jeunes gens de Corcyre à Alyattes pour son harem, les Samiens donnèrent asile à ces malheureux et les ramenèrent dans leur patrie[142]. Après l'accession de Corinthe à la ligue du Péloponèse, Samos s'en prit même à Sparte : elle laissa faire ses corsaires et déclara de bonne prise un cratère expédié par les Spartiates à Crésus et une cuirasse précieuse que leur offrait Amasis[143]. Avec Mégare, au contraire, on s'entendit bien, et c'est à un Mégarien que le tyran Polycrate devait confier la direction de ses travaux[144].

Sous tous ces régimes, les Samiens marquèrent un goût prononcé pour le commerce, l'industrie et l'art. Ils s'occupèrent de tissage[145]. Comme métallurgistes et comme orfèvres, comme ingénieurs et comme architectes, ils n'eurent pas leurs pareils de longtemps. Rhoicos et Théodôros imaginèrent de couler le bronze en creux : ce procédé permit d'exécuter des œuvres remarquables, comme l'ex-voto payé

140. Hér., IV, 152 ; II, 135.
141. Plut., *l. c.*.
142. Hér., III, 48.
143. *Ib.*, 47.
144. *Ib.*, 60..
145. Théocr., XV, 126 ; cf. Athen., XII, 57, p. 540 *d*.

sur la dîme de Côlaios, un vase décoré de griffons et posé à plus de trois mètres de hauteur sur trois colosses agenouillés[146]. Le même Rhoicos dirigea, dès avant 660, les travaux de l'Hèraion, monument qui rivalisait par ses proportions avec l'Artémision d'Éphèse, le Clarion et le Didymeion. Le même Théodôros fut appelé par les Éphésiens pour jeter les fondations d'un édifice en terrain inondé[147]. Un autre Théodôros, probablement le petit-fils du précédent, fut célèbre comme ciseleur ; l'histoire de ses œuvres fait partie de la grande histoire, puisqu'il fit l'anneau de Polycrate, le cratère d'or envoyé par Crésus à Delphes, le platane et la vigne d'or offerts à Darios par le Lydien Pythios[148]. A partir de la fin du VII^e siècle, les poteries de Samos, surtout ses flacons à forme de statuettes féminines, se répandirent dans tous les pays que ne leur fermait pas l'hostilité de Milet et de Corinthe, peu dans le Pont-Euxin, point du tout sur les continents grecs, mais abondamment à Rhodes et à Cypre, en Égypte, en Sicile et, par la Sicile sans doute, en Sardaigne, en Étrurie et à Carthage[149]. En même temps que les coroplathes, les sculpteurs sur marbre faisaient des progrès en imitant le style des bronziers, et l'école de Samos était réputée jusqu'en Attique[150].

*LE TYRAN POLYCRATE*

Dans un pareil milieu, le parti démocratique devait l'emporter. Il s'agitait depuis plus de soixante ans, quand il obtint satisfaction par la manière forte, la tyrannie. Polycrate était fils d'un nommé Aiakès, qui avait fait fortune sur mer et dédié à Hèra la dîme de ses prises avec sa statue. Lui-même fabriquait des couvertures de luxe et de la vaisselle de bronze[151]. Vers 533/2, avec une troupe de quinze hommes, il s'empare du pouvoir. Il partage d'abord l'île avec ses deux frères Pantagnôtos et Sylosôn ; mais il tue l'un, chasse l'autre et se maintient sur l'Acropole, dans la vieille ville, jusqu'à l'arrivée des renforts que lui envoie Lygdamis de Naxos[152]. Seul maître désormais, déployant avec une fougue hautaine toutes ses qualités et tous ses vices, homme d'État génial et brigand débauché, il devient célèbre par sa chance insolente et sa fabuleuse richesse : n'est-il pas

146. Paus., VIII, 14, 8 ; Hér., IV, 152, 4.
147. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 20. Un autre ingénieur samien, Mandroclès, fut chargé plus tard par Darios de jeter un pont de bateaux sur le Bosphore (Hér., IV, 87-88).
148. Hér., III, 41 ; I, 51 ; VII, 27. Mnèsarchos, père de Pythagore, était ciseleur sur bagues (Diog. Laërce, VIII, 1, 1).
149. Cf. Lechat, *Rev. des Ét. gr.*, t. XII (1899), p. 477-479 ; cf. Gsell, t. IV, p. 66-67.
150. Cf. Perrot, t. VIII, p. 289-298.
151. Hér., III, 39, 139 ; Dittenberger, 3^e éd., n° 10 ; cf. Ure, *Op. c.*, p. 79-82.
152. Hér., III, 39, 120 ; Polyen, *Strat.*, I, 23, 2.

celui qui, pour conjurer le sort, jette à la mer une merveille d'anneau et à qui l'anneau revient miraculeusement[153] ?

*SA POLITIQUE INTÉRIEURE*

Impitoyable pour ses adversaires, il prend comme otages leurs femmes et leurs enfants ; il fait démolir les palestres, rendez-vous des nobles et citadelles des conspirateurs[154] ; Pythagore est contraint de s'exiler. Au contraire, il favorise les classes laborieuses et protège l'agriculture, l'industrie et le commerce. Il fait venir de tous les pays les plus belles races de chiens, de chèvres et de porcs ; des moutons à laine fine sont introduits de Milet et d'Attique ; un grand bazar (λαύρα) reçoit les produits du monde entier et offre aux marins tous les plaisirs[155]. Tandis que des prisonniers de guerre creusent des fossés le long de fortes murailles[156], des ouvriers libres gagnent des salaires élevés dans ces « travaux de Polycrate » (ἔργα Πολυκράτεια) qui feront l'admiration d'Hérodote[157]. Pour alimenter la ville en eau potable, Eupalinos de Mégare perce un tunnel de 350 m., haut de 2 m. 30, et creuse le long de ce tunnel, qui existe encore, un canal profond de 8 m. et large de 1 m.[158]. Une bonne moitié du port est protégée par une digue haute de 35 m. et longue de 360 m.[159]. L'Héraion commencé sur les plans de Rhoicos est enfin achevé et se classe parmi les merveilles du monde[160]. Dans la splendeur de la capitale transformée, le tyran offre au peuple d'innombrables fêtes suivies de longues beuveries. Pour lui, il a d'autres plaisirs. Souverain magnifique, il tient dans un palais orné de meubles précieux une cour somptueuse, où il se montre étincelant de gemmes serties par Théodôros, entouré de devins, de flûtistes et de mignons[161]. Il a son médecin, Démokédès de Crotone, qu'il attache à sa personne par un traitement princier et qui l'accompagne dans tous ses déplacements[162] ; il a ses poètes favoris, Anacréon de Téos et Ibycos de Rhègion, qui se font gloire de charmer ses ban-

153. Hér., III, 40-41. S. Reinach (*Cultes, mythes et rel.*, t. II, p. 206 ss.) voit dans l'anneau de Polycrate jeté à la mer une revendication de l'empire maritime par une cérémonie analogue au mariage du doge avec l'Adriatique. Cf. Saintyves, *L'anneau de Polycrate* (*Rev. de l'hist. des rel.*, 1912, II, p. 50 ss.). Mais l'anecdote racontée par Hérodote est bien conforme aux idées des Grecs sur la *némésis*, et la bague de fiançailles ou de mariage leur est inconnue.

154. Hér., *ib.*, 45 ; Athen., XIII, 78, p. 602 *d* ; cf. Arist., *Pol.*, VIII (V), 9, 2.

155. Athen. XII, 57, p. 540 *d*, *f*.

156. Hér., III, 39.

157. Arist., *l. c.*, 4 ; Hér., III, 60.

158. Hér., *l. c.*. Cf. Fabricius, *Ath. Mitth.*, t. IX (1884), p. 162 ss., avec deux plans ; Perrot, t. VIII, p. 24 ss. ; Wiegand, *l. c.*.

159. Hér., *l. c.*. Cf. Guérin, *Op. c.*, p. 203-204.

160. Hér., *l. c.* ; Paus., VII, 4,4. Cf. Guérin, *Op. c.*, p. 214 ss. ; Wiegand, *l. c.*, p. 3

161. Hér., III, 123, 132.

162. *Ib.*, 131, 125.

quets par leurs gracieuses chansons et leurs hymnes érotiques[163].

*SA POLITIQUE EXTÉRIEURE*

Mais Polycrate portait ses regards bien au delà de son palais et de son île. La situation en Orient était pleine de menaces, mais aussi, pour un aventurier hardi, riche de promesses. La chute de la Lydie en 546 avait été un coup terrible pour les ports ioniens ; l'occupation perse les paralysait ; Milet était affaiblie par les luttes intestines. Heureusement pour Samos, la puissance du grand roi s'arrêtait devant la mer. Belle occasion pour un chef placé à bonne portée. Polycrate rompt délibérément avec la politique ordinaire des tyrans, toute de diplomatie pacifique. Son premier soin est d'augmenter ses forces militaires. L'armée n'existait presque pas avant lui ; il dispose bientôt de mille archers samiens et de nombreux mercenaires, et s'assure le dévoûment des soldats citoyens en allouant aux mères de ceux qui mouraient à la guerre une pension aux frais des riches[164]. La flotte était déjà redoutable ; il la porte à quarante trières et cent pentècontores d'un nouveau type, à fort tonnage et à bonne vitesse[165]. Il peut maintenant, quand il veut, bloquer la côte et agrandir son domaine. Milet et Lesbos essaient de lui résister ; elles sont vaincues l'une après l'autre dans des batailles navales. Alors Polycrate commande en maître sur toute la mer Égée. Ses escadres courent sus à tous les navires, amis, neutres ou ennemis, et répandent partout la terreur. Peut-être ces courses, qu'on présente comme des actes de piraterie, sont-elles nécessitées par un blocus ; en tout cas, Polycrate se fait bien venir auprès des nations amies en restituant certaines prises. De fait, il ne s'agit pas seulement pour lui de butin. Il soumet beaucoup d'îles et plusieurs villes du continent. C'est la domination des Cyclades qu'il veut, et il semble bien qu'il l'obtienne quand il fait don de Rhèneia au dieu de Délos et le rend ainsi favorable à ses desseins[166]. Il apparaît vraiment comme le premier Grec de son temps.

Et ses rêves — tout semble l'indiquer — allèrent plus loin. Ses conquêtes avaient pour effet et sans doute pour but de constituer une forte barrière en face d'une Perse envahissante et d'une Ionie assujettie. Il se chercha naturellement des alliés. Il comprit que l'Égypte avait le même intérêt politique que Samos : il échangea

163. Cf. Croiset, t. II, p. 248 ss., 329.
164. Hér., III, 39, 45.
165. *Ib.*, 39, 44 ; Thuc., I, 13, 4. Cf. Ure, *Op. c.*, p. 74-75.
166. Hér., *ib.*, 39, 122 ; Thuc., I, 13 ; III, 104 ; cf. Anacréon, fr. 85 Bergk.

des cadeaux et entretint une correspondance active avec Amasis, qui envoya deux de ses portraits à l'Hèraion[167]. Il fut également en bons rapports avec Arcésilas III de Cyrène, qui vint recruter des troupes à Samos pour reconquérir son royaume[168]. On peut ainsi se demander si Polycrate n'entrevit pas qu'un jour viendrait où toute la Grèce aurait à combattre pour l'indépendance et si, dans son ambition grandissante, il n'aspirait pas à être ce jour-là plus et mieux qu'un chef d'avant-garde.

Cependant, lorsqu'en 526 Cambyse fit des préparatifs pour marcher contre Amasis, Polycrate prit peur. En une volte-face cynique, il oublia ses coquetteries avec Amasis et se tourna vers Cambyse, dont l'alliance lui paraissait plus profitable. Il offrit un contingent de quarante navires à son ancien ennemi pour combattre son ancien ami. Il est vrai qu'il fit embarquer sur cette escadre des adversaires personnels et des gens suspects dont il espérait se défaire. Mal lui en prit. L'escadre se mutina, rebroussa chemin et battit le reste de la flotte qui s'était porté à sa rencontre. Mais, quand les rebelles débarquèrent, le tyran fit enfermer leurs familles dans l'arsenal et menaça d'y mettre le feu à la moindre alerte ; ils durent se retirer. Ils se réfugièrent en Laconie et poussèrent les Péloponésiens à intervenir. Sparte était en bons termes avec Amasis, et Corinthe avec Milet : une expédition contre Samos fut décidée. Après un assaut infructueux et quarante jours d'investissement, les Lacédémoniens durent lever le siège (vers 524). Abandonnés, les bannis firent de la piraterie : ils pillèrent Siphnos et s'établirent en Crète, à Kydonia, d'où ils furent chassés au bout de cinq ans par les Crétois unis aux Éginètes[169]. Ainsi, tous les Samiens, aussi bien le tyran devenu vassal du grand roi que ses adversaires poussés par la nécessité, en venaient à combattre les Grecs du continent et des îles. Entraîné par la logique de sa nouvelle attitude, Polycrate ouvrit l'oreille aux propositions de satrape Oroitès, en résidence à Magnésie du Méandre : il devait recevoir d'immenses richesses, de quoi « régner sur tous les Grecs ». Lui qui avait lassé Némésis par sa prospérité, il finit mal et sottement : attiré dans ce guet-apens, il périt sur la croix (522)[170].

*SAMOS APRÈS POLYCRATE*

Il avait nommé régent pour la durée de son absence son secrétaire Maiandrios. Ce personnage fit mine de vouloir rendre la liberté

167. Hér., III, 39, 40, 43 ; II, 182.
168. Id., IV, 163-164.
169. Id., III, 44-49, 54-59.
170. Ib., 120-125.

aux Samiens : il offrit le mobilier du palais à Hèra et voua un autel à Zeus libérateur. Mais il trouva moyen de garder le pouvoir. Il ne fut renversé que vers 516, quand les Perses s'emparèrent de l'île. Après un terrible massacre, dont il fallut réparer les conséquences en donnant droit de cité aux immigrés et aux esclaves affranchis, Samos reçut pour maître de la main de Darios Sylosôn, le frère banni de Polycrate[171].

Une période nouvelle commence désormais dans l'histoire de l'Ionie : elle est tout entière sous la tutelle perse.

## III. — Les cités d'Éolide, de Doride et des îles

*DANS L'ORBITE DE L'IONIE*

Si l'Ionie attire et fixe les regards dans la Grèce orientale du VII^e^ au VI^e^ siècle, il ne faudrait pas cependant passer sous silence l'Éolide et la Doride. Pas plus que l'Ionie elle-même, ces pays ne songèrent à convertir leur fédération religieuse en un groupement politique ; mais ils ne furent pas non plus sans contribuer par plusieurs de leurs cités à la puissante vitalité de l'Asie Mineure. Bien mieux, dans l'orbite de l'Ionie on voit évoluer, non pas seulement les autres terres grecques du continent asiatique, mais encore, au moins jusque dans la seconde moitié du VI^e^ siècle, la constellation des Cyclades. Aux panégyries de Délos accourent les Ioniens de toute provenance ; mais ceux que représente l'hymne homérique, vêtus de longs chitons et apportant dans la cale de leurs nefs de précieux chargements, viennent sans aucun doute des ports asiatiques[172]. Il fallut la conquête perse pour amener la rupture des relations traditionnelles et pour éveiller des ambitions nouvelles, soit chez les insulaires eux-mêmes, soit chez les maîtres de l'Attique, « la plus antique terre d'Iaonie »[173]. Même alors, les Grecs d'Europe avaient pour la plupart si peu l'habitude de naviguer parmi les îles de l'Égée, qu'ils craignaient de s'aventurer au delà de Délos et que, chez beaucoup d'entre eux, Samos passait pour aussi éloignée que les colonnes d'Hèraclès[174].

*LES CITÉS D'ÉOLIDE*

Des douze anciennes cités de l'Éolide, deux seulement ont eu de l'importance. L'une, Smyrne, fut annexée par les Ioniens. L'autre, Kymè, fut

171. *Ib.*, 142-149 ; cf. 123, 139-141.
172. *Hymne à Apoll. Dél.*, 146 ss..
173. Solon, ap. Arist., *Const. d'Ath.*, 5.
174. Hér., VIII, 132.

gouvernée, jusque vers la fin du VIIIe siècle, par des rois qui recherchaient l'amitié des Phrygiens et des Maioniens : en ce temps-là, elle servait de débouché aux Asiates et envoyait des colons à Sidè en Pamphylie. Mais, quand Kymè appartint à une oligarchie de cavaliers et la Lydie aux Mermnades, l'entente cessa. Kymè renonça sans trop de peine à la politique mercantile pour quoi elle ne se sentait pas faite : elle dédaigna en tout temps de percevoir les droits de port usuels. Ces propriétaires d'Éolide possédaient une terre plus fertile encore que celle des Ioniens[175] ; ils ne s'intéressaient vraiment qu'au travail des champs. Jadis, le père d'Hésiode, un Kyméen, avait tâté du commerce maritime, mais avait dû revenir à sa vocation, la culture ; tous les Kyméens firent comme lui. Ce furent des paysans obstinément attachés aux mœurs antiques : quand Aristote mentionnera « les lois archaïques d'une simplicité poussée jusqu'à la barbarie », il ne cherchera pas d'autre exemple que Kymè[176].

*LESBOS*

Mais il n'en fut pas de même de la grande île éolienne, Lesbos. Outre de nombreuses bourgades et quelques villes secondaires, comme Érésos, Antissa et Pyrrha, Lesbos renfermait deux villes principales qui battaient monnaie avant les guerres médiques, Méthymna et Mitylène[177]. La dernière mérite de retenir l'attention.

Les magnifiques vignobles de son territoire faisaient la richesse et la puissance des grands propriétaires. Cette aristocratie avait réduit la royauté créée par Penthilos à une magistrature collégiale[178] ; mais elle continuait de voir dans les Penthilides la première des « dynasties »[179]. En quête de terres nouvelles et de débouchés pour leurs vins, les Mityléniens se lancèrent dans la politique coloniale et mercantile. Sans refuser le concours d'autres Lesbiens ou même d'autres Éoliens, ils essaimèrent en Troade ; puis ils poussèrent sur l'autre rive de l'Hellespont, à Madytos et Sestos, sur l'autre littoral de la Chersonèse, à Alôpéconnèsos, et s'arrêtèrent à l'embouchure de l'Hèbre, à Ainos[180]. Ils furent seuls parmi les Éoliens à demander leur place dans l'Hellènion de Naucratis[181]. Quand les Athéniens

175. Id., I, 149.
176. Arist., *Pol.*, II, 5, 12. Voir p. 108, 265.
177. Cf. Busolt, t. I, p. 276.
178. Il y eut toujours des βασιλεῖς à Mitylène (*Dialekt-Inschr.*, n° 214) ; mais, dans les cités de Lesbos, le magistrat éponyme portait le titre de πρύτανις (*ib.*, n° 213 ss., 276-277, 319). Cf. Théophr. ap. Stob., *Flor.*, XLIV, 22.
179. Arist., *Pol.*, VIII (V), 8, 13.
180. Busolt, t. I, p. 276, n. 5 ; p. 464, n. 1 ; 463, n. 5 et 3.
181. Hér., II, 178, cf. 135

vinrent s'établir à Sigée, ils leur tinrent tête bravement : à ces Ioniens qui venaient en terre troyenne conquérir le tombeau d'Achille ils rappelèrent, les armes à la main, les titres des Éoliens sur le héros de Phthia et sur l'Iliade tout entière : ils construisirent des fortifications à Sigée avec des matériaux pris dans les ruines de Troie, se retranchèrent dans la ville d'Achilleion, et Pittacos tua le chef ennemi dans un duel homérique[182].

Mais, en général, on n'est pas guerrier, dans l'île voluptueuse. A l'abri des invasions, vivant dans un climat d'une douceur exquise, habitués à gagner et à dissiper de grandes fortunes, ils recherchent, Lesbiens et Lesbiennes, toutes les jouissances d'une sensualité sans scrupules. Voyez les trois enfants du noble Scamandronymos : tandis que le bel échanson Larichos sert, tel Ganymède, les hôtes du prytanée[183], son frère Charaxos dépense en quelques jours avec la courtisane Rhodôpis le prix d'une cargaison[184], et sa sœur Sapphô, entourée de jeunes filles, couronnée de fleurs, chante en vers brûlants de savantes amours.

Avec la même ardeur, on se jette dans la lutte politique. Les grandes familles sont aux prises entre elles, mais s'entendent contre la multitude, qui s'abrite derrière la tyrannie : complots, bannissements et massacres se succèdent sans répit ; les partis sont ballottés par une tempête où toujours « la vague nouvelle s'élève plus haut que celles qui précèdent »[185]. Vers 612, Mélanchros s'empare du pouvoir ; mais les nobles se dressent contre lui, entre autres le poète Alcée et ses frères Kikis et Antiménidas : le tyran est assassiné[186]. Cependant les troubles ne cessent pas : les Penthilides se disputent avec les Cléanactides, et voici un second tyran, Myrsilos, « plus détestable que Mélanchros ». Il est abattu à son tour, et Alcée en pousse de sauvages cris de joie[187]. Joie brève. Un tiers parti se constitue ; les fauteurs de l'aristocratie sont chassés : vers 596, Alcée part pour l'Égypte, son frère Antiménidas va se mettre au service de Nabuchodonosor, Sapphô se réfugie en Sicile[188]. Pour repousser les tentatives des bannis et briser à jamais les « dynasties », on recourt au brave et sage Pittacos. Problablement d'origine thrace, mais époux d'une Pen-

182. Hér., V, 94-95 ; Strab., XIII, 1,38-39, p. 599-600 ; Plut., *De Herod. malign.*, 15, 3 ss., p. 858 ; Diog. Laërce, I, 74.
183. Athen., X, 24, p. 424 *f*.
184. Hér., II, 135.
185. Alcée, fr. 19 Bergk ; cf. fr. 18.
186. Diog. Laërce, *l. c.* ; Alcée, fr. 21 ; Suid., *s. v.* Πίτταχος et Κίκις ; Strab., XIII, 2, 3, p. 617.
187. Strab., *l. c.* ; Alcée, fr. 20.
188. Strab., I, 2, 30, p. 37 ; Alcée, fr. 33 ; Marbre de Paros, 36.

thilide[189], il est bien placé pour arbitrer les partis ; il est nommé aisymnète avec des pouvoirs illimités (vers 595)[190]. Ses adversaires le traitent de tyran[191] ; il poursuit l'œuvre de salut. Il délivre sa patrie de la guerre civile et rétablit l'ordre, sans rien changer à la constitution, en promulguant des lois pratiques[192]. Il fixe le droit des obligations, modère le luxe des funérailles, s'oppose aux manifestations collectives qui dégénèrent en émeutes[193]. Contrairement aux autres juristes de Grèce, il déclare l'ivresse circonstance aggravante, mesure nécessaire dans une ville où ce vice noble pousse les Penthilides à rosser les bourgeois et provoque de sanglantes représailles[194]. Au bout de dix ans, Pittacos juge sa mission accomplie : il proclame une amnistie, autorise le retour des bannis et rentre dans la vie privée[195]. Contemporain de Solon, il mérite, comme lui, d'être compté parmi les sept sages de la Grèce.

Il se trouve que toutes les passions qui se déchaînent à Lesbos, toutes, ont trouvé leur expression dans des œuvres littéraires dont de simples fragments disent encore le prix. Cette aristocratie éolienne pour laquelle avaient été composées les épopées garde le goût de la musique et de la poésie. C'est de Lesbos, patrie de la cithare et du barbitos, que partent Terpandre et Arion, pour faire connaître à Delphes, à Sparte, à Corinthe les sonorités d'une instrumentation plus riche et les évolutions de chœurs mieux dressés. A Mitylène, en un lyrisme exalté, la chanson prend son vol. Sapphô est toute à ses amours. Alcée célèbre la douceur de boire aux heures embrasées où la cigale crisse dans le feuillage ; mais il est vraiment lui-même dans ses poèmes de partisan, ses Στασιωτικά, où chaque vers respire l'enthousiasme de la guerre civile, la fureur de l'exilé ou la joie de contempler le cadavre d'un ennemi. L'histoire intérieure de Mitylène est toute là.

*LES CITÉS DE DORIDE*

L'Amphictionie de la Doride, qui tenait ses assises au cap Triopion en l'honneur d'Apollon, de Poseidôn et des Nymphes, fut d'abord une association de six cités : cette Hexapolis comprenait Halicarnasse, Cnide, Cos et les trois villes rhodiennes[196]. Seules les cités insulaires

189. Cf. Busolt, t. II, p. 252, n. 2 ; 473, n. 8.
190. Arist., *Pol.*, III, 9, 5.
191. Alcée, ap. Arist., *l. c.*, 6 ; cf. Strab., XIII, 2, 3, p. 617 ; Plut., *Sol.*, 14.
192. Arist., *Pol.*, II, 9, 9 ; cf. Strab., *l. c.* ; Diog. Laërce, I, 75 ; Diod., IX, 11-12.
193. Théophr., *l. c.* ; Cic., *De leg.*, 26.
194. Arist., *l. c.* ; cf. VIII (V), 8, 13.
195. Strab., *l. c.*, ; Diog. Laërce, *l. c.* ; cf. Alcée, fr. 33.
196. Hér , I, 144.

purent se préserver des influences indigènes et ioniennes ; mais on peut ranger dans le nombre Cnide, fondée dans un îlot et qui prit pied ensuite à l'extrême pointe d'une péninsule longue, étroite, à peine soudée au continent. La « dipolis », gouvernée par un Conseil de soixante chefs de famille, prospéra par le commerce extérieur et par l'industrie céramique, tout en sachant se battre, à la dorienne. Fidèle au dieu de Delphes, elle fit bâtir un des plus anciens trésors qui lui aient été consacrés et lui envoyait la dîme du butin sous forme de statues[197]. En face de Cnide, Cos, fertile en vin, fabriquait force poteries ; elle produisait, de plus, des tissus fins comme de la soie et teints en pourpre ; et puis, elle était habitée par une famille d'Asclèpiades qui devait engendrer le grand Hippocrate[198]. Les gens de Lindos, d'Ialysos et de Camiros, sur qui « Zeus répandait d'immenses richesses »[199], exploitèrent de bonne heure les quatre voies maritimes qui partaient de Rhodes : la première, au Nord, longeait le littoral de l'Asie Mineure jusqu'au Pont-Euxin ; la deuxième, au Nord-Ouest, trifurquait sur l'Euripe, le golfe Saronique et le golfe Argien ; la troisième, au Sud-Ouest, menait en Crète et se prolongeait jusqu'en Sicile, où les Lindiens allèrent avec les Crétois s'établir à Géla ; la quatrième, au Sud-Est et au Sud, aboutissait soit à Cypre et en Cilicie, soit en Égypte, où Rhodes, comme Cnide et Halicarnasse, avait une place dans l'Hellènion de Naucratis. Mais Halicarnasse, doublée par le faubourg carien de Salmakis, était par ses origines trézéniennes de sang ionien autant que dorien[200]. Cette cité de métis subit tout naturellement, par Milet, sa voisine, l'influence de l'Ionie, qui lui donna son écriture et son dialecte : elle fut exclue ou sortit volontairement de l'Amphictionie dorienne, qui ne fut plus qu'une Pentapolis.

*LES ILES*

Entre l'Asie Mineure et la Grèce propre, les îles, — à l'exception de celles qui faisaient presque partie des continents, comme Samos, Chios et Lesbos d'un côté, l'Eubée de l'autre — ne pouvaient être que des points de relâche au temps où les relations maritimes s'étendaient d'un bout à l'autre de la

197. Cf. Busolt, t. I, p. 361-362 ; Bourguet, *Les ruines de Delphes*, p. 68-69, 73-76 ; *Fouilles de Delphes* III, 1, p. 151.

198. Cf. Busolt, t. I, p. 358-360.

199. *Il.*, II, 670. Cf. Busolt, t. I, p. 355-357 ; L. Heuzey, *Catal. des figurines antiques de terre cuite du Musée du Louvre*, p. 204 ss. ; Deonna, *Les Apollons archaïques*, p. 295 ss. ; Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades*, p. 259 ss.. La *Chronique du temple lindien* atteste les relations de Rhodes avec la Crète (B, l. 101 ss.) avec Cyrène (B, l. 109 ss.), avec Sybaris (C, l. 15 ss.), avec Géla (C, l. 11 ss.), avec Acragas (C, l. 21 ss., 56 ss.).

200. Cf. Busolt, t. I, p. 362-363.

Méditerranée ; en tout cas, elles ne pouvaient prospérer que par le commerce extérieur. De là un fait remarquable. Les îles qui comptèrent dans l'histoire économique et politique de la Grèce entre le VIIIe et le VIe siècle, ce ne furent ni celles qui formaient la lisière méridionale, et cependant la grande Crète en était, ni celles qui bordaient la côte thrace, et cependant il y en avait dans le nombre qui surveillaient l'entrée de l'Hellespont ; ce furent uniquement celles qui, au centre, marquaient les routes suivies par les navires ioniens.

*CRÈTE ET CYCLADES DORIENNES*

Sans doute la vieille Crète était assez étendue et possédait assez de ressources pour qu'elle fût capable de jouer à nouveau un rôle considérable, si elle n'avait pas été trop à l'écart des voies fréquentées et si l'invasion dorienne n'y avait pas établi une aristocratie de propriétaires guerriers. Mais, depuis le VIIIe siècle, elle n'avait plus guère de relations, sauf des cas exceptionnels, qu'avec les peuples apparentés des terres les plus voisines, sans dépasser Rhodes et la Laconie. Elle formait un petit monde à part, qu'on ne sait trop où classer, mais qui se tournait de préférence vers le gros de la nation dorienne et dont nous parlerons, par conséquent, plus en détail en examinant les cités du Péloponèse. Quant à la double rangée des Cyclades doriennes — d'un côté, Mélos, Thèra et Astypalaia ; de l'autre, Casos et Carpathos — elle n'avait d'autre importance que de marquer la transition du Péloponèse à la Doride ou de jalonner obscurément le chemin entre la Crète et Rhodes[201]. Seule, Thèra put, dans ces conditions, jouir d'une certaine prospérité. Après la terrible éruption du XVIe siècle, ce qui en subsistait, un amas de lave et de pierre ponce, était resté dans l'abandon jusqu'au temps des grandes migrations. Réoccupée par des Cadméens, des Minyens et des Doriens, elle mérita par ses vignobles et ses oliviers le nom de Callistè, la Très Belle, qu'elle porta d'abord. Mais elle vécut repliée sur elle-même, régie par une oligarchie qui adopta la constitution lacédémonienne et réduisit la royauté à la prêtrise d'Apollon Carneios, répugnant à la navigation et témoignant de sa fidélité aux traditions jusque dans le travail de ses potiers. Quand elle ne fut plus capable de nourrir une population trop dense, c'est à grand'peine qu'elle se décida, sur les injonctions

201. Nous reviendrons sur la Crète au ch. VIII, p. 300 ss.. La persistance du régime gentilice à Mélos a laissé un curieux souvenir dans le nom d'un génos, celui des Euryanactides, gravé sur un pressoir (Ch. Tissot, *Bull. de corr. hell.*, t. II, 1878, p. 521 = IG, XII, III, n° 36). Sur les Cyclades à l'époque archaïque, voir en général Ch. Dugas, *Op. c.*, p. 107 ss., 264, 272-273.

réitérées de Delphes, à envoyer des colons sur la côte de Libye[202].

Passons aux Cyclades ioniennes. Avantageusement placées entre l'Ionie et les golfes de la Grèce propre, elles surent pour la plupart tirer parti de cette position.

*NAXOS*

La plus étendue et la plus rapprochée de Samos et de Milet, Naxos, apparaît comme la plus active dans la période qui suivit les grandes migrations et prit, en tout cas, la première place du VIII^e^ au V^e^ siècle. Elle était vouée à Dionysos ; outre ses vignobles[203], elle avait ses carrières de marbre. Les propriétaires du sol y formaient l'aristocratie des « gras » (παχεῖς)[204]. Mais l'horizon des Naxiens n'était pas borné par la côte de leur île et par l'intérêt matériel. Ils surent développer les germes de civilisation qu'ils avaient apportés jadis. Ils perfectionnèrent l'alphabet en y ajoutant des lettres indispensables au grec et firent prévaloir cette invention autour d'eux[205]. Leurs carriers poussèrent la taille jusqu'à la sculpture et répandirent au loin blocs bruts, stèles, tuiles et images sacrées[206]. Vers 735, un de leurs marins, Thouclès, entraînait les Chalcidiens en Sicile et y fondait une seconde Naxos. Par la suite, ils firent reconnaître leur suprématie à la plupart des Cyclades et fondèrent une sorte d'empire insulaire. Ils visèrent surtout et réussirent à obtenir le protectorat de Délos : vers 600, une Naxienne de haute lignée, Nicandrè, y dédiait une grande statue d'Artémis, et le peuple y envoya officiellement un Apollon colossal[207]. Comme pour mieux circonvenir le dieu de Délos, on faisait aussi la cour à celui de Delphes, en lui consacrant une haute colonne ionique au chapiteau surmonté d'un sphinx[208]. Cependant, entre 540 et 535, Naxos passa par une série de révolutions. Un noble, Lygdamis, se mit à la tête du peuple et jeta bas la constitution. Probablement banni, il se fit condottiere et aida Pisistrate à rentrer dans Athènes. En récompense, il fut ramené victorieusement dans sa patrie[209]. Il y gouverna en tyran, soutenant la tyrannie au dehors comme associé de Pisis-

---

202. Cf. Busolt, t. I, p. 352-353 ; Dragendorff, *Thera*, t. II, p. 133 ss., 170 ss. ; t. III, p. 48 ss. ; Ch. Dugas, *Op. c.*, p. 155-178, 180-181.

203. Cf. Busolt, t. I, p. 299, n. 4 et 5 ; How-Wells, *Op. c.*, t. II, p. 11-12.

204. Hér., V, 30 ; I, 64 ; Arist., *Pol.*, VIII (V), 5, 1.

205. Cf. Hiller von Gaertringen, IG, t. I, ed. minor, p. 267-268.

206. Cf. Francotte, *L'industrie dans la Gr. anc.*, t. II, p. 181 ; Deonna, *Les Apollons archaïques*, p. 41.

207. Durrbach, *Choix d'inscr. de Délos*, t. I, 1, n^os^ 1-3.

208. Homolle, *Fouilles de Delphes*, t. IV, p. 41 ss. ; cf. Bourguet, *Les ruines de Delphes*, p. 127-131 ; Poulsen, *Delphi*, p. 97-100.

209. Hér., I, 61-64 ; Arist., *l. c.* ; *Const. d'Ath.*, 15, 2-3 ; fr. 558 Rose. Cf. Busolt, t. II, p. 324, n. 3.

trate et de Polycrate[210] ; mais il ne poussa pas la déférence envers Athènes jusqu'à renoncer aux prétentions traditionnelles sur Délos[211]. Après la mort de Pisistrate, quand les Lacédémoniens firent la guerre à Polycrate, ils chassèrent Lygdamis : l'oligarchie triompha, mais ne tarda pas à céder la place à la démocratie[212]. Malgré ces troubles civils, Naxos, au temps des guerres médiques, « surpassait en prospérité les autres îles », « regorgeant de richesses et d'esclaves » ; elle était capable d'équiper une flotte considérable et de lever une armée de huit mille hommes[213].

*AMORGOS*

Amorgos attira les Naxiens par les fertiles vallons et les bons ports de sa côte occidentale, tout comme elle attira les Samiens sur sa côte septentrionale : les uns fondèrent Arkésinè, les autres Aigialè et Minoa. Les trois villes formèrent une seule cité, qui fut placée, selon les époques, sous la prépondérance de Naxos ou de Samos. Elles produisaient du vin, de l'huile, des fruits et surtout des toiles fines, sortes de mousselines qui furent recherchées par les élégants de la Grèce entière[214].

*PAROS*

De l'autre côté de Naxos, Paros était nue et chauve : elle ne nourrissait que quelques troupeaux de chèvres, excepté dans les bas-fonds, où se voyaient des champs de céréales, des vignobles et des figuiers ; mais elle possédait des marbres admirables, que de nobles propriétaires faisaient exploiter par des esclaves. Les pauvres gens vivaient péniblement de la pêche[215] ; un bâtard comme le poète Archiloque devait courir le monde comme mercenaire. Des bandes d'émigrants se formèrent, qui s'établirent dans l'île thrace de Thasos et à Pharos en Illyrie[216]. Pendant ce temps, Paros avait à se défendre contre les Naxiens, et c'est dans un combat contre eux que se termina l'existence tourmentée d'Archiloque[217]. Les Naxiens l'emportèrent. Du moins, les Pariens durent trouver dans la soumission la paix intérieure, puisque Milet leur demanda des arbitres pour jouir du même avantage[218].

---

210. Polyen, *Strat.*, I, 23.
211. Thuc., III, 104.
212. Plut., *De malign. Her.*, 21, p. 859 *d* ; Hér., V, 30. Cf. Busolt, t. II, p. 380, n. 4. Les luttes de partis firent interrompre assez longtemps la construction de certains édifices (voir *Bull. de corr. hell.*, t. XLVII, 1923, p. 529).
213. Hér., V, 28, 30-31.
214. Cf. Busolt, t. I, p. 300-301.
215. Archil., fr. 51 ; cf. 50, 149.
216. Cf. Bilabel, *l. c.*, p. 179-195.
217. Héracl. du Pont, 8 (FHG, t. II, p. 214) ; Plut., *De sera num. vind.*, 17, p. 560 *e*.
218. Hér., V, 28-29.

*SIPHNOS*

A Siphnos, il y avait des mines d'or et d'argent. Dans la seconde moitié du VI^e siècle, elles étaient d'un si bon rapport que les Siphniens passaient pour « les plus riches des insulaires ». Ils se firent construire une agora et un prytanée en marbre de Paros. Le trésor qu'ils élevèrent à Delphes vers 530-525 était d'une telle magnificence, avec les reliefs polychromes de ses frises, qu'Hérodote le mettait au-dessus de tous les autres. Et, quand ils eurent pourvu à toutes ces dépenses, ils partagèrent les revenus publics entre eux tous les ans. Aussi ce petit Eldorado attira-t-il vers 524 des pirates samiens ; ils ne s'arrêtèrent de piller qu'après avoir reçu une rançon de cent talents[219].

*CÉOS ET ANDROS*

Céos[220] et Andros[221] avaient cet avantage d'être en vue du promontoire attique et de l'Eubée. Cette position les exposa souvent aux convoitises de leurs voisins. Elles furent quelque temps sous la dépendance d'Érétrie[222] et durent leur délivrance à Chalcis. Andros put alors (655/4) envoyer des colons à l'est de la Chalcidique, où ils fondèrent Sanè, Acanthos, Stageiros et Argilos[223] ; elle fut engagée par là dans des compétitions avec Paros et servit un moment d'observatoire aux Naxiens[224]. Céos jouit d'une existence plus tranquille. Elle avait pour principal dieu Zeus Aristaios, protecteur des guérets, des vignobles, des vergers, des pâturages et des ruches. Elle renfermait quatre cités ; Ioulis, Corèsos, Carthaia et Poièessa. Son poète Simonide, qui perfectionna le lyrisme choral, l'élégie et l'épigramme, conquit une brillante réputation et fit fortune en s'installant à la cour des princes, des Pisistratides, des Aleuades et des Scopades.

*DÉLOS*

Au centre de l'archipel, enfin, se trouve l'îlot qui joint à l'avantage d'offrir un refuge aux navigateurs des Cyclades[225] le privilège de faire l'unité morale des Ioniens. Ce n'est qu'une toute petite terre, Délos, rocheuse et stérile ; mais c'est la

---

219. Hér., III, 57-58 ; Paus., X, 11, 2. Homolle, qui a reconnu à Delphes le trésor de Siphnos, a voulu ensuite attribuer ce monument à Cnide. Mais c'est sa première opinion qui a prévalu : voir Dinsmoor, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXVII (1913), p. 43 ss. ; Bourguet, *Fouilles de Delphes*, t. III, 1, p. 110 ; *Ruines de Delphes*, p. 66 ss., 72, 75 ss. ; Poulsen, *Delphi*, p. 101-102.

220. Cf. Busolt, t. I, p. 292-295.

221. *Ib.*, p. 295-296 ; Th. Saučiuc, *Andros* (*Sonderschrift d. österr. archäol. Inst.*, VIII, Vienne, 1914).

222. Strab., X, 1, 10, p. 448. Une inscription archaïque de Céos (Halbherr, *Mus. Ital.*, t. I, 1885, p. 200, n° 9) rappelle l'alphabet eubéen.

223. Thuc., IV, 109, 84, 88, 103. Cf. Busolt, t. I, p. 458. Voir chap. V, p. 162.

224. Voir p. 295, n. 242.

225. Cf. J. Paris, *Contributions à l'étude des ports ant. du monde gr.*, II : *Les établissements marit. de Délos* (*Bull. de corr. hell.*, t. XL, 1916, p. 1-73), p. 7 ss..

terre d'Apollon, le « foyer des îles », le « centre du chœur » que forment « les Cyclades sacrées ». Chaque année, au moins depuis le IXe siècle et sans doute avant, on y célèbre la fin de l'hiver et le retour du dieu par des concours gymniques et musicaux que décrit l'hymne fameux : « C'est à Délos, Phoibos, que se délecte surtout ton cœur. Là, pour toi, se rassemblent les Iaones aux longs chitons avec leurs enfants et leurs femmes ; par le pugilat, la danse et le chant, ils te charment, quand ils témoignent leur reconnaissance en célébrant des jeux. Celui qui surviendrait dans ces grandes réunions des Iaones les prendrait pour des immortels, des êtres qui ne sauraient vieillir ; il prendrait plaisir en son âme à voir tant de grâce, à contempler les hommes et les femmes à la belle ceinture, et les nefs rapides aux riches cargaisons »[226]. Être maître de Délos, c'était donc disposer d'une grande force : il y avait de quoi tenter un Pisistrate et un Polycrate.

*ILES DE LA MER DE THRACE*

A l'extrémité septentrionale de la mer Égée, les îles semées dans la mer de Thrace entre la Chalcidique et l'Éolide restèrent très longtemps dans un isolement farouche. Elles avaient pourtant été habitées d'abord par des populations semblables à celles du continent voisin : aux temps homériques, les Sintiens de Lemnos ravitaillaient pacifiquement les Grecs campés devant Troie[227]. Mais, après les grandes invasions, des bandes de « Pélasges », qu'on identifiait aux Tyrsènes et dont une inscription nous cache la langue énigmatique, s'étaient établies à Lemnos[228], à Imbros[229] et sans doute à Samothrace[230]. Il n'est plus question alors dans ces parages que de pirateries et d'horreurs[231]. La légende n'y fait place à l'histoire que très tard, avec la domination ionienne, quand les Samiens viennent à Samothrace et que l'Athénien Miltiade met fin aux crimes « lemniens »[232]. Mais la seule de ces îles qui ait pris de l'importance dès le déclin du VIIe siècle, c'est, grâce à la richesse de ses mines, Thasos.

---

226. *Hymne à Apoll. Dél.*, 146-155 ; cf. Callimaque, *Hymne à Délos*, 325, 3, 301. L'importance de Délos aux temps archaïques est prouvée par les vases découverts dans la Fosse de la Purification (cf. Ch. Dugas, *Op. c.*, p. 140 ss., 179, 188, 226 ss.).

227. *Il.*, I, 594 ; VII, 467 ss. ; cf. XXIII, 745.

228. Hér., IV, 145 ; V, 26 ; VI, 137. C'est à Lemnos qu'a été trouvée par Cousin et Durrbach la mystérieuse inscription publiée pour la première fois dans le *Bull. de corr. hell.*, t. X (1886), p. 1 ss. ; elle paraît dater du VIe siècle (cf. IG, XII, VIII, nº 1).

229. Hér., V, 26.

230. Id., II, 51.

231. Id., VI, 138 ; IV, 145. Cf. G. Dumézil, *Le crime des Lemniennes, Rites et légendes du monde égéen*, Paris, 1924.

232. Antiphon, fr. 1, 1 Gernet ; Arist., fr. 530 Rose ; Apollod., fr. 180 (FHG, t. I, p. 461) ; Hér., VI, 140.

*THASOS*[233]

Lorsque le père d'Archiloque, Tèlésiclès, y vint à la tête des Pariens (avant le milieu du VII^e siècle)[234], l'île n'était qu' « un dos d'âne couronné de forêts sauvages »[235] ; mais elle se prêtait à la culture de la vigne et renfermait des mines d'or. « La misère de toute la Grèce s'y donna rendez-vous »[236]. On rencontra pourtant une vive résistance chez les Thraces. Ce furent de durs moments[237]. Archiloque perdit son bouclier dans une rencontre[238], et son beau-frère périt dans un naufrage[239]. Enfin, les immigrés furent les maîtres. Pour commercer avec les peuplades du continent et mettre la main sur de nouvelles mines, les Thasiens occupèrent une Pérée assez étendue, entre le Strymon et Oisymè[240] ; ils exploitèrent les riches mines de Scaptè Hylè[241], qui entrèrent définitivement dans le domaine économique des Grecs. Le voisinage de colonies qui se réclamaient, les unes d'Andros, les autres de Paros, provoqua des conflits entre les deux métropoles[242] ; les Thasiens eux-mêmes eurent affaire à Maroneia, quand ils portèrent leurs efforts plus loin à l'Est, sur Strymè[243]. Mais tant d'énergie eut sa récompense. Les vins de Thasos s'exportèrent dans toutes les directions par terre et par mer, faisant une rude concurrence à ceux de Maroneia et de la Bibline[244] ; l'alphabet de Thasos et ses monnaies au type d'Hèraclès, de Dionysos, du dauphin ou de l'amphore se répandirent dans toute la Macédoine et jusqu'en Illyrie[245]. Thasos était en possession de gros revenus. Avec des taxes levées dans les ports du continent, avec le produit des mines de Scaptè Hylè, qui s'élevait en moyenne à 80 talents, enfin avec le produit un peu moindre de ses propres mines, elle percevait annuellement 200 talents, et 300 dans les meilleures années. Ces

---

233. Sur les fouilles françaises de 1911-1913, voir *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1912, p. 193 ss. ; 1913, p. 360 ss. ; 1914, p. 276 ss. ; sur les fouilles de 1914 et de 1920, *Bull. de corr. hell.*, t. XLV (1921), p. 86 ss. ; sur les fouilles de 1922-1923, *C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1922, p. 258, 431 ; 1923, p. 282, 385 ; *Bull. de corr. hell.*, XLVII (1923), p. 536-540.

234. Thuc., IV, 104 ; cf. Étienne de Byz., *s. v.* Θάσος. Voir Beloch, t. I, 1, p. 254-255 ; Bilabel, *l. c.*, p. 179-184.

235. Archil., fr. 21.

236. Id., fr. 52

237. Id., fr. 20-21, 52-53, 129.

238. Id., fr. 6, 49, 58-59, 66, 149. Cf. Hauvette, *Archiloque*, p. 55 ss..

239. Id., fr. 13.

240. Hér., VII, 108, 118 ; IX, 75 ; Thuc., I, 100-101 ; IV, 107. Les Grecs donnaient d'ordinaire le nom de Pérée à la côte continentale située en face d'une île.

241. Hér., VI, 46. Cf. Perdrizet, *Scaptésilé* (*Klio*, X, 1910, 1 ss.).

242. Plut., *Quaest. gr.*, 30, p. 298.

243. Archil., fr. 146 ; Philoch., fr. 128 (FHG, t. I, p. 404).

244. Cf. Plut., *De exil.*, 12, p. 604 *c*. On a trouvé récemment des lois des Thasiens sur le commerce du vin, documents du v^e siècle (*C. R. de l'Ac. des Inscr.*, 1923, p. 282 ; *Bull. de corr. hell.*, t. XLVII (1923), p. 536. Une de ces lois interdit aux navires thasiens d'importer du vin étranger dans les ports situés à l'est de l'Athos. Noter l'importance de la grosse poterie à Thasos. Cf. Busolt, t. I, p. 461, n. 6.

245. Cf. Busolt, t. I, p. 461-462.

chiffres, il est vrai, sont du Ve siècle ; mais il nous font entrevoir ce qu'il en était auparavant. Sans rien demander à ses citoyens, Thasos était en état de construire des vaisseaux de haut bord, de s'entourer de remparts respectables, de consacrer à ses dieux de nombreux temples et de faire tailler dans le marbre acheté à sa métropole des statues qui rappellent les types orientaux du Didymeion[246].

*CONCLUSION*

Pendant trois siècles, c'est l'Ionie qui fit rayonner sa civilisation tout autour d'elle, sur toute l'Asie Mineure comme sur les îles de la mer Égée, et nous ne parlons pas ici de l'influence qu'elle exerça, au Nord sur le Pont-Euxin, au Sud sur l'Égypte, à l'Ouest sur la Grèce propre et sur les colonies de la Grande Grèce. C'est par un retour aux ports d'Ionie que doit se terminer le périple que nous venons d'accomplir.

*GRANDEUR DE L'IONIE*

Ces ports, il faut se les représenter pleins d'une foule bourdonnante, plaisants et luxueux, accueillants de toutes façons au marin de passage. Avec leurs temples somptueux, leurs colonnades aux chapiteaux volutés, leurs lions de pierre dressés sur les quais, leurs animaux fantastiques couchés au long des avenues et leurs statues d'hommes qui ressembleraient à des Assyriens s'ils ne prenaient une pose égyptienne[247], avec leur clergé d'eunuques mitrés, leurs prêtresses à la coiffure surmontée d'un épervier et toutes leurs confréries de danseurs ou d'acrobates[248], ils éblouissent les Grecs d'outre-mer et leur donnent l'impression de pénétrer dans un monde nouveau. C'est ici la façade composite de l'Orient. Ces Ioniens qui ont tout vu dans leurs courses lointaines et que rien n'étonne, ils sont en état de confronter les idées les plus diverses, et ils abordent avec la même ouverture d'esprit, la même intrépidité, tous les sujets de discussion, art, politique, science, philosophie. On dira plus loin[249] leur part dans le développement intellectuel de la Grèce ; on ne peut encore que l'embrasser d'un coup d'œil. Mais quel immense labeur anonyme et que de grands noms, même après Homère ! Le premier historien, c'est Cadmos de Milet ; le premier géographe, c'est Hécatée de Milet ; le premier savant-

246. Hér., VI, 46 ; *Bull. de. corr. hell.*, t. XLV (1921), p. 113 ss., 121 ss. ; t. XLVII, *l. c.*.
247. Voir dans Perrot, t. VIII, p. 271 ss., les statues trouvées au Didymeion et conservées au British Museum.
248. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 179 ss., 188 ss., 255 ss..
249. Voir ch. XIII.

philosophe, c'est Thalès de Milet, et voici après lui Anaximandre et Anaximène, de Milet toujours, Pythagore de Samos, Xénophane de Colophon et bientôt Hèraclite d'Éphèse. Par l'épopée, comme par la prose des logographes et des périégètes, le dialecte ionien devient la langue littéraire de toute la Grèce ; par l'expansion du commerce, l'écriture milésienne prend une place prééminente parmi les écritures locales. L'architecture, la sculpture, la peinture, la métallurgie d'art, toutes les belles choses qui avaient disparu du monde égéen, ressuscitent en Ionie, au temps même où y apparaissent les premières monnaies, les premières banques, les premières cartes, les premières tables où soient inscrites des constitutions dictées par le peuple. Nonchalants et légers, ces Grecs d'Asie le sont, mais si intelligents, d'un goût si délicat, d'une sensibilité si fine et, disons-le, d'une nonchalance et d'une légèreté si fécondes !

*PERSPECTIVES DE DÉCADENCE*

Leurs rudes compatriotes de la péninsule les admirent, les envient, mais les méprisent un peu. De fait, une trop rapide fortune et cet échange de vices qu'entraîne la promiscuité des civilisations les ont corrompus. « L'argent fait l'homme » chez eux plus qu'ailleurs, et « ils ont appris des Lydiens toutes les vaines mollesses ». Sont-ils même encore des Hellènes, ces Magnésiens aux calasiries brodées ? ces oisifs de Colophon qui se pavanent en robe de pourpre, frottés d'onguents précieux ? ces nobles Samiens en tuniques blanches comme neige dont la longue traîne balaie le sol, à la chevelure soulevée par un réseau d'or et piquée au sommet de corymbes d'or en forme de cigales, aux bras chargés de bijoux finement ciselés ? et ces femmes qui se promènent en toilettes compliquées, « les cheveux et les seins parfumés », parées de rameaux de myrte et de touffes de roses, escortées d'innombrables servantes[250] ? Hellènes. en tout cas, le resteront-ils ? Ces heureux à qui les richesses de l'Égypte et du Pont-Euxin prodiguent les délices d'une vie inimitable dédaignent de prendre garde aux dangers qui menacent leur bonheur. Uniquement préoccupés d'affaires, de fêtes et de banquets, de musique et de poésie, ils ferment l'oreille aux colères du peuple et aux avertissements donnés par les tyrans ; ils s'accommodent de la domination lydienne, ils veulent ignorer le péril barbare qui monte à l'horizon.

250. Xénophane, ap. Athen., XII, 31, p. 526 *a* ; Asios, *ib.*, 30, p. 525 *f* ; Archil., fr. 29, 30.

CHAPITRE VIII

# *La Grèce propre jusqu'à la fin du VI^e siècle**

*DÉPLACEMENT DES GRANDES VILLES*

Dans la Grèce propre, le centre de gravité s'était complètement déplacé depuis que les Doriens avaient mis fin à la civilisation mycénienne. Jadis, les grandes villes avaient leur emplacement marqué par les routes qui permettaient aux Crétois ou aux « Minyens » et aux « Cadméens » de correspondre avec le golfe de Corinthe : c'étaient Tirynthe et Mycènes d'une part, Orchomène et Thèbes de l'autre ; Pylos, au Sud-Ouest, et Iolcos, au Nord-Est, étaient les avant-ports d'une grande voie diagonale[1]. Maintenant que les communications essentielles doivent se trouver le plus près possible en face de l'Ionie, la voie isthmique de Béotie est remplacée par le fleuve marin qui longe la côte occidentale de l'Eubée, et c'est au point où cette côte touche presque la côte béotienne, sur l'Euripe, que grandissent les villes de Chalcis et d'Érétrie ; à la voie isthmique de l'Argolide se substitue le golfe Saronique, menant droit au golfe de Corinthe, et les villes principales sont, non pas encore Athènes, qui est trop à l'écart et reste longtemps un centre rural, mais Égine, Corinthe, Mégare et Sicyône.

Nous avons ainsi à considérer deux catégories de cités : celles qui renferment des villes déchues ou qui ne sont jamais sorties du régime rural et celles qui ont pu profiter des circonstances pour prendre une part active au mouvement commercial.

---

* BIBLIOGRAPHIE.

Outre les histoires générales et les articles de Pauly-Wissowa sur les différentes villes, voir la bibliographie donnée au chap. VI (p. 238, n. 84) sur la tyrannie et les bibliographies spéciales données au cours du présent chapitre.

1. Voir p. 82, 85.

## I. — Les villes déchues et les cités rurales

Avant d'examiner la première de ces catégories, il convient de faire deux observations :

1° C'est parmi les cités rurales qu'il faudrait ranger Sparte, camp d'instruction entouré de champs, de pâturages et de petites bourgades à périèques, et même Athènes, centre politique et marché agricole d'importance locale, jusqu'au moment où Solon et Pisistrate la préparent à prendre la succession de l'Ionie. Mais l'une et l'autre de ces cités ont joué un si grand rôle et laissé tant de souvenirs que nous devrons leur consacrer à chacune une étude particulière ;

2° Puisque aussi bien les puissances déchues tombèrent au niveau des cités rurales, l'ordre que nous avons à suivre nous est imposé par des raisons historiques autant que géographiques. Il nous faut partir de la Crète, l'île au glorieux passé ; au surplus, elle nous donnera un aperçu préliminaire des institutions que nous retrouverons à Sparte. Comme de juste, nous aborderons le continent par l'Argolide, et nous ferons le tour du Péloponèse, pour passer dans les pays de plus en plus neufs de la Grèce centrale et septentrionale.

*LA CRÈTE*[2]
*LES VILLES*

L'île « aux cent villes », à vrai dire, méritait toujours ce nom. Cnosse, sans palais, restait importante ; Phaistos, bien amoindrie, le cédait à Gortyne ; Priansos et Hiérapytna au Sud, Itanos et Praisos à l'Est, Latô, Olous et Milatos au Nord, Lyttos, Axos, Éleutherna et Lappa au centre, Kydônia et Polyrrhènion à l'Ouest avaient une vie assez active. Mais ces villes étaient continuellement en état de guerre ou de représailles, et elles le resteront jusqu'au jour où elles seront toutes soumises à la paix romaine. Les ports, sans protection, étaient délaissés ; c'est dans les places fortes, surtout dans celles de la montagne, que s'était porté le gros de la population. Latô, par exemple, ne s'était pas contentée de solides remparts ; elle avait encore fortifié les routes des environs. Partout des tours se dressaient à l'entrée des défilés[3]. Les centres les plus prospères étaient forcément ceux où les conquérants doriens s'étaient groupés pour dominer les serfs répandus dans la campagne.

---

2. Bibliographie. — Dareste-Haussoullier-Th. Reinach, *Inscriptions juridiques grecques*, t. I, 3e fasc. (1899), p. 405-493 (étude sur le droit public et privé de la Crète à propos des lois de Gortyne). Cf. Busolt, t. I, p. 328-352 ; Kahrstedt, *Griech. Staatsrecht*, t. I (1922), Append. I, p. 345-357.

3. Cf. Karo, art. *Kreta* dans Pauly-Wissowa, t. XI, II, p. 1794-1795.

*LES CLASSES SOCIALES*

Dans toutes ces villes, les distinctions de classes étaient fortement tranchées. Comme à Sparte, les citoyens, relativement peu nombreux, avaient une organisation et recevaient une éducation militaires. Jusqu'à quatorze ans, le Crétois comptait comme *anôros*, jeune garçon : il apprenait à lire, à écrire, à chanter et faisait de la gymnastique. A quatorze ans, il appartenait à l'État. Cependant, jusqu'à dix-huit ans, il n'avait pas accès aux gymnases d'hommes, aux *dromoi* : il était *apodromos*. Les deux premières années, il faisait son apprentissage ; il n'était pas encore incorporé dans les *agélai* : il était *apagélos*, mais fréquentait les salles des repas publics, pour servir les hommes. Les deux dernières, il était *agélaos* et se préparait à la guerre dans les gymnases de jeunes gens. A dix-huit ans, après avoir solennellement prêté le serment civique, il devenait majeur, *dromeus* : de ce jour, il était tenu de se marier, les filles étant de leur côté nubiles à douze ans[4]. Tous les citoyens admis aux gymnases d'adultes étaient répartis dans les *hétairies* et prenaient part aux repas communs, aux *andreia*, dont l'État faisait les frais. Les hétairies et les andreia mettaient ainsi à la base de l'État la classe guerrière, τὸ μάχιμον. Quant aux tribus, les trois tribus doriennes, elles ne comprenaient également que les citoyens, mais les femmes comme les hommes ; car les tribus avaient surtout pour fonction de constituer l'état civil. Dans chacune d'elles, les familles privilégiées formaient le *startos*[5]. Au-dessous des citoyens venaient les hommes libres exclus des hétairies et, par conséquent, privés de droits politiques, les *apétairoi* : c'étaient les étrangers domiciliés et les affranchis, qui avaient leur quartier spécial dans chaque ville (par exemple le quartier du Latôsion à Gortyne), et sans doute aussi les bâtards et les indigènes chassés de leur famille ou frappés de dégradation civique[6]. Les serfs appartenaient à l'État (*mnoïtai*) ou étaient attachés à la maison ou à la terre des lots familiaux (*oikees*, *clarôtai*, *aphamiôtai*). Relégués dans les champs, ils prélevaient sur leur travail la part du maître ; mais leur condition, transmissible de père en fils, n'était pas misérable : ils avaient une famille et se mariaient quelquefois avec une femme libre ; ils possédaient du bétail et disposaient d'un pécule. Aussi cette classe agricole, τὸ γεωργοῦν, ne songeait-elle pas à se révolter[7].

4. Cf. Dareste-Haussoullier-Th. Reinach, *l. c.*, p. 405-409.
5. *Ib.*, p. 410-416.
6. *Ib.*, p. 418-423.
7. *Ib.*, p. 423-426.

Les véritables esclaves (*dôloi*) étaient réservés au service domestique dans les villes[8]. Une chanson célèbre, le scolion d'Hybrias[9], caractérise cette société : « Ma richesse, à moi, dit le sirvente du troubadour crétois, c'est une grande lance, une épée et le beau bouclier qui me couvre le corps. Avec cela, je laboure; avec cela, je moissonne, je récolte le doux vin de la vigne, je me fais appeler maître par mes esclaves. Ceux-là n'osent pas porter la lance et l'épée et le beau bouclier qui couvre le corps. Tous, tombant à genoux devant moi, se prosternent et m'appellent leur maître et seigneur tout-puissant ».

*LA CONSTITUTION*

Les chefs des cités crétoises étaient des *cosmes*. Ils étaient choisis dans l'aristocratie des startoi, et leur président avait l'éponymat. Leur fonction n'était qu'annuelle ; mais ils cumulaient les pouvoirs distribués à Sparte entre les rois et les éphores. L'un d'entre eux, avec le titre de *xénios*, avait la haute main sur les étrangers. Tous les cosmes, qu'ils fussent en exercice ou sortis de charge, composaient le Conseil, qui était le centre des affaires politiques. L'assemblée réunie sur l'agora votait ou rejetait sans débats les propositions apportées par le Conseil[10].

*LE DROIT*

Bon nombre des renseignements que nous possédons sur l'organisation sociale et politique de la Crète viennent d'un code de lois gravé sur les murs d'un édifice à Gortyne[11]. Ces textes juridiques, les plus complets qui aient subsisté dans la Grèce antique, datent, dans leur dernier état, du v^e siècle; mais les institutions qu'ils font connaître sont bien plus anciennes. Il en va pareillement des dispositions législatives[12] : malgré les amendements de date récente, elles sont dans l'ensemble manifestement archaïques. Elles concernent le droit de la famille, notamment en matière de succession, le droit des obligations, notamment en matière de dettes, les questions soulevées par le servage et l'esclavage, les attentats aux mœurs, les dommages causés par les animaux. La justice est rendue soit par les cosmes, soit par les arbitres, soit par un juge (δικαστάς) assisté d'un record (μνάμων). La procédure est purement orale, sans aucun emploi de l'écriture : la citation se fait par témoins; les preuves sont le témoignage et le

8. *Ib.*, p. 426-428.
9. Dans Athen., XV, 50, p. 695 *f*.
10. Cf. Dareste-Haussoullier-Th. Reinach, *l. c.*, p. 416-418.
11. Pour la bibliographie, voir *ib.*, p. 352-353. Cf. J. Kohler-E. Ziebarth, *Das Stadtrecht von Gortyn und seine Beziehungen zum gemeingriechischem Rechte*, Göttingen, 1912.
12. Cf. Dareste-Haussoullier-Th. Reinach, *l. c.*, p. 429 ss.. On peut distinguer trois périodes dans les lois de Gortyne (voir Larfeld, *Gr. Epigraphik*, p. 134) : 1° de 650 à 600, période où se place aussi la loi d'Eltynaia (Xanthoudidis, Ἐφ. ἀρχ., 1920, p. 76) ; 2° commencement du VI^e siècle ; 3° commencement du v^e siècle.

serment, qui confine encore à la cojuration ; le jugement dérive automatiquement de la preuve (δικάδδεν), á moins que le juge ne fasse lui-même la preuve en statuant comme juré (ὀμνύντα κρίνεν). La peine pécuniaire est une composition qui revient au demandeur et dont une partie seulement est détournée au profit de la cité sous le nom de *thémis*.

*LA CIVILISATION*

La Crète n'avait cependant pas été dorisée au point de ne rien conserver de la brillante civilisation qu'elle avait transmise aux Achéens et répandue dans toute la mer Égée. Mais cet héritage, elle le fit valoir par des moyens chétifs, avec une austérité rustique. L'ancienne langue des Minoens était encore parlée sous forme de patois, tandis que des idiotismes d'origine achéenne contaminaient le dialecte des Doriens[13]. Sur la côte, quelques marins gardaient le secret des voyages au long cours : les Thèréens demandaient à l'un deux de les mener au pays du silphion, et les Lindiens s'associaient à eux pour aller en Sicile[14]. La vieille religion laissait partout des traces. Zeus était devenu le maître du mont Ida et du mont Dictè, en accaparant les grottes sacrées avec les rites et les légendes d'antan ; sous les vocables les plus divers (Rhéa, Eileithyia, Dictynna, Britomartis, Ariadnè, Europè), même parfois sous la forme de la déesse aux serpents, c'était toujours la Grande Déesse qu'on adorait. Courètes et Corybantes chantaient toujours les vieux hymnes en dansant[15]. Tylissos voyait toujours évoluer des chœurs pareils à ceux que la Cnosse minoenne avait légués à la Cnosse homérique[16]. Les calendriers donnaient aux mois les noms de fêtes très vieilles et de divinités étranges[17]. Quand les Grecs du continent voulaient des purificateurs d'une compétence spéciale, ils faisaient venir de Crète un Carmanor ou un Épiménide. Le lyrisme sacré ne s'était pas perdu et avait produit une musique et une poésie savantes : Chrysothémis, fils de Carmanor, passait pour avoir été vainqueur dans le premier concours d'hymnes célébré à Delphes ; Thalétas de Gortyne fit connaître aux Spartiates ses péans et ses hyporchèmes[18]. Il y avait

---

13. Sur la survivance de la langue préhellénique, voir *Mus. Ital.*, t. II, p. 674 ; *J. of Hell. St.*, t. XXI (1901), p. 340 ; cf. Conway, *Ann. of the Br. Sch.*, t. VIII, p. 125 ss. ; t. X, p. 115 ss.. Sur les éléments achéens du dialecte dorien (ή pour αι, κὴ pour και, πηίσκος pour παίσκος, etc.), voir l'inscription d'Eltynaia avec les observations de Xanthoudidis (*l. c.*, p. 79).

14. Hér., IV, 151 ; Thuc., VI, 4, 3.

15. Voir Bosanquet, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XIV, p. 339-356 ; cf. *Rev. des Ét. gr.*, t. XXIV (1911), p. 331-332.

16. *Il.*, XVIII, 590 ss. ; *Bull. de corr. hell.*, t. XXXIV (1910), p. 531, l. 18.

17. Cf. A. Majuri, *Rendiconti dei Lincei*, t. XIX (1910), p. 109-129.

18. Cf. Croiset, t. II, p. 270 ss., 447 ss. ; t. I, p. 67.

même encore en Crète des architectes, des sculpteurs, des bronziers, des coroplathes qui maintenaient quelques-unes des anciennes traditions : le Pythion de Gortyne et le Prytanée de Latô rappelaient, l'un par sa cella, l'autre par ses gradins, la salle ou le théâtre des palais depuis longtemps disparus[19] ; les peintures de vases à décor géométrique conservaient le dessin en blanc et le motif de la spirale ; les boucliers ciselés qu'on dédiait dans les grands sanctuaires ne sont pas indignes de faire penser aux boucliers chantés par Homère et par Hésiode[20], et les Dédalides allaient, comme leur ancêtre, évoquer le Péloponèse à la vie artistique[21]. En somme, la Crète dorienne présentait de curieuses survivances d'un grand passé qu'elle régénérait petitement par un travail autonome, elle les communiquait même autour d'elle ; mais il nous a suffi d'examiner ses institutions pour savoir que ce n'est pas du Midi que la Grèce de l'avenir pouvait recevoir la lumière.

*ARGOS*

L'Argolide a bien changé d'aspect depuis les temps de l'épopée. Alors, le nom d'Argos (la plaine) désignait le pays tout entier[22], qui avait pour capitale Mycènes, et tous les Achéens, en reconnaissant pour chef Agamemnon, acceptaient la dénomination commune d'Argiens. Après l'invasion dorienne, le nom d'Argos resta pour toujours à la ville qui s'étendit au pied des deux acropoles appelées Larissa et Aspis. Là se concentrèrent les vainqueurs, dont les trois tribus tolérèrent à côté d'elles une tribu non dorienne, les Hyrnathiens. La position était belle pour dominer la plaine cultivée par les gymnètes, surveiller les ports du voisinage et faire la loi sur les chemins du Péloponèse oriental[23]. Argos n'eut pas de peine à mettre la main sur l'Hèraion, le sanctuaire le plus vénéré de la contrée : tout en tenant ferme à son Apollon Pythaios[24], elle prit pour éponyme la prêtresse d'Hèra[25]. Mycènes et Tirynthe furent assujetties. Puis ce fut le tour de Nauplie et d'Asinè. En même

19. Cf. Halbherr, *Mon. ant.*, t. I, p. 9 ss. ; Savignoni, *ib.*, t. XVIII, p. 181 ss. (le Pythion de Gortyne) ; Demargne, *Bull. de corr. hell.*, t. XXVII (1903), p. 213-214, fig. 3 (le Prytanée de Latô).

20. On s'est demandé si les fameux boucliers de l'Ida (Halbherr-Orsi, *Mus. It.*, t. II, p. 689 ss.) n'étaient pas des œuvres cypriotes ; mais on en a trouvé de semblables dans d'autres temples de Crète (voir *Ann. of the Br. Sch.*, t. VIII, p. 301 ss., pl. XVI ; Pernier, *Saggi di stor. ant. a G. Beloch* (1910), p. 241 ss..

21. Cf. Perrot, t. VIII, p. 420 ss., 626 ss. ; Homolle, *Fouilles de Delphes*, t. IV, 1, p. 15-17 ; Poulsen, *Ath. Mitth.*, t. XXXI (1906), p. 373 ss. ; M. Collignon, *Mon. Piot.*, XX (1911), p. 1-38 ; Pernier, *Ann. della Scuol. Ital. di Atene*, t. I (1914), p. 60, fig. 23 ; p. 87, fig. 45 ; E. D. Pierce, *Am. J. of arch.*, t. XXVIII (1924), p. 267-275.

22. *Il.*, II, 108 ss. ; I, 30 ; IX, 22, 141, 283 ; XIII, 379. Argos est déjà une ville dans *Il.*, II, 559 ; IV, 51-52 ; *Od.*, XXI, 108.

23. Cf. Busolt, t. I, p. 210-211.

24. Télésilla, fr. 3 Bergk ; Thuc., V, 47, 53.

25. La chronique d'Hellanicos de Mitylène est intitulée Ἱέρειαι Ἥρας parce qu'elle a pour base chronologique la liste des prêtresses d'Hèra.

temps, le domaine argien s'arrondit sur la frontière arcadienne et comprit « le pays au sud de l'Argolide (la Cynurie), tant ce qui est sur terre ferme que Cythère et les autres îles »[26].

*LE ROI PHIDON*

Argos put se croire de force à revendiquer l'hégémonie sur les nations doriennes. N'avait-elle pas pour elle le prestige de la légende et de la victoire ? Par la possession de Mycènes elle pouvait revendiquer des droits sur l'Achaïe, la terre d'où les premiers Doriens avaient chassé les Ioniens[27] ; elle venait de compléter l'œuvre des Tèménides par la conquête et la dorisation de la Cynurie, autre terre ionienne[28]. Alors apparut le roi Phidon. Cet ambitieux de génie, que les chroniqueurs anciens et les historiens modernes ont ballotté de siècle en siècle[29], réalisa le rêve de sa patrie. Les Spartiates avaient envahi la Thyréatis, au nord de la Cynurie ; il leur infligea la défaite de Hysiai (vers 669) et les rejeta du pays contesté[30]. Peu après, il remporta un nouveau succès. Le sanctuaire d'Olympie, construit sur le territoire de Pisa, était convoité par les Éléens du voisinage. Un conflit éclata. Les Éléens, alliés aux Arcadiens d'Hèraia et soutenus vraisemblablement par Sparte, réussirent à s'emparer de l'enclos sacré. Pisa demanda l'aide d'Argos. Phidon accourut. « Il outra l'orgueil plus que tout autre Grec en chassant les présidents éléens des jeux olympiques pour les présider lui-même »[31]. Il put alors imposer sa loi au Péloponèse. « Il donna leurs poids et mesures aux Péloponésiens », nous dit Hérodote[32] ; à quoi d'autres auteurs de l'antiquité ajoutent qu'il fut le premier à battre monnaie dans la Grèce propre, et leur témoignage semble confirmé par les oboles de fer qu'il consacra dans l'Hèraion, comme reliques d'un usage aboli[33]. Cette réforme du système métrique et monétaire n'était pas une simple affaire de prestige: elle répondait à un besoin économique.

---

26. Hér., I, 82. Cf. Busolt, t. I, p. 211, 213, 222, 602-603 ; Beloch, t. I, 1, p. 204-206.

27. D'après le *Catalogue des Vaisseaux*, le royaume d'Argos s'étendait sur toute la partie péninsulaire de l'Argolide et sur Égine, et le royaume de Mycènes comprenait, au delà de Cléonai et d'Araithyréa (Phlionte), Corinthe, Sicyône et la côte de l'Achaïe jusqu'à Aigion (*Il.*, II, 559 ss., 569 ss. ; cf. Allen, *The hom. Catalog of Ships*, p. 59 ss., 63 ss., 71 ss.). Outre les droits d'Agamemnon et de Diomède, Argos invoquait ceux de l'Hèraclide Tèménos (Strab., VIII, 3, 33, p. 358 ; cf. Busolt, t. I, p. 215 ss.). Voir p. 86.

28. Hér., VIII, 73.

29. La question de la date de Phidon est fort controversée (résumé précis dans How-Wells, *Comment. on Herod.*, t. II, p. 117-118). D'après certains auteurs de l'antiquité, il faudrait la placer au IXe siècle. La vraisemblance est en faveur de la solution proposée en 1807 par Falconer, éd. de Strabon, t. I, p. 518, et défendue par Busolt, t. I, p. 604, 611-624.

30. Paus., II, 24, 7.

31. Hér., VI, 127 ; Éphore, *l. c.* ; Paus., VI, 22, 2.

32. Hér., *l. c.*.

33. Éphore, fr. 15 (FHG, t. I, p. 236-237) ; Arist. fr. 481 Rose.

L'Argolide, qui n'avait pas cessé depuis le IXe siècle de fabriquer de la céramique et de la répandre dans les îles, avait une industrie plus prospère que jamais au temps où ses potiers se conformaient au goût général pour le style orientalisant. Il y eut donc dans la première moitié du VIIe siècle, sans nul doute, un grand empire argien[34].

*DÉCHÉANCE D'ARGOS*

Mais la montueuse Argolide n'est point faite pour l'unité : elle ne présente aucun bassin de concentration pareil à « la creuse Lacédémone ». Ce fut en vain qu'on essaya de grouper une Amphictionie autour du Pythaion[35]. Les périèques d'Argos lui échappaient, comme lui avaient échappé de bonne heure Corinthe et Sicyône. Quand Sparte fut définitivement maîtresse de la Messénie, Argos trouva aussitôt à qui parler. Son histoire ne fut plus désormais qu'une pénible défensive sur la frontière du Sud, une lutte interminable et stérile contre les voisines du Nord. Le fils de Phidon, Lakédas, laissa une réputation de prince efféminé ; son petit-fils, Meltas, fut détrôné par une révolution, qui réduisit la fonction du roi au commandement de l'armée en temps de guerre[36]. A partir du VIe siècle, la puissance d'Argos décline et ne jette plus d'éclat que par intermittences.

*L'ARCADIE*[37]

Dans les montagnes et sur les plateaux d'Arcadie, vivaient les débris des peuples vaincus, autochtones et Achéens. Presque isolés du reste du monde, ils avaient formé une race grossière et vigoureuse de pâtres et de paysans qui continuait de parler le plus ancien des dialectes grecs et de pratiquer des cultes mystérieux[38]. Ils étaient éparpillés dans des hameaux, des *dèmes*, dont chacun avait son autonomie et ses chefs, les *dèmiourgoi*[39]. Rien qu'en suivant au Sud la vallée supérieure de l'Alphée, on rencontrait au moins dix de ces petites communes dans la Mainalia, six dans l'Eutrèsia, huit dans la Parrhasia, quatre dans la Cynurie arcadienne, neuf sur le territoire d'Hèraia. Au Nord, dans l'Azania, il y en avait dix-sept ; celles-là se concentrèrent pourtant en quelques bourgades, dont la plus importante fut Cleitôr. Ce n'est qu'à l'Est, là où les hautes plaines s'élargissent et où passent les voies de communication entre l'Argolide et la Laconie, que purent se créer des villes un peu plus considérables : Orchomène

34. Voir p. 139, n. 132. Cf. Volgraff, *Rhodos oder Argos* (*Neue Jahrb. f. klass. Philol.*, t. XXV, 1910, p. 305 ss.) ; Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades*, p. 153 ss., 182.
35. Thuc., V, 47, 53 ; Hér., VI, 92 ; Paus., IV, 5, 2. Cf. Busolt, t. I, p. 222.
36. Cf. Busolt, t. I, p. 624-625.
37. *Ib.*, p. 701-704.
38. Hér., VIII, 73 ; II, 171 ; Xén., *Hell.*, VII, 1, 23 ; Schol. Eurip., *Or.*, 1646
39. Cf. Busolt, t. I, p. 701, n. 4.

d'Arcadie, Mantinée, réunion de cinq hameaux, et Tégée, qui en groupa neuf[40]. Tous ces Arcadiens n'avaient entre eux qu'un lien très lâche, continuellement rompu par des guerres entre voisins : entre les Mantinéens et les Tégéens, la lutte dura des siècles. Quand on était en paix, on se réunissait dans certains sanctuaires. Le plus fréquenté était celui de Zeus Lycaios, près de Lycosoura ; la fête qu'on y célébrait servit de rendez-vous aux Parrhasiens, puis à tous les Arcadiens. Elle nécessita l'émission d'une monnaie qui ne rencontra aucune concurrence dans un pays d'économie arriérée où le besoin de monnayage local ne se fit pas sentir de longtemps[41]. Une seule tentative d'unification politique est connue avant le IVe siècle, celle du roi Aristocratès ; elle aurait fait d'Orchomène une capitale, mais elle échoua lamentablement[42].

*L'ÉLIDE*[43]

L'Élide ne se prêtait pas davantage à la centralisation urbaine. Elle comprenait : au Nord, l'Élide Creuse, la « Hollande » du Pénée, qui s'était rattaché la haute vallée, la montueuse Acroria ; au Sud, une région de collines coupée en deux par l'Alphée, à savoir la Pisatis et la Triphylie. Dans l'Élide Creuse et ses dépendances, il n'existait pas une ville, excepté le petit port de Cyllène. Toute l'importance de Pisa lui venait d'Olympie, une enceinte de sanctuaire. Lépréon en Triphylie excita les passions de ses voisins, mais seulement parce qu'ils étaient trois à se disputer cette bicoque. Les Éléens étendirent leur domination sur l'ensemble du pays ; ce n'est pourtant qu'en 580 qu'ils purent arracher définitivement à Pisa la direction des fêtes olympiques et les faire présider par deux *hellanodikes* à leur choix. Ils n'en restèrent pas moins fidèles à leur vieille constitution et à leurs mœurs rustiques. Depuis la chute des rois Oxylides, la riche aristocratie des trois tribus reconnaissait un pouvoir viager aux quatre-vingt-dix gérontes, chefs héréditaires des grandes « dynasties ». Une caste restreinte accaparait les charges publiques ; mais une oligarchie plus large en voulait sa part. D'interminables luttes de familles amenèrent (avant 580) la promulgation d'une *rhètra* qui mettait fin à la responsabilité collective des *généai* et

40. *Ib.*, n. 5-7 ; p. 702, n. 1-5. Sur les rapports du synœcisme tégéate à la fusion de la déesse indigène Aléa avec l'Athèna hellénique, voir Ch. Dugas-J. Berchmann-M. Clemmensen, *Le sanctuaire d'Aléa Athéna à Tégée*, Paris, 1924.

41. Cf. Busolt, t. I, p. 703.

42. Strab., VIII, 4, 10, p. 362 ; Hèracl. du Pont, ap. Diog. Laërce, I, 98.

43. Bibliographie. — Niese, *Drei Kapitel eleischer Geschichte* (*Genethliakon* C. Robert überreicht, Berlin, 1910, p. 1-48) ; Glotz, *Sur la date d'une inscr. trouvée à Olympie* (*Rev. des Ét. gr.*, t. XVI, 1903, p. 143-153) ; *Solidarité*, p. 247-259 ; art. *Hellanodikai* dans le *Dict. des Ant.*, t. III, II, p. 60 ss.. Cf. Busolt, t. I, p. 233-242.

des *patriai*. Un siècle plus tard, en 480, le nombre des hellanodikes fut porté à neuf. On frayait ainsi les voies à la démocratie, dont le premier soin fut, en 472, de donner au pays une capitale, Élis.

*L'ACHAÏE*

Même l'Achaïe, quoique étalée en bordure sur le golfe de Corinthe, était bien trop éloignée de l'Isthme pour attirer le commerce et se convertir au régime urbain. Ses innombrables ports, Dymè, Olénos, Patrai, Aigion, Hélikè, Aigiai, Aigira, etc., ainsi que les localités de l'intérieur, Pharai, Tritaia, Kynaitha, Pellène, etc., n'étaient que des bourgades insignifiantes.

*LA BÉOTIE*

De l'autre côté du golfe de Corinthe, le spectacle est le même. Négligeons l'Attique et passons en Béotie. Sur ces grasses terres, les Éoliens qui s'établirent de Chéronée à Platées et à Tanagra conservèrent les habitudes de vie rurale qui caractérisaient leurs congénères de Thessalie et d'Asie Mineure. Tout en se fondant aux vaincus, aux Minyens et aux Cadméens, ils ne laissèrent ni à Orchomène ni à la Cadmée la position prééminente qu'elles avaient eue jadis ; c'est dans l'intervalle entre les deux villes royales, sur les bords méridionaux du lac Copaïs, que les paysans béotiens se réunissaient les jours de fête, soit autour de l'autel consacré à Athèna Itônia près de Coronée[44], soit au temple de Poseidôn à Onchestos[45]. Mais Thèbes grandissait. Elle n'était plus seulement le point où la route de Phocide bifurquait sur l'Attique et sur l'Isthme ; elle était encore celui où la voie commerciale et sacrée venant de Crissa et de Delphes bifurquait sur Aulis-Chalcis et sur Orôpos-Érétrie. Sans être par elle-même un grand marché, elle bénéficia d'un transit assez actif. Dès lors, elle prétendit à la primauté en travaillant à unifier la Béotie. Orchomène était menacée dans son indépendance depuis les temps où les mythes plaçaient la lutte d'Erginos contre Hèraclès ; vainement elle chercha le salut en se rattachant à l'Amphictionie de Calauria[46], elle fut incorporée à la Béotie vers le commencement du VII^e siècle[47]. Peu après, la déchéance d'Érétrie fit subir le même sort à Orôpos[48]. Cependant, même à la fin du VI^e siècle, la suprématie de Thèbes ne s'exerçait que sur une confédération aux liens très lâches. Un instant avait circulé dans le pays une monnaie commune au type du bouclier, symbole

44. Strab., IX, 2, 29, p. 411 ; Paus., IX, 34, 1 ; Plut., *Amat. narr.*, 4, 5, p. 775 *a*. Cf. Foucart, *Bull. decorr. hell.*, t. IX (1885), p. 427 ss.; Hoefer-Drexler, art. *Itonia* dans le *Lexicon* de Roscher, t. II, 1, p. 567 ss..

45. *Il.*, II, 506; *Hymne à Apoll. Pyth.*, 52 ; *Hymne à Hermès*, 88, 190 ; Strab., *l. c.*, 33, p. 412.

46. Strab., VIII, 6, 14, p. 374.

47. Cf. Busolt, t. I, p. 256.

48. Wilamowitz, *Oropos und die Graeer* (*Hermes*, t. XXI, 1886), p. 110.

d'entente défensive ; mais, en temps normal, chaque ville avait sa frappe, et l'on connaît les pièces de Thèbes, d'Orchomène, de Coronée, d'Haliarte, d'Acraiphiai, de Mycalessos, de Tanagra et de Pharai[49]. Les bourgades agricoles du Sud, Tanagra, Hysiai, Platées, Éleuthérai, Thespies, formaient même une ligue à part et se tournaient résolument vers Athènes[50]. Dans toutes ces cités, le pouvoir appartenait aux propriétaires, descendants des « rois », grands éleveurs de chevaux et conducteurs de chars[51]. A Thèbes, les lois édictées par un Bacchiade exilé, Philolaos, réglaient les questions d'adoption et de succession testamentaire de manière à rendre immuable le nombre des biens nobles[52]. Le commerce, réservé aux petites gens, interdisait l'accès de la vie publique[53]. Il y avait donc en Béotie de grandes richesses tirées du sol et thésaurisées par des oligarchies, de grandes forces militaires qui se consumaient dans des conflits locaux, des jalousies toujours dressées les unes contre les autres, mais prêtes à se résoudre en une hostilité commune contre toute cité qui voudrait dominer la Grèce ou seulement l'unir.

*LA THESSALIE*[54]

Non plus que la Béotie, la Thessalie ne se tourna vers la mer, malgré sa belle étendue de côtes : les ports d'où étaient partis les Argonautes restèrent inactifs pendant de longs siècles. Après avoir occupé le pays et mis dehors les Béotiens, les vainqueurs s'étaient taillé dans ces vastes plaines de grandes propriétés. Ils avaient réduit à l'état de vassaux et peut-être de tributaires les peuples périèques, les Perrhaibes au Nord, les Magnètes à l'Est, les Maliens, les Œtéens, les Ainianes et les Dolopes au Sud[55]. Leurs descendants étaient des hobereaux amis de la bonne chère et rompus à tous les exercices du corps, beaux cavaliers et dompteurs de taureaux[56] ; ils faisaient travailler leurs

49. Voir Babelon, II, 1, p. 933-976.

50. *Il.*, X, 287 ; IV, 383 ; Hér., VI, 108 (voir Macan) ; V, 74 ; Thuc., III, 55. Cf. Wilamowitz, *l. c.*, p. 112 ; Busolt, t. II, p. 399.

51. Hés., *Trav. et Jours*, 38, 202, 248, 263 ; Thuc., III, 62. Thèbes avait ses Aigides, qui étaient prêtres d'Apollon Carneios, comme ceux de Sparte, de Thèra, de Cyrène et d'Acragas (Hér., IV, 149 ; Pind., *Isthm.*, VII, 14 ss.). Pindare se vantait d'appartenir à cette famille (*Pyth.*, V, 73 ss.).

52. Arist., *Pol.*, II, 9, 6-7.

53. *Ib.*, III, 3, 4 ; VII (VI), 4, 5 ; *Const. d'Orchom.*, dans Poll., X, 165.

54. BIBLIOGRAPHIE. — COSTANZI, *Ricerche di storia tessalica* (*Riv. di filol.*, t. XXIX, 1901, p. 436 ss.) ; *Saggio di stor. tessal.*, I (*Annali dell' Univ. toscana*, t. XXVI, 1906, p. 1-74 ; t. XXVII, p. 77-158 ; G. KIP, *Thessalische Studien*, diss. Halle, 1910 ; A. FERRABINO, Θεσσαλῶν πολιτεία (*Entaphia* in mem. di Em. Pozzi, Turin, 1913, p. 71-128).

55. Thuc., II, 101 ; III, 92 ; IV, 78 ; VIII, 3 ; Xén., *Hell.*, VI, 1, 9 et 19 ; Hér., VII, 132 ; Strab., IX, 5, 19, p. 440. En temps de guerre, ces peuples étaient « alliés » des Thessaliens, σύμμαχοι (Hér., VIII, 27 ; Xén., *l. c.*, 9 ; Michel, nº 11, l. 13-14).

56. Le culte de Poseidôn Hippios et les jeux des ταυροκαθαψίαι caractérisent bien la noblesse thessalienne, ainsi que les types monétaires du cheval et de Thessalos domptant le taureau (voir Ém. Cahen, art. *Taurokathapsia* dans le *Dict. des Ant.* ; Babelon, II, 1, p. 1003-1032).

terres par des pénestes, serfs assujettis à des redevances, mais garantis contre la violence arbitraire et contre l'éviction[57]. De cette noblesse surgirent des dynastes[58], dont les capitales occupaient des positions bien choisies. C'étaient les petits princes de Tricca, de Gomphoi et de Kiérion ; c'étaient surtout les Aleuades à Larissa, les Scopades à Crannon, la famille d'Échécratidas vers la fin du VIe siècle à Pharsale, d'autres plus tard à Phères[59]. Selon leur valeur personnelle et selon les circonstances, l'un ou l'autre de ces roitelets, à qui l'on donnait volontiers le titre de rois[60], prenait le premier rang, sans faire prévaloir son autorité bien longtemps et sans réaliser l'unité.

Pourtant, de bonne heure, ce peuple de maîtres s'organisa, en vue de contenir les montagnards de la Périoikis et d'exercer une pression sur la Grèce centrale. Pour l'action extérieure, il formait un *koinon*[61] divisé en quatre districts ou *tétrades* : la Thessaliôtis, l'Hestiaiôtis, la Pélasgiôtis et la Phthiôtis[62]. Les contingents des districts formaient une armée supérieure en nombre à celle de n'importe quelle cité grecque et qui avait pour principale force une excellente cavalerie[63]. Ils se rangeaient sous les ordres des quatre *tétrarques*, qui obéissaient au *tagos*. Ce chef suprême, élu à vie parmi les nobles, était investi d'un pouvoir absolu en temps de guerre[64]. Il devait profiter de toutes les occasions pour essayer de rendre sa fonction permanente. Il ne se contentait pas de guerroyer contre les montagnards du voisinage, mais regardait au delà de l'Œta. Représenté dans l'Amphictionie des Thermopyles et de Delphes, le koinon fut entraîné à des interventions aventureuses. Le tagos Cléomachos assure la victoire de Chalcis sur Érétrie[65]. Un autre, Eurylochos, nommé général en chef dans la guerre sainte contre Crissa, fait triompher le parti d'Apollon et, après avoir donné aux fêtes pythiques un nouvel éclat, obtient pour les peuples thessaliens une influence prépondérante dans le Conseil amphictionique[66]. Enfin, la Phocide sou-

57. Arist., *Pol.*, II, 6, 2-3 ; Xén., *Hell.*, II, 3, 36 ; Théop., fr. 134 (FHG, t. I, p. 300-301) Archémachos, fr. 1 (*ib.*, t. IV, p. 314-315) ; Harp., *s. v.* πενέσται.
58. Thuc., IV, 78.
59. Voir les principaux textes dans Busolt, t. I, p. 245, n. 3.
60. *Ib.*, p. 246, n. 2.
61. Hér., V, 63; Thuc., I, 102, 107 ; IV, 78 ; Arist., Κοινὴ Θετταλῶν πολιτεία, fr. 111-116 Rose.
62. Hellanicos, fr. 28 (FHG, t. I, p. 49) ; Strab., IX, 5, 3, p. 430. Sur la question de savoir s'il faut distinguer la Phthiôtis d'avec l'Achaïe Phthiôtide (Kip, *Op. c.*, p. 57 ss.), voir la réponse négative de Ferrabino, *l. c.*, p. 105 ss..
63. Hér., *l. c.*, ; VII, 196 ; Xén., *Hell.*, VI, 1, 9.
64. Costanzi, *Ricerche*, *l. c.*, p. 64 ss. ; *Saggio*, *l. c.*, p. 188 ; Beloch, t. I, II, p. 197 ss..
65. Arist., ap. Plut., *Erot.*, 17, p. 760 *f*.
66. Voir p. 255.

mise[67], les Thessaliens traversent la Béotie de part en part (vers 575-570). Mais il se font écraser à Kéressos, près de Thespies, et les Phocidiens soulevés les repoussent chez eux[68]. En somme, l'unité n'avait pas eu le temps de se consolider.

Alors commence une période nouvelle. Les peuples périèques refusent de fournir des contingents et des contributions. Les nobles relèvent la tête. Mais, par une évolution lente, se développent des centres urbains[69]. Plus riches que jamais, les dynastes s'entourent de cours brillantes et reconstituent leurs forces. Simonide et Anacréon composent des *encômia* et des épigrammes en l'honneur des Aleuades, des Scopades et d'Échécratidas. Pendant ce temps, Aleuas le Roux règle le recrutement dans les tétrades : chaque *hlèros* fournira quarante cavaliers et quatre-vingts peltastes ou fantassins armés à la légère[70]. Puis Scopas s'occupe de la question financière : un impôt de guerre sera perçu[71]. Le moment venu, les familles rivales s'unissent pour soutenir le tyran Hippias d'Athènes contre les Lacédémoniens et pour reprendre leurs visées sur la Phocide. Mais le tagos Kinéas ne fait que paraître en Attique à la tête de ses cavaliers (510)[72], et le désastre d'Hyampolis, où les boucliers thessaliens jonchent le champ de bataille par milliers, met fin à toutes ces tentatives (vers 500)[73]. La ligue se dissout; l'Achaïe Phtiôtide se proclame autonome[74]. Il ne reste aux Thessaliens, comme à tous les mécontents de Grèce, qu'à se tourner vers les Mèdes. Malgré l'immensité de leurs ressources, ils ne sont point parvenus à se pousser au premier rang par une politique continentale, ni même à se confédérer.

*LOCRIENS, ÉTOLIENS, ETC.*

A plus forte raison, les Locriens Ozoles, les Éoliens, les Acarnaniens, les Épirotes, tous ces peuples qui vivaient à l'écart de la mer Égée, conservaient-ils les anciennes mœurs, plus encore qu'au temps où Thucydide verra en eux les survivants de la Grèce primitive[75].

---

67. Hér., VIII, 29 (cf. VII, 176) ; Plut., *De mul. vir.*, 2, p. 244 *b*.
68. Hér., VIII, 27 ss. (note de Macan) ; Plut., *l. c.* ; *Cam.*, 19, 3. Cf. Busolt, t. I, p. 699. C'est pour soutenir la lutte contre les Thessaliens que la confédération phocidienne paraît avoir pour la première fois frappé monnaie dans sa capitale Daulis (voir Babelon, t. II, 1, p. 977-988).
69. Cf. Ferrabino, *l. c.*, p. 82 ss..
70. Arist., fr. 113-114 Rose. Voir cependant Ed. Meyer, *Theopomps Hellenika* (1909), p. 238 ss..
71. Xén., *l. c.*, 19. Cf. Ed. Meyer, *Op. c.*, p. 240 ss..
72. Hér., V, 63.
73. Id., VIII, 27-28.
74. Id., VII, 132, 198.
75. Thuc., I, 5.

## II. — Les villes commerçantes.

C'est donc en Eubée, ainsi qu'à la jonction du golfe Saronique et du golfe Corinthien, que nous allons chercher les villes qui, après celles de l'Ionie, ont recueilli l'héritage commercial des Préhellènes.

*L'EUBÉE*[76]

Au temps où le centre économique de la race grecque était en Asie Mineure, l'Eubée avait une situation magnifique. Allongée au large de Samos, de Chios et de Lesbos, en face des embouchures du Méandre, du Caystre, de l'Hermos et du Caïcos, elle faisait le pont entre l'Attique et la Thessalie, entre les Cyclades et la grande presqu'île de Thrace. Le point où elle n'est séparée de la côte béotienne que par la largeur d'un stade, l'Euripe, est également celui où elle se rapproche le plus du golfe de Corinthe. C'est là que s'élevèrent les deux villes — ioniennes, comme de juste — qui, les premières sur les rives occidentales de la mer Égée, grandirent par le commerce et l'industrie : Chalcis et Érétrie[76].

*CHALCIS ET ÉRÉTRIE*

Elles connurent d'abord le régime agricole, dans les beaux champs et les gras pâturages de la plaine lélantine : le pouvoir appartenait aux chevaliers, aux Hippobotes[77], et la grande fête du pays était célébrée en l'honneur d'Artémis Amarynthia, patronne des chevaux et du bétail[78]. Mais leur territoire renfermait des bancs d'argile plastique et surtout de bons gisements de cuivre avec quelques filons de fer[79] : Érétrie fabriqua des poteries de tous les styles en vogue depuis la fin du VIII^e siècle jusqu'au milieu du VI^e; Chalcis dut son nom à ses mines, et ses métallurgistes acquirent une grande réputation par leurs trépieds, leurs vases et leurs armes, surtout par leurs épées à bout large (σπάθαι)[80]. Longtemps, les deux villes, en bon accord, donnèrent libre carrière à leur esprit d'initiative. Pour les besoins de l'exportation, leur flotte augmenta ; leurs relations s'étendirent, leur ambition s'accrut. Érétrie poussa sa frontière jusqu'à y englober Styra et eut quelque temps pour dépendances Andros, Ténos et Céos[81].

---

76. Bibliographie. — Geyer, *Topographie und Geschichte der Insel Euboa* (Sieglin, *Quellen und Forsch. zur alt. Gesch. und Geogr.*, Heft VI), Berlin, 1903 ; art. *Euboia* et *Eretria* dans Pauly-Wissowa, Suppl. IV (1924) ; Ziebarth, dans IG, XII, IX, p. 143-158 (bibliogr., p. 174-175).

77. Arist., *Pol.*, VI (IV), 3, 2 ; VIII (V), 5, 10 ; Hér., V, 77 ; VI, 100 ; Strab., X, 1, 8, p. 447.

78. Cf. Busolt, t. I, p. 289, n. 8 ; p. 455, n. 2.

79. Strab., *l. c.*, 9.

80. Sur la poterie d'Érétrie, voir Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades*, p. 110, 138, 182 227-229, 269-270, 279 ; sur les épées de Chalcis, Alcée, fr. 15 Bergk.

81. Hér., VI, 101. Cf. p. 293.

Le territoire des Graiens, y compris Orôpos, lui servait de débarcadère[82]. Chalcis, elle, fut en rapport étroit avec Naxos[83]. Toujours associées, mais avec une participation de plus en plus forte de Chalcis, les deux cités donnèrent l'exemple de la colonisation. La Thrace les attirait : elles fondèrent plus de trente établissements dans la péninsule qui reçut le nom de Chalcidique. Puis on jeta les regards sur le Couchant : les Érétriens se postèrent à Corcyre, et les Chalcidiens occupèrent, en Sicile, la côte orientale jusqu'à Léontinoi et, sur le continent, Cumes et Rhègion[84]. A la fin du VIII^e siècle, ils étaient, par leur union, les maîtres de la mer Ionienne, du détroit de Messine et de la mer Tyrrhénienne. Ils avaient toutes les facilités d'accès vers ces possessions occidentales : pour éviter le périlleux détour du cap Malée, ils disposaient de la route qui menait par Thèbes et Delphes à la baie de Crissa[85] ; plus tard, ils surent se ménager la précieuse amitié de Corinthe en l'admettant à côté d'eux à Corcyre et en Sicile. Ils n'avaient qu'une rivale à redouter, Égine : ils opposèrent leur monnaie à la sienne et firent adopter leur étalon, non seulement dans leurs colonies, mais à Athènes et à Corinthe. On peut juger de leur prospérité par ce seul fait : à la grande procession d'Érétrie, défilaient trois mille hoplites, six cents cavaliers et soixante chars[86].

*LA GUERRE LÉLANTINE*

Malheureusement, vers le début du VII^e siècle, l'entente séculaire fut rompue. La guerre éclata dans la plaine lélantine[87]. Elle n'intéressa d'abord que les Hippobotes ; les fiers cavaliers convinrent de s'interdire l'usage des armes de jet et de s'en tenir aux armes nobles, la lance et l'épée[88]. Mais telle était l'importance des deux villes, que cette guerre commencée à propos de quelques champs se propagea de proche en proche aux deux extrémités du monde grec[89]. Avec des accalmies plus ou moins longues, la lutte dura sans doute plus d'un siècle. A la fin,

82. Le langage d'Orôpos conserva longtemps des vestiges du dialecte érétrien (Etym. Magn., p. 391, 17), et le nom d'Orôpoclès resta courant à Érétrie (IG, *l. c.*, n^os 246, 249, 772).

83. Naxos en Sicile est une colonie chalcidienne.

84. Voir p. 162, 178 ss., 180 ss..

85. Cf. Busolt, t. I, p. 691.

86. Strab., *l. c.*, 10, p. 448.

87. *Ib.*, 12.

88. Archil., fr. 4 Bergk ; Strab., *l. c.*. Les Grecs, dit Thucydide (I, 13) restèrent longtemps, jusque vers 664, sans se battre sur mer. On peut se représenter les combattants de la guerre lélantine d'après les peintures, cependant postérieures, des vases chalcidiens : voir Perrot, t. X, p. 11-12, fig. 3-4 ; *Mon. d. Inst.*, t. I, pl. 11 ; *Ath. Mitth.*, t. XLIV (1919), p. 66-67, fig. 1-2.

89. Strab., *l. c.* ; Thuc., I, 15, 3 ; Hér., V, 99 ; III, 59 ; Plut., *Quæst. gr.*, 57, p. 303 *f* ; *Erot.*, 17, 5, p. 760 *f*. Cf. Busolt, t. I, p. 456-457 ; Geyer, art. *Euboia*, *l. c.*, p. 433-436. Sur la question de date, nous n'admettons pas l'argumentation soutenue par Ed. Meyer, t. II, p. 539 ; Beloch, t. I, 1, p. 338-339 ; II, p. 365 ss. ; Costanzi, *La guerra lelantea* (*Atene e Roma*, 1902, p. 769 ss.). Pour ramener la guerre lélantine à la dernière partie du VI^e siècle, ces auteurs rejettent le fragment 4 d'Archiloque, comme ne se rapportant pas à cette guerre, et s'attachent

Érétrie succomba[90], mais Chalcis était épuisée. Déchirée par les luttes civiles, elle connut la tyrannie et peut-être l'intervention étrangère[91]. La décadence fut rapide. Chalcis avait laissé les Corinthiens occuper Corcyre ; elle ne put les empêcher d'étendre leur commerce à ses dépens. En Sicile, les Chalcidiens de Zanclè devaient accepter le concours des Syracusains pour fonder Himère, et bientôt la dorienne Syracuse éclipsait toutes ses voisines. En pleine Chalcidique, Corinthe opposait Potidée aux colonies érétriennes. Bien mieux, les Béotiens rejetaient les Eubéens dans leur île en leur prenant Orôpos, et, avant la fin du VI^e siècle, Athènes, peut-être avec le concours d'Érétrie, installait des milliers de clèrouques sur le territoire même de Chalcis[92].

*ÉGINE*[93]

A l'entrée du golfe Saronique, c'est encore une île qui se présente : Égine. La nature n'a rien fait pour elle : 85 kilomètres carrés de roches stériles avec quelques lambeaux de marnes cultivables, à peine quelques filets d'eau courante, de la pierraille qui ne recèle ni argile fine, ni minerai ; une côte sans abri, hérissée d'écueils[94]. Mais la situation est splendide : jetée entre les péninsules extrêmes de la Grèce centrale et du Péloponèse, entre l'Attique et l'Argolide, l'île barre encore la route entre tous les ports ioniens et l'isthme de Corinthe.

Les Doriens qui s'établirent en ce point durent chercher leur subsistance sur les flots. Ils creusèrent deux bassins protégés par des môles[95], construisirent des bâtiments de guerre pour convoyer les bateaux de charge et s'élancèrent partout où ils voyaient quelque chose à gagner, près ou loin[96]. Ce que peut l'énergie des hommes sans autre ressource qu'une position favorable en pleine mer, ces hommes-là l'ont fait. La fortune d'Égine, c'est l'audace de ses fils. Dans les temps décrits par le *Catalogue des Vaisseaux*[97], elle dépendait d'Argos, peut-être comme dépendance d'Épidaure. Elle conquit la liberté par

---

surtout à Théognis, 891-894. Mais Archiloque est confirmé par Strab., *l. c.* (inscription lue à Érétrie), et il est bien possible, comme le veut Busolt, t. I, p. 650, n. 6, mais sans que l'hypothèse soit ici nécessaire, que les vers attribués à Théognis soient d'un poète chalcidien et fassent allusion à une guerre civile où Périandre serait intervenu à Chalcis en faveur d'un tyran (cf. n. 91).

90. Les terres de la plaine lélantine appartinrent désormais à Chalcis (Hér., V, 77 ; VI, 100).

91. Aristote, *Pol.*, VIII (V), 10, 3 ; 3, 6, mentionne deux tyrans à Chalcis : Antiléon, qui fut renversé par l'oligarchie, et Phoxos, qui fut soutenu par les oligarques et tué par les démocrates.

92. Hér., *ll. cc.*.

93. Bibliographie. — Furtwaengler, *Aegina, Heiligtum der Aphaia*, 2 vol., Munich, 1906.

94. Cf. Busolt, t. I, p. 449 ; Furtwaengler, *Op. c.*, t. I, p. 470 ss.

95. Voir Fougères, *La Grèce* (Guides Joanne), p. 171.

96. Hésiode, *Catal.*, fr. 96 Kinkel ; Éphore, ap. Strab., VIII, 6, 16, p. 376 ; Arist., *Pol.*, VI (IV), 4, 1. Rados, *La bat. de Salamine*, p. 355, appelle Égine « la Venise du Saronique ».

97. *Il.*, II, 562 ; cf. Hér., V, 83.

la richesse[98] : dès le IXe siècle, un de ses notables était enterré avec un magnifique attirail de bijoux[99]. Mais son aristocratie ne fut jamais une classe de propriétaires fonciers ; elle se composa toujours d'industriels, de négociants et d'armateurs. Cette aristocratie avait fait d'Égine la capitale commerciale du royaume argien, le centre pour lequel Phidon créa un système pondéral et une monnaie officielle. Libre, elle sut, par une politique obstinément mercantile, éviter le régime de la tyrannie. Avec une terre à potier grossière, Égine faisait depuis longtemps des vases à décor géométrique ou orientalisant, lorsqu'elle se mit à fabriquer en masse de la vaisselle ordinaire : elle fut surnommée χυτρόπωλις, la « marchande de marmites »[100]. Avec le cuivre et le fer qu'elle importait, elle fabriquait de la quincaillerie, de la bimbeloterie, « l'article d'Égine »[101], et ses bronziers passèrent aisément de la camelote à l'œuvre d'art [102]. Ses ateliers employèrent les esclaves par dizaines de milliers[103]. Égine va donc chercher au dehors toutes les denrées alimentaires et les matières premières dont elle a besoin ; elle exporte, en échange, des produits ouvrés. Comme elle ne peut vivre sans les étrangers, elle leur ouvre son port, déclaré franc[104]. Mais ce sont surtout ses marins à elle qui se chargent de la besogne : ils ne manquent de fret ni au départ ni au retour et profitent de toutes les occasions en cours de route. Trafic direct, transport pour le compte des autres, colportage, tout est bon à ces intrépides marchands. Où ne les rencontre-t-on pas, sur mer comme sur terre ? Ils ont le monopole de l'importation dans le Péloponèse, excepté à Corinthe. Quand ils n'en parcourent pas les sentiers ballot sur l'épaule, ils débarquent leur pacotille dans le port éléen de Cyllène, d'où elle s'achemine à dos de mulet vers l'Arcadie[105]. Leurs navires reviennent de l'Hellespont chargés de blé[106] ou s'approvisionnent aux bords du Nil de parfums qu'ils distribuent dans la Grèce entière. Le système métrique et

98. Égine devait être indépendante dès l'époque où les *Catalogues* lui attribuaient l'invention du navire, en tout cas lorsqu'elle entra dans l'Amphictionie de Calauria.

99. Le trésor d'Égine a été publié par Evans, *J. of Hell. St.*, t. XIII (1893), p. 195 ss..

100. Sur la céramique peinte, cf. Pollak, *Ath. Mitth.*, t. XXII (1897), p. 273, 294, 304. Sur les marmites, voir Poll., VII, 97. Inutile de corriger χυτρόπωλις en χυτρόπολις (cf. Meineke, *Fr. comic. gr.*, t. IV, p. 737) ; de toute façon, le comique cité par le lexicographe a fait un jeu de mots.

101. Cf. Blümner, *Die gewerbliche Thätigkeit der Völker des klass. Alt.*, p. 89.

102. Cf. Perrot, t. VIII, p. 522-528.

103. Les anciens parlaient de 470.000 esclaves (Arist., ap. Athen., VI, 103, p. 272 *d* ; cf. Schol. Pind., *Ol.*, VIII, 30). L'exagération est évidente (voir Beloch, *Die Bevölkerung der gr. röm. Welt*, p. 84 ss., 122).

104. Peut-être cependant les Éginètes ont-ils songé en temps de guerre à des mesures prohibitives contre la poterie attique (Hér., V, 88).

105. Paus., VIII, 5, 8.

106. Hér., VII, 147.

monétaire d'Égine, adopté dans tout le Péloponèse grâce à Phidon d'Argos, l'est aussi dans la Grèce centrale et en Thessalie; ses « tortues » ont cours dans les Cyclades, en Crète, à Cnide, de la Cilicie à l'Ombrie et de l'Égypte au Pont-Euxin [107]. A en juger par l'extension de sa monnaie et par la composition des trésors trouvés à Thèra et à Mélos [108], on peut dire qu'Égine a gardé pendant deux siècles la primauté commerciale dans la péninsule grecque et dans les îles de la mer Égée. Le plus gros bénéfice que jamais homme ait tiré d'une cargaison est, à la connaissance d'Hérodote, celui que rapporta l'Éginète Sôstratos [109].

Pour obtenir de tels résultats, un peuple sans agriculture n'avait pas besoin de colonies. La liberté des transactions lui suffisait, avec des factoreries là où les transactions ne pouvaient s'opérer autrement. C'est ainsi que les Éginètes furent les seuls parmi les Grecs d'Europe qui obtinrent un comptoir spécial à Naucratis [110]. Ils ne demandaient qu'à entretenir des relations pacifiques avec de bons clients et firent servir à cette intention tantôt l'Amphictionie de Calauria, tantôt l'alliance d'Argos, de Mégare et de Thèbes. Mais ils eurent à lutter contre d'implacables concurrences. Chalcis opposa la monnaie euboïque à l'éginétique dans la Grèce centrale et septentrionale. Corinthe se poussa peu à peu sur les marchés du Péloponèse. Samos fit une tentative violente pour enlever aux Éginètes la domination économique de l'Argolide orientale et de la Crète : elle acheta l'île d'Hydra à Hermionè, pour la remettre à Trézène et colonisa de force Kydonia ; mais les Éginètes, avec l'aide des Crétois, les battirent sur mer et firent de Kydonia un emporion dans le genre de Cyllène et de Naucratis [111]. Enfin, la plus redoutable ennemie d'Égine, celle qui lui chercha noise en toute occasion au VIe siècle et l'anéantit au Ve, ce fut Athènes [112]. Par son passé brillant autant qu'héroïque, ce nid de marins méritait mieux, si tant est que le génie commercial et la protection de la déesse Aphaia [113] ne lui avaient pas déjà fait réaliser l'impossible.

---

107. Cf. Babelon, II, 1, p. 641-664. La « tortue » est tellement répandue dans le Péloponèse, que les lexicographes la définissent νόμισμα Πελοποννησιακόν (Hésych., *s. v.* χελώνη ; cf. Poll., IX, 74).
108. Cf. Busolt, t. I, p. 451, n. 1.
109. Hér., IV, 152.
110. Id., II, 178.
111. Id., III, 59.
112. Id., V, 86 ss..
113. Paus., II, 30, 3 ; cf. Hér., III, 59 (probablement Ἀφαίης, au lieu d'Ἀθηναίης). Voir **Furtwaengler**, *Op. c.*.

*CORINTHE* [114] Au fond du golfe dont Égine surveillait l'entrée, Corinthe eut une existence plus belle encore et une prospérité plus durable. Elle n'abondait cependant pas non plus en ressources naturelles. Un territoire particulièrement sec et maigre : excepté là où il s'épanouit en une petite plaine dans la direction de l'Ouest, il ne convient même pas à l'élevage du mouton, et la vigne n'y produit qu'un vin « bon tout au plus à donner la question » [115]. Pas de métaux. Une seule richesse: une terre à potier fine et jaunâtre. Mais les avantages de la situation sont uniques : on est à l'isthme même où passe la seule route qui fasse communiquer les deux moitiés de la Grèce et où la mer Égée voit venir au devant d'elle, à quelques kilomètres de distance, les mers occidentales[116].

*CORINTHE AVANT LE VIII^e SIÈCLE* Dès les temps « helladiques », les Préhellènes et les Achéo-Éoliens avaient tiré bon parti de ce pays, fabriquant de la poterie, assurant les relations du Nord au Sud et d'Est en Ouest[117]. Les Doriens s'établirent sur l'Acrocorinthe et leur principale résidence fut d'abord Éphyra, la Guette, et plus tard seulement la ville basse, la Corinthe de l'histoire[118]. Mais ils étaient peu nombreux et laissèrent subsister à côté des trois tribus nationales une quatrième tribu où se rencontraient pêle-mêle les indigènes et les immigrés de toute provenance. La Corinthie ainsi constituée fut longtemps une simple dépendance d'Argos[119] ; on ne peut dire quand elle s'érigea en État libre. En tout cas, elle continua, tant bien que mal, à vivre d'agriculture, à la dorienne: c'était le temps où l'un des plus vieux législateurs dont la Grèce ait conservé le souvenir, un Phidon, tenta de rendre immuable à Corinthe le nombre des familles et des citoyens[120].

---

114. Bibliographie. — Wilisch a fait une série de travaux sur la vieille Corinthe; on en trouvera la liste dans Busolt, t. I, p. 214, n. 1, et les principaux résultats exposés par l'auteur même dans sa *Geschichte Korinths von der Perserkriege bis zum dreissigjährigen Frieden* (Zittau, 1896), p. 3-28, et sa *Geschichte des alten Korinths*, progr. Zittau, 1901. Travaux plus récents : G. Porzio, *Corinto* (*Riv. di stor. ant.*, t. XI,1906-1907, p. 557 ss.; cf. *Nuov. Riv. stor.*, 1917, p. 56 ss., 148 ss.; *I Cipselidi*, Bologne, 1912; Byvanck-Lenschau, art. *Korinthos* dans Pauly-Wissowa, Suppl. IV (1924), p. 991-1036. Cf. Busolt, t. I, p. 214-216, 442-449, 631-660; Kahrstedt, *Griech. Staatsrecht*, t. I, p. 357 ss.; Ure, *The origin of tyranny*, p. 184-214 ; Francotte, *L'industrie dans la Gr. anc.*, t. I, p. 94-108, cf. p. 61-64 Babelon, II, 1, p. 783-812.

115. Alexis, ap. Athen., I, 56, p. 30 *f*.

116. Cf. Philippson, *Peloponnes und besonders der Isthmos von Korinth* (*Zeitschr. d. Gesellscn. f. Erdkunde*, t. XXV, 1890, p. 1-98).

117 Blegen, *Korakou*; cf. W. Leaf, *Homer and hist.*, p. 209 ss.; id., *J. of Hell. St.*, t. XXXV (1915), p. 165.

118. Dans l'*Il.*, VI, 152, il est encore question d'Éphyra. Les plus anciennes mentions de Corinthe se trouvent dans l'*Il.*, XIII, 664, puis II, 570.

119. Dans l'*Il.*, VI, 157, le Corinthien Bellérophon obéit aux ordres de l'Argien Proitos;

120. Arist., *Pol.*, II, 3, 7.

*LES BACCHIADES (747-657)*

Au milieu du VIII^e siècle, les choses changèrent. Les Eubéens, puis les Éginètes avaient eu le temps d'accaparer le commerce maritime de la Grèce européenne. Mais voici que les Chalcidiens rouvrent le chemin de l'Occident. Le moment est venu pour Corinthe de reprendre la place qu'elle occupait dans le monde mycénien. Elle a maintenant une supériorité incontestable sur tous les ports. Aux Chalcidiens, qui n'avaient le choix qu'entre la traversée longue et dangereuse par e cap Malée ou le pénible voyage par terre jusqu'à Crissa, elle a mieux à offrir : le « pont sur mer » dont parle Pindare[121]. A Kenkhréai, sur le golfe Saronique, elle possède un havre protégé par deux môles; à Léchaion, sur le golfe de Corinthe, un avant-port, dont les deux bassins bien abrités s'étendent sur cinq hectares, et un port intérieur, dont les deux bassins à darses profondes ont le double de superficie avec 4.500 m. de quais[122]. Entre les deux côtes, le *diolcos* permet de transporter les navires sur des rouleaux [123]. Les Chalcidiens se serviront de l'Isthme; mais donnant, donnant : ils admettront leurs alliés en participation dans leurs entreprises. En quelques années, Corinthe devient une puissance maritime, coloniale et commerciale. Elle enlève Corcyre aux Érétriens et, sur les traces des Chalcidiens, dans leur voisinage, s'établit à Syracuse[124]. Bientôt, elle se jette résolument dans la lutte soutenue par Chalcis contre Érétrie, et c'est elle sans doute qui donne à cette lutte une si grande extension, en armant, dès 704, Samos contre Milet et en combattant de son côté contre Égine et Mégare[125]. Elle profite de l'occasion pour occuper Chalcis d'Étolie, la clef de son golfe, et fortifier Molycreion au cap Antirrhion[126]. Dès lors, elle se réserve l'Acarnanie et, de compte à demi avec Corcyre, exploite la côte épirote et illyrienne. Il est vrai que Corcyre ne se conduisit pas longtemps en fille docile : la guerre qui s'engagea entre elle et sa métropole donna lieu, en 664, à la plus ancienne bataille navale dont les Grecs aient conservé le souvenir[127]. Cette rupture eut de graves conséquences. Elle gênait les communications avec l'Occident, laissait Corcyre libre d'agir toute seule en Épire et en Illyrie, rendait Syracuse complètement indépendante. Corinthe, mécontente, fit une révolution.

---

121. *Isthm.*, IV, 20.
122. J. Paris, *Contrib. à l'étude des ports ant. du monde gr.* I, *Notes sur Léchaion* (*Bull. de corr. hell.*, t. XXXIX, 1915, p. 1-16).
123. Thuc., III, 15 ; VIII, 7 et 8 ; Polybe, IV, 19 ; V, 101. Cf. Philippson, *l. c.*, 11 ss..
124. Plut., *Quæst. gr.*, 11, p. 293 *a* ; Thuc., VI, 3, 2.
125. Rapprocher Thuc., I, 15 et 13 d'Hér., V, 99.
126. Thuc., III, 102 ; II, 83.
127. Id., I, 13, 4.

Elle avait été entraînée dans la politique mercantile par une aristocratie très fermée : l'énergique et intelligente famille des Bacchiades. Cette famille s'était débarrassée de la royauté en 747[128], tout en gardant pour son chef le titre honorifique de roi. Elle se plaçait au-dessus de tous les citoyens : les Bacchiades se mariaient entre eux[129] et désignaient chaque année celui des leurs qui gouvernerait la ville comme prytane[130]. Armateurs et négociants, ils traitaient les grandes affaires qui faisaient leur fortune comme des entreprises publiques et tiraient des ressources supplémentaires des affaires moindres qu'ils abandonnaient aux particuliers. Ils détenaient tous les capitaux et avaient un intérêt personnel dans toutes les transactions tant politiques que commerciales. La colonisation leur offrait à la fois de bons placements et de bonnes places : c'est un des leurs, Archias, qui partit pour fonder Syracuse, et un des leurs, Chersicratès, qui s'arrêta en route pour occuper Corcyre[131]. Tout alla bien pour les Bacchiades pendant quatre-vingt-dix ans. Leur richesse enrichissait la ville. Mais la rébellion de Corcyre les rendit odieux : on les accusa de mollesse, d'insolence, de cupidité insatiable, de cruauté[132]. En 657 [133], un tyran, Cypsélos, se dressa contre eux et les renversa.

*CYPSÉLOS* (657-627)

Cypsélos était fils de Labda, une Bacchiade boiteuse que son infirmité avait condamnée à une mésalliance, et d'Aétion, dont la famille remontait aux Lapithes de Thessalie et avait habité Gonoessa près de Sicyone avant de s'établir à Pétra près de Corinthe. Il était donc de ceux qu'on appelait encore dans la Corinthie du v^e^ siècle les Éoliens, c'est-à-dire les hommes de souche prédorienne[134]. On entrevoit ainsi à Corinthe un fait que Sicyône met en pleine lumière : la lutte entre nobles et roturiers, entre riches et pauvres, réveille un antagonisme latent entre l'élément dorien qui commande depuis des siècles et l'élément indigène qui soudain ne veut plus obéir.

Sur l'avènement de Cypsélos, Hérodote raconte, à la suite d'un

128. La chronologie que nous adoptons pour l'histoire de Corinthe est celle de Busolt (t. I, p. 631, n. 4 ; p. 638, n. 1) ; elle a été vivement attaquée par Beloch, t. I, II, p. 275 ss..

129. Hér., 92, 2.

130. Diod., VII, fr. 9 ; Paus., II, 4, 4. Cf. Beloch, t. I, II, p. 274.

131. Strab., VI, 2, 4, p. 269 ; Timée, fr. 53 (FHG, t. I, p. 203).

132. Nicolas de Damas, fr. 58 (FHG, t.III, p.391) ; Élien, *Var. hist.*, I, 19. Il est bien possible que Corinthe n'ait pas seulement été défaite sur mer par Corcyre, mais occupée momentanément par Phidon d'Argos (cf. Busolt, t. I, p. 613-614, n.) : on s'expliquerait mieux ainsi la chute des Bacchiades et la popularité que put acquérir Clisthénes comme polémarque.

133. Sur la question chronologique, voir Busolt, t. I, p. 638, n. 1 ; Ed. Meyer, t. II, p. 622 ss. ; Beloch, t. I, II, p. 274 ss. ; Porzio, *I Cipselidi*, p. 119 ss..

134. Hér., V, 92, 2 ; Paus., II, 4, 4 ; V, 18, 7 ; cf. *Il.*, VI, 154 ; Alcée, dans *Pap. Oxyrh.*, t. X, n° 1233, fr. 1, col. II, 12 ; Pind., *Ol.*, XIII, 68 ; Thuc., IV, 42.

aristocrate corinthien, un de ces romans à oracles qu'il aime tant ; d'après Éphore, le « démagogue » serait arrivé au pouvoir suprême en passant par la fonction de polémarque[135]. On peut admettre qu'il s'arrogea le titre constitutionnel de « roi ». Selon le parti dont les auteurs acceptent le jugement, il fut un maître terriblement dur ou relativement doux. Cela revient à dire qu'il expulsa les Bacchiades, qui se dispersèrent pour se réfugier à Sparte, à Thèbes, surtout à Corcyre, en Sicile et en Italie[136], confisqua les biens des bannis afin de distribuer des terres aux paysans, se concilia la petite noblesse et la bourgeoisie commerçante et n'eut pas besoin d'avoir une garde du corps (ἀδορυφόρητος) pour gouverner trente ans (657-627).

*PÉRIANDRE* (627-585)

Son fils Périandre (627-585) est le type du tyran de la seconde génération, né prince et se détachant peu à peu du peuple pour suivre une politique personnelle. A en croire Hérodote[137], il montra d'abord plus de mansuétude, ensuite plus de cruauté que son père. Il eut des mercenaires et n'employa pas seulement sa puissance militaire à l'intérieur ; car il se conduisit « en tyran, mais en tyran guerrier » (τυραννικὸς, ἀλλὰ πολεμικός)[138]. Hérodote attribue le changement qui se produisit dans l'esprit de Périandre à l'influence de Thrasyboulos de Milet ; il est plus vraisemblable qu'il est dû à des querelles de famille. Périandre fut involontairement le meurtrier de sa femme Mélissa : il eut beau, dans l'ostentation de sa douleur, demander à toutes les femmes de Corinthe leurs vêtements de luxe et leurs bijoux pour les faire brûler comme offrandes funèbres ; il dut lutter contre l'hostilité implacable de son fils Lycophrôn et de son beau-père, Proclès, le tyran d'Épidaure. Voilà, dans une anecdote encombrée de détails purement légendaires, l'explication d'un revirement qui ne l'est pas[139]. En tout cas, Périandre produisit sur ses contemporains une profonde impression. Il fut assez adroit pour jouir d'une réputation d'expérience et d'équité qui fit solliciter son arbitrage par les États[140] et ranger son nom sur la liste des sept sages[141].

---

135. Hér., V, 92. Éphore est probablement la source d'Arist., *Pol.*, VIII (V), 8, 4 ; 9, 22, et de Nicolas de Damas, *l. c.*. Doutes exprimés par Busolt, t. I, p. 636, n. 2. Cf. Ure, *Op.c.*, p. 193 ss.,

136. Hér., V, 92, 5 ; Plut., *Lys.*, 1 ; Arist., *Pol.*, II, 9, 6 ; Nicolas de Damas, *l. c.*. C'est à cet exode des Bacchiades que se rattache la légende de Démaratos établi en Étrurie.

137. V, 92, 6-7.

138 Arist., *Pol.*, VIII (V), 9, 22.

139. Hér., *l. c.* ; cf. III, 52.

140. Id., V, 94 ; I, 20.

141. Arist., dans Diog. Laërce, I, 7, 99. Par haine des tyrans, Périandre fut rayé de la liste et remplacé par l'obscur Myson de Khènè (Diod., IX, 6 ; cf. Plat., *Protag.*, p.343

*GOUVERNEMENT INTÉRIEUR DES CYPSÉLIDES*

Sous ces deux tyrans, des réformes radicales mettent fin aux luttes des partis. Huit tribus nouvelles, correspondant à huit districts territoriaux, semblent avoir remplacé les tribus gentilices[142]. Les paysans, affranchis et pourvus de terres, sont astreints à la culture : on leur défend de résider à la ville, et on donne aux hameaux les plus éloignés une organisation municipale (βουλὴ 'επ' ἐσχάτων). Pour encourager le travail industriel, les lois édictent des peines contre les oisifs et protègent les artisans et les ouvriers libres en interdisant l'introduction de nouveaux esclaves[143]. En vue de contrecarrer les transactions d'Égine et de faciliter les siennes, Corinthe adopte vers 650 le système monétaire des Eubéens ; mais elle divise le statère en trois drachmes, au lieu de deux, pour avoir avec quatre de ces drachmes l'équivalent du statère éginétique et permettre à ses « poulains » de circuler en tous pays[144]. Des droits modérés, droits de port et de marché[145], fournissent les fonds nécessaires à des travaux utiles ou somptuaires. Deux flottes de guerre sont créées, qui croisent l'une dans le golfe Saronique, l'autre dans le golfe de Corinthe. Périandre essaie même, mais sans succès, de percer l'Isthme[146]. Il fait aménager la source Pirène[147]. A des temples de brique succèdent des temples de pierre. Le plus vaste sans doute de ces sanctuaires est consacré à Apollon[148]. Aphroditè obtient pour ses hiérodoules un monopole qui enrichit son trésor et que protège une réglementation sévère[149]. Mais les dieux les plus honorés sont le patron des vignerons et celui des marins. Pour donner plus d'éclat aux fêtes de Dionysos, Arion de Méthymna, le citharède au talent magique, vient faire un long séjour à la cour de Périandre : c'est là qu'il perfectionne et amplifie le dithyrambe choral[150]. Et comment les tyrans auraient-ils négligé Poseidôn et supprimé les fêtes isthmiques, comme on le prétendit[151]? Périandre les complète, au contraire, et y attire les étrangers, si

142. Nicolas de Damas, fr. 60 (*l. c.*, p. 394).
143. Id., fr. 58 (*l. c.*) ; Hèracl. du Pont, fr. 5 (FHG, t. II, p. 212-213).
144. Head, *Hist. num.*, 2e éd., p. 398 ss. ; Babelon, I, 1, p. 496 ss., 509 ; II, 1, p. 783-812. D'après Busolt, t. I, p. 499, n. 1, p. 651, le monnayage de Corinthe ne commencerait que sous Périandre.
145. Hèracl. du Pont, *l. c.*.
146. Voir p. 225, n. 31.
147. Paus., II, 5, 1 ; 3, 6. Cf. Byvanck, *l. c.*, p. 999 ss. ; Richardson, *Pirene* (*Am. J. of arch.*, 1900, p. 204 ss., 226 ss.).
148. Hér., III, 52. Cf. Doerpfeld, *Der Tempel in Korinth* (*Ath. Mitth.*, t. XI, 1886, p. 297-308) ; Perrot, t. VII, p. 420, 592.
149. Pind., *Encômia*, 3 Puech ; Simonide, fr. 137 ; Athen., XIII, 32 ss., p. 573 ss. ; cf. Hèracl. du Pont, *l. c.*.
150. Hér., I, 23-24.
151. Solin, VII, 14.

bien qu'après lui, en 581/0, pour renchérir, le gouvernement aristocratique décidera de les célébrer tous les deux ans[152].

*POLITIQUE EXTÉRIEURE DES CYPSÉLIDES*

La politique d'extension reprend, et Corinthe va être sous les Cypsélides à l'apogée de sa gloire. Par la force et par la diplomatie, par la colonisation et par le commerce, les deux tyrans vont lui procurer les débouchés indispensables.

D'abord ils entreprennent la conquête systématique des routes du Couchant. Cypsélos cherche des compensations à la perte de Corcyre. Il crée en Acarnanie des établissements nouveaux et y envoie comme gouverneurs ses trois fils illégitimes : sa famille essaime en même temps que son peuple. Leucade est régie par Pylade : il fait creuser un chenal dans les sables qui avaient transformé l'île en presqu'île et construire une digue pour abriter un port excellent. En face, sur le continent, Anactorion est tenue par Échiade ; Ambracie, par Gorgos[153]. Le golfe d'Ambracie devient un lac corinthien, dont dépendent tous les marchés de l'Épire. Corcyre s'inquiète. A l'avènement de Périandre, elle veut du moins se réserver l'Illyrie et cherche toutefois à se rapprocher de sa métropole : vers 626, elle fait occuper Épidamne par un oikiste corinthien, l'Héraclide Phalios, et fait organiser le commerce avec les tribus illyriennes par un pôlète annuel[154]. Mais c'est Corcyre même qu'il faut à Périandre. Il la soumet et la garde jusqu'à sa mort. Il y exile Lycophrôn, qui fonde à son tour Apollônia[155]. Corinthe, à ce moment, domine sur toute la côte nord-ouest de la Grèce et au delà. Pourtant Périandre n'est pas encore satisfait. Corinthe a deux mers et deux flottes ; il lui faut un pendant d'Épidamne sur la mer Égée. Un autre fils de Périandre, Euagoras, profite de la faiblesse où sont tombées les cités eubéennes pour s'installer en Chalcidique : il fonde Potidée, ville isthmique comme sa métropole[156].

Maintenant que Corinthe se tourne franchement vers l'Est, elle a besoin de s'assurer un libre accès à la pleine mer. Il pouvait lui être contesté par Mégare et par Égine. Contre l'une et l'autre, les Cypsélides se concilient l'amitié d'Athènes ; ils lui accordent la préséance aux jeux isthmiques, et c'est peut-être un mariage avec la famille des Philaïdes qu'atteste le nom de Cypsélos porté par le père de Miltiade

152. Cf. Busolt, t. I, p. 653-656.
153. Strab., X, 2, 8, p. 452 ; I, 3, 18, p. 59 ; VIII, 7, 6, p. 325.
154. Thuc., I, 24, 26 ; Plut., *Quæst. gr.*, 29, p. 297 *f*.
155. Hér., III, 53, 48-49 ; Strab., VII, 5, 8, p. 316 (cf. Thuc., I, 26 ; Paus., V, 22, 4).
156. Nicolas de Damas, fr. 60 (*l. c.*) ; Thuc., I, 56 ss..

l'Ancien[157]. Pour mater Égine, Périandre, profitant de la guerre que lui déclare Proclès, enlève Épidaure[158]. Mais il trouve que l'alliance avec Samos a fait son temps en Orient, comme celle de Chalcis en Occident. Il entretient de bonnes relations avec Thrasyboulos, avec Pittacos, avec Alyattes. Il réconcilie Milet avec la Lydie, Athènes avec Lesbos[159]. Toutes ces amitiés accroissent son prestige et profitent aux marins et aux négociants de son pays. L'Égypte même attire son attention, et l'on peut voir une flatterie diplomatique dans le nom de Psammétique donné au neveu et successeur de Périandre. Enfin, pour légitimer et consacrer leurs succès aux yeux de la Grèce entière, les Cypsélides font une cour assidue aux sanctuaires panhelléniques. A Delphes, Cypsélos bâtit un trésor célèbre[160]. A Olympie, il dédie un coffret en bois de cèdre incrusté d'or et d'ivoire et magnifiquement sculpté[161]; là encore, dans le vieux temple d'Hèra, c'est lui ou son fils qui fait dresser une statue colossale de Zeus à placage d'or[162].

*FIN DE LA TYRANNIE A CORINTHE* (582)

Et pourtant les dernières années de Périandre furent tristes et solitaires, et — la Pythie l'avait prédit — la tyrannie ne devait pas lui survivre longtemps. De ses deux fils légitimes, l'aîné était faible d'esprit; le second, Lycophrôn, fut tué à Corcyre, et il ne réussit même pas à venger ce meurtre, puisque les trois cents Corcyréens qu'il destinait au grand eunuque de Sardes furent mis en liberté par les Samiens[163]. Son neveu et successeur, Psammétique (585-582), tomba sous le poignard des conspirateurs. La maison des tyrans fut abattue, et leurs biens confisqués; on exhuma leurs ossements, pour les jeter au delà des frontières avec le cadavre sanglant du dernier d'entre eux[164].

*POLITIQUE DE CORINTHE SOUS LE RÉGIME OLIGARCHIQUE*

Après 582, Corinthe appartint à une nouvelle oligarchie, tempérée celle-là, c'est-à-dire élargie : elle devint, au dire du poète, la demeure d'Eunomia, de Dikè et d'Eirènè[165]. Sous ce régime, les principes de la politique exté-

157. Plut., *Thésée*, 25 ; Hér., VI, 128.
158. Hér., III, 52.
159. Voir p. 256, n. 138; cf. p. 278, 280.
160. Hér., I, 14, 50 ; IV, 162 ; Plut., *De Pyth. orac.*, 13, p. 400 *e*. Cf. Bourguet, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXVI (1912), p. 642 ss. ; *Ruines de Delphes*, p. 133-136.
161. Dion Chrys., XI, 45; Paus., V, 17-19. La reconstitution de ce coffret est un des jeux qu'affectionnent les archéologues. Il faut noter l'importance politique d'une consécration qui accréditait au profit de Cypsélos la légende de l'enfant miraculeusement sauvé dans un coffre : l'attribution du coffret à Cypsélos n'est donc pas une invention tardive.
162. Plat., *Phèdre*, p. 236 *b* ; Plut., *l. c.* ; Strab., VIII, 3, 30, p. 353 ; Suid., Phot., *s. v.* Κυψελιδῶν ἀνάθημα.
163. Hér., III, 53, 48-49.
164. Nicolas de Damas, *l. c.*.
165. Pind , *Ol.*, XIII, 6 ss..

rieure et coloniale se fixèrent pour longtemps. Depuis que Chalcis était déchue, c'est l'alliance athénienne qu'il fallait opposer à Égine et à Mégare. D'autre part, depuis qu'on avait résolu de fermer à Égine le Péloponèse et par conséquent d'empiéter sur l'Argolide, on se heurtait à l'hostilité d'Argos : contre la vieille cité qui ne cachait pas son mépris à la cité parvenue, il fallait faire appel à l'alliance lacédémonienne. La suprême habileté de la diplomatie corinthienne fut de garder le contact avec Athènes après avoir adhéré à la ligue du Péloponèse. En même temps, se précisaient les relations avec les colonies. Corinthe fut la seule des métropoles grecques qui conservât des liens étroits avec quelques-unes au moins de ses fondations et constituât ainsi une sorte de système colonial à la façon moderne. C'est qu'elle considéra ses colonies, en commerçante qu'elle était, comme des filiales de la maison-mère qui avaient droit à une liberté plus ou moins grande, selon qu'elles pouvaient se passer ou non de la commandite initiale. On peut ainsi les ramener à quatre classes : 1° les petites factoreries placées sous la dépendance absolue de la métropole, comme Chalcis en Étolie, Sollion et Astacos en Acarnanie ; 2° les colonies dont la demi-indépendance reste soumise à un contrôle politique, comme Potidée qui reçoit ses *épidèmiourgoi* de la métropole ; 3° les colonies autonomes, mais retenues sous l'influence de la métropole, comme Leucade, Anactorion, Ambracie et Apollônia ; 4° les grandes colonies complètement détachées de la métropole, dont l'une, Syracuse, demeure avec elle en rapports amicaux et dont l'autre, Corcyre, garde une attitude de rivalité méfiante[166].

*L'INDUSTRIE CORINTHIENNE*

A partir du moment où Corinthe ne s'était plus résignée à servir d'entrepôt et à faire le transit pour le compte des autres, elle s'était transformée en un centre industriel. Hérodote[167] remarque qu'elle fut la seule parmi les cités aristocratiques de la Grèce qui eût de l'estime pour les métiers manuels. Des légendes fausses, mais significatives, attribuent à Sisyphe et à ses concitoyens toutes sortes d'inventions et de perfectionnements techniques, le tour, le dessin, la peinture, le haut relief, le fronton, etc. La main-d'œuvre employée dans les ateliers corinthiens était si considérable, que l'exagération populaire évaluera un jour le nombre de leurs esclaves à quatre cent soixante mille[168]. Les potiers teintaient leur pâte en y mêlant des oxydes et la décoraient

166. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 357 ss..
167. II, 167.
168. Tim. ap. Athen., VI, 103, p. 272 *b*. Cf. Beloch, *Bevölkerung*, p. 84 ss..

en rouge violacé ; ils s'émancipaient peu à peu du style orientalisant qui leur avait fait faire leur apprentissage de dessinateurs et assurèrent ainsi à leurs vases une vogue extraordinaire[169]. Les modeleurs de terre cuite expédiaient au loin leurs ouvriers ou leurs moules, pour fabriquer sur place des tuiles historiées ou des acrotères[170]. Avec le métal de Chalcis et d'Étrurie, les bronziers fournissaient Delphes de vases et de trépieds, tandis que les armuriers se faisaient une belle réputation, surtout par leurs casques[171]. Avec la laine d'Arcadie et de l'Eubée et la pourpre de l'Euripe, le tissage et la teinturerie produisaient en quantité des couvertures, des tapis, des tentures[172]. La parfumerie recherchait les flacons les plus artistiques pour ses huiles à l'essence d'iris. Le coffret envoyé par Cypsélos à Olympie passa dans toute l'antiquité pour un chef-d'œuvre de marqueterie, de ciselure et de sculpture. Mais l'industrie qui contribuait plus que toute autre à la gloire et à la force de Corinthe, c'est la construction navale. Elle tira le bois d'abord du bassin de l'Achéloos, puis de l'Italie et de la Macédoine, et eut pour spécialité le vaisseau de guerre. Le premier ingénieur de la marine que mentionne l'histoire vivait à Corinthe à la fin du VIIIe siècle : c'était Ameinoclès ; il lançait dans ses chantiers un type à deux bancs de rameurs, dont la proue en forme de hure était armée d'un solide éperon à trois pointes, et c'est sur ce plan qu'il exécuta une escadrille de quatre bâtiments pour le compte de Samos. Plus tard, au VIe siècle, les Corinthiens imaginèrent la trière, qu'ils firent connaître à Corcyre et à la Sicile avant de la voir copiée dans la Grèce entière[173].

*LE COMMERCE CORINTHIEN*

Une flotte capable de courir sus aux pirates de l'Adriatique et d'imposer le respect sur toutes les mers ; un port tourné vers l'Orient et un autre vers l'Occident, avec le diolcos pour les unir et la plus grande route de Grèce pour rabattre sur eux le trafic terrestre du Nord et du Midi ; enfin, une monnaie qui s'échangeait facilement même avec celles d'un étalon différent : tout cela fit de Corinthe, pendant longtemps, la première place commerciale du continent européen. Dès le VIIIe siècle, un poète historien, le Bacchiade Eumèlos, nommait dans ses *Corinthiaques* un Zeus lydien et les nymphes Kèphisô, Achéloïs et

169. Voir Perrot, t. IX, p. 569-662.
170. Id., t. VIII, p. 540-543, cf. p. 384.
171. Hér., IV, 180. Cf. Perdrizet, *Fouilles de Delphes*, t. V, p. 5. Les bronzes de Corinthe, si recherchés à l'époque romaine (Cic., *Verr.*, IV, 44, 97 ; Strab., VIII, 6, 23, p. 382 ; Athen., IV, 2, p. 128 *d*) étaient des antiquités.
172. Aristoph., *Gren.*, 439 ; Athen., I, 49, p. 27 *d* (Antiphanès) ; XII, 29, p. 525 *d* (Démocrite) ; XIII, 44, p. 582 *d* (Machon).
173. Thuc., I, 13, cf. 14 ; Hér., III, 39, 41, 44, 124. Cf. p. 224.

Borysthénis[174], c'est-à-dire que les relations de sa patrie et les affaires de sa famille s'étendaient en Béotie, en Lydie et de la mer Ionienne au Pont-Euxin. A partir du VIIe siècle, surtout entre 650 et 550, depuis que Milet est entravée par l'invasion cimmérienne jusqu'au moment où Athènes entre en ligne, la poterie corinthienne domine le marché méditerranéen : elle est exportée par chargements complets dans la mer Égée jusqu'à Rhodes et en Égypte, dans les mers occidentales jusqu'en Sicile, d'où elle gagne, d'un côté la Campanie et l'Étrurie, de l'autre Carthage. C'est dans le trésor de Corinthe que sont exposées, à Delphes, les offrandes envoyées par Midas de Phrygie, Crésus de Lydie et Euelthôn de Cypre. Un fait est surprenant : Corinthe n'a pas eu sa place propre à Naucratis. On ne voit pas pourquoi ; mais on sait qu'elle trouva le moyen d'y écouler sa production et par masses. Elle faisait pénétrer ses marchandises bien plus loin en Afrique : Hérodote raconte qu'une peuplade libyenne donnait en prix dans les concours des casques corinthiens[175].

*CARACTÈRE COSMOPOLITE DE CORINTHE*

Dans cette ville de commerce, s'accentuent de siècle en siècle les traits qui la caractérisaient au début. Le *Catalogue des Vaisseaux* qualifiait Corinthe d' « opulente », ἀφνειός ; c'est l'épithète que retrouve, plusieurs siècles après, Pindare[176]. Sa population, de tout temps mêlée, est devenue cosmopolite. Hommes et dieux, les étrangers y sont les bienvenus. Un des Cypsélides ne reçoit-il pas le nom de Psammétique ? Déjà pour Eumèlos, le vrai Zeus était celui de Sardes. Maintenant, on adore une statue en bois doré d'Artémis Éphésia, on élève un temple à la Grande Mère[177]. On identifie à un dieu indigène, Palaimôn, un dieu béotien, Mélikios, qui prend le nom de Mélikertès par rapprochement avec le dieu phénicien Melkart[178]. D'Aphroditè, on fait une Astartè servie par dix mille courtisanes[179]. Voilà bien Corinthe : la porte de l'Occident ouverte sur l'Orient.

*MÉGARE*[180]

A côté de Corinthe, Mégare ne pouvait aspirer au premier rang. Elle arriva cependant à une place fort honorable parmi les villes les plus entreprenantes de Grèce. Ce ne fut

174. Fr. 17 et 13 Kinkel.
175. IV, 180.
176. *Il.*, II, 570 ; Pind., *Encômia*, 3 Puech ; cf. Strab., VIII, 6, 20, p. 378.
177. Paus., II, 2, 6 ; 4, 7.
178. Cf. Gruppe, *Gr. Myth.*, p. 135 ss..
179. Voir p. 321. n. 149.
180. Bibliographie. — Casson, *The topography of Megara* (*Ann. of the Br. Sch.*, t. XIX, 1912-1913, p. 70 ss. ; F. Cauer, *Parteien und Politiker in Megara und Athen*, Stuttgart, 1890. Cf. Ure, *Op. c.*, p. 264-268.

pas sans peine. Entre les monts Géraniens qui la séparent de la Corinthie et les Kérata qui la séparent de l'Attique, la Mégaride ne renferme qu'une plaine minuscule, propre à l'élevage, à la culture des céréales et des olives ; le reste du territoire est d'un sol pierreux, accidenté, où pousse la maigre végétation dont se contente le petit bétail. Mais, encore que les hauteurs transversales ne soient pas sans gêner les communications et qu'elles donnent à l'Isthme une largeur relative, ce pays n'en contribue pas moins à greffer le Péloponèse sur la Grèce centrale, et il a, lui aussi, façade sur les deux mers.

*PROSPÉRITÉ DE MÉGARE*

De tout temps, guerriers et marchands ont passé sur ces routes et fréquenté ces côtes. Le souvenir des Crétois se retrouve à Nisaia et dans l'île de Minoa ; les vieux mythes indiquent des rapports intimes avec la Béotie. Depuis l'invasion dorienne, c'est vers la Corinthie qu'est orientée la Mégaride, et elle a peut-être dépendu de Corinthe jusque vers 750[181]. Comme les Lacédémoniens, les Mégariens étaient groupés en trois tribus et répartis en cinq cômes[182]. Les nobles s'établirent avec les rois entre deux acropoles, la Caria et l'Alcathôos, et leurs manoirs, leurs « mégara », donnèrent son nom à la ville. Dans le dernier tiers du VIII^e siècle, ils se rendirent maîtres du gouvernement, sans toutefois enlever au roi l'honneur de l'éponymat[183].

Dès lors, Mégare prend de l'importance. Les produits du sol et les troupeaux ne suffisent plus à l'aristocratie ; elle se tourne vers la mer. De Pagai, part une bande qui, en dépit des Corinthiens et des Chalcidiens, va, vers 728, fonder sur la côte de Sicile Mégare Hyblaia, et, un siècle plus tard, un essaim quitte cette colonie pour la lointaine Sélinonte. De Nisaia, s'élancent d'autres bandes qui s'établissent vers 677 à Sélymbria sur la Propontide et à Chalcédoine sur le Bosphore, puis à Astacos, enfin, vers 660, après dix-sept ans d' « aveuglement », dans le merveilleux port de Byzance[184]. C'est Mégare désormais qui tient les clés du Pont-Euxin. Ses armateurs organisent des services réguliers pour enlever dans les colonies des chargements de poissons pêchés sur place et de céréales apportées de Scythie : elle a de quoi se ravitailler, de quoi permettre à sa population de s'accroître indéfiniment. Ses grands éleveurs, les adorateurs de Dèmèter Malophoros, se font tisserands et foulons, se spécialisant dans la

181. Cf. Busolt, t. I, p. 220, n. 1, 3.
182. Plut., *Quæst. gr.*, 17, p. 295 *a-b*.
183. Il y eut même des rois dans les colonies mégariennes, à Chalcédoine et à Chersonèsos.
184. Voir p. 163

fabrication de l'*exomis*, le vêtement de la classe pauvre[185]. La ville s'emplit du bruit des métiers, et le port, trop petit, s'agrandit par des môles[186]. Le milieu du VII^e siècle dut être pour Mégare une belle époque : l'aristocratie se doublait d'une bourgeoisie aisée ; la vie était facile et gaie ; le rire mégarien devenait proverbial, et les bouffonneries qui égayaient les fêtes des cômes passaient dans la Mégare sicilienne et en Attique, pour y faire naître la comédie[187]. Sans doute, on avait toujours à craindre l'hostilité de Corinthe, de Chalcis et de Samos ; mais on pouvait compter sur l'amitié d'Égine, et on s'assurait l'alliance de Milet moyennant le droit de transiter dans l'Isthme et la liberté de passage dans le Bosphore.

*THÉAGÉNÈS*

Soudain, vers 640, un tyran surgit. Un noble qui avait rompu avec la noblesse, Théagénès, donna aux pauvres le signal de la révolte en égorgeant les troupeaux des riches[188]. L'exemple donné par Cypsélos fut certainement pour quelque chose dans cette révolution ; encore fallait-il que la situation de la multitude se fût subitement aggravée. Mégare dut être atteinte dans ses forces vives par le contre-coup des invasions cimmériennes : privé du blé scythe, le peuple mourait de malemort ; Théagénès fut acclamé pour avoir livré à une foule famélique les moutons que les propriétaires élevaient pour la tonte. Il obtint une garde du corps et chassa les familles nobles, entre autres les Dorycleioi. Il eut la chance de gouverner au moment où la défaite des Cimmériens en Asie rouvrait les chemins du Pont-Euxin ; il eut le mérite de conclure la paix avec Corinthe et d'en profiter pour faire construire un aqueduc et une fontaine[189]. Ami de Cypsélos, il aurait bien voulu introniser un tyran dans Athènes : il maria sa fille à l'olympionike Cylon et poussa son gendre à imiter son exemple. Le coup manqua (632) ; mais, dans la guerre qui s'ensuivit, les Mégariens s'établirent à Salamine que leur contestaient les Athéniens : c'était la revanche de Cylon[190]. Les exilés mégariens eurent la leur : la trahison des Dorycleioi permit aux Athéniens de revenir dans l'île définitivement[191]. Il n'est pas invraisemblable que cet échec, véritable catastrophe pour le port de Nisaia, ait retourné l'opinion

185. Xén., *Mém.*, II, 7, 6 ; Aristoph., *Ach.*, 519 ; IG, II, n° 834 *c*, l. 45 ss. ; cf. Archil., fr. 70 Bergk ; Pline, *Hist. nat.*, VII, 196. Sur le temple de Dèmèter μαλοφόρος, cf. Paus., I, 44, 3.
186. Cf. Fougères, *La Grèce*, p. 375.
187. Croiset, t. III, p. 433 ss.. Voir plus loin ch. XIII.
188. Arist., *Pol.*, VIII (V), 4, 5 ; *Rhét.*, I, 2, 7.
189. Paus., I, 40, 1 ; 41, 2.
190. Voir ch. X, p. 419-420.
191. Paus., I, 40, 5 ; Solon, fr. 2 et 3.

publique contre Théagénès. Ce qui est certain, c'est qu'il fut banni[192].

*MÉGARE AU VI^e SIÈCLE*

Les classes populaires essayèrent alors de se passer de tyran : avant la fin du VII^e siècle, Mégare connut le régime démocratique. Confiante en sa marine, elle voulut, peu après 600, combattre les Samiens à Périnthe, qui menaçait Sélymbria ; elle subit un désastre ; mais ses matelots, amenés prisonniers à Samos, y établirent la démocratie[193]. On vit pendant quelque temps ce spectacle curieux : la solidarité internationale des partis jetant bas les vieilles alliances, Mégare et Samos unies contre les tyrans de Corinthe et de Milet. Ce système survécut peut-être aux tyrans ; en ce cas, il dut se soutenir jusqu'à la défaite subie par les Mégariens entre 570 et 565, lorsque Pisistrate s'empara de Nisaia[194]. Est-ce encore une fois une défaite infligée par Athènes qui fit changer aux Mégariens leur constitution ? Toujours est-il qu'ils furent régis pendant la plus grande partie du VI^e siècle, comme les Corinthiens l'étaient depuis 582, par une oligarchie modérée. Sur ce régime nous ne savons rien, puisqu'il paraît avéré que les élégies de Théognis dépeignent la situation intérieure de Mégare Hyblaia au début du V^e siècle, et non pas celle de Mégare Nisaia au siècle précédent[195]. Le silence même de l'histoire semble bien indiquer que Mégare vit alors à l'écart des grands événements, tranquille et prudente. A la faveur de la paix, elle reprend l'œuvre de colonisation, surtout dans les régions voisines de Byzance où il n'y a pas de compétition à craindre, à Héraclée du Pont et à Mésembria, mais aussi à proximité des établissements milésiens, à Chersonèsos[196]. Pour avoir toute sécurité du côté Sud, elle accepte, non sans avoir longtemps hésité, d'être à l'avant-garde de la ligue péloponésienne. Sa déchéance est visible lorsque, dans la guerre médique, elle met en ligne 20 vaisseaux à côté des 127 d'Athènes, des 80 d'Égine et des 40 de Corinthe[197].

*SICYÔNE*

A l'ouest de Corinthe, Sicyône ne pouvait même pas avoir les prétentions de Mégare. Elle ne dispose que d'une mer et n'y possède que des mouillages médiocres. Elle occupe seulement une belle position de second ordre : à la tête de routes qui gagnent l'Argolide par Phlionte et Némée ou l'Arcadie par Stymphale,

192. Plut., *l. c.*, 18, p. 295 *d*.
193. *Ib.*, 57, p. 303 *f* ; Hér., III, 48. Voir p. 280.
194. Hér., I, 59 ; Arist., *Const. d'Ath.*, 14, 1.
195. Nous adoptons sur ce point la thèse soutenue à maintes reprises par Beloch (*Jahrb. f. klass. Phil.*, t. CXXXVII, 1888, p. 729 ss. ; *Rhein. Mus.*, 1895, p. 250 ss. ; *Gr. Gesch.*, t. I, II, p. 365) ; cf. Pareti, *Studi sic. ed ital.*, t. I, p. 331 ss.. Pour la thèse contraire, voir Ed. Meyer, t. II, p. 633.
196. Cf. Busolt, t. II, p. 487-490.
197. Hér., VIII, 1.

elle se trouve au point du Péloponèse le plus rapproché de la Béotie et de la Phocide. L'importance religieuse et commerciale de Delphes et de Crissa, puis l'ouverture de l'Occident aux Grecs devaient lui profiter indirectement. En somme, Sicyône ne sera jamais une grande place de commerce. Sa principale ressource, c'est le gras limon de sa plaine, où les champs de céréales alternent avec les vergers, les olivettes et les vignes[198]. Ses propriétaires s'enrichissent à vendre leurs produits sur le marché de Corinthe.

*CLASSES ET RACES*

Mais ils ne travaillent pas la terre eux-mêmes : ils sont les nobles Doriens des trois tribus[199]. Sous leurs ordres sont placés des paysans à moitié serfs de race prédorienne, qui n'ont pour arme de guerre que la massue (les κορυνηφόροι)[200], et des métis à moitié esclaves, habillés de peaux de moutons (les κατωνακοφόροι)[201]. Les classes inférieures, vouées à la culture, s'occupent aussi d'industrie et n'ont pas complètement perdu, malgré leur déchéance, les goûts artistiques de leurs ancêtres : les vases de Sicyône sont exportés jusqu'en Étrurie avec ceux de Corinthe ; le cuivre de l'Asôpos supérieur alimente des ateliers où l'on fait de beau bronze dès le VII^e siècle[202]. L'antagonisme entre les grands et la masse, fait commun à toutes les cités grecques, présente ici un caractère particulier, qu'on observe également à Corinthe, qui a pu exister encore ailleurs, mais qui n'apparaît nulle part avec autant de netteté qu'à Sicyône : la lutte de classe est exaspérée par des haines de race et de religion. L'aristocratie dorienne, qui se glorifie de remonter aux Héraclides, rattache ses traditions guerrières à l'Argos homérique et vénère le héros Adrastos qui combattit les Cadméens. Les descendants des Préhellènes et des Ioniens conservent le culte mycénien de l'Aphroditè à la colombe et ont une prédilection marquée pour Dionysos ; ils opposent au brutal Hèraclès de leurs maîtres un dieu crétois du même nom, détestent les rhapsodes, chantres de l'Iliade, et prennent parti pour les héros de Thèbes contre ceux d'Argos[203]. Aussi les tyrans de Sicyône auront-ils à faire triompher, non pas seulement des intérêts économiques, mais des aspirations nationales et des cultes populaires.

198. Diod., XX, 102.
199. Hér., V, 68.
200. Étienne de Byz., *s. v.* Χίος ; Poll., III, 23.
201. Théopompe et Ménaichmos de Sicyône dans Athen., VI, 101, p. 271 *d*.
202. Voir Perrot, t. IX, p. 664 ; Blümner, *Die gewerbl. Thätigkeit der Völker d. klass. Alt.*, p. 76. D'après Johansen, *Les vases sicyoniens*, p. 11, 35, 171, tous les vases dits « protocorinthiens » proviendraient de Sicyône ; mais la thèse n'est pas démontrée (cf. Ch. Dugas, *La céramique des Cyclades*, p. 150 ss.).
203. Hér., V, 67 ; voir p. 332. Le culte d'Aphroditè est attesté par la célèbre statue de Canachos ; l'attachement à la colombe l'est par les types monétaires (cf. Babelon, II, p. 1219-1222).

*LES ORTHAGORIDES* (670-570 ?)

C'est cette particularité ethnique dans l'évolution sociale qui explique que Sicyône ait été la ville de Grèce où la tyrannie a duré le plus longtemps[204]. On y connaît, en effet, une dynastie, celle des Orthagorides, avec cinq ou six noms répartis sur trois générations ou, d'après le comput des anciens, sur un siècle (environ 670-570)[205]. Orthagoras avait pour père un cuisinier (μάγειρος), ce qui veut dire un sacrificateur attaché à quelque temple[206]. Il apprit le métier paternel; mais ses exploits militaires le firent désigner comme polémarque, et la faveur de la multitude le poussa au pouvoir suprême (vers 670). Il passe pour avoir gouverné avec mansuétude. Il eut pour successeurs son frère Myron, qui avait été vainqueur aux jeux olympiques en 648, puis peut-être le fils de Myron, Aristonymos, enfin les trois fils d'Aristonymos. L'aîné des trois, Myron II, un débauché, fut tué au bout de sept ans (vers 603) par le second, Isodèmos, être insignifiant qui fut détrôné par le troisième, l'énergique et intelligent Clisthènes[207]. Clisthènes régna trente et un ans (vers 601-570) et absorba toute la gloire de la dynastie.

*CLISTHÈNES* (601-570 ?)

S'il y eut des tragédies de palais sous ce régime, il n'y eut pas de révoltes; car les Orthagorides se rendirent populaires par leur modération, leur justice, leur soumission aux lois : on racontait que Clisthènes alla jusqu'à couronner un juge qui avait eu le courage de se prononcer contre lui[208]. S'appuyant sur les classes inférieures, celui que ses adversaires traitaient d' « homme à lapider »[209] changea l'ordre établi par et pour la noblesse. Tandis que les trois tribus doriennes étaient rabaissées et flétries par des noms de totems injurieux, les « Porcs », les « Anes » et les « Gorets », les Prédoriens de la quatrième tribu, celle dont faisaient partie les Orthagorides, prirent le nom de « Chefs du peuple », *Archélaoi*[210]. Sous ces sobriquets grossiers imaginés par la haine de parti se cache le souvenir d'une réforme démocratique, d'un coup mortel porté à l'ancienne organisation de la famille. Le vieux culte d'Adrastos est aboli,

---

204. Arist., *Pol.*, VIII (V), 9, 21 ; Diod., VIII, 24.

205. La chronologie des Orthagorides reste encore bien douteuse, malgré la découverte d'un document nouveau (*Pap. Oxyrh.*, t. XI, nº 1365). Voir Busolt, t. I, p. 661, n. 4 ; Denicolai, *Atti dell' Accad. di Torino*, t. LI (1915-1916), p. 1219 ss.; Cavaignac, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXXII (1919), p. 62 ss..

206. Diod., *l. c.* ; cf. Rankin, *The rôle of the* μάγειρος *in the life of the ancient Greeks*, Chicago, 1907.

207. Nicolas de Damas, fr. 61 (FHG, t. III, p. 394).

208. Arist., *l. c.*.

209. Hér., V, 67.

210. *Ib.*, 68.

et le héros argien est remplacé par le Thébain Mélanippos[211] ; au père des Héraclides, simple héros, se substitue l'autre Héraclès, le dieu du roi crétois Phaistos[212] ; en l'honneur de Dionysos évoluent des chœurs tragiques et des bandes joyeuses de phallophores[213]. Les concours de rhapsodes sont supprimés ; la déclamation des poèmes homériques qui proclament la gloire d'Argos est interdite[214]. On imagine même, en torturant les traditions locales, de forger une nouvelle liste de rois, avec Archélaos en tête ; on revendique à Delphes, devant la Grèce entière, la gloire d'avoir lancé jadis la nef Argô[215].

En tout cela, Clisthènes ne faisait que pousser à bout les principes antidoriens de ses prédécesseurs. S'il changea le caractère de la tyrannie, comme l'a dit Aristote, c'est qu'il appliqua un nouveau système de politique étrangère. Doué de talents militaires, il se montra d'une activité belliqueuse. Quand le sacerdoce de Delphes appela les Amphictions à la guerre contre Crissa, il se joignit spontanément aux défenseurs d'Apollon[216]. C'était pour lui l'occasion de supprimer un péage nuisible aux communications avec la Grèce centrale et septentrionale, tout en donnant à la dynastie une consécration religieuse. Sicyône équipa une flotte, et, à l'exemple de Corinthe et d'Athènes, sans hésiter à se brouiller avec Thèbes, aida les Thessaliens à détruire la ville sacrilège (590). Sûr de ce côté, Clisthènes poursuivit le dorisme hors des frontières. Il prit les armes contre Argos, ce repaire de nobles qui abritait les bannis de Sicyône, qui organisait les jeux néméens pour honorer Adrastos et qui revendiquait toujours l'hégémonie au nom des Héraclides[217].

*PROSPÉRITÉ DE SICYÔNE*

Jamais Sicyône ne brilla d'un plus vif éclat qu'au siècle des Orthagorides et surtout sous Clisthènes. Dans les industries d'art, la céramique et la métallurgie, elle prend une belle place à côté de Corinthe. Le grand modeleur Boutadès est un Sicyônien[218]. Avec le butin de la guerre sacrée, Clisthènes élève, vers 580, un splendide portique[219]. Peu après, à son appel, les fameux Dédalides de Crète, Dipoinos et Skyllis, viennent fondre des statues de dieux ; une autre famille crétoise, d'où sortira Canachos, s'illustre dans la sculpture du marbre

211. *Ib.*, 67.
212. Paus., II, 10, 1. Cf. Harrison, *Themis*, p. 372-373.
213. Hér., V, 67. Cf. Croiset, t. III, p. 432-433. Voir plus loin ch. XIII.
214. Hér., *l. c.*.
215. Voir Busolt, t. I, p. 665 ; cf. *Fouilles de Delphes*, t. IV, 1, p. 28.
216. *Ib.*, p. 693, n. 4.
217. Hér., *l. c.*.
218. Cf. Perrot, t. IX, p. 664.
219. Paus., II, 9, 6.

et du bronze et la ciselure chryséléphantine[220]. Fastueux entre tous les tyrans, Clisthènes donnait des fêtes inoubliables : celles qui célébrèrent les fiançailles de sa fille Agaristè avec l'Alcméonide Mégaclès prirent dans l'imagination des peuples et dans la tradition des familles intéressées des proportions légendaires[221]. Mais rien ne valait, pour un étalage habile de magnificence, les offrandes aux sanctuaires panhelléniques. Myron, vainqueur à Olympie, y dédia en son nom et au nom de sa ville une énorme châsse de bronze pesant cinq cents talents éginétiques (19 tonnes)[222]. Clisthènes eut la gloire de faire triompher son char dans la première course de quadriges qui eut lieu aux jeux pythiques (582) et, quelques années après (576 ou 572), dans une course d'Olympie[223]. Sicyône construisit le plus ancien sans doute des trésors qui bordaient la voie sacrée de Delphes[224].

*SICYÔNE APRÈS LES ORTHAGORIDES*

Il y avait néanmoins quelque chose d'artificiel, et qui ne pouvait se soutenir indéfiniment, dans la prospérité d'une ville qui n'avait ni grande industrie ni grand commerce. Clisthènes mourut vers 570, sans héritier mâle ; aussitôt sa ville rentra dans l'obscurité. La démocratie antidorienne garda le pouvoir soixante ans encore[225]. Mais les tentatives de réaction ne manquaient pas : Dipoinos et Skyllis durent partir en laissant derrière eux des œuvres inachevées[226]. D'autre part, le peuple recourait toujours, quand il le fallait, à un chef despotique. Vers 510, les Spartiates intervinrent pour chasser de Sicyône un tyran nommé Eschine[227]. Cette révolution oligarchique amena un régime de compromis. Les tribus doriennes furent restaurées avec leur ancien nom ; mais celle de Clisthènes subsista, avec un nom nouveau, dépourvu de sens politique, le nom d'Aigialéens ou « gens de la côte ». Adrastos, pour qui le patronage des jeux néméens était une réparation insuffisante, fut rétabli dans ses honneurs à Sicyône même[228]. On décida que désormais les victimes immolées à Hèraclès seraient en partie brûlées comme offrandes à un héros et en partie mangées comme offrandes à un dieu[229]. Sous ce régime, Sicyône ne sera plus

220. Cf. Perrot, t. VIII, p. 433-434, 470-474
221. Hér., VI, 126-130.
222. Paus., VI, 19, 2. Cf. Busolt, t. I, p. 664, n. 1.
223. Paus., X, 7, 6; Hér., VI, 126.
224. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 452-460 ; Bourguet, *Op. c.*, p. 59-65 ; Poulsen, *Delphi*, p. 73 ss. ; Pomtow, *Die alte Tholos und das Schatzhaus der Sikyoner zu Delphi* (*Zeitschr. f. antike Architektur*, t. II, 1910, p. 97-180) ; Daux, *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.* 1922, p. 68-69.
225. Hér., V, 68.
226. Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 9-10.
227. Plut., *De malign. Her.*, 21-2, p. 859 *a* ; *Rylands Papyri*, t. I, n° 18.
228. Hér., *l. c.*.
229. Paus., II, 10, 1.

qu'une cité toute modeste : elle n'armera pas plus de quinze navires aux jours de Salamine[230].

Et maintenant, examinons de près les deux cités qui représentent le mieux dans la Grèce propre, l'une la fidélité à la tradition, l'autre la marche en avant : Sparte et Athènes.

230. Hér., VIII, 43, cf. 1.

CHAPITRE IX

# *Sparte jusqu'aux guerres médiques**

*CARACTÈRE ARCHAÏQUE DE SPARTE*

A la fin du VII^e siècle, à cette heure décisive où de modestes cités grecques, s'ouvrant largement aux influences extérieures, devenaient, grâce au commerce et à l'industrie, des villes actives et prospères, la plus puissante alors du continent et la plus glorieuse, Sparte, prétendit au contraire, de par la volonté d'une aristocratie guerrière, mettre un terme à toute évolution naturelle, se

---

* BIBLIOGRAPHIE

*a*) Topographie : BÖLTE, *Beiträge zur Topographie Lakoniens* (*Ath. Mitth.*, t. XXXIV, 1909, p. 376 ss.).

*b*) Fouilles de Sparte : *Ann. of the Br. Sch.*, t. XII (1905-1906), p. 303 ss. ; t. XIII (1906-1907), p. 5 ss. ; t. XIV, p. 4 ss. ; t. XV, p. 5 ss. ; t. XVI, p. 4 ss. ; cf. TOD-WACE, *A catalog of the Spartan Museum*, Londres, 1906.

*c*) Prosopographie : PORALLA, *Prosopographie der Lakedaimonier*, Breslau, 1913.

*d*) Les origines (questions de race et de langue) : R. MEISTER, *Dorier und Achäer* (*Abh. d. sächs. Gesellsch. d Wiss.*, Philol.-hist. Kl., t. XXIV, 1904, p. 1 ss.) ; F. SOLMSEN, *Vordorische Gesch. in Lakonien* (*Rhein. Mus.*, t. LXII, 1907, p. 334 ss.) ; L. PARETI, *Storia di Sparta arcaica*, I (*Contrib. alla scienza dell' antichità*, t. II), Florence, 1917.

*e*) La question de Lycurgue. Pour les travaux antérieurs à 1893, cf. Busolt, t. I, p. 569, n. 1. Travaux parus depuis : Ed. MEYER, *Lykurgos von Sparta* (*Forschungen zu alten Gesch.* t. I, p. 213-286) ; K. J. NEUMANN, *Die Entstehung des spartan. Staates in der Lykurg. Verfassung* (*Hist. Zeitschr.*, t. LX, 1906, p. 1 ss.) ; B. NIESE, *Verfassungsgesch. Lakedämons* (*ib.*, t. LXXII, 1907, p. 274 ss. ; cf. *ib.*, 1889, p. 58 ss. ; *Gött. Nachr.*, 1906, p. 101 ss. ; *Hermes*, t. XLII, 1907, p. 440 ss.) ; E. KESSLER, *Plutarchs Leben des Lykurgos* (Sieglin, *Quellen u. Forsch. z. alt. Gesch. u. Geogr.*, Heft XXIII), Berlin, 1910.

*f*) Institutions : Claudio JANNET, *Les instit. sociales et le droit civil à Sparte*, Paris, 1re éd., 1873 ; 2e éd., 1876 ; FUSTEL DE COULANGES, *Étude sur la propr. foncière à Sparte* (*Nouv. rech. sur quelques probl. d'hist.*, p. 52-118) ; Sam WIDE, *Lakonische Kulte*, Leipzig, 1893 ; M. P. NILSSON, *Die Grundlagen des spartan. Lebens* (*Klio*, t. XII, 1912, p. 308-340) ; R. VON PÖHLMANN, *Gesch. der sozialen Frage und des Sozialismus in der antiken Welt*, Munich, 1912, t. I, p. 75-99 ; JEANMAIRE, *La cryptie lacédémonienne* (*Rev. des Ét. gr.*, t. XXVI, 1913, p. 121 ss.) ; GLOTZ, *Le travail dans la Grèce ancienne*, Paris, 1920, p. 107-119 ; KAHRSTEDT, *Griechisches Staatsrecht*, I : *Sparta und seine Symmachie*, Göttingen, 1922 ; EHRENBERG, *Spartiaten und Lakedaimoner* (*Hermes*, t. LIX, 1924, p. 23 ss.). Cf. dans le *Dict. des Ant.* les articles *Gerousia*, *Homoioi*, *Hypomeiones* (CAILLEMER), *Ephoroi*, *Helotae* (LÉCRIVAIN), *Karneios* (COUVE), *Krypteia* (P. GIRARD), *Lacedaemoniorum Respublica* (FUSTEL DE COULANGES), *Perioikoi* (GLOTZ) ; dans Pauly-Wissowa les articles *Ephoroi* (SZANTO), *Heloten* (ŒHLER), *Homoioi* (SCHULTHESS), *Kome* (SWOBODA).

*g*) Politique extérieure : BUSOLT, *Die Lakedaimonier und ihre Bundesgenossen*, Leipzig, 1878 ; DICKINS, *The growth of Sparta* (*J. of Hell. St.*, t. XXXII, 1912, p. 1 ss. ; cf. GRUNDY, *ib.*, p. 261 ss. ; DICKINS, *ib.*, t. XXXIII, 1913, p. 111 ss.) ; TOYNBEE, *The growth of Sparta* (*ib.*, t. XXXIII, 1913, p. 246 ss.).

replier sur elle-même et se figer dans le présent pour l'éternité. Maîtres du gouvernement, les chefs des familles aristocratiques et de l'armée élaborèrent un système qui devait, dans leur pensée, maintenir à jamais l'état de possession et l'organisation qui faisaient leur force. De là cet archaïsme de l'État lacédémonien qui, par la durée, devient un anachronisme flagrant. Grave difficulté pour l'historien, de se trouver subitement, au milieu d'une Grèce toute renouvelée, devant cette espèce de bloc erratique[1].

*CRITIQUE DES SOURCES*

Si encore nous avions sur des institutions si étranges des renseignements certains et précis ! Mais ici c'est l'abondance même des sources — cruel paradoxe — qui trouble et qui inquiète. Dans la période du début, nous connaissons les lois de Sparte, ses hoplites et les guerres de Messénie par quelques vers particulièrement précieux de Tyrtée, qui chantait peu après le milieu du VII^e^ siècle[2]. Puis, nous possédons d'admirables passages d'Aristote ; mais son étude sur *la Constitution de Lacédémone* est perdue, et dans la *Politique* il n'introduit que des considérations dont le principal intérêt consiste à déterminer les causes de la décadence spartiate[3]. Et c'est tout. Pendant des siècles, toute cette antiquaille spartiate a servi de thème aux théoriciens politiques et aux philosophes doctrinaires en mal de prédication. Elle a charmé ceux qui voyaient dans un retour au passé un acheminement vers l'âge d'or. Au lieu d'histoire, nous n'avons la plupart du temps que des fragments de panégyriques, une morale en action. Jalousement cachée par les Spartiates eux-mêmes, la vérité ne se présente plus à la postérité que déformée par l'esprit de système et enveloppée d'une triple couche de légendes. On voit, en effet, dans notre documentation sur Sparte se succéder trois romans.

*LE ROMAN DE SPARTE*

Le premier, c'est celui du législateur Lycurgue. Il y a de fortes chances pour que l'homme n'ait jamais existé[4]. Tyrtée, qui énumère quelques-unes des lois spartiates, ne voit qu'Apollon à qui les rapporter[5]. Le premier

1. Cf. Fustel de Coulanges, *Propr. fonc. à Sparte*, p. 55 ss..

2. Tyrtée, fr. 2-5, 11-2 Bergk.

3. Arist., fr. 532-545 Rose ; *Pol.*, II, 6, 5-23 ; VIII (V), 6, 2 ; 8, 18 ; 9, 1 ; cf. Héracl. du Pont, FHG, t. II, p. 210-211.

4. Cf. Bibliographie, *e*. Les avis restent partagés, comme dans l'antiquité. Les uns persistent à considérer Lycurgue comme un homme (voir Fustel, *Op. c.*, p. 58 ; Töpffer, *Beiträge zur griech. Altertumsw.*, 1897, p. 273, 354 ; Neumann, *l. c.*, p. 46-62 ; Dickins, *J. of Hell. St.*, t. XXXII (1912), p. 8 ss. ; Foucart, *Le culte des héros*, p. 12-15), comme un prêtre (voir Gelzer, *Lykurgos und die delphische Priesterschaft*, *Rhein. Mus.*, t. XXXVIII, 1873, p. 1 ss.). Les autres se le représentent comme un dieu ou un héros (Wilamowitz, *Philol. Untersuch.*, t. VII, 1884, p. 269 ss. ; Ed. Meyer, *l. c.*).

5. Tyrtée, fr. 4, cf. 2. Sur la valeur hisorique de Tyrtée, voir H. Weil, *J. des Sav.*, 1899, p. 553 ss..

historien qui prononce un nom d'homme, c'est Hérodote[6] ; mais le peu qu'il en dit tient de la fable. Quant à ses contemporains, Thucydide et Hellanicos, l'un ne nomme pas l'auteur des lois qu'il mentionne, l'autre les attribue aux rois Proclès et Eurysthénès[7]. On ne savait, d'ailleurs, pas à quelle époque avait vécu le législateur, au XI^e siècle ou au IX^e[8]. Il est assez vraisemblable que l'aristocratie spartiate, désireuse de conférer un patronage auguste à des institutions longtemps anonymes, inventa le personnage de toutes pièces et lui donna pour parrain le dieu Apollon Lykeios ou Lycourgos, « le faiseur de lumière[9] ». Elle ne fut pas embarrassée de lui trouver une famille après coup : il eut pour père Eunomos ou Prytanis[10], pour fils Eucosmos[11]. C'est sans doute dans le courant du VI^e siècle qu'eut lieu la principale de ces opérations. L'éphore Chilon venait de renforcer les vieux règlements : Sparte lui témoigna sa reconnaissance en lui consacrant une chapelle[12], et c'est alors, pour rattacher confusément le culte du héros à celui du dieu antique, qu'elle dut placer toutes les lois existantes sous le vocable de Lycurgue. Hérodote n'y voit pas malice ; mais, dans tout ce qu'il apprit à Sparte sur le passé de la cité, rien n'est positif qui soit antérieur aux rois Léon et Hagasiclès (première moitié du VI^e siècle)[13]. Thucydide, qui lui reproche d'avoir accueilli des détails erronés sur l'organisation politique et militaire de Sparte[14], paraît encore lui donner tort implicitement, par son silence, sur la question du législateur.

Un deuxième roman fut fabriqué, en plusieurs éditions et avec force variantes, à la fin du V^e siècle et au commencement du IV^e. La vieille constitution de Sparte devint alors une arme de combat aux mains des partis. Il en fut ainsi à Athènes pendant toute la guerre du Péloponèse et longtemps après. Tandis que les démocrates maudissaient l'ennemie perpétuelle de leurs conceptions politiques, les oligarques « laconisaient ». La spartomanie fut de tradition dans l'école socratique : Critias, un des Trente, proposa le modèle du gouvernement aristocratique dans un traité sur la constitution lacédémonienne[15] ; Xénophon composa l'*Éloge d'Agésilas* et présenta dans la *République*

6. I, 65-66.
7. Thuc., I, 18 ; Hellan., fr. 91 (FHG, t. I, p. 57).
8. Voir Plut., *Lyc.*, 1.
9. Hérodote (I, 66) mentionne le sanctuaire de Lycourgos, et Pausanias (III, 16, 6) le donne pour un *naos*, et non pas pour un *hèrôon* (cf. S. Wide, *Op. c.*, p. 281 ; Toynbee, *l. c.*, p. 256).
10. Plut., *l. c.*.
11. Paus., *l. c.*.
12. Id., III, 14, 1.
13. Cf. Hér., *l. c.* ; VI, 51 ss..
14. Thuc., I, 20.
15. FHG, t. II, p. 68-69. Aux panégyristes s'opposent naturellement les détracteurs (Eurip., *Andr.*, 445 ss., 595 ss. ; Hér., IX, 54 ; Thuc., I, 70, 71 ; VIII, 90).

*des Lacédémoniens* un tableau rétrospectif de la cité parfaite ; la *République* et les *Lois* de Platon fourmillent d'emprunts formellement reconnus ou évidents. Pendant ce temps, à Sparte même, une violente polémique s'engageait entre les partisans du roi Pausanias et ceux de Lysandre, et le roi en exil écrivait lui-même un traité où il s'attaquait aux éphores et attribuait au génie de son ancêtre Lycurgue la gloire d'avoir donné une forme définitive à l'État lacédémonien[16]. Ce pamphlet farci d'oracles semble avoir donné une consécration officielle à la légende du divin législateur : il devait inspirer les histoires de Timée, de Phylarque, surtout d'Éphore et, par suite, de Diodore[17].

Enfin, au IIIe siècle, quand la constitution de Sparte n'était plus qu'un édifice vermoulu et que les rois Agis et Cléoménès songeaient à une révolution sociale, pour la préparer dans les esprits, on la présenta comme une restauration des vieilles lois : par une sorte de messianisme à rebours, Lycurgue devint le prophète de l'égalité. C'était le temps où écrivait un des plus fermes champions des idées nouvelles, le philosophe stoïcien Sphairos le Borysthénite : dans ses deux traités *Sur la Constitution lacédémonienne* et *Sur Lycurgue et Socrate*[18], il se bornait à projeter dans le passé le régime rêvé pour l'avenir.

*INTRUSION DU ROMAN DANS L'HISTOIRE*

Avec de pareils éléments d'information, que pouvaient faire les auteurs qui voulaient atteindre la vérité ? Quand un Myron de Priène et un Rhianos de Crète se mêlent de mettre en vers les guerres de Messénie, ils ont beau se piquer d'érudition en Alexandrins qu'ils sont, ils ne font que ravauder des récits fabuleux[19]. L'ouvrage du péripatéticien Dicéarque *Sur les lois de Sparte* arrive à la célébrité parce que les Spartiates le jugent tellement propre à moraliser la jeunesse qu'ils en font faire tous les ans une lecture publique[20]. Dès lors, d'innombrables auteurs se contentent de ressasser la tradition ou d'y ajouter encore du merveilleux[21]. Polybe lui-même,

16. Strab., VIII, 5, 5, p. 366. Cf. Ed. Meyer, *l. c.*, p. 215, et *Hermes*, t. XLII (1907), p. 135 Dickins, *J. of Hell. St.*, *l. c.*, p. 10 ; Neumann, *l. c.*, p. 65.

17. Timée, fr. 46-47 (FHG, t. I, p. 202) ; Phylarque, fr. 43-44 (*ib.*, p. 346-347) ; Éphore, fr. 19, 53 (*ib.*, p. 238, 247).

18. FHG, t. III, p. 20.

19. Cf. Paus., IV, 1, 6 ; 6, 1 ; 15, 2 ; 17, 11.

20. FHG, t. II, p. 241.

21. Comme auteurs ayant écrit sur les institutions de Sparte, on peut citer : Dioscorides (FHG, t. I, p. 192), Proxénos (*ib.*, p. 463), Persaios (*ib.*, p. 623), Sosibios (*ib.*, p. 626-628), Polémon (*ib.*, t. III, p. 121), Aristocratès (*ib.*, t. IV, p. 332-333), Hippasos (*ib.*, p. 430), Molpis (*ib.*, p. 453-454), Nicoclès (*ib.*, p. 464), Nicomèdès (*ib.*, p. 465), Pausanias (*ib.*, p. 467), Phaistos (*ib.*, p. 472), Polycratès (*ib.*, p. 480-481). Plutarque, qui pouvait les consulter (ainsi qu'Athénée), avait encore à sa disposition l'ouvrage d'Hermippos Περὶ νομοθετῶν (*ib.*, t. III, p. 37) et la *Chronique* en vers d'Apollodore (*ib.*, t. I, p. 473, fr. 75).

lorsqu'il examine la constitution de Sparte, est obsédé par l'opinion commune : il loue avant tout Lycurgue d'avoir établi l'égalité de fortune et déclare que ses lois « semblent l'œuvre d'un dieu plutôt que d'un homme »[22]. Quant à Plutarque, il a bien pu réunir quelques textes de *rhètrai* lacédémoniennes et réserver son opinion sur l'époque où vivait Lycurgue, il n'avait pas assez d'esprit critique et aimait trop l'histoire vertueuse pour ne pas insérer dans ses *Vies* de Lycurgue, d'Agésilas, d'Agis et Cléoménès des ana de haute édification.

Il n'est donc pas étonnant que Sparte, depuis ses origines jusqu'à l'aube du VIe siècle, demeure aujourd'hui encore enveloppée de mystère et parfois incompréhensible[23]. Nous sommes seulement avertis par le résultat de fouilles récentes de ne pas placer trop loin dans le passé le moment où Sparte a cessé de vivre à la manière des autres cités et s'est raidie dans son armure de fer. Il n'en reste pas moins que son histoire n'est trop souvent qu'un fragile amas d'hypothèses, étayé par des documents insuffisants ou même contradictoires. Et pourtant il faut bien essayer de déchiffrer l'énigme, de percer les ténèbres.

## I. — Sparte jusqu'au VIe siècle

### 1. Les origines de Sparte

*LA LACONIE*

La Laconie est le compartiment Sud-Est du Péloponèse. Elle a pour frontières naturelles : au Nord, les hauteurs boisées de la Cynurie et le rebord des âpres plateaux arcadiens entaillés de gorges profondes ; à l'Ouest, la grandiose barrière du Taygète, dont la crête découpée, neigeuse pendant de longs mois, atteint jusqu'à 2.409 mètres ; au Sud et à l'Est, la mer. Ce pays montagneux et assez pauvre dans l'ensemble est divisé en deux parties inégales par le Parnon aux flancs striés de roches grisâtres (1958 mètres) : entre la mer et le Parnon, se dressent des croupes arides, séparées par des dépressions mal arrosées ; entre le Parnon et le Taygète, au contraire, s'étend la seule belle vallée de la contrée, bien abritée, fertile et verdoyante, étroite au Nord et plus large au Sud[24]. Elle est parcourue par l'Eurotas aux eaux glacées et souvent abondantes,

22. Polybe, VI, 48.
23. Thucydide (V, 68) observe que Sparte entourait délibérément son gouvernement de mystère.
24. *Od.*, IV, 602-604, 622-624 ; Polybe, V, 19. Cf. von Prott, *Die Ebene von Sparti* (*Ath. Mitth.*, t. XXIX, 1901, p. 1 ss.) ; Jardé, *Form. du peuple grec*, p. 163-164.

torrent impétueux à la sortie de l'Aigytis, mais qui s'apaise et qui se traîne dans son cours inférieur en paresseux méandres sur un lit de cailloux. Les côtes sont inhospitalières, bordées de lagunes ou semées d'écueils ; le flot se brise avec fureur sur les deux pointes méridionales, redoutées des marins, le cap Ténare et le sombre cap Malée. Pas de rade protégée contre les vents du large[25] ; seule, l'île de Cythère offre un refuge aux barques en danger. La Laconie ne peut servir de cadre qu'à un État continental ; ses habitants n'auront jamais la rapidité de conception et de décision qui est souvent le propre des marins.

*LA LACONIE PRÉDORIENNE*

La tradition ne nous fournit aucun renseignement digne de foi sur les premiers habitants du Péloponèse, de la Laconie en particulier. Les arguments tirés de l'archéologie, de la légende, de la linguistique et de la toponymie[26] permettent seulement d'affirmer que le Péloponèse méridional présente deux couches de populations. Il fut occupé d'abord, vraisemblablement vers la fin d'un âge néolithique, par un fort contingent de Préhellènes dont on ignore l'origine[27]. Ensuite arrivèrent des Grecs de la famille qui devait perpétuer sa langue et ses cultes dans l'Arcadie classique, des Achéens[28] : Ménélas, d'après la légende, succède au roi indigène Tyndare[29]. Ces populations mélangées reçurent, comme on l'a vu, la lumière de la civilisation égéenne, mais moins de Crète par rayonnement direct que d'Argolide par reflet. La Laconie entre donc dans l'histoire avec le Mycénien Ancien. Tout aussitôt, elle brille d'un vif éclat. Les Égéens y apportaient toutes sortes de marchandises, des objets d'art et de nouvelles conceptions religieuses. En ces temps-là, les deux bourgs principaux étaient ceux qui surveillaient les passages de l'Eurotas. Sur la rive droite, Amyclées était la reine du plat pays[30] : elle abritait le sanctuaire d'Hyakinthos et tenait sous sa dépendance la butte voisine de Vaphio, où étaient ensevelis ses chefs. Sur la rive gauche, au flanc de la colline rougeâtre et abrupte qui domine la rivière s'accrochaient les maisons d'une grosse agglomération, Thérapnè. La position était si forte, que les hommes ne

---

25. Gytheion, à 45 kilomètres de Sparte, est un très mauvais port. C'est pourtant là que les Spartiates durent établir leur arsenal maritime ; ils n'avaient pas le choix.

26. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 1-63 ; Fick, *Vorgriech. Ortsnamen*, p. 152 ; Wide, *Op. c.*, p. 21 ; Meillet, *Aperçu*, p. 31 ; R. Meister, *Op. c.* ; Solmsen, *Op. c.*.

27. Tsountas (Ἐφ. ἀρχ., 1901, p. 85-90; Tod-Wace, *Op. c.*, p. 221-222; *Ann. of the Br. Sch.*, t. X, p. 161 ; t. XI, p. 91 ; t. XIII, p. 223; t. XIV, p. 166 ; t. XV, p. 164 ; Scouphas, *C. R. du Congrès intern. arch. d'Ath.* (1905), p. 235. Cf. J. P. Harland, *Peloponesos in the bronze age* (*Harvard Stud. in class. philol.*, t. XXXIV, 1923, p. 1 ss.).

28. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 37 ss., 55 ss. ; Solmsen, *Op. c.*, p. 334.

29. Paus., III, 1, 5

30. Cf. Bölte, *l. c.*, p. 384-387 ; Fichter, *Amyklai* (*Jahrb. d. deutsch. arch. Inst.*, 1918, p. 107 ss.).

l'avaient jamais fortifiée. C'était, aux temps épiques de Ménélas, la capitale du pays appelé la Lacédémone[31]. En pleine époque historique, la foule continuera d'y monter pour faire, parmi les ruines, le pieux pèlerinage aux tombeaux d'Hélène et de son divin époux, à la fontaine sacrée et à l'autel des Dioscures[32].

*LES DORIENS A SPARTE*

Dans toute cette région pénétrèrent les bandes de ces immigrants hellènes, les derniers de tous, qu'on désignera plus tard sous le nom de Doriens. Nous les avons déjà suivis dans leurs pérégrinations du nord au sud de la Grèce[33]. Parvenus d'Argolide en Thyréatis, ils s'infiltrèrent lentement en Laconie[34], sans cesse renforcés et entraînés par de nouvelles bandes. Thérapnè fut mise à feu[35], et les envahisseurs campèrent sur les hauteurs d'alentour. Ce n'est qu'au bout d'un siècle, quand ils furent définitivement maîtres de la haute vallée de l'Eurotas, que, sûrs désormais de conserver leur proie, ils osèrent quitter leurs repaires pour se risquer en plaine, dans la Laconie « creuse » ; ils se fixèrent au Sud, sur une boucle de la rivière, près d'un gué, dans des hameaux épars. Dans la première moitié du IX^e siècle environ, un synœcisme réunit les habitants de quatre villages, Pitanè au Nord-Ouest, Mésoa au Sud-Ouest, Kynosoura au Sud-Est, Limnai au Nord-Est : la ville qui naquit ainsi s'appela Sparte[36]. Elle était bien modeste encore, et le *Catalogue des Vaisseaux*, en énumérant une dizaine de villes en Laconie, n'accorde pas plus d'importance à celle-là qu'aux autres[37]. Mais l'État dont elle devenait le centre allait perpétuer le souvenir de la première cité de Lacédémone en reprenant son nom. Ἡ πόλις ἡ Λακεδαιμονίων, la « cité des Lacédémoniens », tel fut désormais le titre officiel du royaume[38]. A mesure que s'étendit la conquête spartiate, le mot de Lacédémone désigna une région de plus en plus vaste. Un jour viendra où Lacédémonien et Laconien seront à peu près synonymes[39].

---

31. *Il.*, II, 581 ss. ; *Od.*, III, 326 ; IV, 1 ; XV, 1 ; XVII, 121. Sur la ville mycénienne située près du Ménélaion, voir Dawkins, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XVI, p. 4-11, et sur le Ménélaion lui-même, Wace-Thompson-Droop, *ib.*, t. XV, p. 108-157. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 154 ss..

32. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 52-53.

33. Voir p. 98 ss..

34. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 75, 79, 139.

35. Voir cependant Pareti, *Op. c.*, p. 136, 157.

36. Sparte sera toujours composée d'un amas de villages (Thuc., I, 10, 2). Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 155-156, 170 ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 19 ; Niccolini, *Riv. di st. ant.*, t. IX, p. 94-103.

37. *Il.*, II, *l. c.*.

38. Cf. Thuc., V, 18, 23, 77, 79 ; VIII, 18, 37, 58 ; I, 86 ; Michel, n^os 31, 130, 181 ; Hér., IX, 28.

39. Thucydide, IV, 8, distingue les Spartiates des autres Lacédémoniens. Hérodote, VI, 58, identifie la Lacédémone à la Laconie et classe séparément les Spartiates, les Périèques, qui sont lacédémoniens, et les hilotes, qui ne sont ni spartiates ni lacédémoniens. Cf. Fustel de Coulanges, art. *Laced. Resp.*, *l. c.*, p. 886, 1 ; *Propr. fonc. à Sparte*, *l. c.*, p. 641, n. 1 ; Pareti, *Op. c.*, p. 157-158.

*ORGANISATION DU PAYS DORIEN*

Les Doriens vainqueurs se partagèrent le sol. Nombre de Préhellènes et d'Achéens s'étaient réfugiés soit en Messénie et en Arcadie, soit en Cynurie et dans les îles. La plus grande partie de ceux qui restèrent fut réduite au servage; quelques grandes familles purent toutefois se maintenir en se dorisant, comme les Aigides, qui se disaient Minyens, et les Talthybiades, qui étaient d'origine achéenne[40]. De même que les Doriens de l'Isthme, de l'Argolide et de l'Aigialée, des îles et de l'Asie Mineure, les Doriens de Laconie étaient d'abord répartis simplement en trois *phylai* ou tribus gentilices, les Hylleis, les Dymanes et les Pamphyloi[41], et, chez eux, ces tribus étaient divisées chacune en neuf phratries[42]. Mais, en général, au bout de leurs courses errantes, les Doriens se donnaient une organisation mieux adaptée à leur situation nouvelle ; ceux des bords de l'Eurotas se groupèrent en quatre, puis, après l'annexion d'Amyclées, en cinq tribus locales ou *ôbai* qui comprenaient les bourgades ou *kômai*[43], tout en laissant subsister dans chacune les trois tribus gentilices. Sauf les Amycléens, les anciens possesseurs du sol en étaient rigoureusement exclus[44]. Ces *ôbai* furent désormais les cinq cellules essentielles de la polis naissante, et le nombre n'en fut modifié que longtemps après par la réforme de Cléoménès III. Tout citoyen appartint à une phylè par sa naissance, à une ôba par sa résidence: c'est ainsi que l'armée compta cinq loches et que les plus anciens magistrats de Sparte, les nomophylaques, furent au nombre de cinq[45].

*PRÉDOMINANCE DES AGIDES ET DES EURYPONTIDES*

Quelques génè mieux organisés et mieux dirigés que les autres, ou tout simplement arrivés les premiers dans le pays, ne tardèrent pas à prendre dans la cité une place

---

40. Hér., IV, 149 ; VII, 134 ; cf. I, 67 ; V, 72 ; VII, 159. Bien des cultes prédoriens persistèrent en Laconie, par exemple celui d'Hyakinthos (Paus., III, 19, 3-5 ; cf. 13, 4). Au reste, dans tout le Péloponèse, les traditions locales mentionnent des ententes entre les Doriens et les anciennes populations. Le Têménide Phalkès partage le trône avec le roi de Sicyône (Paus., I, 0, 7) ; son fils Rhêgnidas est appelé à Phlionte par les habitants, qui offrent des terres à ses compagnons (id., II, 13, 1) ; l'Héraclide Cresphontès épouse la fille du roi arcadien Cypsélos et occupe la Messénie d'accord avec les autochtones opprimés par des envahisseurs minyens (id., IV, 3, 6 ; VIII, 5, 6 ; 29, 5).

41. L'existence des tribus doriennes à Sparte est certifiée indirectement par les inscriptions de Thèra (IG, t. XII, III, nos 177, 378). Cf. Neumann, *l. c.*, p. 15 ; Pareti, *Le tribu personali e le tribu locali a Sparta* (*Rendiconti dei Lincei*, t. XIX, 1910, p. 455 ss.), p. 473. Sur la prétendue tribu des Aigéides, voir Busolt, t. I, p. 530, n. 1.

42. Démétrios de Skepsis, ap. Ath., IV, 19, p. 141 *e-f*.

43. On a généralement vu dans les ôbai des subdivisions des tribus (cf. Busolt, t. I, p. 533 ; Szanto, *Die griech. Phylen*, *Sitzungsb. d. Wien. Ak.*, t. CXIV, V, 1901, p. 13, n. 1). Il paraît établi qu'elles sont identiques aux tribus locales (voir Pareti, *l. c.*, p. 463 ; Kahrstedt, *Op. c.* p. 20).

44. Cf. Neumann, *l. c.*, p. 27 ; Swoboda, *Beiträge z. griech. Rechtsgesch.* (1905), p. 251.

45. Cf. Pareti, *Stor. di Sparta arcaica*, p. 173 ss..

exceptionnelle. Les Agides et les Eurypontides, établis les uns au nord-ouest, les autres au sud-est du territoire[46], prétendaient également se rattacher au héros Tlèpolémos et par lui à Hèraclès[47]. Il se peut que les Agides aient joué primitivement le rôle le plus important ; car leurs chefs font grande figure dans la guerre contre Amyclées et dans la première guerre de Messénie. Puis, la tradition nous montre les deux génè agissant séparément, les Agides bataillant de préférence en Cynurie et les Eurypontides en Arcadie[48]. Mais, au lieu de se combattre, les familles rivales associèrent leurs intérêts, sans jamais cependant s'unir par mariage[49]. Un accord intervint de bonne heure : chacune des dynasties continua d'entretenir pour son compte un autel de Zeus et la tombe de ses ancêtres[50], qui furent également l'objet de la vénération populaire ; mais elle se placèrent conjointement à la tête de l'État, et Lacédémone — c'est un trait qui lui est particulier — eut toujours deux rois, un Agide et un Eurypontide[51].

## 2. — Les premières conquêtes et leurs conséquences

*CONQUÊTES DES SPARTIATES EN LACONIE*

Quand les guerriers doriens furent à l'étroit dans Sparte, ils entreprirent d'arrondir leur domaine par le droit de la lance. Unis dans leur cité, ils se sentaient très forts. Déjà lorsqu'ils n'étaient encore qu'à Thérapnè, ils avaient attaqué le bourg prospère d'Amyclées, qui semblait les défier dans sa plaine opulente ; mais la lutte avait été si longue, si épuisante, que les gens d'Amyclées, même battus, ne furent pas réduits en servage : ils reçurent l'*isotimie*, et seul leur éloignement de la capitale les empêchait d'y venir régulièrement prendre part aux fêtes et aux cérémonies[52]. C'est vers la fin du IX^e siècle que commença la véritable offensive des Spartiates. Au Nord, ils assurèrent leur frontière en s'emparant de l'Aigytis, entre l'Eurotas et les sources de l'Alphée. Puis, ils se retournèrent, occupèrent les villes assises sur les contreforts du Parnon,

46. Cf. Dickins, *Ann. of. the Br. Sch.*, t. XII, p. 431.
47. Plut., *Lys.*, 24 ; Thuc., V, 16 ; cf. Paus., IV, 3, 3-8.
48. Paus., III, 2, 3, 7.
49. Cf. Neumann, *l. c.*, p. 25.
50. Hér., VI, 56 ; Paus., III, 12, 8 ; 14, 2.
51. Sur l'origine de cette double royauté, on a émis les hypothèses les plus diverses : voir Wachsmuth, *Der histor. Ursprung des Doppelkönigtums in Sparta* (*Jahrb. f. klass. Philol.*, t. XCVII, 1868, p. 1 ss.) ; cf. Éd. Meyer, *Gesch. d. Alt.*, t. II, p. 343-344 ; Busolt, t. I, p. 546, n. 4 ; Beloch, t. I, 1, p. 218 ; 11, p. 171 ; Frazer, *Paus.*, t. III, p. 312.
52. Paus., III, 2, 6 ; 12, 9 ; 19, 6 ; Xén., *Hell.*, IV, 5, 11.

entre autres Géronthrai, et s'installèrent dans les bas-fonds marécageux qui forment le bassin inférieur de l'Eurotas[53]. Partout ils asservirent les vaincus. Suivant une étymologie fausse, les habitants d'Hélos auraient été les premiers soumis à la rude condition d'hilotes[54] ; en réalité, l'institution des hilotes a dû exister bien avant l'occupation de cette localité lointaine. Quoi qu'il en soit, on peut admettre que dès 800 la conquête avait pourvu chaque famille spartiate d'un *klèros*, c'est-à-dire du lot de terre qui était jugé indispensable pour l'entretenir. Voilà pourquoi la domination de Sparte put, pendant un certain temps, changer de caractère et s'adoucir sans cesser de s'étendre. Par les cols du Parnon, ses guerriers gagnent les vallons du rivage oriental. Ils envahissent les péninsules du cap Ténare et du cap Malée et poussent jusqu'à Cythère. Contournant les contreforts méridionaux du Taygète, ils entrent à Messa et à Oitylos. Cheminant tout le long de la côte occidentale, ils apparaissent à Phères, capitale de la Messénie méridionale. Ils reconnaissent enfin le défilé du Langada (avant 750)[55]. Mais, en règle générale, ils laissent alors aux vaincus leur liberté et ne leur imposent que des obligations tolérables : au lieu d'en faire des hilotes, ils en font des Périèques.

*CRISE SOCIALE*

Ils n'étaient pas repus pour longtemps. A Lacédémone, en effet, comme partout, la décadence du régime familial et le libre jeu des lois économiques eurent bientôt des conséquences très importantes. Le *klèros* revenant à l'aîné des fils, les cadets, les bâtards, qui ne possédaient rien, n'étaient rien. Une natalité qui semble avoir été alors assez forte augmentait le nombre des mécontents. Même parmi les propriétaires, il y avait une grande inégalité. Les chefs avaient obtenu bien plus de terre que le *klèros*, part minima ; ils avaient fait fructifier un domaine fertile, ils étaient devenus très riches. D'autres, plus mal lotis ou moins entendus à l'exploitation du sol, étaient tombés dans la misère. Bref, vers le milieu du VIII^e^ siècle, on réclama un nouveau partage. La crise fut sans doute violente. Malgré leur frayeur de terriens devant la mer, les plus hardis d'entre les Lacédémoniens pauvres s'embarquèrent. Quelques-uns durent rejoindre les Achéens et les Doriens déjà installés dans l'île de Thèra. A ceux qui demeurèrent on montra par delà le Taygète, s'étalant jusqu'aux pics jumeaux de l'Ithôme et de l'Ira, les plaines du

53. Paus., III, 2, 6-7 ; 21, 7 ; 22, 6. Sur Géronthrai, voir Hasluck-Wace, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XI (1904-1905), p. 91 ss. ; t. XV (1908-1909), p. 163-164 ; Wace, *ib.*, t. XVI (1909-1910), p. 72-75.

54. Paus., *ib.*, 20, 6 ; Hellan., fr. 67 (FHG, t. I, p. 54) ; Éphore, fr. 18 (*ib.*, p. 238).

55. Cf. Pareti, *Op. c.*, p. 159 ss. ; Beloch, t. I, 1, p. 205.

Pamisos où le sol était plus fécond et le climat plus doux qu'en Laconie, d'immenses champs de blé interrompus par des vergers, des vignobles et des oliveraies[56], merveilleuse proie pour qui saurait la prendre.

*LA PREMIÈRE GUERRE DE MESSÉNIE*[57]

L'entreprise était rude : il fallut du temps pour la mener à bien. Les Lacédémoniens se heurtaient à une population très dense : Caucones, Dryopes, Minyens, tous les survivants des races préhelléniques, concentrés dans le Sud ; Achéens de vieille souche groupés dans la région de Pylos ; Achéens chassés de l'Élide ou de la Laconie par l'arrivée des Doriens et répandus un peu partout[58]. Nous sommes très mal renseignés sur ce qui se passa ; à l'époque historique, la chronique spartiate s'enrichit d'anecdotes invraisemblables sur la première guerre de Messénie. Le conflit dut éclater vers le dernier tiers du VIII^e siècle ; car les combattants de la seconde guerre qui commença aux environs de 640 étaient, à en croire le poète Tyrtée, les petits-fils des héros de la première[59]. L'armée lacédémonienne était sous les ordres du roi Théopompos. La région du Sud-Ouest se défendit mollement. Mais à l'Est et au Nord se livrèrent pendant vingt ans de furieuses batailles (735 ?-716 ?). Le Messénien Aristodèmos offrit une résistance désespérée sur le mont Ithôme. Enfin on s'en empara.

*SES CONSÉQUENCES*

Cette victoire procurait à Sparte une colonie à portée de la main, de quoi nourrir tous ses enfants. La côte méridionale et la rive gauche du Pamisos inférieur restèrent aux Périèques ; un promontoire de la côte occidentale reçut les gens d'Asinè, qui avaient été chassés de leur ville par les Argiens et qui demandaient une patrie à leurs amis de Sparte depuis de longues années[60]. Mais, dans les cinq zones circonscrites jadis par Cresphontès et désormais assignées aux cinq ôbai[61], la terre fut morcelée en lots[62]. Chaque famille spartiate reçut pour sa part de dépouilles un klèros s'ajoutant à celui qu'elle possédait en Laconie. Les vaincus furent asservis : « pareils à des ânes accablés de lourds fardeaux, ils furent contraints d'apporter à leurs maîtres la moitié de leurs

56. La Messénie passait pour le pays le plus fertile de la Grèce (Eurip., ap. Strab., VIII, 5, 6, p. 366).
57. Principal texte : Tyrtée, fr. 8-20 Bergk. Sur la valeur des autres textes, voir Busolt, t. I, p. 579 ss., 589 ss. ; Beloch, t. I, II, p. 262 ss. ; Niese, *Die ältere Gesch. Messeniens* (*Hermes*, t. XXVI, 1891, p. 1 ss.).
58. Cf. Ed. Meyer, t. II, p. 262 ss. ; Pareti, *Op. c.*, p. 57, 71, 167.
59. Tyrtée, fr. 5-6.
60. Cf. Busolt, t. I, p. 593-594, cf. p. 231.
61. Éphore, fr. 20 (FHG, t. I, p. 238).
62. Id., fr. 53 (*ib.*, p. 247).

fruits »[63]. Cette fois, tous les vainqueurs se déclarèrent satisfaits, et les lois qu'ils devaient se donner bientôt n'avaient pour but que de leur garantir éternellement le bénéfice de la conquête.

*CRISE POLITIQUE*

Pendant ce temps, l'évolution politique de Lacédémone se poursuivait, identique à celle des autres États de la Grèce. Mais les récits traditionnels sont muets sur les luttes qui déchirèrent Sparte ; ils se bornent à faire honneur des institutions fondamentales à des rois très anciens ou aux dieux. Nous ne savons donc rien de certain sur les conflits qui mirent aux prises les rois et la noblesse, la noblesse et le peuple. Thucydide déclare que Lacédémone fut travaillée de dissensions plus qu'aucune autre cité à lui connue. Hérodote affirme également que Sparte traversa une longue période où ses lois étaient bien à peu près les plus mauvaises de la Grèce[64]. Elles s'améliorèrent, ces lois, mais par un obscur et long travail, qui ne devait s'achever qu'au VI^e^ siècle. C'est alors seulement que ceux qui profitaient de l'œuvre accomplie la consacrèrent en l'attribuant à un être divin, et ainsi les faits mêmes prouvent que, s'il fallait admettre l'existence de Lycurgue, on ne pourrait jamais voir en lui que l'auteur de lois relativement récentes, un contemporain de Solon.

*L'OLIGARCHIE SPARTIATE*

L'aristocratie lacédémonienne avait réussi à transformer la Sparte monarchique en une oligarchie. D'abord, on entrevoit une époque lointaine où les deux rois ressemblent aux vieux rois de l'épopée, chefs militaires, grands prêtres, grands justiciers : ils accueillent, eux aussi, les hôtes au nom de la cité entière, assistés du Conseil des Anciens ; ils viennent, sceptre en main, entourés d'un respect religieux, présider chaque mois, en plein air, entre le pont de Babyka et le torrent du Knakion, une assemblée de tous les citoyens de trente ans, l'Apella, où sont traitées les affaires importantes et où chacun peut librement exprimer son avis[65]. Mais, dès le VIII^e^ siècle, les choses ont bien changé, et elles continuent de changer longtemps encore. La noblesse enlève à la royauté, une à une, la plupart de ses prérogatives. La rivalité des deux dynasties favorisant les intrigues, un souverain sans doute trop énergique, Polydôros, meurt assassiné[66]. Docilement, les rois reconnaissent leur déchéance :

63. Tyrtée, fr. 6, 7.
64. Thuc., I, 18 ; Hér., I, 65.
65. La vieille constitution de Sparte est résumée dans une rhètra fournie, disait-on, par l'oracle de Delphes à Lycurgue (Plut., *Lyc.*, 6) : « Après que tu auras réparti le peuple par tribus et ôbai et établi une Gérousia de trente membres, y compris les rois, tu convoqueras de temps en temps l'Assemblée entre la Babyka et le Knakion, ...et le peuple décidera souverainement ».
66. Paus., III, 3, 2-3.

ils jurent de « régner selon les lois établies » et admettent que les éphores s'engagent seulement à « maintenir la royauté tant que les rois resteront fidèles à leur parole »[67]. Ils renoncent à la nomination des éphores, abandonnent à la Gérousia la conduite de l'État. En même temps qu'elle désarme les rois, l'aristocratie dompte l'Apella[68]. Mais quand et comment est-elle devenue assez puissante pour dicter ses décisions à tout le peuple ? Elle n'a pu acquérir tant de force qu'après la première guerre de Messénie, par une volonté unanime de maintenir intacte à tout prix, grâce à un gouvernement solide, une organisation militaire et sociale qui venait de faire ses preuves.

## 3. — Développement économique et intellectuel jusqu'au VI^e siècle

*PARTICIPATION DE SPARTE A LA VIE GRECQUE*

C'est qu'en effet, vers le temps de la première guerre de Messénie et pendant plus de cent ans encore, Sparte n'était point la cité fermée, revêche et morose qu'elle deviendra au VI^e siècle. Elle est ouverte alors aux étrangers, leur fait bon accueil, et — honneur dont Hérodote ne connaîtra que deux exemples — leur accorde volontiers le droit de cité[69] ; elle sollicite l'avis d'un Épiménide ou d'un Tyrtée. Surtout au VII^e siècle, elle participe activement à la vie des peuples grecs. Elle est en relations régulières avec Thèra et Rhodes, avec Cypre et Cyrène, peut-être aussi avec l'Égypte, peut-être même avec les lointains pays du Nord d'où étaient jadis venus les Doriens[70]. Elle est en rapports étroits avec Samos, qui lui fournit une escadre pendant la seconde guerre de Messénie. La Lydie recherche et obtient son amitié[71].

*L'ART ET L'INDUSTRIE*

En ce temps-là, Sparte s'enorgueillit de ses architectes, de ses potiers, de ses tisserands, de ses métallurgistes ; elle aime les arts et favorise l'industrie. Elle a des monuments autant qu'aucune ville de Grèce. Si Thucy-

---

67. Cf. art. *Jusjurandum* dans le *Dict. des Ant.*, t. III, p. 754, col. 2.

68. Il faut comparer à la vieille rhètra la loi nouvelle : « Si le peuple rend un vote à tort, les anciens et les rois s'en écarteront » (Plut., *l. c.*).

69. Hér., IX, 33, 35 ; cf. Arist., *Pol.*, II, 6, 12 ; Plut., *Inst. lac.*, 22, p. 238 *e* ; Élien, *Var. hist.*, XII, 43.

70. L'ambre, qui arrivait jadis de Pylos à Mycènes, arrivait maintenant à Sparte (Dawkins, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XIII, p. 73), soit par la route que suit Télémaque dans l'Odyssée (III, 485 ss.), soit par celle qui menait d'Illyrie dans la Grèce centrale (cf. Hér., IV, 33).

71. Hér., IV, 147 ss. ; III, 47 ; I, 69-70. Cf. Dickins, *l.c.*, t. XXXII (1912), p. 11-12.

dide la déclare dépourvue de temples et de somptueux édifices, c'est par comparaison avec l'Athènes de Périclès. A l'aube du VII^e siècle déjà, s'élève sur les bords de l'Eurotas, en l'honneur d'Artémis Orthia, un sanctuaire en briques crues et en bois dont le faîtage est soutenu par une colonnade dans l'axe : c'est un des plus anciens édifices de la Grèce continentale. Rebâti vers 600, il s'orne d'une statue de la déesse représentée avec des ailes et des colombes comme en Asie Mineure, s'embellit de sculptures polychromes et se remplit d'innombrables ex-voto[72]. Il fait pendant au temple d'Athèna Chalkioikos dont les murs disparaissent sous les magnifiques plaques de bronze sculptées par le célèbre Gitiadas[73]. Vers 576, pour décorer la Skias, qui rappelait par la forme du toit l'image d'une tente, Sparte fait appel à Théodôros de Samos ; une vingtaine d'années plus tard, elle fait ciseler par Bathyclès de Magnésie le chef-d'œuvre de l'orfèvrerie archaïque, le trône et la statue d'Apollon Amycléen[74]. Pour la fabrication des objets de toilette, des colliers et autres bijoux, des sceaux, elle s'est mise de très bonne heure et résolument à l'école de l'Orient[75]. Les potiers de Laconie comptent parmi les plus célèbres : les uns imaginent une façon qui reçoit à l'étranger le nom de *lakaina* ; d'autres décorent des vases à couverte blanche d'abord de points et de traits, puis de figures animales et humaines, et les meilleurs de leurs produits sont imités à Cyrène. Certains masques en terre cuite révèlent une fantaisie charmante[76]. A défaut de pierre tendre ou de marbre, on taille à Lacédémone l'ébène, le cèdre et l'olivier ; longtemps on y conservera le souvenir de vieux maîtres, Hègylos, Théocles, Dontas, Dorycleidas, qui ne sont malheureusement pour nous que des noms. On travaille le bronze, et la série d'ivoires sculptés découverte à Sparte ne le cède ni en grâce ni en fini à la série trouvée à Éphèse. La richesse de la Laconie en fer y a de bonne heure donné naissance à la métallurgie : de nombreux ateliers livrent des armures, des instruments agricoles, des clés finements ciselées, la monnaie nationale ; dans les ruines d'un seul sanctuaire on a trouvé trente-cinq mille figurines en plomb de toutes

---

72. Paus., III, 17, 2-6. Voir Dawkins, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XVI, p. 18-53 ; cf. Bosanquet, Dawkins, *ib.*, t. XII, p. 303-343 ; Droop-Dawkins, *ib.*, t. XIII, p. 18-36, 55-108, 109-130 ; Dawkins-Droop-Farrell, *ib.*, t. XIV, p. 4-29, 30-47, 48-73 ; Dawkins-Droop, *ib.*, t. XV, p. 5-22, 23-39.

73. Paus., *ib.*, 2. Voir Dickins, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XIII, p. 137-154 ; t. XIV, p. 142-146.

74. Paus., *ib.*, 12, 10 ; 18, 9 ss..

75. Cf. Tod-Wace, *Op. c.*, p. 99 ss. ; Hogarth, *Ionia and the East*, p. 34-37.

76. Cf. Droop, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XIII, p. 118-136 ; t. XIV, p. 30-47 ; t. XV, p. 23-39, 150-157 ; Dugas, art. *Vasa* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 638-639. Sur les terres cuites et notamment les masques, voir Dawkins, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XII, p. 324 ss. ; t. XIII, p. 70-77 ; Bosanquet, *ib.*, p. 331 ss. ; Farrell, *ib.*, t. XIV, p. 48-73 ; Thompson, *ib.*, t. XV, p. 116-126.

les époques, depuis le IX^e jusqu'au IV^e siècle. Les gens d'Amyclées sont des cordonniers réputés dans la Grèce entière. La laine des troupeaux qui pâturent sur les flancs du Parnon alimente d'importants tissages, et la pourpre de Cythère sert à la teinture des étoffes[77].

*LES FÊTES ET LES JEUX*

Aux jours de paix, Sparte est la capitale joyeuse d'un peuple de vainqueurs. La danse, la musique et le chant font oublier les dangers et les fatigues de la bataille ; à l'*embatèrion*, qui lance les guerriers à la charge, succède le *péan* triomphal. La moisson et la vendange donnent lieu à de grandes réjouissances. Des fêtes brillantes, les Carneia, les Gymnopédies, attirent la foule à des concours de musique et de danse, à des chœurs de vieillards, de jeunes gens et d'enfants[78]. Nulle part autant qu'à Sparte n'a fleuri le lyrisme choral. Thalètas de Crète écrit spécialement ses airs pour ce peuple épris d'harmonie. Terpandre de Lesbos proclame Lacédémone la ville des meilleurs guerriers et des meilleurs danseurs. Alcman de Sardes l'adopte pour patrie et y compose ses chœurs pour jeunes filles, ses parthénées. Kinaithon lui dédie ses poèmes épiques, et Tyrtée, ses hymnes militaires. Les Muses et les Charites sont reines ici. De beaux adolescents deviennent par un entraînement permanent d'admirables athlètes qui ramassent les prix aux concours panhelléniques ; sur quatre-vingt-un vainqueurs couronnés à Olympie de 720 à 576, quarante-six, dit-on, sont de Lacédémone[79].

*SPARTE REPLIÉE SUR ELLE-MÊME*

Puis, brusquement, au moment même où l'usage quotidien de la monnaie facilite les échanges et rapproche les uns des autres les États de la Grèce, Sparte rompt le contact avec le monde extérieur. Elle ne sort plus de sa redoutable retraite que pour imposer sa loi à ses voisins. C'est un symbole, que l'argent monnayé n'ait jamais eu cours en Laconie, qu'il n'y ait jamais remplacé les pesantes galettes de fer[80]. Nul étranger ne séjourne plus dans la cité inhospitalière, à moins que sa présence dûment justifiée n'ait été autorisée par les éphores[81]. Jalousement, Sparte écarte de ses fêtes tout regard

---

77. Cf. *Le travail dans la Gr. anc.*, p. 116-117. Sur les bronzes, voir Dawkins, *l. c.*, t. XII, p. 327 ; t. XIII, p. 109-117 ; Dickins, *ib.*, t. XIII, p. 146-150 ; Wace, *ib.*, t. XV, p. 144 ss. ; sur les ivoires, Dawkins, *ib.*, t. XII, p. 320-321 ; t. XIII, p. 77-104 ; sur les plombs, id., *ib.*, t. XII, p. 322 ss., 327 ss. ; Wace, *ib.*, t. XV, p. 127 ss..

78. Plut., *Lyc.*, 21.

79. Cf. Busolt, t. I, p. 598 ss. ; Dickins, *J. of Hell. St.*, t. XXXII (1912), p. 19.

80. Plut., *Lyc.*, 9 ; *Lys.*, 17 ; *Comp. d'Arist. et Cat.*, 3 ; Xén., *Rép. des Lac.*, VII, 5 ; Polybe, VI, 49.

81. Plut., *Lyc.*, 27 ; *Agis*, 10 ; Xén., *Op. c.*, XIV, 4 ; Hér., III, 148 ; Thuc., I, 144 ; II, 39 ; Aristoph., *Ois.*, 1012 ss..

indiscret et dédaigne d'envoyer ses champions aux panégyries[82]. L'art est en décadence, et même l'industrie[83]. Le moment est venu, avec le VI^e siècle, où l'aristocratie militaire a réussi à forger le régime social et la constitution politique qu'elle rêvait.

## II. — Sparte depuis le VI^e siècle

### I. — LE RÉGIME SOCIAL

*SPARTE ET LA CRÈTE*

Il n'est pas besoin de supposer que l'oligarchie de Lacédémone se soit inspirée de l'exemple donné par l'oligarchie dorienne de Crète[84]. Sans doute les constitutions des deux pays présentent de grandes ressemblances : une Gérousia de nobles disposant du pouvoir ; une stricte discipline imposée aux citoyens soldats ; une éducation collective ; le groupement en unités militaires dès le temps de paix, avec repas pris en commun ; la terre mise en valeur par des serfs ; des catégories de demi-citoyens, *Hypomeiones* à Sparte, *Éphétairoi* en Crète. Mais ces ressemblances s'expliquent par la communauté de race et par l'identité des circonstances historiques qui ont assujetti aux bandes doriennes des populations mixtes de Préhellènes et d'Achéens. Il est impossible, d'ailleurs, de pousser la comparaison jusqu'au bout ; il reste trop de questions obscures. Quel est à Sparte l'équivalent des dix cosmoi crétois ? Quelle est en Crète la condition exacte des *clarotes* et celle des *mnoïtes* ? Enfin, des différences profondes séparent la Crète de Lacédémone. En Crète, l'aristocratie a été de bonne heure souveraine et n'a pas rencontré de sérieux adversaires ; pas de rois, partant pas d'éphores. En Crète, les maîtres n'étaient pas perdus, comme à Sparte, au milieu de leurs sujets, dans une foule innombrable qui s'accroissait encore à chaque nouvelle conquête : ils régnaient sans difficulté sur une population faible et docile, dont ils n'avaient rien à redouter parce qu'ils l'exploitaient avec modération. Il est donc fort douteux que l'aristocratie lacédémonienne ait copié sciemment l'œuvre de l'aristocratie crétoise.

---

82. De 548 à 480, on ne connaît qu'une victoire de Sparte aux jeux panhelléniques, celle du roi Démaratos dans la course de chars à Olympie (Hér., VI, 70).
83. Cf. Droop, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XIV, p. 40.
84. Voir ch. VIII, p. 301 ss.. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 345 ss..

*LE PRINCIPE D'INÉGALITÉ*

C'est au fond d'un égoïsme monstrueusement logique qu'une minorité de citoyens allait trouver les moyens propres à transformer une cité jusque là agricole et industrielle en un vaste camp, où des privilégiés en armes vivraient, exempts de tout souci matériel, sur le labeur de leurs serfs. Fondé par une aristocratie militaire, le régime économique et social de Sparte reposait sur l'inégalité. Il s'efforçait de pourvoir à l'entretien de quelques milliers de citoyens par le travail d'une foule de non-citoyens, Il faut que ceux-ci peinent durement, afin que ceux-là aient les loisirs nécessaires pour s'entraîner au seul métier dont ils se jugent dignes, le métier des armes[85].

*CONDITION DES TERRES. LA « TERRE CIVIQUE »*

Le partage des terres qui suivit la première guerre de Messénie devait être définitif. Le sol conquis fut divisé pour toujours en deux parties, la *terre civique* et la *Périoikis*, où la propriété fut réglée par des dispositions complétement différentes.

La terre civique, la πολιτικὴ χώρα[86], est la zone située immédiatement autour de Sparte. Elle atteignait au Nord les bourgs de Pellène et de Sellasia (Sellasia étant périèque), englobait une partie de l'Aigytis avec Belbina, longeait à l'Ouest les pentes du Taygète, touchait au Sud à la mer vers l'embouchure de l'Eurotas, entre les bourgs périèques de Gytheion et d'Acriai, enfin, bordait à l'Est les contreforts du Parnon[87]. Chaque chef de famille en possède une part, complétée par un lot en Messénie. Ce klèros, inaliénable et indivisible, n'est pas sa propriété privée : c'est le domaine que l'État lui assigne pour qu'il en tire, par l'intermédiaire de ses hilotes, ce qui lui faut pour vivre, lui et les siens. Ce lot constitue un majorat revenant de droit au fils aîné[88]. De là les précautions minutieuses dont la loi entoure l'adoption d'un enfant ou le mariage de la fille unique, l'*épiclère* ou *épipamatis*[89]. Non seulement le bénéficiaire de la part ancestrale (ἀρχαία μοῖρα)[90] ne peut pas en disposer à son gré, mais, s'il meurt sans laisser de fils pour le remplacer, son klèros fait retour à l'État. Il ne réside jamais sur son bien : il n'y a pas d'exemple de Spartiate domicilié à la campagne ou y paraissant autrement que pour les manœuvres et la chasse. Sur toute

85. Plat., *Lois*, II, p. 666 *c* ; Arist., *Pol.*, II, 6, 22 ; Thuc., IV, 126.
86. Polybe, VI, 45, 3 ; cf. Éphore, fr. 18, 20 (*ll. cc.*).
87. Cf. Guiraud, *Propr. foncˇ.*, p. 161-162 ; Niese, *Gött. Nachr.*, 1906, p. 108 ss., 127 ss., 136-137 ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 1-22 ; Ehrenberg, *l. c.*, p. 46 ss..
88. Arist., *Pol.*, II, 6, 10 ; Plut., *Agis*, 5. Cf. Cl. Jannet, *Op. c.*, p. 74 ss. ; Busolt, t. I, p. 521 ss..
89. Hésych., *s. v.* ἐπιπαματίδα ; Hér., VI, 57. Cf. Fustel, *Op. c.*, p. 97-98.
90. Heracl. du Pont, II, 7 (FHG, t. II, p. 211 ; Plut., *Inst. lac.*, 22, p. 238 *e*.

l'étendue de la terre civique, se dressent des cabanes de bergers, des maisons isolées ou des hameaux habités par des hilotes ; à l'exception de Pharis, de Briséai et d'Amyclées, il ne s'y trouve point de bourgs. Chaque lot fournit à son maître une redevance fixe établie par l'État, la même pour tous et pour toujours, de manière à maintenir l'égalité entre les citoyens qui n'ont pas d'autre bien. Cette redevance, l'*apophora*, est de 70 médimnes d'orge pour le Spartiate, ses fils et ses serviteurs et de 12 médimnes pour sa femme, soit en tout d'environ 60 hectolitres par an ; les fruits, le vin et l'huile sont fournis en proportion. Naturellement, le domaine doit encore nourrir les hilotes attachés à la terre, et, puisqu'à la bataille de Platées chaque Spartiate avait à ses ordres sept hilotes, il faut admettre que chaque klèros était d'une assez belle étendue[91].

*LA PÉRIOIKIS*

Autour de la terre civique, comme une marche protégeant à grande distance la cité lacédémonienne et ses champs les plus fertiles, l'isolant des peuples ennemis et de la mer, s'étale la Périoikis[92]. Elle englobe, au Nord, l'Aigytis septentrionale, à l'Ouest la région de la Messénie comprise entre Abia, Pharai, Thouria, Asinè, Méthônè et Kyparissiai, au Sud, les péninsules du cap Ténare et du cap Malée, depuis Gérènios par Oitylos, Messa et Las jusqu'à Zarax ; à l'Est, les revers orientaux du Parnon. La conquête l'agrandit encore de la Cynurie et de la Skiritis, de la côte orientale (entre Zarax, Prasiai et Thyréa) et de l'île de Cythère. En Périoikis, la propriété est individuelle, aliénable et divisible[93]. C'est là que le Spartiate riche peut acquérir des terres, les vendre comme il lui plaît, ajouter au klèros du fils aîné et procurer aux cadets une part de succession[94]. C'est là aussi que se trouvent les grands domaines de la couronne et des dieux, comme celui de Poseidôn au cap Ténare et d'Apollon au cap Malée[95]. L'État lui-même y crée de véritables colonies pour certaines catégories de Lacédémoniens ou y favorise dans des circonstances exceptionnelles l'établissement d'étrangers : au VI^e^ siècle, les gens d'Asinè et de Nauplie fuyant l'Argolide sont installés dans une nouvelle Asinè et à Méthônè ; pendant la guerre du Péloponèse, les Éginètes trouveront un asile à Thyréa[96].

91. Plut., *Lyc.*, 8, 4 ; 24, 3. Cf. *Le travail*, p. 112-113 ; Beloch, t. I, 1, p. 302 ss., évalue à environ 15 hectares la superficie moyenne du klèros ; Jardé, *Form. du peuple grec*, p. 168, arrive à 80 hectares. On voit par cet écart combien de pareils calculs sont hypothétiques.

92. Cf. Guiraud, *Op. c.*, p. 163-164 ; Niese, *l. c.*, p. 109 ; Pareti, *Op. c.*, p. 201-207 ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 22-26.

93. Plut., *Lyc.*, 8 ; Hèracl. du Pont, *l. c.*.

94. Cf. Fustel, *Op. c.*, p. 60-61 ; Busolt, t. I, p. 524.

95. Xén., *Op. c.*, XV, 3 ; cf. Plat., *Alc.*, I, p. 123.

96. Thuc., II, 27 ; IV, 56.

La nombreuse population de la Périoikis se concentre dans de gros villages ou même des villes ; on en comptait une centaine à peu près[97].

*CONDITION DES PERSONNES*

L'État dispose, à Sparte, des personnes aussi souverainement que des biens[98]. Aux citoyens il défend de « mettre la main à aucune besogne »[99]; car il les veut toujours prêts à combattre pour sa défense ou pour sa gloire, et, s'il leur permet d'exercer des emplois de hérauts, de joueurs de flûte et de cuisiniers[100], c'est que des parlementaires, des musiciens et des cantiniers sont indispensables à une armée en campagne. Aux autres membres de la société lacédémonienne il réserve toutes les occupations qu'il interdit aux purs Spartiates. Il assigne aux hilotes les durs travaux des champs ; il abandonne aux Périèques les profits de l'industrie et du commerce.

Les historiens de l'antiquité discutaient déjà sur l'origine des hilotes et des Périèques ; ils ne savaient pas s'ils étaient des Doriens ou s'ils appartenaient à des races prédoriennes, ni par quelles raisons s'explique la différence de leur condition[101].

*LES HILOTES*

Les hilotes — « anciens » de Laconie et « nouveaux » de Messénie[102] — sont des esclaves de la communauté (δοῦλοι τοῦ κοινοῦ) concédés à des particuliers[103] qui ne peuvent ni les vendre, ni les affranchir, ni les renvoyer, ni modifier la redevance

97. Cf. Niese, *l. c.*, p. 112-126 ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 22-23.

98. Selon la très juste remarque de Kahrstedt, *Op. c.*, p. 39, à Sparte l'État ne veut avoir affaire qu'aux individus, et non pas aux familles ni à des groupes constitués.

99. Plut., *Inst. lac.*, 41, p. 239 *e* ; Isocr., *Panath.*, 46 ; Denys d'Hal., II, 28.

100. Hér., VI, 60.

101. Hellan., fr. 67 (FHG, t. I, p. 54) ; Antioch., fr. 14 (*ib.*, p. 184) ; Thuc., VII, 57 ; Isocr., *Panath.*, 254, 259 ; Éphore, fr. 18 (FHG, t. I, p. 238) ; Théop., fr. 15, 134 (*ib.*, p. 280, 300-301) ; Paus., III, 2, 7 ; 20, 6 : voir la critique de ces textes par Pareti, *Op. c.*, p. 87-96. Dans la question des Périèques et des hilotes, les anciens n'étaient d'accord sur aucun point. Jusqu'au IV^e siècle, on imagina toutes sortes de systèmes sur l'origine de leur condition. Du moins, on ne faisait pas de différence ethnologique entre les Spartiates et les classes inférieures. Ainsi, pour Antiochos, les premiers hilotes furent les Lacédémoniens qui ne rejoignirent pas l'armée pendant la guerre de Messénie, et, pour Thucydide, les Périèques étaient des Doriens. Mais, à partir de Théopompe, même quand on conserva les vieilles théories, par exemple celle qui établissait un rapport entre le nom des hilotes et la ville d'Hélos, on y introduisit une distinction entre les vainqueurs de race dorienne et les Achéens vaincus. — Les mêmes dissentiments se retrouvent chez les modernes. Otfr. Müller (*Dorier*, t. II, p. 29-34) croit qu'avant les Doriens les Achéens avaient déjà réduit les Préhellènes au servage. Grote (trad. Sadous, t. III, p. 298-306) considère les Périèques comme l'élément urbain et les hilotes comme l'élément rural de la population conquise. Pour Busolt (t. I, p. 526, 528), les hilotes sont des Prédoriens, et les Périèques, une juxtaposition de Doriens et d'Achéens ou d'Ioniens dorisés. Guiraud, (*Propr. fonc.*, p. 122-125, 163, 409) voit un fait de conquête dans l'existence des Périèques et une simple aggravation de leur sort dans la condition des hilotes. Enfin, R. Meister (*Op. c.*, p. 18-20, 99) et Solmsen (*l. c.*) ont essayé de distinguer la langue dorienne des Spartiates et les particularités achéennes de leurs subordonnés. Au contraire, Ed. Meyer (t. II, p. 355, 176) soutient que les Périèques et les hilotes ne se sont distingués des *Homoioi* qu'à une époque relativement tardive, et, pour Pareti (*Op. c.*, p. 193, 206) comme pour Kahrstedt (*Op. c.*, p. 57), il n'y a en Laconie qu'une race, avec des différences sociales provenant d'une évolution interne.

102. Paus., III, 11, 8.

103. **Les anciens étaient fort embarrassés pour définir la situation de serfs qui appartenaient à l'État (Paus., III, 20, 6) et qui avaient cependant pour maîtres des particuliers.**

qu'ils sont astreints à payer[104]. Leur situation matérielle est loin d'être toujours mauvaise. S'ils sont attachés héréditairement à une terre, ils peuvent la cultiver à leur idée, en augmenter le rapport ; comme la rente qu'ils doivent est invariable et qu'elle a été calculée à une époque de rendement médiocre, toute amélioration est pur profit pour eux, et les bénéfices réalisés dans les bonnes années leur permettent d'arriver à une certaine aisance. Au point de vue strictement économique, ce sont des métayers à titre obligatoire et perpétuel. Ils trouvent même des occasions extraordinaires de s'enrichir : quand ils sont emmenés à la guerre comme goujats, il ne leur est pas interdit de piller. Au IIIe siècle, le roi Cléoménès offrit aux hilotes la liberté moyennant cinq mines d'argent par tête ; il s'en présenta six mille pour se racheter. Mais la situation juridique des hilotes, si tant est qu'ils en aient une, est abominable. Privés de tout droit politique, ils ne sont jamais protégés par la loi, à moins qu'elle ne veuille protéger en leurs personnes le bien de l'État. De loin en loin, quelques-uns sont affranchis par la république et admis dans les catégories des *aphétai*, des *adespotoi*, des *épeunactes*, ou des *mothakes* et des *desposionautai*. D'autres, promus citoyens en récompense de services rendus à la guerre, entrent dans la classe des *néodamodes* : tant que les hilotes suivirent l'armée comme valets ou même comme fantassins armés à la légère, ce privilège ne fut conféré que rarement, pour acte exceptionnel de bravoure ; il fut prodigué, au contraire, quand Sparte, pour parer à la crise des effectifs, dut incorporer les néodamodes comme hoplites par milliers. Mais, en règle générale, la foule des hilotes est maintenue sous le joug par un régime de terreur. Pendant des siècles, les Spartiates, à mesure surtout que leur nombre diminuait, tremblaient à la pensée qu'ils étaient environnés d'ennemis qui guettaient l'occasion de se venger. Ils interdisaient aux hilotes de porter des armes, de se réunir la nuit. Ce n'était pas assez, et les Messéniens surtout leur paraissaient redoutables. Ils s'ingéniaient à prévenir les révoltes par des mesures atroces. Le moindre mouvement était impitoyablement réprimé. A certains moments, les éphores proclamaient une sorte d'état de siège, et alors les jeunes Spartiates, embusqués dans la campagne, pouvaient donner la chasse aux hilotes pendant la nuit et les mettre à mort, s'habituant aux horreurs de la guerre et gagnant par surcroît la dignité

104. Sur la situation matérielle et juridique des hilotes, voir Fustel, *Op. c.*, p. 65-70 ; Guiraud, *Op. c.*, p. 409-414 ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 57-70.

d'iranes[105]. Ni les exécutions en masse ni les assassinats mystérieux n'empêchaient qu'à maintes reprises l'armée lacédémonienne fût arrêtée dans les expéditions lointaines par la crainte d'une rébellion.

*LES PÉRIÈQUES*

Les Périèques[106] sont des hommes libres et comptent parmi les Lacédémoniens. A Sparte, ce sont des ξεῖνοι, des étrangers ; mais dans leurs communes, qui ont rang de cités, ce sont des citoyens. Les villes des Périèques[107] — quelquefois des forteresses sur les côtes — ont leurs magistrats pris sans doute parmi les nobles, leur constitution, leurs fêtes ; il est assez rare qu'on y trouve des représentants de l'administration spartiate[108]. Elles jouissent de l'autonomie municipale[109]; mais il leur est interdit de se fédérer, et le gouvernement spartiate se réserve les affaires d'ordre général avec certaines questions judiciaires. Les Périèques doivent l'impôt du sang : ils sont tenus de servir dans l'armée comme hoplites et, après les guerres médiques, sur la flotte en qualité de marins ; pourtant, s'ils peuvent obtenir le commandement de la flotte, ils ne parviennent jamais aux grades supérieurs dans l'infanterie[110]. Ils paient un tribut assez élevé, le tribut royal, et sont encore obligés d'entretenir les domaines royaux et les domaines sacrés[111]. En droit civil, leur condition est sujette à deux restrictions : ils sont incapables d'acquérir une propriété en terre civique et de s'unir à des femmes spartiates par mariage légitime ; mais ils peuvent disposer de leurs biens. Ils exercent tous les métiers jugés indignes des Spartiates. S'ils préfèrent l'élevage à l'agriculture, c'est que les terres les plus fertiles de la Périoikis sont accaparées par l'État, par les dieux ou même par des étrangers privilégiés et qu'ils n'ont pas d'hilotes à leur disposition pour cultiver le reste. Ils se livrent à la pêche et à la navigation. Ils exploitent les mines du Taygète et du Parnon et pratiquent l'industrie du métal, de la laine, du bois et de l'argile, travaillant surtout pour les besoins de l'armée. Ils détiennent le monopole du com-

---

105. Cf. Jeanmaire, *l. c.* ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 64.

106. Voir art. *Perioeci* dans le *Dict. des Ant.* ; Niese, *Gött. Nachr.*, 1906, p. 102 ss., 141 ss. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 70-81.

107. Il existait un traité de Polémon περὶ τῶν ἐν Λακεδαίμονι πόλεων (FHG, t. III, p. 111).

108. A l'époque classique, on voit vingt harmostes établis dans la Périoikis (Schol. Pind., *Ol.*, VI, 154). Celui de Cythère est appelé Κυθηροδίκης (Thuc., IV, 53 ; cf. Michel, n° 1078), et la fonction de ce « juge » implique l'existence d'un droit commun.

109. Un bon indice de cette autonomie, c'est que les Périèques prennent part aux jeux olympiques comme représentants de leur petite ville. Exemple : l'olymponike Nicoclès d'Acriai (Paus., III, 22, 5).

110. Tandis que l'hoplite spartiate est accompagné de sept hilotes, l'hoplite périèque n'a qu'un valet à son service (Hér., IX, 28-29, 61).

111. Cf. Niese, *l. c.*, p. 104-105.

merce Ce monopole, d'ailleurs, est peu enviable après le VI^e siècle : les relations économiques avec l'étranger sont aussi réduites que possible, et les transactions locales exigent si peu de numéraire, qu'elles emploient comme moyens d'échange les lourds gâteaux de fer. Cependant de nombreux Périèques vivent assez largement, et quelques-uns parviennent à la fortune. Longtemps ils se résigneront à n'être que des Lacédémoniens de catégorie inférieure ; mais à partir du V^e siècle, de plus en plus opprimés, cruellement décimés à force de combler les vides d'une armée toujours en campagne, humiliés d'être réduits à une demi-indépendance dans une Grèce où les idées démocratiques gagnent sans cesse du terrain, ils laisseront percer, puis éclater, leur mécontentement[112]. Alors, autour d'elle, chez elle, Sparte n'eut plus que des ennemis.

*LES SPARTIATES*

Au sommet de l'édifice laborieusement construit par l'aristocratie de Sparte, siégeaient donc, dans un isolement splendide et farouche, les guerriers. Ils sont les citoyens de Sparte : différents des autres Lacédémoniens, ils jouissent de la plénitude des droits politiques ; libérés des besognes avilissantes par le travail d'autrui, ils ont « abondance de loisir »[113]. Entre eux, ils s'appellent les Égaux (ὅμοιοι)[114]. Et, s'ils ne le sont pas en réalité, puisqu'il y a parmi eux des riches et des pauvres, ils le sont du moins en principe, tant que les institutions ont pu garder leur pureté. Nulle distinction de naissance ni de fortune ; la considération s'attache seulement à l'âge et au grade. Il n'existe de familles supérieures aux autres que les deux dynasties d'Héraclides, et l'État n'a-t-il pas voué à une éternelle égalité tous ceux qu'il pourvoit également du revenu minimum et qu'il astreint à porter l'uniforme rouge ? Mais l'État, qui comble les Égaux de faveurs, prétend être leur maître, comme il est le maître des Périèques et des hilotes. Il entend réglementer dans son intérêt les moindres détails de leur existence, jusqu'au seuil même de la vieillesse[115]. S'il reconnaît que son autorité ne franchit pas l'enclos de la vie familiale, il interprète cette maxime à sa façon, en obligeant, par exemple, le citoyen à se marier et en

---

112 Dans la troisième guerre de Messénie, il n'y eut que deux villes périèques, Aithaia et Thouria, pour lier partie avec les hilotes (Thuc., I, 101). Dans la guerre du Péloponèse, Cythère seule — ce qui s'explique par sa situation insulaire — reçut les Athéniens (id., IV, 53, 57). Le mouvement fut plus général lors du complot de Kinadon (Xén., *Hell.*, III, 3, 4 ss.).

113. Plut., *Lyc.*, 24 ; cf. *Compar. de Lyc. et Numa*, 2, 4.

114. Cf. Caillemer, art. *Homoioi*, *l. c.* ; Schulthess, art. *Homoioi*, *l. c.*.

115. Tenue uniforme (Thuc., I, 6 ; Xén., *Rép. des Lac.*, 7). Pas de bijoux (Plut., *Lyc.*, 9), Pas de moustache (id., *Cléom.*, 9; voir les têtes de Spartiates dans *Ann. of the Br. Sch.*, t. XII, pl. IX et X).

lui défendant de se marier à sa guise : le roi Archidamos sera mis à l'amende par les éphores pour avoir épousé une femme de petite taille et risqué de donner à Sparte, « non pas des rois, mais des roitelets »[116]. Dans la cité dompteuse des hommes, il faut que tous les hommes vivent « comme les abeilles, toujours unis pour l'intérêt commun et rangés autour de leur chef »[117].

*L'ÉDUCATION SPARTIATE*

L'enfant à sa naissance est présenté, non seulement à son père, mais encore aux anciens de la tribu, qui décident de son sort[118]. Or, l'État a besoin de soldats vigoureux ; d'autre part, avec des domaines de rendement invariable, une famille qui s'accroît est une famille qui s'appauvrit : nombreux sont donc les enfants condamnés à être exposés. Le fils reconnu par son père et jugé digne de vivre par le conseil de revision reste auprès de sa mère jusqu'à l'âge de sept ans. Alors commence pour lui l'*agôgè*[119], l'éducation collective imposée par les lois et que donnent des maîtres choisis par la cité, l'apprentissage de l'ἀρετή, vertu militaire et civique. D'initiation en initiation, d'épreuve en épreuve, l'enfant s'élèvera lentement, échelon par échelon, classe par classe, de manière à devenir à la fois un bon citoyen et un soldat capable de servir dans une armée supérieurement entraînée. Déjà il appartient à l'ôba et à la phylè de son père ; il est enrégimenté maintenant — enrégimenté, il le sera toujours — dans une *boua* et une *ila* correspondant à son âge et à sa tribu. Sous les ordres de son *bouagos* et de son *ilarchos*, choisis parmi les *iranes*[120] et subordonnés au *paidonomos*[121], il est dressé à une discipline chaque jour plus stricte. Par une série d'examens, les Spartiates conquièrent leurs grades dans une minutieuse hiérarchie, heureux quand ils peuvent consacrer des ex-voto dans le temple d'Artémis en remerciement de leurs succès. De sept à douze ans, ils passent dans les différentes classes des *mikikhizomenoi*. De douze à vingt ans, ils sont *paides* : dans ce nouveau cycle, ils sont promus successivement *protopampaides*, *hatropampaides*, etc., jusqu'à ce qu'ils arrivent au rang de *melliranes*. A vingt ans, ils deviennent *iranes* pour deux ans et servent de moniteurs à leurs plus jeunes camarades, avant d'en

116. Plut., *Ages.*, 2.
117. Id., *ib.*, 1 (Simonide) ; *Lyc.*, 25. Reste à savoir si les prétendues abeilles ne sont pas des frelons.
118. Id., *ib.*, 16. Cf. art. *Expositio* dans le *Dict. des Ant.*, t. II, p. 937.
119. Cf. Nilsson, *l. c.*, p. 336 ss. ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 342-344.
120. Plut., *Lyc.*, 16 ; *Inst. lac.*, 6, p. 237 *b* ; cf. *Ages.*, 2 ; Xén., *Op. c.*, II, 11.
121. Sa charge est une des plus importantes de l'État (Xén., *Op. c.*, II, 2 ; IV, 6 ; Plut., *Lyc.*, 17).

être quittes avec l'agôgé et de pouvoir entrer dans la société libre des *sphaireis* (joueurs de ballon)[122].

Nu pieds et nu tête, vêtu en toute saison d'un chiton court, couchant sur une litière de roseaux, nourri d'une ration insuffisante qu'il complète comme il peut, le Spartiate apprend dès l'enfance à supporter les intempéries et les privations. Un vieux rite, la flagellation devant l'autel d'Artémis Orthia, est transformé en épreuve d'endurance. Il faut que la jeunesse s'endurcisse jusqu'à la « bestialité »[123] Le programme d'enseignement intellectuel est bien simple : on récite des passages de l'Iliade et des distiques moraux, on chante des chants de guerre[124]. Mais tous les jours on fait des marches sur le rythme impératif de la flûte[125], on apprend le maniement des armes, on se livre aux exercices gymniques, à la marche, à la course, au saut, au lancement du disque. Dans les dernières années de ce long apprentissage, il s'agit plus que jamais de donner aux jeunes gens les rudes qualités qu'exige la bonne tradition. Il faut les rendre capables de faire belle figure dans la grosse infanterie ; car la cavalerie est laissée aux moins forts et aux moins braves. C'est par le dressage des hoplites que les Spartiates méritèrent vraiment d'être appelés « maîtres ès art et science militaires », τεχνῖται καὶ σοφισταὶ τῶν πολεμικῶν[126]. Ils révélèrent aux Grecs étonnés les mouvements d'ensemble, les évolutions en rangs et par files, la manière de combattre en formation serrée, d'avancer ou de reculer par masses ou par fractions[127] : pour faire prendre à chacun l'habitude des manœuvres les plus compliquées sur un simple signe, les règlements spartiates multiplient les heures d'école de compagnie. Puis, les jeunes soldats sont pliés aux exigences les plus pénibles du service intérieur et astreints aux fatigues du service en campagne. Enfin, dans les mois qui précèdent leur majorité, ils subissent l'épreuve suprême : la *cryptie*[128]. Relégués dans la campagne, vivant de maraude, ils doivent se cacher avec soin le jour, battre le pays la nuit et, s'il le faut, exécuter un coup d'éclat contre un hilote. Dans certaines peuplades sauvages, on ne devient un homme qu'après

---

122. Plut., *Lyc.*, 12, 17 ; IG, V, nos 279, 296, 298, 340. Cf. Woodward, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XV, p. 44 ss..

123. Arist., *Pol.*, V (VIII), 3, 3.

124. Thuc., V, 69 ; Plut., *Lyc.*, 21-22 ; Xén., *Op. c.*, XII.

125. Plut., *l. c.*, 22 : « C'était un spectacle à la fois majestueux et terrible de les voir marcher en cadence au son de la flûte ». Cf. Thuc., V, 70 ; Xén., *Op. c.*, XIII, 8.

126. Plut., *Pélop.*, 23 ; cf. Xén., *l. c.*, 5.

127. Xén., *Op. c.*, XI ; cf. A. Boucher, *La tactique grecque* (*Rev. des Ét. gr.*, t. XXV, 1912), p. 302-311.

128. Plut., *Lyc.*, 28 ; Hèracl. du Pont, II, 3 (FHG, t. II, p. 210) ; Plat., *Lois*, I, p. 633 *b-c* ; VI, p. 763 *b*. Cf. Jeanmaire, *l. c.*.

avoir versé le sang ; il en avait probablement été de même dans la vieille Sparte : par l'adaptation d'une institution primitive, l'État poussait les jeunes gens à faire leurs preuves et à concourir du même coup à la sécurité nationale, en surveillant les hilotes et, quand il y avait lieu, en réduisant leur nombre. Une fois irane, le Spartiate est admis aux repas communs. Dès lors, il n'a plus rien à ambitionner, sinon d'entrer dans le corps des trois cents gardes d'honneur qui escortent les rois en temps de guerre[129]. A trente ans, il quitte le camp, fait partie de l'Apella, et, s'il a son klèros, compte au nombre des Égaux.

*LES REPAS COMMUNS*

Le Spartiate est mobilisable de vingt à soixante ans[130]. Jusqu'à trente ans, il loge à la caserne ; jusqu'à soixante, il mange à la cantine. Il doit, en effet, participer le soir aux *phiditia*, aux repas en commun prescrits par le législateur[131]. A vingt ans, il sollicite son admission à une table déterminée, d'après son ôba et sa phylè. Qu'un seul des convives s'y oppose, et il est rejeté dans les classe des Inférieurs. S'il est admis à l'unanimité, il sera pendant quarante ans inscrit au même phidition, à moins qu'il ne soit exclu pour cause d'atimie, comme lâche à la guerre ou trop pauvre pour régler sa dépense. La contribution mensuelle de chaque citoyen pour l'entretien de la table est d'un médimne éginétique de farine d'orge (72 l. 74), de 8 conges de vin (36 l. 37), de 5 mines de fromage (3 k. 062), de 2 mines 1/2 de figues sèches (1 k. 531) et de 10 oboles (2 fr. 17) pour l'achat de la viande. Pour frugal que soit le menu, il ne se compose donc pas seulement d'un brouet noir, et souvent il se relève des pièces de gibier apportées par les convives. Chaque tablée des phidities est vraiment une unité constituée de quinze membres, où la camaraderie devient une solidarité permanente et obligatoire : les *syssitoi* ne se quittent jamais ; en campagne, ils sont les *syskènoi* qui couchent sous la même tente ; sur le champ de bataille, ils se retrouvent coude à coude sur le même rang.

*L'ORGANISATION DE L'ARMÉE*

Pour qu'au signal de la trompette la mobilisation se fasse instantanément, le Spartiate est toujours incorporé, toujours présent. Il est affecté à une *énomotia*, section de 40 hommes, un de chaque classe ; 4 sections forment une *pentècostys*, une compagnie de 160 hommes ; quatre compagnies, un *lochos*, un bataillon de 640 hommes ;

129. Thuc., V, 92 ; Hér., VII, 205 ; VIII, 124.

130. Cependant les classes les plus âgées ne sont généralement pas envoyées sur le front, mais restent pour garder le territoire avec les jeunes gens au-dessous de vingt ans.

131. Plut., *Lyc.*, 12 ; Dicéarque, fr. 23 (FGH, t. II, p. 242) ; Arist., *Pol.*, II, 6, 21 ; cf. Fustel, *l. c.*, p. 79-90.

mais ces unités étaient rarement à effectif complet, car on ne levait toutes les classes que par exception. Il y eut à l'origine cinq loches dans l'armée, qui étaient renforcés à la mobilisation par un sixième, celui des éclaireurs et des flanc-gardes de la Skiritis, et par les contingents des Périèques et des hilotes. Plus tard, au Ve siècle, il y eut sept loches[132]. Puis, sans que l'on sache exactement à quelle date, la composition des unités combattantes fut modifiée : en 479, les Lacédémoniens sont encore répartis par loches ; en 425, ils sont groupés en six *morai*, brigades de deux loches, un de Spartiates et un de Périèques[133].

En somme, le peuple spartiate est une armée. Il forme la garnison (φρουρά) d'une ville qui n'est qu'un camp (στρατόπεδον)[134]. Il faut que le Spartiate ait trente ans pour qu'il puisse demeurer avec sa femme, s'il est marié[135] ; il faut qu'il ait soixante ans pour être quitte de l'obligation militaire ; il faut qu'il n'ait plus de vigueur physique pour que l'État desserre son étreinte. A l'élite intellectuelle de ces soldats retraités s'ouvrent les portes de la Gérousia ; pour les autres vient enfin l'heure du repos et de la vie de famille.

*LES FEMMES SPARTIATES*

La vie de famille[136] est naturellement réduite à peu de chose par des règlements aussi exigeants. De là vient que les femmes occupent une place toute spéciale à Sparte. Elles sont vouées à la république, comme les hommes. Jeunes, elles se livrent aux exercices du gymnase avec les garçons ; mariées, elles doivent à la cité des enfants robustes[137]. De leur éducation, elles gardent des allures masculines et une hardiesse de propos qui font rire ou scandalisent les autres Grecs. Elles voient très peu leur mari, qui ne prend jamais dans sa maison qu'un repas par jour ; leurs fils ne leur appartiennent que jusqu'à la septième année. Elles vivent donc seules au foyer avec leurs filles, mais non pas en recluses, fort libres au contraire, sans goût pour les vertus d'intérieur, au demeurant, fières d'une réputation de chasteté qu'elles ne méritent pas toujours. En l'absence des hommes, elles décident au nom de la communauté, si bien que l'esprit d'indépendance tourne chez elles en esprit de

132. Cf. Busolt, t. I, p. 534 ss. ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 299 ss..

133. La proportion des deux éléments ne tarda pas à s'altérer, le nombre des Spartiates diminuant sans cesse et celui des Périèques augmentant à mesure. A Platées, il y a déjà 5.000 Périèques pour 5.000 Spartiates ; à Leuctres, le rapport s'élève au double ou au triple. Il faudra même, au IVe siècle, pour les expéditions lointaines, promouvoir des hilotes par milliers dans la classe des Néodamodes, pour les armer en hoplites. Cf. Busolt, t. I, p. 538-539.

134. Plat., *Lois*, II, p. 666 *d* ; cf. Arist., *Pol.*, II, 6, 22.

135. Comme il demeure au camp, il ne peut voir sa femme qu'à la dérobée (Plut., *Lyc.*, 15 ; Xén., *Op. c.*, I, 5). Sur les effets de ce régime, voir Bethe, *Die dorischen Knabenliebe* (*Rhein. Mus.*, t. LXII, 1907, p. 438 ss.) ; Semenov, *Die dor. Knabenliebe* (*Philol.*, t. LXX, 1911, p. 146 ss.).

136. Cf. Fustel, *Op. c.*, p. 70 ss..

137. Eurip., *Andr.*, 195-600 ; Aristoph., *Lysistr.*, 78-84 ; Xén., *Cp. c.*, I ; Plut., *Lyc.*, 14.

domination. Comme le commerce ne leur est pas interdit, elles gèrent, non seulement leur dot, mais toute la fortune de la famille. Beaucoup d'entre elles furent des femmes de tête et des femmes d'argent. Aristote caractérise bien la différence que la loi de Sparte met entre les deux sexes quand il observe qu'elle refrène les passions du sexe masculin et lâche la bride à l'autre[138].

*LA « VERTU » SPARTIATE*

Au VI^e siècle, la besogne des législateurs aristocrates est achevée : 250.000 hilotes, 100.000 Périèques assurent à 25.000 Spartiates, hommes, femmes et enfants, leur nourriture quotidienne. Les poitrines de ses hommes constituent autour de Sparte le seul rempart dont elle ait besoin. Ses soldats sont d'incomparables machines de guerre. Les vers de Tyrtée, qu'ils chantent sans cesse, ont pour eux la valeur d'un règlement inviolable : « Que chacun, bien campé sur les deux jambes, les pieds rivés au sol, se mordant la lèvre, tienne ferme, les cuisses, les jambes et les épaules couvertes par le ventre du large bouclier, la forte lance brandie par sa droite et l'aigrette redoutable s'agitant sur sa tête »[139] Mais ces soldats sont des citoyens ; l'éducation qui les a pris enfants et ne les lâche plus leur a inculqué la « vertu » spartiate, c'est-à-dire, avec toutes les qualités physiques et techniques, une moralité d'État : le sentiment de l'honneur et de la discipline se rehausse chez eux d'un patriotisme poussé jusqu'à l'esprit de sacrifice. La conclusion des préceptes dont ils sont imbus, elle est dans cet autre vers de Tyrtée : « Il est beau de tomber au premier rang comme un brave en combattant pour la patrie »[140] ; elle est dans la conduite des hoplites envoyés aux Thermopyles avec ordre de tenir jusqu'à la mort et qui meurent « pour obéir aux lois ».

## 2. — La Constitution politique

*LA HIÉRARCHIE SPARTIATE*

Une société aussi disciplinée a besoin dans ses institutions politiques d'une autorité qui la maintienne fortement. Il faut bien recon-

138. Arist., *Pol.*, II, 6, 5, 8-9 ; cf. Plat., *Lois*, I, p. 637 *c* ; VI, p. 781 *a-b* ; p. 785 *b*.

139. Tyrtée, fr. 11 Bergk. On peut voir l'hoplite spartiate au combat sur un pithos (*Ann. of the Br. Sch.*, t. XII, pl. IX).

140. Id., fr. 10. Rappelons encore le fameux passage d'Hérodote sur les Spartiates (VII, 104) : « Libres, ils n'ont pas une liberté illimitée, ils sont soumis à un maître, la loi. Tout ce qu'elle ordonne, ils le font, et elle ordonne de ne jamais reculer devant le nombre, mais de tenir ferme dans les rangs pour vaincre ou mourir ».

naître pourtant qu'à des théoriciens férus d'admiration la république lacédémonienne offrait une apparence d'harmonieux équilibre : auprès des rois, survivants des siècles héroïques, les gérontes représentent la noblesse, l'Apella exprime la volonté du peuple, et, comme les éphores issus du peuple assurent la liaison entre les gérontes et les rois, il se fait ainsi un partage équitable dans la conduite de l'État[141]. Trompe-l'œil que tout cela. En fait, les rois sont réduits à l'impuissance, le dèmos est muet, une poignée d'hommes gouverne à sa guise. Le peuple spartiate est une armée, nous l'avons dit ; cette armée a une hiérarchie qui n'admet l'égalité qu'à grade égal et assure le commandement suprême à un état-major restreint.

*LES ROIS*

Le chef des Agides et celui des Eurypontides ont conservé leur sceptre. La monarchie est toujours héréditaire. Le fils succède au père, non pas le fils aîné en tout état de cause, mais le premier fils né après l'avènement du père[142]. A défaut d'héritier mâle ou en cas de minorité, le plus proche parent du roi disparu prend le trône ou la régence. Les droits des deux rois sont égaux ; si la tradition accorde une sorte de primauté honorifique à la famille des Agides, considérée comme plus ancienne[143], si les noms des Eurypontides, Archidamos, Dèmaratos, Charilaos, Zeuxidamos, etc., semblent témoigner de quelque sympathie pour le peuple, on ne voit nulle part pourtant dans l'histoire de Sparte une preuve certaine d'inégalité entre les deux dynasties. Un roi seul n'est rien ; les deux ensemble sont souverains, dans les limites d'une compétence qui leur donne moins de puissance que de prestige[144]. Avant tout, ils restent les représentants sacrés de la cité auprès des dieux[145] ; ils offrent les sacrifices publics à Zeus et à Apollon et gardent pour eux une double portion des victimes avec les peaux. En plus de leur klèros familial, ils possèdent un domaine, un téménos, dans la Périoikis[146]. Aux repas, ils ont la place d'honneur. Leur mort est regardée comme un deuil national : le jour des funérailles, le marché est fermé, l'agora est saupoudrée de farine, et des députations de Périèques viennent du pays entier honorer le sépulcre du héros[147]. Mais, des attributions politiques et administratives qu'ils avaient dans le passé, ils n'ont sauvé que des débris.

---

141. Plat., *Lois*, IV, p. 712 *d-e* ; Arist., *Pol.*, II, 3, 10 ; 6, 15.
142. Hér., VII, 3 ; V, 42 ; VI, 52.; Xén., *Hell.*, III, 3, 2. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 131-138.
143. Id., VI, 52 ; Paus., III, 2, 1 ss. ; 7, 1 ss..
144. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 119-143, 223-228.
145. Id., *ib.*, p. 225 ss., 278 ss..
146. Id., *ib.*, p. 138 ss..
147. Hér., VI, 58 ; Arist., fr. 611, 10 Rose ; Xén., *Rép. des Lac.*, XV, 9 ; *Hell.*, III, 3, 1 ; V, 3, 19.

En temps de paix, ils n'ont pas même une garde personnelle. Ils ne possèdent aucun pouvoir en matière de finances[148]. Comme juges, ils règlent les questions de droit familial et religieux, président aux adoptions d'enfants, décident du mariage des filles épiclères ; ils arbitrent encore les questions relatives à la police des routes[149]. En temps de guerre, ils sont les grands prêtres et les chefs de l'armée en campagne et ont à ce titre droit de vie et de mort sur tous ; mais ils sont escortés de deux éphores chargés de les surveiller. A la fin du VI^e siècle, pour éviter les tiraillements dans le commandement, les éphores décident que désormais un seul roi dirigera les opérations militaires et que l'autre sera consigné dans Lacédémone. Un moment vient même où un conseil de guerre de dix membres est adjoint au chef nominal et ne lui laisse plus aucune initiative[150]. On voit à quel point déchoit la dignité qu'Aristote appelle encore « une stratégie souveraine et viagère »[151]. La royauté spartiate se dégrade jusqu'à n'être plus guère qu'une fonction honorifique : le pouvoir exécutif, comme le pouvoir législatif, c'est l'aristocratie qui l'exerce.

*LA GÉROUSIA*

La Boulè des Anciens, la *Gérousia*, est l'organe essentiel du gouvernement[152]. Elle compte trente membres — y compris les deux rois, qui la président —, peut-être à raison de deux par ôba et par tribu. Les gérontes sont élus à vie par acclamation populaire[153]. Nul honneur n'est plus recherché que cette magistrature suprême (μεγίστη ἀρχή)[154]. Dès qu'une place était vacante, on choisissait parmi ceux qui avaient plus de soixante ans ; en principe, on devait désigner le premier en vertu (τὸν ἄριστον ἀρετῇ). « C'était bien, disent les panégyristes de Sparte, le concours le plus glorieux qui fût au monde. Il s'agissait de désigner le plus sage d'entre les sages, le meilleur d'entre les bons ; il s'agissait, en un mot, de décerner le prix de vertu (νικητήριον τῆς ἀρετῆς) »[155]. La Gérousia est irresponsable. La principale de ses attributions, c'est la politique extérieure. Mais elle en a bien d'autres. Elle prépare les projets présentés devant l'Apella et, depuis la réforme attribuée aux rois Polydôros et Théopompos, elle peut passer outre à l'opposition de l'assem-

148. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 215 ss., 227, 331 ss..
149. Id., *ib.*, p. 227, 322 ss., 325 ss., 12 ss..
150. Id., *ib.*, p. 123 ss., 224 ss..
151. Arist., *Pol.*, III, 9, 2.
152. Cf. Caillemer, art. *Gerousia* dans le *Dict. des Ant.* ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 246-249.
153. Plut., *Lyc.*, 26 ; Arist., *Pol.*, II, 6, 18.
154. Eschine, *C. Tim.*, 180.
155. Plut., *l. c.* ; cf. Arist., *Pol.*, II, 6, 15 (ἄθλον τῆς ἀρετῆς). « On peut deviner ce qu'il fallait de richesse, de naissance, de mérite, d'âge, pour composer cette vertu » (Fustel de Coulanges, *La Cité ant.*, l. IV, ch. XIII).

blée. Elle est, au criminel et spécialement en matière d'homicide, un tribunal sans appel, infligeant l'atimie ou la mort ; elle se prononce sur « les affaires les plus importantes »[156] et sur les crimes qui touchent à la sûreté de l'État ; elle est, avec adjonction des éphores, la haute cour devant laquelle comparaissent les rois. On n'exagérait point en disant que quiconque est une fois admis dans le Conseil devient un des maîtres de la cité et « pour le grand nombre un tyran »[157]. Ces sénateurs chargés d'ans, c'étaient souvent des hommes fatigués, quelquefois des hommes aigris. Aristote songeait à leur œuvre quand il écrivait : « L'intelligence, comme le corps, a sa vieillesse »[158]. L'histoire de Sparte eût été différente à coup sûr, si elle n'avait pas été faite par une gérontocratie.

*L'APELLA*

Quant à l'Apella[159], elle n'est plus, au VIe siècle, qu'une assemblée consultative et sans autorité. Si jamais elle avait manifesté la souveraineté populaire, selon l'ordre que l'oracle de Delphes prétend avoir donné à Lycurgue, ce temps est bien passé. A trente ans, tous les Spartiates qui ont reçu l'éducation prescrite par les lois et sont admis aux repas publics ont le droit d'en faire partie. Moins de dix mille à l'origine, leur nombre va diminuant de génération en génération. Convoqués à la Skias par les éphores, ils ne délibèrent pas : ils écoutent les propositions et, sans discussion, se bornent à faire connaître leur sentiment par des acclamations. En théorie, ils élisent tous les magistrats, les membres de la Gérousia, les éphores ; en pratique, leur droit est annulé par le mode de votation. Chaque candidat traverse lentement l'assemblée, salué par les cris de ses partisans ; quelques hauts magistrats, cachés dans une maison voisine, déclarent élu celui qu'a salué la plus forte clameur : méthode « puérile » et qui permet toutes les fraudes[160]. En théorie encore, l'Apella se prononce souverainement sur la paix et la guerre. Mais le Sénat, quand il juge « perverse » la décision de l'Assemblée, peut se refuser à la proclamer, et dès lors elle est sans valeur[161]. Ainsi mise en tutelle, l'Apella parut encore trop redoutable aux nobles. A côté d'elle, « au temps du roi Théopompos », fut créée une commission législative à pouvoirs permanents, la « petite assemblée » (μικρὰ ἐκκλησία), dont on ignore la composition exacte. Elle était plus nombreuse que la Gérousia

156. Arist., *l. c.*, 17.
157. Dém., *C. Lept.*, 107.
158. Arist., *l. c.*.
159. Cf. art. *Ekklesia* dans le *Dict. des Ant.*, t. II, p. 512-515 ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 255-267.
160. Voir n. 153. Cette acclamation par le cri de guerre (*boa*) dérive du combat judiciaire.
161. Plut., *Lyc.*, 6.

et moins nombreuse que l'Apella : les principaux personnages de l'État se joignaient aux rois, aux sénateurs, aux éphores et, dans le secret le plus absolu, discutaient et tranchaient les questions importantes. A l'époque classique, cette assemblée réduite a pris définitivement la place de l'assemblée plénière des citoyens[162].

*LES ÉPHORES*

Les éphores enfin, qui sont les plus hauts magistrats de Sparte, n'apparaissent également que comme des instruments de l'aristocratie[163]. Sur les origines de cette institution, deux théories avaient cours dans l'antiquité : on la faisait remonter à l'origine même de la constitution, en l'attribuant à Lycurgue, ou bien on la plaçait à une date plus récente, en lui donnant pour auteur le roi Théopompos[164]. Ni l'une ni l'autre de ces théories n'était désintéressée : dans les luttes civiles, la première fut soutenue par les partisans des éphores, la seconde eut pour principaux défenseurs les rois Pausanias et Cléoménès. Un fait est certain : ni les prétendues lois de Lycurgue ni les vers de Tyrtée ne font encore allusion au rôle des éphores dans l'État. D'autre part, on retrouve des magistrats du même nom à Cyrène, à Hèracleia du Siris et à Thèra, la vieille colonie de Sparte[165]. On est ainsi amené à croire que les éphores ont bien pu exister de très bonne heure, mais qu'ils ont eu longtemps une position subordonnée. Ces « surveillants » furent-ils d'abord les délégués des cinq ôbai auprès des rois ou bien des juges suppléant les rois en temps de guerre[166] ou exerçant au-dessous des rois et de la Gérousia une humble juridiction en matière civile[167] ? En tout cas, leurs attributions, modestes au début, grandirent sans cesse à la faveur des minorités, des dissentiments entre les deux dynasties et des conflits politiques[168]. C'est peut-être en enlevant aux rois le droit de les désigner que l'éphore Astérôpos fit d'eux les plus dangereux adversaires de la royauté[169]. Ce collège de cinq membres annuels, nommé peut-être par le peuple pour la forme, mais choisi en réalité par la Gérousia, sera souverain au V^e et au IV^e siècle. Les éphores, dont l'un est éponyme[170], entrent en charge au commencement de l'année, à la lune qui suit l'équinoxe d'automne.

---

162. Cf. *Dict. des Ant.*, *l. c.*, p. 515 ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 258.
163. Cf. Lécrivain, art. *Ephoroi* dans le *Dict. des Ant.* ; Kahrstedt, *Op. c.*, p. 237-246.
164. Hér., I, 65 ; Arist., *Pol.*, VIII (V), 9, 1.
165. Hèracl. du Pont, IV, 5 (FHG, t. II, p. 212) ; Michel, n° 1001 ; CIG, III, n^os 5774-5775.
166. Cf. Plut., *Cléom.*, 10.
167. Cf. Arist., *Pol.*, III, 1, 7 ; Hér., VI, 57. Le jugement demandé soi-disant aux éphores avant la première guerre de Messénie (Diod., VIII, fr. V, 6 ; Paus., IV, 4, 8) est un anachronisme significatif.
168. Plat., *Lois*, III, p. 692 ; Hér., VI, 52.
169. Plut., *Cléom.*, 10. Cf. Niccolini, *Re e efori* (*Riv. di st. ant.*, t. VII, 1903, p. 365).
170. Paus., III, 11, 2 ; Thuc., II, 2 ; V, 19 ; Xén., *Hell.*, II, 3, 10.

Leur premier acte est une proclamation invitant tous les citoyens « à se raser la moustache et à obéir à la loi »[171]. Ils ne rendent de compte à personne[172]. Ils partagent avec le Sénat la juridiction sur les Spartiates[173], et c est par là qu'ils ont réussi à élargir leur fonction jusqu'à embrasser presque tout le gouvernement. Ils se prononcent, en effet, sur toutes les questions de droit familial, propriété, succession et mariage, donc sur l'attribution des klèroi en déshérence, sur les titres des postulants, sur le classement juridique et moral des citoyens, bref, sur tout ce qui concerne l'organisation et la discipline sociales, y compris la préparation à la guerre. En même temps, ils sont les juges suprêmes des Périèques ; ils ont les attributions de police les plus étendues sur les hilotes ; ils ont le droit d'expulser tout étranger par mesure administrative et pratiquent systématiquement la *xénèlasia*[174]. Comme Sparte n'a pas de lois écrites, mais seulement des rhètrai traditionnelles, le droit d'interpréter la coutume leur confère un véritable pouvoir de légiférer[175] : c'est ainsi que la plus grave atteinte qui ait été portée aux vieilles institutions, l'autorisation d'aliéner le klèros par donation entre vifs ou par testament, le fut par un arrêté de l'éphore Épitadeus[176]. Ils ont qualité pour déposer et mettre en jugement les autres magistrats. Leur surveillance s'exerce spécialement sur les rois[177]. Ils reçoivent leur serment de fidélité à la constitution et leur promettent sous condition de maintenir intactes leurs prérogatives[178]. Deux d'entre eux les accompagnent à l'armée[179]. Ils peuvent en toutes circonstances citer les rois devant eux et les condamner à l'amende ou à la prison. Tandis que les autres citoyens se tiennent debout en présence d'un roi, ils restent assis ; bien mieux, le roi Agésilas siégeant en son tribunal se lèvera devant eux[180]. Ils président les assemblées, reçoivent les ambassadeurs, négocient les traités, rappellent les généraux. En un mot, ils exercent une sorte de tyrannie[181] et incarnent à eux cinq la souveraineté de l'État. Or, en principe, tout Spartiate est éligible à l'éphorat, et, en fait, la plupart des éphores sont des gens obscurs exerçant une action anonyme[182]. Serait-ce donc que dans l'État lacédémonien il

171. Plut., *l. c.*, 9.
172. Arist., *Pol.*, II, 6, 18.
173. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 238, 322 ss..
174. Id., *ib.*, p. 282.
175. Arist., *l. c.*, 16 : αὐτογνώμονας κρίνειν.
176. Plut., *Agis*, 5 ; Arist., *l. c.*, 10. Cf. Fustel, *La propr. fonc. à Sparte*, *l. c.*, p. 115 ss..
177. Arist., Pol., VIII (V), 9, 1.
178. Voir p. 347 et n. 67.
179. Xén., *Hell.*, II, 4, 36.
180. Xén., *Rép. des Lac.*, XV ; Plut., *Agés.*, 4.
181. Arist., *Pol.*, II, 3, 10 ; 6, 14 ; Plat., *Lois*, IV, p. 712 *d*.
182. Arist., *l. c.*, 3, 10 ; 6, 14-16 ; 7, 5 ; 8, 2.

existât un organe véritablement démocratique ? Au vrai, les éphores, même quand ils n'étaient pas pris dans la noblesse, étaient désignés ou achetés par elle ; surtout après 550, ils furent toujours ses agents.

*CAUSES DE LA DÉCADENCE SPARTIATE*

L'armature politique de Sparte s'ajuste donc en perfection à sa constitution sociale. Tout est bien ainsi, et la cité des hoplites n'a que faire d'artistes et d'écrivains. Il suffit, il faut que le présent s'éternise.

Mais, en prétendant arrêter le cours de sa destinée, Sparte s'engageait dans une entreprise irréalisable. Un jour viendra, qui n'est pas si éloigné, où Aristote constatera sa décadence. Il l'attribuera à deux faits sociaux : le petit nombre des citoyens et la concentration des fortunes[183]. En réalité, ces deux faits sont corrélatifs, à tel point qu'ils n'en font qu'un.

*DIMINUTION DU NOMBRE DES CITOYENS*

Oui, Sparte avait trop peu de citoyens, et elle en eut de moins en moins. La disette d'hommes, l'ὀλιγανθρωπία, devait être pour elle un mal sans remède. Il se manifesta dès le commencement du V^e siècle et, depuis, fit des progrès d'une rapidité terrifiante. La tradition parlait de neuf ou dix mille citoyens pourvus du lot patrimonial ; Hérodote évalue encore à huit mille le nombre des Spartiates en état de porter les armes en 480. Ils ne sont plus que deux mille à la bataille de Leuctres, en 371 ; quarante ans après, Aristote compte un millier d'Égaux ; en 242, le roi Agis en compte sept cents[184].

Cette diminution tenait à des causes trop profondes pour pouvoir être enrayée par la flétrissure morale du célibat ou par les primes tardivement accordées aux pères de trois ou quatre enfants[185]. La guerre décimait les rangs spartiates : pour des soldats qui avaient comme règle absolue de se faire tuer sur place plutôt que d'abandonner leur poste de combat, les victoires pouvaient coûter cher et les défaites étaient des hécatombes. Un État vraiment sain compense vite les pertes résultant de la guerre ; à Sparte, ce mal externe s'aggravait d'un mal interne et inguérissable.

*CONCENTRATION DES FORTUNES*

Pour être citoyen, il fallait être propriétaire et jouir d'un revenu qui permît de vivre sans travailler et de subvenir aux frais des

183. Id., *ib.*, II, 6, 7-13. Sur les causes politiques de la décadence, voir *ib.*, 14-23.

184. Hér., VII, 134 ; Isocr. *Panath.*, 255 ; Arist., *l. c.*, 11 ; Plut., *Agis*, 5 ; cf. Xén., *Hell.*, III, 3, 5-6. Voir Fustel, *l. c.*, p. 101 ss. ; E. Cavaignac, *La popul. du Pélop. aux V^e et IV^e siècles* (*Klio*, t. XII, 1912, p. 261 ss.).

185. Plut., *Lyc.*, 15, 1 ; Arist., *l. c.*, 13.

phidities. La loi prétendait bien garantir à perpétuité aux détenteurs des klèroi le minimum nécessaire. Mais une constitution fondée sur l'inégalité ne produit, fût-ce malgré elle, que l'inégalité[186]. Égaux, les Homoioi ne le furent jamais qu'en titre. Il y avait des Spartiates qui possédaient pour tout bien le revenu légal du klèros. Cette rente immuable suffisait jadis pour l'entretien d'une nombreuse famille ; elle était bien modique, depuis que la transformation économique de la Grèce avait augmenté les besoins et haussé les prix même en Laconie. Où trouver des ressources nouvelles, puisqu'il était défendu au citoyen de se livrer à une besogne rémunératrice ? Le régime du majorat et l'interdiction des métiers rendaient donc difficile, sinon impossible, l'établissement des puînés ; la naissance de plusieurs enfants amenait souvent la gêne, la misère. Pour restreindre la natalité, on recourait à toutes les pratiques du malthusianisme. On ne voulait qu'un fils ; s'il en survenait d'autres, ils formaient tous ensemble, à la mort du père, une communauté et même ne prenaient qu'une femme[187]. Malgré tous les expédients, il arrivait qu'on fût contraint d'emprunter. A qui ? Il y avait aussi des Spartiates très riches[188]. Ceux-là ajoutaient à leur klèros de vastes domaines dans la Périoikis, s'arrangeaient pour faire des opérations commerciales par personnes interposées, tiraient d'immenses profits de la guerre par le butin et de la diplomatie par la vénalité. Dans cette Laconie qui n'avait pour monnaie officielle que des barres de fer, les métaux précieux affluaient sous forme de lingots ou de pièces étrangères, et les trésors suspects étaient envoyés en dépôt dans quelque temple d'Arcadie. « Il y a plus d'or et d'argent à Lacédémone que dans le reste de la Grèce » : Platon, qui constate ce phénomène, déclare qu'il s'observe « depuis un grand nombre de générations »[189]. Les pauvres, forcés d'emprunter, trouvaient donc des prêteurs avides[190]. Mais quel gage offrir ? Le klèros, inaliénable, n'était pas susceptible d'hypothèque ; le débiteur n'en pouvait engager que le revenu, la redevance dont il vivait. Il cédait la jouissance partielle ou totale de son klèros sous la forme d'un titre de rente, le *klarion*[191]. De cette façon, la valeur des terres arriva vite à se concentrer entre les mains d'un petit nombre. Les femmes furent les principaux agents

186. Cf. Fustel, *l. c.*, p. 59-61, 90-94.
187. Timée dans Polybe, XII, 6, 8.
188. Cf. Fustel, *l. c.*, p. 60-61, 75, 91 ss..
189. Plat., *Alcib.*, I, 18.
190. Les mots de φιλαργυρία, φιλοχρηματία, πλεονεξία reparaissent constamment à propos des Spartiates (cf. Fustel, *l. c.*, p. 91-92).
191. Plut., *Agis*, 5.

de ces opérations usuraires[192]. Elles recevaient de grosses dots en biens mobiliers et même, si elles étaient filles uniques, elles étaient appelées à régir le patrimoine entier au nom de leur descendance : elles avaient donc à placer un fort capital personnellement, en même temps qu'à suppléer à l'incapacité légale de leur mari[193]. Elles s'y employèrent à merveille. Par leur entente des affaires et leur âpreté au gain, elles firent absorber par quelques familles tous les revenus de la terre, puis toutes les terres elles-mêmes. « Tout le sol, pourra dire Aristote, a passé en un petit nombre de mains »[194].

*L'INÉGALITÉ DES CITOYENS*

On voit comment la concentration des fortunes eut pour conséquence inévitable de diminuer le nombre des citoyens. Elle défit sourdement la constitution, qui établissait neuf mille Spartiates égaux au-dessus des Périèques et des hilotes, en créant des classes intermédiaires dont l'existence n'était pas prévue. Parmi les Égaux eux-mêmes, on distingua deux catégories. D'une part, les grands, les καλοὶ κἀγαθοί[195], jouissaient de tous les avantages matériels et disposaient de la Gérousia : ils formaient ainsi une aristocratie dans l'aristocratie et faisaient de la cité leur chose, τὴν πόλιν οἰκείαν[196]. D'autre part, parmi les simples membres du peuple légal, du δῆμος, quelques-uns avaient la fierté d'arriver à l'éphorat[197] ; mais la plupart vivaient péniblement de la redevance annuelle : c'étaient eux que l'immutabilité de la rente appauvrissait avec le temps, qui restaient dans l'indivision pour ménager leurs maigres ressources, qui s'endettaient pour payer leur écot aux phidities, qui luttaient contre la pénurie jusqu'au jour où la misère les privait des droits politiques[198]. Ils étaient alors rejetés hors du pays légal, dans la tourbe des *Inférieurs*, des ὑπομείονες[199]. Dans cette classe végétaient, avec les cadets non pourvus de klèros, tous ceux des Égaux que la sévérité des règlements avaient rendus passibles de la dégradation ou atimie. Ils avaient bien peu de chance de se relever jamais ; il fallait qu'un klèros tombât en déshérence et que l'État tirât de cette réserve un nouveau titulaire. Au-dessous des Inférieurs, se trouvaient encore les *néodamodes*, hilotes qu'on affranchissait pour

192. Arist., *Pol.*, II, 6, 11.
193. De là résulte en grande partie l'influence exercée par les Lacédémoniennes sur leurs maris (Arist., *l. c.*, 7 ; Plut., *Lyc.*, 14).
194. Arist., *l. c.*, 10 ; cf. Plut., *Agis*, 7.
195. Arist., *l. c.*, 13.
196. Xén., *Hell.*, II, 3, 5.
197. Arist., *l. c.*.
198. Id., *ib.*, 21. Voir sur l'atimie à Sparte, Fustel, *l. c.*, p. 103-107,
199. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 50-54.

les astreindre au service militaire[200], sans compter les *bâtards*, les νόθοι, qui formaient une catégorie spéciale d'Inférieurs, et les *mothakes*, jeunes hilotes qui recevaient l'éducation publique en attendant d'être promus au rang de néodamodes.

*LES RÉVOLUTIONS FUTURES*

Ainsi, les mesures même qui devaient donner aux institutions de Sparte une éternelle durée multipliaient peu à peu les inégalités, aggravaient les mécontentements, rendaient la constitution de plus en plus instable et préparaient les éléments des révolutions futures. Longtemps il fallut défendre l'État contre les soulèvements des hilotes ; le moment vint où entrèrent en ligne, non pas seulement les Périèques, mais même des citoyens. Alors une seule défaite suffit pour révéler à la Grèce que le superbe édifice qui, sur les bords de l'Eurotas, semblait défier les siècles était ruiné par la base. Ainsi s'accomplit le vieil oracle : « La cupidité perdra Sparte, et rien d'autre »[201].

Encore est-il qu'il fallut un certain temps pour faire éclater au grand jour les vices internes de la constitution. Il n'en fut pas de même pour les effets produits par la politique extérieure. Sparte ne put jamais vivre dans l'orgueilleuse solitude qu'elle avait rêvée. Malgré tout, ses rois et une bonne partie de sa noblesse la poussaient aux aventures. Or, une constitution faite à la mesure d'une cité modeste était trop rigide pour s'adapter aux besoins d'un grand État. Comment eût-elle résisté à des ambitions qui, après s'être satisfaites par la prépondérance dans le Péloponèse, n'allaient viser à rien moins qu'à l'hégémonie de la Grèce ?

### 3. — La Politique extérieure

*LES ADVERSAIRES DE SPARTE*

Pendant les cent cinquante années environ qui suivirent la première guerre de Messénie, Sparte essaya d'étendre ses conquêtes et connut des alternatives de succès et de revers. Il faut se la représenter entourée longtemps d'ennemis assez puissants pour menacer son œuvre encore inachevée. Au Nord, dans la Skiritis, elle se heurtait aux rois d'Arcadie. Ce réduit central du Péloponèse est très difficilement abordable par la Laconie : on y accède par un étroit sentier qui longe la rive droite de l'Eurotas. Une race rustique et robuste y habitait, lispersée dans de pauvres hameaux[202]. Cependant trois bourgades,

200. Id., *ib.*, p. 46-48 ; cf. 54-57.
201. Diod., VII, 14, 5 ; Plut., *Inst. lac.*, 42, p. 240.
202. Voir p. 306-307.

Orchomène, Mantinée et Tégée, prospéraient sous des chefs énergiques; même désunies, elles étaient des obstacles redoutables à l'ambition lacédémonienne. A l'Ouest, l'État spartiate trouvait devant lui la Messénie qui n'était encore que partiellement soumise. A l'Est enfin, par delà les pentes du Parnon, Argos tenait la côte de Cynurie. Sur tous ces fronts, Sparte fut engagée pendant près de deux siècles en d'obscurs combats qu'embellit la légende.

*RIVALITÉ DE SPARTE ET D'ARGOS*

Au début du VII^e siècle, Argos l'inquiétait particulièrement. Argos était encore dans toute sa gloire. Elle se maintenait nominalement sur la rive de l'Égée jusqu'à Zarax au Sud, et même peut-être dans l'île de Cythère[203]. Son influence se faisait sentir en Arcadie et jusque dans les cantons occidentaux du Péloponèse. Un passé magnifique, une prospérité enviable, des rois entreprenants, tout contribuait à lui assurer un rôle important dans la péninsule. Les deux sœurs doriennes, Argos et Sparte, se haïssaient. Peut-être s'étaient-elles déjà battues au VIII^e siècle pour la possession de la Cynurie[204] : d'après la tradition, les Spartiates avaient été vainqueurs sous le roi Polydôros et avaient installé des avant-postes dans la région contestée. Vers 669, ils firent une vigoureuse offensive; mais, après avoir rejeté les Argiens vers l'Ouest, ils furent défaits à Hysiai, perdirent la Thyréatis et durent renoncer pour quelque temps à toute tentative de ce côté. Le roi Phidon leur infligea un nouvel échec quand il enleva à leurs alliés les Éléens la direction des jeux olympiques. Mais Argos n'était pas capable de soutenir un rôle pareil : après Phidon, une faiblesse croissante allait lui faire perdre le premier rang.

*SECONDE GUERRE DE MESSÉNIE*[205]

Avant de s'y pousser à son tour, Sparte eut à traverser une crise où elle faillit perdre la vie. Vers 640, une révolte éclata dans la Messénie septentrionale, aux environs d'Andania. Elle fut organisée, dit-on, par un certain Aristoménès dont les Messéniens conservèrent pieusement le souvenir dans leurs chants nationaux. Ce qui la rendait dangereuse, c'est qu'elle était soutenue par Pantaléon, roi de Pisa, et Aristocratès, roi d'Orchomène en Arcadie, et que Sparte à ce moment était troublée par un parti de mécontents, dont quelques-uns finirent par chercher à Cyrène un nouvelle patrie. Rebelles et

203. Voir p. 305.
204. Cf. Busolt, t. I, p. 595-596.
205. Id., *ib.*, p. 606 ss.; cf. Beloch, t. I, 1, p. 334, n. 2; p. 385, n. 1. Sur la topographie de la région, voir Hiller von Gaertringen, *Hira und Andania* (Winckelmannsprogr, LXXI, 1911), p. 6 ss..

coalisés remportèrent d'abord des succès. Déjà Lacédémone désespérait, quand le poète Tyrtée vint enflammer le courage des hoplites par ses hymnes guerriers. L'œuvre du génial boiteux, à la fois poète et stratège[206], fut achevée à point nommé par la trahison d'Aristocratès dans la rencontre du Grand Fossé. Les derniers défenseurs de la Messénie furent cernés sur le mont Ira, l'Ithôme de la seconde guerre. Des bandes de vaincus s'enfuirent en Arcadie ; d'autres partirent pour Rhodes ; d'autres encore s'exilèrent à Rhègion, puis en Sicile, où ils donnèrent à Zanclè son nom nouveau de Messine. Le centre et l'ouest de la Messénie furent occupés (vers 610). La partie occidentale, transformée d'abord en désert, ne fut plus, jusqu'à la restauration de l'État messénien au IVe siècle, qu'une région de pâture et de chasse.

*DERNIÈRES CONQUÊTES DE SPARTE DANS LE PÉLOPONÈSE*

Satisfaite d'avoir remis les révoltés sous le joug, Sparte ne se hâta point de châtier leurs complices. C'est seulement vers 572 qu'elle se tourna contre Pisa ; une de ses armées parut à Olympie, rendit aux Éléens l'administration du sanctuaire et laissa en se retirant une garnison à Phigalia[207]. Puis, vers 560, au temps des rois Léon et Hagasiclès, elle poursuivit ses avantages, au Centre et à l'Est, contre les Arcadiens toujours rebelles à l'unité et contre Argos affaiblie[208]. Seule, Tégée résista victorieusement, et l'on vit des Spartiates, chaînes aux pieds, travailler les terres qu'ils avaient espéré se partager[209]. Il y avait un dernier obstacle à renverser pour atteindre Argos, l'ennemie séculaire. Vers 550, dans un suprême effort, les rois Anaxandridas et Aristôn vinrent à bout de Tégée[210]. Ils arrachèrent aussitôt aux Argiens ce qui leur restait de la côte cynurienne avec Thyréa[211] ; mais Argos même ne fut pas attaquée. Sparte se contenta de prendre aux Tégéates l'angle sud-est de leur territoire, pour arrondir la Thyréatis, et les admit dans son alliance[212]. Partout les populations annexées furent réduites à la condition de Périèques[213], et la période des conquêtes fut close.

---

206. Tyrtée, ap. Strab., VIII, 4, 10, p. 362 ; Philoch. fr. 56 (FHG, t. I, p. 393).
207. Paus., VI, 22, 4 ; V, 6, 4 ; Éphore, fr. 15 (FHG, t. I, p. 237). Cf. Busolt, t. I, p. 706-707 ; Beloch, t. I, 1, p. 386. De cette époque date un traité conclu entre les Éléens et les Hèraiens (Michel, n° 1).
208. Hér., I, 65.
209. Hér., I, 65-66 ; Deinias, fr. 8 (FHG, t. III, p. 26).
210. Hér., I, 67-68.
211. *Ib.*, 82 ; Thuc., V, 41. On peut se demander si, pour conquérir la côte cynurienne, Sparte n'a pas fait d'armements maritimes ; on s'expliquerait ainsi le sujet représenté sur une plaque d'ivoire qui fut suspendue à cette époque dans le temple d'Artémis Orthia, le départ d'un bateau monté par des guerriers (voir *Ann. of the Br. Sch.*, t. XIII, pl. IV).
212. Arist., ap. Plut., *Quæst. gr.*, 5, p. 292 *b*, et *Quæst rom.*, 52, p. 277 *c* ; cf. Hér., VI, 72.
213. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 385.

*CHILON*

Désormais, en effet, Sparte ne voulut plus accroître le nombre de ses sujets ; elle n'employa sa force qu'à trouver des alliés[214]. Il y a peu d'exemples d'un revirement aussi subit et aussi complet dans la conduite d'une cité grecque. Il se peut fort bien, comme on l'a dit, que l'idée première en revienne à l'éphore Chilon. Ce mystérieux personnage, qui mérita les honneurs dus aux héros, mais qu'Hérodote appelle « l'homme le plus sage de Sparte » et dont un papyrus récemment découvert confirme l'existence[215], paraît avoir vraiment joué, vers le milieu du VI^e siècle, un rôle décisif dans l'histoire de Lacédémone. A l'intérieur, en faisant confier aux éphores, suppôts de la noblesse, le droit de déposer les rois, il mit le sceau à l'œuvre de l'aristocratie[216]. A l'extérieur, effrayé de la disproportion sans cesse grandissante entre le nombre des citoyens et celui de leurs serfs, reculant devant la difficulté de recruter les hommes nécessaires pour de nouvelles et lointaines occupations de territoire, il jugea que Sparte était saturée de conquêtes et décida d'y mettre un terme[217]. Cependant, de graves questions commençaient à se poser. Dans maintes cités du Péloponèse, des tyrans écrasaient l'oligarchie. En Attique et dans les îles, d'autres tyrans, par besoin d'assistance mutuelle, mais aussi par crainte des menaces barbares, entrévoyaient confusément l'utilité d'une union panhellénique. A cette politique large et clairvoyante Chilon opposa la sienne, étroite et égoïste[218]. Sparte, confinée en Laconie, couverte par la Périoikis, groupant autour d'elle les États du Péloponèse et de l'Isthme, en un mot, solidement retranchée dans sa péninsule, s'isolerait de la Grèce, et n'interviendrait dans les affaires des autres cités que pour imposer des décisions conformes à ses intérêts immédiats. Dorienne et aristocratique, elle serait partout le champion du dorisme et des aristocrates.

*LA LIGUE PÉLOPONÉSIENNE*

Ainsi se forma lentement, dans la seconde moitié du VI^e siècle, la ligue dite « péloponésienne », bien que ce qualificatif n'ait jamais figuré dans les documents officiels[219]. Le dieu de Delphes, habilement circon-

214. Faut-il voir un symbole dans ce fait qu'au moment où elle met fin aux conquêtes, Sparte admet dans son panthéon le héros achéen Oreste (Hér., I, 68 ; cf. Dickins, *J. of Hell. St.*, t. XXXII, 1912, p. 22) ?

215. Paus., III, 16, 4 ; Hér., VII, 235 ; *Rylands Papyri*, I, n° 18.

216. Voir p. 366. C'est peut-être Chilon qui formula « les trois rhètrai » toujours citées ensemble et attribuées à Lycurgue (Plut., *Lyc.*, 13 ; *Agés.*, 26).

217. Cf. Ed. Meyer, t. II, p. 765-766. Chilon appliquait ainsi à la politique extérieure le proverbe μηδὲν ἄγαν, « rien de trop », que lui attribuait déjà Pindare.

218. Voir ch. VI, p. 249.

219. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 81-283. La ligue nous est connue surtout par les documents du V^e et du IV^e siècle. Les confédérés sont appelés οἱ σύμμαχοι τῶν Λακεδαιμονίων ou bien οἱ Λακεδαιμόνιοι καὶ οἱ σύμμαχοι (voir Hér., VII, 157 ; Thuc., V, 18, 1 ; VIII, 18, 1 ; 37, 1).

venu, en suivit les progrès d'un œil bienveillant, et c'est peut-être alors que naquit dans l'ombre du sanctuaire pythique la légende qui assignait à tous les Doriens la petite Doride pour commune patrie[220]. Cette symmachie péloponésienne ne posséda jamais une organisation solide. Elle reposait sur deux principes : d'une part, l'autonomie absolue des États confédérés, qui, en conséquence, ne payaient pas de tribut, ne recevaient pas de garnison et conservaient même la liberté des relations extérieures, à condition de ne pas porter atteinte à l'intérêt fédéral ; d'autre part, l'hégémonie de Sparte, comportant l'obligation de lui abandonner la direction suprême de la guerre et de lui fournir un contingent militaire quand l'intérêt commun venait à l'exiger[221]. Les assemblées fédérales se tenaient à Sparte : chaque cité y envoyait un représentant. Les décisions étaient prises à la majorité ; mais il pouvait être dangereux de s'opposer à l'avis des Lacédémoniens[222].

Après Tégée, on vit entrer dans l'association Corinthe, l'adversaire acharnée d'Argos, puis les anciennes dépendances de cette dernière ville, Épidaure, Phlionte, Trézène, Hermionè, puis Mégare, puis Égine. Partout où les oligarchies se sentent menacées, elles font appel à Sparte[223]. Plus du tiers du Péloponèse — 8000 kmq — obéit à son mot d'ordre. Elle a réussi dans une tâche que n'a pu mener à bien aucun prince de Thessalie, aucune des cités béotiennes, aucune Amphictionie, aucun oracle, aucun dieu. L'État lacédémonien, dans la seconde moitié du VI^e^ siècle, est le plus grand du continent européen. Il jouit alors, jusqu'en Orient, d'un incomparable prestige. L'Égypte et la Lydie sollicitent ses faveurs ; les Grecs d'Asie lui demandent secours à l'approche des armées perses. Mais, prise entre ses deux égoïsmes, son ambition et sa prudence, Sparte rejette finalement et les offres brillantes de Crésus et les adjurations pathétiques des Ioniens ; à quoi bon une entreprise si lointaine, si contraire à toutes les traditions, quand on a les Argiens sur la frontière et les hilotes chez soi[224] ?

Heureusement pour la Grèce et le monde antique qu'à l'heure du danger, une autre cité se trouve prête à remplacer Sparte, une cité qui volontiers aussi se penche sur son passé, mais pour y chercher des vues d'avenir : Athènes.

---

220. Cf. Toynbee, *l. c.*, p. 250, n. 19 ; Donner, *Klio*, t. XVII (1922-1923), p. 27 ss..

221. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 83-118, 280-282, 286-294, 327-331. Le traité d'alliance engage Sparte et la ville qui l'a conclu, mais non pas les autres villes de la confédération (*ib.*, p. 90). Quand une ville confédérée est attaquée, Sparte se porte à son secours ; elle intervient quand deux villes confédérées se battent (*ib.*). Elle prend parfois des otages (*ib.*, p. 116, n. 4).

222. Cf. Kahrstedt, *Op. c.*, p. 267-273.

223. Cf. Busolt, t. II, p. 388 ss..

224. Sur le caractère circonspect de la politique spartiate au V^e^ siècle, voir Thuc., I, 70; VIII, 96

CHAPITRE X

# *Athènes et le régime aristocratique*

## *(jusqu'à Dracon)**

*RÔLE HISTORIQUE D'ATHÈNES*

Pendant toute l'époque archaïque, l'État qui a pour centre l'acropole d'Athènes se tient à l'arrière-plan de l'histoire. Ses origines sont aussi modestes que celles des plus infimes bourgades. Elles sont presque

---

* Bibliographie.

Nous donnons ici une bibliographie commune aux chap. X et XI.

*a*) Géographie : Ernst Curtius-J. H. Kaupert, *Karten von Attika*, avec l'*Erläuternd. Text* d'A. Milchhöfer, Berlin, 1881 ss. (travail capital). Cf. Kiepert, *Formae orbis antiqui*, carte XIV.

*b*) Archéologie. — Sur les périodes préhistorique et « géométrique », les documents essentiels sont fournis par l'archéologie : on les trouvera réunis dans Groppengiesser, *Die Gräber von Attika*, Athènes, 1907, et traités à propos d'une série particulière, mais avec des vues générales, par Poulsen, *Die Dipylongräber und die Dipylonvasen*, Leipzig, 1905. Pour l'ensemble, voir : Perrot, t. VII-X, 1898-1903-1911-1914. — Ouvrages sur l'Acropole d'Athènes : Jahn-Michaelis, *Arx Athenarum a Pausania descripta*, 3e éd., Bonn, 1901 ; Cavvadias-Kawerau, *Die Ausgrabung der Akropolis vom Jahre* 1885 [illegible] *zum Jahre* 1890, Athènes, 1906 ; Martin L. D'Ooge, *The Acropolis of Athens*, New York, 1908 ; M. Collignon, *Le Parthénon*, Paris, 1914.

*c*) Numismatique : Head, *Historia numorum*, p. 309 ss. ; Babelon, *Les origines de la monnaie à Athènes* (extrait du *Journ. intern. d'archéol. numism.*, t. VII-VIII, 1904-1905), Athènes, 1905 ; *Traité*, IIe partie, t. I, p. 696 ss..

*d*) Épigraphie. — Elle commence à faire son apparition au VIIIe siècle (IG, I, Suppl., n° 492 *a*) ; on peut dire qu'elle devient importante dès le VIIe siècle, puisque la législation de Dracon, qui date de 621, nous est en partie connue par une transcription de 409/8 (*Inscr. iur. gr.*, t. II, n° XXI). Le plus ancien décret que nous possédions date de la fin du VIe siècle (IG, ed. minor, t. I, n° 1). Déjà Hérodote (I, 31, cf. Dittenberger, 3e éd., n° 5 ; I, 92, cf. *ib.*, n° 6 ; V, 77, cf. Michel, n° 1116 et IG, I, n° 334, et Suppl., n° 334 *a*) et Thucydide (VI, 54, cf. Michel, n° 1019) ont tiré parti des inscriptions attiques.

*e*) Sources littéraires. — Les fragments de Solon (Bergk, 4e éd., t. II, p. 34-61) sont le plus ancien des documents littéraires, non seulement sur l'œuvre du poète législateur, mais sur la période qui le précède. — Hérodote nous renseigne sur les origines d'Athènes (I, 56-58), sur l'affaire de Cylon (V, 71), sur Solon (I, 29-30 ; II, 177 ; V, 113), sur Pisistrate (I, 59-64), sur la chute des Pisistratides, la lutte contre les Spartiates et la réforme de Clisthènes (V, 55-78). — Thucydide nous a laissé de précieuses informations sur l'Attique préhistorique (I, 2 et 6), sur la vieille Athènes et le synœcisme (II, 15 ; cf. J. H. Harrison, *Primitive Athens as described by Thukydides*, Cambridge, 1906), sur Cylon (I, 126), sur Pisistrate et ses fils (I, 20 ; III, 104 ; VI, 53-59). — A partir du Ve siècle, la célébrité d'Athènes décida une foule d'écrivains à faire des recherches sur son passé. Ils avaient à leur disposition la liste des archontes, les traditions des grandes familles (Alcméonides, Philaïdes) et les annales conservées en grande partie par les exégètes. La première *Atthis*, à notre connaissance, est celle que composa Hellanicos de Mitylène (FHG, t. I, p. 53 ss.) ; cet auteur avait fait un grand effort pour fixer la chronologie générale de l'histoire grecque et la liste des rois athéniens. Après lui, vient la série des *atthidographes* proprement dits : Clitodèmos (*ib.*, p. 359 ss.), Phanodèmos (*ib.*, p. 366 ss.), Androtion

aussi obscures; car, si les atthidographes sont nombreux[1], ils sont aussi suspects d'orgueil national et de préjugés politiques que les rares chroniqueurs des autres cités. Athènes n'est pas plus ancienne qu'un grand nombre de localités voisines, comme Thoricos en Attique même ou Thèbes en Béotie ; elle n'est devenue puissante que longtemps après Sparte ; même sur la voie qui devait la mener à l'hégémonie commerciale, elle a pour devancières Milet et Corinthe, Chalcis et Égine. Et pourtant, vers la fin du VI^e^ siècle, Athènes se distingue de toutes les cités grecques par la hardiesse et la vigueur de sa personnalité. Elle a déjà produit Dracon et Solon, Pisistrate et Clisthènes. C'est qu'au moment où tant d'États restaient asservis aux survivances du passé, perpétuées par le régime aristocratique, Athènes, elle, s'est émancipée à jamais. Pour la première fois dans le monde apparaît une société dont tous les membres sont des citoyens égaux, où tous, des plus nobles aux plus humbles, des plus riches aux plus pauvres, participent au

---

(*ib.*, p. 371 ss.), Dèmon (*ib.*, p. 378 ss.), Istros (*ib.*, p. 418 ss.) et le plus important de tous, Philochore (*ib.*, p. 384 ss.). — Entre temps, Aristote accomplissait le travail d'ensemble le plus remarquable que l'antiquité nous ait légué sur l'histoire des institutions athéniennes : il parle dans la *Politique* de Dracon (II, 9, 9), de Solon (II, 4, 4 ; 9, 2-4 ; III, 6, 7 ; VI (IV), 9, 10), des Pisistratides (VIII (V), 4, 5 ; 8, 4, 9, 21 ; 9, 4, 23) et de Clisthènes (III, 1, 10 ; VII (VI), 2, 11) ; mais c'est dans la *Constitution d'Athènes* qu'il expose l'histoire complète de cette constitution (examen critique par G. MATHIEU, *Aristote, Constitution d'Athènes, Essai sur la méthode suivie par Aristote pour la discussion des textes*, fasc. CCXVI de la *Bibl. de l'École des Hautes Études*, Paris, 1915 ; beau commentaire par WILAMOWITZ, *Aristoteles und Athen*, 2 vol., Berlin, 1893). — Un peu plus tard, Dèmètrios de Phalère publia une *Liste des archontes*, ἀρχόντων ἀναγραφή, et un traité *sur la Législation d'Athènes*, περὶ τῆς Ἀθήνησι νομοθεσίας (FHG, t. II, p. 362 ss.) ; puis, Cratéros composa un *Recueil des décrets*, ψηφισμάτων συναγωγή (*ib.*, p. 617 ss.) dont la perte est à jamais regrettable. — Telles sont les sources que consultaient les érudits alexandrins et qui, par leur intermédiaire, surtout par celui d'Hermippos (*ib.*, III, p. 35 ss.) servirent à Plutarque pour ses Vies de *Thésée* et de *Solon*.

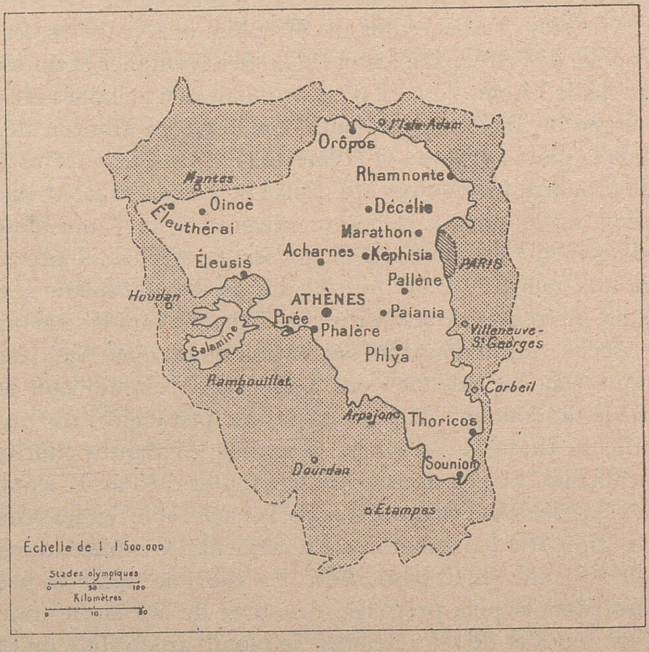
*f*) Principaux ouvrages : Gaet. DE SANCTIS, Ἀτθίς, *Storia della repubblica ateniese*, 2^e^ éd., Turin, 1912 (travail fondamental, bon résumé critique par Ad. REINACH, *Atthis, Les origines de l'État athénien*, Publications de la *Revue de synthèse historique*, 1912) ; Artur LEDL, *Studien zur ältesten athenische Verfassungsgeschichte*, Heidelberg, 1914 (chronologie, rois et archontes, Cylon, Dracon) ; BUSOLT, *Griech. Staats-und Rechtsaltertümer*, 2^e^ éd., 1892, p. 124 ss. ; *Gr. Staatskunde*, t. I, 1920 ; G. GILBERT, *Handbuch der griech. Staatsaltertümer*, t. I, 2^e^ éd., Leipzig, 1893 (2^e^ partie) ; J. TÖPFFER, *Attische Genealogie*, Berlin, 1889 (histoire des gènè) ; FUSTEL DE COULANGES, *La Cité antique*, l. III, ch. 3, 9, 16 ; l. IV, ch. 3 et suiv. ; art. *Attica Respublica* dans le *Dict. des Ant.* ; *La transformation du régime de la propriété foncière à Athènes* (*Nouv. Rech. sur quelques probl. d'hist.*, p. 119-144) ; *Recherches sur le tirage au sort appliqué à la nomination des archontes athéniens* (*ib.*, p. 145-180) ; FRANCOTTE, *La polis grecque* (*Studien zur Gesch. und Kultur des Altertums*, I, fasc. 3-4), Paderborn, 1907 (le synœcisme, Clisthènes) ; GLOTZ, *Solidarité*, p. 299-400 (de Dracon à Clisthènes) ; art. *Sortitio* et *Thètes* dans le *Dict. des Ant.* ; Ch. GILLIARD, *Quelques réformes de Solon*, Lausanne, 1907 ; LINFORTH, *Solon the Athenian* (*Univ. of California Publications in class. Philology*, 1919) ; Ad. PHILIPPI, *Der Areopag und die Epheten*, Berlin, 1874 ; MEIER-SCHŒMANN, *Das attische Process*, 2^e^ éd. revisée par J. H. LIPSIUS, Berlin, 1883-1887 ; J. H. LIPSIUS, *Das attische Recht und Rechtsverfassung*, t. I, II, 1 et 11, III, Leipzig, 1905-1908-1911-1915 ; BEAUCHET, *Hist. du droit privé de la république athénienne*, 4 vol., Paris, 1897 ; B. HAUSSOULLIER, *La vie municipale en Attique* (*Bibl. des Écoles fr. d'Ath. et de Rome*, fasc. XXXVIII), Paris, 1884 ; WILAMOWITZ, *Aus Kydathen* (*Philolog. Untersuchungen*, t. I), Berlin, 1880 ; C. WACHSMUTH, *Die Stadt Athen im Altertum*, 2 vol., Leipzig, 1874 ; *Neue Beiträge zur Topographie von Athen* (*Abh. der sächs. Gesellsch. der Wissensch.*, t. XVIII, 1897, 1) ; art. *Athenae* dans Pauly-Wissowa ; JUDEICH, *Topographie von Athen*, Munich, 1905. Cf. Busolt, t. II, p. 3-449 ; Beloch, t. I, 1, p. 363-370, 387-401 ; II, p. 268-317.

1 Voir ci-dessus, Bibliographie, *e*.

gouvernement, où la république est vraiment la chose de tous. Athènes est mère de la démocratie, et, d'avoir découvert dans la liberté le secret du droit, de la richesse et de la beauté même, il lui est resté une gloire impérissable.

## I. — Description de l'Attique[2]

C'est un très petit pays que l'Attique : avec ses îlots, elle n'a qu'une superficie totale de 2.650 kilomètres carrés, à peine égale au tiers d'un de nos départements moyens[3]. Mais c'est une péninsule, un refuge




Carte 6. — L'Attique comparée au département de Seine-et-Oise

presque aussi sûr qu'une île[4] ; et cette péninsule, située au cœur même de la Grèce, se projette au-devant des Cyclades et de l'Ionie[5]. De toutes parts, par terre et par mer, l'Attique attire les hommes à soi.

Ce petit pays n'a d'uniformité que par son climat sec, la chaleur de ses étés, la brusquerie et la violence de ses pluies hivernales, son ciel

2. Voir Curtius-Kaupert-Milchhöfer, *Op. c.*. Cf. Bursian, *Geogr. des Griechenlands*, t. I. p. 251 ss. ; Jardé, *Formation du peuple grec*, p. 181-188.
3. Cf. Beloch, *Bevölkerung*, p. 56 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 38, n. 3.
4. Voir Thuc., I, 43.
5. Plat., *Crit.*, p. 111 *a*.

limpide, la clarté transparente de son atmosphère et le constant voisinage de la mer bienfaisante[6]. Quant au reste, on y trouve une grande variété. Déjà les anciens distinguaient en Attique trois régions différentes : la Diacrie, le Pédion et la Paralie.

*LA DIACRIE*

Les montagnes et les hauteurs arides, la *Diacrie*, occupent plus de mille kilomètres carrés. Du golfe de Corinthe à l'Euripe, la masse calcaire du Cithéron (1411 m.) et du Parnès (1413 m.) donne une bonne frontière à la base du triangle péninsulaire. Elle détache vers le Sud l'Aigaléôs, terminé par le mont Corydallos et les collines de Salamine, puis tout un chapelet de buttes séparées par l'érosion, l'Anchesmos, le Stréphis, le Lycabette, les collines de l'Acropole, de l'Aréopage, de la Pnyx, des Nymphes et du Mouseion, la presqu'île de l'Actè. Vers l'Est, se profilent deux chaînes cristallines : le Pentélique ou Brilettos (1108 m.), qui pose un fronton de marbre au fond de la plaine Attique ; l'Hymette (1027 m.) aux crêtes aiguës et fines que prolonge jusqu'aux caps Côlias et Zôster le mont Anhydros. Le Laurion, enfin, couvre la pointe extrême de la péninsule et vient mourir dans la mer au cap Sounion, qui sert de signal et annonce de loin la patrie aux marins[7]. Dans toute cette région, où même les hautes plaines sont pierreuses, le roc est nu ou disparaît tantôt sous une herbe courte et sèche, tantôt sous une végétation de maquis. Aux terrains de pâture, que tondent des moutons à fine laine comme ceux de Décélie[8], succède le domaine de l'arbousier, du pistachier, du myrte, de la lavande, du thym, de la sauge, de toutes les plantes odoriférantes, régal des abeilles. Sur les flancs du Cithéron et du Parnès s'étageaient jusqu'au Ve siècle de belles futaies; mais la hache et le feu les réduisirent à l'état de taillis et de pâturages, où s'abritaient des cabanes de charbonniers et où le bétail venait passer l'été. La vigne occupait les pentes les plus basses. Mais la plus précieuse ressource de la Diacrie était le produit de ses mines et de ses carrières : le plomb argentifère du Laurion, le travertin dur à veines gris bleu de l'Hymette (pierre de Kara), le marbre blanc à grain fin et compact du Pentélique[9].

*LE PÉDION*

Les plaines, le *Pédion*, s'insèrent dans la montagne. Trois d'entre elles sont isolées à la périphérie : 1° La plaine d'Éleusis (12 km. de large sur 8 de profondeur). Tra-

6. 178 kilomètres de côtes, 1 kilomètre pour moins de 15 kilomètres carrés de superficie.
7. Soph., *Aj.*, 1217-1222.
8. Thuc., VII, 27 ; Alciphron, III, 41, 1.
9. Cf. Judeich, *Op. c.*, p. 283. D'autres parties de l'Attique fournissent également d'excellentes pierres à bâtir, telles que le calcaire bleu d'Éleusis, qui se marie bien au marbre blanc (cf. Judeich, *Op. c.*, p. 3, 256), le calcaire d'Athènes même et le tuf de l'Actè, ὁ ἀκτίτης λίθος (*ib.*, p. 2 ; *Ath. Mitth.*, t. XX, 1895, p. 164-165).

versée par le Céphise éleusinien et particulièrement fertile dans la partie dite thriasienne ou rharienne, elle est consacrée à Dèmèter, qui la fit ensemencer de blé par Triptolème et qui s'adjoignit plus tard le lieu de la vigne Dionysios ; mais, bloquée par le rempart du Cithéron et la digue de Salamine, elle a besoin d'Athènes ou de Mégare pour communiquer avec le monde extérieur.

2° La Mésogée (12 km. de long et de large). Recouverte d'une argile rougeâtre dont l'imperméabilité supplée aux insuffisances d'un maigre ruisseau, l'Érasinos, elle renferme les guérets les plus plantureux de toute l'Attique[10] ; mais, logée à l'extrémité de la péninsule, desservie par des ports médiocres, elle reste à l'écart dans un pays déjà écarté, si bien que sa population de paysans a la réputation de parler l'attique le plus pur.

3° La petite plaine de Marathon (10 km. de large sur 3 de profondeur). Toute en façade, elle atteste par les marécages dont elle est remplie qu'elle a été conquise sur la mer par les alluvions d'un torrent, la Charadra.

Seule, une quatrième dépression est en rapports faciles avec l'ensemble du pays par sa position centrale et ses dimensions (10 à 15 km. de large sur 22 de long) : c'est le Pédion par excellence, la vallée du Céphise, la plaine d'Athènes. Le sol y est généralement sec ; mais il porte quelques plaques de bonne terre végétale, et il est rafraîchi par le Céphise, qui roule sur un lit de cailloux les eaux du Parnès et du Pentélique et reçoit au dernier moment celles de l'Hymette par l'Ilissos. Le froment n'y vient qu'au prix de rudes efforts ; l'orge y domine, comme partout ailleurs en Attique[11]. Ce n'est qu'au bord des rivières, par exemple à Colônos, que les olivettes font place à des herbages assez épais pour nourrir les bœufs et les chevaux ou que se suivent des rangées de chênes, de peupliers et de beaux platanes[12] ; mais le figuier, l'olivier, la vigne se contentent des parties sèches, et les cours d'eau offrent

10. Le dème de Phlya devait son nom, disait-on (Élien, *Var. hist.*, III, 41) à l'abondance de ses récoltes.

11. Le document qui nous renseigne le mieux sur la production des céréales en Attique est une inscription de 329/8 (Dittenberger, 2e éd., n° 587) : sur un total d'environ 200.000 hectolitres, il n'y a que 20.000 hectolitres de froment ; la tribu la plus favorisée à cet égard, l'Hippothôntis, dont le territoire comprend la plaine rharienne, produit encore six fois autant d'orge que de blé.

12. Tout le monde connaît le chœur où Sophocle fait l'éloge de son bourg natal, le blanc Colônos riche en chevaux que dressent les nobles éphèbes, où les rossignols peuplent le lierre noirâtre dans les vallons toujours verts, où le bois sacré oppose d'impénétrables frondaisons au soleil et à la tempête, où chaque jour la rosée fait fleurir le narcisse et le safran, où l'olivier au feuillage glauque étend ses plus vigoureuses ramures (*Œd. à Col.*, 668-719). Il faut bien distinguer dans la description du poète ce qui convient à toute la vallée du Céphise et ce qui est particulier aux vallons les mieux arrosés. Ce qui est général, c'est, après les mois d'hiver, quand les pluies viennent d'apporter au sol la plus grande partie de leur tribut annuel (78 pour 100),

des facilités d'irrigation à la culture maraîchère[13]. Cette cuvette est un lieu de convergence marqué par la nature. Tous les torrents s'y rencontrent, tous les sentiers de la montagne y mènent, et l'acropole au pied de laquelle se rejoignent le Céphise et l'Ilissos fixe le centre véritable de cette plaine centrale[14].

*LA PARALIE*

Le littoral, la *Paralie*, a un développement de 180 kilomètres environ. La culture y est presque partout impossible ; il n'y pousse que des lentisques, des roseaux, des chardons, des asphodèles ; la mer est la seule ressource. Les marais salants sont nombreux, d'où les noms d'Halai Aixônides, près du cap Zôster, et d'Halai Araphènides, sur la côte orientale. En maints endroits, les sables et les marécages interdisent l'accès de la côte aux gros navires ; mais jadis la barque à fond plat trouvait toujours l'anse nécessaire pour se mettre à l'abri d'un grain. Au fond des baies mieux protégées, comme à Thoricos, les Égéens avaient déjà creusé des ports. A l'époque historique, les vaisseaux recherchent les rades de la côte méridionale, surtout celles qui se pressent aux environs d'Athènes et sont pour la plupart desservies par des chenaux profonds : ils fréquentent Phalère, Mounychia, Zéa et le Pirée.

*LE PEUPLE DE L'ATTIQUE*

Dans l'ensemble, l'Attique est donc un pays pauvre, incapable de se suffire. Elle a bien quelques excédents de vin et d'huile ; mais elle ne peut produire la quantité de céréales qu'exige une population tant soit peu dense : pour sa nourriture quotidienne, elle dépendra de l'étranger. Ses fils sont remarquablement sobres, par nécessité, à la différence de leurs voisins les Béotiens. Encore faut-il qu'ils travaillent ferme pour vivre. Dans le Pédion, à la vérité, il n'est pas impossible d'étendre les mêmes cultures sur d'assez grandes surfaces, ni même d'obtenir à force de soins de bons rendements et des fruits de belle qualité. Mais les Diacriens sont obligés de s'ingénier pour mettre en valeur le moindre lopin de terre,

---

l'effet immédiat de la chaleur printanière, une floraison instantanée, une exubérance de vie charmante : d'un jour à l'autre poussent, dans les parties basses les narcisses, les fleurs de safran et les violettes, sur les roches des coteaux les cyclamens, les anémones et les asphodèles. Ce qui est particulier, c'est la présence de gras pâturages et de vergers dans le voisinage de vignobles et d'olivettes.

13. L'importance des cultures arborescentes et maraîchères se voit à chaque instant dans l'histoire d'Athènes.

14. C'est d'Athènes que rayonnent toutes les routes qui vont aux extrémités du pays et aux pays d'alentour. Quatre ou cinq d'entre elles gagnent les plaines de la périphérie : les routes du Laurion par l'intérieur et par la côte de la Mésogée, la route de Marathon prolongée jusqu'à Rhamnonte et la voie sacrée d'Éleusis prolongée d'une part sur Mégare et de l'autre par Eleuthérai sur Platées. Deux autres franchissent le Cithéron et le Parnès : la route de Thèbes par la passe de Phylè et la route de l'Eubée par Décélie et Orôpos. Enfin, toutes ces voies aboutissent ensemble à la mer par un tronçon d'importance capitale, la route d'Athènes au Pirée.

de varier les cultures sur des propriétés morcelées, ou, sinon, de s'attaquer à la forêt et d'exploiter le sous-sol. Quant aux Paraliens, ils n'ont pour ressource que leurs bateaux et devront s'entraîner par la pêche au trafic. Ainsi, le peuple de l'Attique aura un aspect très divers par la diversité constante des occupations et des intérêts ; mais il aura en commun la précision de vue, de pensée et de langage qui lui vient d'une lumière pure, franche, véridique, et un vigoureux esprit d'indépendance qui lui est donné par l'habitude de l'effort individuel. Le pays, quoique morcelé, a un centre désigné par la nature ; les hommes, quoique façonnés par le milieu sur des types différents, se ressemblent assez pour ne pas répugner à l'unité. Tout va dépendre des circonstances historiques.

## II. — Unification de l'Attique par le synœcisme

### 1. — L'Attique avant le synœcisme

*LES PRÉHELLÈNES EN ATTIQUE*

Il y avait si longtemps que les hommes avaient pris possession de cette terre ingrate qu'ils s'y croyaient autochtones. Les Athéniens s'enorgueillirent toujours d'appartenir à une race pure. Cette tradition nationale, acceptée par Thucydide comme par Hérodote, n'en est pas moins démentie par des traditions familiales qui rappellent la descendance étrangère de quelques grands génè[15]. Elle est contredite par Hérodote et Thucydide eux-mêmes : l'un fait des Pélasges les ancêtres des Ioniens, mais reconnaît qu'ils parlaient un dialecte barbare ; l'autre déclare que l'Attique « eut toujours les mêmes habitants » et fut préservée des invasions par son infertilité, mais ajoute

15. Les Alcméonides se disaient originaires de Pylos (Paus., II, 18, 8-9) ; les Géphyréens d'Aphidna étaient des « Cadméens » qui avaient émigré en Béotie avant de venir en Attique avec leur culte de Dèmèter Achaia (Hér., V, 57-61 ; Plut., *Isis et Osiris*, 69, p. 378). Les Lycomides de Phlya étaient de même origine et pratiquaient le culte de la Grande Déesse (Paus., I, 31, 4 ; IX, 30, 12 ; Plut., *Thémist.*, 1, 15 ; cf. C. Robert, *Hermes*, t. XXIII, 1888, p. 45). Le nom d'Aithalides porté par un dème attique est aussi celui d'une population établie au pied de l'Othrys et celui d'une tribu à Cnosse, à Gortyne, à Drèros. Les Périthoïdes étaient les fils du Thessalien Peirithoos (Éphore, FHG, t. I, p. 243, fr. 37). Les Eunéistes, le γένος μουσικόν dont les membres figuraient dans les processions comme danseurs et citharistes, descendaient de Jason et d'Hypsipylè, c'est-à-dire étaient probablement des Minyens venus en Attique par Lemnos (Harp., Hésych., *s. v.* Εὔνεως ; Poll., VIII, 103 ; cf. Töpffer, *Op. c.*, p. 181 ss.). Les Phytalides avaient pour éponyme un dieu de Trézène (cf. Töpffer, *Op. c.*, p. 252 ss.) Près de Thoricos était établi le génos des Iônides.

qu'elle servit d'asile aux peuples en fuite[16]. De fait, l'Attique fut habitée successivement par des hommes d'origine très différente.

Déjà des tribus de Préhellènes avaient fréquenté ces parages. Dans ces Préhellènes on verra un jour des Cariens, des Léléges, surtout des Pélasges, et l'on attribuera au dernier de ces peuples, par suite d'une étymologie erronée, la construction du Pélargicon, le mur aux Cigognes de l'Acropole[17]. Après eux, vinrent sans doute quelques clans achéens, plus ou moins apparentés aux Thraces. Pélasges et Grecs furent également soumis ou pour le moins civilisés par les Égéens. On a trouvé dans d'innombrables sites des traces indiscutables de leur présence. Ils ont laissé dans le pays des noms de lieu caractéristiques : une série du type Tricorynthos et Probalinthos s'est ajoutée à d'autres représentées soit par Hymette, Lycabette, Brilettos, Sphettos, Gargettos, Sypalettos, soit par Céphise et Ilissos[18]. Ils ont laissé des constructions de tous genres (maisons, tombes à coupole, murs « pélasgiques ») avec des vases et des armes[19]. On en a découvert notamment : sur la côte orientale, à Thoricos[20], à Steiria[21], à Brauron[22] ; dans la Diacrie, à Aphidna[23] et dans la « Grotte de Pan[24] » ; dans la Mésogée, à Spata[25], à Marcopoulo[26] ; sur les premières pentes du Parnès, à Ménidi[27]. A Athènes même, tout près de l'emplacement qu'occupera l'Érechtheion, s'élevait un palais, « la robuste demeure d'Érechthée », qui dominait plusieurs hameaux accroupis au pied de l'Acropole ou perchés sur les buttes les plus proches[28]. Partout aussi ont subsisté les vestiges des cultes

16. Hér., I, 56-57 ; VI, 137 ; VIII, 44 ; VII, 94, 161 ; Thuc., I, 2, 5 ; II, 36. Cf. Soph., *Aj.*, 202 ; Eurip., fr. 362 ; Ps.-Plat., *Ménex.*, p. 237 ; Isocr., *Panég.*, 24 ; *Panath.*, 124.

17. Hécatée, ap. Hér., VI, 137 (FHG, t. I, p. 29, fr. 362) ; Thuc., II, 17. Cf. Perrot, t. VI, p. 420-428 ; Judeich, *Op. c.*, p. 107 ss. ; Ed. Meyer, *Forschungen*, t. I, p. 9 ss. ; Myres, *J. of Hell. St.*, t. XXVII (1907), p. 201 ; A. Köster, *Das Pelargicon*, Strasbourg, 1909.

18. Cf. Kretschmer, *Einleit. in die Gesch. der griech. Sprache*, p. 402 ; Fick, *Vorgriech. Ortsnamen*, p. 82, 129 ss..

19. Voir Groppengiesser, *Op. c.* ; cf. Fimmen, *Die kret.-myk. Kultur*, p. 6-9.

20. Voir Staïs, Ἐφ. ἀρχ., 1895, p. 221-234 ; cf. Perrot, t. VI, p. 417-418 ; Deonna, *Figurines de terre cuite du Musée de Genève*, tir. à part, p. 5, fig. 1. Un vase de Thoricos (Ἐφ. ἀρχ., *l. c.*, pl. XI, 1) rappelle par son décor un vase Minoen Récent de Palaicastro (Dawkins, *Ann. of the Br. School*, t. IX, p. 313). La légende a conservé le souvenir de rapports entre Thoricos et la Crète : débarquement de Déméter sous le nom de Dèô (*Hymne à Dém.*, 126), Procris compagne de Britomartis (Callim., *Hymne à Art.*, 207 ss.). Il est vraisemblable que les Crétois étaient attirés dans ce port par le voisinage des mines du Laurion (Xén., *Rev.*, IV, 2 ; cf. Ardaillon, art. *Metalla* dans le *Dict. des Ant.*, t. III, p. 1843, n. 14 ; Gowland, *Archaeologia*, t. LXIX, p. 121 ss.).

21. Voir Staïs, *l. c.*, p. 199-202.

22. Id., *ib.*, p. 196-199.

23. Voir S. Wide, *Aphidna in Nordattika* (*Ath. Mitth.*, t. XXI, 1896, p. 385-410).

24. Voir Rhômaios, Ἐφ. ἀρχ., 1906, p. 89-116.

25. Voir Haussoullier, *Bull. de corr. hell.*, t. II (1878), p. 185-228 ; cf. Perrot, t. VI, p. 412-414.

26. Voir Staïs, *l. c.*, p. 210-221.

27. Voir Lolling, *Das Kuppelgrab von Menidi*, Athènes, 1880 ; cf. Perrot, t. VI, p. 414-417.

28. *Od.*, VII, 85 ; cf. *Il.*, II, 546-547. V. Botho Graef, *Die antiken Vasen von der Akropolis zu Athen*, I, Berlin, 1909. Tombes au Sud-Ouest de l'Acropole (Skias, Ἐφ. ἀρχ., 1902, p. 123 ss.). Vases mycéniens du Céramique (Collignon-Couve, *Catal. des vases d'Ath.*, nos 125, 130-131, cf. 126, 129, 135 ; Nicole, *Catal. des vases d'Ath.*, Suppl., no 412). Cf. Perrot, t. VI, p. 426-431 ; Judeich, *Op. c.*, p. 50-51.

préhelléniques : les arbres sacrés sont rappelés par l'olivier d'Athèna et le figuier de Phytalos[29] ; les animaux divins, par l'Artémis Tauropole et les « ourses » de Brauron[30] ; bien mieux, d'après une tradition très vieille, contre laquelle l'Hymne homérique essaie vainement de réagir par patriotisme local, le culte de la Déesse-Mère à Éleusis y a été apporté de Crète[31]. Il faut, en vérité, que les Crétois aient fait un séjour prolongé en maintes bourgades, qu'ils y aient exercé une action profonde et durable, pour tenir tant de place dans la légende athénienne : le taureau crétois ravagea longtemps la plaine de Marathon, entre les deux bourgades de Tricorynthos et de Probalinthos, dont la dernière porte son nom[32] ; quand les Athéniens eurent tué Androgée, fils de Minos, ils payèrent longtemps un tribut de jeunes gens et de jeunes filles au Minotaure avant d'être délivrés du monstre par Thésée[33] ; Dédale, l'artiste crétois, a dû demeurer longtemps en Attique avant qu'on ait pu songer à faire de lui un Athénien exilé en Crète[34].

*LES IONIENS*

Pendant que l'Attique était ainsi conquise par la culture égéenne, peu à peu s'y infiltrait une population nouvelle. De la Béotie méridionale venaient de petites bandes d'Ioniens, c'est-à-dire d'Achéens appartenant à la branche qui occupa le Péloponèse septentrional avant d'émigrer en Asie. Cette immigration, ici comme ailleurs, dura des siècles[35]. Toutefois, il n'y eut point en Attique de vainqueurs chassant les vaincus, mais des étrangers se mêlant aux indigènes à l'amiable ou après quelques velléités de résistance. Les Ioniens, groupés en quatre tribus, conservèrent leur organisation ; mais ils ne détruisirent pas la civilisation qu'ils trouvaient dans le pays, ils se l'assimilèrent en gardant et répandant leur langue et leurs fêtes[36]. Quand plus tard les plus rudes des Hellènes, les Doriens, s'abattirent sur la Grèce, l'Attique, blottie derrière ses montagnes, laissa passer l'orage et fut épargnée. Les envahisseurs purent bien faire pénétrer le culte d'Hèraclès dans la Tétrapolis de Marathon[37] ; mais cette tentative locale resta sans lendemain, et l'Attique servit même d'asile

29. Paus., I, 37, 2 ; cf. Fr. Lenormant, *La voie sacrée éleusinienne*, p. 230 ss..
30. Cf. Gruppe, *Gr. Myth. und Religionsgesch.*, p. 43-44. Voir l'intéressant article de Bruna Tamaro, *Culto miceneo sull' Acropoli* (*Annuario della Scuola arch. di Atene*, t. IV-V, 1921-1922, p. 1 ss.) : l'auteur montre l'origine mycénienne des Bouphonia et du culte de Zeus Polieus (figure à rapprocher de Dussaud, *Les civil. préhell.*, p. 390-391, fig. 288-289).
31. Voir n. 20.
32. Cf. art. *Tetrapolis* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 160.
33. Plut., *Thés.*, 15 ; Apollod., III, 15, 7, 5.
34. Paus., VII, 4, 5-7 ; VIII, 16, 3 ; 53, 8 ; IX, 40, 3.
35. Voir plus haut p. 81-82.
36. Hér., VIII, 44 ; V, 66, 69 ; I, 57, cf. I. 147 ; Eurip., *Ion*, 1575-1588. Cf. Busolt, t. I, p. 279 ss..
37. Cf. art. *Tetrapolis*, *l. c.*, p. 161.




Carte 7. — L'Attique

aux Ioniens chassés du Péloponèse[38]. C'est bien parce que les anciennes populations y demeurèrent paisiblement et continuèrent d'y vivre d'accord, sans distinction de races, qu'elles purent, en se fondant, se croire toutes autochtones et ne connurent jamais les inégalités créées par la conquête violente. Ces sang-mêlé formèrent de bonne heure une communauté moralement homogène.

Ainsi, chez les Grecs comme chez les Hébreux, c'est là où l'élément étranger s'est le plus intimement confondu avec l'élément indigène, en Attique comme dans la tribu de Juda, que s'est formée l'élite de la nation. Et le caractère de ce peuple, si divers dans son unité, s'est toujours ressenti de ses origines premières. Il n'avait pas la raideur des Doriens, leur parler tranchant, leur amour de la discipline ; de même qu'il perpétua un dialecte très proche du vieil achéen, il conserva sous des dehors rustiques le souvenir de la brillante civilisation que les Ioniens avaient héritée des Préhellènes, le goût de la vie facile et du commerce social, des cérémonies gaies, de la danse, de la musique et de la poésie.

*CITÉS PRIMITIVES ET PREMIERS GROUPEMENTS*

Mais l'unité de civilisation n'entraînait pas l'unité politique. L'Attique fut longtemps divisée en petites principautés. Elles étaient en grand nombre. Chacune avait sa capitale ; chacune avait « son prytanée et ses archontes »[39]. Parmi les rois de cette époque, la légende en a choisi quelques-uns pour en faire, avec des noms d'emprunt, des héros ou des géants, comme Képhalos de Thoricos, Porphyrion d'Athmonon, Colainos de Myrrhinonte, ou comme cet Eumolpos, roi-prêtre d'Éleusis, dont les descendants continuaient de porter à titre d'hiérophantes les insignes royaux[40]. Entre ces bourgades, les querelles furent souvent violentes : les luttes de Thésée, chef d'Aphidna, contre les Pallantides de Pallène et contre Dékélos de Décélie[41], celles d'Érechthée contre Eumolpos[42] trouvent un commentaire historique dans des vestiges de fortifications découverts sur une multitude de points, particulièrement en avant d'Éleusis[43]. En pleine époque classique, il subsistera des survivances de ces haines d'autrefois : telle l'interdiction aux gens

38. Thuc., I, 2. Ce passage a pour commentaire l'histoire des génè attiques (voir n. 15).
39. Thuc., II, 14 ; cf. Plut., *l. c.*, 24.
40. Plut., *Alc.*, 22 ; Athénée, I, 39, p. 21 *e*. Cf. Töpffer, *Op. c.*, p. 24 ss. ; Foucart, *Les myst. d'Éleusis*, p. 148 ss..
41. Plut., *Thés.*, 13 ; Philoch., fr. 36 (FHG, t. I, p. 390) ; cf. Plut., *l. c.*, 32 ; Hér., IX, 73.
42. Thuc., II, 15 ; Apollod., III, 15, 4, 9-10 ; cf. Paus., I, 5, 2 ; 27, 4 ; 38, 3.
43. Les fortifications de la passe de Pirnari, décrites par A. Brückner, *Das Reich des Pallas*, (*Ath. Mitth.*, t. XVI, 1891, p. 219 ss.), ne sont pas, comme il le dit, celles de l'antique Pallène ;

de Pallène de se marier avec ceux de Hagnonte[44]. Mais, en maintes occasions, des bourgades voisines se coalisèrent contre un ennemi commun et s'unirent par des liens politiques et religieux. On connaît de nombreux exemples de ces associations restreintes. Au pied du Pentélique, dans l'Épacrie, se constituèrent un groupe de trois communes[45] et une Amphictionie de Zeus Hécaleios ayant pour centre Hécalè[46]. Gargettos et Pitthos se placèrent sous la protection d'Athèna Pallènis et de sa ville[47]. Plusieurs localités s'unirent à Brauron, d'autres à Thoricos[48]. Les gens de la Mésogée formèrent une petite cité qui, fondue plus tard dans la grande, ne cessa pas d'avoir ses fonctionnaires propres et de rédiger des décrets[49]. Les dèmes industriels des Crôpidai, des Pèlèkes et des Eupyridai formèrent une *trikômia*, syndicat armé des métallurgistes[50]. Aux environs immédiats d'Athènes, une *tétrakômia* qui comprenait Phalère et le Piréé se développa autour d'un sanctuaire d'Hèraclès[51]. Éleusis fut longtemps à la tête d'un groupe capable de résister aux Athéniens[52]. De tous ces petits États, le plus célèbre fut celui qui se forma au Nord-Est, dans une petite plaine encadrée par les ramifications orientales du Parnès et l'extrémité septentrionale du Pentélique et qui comprit les quatre bourgades de Marathon, Tricorynthos, Oinoè et Probalinthos. Cette *Tétrapolis* eut pour fondateur légendaire Xouthos fils d'Hellen, pour raison d'être la résistance aux Chalcodontides de l'Eubée. Lorsqu'elle se fut étendue à la région de Gargettos et à celle d'Aphidna, elle fut le centre où se localisa la légende de Thésée[53]. C'est peut-être de là que partit le mouvement qui, à la voix du héros, unifia l'Attique entière. Après avoir achevé l'organisation de leur royaume agrandi, les maîtres de la côte orientale purent rêver de suivre le Céphise et de se fixer sur l'acropole qui en domine la rive gauche aux approches de la côte.

---

mais on connait celles d'Aphidna (Milchhöfer, *Karten von Attika, Text*, III-VI, p. 60), celles de Décélie (*ib.*, VII-VIII, p. 2 ss.) et celles d'Éleusis (*ib.*, II, p. 48 ; cf. *Hymne à Dèm.*, 151, 272 ; Paus., I, 38, 1). On en a reconnu d'autres, près de Brauron (*ib.*, III-VI, p. 7), dans la région de Thoricos, au sommet du mont Vélatouri (*ib.*, p. 26), enfin, dans la vallée Botzaris, entre Maroneia et le cap Sounion (Ardaillon, *Les mines du Laurion*, p. 127).

44. Plut., *l. c.*, 13.

45. Philoch., fr. 78 (*l. c.*, p. 396) ; Michel, n° 140 ; Etym. Magn., *s. v.* ἐπακρία χώρα ; Suid. *s. v.* ἐπακτρία χώρα.

46. Philoch , fr. 37 (*l. c.*, p. 390).

47. Athénée, VI, 26, p. 234-235 *a* ; Michel, n° 561, l. 86 ; Arist., *Const. d'Ath.*, 15, 3.

48. Cf. Gilbert, *Handb. d. gr. Staatsalt.*, t. I, 2e éd., p. 109.

49. IG, t. II, nos 602, 603.

50. *Ath. Mitth.*, t. XII (1887), p. 87, n° 27 ; Étienne de Byz., *s. v.* Εὐπυρίδαι.

51. Hésych., *s. v.* τετράκωμος ; Poll., IV, 105 ; Étienne de Byz., *s. v.* Ἐγελίδαι.

52. *Hymne à Dèm.*, 297, 150 ss.. Cf. de Sanctis, *Op. c.*, p. 35 ss..

53. Voir art. *Tétrapolis*, *l. c.*.

## 2. — Athènes et le synœcisme

*NAISSANCE D'ATHÈNES*

Cette Acropole, qui se dresse dans la plaine à 85 mètres au Nord et à 65 mètres au Sud, est située à cinq kilomètres de la mer, assez près pour qu'on en pût tirer profit, assez loin pour qu'on vît venir les pirates et qu'on eût le temps de se retrancher. La farouche colline fut d'abord consacrée à la chouette (γλαῦξ) : elle s'appelait alors le Glaucôpion[54]. Lorsque l'anthropomorphisme commença de l'emporter, elle fut dédiée à un dieu-serpent Cécrops et reçut le nom de Cécropia. Puis Érechthée, roi et dieu, se fit construire un palais et, côte à côte, un sanctuaire où il relégua dans l'ombre le vieux Cécrops[55]. Dès le temps des Préhellènes, l'Acropole avait été puissamment fortifiée par une muraille qui en couronnait la crête, le Pélargicon ; des escaliers menaient aux poternes d'en bas et à la source de la Clepsydra, comprise dans l'enceinte. Plus tard, pour défendre la pente occidentale, la plus exposée, on y aménagea neuf portes étagées les unes au-dessus des autres et entourées d'obstacles. A l'ombre de la forteresse et sur les hauteurs voisines, à Kydathènaion, à Mélitè, sur les collines de l'Aréopage, de la Pnyx et des Nymphes, se pressaient cinq ou six villages, tous bien humbles avec leurs huttes sous le sol desquelles on enterrait les morts[56].

Les premiers envahisseurs grecs comprirent l'importance de la position. Ils installèrent en compagnie d'Érechthée, devenu définitivement le dieu au serpent, leur déesse Athèna qui, elle, absorba le culte de la chouette[57]. La colline lui fut consacrée pour toujours. Les petits groupes de la Cécropia devinrent son peuple : la fusion de leurs villages donna naissance à sa cité des Athènes (Ἀθῆναι). Quand son domaine s'étendit dans la plaine du Céphise, elle s'incorpora encore une autre Athèna, la déesse à l'olivier ; quand il atteignit le littoral, elle s'adjoignit Poseidôn. L'Érechtheion symbolisa tout ce passé, avec sa chapelle de Cécrops, avec ses autels d'Érechthée, d'Athèna et de Poseidôn, avec son olivier sacré et sa petite mer.

---

54. Cf. Maass, *Der alte Name der Akrop.* (*Jahrb. d. arch. Inst.*, t. XXII, 1907, p. 143 ss.).

55. Cf. Busolt, t. II, p. 83, n. 1. L'Érechtheion du v[e] siècle fut construit au-dessus d'un édifice grec et d'un édifice mycénien, dont il respecta les ruines et dont il épousa les lignes principales (Leicester B. Holland, *The remains of the Pre-Erechtheum*, *Am. J. of arch.*, t. XXVIII, 1924, p. 1-23 ; *The Strong House of Erechtheus*, *ib.*, p. 142-170).

56. Voir n. 17 et 28.

57. Cf. Pottier, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXII (1908), p. 529; E. M. Douglas, *J. of Hell. St.*, t. XXXII (1912), p. 175 ss..

*LE SYNŒCISME*

A ce moment, l'Érechthéide d'Athènes ne surpassait pas encore en puissance tant d'autres rois qui avaient pu réunir plusieurs bourgades en une communauté. Il luttait continuellement, par exemple, contre l'Eumolpide d'Éleusis qui avait fortifié sa frontière aux Rheitoi. Mais le besoin de concentration qui travaillait l'Attique n'était pas satisfait par des associations étriquées et trop nombreuses. Faut-il croire qu'avant d'arriver à l'unité, l'Attique passa par un stade intermédiaire, qu'elle connut le groupement en douze cités dont parle l'historien Philochore[58] ? Une pareille Dôdécapolis est manifestement une imitation apocryphe de la confédération ionienne : rien n'en confirme l'existence. Toujours est-il qu'un temps vint où l'Attique toute entière forma un État, une πόλις, dont Athènes fut la capitale, l'ἄστυ. Seules, Éleusis et Salamine firent exception : mitoyennes entre Mégare et Athènes, elles penchèrent pour Mégare. Partout ailleurs, les prytanées locaux disparurent et les magistrats locaux n'eurent plus que des fonctions municipales ; il n'y eut plus désormais qu'un seul prytanée et un seul Conseil. C'est cette unification complète qui fut appelée le *synœcisme* (συνοικισμός)[59]. Les anciens en attribuèrent l'honneur à Thésée, le héros d'Aphidna. Il faudrait admettre, en ce cas, que l'œuvre fut accomplie par les Piémontais de la Diacrie et qu'ils ne s'en réservèrent pas le bénéfice. Ce n'est pas impossible ; mais il est tout aussi vraisemblable que le nom de Thésée fut mis en avant soit au Ve siècle, pour justifier l'œuvre de la démocratie, soit au VIe, pour fournir un précédent à un autre Diacrien parti pour la conquête d'Athènes, à Pisistrate[60]. Quant à la date du synœcisme, tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elle remonte pour le moins au commencement du VIIIe siècle, peut-être au Xe, puisque le *Catalogue des Vaisseaux* dans l'Iliade ne connaît que des Athéniens et que l'Odyssée appelle le cap Sounion « le promontoire d'Athènes »[61].

*L'UNITÉ ATHÉNIENNE*

Quoi qu'il en soit, l'événement est d'une importance capitale dans l'histoire. Les générations postérieures y discernaient avec raison la cause première de la grandeur athénienne et le commémoraient pieusement chaque année, le 16 d'Hécatombaion, en préludant aux Panathénées par des

58. Fr. 11 (*l. c.*, p. 386).

59. Pour références, voir Busolt, t. II, p. 91, n. 3. Il faut bien noter que le mot de synœcisme n'a pas dans le cas de la vieille Attique le sens qu'il prendra beaucoup plus tard, quand il désignera la concentration de toute une population sur le territoire d'une seule ville. Voir Francotte, *La polis gr.*, p. 6 ss..

60. Cf. Busolt, *l. c.*, n. 4.

61. *Il.*, II, 546-556 ; IV, 328 ; XIII, 196, 689 ; XV, 337 ; *Od.*, III, 278

Synoikia où l'on offrait un sacrifice sans effusion de sang[62]. C'est que l'union se fit en Attique comme s'étaient faites les immigrations, pacifiquement, sur le pied d'égalité, sans provoquer de haines, sans laisser d'amertume. Cette fois-ci encore, il n'y eut ni vainqueurs ni vaincus. Il n'y eut que des Athéniens : jamais le mot d'Attique n'a eu un sens politique[63]. En quelque lieu qu'ils eussent leur domaine, les génè conservaient tous également leurs prérogatives. Si la plupart des citoyens continuaient d'habiter à la campagne et ne venaient à l'agora que pour y vendre leurs produits, tous, qu'ils fussent habitants d'Athènes même ou de Rhamnonte, ils n'en restaient pas moins citoyens. Ainsi l'Attique réalisa, dans un siècle si reculé qu'on ne peut dire lequel, cette unité morale que Sparte ne désira ni ne comprit jamais et cette unité territoriale que Thèbes réclama toujours sans jamais l'obtenir.

## II. — Athènes après le synœcisme

### 1. — Les Cadres de la Cité

*LES GÉNÈ*

Dans l'Attique unifiée, l'organisation sociale demeura ce qu'elle avait été dans les petites cités au temps de l'autonomie locale. Les historiens imaginèrent plus tard qu'après le synœcisme le pays tout entier fut divisé en quatre tribus ou *phylai*, que chaque tribu fut composée de trois *phratries*, et chaque phratrie de trente *génè* : on obtenait ainsi un système où il y avait autant de phratries que de mois et autant de génè que de jours dans l'année. On alla plus loin encore : à chaque génos on assigna trente chefs de famille, ni plus ni moins, de façon qu'on atteignait le total énorme pour l'époque de dix mille huit cents citoyens[64]. Passons. Les génè, nous le savons, étaient des groupes naturels qui existaient de tout temps, et non des créations artificielles de l'État[65].

---

62. Thuc., II, 15 ; Aristoph., *Paix*, 1019 et Schol. ; Charax, fr. 28 (FHG, t. III, p. 642) ; Plut., *Thés.*, 24. Cf. Ch. Michel, art. *Synoikia* dans le *Dict. des Ant.* ; A. Mommsen, *Feste der Stadt Athen*, p. 35.

63. Voir Solon, fr. 3 Bergk. Cf. Dittenberger, *Hermes*, t. XLI (1906), p. 197 ss., 213 ss..

64. Arist. dans le Lexique de Patmos, *Bull. de corr. hell.*, t. I (1877), p. 152 ; Harp., *s. v.* γεννῆται ; Schol. Plat., *Axioch.*, p. 371 *d* ; Poll., VIII, 111 ; III, 52.

65. Telle est la théorie bien connue de Fustel de Coulanges ; c'est celle qu'adoptent Busolt, t. II, p. 98 ss., 112 ss.; Beloch, t. I, 1, p. 85; II, p. 97 ss.; Francotte, *Op. c.*, p. 40 ss.; de Sanctis, *Op. c.*, p. 43 ss., 48 ss., 57 ss. ; H. Bolkenstein, *Zur Entstehung der « ionischen » Phylen* (*Klio*, t. XIII, 1913, p. 424-450). Néanmoins, la théorie contraire, d'après laquelle les tribus et les phratries seraient des divisions et des subdivisions créées par les pouvoirs publics dans la cité déjà constituée, a toujours ses partisans : Ed. Meyer, *Ueber die Anfänge des Staates und sein*

En Attique, on en connaît sûrement une cinquantaine, et, si le nombre en peut être haussé avec probabilité à environ quatre-vingt-dix, il ne devait pas y en avoir beaucoup plus[66]. Ils se perpétuaient en ligne masculine. La plupart portaient un nom patronymique, le nom de l'ancêtre, par exemple les Alcméonides ; beaucoup avaient un nom religieux, désignant une fonction sacrée, comme les Eumolpides (les bons chantres) et les Kèrykes (les hérauts)[67] ; quelques-uns avaient emprunté un nom de lieu[68] ou, au contraire, transmirent leur nom religieux au dème qu'ils habitaient[69]. Ces noms montrent le lien qui enchaîna longtemps les génè à leur domaine primitif et l'importance qu'ils attachaient à leurs vieux cultes, non pas seulement à celui de l'ancêtre, mais encore à tous ceux qu'ils célébraient dans leurs bourgades avant le synœcisme. La centralisation politique eut naturellement pour conséquence de favoriser l'émigration vers la capitale, la dispersion des gennètes. Mais tous ceux qui s'appelaient entre eux ὁμοπάτορες, ὁμογάλακτες, fils du même père nourris du même lait[70], n'en restaient pas moins fortement unis. Ils formaient toujours un groupe compacte dans le coin de l'Attique qui était leur vraie « patrie » Ils possédaient une sépulture collective : c'était, par contamination d'un usage préhellénique et d'un usage achéen, un tertre (σῆμα) enclos d'un mur ; sur ce tertre les offrandes continuèrent à s'entasser de siècle en siècle[71]. Ils adoraient leurs divinités spéciales, à côté des dieux communs à tous, Zeus Herkeios et Apollon Patrôos. Les génè ne cessèrent pas d'avoir leurs lois propres, leur justice, leurs fonctionnaires et même leur maison commune ; ils rendaient des décrets[72]. De très bonne heure, ils admirent l'égalité absolue de tous leurs membres, en exigeant l'unanimité pour les décisions importantes[73]. Cette règle ne

---

*Verhältniss zu den Geschlechtsverbände und zum Volkstum* (*Sitzungsber. d. Berl. Ak.* 1907, p. 508 ss.); *Forsch. z. alt. Gesch.*, t. I, p. 287 ss. ; t. II, p. 517 ss. ; Wilamowitz, *Arist. und Ath.*, t. I, p. 141 ; t. II, p. 140 ss., 259 ; *Staat und Gesellsch.*, p. 26 ss., 42 ; Bruno Keil, *Anonym. Argentinensis*, Strasbourg, 1902, p. 232, n. 2 ; *Einleit. in die Altertumswiss.*, t. III, p. 310 ss. ; Szanto, *Die gr. Phylen* (*Sitzungsber. d. Wien. Ak.*, Phil.-hist. Klasse, t. CXLIV, 1902, v, p. 39-61) ; Swoboda, *Jahresber.* de Bursian, t. CXXIV (1905), p. 241-243 ; *Staatsalt.*, p. 1 ss..

66. Voir de Sanctis, *Op. c.*, p. 63 ; Busolt, t. II, p. 112, note Cf. en général Töpffer, *Op. c.*.

67. Autres exemples : les Bouzyges (éleveurs de bœufs sacrés), les Alétrides (broyeurs de grains pour les gâteaux sacrés), les Géphyréens (constructeurs de ponts, *pontifices*), les Heudanémoi (apaiseurs de vents), les Phréôrykhoi (sourciers), les Aigeirotomoi (tailleurs de peupliers).

68. Ex. : les Salaminiens, les Kèphisiens.

69. Ex. : les Paionides (chanteurs de péans ou guérisseurs), les Thymoitadai (brûleurs d'encens). Cf. ch. XI, p. 470.

70. Philoch., fr. 91-94 (FHG, t. I, p. 399) ; cf. Arist., *Pol.*, I, 1, 6-7.

71. On connait de ces vieilles sépultures de famille, par exemple au Dipylon, à Salamine, à Vourva, à Marathon. Cf. Perrot, t. VIII, p. 72 ss. ; Ém. Cahen, art. *Sepultura* dans le *Dict. des Ant.*, t. IV, p. 1215-1216.

72. Cf. Busolt, t. II, p. 115-116 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 60 ss..

73. Cf. *Solidarité*, p. 122-123.

faisait que renforcer la solidarité familiale, et l'obligation étroite de la vendetta multipliait toujours les guerres privées.

Mais il ne s'agissait plus seulement pour les génè de maintenir leurs droits sur leur terre et de défendre leurs gens. A mesure qu'ils faisaient partie d'une société plus large, les plus puissants d'entre eux cherchaient à faire prévaloir leurs traditions et leurs intérêts. Ils transmirent leurs cultes aux dèmes et à la cité même et, dans la cité aussi bien que dans les dèmes, ils se firent reconnaître la possession héréditaire de leurs sacerdoces, privilège imprescriptible qui leur conférait une noblesse auguste[74]. Les conflits qui mettaient jadis aux prises les génè voisins pour des raisons mesquines s'amplifièrent jusqu'à devenir des rivalités entre deux ou trois grands génè qui groupaient autour d'eux les forces d'un parti et se disputaient le gouvernement d'Athènes. Dans les guerres civiles qui vont s'engager, tantôt entre les régions de l'Attique, tantôt entre les classes sociales, tantôt entre les factions politiques, se cachent encore et toujours des luttes de clans.

*LES PHRATRIES*

Les phratries[75], qui englobent chacune un certain nombre de génè, n'étaient pas des subdivisions de la tribu, des trittyes ; car il n'est rien moins que sûr qu'il y en eût douze. On ne connaît les noms que de quelques-unes, et ces noms — Achniadai, Dèmotionidai, Therrhicleidai, Thymaitides, Thyrgônidai, Titakidai, Zakyadai, Dyaleis — indiquent tous, à l'exception du dernier, une filiation et dénotent un caractère gentilice. Les phratries célébraient toutes le culte de Zeus Phratrios et d'Athèna Phratria, toutes aussi celui de Dionysos Mélanaigis ; mais chacune avait en plus ses dieux propres. A leur tête était placé un phratriarque, qui se mettait en relations avec les prêtres, administrait les biens sacrés et présidait les assemblées de l'association. Les Apatouria étaient la grande fête des phratries. Le troisième jour de cette fête,

74. On voyait ainsi dans toute l'Attique des sanctuaires qui restaient gentilices en s'ouvrant à tous : par exemple, à Phlya, la Terre-Mère appartenait aux Lycomides ; sur l'Hymette, les Kynnides se réservaient Apollon Kynneios. Mais, à côté de ces sacerdoces familiaux dont le prestige demeurait local, il y en avait d'autres, à Athènes et plus tard à Éleusis, qui furent érigés en magistratures publiques sans cesser d'être héréditaires. Sur l'Acropole, le culte de Cécrops relevait des Amynandrides, et des Étéoboutades siégeaient comme prêtres de Poseidôn-Érechtheus et comme prêtresses d'Athèna Polias; dans la ville basse, les Géphyréens, originaires d'Aphidna, servaient leur Dèmèter Achaia, tandis que les Hésychides étaient voués aux Semnai et les Eunéides à Dionysos Melpoménos. Quand Éleusis fit partie de l'Attique, les Eumolpides et les Kèrykes continuèrent d'être « les génè des deux déesses », τὰ γένη τὰ περὶ τὼ θεώ, et de fournir aux mystères l'hiérophante et le dadouque (cf. Foucart, *Les myst. d'Éleusis*, p. 141 ss.).

75. L'organisation des phratries attiques est connue surtout par les règlements des Dèmotionides : voir *Inscr. jur. gr.*, t. II, nº XXIX, texte, commentaire et bibliographie (1904). Cf. Wilamowitz, *Arist. und Athen*, t. II, p. 268 ; Busolt, t. II, p. 118-120 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 43 ss.. A la liste des phratries dressée par ces auteurs nous avons ajouté les Thymaitides, d'après Hiller von Gaertringen, *Sitzungsber. d. Berl. Ak.*, 1921, p 436 ss. ; cf. P. Roussel, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXXIV (1922), p. 429.

appelé Kouréôtis, les pères de famille présentaient aux phratores les fils nés dans l'année et présentés aussitôt après leur naissance aux gennètes ; ils offraient des sacrifices (le κουρεῖον et le μεῖον) et faisaient leur déclaration sous la foi du serment. C'est l'admission par la phratrie qui donnait à l'enfant son acte de naissance et fournissait la preuve de sa légitimité, si bien que la phratrie, intermédiaire entre le génos et la cité, conférait à la fois le droit de succession et les droits civiques. Aussi les garçons âgés de seize ans venaient-ils faire renouveler leur titre en déposant leur chevelure sur l'autel. Souvent, pour bien établir le fait du mariage, l'époux présentait l'épouse à la phratrie en offrant un sacrifice et un repas de noce (la γαμηλία). La phratrie athénienne est donc essentiellement une association religieuse qui dresse les actes de l'état civil et rend ainsi à l'État le même service qu'aux familles.

*LES TRIBUS*

Les tribus, dans lesquelles rentraient les phratries et, par conséquent, les génè, étaient au nombre de quatre, les quatre tribus ioniennes des Géléontes, des Aigicoreis, des Argadeis et des Hoplètes. Dans l'antiquité, on aimait à établir un rapport entre ces quatre tribus et les trois classes des Eupatrides, des Géôrgoi et des Dèmiourgoi en dédoublant une des trois classes ; chez les modernes, on préfère assez généralement admettre une division primitive de l'Attique en quatre parties et chercher dans les noms des tribus des éléments de géographie régionale[76]. Mais, d'une part, rien n'indique une distinction de rang entre les tribus ; elles ont, au contraire, tenu la même place dans la cité, et leurs chefs, les rois des tribus (φυλοβασιλεῖς), étaient tous les quatre choisis parmi les Eupatrides (ἐξ Εὐπατριδῶν). D'autre part, dans l'hypothèse où les tribus seraient des circonscriptions territoriales et administratives dès leur origine, elles ne pourraient pas être antérieures au synœcisme ; or, comme elles préexistaient à l'établissement des Ioniens en Asie, il faudrait faire remonter le synœcisme à la période mycénienne, ce qui paraît impossible. Il résulte de là que les quatre tribus ne sont pas des créations artificielles imaginées en Attique pour la première fois, mais bien des formations naturelles, ethniques et gentilices, où tous les Ioniens étaient groupés au temps des migrations, comme tous les Doriens dans les trois tribus. Si l'on retrouve les tribus de l'Attique à Délos, à Téos, à Cyzique, dans les colonies de Samos et de Milet, on retrouve aussi dans toute l'Ionie la fête des Apatouria et le culte d'Apollon Patrôos :

76. Voir n. 65.

toutes ces institutions remontent également à une antiquité immémoriale. Il semble bien, d'ailleurs, que les noms des tribus ioniennes soient empruntés à des dieux primitifs : celui-là même auquel des apparences trompeuses donnaient le sens de Chevriers, Aigicoreis, s'explique aisément par le rapprochement du héros Aigeus avec les Dios-coroi et désigne les fils d'Égée ; les Argadeis, en qui l'on voyait des artisans, des dèmiurges, sont plutôt les enfants d'Argos, dieu de la lumière ; enfin, on connaît à Athènes un Zeus Géléon et en Arcadie un Zeus Hoplosmios avec une tribu Hoplodmia[77]. Il est vrai qu'après leur arrivée en Attique, les quatre tribus ioniennes auraient pu se localiser. En réalité, elles se brisèrent : les génè dont elles se composaient, établis au milieu des indigènes, séparés les uns des autres par les hasards de la conquête, ne formaient plus de groupes compacts. Comme la phratrie, la tribu ne fut plus qu'une association religieuse aux liens très lâches. Mais elle rappelait un passé glorieux et jouissait d'un grand prestige. Partout où des Ioniens fondaient une communauté politique, ils y introduisaient les cadres traditionnels et les accommodaient tant bien que mal à des besoins variables selon les circonstances. En Attique, après les avoir restreints aux dimensions d'une bourgade, ils les élargirent dans les groupements de bourgades, par exemple dans la Tétrapolis. Et il n'est pas invraisemblable que l'existence des tribus et des fêtes ioniennes dans tout le pays y ait conservé le souvenir de l'unité nationale et provoqué un rêve qui dut hanter les esprits durant plusieurs générations avant de se réaliser par le synœcisme.

Le synœcisme eut donc pour effet de donner une extension et une solidité nouvelles au système des tribus : cette fois, l'Attique tout entière est divisée en quatre criconscriptions qui, par un compromis aujourd'hui indéfinissable entre le principe gentilice et le principe territorial, laissent aux génè leur prépondérance, tout en se prêtant aux exigences de l'administration publique[78]. Les quatre rois de tribu, choisis parmi les nobles, n'ont pas seulement des attributions religieuses ; ils assistent le roi de la cité quand il rend la justice au pryta-

77. Hér., V, 66 ; Eurip., *Ion*, 1575-1588. Voir Töpffer, art. *Aigicoreis* dans Pauly-Wissowa ; Busolt, t. I, p. 279 ss. ; t. II, p. 103 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 55-56. Cf. W. M. Ramsay, *Pisidian wolf-priester, Phrygian goal-priester and the old Ionian tribes* (*J. of Hell. St.*, t. XI, 1920, p. 197 ss.), p. 202.

78. Voir Francotte, *Op. c.*, p. 24-36. La légende disait que les quatre fils de Pandion se partagèrent son royaume : Égée eut le Pédion avec Athènes ; Lycos, la Diacrie ; Pallas, la Paralie ; Nisos, la Mégaride avec Éleusis (Soph. et les atthidographes, dans Strab., IX, 1, 6, p. 392 ; Apollod., III, 15, 6, 1 ; Hellan., FHG, t. I, p. 51, fr. 47). Cette division du pays paraît sous-entendue dans l'histoire mythique des guerres entre Érechthée d'Athènes et Eumolpos d'Éleusis, entre le Diacrien Thésée et le Paralien Pallas (cf. Busolt, t. II, p. 104-105). Mais ce qui empêche de donner une grande valeur à ces récits, c'est que l'Attique du synœcisme ne comprenait pas encore Éleusis.

née; comme aux temps homériques, ils sont chargés du recrutement militaire et naval[79].

*LA PLÈBE*

Cette réforme administrative, conséquence nécessaire du synœcisme, ne pouvait s'appliquer qu'aux Eupatrides, si l'on s'en tenait au droit primitif. Cependant les génè étaient installés au milieu d'une multitude qui n'avait aucun espoir d'y jamais pénétrer. C'était le rebut des génè mêmes, avec toute la population qui descendait des Préhellènes. Cette masse, le πλῆθος, commençait à compter[80]. En dehors des domaines gentilices, les petits cultivateurs exploitaient une surface assez considérable ; ils formaient une classe de *géôrgoi* qui attirait à elle une bonne partie des mercenaires appelés *thètes* dans l'épopée. Quant aux catégories de *dèmiurges* énumérées par Homère, deux au moins d'entre elles furent prospères en Attique de très bonne heure : les forgerons et les potiers. Il est évident qu'après le synœcisme Athènes trouva moyen, aussi bien que la Schérie des Phéaciens[81], de faire entrer les roturiers dans ses cadres administratifs. On ne pouvait pas les introduire dans les génè aristocratiques ; eux-mêmes n'auraient pas eu l'outrecuidance d'y songer. Ils durent être répartis dans les tribus individuellement[82]. Entre eux, ils formaient des associations placées sous un patronage divin et fortement marquées de l'empreinte religieuse, les *thiases* et les *orgéons*[83]. Mais ces associations au nom préhellénique pouvaient bien s'ouvrir depuis les temps les plus reculés à tous ceux, de quelque souche qu'ils fussent, qui sentaient le besoin de se grouper à côté des génè hostiles ; elles n'avaient d'autre droit à l'existence qu'une tolérance tacite de l'État. Dans les cadres de la cité, comme dans le pays même, il n'existait officiellement, au temps de l'aristocratie, que des individus isolés et des génè tout-puissants.

## 2. — Le Gouvernement aristocratique

*LA ROYAUTÉ*

Comme toutes les cités grecques, Athènes fut longtemps gouvernée par des rois, même après le synœcisme. L'histoire de cette royauté, au temps de laquelle on se plaisait plus tard à placer l'âge d'or, ne diffère probablement guère de celle

79. Cf. *Rev. des Ét. gr.*, t. XIII (1900), p. 155-157 ; *Études soc. et jur.*, p. 250.
80. Cf. Busolt, t. II, p. 106-107.
81. Cf. *Rev. des Ét. gr.*, *l. c.*, p. 137 ss. ; *Études soc. et jur.*, p. 220 ss. ; 239 ss.
82. Cf. Francotte, *Op. c.*, p. 10-24.
83. Cf. Busolt, t. II, p. 116 ss. ; de Sanctis, p. 66 ss..

des autres monarchies homériques et ne nous est pas mieux connue. On énumère plus de trente rois athéniens, répartis en deux dynasties principales, les Érechthéides et les Médontides[84]. Mais, sur la première de ces listes, qui varie selon les chronographes et s'est grossie d'additions intéressées, figurent pêle-mêle des dieux autochtones, comme Cécrops et Érechthée, des héros étrangers, comme Pandion, et les ancêtres de certains génè, comme Apheidas et Thymoitès : elle est donc dénuée de valeur historique. La seconde a un certain caractère d'authenticité quant aux noms[85] ; mais elle confond les rois héréditaires et absolus avec les rois élus à pouvoirs simplement religieux. D'ailleurs, ne racontait-on pas que le dernier des Érechthéides, Codros, avait été un souverain si parfait qu'à sa mort les Athéniens, désespérant de lui trouver un digne successeur, préférèrent supprimer la royauté elle-même ? ce qui n'empêchait pas de placer après Codros toute la lignée des Médontides. L'histoire ne peut faire fonds de pareilles billevesées.

En fait, à Athènes comme ailleurs, la royauté succomba sous les coups répétés que lui portèrent les chefs des grands génè, réduits au rôle de vassaux et toujours puissants dans leurs domaines. Ce ne fut point une révolution, mais un démembrement progressif et systématique. Nulle part peut-être la royauté ne déchut plus tôt, ni plus doucement, puisqu'elle ne laissa pas après elle de mauvais souvenirs. Elle ne périt pas, du reste. On laissa au roi la seule fonction qu'on ne pouvait pas lui enlever et qui était très importante à l'époque, le soin de représenter la cité devant les dieux et de veiller sur le siège de la puissance royale, l'Acropole. La royauté devint ainsi une magistrature héréditaire et viagère, limitée par deux autres magistratures, celle de l'*archonte*, chef du gouvernement, et celle du *polémarque*, chef de guerre.

*LES TROIS ARCHONTES*

D'après Aristote[86], les atthidographes hésitaient sur l'ordre dans lequel furent instituées les deux fonctions nouvelles. Lui-même donne la priorité à celle du polémarque, dont le premier titulaire aurait été le légendaire

---

84. Études critiques sur les listes de rois : Wilamowitz, *Op. c.*, t. II, p. 126-144 ; Ed. Schwartz, *Die Königslisten des Eratosthenes und Kastor* (*Abh. d. Gesellsch. d. Wiss. zu Göttingen*, t. XL, 1895, p. 15 ss.) ; F. Jacoby, *Die attische Königsliste* (*Klio*, t. II, 1902, p. 406 ss.) ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 77-116 ; Ledl, *Op. c.*, p. 107-272. Cf. Busolt, t. II, p. 124-135.

85. Les Médontides siégeaient sur l'Acropole, comme les Érechthéides. Leur génos y posséda toujours un domaine sacré, l'ἱερὸν Μεδοντιδῶν (Ad. Wilhelm, *Beitr. z. gr. Inschriftenkunde*, nº 37) dont on possède une borne avec l'inscription ὅρος χώρας Μεδοντιδῶν (IG, I, nº 497 ; II, Suppl., nº 603 *c* ; cf. Töpfer, *Op. c.*, p. 228 ; Wilamowitz, *Op. c.*, t. II, p. 131). Sur la liste des Médontides figurent des noms historiques : le successeur immédiat de Médon, Acastos, et le dernier de tous, Hippoménès, ont très probablement existé. Mais cette liste est, en tout cas, contaminée de noms insérés par les Alcméonides (Mégaclès, Phéréclès, Alcméon), par les Boutyges (Ariphrôn) et par les Philaïdes (Agamestor). Cf. Ledl, *Op. c.*, p. 203, 236-241.

86. Arist., *Const. d'Ath.*, 3, 2-3.

Ion ; il ramène l'origine de l'archontat au règne de Médon ou de son successeur Acastos, lequel est véritablement un personnage historique et porte un des premiers noms authentiques qui soient mentionnés dans l'histoire grecque[87]. Mais il est bien plus vraisemblable que le terme général d'archonte ou commandant a précédé le terme particulier, restrictif, de polémarque ou commandant militaire[88]. La noblesse plaça près du roi un régent, représentant des génè, qui reçut pour toujours la compétence en matière de droit familial et s'arrogea toute la réalité du pouvoir. Un serment, dont le souvenir se perpétua dans celui que les archontes ne cessèrent plus de prêter « comme sous Acastos », liait le roi et l'archonte, soit à chaque avènement, soit d'année en année. Est-ce donc à l'archonte, et non pas directement au roi, que le commandement militaire fut enlevé pour être confié au polémarque ? Ce n'est pas certain ; il est bien possible que le roi ait continué quelque temps de l'exercer nominalement sous la surveillance de l'archonte, comme les rois de Sparte le gardèrent longtemps sous le contrôle des éphores. Il n'est pas jusqu'à la durée des trois magistratures qui ne soit sujette à controverse. Les atthidographes disaient volontiers et Aristote répète après eux qu'elles furent toutes les trois viagères d'abord, puis décennales, enfin annuelles. Mais aucune raison valable ne permet d'affirmer que les deux magistratures nouvelles aient jamais été conférées pour plus d'un an, et c'est uniquement pour ménager une transition artificielle qu'on a imaginé une royauté décennale. En tout cas, la durée annuelle est attestée pour les trois magistratures à partir de 686/5, date où commence, avec le nom de Léocratès, la liste des archontes éponymes[89].

A ce moment, la charge de roi n'est pas seulement réduite à un an, mais encore ouverte à tous les Eupatrides, et c'est l'archonte qui a la primauté dans le collège formé par les trois magistrats suprêmes sous le nom collectif d'archontes. Il va de soi que tous les trois appartiennent à la noblesse. Bien que nous connaissions fort imparfaitement — et souvent par des mythes et des légendes que déforment encore des pamphlets — la constitution oligarchique de cette époque, ce point-là,

87. L'argument allégué par Aristote est simple et assez frappant au premier abord : les attributions de l'archonte ne sont pas primitives (πάτρια), mais surajoutées (ἐπίθετα). Il n'a cependant de valeur que par rapport au roi, et là-dessus le doute n'est pas possible ; il n'en a guère par rapport au polémarque, puisque aussi bien Aristote déclare qu'entre l'institution de la polémarchie et celle de l'archontat la différence de temps est petite.

88. Cf. de Sanctis, *Op. c.*, p. 124 ss. ; Ledl, *Op. c.*, p. 252-256.

89. On admet généralement (cf. Busolt, t. II, p. 135) que la liste des archontes annuels commence en 683/2 avec le nom de Créon ; mais il faut y rattacher les trois archontes soi-disant décennaux, Léocratès, Apsandros et Éryxias.

du moins, est hors de discussion. Selon la formule d'Aristote, tous les magistrats sont pris alors dans les familles nobles et riches, ἀριστίνδην καὶ πλουτίνδην[90]. Il faut entendre par là que, seuls, les chefs des grands génè désignent à leur convenance les noms à tirer au sort pour les différents offices, les noms entre lesquels le dieu, après les hommes, fera son choix. Ainsi sont désignés pour un an le roi, l'archonte et le polémarque, qui se partagent le pouvoir exécutif. Une fois désignés, ils sont encore soumis par le Conseil siégeant sur l'Aréopage à la « dokimasie », c'est-à-dire à un examen qui porte sur des questions d'observance religieuse et de naissance. Enfin, avant d'entrer en charge, ils prêtent serment sur la pierre aux sacrifices sacramentaires, devant le portique royal[91].

*L'ARCHONTE*

L'archonte, par excellence, devient au VII^e siècle le premier personnage de l'État[92]. Aussi est-il éponyme, c'est-à-dire que son nom figure en tête des actes officiels et sert à les dater. Il est tout à fait symbolique qu'il ait remplacé le roi au Prytanée[93]. Sur lui se sont accumulées les fonctions enlevées au roi, y compris peut-être au début celles qu'il a passées peu après au polémarque. Pourtant, quand on considère ses attributions à l'époque classique, on peut être surpris qu'il ait eu jadis tant de puissance. Il n'apparaît qu'aux manifestations religieuses de création relativement récente : il s'occupe de choisir les chorèges ou d'organiser les processions aux Thargèlia, aux Grandes Dionysies, aux fêtes d'Asclèpios ; c'est en somme peu de chose, et rien de tout cela n'existait avant le VI^e ou le V^e siècle. Sa juridiction s'étend à un grand nombre d'actions qui ne concernent que des intérêts privés : mauvais traitements envers les parents, les orphelins et les filles épiclères (orphelines sans frères), opposition à la sortie de l'indivision, attribution de tutelle, envoi en possession successorale, etc. Mais qu'on fasse bien attention que

90. Arist., *Const. d'Ath.*, 3, 1 et 6.

91. *Ib.*, 55 ; cf. Poll., VIII, 6 ; Hèracl. du Pont, I, 11 (FHG, t. II, p. 209). Dans le serment d'investiture, les archontes jurent « de ne pas recevoir de présents pour les actes de leur gestion, sous peine de vouer aux dieux une statue en or ». Cette statue doit être ἰσομέτρητος (Plut., *Sol.*, 25 ; Plat., *Phèdre*, 11, p. 235 *d*). D'après Th. Bergk, *Rhein. Mus.*, t. XIII (1858), p. 448-457, ce mot signifie que l'amende doit être du même poids en or que l'argent illégalement perçu, et, comme à cette époque le rapport de l'or à l'argent était de 10 : 1, la peine était du décuple, comme elle le resta toujours. Mais μέτρον ne peut avoir le sens de poids. Il s'agit bien d'une mesure, d'une taille égale à celle du coupable (cf. Wilamowitz, *Op. c.*, t. I, p. 47). C'est que ce serment remonte à une époque reculée où la monnaie n'était pas encore en usage. Le coupable devait racheter sa personne, mais à un prix tel qu'en fait il devenait insolvable et, par conséquent, était frappé de confiscation totale et d'atimie ou mise hors la loi. De toute façon, le serment des archontes est d'un archaïsme prononcé.

92. Arist., *Op. c.*, 56, 2-7. Cf. Busolt, t. II, p. 169-171 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 120-124 ; Meier-Schœmann-Lipsius, *Op. c.*, p. 55-61, 352-366, 500, 618 ; Lipsius, *Op. c.*, p. 57-61, 339-357, 468-599.

93. Arist., *Op. c.*, 3, 5.

toutes ces questions de droit civil, surtout les questions de mariage, de succession, de partage étaient d'une importance capitale en des temps où les génè défendaient avec énergie le principe de la solidarité familiale et de la propriété collective contre toutes les causes de désagrégation et de morcellement. « L'archonte, dit Aristote, prend soin des orphelins, des épiclères et des femmes qui se déclarent enceintes de leur défunt mari ; si quelqu'un leur fait tort, il peut lui infliger une amende ou le traduire devant le tribunal ». Qu'on se rappelle la situation d'Ithaque pendant l'absence d'Ulysse, on comprendra la grandeur primitive de la mission assignée à l'archonte. Ce délégué des génè auprès du roi est chargé de maintenir la thémis dans l'État. C'est par son action que l'aristocratie victorieuse de la royauté a pu garder longtemps encore intactes sa puissance territoriale et sa prépondérance politique.

*LE ROI*

Bien avant le temps où il n'était plus qu'un des archontes, le roi avait abandonné la demeure d'Érechthée sur l'Acropole et s'était établi juste au-dessous, dans le Prytanée. C'est là qu'au nom de la cité il sacrifiait sur l' « autel commun » et rendait la justice, jusqu'au jour où il dut céder la place à l'archonte. Peut-être s'installa-t-il dès lors à l'endroit où s'éleva plus tard le portique royal ; car il est peu vraisemblable, quoi qu'en dise Aristote, qu'il ait jamais habité le Boucoleion[94]. Quand il eut perdu la plus grande partie du pouvoir exécutif, il conserva toutes ses fonctions sacrées et celles de ses attributions judiciaires qui étaient en rapport avec ses attributions religieuses[95]. Grand pontife d'Athènes, il préside à toutes les fêtes qui ont un passé vénérable, il a la direction de toutes les cérémonies dont l'institution remonte aux ancêtres ; il surveille l'administration des terrains sacrés et afferme les biens des temples. De la juridiction que lui conférait jadis la possession du sceptre, il a retenu tout ce qui lui permet de réprimer les attentats contre la majesté divine. C'est à lui que ressortissent les actions publiques d'impiété ; c'est lui aussi qui donne les actions privées d'homicide et qui lance l'interdit religieux (πρόρρησις) contre les meurtriers. Il est compétent dans les procès en revendication de sacerdoce et juge toutes les contestations de privilèges entre génè ou entre prêtres. Rien ne manifeste mieux le prestige religieux de l'antique dignité que la présence de la

94. *Ib.*. Cf. *Rev. des Ét. gr.*, *l. c.*, p. 156 ; *Études soc. et jur.*, p. 251-252 ; Busolt, t. II, p. 154 162.

95. Arist., *Op. c.*, 57. Cf. Busolt, t. II, p. 164-166 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 137 ss., 147-154 ; Meier-Schœmann-Lipsius, *Op. c.*, p. 61-64, 366-387, 618-619 ; Lipsius, *Op. c.*, p. 61-63, 388 368, 600-61 ).

reine, la *basilinna*, aux côtés du roi, le *basileus*. Il faut qu'elle soit de pur sang athénien et que le roi l'ait épousée vierge, pour qu'elle puisse remplir le devoir qui lui incombe ; car c'est à elle de renouveler le pouvoir divin que jadis Thésée prit au taureau de Marathon et au Minotaure du labyrinthe crétois. Tous les ans, le deuxième jour des Anthestèria, pareille à la basilinna d'Ilion qui présidait aux sacrifices avec le Conseil des Anciennes, les *géraiai*, elle va solennellement, escortée des chastes *gerairai*, s'unir à Dionysos en son sanctuaire du Boucoleion et préparer le banquet qui célèbre ce mariage mystique[96].

*LE POLÉMARQUE*

Le polémarque[97] tient son quartier général à l'Épilykeion, sur la rive droite de l'Ilissos, en un point qui marquait jadis la frontière entre les Athéniens et les « Pélasges » de l'Hymette, près d'un sanctuaire d'Apollon Lykeios et en face d'un sanctuaire d'Artémis Agrotéra. Comme son titre l'indique, il est le chef de l'armée. En campagne, il a le commandement supérieur des forces militaires, avec la présidence du conseil des généraux et la place d'honneur à la tête de l'aile droite. En temps de paix, il continue de pourvoir à la sûreté de l'État : à ce titre, il surveille les faits et gestes des étrangers, domiciliés ou non dans le pays, et instruit les procès dans lesquels ils sont impliqués. Il sacrifie à Ényalios, le dieu qui pousse le cri de guerre, et à Artémis Agrotéra, la Chasseresse. Il est tout désigné pour se placer au premier rang dans la cérémonie célébrée en mémoire des guerriers morts pour la patrie.

*LA BOULÈ*

Sortis de charge, les archontes ne cessaient pas de mettre leur expérience au service de la cité : ils entraient à la *Boulè*. Athènes eut de tout temps un Conseil de ce genre. Jadis, quand le roi était puissant, il consultait les petits rois des tribus ; maintenant qu'il n'était plus qu'un simple magistrat, il continuait de les garder auprès de lui au Prytanée comme assesseurs[98]. Il fallait donc aux Eupatrides un Grand Conseil qui fût leur émanation. Il était là tout prêt : il n'y avait qu'à nommer bouleutes à vie ceux qu'on avait successivement délégués au collège des archontes. Cette commission permanente de la noblesse, dont tous les membres avaient rempli une des trois magistratures suprêmes, ne pouvait qu'exercer une

96. Dém., *C. Neær.*, 73-78 ; Arist., *Op. c.*, 3, 5 ; Poll., III, 39 ; VIII, 108 ; cf. *Il.*, VI, 87, 270, 287, 296. Sur la reine et les *gérairai*, voir Foucart, *Le culte de Dionysos en Attique* (*Mém. de l'Ac. des Inscr.*, t. XXXVII, 1904), p. 124-128 ; sur le mariage sacré avec Dionysos, *ib.*, p. 128-131, 148-151.

97. Arist., *Op. c.*, 22, 2. Cf. Busolt, t. II, p. 166-168 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 124-132 ; Meier-Schœmann-Lipsius, *Op. c.*, p. 64-70, 387-389, 619-628 ; Lipsius, *Op. c.*, p. 63-67, 369-370, 620-626.

98. Arist., *Op. c.*, 8, 3 ; 41, 2 ; 57, 4 ; Poll., VIII, 120.

grande influence sur leurs successeurs de l'année courante. Il n'était nullement nécessaire de définir les attributions de la Boulè pour que son action fût étendue et forte. Il lui suffisait d'incarner la tradition, à une époque où l'administration et la politique étaient confondues, pour assumer une mission générale de contrôle, pour s'ériger en gardienne de la constitution, pour avoir un droit de regard sur la gestion de tous les magistrats. Ce n'est guère qu'en matière judiciaire que la fonction des bouleutes se précisa. Comme ils devaient veiller au maintien de l'ordre public, ils réprimaient tout acte d'impiété, protégeant par exemple les oliviers sacrés par des sanctions terribles. Ils cherchaient surtout à contenir les fureurs déchaînées par les affaires de sang : ils faisaient venir le meurtrier et le champion de la victime sur la colline d'Arès, l'Aréopage, et là ils assistaient comme juges du camp au combat judiciaire ou aux serments de cojuration, contraignaient le coupable à s'exiler ou obligeaient l'innocent à se purifier dans la grotte des Semnai[99].

*LES COLACRÉTAI*

Fort au-dessous des archontes, il existait dans la vieille Athènes des fonctionnaires subalternes. Nous connaissons seulement, et bien peu, les ***côlacrétai***[100]. Ils faisaient partie, à l'origine, du personnel domestique attaché au roi et participaient de son caractère religieux. C'étaient les « dépeceurs de membres » (κῶλα, κείρειν)[101]. Pareils aux écuyers tranchants qu'on voit s'empresser dans les palais homériques, ils assistaient le roi dans les préparatifs des sacrifices publics et des banquets qui suivaient ; mais leurs fonctions étaient d'ordre administratif autant que sacerdotal ; car ils recevaient les bêtes destinées aux autels et prenaient

99. On voit ce qu'il faut penser des doutes émis sur la haute antiquité de l'Aréopage. Dans l'opinion générale des anciens (cf. Plut., *Sol.*, 19 ; Poll., VIII, 125), il aurait été créé par Solon. Mais cette théorie est insoutenable, comme l'observaient déjà Aristote (*Op. c.*, 3, 6 ; 4, 2 ; 8, 4 ; *Pol.*, II, 9, 2) et Plutarque (*l. c.*) : voir Busolt, t. II, p. 137-153 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 140 ss., 147 ss. ; Ledl, *Op. c.*, p. 286-336, notamment 331-332 ; G. Mathieu, *Op. c.*, p. 8. Le fait est que le Conseil formé par les archontes sortis de charge n'a été appelé Conseil de l'Aréopage que lorsqu'il fallut le distinguer du Conseil populaire effectivement créé par Solon. Jusque là, il était le Conseil, sans plus, et siégeait, selon les circonstances, au portique royal et à l'agora, près de la pierre aux serments, aussi bien que sur la colline de l'Aréopage. Il est vrai que Plutarque rapporte un argument qui va beaucoup plus loin : il dit que la loi de Dracon ignorait l'existence des Aréopagites. Mais la loi de Dracon qu'il connaît est la transcription incomplète de 409/8 (*Inscr. jur. gr.*, t. II, n° XXI), qui ne donne que les articles concernant l'homicide involontaire et laisse ainsi de côté toute la partie où il était question du tribunal statuant à l'Aréopage sur le meurtre prémédité. Plutarque lui-même cite la loi d'*épitimia* qui exclut de l'amnistie les criminels bannis par l'Aréopage avant Solon. D'ailleurs, on conçoit fort bien que l'ancienne Boulè ait continué d'exister sous le nom de Boulè de l'Aréopage, même quand elle ne fut plus la véritable Boulè, tandis qu'on ne comprendrait pas que ce nom lui eût été appliqué pour la première fois en un temps où il ne lui convenait pas et où il était porté par un autre corps. — Sur le combat judiciaire et la cojuration, voir *Solidarité*, p. 271-298, notamment 282-284.

100. Cf. Busolt, t. II, p. 193-195.

101. Le mot κωλαχρετεῖν se retrouve dans une inscription de Cyzique, colonie de Milet (CIG, n° 3660 ; cf. Hasluck, *Cyzicus*, p. 259).

soin des troupeaux sacrés. Au temps où le bétail était la principale richesse, ils étaient en quelque sorte des intendants ou des gardiens du trésor. Ils le restèrent pour le compte de la cité, même quand la monnaie apparut. Mais alors, tout en gardant leur titre, ils furent remplacés dans les temples par des *tamiai*, des « découpeurs », dont la charge suivit la même évolution et qui devinrent les trésoriers de l'époque classique.

*LES NAUCRARIES*

D'autre part, afin d'assurer l'unité de l'Attique et sa défense, l'aristocratie triomphante superposa aux génè et aux thiases un système d'administration locale qui s'accordait avec la division en phratries et en tribus et qui avait sans doute fait ses preuves depuis longtemps chez d'autres peuples maritimes de la Grèce, le système des *naucraries*[102]. La signification de ce mot est claire : il vient de ναῦς, navire, et de κραίνειν, commander. Étymologiquement, le naucrare est celui qui met à la disposition de l'État un navire et qui le commande en cas de besoin ; la naucrarie est le district qui fournit le gréement et l'équipage. Déjà l'Odyssée nous montre une cité où la charge de pourvoir à l'entretien d'une flotte est répartie avec équité entre les tribus et leurs subdivisions. La marine d'Athènes était recrutée d'après le même principe : chaque tribu comprenait douze naucraries. A ce nombre de quarante-huit naucraries correspondait sans doute celui des rameurs embarqués sur chaque navire ; car les vases du Dipylon représentent de dix à douze rames par bord sur chacun des deux rangs superposés[103]. Les naucrares n'étaient pas seulement, chacun dans sa naucrarie, les chefs du service maritime ; ils fournissaient encore chacun deux cavaliers et probablement un nombre fixe de fantassins. Ils tenaient donc chacun une caisse, faisaient rentrer certaines contributions, effectuaient certains paiements. Ils avaient pour supérieurs, pour prytanes, les quatre rois de tribu. Comme ces hauts personnages réunis en collège avaient part à l'administration judiciaire en tant que phylobasileis et qu'ils dirigeaient l'administration financière, militaire et maritime en tant que prytanes des naucrares, on comprend qu'ils aient fait grande figure, même à côté des archontes, dans l'Athènes du VIII^e^ et du VII^e^ siècle[104].

---

102. Cf. *Rev. des Ét. gr.*, *l. c.*, p. 149 ss. ; *Études soc. et jur.*, p. 243 ss. ; W. Helbig, *Les vases du Dipylon et les naucraries* (*Mém. de l'Ac. des Inscr.*, t. XXXVI, 1898, p. 402 ss.) ; Alb. Martin, art. *Naucraria* dans le *Dict. des Ant.*.

103. Voir art. *Navis* dans le *Dict. des Ant.*, fig. 5265, 5282.

104. Hér., V, 71, exagère la puissance exercée par les prytanes des naucrares (cf. Thuc., I,26), afin de faire retomber sur eux toutes les responsabilités dans l'affaire des Cylonides ; mais il n'aurait pas pu le faire si cette puissance n'avait pas été réelle.

*PUISSANCE POLITIQUE DE L'ARISTOCRATIE*

Rien ne vient donc de longtemps contrebalancer la puissance de l'aristocratie. Elle a si bien subjugué la royauté, qu'elle en a fait un de ses instruments politiques, et non pas même le principal. Elle a si bien réduit le peuple à l'obéissance, que l'assemblée ne fait jamais parler d'elle, soit qu'on lui donne sommairement à ratifier des décisions prises en dehors d'elle, soit qu'on juge inutile de la convoquer. Durant au moins deux siècles, les chefs des génè ont été les maîtres absolus de l'Attique.

Qu'en ont-ils fait ?

## 3. — La Situation économique et sociale au VIIIe siècle

*LES EUPATRIDES*

Les institutions du génos ont beau avoir subi maintes atteintes, ce sont toujours elles qui, jusqu'au VIe siècle, font la force de la noblesse. La généalogie qui rattache les Eupatrides aux rois, aux héros et aux dieux est plus que jamais un titre dont nul n'oserait contester la valeur. Si l'unité du clan tend à se relâcher, les familles qui le composent gardent assez vivace la conscience de leur solidarité pour ne pas la laisser faiblir dans l'action politique. Le domaine ancestral n'appartient plus collectivement à tous les gennètes ; mais la terre partagée entre des parents demeure inaliénable, en ce sens qu'elle ne peut passer à un autre génos, ni par héritage, ni par donation, ni par vente, ni par constitution de dot : c'est un principe absolu que « les biens restent dans le génos »[105].

Fiers de leur sang, solidement unis, les Eupatrides ont tout pour eux. Ils sont les seigneurs des bourgades qui portent leurs noms. Sur leurs propriétés paissent d'innombrables troupeaux et travaillent des bandes d'ouvriers, les uns esclaves, les autres presque. Par leurs chevaux, ils sont assurés de la suprématie militaire. Le privilège de porter les armes, la σιδηροφορία, est un signe de noblesse qui les suit jusque dans la tombe[106]. La connaissance traditionnelle de la thémis et de la dikè met à leur discrétion la vie et la fortune des hommes. Munis de l'autorité que leur confèrent d'immenses ressources et une sorte de souveraineté locale, les chefs de cette aristocratie rurale éli-

105. Plut., *Sol.*, 21 : τὰ χρήματα ἐν τῷ γένει καταμένειν. Cf. Fustel de Coulanges, *Nouv. rech.*, p. 127 ; A. Martin, *Les cav. ath.*, p. 40 ss. ; Glotz, *Solidarité*, p. 327-328.

106. Dans les vieilles tombes d'Aphidna, de Thoricos, d'Éleusis, d'Athènes, les nobles ont des armes, les gens du peuple n'on ont pas. Cf. Poulsen, *Die Dipylongräber und die Dipylonvasen* (Leipzig, 1905), p. 39-40.

sent domicile dans la ville, au centre de la vie publique. Ils sont les ἄστοι, les Eupatrides citadins[107], ceux qui s'arrogent un monopole pour la nomination des magistrats et le recrutement de la Boulè.

*LES PENTACOSIOMÉDIMNES*

Entre gens également entichés de leur naissance, c'est la richesse qui départage les rivaux. Déjà les héros d'Homère étalent avec la même complaisance la liste de leurs aïeux et l'inventaire de leurs biens : les objets entassés dans leur thalamos indiquent un régime d'économie naturelle poussé jusqu'à la thésaurisation. En Attique aussi, la fortune marque de bonne heure des différences même entre les nobles[108]. Au-dessus des autres Eupatrides émergeaient ceux qui récoltaient au moins cinq cents médimnes de grains, les *pentacosiomédimnes*. Le nom ne servait pas encore, comme il le fera plus tard, à déterminer une classe rigoureusement fermée ; il ne donnait pas encore au terme de médimne, mesure des produits secs, un sens général et abusif, de façon à englober le terme de métrète, mesure des produits liquides : il désigna donc pour la première fois les grands propriétaires à une époque où l'économie rurale ne connaissait que la culture des céréales et des légumineux, où l'huile était rare, comme elle l'était en effet aux siècles homériques. Vinrent les temps où l'Attique se couvrit de vignes et d'oliveraies : Dionysos, depuis longtemps assis près de Dèmèter, présida les fêtes agrestes qui célébraient l'ouverture des tonneaux et la mise du vin en brocs [109] ; les vieux troncs des oliviers plantés par Athèna propagèrent leurs rejetons tant et si bien qu'au VII[e] siècle l'exportation de l'huile était devenue une précieuse ressource pour le pays[110]. De ces richesses nouvelles la plus grande part revint encore aux Eupatrides : c'est sur leurs domaines que se fabriquaient les amphores exigées par une récolte toujours plus abondante. Guerriers et marins, les chefs des naucraries avaient un intérêt personnel à protéger le commerce attique contre la piraterie, quand ils ne mêlaient pas eux-mêmes la

---

107. Le mot ἄστοι est à peu près synonyme de nobles dans Solon, fr. 4, v. 6 Bergk ; cf. Aristoph., *Nuées*, 47.

108. Par un véritable abus de langage, les anciens disaient sommairement que Solon institua les classes censitaires (cf. Plut., *Sol.*, 18 ; Harp., *s. v.* πενταχοσιομέδιμνον et ἵππας). En réalité, ils savaient que le législateur ne fit qu'adapter à des besoins nouveaux des distinctions qui avaient passé dans la constitution avant lui et qui, avant même d'être ainsi fixées par le droit public, étaient depuis longtemps traditionnelles (Arist., *Op. c.*, 7, 3 ; 4, 3). De nos jours, on a de nouveau tenté d'en faire honneur à Solon (cf. Ed. Meyer, t. II, § 407 ; Beloch, t. I, 1, p 365-366; P. Guiraud, *Propr. foncˌ*, p. 525), mais sans raison suffisante. Cf. Busolt, t. II, p. 180 ss.; Gilliard, *Op. c.*, p. 229 ss.; Bruno Keil, *Die Solonische Verfassung* (1892), p. 62 ss..

109. Cf. Foucart, *Le culte de Dionysos en Att.*, p. 69 ss..

110. Sur la vénérable antiquité de l'olivier en Attique, voir Hér., V, 86 ; on sait, d'ailleurs, de quel culte ont été entourées les μορίαι. Les vieilles tombes du Dipylon renferment déjà des flacons à huile (cf. Brückner, *Arch. Anz.*, t. VII, 1892, p. 20). Solon fera exception pour l'huile dans une loi qui prohibe l'exportation des produits agricoles.

piraterie au commerce. En somme, les biens mobiliers allaient par surcroît aux détenteurs de la propriété foncière.

*LES VASES DU DIPYLON*

Dans les oligarchies où la richesse constitue un titre social, le luxe est le vrai moyen de le faire valoir. En Ionie, le luxe a des raffinements précoces qu'expliquent les relations avec l'intérieur de l'Asie et le splendide développement de la vie urbaine ; en Attique, il garda longtemps un air rustique. Nous connaissons l'existence que menaient les grands d'Athènes par des documents précieux, les vases trouvés dans la nécropole du Dipylon[111]. Ces énormes vaisseaux, dont la hauteur dépasse parfois un mètre et dont la circonférence arrive à près de trois mètres, étaient posés sur des tombes où les femmes gisaient avec leurs diadèmes et leurs pesons de fuseau, les hommes avec leurs lances et leurs épées. Par leur fond percé, ils faisaient parvenir d'énormes libations aux morts, cependant que des troupeaux entiers leur étaient offerts en sacrifice. C'est que les enterrements et les anniversaires étaient pour les membres du génos des occasions de se réunir, de dénombrer leurs forces, de se livrer à des démonstrations bruyantes, de faire étalage de leur opulence. Tout naturellement, les peintures de vases représentent de somptueuses funérailles, l'exposition du corps sur le lit de parade qu'entoure une troupe de pleureuses, le convoi où le char funèbre est escorté de chars de guerre et d'hoplites en armes. D'autres fois, on assiste à des danses, à des processions, à toutes les cérémonies qui sont les divertissements d'une société pieuse en temps de paix. Mais on voit souvent aussi des scènes de guerre et de rapt, par exemple, celle où une captive est traînée par un forban sur un vaisseau à éperon.

*LES CHEVALIERS*

Au-dessous des pentacosiomédimnes, on distingue, faisant plus humble figure, les petits nobles qui restent fidèlement attachés à la campagne natale et vivent au milieu de leurs métayers ou de leurs mercenaires. Leur fierté, à ces gentilshommes campagnards, c'est le cheval qui les porte aux champs ou au poste de combat : ils sont les chevaliers, les *hippeis*[112]. Ils fournissent aux naucraries leurs cadres inférieurs et remplissent probablement dans la cité quelques fonctions secondaires, de celles qu'on obtient au bénéfice de la naissance (ἀριστίνδην) sans la richesse (πλουτίνδην).

---

111. Voir Perrot, t. VII, p. 56-64, 166 ss.; Busolt, t. I, p. 118-119; t. II, p. 199-200; Poulsen, *Op. c.*, p. 79 ss. ; Botho Graef, *Die antiken Vasen von der Akropolis zu Athen*, p. 23 ss. ; Pottier, *Catal. des vases ant. du Musée du Louvre*, t. I, p. 215-217, 236-337.

112. Cf. W. Helbig, *Les* ἱππεῖς *ath.* (*Mém. de l'Ac. des Inscr.*, t. XXXVII, 1904, p. 158 ss.). Critique par Petersen, *Ritter und Genosse* (*Jahresh. d. österr. arch. Inst.*, t. VIII, 1905, p. 77 ss..

*LES ZEUGITES*

Les roturiers, bien plus nombreux que les Eupatrides, forment comme une autre nation. Par cela même qu'ils ne font point partie des génè, ils sont régis par des coutumes toutes différentes : leurs petites propriétés sont aliénables et divisibles. Leur vie est rude ; car ils cultivent à la sueur de leur front des champs conquis sur les mauvaises terres, et souvent, dans la Diacrie, ils remplacent les pâtres sur les pentes pierreuses dénudées par le déboisement. Leur condition varie selon la superficie et la fertilité de leurs biens. Il y en a qui sont à l'aise et à qui les honneurs publics feraient envie, si l'on y pouvait arriver au bénéfice de la richesse sans la naissance. D'autres ont une situation plus modeste, mais possèdent encore assez de terre pour que le labour en exige un attelage de deux bêtes : on les appelle les *zeugites*[113].

Malheureusement, le nombre des cultivateurs qui peuvent vivre de leur récolte diminue d'une génération à l'autre : le partage successoral amène vite le morcellement. Bientôt le type du rural, c'est le paysan qu'Homère montrait déjà s'épuisant à cultiver son lopin en compagnie d'un seul thète, ou celui qu'Hésiode représente possédant « une maison, une femme et un bœuf de labour » et qu'il engage à n'avoir qu'un fils[114]. Qu'il en naisse deux, il leur sera impossible un jour de subsister sur la moitié du bien paternel. Que faire alors ? De terres inoccupées, il n'y en a plus. Ils iront grossir la masse des *thètes*.

*LES THÈTES*

On appelait ainsi aux temps homériques les travailleurs qui louaient leurs bras comme moissonneurs, comme manœuvres, comme rameurs, ou qui entraient dans la domesticité d'une grande famille pour n'importe quelle besogne[115]. A ces hommes qui ne possédaient pas de terre s'étaient joints peu à peu ceux qui n'en possédaient pas assez pour se suffire. Plus nombreux, les thètes continuent à s'engager comme journaliers pour les travaux des champs ou à servir à bord des bateaux particuliers ou dans les chiourmes des naucrares. Ce sont encore des hommes libres ; mais combien leur sort est précaire ! La population augmente sans que la production, excepté celle de l'huile et du vin, aille de pair. Les pauvres hères se font concurrence entre eux, et le développement de l'esclavage avilit la main-d'œuvre. Les thètes ont plus de peine encore à conserver leur liberté que les petits cultivateurs à se maintenir sur leurs terres[116].

---

113. Cf. Busolt, t. II, p. 96, 184 ; Gilliard, *Op. c.*, p. 105-106.
114. *Od.*, XI, 489-490 ; Hés., *Trav. et Jours*, 405, 376.
115. Voir p. 137.
116. Cf. art. *Thètes* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 49.

*AGGRAVATION DE L'INÉGALITÉ SOCIALE*

Ainsi, sans qu'il puisse encore être question de classes délimitées par l'État, il se crée en fait une hiérarchie sociale. La noblesse a ses degrés, à plus forte raison la roture ; mais, si dans chacun des deux ordres on peut passer d'un échelon à l'autre, entre les deux est creusé un fossé infranchissable.

Bien mieux : une évolution d'une inexorable rigueur augmentait sans cesse la richesse foncière et, par là même, la puissance politique des privilégiés. Athènes est restée très longtemps une cité presque exclusivement agricole ; la fortune et l'autorité s'y fondaient, avant tout, sur la possession de la terre. Or, la terre, inégalement répartie dès l'origine, l'était chaque jour davantage par la différence des principes qui régissaient la propriété des génè et celle des individus isolés. Les Eupatrides, qui conservaient pour leurs grands domaines la règle du retrait lignager, ne risquaient pas de les voir jamais diminuer ; ils trouvaient moyen, au contraire, de les arrondir. La moyenne propriété tendait à disparaître, brisée par le partage successoral ; la petite propriété se débattait contre des difficultés mortelles : que de bonnes occasion pour les seigneurs ! Lentement, mais sûrement, les Eupatrides accaparaient le sol[117].

Pourtant, jusqu'à la fin du VIII^e siècle, la situation fut encore tenable pour le paysan. Sous le régime de l'économie naturelle, le grand seigneur pouvait employer les excédents de récolte à soulager les petites gens. Dans les mauvaises années, il ne devait pas refuser de prêter aux pauvres du voisinage de quoi nourrir leur famille ou ensemencer leur terre. Il était coulant sur la question d'intérêt ou même de restitution. Tondre les débiteurs jusqu'au sang, pourquoi ? Pour avoir la satisfaction d'aligner quelques pithoi d'orge en plus dans son grenier ? Mieux valait, par une générosité bien entendue, augmenter la clientèle qui faisait sa force. Mais une pareille assistance aux misérables n'était possible qu'avec le régime de l'économie naturelle. Les choses vont bien changer.

## III. — La crise du VII^e siècle

### I. — Les premiers effets de l'économie monétaire en Attique

*LE RÉGIME MONÉTAIRE EN GRÈCE*

Rappelons-nous la révolution économique qui se produisit dans la Grèce entière au VIII^e siècle[118]. Le rôle de la richesse

117. Cf. Gilliard, *Op. c.*, p. 110 ss..
118. Voir ch. VI, p. 222 ss., 228 ss..

mobilière grandit. Par la colonisation tout un monde s'est ouvert à la navigation et au commerce ; un marché méditerranéen se crée, dont les relations s'étendent aux pays barbares ; avec l'exportation, se développe l'industrie ; la division du travail fait naître des métiers nouveaux ; des villes naguère modestes deviennent opulentes et populeuses ; les artisans, les marchands et les marins forment une classe aisée qui aspire au pouvoir. Dès lors, les moyens primitifs d'échange ne suffisent plus ; il en faut un plus pratique. Une exploitation plus intense des mines dans les régions lointaines met à la disposition des Grecs, en même temps que les métaux industriels, les métaux précieux. La monnaie inventée en Asie Mineure se répand dans la Grèce d'Europe. Chaque objet a désormais son prix. Les denrées agricoles, comme les autres, ne sont plus produites seulement pour la consommation immédiate, mais pour la vente. Au lieu de thésauriser pour la satisfaction d'une vanité stérile, les riches mettent en circulation tout ce qu'ils possèdent et en tirent des bénéfices indéfiniment.

*LA MONNAIE A ATHÈNES*

Dans ce monde nouveau, que devient l'Attique ? D'abord, elle se tient à l'écart et mène une vie très renfermée, en pays rural qu'elle est. Elle ne prend pas même part à la colonisation ; elle n'exporte les vases géométriques du Dipylon qu'en assez petit nombre[119], et les navires des naucrares sont plutôt destinés à la défense de la côte contre les pirates qu'à la navigation de long cours. Cependant, quoi qu'elle en ait, elle est peu à peu entraînée par le mouvement général. Du côté Sud, Athènes, représentée dans l'Amphictionie de Calauria[120], entre en rapport avec Égine et l'Argolide : sa poterie fait concurrence à la fabrication indigène de bonne heure, puisqu'à une époque où Égine et Argos sont encore unies, une loi commune à ces deux villes en interdit l'importation[121]. Du côté Nord, les relations se multiplient avec la Béotie et les deux ports de l'Eubée, Érétrie et Chalcis[122]. L'économie monétaire met longtemps, d'ailleurs, à prévaloir en Attique. En 621, Dracon fixe encore les amendes en têtes de bétail[123], ce qui ne veut pas dire que le bœuf soit toujours le seul instrument effectif d'échange, mais

119. Cf. Böhlau, *Jahrb. d. arch. Inst.*, t. II (1887), p. 33 ss. ; Pottier, *Le commerce des vases peints attiques au VI^e siècle* (*Rev. arch.*, 1904, I, p. 48 ss.). Vases trouvés à Mélos (Perrot, t. VII, p. 166, fig. 48), à Théra (Pfuhl, *Ath. Mitth.* t. XXVIII, 1903, p. 179 ss.), à Cypre (Cesnola, *Cyprus*, pl. LXVIII), en Égypte (H. Prinz, *Funde aus Naukratis*, p. 75 ss.).

120. Strab., VIII, 6, 14, p. 374.

121. Hér., V, 88. Dans l'Héraion d'Argos, il n'y a presque pas de poterie étrangère qui soit de la période comprise entre les vases géométriques et les vases à figures rouges (cf. J. C. Hoppin, *The Argive exclusion of attic pottery*, *Class. Rev.*, t. XII, 1898, p. 86).

122. Cf. Busolt, t. I, p. 291.

123. Poll., VI, 61.

prouve qu'il continue d'être l'unité nominale de valeur. Ce n'est qu'avec Solon, en 594, que les lois athéniennes évaluent les peines en drachmes et mentionnent la caisse des fonds naucrariques[124]. Jusqu'à ce moment, Athènes n'est pas un marché assez important pour avoir besoin d'une monnaie propre ; elle se contente, mais depuis de longues années, de donner libre cours à toutes les pièces de l'étalon euboïque[125]. On dirait qu'elle fait partie d'une fédération monétaire, où les villes associées marquent leur mutuelle dépendance par l'identité du carré creux au revers des monnaies et mettent sur le droit leur empreinte particulière ; mais elle n'est même pas de celles qui affirment ainsi leur personnalité politique et commerciale.

*PROGRÈS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE*

Si modeste que soit jusqu'à la fin du VII^e siècle la place occupée par Athènes dans le domaine économique, l'augmentation constante de la circulation monétaire atteste pourtant les progrès qu'elle réalise dans l'industrie et le commerce. A supposer même que les mines du Laurion n'aient pas été exploitées dans l'intervalle des temps préhistoriques au VI^e siècle, l'Attique avait eu de tout temps ses forgerons et ses potiers. De très bonne heure les métallurgistes de l'Aigaléôs, les Eupyridai, les bons ouvriers du feu, les Crôpidai, les fabricants de faucilles, et les Pèlèkes, les fabricants de casques, s'étaient groupés, comme on l'a vu, en une trikômia[126] ; les Aithalidai, les « noirs de suie », travaillaient au sud du Parnès ; les Iphistiadai ou enfants d Hèphaistos, établis sur la rive gauche du Céphise supérieur, avaient pour voisins les Daidalidai, ces fils de Dédale qui exécutaient des ouvrages artistiques. Avec l'argile qui abondait sur les bords du Céphise et au cap Côlias[127], étaient façonnés toutes sortes de vases, entre autres les chefs-d'œuvre du Dipylon. Maintenant qu'on commençait à exporter du vin et de l'huile dans des amphores et à envoyer de la vaisselle commune jusque dans le Péloponèse, le quartier des potiers, situé aux portes de la ville, prenait une grande extension, et l'agora du Céramique faisait concurrence à celle des Limnai. Toutes les industries du feu étaient groupées là sous la protection d'Hèphaistos. A ce dieu était associée Athèna Erganè, qu'on représentait sous la forme de chouette filandière sur

124. Plut., *Sol.*, 23-24 ; Arist., *Op. c.*, 8, 3.

125. Cf. Babelon, Head, *ll. cc.*. Athènes admet ainsi simultanément les types les plus variés : le bœuf, comme à Érétrie, à Carystos et à Histiaia, la chouette, l'amphore, le cheval, la tête de Gorgone, l'osselet, la triskèle, la roue.

126. Voir p. 387. Cf. Busolt, t. II, p. 98.

127. Suid., *s. v.* Κωλιάδος ; Athénée, XI, 64, p. 482 *b*.

les pesons de métier à tisser[128]. Grâce à tous ces éléments d'échanges, les habitants de la côte, qui se bornaient jadis à la pêche et au petit cabotage, ne pouvaient faire autrement que de s'entraîner à des courses plus lointaines et à des opérations plus fructueuses.

*LES NOBLES*

Les Eupatrides firent tourner à leur profit les nouveaux modes d'acquisition[129]. Ils recueillaient une tradition qui remontait aux temps homériques et que les nobles suivaient dans toutes les parties de la Grèce. Il y avait certainement à Athènes, au VIIIe et au VIIe siècle, bien des naucrares qui cherchaient fortune dans les entreprises maritimes. Nous avons plus tard l'exemple de Solon : d'après une tradition entourée de sérieuses garanties, ce personnage, qui était d'une famille alliée aux Médontides, se tourna très jeune vers le négoce et courut le monde pour réparer un patrimoine délabré par un père prodigue[130]. Une fois lancés dans cette voie, les Eupatrides ne s'arrêtèrent plus. Leurs besoins croissaient avec leur goût du luxe. Ils entendaient que leur argent fît des petits : c'est le sens du mot grec, τόκος, intérêt. Ils avaient cette cupidité, cette πλεονεξία, que Solon définit en disant que ceux qui ont le plus en veulent davantage et n'en ont jamais assez[131]. La morgue héréditaire se doublait de rapacité.

*LES MARCHANDS ET LES ARTISANS*

Dans les classes inférieures, les démiurges et même quelques thètes trouvèrent leur compte au nouvel ordre de choses. Bon nombre de roturiers, fabricants et artisants, négociants et revendeurs, armateurs et matelots, cessèrent de dépendre de l'aristocratie foncière pour leur existence matérielle. Au-dessus de la masse, s'éleva même une catégorie peu nombreuse de riches marchands et de manufacturiers employant des troupes d'esclaves[132]. Mais, grands ou petits, les travailleurs manuels et les commerçants, parqués dans les quartiers excentriques de la ville ou dans les ports, restent un élément méprisé. Ils sont citoyens ; mais leur droit civique est vide de toute réalité. Ils n'ont rien de commun avec la noblesse, ils n'ont pas même accès à la propriété foncière : ils ne peuvent aspirer aux honneurs et doivent accepter, dans la vie privée comme dans la vie publique, des décisions prises en dehors d'eux. Les Eupatrides seuls gouvernent et jugent, les autres obéissent.

---

128. Cf. Pottier, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXII (1908), p. 541 ss..
129. Cf. Gilliard, *Op. c.*, p. 84 ss..
130. Plut., *Sol.*, 1 ; Arist., *Const. d'Ath.*, 5, 3.
131. Fr. 13, l. 71-76 ; cf. Théognis, 227-232.
132. Cf. Gilliard, *Op. c.*, p. 109.

*LES PAYSANS*

Quant aux paysans, leur situation devint plus terrible que jamais. Ils avaient beau varier les cultures, leurs champs et leurs pâturages ne pouvaient satisfaire à tous leurs besoins. Il y avait bien des objets qu'il leur fallait acheter au marché de la ville en vendant une partie de leur récolte. Les échanges ne se faisaient plus directement ; la monnaie était l'agent nécessaire de toutes les transactions. Or, les objets fabriqués étaient relativement très chers, et les denrées agricoles, à vil prix[133]. Le petit cultivateur, même s'il parvenait à se tirer d'affaire, se voyait donc amené à un niveau d'existence très bas. Pour peu que la récolte manquât, il était forcé d'emprunter. Dès lors, il était perdu.

*LES COLONS PARTIAIRES*

Le seigneur, en effet, n'ayant plus besoin d'hommes à mener en guerre, depuis qu'il connaissait d'autres moyens d'acquisition que l'épée, ne ménageait plus rien ni personne[134]. Dans le vieux droit, le débiteur insolvable tombait au pouvoir du créancier, lui, sa femme et ses enfants[135]. Il est vrai que les propriétés non gentilices pouvaient répondre de la dette, étant aliénables ; mais elles ne fournissaient qu'une garantie de plus au prêteur : l'emprunt se faisait sous forme de vente à réméré (πρᾶσις ἐπὶ λύσει), c'est-à-dire que l'emprunteur conservait le droit de rémérer la terre engagée pendant un délai déterminé, après lequel il était évincé[136]. Le débiteur insolvable appartenait donc corps et biens au créancier. Si la terre suffisait à désintéresser le créancier, le débiteur pouvait déguerpir. Sinon, il était ἀγώγιμος, lui, sa femme et ses enfants ; ils étaient « emmenés » par le créancier, qui pouvait faire d'eux ce qu'il voulait[137]. Dans le premier cas, l'ancien propriétaire, resté libre, était souvent forcé de s'exiler ; dans le second, il pouvait être vendu à l'étranger comme esclave. Ce qui pouvait lui arriver de mieux dans l'un et l'autre cas, c'est d'être admis à rester sur sa terre à titre de tenancier, de colon partiaire. Il avait une situation stable, mais quelle situation ! On imposait à celui qui gardait une liberté théorique les mêmes conditions qu'à celui qui pouvait être réduit en

---

133. Au temps de Solon, les tarifs de sacrifices mettaient le médimne de blé et le mouton à une drachme, le taureau à cinq drachmes (Plut., *Sol.*, 23). Cf. Busolt, t. II, p. 243-244.

134. Cf. Gilliard, *Op. c.*, p. 104 ; Francotte, *L'industrie dans la Gr. anc.*, t. II, p. 343-345.

135. Cf. Fustel de Coulanges, *Nouv. rech.*, p. 139 ; Glotz, *Solidarité*, p. 172 ss., 260 ss., 361-362 ; Swoboda, *Beitr. z. gr. Rechtsgesch.* (Weimar, 1905), p. 42 ss. (cf. *Rev. des Ét. gr.*, t. XX, 1907, p. 113-117) ; Gilliard, *Op. c.*, p. 112 ss., 124 ss., 127 ss..

136. Cf. P. Guiraud, *Propr. foncière*, p. 103-105, 280 ss. ; Beauchet, *Op. c.*, t. III, p. 181 ss., 237-252 ; Gilliard, *Op. c.*, p. 132 ss. ; Swoboda, *Op. c.*, p. 73 ss. ; Szanto, *Gr. Hypothek* (*Wiener Studien*, t. XI), p. 279 ss., 288. La vente à réméré à l'époque classique est aujourd'hui bien connue par une inscription de Sardes (Buckler-Robinson, *Am. J. of arch.*, 1912, p. 11-82).

137. Arist., *Op. c.*, 2, 2.

servitude et devait tout accepter : l'un et l'autre restaient attachés à la glèbe. Leur statut ressembla ainsi à celui de l'esclave qui, affranchi ou non, était établi dès les temps homériques sur une terre appartenant à son maître, à charge de ne garder sur les revenus que la part strictement nécessaire à sa subsistance[138]. Les auteurs anciens les appellent *pélatai* et, fort embarrassés pour définir une condition disparue de leur temps, tantôt ils les rapprochent des *pénestes* thessaliens, tantôt ils les traitent d'esclaves[139]. De fait, Solon les montre « tremblant devant leurs maîtres »[140]. Au fond, il y avait là un véritable servage, quelque chose d'intermédiaire entre l'esclavage et la liberté.

*LES HECTÈMORES*

A cause de ces origines mêmes, le colonat partiaire devint pour un grand nombre d'hommes une abominable source de souffrances. Les exigences du contrat qui les liait à la terre étaient toujours léonines ; elles furent le plus souvent d'une impitoyable cruauté. La redevance atteignit un taux tel, que la part restant au tenancier ne fut plus qu'un salaire de famine. On appelle ces malheureux les *hectèmores* ou *sixeniers*[141]. Certains historiens, émus de pitié, n'ont pas pu croire que des propriétaires aient été capables de ne laisser qu'un sixième de leur récolte à ceux qui l'avaient produite ; pour eux, c'est la rente qui était d'un sixième[142]. Mais, dans cette hypothèse, il s'agirait, non d'une tenure oppressive, mais d'un métayage avantageux, et l'on ne s'expliquerait pas les gémissements et les cris de rage qu'on perçoit pendant un long siècle dans les campagnes de l'Attique[143]. Tout au plus est-il possible que l'hectèmore reçût un second sixième pour la semence. Alors même, il avait peine à subsister. Des avances, s'il en obtenait, le rivaient plus fermement encore à une condition toujours plus accablante.

*LA CRISE SOCIALE*

Et pareil destin menaçait tous les petits cultivateurs de l'Attique. Aux alentours des grands domaines, la terre était hérissée de bornes (ὅροι) qui marquaient le droit des Eupatrides sur des biens vendus à réméré avec affectation des revenus à l'extinction d'une dette[144]. Chaque jour, quelques-

---

138. Les différentes conditions qui pouvaient résulter de l'insolvabilité sont indiquées par Solon dans les fameux trimètres (fr. 36 ; Arist., *l. c.*, 12, 4) que nous aurons à examiner plus loin (ch. XI, p. 431). Cf. fr. 4, v. 23 ss..

139. Arist., *l. c.*, 2, 2-3 ; Plut., *l. c.* ; Phot., *s. v.* πελάται.

140. Dans Arist., *l. c.*, 12, 4, v. 14.

141. Voir n. 139.

142. Plut., *l. c.* ; Hésych., *s. v.* ἐπίμορτος ; peut-être Arist., *l. c.*. Cf. Beauchet, *Op. c.*, t. II, p. 538 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 296.

143. Phot., *l. c.*; Schol. Plat., *Euthyphr.*, p. 4 *c*. Cf. A. Martin, *Les cav. ath.*, p. 46 ss ; P. Guiraud, *Op. c.*, p. 421 ss.; Dareste, *Nouv. ét. d'hist. du dr.*, p. 73 ss.; Gilliard, *Op. c.*, p. 95 ; Busolt, t. II, p. 109.

144. Solon, fr. 36, v. 4. Cf. Fustel de Coulanges, *l. c.* ; Beauchet, *l. c.*, p. 535 ss. ; t. III, p. 193 ; Gilliard, *Op. c.*, p. 129 ss..

unes de ces pierres, signes d'engagement conditionnel ou de servitude provisoire, devenaient des signes d'acquisition et d'asservissement définitifs. On en arrivait peu à peu à la situation qu'Aristote décrit d'un mot saisissant : « Toute la terre était à un petit nombre », ἡ δὲ πᾶσα γῆ δι' ὀλίγων ἦν[145]. D'autre part, la condition ambiguë des *pélatai* risquait à la longue de se préciser en mal. Qu'elle passât du droit privé dans le droit public, que l'État confirmât la mainmise des grands propriétaires sur le corps des tenanciers, et l'Attique avait une classe de serfs plus misérable que celle de tout autre pays, et les destins d'Athènes ne se seraient pas accomplis. C'est un des drames les plus pathétiques de l'histoire : il s'agit de savoir si les nobles feront d Athènes une seconde Sparte, ou si les plus pauvres des manants vont maintenir leur personnalité libre et entrer à leur tour dans la cité, pour en faire un jour le modèle de la démocratie grecque.

Vers le milieu du VII^e siècle, la situation paraissait désespérée. D'où pouvait venir le salut ?

## 2. — Constitution des classes censitaires

*L'antagonisme social et politique*

Réduits à leurs propres forces, les prolétaires agricoles de l'Attique auraient été immanquablement écrasés. Heureusement, les Eupatrides rencontraient d'autres adversaires : à ceux qui n'avaient plus de terre se joignaient ceux qui n'en avaient jamais eu. Les dèmiurges aussi avaient tout à redouter des nobles ; mais, indépendants, ils étaient mieux armés pour la lutte. Cet antagonisme, dû à la naissance, aggravé par les institutions et par les intérêts, était marqué sur le terrain même, dans la ville d'Athènes : les grands propriétaires se cantonnaient volontiers dans le quartier de Kydathènaion, entre le versant Sud de l'Acropole et l'Ilissos, près du Marais, des Limnai, où se célébraient en l'honneur de Dionysos les fêtes rurales des Oschophoria, des Anthestèria et des Lènaia ; les artisans et les commerçants se concentraient dans les quartiers de Mélitè et du Céramique, où Hèphaistos et Athèna Erganè étaient adorés ensemble dans les fêtes corporatives et populaires des Chalkeia ou Athènaia[146].

En somme, le problème qui se pose au VII^e siècle est double : les

145. Arist., *l. c.*, 2, 2 ; cf. 4, 5.
146. Cf. A. Mommsen, *Feste d. St. Athen*, p. 46, 159.

paysans sont encore citoyens, le resteront-ils ? les gens de métier veulent des garanties légales en attendant des droits politiques, les auront-ils ?

*ADMISSION DES ORGÉONS DANS LES PHRATRIES*

Pour la lutte contre l'aristocratie, la plèbe rurale et urbaine avait des chefs tout désignés, quelques dèmiurges riches et influents. Elle avait aussi des groupements tout organisés, les thiases et les orgéons. La première de ses revendications dut être la reconnaissance officielle de ces associations. Elles existaient depuis des siècles, sans jamais avoir reçu de consécration juridique. Si l'on parvenait à les faire admettre dans les cadres de la cité, par là même les plus humbles s'assuraient une solide protection pour leur titre de citoyens. Cette concession, on l'obtint : les orgéons prirent place dans les phratries. Le fait en lui-même est certain : un fragment de Philochore[147] déclare positivement que « les phratores étaient tenus de recevoir les *orgéons* comme les *homogalactes*, autrement dit, les gennètes ». Malheureusement ce texte isolé ne nous apprend pas à quelle époque la mesure fut adoptée. On l'a souvent attribuée au réformateur Clisthènes ; mais déjà Solon légiférait sur les orgéons[148] ; déjà même une loi de Dracon donne pour champions à la victime d'un meurtre, à défaut de parents, dix phratères désignés parmi les nobles (ἀριστίνδην)[149], d'où résulte qu'il y avait des non-nobles dans les phratries en 621 et sans doute depuis assez longtemps. Toutefois cet élargissement des phratries, et, par conséquent, des tribus ne doit pas faire illusion : ce rapprochement des génè et des thiases n'est pas un nivellement des conditions sociales. Bien au contraire. Le seul fait que les petites gens, devant être admis dans la phratrie, ne peuvent pas l'être dans le génos est très significatif : il y a entre thiasotes et gennètes une ligne de démarcation infranchissable ; elle subsiste, plus visible que jamais, dans le groupe plus vaste qui les englobe. Dans les mêmes cadres figurent des citoyens qui ne sont pas placés sur le même pied, et ainsi toutes les inégalités que créait autour de lui le régime des génè sont définitivement consacrées par la cité.

*CONSTITUTION CENSITAIRE*

En même temps que l'État légitimait les associations plébéiennes — et dans le même esprit qui lui faisait établir deux catégories de citoyens — il consolida en droit public les distinctions de classes qui tendaient à prévaloir dans la société. C'est probablement vers le milieu du

147. Fr. 94 (FHG, t. I, p. 399). Cf. Busolt, t. II, p. 116 n. 4, 120-124; Francotte, *Op. c.*, p. 12-21.
148 Séleucos d'Alexandrie dans Phot., s. v. ὀργεῶνες (FHG, t. III, p. 500).
149 *Inscr. jur gr.*, t. II, nº XXI, l. 19.

VII^e siècle que fut fixée la constitution timocratique ou censitaire (ἡ ἀπὸ τιμημάτων πολιτεία) qui précisa plutôt qu'elle ne modifia le régime aristocratique. On en a souvent attribué la paternité à Solon ; mais Solon, comme le dit Aristote en termes explicites, a tout simplement maintenu les classes qui existaient avant lui, et elles devaient exister avant Dracon, qui n'a pas fait de réforme constitutionnelle[150]. Tous les citoyens furent répartis en quatre classes d'après l'estimation (τίμημα) du revenu annuel en grains, en vin et en huile que chacun tirait de son bien. Ces classes conservaient les noms passés dans l'usage, et les cens qui en déterminaient les limites inférieures étaient calculés sur la base de l'équivalence entre le médimne de matières sèches et le métrète (les trois quarts du médimne) de liquide. C'étaient : 1° les *pentacosiomédimnes*, les grands propriétaires qui récoltaient au moins cinq cents mesures ; 2° les *hippeis* ou chevaliers, qui récoltaient trois cents mesures et avaient ainsi les moyens d'élever un cheval pour servir dans la cavalerie ; 3° les *zeugites*, qui récoltaient avec leur attelage de bœufs un minimum de deux cents mesures ; 4° les *thètes*, qui ne possédaient pas assez de terre pour produire ce minimum[151]. Cette constitution faisait bien une place à tous ceux qui étaient inscrits dans les phratries comme membres d'un génos ou comme membres d'un thiase ; mais elle consacrait les privilèges de l'oligarchie foncière. Les pauvres et même ceux des riches dont la fortune ne consiste pas en terres cultivées ou plantées les éleveurs, les artisans et les commerçants, les pêcheurs et les marins, sont tous parqués pêle-mêle dans la dernière classe ; et la première, qui continue de se réserver le monopole des hautes magistratures, n'est composée que des plus grands propriétaires. En principe, ce n'est plus la naissance qui fait le fondement de la puissance politique, c'est la richesse foncière ; en réalité, l'un de ces avantages est généralement uni à l'autre.

Pourtant, tout en dressant une oligarchie agraire contre le reste du peuple, le régime censitaire devait opérer un rapprochement entre

150. Arist., *l. c.*, 7, 4 ; cf. Plut., *Sol.*, 18. Voir n. 108.

151. On a souvent essayé de déterminer la superficie de la propriété afférente à chacune des classes censitaires. Pour ce genre de calcul, il faut tenir compte de l'assolement biennal. Büchsenschütz, *Besitz und Erwerb im griech. Alt.* (Halle, 1869), p. 54 ss., évalue la propriété des pentacosiomédimnes à un minimum de 27-33 hectares ; celle des chevaliers, à 16-20 hectares ; celle des zeugites, à 11-13 hectares. Ed. Meyer, t. II, § 407, arrive à 62-77 1/2, 31-46 1/2, 22-31 hectares Entre ces deux extrêmes se place Beloch, t. I, 1, p. 302-303, avec un minimum de 36-40 hectares pour la première classe. De Sanctis, *Op. c.*, p. 235-236, distingue avec soin le rendement en grain, qui exige un minimum respectif de 43 1/2, 26 et 17,4 hectares, le rendement en huile, qui en exige 65, 39 et 26, le rendement en vin, qui en exige 6, 3 3/4 et 2 1/2. Au fond, ces calculs, qui auraient un grand intérêt si les bases en étaient suffisantes, ne mènent pas à grand'chose, parce que le remplacement des matières sèches par des liquides en bouleverse les données et se prête à toutes les combinaisons.

quelques Eupatrides, désireux de monnayer leur noblesse, et quelques grands roturiers, aspirant à sortir de la tourbe où ils étaient relégués. Le système des classes devait pousser les détenteurs du capital mobilier à se jeter sur les terres disponibles. Il y en eut sans doute qui s'évertuèrent à acheter leurs biens à des paysans obérés. Mais cette ressource était limitée, à cause du colonat partiaire. Quant aux domaines des génè, ils restèrent inaccessibles, à cause du retrait lignager. Il fallait s'y prendre autrement, obtenir une part d'influence politique par personnes interposées ou assurer du moins à ses enfants ou à ses petits-enfants des droits vainement convoités pour soi, en somme, amener une famille illustre à une mésalliance par l'appât de l'argent. Dans la Grèce entière, on voyait des roturiers faire accepter les grosses dots de leurs filles à des Eupatrides ou faire partager à une fille d'Eupatride leur couche opulente[152]. Athènes en arriva là de son côté. Elle connut la ploutocratie. Quand Solon s'élèvera contre les oppresseurs du peuple il incriminera, non pas leur orgueil nobiliaire, mais l'égoïsme de leur insatiable cupidité.

### 3. — La publication des lois

Malgré tout, l'introduction des thiases dans les phratries et l'établissement des classes censitaires étaient une victoire pour les roturiers. Ils étaient en mesure de se compter et de s'organiser mieux. Avantage immense à la veille du nouveau combat qu'ils allaient livrer aux Eupatrides.

*LES LOIS NON ÉCRITES*

Avec un grand sens pratique, ils comprenaient à la fin la cause réelle de leur situation inférieure dans l'État, ils voyaient clairement la revendication qui devait les unir contre l'ennemi commun : ils portèrent la lutte sur le terrain judiciaire. Ce qui faisait, en effet, la force des Eupatrides, c'était surtout le monopole du droit, monopole redoutable en un temps où la justice des sentences reposait sur la justesse des précédents et où l'arbitrage était pour les « mangeurs de présents » une occasion lucrative d'arbitraire. Longtemps les victimes de l'injustice s'étaient résignées. A la fin, elles en eurent assez. On demanda, on exigea que le droit sortît des arcanes où le tenaient enfermé les familles privilégiées ; on voulut des lois écrites, accessibles à tous. Les colonies d'Occident

152. Voir p. 234-235.

n'avaient-elles pas donné l'exemple ? Las de souffrir dans leurs intérêts matériels et moraux, les roturiers d'Athènes firent décider d'amener la justice au grand jour et d'en faire la chose de l'État.

*LES THESMOTHÈTES*

Pour composer un code, il existait un personnel tout prêt, plein d'expérience. C'étaient les exégètes qui vivaient dans l'ombre des sanctuaires privés[153]. Bien avant qu'une situation officielle fût faite aux exégètes des Eumolpides et à ceux d'un génos qui portait par excellence le nom d'Eupatrides, tous les génè d'Eupatrides avaient les leurs, chargés d'interpréter leurs coutumes (τὰ πάτρια)[154]. Consultés par les fidèles sur toutes les questions de droit sacré, ils s'étaient spécialisés dans l'examen des cas où s'imposait une purification[155], et ils étaient arrivés à établir pour leur propre usage une véritable échelle de crimes et de châtiments. Les Athéniens demandèrent à ces casuistes, initiés aux secrets de la jurisprudence traditionnelle, d'étendre le champ de leurs travaux. Vers le milieu du VII^e siècle, ils choisirent parmi eux des *thesmothètes*, « avec mission de transcrire les décisions ayant force de loi (θέσμια) et de les conserver pour le jugement des différends »[156]. Ces nouveaux magistrats furent au nombre de six : on en adjoignit peut-être deux à chacun des trois hauts fonctionnaires, le roi, l'archonte et le polémarque, pour les aider à rédiger les lois concernant leurs attributions respectives. Ils ne tardèrent pas à former avec eux le collège des neuf archontes, nommés comme eux pour un an et prêtant le même serment, mais ayant leur bureau spécial, le Thesmothéteion. On entrevoit, par les attributions qui leur restent au temps de la démocratie[157], vers quel temps et à quelle intention fut créée leur charge. Leur compétence s'étend à toutes les affaires que ne s'étaient pas réservées jadis le roi comme chef religieux, l'archonte comme maître du droit familial, le polémarque comme représentant de la cité devant l'étranger, c'est-à-

153. Cf. Chr. Petersen, *Ursprung und Auslegung des heiligen Rechts bei den Griechen, oder die Exegeten, ihre geschriebenen Satzungen und mündlichen Ueberlieferungen* (*Philol.*, Suppl. t. I, 1860, p. 153-212); Glotz, *Solidarité*, p. 299-301; G. Colin, *Le culte d'Ap. Pyth. à Ath.* (*Bibl. des Éc. fr. de Rome et d'Ath.*, fasc. XCIII, 1905), p. 37 ss.; Ph. Ehrmann, *De juris sacri interpretibus atticis* (*Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten*, t. IV, 3), 1908; Foucart, *Les myst. d'Éleusis*, p. 236-241; Abel W. Persson, *Die Exegeten und Delphi* (Lund-Leipzig, 1918).

154. Plut., *Sol.*, 25; Timée, *Lex. Plat.*, Suid., Etym. Magn., *s. v.* ἐξηγηταί. On a une vague idée de ces lois familiales par quelques renseignements donnés sur celle des Bouzyges (Diphilos, *Com. att. fragm.* Kock, t. II, p. 561; cf. Töpffer, *Op. c.*, p. 139-140).

155. Plat., *Lois*, IX, p. 865 *d*, 873 *d* (cf. 871 *c*; VI, p. 774 *e*; VIII, p. 828 *b*; XII, p. 958 *d*, 964 *b*); Clitod., Ἐξηγητικόν (FHG, t. I, p. 363-364, fr. 19-23); Anticlides, Ἐξηγητικόν (*Script. de reb. Alex.*, p. 150-151, fr. 13-20). Cf. *Solidarité*, p. 302.

156. Arist., *Op. c.*, 3, 4-5; cf. 55.

157. *Ib.*, 59. Cf. art. *Thesmothetai* dans le *Dict. des Ant.*; Busolt, t. II, p. 172-179; de Sanctis, *Op. c.*, p. 133-137; Meier-Schœmann-Lipsius, *Op. c.*, p. 72-81, 391-450, 628-643; Lipsius, *Op. c.*, p. 68-74, 374-459, 627-635.

dire à toutes les affaires qui entrèrent à une époque relativement tardive dans la juridiction de l'État. Bien qu'ils n'aient pas en général la présidence de l'Aréopage, ils sont en relations étroites avec le tribunal issu de l'ancien Conseil pour des affaires qui sembleraient ne plus relever de leur compétence, les affaires de faux témoignage. Ils administrent la justice au nom de la république et président à tous les procès qui l'intéressent directement. A eux ressortissent les actions en attentat contre la sûreté publique et les procès intentés à tous détenteurs de l'autorité à raison d'actes perpétrés dans l'exercice de leurs fonctions. Mais, avant tout, ils sont les gardiens des lois : ils ont l'hégémonie dans les poursuites pour illégalité ; ils sont chargés chaque année de signaler au peuple les contradictions ou les lacunes qu'ils ont relevées dans les lois existantes. Voilà bien la survivance de l'attribution qui fut essentielle à l'origine.

*CONTINUATION DES TROUBLES*

On peut se demander si les premiers thesmothètes essayèrent loyalement de justifier leur nom, de mettre à la disposition de la cité, de classer et de rendre publics les trésors juridiques jalousement cachés jusqu'alors dans les génè. En tout cas, si le travail de codification fut mené sérieusement, il resta de longues années sans aboutir. Sur le point d'être dépouillés de ce qu'ils considéraient comme leur bien, les Eupatrides ne se résignaient point ; ils entravèrent systématiquement l'œuvre des thesmothètes. Athènes connut alors une longue période de luttes intestines. La noblesse elle-même se divisa. L'illustre famille des Alcméonides se rallia au parti des réformes. En 632, elle fit arriver un des siens, Mégaclès, à l'archontat.

Alors eut lieu le premier fait qu'on peut considérer comme certain dans l'histoire d'Athènes et qu'on connaît avec quelque détail, fait dont les répercussions devaient se faire sentir pendant plus de deux siècles.

*CYLON*[158]

Cylon était un jeune aristocrate qui s'était illustré par une victoire aux jeux olympiques et passait pour une manière de grand homme. Il avait épousé la fille du tyran Théagénès de Mégare et s'était mis en tête de devenir lui-même tyran d'Athènes ; il comptait ainsi mater le peuple et rendre à la noblesse,

158. Hér., V, 71 (récit partial, en faveur des Alcméonides) ; Thuc., I, 126 (contre Hérodote) ; Arist., *Op. c.*, 1 (complété par Héracl. du Pont, FHG, t II, p. 208, fr. 4) ; Plut., *Sol.*, 12. Cf. Busolt, t. II, p. 203 ss.. On a essayé de ramener l'affaire de Cylon au VI^e^ siècle, de la loger dans la période de troubles qui suivit la législation de Solon ou même dans l'intervalle des tyrannies de Pisistrate (O. Seeck, *Klio*, t. IV, 1904, p. 318 ss. ; Beloch, t. I, II, p. 302 ss. ; de Sanctis, *Op. c.*, p 280 ss.). Mais Ledl, *Op. c.*, p. 77-104, paraît avoir victorieusement réfuté cette hypothèse (cf. G. Mathieu, *Op. c.*, p. 2-4 ; Busolt, *Gr. Staatskunde*, t. I, p. 599, n. 1).

qui le regardait faire d'un œil sympathique, tous ses privilèges[159]. Il consulta l'oracle de Delphes ; le dieu lui répondit d'occuper l'Acropole pendant la grande fête de Zeus : il ne pensa qu'à la fête olympique, et l'on s'avisa plus tard qu'il aurait dû attendre la fête de Zeus Meilichios. Sans plus tarder, il s'entend avec des étourdis de son âge, obtient quelques secours de Mégare et s'empare de l'Acropole par surprise. Mais là se bornèrent ses succès. Il n'avait pas prévu que le peuple se lèverait en masse contre un tyranneau soutenu par l'étranger. Les artisans et surtout les paysans, recrutés peut-être par les naucrares, marchèrent sur la ville et, sous la conduite de Mégaclès, mirent le siège devant l'Acropole. Comme l'affaire traînait en longueur, beaucoup d'entre eux se retirèrent, laissant aux archontes le soin d'en finir avec les insurgés. Au bout de quelque temps, les assiégés manquèrent de vivres et d'eau. Cylon réussit à s'échapper avec son frère ; mais ses complices, serrés de près, mourant de faim, vinrent s'asseoir en suppliants sur l'autel d'Athèna Polias. On leur promit la vie sauve, s'ils quittaient leur asile. Confiants dans la parole donnée, ils descendirent. Ils furent tous massacrés, même ceux qui avaient pu s'enfuir vers l'Aréopage et se jeter au pied de l'autel des Euménides[160]. Afin de compléter leur victoire, les Alcméonides firent juger Cylon et son frère par contumace. Un tribunal siégeant au Prytanée les condamna, eux et leurs descendants, au bannissement perpétuel. Cylon dut s'enfuir à Mégare.

*GUERRE CONTRE MÉGARE*[161]

Avide de vengeance, il poussa peut-être le tyran Théagénès à venger ses hommes, tués au mépris d'une capitulation. La guerre éclata. Mégare était au VII^e siècle une puissance maritime de premier ordre. Athènes n'occupait encore qu'une position médiocre dans l'Amphictionie de Calauria. La lutte fut longue. Salamine y joua un rôle important. Cette île avait longtemps préservé

159. A vrai dire, nous ne sommes pas renseignés sur les idées politiques de Cylon. Faut-il voir en lui un chef du peuple se retirant sur le mont Sacré ou un Céson s'emparant du Capitole d'accord avec le Sabin Herdonius ? La seconde hypothèse est la plus vraisemblable, parce que l'adversaire de Cylon, Mégaclès, fut soutenu par la masse des paysans et apparaît ainsi comme le premier des Alcméonides démocrates.

160. La chronique athénienne a fourni à Plutarque (*l. c.*) un récit qui ne manque pas d'intérêt. L'archonte Mégaclès décide les suppliants à quitter leur asile en s'engageant à les faire passer en justice. Les Cyloniens, pour ne pas perdre le contact avec la déesse, attachent à la statue une corde qu'ils gardent à la main en descendant de l'Acropole. Près de l'autel des Euménides, la corde se rompt. Mégaclès et ses collègues voient là un signe d'en haut et, sous prétexte que la déesse retire sa protection aux criminels, ordonnent le massacre. Ceux-là seuls échappent qui se jettent aux genoux des femmes des archontes. Tel quel, ce récit merveilleux avait manifestement pour but de disculper Mégaclès et les Alcméonides. On y trouve cependant des détails qui donnent l'impression d'une haute antiquité. Il n'est pas impossible qu'il soit en grande partie véridique : les Cyloniens auront voulu conserver l'inviolabilité dont ils jouissaient sur l'Acropole, et Mégaclès aura fait couper la corde.

161. Cf. Busolt, t. II, p. 213-222.

son indépendance contre la ville voisine d'Éleusis. Avant de faire définitivement partie de l'Attique, elle subit des influences et des dominations diverses : la légende d'Ajax, le héros salaminien, la montre successivement en rapport avec Égine et Mégare, et Athènes eut grand' peine à s'en assurer la possession au temps de Solon. Maîtres de l'île, les Mégariens purent porter la dévastation sur la côte voisine dans une guerre de surprises et de razzias. Athènes souffrit beaucoup.

*BANNISSEMENT DES ALCMÉONIDES*

La défaite aggrava la discorde. Quoique durement éprouvés, les amis de Cylon ne se décourageaient point. La misère commune les servait. Ils allaient répétant que la cité entière était souillée par le meurtre sacrilège des suppliants traîtreusement arrachés des bras de la déesse, que le forfait retombait sur toute la famille des Alcméonides et qu'Athènes resterait sous le coup de la colère divine tant qu'il ne serait point expié. Les Alcméonides furent mis en jugement devant un tribunal extraordinaire. Ils ne pouvaient nier. Tout le génos fut condamné à l'exil. Vivants et morts, les « maudits », les ἐναγεῖς, furent jetés hors des frontières[162]. Puis, pour achever d'apaiser les dieux et calmer l'angoisse causée par des apparitions terrifiantes, on fit purifier la ville par un Crétois expert en l'art cathartique, le célèbre Épiménide[163].

*DRACON*

Malgré tout, les querelles de partis et de clans s'envenimaient de plus en plus ; le sang coulait en d'atroces séries de meurtres suivis de meurtres[164]. C'était devenu pour Athènes une nécessité urgente, une question de vie ou de mort, d'organiser la justice criminelle. On décida de reprendre et d'achever le travail de codification ébauché par les thesmothètes. Sous l'archontat d'Aristaichmos, en 621[165], l'un d'eux, Dracon, reçut avec des pouvoirs extraordinaires, la mission de publier enfin les thesmoi en préparation.

Dracon n'est pas une figure légendaire, comme Lycurgue ; c'est un personnage qui a réellement existé, un législateur qui sut se montrer à la hauteur des circonstances, intelligent et énergique. Il appartenait probablement à ce génos qui portait spécialement le nom d' « Eupatrides » et qui fournit Athènes d'exégètes pendant des siècles[166].

162. Cf. *ib.*, p. 208-209 ; *Solidarité*, p. 480.

163. Cf. Busolt, t. II, p. 210-213 ; H. Diels, *Ueber Epimenides von Kreta* (*Sitzungsber. d. Berl. Ak.*, 1891, p. 387 ss.) ; Gilliard, *Op. c.*, p. 69-71.

164. Ce sont ces σφαγαί que mentionne la loi d'épitimie promulguée par Solon (Plut., *Sol.* 19 ; cf. p. 430 ; voir Wilamowitz, *Arist. und Ath.*, t. I, p. 17, n. 24).

165. Arist., *Op. c.*, 4, 1.

166. Le nom de Dracon, nom très rare, est encore à la fin du IIe siècle celui d'un « Eupatride » qui trouva dans les archives familiales les sources d'un ouvrage intitulé Περὶ γενῶν, *Des génè* (Harpocr., *s. v.* Ἐτεοβουτάδαι).

Par une connaissance approfondie du droit familial, il était capable de rendre à sa patrie les services qu'elle attendait de lui. Ce n'est pas une constitution qu'on lui demandait, et celle que lui attribue Aristote fut inventée de toutes pièces vers 409/8 par quelque partisan de Théramènes et de l'oligarchie modérée[167]. Thesmothète, il se contenta d'ordonner à sa façon les matériaux accumulés par les thesmothètes depuis une génération, de les unifier, non sans les modifier dans le sens des idées nouvelles qui s'affirmaient alors jusqu'au fond de l'Élide. Cela ne signifie point qu'il n'ait pas joué un rôle politique de premier ordre. En se bornant à doter Athènes du code qu'elle réclamait, mais en le marquant au sceau de sa puissante personnalité, en revisant avec soin les lois antérieures, mais en les systématisant et en les amendant d'après ses conceptions propres et les besoins de l'époque, en puisant largement dans le vieux droit, mais en soumettant les hostilités entre familles à l'arbitrage de l'État, Dracon a contribué pour une bonne part à bâtir la grande Athènes des temps futurs[168].

*LA SÉVÉRITÉ DRACONIENNE*

Son idée dominante, c'est de combattre les abus de la vendetta, de substituer à la guerre privée la répression sociale. Il laisse le génos toujours libre de juger ses membres, consacre tacitement le droit du mari sur la femme, du père sur les enfants, du maître sur les esclaves, et se garde à tel point de pénétrer à l'intérieur de la famille, qu'il n'envisage même pas le cas du parricide. Mais il ne tolère plus qu'une famille lésée par une autre famille se fasse justice. En cas d'homicide, si les parents de la victime décident à l'unanimité de transiger avec les parents du meurtrier, c'est bien. Qu'un seul des intéressés s'oppose à la transaction, et la famille outragée devra s'adresser à la vindicte publique, au lieu de se venger elle-même. Pour qu'elle y consente, il faut que la société lui promette de châtier implacablement le coupable. De là vient la sévérité proverbiale des lois draconiennes. On a dit qu'elles étaient écrites, non avec de l'encre, mais avec du sang. De fait, la législation criminelle à ses origines est forcément impitoyable ; ce n'est qu'à ce prix qu'elle fait accepter à la partie lésée une renonciation à la vengeance, et l'adoucissement des pénalités a pour condition

---

167. Arist., *Op. c.*, 4, 2-5 ; 41, 2. Après l'apparition de la *Politeia*, on a beaucoup discuté sur le chap. 4. Aujourd'hui l'accord est fait : voir G. Mathieu, *Op. c.*, p. 99-113 ; Ledl, *Op. c.*, p. 18-76 ; Busolt, *Gr. Staatskunde*, t. I, p. 52 ss..

168. Nous connaissons les lois de Dracon sur l'homicide par Démosthène, *C. Aristocr.*, 22 ss. ; *C. Macart.*, 57, et par une copie de 409/8 (*Inscr. jur. gr.*, t. II, n° XXI). Pour tout ce qui concerne ces lois, nous renvoyons à un chapitre de la *Solidarité*, p. 299-324 ; cf. Busolt, t. II, p. 225-232.

l'affermissement de la juridiction publique. Encore a-t-on exagéré la rigueur de Dracon : dans bien des cas où l'on s'est imaginé qu'il fulminait la peine de mort, il laissait seulement libre cours au droit naturel de l'offensé ; bien mieux, par une préoccupation d'indulgence, il introduisit dans la loi positive des distinctions établies par les règlements de purification rituelle entre le crime prémédité et le crime involontaire. Au fond, Dracon mit dans ses lois le maximum de mansuétude qui fût compatible avec les mœurs de son temps, et sa prétendue férocité n'est qu'une preuve éclatante de sa philanthropie.

*DRACON ET LE GÉNOS*

Ce législateur était un homme d'État. Il osa porter à l'organisation des génè un coup dont elle ne se releva jamais. Les groupes familiaux se désagrégeaient, il les brisa. Il limita les degrés de parenté donnant le droit de concourir à la transaction ou aux poursuites ; à ceux-là même qui conservaient ce droit il ne permit point d'agir tous ensemble. Pour la transaction avec le meurtrier (αἴδεσις), venaient en première ligne le père, les frères et les fils de la victime ; ce n'est qu'à leur défaut qu'étaient appelés les parents plus éloignés, jusqu'aux cousins du second degré ; au delà de ce degré, il n'existait plus de parenté légale. Pour lancer la πρόρρησις, la provocation au combat judiciaire entraînant l'excommunication, il fallait être compris dans le premier cercle de parentèles ; les cousins, sans distinction de ligne masculine ou féminine, et les alliés ne pouvaient prendre part à l'accusation qu'à titre d'auxiliaires. Non seulement l'unité du génos était rompue ; mais déjà la cité faisait appel à l'individualisme à l'intérieur même du génos. Quand, par exemple, les parents qualifiés entendaient transiger au lieu de s'adresser aux tribunaux, leur décision devait être unanime, et l'opposition d'un seul l'emportait : πάντας ἢ τὸν κωλύοντα κρατεῖν. Contre la solidarité familiale, l'État sentait ses intérêts liés à ceux de l'individu.

*COMPÉTENCE DU ROI*

Pour appliquer cette législation nouvelle, Dracon dut créer des tribunaux nouveaux et réorganiser les anciens[169]. Le roi restait chargé de veiller à l'exécution des lois sur l'homicide, des φονικοὶ θέσμοι. Il recevait les actions et commençait par lancer contre le meurtrier, même inconnu, l'interdit qui l'excluait des lieux sacrés et de l'agora. Puis,

169. Sur les tribunaux criminels, voir : Wecklein, *Der Areopag, die Epheten und die Naukraren* (*Sitzungsber. d. Bayer. Ak.*, Phil.-hist. Klasse, 1873, p. 1 ss.) ; L. Lange, *Die Epheten und der Areopag von Solon* (*Abh. d. Sächs. Gesellsch. d. Wiss.*, t. VII, 1874, p. 187 ss.) ; Ad. Philippi, *Op. c.* ; H. Gleue, *De homicidarum in Areopago Atheniensi judicio*, Göttingen, 1894 ; Busolt, t. II, p. 232-241 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 159-191 ; Meier-Schœmann-Lipsius, *Op. c.*, p. 8 ss., 18 ss., 373 ss., 933 ss. ; Lipsius, *Op. c.*, p. 121-133.

il procédait à l'instruction dans trois séances qu'il tenait à un mois d'intervalle (προδικασίαι) ; après quoi, il assignait chaque cause à la cour compétente. Enfin, au jour du jugement — qui avait toujours lieu dans l'enceinte d'un sanctuaire, mais en plein air, par précaution contre les miasmes du sang versé —, il déposait sa couronne pour présider l'audience et proclamer la sentence rendue par les juges.

*LE CONSEIL DE L'ARÉOPAGE*

Au Conseil sont réservées les affaires de meurtre prémédité, de blessure avec intention de donner la mort, d'incendie et d'empoisonnement. Il siège sur l'Aréopage, au-dessus de la grotte où est placé l'autel des Érinyes, les Semnai ou Euménides, pendant les trois derniers jours du mois consacrés à ces déesses. L'accusateur et l'accusé sont face à face, le pied sur deux pierres brutes, celle de l'implacabilité (λίθος ἀναιδείας) et celle de l'outrage (λίθος ὕβρεως). Ils engagent l'action par des serments solennels, l'un jurant pour confirmer son droit de poursuite et la culpabilité de l'adversaire, l'autre, pour nier. Chacun a le droit de prononcer deux plaidoyers. Après le premier, l'accusé peut encore se soustraire à une condamnation par un exil volontaire. En cas d'égalité de voix, Athèna est censée voter pour le pardon. L'acquitté va offrir un sacrifice aux Semnai en action de grâces. La condamnation pour meurtre prémédité entraîne la peine de mort ; pour blessure, le bannissement perpétuel et la confiscation des biens. Le banni en rupture de ban peut être tué impunément ou traîné devant les magistrats pour une exécution sommaire ; mais à l'étranger, pourvu qu'il s'abstienne de paraître aux assemblées où il rencontrerait des concitoyens, aux marchés de frontière, aux jeux et aux fêtes amphictioniques, sa personne est protégée comme celle de tout Athénien.

*LES ÉPHÈTES*

Les affaires de sang qui échappent au Conseil de l'Aréopage ressortissent à un tribunal de salut et de miséricorde : c'est le tribunal des cinquante et un *éphètes*, constitué peut-être par les trois archontes et les quarante-huit naucrares. — Au Palladion sont jugés le meurtre involontaire, la tentative de meurtre et, d'une façon générale, l'homicide d'étranger ou d'esclave. La peine est l'exil temporaire, sans confiscation. Le condamné peut revenir d'exil dès que les parents de la victime à l'unanimité ou, à leur défaut, dix phratores choisis par les éphètes parmi les Eupatrides lui ont accordé l'autorisation nécessaire. Il lui suffit alors de se faire purifier pour que sa réhabilitation soit complète. — Au Delphinion est jugé l'homicide non punissable. Cette qualification comprend : 1° l'acte de tuer en état de légitime défense, c'est-à-dire en protégeant contre la violence

sa vie ou ses biens ; 2° le meurtre du séducteur surpris en flagrant délit par le mari, le fils, le frère ou le concubin qui a pris une concubine pour avoir des enfants de naissance libre ; 3° les accidents mortels à la guerre ou dans les jeux. Aucun de ces cas n'est passible d'une peine civile. — A Phréattys, sur une grève située à l'extrémité de la presqu'île du Pirée, près de Mounychia, les éphètes jugent l'exilé qui s'est rendu coupable à l'étranger d'un nouvel homicide. Le récidiviste, n'ayant purgé ni sa peine ni sa souillure, ne peut être admis à mettre son pied sur la terre attique ; il est amené dans une barque à proximité du rivage où siègent les juges. Une seconde condamnation entraîne le bannissement à perpétuité.

*LE TRIBUNAL DU PRYTANÉE*

Enfin, un autre tribunal présente un caractère encore plus archaïque. Le roi, de concert avec les rois des tribus, vient siéger solennellement au Prytanée pour statuer sur les animaux et les objets quelconques, instruments, pierres ou poutres, qui ont causé mort d'homme. Après condamnation, la bête ou la chose souillée par le sang humain est jetée hors des frontières. Cette formalité n'est pas seulement l'accomplissement d'un rite pareil à celui qui, à la fête des Bouphonia, fait égorger le bœuf coupable d'un sacrilège ; tout en détournant du pays la colère des dieux et en donnant satisfaction à la victime, on lève l'interdit lancé contre le meurtrier inconnu et l'on coupe court aux suspicions haineuses.

*L'ŒUVRE DE DRACON*

Ainsi, Dracon, sans rompre avec le passé, a fait réaliser aux institutions d'Athènes des progrès essentiels. Des lois accessibles à tous et n'admettant aucune distinction de classes, un vigoureux effort pour mettre un terme aux guerres privées par un habile mélange d'inévitable rigueur et de douceur voulue, l'État armé de tout le pouvoir que perdait le génos et, dans le génos, l'individu invité à opposer son veto à des décisions injustes ou trop dures : tels sont les résultats d'une œuvre vraiment grande. On peut dire sans exagérer qu'ils sont d'une importance capitale dans l'histoire de l'humanité.

CHAPITRE XI

# *Athènes et les conquêtes démocratiques*

## *(de Solon à Clisthènes)**

## I. — Solon

### I. — Solon avant son archontat

*LA CRISE SOCIALE AU DÉBUT DU VI^e SIÈCLE*

La publication des lois écrites ne mit pas fin aux épreuves du peuple athénien, comme il l'avait espéré. Rien n'était changé au régime économique et social. D'une part, les grands génè étaient toujours debout ; leur puissance d'oppression restait presque intacte. Insatiables, ils ne visaient pas seulement à consolider et à perpétuer l'état de possession, qui laissait entre leurs mains presque toutes les terres privées ; ils s'en prenaient maintenant aux biens sacrés et communaux[1]. D'autre part, après comme avant, la situation des pauvres demeurait angoissante. La terre « esclave » gémissait[2]. Le nombre croissait sans cesse de ceux qui ne voyaient d'autre remède à leurs maux qu'un bouleversement complet de la constitution et surtout de la propriété. Une multitude d'affamés se laissait entraîner par le désespoir aux espérances folles, aux hallucinations de la convoitise ; elle rêvait d'un maître qui diviserait les grands domaines, enlèverait aux Eupatrides leurs moyens d'exploitation économique et de domination, « donnerait aux bons et aux vilains part égale à la terre grasse de la patrie »[3]. La crise était devenue formidable. Tout semble indiquer vers la fin du VII^e siècle et le début du VI^e une période

---

* Pour la bibliographie, se reporter au chapitre précédent.

1. Solon, fr. 4, v. 12.
2. Id., dans Arist., *Const d'Ath.*, 12, 4 (fr. 36), v. 7.
3. Arist., *Op. c.*, 11, 2 ; 12, 3 ; Plut., *Sol.*, 13. Cf. Wilamowitz, *Arist. und Ath.*, t. II, p. 56 ; Gilliard, *Op. c.*, p. 145.

de troubles furieux, de révoltes et de répressions également sanglantes[4].

Il était temps, grand temps que Pallas Athènè étendît sa main tutélaire sur sa cité, si vraiment c'était la volonté des dieux qu'Athènes ne périt pas[5]. Le moment était venu où son destin, douteux depuis plus de cinquante ans, devait se fixer. Les Eupatrides arriveront-ils à leurs fins, ou les thètes seront-ils des citoyens libres, propriétaires de terres à jamais affranchies ? En quel sens s'opérera la réforme inévitable des lois et de la constitution ? Problème où l'avenir de la Grèce entière était en jeu.

Celui qui fut chargé de le résoudre, ce fut Solon.

*SOLON*

Solon, fils d'Exékestidès, appartenait à la meilleure aristocratie d'Athènes. Mais sa famille, quoique rattachée au génos royal des Médontides, était médiocrement riche. Afin d'augmenter sa fortune, il avait fait du commerce dans sa jeunesse, voyagé dans une bonne partie de la Méditerranée et sans doute séjourné en Ionie ; il avait beaucoup vu, beaucoup retenu[6]. Rentré dans sa patrie, il attira l'attention sur lui par ses vers. Poète vigoureux et inspiré, le premier en date des poètes athéniens, il se fit de la lyre une arme de combat : pour répandre ses idées, il composait sous forme d'élégies de véritables tracts[7].

*ENTREPRISES EXTÉRIEURES*

D'abord il s'intéressa à la politique étrangère. Les entreprises extérieures lui paraissaient propres à relever le moral et à rétablir l'union. Vers 612, il décide d'exhorter ses concitoyens à reprendre Salamine aux Mégariens. Suivant une tradition plus pittoresque que véridique, il arrive sur l'agora en costume de voyage, le bonnet de feutre sur la tête, monte sur la pierre d'où les hérauts font leurs annonces : « Je suis venu de la charmante Salamine, s'écrie-t-il, m'étant délégué moi-même comme héraut, apportant comme proclamation un poème paré de chant... Je voudrais changer de patrie et être de Pholégandros ou de Sikinos (îlots obscurs) plutôt que d'Athènes ; car bientôt on dira parmi les hommes : « Voilà un de ces Athéniens qui ont abandonné Salamine »... Allons à Salamine, combattre pour l'île aimable et repous-

---

4. Solon, fr. 4, v. 5 ss., 19-20 ; Arist., *Op. c.*, 5, 1.

5. Expressions de Solon, *l. c.*, v. 1-4.

6. Sur la famille de Solon et sur son passé, voir Plut., *l. c.*, 1 ; Arist., *l. c.*, 5 ; cf. *Pol.*, VI (IV), 9, 10. Voir Jonas, *De Solone Atheniensi*, diss. Münster, 1884, p. 1 ss. ; Busolt, t. II, p. 255-256 ; Gilliard, *Op. c.*, p. 150-154 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 201-203. — En commençant ici l'histoire de Solon, notons que nos deux auteurs principaux, Aristote et Plutarque, ont eu sans doute pour source commune l'*Atthis* d'Androtion (voir Adcock, *The source of Solonian chapters of the Athenian Politeia*, *Klio*, t. XII, 1912, p. 1-16).

7. Voir M. Croiset, *La morale de la cité dans les poésies de Solon* (*Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1903, p. 580-596).

ser une intolérable honte »[8]. Cet appel fut entendu. Solon aurait même, d'après certain récit, commandé en personne le corps de débarquement. Avec l'aide de bannis mégariens, les Dorycleioi, la tentative fut couronnée de succès; un arbitrage de Sparte assigna définitivement l'île aux Athéniens[9]. Solon y devint par la suite un héros national; il devait y recevoir au Ve siècle les honneurs réservés aux oikistes, au IVe, l'hommage encore très rare d'une statue[10]. Quelque temps après cette conquête, vers 607, eut lieu la première expédition que les Athéniens aient faite en pays d'outre-mer. Sous la conduite d'un olympionike, Phrynon, ils occupèrent Sigée en Éolide, sur la route du Pont-Euxin et des colonies mégariennes. Ils étaient probablement encouragés par Milet ; mais ils furent combattus par les Mityléniens, qui fortifièrent contre eux Achilleion. La guerre fut longue. Dans une rencontre, le poète lesbien Alcée perdit son bouclier en fuyant devant les Athéniens ; mais le futur aisymnète de Mitylène, Pittacos, remporta de sérieux avantages et tua Phrynon en combat singulier. Par un arbitrage de Périandre, tyran de Corinthe, Sigée resta aux Athéniens[11]. Enfin, plus tard, ce fut encore Solon, toujours convaincu que les Athéniens avaient mieux à faire qu'à se disputer entre eux, qui engagea les Amphictions à secourir Delphes contre Crissa et qui fit envoyer un contingent commandé par Alcméon prendre part à la guerre sacrée[12].

*LES IDÉES DE SOLON*

La conquête de Salamine avait mis Solon en pleine lumière. Un patriotisme éprouvé, une honnêteté reconnue l'assuraient d'un prestige incomparable, et la voix unanime de ses concitoyens devait le pousser au rang des sept « sages ». Mais les sages du VIe siècle étaient des hommes d'action en même temps que des hommes de pensée. Solon sentait qu'il avait une grande œuvre à accomplir. Il reprit sa lyre et chanta. Il chanta la justice divine qui punit tôt ou tard les injustices humaines et proclama que, si le ciel d'équité se voile parfois, Zeus est là qui veille et précipite à son heure l'ouragan pour balayer les nuées. Il

---

8. Plut., *l. c.*, 8 ; Solon, fr. 1-3 ; Arist., *Const. d'Ath.*, 17, 2. Cf. Busolt, t. II, p. 217-222; Gilliard, *Op. c.*, p. 157-166.

9. Paus., I, 40, 5 ; Plut., *l. c.*, 10. Cf. Busolt, t. II, p. 223 n., 247-248.

10. Cratinos dans Diog. Laërce, I, 62 ; Dém., *Sur l'amb.*, 251 ; Eschine, *C. Tim.*, 25. On voit comment Solon « le Salaminien » a pu passer pour natif de Salamine (Diog. Laërce, I, 45-46, 62 ; Diod., IX, 1).

11 Strab., XIII, 1, 38, p. 599-600 ; Hér., V, 95 ; Diog. Laërce, I, 74 ; Arist., *Rhét.*, I, 15. On a trouvé à Sigée une inscription attique datant du premier quart du VIe siècle (Dittenberger, 3e éd., n° 2). Cf. Busolt, t. II, p. 249-254 ; Beloch, t. I, II, p. 314.

12. Eschine, *C. Ctés.*, 108 ; Arist., Πυθιονικῶν ἀναγραφή dans Plut., *l. c.*, 11 (FHG, t. II, p. 184, fr. 265). Cf. Busolt, t. I, p. 693. La date de la guerre sacrée est controversée. D'après Wilamowitz, *Op. c.*, t. I, p. 104, et Busolt, t. I, p. 697, n. 1, la prise de Cirrha eut lieu en 590 av. Contra : Jacoby, *Marm. Par.*, p. 165 ss. ; Lehmann-Haupt, *Klio*, t. VI, p. 312, n. 1

montra la solidarité qui unit les individus et l'État : « par leur folie, en ne songeant qu'à l'or qui les séduit, les citoyens eux-mêmes détruisent la cité » ; mais inversement, par un juste retour des choses, « le malheur public entre dans la maison de chacun, saute par-dessus la barrière, si haute qu'elle soit, et va chercher ceux qui fuient jusque dans le coin le plus reculé, jusque dans le lit conjugal ». Tout le mal, la démesure des uns, la misère des autres et les calamités communes, vient de ce que les hommes « ne s'arrêtent pas devant les lois augustes qu'a posées Dikè, qui pourtant, silencieuse, sait en sa conscience tout ce qui se passe et tout ce qui s'est passé ». Le remède est simple : il faut assurer le triomphe de Dikè par de bonnes lois qui combinent harmonieusement les droits de tous. « L'*eunomia* fait que tout paraît en bon ordre et bien ajusté... ; elle aplanit les aspérités, réprime les excès, éteint la flamme de l'insolence, dessèche les fleurs de folie qui s'épanouissaient, redresse les jugements tortueux, adoucit les actes de violence, met fin aux discordes et à la rancune des âpres querelles. Par elle, tout chez les hommes devient ordre et sagesse »[13].

L'homme qui parlait ainsi donnait confiance à tous par son passé, par son éloquence persuasive, par les qualités presque contradictoires d'une forte personnalité. Ce poète jadis marchand, cet Eupatride pitoyable aux petits, était un politique. Il savait accommoder l'idéal le plus élevé à un amour bien grec pour toutes les jouissances[14], mais surtout aux nécessités de la vie sociale. Sa foi profonde en la puissance de la pensée lui suggérait en tout les solutions pratiques ; son ardente imagination illuminait les voies de l'avenir, lui révélant aussi bien les obstacles à renverser que le but à poursuivre, et cette perspicacité infaillible justifiait un optimisme viril et une inébranlable fermeté.

## 2. — Premières mesures prises par Solon

*SOLON ARCHONTE*

Solon fut nommé archonte en 594/3[15], alors qu'il touchait à la cinquantaine. Sympathique à la fois aux opprimés, qui comptaient sur son amour de la

13. Fr. 13, v. 17 ss. ; 4, v. 27 ss.. 14 ss., 33 ss.. Cf. M. Croiset, *l. c.*, p. 585.
14. Fr. 13, v. 3-7 ; 15 ; 23-26.
15. Nous adoptons la date de 594/3, d'accord avec certains auteurs anciens (par exemple, Diog. Laërce, I, 62) et avec A. Bauer, *Litter. und histor. Forschungen zu Aristoteles* Ἀθηναίων Πολιτεία (Munich, 1891), p. 46 ; Wilamowitz, *Op. c.*, t. I, p. 10-13 ; Busolt, t. II, p. 258 ; Ed. Meyer, t. II, § 405 ; O. Seeck, *Klio*, t. IV (1904), p. 296-298 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 203-205. En consultant la liste des archontes éponymes sans tenir compte de deux années d'*anarchie*,

justice, et aux oppresseurs, qui voyaient en lui un homme de leur caste, il fut désigné comme médiateur et investi à cet effet de pouvoirs extraordinaires[16]. Il n'avait qu'à le vouloir, il eût exercé la tyrannie. Des deux côtés on la lui offrait[17] ; il pouvait être le successeur de Cylon ou le précurseur de Pisistrate. Il préféra s'en tenir au rôle d'arbitre scrupuleux, n'ayant en vue que le salut de la cité, mais bien décidé à « suivre son chemin jusqu'au bout »[18].

*LE JUSTE MILIEU*

On connaissait les grandes lignes de son programme ; il l'avait exposé dans sa campagne de propagande. A ceux qui recherchaient la richesse en dehors des moyens et des limites légitimes, il disait d'un ton menaçant : « Vous, calmez en vos cœurs la violence de vos sentiments, vous qui êtes gorgés de biens jusqu'au dégoût. Ramenez votre esprit orgueilleux à la modération ; car nous ne vous céderons pas, et tout n'ira pas droit pour vous »[19]. Mais, avec la même résolution, il tenait tête à ceux dont il jugeait les revendications excessives : « Ils couraient au pillage, pleins de riches espérances ; chacun d'eux croyait obtenir une grande fortune et pensait que la douceur de mon langage laisserait paraître la violence de ma pensée. Illusions ! Et les voilà qui, furieux, me regardent tous de travers comme un ennemi. Et pourquoi ? ce que j'ai promis, avec l'aide des dieux, je l'ai fait »[20]. Entre les deux partis extrêmes, commençait à se former un tiers-parti, les μέσοι, bourgeoisie moyenne de commerçants, d'armateurs et d'industriels qui voulait à tout prix en finir avec un désordre nuisible à ses intérêts. Solon trouva là le point d'appui dont il avait besoin pour neutraliser au nom de la justice les égoïsmes opposés et appliquer à la politique le précepte des sages : Μηδὲν ἄγαν, « rien de trop »[21]. « Je me suis dressé, déclare-t-il, couvrant tour à tour les deux partis de mon solide bouclier, et je n'ai permis ni à l'un ni à l'autre de vaincre injustement... Ah ! si j'avais voulu faire ce qui plaisait alors à l'un des partis adverses ou, au contraire, ce que projetait l'autre, cette ville fût devenue veuve de bien des citoyens. C'est pourquoi, faisant front de toutes parts, je tournai sur moi-même comme un loup cerné par une meute de chiens... Un autre

---

d'autres auteurs de l'antiquité (par exemple, Arist., *Const. d'Ath.*, 14, 1 ; cf. Suid., *s. v.* Σόλων arrivent à la date de 592/1, que préfèrent de nos jours Beloch, t. I, II, p. 169 ss., et G. Mathieu éd. d'Arist., p. 29-31. Cf. Linforth, *Op. c.*, p. 265 ss..

16. Arist., *Op. c.*, 5, 2 ; Plut., *l. c.*, 14.
17. Solon, fr. 32, v. 2 ; 35, v. 6 ; 35, v. 2 ; Arist., *Op. c.*, 11, 2.
18. Fr. 36, v. 15 ; cf. Arist., *l. c.*, 11, 3, v. 6.
19. Fr. cité par Arist., *Op. c.*, 5, 3.
20. Fr. 34-35, plus complets dans Arist., *Op. c.*, 12, 3.
21. Fr. 13-15, 24 ; cf. Hér., I, 29-32 ; Diog. Laërce, I, 63. Voir M. Croiset, *l. c.*, p. 593.

n'aurait pas retenu le peuple et ne se serait pas arrêté avant d'avoir troublé le lait et enlevé la crème. Mais moi, entre les deux armées, je me suis tenu ferme, tel qu'une borne »[22]. C'est dans cet esprit d'héroïque impartialité, avec le ferme propos « d'écrire des lois égales pour le grand et le petit »[23], que Solon va entreprendre de liquider le passé et de préparer l'avenir.

*L'AMNISTIE*

Pour liquider le passé, il fallait d'abord opérer la réconciliation nationale par une large mesure d'amnistie. Une loi d'*épitimie* ou de réhabilitation rappela d'exil et rétablit dans ses droits quiconque avait été proscrit ou frappé de dégradation civique. On ne fit d'exception que pour ceux qui avaient été condamnés par l'Aréopage, par les éphètes ou le Prytanée, soit pour meurtre individuel ou massacre collectif, soit pour tyrannie[24] : les Cyloniens restaient en exil, les Alcméonides « sacrilèges » pouvaient revenir.

*LA SEISACHTHEIA*

Sans tarder, dès son entrée en charge, Solon régla d'un coup la question agraire. Dédaigneux d'une popularité facile, comme de toute complaisance avec l'aristocratie, refusant à la fois de bouleverser la propriété (γῆν λυεῖν)[25] et de la maintenir en l'état, il réalisa une réforme décisive que la reconnaissance publique et le jugement de la postérité ont appelée la *seisachtheia*, l'acte de secouer le fardeau, l'exonération. Cette réforme, les Athéniens du IVe siècle se demandaient déjà en quoi elle consista. La majorité des atthidographes, suivis par Aristote et Plutarque, y voyaient une abolition générale des dettes[26] ; pour quelques autres, dont Androtion, il s'agit d'une loi abaissant le taux de l'intérêt ou d'une réforme monétaire substituant la drachme euboïque à la drachme éginétique et diminuant ainsi les dettes, intérêt et principal, dans le rapport de 100 à 73[27]. La seconde de ces hypothèses est insoutenable : Athènes n'a jamais connu la limitation légale de l'intérêt, qui resta toujours très élevé, et une réduction de 27 pour 100 sur les dettes n'aurait pu produire les effets qu'attendait Solon et qu'il obtint[28]. D'autre part, une pure et simple abolition des dettes n'eût pas laissé subsister une pareille obscurité dans les esprits et n'eût pas été désignée par un

22. Solon, fr. 5, v. 5-6 ; Arist., *l. c.*, 12, 4, v. 22 ss..
23. Arist., *l. c.*, v. 18.
24. Plut., *l. c.*, 19.
25. *Ib.*, 15.
26. Arist., *Op. c.*, 6, 1 ; cf. 10, 1 ; Plut., *l. c.*. Sur la seisachtheia dans Aristote, voir G. Mathieu, *Op. c.*, p. 14-19.
27. Androt., ap Plut., *l. c.* (FHG, t. I, p. 375, fr. 40).
28. Voir Babelon *Les origines de la monnaie à Ath.*, *l. c.*, p. 19 ; Gilliard *Op. c.*, p. 191-200.

terme aussi vague[29]. Nous ne pouvons donc que nous tourner vers Solon, comme les anciens eux-mêmes, et l'entendre décrire sa réforme : « Je prends à témoin devant le tribunal du temps, la Mère très grande des divinités olympiennes, *la Terre noire, dont j'arrachai naguère les bornes* plantées en tous lieux : auparavant esclave, *la voilà libre. Combien j'en ai ramené* dans Athènes, la patrie fondée par les dieux, *qui avaient été vendus soit injustement soit en stricte justice, ou qui s'étaient exilés sous la contrainte d'une dette* et qui ne parlaient plus la langue attique à force d'avoir erré en tous lieux ! *Combien, ici même, subissaient une servitude indigne*, tremblant devant l'humeur de leurs maîtres ! *Tous, je les ai rendus libres.* Voilà ce que j'ai fait, *par la souveraineté de la loi, en associant la force et la justice* »[30]. Ainsi, la seisachtheia eut pour résultat de libérer la terre, en abattant les bornes qui devaient la grever à tout jamais, et de libérer les personnes de tous les débiteurs insolvables, à savoir ceux qui avaient été vendus à l'étranger par une application juste ou abusive de la vieille coutume[31], ceux qui s'étaient soustraits à l'esclavage par l'exil, enfin, ceux qui avaient été quasiment réduits au servage comme tenanciers ou hectèmores[32]. Solon — il ne s'en cache pas, il s'en fait gloire — ne pouvait pas arriver à un pareil résultat sans des mesures révolutionnaires que légitimaient à ses yeux la détresse du pays et des injustices criantes. Il imposait aux riches d'énormes sacrifices. L'animosité fut grande contre le spoliateur; elle se répandit en sarcasmes et en calomnies[33]. Mais elle ne put aller jusqu'à la résistance ouverte; car les bénéficiaires du nouvel ordre de choses étaient protégés par la « souveraineté de la loi ».

*ABOLITION DE LA CONTRAINTE PAR CORPS*

Quelle loi ? La plus importante peut-être de toutes celles qui sont dues à la haute intelligence de Solon, la plus féconde en bienfaits immédiats et la plus grosse d'avenir. Il fut interdit à tout Athénien de prêter en prenant pour gage

29. Aristote, qui n'a parlé d'abord que d'une abolition des dettes (voir n. 26), y ajoute dans un passage (12,6) l'abolition de l'esclavage pour dettes. Cf. Philoch., fr. 57 (FHG, t. I, p. 393) ; Diog. Laërce, I, 45 ; Plut., *l. c.*, 15 ; *Compar. de Solon et Publicola*, 3. Voir aussi Diod., I, 79, 4, qui ne mentionne que la seconde de ces dispositions.

30. Solon, dans Arist., 12, 4 (fr. 36), v. 3-16.

31. Solon parle encore ailleurs des Athéniens réduits en esclavage (fr. 4, v. 23 ss.).

32. Pour Fustel de Coulanges, *La Cité antique*, l. IV, ch. 6 ; *Attica Respublica*, p. 536 ; *Nouv. Rech.*, p. 50 (cf. Beauchet, *Op. c.*, t. II, p. 529 ss.), la seisachtheia est purement la suppression du servage. Cette conception trop étroite méconnaît la véritable situation des tenanciers : ils n'étaient pas des serfs, à proprement parler, mais paraissaient seulement en passe de le devenir. Cf. A. Martin, *Les cav. ath.*, p. 46 ss. ; Dareste, *Nouv. ét. d'hist. du dr.*, p. 73 ss. ; Gilliard, *Op. c.*, p. 188-214 ; Linforth, *Op. c.*, p. 269 ss..

33. Arist., *Op. c.*, 6, 2-4 ; Plut., *l. c.*, 15 ; *Præc. ger. reip.*, XIII, 10, p. 807 *e*.

les personnes (μὴ δανείζειν ἐπὶ τοῖς σώμασιν)[34]. Les conséquences de ce texte si court et si simple sont incalculables, parce qu'il reçut une portée illimitée : c'est vraiment l'*habeas corpus* du droit attique. Aucun créancier, que ce fût un citoyen ou la cité elle-même, que la créance se fondât sur un contrat ou sur une condamnation, ne fut admis désormais à mettre la main sur un débiteur insolvable : ni contrainte par corps, ni détention préventive, ni peines privatives de la liberté. Cette loi d'humanité devait marquer d'un caractère indélébile la législation civile et criminelle de la démocratie athénienne. Il suffit à Solon de lui donner une valeur rétroactive pour accomplir la grande œuvre de libération[35]. Le débiteur exilé pouvait revenir sans crainte ; l'hectèmore n'était plus attaché à la glèbe. Le peuple entier célébra l'heureux événement par un sacrifice d'action de grâces[36].

## 3. — Les lois de Solon

*CARACTÈRE PROPRE DES LOIS DE SOLON*

Solon voulut que plus jamais sa patrie ne souffrît des maux dont elle avait failli mourir. Il se fixa un principe : ruiner définitivement la puissance du génos, cet intermédiaire dangereux entre les individus et l'État. On est embarrassé aujourd'hui pour discerner les lois qui ont eu véritablement Solon pour auteur. Comme les originaux avaient été inscrits sur des tables mobiles en bois, les *axones*, qui disparurent au cours de l'invasion perse, elles ne parvinrent à l'époque classique que sous forme de copies sur pierre, les *kyrbeis*, souvent incomplètes et mutilées[37]. De plus, les Athéniens rangèrent plus tard sous le nom du grand législateur une foule de dispositions qui ne sont pas de lui. Comment, dès lors, déterminer son apport personnel ? Il se reconnaît à ce signe caractéristique, qui équivaut à une signature : l'intention nette de réduire à néant les droits du génos par l'affranchissement de la propriété et de l'individu[38].

---

34. Arist., *l. c.*, 6, 1 ; 9, 1 ; Plut., *Sol.*, 15, *De vit. ære alieno*, IV, 1, p. 828 *f* ; Diod., *l. c.*. Cf. *Solidarité*, p. 362 ss. ; Gilliard, *Op. c.*, t. 175 ss..

35. Cf. *Solidarité*, p. 362, n. 5.

36. Plut., *Sol.*, 16.

37. Cf. Philippi, *Op. c.*, p. 354 ss. ; Busolt, t. II, p. 290-293 ; Wilamowitz, *Op. c.*, t. I, p. 45 ; Gilliard, *Op. c.*, p. 30-35 ; Linforth, *Op. c.*, p. 284 ss.. On peut se faire une idée des *kyrbeis* par la reconstitution à laquelle a donné lieu un fragment de marbre trouvé à Athènes (Koumanidis, Ἐφ. ἀρχ., 1885, p. 215 ss.) et par un fragment plus important trouvé à Chios (voir p. 275).

38. Cf. *Solidarité*, p. 326-327.

*AFFRANCHISSEMENT DE LA PROPRIÉTÉ*

Tout ce qu'il croyait possible et juste pour entraver l'accaparement de la terre, Solon l'a fait. Sans édicter toutefois une loi spéciale à l'effet de fixer un maximum d'acquisition foncière[39], il s'ingénie pour diviser le sol et le mobiliser. Le droit successoral combine tout en vue d'opérer le partage des patrimoines et de faire obstacle au retrait lignager. En première ligne sont appelés à titre égal les fils légitimes du défunt, et le préciput de l'aîné se borne à un droit de préférence sur la maison paternelle. Nul n'est tenu de rester dans l'indivision. A défaut de fils, l'héritage va aux filles. La fille héritière, l'épiclère, n'est plus tenue d'épouser, malgré la différence d'âge, le parent le plus proche de son père ; elle prend dans sa famille un mari de son choix, et l'enfant issu de ce mariage hérite directement de l'aïeul. A défaut d'enfants légitimes, les enfants naturels concourent à la succession avant les collatéraux. Chaque degré de parenté se présente en ligne successivement paternelle et maternelle[40]. Comptant sur les femmes pour activer le morcellement des grandes propriétés, Solon fait obstacle à la constitution de dot en valeurs mobilières : il limite le luxe des trousseaux, pour pousser à l'avance d'hoirie en biens-fonds[41]. Enfin, le coup le plus direct qui soit porté au vieux droit, c'est l'autorisation de tester en l'absence de fils légitime, avec la faculté d'instituer un héritier en dehors du génos[42]. Par l'ensemble de ces lois, et surtout par la dernière, Athènes prenait une avance de deux siècles sur le reste de la Grèce.

*AFFRANCHISSEMENT DE L'INDIVIDU*

Afin d'assurer l'indépendance de l'individu dans la famille, Solon limite tant qu'il peut la puissance paternelle. Interdire au père d'exposer un nouveau-né, il n'y fallait pas songer ; mais du jour où le père présente son enfant à la cité en célébrant les Amphidromia, il perd son droit de vie et de mort[43]. Il ne lui est permis de vendre sa fille que pour inconduite notoire, de chasser son fils que pour des motifs graves[44]. Le fils majeur devient dorénavant, au regard de l'État, l'égal de son père. Les obligations envers les ascendants sont

39. *Ib.*, p. 329-330.
40. *Ib.*, p. 334-342. Voir Beauchet, *Op. c.*, t. III, p. 423 ss. (droit de succession en général), t. I, p. 400 ss. (épiclérat) ; t. I, p. 488 ss.(enfants naturels).
41. *Ib.*, p. 330-334. Voir Beauchet, *Op. c.*, t. I, p.259 ss. (constitution de dot).
42. *Ib.*, p. 342-346. Cf. Beauchet, *Op. c.*, t. III, p. 656 ss. ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 213-217 ; Gilliard, *Op. c.*, 179 ss. ; L. Gernet, *La création du testament* (*Rev. des Ét. gr.*, t. XXXIII, 1920, p. 123-168, 249-290).
43. *Ib.*, p. 350-354 ; cf. art. *Expositio* et *Infanticidium* dans le *Dict. des Ant.* ; Beauchet, *Op. c.*, t. II, p. 82 ss.).
44. *Ib.*, p. 354-358 ; cf. Beauchet, *Op. c.*, t. II, p. 93 ss..

réduites aux aliments, au gîte, à une vague déférence et à des funérailles honorables[45]. La mort était toujours une occasion pour les membres du génos de se réunir dans une cérémonie dont la pompe était une démonstration de richesse et de force ; Solon y met bon ordre par un règlement d'un caractère social et politique encore plus que somptuaire[46]. Enfin, il porte une atteinte indirecte aux prérogatives de la famille en matière de droit criminel. Il ne change rien aux lois de Dracon sur l'homicide ; mais il refuse de ne voir dans certains délits commis envers des êtres faibles que des offenses particulières et y reconnaît des attentats contre l'ordre social : en pareil cas, il trouve légitime que tout citoyen puisse intenter au coupable une *graphè*, une action publique[47]. Par l'ensemble de ces dispositions, la solidarité du génos était rompue à jamais et sa puissance frappée à mort.

*RÉFORMES ÉCONOMIQUES*

Avec son esprit pratique et son expérience des affaires, Solon, de marchand devenu législateur, se rendit compte que des réformes sociales devaient s'accompagner de réformes économiques. Pour maintenir la concorde, il était bon de favoriser les intérêts matériels de toutes les classes, d'augmenter de toutes les façons la richesse publique. Une série de mesures encourage le travail. Une vieille coutume, que Dracon n'avait pas abrogée, autorisait le chef de famille à user de son droit de vie et de mort contre le parasite qui vivait sur le bien commun en refusant de prendre sa part de la besogne commune. Solon l'accommode aux temps nouveaux, en faisant de la mendicité fainéante un délit passible d'une amende, et, à la troisième condamnation, de la dégradation civique[48]. Une autre loi, dont Plutarque fait ressortir l'importance économique, prive du droit à la pension alimentaire le père qui n'a pas fait apprendre un métier à son fils[49]. Partageant une opinion générale, Solon accorde la prééminence à certaines professions, qu'il énumère dans une de ses élégies : ce sont le négoce maritime, l'arboriculture et l'agriculture, les

---

45. *Ib.*, p. 358-361.

46. Plut., *l. c.*, 21 ; cf. Perrot, t. VII, p. 58 ss. ; Gilliard, *Op. c.*, p. 121-122. La loi attique sur les funérailles servit de modèle dans toute la Grèce et même à Rome. Elle est imitée de plus ou moins près dans les lois béotiennes (Plut., *l. c.*), dans des lois d'Ioulis et de Delphes au Ve siècle (*Inscr. jur. gr.*, t. I, nº II ; t. II, nº XXVIII, C, l. 19 ss.), dans la loi des Douze Tables au IVe (Cic., *De leg.*, II, 23-25 ; cf. G. May, *Rev. des Ét. anc.*, t. IV, 1902, p. 209-210), dans une loi de Gambreion au IIIe (*Inscr. jur. gr.*, t. I, nº III). Cf. Plat., *Lois*, XII, p. 959 ss..

47. Cf. *Solidarité*, p. 369-382..

48. Hér., II, 177 ; Plut., *l. c.*, 22 ; Diog. Laërce, I, 55 ; Diod., I, 77. On voit par les origines lointaines de cette loi comment elle a pu être attribuée à Dracon (Plut., *l. c.*, 17 ; Lys., fr. 35 et 189 Didot ; cf. Busolt, t. II, p. 149 n. 1, 242). Elle a été encore attribuée à Pisistrate (Plut., *l. c.*, 31), parce qu'elle était bien conforme à la politique ordinaire des tyrans.

49. Plut., *l. c.*, 22 ; Eschine, *C. Tim.*, 13. Cf. Grundy, *Thucydides and the hist. of his age*, p. 66.

travaux d'Athèna et d'Hèphaistos, la poésie, la divination et la médecine ; il ne mentionne ni le détaillant ni le manœuvre et interdit, nous dit-on, aux hommes le commerce des parfums[50]. La vie rurale lui tient à cœur, à lui qui a tant fait pour améliorer la condition des cultivateurs. Il veille à la police champêtre, légifère sur les mauvais traitements infligés au bétail, sur les méfaits des chiens méchants, accorde une prime aux destructeurs de loups, défend d'abattre des oliviers, réglemente les droits d'eau de manière à multiplier les fontaines[51]. Sa loi sur la plantation, la construction et la fouille aux limites des propriétés est un modèle qui sera imité partout et dont s'inspirera le droit romain[52]. Cependant, il voit que le plus grand service à rendre à un pays dont le terroir n'est pas fertile, c'est de le pousser vers le commerce et l'industrie. Il engage les citoyens dans cette voie par le fait même que la réforme agraire leur permet de placer leurs bénéfices en terres et de pénétrer ainsi dans les classes supérieures. S'il interdit la sortie des produits agricoles, pour faciliter le ravitaillement du pays et rendre la vie moins chère, il fait exception pour l'huile[53], et les vases attiques vont de plus en plus, au cours du VI^e^ siècle, apporter la précieuse denrée en Égypte, dans le Pont-Euxin, en Sicile, à Cumes et jusqu'en Étrurie. Pour faire circuler l'argent, il ne fixe pas de limite au taux de l'intérêt[54]. Pour favoriser le développement économique, il opère une réforme des poids et mesures, qu'il fait concorder avec la création d'une monnaie nationale[55].

Les détails de cette réforme restent très obscurs ; il est toutefois très probable qu'elle consiste essentiellement dans la substitution de l'étalon euboïque à l'étalon éginétique : 100 drachmes nouvelles de 4 gr. 36 en valent 73 anciennes d'environ 6 gr., tandis que le médimne est réduit de 72 l. 74 à 51,72, et le métrète de 54 l. 56 à 38,79. On voit immédiatement les conséquences sociales et politiques de la réforme : les atthidographes la disent démocratique, et, de fait, elle entraînait une diminution des dettes et une ascension générale des

50. Fr. 13, v. 43-62 ; Athénée, XV, 34, p. 687 *a*.

51. Plut., *l. c.*, 23 ; cf. Beauchet, *Op. c.*, t. III, p. 162-168.

52. Plut., *ib.*; cf. Beauchet, *l. c.*, p. 159-162. Cette loi nous a été conservée par Gaius, *Digeste* X, 1, 13. Elle fut copiée dans nombre de cités grecques, d'après Platon, qui la retient lui-même pour la cité idéale (*Lois*, VIII, p. 843 *e*). Alexandrie l'inséra presque sans changement dans son πολιτικὸς νόμος (*Dikaiomata, Pap. Hal. I*, Berlin, 1913, p. 17 ss., l. 79-114). Rome en introduisit plusieurs dispositions dans la loi des Douze Tables. Cf. *Dikaiomata*, p. 66-67 ; *J. des Sav.*, 1916, p. 26.

53. Plut., *l. c.*, 24.

54. Cf. Gilliard, *Op. c.*, p. 192-193.

55. Androt., *l. c.* ; Arist., *Const. d'Ath.*, 10 ; décret de Tisaménès dans Andoc., *Sur les myst.*, 83. Cf. Busolt, t. II, p. 262-264 ; Babelon, *l. c.* ; *Traité*, II^e^ partie, t. I, p. 698 ss. ; Gilliard, *Op. c.*, p. 242-259 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 218 ss. ; Linforth, *Op. c.*, p. 287 ss.

citoyens sur l'échelle des classes censitaires. Mais elle avait plus d'importance encore pour les relations extérieures. Solon mettait fin à la dépendance d'Athènes à l'égard des places voisines, ses concurrentes et ses ennemies, Égine et Mégare. Il détournait sa patrie du trafic péloponésien, du trafic continental, où la monnaie d'Égine faisait encore prime, pour lui montrer le chemin des mers. Par ses origines orientales et ses rapports avec l'étalon d'or, par l'extension que lui avait donnée Chalcis, l'étalon euboïque assurait au commerce athénien des relations lointaines, lui permettait d'aller chercher des bois de construction en Chalcidique, de faire des échanges fructueux dans les colonies d'Occident, de mettre à profit l'occupation de Sigée en s'ouvrant les beaux marchés d'Ionie. Athènes était en passe d'acquérir une forte marine et la puissance extérieure. On eût dit que Solon prévoyait l'avenir[56].

## 4. — La Constitution de Solon

*RÉFORMES POLITIQUES*

Même s'il n'avait pas publié de lois spécialement politiques, par la seule vertu de ses réformes sociales et économiques, Solon aurait modifié dans son essence la constitution d'Athènes. Mais il n'est pas douteux qu'il comprit la nécessité d'apporter des modifications profondes au gouvernement de l'État. Lui-même a pris soin d'en fournir le témoignage. « Au peuple, affirme-t-il, j'ai donné autant de droits qu'il suffit, sans rien retrancher de sa dignité et sans y rien ajouter. Quant à ceux qui détenaient la puissance et imposaient par la richesse, à eux aussi j'ai voulu épargner toute atteinte injurieuse »[57]. Ce n'est pas à dire que Solon ait entrepris la rédaction systématique d'une constitution nouvelle, au sens moderne du mot ; il édicta seulement toutes sortes de dispositions qui complétaient ou amendaient les coutumes ou les lois existantes et qui s'incorporaient ainsi à la constitution en vigueur. Chaque organe de l'État, chaque magistrat était muni d'un code spécial qui comprenait les documents nécessaires à l'exercice de sa fonction :

---

56. Grundy, *Op. c.*, p. 97, 68, va jusqu'à dire, non sans quelque exagération, que l'œuvre principale de Solon a été la transformation d'un État agricole en un État commercial, et il voit dans le fameux législateur le plus grand économiste du monde méditerranéen avant l'empire romain.

57. Fr. 5, v. 1-4.

le premier *axôn*, par exemple, portait les textes que faisait appliquer l'archonte[58]. C'est donc par pièces et morceaux que Solon transforma les lois qui réglaient la vie politique d'Athènes. Mais, là encore, il se conformait à une idée directrice. Il agit, comme toujours, en conciliateur. Sans reculer devant les changements qu'il jugeait indispensables, il conserva autant que possible les vieilles institutions, en leur faisant produire des effets nouveaux.

*LES CLASSES CENSITAIRES*

On lui attribue généralement la création des classes censitaires. Il serait vraiment étonnant que l'homme qui en a tant dit sur les riches eût eu l'idée d'organiser une ploutocratie. En fait, on sait que la division timocratique du peuple existait avant Solon[59]. Mais il en tira parti au mieux de l'intérêt commun. Sans modifier le taux nominal du cens pour aucune des quatre classes, il l'abaissa dans une forte proportion par la réforme métrique et monétaire. Le pentacosiomédimne devait désormais récolter sur sa terre 258 hectolitres, 6 de grains, au lieu de 363,7 ; le chevalier, 155,16, au lieu de 218,22; le zeugite, 103,44, au lieu de 145,48[60]. De plus, la seisachtheia replaçait parmi les thètes un grand nombre de débiteurs qui avaient perdu la qualité de citoyen. Mais non plus qu'il n'avait voulu partager également la terre, Solon ne consentit à partager également la puissance politique : il se contenta d'équilibrer les privilèges et les charges. Tout Athénien devait le service militaire : celui des deux premières classes servait comme cavalier; le zeugite, comme hoplite; le thète n'était recruté qu'exceptionnellement, comme rameur ou, dans les levées en masse, comme fantassin armé à la légère. Les riches devaient, en outre, certaines prestations à l'État et peut-être à la naucrarie; mais on ne connaît pas la liste des *liturgies* à cette époque. En revanche, seuls, les membres des trois premières classes pouvaient aspirer aux magistratures, et les fonctions d'archonte et de trésorier d'Athèna (*tamias*) furent réservées aux pentacosiomédimnes. Les thètes obtinrent l'entrée à l'Ecclèsia et le droit de siéger au tribunal de l'Hèliée[61].

*NOMINATION DES MAGISTRATS*

Solon institua pour le tirage au sort des magistrats, vieux mode de nomination qu'il conserva scrupuleusement, une liste de propo-

---

58. Plut., *l. c.*, 24 ; cf. Schœll, *Ueb. die att. Gesetzgebung* (*Sitzungsber. d. Bayer. Ak.*, Phil.-hist. Klasse, 1886, p. 88 ss.).

59. Arist., *Op. c.*, 7, 3 : καθάπερ διῄρητο καὶ πρότερον. Voir plus haut p. 414-415.

60. Cf. Gilliard, *Op. c.*, p. 233 ss., 259.

61. Arist., *l. c.* ; *Pol.*, II, 9, 2 et 4 ; III, 6, 7 ; Plut., *l. c.*, 18. Cf. Busolt, t. II, p. 265-274 ; art. *Thètes* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 250.

sitions établie par les quatre tribus[62] : ce procédé permettait à tous les citoyens, et non plus seulement à l'Aréopage, d'indiquer leurs préférences aux dieux. Les trois archontes et les six thesmothètes étaient désignés sur quarante candidats, choisis à raison de dix par tribu. Ils furent désormais groupés en un collège, qui se réunissait au Thesmothéteion : par là, Solon se flattait peut-être de faire obstacle à l'action isolée d'un ambitieux qui aspirerait à la tyrannie.

*LA BOULÈ*

Le Conseil des anciens archontes ne pouvait convenir, avec ses attributions héritées de la gérousia homérique, à un régime tourné vers la démocratie. Ses pouvoirs judiciaires avaient été consolidés et précisés par Dracon ; il ne pouvait être question d'y toucher[63] : il garda l'auguste juridiction des crimes religieux et du meurtre prémédité. Mais ses pouvoirs politiques et administratifs devaient passer, au moins en partie, à un corps dont le recrutement fût plus large. Solon procéda donc à un démembrement. La vieille Boulè ne siégea plus que sur l'Aréopage ; c'est en ce sens qu'il faut entendre les chroniqueurs de l'Atthis, quand ils affirment que Solon fut le créateur du Conseil aréopagitique[64]. Une nouvelle Boulè de quatre cents membres, cent par tribu, représenta directement le peuple[65]. L'existence des Quatre Cents a été niée[66] : elle a paru anormale en des temps aussi reculés, et le fait est qu'elle n'est signalée dans aucun des événements qui marquèrent l'histoire intérieure d'Athènes, durant plus de quatre-vingts ans. Mais, si le témoignage unanime des auteurs anciens n'est corroboré que par les événements assez obscurs de 508/7[67], il est indirectement confirmé par un document antérieur même à la réforme de Solon. On a trouvé à Chios, une pierre pareille aux axones sur lesquels étaient inscrites les lois athéniennes : elle mentionne, avant

---

62. Arist., *l. c.*, 8, 11. Cf. Fustel de Coulanges, *Nouv. Rech.*, p. 147 ss. ; art. *Sortitio* dans le *Dict. des Ant.*, t IV, p. 1403-1404. En fait, le tirage au sort ne fut longtemps qu'une formalité destinée à donner une couleur religieuse à l'élection : jusqu'au v[e] siècle, la κλήρωσις ἐκ προκρίτων équivaut à une ἀρχαιρεσία où l'on demande aux dieux de collaborer avec les hommes. Contra : de Sanctis, *Op. c.*, p. 242 ss ; Ledl, *Op. c.*, p. 239-278.

63. Arist., *l. c.*, 7, 1 ; *Pol.*, *l. c.*, 2 ; Plut., *l. c.*, 17.

64. Voir plus haut p. 400-401.

65. Arist., *l. c.*, 8, 4 (cf. 20, 3 ; 31, 1) ; Plut., *l. c.*, 19.

66. Cf. Niese, *Hist. Zeitschr.*, t. LXIX (1892), p. 65 ss. ; Beloch, t. I, 1, p. 366, n. 2 ; cf. p. 399, n. 1 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 251 ; Cavaignac, *Le Conseil des Cinq Cents à Ath.* (*Rev. des cours et conférences*, 1909), p. 219-220.

67. Voir plus loin, p. 468, n. 203. Le décret pour Salamine (IG, I, Suppl., n° 1 *a* ; Michel, n° 1427), qui mentionne la Boulè à la ligne 12, est souvent placé à une date antérieure à la réforme de Clisthènes, voire même avant 560 (Koehler, *Ath. Mitth.*, t. IX, 1884, p. 117 ss. ; Foucart, *Bull. de corr. hell.*, t. XII, 1888, p. 1 ss. ; Judeich, *Ath. Mitth.*, XXIV, 1899, p. 321 ss. ; Michel, *l. c.*). Mais on incline de plus en plus à le ramener aux dernières années du vi[e] siècle (Wilhelm, *Ath. Mitth.*, t. XXIII, 1898, p. 466 ss. ; t. XXVIII, 1903, p. 466 ss., 485 ; Kirchner, 3[e] éd. de Dittenberger, n° 13 ; Hiller von Gaertringen, IG, ed. min., t. I, n° 1 ; cf. Brillant, *Les Secrét. ath.*, p. 26, n. 2), et c'est à ce parti que nous croyons devoir nous rallier.

l'an 600, une « Boulè populaire » évidemment adjointe à une Boulè de recrutement aristocratique et composée de cinquante membres par tribu (βολὴ δημοσίη λεκτὴ πεντήκοντ' ἀπὸ φυλῆς)[68]. Solon, dans ses voyages en Ionie, avait pu voir fonctionner concurremment deux Conseils, dont l'un recruté dans le dèmos ; c'est le modèle qu'il dut imiter. Mais, tandis qu'à Chios, la Boulè populaire se réunissait une fois par mois pour s'occuper d'affaires administratives et dire le droit, Solon n'osa pas sans doute conférer immédiatement à celle d'Athènes des attributions aussi étendues, aussi nettement déterminées. Il resta dans le vague. Ainsi s'explique l'inertie prolongée des Quatre Cents qui pourtant s'éveillèrent à l'époque de Clisthènes. On comprend aussi que l'Aréopage n'ait jamais cessé de revendiquer un droit de haute surveillance sur l'exécution des lois et le maintien de l'ordre public, ni de se poser en gardien de la constitution[69].

*L'ECCLÈSIA ET L'HÈLIÉE*

On voudrait, pour connaître le minimum des droits reconnus aux citoyens, être au clair sur les attributions de l'assemblée et du tribunal où ils étaient tous admis[70].

Malheureusement, nous ne savons à peu près rien sur l'Ecclèsia du VI^e^ siècle. Nous devons seulement supposer, d'après les vers de Solon lui-même[71], que les concessions faites au dèmos étaient restreintes. On ne pouvait lui refuser de prendre part à l'élection des magistrats[72] ; mais la plupart des magistratures, et probablement les plus importantes, étaient tirées au sort. Toutefois, même à l'époque homérique, même dans les États aristocratiques comme Sparte, le peuple entier est consulté, au moins pour la forme, sur les grands problèmes de la vie publique. Dans une cité qui prétendait tenir compte de tous les intérêts, la multitude put certainement faire entendre sa voix et prendre part avec une autorité croissante aux délibérations sur la paix et la guerre et sur l'organisation politique. C'est au dèmos, en tout cas, que dut être soumise la proposition d'Aristion tendant à donner une garde du corps à Pisistrate[73].

Quant au tribunal de l'Hèliée, recruté dans toutes les classes et siégeant en plein soleil dans un coin de l'agora, il n'obtint tout d'abord qu'une juridiction d'appel (ἔφεσις) à l'encontre des arrêts rendus par

68. Wilamowitz, *Nordionische Steine* (*Abh. d. Berl. Ak.*, 1909), n° 25.
69. Arist., *l. c.*, 8, 4 ; cf. Busolt, t. II, p. 280-282.
70. Arist., *l. c.*, 7, 3 ; Plut., *l. c.*, 18.
71. Fr. 5, v. 1-2.
72. Arist., *Pol.*, II, 9, 2 et 4.
73. Arist., *Const. d'Ath.*, 14, 1.

les magistrats[74]. Le temps est loin où il réglera tous les litiges en juge souverain. Mais ce n'est pas sans raison qu'Aristote range la réforme judiciaire, avec l'interdiction de la contrainte par corps et le droit donné au premier venu d'intenter une action publique, parmi les trois mesures les plus démocratiques qu'ait prises Solon. La justice populaire ne se bornait pas à confirmer ou à casser les décisions des magistrats ; elle pouvait limiter leur arbitraire et ajouter des précisions nouvelles à la loi en infligeant des peines complémentaires (προστίμημα)[75]. On s'imagina plus tard que Solon rédigea intentionnellement ses lois sous une forme obscure, afin de rendre le peuple maître absolu des jugements[76] ; en réalité, ses lois, simples et très brèves, posaient des règles générales et s'en fiaient à la jurisprudence pour les applications particulières : tout le droit devait donc évoluer dans la direction indiquée par la volonté populaire. De plus, en revisant les sentences des magistrats, le peuple en arriva peu à peu à leur en demander raison, si bien que le mot εὐθύνειν, qui signifiait à l'origine « redresser » les arrêts « tortueux », passa insensiblement au sens d' « appeler en reddition de comptes»[77]. Bien mieux, à force d'aller en appel devant l'Hèliée, les magistrats perdirent l'habitude de statuer en premier ressort dans les affaires de quelque importance. Leur juridiction se réduisit aux contraventions passibles de peines disciplinaires et encore dans des limites très étroites[78]. Pour le reste, ils se contentèrent de recevoir les actions, de fixer le tribunal compétent, de procéder à l'instruction, d'introduire la cause et de prononcer la sentence (δικάζειν): ils n'eurent plus que l' « hégémonie ». Le peuple se réserva dès lors le droit exclusif de rendre le verdict (διαγνῶναι). Quand Solon se défendait d'avoir étendu le droit du peuple au delà du strict nécessaire, il ne devinait pas toutes les conséquences de sa réforme ; elles y étaient cependant en germe : il suffira que la fonction d'hèliaste ne soit plus gratuite, pour que « le peuple, maître du vote judiciaire, se rende maître du gouvernement »[79].

*RÉSULTATS DES RÉFORMES DE SOLON*

Telle est l'œuvre de Solon, prudente et hardie à la fois, savant mélange de prescriptions anciennes et d'idées nouvelles. Calme au milieu des passions déchaînées, il sut fixer à jamais

74. Arist., *l. c.*, 9, 1 ; *Pol.*, *ll. cc.* ; Plut., *l. c.*. Cf. Busolt, t. II, p. 284-286 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 252-256 ; Gilliard, *Op. c.*, p. 286 ss..

75. Lys., *C. Théomn.*, 16 ; cf. art. *Pœna* dans le *Dict. des Ant.*, t. IV, p. 527.

76. Arist., *Const. d'Ath.*, 9, 2.

77. C'est le premier sens que Solon donne au mot (fr. 4. v. 35) ; Aristote (*Pol.*, II, 9, 4 ; III, 6, 7) lui donne le second, par un véritable anachronisme. Cf. Busolt, t. II, p. 286, n. 1.

78. Ἐπιβολή sera le nom de la peine disciplinaire en question.

79. Arist., *Const. d'Ath.*, 9, 1.

les destinées d'Athènes. Non qu'il réussît ou qu'il songeât même à lui donner ce que nul génie au monde n'aurait été capable d'imaginer, une constitution neuve et immuable, et quelques années à peine étaient passées qu'il s'aperçut lui-même combien étaient fragiles les obstacles opposés aux passions politiques. Mais ses lois civiles, sociales et économiques s'inspiraient de principes féconds et impérissables. Supprimer toutes les servitudes réelles et personnelles qu'avait laissées subsister le régime patriarcal des génè, placer face à face les individus et la cité, favoriser la petite propriété en même temps que l'industrie et le commerce maritime, assurer l'ordre et la paix dans les limites du possible par une équitable répartition des droits et des devoirs, garantir aux plus humbles citoyens la liberté la plus complète avec le droit d'influer sur la vie publique tant à l'assemblée qu'au tribunal, c'était fonder sur les débris du passé le régime de l'avenir. Solon savait bien qu'il travaillait pour le peuple. « Au peuple, s'écria-t-il, puisqu'il lui faut une rude franchise, je dirai que les biens qu'il possède aujourd'hui, jamais il ne les aurait vus de ses yeux, même en rêve »[80]. Mais Solon lui-même, avec toute sa prescience d'homme d'État, avec toute son imagination de poète, ne pouvait prévoir l'immensité des bienfaits que ses réformes devaient produire pour Athènes et pour la démocratie.

## II. — De Solon à Pisistrate

*SOLON APRÈS SON ARCHONTAT*

Quand Solon eut accompli sa mission, il fit jurer aux neuf archontes et à tous les citoyens de se conformer à ses lois[81], serment qui fut désormais prêté tous les ans par les Athéniens promus à la majorité civique. Pour prévenir les luttes intestines et les révolutions, il avait prescrit à tous les membres de la cité, comme une obligation correspondant à leurs droits, de se ranger en cas de troubles dans l'un des partis opposés, sous peine d'atimie entraînant l'exclusion de la communauté[82] : il comptait qu'en sortant de la neutralité, les hommes exempts de passion formeraient une majorité suffisante pour arrêter les perturbateurs de la paix publique. Les craintes étaient justes ; les précautions furent vaines. Solon n'avait satisfait ni les riches ni

80. Id., *ib.*, 12, 5.
81. Id., *ib.*, 7, 1 ; Plut., *l. c.*, 25 ; cf. Hér., I, 29.
82. Arist., *l. c.*, 8, 5 ; Plut., *l. c.*, 20 ; *Præc. ger. reip.*, 32, p. 823 *f* ; *De sera num. vind.*, 4, p. 550 *b*.

la masse pauvre et disait tristement : « Quand on fait de grandes choses, il est difficile de plaire à tous »[83]. Il était encore archonte qu'il était assailli par les invectives des mécontents ; quand il fut sorti de charge, ce fut un déchaînement de reproches et d'accusations. Solon se défendit, comme toujours, par des vers : c'est alors qu'il invoqua le témoignage de la Terre Mère. On l'accablait d'insultes et de moqueries, parce que « le cœur lui avait manqué » pour se faire tyran, parce qu'il n'avait pas voulu, « pour être le maître d'Athènes, ne fût-ce qu'un jour, que de sa peau écorchée on fît une outre et que sa race fût abolie »[84]. Entouré d'ennemis, mais résolu à ne rien changer de ce qu'il avait fait, croyant peut-être aussi que son absence calmerait les esprits, il décida de quitter Athènes. Il voyagea : il parut à Cypre, il alla en Égypte se retremper aux sources de la sagesse[85]. Quand il revint, la lutte des partis était plus vive que jamais. Il se retira de la vie publique et s'enferma dans un repos inquiet : il « vieillissait en apprenant toujours et beaucoup »[86], sans cesser de tendre l'oreille aux bruits du dehors et de prodiguer les avertissements d'un patriotisme alarmé[87]. Mais Solon n'était qu'un homme ; il ne lui appartenait pas d'arrêter le cours des événements. Il vécut assez pour assister à la ruine de la constitution qu'il croyait avoir affermie et voir s'étendre sur sa chère cité l'ombre pesante de la tyrannie.

C'était le temps, on l'a vu, où par toute la Grèce les partis s'organisaient d'après les intérêts économiques, où des chefs audacieux se glissaient entre les factions et mettaient tout le monde d'accord par quelque coup de force. Athènes devait souffrir des mêmes maux et passer par les mêmes phases que tant d'autres cités.

*EUPATRIDES, GÉÔRGOI ET DÈMIOURGOI*

Aussitôt après l'archontat de Solon, les classes s'organisèrent en partis[88]. Les *Eupatrides*, qui dominaient toujours grâce au monopole des hautes magistratures, eurent à combattre à la fois la classe urbaine des gens de métier, qui s'élevait contre les prérogatives politiques de la propriété foncière, et la classe des petits paysans,

---

83. Fr 7.

84. Fr. 33. En partisan de la manière forte, Beloch, t. I, 1, p. 367, paraît se ranger du côté des moqueurs.

85. Arist., *l. c.*, 11, 1 ; 13, 1 ; Plut., *Sol.*, 25-26 ; *Isis et Osiris*, 10, p. 354 *e*. Voir Solon, fr. 19 et 28. Le voyage de Solon en Lydie et son entrevue avec Crésus (Hér., I, 29-33) sont de pures légendes.

86. Fr. 18.

87 Fr. 9-12.

88. Pour tous les événements de la période 593-581, notre source est Aristote, *Const. d'Ath.*, 13, 1-3. Avant la publication de la *Politeia* d'après le papyrus de Londres, ce passage était connu par un papyrus de Berlin (Blass, *Hermes*, t. XV, 1880, p. 366 ss. ; Bergk, *Rhein. Mus.*, t. XXXVI, 1881, p. 47 ss. ; H. Diels, *Abh. d. Berl. Ak.*, 1885, p. 1 ss.).

à qui l'abolition du servage n'avait pas donné de terres. C'étaient, naturellement, les Eupatrides qui défendaient la constitution timocratique en l'exploitant ; les *dèmiourgoi* et les *géôrgoi* ne pouvaient attendre un sort meilleur que d'un bouleversement et, s'il le fallait, du moyen suprême, la tyrannie. Le principal objet de la lutte fut la possession de l'archontat : on en voulait au privilège des pentacosiomédimnes, et il n'y avait pas à compter sur une application loyale du tirage au sort. Cinq années pourtant s'écoulèrent dans un calme relatif. Mais en 589/8, la nomination des magistrats, au moins celle des archontes, se fit illégalement, à cause de la guerre civile, si bien qu'elle fut annulée par la suite ; puis, après le gouvernement de Dropidès, ami de Solon (585/4), l'année 584/3 fut encore une année d' « anarchie ». En 583/2, on parvint à nommer un archonte, Damasias. Il fit un coup d'État : il se maintint au pouvoir pendant deux ans et deux mois ; on dut l'en expulser par la force (fin de l'été 581)[89]. Cette usurpation ouvrit un instant les yeux aux modérés : la crainte de la tyrannie amena les partis à conclure une curieuse entente. L'archontat était partagé : cinq archontes devaient être pris parmi les Eupatrides, trois parmi les géôrgoi, deux parmi les dèmiourgoi[90]. Ce compromis fut-il respecté ? Combien de temps dura ce décemvirat ? Il est impossible de le dire. En tout cas, la conception même de ce régime suppose l'accomplissement d'une réforme considérable. Pour qu'on pût appeler des gens de métier à l'archontat sans détruire la constitution timocratique, il fallut fixer les taux du cens sur la base du revenu intégral, et non plus seulement du revenu foncier, c'est-à-dire convertir les valeurs naturelles en valeurs monétaires et compter, d'après le cours du temps, le médimne de grain pour une drachme d'argent. Cette réforme, devant laquelle avait reculé Solon, fut rendue nécessaire par l'essor qu'il avait donné au commerce et à l'industrie ; elle eut pour conséquence de répartir entre toutes les classes les dèmiourgoi sans terre, refoulés jusque là dans la classe des thètes[91].

*PÉDIÉENS, PARALIENS ET DIACRIENS*

Ce fut assez pour opérer un remaniement des partis, mais non pour apaiser les dissentiments. Les intérêts de classes, qui se

89. Ces dates résultent de celle que nous avons adoptée pour l'archontat de Solon. Cf. Wilamowitz, *Arist. und Ath.*, t. I, p. 10 ; Busolt, t. II, p. 301 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 265.

90. D'après le papyrus de Berlin, le nombre des archontes n'aurait pas été changé : les Eupatrides n'en auraient fourni que quatre. Pour Ed. Meyer, *Forschungen*, t. II, p. 537 ss., les dix représentants des trois classes prirent la place de l' « archonte » pendant les dix mois qui suivirent la chute de Damasias et laissèrent fonctionner à côté d'eux les huit autres archontes. L'hypothèse est bien aventureuse.

91. Cf. art. *Thètes* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 251.

confondaient jusqu'alors avec ceux des personnes, prirent un caractère régional : les « gens de la plaine » (Pédiéens) se distinguèrent des « gens de la côte » (Paraliens) et un peu plus tard des « montagnards » (Diacriens)[92]. Ces nouveaux groupements furent dus, non seulement à des divergences économiques, mais aussi à l'influence locale des grandes familles et de ces « grands chefs » (ἄνδρες μεγάλοι) qui excitaient depuis quelque temps la méfiance de Solon[93]. Les Pédiéens étaient des Eupatrides et des paysans enrichis. Ils avaient pour chef Lycourgos, qui était probablement un Étéoboutade. Parmi eux, se rangèrent les Philaïdes, génos originaire de Brauron, mais dont un rameau était établi dans le Pédion à Lakiadai et qui était représenté à cette époque par Hippocleidès, par Miltiade l'Ancien, et son demi-frère Cimon, père du grand Miltiade. Ces gens de la plaine désiraient au fond le rétablissement de l'ancien régime, la restauration du gouvernement aristocratique[94]. Le parti des Paraliens comprenait, avec la population vivant de la pêche, de la navigation et du commerce, tous les gens de métier et ceux des paysans qui vivaient libres sur une terre libre. Il tenait à conserver la législation solonienne et la nouvelle évaluation du cens. Il s'était groupé autour des Alcméonides. Cette famille avait rompu pour toujours avec les Eupatrides depuis l'affaire de Cylon ; elle venait de s'illustrer, après son retour d'exil, par l'intervention d'Alcméon dans la guerre sacrée et avait maintenant pour chef Mégaclès[95]. Le troisième parti, celui des montagnards, ne naquit pas spontanément ; il fut organisé après les autres par Pisistrate, fils d'Hippocratès, originaire du bourg qui portait le nom des Philaïdes, mais appartenant sans doute à une famille rivale. Beau parleur, énergique et rusé, par-dessus tout ambitieux, Pisistrate se posa en ami des petites gens. Il commença par recruter dans sa Diacrie natale, parmi les mineurs, les chevriers et les cultivateurs pauvres, une troupe de partisans dévoués ; puis, il sut gagner à sa cause par des promesses tous ceux que la seisachtheia avait affranchis, mais laissés sans ressources, toute la nouvelle génération des métayers obérés de dettes et d'hypothèques. Ainsi, grandit une faction franchement révolutionnaire, qui demandait des terres, des avances d'argent et une constitution démocratique[96].

92. Arist., *l. c.*, 13, 4-5 ; Hér., I, 59 ; Plut., *Sol*, 13, 29 ; *Erot.*, 14, p. 763 *d*. Cf. Busolt, t. II. p. 302 ss..

93. Fr. 9, v. 3.

94. Cf. Busolt, t. II, p. 304-305.

95. *Ib.*, p. 305-307.

96. *Ib.*, p. 308-310. Ure, *The orig. of tyr.*, p. 37 ss., 307 ss., exagère la proportion et l'importance des mineurs dans le parti des Diacriens. La politique de Pisistrate donnera satisfaction surtout aux petits cultivateurs. D'ailleurs, le travail libre n'a jamais joué un grand rôle au Laurion.

*CONQUÊTE DU POUVOIR PAR PISISTRATE*

La lutte s'engagea d'abord entre Pédiéens et Paraliens. En 566/5, les premiers l'emportaient encore : ils firent nommer archonte Hippocleidès ; ils purent même instituer les Grandes Panathénées, qui devaient se célébrer tous les quatre ans avec accompagnement de jeux gymniques, et songer à une mesure aussi pacifique que la réforme du calendrier[97]. Mais, vers cette époque, les luttes civiles amenèrent encore une fois la guerre étrangère avec Mégare et peut-être avec Égine. Les deux cités devaient voir avec déplaisir les Athéniens surveiller les abords de l'Hellespont, refuser leur monnaie, gêner leur approvisionnement en interdisant l'exportation du blé. C'est alors qu'apparut Pisistrate. Les Mégariens menaçaient Éleusis ; il les refoula, il s'empara même de leur port Nisaia[98]. Du coup, il fut célèbre. Il sut exploiter sa popularité naissante. Solon connaissait le personnage ; il conjura le peuple de ne pas se jeter à la tête d'un « monarque », l'avertit qu'il allait tomber en esclavage[99]. Rien n'y fit. Un jour, Pisistrate se précipite sur l'agora, couvert de sang. Il crie qu'il a été assailli par ses adversaires. La foule frémit d'indignation. Un compère, Aristion, propose, pour protéger le vainqueur de Mégare, de lui donner une garde de cinquante hommes armés de gourdins. Aussitôt dit, aussitôt fait. Mais la bande est augmentée : Pisistrate commande en maître et, sous l'archontat de Cômeas (561/0), il s'empare de l'Acropole. Athènes avait son tyran[100]. La ville et la campagne se soumirent sans résistance. La tradition voulait que Solon, chargé d'années, se fût dressé jusqu'au bout devant l'usurpateur et qu'il eût même appelé le peuple aux armes. En tout cas, sa voix demeura sans écho. Désespéré, il suspendit, nous dit-on, ses armes devant sa porte : ce bon serviteur de l'État marquait ainsi qu'il avait défendu la patrie jusqu'à la limite de ses forces. Solon mourut peu après (560/59)[101]. Il fut dans ses derniers

---

97. Phéréc., fr. 20 (FHG, t. I, p. 73). Cf. Busolt, t. II, p. 344, n. 2 ; G. von Brauchitsch *Die panathenäischen Preisamphoren* (Leipzig-Berlin, 1910), p. 76. La création des Grandes Panathénées est due aux familles qui possédaient des écuries de course, aux τεθριπποτρόφοι par excellence, les Philaïdes et les Alcméonides (cf. Hér., VI, 35-36, 103, 122). Sur la réforme du calendrier, cf. Cavaignac, *Rev. des Et. gr.*, t. XXII (1909), p. 53.

98. Hér., I, 59 ; V, 81 (cf. 82-88) ; I, 30 ; Arist., *l. c.*, 14, 1. Cf. Wilamowitz, *Op. c.*, t. II, p. 380 ss. ; Busolt, t. II, p. 307-308.

99. Fr. 9 et 11.

100. Hér., I, 59 ; Arist., *l. c.* ; Plut., *Sol.*, 30, 32 ; Marbre de Paros, 40. L'Aristion en question est probablement celui de la tameuse stèle (Perrot, t. VIII, p. 663, fig. 341 ; IG, t. I, n° 464). La date de 561/0 pour l'archontat de Cômeas est à peu près certaine (Marbre de Paros, *l. c.* ; cf. G. Mathieu, *Op. c.*, p. 30-31).

101. Plut., *l. c.*, 30-32. Cf. Wilamowitz, *Op. c.*, t. I, p. 262-266 ; Busolt, t. II, p. 314-315 ; E. von Stern, *Solon und Pisistratos (Hermes*, t. XLVIII, 1913, p. 426-441.)

jours traité avec honneur par le tyran qui allait donner à Athènes cette paix sociale dont elle avait tant besoin et que, lui, malgré toute sa sagesse, n'avait pu lui procurer.

## III. — Pisistrate et ses fils

Au prudent aisymnète, à Solon, avait manqué la force matérielle qui lui eût permis d'aller jusqu'au bout de ses principes. Il fallut plus d'un demi-siècle pour que l'œuvre du législateur portât tous ses fruits. Le tyran Pisistrate, intelligent et actif, comprit la nécessité de poursuivre la réforme ébauchée. Il sut donner à sa ville la paix avec la gloire, et les sages mesures de Solon commencèrent à produire leurs bienfaisants effets. Transition nécessaire pour qu'un jour Clisthènes réussisse à briser les liens qui enserrent encore Athènes et pour qu'Athènes, patrie de libres citoyens, puisse guider la Grèce vers de nouveaux destins.

### 1 — Politique intérieure

*EXILS ET RETOURS DE PISISTRATE*

Lorsqu'en 561/0 Pisistrate se fut emparé de l'Acropole, dans la surprise du premier moment, les chefs de l'opposition lui laissèrent le champ libre. Mégaclès et les autres Alcméonides quittèrent l'Attique[102]. Miltiade l'Ancien, ne voulant pas vivre sous un maître, répondit à l'appel des Dolonkes de Chersonèse qui avaient demandé du secours contre les Thraces. Pisistrate favorisa l'entreprise : il se débarrassait d'un rival dangereux. Miltiade fut autorisé à emmener tous ceux qui désiraient le suivre[103].

La situation de Pisistrate n'en demeurait pas moins précaire. Il ne pouvait compter que sur ses fidèles montagnards ; les propriétaires de la plaine lui étaient résolument hostiles ; les commerçants de la côte hésitaient à le suivre ; même la masse du dèmos éprouvait peut-être une répugnance instinctive pour la tyrannie. Ce fut seulement dans les

102. Plut., *l. c.*, 30 ; Isocr., *De bigis*, 25-26.

103. Hér., VI, 35 ss. ; Corn. Nép., *Milt.*, 1 ; Marcellin., *Vie de Thuc.*, 7. Cf. Busolt, t. II, p. 315-316 ; J. Wells, *Studies in Herod.* (1923), ch. VI. Pour la date de l'entreprise, nous avons un *terminus post quem* : Miltiade venait de remporter la victoire dans le concours de quadriges aux jeux olympiques (Hér., VI, 36, cf. 103) et de déposer son offrande dans le trésor de Sicyône (Paus., VI, 10, 8 ; 19, 6). C'est peu après qu'il partit pour la Chersonèse.

derniers temps de son existence que Pisistrate sentit son gouvernement assis sur des bases solides. Deux fois ses ennemis parvinrent à le chasser, deux fois il réussit à les vaincre : sur trente-trois ans, entre 561/0 et 528/7, il en passa dix-neuf au pouvoir et quatorze en exil[104].

Avant que la tyrannie eût eu le temps de « prendre racine », les Pédiéens et les Paraliens se coalisèrent. Pisistrate dut s'enfuir, et ses biens furent confisqués et mis en vente[105]. Mais, après son départ, les luttes civiles reprirent de plus belle. Mégaclès, évincé par son propre parti, entra en négociations avec le banni. Une entente fut conclue : Pisistrate devait reprendre le pouvoir à condition d'épouser la fille de Mégaclès. Le tyran rentra dans sa ville en triomphateur, au milieu d'une savante mise en scène, ramené dans le char d'Athèna Promachos par la déesse en personne[106]. L'entente ne tint pas. Pisistrate était déjà père de quatre fils : de sa première femme, une Athénienne, il en avait eu deux, Hippias et Hipparque ; deux autres, dont Hègèsistratos, étaient nés de l'Argienne Timônassa[107]. Pour ne pas avoir d'enfants qui pussent un jour disputer la succession aux deux premiers héritiers légitimes, peut-être aussi pour ne pas contracter la souillure de la race sacrilège, il refusa de consommer son mariage avec la fille de l'Alcméonide. Indigné de cet outrage, Mégaclès se rapprocha de Lycourgos ; Pisistrate dut s'exiler pour la seconde fois[108]. Il se retira d'abord à Rhaikèlos, sur le golfe Thermaïque, et profita de ce séjour pour réunir les habitants de la région en une cité. Puis il se rendit en Thrace, aux environs du mont Pangée. Là, il s'enrichit en exploitant des mines d'or et se mit à recruter des mercenaires. Résolu à conquérir le pouvoir par la force des armes, il vint s'établir à Érétrie, aux

---

104. Ces chiffres sont ceux d'Aristote, *l. c.*, 17, 1. Mais la chronologie de Pisistrate demeure une énigme. Les textes sont contradictoires. En déduisant les années d'exil, Hérodote (I, 62, 1 ; V, 65, 3) assigne à la tyrannie des Pisistratides trente-six ans ; Aristote en fixe la durée à trente-cinq ans, dont dix-sept ou dix-neuf pour Pisistrate (*Pol.*, VIII (V), 9, 23 ; *Const. d'Ath.*, 17, 1), et, pour comble de malheur, il n'y a aucune concordance à établir dans la *Politeia* entre les données chronologiques des chapitres 14-19. En désespoir de cause, on a été jusqu'à nier le fait du double exil (cf. Beloch, *Rhein. Mus.*, t. XLV, 1890, p. 469 ; *Gr. Gesch.*, t. I, II, p. 290 ss. ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 274 ss.). Mais supprimer les textes embarrassants, c'est une méthode chirurgicale dont la critique historique ne peut guère s'accommoder. Voir en dernier lieu G. Mathieu, *Op. c.*, p. 31-33, et éd. de la *Politeia*, p. XI-XII ; Ure, *Op. c.*, p. 51-52 ; Adcock, *Class. Rev.*, 1924, p. 174 ss.. D'après Mathieu, la chronologie perdue de l'Atthis aurait fait commencer la première tyrannie en 561/0, le premier exil en 555/4, la deuxième tyrannie en 543/2, le second exil en 535/4 et la troisième tyrannie en 533/2 ; mais ces dates sont aussi douteuses que toutes celles qui ont été proposées, par exemple celles de Busolt, t. II, p. 317, n. 4 (561/0, 556/5, 551/0, 550/49, 539/8) ou de Hiller von Gaertringen, IG, ed. min., t. I, p. 271 (561, 560, 556, 552, 542). On voit assez par ces divergences qu'en l'état actuel la solution du problème est désespérée. En tout cas, la première tyrannie de Pisistrate n'a pas pu être longue, et la deuxième a dû être très courte.

105. Arist., *Const. d'Ath.*, 14, 3 ; Hér., I, 60 ; VI, 121.

106. Hér., I, 60 ; Arist., *l. c.*, 14, 4. L'explication donnée à cette anecdote historique par Ure, *Op. c.*, 55 ss., est amusante, mais ne repose sur rien.

107. Cf. *Solidarité*, p. 482 ; Beloch, t. I, II, p. 292-301.

108. Hér., I, 61 ; Arist., *l. c.*, 15, 1.

portes de l'Attique, et guetta le moment propice. Il sut trouver des alliés : il avait pour lui les Hippobotes d'Érétrie ; Thèbes et la Thessalie lui accordèrent leur aide ; Lygdamis de Naxos, qui comptait sur lui pour être tyran à son tour, le rejoignit avec des subsides et des hommes ; son fils Hègèsistratos lui amena un contingent de mille mercenaires argiens. Tout à coup il débarqua en Attique, sur la côte de la Diacrie, et occupa Marathon. Une foule de partisans coururent le rejoindre ; il rencontra l'armée de ses adversaires à Pallène, à l'entrée de la Mésogée, près du temple d'Athèna Pallènis, et la battit. Il lança aussitôt une proclamation ordonnant aux fuyards de regagner tranquillement leurs foyers et put, sans autre résistance, rentrer dans Athènes. Sa victoire fut si complète, que les plus compromis de ses adversaires reprirent sans tarder le chemin de l'exil[109]. C'était la troisième fois qu'il s'emparait du pouvoir ; il le garda désormais.

*CARACTÈRE DU RÉGIME*

Si le peuple d'Athènes a longtemps conservé de Pisistrate un souvenir ému, les historiens de l'antiquité ont cependant jugé son gouvernement de manière très différente. Après l'expulsion des tyrans, la démocratie triomphante vit en eux de simples despotes, et l'ami des Alcméonides, Hérodote, reproche à ce gouvernement personnel d'avoir réduit le peuple au mutisme et à l'inertie de la servilité[110]. Plus tard seulement, on représenta les Pisistratides sous des traits plus aimables et, d'après tout ce qu'on sait de leur œuvre, plus justes. Thucydide, qui possède sur le régime des renseignements puisés aux meilleures sources, vante « leurs qualités morales et intellectuelles »[111]. Aristote, qui avait les atthidographes sous les yeux, reconnaît à plusieurs reprises que Pisistrate « administra l'État en citoyen plutôt qu'en tyran » (πολιτικῶς μᾶλλον ἢ τυραννικῶς) et loue sa modération, sa philanthropie, sa douceur, sa justice indulgente, son amour du peuple[112].

---

109. Hér., I, 61, 64. C'est peut-être pendant le séjour de Pisistrate à Érétrie, tandis qu'il circonvenait les Thébains, qu'Alcméonidès, fils d'Alcméon, vainqueur au concours hippique des Grandes Panathénées, consacra une statue dans le temple béotien du Ptoion : les Alcméonides cherchaient vraisemblablement ainsi à contrebalancer l'influence politique de leur adversaire à Thèbes (cf. L. Bizard, *Bull. de corr. hell.*, t. XLIV, 1920, p. 229 ss., 237 ss.). En ce cas, la date qui conviendrait le mieux au second retour de Pisistrate et au combat de Pallène serait celle de 542/1 (les Grandes Panathénées sont célébrées la troisième année d'olympiade).

110. Sur le second exil de Pisistrate, voir Arist., *l. c.*, 15, 3 ; 17, 4 ; Hér., I, 62-64. On peut admettre, d'après Hérodote (64), que Pisistrate avait des intérêts dans les mines du Laurion (cf. Ure, *Op. c.*, p. 36) avant d'en acquérir de plus considérables dans celles du Strymon (cf. Perdrizet, *Les mines de Skaptésylé*, *Klio*, t. X, 1910, p. 5) ; mais c'est une pure conjecture de rattacher son séjour à Érétrie à une exploitation minière en Eubée (Ure, *Op. c.*, p. 37). — Sur le second retour de Pisistrate, voir Hér., V, 78, 55, 65-66 ; cf. Aristoph., *Lys.*, 1150 ss. ; Andoc., *Sur les myst.*, 106 ; Isocr., *Panath.*, 148.

111. Thuc., VI, 54.

112. Arist., *l. c.*, 14, 3 ; 16, 2, 7-8 ; Théop., fr. 147 (FHG, t. I, p. 303). Cf. Wilamowitz, *Op. c.*, t. I, p. 115 ss. ; Busolt, t. II, p. 330-331.

Maître de la cité, Pisistrate continua d'habiter une modeste maison sur l'Acropole[113]. Sans offusquer de son luxe ni les hommes de la ville basse ni les dieux voisins, il était en sécurité, s'entourant par surcroît de gardes (les *épicouroi*), lanciers et archers recrutés en Attique et en Thrace[114]. Il ne jugea même pas utile de désarmer le dèmos[115] ; il se borna à enlever quelques enfants aux familles suspectes et à confier ces otages à son ami Lygdamis[116]. Il ne changea rien aux formes de la constitution. Il laissa subsister les anciennes magistratures et se contenta de les faire occuper, l'archontat surtout, par ses proches ou par des personnes sûres[117] : c'était un gouvernement de famille plutôt qu'une monarchie. Le tyran lui-même obéissait aux lois, et l'on raconte qu'un jour il se rendit à une citation devant l'Aréopage[118].

*PISISTRATE ET LES CLASSES RURALES*

Pisistrate détestait naturellement ces nobles qui par deux fois l'avaient chassé. Il en gagna cependant un grand nombre à sa cause, soit par un indéniable don de séduction personnelle, soit par des bienfaits[119]. Mais il exigea de tous cette soumission aux lois dont il prétendait donner l'exemple. En les habituant à se plier à la règle commune, il leur montrait qu'ils n'étaient que de simples citoyens et que les droits de tous étaient maintenant égaux. Ses sympathies allaient surtout aux humbles. Il aimait le pauvre paysan. Il avait promis d'améliorer son sort; il tint parole et gagna par là sa réputation de philanthropie[120]. Qu'a-t-il fait pour résoudre l'angoissante question agraire ? Nous ne savons trop ; mais il faut bien admettre qu'il sut la résoudre de la bonne manière, puisqu'elle ne se posa plus après lui et que l'Attique fut désormais un pays de moyenne et de petite propriété. Il dut disposer de biens communaux, morceler quelques grands domaines ; on le voit assez bien conférer aux métayers l'entière propriété de la parcelle qu'ils cultivaient, dans le cas où le maître avait été tué ou banni pendant les guerres civiles[121]. Il organisa le crédit agricole en consentant des prêts d'argent aux cultivateurs nécessiteux[122]. Il poussa surtout les oisifs de la ville à se disperser dans

113. Cf. Perrot, t. VIII, p. 57.
114. Hér., I, 64; Thuc., VI, 55, 3 ; 57, 1 et 4 ; 58, 2 ; Aristoph., *Chev.*, 448. L'archer en costume scythique est fréquemment représenté sur les vases attiques à figures noires (cf. Plassart, *Les archers d'Athènes*, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXVI, 1913, p. 172 ss.).
115. Le récit d'Aristote, *l. c.*, 15, 4, et de Polyen, I, 21, 2, est contredit par Thucydide, VI, 58, 1. Cf. Busolt, t. II, p. 326, n. 1.
116. Hér., I, 64.
117. Id., *ib.*, 59 ; Thuc., VI, 54 ; Arist., *l. c.*, 17, 1 ; 19, 6 (cf. 22, 5) ; Plut., *Sol.*, 31.
118. Arist., *l. c.*, 16, 8 ; *Pol.*, VIII (V), 9, 21 ; Plut., *l. c.*.
119. Arist., *l. c.*, 16, 9.
120. Id., *ib.*, 16, 2, 7-8.
121. Cf. Busolt, t. II, p. 327-330.
122. Arist., *l. c.*, 16, 2 et 9 ; cf. Grundy, *Op. c.*, p. 117 ss..

des hameaux lointains ; en favorisant le retour à la terre et en fournissant à la culture les bras qui lui manquaient, il augmentait le produit de la dîme, détournait beaucoup de citoyens de la politique active et se créait des partisans[123]. Partout, mais spécialement dans sa Diacrie, il encouragea la culture de la vigne, dans l'espoir qu'elle deviendrait aussi rémunératrice que celle de l'olivier[124] ; car la disette de grains n'était plus à redouter depuis que s'étaient établies des relations régulières avec le Pont-Euxin. Pour empêcher les paysans de descendre trop souvent en ville et de perdre leur temps, il institua les juges itinérants (δικασταὶ κατὰ δήμους) chargés de mettre la justice à leur disposition jusque dans les cantons éloignés[125]. Lui-même partait fréquemment en tournée, pour inspecter les travaux agricoles et vider les différends[126]. Ainsi, d'une volonté ferme, par une série de mesures systématiques, Pisistrate renforçait cette solide et raisonnable classe de campagnards en peau de mouton[127] qui devait à maintes reprises sauver Athènes par le don de son sang et de son argent, en même temps qu'il amoindrissait dans les districts ruraux l'influence des grandes familles nobles.

*TRAVAUX PUBLICS*

C'était la préoccupation constante des tyrans d'augmenter le bien-être et de flatter l'amour-propre de leurs sujets en attachant leur nom à des travaux d'utilité publique. Athènes était un grand village; Pisistrate en fit une grande ville. L'eau manquait. Cependant un sous-sol marneux faisait du Pédion un réservoir naturel qui avait pour fond la dépression située entre l'Acropole, la Pnyx et le Mouseion. Les Athéniens s'étaient contentés jusqu'alors de recueillir les eaux de leurs collines dans des puits ou des citernes et de les amener à des fontaines, dont la principale était la Callirrhoè. Pisistrate fit capter de nouvelles sources jusque dans la haute vallée de l'Ilissos ; des travaux d'adduction, comparables au fameux aqueduc d'Eupalinos à Samos, les dérivèrent sur la Callirrhoè, qui, munie de neuf bouches, prit le nom d'Ennéacrounos. Un système d'égouts rejeta les eaux-vannes dans un collecteur muni de caniveaux en terre cuite[128]. Plus tard, Hippias enferma

123. Arist., *l. c.*, 16, 3 ; cf. *Pol.*, VIII (V), 16, 7 ; VI (IV), 5, 3 ; VII (VI), 2, 7.
124. Cf. Grundy, *Op. c.*, p. 120.
125. Arist., *l. c.*, 16, 5.
126. C'est pendant une de ces tournées qu'arriva la plaisante histoire que le grave Aristote ne juge pas indigne de raconter tout au long (*l. c.*, 16, 6 ; cf. Diog. Laërce, I, 53). Pisistrate parcourait l'Hymette. Voyant un paysan en train de défoncer un terrain qui n'était que pierre, le tyran étonné fit demander par son esclave ce qui poussait là. « Rien que maux et souffrances, dit le rustre, et sur ces maux et ces souffrances il faut encore que le Pisistrate prélève sa dîme ». L'homme ignorait à qui allait sa réponse. Pisistrate, charmé de sa franchise et de son amour du travail, l'exempta d'impôt, d'où le nom de « Franc-Lieu » donné au hameau.
127. La κατωνάκη dont parle Aristophane, *Lys.*, 1153.
128. Cf. Perrot, t. VIII, p. 29-37, 53-54 ; Fr. Graeber, *Die Enneakrunos* (*Ath. Mitth.*, t. XXX, 1905, p. 1-64).

la ville basse dans une première enceinte fortifiée, une ellipse dont l'axe Est-Ouest mesurait 1.300 mètres et l'axe Nord-Sud 1000 mètres[129]. Il rectifia l'alignement de certaines rues percées à l'aventure et frappa d'une taxe les immeubles qui débordaient par des saillies sur la voie publique[130]. Assainir et régulariser la capitale, ce n'était pas assez ; on verra que Pisistrate et ses fils l'embellirent avec passion.

*RÉGIME FISCAL ET MONÉTAIRE*

Tout cela, les prêts aux cultivateurs comme les constructions, demandait de grosses sommes d'argent. L'État athénien n'avait jamais eu de finances. Les dépenses du culte étaient réglées par chaque temple, et les trésoriers d'Athèna eux-mêmes n'étaient nommés par la cité que parce qu'ils géraient les biens de la déesse poliade. Les dépenses navales et militaires revenaient aux naucraries, c'est-à-dire aux administrations locales. Pour subvenir aux frais de sa politique, Pisistrate confondit dans une même caisse ses ressources personnelles et celles qu'il sut trouver à l'État. Ses mines du Strymon lui assuraient d'abondants revenus ; il fit verser au trésor public le montant de l'impôt perçu sur les produits de la terre et payé jusqu'alors aux naucraries. Cet impôt fut fixé au vingtième, après l'avoir été peut-être d'abord au dixième[131]. Malgré la plainte bourrue du paysan de l'Hymette, il ne semble pas que les charges du contribuable aient été excessives à l'époque des tyrans ; aux anciens hectèmores la dîme devait même paraître légère. Pour satisfaire aux besoins du trésor public et des transactions privées, Pisistrate fit frapper des monnaies qui portaient, en commémoration de l'aide divine qui l'avait ramené au pouvoir, la tête d'Athèna au droit et la chouette dans un carré creux au revers[132]. La régularité des émissions permit de donner à ce type, d'abord rudimentaire, un caractère de plus en plus artistique ; leur abondance assura au tétradrachme attique une prodigieuse fortune.

## 2. — Mouvement artistique, littéraire et religieux

Les Pisistratides mirent un goût naturel pour les arts et les lettres au service d'une politique à larges vues. Architectes, sculpteurs et

129 Voir la carte de Fougères, *La Grèce* (Guides Joanne), p. 20-21.
130. Cf. Perrot, t. VIII, p. 56.
131. Thuc., VI, 54, 5, parle d'un vingtième ; Aristote, *l. c.*, 16, 4 et 6, d'un dixième (cf. Diog. Laërce, I, 53). Voir Busolt, t. II, p. 328-329 ; G. Mathieu, *Op. c.*, p. 41-42.
132. Voir Babelon, *Journ. intern. d'arch. numism.*, t. VIII (1905), p. 19 ; *Traité*, II[e] partie, t. I, p. 723 ss. ; Hill, *Hist. gr. coins*, p. 17 ; cf. Gilliard, *Op. c.*, p. 257 ss..

peintres, rhapsodes, musiciens et poètes accoururent de partout, principalement d'Ionie, à l'appel de despotes éclairés et généreux.

*MONUMENTS D'ATHÈNES*

Ces tyrans bâtisseurs eurent pour architectes Antistatès, Callaischros et Antimachidès[133]. A l'ouest de l'Acropole, fut aménagée une rampe carrossable, qui aboutissait à une porte d'honneur, ébauche des Propylées[134]. Sur la colline, un téménos fut réservé, où l'on consacra un autel à Artémis Brauronia[135] : c'est bien le moins que pût faire le maître de céans pour la déesse qui avait veillé sur le berceau de sa famille. Tout contre le « vieux temple » ou « le temple » par excellence (ὁ ἀρχαῖος νεώς, ὁ νεώς), sur les ruines de la maison d'Érechthée, on avait élevé — peut-être déjà vers l'an 566 qui avait vu instituer les Grandes Panathénées, mais plutôt dans les premières années de Pisistrate — un temple neuf en l'honneur d'Athèna Polias. Long de cent pieds, d'où son nom d'Hécatompédon, il présentait au dehors des frontons en tuf aux sculptures violemment bariolées et comprenait au dedans un *naos* à trois nefs avec un *opisthodome* à trois salles ; mais les deux colonnes doriques qui décoraient modestement chaque façade supportaient un faîte assez bas. Ne fallait-il pas que la déesse d'Athènes pût soutenir la comparaison avec le dieu de Delphes et de Corinthe ? L'Hécatompédon fut remanié, surélevé, enrichi de marbre dans les parties hautes ; un péristyle dorique l'enveloppa tout entier de trente-quatre colonnes ; le long d'une frise ionique se déroula la procession des Panathénées ; sur de nouveaux frontons se détachèrent des reliefs ornés d'une polychromie discrète, dont l'un représentait une Gigantomachie, avec un groupe central d'Athèna terrassant le géant Encelade[136]. Dans la ville basse, les tyrans résolurent de construire des temples aux dieux panhelléniques Zeus et Apollon et au dieu qui avait leur faveur particulière, Dionysos. Sur les bords de l'Ilissos, Pisistrate fit commencer un Olympieion qui devait rivaliser avec les temples les plus fameux par ses dimensions et sa somptuosité[137] : la cella seule mesurait 35 mètres sur 15, et les colonnes de tuf

---

133. Ces trois noms ont été conservés par Vitruve, VII, préf., 15 ; il en cite un quatrième, mais en prenant une pierre pour un homme (Th. Reinach *Rev. des Ét. gr.*, t. III, 1890, p. 200-201).

134. Cf. Judeich, *Topogr. von Ath.*, p. 62 ; Fougères, *Athènes* (1912), p. 41.

135. Cf. Wilamowitz, *Aus Kydathen*, 128, n. 47.

136. Voir Doerpfeld, *Ath. Milth.*, t. X (1885), p. 275 ss. ; t. XI (1886), p. 337 ss. ; t. XII (1887), p. 25 ss., 190 ss., 276 ss. ; t. XV (1890), p. 420 ss. ; t. XXII (1897), p. 159 ss. ; t. XXXVI (1911), p. 410 ss. ; H. Schrader, *ib.*, t. XXX (1905), p. 305-322 ; Th. Wiegand, *Die archaische Poros-Architektur der Akropolis* (Leipzig, 1904), p. 139 ss.. Cf. Perrot, t. VII, p. 598 ; t. VIII, p. 540-542, fig. 277 ; H. Lechat, *La sculpt. att. avant Phidias* (1904), p. 41 ss. ; D'Ooge, *The Acropolis of Athens* (1908), p. 41 ss., 369 ss ; Fougères, *Op. c.*, p. 36-40 ; M. Collignon, *Le Parthénon* (1914), p. 8-19. Sur les rapports de l'Hécatompédon remanié avec les temples contemporains de Delphes et de Corinthe, voir Courby, *Fouilles de Delphes*, t. II, p. 111 ss..

137. Thuc., II, 15, 4 ; Arist., *Pol.*, VIII (V), 9, 4 ; Vitruve, *l. c.*. Cf. E. Curtius, *Stadtgesch.*

avaient 2 m. 38 de diamètre. Œuvre colossale, que les tyrans ne purent mener à bonne fin et qui, abandonnée par la démocratie et reprise un instant par Antiochos Épiphane, ne fut achevée que six siècles et demi plus tard par l'empereur Hadrien. Non loin de là, Pisistrate fit construire un Pythion, dans l'enceinte duquel son petit-fils, Pisistrate le Jeune, consacra un autel dont la dédicace, copiée par Thucydide, est parvenue jusqu'à nous[138]. Au sud-est de l'Acropole, fut érigé un temple de Dionysos Éleuthéreus[139]. Puis, Hippias fit construire sur l'agora un autel des douze dieux, asile respecté, d'où rayonnaient les grandes rues et les principales routes de l'Attique[140] ; aux coins des rues et à mi-chemin sur les grandes routes, Hipparque fit dresser des Hermès, piliers quadrangulaires où étaient gravées des sentences morales et que surmontaient des têtes de dieux ou de héros[141]. Enfin, les deux frères firent entourer d'un mur les jardins d'Académos avec le gymnase caché sous leurs ombrages, et un de leurs parents, Charmos, plaça devant l'entrée un autel d'Éros, qui fut le point de départ pour les courses aux flambeaux[142].

*SCULPTURE*

Toutes ces constructions demandaient une décoration sculpturale. Elles attirèrent les artistes, surtout ceux des îles et d'Ionie, habitués à la taille du marbre. Archermos de Chios, Aristion de Paros, Alxénor de Naxos, l'Ionien Endoios, le Laconien Gorgias, les Éginètes Onatos et Callôn travaillèrent pour Athènes ; même le grand bronzier de Samos, Théodôros, laissa peut-être sa signature sur l'Acropole. Tandis que les reliefs sculptés sur les premiers frontons de l'Hécatompédon dénotaient encore des doigts gourds et des procédés vieillis, tout à coup, vers 545-540, apparut un art nouveau : une gracieuse théorie de corai en robes ioniennes vint se ranger autour de la déesse. Quand la sculpture attique eut ainsi fait son éducation, elle put revenir à ses traditions propres, et Antènor fut digne d'avoir pour élèves les maîtres de Phidias[143].

*PEINTURE DE VASES*

La peinture de fresques dut passer par les mêmes phases ; mais il ne reste d'elle que des noms : après Cimon de Cléônai, l'Athénien Eumarès, père d'An-

---

*Athens*, p. XLII, 74, 268 ; L. Revier, *The Olympieion at Athens* (*Papers of the Amer. School at Ath.*, t. I, 1885, p. 183 ss.) ; C. Welter, *Das Olympieion in Athen* (*Ath. Mitth.*, 1922, p. 61-71).

138. Thuc., *l. c.* ; VI, 54 ; Michel, n° 1019.

139. Voir Doerpfeld-Reisch, *Das griech. Theater* (1896), p. 27 ; cf. D'Ooge, *Op. c.*, p. 229-230.

140. Hér., VI, 108 ; II, 7 ; Thuc., VI, 54, 7 ; cf. IG, t. II, n° 1078.

141 Ps.-Plat., *Hipparch.*, p. 228 *d*, 229 *a-b* ; cf. IG, t. I, n° 552. Les ateliers des hermoglyphes ne tardèrent pas à devenir florissants à Athènes : une peinture de vase représente un de ces artisans au travail (voir P. Paris, art. *Hermae* dans le *Dict. des Ant.*, t III, p. 131, fig. 3813).

142. Suid., *s. v.* Ἱππάρχου τειχίον ; Clitod., fr. 24 (FHG, t. I, p. 364) ; Plut., *Sol.* 1.

143. Voir Perrot, t. VIII, p. 529-685 ; H. Lechat, *Op. c.*, p. 41 ss., 101 ss., 136, 155 ss., 165 ss., 216 ss., 251 ss., 279 ss., 311 ss..

tènor. Du moins peut-on se faire une vague idée des œuvres qu'elle produisit par la peinture de vases. Là, le progrès est constant. Après la poterie du Dipylon, la poterie « protoattique » s'inspire des modèles orientaux pour les dépasser, comme fit la poterie attico-corinthienne pour les modèles corinthiens. Dès les années 580-570, le cratère d'Ergotimos et Clitias ou « vase François » affirmait la supériorité de la poterie attique à figures noires. Au temps de Pisistrate, Amasis, Exékias et Néarchos lui assurèrent un succès universel. Mais Nicosthénès et Andokidès se mirent à la recherche de procédés nouveaux ; l'un ou l'autre imagina la poterie à figures rouges. C'est elle qu'illustrèrent Épictètos, Cachrylion, Euphronios, Euthymidès et bien d'autres maîtres[144].

*POÉSIE*

Avec les artistes, furent appelés auprès des tyrans les savants et les poètes. Hipparque surtout mérita l'épithète d' « amant des Muses », φιλόμουσος[145]. Attacher le nom d'Athènes aux épopées qui déjà avaient passé d'Éolide en Ionie, c'était un coup de maître. Ce rêve devint une réalité. Depuis des siècles, les rhapsodes ajoutaient des épisodes à l'Iliade et à l'Odyssée ; on commençait à éprouver le besoin de fixer les vieux poèmes d'une façon définitive, D'après une tradition tardive, une commission que présidait le devin Onomacritos et où siégeaient Orpheus de Crotone et Zôpyros d'Hèraclée aurait entrepris un travail de revision et d'arrangement, le premier essai de critique littéraire dont l'histoire aurait conservé le souvenir. Ces précisions sont apocryphes sans nul doute. Il n'est pas invraisemblable toutefois qu'Athènes se donna une édition d'Homère analogue à celles qui furent élaborées dans maintes autres villes et qu'elle y incorpora des interpolations favorables à son orgueil[146]. Mais Hipparque aimait d'une ferveur particulière la musique et la poésie lyrique. Il avait pour familier Lasos d'Hermionè, qui perfectionna l'accompagnement du chœur dithyrambique en amplifiant la partie de flûte phrygienne[147]. Simonide de Céos, en récompense de ses hymnes religieux et agonistiques, reçut une pension du tyran « qui l'avait toujours auprès de lui »[148]. Anacréon de Téos, le poète de cour, qu'une trière athénienne vint chercher à Samos, charma par ses

144. Voir Perrot, t. X, p. 55-682 ; cf. Ch. Dugas, *La céram. gr.*, p. 77-86.

145. Arist., *l. c.*, 18, 1 ; Ps.-Plat., *l. c.*.

146. Cic., *De nat. deor.*, 34, 137 ; Josèphe, *C. Ap.*, I, 2 ; Élien, *Var. hist.*, XIII, 14 ; Paus., VII, 26, 13. L'opinion de Fr. Ritschl, *Die alexandrinischen Bibliotheken under der ersten Ptolemaeern und die Sammlung der homerischen Gedichte durch Peisistratos* (Breslau, 1838), confirmée, entre autres, par Wilamowitz, *Philol. Unters.*, t. VII, 2e partie, I, *Die Pisistratische Recension*, p. 236 ss., est aujourd'hui généralement admise. Voir cependant les réserves de Croiset, t. I, p. 395-397.

147. Hér., VII, 6 ; Aristoph., *Guêpes*, 1410. Voir Croiset, t. II, p. 366-367.

148. Arist., *l. c.*, 18, 1 ; *Rhét.*, I, 10 ; Ps.-Plat., *l. c.*, p. 228 c. Voir Croiset, t. II, p. 335 ss.

chansons de table et d'amour les symposia de la jeunesse dorée[149]. Le peuple eut sa part.

*LES PANATHÉNÉES ET LES DIONYSIES*

Aux Grandes Panathénées, où toute la Grèce était convoquée depuis 566/5, on donna un éclat qui en fit vraiment une fête panhellénique. Jadis, la déesse se contentait d'offrandes très simples, un péplos brodé par les jeunes Athéniennes, quelques victimes de choix. Elle fut honorée désormais par des solennités qui duraient plusieurs jours. Après avoir assisté à la grande procession, que dirigèrent un jour deux fils de Pisistrate, et au sacrifice d'une hécatombe entière immolée sur le grand autel, la foule admirait les luttes athlétiques, les courses de chars, les concours de déclamation où les rhapsodes récitaient le texte officiel d'Homère, les exécutions musicales où rivalisaient successivement aulètes, citharistes et choreutes, enfin la course aux flambeaux[150]. En même temps fut instituée la fête des Grandes Dionysies[151]. Célébrée au printemps sous la présidence de l'archonte, elle prit une importance considérable dans la vie publique. C'était vraiment la fête du dèmos. La magnificence de la procession, le nombre des victimes immolées et l'éclat des banquets, puis la splendeur des chœurs dans les concours lyriques, puis encore la joie tumultueuse d'une mascarade avinée (κῶμος) étaient de dignes préludes aux cérémonies qui se déroulaient dans l'orchestra circulaire du Dionysion. Celles-ci, les plus goûtées d'un peuple aussi épris du beau qu'ami de la gaîté, devaient inciter le génie athénien à l'une de ses plus merveilleuses inventions. Tout d'abord, les choristes en peau de bouc rappelèrent dans leurs chants les mythes de Dionysos et imitaient par une mimique expressive les compagnons du dieu. Bientôt, du chœur se détacha le coryphée : il coupa les strophes et les antistrophes de répons qui s'allongèrent peu à peu, jusqu'au moment où il dépouilla sa personnalité pour parler le langage et revêtir le costume d'un personnage divin. Le répondant était devenu acteur (ὑποκριτής) ; du dithyrambe sortirent la tragédie et le drame satyrique. C'est alors que les représentations théâtrales furent organisées par l'État, et des prix proposés aux auteurs[152]. Le premier qui fut vainqueur au concours de tragédies (534) ou du moins le premier vainqueur dont le nom se soit

149. Arist., *Const. d'Ath.*, *l. c.* ; Ps.-Plat., *l. c.*, p. 228 *b* ; Plat., *Charm.*, p. 157 *e*. Voir Croiset, t. II, p. 245 ss..

150. Voir Ém. Cahen, art. *Panathenaia* dans le *Dict. des Ant.*. D'après G. von Brauchitsch, *Op. c.*, p. 77-79, c'est Pisistrate qui le premier décerna en prix les belles amphores remplies d'huile sainte qui portaient l'image de la déesse.

151. Voir Foucart, *Le culte de Dionysos en Attique* (*Mém. de l'Ac. des Inscr.*, t. XXXVII, 1904, p. 166 ss.)..

152. Voir Croiset, t. III, p. 23 ss., 384 ss., 424 ss. ; Foucart, *Op. c.*, p. 195 ss., Cf. ch. XIII

conservé, c'est Thespis d'Icaria ; on lui attribua plus tard la gloire d'avoir inventé le genre qui l'illustra[153]. Presque aussitôt, Pratinas de Phlionte joignit à cette tragédie « qui n'avait plus de rapport avec Dionysos » (οὐδὲν πρὸς τὸν Διόνυσον) une tragédie « égayée » par les satyres (τραγῳδία παίζουσα)[154]. Après Choirilos, Phrynichos remporta sa première victoire vers 510[155] : Eschyle avait quinze ans !

*POLITIQUE RELIGIEUSE*

L'importance prise par les Panathénées et les Dionysies s'explique par la politique religieuse de Pisistrate et de ses fils. D'autres tyrans, Périandre à Corinthe, Clisthènes à Sicyône, combattaient les vieux cultes de l'aristocratie, favorisaient les dieux et les héros populaires. Ceux d'Athènes ne pouvaient avoir des pensées hostiles à l'égard de la déesse qui les avait toujours protégés et qui symbolisait l'unité nationale ; ils voulaient, au contraire, la voir, lance au poing, sur les monnaies, sur les amphores décernées en prix, avant tout au fronton de son propre temple. Mais ce n'était pas assez pour eux de capter les bonnes grâces d'Athèna. Ils entendaient faire agréer le séjour d'Athènes aux dieux de Delphes et d'Olympie, en leur offrant de belles demeures. En même temps, ils cherchaient à répandre le culte dynastique de la triade Codros, Nèleus et Basilè[156] ; ils mettaient en vogue Artémis Brauronia et le Diacrien Thésée, tout étonné de devenir l'ami du peuple dans l'Attique tout entière[157].

*CULTES ET CROYANCES POPULAIRES*

Surtout, ils firent sortir de l'obscurité où elles végétaient les divinités rustiques, le jeune dieu Dionysos et la déesse-mère Dèmèter. Les vieilles Dionysies, avec leurs réjouissances familiales et populaires, tenaient au cœur des paysans[158]. Le tyran fit

---

153. Marbre de Paros, 43 ; Suid., *s. v.* Θέσπις. Cf. Croiset, t. III, p. 42-45 ; Wilamowitz, *Hom. Unters.*, p. 248 ; Ad. Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen* (*Sonderschr. d. österr. arch. Inst.*, t. VI, 1906), p. 184.

154. Suid., *s. v.* οὐδὲν πρὸς τὸν Διόνυσον ; Dèmètrios, Περὶ ἑρμηνείας, 169. Cf. Croiset, t. III, p. 393-395, cf. 46-47.

155. Voir Croiset, *ll. cc.*.

156 . Cf. Michel, nº 77. Avec son nom, emprunté à un fils de Nestor (*Od.*, III, 36), Pisistrate n'avait pas de peine à faire descendre sa famille des Nèléides et des Codrides (cf. Hér., V, 65), ce qui lui donnait plus de prestige encore chez les Ioniens des îles et d'Asie qu'aux yeux des Athéniens.

157. Cf. Pottier, *Rev. de l'art anc. et mod.*, t. IX (1901), p. 1 ss.; Séchan, art. *Theseus* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 235, n. 34 et 35.

158. De toutes les fêtes consacrées à Dionysos, la plus ancienne était celle que les colons ioniens avaient emportée avec eux dans leurs migrations et qui tombait au mois d'Anthestèrion : ces Anthestèria (voir Foucart, *Op. c.*, p 107) avaient pour centre un sanctuaire des Limnai qui ne fut compris dans l'enceinte de la ville qu'au v^e^ siècle ; elles comprenaient deux journées joyeuses, où le dieu de la fécondité s'unissait à la femme du roi, tandis que le peuple en liesse procédait à l'ouverture des Jarres (Πιθοιγία) et vidait à l'envi les Brocs (Χόες), et une journée funèbre où l'on apportait des offrandes aux morts (Χύτροι). Mais le dieu avait peu à peu concentré sa puissance génératrice sur la vigne. Partout dans les campagnes, d'Éleusis à Marathon et de Brauron à Icaria, le jour des Dionysies champêtres (Διονύσια κατ' ἀγρούς), les paysans

venir solennellement d'Éleuthérai à Athènes un Dionysos nouveau, un dieu aux attributions assez vagues pour qu'elles pussent englober toutes celles des dieux locaux ; il lui éleva un temple en pleine ville, au pied de l'Acropole, et fit célébrer en son honneur ces Dionysies urbaines ou Grandes Dionysies dont la procession figurait l'arrivée du dieu. C'est tout l'appareil de l'Olympe homérique qui faiblissait. Une fermentation morale et religieuse ramenait des bas-fonds à la surface des croyances jusqu'alors aussi dédaignées des grands que vivaces chez les petits. Les déesses d'Éleusis, Dèmèter et Corè, aidées de Dionysos, promettaient dans leurs mystères le bonheur éternel à tous, même aux esclaves[159]. Dès le VII^e siècle, elles avaient étendu leur influence bien au delà de leur domaine initial, et leurs sacerdoces étaient placés sous l'autorité de l'archonte-roi[160]. Au temps de Pisistrate, l'affluence des mystes devint telle, que le tyran fit édifier à l'intérieur d'une enceinte élargie une salle d'initiation (*télestèrion*) deux fois aussi vaste que l'ancienne[161]. Cependant, la béatitude promise aux initiés après la mort ne suffisait ni à l'esprit de justice, qui protestait contre une égalité contraire à l'équité, ni à l'impatient désir de percer les voiles de l'avenir en ce monde. Pour satisfaire ce double besoin, l'Attique accueillit l'orphisme avec enthousiasme au milieu du VI^e siècle[162] et fit un succès extraordinaire aux devins, aux prophètes, aux interprétations des songes et des oracles. Par politique autant que par conviction, Hippias et Hipparque, plus encore que leur père, avaient une dilection singulière pour tout ce mysticisme et toute cette mantique[163]. Onomacritos, leur ministre des cultes, fut chargé d'opérer sur la poésie orphique et les prophéties de Musée un travail de collation et d'arrangement analogue à celui qu'il fut censé plus tard avoir accompli pour Homère. Comme il était en même temps poète pour son compte et chresmologue, pour donner plus de crédit à ses

lui apportaient une amphore de vin, un panier de figues et un bouc, promenaient en son honneur un phallos symbolique et déployaient une rude gaîté dans une parodie burlesque (voir Foucart, *ib.*, p. 69-87). Les gens de la capitale célébraient la fête du Pressoir, les Lénées (voir Foucart, *ib.*, p. 87-106) : ils suivaient en procession la vieille image en bois du dieu dans le sanctuaire des Limnai, à la « maison du pressoir » (Ληναῖον).

159 Voir, en général, Foucart, *Les myst. d'Éleusis* (1914) ; pour l'union de Dionysos avec les deux déesses, p. 44 ss., 106 ss. ; pour les croyances et les mystères, p. 84 ss., 251 ss., 355 ss.. Mais nous ne croyons pas avec l'auteur qu'il faille chercher en Égypte l'origine de la religion éleusinienne ; il nous semble plutôt que le culte de la Déesse Mère, de la Dèmèter, s'est obscurément conservé dans la plaine de Thria depuis la période égéenne, avec celui de la déesse vierge et du jeune dieu, tout comme le sacerdoce féminin, tout comme les murs du sanctuaire primitif.

160. Cf. Foucart, *Op. c.*, p. 231 ss..

161. Voir le plan de Fougères, *La Grèce*, en face de la p. 181.

162. Cf. Busolt, t. II, p. 362-373 ; Foucart, *Op. c.*, p. 253 ss. ; Glotz, *Solidarité*, p. 587 ss..

163. Pisistrate avait déjà tiré parti de la mantique pour sa politique intérieure et extérieure (Hér., I, 62, 64). Hippias conservait sur l'Acropole une collection d'oracles : elle lui fournissait à point nommé des textes péremptoires qu'il se chargeait d'interpréter lui-même (id., V, 90, 93). Il recourait aussi volontiers à l'interprétation des songes (*ib.*, 56 ; VI, 107).

vers et à ses prédictions, il ne se retint pas d'insérer dans le recueil des pièces apocryphes. Pris sur le fait par Lasos d'Hermionè, il fut banni; mais il alla se réfugier avec sa précieuse collection à la cour de Perse, où il devait être rejoint un jour par ses anciens maîtres et d'où il continua de lancer jusqu'en Grèce des oracles à fracas[164].

### 3. — Politique extérieure

*Activité diplomatique de Pisistrate*

La politique extérieure qu'avait inaugurée Solon reçut de Pisistrate une impulsion puissante. Elle avait cependant subi un cruel échec pendant les luttes civiles : Athènes avait reperdu Sigée[165]. Mais elle était devenue la maîtresse du golfe Saronique depuis que Pisistrate avait enlevé Nisaia aux Mégariens et installé un port dans la rade de Phalère. La situation générale dans le Levant lui ouvrait de brillantes perspectives. Sennachérib avait détruit Tyr en 574 et rejeté en Occident l'avenir des Phéniciens. La conquête perse mettait fin à la prospérité de l'Ionie. Il y avait de magnifiques positions à prendre. Pisistrate le vit clairement. Habitué par de longues années d'exil au contact de l'étranger et au maniement des affaires internationales, il consacra son intelligence et son énergie à mêler une cité trop longtemps repliée sur elle-même aux intérêts qui se débattaient sur les terres et les mers proches ou lointaines.

*Dans la Grèce propre*

Dans la Grèce propre, Pisistrate s'efforça de rester en bons rapports avec tous les pays même aristocratiques. On ne pouvait pas compter sur Thèbes : depuis que les Béotiens, assujettis aux Thessaliens après la guerre sacrée, avaient reconquis leur indépendance par la victoire de Kéressos, elle s'était mis en tête de constituer une confédération qui devait fatalement devenir menaçante pour ses voisins. Elle n'avait soutenu Pisistrate que pour faire de lui un obligé. Pisistrate sut se dégager et prit ses précautions. Non content de conserver l'amitié d'Érétrie, il s'attacha la grande puissance du Nord, la Thessalie, en concluant avec les Aleuades de Larissa un véritable pacte de

164. Voir principalement Hér., VII, 6. Onomacritos joua un rôle dans l'extension du culte dionysiaque (Paus., VIII, 37, 5). Il fut le propagateur des poésies orphiques avant de se mettre à en faire une collation officielle et eut pour collaborateurs deux missionnaires venus de cette Grande Grèce où l'orphisme avait largement profité du prosélytisme pythagoricien. Orpheus de Crotone et Zopyros d'Hèraclée (Tzetzès, scholie sur Aristophane, publiée par Ritschl, *Opusc.*, I, 207). Les poésies orphiques d'Onomacritos sont fréquemment mentionnées, tantôt sous son nom, tantôt sous celui d'Orphée.

165. Cf. Busolt, t. II, p. 249, n. 1.

famille : son fils Hègèsistratos reçut le surnom de Thettalos ; une monnaie d'alliance fut frappée, qui représentait au droit la tête d'Athèna et au revers la tête de la nymphe Larissa[166]. Dans le Péloponèse, Pisistrate rencontrait bien des difficultés; longtemps, il soutint cette gageure diplomatique de s'allier avec Argos, patrie de sa seconde femme, sans se brouiller avec les Lacédémoniens[167].

*DANS L'HELLESPONT*

Les besoins de la marine et du trésor ne permettaient pas à Pisistrate de négliger les bois et les métaux précieux de la Chalcidique et de la Thrace : il garda son influence personnelle à Rhaikèlos, ses propriétés minières au mont Pangée, et entretint des relations intimes avec le roi de Macédoine[168]. Mais, avant tout, Athènes, dépourvue de céréales par le développement des cultures arbustives, devait s'établir sur l'Hellespont, à l'entrée du chemin qui menait aux greniers du Pont-Euxin. Pisistrate reprit Sigée aux Mityléniens, probablement à la faveur d'une guerre que son allié, le tyran de Samos Polycrate, engagea contre Lesbos (vers 532/1). Il en fit un fief personnel, dont il confia la garde à son fils Hègèsistratos[169]. Sur l'autre rive de l'Hellespont, dans la Chersonèse, l'entreprise de Miltiade l'Ancien réussit admirablement. Il occupa l'isthme, le mura, colonisa Crithôtè, Pactyè, Cardia, et fit de toute la péninsule une seule cité, qui devait l'honorer après sa mort comme héros fondateur[170]. Il s'érigea en prince indépendant, fit la guerre à Lampsaque, s'allia au roi de Lydie Crésus[171] ; il n'en était pas moins obligé de rester en bons termes avec le maître d'Athènes. Comme il n'avait pas d'enfants, il désigna pour successeur Stèsagoras, fils de son frère utérin Cimon Coalémos[172]. Ce Cimon était connu comme un adversaire résolu de Pisistrate ; en 528, il fit sa paix avec le tyran et obtint la restitution de ses biens par une flatterie de haut goût : vainqueur pour la seconde fois aux jeux olympiques, il fit proclamer le nom de Pisistrate comme propriétaire du char. Cependant, les Pisistratides se défiaient de ce « lourdaud » retors : en 524, après une nouvelle victoire à Olympie, ils le supprimèrent[173]. Ils gardèrent comme otage son dernier fils, Miltiade le Jeune, en le soumettant à une surveillance bienveillante. C'est lui qu'ils envoyèrent,

166. Hér., V, 63, 94 ; Babelon, II[e] partie, t. I, p. 756.
167. Arist., *Const. d'Ath.*, 17, 4 ; 19, 4 ; Hér., I, 61 ; V, 63, 90.
168. Quand Hippias fut chassé d'Athènes, le roi de Macédoine Amyntas Ier lui offrit la ville d'Anthémonte (Hér., V, 94).
169. Hér., *ib.*.
170. Hér., VI, 36 ; Éphore, fr. 72 (FHG, t. I, p. 256). Un seul prytanée, un seul État (Hér., VI, 38, 39). Culte de Miltiade oikiste (*ib.*, 38 ; cf. 34, 103).
171. *Ib.*, 37.
172. *Ib.*, 38.
173. *Ib.*, 103. On enterra près de lui ses pouliches victorieuses.

après la mort de son oncle et de son frère, prendre en mains le gouvernement de la Chersonèse[174]. Ainsi, par des occupations territoriales dont le caractère dynastique ne nuisait point aux intérêts nationaux, Athènes s'installa aux abords et sur les deux rives du détroit par où arrivaient les richesses du Pont.

*DANS LES ILES*

Du moment qu'elle prenait pied dans les pays d'outre-mer, elle devait chercher à se créer une clientèle dans les îles. Les sympathies de l'aristocratie eubéenne ne pouvaient suffire ; c'est au centre même de la mer Égée que se portèrent les efforts de Pisistrate. Il avait reçu des secours de Lygdamis pour rentrer dans Athènes ; il l'aida aussitôt à s'emparer du pouvoir à Naxos, et Lygdamis rendit le même service à Polycrate de Samos[175]. Dans cette Sainte-Alliance des tyrans, qui n'empêchait pas les rivalités ni même les mauvais tours, l'Athénien prétendait à une position prééminente : il faisait garder par Lygdamis, comme par un subordonné, les otages qu'il avait pris dans les familles de ses adversaires[176]. Aussi chercha-t-il à étendre sa protection sur Délos, le centre religieux de tous les Ioniens. Athènes ne manquait pas de titres pour se poser en métropole des colons partis jadis pour les Cyclades et l'Asie Mineure, et Pisistrate prétendait descendre des Nèléides, comme les descendants des rois milésiens. Comme on savait bien que le culte d'Apollon Délien avait pénétré en Attique par la Tétrapolis, on eut recours à un mouvement tournant : on lança la légende qui faisait apporter ce culte de Crète à Délos par Thésée, champion des prétentions athéniennes. Une théorie athénienne s'embarqua sur le propre navire de Thésée, qui fut retrouvé à propos et désormais entretenu avec soin ; elle se rendit à Délos pour purifier l'enceinte du temple et en rejeter les ossements des morts[177]. Quelle gloire pour « la plus antique terre d'Iaonie[178] », au moment même où elle prétendait restituer l'épopée ionienne dans sa splendeur première, de rétablir la panégyrie ionienne dans toute sa pureté! Polycrate en fut jaloux : il occupa l'île de Rhèneia et la lia par une chaîne à Délos[179]. Mais la supériorité navale de Samos ne détournait pas Athènes de poser les jalons d'un empire maritime.

---

174. *Ib.*, 39, 103.

175. Voir p. 281, 291-292. Sur les relations de Pisistrate avec Polycrate, voir H. Lechat, *Bull. de corr hell.*, t. XIV (1890), p. 141-142 ; ajouter que le peintre de vases Amasis était probablement un Samien (Karo, *J. of Hell. St.*, t. XIX, 1899, p. 135 ss.).

176. Hér., I, 64.

177. *Ib.* ; Thuc., III, 104. Cf. art. *Tetrapolis*, dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 160-161.

178. L'expression est de Solon (Arist., *l. c.*, 5, 2). C'est sans doute de la première moitié du VI^e^ siècle que date l'interpolation de l'Iliade (XIII, 685) qui fait des Athéniens les Iaones par excellence. L'épithète qui leur est donnée, ἑλκεχίτωνες, « au chiton traînant », est bien de l'époque où l'Attique venait d'adopter le costume ionien (Hér., V, 87-88 ; Thuc., I, 6).

179. Voir p. 292*.

*EXTENSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES*

Avec une activité merveilleuse, les Athéniens surent exploiter aussitôt leurs avantages. Vers le milieu du VII^e siècle, Corinthe avait commencé de contester à Milet l'hégémonie commerciale ; dès le milieu du VI^e, Athènes y prétendit et bientôt elle s'en empara. Elle plaça ses vins, ses huiles, sa céramique dans tous les pays de la Méditerranée. De la Scythie à l'Égypte, de Cypre à l'Étrurie, cette concurrence victorieuse est attestée par les fouilles. Les poteries des Cyclades durent fermer. Bérésan, Olbia, Panticapée, Phanagoreia, Gorgippia, tous les sites du Pont-Euxin présentent de couche en couche les mêmes variations : les vases d'Ionie, de Cyrène et de Corinthe se font de plus en plus rares ; les vases attiques sont en masse toujours grandissante, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus d'autres. Des ports, ces vases pénétraient loin à l'intérieur, jusque dans les profondeurs du continent[180]. Un fait prouve bien l'importance des relations avec les contrées du Pont : si les archers à cheval de Pisistrate n'étaient pas des Scythes, tout au moins ils portaient le costume scythique.

*L'ŒUVRE DE PISISTRATE*

On comprend que le gouvernement de Pisistrate ait laissé de bons souvenirs : longtemps en Attique, on devait répéter que c'était l'âge d'or, le « règne de Cronos »[181]. Tandis que les petits paysans jouissent d'une tranquillité jusqu'alors inconnue et se sentent protégés, les propriétaires du Pédion et les commerçants de la Paralie s'enrichissent. Dans un état de plus en plus unifié, dans une cité dont les monuments et les fêtes inspirent à tous la même fierté, les haines de classes et les rivalités régionales s'apaisent ; les vieux partis se meurent. Une tyrannie constitutionnelle permet à tous les citoyens de recevoir à l'assemblée et aux tribunaux l'éducation politique qui leur faisait encore défaut, cependant que l'abondance générale diminue les distances établies par le cens officiel. Les

180. Cf. Helbig, *Bull. dell' Inst. di corr. arch.*, 1881, p. 180, 189 ss. ; Pottier, *Le commerce des vases peints att. au* VI^e *siècle* (*Rev. arch.*, 1904, I, p. 45 ss.) ; von Stern, *Klio*, t. IX (1909), p. 143-145 ; Ch. Dugas, *La poterie des Cyclades*, p. 258, 268, 272. D'après Grundy, *Thucyd. and the hist. of his age*, p. 119 ss., Pisistrate n'aurait pas été favorable au commerce, qui était aux mains des Paraliens, ses adversaires. Mais, maître du pouvoir, Pisistrate ne tenait pas à perpétuer les haines pour satisfaire ses rancunes. Après Solon, il n'avait pas à prendre de mesures spécifiques dans l'intérêt des marchands. Il multiplia les émissions de monnaie, encouragea la production du vin, précieux élément d'échange, établit la domination athénienne sur les deux rives de l'Hellespont, ouvrit par les îles le chemin de l'Asie aux entreprises de ses compatriotes. Que pouvait-il faire de plus ? Le fait est que le commerce extérieur d'Athènes est en progrès constant depuis les réformes de Solon jusqu'aux guerres médiques et que, précisément vers 560, il se soustrait au courtage prélevé d'abord par les intermédiaires ioniens ou éginètes (cf. R Hackl, *Merkantile Inschr. auf att. Vasen*, Munich, 1909 ; H. Prinz, *Funde aus Naukratis*, p. 78 ss.).

181. Arist., *Const. d'Ath.*, 16, 9 ; Thuc., VI, 54, 5 ; cf. Ps.-Plat., *Op. c.*, p. 229 *b*

nobles mêmes cessent de regimber ; les mécontents se taisent. Pisistrate vieillit au pouvoir et mourut de maladie : belle fin pour un tyran.

### 4. — La chute des Pisistratides

*HIPPIAS ET HIPPARQUE*

Hippias, le fils aîné de Pisistrate, lui succéda comme dans une monarchie (528/7). Il associa au gouvernement son turbulent cadet, Hipparque, et tint à l'écart le fils de l'Argienne, Hègèsistratos.

« Politique et sensé », il conserva les principes de son père, et régna « sans mériter le blâme »[182]. Laissant Hipparque s'occuper plus spécialement des monuments et du culte, il garda pour lui les grandes affaires. L'augmentation continuelle des dépenses rendait peut-être le trésor plus exigeant. Pourtant la taxe sur les encorbellements était une mesure édilitaire plutôt qu'un expédient fiscal, et l'obligation d'offrir à la déesse, pour chaque naissance et chaque décès, une chénice d'orge et une de blé avec une obole en sus n'avait rien d'exorbitant[183].

*GRAVES ÉCHECS DANS LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE*

Ce furent les événements extérieurs qui amenèrent la désaffection et finalement la chute du régime. Les graves questions qui devaient agiter la Grèce pendant près de deux siècles commençaient à troubler les relations internationales. Entre Lacédémone, obstinée à maintenir son hégémonie, et la Perse, entraînée à passer du continent dans les îles, la situation d'Athènes devenait chaque jour plus délicate. Au Nord, Hippias prit sous sa protection Platées, qui refusait d'adhérer à la confédération béotienne (519), et porta jusqu'à l'Asôpos la frontière de l'Attique[184] : c'était se faire de Thèbes une irréconciliable ennemie. Au Sud, Argos, l'alliée de Pisistrate, fut réduite à l'impuissance par l'entrée de Mégare et de Corinthe dans la ligue lacédémonienne. Le cercle tracé autour de l'Attique se resserrait chaque jour davantage. Mais c'est surtout au Levant que furent ruinées les espérances d'Athènes. Déjà Polycrate de Samos s'était attiré l'animosité de Lacédémone et de Corinthe par ses idées de thalassocratie et avait

182. Arist., *l. c.*, 18, 1 ; Thuc., *l. c.*.

183. Ps.-Arist., *Econ.*, II, 5.

184. Hér., VI, 108 ; Thuc., III, 55 ; 68, 4. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 391, n. 2. Busolt, t. II, p. 399, n. 4, corrige le texte de Thucydide et ramène la date de l'alliance à 509, après l'expulsion d'Hippias ; mais la chronologie de Thucydide paraît confirmée par ce fait, qu'Hipparque dédia une statue dans le temple d'Apollon Ptoios situé près d'Orôpos (cf. Bizard, *Bull. de corr. hell.*, t. XLIII, 1920, p. 237 ; Holleaux, *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1892, p. 91).

dû repousser une descente des Péloponésiens, lorsqu'il périt misérablement en Asie (522), et, quelques années après (vers 516), son île fut conquise par les Perses. Lygdamis de Naxos succomba à son tour, et sa défaite remit en liberté les otages de Pisistrate. Puis, coup sur coup, Sigée et la Chersonèse tombèrent sous la suzeraineté perse. C'en était fait du commerce athénien au Levant et au Nord. Tant d'échecs provoquèrent un soulèvement du sentiment national.

*HARMODIOS ET ARISTOGITON*

Sur ces entrefaites, éclata une conspiration qui devait augmenter encore l'impopularité d'Hippias. Rien ne ressemble moins à un complot politique que cette affaire où ne furent en jeu que des sentiments intimes d'ordre privé. Thucydide et Aristote, qui en ont donné deux versions différentes, s'accordent cependant sur ce point. Hipparque recherchait l'amitié du bel Harmodios, que chérissait déjà un certain Aristogiton ; pour se venger de ses dédains, il voulut l'offenser publiquement : après avoir invité sa sœur à remplir l'office de canéphore, il la fit chasser comme indigne quand elle se présenta. Harmodios et Aristogiton résolurent de punir cet affront. Peut-être, d'ailleurs, y avait-il une haine de famille entre leur génos, les Géphyréens d'Aphidna, et les Pisistratides. Ils préparèrent leur coup avec soin. Ils s'abouchèrent avec quelques amis et décidèrent de poignarder les tyrans au jour des Grandes Panathénées (commencement d'août 514) : les citoyens devaient, ce jour-là, se rassembler en armes pour le cortège ; on comptait bien qu'il y en aurait dans le nombre qui prendraient part à l'œuvre de délivrance. Mais, à l'heure fixée, Harmodios et Aristogiton aperçurent un des affidés qui s'entretenait familièrement avec Hippias. Ils se crurent trahis et perdirent la tête. Voulant se venger au moins de celui qui les avait outragés, ils se lancèrent à la recherche d'Hipparque ; ils le rencontrèrent au Léôcorion, où il assurait le départ de la procession, et le frappèrent à mort. Harmodios fut massacré sur-le-champ par les gardes ; Aristogiton put échapper, à la faveur du tumulte, mais fut pris peu après. Longuement torturé, sur le point d'expirer, il aurait, d'après la tradition démocratique, dénoncé comme complices les meilleurs amis des Pisistratides, afin de décimer leurs rangs[185].

---

185. Thucydide (VI, 53-59) suit la tradition oligarchique qu'on retrouve dans le Pseudo-Platon (*l. c.*, p. 239 *c*). Hérodote (V, 55 ; VI, 109, 123) donne une esquisse de la tradition démocratique, celle dont s'inspirera, entre autres, Démosthènes (*C. Lept.*, 18, 29, 70, 127, 159 ; *Sur l'amb.*, 280). Aristote (*Const. d'Ath.*, 18, 2-6 ; *Pol.*, VIII (V), 8, 9) essaie non sans maladresse de trouver un compromis entre les deux versions opposées. Cf. Ad. Reinach, *Atthis*, p. 65-66 ; G. Mathieu, *Op. c.*, p. 42-51 ; éd. de la *Politeia*, p. X-XI ; Busolt, t. II, p. 380-384. — Sur le génos d'Harmodios et d'Aristogiton, voir Hér., V, 55, 57 : Plut., *Sympos.*, I, 10, 3, 1, *p.* 628 *a*.

*NOUVELLE POLITIQUE D'HIPPIAS*

En somme, l'attentat avait échoué. Il eut pour effet de rendre Hippias plus soupçonneux et plus dur. Le jour même de l'attentat, il procéda au désarmement des citoyens ; ce fut la fin de la « sidérophorie » en Attique[186]. Puis, il fit périr bon nombre de suspects, suspendit les lois constitutionnelles, renforça la garde qui fut soumise à une discipline sévère. En 511, il fortifia Mounychia, prêt à s'y retirer en cas de danger. En même temps, il jetait les yeux au dehors, pour se ménager un asile en cas de révolution. Il resserra les liens d'hospitalité qui unissaient sa famille aux rois de Lacédémone. Il ne dissimula plus ses sympathies pour la Perse. Comme Hippoclos de Lampsaque était bien vu à la cour de Suse, il maria sa fille Archédikè au fils de ce tyran, et des monnaies frappées à cette occasion associèrent le blason de Lampsaque à la tête d'Athèna[187].

*LES ALCMÉONIDES A LEIPSYDRION*

Les anciens adversaires de Pisistrate, les proscrits, recommençaient à s'agiter. En 513/2, on put croire le moment venu pour un retour offensif. Les Alcméonides, qui avaient alors pour chef Clisthènes, fils de Mégaclès, s'avancèrent jusqu'à Leipsydrion, petite bourgade au sud du Parnès. Quelques mécontents de la ville vinrent les rejoindre ; mais la campagne ne bougea pas : elle préférait la tyrannie à la restauration de la noblesse. L'entreprise échouait piteusement. Les émigrés se retranchèrent dans Leipsydrion ; mais, après une vaillante défense qui coûta la vie à beaucoup de monde, ils durent évacuer la place et retourner en exil[188]. La défaite les rendit plus prudents. Ils cherchèrent un appui extérieur.

*DELPHES CONTRE HIPPIAS*

C'est à Delphes qu'ils le trouvèrent, non sans peine. Voici comment. Le fameux temple d'Apollon avait été incendié vers 548/7. Pour le reconstruire sur un plan grandiose, il fallait trois cents talents : le quart de cette somme fut obtenu par une souscription panhellénique à laquelle participa le roi d'Égypte, Amasis ; le reste fut fourni par les trésors sacrés de Delphes et peut-être par les contributions des cités amphictioniques[189]. Comme le nouvel édifice n'était pas terminé

186. Thuc., VI, 58. Le désarmement attribué à Pisistrate par Aristote, *Const. d'Ath.*, 15, 4, n'a donc pas eu lieu.

187. Thuc., VI, 59 ; Hér., V, 55 ; Arist., *l. c.*, 19, 1-2. Sur les « pièces de mariage » frappées à l'occasion de l'union d'Archédikè avec Aiantidès de Lampsaque, voir Babelon, I^re^ partie, t. I, p. 754.

188. Hér., V, 62 ; voir le scolion cité par Arist., *l. c.*, 19, 3. Pour la date, voir Busolt, t II, p. 386, n. 3.

189. Hér., I, 50 ; II, 180 ; V, 62 ; Paus., X, 5, 13.

en 513/2, les Alcméonides se rendirent adjudicataires des derniers travaux. Ils touchèrent d'avance, selon l'usage, la moitié de la somme qui devait leur revenir et en prélevèrent une bonne part pour acheter des armes et pour intéresser la Pythie à leur cause. Plus tard, quand ils furent de nouveau en possession de leurs biens, qui avaient été confisqués, ils remboursèrent largement le dieu de son prêt involontaire : ils dépensèrent sans compter pour l'achèvement de son sanctuaire et l'ornèrent d'un entablement, d'un fronton et d'une colonnade qui devaient être en tuf et qu'ils firent en marbre de Paros[190]. En attendant, la Pythie leur était acquise.

Elle excita Lacédémone contre les Pisistratides avec une persévérance inlassable. Chaque fois qu'un Spartiate la consultait en son nom privé ou au nom de l'État, elle répondait invariablement que les Lacédémoniens devaient délivrer Athènes. Sparte était l'amie naturelle de toutes les aristocraties. Les bons rapports d'Athènes et d'Argos l'avaient irritée maintes fois ; maintenant qu'elle surveillait de Mégare les confins de l'Attique et de la Béotie, elle pouvait encore redouter qu'une alliance d'Argos avec Athènes, avec Athènes appuyée sur la Thessalie et certains princes de Macédoine, ne contrebalançât jusque dans la péninsule l'influence de la ligue péloponésienne. Sparte finit par se laisser convaincre[191].

*INVASION DE L'ATTIQUE PAR LES SPARTIATES*

Au printemps de 510, une armée lacédémonienne débarqua en Attique, sous Anchimolos. Hippias avait pris ses précautions. Comme infanterie, il n'avait, depuis le désarmement des citoyens, que les archers de la garde ; mais il avait obtenu des Thessaliens une troupe de mille cavaliers commandée par leur tagos Kinéas. Les troupes d'Anchimolos furent repoussées dans la plaine de Phalère, et lui-même resta parmi les morts. Furieux et humiliés, les Lacédémoniens dépêchèrent, par terre cette fois, une nouvelle armée plus forte que la première et placée sous les ordres du roi Cléoménès en personne. Cet Agide est vraiment une grande figure de l'époque. Il rêvait de rendre son prestige à la dignité royale et de reprendre le cours des conquêtes lacédémoniennes, en un mot, de détruire l'œuvre de l'éphore Chilon. Il

190. Hér., V, 62 ; Arist., *l. c.*, 19, 4 ; Philoch., fr. 70 (FHG, t. I, p. 395) ; Isocr., *Antid.*, 232 ; Dém., *C. Mid.*, 144 et Schol.. Cf. Homolle, *Bull. de corr. hell.*, t. XXVI (1902), p. 599-627 ; t. XXXVI (1912), p. 491-492 ; Courby, *Fouilles de Delphes*, t. II, fasc. 2, p. 92 ss.. Sur le mode de paiement aux entrepreneurs, voir Bourguet, *L'Admin. financ. du sanct. pyth.*, p. 98-99.

191. Hér., V, 63 ; Arist., *l. c.*.

avait poussé à l'intervention contre Polycrate, encouragé les tentatives de son frère Dorieus en Cyrénaïque et en Sicile, dirigé une expédition contre Argos. Malgré les complaisances serviles des Pisistratides, il voyait dans Athènes un obstacle à ses projets. A la tête de ses hoplites, il bouscula les mercenaires thessaliens qui, sans plus rien vouloir entendre, se retirèrent chez eux[192].

*CAPITULATION D'HIPPIAS*

Hippias dut se réfugier avec sa famille sur l'Acropole. Il y fut assiégé par les Lacédémoniens aidés des « Athéniens qui voulaient être libres ». Mais rien n'était prévu pour un siège. Cléomènès songeait à la retraite, quand il fut assez heureux pour s'emparer des enfants du tyran qui cherchaient à s'échapper. Hippias capitula aussitôt : à condition qu'on lui rendît ses fils, il s'engageait à évacuer l'Attique dans les cinq jours. Il se retira « sous la foi publique » dans sa ville de Sigée (commencement de l'été 510)[193]. Hippias, ses frères et ses fils furent mis hors la loi ; leurs noms furent gravés sur une stèle de bronze, la « stèle d'atimie », qu'on érigea sur l'Acropole[194] ; mais les autres membres de la famille, qui ne s'étaient pas compromis personnellement, purent demeurer dans la ville.

L'expulsion des tyrans était due non pas tant à un peuple épris de liberté qu'à une noblesse d'émigrés soutenue par une armée étrangère. Cependant Athènes ne tarda pas à en revendiquer la gloire pour elle seule. Les grandes familles prirent les devants, avec le génos des Alcméonides et celui des Géphyréens. Puis les basses classes, oubliant peu à peu que l'idéal démocratique s'était précisé sous Pisistrate, se relâchèrent de leur fidélité au régime déchu, jusqu'au jour où la trahison d'Hippias à Marathon acheva de généraliser l'horreur de la tyrannie. Avant la fin du VI^e^ siècle, un bronze d'Antènor magnifia le geste des « tyrannoctones »[195] ; bientôt, leurs descendants se virent décerner par la reconnaissance publique des honneurs extraordinaires[196]. Dès lors, tout bon citoyen devait croire, comme le disait la chanson populaire[197], que l'ère de la liberté commença pour Athènes à l'heure où tomba le fils de Pisistrate.

---

192. Hér., V, 63-64 ; Arist., *l. c.*, 19, 5. Sur Cléomènès, voir J. Wells, *Studies in Herod.*, ch. IV.
193. Hér., V, 64-5, 94 ; Arist., *l. c.*, 19, 5-6 ; Thuc., VI, 59.
194. Thuc., VI, 55 ; Arist., *l. c.*, 16, 10. Cf. Wilamowitz, *Aus Kydathen*, p. 70 ; Busolt, t. II, p. 398 ; Glotz, *Solidarité*, p. 481-482 ; *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1906, p. 519-520.
195. Cf. Perrot, t. VIII, p. 562 ss..
196. IG, t. I, n° 8, l. 5 ss. ; Isée, V, 47 ; Dém., *Sur l'amb.*, 280 ; *C. Lept.*, 18, 127 ss. ; Arist., *l. c.*, 58, 1.
197. Voir le scolion dans Arist., *l. c.*, 19, 3.

## IV. — Clisthènes et la démocratie athénienne

### 1. — Réforme de Clisthènes (508/7)

*ISAGORAS ET CLISTHÈNES*

La chute des Pisistratides eut pour première conséquence un changement radical dans la politique extérieure d'Athènes. Les aristocrates s'affilièrent à la confédération péloponésienne : c'était le prix convenu de l'intervention spartiate[198]. Jusque là les vainqueurs d'Hippias étaient tous d'accord. Ils ne le furent plus quand il s'agit de donner une forme nouvelle au gouvernement. Isagoras, fils de Tisandros, oligarque intransigeant et borné, désirait restaurer le pouvoir de la noblesse et remettre à quelques génè la conduite de l'État : il tenta de reconstituer le parti du Pédion, en y ralliant les partisans des tyrans. Mais Athènes était devenue une grande puissance par le commerce : les Paraliens enrichis ne pouvaient abandonner ainsi la prépondérance politique à quelques propriétaires. Ils prirent pour chef l'Alcméonide Clisthènes, dont la famille avait toujours pratiqué une politique de conciliation. Clisthènes se déclara le défenseur de la constitution solonienne[199]. L'issue de la lutte entre ces deux hommes allait décider de l'avenir de la cité athénienne.

*LUTTE ENTRE OLIGARQUES ET DÉMOCRATES*

Isagoras eut d'abord le dessus. Il fut encore nommé archonte en 508/7[200] et procéda aussitôt à une revision de la liste des citoyens, rayant ceux à qui les tyrans avaient accordé les droits politiques[201]. Clisthènes n'eut pas grand'peine alors à grouper autour de lui, à côté des Paraliens, tous les mécontents, les citoyens qu'Isagoras expulsait de l'assemblée, les paysans de la Diacrie qui se sentaient plus de haine pour la noblesse que d'amour pour la tyrannie. Aristote lui reproche de s'être rallié par ambition personnelle, lui, un noble, au parti du peuple[202] ; en tout cas, il élabora résolument un

198. Cf. Wilamowitz, *Arist. und Ath.*, t. II, p. 76 ss. ; Busolt, t. II, p. 309.
199. Hér., V, 66 ; Arist., *l. c.*, 20, 1.
200. Arist., *l. c.*, 21, 1 ; Marbre de Paros, 46.
201. Arist., *l. c.*, 13, 5. Le texte d'Aristote n'est pas très clair (cf. G. Mathieu, *Op. c.*, 52-53) ; mais il n'y a pas de raison d'identifier ce διαψηφισμός avec l'expulsion de sept cents familles décrétée par le même Isagoras (*ib.*, 20, 3), comme le veut Wilamowitz (*Op.c.*, t. I, p. 31 ; t. II, p. 76), ni d'y voir la première application de la loi clisthénienne sur l'inscription dans les dèmes, comme le veulent Busolt (t. II, p. 310, n. 2) et de Sanctis (*Op. c.*, p. 337).
202. Arist., *l. c.* ; cf. Cloché, *La Boulè d'Ath. en* 508/507 (*Rev. des Ét. gr.*, t. XXXVII, 1924), p. 24-25.

programme de réformes démocratiques. Il eut pour lui le nombre, il l'emporta. Isagoras n'hésita pas : il appela l'étranger. A sa demande, Cléoménès, devenu son hôte, fit sommer les Athéniens par la voix d'un héraut de chasser les Alcméonides, ces maudits dont la souillure indélébile contaminait la ville entière ; Clisthènes eut peur et s'enfuit. Cléoménès n'en pénétra pas moins dans Athènes avec quelques soldats et bannit sept cents familles. Les Alcméonides étaient naturellement du nombre : ils furent condamnés par un tribunal de trois cents nobles à un exil perpétuel ; pour la seconde fois, la sentence fut appliquée aux morts comme aux vivants, et, quand les cadavres exhumés furent jetés par delà la frontière, pour la seconde fois le pays fut solennellement purifié. En même temps, Cléoménès décida de dissoudre le Conseil des Quatre Cents créé par Solon et de le remplacer par les Trois Cents. Mais l'attitude énergique des Quatre Cents fit échouer ce coup de force. A leur appel, le peuple courut aux armes et réussit à enfermer Cléoménès, Isagoras et leurs partisans sur l'Acropole. La citadelle venait d'être démantelée par les Lacédémoniens. Au bout de deux jours, les assiégés demandèrent à négocier. Cléoménès dut évacuer l'Attique avec ses troupes ; Isagoras put s'échapper et le rejoindre, pendant qu'un certain nombre de ses partisans étaient mis à mort. Clisthènes vainqueur rentra dans la cité (508)[203]. Mais les nobles ne se résignaient pas à leur défaite ; ils se laissaient maintenant entraîner par les amis du tyran, groupés autour d'Hipparque, fils de Charmos. Les Lacédémoniens non plus n'acceptaient la rude leçon qui venait de leur être infligée. C'est donc au milieu des périls que Clisthènes devait continuer son œuvre. Appuyé sur le sentiment démocratique et le sentiment national, il tint bon.

*LES IDÉES DE CLISTHÈNES*

Petit-fils du tyran de Sicyône dont il portait le nom, héritier d'une famille aristocratique depuis longtemps brouillée avec l'aristocratie[204], Clisthènes était doué d'une intelligence et d'une volonté nettes, précises, directes, aussi logique et subtil dans la conception des

203. Hér., V, 66, 70, 72 ; Arist., *l. c.*, 20, 1-3 ; cf. Marbre de Paros, 46. Sur la suite des événements, voir Ledl, *Op. c.*, p. 280 ss. ; Cloché, *l. c.*, p. 16 ss.. La seconde expulsion des Alcméonides, dont parle Hérodote, est certifiée par Thucydide (I, 126). La Boulè qui résiste à Isagoras est bien le Conseil des Quatre Cents, comme l'ont établi (contre Busolt, t. II, p. 402-404 et les auteurs cités plus haut, n. 66) Kochler, *Sitzgungsber. d. Berl. Ak.*, 1892, p. 341-342 ; Wilamowitz, *Op. c.*, t. II, p. 76-77 : Carcopino, *Hist. de l'ostracisme ath.* (*Bibl. de la Faculté des Lettres de Paris*, fasc. XXV, 1909), p. 99-103 ; Ledl, *Op. c.*, p. 275-285 ; Cloché, *l. c.*, p. 10 ss.. Hérodote, V, 72 (cf. Schol. Aristoph., *Lys.*, 273) parle des vengeances exercées par le peuple après la capitulation de Cléoménès. Aristote, qui suit de près le récit d'Hérodote, s'en écarte sur ce point et déclare (*l. c.*, 20, 5) que le parti démocratique laissa partir avec Cléoménès tous ceux qui se trouvaient avec lui sur l'Acropole. Sur cette discordance, voir G. Mathieu, *Op. c.*, p. 55-56.

204. Voir l'arbre généalogique dressé par Kirchner, *Prosop. att.*, t. II, p. 53

idées que hardi et pondéré dans l'exécution : on peut dire que jamais politique ne sut unir à un plus haut degré l'esprit de géométrie à l'esprit de finesse. Il consentait bien, comme Solon, à conserver des institutions présentes tout ce qui lui paraissait conforme à la religion ; mais, quand il le fallait, il ne reculait devant aucune initiative conforme à la raison, quelque audacieuse qu'elle fût, et, comme il poussa une évolution séculaire presque à son terme final, c'est bien une révolution qu'il accomplit. A la démocratie, qui luttait depuis si longtemps contre les nobles et qui combattait maintenant les amis des tyrans, il donna d'un seul coup toutes les armes dont elle avait besoin. Dépouiller les Eupatrides de la puissance qu'ils puisaient, non plus dans les lois, mais encore dans les mœurs, et pour cela briser définitivement les relations politiques qu'ils entretenaient dans ces génè, ces phratries et ces tribus où résidait leur force ; empêcher pour toujours les rapports de voisinage d'aboutir à la formation de partis régionaux qui pouvaient faire courir à l'unité du pays un danger mortel ; prendre des précautions d'une efficacité certaine contre toute tentative de pouvoir personnel : tels furent les buts que Clisthènes se proposa d'atteindre par des mesures constitutionnelles et administratives, en homme d'État doublé d'un mathématicien, avec un radicalisme dont la forme spéciale apparaît comme une émanation des doctrines pythagoriciennes. La formation des dèmes et la refonte des tribus, la création du Conseil des Cinq Cents et la loi sur l'ostracisme allaient faire d'Athènes une cité nouvelle[205].

*LES DÈMES*

La constitution clisthénienne repose essentiellement sur une réforme communale. L'Attique entière fut découpée en une centaine de circonscriptions territoriales, de superficie et d'importance très inégales : c'étaient les *dèmes*[206]. La plupart du temps, on joignit plusieurs localités pour en faire un dème ; par exception, Brauron fut scindé en deux dèmes, et Athènes en cinq au moins (sans la banlieue) : Kydathènaion, Collytos, Mélitè, Kérameis et Scambônides. La capitale ne devait pas former une commune, pourvue d'une administration unique : elle eût pesé d'un trop grand poids sur l'ensemble du pays. Chaque dème reçut un nom officiel : c'était celui

205. Sur la constitution de Clisthènes, les textes principaux sont : Hérodote, V, 66, 69, et Aristote, *Op. c.*, 21. Cf. Ed. Meyer, t. II, §§ 493 ss. ; Wilamowitz, *Staat und Gesellsch. der Griechen*, p. 96 ss. ; Macan, éd. d'Hérodote, t. II, p. 121-148 ; de Sanctis, *Op. c.*, p. 329-360 ; Francotte, *La polis gr.*, p. 38-92.

206. Voir Haussoullier, *La vie municipale en Attique* (1884) : l'auteur se place au IVe siècle ; mais on peut, en général, donner une portée rétroactive à ses conclusions (du même, art. *Dèmos* dans le *Dict. des Ant.*, t. II, p. 83 ss.). Cf. Busolt, t. II, p. 405-417 ; Wilamowitz, *Op. c.*, t. II, p. 145 ss. ; Schroeder, art. Δῆμοι dans Pauly-Wissowa ; Zimmern, *The greek commonwealth*, 4e éd., p. 155 ss.

du chef-lieu (Acharnes, Marathon), qui lui-même l'avait emprunté au principal génos (Scambônides, Philaïdes, Paionides, Iônides, Boutades), ou bien à un détail topographique (Potamos, Kèphisia), à une production dominante (Acherdonte, Rhamnonte, Myrrhinonte). Ces noms avaient généralement passé à un personnage légendaire, qui devint le héros éponyme ou le patron du dème[207].

Tout citoyen devait appartenir à un dème. L'inscription sur le registre du dème, le ληξιαρχικὸν γραμματεῖον, conférait tous les droits civils et le droit de cité[208]. Clisthènes fit porter sur les listes un grand nombre de métèques et d'affranchis[209]. Dans l'avenir, était citoyen tout homme né de père citoyen, quelle que fût la naissance de la mère[210]. A l'âge de dix-huit ans, le jeune Athénien se présentait aux dèmotes ; s'il se trouvait dans les conditions exigées par la loi, il était admis parmi eux et, après deux ans de service militaire, avait le droit de siéger à l'assemblée du peuple[211]. Pour qu'il n'y eût aucune distinction entre les nouveaux citoyens et les anciens, entre les fils de famille et les gens d'humble extraction, on devait désigner chacun en ajoutant à son nom individuel, non pas le nom de son père, le patronyme, mais le nom de son dème, le *dèmotique*. Le dèmotique, qui se transmettait de père en fils et ne variait pas avec les changements de résidence, fut ainsi pour chacun un certificat des droits civiques et pour tous un symbole d'égalité[212].

*LA VIE MUNICIPALE*

Le dème devint un centre de vie municipale, qui ne manquait pas d'activité. Il avait ses dieux, ses sanctuaires et ses fêtes ; il avait son trésor, qu'alimentaient la ferme des biens sacrés et communaux et la taxe de résidence (ἐγκτητικόν) payée par les citoyens étrangers au dème ; il avait son administration propre et sa police[213]. A sa tête était placé un *dèmarque* élu, qui le représentait en toutes circonstances, gérait sa caisse conjointement avec des *tamiai*, offrait les sacrifices en son nom, avait la surveillance de ses sanctuaires avec le droit d'infliger des amendes, contrôlait la liste de l'état civil[214]. Mais le dèmarque

207. Arist., *l. c.*, 21, 5. Cf. Haussoullier, *Op. c.*, p. 2 ss.. Voir p. 391.
208. Cf. Haussoullier, *Op. c.*, p. 12 ss..
209. Arist., *l. c.*, 11, 2 ; *Pol.*, III, 1, 10.
210. C'est seulement après 451/0 qu'il fallut, pour être citoyen, être né de père et de mère citoyens.
211. Cf. Haussoullier, *Op. c.*, p. 13, 17 ss..
212. Arist., *l. c.*, 21, 4 ; 55, 3 ; 63, 4. Cf. Wilamowitz, *Op. c.*, t. II, p. 169 ss..
213. Cf. Haussoullier, *Op. c.*, p. 56 ss., 135 ss., 162 ss., 62 ss., 103 ss..
214. Id., *ib.*, p. 94. Pour la nomination du dèmarque, Haussoullier (p. 57-58) hésite entre l'élection et le tirage au sort, tout en penchant pour l'élection. Aux textes qu'il cite on peut ajouter aujourd'hui une inscription d'Halimonte (Hondius, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XXIV, 1920-1921, p. 154).

n'était que le mandataire de l'assemblée ou *agora*. Dans ces assemblées, tous les dèmotes apprenaient à traiter les affaires publiques en s'occupant d'affaires locales : ils rendaient des décrets sur les revenus et les dépenses, répartissaient entre les riches les prestations somptuaires ou *liturgies*, votaient des récompenses, telles que la couronne et la place d'honneur[215]. Chaque dème fut ainsi comme une petite cité calquée sur la grande et pourvue des organes essentiels, un petit monde qui avait son caractère distinctif et dont les auteurs comiques railleront les défauts[216]. Il y avait là plus de cent écoles permanentes pour des citoyens appelés à délibérer dans la grande Assemblée d'Athènes et à exercer des fonctions publiques, plus de cent circonscriptions où l'administration locale était au service de l'administration centrale. Car l'autonomie des dèmes ne fut pas une réaction contre le synœcisme, mais bien, au contraire, un agencement harmonieux des parties au plus grand profit du tout. Comme agent de la commune, le dèmarque y devait assurer l'exécution des mesures publiques : il mettait la liste des dèmotes à la disposition des fonctionnaires chargés de contrôler les entrées à l'Ecclèsia ; il tenait à jour une sorte de cadastre, qui permettait de ranger les citoyens dans les classes censitaires et, par conséquent, de dresser, d'accord avec le Conseil, les rôles des cavaliers, des hoplites et des rameurs[217]. C'était l'agora qui fournissait tous les ans à la tribu et à la cité les noms des dèmotes qui devaient concourir au tirage au sort pour les fonctions de bouleute et d'archonte[218] : elle exerçait ainsi, au point de départ, un contrôle politique et moral qui devait atténuer les inconvénients de l'institution.

*DÉCLIN DES NAUCRARIES*

Remplacées en gros par les dèmes, les naucraries ne furent pourtant pas supprimées par Clisthènes ; mais leur nombre fut mis en rapport avec celui des nouvelles tribus et porté à cinquante. Pendant quelques années encore, elles restèrent chargées de fournir des vaisseaux à l'État et de subvenir aux frais des théories. Mais quand les stratèges, créés vers 500, et la Boulè eurent centralisé entre leurs mains l'administration militaire et navale, demeurées sans utilité, elles ne comptèrent plus[219]. Ce ne sont pas les naucraries, quoique leur superficie fût en moyenne deux ou trois fois celle des dèmes, qui devaient servir

215. Cf. Haussoullier, *Op. c.*, 4 ss., 57 ss.. Exemples de décrets rendus par les dèmes dans Michel, nos 140-155.
216. Cf. Haussoullier, *Op. c.*, p. 180 ss..
217. Id., *ib.*, p. 110 ss..
218. Arist., *l. c.*, 22, 5 ; 62, 1.
219. Cf. *Rev. des Ét. gr.*, t. XIII (1900), p. 152-153 ; *Ét. soc. et jur.*, p. 247-248.

de cadres intermédiaires entre les dèmes et la cité; ce furent les tribus.

*LES DIX TRIBUS*

La population de l'Attique fut groupée en dix nouvelles *phylai* ou tribus, qui se substituèrent aux quatre vieilles tribus d'origine gentilice. Elles reçurent pour éponymes dix héros choisis sur une liste de cent par la fidèle alliée de Clisthènes, la Pythie. Rangées dans un ordre officiel, ces dix tribus furent appelées Érèchthèis, Aigèis, Pandionis, Léontis, Acamantis, Oinèis, Cécropis, Hippothôntis, Aiantis, Antiochis[220]. Chacun des éponymes avait son sanctuaire qui renfermait des archives et un trésor, son domaine sacré, son prêtre, sa fête. Leurs dix statues se dressaient, dans Athènes même, sur une terrasse, au côté Sud de l'agora, près du Bouleutèrion, et sur les dix piédestaux on affichait les actes officiels, projets de loi, liste des éphèbes atteignant l'âge de majorité, convocations militaires, etc.[221]. Les *épimélètes* de la tribu s'occupaient de ses intérêts avec l'assistance d'un *tamias* et présidaient les *agorai* où elle rendait ses décrets[222]. Le système décimal des tribus prit une importance énorme : c'est sur lui que se moulèrent presque toutes les institutions de la cité. Chaque tribu envoya au Conseil cinquante bouleutes, pris dans les dèmes de cette tribu proportionnellement au nombre de leurs habitants, et les dix sections de bouleutes formèrent à tour de rôle la commission exécutive, dite des prytanes, si bien que l'année officielle fut divisée en dix prytanies[223]. Chacune eut son représentant dans les collèges de magistrats, et, pour qu'il en fût ainsi dans le collège suprême, on adjoignit aux neuf archontes un secrétaire des thesmothètes[224]. Chacune leva son régiment d'infanterie et son peloton de cavalerie : les dix phylai d'hoplites eurent pour chefs les dix taxiarques ; les dix phylai de cavaliers furent placées sous les ordres des dix phylarques ; bientôt le commandement supérieur des phylai en armes appartint aux dix stratèges[225]. Certaines liturgies furent réparties entre les dix tribus, et c'était une tribu, non pas un individu, qui remportait la victoire dans les concours lyriques et à la course aux flambeaux[226]. Il n'est pas jusqu'aux travaux de défense qui ne fussent partagés, dans les cas urgents, entre les commissaires des tribus[227].

220. Hér., V, 66, 69 ; Arist., *l. c.*, 21, 2, 3, 6 ; *Pol.*, VII (VI), 2, 11. Pour l'ordre officiel des tribus, voir, par exemple, Michel, nos 580 (liste de liturges), 1028 (liste de diaitètes).

221. Cf. Busolt, t. II, p. 423.

222. Cf. art. *Epimélètai* dans le *Dict des Ant.*, t. II, p. 690-691 ; décrets de tribus dans Michel, nos 136-139.

223. Arist., *Const. d'Ath.*, 21, 3 ; 62, 1 ; cf. Michel, nos 645-648.

224. Arist , *l. c.*, 62, 1 ; 63, 1 (archontes) ; 48, 1 (autres magistrats).

225. Id., *ib.*, 22, 2 ; 61, 1, 3-5.

226. Id., *ib.*, 56, 3 ; Dém., *C. Lept.*, 28 ; *C. Boeot.*, I, 7 ; Michel, no 941.

227. Eschine, *C Ctés.*, 27-30 cf. IG, t. II, nos 830, 833.

La division décimale de la cité devint ainsi la marque distinctive de la démocratie athénienne ; puis, elle le fut de la démocratie grecque, non pas seulement parce qu'elle était simple et commode, mais surtout parce qu'elle ne souffrait aucune conciliation ni avec les quatre tribus ioniennes ni avec les trois tribus doriennes[228].

*LES TRITTYES*

Restait à déterminer le territoire attribué à chaque tribu et à établir des cadres intermédiaires entre la tribu et le dème. C'est ici qu'éclatent le plus vivement l'ingéniosité de Clisthènes et son esprit politique. Il ne lui suffit pas de réduire à l'impuissance les groupes gentilices ; il voulut encore empêcher la reconstitution des partis régionaux qui troublaient la république depuis un demi-siècle. Il appela la géométrie au secours de l'arithmétique. Il découpa l'Attique en trois districts, qu'il se garda de faire correspondre exactement aux divisions naturelles, devenues les cadres des groupements politiques : ce furent la Ville, la Côte et l'Intérieur ; mais à la Ville ou *Asty* fut annexée une grande banlieue prise sur le Pédion et la Paralie ; la Côte fut réduite au restant de la *Paralie* ; l'Intérieur ou *Mésogée* joignit à la Diacrie le restant du Pédion. Chacun des trois districts fut divisé en dix parties aussi égales que possible et respectant les limites des dèmes ; chacune des dix tribus reçut trois *trittyes*, une dans chaque district[229]. Aucune des tribus ne représentait donc spécialement des intérêts locaux, et les trente trittyes furent réparties de telle sorte que les tribus n'avaient même pas un territoire continu : ainsi, la tribu Pandionis comprit la trittys urbaine de Kydathènaion, la trittys maritime de Myrrhinonte, près du Laurion, et la trittys montagneuse de Paiania dans l'Hymette[230]. Dans ces conditions, les tribus ne pouvaient pas avoir d'autre chef-lieu qu'Athènes[231], et les trittyes, entre les tribus et les dèmes, ne pouvaient pas être des groupements vigoureux ayant chacun leur vie morale. Elles ne furent jamais que des organes administratifs, capables de rendre des services pratiques : elles facilitèrent notamment l'organisation des prytanies

228. Au v[e] siècle, une révolution démocratique se reconnaît dans une cité au fait que cette cité se divise en dix tribus.

229. Arist., *l. c.*, 21, 4. On a beaucoup étudié, en Allemagne surtout, l'emplacement des dèmes et leur répartition dans les trittyes et les tribus. Voir : R. Loeper, *Die Trittyen und Demen Attikas* (*Ath. Mitth.*, t. XVII, 1891, p. 318-431, pl. XII) ; Milchhöfer, *Untersuchungen über die Demenordnung des Kleisthenes* (append. des *Abh. d. Berl. Ak.*, 1892) ; *Die att. Lokalverfassung* (*Ath. Mitth.*, t. XVIII, 1892, p. 277-304) ; *Uebersichtskarte von Attika mit den ant. Namen der Ortlichkeiten*, dans Curtius-Kaupert, *Op. c.*, Heft X. Cf. Sundwall, *Nachträge zur Prosopogr. Attica* (extrait des *Finska Vetenskaps-Societetens Forhandlingar*, t. LII, 1909-1910, n° 1, p. 174-175) ; Hiller von Gaertringen, *Die Demen der Akamantis* (*Sitzungsber. d. Berl. Ak.*, 1921, p. 438).

230. IG, t. II, n° 871 ; t. I Suppl., n° 517 *a*.

231. C'est à Athènes même que se tiennent les assemblées des tribus (Arist., *l. c.*, 48, 4). La Cécropis et la Pandionis, peut-être d'autres tribus encore, siègent sur l'Acropole (IG, t. II, n[os] 555, 558).

dans la Boulè[232], le recrutement des équipages[233] et imposèrent le nombre trente à certains corps de fonctionnaires et de magistrats[234].

*FIN DE L'ORGANISATION GENTILICE*

Il aurait paru sacrilège de porter la main sur les antiques cellules de la société athénienne, tribus gentilices, phratries, génè. Clisthènes ne supprima pas ces groupements ; il se contenta de les ignorer. Ils gardèrent leurs cultes et leurs traditions[235]. Les quatre phylobasileis continuèrent de siéger pour juger les objets coupables d'homicide ; sous l'empire romain, on adorait encore le Zeus des Géléontes[236]. Les orateurs du IVe siècle nous parlent toujours des phratries et des génè, et les inscriptions mentionnent souvent leurs actes ou leurs décrets[237]. Officiellement, l'État ne connut plus ces associations d'un autre âge ; elles perdirent toute importance politique. Avec la réforme de Clisthènes, se terminait surtout le rôle politique des génè. Les membres des grandes familles, enfermés jusque là dans des groupes gentilices où ils vivaient entourés de leur clientèle, se trouvaient maintenant noyés dans la masse du peuple, éparpillés dans tout un système de circonscriptions géographiques[238]. Isolé dans le dème où il avait fixé son domicile, attaché à ses voisins par des liens solides, l'Athénien de grande naissance pouvait encore personnellement exercer quelque influence sociale, il n'était plus en état de dominer son entourage. D'innombrables obstacles le séparaient de tous ceux, parents et amis, qu'il considérait hier encore comme ses soutiens naturels. Nobles arrachés à leur clan ou roturiers sans ancêtres, tous les citoyens étaient égaux, seuls et faibles en face d'un État puissant. Plus tard, Aristote, énumérant les mesures propres à assurer le fondement d'une démocratie, n'en pourra pas recommander de meilleures que celles-là même qui furent prises par Clisthènes : « augmenter le nombre des tribus et des phratries, réunir les fêtes particulières dans quelques fêtes publiques, imaginer tous les moyens possibles pour mêler les citoyens les uns aux autres, disjoindre les associations antérieures »[239].

---

232. Voir p. 475-476.
233. Dém., *Sur les symm.*, 22 ; cf. IG, t. II, nos 517-518 ; Suppl., nos 517 *a*, *b*.
234. Cf. Busolt, t. II, p. 422.
235. Arist., *l. c.*, 21, 6 ; cf. Francotte, *Op. c.*, p. 53 ss..
236. Arist., *l. c.*, 57, 4 ; IG, t. III, no 2.
237. Cf. Busolt, t. II, p. 427-429.
238. Le meilleur exemple qu'on puisse donner est fourni par le génos même dont faisait partie Clisthènes, celui des Alcméonides.Son neveu Mégaclès, fils de son frère Hippocratès, était du dème d'Alôpékè et, par conséquent, de la tribu Antiochis (Arist., *l. c.*, 22, 5 ; cf. IG, t. I Suppl., no 569 ; cf. t. I, nos 122, 149); Léôbotès, fils d'Alcméon, était du dème d'Agrylè, qui faisait partie de la tribu Érechthéis (Plut., *Thém.*, 23 ; Cratéros, FHG, t. II, p. 619, fr. 5). On s'explique la locution devenue proverbiale chez les Athéniens : « ne pas rechercher la tribu à propos du génos » (Arist., *l. c.*, 21, 2). Cf. *Solidarité*, p. 399-400.
239. *Pol.*, *l. c.*.

*LES CINQ CENTS*

La réorganisation des tribus amenait presque nécessairement la réorganisation du Conseil des Quatre Cents. Le nombre des bouleutes fut porté à cinq cents, à raison de cinquante par tribu, les cinquante étant pris dans tous les dèmes proportionnellement au nombre des dèmotes. Ils étaient tirés au sort parmi les candidats âgés de plus de trente ans que présentaient les dèmes. La Boulè (ἡ βουλὴ οἱ πεντακόσιοι) était ainsi un véritable Conseil des communes. On y restait une année en fonctions, et l'on ne pouvait en faire partie que deux fois, si bien qu'à cette époque un citoyen sur deux y entrait entre trente et soixante ans. D'une part, elle préparait toutes les affaires, spécialement les projets de décrets présentés à l'Assemblée; de l'autre, elle assurait l'exécution des décisions prises par le peuple. Elle procédait à l'examen moral ou *docimasie* des magistrats désignés et des futurs bouleutes, recevait les comptes des fonctionnaires sortis de charge, assumait la haute direction des finances, du culte, de la guerre et des relations extérieures, enfin, possédait une juridiction administrative et politique qui comportait à l'origine le droit souverain d'infliger la peine de mort[240]. En un mot, tous les pouvoirs que le peuple ne pouvait pratiquement exercer en permanence étaient délégués à un corps émané de lui et formé à son image.

*LES PRYTANIES ET L'ANNÉE PRYTANIQUE*

Mais cinq cents hommes, non plus que plusieurs milliers, ne sont capables de siéger sans relâche une année durant. La Boulè était divisée en dix sections constituées chacune par les cinquante conseillers d'une tribu. Chaque section à tour de rôle représentait la Boulè entière ; chaque tribu exerçait la *prytanie* un dixième de l'année. La tribu elle-même comprenait trois trittyes, dont chacune siégeait pendant un tiers de la prytanie. Tous les prytanes en exercice résidaient dans la Skias ou Tholos, où ils étaient nourris aux frais de l'État. Ils prenaient les décisions urgentes, convoquaient la Boulè et l'Ecclèsia. Leur président, par conséquent, celui de la Boulè et de l'Ecclèsia, était l'*épistate* ; on le tirait au sort pour un jour et, ce jour, il était le vrai chef de la cité[241].

Avec cette rigueur de logique qui le caractérisait, Clisthènes combina le système des prytanies avec une réforme du calendrier. Les Athéniens, comme tous les Grecs, ne connaissaient que l'année lunaire de 354 jours, répartis sur douze mois de 29 ou de 30 jours alternative-

240. Arist., *Const. d'Ath.*, 21, 3 ; 43, 2 ; 44-49 ; 55, 2 ; 62, 1-3. Cf. Busolt, t. II, p. 430-438.
241. Arist., *ib.*, 43, 2-4 ; 44, 1. Les listes de prytanes sont sur trois colonnes (Michel, nos 645-648).

ment, et, pour raccorder l'année lunaire à l'année solaire de 365 jours 1/4, ils intercalaient un treizième mois, un mois « embolimique », trois fois dans les huit ans. Clisthènes se garda bien de toucher au calendrier qui réglait les cérémonies du culte et les relations sociales ; mais il en imagina un autre pour régler la vie publique, en accommodant le régime des prytanies au système décimal. Il adopta l'année de 360 jours, divisée en dix prytanies de 36 jours subdivisées en trois dôdécades, quitte à y substituer de temps à autre une année de 390 jours avec des prytanies de 39 jours et des dôdécades de 13 jours[242]. Tel fut le calendrier officiel qui coexista dans Athènes avec le calendrier religieux et civil pendant un siècle exactement, jusqu'en 408/7[243]. Et rien n'est plus curieux dans l'histoire que de voir, à vingt-trois siècles d'intervalle, le même esprit produire les mêmes effets : comme les assemblées de la France révolutionnaire, Clisthènes, après avoir brisé les cadres où se perpétuait le passé, voulut, lui aussi, assujettir au système décimal le temps lui-même.

*L'ARÉOPAGE*

Toujours fidèle à sa méthode, le réformateur qui laissait subsister les tribus gentilices à côté des tribus territoriales et le vieux calendrier à côté du nouveau ne modifia point, en principe, les attributions de l'Aréopage. Il les restreignit cependant par le seul fait qu'il réservait à la Boulè le jugement des crimes contre la sûreté de l'État. Il ne pouvait ignorer, d'ailleurs, que la compétence reconnue par lui à l'Ecclèsia et à l'Hèliée aurait tendance à s'étendre. Mais l'antique collège ne se laissa point mettre au rebut et prétendit résister aux empiètements des Cinq Cents : le duel se poursuivit près d'un demi-siècle, jusqu'à la réforme d'Éphialtes en 462/1.

*L'ECCLÈSIA*

L'une et l'autre, la Boulè et l'Aréopage, se trouvèrent soumis à l'autorité souveraine de l'Ecclèsia. Nous ne savons, malheureusement, presque rien sur le rôle joué par l'Ecclèsia avant la période décrite par Thucydide, et nous n'avons pas de détails sur ses attributions avant le moment où en parle Aristote. Nous ne pouvons donc nous faire une idée de l'Ecclèsia clisthénienne que par des inductions rétrospectives confirmées par quelques textes épars. Pouvait entrer à l'assemblée tout Athénien né de père athénien et inscrit sur le registre d'un dème. Grâce à la libéralité de Clisthènes dans l'octroi des droits politiques, le nombre des citoyens s'élevait à près de trente

242. Bruno Keil, *Hermes*, t. XXIX (1894), p. 32-81, 321-372 ; cf. Busolt, t. II, p. 432.

243. Comme l'année civile commençait le premier Hécatombaion, le premier jour de l'année officielle tombait irrégulièrement, soit avant, soit après : en 426, en 425 et en 424, le 13, le 19 et le 25 Hécatombaion ; en 415, en 414 et en 411, le 2 ou 3, le 13 et le 14 Skirophorion (dernier mois de l'année civile).

mille [244]. Tant que l'Ecclèsia n'avait eu qu'à nommer les magistrats et à contrôler leur gestion, seuls droits qu'elle eût reçus de Solon [245], elle n'avait tenu que des séances très rares. Désormais, elle se réunit au moins une fois par prytanie : ce fut la séance appelée « souveraine », κυρία, celle qu'on opposera plus tard aux autres séances, dont trois pourtant seront également devenues régulières (νόμιμοι)[246]. Le programme de cette séance comprenait de tout, précisément parce qu'elle était, sauf circonstances exceptionnelles, la seule de la prytanie[247]. On y votait sur la question de confiance, qui se posait pour tous les magistrats ; on y délibérait sur la défense du pays ; on y recevait les *eisangélies* ou accusations de haute trahison ; on y donnait lecture des états des biens confisqués, ainsi que des instances relatives à l'ouverture des successions ; enfin, à la sixième prytanie, on décidait s'il y avait lieu de procéder à l'ostracisme. Ces attributions donnaient au peuple une puissance telle, qu'il en profita pour diminuer rapidement celle qui avait été d'abord reconnue à la Boulè. Il s'astreignit toujours lui-même à ne rien faire, pas même les élections, sans un rapport préalable, un *probouleuma*, du Conseil (μηδὲν ἀπροβούλευτον)[248] ; mais il ne tarda pas à interdire au Conseil de déclarer la guerre, de répondre aux ambassadeurs et de prononcer la peine de mort en matière politique sans en référer au peuple en assemblée plénière (ἄνευ τοῦ δήμου πληθύοντος)[249]. De fait, c'est l'Assemblée qui, peu après la réforme de Clisthènes, règle la condition des Salaminiens et qui, dans les premières années du Ve siècle, accepte l'alliance offerte par Aristagoras, rejette les propositions de Mardonios et condamne Miltiade [250].

*NOMINATION DES MAGISTRATS*

Aucun changement ne fut apporté par Clisthènes aux magistratures existantes. Mais, en fait, l'institution des dèmes et des tribus enlevait tout pouvoir aux prytanes des naucrares, et l'abolition de la tyrannie rendait à l'archontat toute son importance politique. Par cela même, Clisthènes prit bien soin de ne pas livrer la magistrature suprême, qui restait le privilège des deux classes supérieures, aux hasards du tirage au sort pur et simple. Les tyrans avaient su s'arranger de façon à ne mettre annuellement dans l'urne que les noms de quarante personnages dont ils se croyaient sûrs. Cette pratique était trop avanta-

244. Hér., V, 97.
245. Voir p. 439-440.
246. Arist., *l. c.*, 43, 4.
247. Id., *ib.*, 43, 4-5 ; cf. art. *Ekklesia* dans le *Dict. des Ant.*, t. II, p. 519.
248. Arist., *l. c.*, 45, 4 ; 44, 4.
249. IG, t. I, n° 57 ; cf. Cloché, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXXIII (1920), p. 28 ss..
250. Michel, n° 1427 (cf. plus bas, p. 481) ; Hér., V, 97 ; IX, 5 ; VI, 136 (cf. Plat., *Gorg.*, p. 72).

geuse pour le parti au pouvoir et, à vrai dire, trop nécessaire au fonctionnement de la constitution, pour que Clisthènes pût courir le risque d'y mettre fin : c'est ainsi que le tirage au sort n'empêchera pas Thémistocle, par exemple, d'être archonte éponyme en 493/2. Ce n'est qu'en 487/6 qu'une réforme nouvelle fera du tirage au sort une réalité, en augmentant le nombre des candidats désignés par les dèmes[251].

*L'OSTRACISME*

L'œuvre constitutionnelle de Clisthènes était à peu près achevée vers la fin de l'année 508/7. Il voulut la mettre à l'abri soit d'Hippias et de ses partisans, soit des ambitieux qui songeraient à imiter Pisistrate : il fit voter la loi sur l'ostracisme, qui permettait au peuple de prévenir tout attentat contre l'ordre établi en chassant quiconque serait soupçonné de nourrir pareil dessein. Chaque année, dans la sixième prytanie, généralement en janvier, le peuple délibérait sur la question de savoir « s'il était opportun d'appliquer l'ostracisme ». Dans l'affirmative, on procédait à l'ostracophorie, au cours de la septième ou de la huitième prytanie, dans une assemblée plénière tenue sur l'agora et présidée par les archontes. Chaque citoyen inscrivait sur un tesson de poterie le nom du personnage dont le départ lui semblait indispensable au salut public ; quand six mille suffrages désignaient le même homme, il devait quitter Athènes dans les dix jours pour dix ans[252]. Il gardait la libre disposition de sa fortune, et nulle résidence ne lui était assignée ; c'est seulement en 481/0 qu'il fut interdit aux ostracisés de séjourner en deçà d'une certaine ligne tracée autour de l'Attique, du cap Géraistos (au sud de l'Eubée) au cap Skyllaion (à l'est de l'Argolide). En fait, l'ostracisme était une mesure de mansuétude, qui marque clairement les progrès accomplis par le droit athénien[253]. Au lieu de bannir tous ceux qui tenaient de près ou de loin à la famille de Pisistrate, Athènes ne bannissait plus que l'individu dont la présence était jugée dangereuse, — et c'était un Alcméonide qui prenait cette noble initiative. Au lieu d'infliger à l'ostracisé la peine de l'atimie si lourde de conséquences, Athènes ne le contraignait qu'à un éloignement temporaire en lui laissant tous ses droits civils. Encore le peuple s'abstint-il probablement vingt années d'appliquer cette sanction : il s'y décida seulement, selon toute apparence, après la bataille de Marathon, que la trahison d'Hip-

251. On voit en quel sens il faut interpréter le passage où Aristote mentionne la réforme de 487/6 (*l. c.*, 22, 5). Voir l'art. *Sortitio* dans le *Dict. des Ant.*, t. IV, p. 1406.

252. Arist., *l. c.*, 22, 1-6, 8 ; Philoch., fr. 79 *b* (FHG, t. I, p. 396). Cf. Busolt, t. II, p. 439-141 ; *Staatsalt.*, p. 162-163 ; Alb. Martin, *Notes sur l'ostracisme dans Ath.* (*Mém. présentés à l'Ac. des Inscr.*, t. XII, II, 1907, p. 384 ss. ; art. *Ostrakismos* dans le *Dict. des Ant.* ; voir surtout J. Carcopino, *Op. c.*.

253. Cf. *Solidarité*, p. 483-484.

pias et les menées de ses complices avaient failli rendre fatale à la cité[254]. Du reste, il n'y eut jamais au total qu'une dizaine de citoyens expulsés ainsi par la volonté populaire, et avant la fin du Ve siècle l'ostracisme était tombé en désuétude.

*IMPORTANCE DE LA RÉFORME*

Par la réforme de Clisthènes, c'est une révolution qui vient de s'accomplir, c'est une ère nouvelle qui commence. La démocratie est munie désormais d'une charte qui consacre l'égalité de tous les citoyens et qui établit sur les ruines de la tradition le règne de la loi, expression de la volonté commune. Ce n'est pas sans raison, malgré quelque injustice pour Pisistrate, qu'Hérodote[255] verra dans la liberté fondée par la nouvelle constitution la cause principale de la grandeur athénienne.

## 2. — La défense du nouveau régime

*ATHÈNES EN DANGER*

Quoiqu'il fût le produit naturel d'un long passé que féconda tout à coup un homme de génie, le régime engendré par Clisthènes ne pouvait être considéré comme viable et sûr de l'avenir qu'à condition de surmonter les crises inévitables de la première enfance. Pour que le gouvernement du peuple par le peuple, nouveauté inouïe dans l'histoire du monde, n'apparût pas comme un monstre éphémère, mais comme une création vigoureuse et durable, il devait faire ses preuves. Mais, s'il démontrait sa vitalité, il conférait du coup à la cité résolue à le défendre et capable de le faire triompher une autorité morale qui devait la pousser au premier rang.

*COALITION CONTRE ATHÈNES*

Le nouveau régime était menacé de toutes parts. Il était condamné à se consolider comme il s'était établi, de haute lutte. A l'intérieur, les amis du tyran déchu et les aristocrates étaient plus que jamais attirés les uns vers les autres par une haine commune. Réduits à leurs propres forces, ils ne pouvaient rien ; mais Isagoras excitait Sparte, et Hippias

254. D'après les auteurs consultés par Aristote (*l. c.*, 22, 3-6), les trois premières victimes de l'ostracisme furent des parents et des amis des tyrans : Hipparque fils de Charmos en 487, Mégaclès fils d'Hippocratès en 486, et sans doute Alcibiade l'Ancien en 485 (Lys., *C. Alcib.*, 39; Andoc., *C. Alcib.*, 34). Mais la source qui fournissait ces noms aux atthidographes était vraisemblablement le décret d'amnistie qui rappela les ostracisés en 481/0 : elle ne pouvait mentionner que les ostracisés des dix dernières années. Il n'est donc pas impossible que l'ostracisme ait fonctionné entre 508/7 et 491/0; cependant, tout semble indiquer que les amis du tyran se tinrent cois tout ce temps-là et ne donnèrent pas prise à la sanction qui les menaçait.

255. Hér., V, 78.

travaillait la cour de Perse. Sparte, avide de prendre une revanche éclatante de son récent échec, ameuta contre Athènes toutes les villes qu'inquiétait sa grandeur naissante. La ligue thébaine voulait, malgré la décision d'arbitres corinthiens qui avaient reconnu à Platées le droit de disposer d'elle-même[256], l'arracher à l'influence athénienne et la replacer sous le joug. Les oligarchies commerçantes de Mégare, de Chalcis et d'Égine jalousaient cette démocratie qui leur enlevait chaque jour quelque clientèle. C'était l'encerclement complet. Le péril parut si grand à Clisthènes, qu'il envoya des députés à Sardes demander l'alliance des Perses. Le satrape Artaphrènes promit aux députés d'intervenir s'ils donnaient la terre et l'eau à son maître Darios. Ils y consentirent ; mais ils furent désavoués à leur retour[257], et peut-être Clisthènes, dont le nom disparaît brusquement de l'histoire, tomba-t-il en disgrâce. Athènes n'avait à compter que sur elle-même.

*VICTOIRE D'ATHÈNES*

Au printemps de 506, l'Attique fut envahie à la fois au Sud par une armée péloponésienne, au Nord par une armée béotienne et à l'Est par une armée chalcidienne. Heureusement pour Athènes, les coalisés ne s'entendirent pas. Les rois de Sparte, Cléoménès et Dèmarate, étaient parvenus vers Éleusis en compagnie d'Isagoras, quand la défection du contingent corinthien les força de suspendre les opérations. Là-dessus, ils se brouillèrent entre eux. Dèmarate se retira pour aller accuser son collègue de trahison devant les éphores, et Cléoménès dut partir à son tour pour se justifier. Ce fut la dernière fois dans le cours de l'histoire que les deux rois de Sparte commandèrent ensemble une expédition[258]. Les Péloponésiens s'étant dispersés, l'armée athénienne put se retourner contre les Béotiens, qui s'étaient avancés jusqu'à Oinoè, et contre les Chalcidiens, qui avaient occupé la côte orientale. Les Béotiens furent écrasés sur la rive de l'Euripe, au moment où ils allaient opérer leur jonction avec leurs alliés ; ils perdirent beaucoup de monde et laissèrent sept cents prisonniers aux mains de l'ennemi. Le même jour, les Athéniens passèrent en Eubée, où ils remportèrent une victoire également décisive. Les Hippobotes de Chalcis se virent enlever leurs riches domaines. Orôpos fut définitivement enlevée à Érétrie et devint une ville sujette. Tous les prisonniers béotiens et chalcidiens, d'abord attachés chaînes aux pieds à un mur de l'Acropole, furent relâchés moyennant deux mines par tête : avec la dîme de leur rançon, on put dédier à la déesse Athèna un

256. Id., VI, 108.
257. Id., V, 73.
258. Id., *ib.*, 74-75.

quadrige de bronze qu'on plaça près des chaînes désormais inutiles[259].

Cependant, les Thébains essayèrent de continuer la lutte. Ils demandèrent aux Éginètes le concours de leur flotte. Sans déclaration de guerre, les marins d'Égine pillèrent Phalère et de nombreuses bourgades sur la côte de l'Attique. Puis, les hostilités traînèrent[260]. Les Lacédémoniens, qui avaient réorganisé la ligue péloponésienne après leur échec, auraient bien voulu profiter de l'occasion pour se remettre en campagne. Ils s'apercevaient qu'ils avaient commis une lourde faute en combattant les Pisistratides qui leur avaient été si longtemps fidèles. Ils firent venir Hippias de Sigée et convoquèrent un Congrès fédéral à Sparte pour proposer une nouvelle levée d'armes contre Athènes. Mais les Corinthiens firent au projet une opposition décisive. Hippias dut s'en retourner à Sigée, le cœur ulcéré, n'ayant plus d'espoir que dans le roi des rois[261]. La jeune démocratie athénienne conservait ses conquêtes, et la victoire consacrait la liberté.

*LES CLÈROUCHIES*

L'œuvre de Clisthènes avait résisté à toutes les attaques. Il s'agissait maintenant de récompenser les défenseurs de la démocratie et de les mettre en état de rendre de nouveaux services : ce double résultat fut obtenu par le système de la *clèrouchie*. Athènes fortifia ses avant-postes en donnant des terres aux citoyens qui en manquaient. Deux mille lots furent distribués dans la plaine lélantine ; deux mille Athéniens vécurent à l'aise en surveillant l'Eubée[262]. Pour prémunir la région d'Éleusis et du Pirée contre toute agression partie de Mégare ou d'Égine, des colons furent installés à Salamine, et un décret — le plus ancien qui nous soit parvenu — régla équitablement les obligations fiscales et militaires des anciens habitants[263]. Enfin, comme il était nécessaire d'observer les menées des Pisistratides à Sigée, on s'entendit avec Miltiade, qui se sentait lui-même menacé dans sa Chersonèse par les Perses : c'est à titre d'Athénien qu'il invoqua un oracle pour prendre possession de Lemnos et d'Imbros, et tout aussitôt des Athéniens s'établirent dans ces îles en gardant leur place dans les tribus de la mère-patrie[264].

---

259. Id., *ib.*, 77. — L'alliance de l'Eubée et de la Béotie est confirmée par des monnaies de Chalcis et de Tanagra qui joignent la roue chalcidienne au bouclier béotien. — La dédicace lue par Hérodote a été partiellement retrouvée (IG, t. I, n° 334 ; Suppl., n° 334 *a*).

260. Hér., V, 79-81, 89. Cf. Wilamowitz, *Arist. und Ath.*, t. II, p. 280 ss..

261. Hér., V, 90-94.

262. Hérodote (V, 71 ; VI, 100) parle de quatre mille clèrouques envoyés en Eubée ; le nombre plus vraisemblable de deux mille est donné par Élien, *Var. hist.*, VI, 1.

263. Voir p. 438, n. 67.

264. Hér., VI, 139-140. Une inscription de Lemnos qui mentionne des clèrouques de la tribu Hippothôntis (*Bull. de corr. hell.*, t. XXXVI, 1920, p. 230) doit être assignée aux dernières années du VI^e siècle (cf. Hiller von Gaertringen, IG, ed. min., t. I, p. 271).

L'institution qui devait prendre une si grande ampleur au Ve siècle existait à partir de 506 avec ses traits essentiels: en expédiant des milliers d'hommes dont elle faisait des propriétaires et à qui elle réservait le titre de citoyens, Athènes échappait au danger d'étouffer dans son étroite péninsule et acquérait pour sa politique extérieure de solides points d'appui[265].

*CONSOLIDATION DU RÉGIME*

A l'intérieur, on n'eut même pas besoin de recourir à l'ostracisme ; on se contenta de condamner à mort par contumace les traîtres qui avaient suivi ou rejoint Cléoménès à Éleusis, de confisquer leurs biens, d'abattre leurs maisons et d'inscrire leurs noms sur la stèle des proscrits[266]. Par la suite, quelques mesures nouvelles consolidèrent la démocratie. En 501/0, sous l'archontat d'Hermocréôn, la Boulè fut réorganisée. On institua pour les bouleutes une nouvelle formule de serment ; ils jurèrent d'agir dans le Conseil conformément aux lois et au mieux des intérêts du peuple, de garder le secret sur les affaires d'État et de respecter la liberté des individus sauf en cas de trahison ou de conspiration[267]. Peut-être aussi est-ce à ce moment que fut complètement réglé le système des prytanies et de l'année prytanique et que les pouvoirs de la Boulè en matière de diplomatie et de juridiction politique furent restreints au profit du dèmos[268]. La même année ou l'année suivante, le service militaire devint obligatoire : la nation armée eut à sa tête les dix stratèges qui exerçaient chacun le commandement de sa tribu et, à tour de rôle, un jour sur dix, le commandement supérieur sous l'autorité désormais nominale du polémarque[269]. Enfin, à cet ensemble de réformes se rattache probablement une organisation nouvelle du théâtre, qui devait assurer plus régulièrement au peuple son plus noble plaisir[270].

De près ou de loin, Athèna Polias veillait sur son peuple tout entier. En remerciement de sa protection et de ses services, le gouvernement démocratique continuait de célébrer les Panathénées, devenues populaires, et chargeait les dix athlothètes de remettre aux vainqueurs les

---

265. Voir Foucart, *Mém. sur les colonies ath. au cinquième et au quatrième siècle* (*Mém. présentés à l'Ac. des Inscr.*, t. IX, 1878, p. 323 ss.) ; cf. *Bull. de corr. hell.*, t. VII (1883), p. 153 ss..

266. Schol. Aristoph., *Lys.*, 273 ; cf *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1906, p. 520.

267. Arist., *Const. d'Ath.*, 22, 2 ; cf. art. *Jusiurandum* dans le *Dict. des Ant.*, t. III, p. 756.

268. Cf. Cavaignac, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXII (1909), p. 53 ; Cloché, *ib.*, t. XXXIII (1920), p. 28 ss..

269. Arist., *l. c.*, 22, 2 ; Hér., VI, 110.

270. Ad. Wilhelm, *Urk. dram. Aufführ.* (cf. n. 153), p. 244, restitue avec vraisemblance le nom de l'archonte Hermocréôn en tête de la liste des concours dionysiaques. Cf. p. 542 ss..

précieuses amphores décernées en prix[271]. Il reprenait même, mais avec des idées nouvelles, les projets conçus par les tyrans pour embellir l'Acropole : sur le côté méridional de la plate-forme supérieure, face à l'Hécatompédon qui rappelait le régime déchu, on commença les travaux d'un nouveau sanctuaire qui devait être dédié à la déesse[272].

*ATHÈNES ET LA PERSE*

A l'aube du v^e^ siècle, Athènes apparaissait déjà en Grèce comme un État grand et redoutable. Elle demeurait entourée de dangers, mais elle se sentait de force à y faire face. La guerre avec Égine et Thèbes n'était pas close, et la Pythie annonçait qu'elle durerait longtemps et ferait beaucoup de mal[273]. Hippias remuait ciel et terre pour préparer une restauration avec l'aide des Perses : il comptait sur son gendre Aiantidès de Lampsaque et gagnait à sa cause Artaphrènes. Les Athéniens envoyèrent encore une fois des messagers à Sardes pour engager le satrape à ne pas prêter l'oreille aux bannis ; le satrape répondit d'un ton péremptoire que, si Athènes voulait se sauver, elle n'avait qu'à laisser rentrer Hippias. C'était un défi ; Athènes le releva[274]. Un esprit nouveau anime la cité de Clisthènes. Elle envisage l'avenir avec un confiance joyeuse ; elle prend hardiment les plus graves résolutions dans l'enthousiasme de la liberté. Quand les Lacédémoniens, avec la prudence de l'égoïsme, éconduisent Aristagoras demandant du secours contre les Perses, les Athéniens, eux, l'accueillent et se déclarent prêts à marcher[275]. Lancer cette audacieuse expédition, n'est-ce pas une manière encore de protéger leur constitution ? Et c'est ainsi qu'un jour viendra où, dans la plaine de Marathon, la démocratie athénienne luttant pour le maintien de ses droits sauvera par sa victoire l'indépendance de la Grèce.

---

271. G. von Brauchitsch, *Op. c.*, p. 75-76, croit que la mise en œuvre de la réforme clisthénienne fit abolir pour quelque temps les Grandes Panathénées. Mais ses raisons sont réfutées par Norman Gardiner, *J. of Hell. St.*, t. XXXII (1912), p. 184 ss..

272. Voir Hill, *The older Parthenon* (*Am. J. of arch.*, t. XVI, 1912, p. 535 ss.) ; M. Collignon, *Le Parthénon*, p. 28-29.

273. Hér., V, 89.

274. Id., *ib.*, 96.

275. Id., *ib.*, 49 ss., 97.

CHAPITRE XII

# *Unité morale de la Grèce*
# *Le Patrimoine religieux**

*UNITÉ MORALE, INTELLECTUELLE ET ESTHÉTIQUE DE LA GRÈCE*

Jusqu'à la fin du VI^e siècle, on n'avait guère vu en Grèce que des villes enfermées en d'étroites frontières, agissant au nom d'intérêts mesquins, se mesurant en des luttes fratricides. Soudain, devant la menace des Mèdes, toute une nation se dresse, résolue à sauver dans un effort organisé la terre et la civilisation de ses pères. Un danger mortel révélait aux Grecs qu'ils étaient membres d'une seule famille, qu'ils avaient un patrimoine commun à défendre. Ils avaient tous, en effet, la même manière d'adorer leurs dieux, et, pour les honorer en commun, ils se rencontraient devant les mêmes autels et sur les gradins des mêmes stades ; tous, malgré la différence des dialectes, ils parlaient le même

---

* BIBLIOGRAPHIE.

A la Bibliographie générale (p. XIV-XV, XVII) il convient d'ajouter :

*a*) Religion et mythologie grecques en général : CREUZER-GUIGNIAUT, *Les Religions de l'Antiquité considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques*, 10 vol., Paris, 1825-1851 ; Alfr. MAURY, *Religions de la Grèce antique*, 3 vol., Paris, 1857-1859; P. DECHARME, *Mythologie de la Grèce antique*, Paris, 1879 ; *La Critique des Traditions religieuses chez les Grecs des origines à Plutarque*, Paris, 1904; L. R. FARNELL, *Outline history of greek religion*, Londres, 1921 ; G. MURRAY, *Four stages of greek religion*, New York, 1912 ; W. R. HALLIDAY, *The Religion and Mythology of the Greeks*, dans la *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. XXII, 602 ss..

*b*) Période homérique et moyen âge : NAEGELSBACH, *Homerische Theologie*, Nuremberg, 1re éd., 1840 ; 2e et 3e éd., par AUTENRIETH, 1867 et 1884 ; *Die Nachhomerische Theologie des griechischen Volksglaubens*, Nuremberg, 1857 ; Jules GIRARD, *Le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle* ; 1re éd., Paris, 1869 ; 2e éd., 1879 ; 3e éd., 1887 ; M. CROISET, *Le mouvement religieux en Grèce du* VIII^e *au* VI^e *siècle* (*Rev. des cours et confér.*, t. XXII, I, 1914 ; t. XXIII, I, 1921-1922).

*c*) Influences orientales : Alfr. MAURY, *Op. cit.*, t. III, p. 66-300 ; FARNELL, *Greece and Babylon*, Edimbourg, 1911 ; Ch. PICARD, *Éphèse et Claros*, Paris, 1922 ; M. P. NILSSON, *Die älteste griechische Zeitrechnung* : *Apollo und der Orient* (*Archiv. f. Religionswiss.*, t. XIV, 1911, p. 423 ss.) ; *Die Entstehung und relig. Bedeutung des griech. Kalenders*, Lund, 1918.

*d*) Cultes et dieux particuliers : Sam WIDE, *Lakonische Kulte*, Leipzig, 1893 ; A. B. COOK, *Zeus*, vol. I : *Zeus god of the bright sky*, Cambridge, 1914 ; FARNELL, *Cults of the greek states*, t. IV, p. 98-355 (Apollon) ; t. III (Terre-Mère) ; A. DIETERICH, *Mutter Erde*, 1re éd., Leipzig, 1905 ; 2e éd., 1913. Pour Dionysos : J. GIRARD, art. *Dionysia* dans le *Dict. des Ant.* ; VOIGT, art. *Dionysos* dans le *Lexicon* de Roscher ; O. KERN, art. *Dionysos* dans Pauly-Wissowa ; FAR-

idiome, se délectaient à la récitation des mêmes poèmes, témoignaient du même enthousiasme pour les productions de l'esprit ; tous ils avaient les mêmes besoins et les mêmes goûts esthétiques. Religion et jeux, langue et littérature, art : autant de liens entre eux, autant de traits du génie national.

## I. — Les Croyances et les Cultes

### 1. — La Religion préhomérique

*LA LIBRE ÉVOLUTION DE LA RELIGION GRECQUE*

En Grèce, les dieux interviennent à tout moment dans la vie publique et privée : la cité, comme le génos primitif, repose sur la religion. Mais, aimable et souple, cette religion évolue sans cesse au cours des siècles. C'est que la nature même du pays et les qualités originelles des races qui s'y sont succédé donnent au polythéisme grec une infinie variété. L'autonomie politique, née de la structure physique, a pour complément nécessaire l'autonomie religieuse : chaque famille, chaque tribu, chaque ville entend rester souveraine maîtresse de son culte, comme elle l'est de sa terre. Même quand les poètes et les mythographes auront péniblement ébauché une classification presque officielle des dieux, même alors la hiérarchie, la nomenclature divine variera d'un endroit à l'autre[1] ; le moindre village continuera d'avoir ses divinités et de leur rendre hommage à sa manière.

---

NELL, *Op. cit.*, t. V, p. 85-344 ; P. FOUCART, *Le Culte de Dionysos en Attique* (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXVII, 1904).

*e*) Orphisme : Les textes orphiques ont été réunis par ABEL, *Orphica*, Prague, 1885, et par O. KERN, *Orphicorum fragmenta*, Berlin, 1922 (voir aussi H. DIELS, *Die Fragmenta der Vorsokratiker, griechisch und deutsch*, 3e éd., Berlin, 1912, t. II, p. 163 ss.). Principaux travaux : LOBECK, *Aglaophamus sive de theologicae mysticae Graecorum causis*, Kœnigsberg, 1829 ; Alfr. MAURY, *Op. cit.*, t. III, p. 300-337 ; E. MAASS, *Orpheus*, Munich, 1895 ; GRUPPE, art. *Orpheus*, dans le *Lexicon* de Roscher ; S. REINACH, *Cultes, Rites et Mythes*, t. II, p. 58-134 ; t. III, p. 343 ss. ; t. V, p. 61 ss. ; KERN, *Orphiker auf Kreta* (*Hermes*, t. LI, 1916, p. 554 ss.) ; V. MACCHIORO, *Zagreus, Studi sull' orfismo*, Bari, 1920 ; *Eraclito, nuovi Studi sull' orfismo*, Bari, 1922.

*f*) Mystères : LOBECK, *Op. c.* ; CREUZER-GUIGNIAUT, *Op. c.*, t. III, p. 1089-1245 ; Alfr. MAURY, *Op. c.*, t. II, p. 277-381 ; O. RUBENSOHN, *Die Mysterienheiligtümer in Eleusis und Samothrake*, Berlin, 1892 ; P. FOUCART, *Les Mystères d'Éleusis*, Paris, 1914 ; BRILLANT, *Les Mystères d'Éleusis*, Paris, 1920 ; MONCEAUX, art. *Orphici* dans le *Dict. des Ant.* ; M. CROISET, *Rev. des cours et conf.*, t. XXIII (1921-1922) p. 239-253, 496-511, 677-691 ; PETTAZZONI *I. Misteri*, Bologne, 1924.

*g*) Oracles : BOUCHÉ-LECLERCQ (voir p. XV) ; MONCEAUX, art. *Oraculum* dans le *Dict. des Ant.* ; N. R. HALLIDAY, *Greek divination*, Londres, 1913 ; DEMPSEY, *The delphic oracle*, Oxford, 1918 ; COLANGELO, *Oracolo di Dodona* (*Riv. di stor. ant.*, t. XI, 1906-1907, p. 491-515) ; Ch. PICARD, *Op. c.*, p. 107 ss..

*h*) Fêtes et jeux : voir p. XVII. Ajouter : A. MOMMSEN, *Die Feste der Stadt Athen im Altertum*, Leipzig, 1898 ; NILSSON, *Griechische Feste von religiöser Bedeutung mit Ausschluss der attischen*, Leipzig, 1906. Sur les fêtes panhelléniques on trouvera plus loin des bibliographies spéciales.

1. Paus., IX, 16, 7.

D'autre part, la fine intelligence des Hellènes, leur prompte imagination, leur curiosité toujours en éveil, leur raison et leur passion du raisonnement, tout s'oppose chez eux à l'établissement d'une tradition unique et immuable. Ces hommes de sens pratique, d'esprit clair, équilibrés et précis, amoureux d'harmonie et de logique, au demeurant peu portés au respect, ne tomberont jamais ni dans un mysticisme nébuleux ni dans un formalisme rigide. Point de ces dieux figés à la mode égyptienne en des poses hiératiques ; les dieux de Grèce, héritiers d'ancêtres préhelléniques, vivront en force et en beauté, avec un corps humain dont les formes idéales sont empruntées à la réalité, avec une âme humaine agitée des sentiments les plus divers. Point de théogonie imposée, moins encore de théologie ; mais des mythes charmants, des fables qui inspireront la lyre et le ciseau[2], des récits où le sacré ne se distingue pas du profane et où chacun prendra ce qui lui plaît pour l'interpréter à sa guise. Point de morale éternelle. Point non plus de livre saint, renfermant les dogmes orthodoxes en dehors de quoi il est interdit de chercher la vérité. Point de caste sacerdotale, enfin, détenant les secrets du ciel et de l'enfer et disposant au besoin de la force publique pour faire respecter son autorité ou reconnaître ses privilèges : pour la première fois dans l'histoire du monde, un peuple se fait représenter auprès de ses dieux par de simples magistrats[3]. Dans un pays où aucune idée ne fut jamais réfrénée par un corps chargé de maintenir la tradition, les croyances, n'étant jamais enchaînées par rien d'extérieur ou de supérieur aux conceptions populaires, tout au plus contrôlées par l'esprit critique, purent évoluer sans cesse en s'adaptant aux besoins sociaux. Composé précieux d'imagination libre et de raison indépendante, la pensée grecque s'est reflétée dans une religion aussi mobile qu'elle[4].

*FÉTICHISME ET ANIMISME*

Avant d'être initiés aux rites et aux mythes de la religion égéenne, qui était déjà parvenue au terme de son développement, les envahisseurs de la Grèce avaient les croyances d'« une antiquité sans date »[5] qui sont com-

2. Phidias s'inspira de l'épopée (*Il.*, I, 528) pour sa statue de Zeus (Strab., VIII, 3, 30, p. 354). Sur les rapports de l'art et de la religion en Grèce, voir J. Girard, *Le Sentiment rel.*, p. 3 ss. ; De Ridder-Deonna, *L'Art en Grèce*, p. 60 ss..

3. Il en est ainsi même lorsque, après rattachement d'un culte à la cité, un sacerdoce reste héréditaire dans une famille. Exemples : à Éleusis (voir p. 505-506) ; à Athènes (Hér., V, 66 ; cf. p. 392, n. 74) ; à Géla (Hér., VII, 153). Il en sera même ainsi, plus tard, dans les villes où les sacerdoces seront achetés. Exemple : à Érythrées (Dittenberger, 3e éd., n° 1014).

4. Voir, à ce sujet : A. Croiset, *Les Démocr. ant.*, p. 153 ss. ; Wilamovitz, *Staat und Gesellschaft*, p. 51-53 ; Pöhlmann, *Grundriss*, p. 100 ss..

5. Fustel de Coulanges, *Cité ant.*, 19e éd., p. 4. Cf. Pettazzoni, *La relig. nella Grecia ant.*, p. 1-23. De tout temps, les grandes fêtes des Grecs se célèbrent de préférence aux solstices et aux équinoxes.

munes à tous les peuples primitifs. Ils reconnaissaient à tous les êtres de la nature une force divine qu'ils redoutaient ou aimaient, qu'ils s'efforçaient à détourner d'eux ou à se concilier[6]. Le ciel, le soleil et la lune[7], le tonnerre, le feu, l'eau[8], les pierres[9], les arbres[10], les animaux, les hommes, tout dans l'univers avait une volonté latente ou active, une puissance de maléfice ou de bienfaisance ; tout était capable d'inspirer le sentiment du sacré. En ces temps d'animisme et de fétichisme, les Arcadiens avaient pour totem l'ours ; les Myrmidons, la fourmi ; d'autres peuplades, le cheval, la chouette, le blé[11]. Le loup qui hantait les forêts fut un dieu, avant d'être placé à côté des dieux anthropomorphes comme un humble acolyte ; le serpent, enfant de la terre féconde, démon des cavernes et des eaux, génie des maisons et des tombes, gardien des vivants et réincarnation des morts, était adoré comme un protecteur redoutable, avant de mettre ses dons de guérisseur et de voyant au service des divinités chtoniennes[12]. En pleine époque historique, les Arcadiens de Trapézonte, attardés dans des coutumes archaïques, offraient des sacrifices à l'éclair[13] ; le soleil avait toujours ses fidèles à Rhodes ; des bêtes de toutes sortes gardaient un caractère sacré qui rappelait la foi des premiers âges. En outre, on peuplait le monde d'esprits anonymes et invisibles, pareils à ces dieux des Pélasges dont parle Hérodote, qui n'avaient « ni nom ni surnom »[14]. On rendait surtout un culte aux esprits mystérieux et bienveillants qui présidaient aux travaux des champs. Bon nombre de ces génies primitifs survécurent çà et là dans l'Hellade entière, et mainte divinité supérieure prit pour siège permanent une pierre, un arbre, une source.

*CULTE DES MORTS*

Dès l'origine aussi, les Hellènes adorèrent leurs morts. La mort est le premier mystère qui tourmente l'homme. Elle éleva la pensée « du visible à l'invisible,

---

6, Cf. De Visser, *Die nicht menschengestalt. Götter der Griechen*, Leyde, 1903 ; Ch. Michel, *Les Survivances du fétichisme dans les cultes populaires de la Gr. anc.* (*Rev. de l'hist. des relig.*, t. LX, 1909, p. 141 ss.). E. Kagarov a écrit en russe un ouvrage important sur le culte des fétiches, des plantes et des animaux dans la Grèce ancienne (compte rendu *Berl. philol. Wochenschrift*, t. XXXVI, 1916, p. 41 ss.).

7. Cf. Farnell, *Cults of the gr. states*, t. V, p. 417 ss. ; art. *Sun* dans l'*Encycl.* de Hastings.

8. *Il.*, XXI, 330 ss. ; Hés., *Trav. et Jours*, 737-739. Voir M. Ninck, *Die Bedeutung des Wassers im Kult und Leben der Alten* (*Philologus*, Supplementband XIV, Heft II, 1921, p. 1 ss.).

9. Cf. Saglio, art. *Argoi lithoi* dans le *Dict. des Ant.*.

10. Cf. Bötticher, *Der Baumkultus der Hellenen*, Berlin, 1886 ; Saglio, art. *Arbores sacrae* dans le *Dict. des Ant.* ; L. Weniger, *Altgr. Baumkultus* (coll. *Das Erbe der Alten*), Leipzig, 1919.

11. Sur le totémisme, voir Van Gennep, *Rev. de l'hist. des relig.*, t. LXXV (1917), p. 295 ss. ; t. LXXVI (1917), p. 281 ss. ; Harrison, *Themis*, p. 128 ss..

12. Cf. E. Küster, *Die Schlange in der griech. Kunst und Religion* (*Religionsgesch. Versuche und Vorarbeiten*, t. XIII, II), Giessen, 1913, p. 56 ss..

13. Paus., VIII, 29, 2.

14. Hér., II, 52. Tel est, par exemple, en Phocide, le très grand, ὁ μέγιστος (Paus., X, 37, 3). Voir Usener, *Götternamen*, Bonn, 1896, p. 343.

du passager à l'éternel, de l'humain au divin »[15], mais en un sens d'abord tout grossier. L'heure du trépas ne marquait pas une fin : le mort continuait de mener son existence interrompue ; il revivait, il survivait d'une vie moindre. Sans quitter la maison qu'il avait toujours habitée ou, du moins, le domaine familial, il était placé dans une chambre souterraine, entouré des objets familiers et indispensables. Quand on crut que du corps à jamais raidi s'échappait l'élément subtil qui l'avait animé, on s'imagina qu'à côté du corps l'âme résidait au tombeau, impalpable, mystérieuse, éternelle[16]. Elle conservait tous les appétits terrestres, mais ne pouvait les satisfaire que par l'intermédiaire de la dépouille charnelle. Leur sort était donc lié[17]. Le mort devait être enseveli selon les rites, pourvu du nécessaire, aliments, vêtements, armes, et, s'il avait péri victime d'un meurtre, il avait droit à une satisfaction sanglante[18]. Il fallait, de plus, que sa tombe fût soigneusement entretenue et honorée de sacrifices périodiques. A ces conditions, il protégeait tous ceux de sa famille, de sa tribu, de sa bourgade. Sinon, l'âme, privée de son dû, devenait un esprit inquiet, malfaisant, une Érinys, qui revenait rôder dans l'ombre et harceler les vivants. Aussi, durant toute la période mycénienne, entoura-t-on d'une pieuse sollicitude les tombeaux des aïeux. Mais, à l'époque des migrations, il fallut s'éloigner à jamais des sépultures vénérées, bien pis, abandonner, n'importe où sur la terre étrangère, les compagnons tombés en route ou dans les combats. On se sentait environné d'ombres hostiles. Pour préserver des outrages le cadavre sacré, pour en séparer définitivement l'âme ténue et insaisissable, on le brûla. C'est seulement quand la Grèce aura repris son équilibre que l'inhumation traditionnelle l'emportera de nouveau sur la crémation[19] ; mais, alors même, on célébrera des cérémonies expiatoires pour apaiser les démons errants et inconnus[20].

Parmi tous les morts de la famille patriarcale, il en est un auquel on rend un culte spécial : l'ancêtre commun. Dieu du groupe, c'est un être de force, plus que de justice : dans sa retraite souterraine, il reste ce qu'il fut, un chef redoutable, et souvent, plus tard, on le

15. Fustel de Coulanges, *Op. c.*, l. II, ch. II, p. 20.
16. *Od.*, XI, 207-222 ; *Il.*, XXIII, 65-67, 99-107.
17. Voilà pourquoi la privation de sépulture est le plus terrible des châtiments (voir Esch., *Sept c. Thèbes*, 1013 ss. ; Soph., *Antig.*, 204-205).
18. Sur les rapports de la vengeance du sang et du culte des morts, voir *Solidarité*, p. 59 ss..
19. Cf. Zehetmaier, *Leichenverbrennung und Leichenbestattung im alten Hellas*, Leipzig, 1907.
20. Cf. Ch. Michel, *Les bons et les mauvais esprits dans les croyances popul. de l'anc. Gr.* (*Rev. d'hist. et. de litt. rel.*, nouv. série, t. I, 1910, p. 193 ss.).

saluera du nom de héros[21]. Tous ceux de son sang participent à son pouvoir surhumain. Pour augmenter ses forces et mieux se les incorporer, ils lui offrent des victimes destinées à le nourrir et à les faire communier avec lui. C'est à lui qu'ils demandent de désigner son successeur d'une génération à l'autre, et, lorsqu'un conflit éclate entre eux, ils l'obligent par la procédure de l'ordalie à prendre une décision[22].

*RITES PRIMITIFS*

Du culte primitif, on ne sait pas grand' chose. Les Grecs adorent d'abord leurs dieux dans des cavernes, sur les hauts lieux, au fond des bois. Pour gagner leurs faveurs, ils offrent des dons qu'ils déposent sur le sol ou suspendent aux arbres, des sacrifices dans lesquels ils partagent avec eux du sang vivant. Il n'est guère douteux que les Hellènes immolèrent anciennement des victimes humaines ; la pratique s'en perpétua chez les Thraco-Phrygiens et même, dans certaines circonstances, au mont Lycée en l'honneur de Zeus, à Leucade en l'honneur d'Apollon et dans certaines villes d'Ionie[23]. Mais, en Grèce plus tôt que partout ailleurs, on substitua en général à l'offrande d'un homme celle d'un animal en qui coulait également le sang sacré de la tribu[24]. Pour détourner la colère et se concilier la bienveillance des dieux, on avait recours à toutes sortes de procédés expiatoires et propitiatoires : l'usage du bouc émissaire persista sous différentes formes ; l'existence de sacerdoces chargés d'apaiser les vents ou de conjurer par leurs incantations toutes les fureurs du ciel, comme les *Heudanémoi* en Attique, les *Anémocoitai* à Corinthe et les *Khalazophylakes* à Cléonai, remonte sûrement aux plus lointaines origines de la sorcellerie[25]. Bien des rites dont le sens échappait déjà aux Grecs des siècles classiques[26] sont des restes d'un vieux fonds religieux qu'il faut nous résigner à ne jamais connaître que par fragments.

---

21. Tout ce qu'on peut savoir sur le culte des héros se trouve aujourd'hui dans Foucart, *Le Culte des Héros* (voir p. xv) et Farnell, *Greek hero cults and ideas of immortality*, Oxford, 1921.

22. Cf. Glotz, *L'Ordalie dans la Gr. primitive*, Paris, 1904.

23. Cf. A. Maury, *Op. c.*, t. I, p. 182-188 ; t. II, p. 101-105 ; Halliday, *Cambr. anc. hist.*, t. II, p. 619 ss. ; Farnell, *Op. c.*, t. III, p. 19 ss. ; t. IV, p. 291 ss.. Pour la période légendaire, voir *Il.*, III, 175-176; Clém. d'Alex., *Coh. ad gent.*, I, 36 Potter ; Hér., VII, 187; Paus., VIII, 2, 1 ; 5, 2 ; X, 24, 5 ; Plut., *Quæst gr.*, 13, p. 293 ; 39, p. 300. En pleine époque historique, les Grecs offriront des sacrifices humains dans des circonstances exceptionnelles (voir Plut., *Thém.*, 13 ; *Arist.*, 11 ; *Pélop.* 21) ; mais il paraît bien qu'en temps ordinaire ils n'immoleront plus alors que des condamnés à mort (Porph., *De abstin.*, II, 54; cf. Paus., IV, 9, 2-3 ; VII, 19, 2-3 ; IX, 8, 1).

24. Le mot φόνος, employé quelquefois pour désigner un sacrifice d'animal, est bien significatif (cf. G. Murray, *The rise of the gr. epic*, 2e éd., p. 84).

25. Voir Arrien, III, 16, 8 ; Hésych., *s. v.* Ἀνεμοκοῖται, Χαλαζοφύλαξ. Exemples d'opérations magiques : Paus., VIII, 38, 4 ; Apollod., I, 9, 7.

26. On peut citer les Bouphonia d'Athènes. Cf. H. Hubert, art. *Magia* dans le *Dict. des Ant.* ; Farnell, *Cults of the gr. states*, t. I, p. 88-92.

*DU FÉTICHISME A L'ANTHROPOMORPHISME*

La même obscurité enveloppera toujours la lente évolution qui mena la religion grecque de l'animisme à l'anthropomorphisme, d'autant que la première de ces conceptions ne nous est révélée, à vrai dire, que par les survivances qu'en conserve la seconde[27]. On voit bien le point de départ et le point d'arrivée, on peut marquer vaguement les phases de la transformation ; les dater est impossible. Les divinités anthropomorphes qui avaient eu de tout temps une place en marge des cultes fétichistes l'emportèrent en accaparant peu à peu ces cultes. Elles commencèrent par absorber ou par s'associer les êtres qui en étaient l'objet ; elles finirent par se les adjoindre à titre d'acolytes ou d'attributs, ou même à se parer tout simplement d'épithètes commémoratives. Ce travail s'était déjà fait dans la religion crétoise ; elle en communiqua les résultats à la Grèce, qui continua. De même que la déesse colombe s'était changée en la déesse à la colombe, Apollon s'assimila un dieu-loup (Lykeios), un dieu-souris (Smintheus) ou un dieu-lézard (Sauroctone)[28]. Artémis fut adorée à Brauron comme déesse-ourse. Dèmèter s'annexa Chloè (l'Épi vert) à Éleusis[29] et fut représentée avec une tête de cavale à Phigalia[30]. L'Athèna d'Athènes prit pour emblème la chouette. Selon les lieux, la nature de l'ancien dieu disparaît plus ou moins complètement : le Zeus-Foudre *(Kéraunos)* de Mantinée n'est plus ailleurs que le Zeus de la Foudre *(Kéraunios)* et, plus vulgairement, le Zeus qui lance la foudre *(Kéraunobolos, Kéraunobrontès)*[31]. Il ne faudrait pas s'imaginer, d'ailleurs, que la métamorphose anthropomorphique des puissances naturelles et fétichistes se soit faite d'emblée au profit de quelques grandes divinités. Là encore, nous ne voyons que le résultat final. En réalité, c'est un nombre infini de divinités locales qui prirent la face humaine sous des noms différents : *quot numina, tot nomina.* A Épidaure, par exemple, on adorait une Damia et une Auxèsia qui devaient ressembler fort à Dèmèter et à Perséphonè[32]. Mais certains noms prévalurent. Les dieux de même espèce se fondirent en une seule personne, les dieux du ciel en Zeus, les dieux de la mer en Poseidôn. Même les Terres-Mères des Préhellènes, bien qu'elles aient gardé assez

27. Sur les idées que se faisaient les Grecs de la naissance des dieux anthropomorphiques, voir Hés., *Théog.*, 570 ss..
28. Cf. Farnell, *Op. c.*, t. IV, p. 113 ss., 163 ss., 255 ss..
29. Paus., I, 22, 3 ; IG, II, nº 631 ; cf. Farnell, *Op. c.*, t. III, p. 312-313, n. 9.
30. Paus., VIII, 42, 3-4. Voir, pour d'autres exemples, Perdrizet, *Bull. de corr. hell.*, t. XXIII (1899), p. 635-636.
31. Cf. Gruppe, *Gr. Myth. und Religionsgesch.*, p. 1111, n. 3.
32. Hér., V, 82-83 ; Paus., II, 30, 4 ; 32, 2.

volontiers leur nom traditionnel, comme Dictynna-Britomartis, Gè ou Gaia, Damia et Rhéa, se sont plus communément unies en Dèmèter.

*LA MYTHOLOGIE*

C'est dans ce passage d'un polythéisme illimité à un polythéisme relativement restreint que, partout à la fois, les mythes prirent leur volée. Pour expliquer des rites qu'on ne comprenait déjà plus, mais tout autant pour établir les titres des cultes nouveaux et les rattacher aux anciens, foisonnèrent les fables naïves et charmantes sur la naissance et la vie des dieux, sur leurs fonctions, leurs amours et leurs métamorphoses. Toutes les divinités eurent leur généalogie, leur biographie, et c'est par la mythologie que commença l'histoire. En effet, la légende mythologique ne cache pas seulement une masse de détails empruntés aux mœurs et aux institutions des temps les plus reculés ; elle conserve encore l'image déformée des grands événements sociaux et politiques. La concentration progressive de tous les éléments sacrés en quelques personnalités divines est en rapport manifeste avec le groupement des familles en tribu et des tribus en cité. Comme la subordination des *dii minores* ou des simples héros aux *dii majores* se poursuivit dans les cités, chacune éleva une divinité au-dessus de toutes les autres ; chacune eut sa divinité « poliade » à qui elle demandait une protection spéciale et dont elle embellit l'histoire avec dilection[33].

*DIVINITÉS GRECQUES ET DIVINITÉS ÉGÉENNES*

Mais ni la victoire des dieux anthropomorphes sur le fétichisme, ni la prédominance locale de tel ou tel dieu n'ont toujours été obtenues par un progrès spontané des croyances religieuses et des idées sociales. Les guerres et les déplacements de peuples eurent sans doute des conséquences encore plus générales. Quand les nécessités de la conquête amenèrent clans et tribus à s'associer, chaque clan, chaque tribu de la nation en marche conserva son dieu ; mais la nation entière se plaça sous la tutelle d'un dieu commun qui l'accompagnait partout. Ainsi s'explique la prépondérance d'un dieu céleste, de Zeus, le roi de l'éther, le faiseur de lumière et de pluie : avant l'entrée des Achéens dans la péninsule, il était déjà sans doute beaucoup plus qu'un simple dieu de tribu, et l'épithète *Olympios*, qu'il emprunta dès l'abord à la montagne thessalienne, le suivit dans toutes ses migrations du Nord au Sud et d'Ouest en Est[34]. On ignore quels étaient alors ses compagnons et ses compagnes. Malgré maintes

33. Cf. Pettazzoni, *Op. c.*, p. 38-64.

34. Cf. Cook, *Zeus*, t. I, p. 100-117 ; G. Murray, *Four stages of gr. rel.*, p. 57 ss., 63 ss. ; Gruppe, *Die Anfänge des Zeuskultus* (*Neue Jahrb. f. das kl. Alt.*, t. XLI, 1918, p. 289 ss.).

hypothèses ingénieuses, il ne paraît pas possible de déterminer le nombre ni la nature des divinités que les premiers Hellènes introduisirent en Grèce[35]. La difficulté est d'autant plus grande, que les immigrés ne tardèrent pas à subir le charme de la religion égéenne. Ils empruntèrent franchement aux indigènes des cultes nouveaux et de beaux rites ; ils leur prirent, non seulement différentes hypostases de la Grande Déesse[36], les divinités chtoniennes qui mouraient chaque hiver pour renaître chaque printemps[37], les démons de la terre, de la végétation et des eaux, mais peut-être aussi la conception de l'âme se dégageant du corps comme le papillon de la chrysalide (*psychè*)[38] et sûrement tout l'appareil des grandes fêtes, les jeux, les danses sacrées et les chants. D'autres fois, au contraire, ils offrirent à leurs propres dieux les dépouilles des dieux vaincus : c'est ainsi qu'Apollon, trouvant à Delphes un sanctuaire peuplé de souvenirs crétois, s'y fixa et s'en appropria tout le passé[39]. Remarquons, enfin, que le Panthéon grec renferme de bonne heure des divinités qui ne sont d'origine ni indo-européenne, ni égéenne : même Lètô et Artémis, par exemple, sont peut-être bien des Orientales par certains traits qui s'adaptèrent à un ensemble égéen[40]. On voit quelle est l'extraordinaire complexité des éléments qui contribuèrent à la formation de la religion grecque. Peu à peu, la fusion des deux races principales, la grecque et la méditerranéenne, eut pour conséquence un accord de plus en plus intime entre leurs divinités[41]. Poseidôn, par exemple, réunissait en sa personne un dieu du Nord, qui avait pris la forme du cheval, et un dieu du Midi, qui était roi de la mer et avait pour attribut un instrument de pêche, le trident. Curieux symbole : au grand dieu de l'Hellade on donna pour mère la grande déesse de Crète. D'abord, il est vrai, lorsque les tribus grecques eurent réussi à imposer leur domination, les Olympiens semblèrent l'emporter définitivement ; mais le succès de l'orphisme et des doctrines éleusiniennes attachées au culte de

35. Cf. Murray, *Op. c.*, p. 68 ss. ; Halliday, *l. c.*, p. 616 ss..

36. Voir p. 49, 78, 86, 303 ; *Civ. égéenne*, p. 233, 289-290, 374, 448-449. Cf., plus loin, p. 508, n. 132.

37. Cf. Fairbanks, *The chtonic gods of gr. rel.* (*Am. J. of Philol.*, t. XXI, 1900, p. 241 ss.) ; S. Wide, *Chthonische und himmlische Götter* (*Archiv f. Religionswiss.*, t. X, 1907, p. 257 ss.).

38. Cf. Evans, *J. of Hell. St.* t. XLV (1925), p. 43 ss..

39. Voir *Civ. égéenne*, p. 314, 343, 443. Cf. Nilsson, *Gr. Feste*, p. 97 ss. ; Poulsen, *Delphi*, p. 1-20 ; Miss Swindler, *Cretan elements in the cults and ritual of Apollo*, Bryn Mawr, 1913.

40. Cf. Graillot, *Le Culte de Cybèle*, p. 391 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 474 ss.. Hèphaistos serait d'origine lycienne, à en croire Malten, *Jahrb. d. deutsch. arch. Inst.*, t. XXVII (1912), p. 232 ss. On en a dit autant d'Apollon : ennemi acharné des Achéens dans l'Iliade (IV, 507 ; VII, 21 ; X, 515, XV, 220), il viendrait d'Asie, d'après Wilamovitz, *Hermes*, t. XXXVIII (1903), p. 575 ss. (cf. Picard, *Op. c.*, p. 458 ss.), de Milet, d'après Roscher, *Neue Omphalos Studien* (*Abh. d. sächs. Gesellsch. d. Wiss.*, Phil.-hist. Klasse, t. XXXI, 1915, p. 1 ss.).

41. Cf. Diod., III, 61-62. Cf. Halliday, *l. c.*, p. 612 ; J. Harrison, *Proleg.*, 2e éd., p. 316.

la Déesse-Mère marquera un jour la revanche d'un passé qui survivait obscurément dans les couches profondes des populations, un véritable renouveau des croyances égéennes[42].

## 2. — La Religion homérique

*LA « BIBLE » HOMÉRIQUE*

Aux temps épiques, la vieille religion s'est déjà complètement transformée ; l'évolution qui fit prévaloir l'anthropomorphisme est, depuis longtemps sans doute, arrivée à son terme. Des progrès considérables ont été accomplis par l'esprit humain. Il suffit, pour en mesurer l'étendue, de comparer les croyances de l'élite mise en scène par l'Iliade et l'Odyssée aux superstitions où s'attardera longtemps encore le peuple des campagnes. L'épopée nous présente la peinture brillante et même artificielle d'une religion déjà fortement constituée. Homère n'est pas un théologien dogmatique, il ne s'intéresse aux immortels qu'en tant que protagonistes des drames qu'il raconte[43] ; son influence de poète n'en fut pas moins puissante sur la formation des concepts religieux en Grèce. Les éléments élaborés depuis des siècles par tous les peuples de la Grèce étaient coordonnés en un système clair et attrayant, qui s'imposa partout et pour toujours de par l'autorité du génie. C'est en ce sens que l'épopée devint une « Bible » pour l'Hellade et qu'Hérodote a pu dire d'Homère, en lui adjoignant Hésiode, qu'il a été l'auteur de la théogonie grecque[44].

*LES DIEUX D'HOMÈRE*

Les dieux, aux siècles homériques, ne sont plus de simples animaux ni de vagues esprits. Le Grec les ramène familièrement à sa mesure, les revêt de formes humaines[45] et leur reconnaît ses vertus et ses défauts poussés à un degré surhumain. Ces êtres robustes, aux traits accentués, au bras redoutable, gouvernent le monde entier, en se spécialisant chacun dans des attributions déjà précises. Immortels, éternellement jeunes, délivrés de tous soucis matériels, abondamment nourris de nectar et d'ambroisie[46], ils sont plus grands et plus beaux, plus vigou-

---

42. Sur la lutte entre les éléments égéens et les éléments achéens, voir Pettazzoni, *Op. c.*, p. 99 ss.. Voir, pour Sicyône, ch. VIII, p. 330, 331–332.

43. De là les dissentiments des dieux dans l'Iliade. Voir Plat., *Euthyphr.*, p. 7*c*-9*b*.

44. Hér., II, 53. Voir, d'une façon générale, Naegelsbach, *Hom. Theol.* et *Nachhom. Theol.*; cf. Seymour, *Life in the hom. age*, p. 392 ss..

45. Sur l'anthropomorphisme des dieux, voir *Il.* XVIII, 410-422 ; II, 478-479 ; *Od.*, I, 104-105 ; II, 268. Cf. *Seymour, Op. c.*, p. 414.

46. *Od.*, XII, 63 ; V, 93. Cf. F. A. Wright, *The food of the gods* (*Class Rev.*, t. XXXI, 1917, p. 4 ss.).

reux et plus sages, plus puissants et plus heureux que les hommes, et toujours pleins de majesté[47]. Toutefois, ils se mêlent aux humains comme s'ils étaient les membres supérieurs d'une même communauté[48]. Il n'est pas rare qu'une déesse soit sensible aux hommages d'un berger et qu'un dieu honore la couche d'une mortelle[49]. Dieux et hommes ont les mêmes besoins et ressentent les mêmes émotions, les mêmes joies, les mêmes peines. Ils mangent, boivent, dorment, s'habillent, se délassent de la même façon[50]. Ils ont mêmes faiblesses. On voit les Olympiens suer de peur, se quereller, se battre, abuser de leur force[51]. Capricieux, vaniteux, intéressés, durs jusqu'à la cruauté, ils réclament leur dû et vengent leurs injures. Les querelles de Zeus, l'époux volage, et d'Hèra, l'épouse acariâtre, les amours adultères d'Arès et d'Aphroditè divertissent les immortels et ne scandalisent point les hommes. Bref, les dieux d'Homère ne sont encore que l'image agrandie de ses rois et de ses guerriers.

*LA SOCIÉTÉ OLYMPIENNE*

La société divine s'organise sur le modèle de la société humaine. En un séjour toujours paisible, dans un éther sans nuage où rayonne une éclatante lumière, les dieux jouissent d'un bonheur éternel[52] ; mais ce bonheur ne peut durer que par l'ordre. Dans la polis olympienne tout est soigneusement hiérarchisé. Zeus, vainqueur du vieux Cronos, s'y est définitivement installé en roi, avec toute sa famille, tel Priam en son palais. Il n'est pas seulement le maître des éléments, celui qui assemble les nuées, fait tomber la pluie et lance la foudre[53] ; il est aussi le « père et des hommes et des dieux », « l'ordonnateur souverain[54] » : il tient conseil avec les autres immortels, mais leur impose ses décisions, qui s'accomplissent infailliblement[55]. Il a pour épouse sa sœur Hèra, la déesse « aux bras blancs » et aux « yeux de génisse » qui, assise

47. *Il.*, XV, 307 ; XIII, 17 ; *Od.*, IV, 468 ; I, 68 ; XI, 572, etc..

48. *Il.*, I, 44 ss. ; II, 166 ss. ; III, 121 ss.; IV, 129 ; *Od.*, I, 209-210, 334. Cf. Fairbanks, *Handb. of gr. relig.*, p. 32-36.

49. *Il.*, V, 312-313 ; II, 809-821 ; XX, 208-209 (Aphrodite et Anchise) ; VI, 198-199 (Zeus et Laodameia).

50. Les dieux dorment (*Il.*, I, 609-611 ; II, 1-2) et s'habillent (V, 734) ; ils aiment la musique (I, 603) et la chasse (V, 51-53) ; ils ont leur char (VIII, 41, 382 ss. ; XV, 190) et prennent part aux combats. Comme les femmes, les déesses filent et tissent (V, 735 ; XIV, 178-179).

51. *Il.*, XV, 185-186.

52. *Od.*, VI, 42-46.

53. *Il.*, XVI, 364-385 ; *Od.*, V. 303 ; cf. *Il.*, XII, 25 ; XIX, 357 ; II, 781. Il fait trembler l'Olympe (*Il.*, I, 530).

54. *Il.*, I, 544 ; VIII, 22 ; XVII, 339.

55. *Il.*, I, 495, 533-534 ; IV, 1 ss. ; VIII, 2 ss., 438 ss. ; XX, 4 ss.. Zeus très glorieux et très grand (*Il.*, III, 276) est infiniment sage (XIII, 631), plus fort que tous les autres dieux et tous les hommes réunis (VIII, 18-27 ; cf. XV, 107-108), et sa volonté s'accomplit sur la terre comme au ciel (I, 5). Il se laisse aller à des accès de colère brutale (VIII, 397 ss. ; XV, 13 ss.) et aime la bataille (XX, 23).

sur son trône d'or, protège les couples mariés[56] ; il a pour enfants Athènè, Apollon, Artémis, Hèphaistos, Arès et Aphrodite. Athènè, la vierge des batailles, est aussi la bienfaitrice des campagnes, l'amie des travaux utiles et artistiques[57]. Apollon, l'indomptable archer, l'habile citharède, le patron des bergers[58], et sa sœur Artémis, la chasseresse qui veille sur les bêtes sauvages et les forêts[59], sont nés de l'union de Zeus et de Lètô[60]. Hèphaistos, le forgeron[61], et Arès, qui préside aux combats[62], sont fils d'Hèra[63]. Aphroditè « la dorée », « la divine », déesse du sourire, de l'amour et de la beauté, a pour mère Dionè, Hèphaistos pour époux, Arès et Anchise pour amants[64]. Auprès de ces grands seigneurs et de ces nobles dames se pressent des personnages plus modestes, les serviteurs du céleste palais : Hermès, le messager[65], et sa rivale Iris « aux pieds rapides comme les vents »[66], Thémis qui convoque le Conseil des immortels[67], Hèbè qui leur verse à boire[68]. Quant aux frères du grand roi, ils vivent loin de lui : Poseidôn habite les profondeurs de la mer, mais est tenu, bon gré mal gré, d'assister au Conseil olympique et de recevoir les ordres du maître[69] ; Hadès partage avec Perséphonè le sombre empire des morts[70]. Bien au-dessous, on distingue toute une troupe de vassaux, les Sirènes et les Nymphes, les Harpyies et la Chimère, les Rivières et les Sources[71]. Tout en bas, s'agite la foule misérable des mortels. Homère conçoit ainsi le gouvernement du monde sous la forme d'un déisme monarchique. Mais, au-dessus des dieux comme des hommes, plane une force suprême, une intelligence à laquelle ils sont tous également soumis, la Moira[72] : par elle s'ébauche dans l'épopée l'harmonieux agencement de l'univers.

---

56. *Il.*, IV, 58 ss. ; I, 55, 551, 611. Zeus et Héra sont le seul couple qui demeure sur l'Olympe.
57. *Il.*, IV, 541, 128-129 ; XIII, 128 ; XXIII, 160 ; V, 60-61 ; *Od.*, VI, 233.
58. Cf. *Il.*, I, 603 ; II, 827 ; XV, 441.
59. *Il.*, V, 51-53 ; *Od.*, VI, 102-105.
60. *Il.*, I, 9 ; XX, 71-72 ; XXIV, 606-607.
61. Époux d'Aphrodite (*Od.*, VIII, 267-268), il bâtit la demeure des dieux (*Il.*, XIV, 167, 339 ; XX, 12) et fabrique l'égide de Zeus (XV, 309 ss.), le sceptre d'Agamemnon (II, 101) et le bouclier d'Achille (XVIII, 478 ss.).
62. Il semble d'origine thrace (*Il.*, XIII, 301). Frère d'Éris (IV, 440-441), dieu des combats, son nom est synonyme de guerre (II, 440 ; III, 132 ; VI, 203). Athènè lui est souvent associée (XVII, 398 ; XVIII, 516 ; XX, 69-70, 358).
63. *Il.*, I, 572 ; V, 892 ; cf. I, 571 ss..
64. *Il.*, 64, 389 ; V, 370, 428 ; XIV, 198 ss. ; *Od.*, VIII, 266 ss.. Elle a un sanctuaire à Paphos, d'où son nom de Cypris (V, 330, 422, 458, 760, 883). Cf. Hés., *Théog.*, 195.
65. Ses épithètes sont de sens incertain (*Il.*, II, 103 ; XVI, 185).
66. *Il.*, II, 786.
67. *Il.*, XX, 4 ss..
68. *Il.*, IV, 2-3.
69. *Il.*, VII, 445 ss. ; VIII, 440 ; XV, 51 ss., 187 ss. ; XX, 13 ss. ; *Od.*, XIII, 148 ss..
70. Hadès est le Zeus des enfers (*Il.*, IX, 457).
71. *Od.*, XII, 39 ; XVII, 240 ; XX, 77 ; *Il.*, XVI, 328 ; III, 273.
72. Cf. Naegelsbach-Autenrieth, *Op. c.*, p. 426 ; Gruppe, *Gr. Myth. und Religionsgesch.* p. 989-993.

*LE CULTE HOMÉRIQUE*

Le culte est maintenant un pacte précis qui règle officiellement les rapports des mortels et des Olympiens, sans laisser aucune place au mysticisme ou à la magie. Donnant, donnant : c'est le principe des temps nouveaux. Il faut bien chercher à plaire aux dieux, puisque, selon l'expression du poète, « toutes choses sont sur leurs genoux »[73] ; mais, en échange des satisfactions qu'on leur procure, on est en droit d'exiger leur aide et une réponse favorable aux requêtes qu'on leur adresse[74]. L'homme accompagne donc ses vœux et ses prières de promesses et de dons variés : vases, trépieds, bassins, dépouilles prises à l'ennemi. Comme les dieux ont faim et soif, on répand sur leurs autels du vin mêlé d'eau et de miel ; on leur apporte des fruits, des céréales et les meilleurs morceaux d'animaux parfaits. Le cérémonial de l'offrande varie, suivant qu'elle doit aller aux anciennes divinités chtoniennes ou aux maîtres de l'Olympe et suivant qu'il s'agit d'apaiser la colère des dieux, de solliciter leurs grâces, de les remercier d'un bienfait ou de les prendre à témoin d'un serment[75]. Mais, dans l'ensemble, le culte est encore fort simple. Pas de vrais temples : il n'est question dans l'Iliade que de cinq sanctuaires[76], tous de dimensions infimes ; c'est toujours en plein air, autour d'un autel, dans un bois sacré, que se réunissent les fidèles[77]. Pas d'idoles[78] : les hommes ne savent point encore façonner l'image de leurs dieux. Pas de sacerdoce ; il y a bien à Dodone une confrérie des Selloi[79], mais c'est la seule, et les prêtres de Zeus Idéen, d'Apollon, d'Hèphaistos ou de la rivière Scamandre sont des guerriers qui combattent avec les autres guerriers[80]. C'est le chef de la tribu ou de la cité qui en administre habituellement le culte[81] ; mais nul n'a besoin d'intermédiaire pour communiquer avec la divi-

---

73. *Il.*, XVII, 514 ; XX, 435 ; *Od.*, I, 267, 400 ; XVI, 129.

74. *Il.*, I, 37 ss. ; VIII, 201 ss., 238 ss. ; XV, 372 ss. ; *Od.*, I, 60 ss. ; IV, 763-765.

75. Cf. Ph. Legrand, art. *Sacrificium* dans le *Dict. des Ant.*, t. IV, p. 956 ; cf. art. *Jusjurandum*, *ib.*, t. III, p. 751-752.

76. Temples d'Apollon à Chrysa (*Il.*, I, 39), à Troie (V, 446-448) et à Delphes (IX, 404) ; temples d'Athènè à Troie (VI, 88, 297, 274-279) et à Athènes (II, 549). Dans l'Odyssée, Nausithoos élève des temples à Schérie (*Od.*, VI, 10), et Ulysse promet d'en bâtir un si jamais il revoit Ithaque (XII, 346).

77. Les autels sont innombrables dans l'épopée (cf. *Il.*, II, 305 ; VIII, 48, 238 ; XI, 808 ; *Od.*, VI, 162 ; XXII, 334). Nombreux aussi sont les bois sacrés (*Il.*, II, 506 ; *Od.*, VI, 291 ; IX, 200 ; XX, 278).

78. Peut-être est-il fait allusion à une idole d'Athènè dans *Il.*, VI, 90, 293, 303.

79. *Il.*, XVI, 234.

80. Par exemple, Onètôr est prêtre de Zeus Idéen (*Il.*, XVI, 604-605). Chrysès est prêtre d'Apollon à Chrysa (*Il.*, I, 11) ; Panthoos l'est à Delphes (*Il.*, XV, 522) ; Maron l'est à Ismaros, où il demeure dans un bois sacré (*Od.*, IX, 198-200). Darès est prêtre d'Hèphaistos à Troie (*Il.*, V, 10). Dolopiôn est prêtre de Scamandre (*Il.*, V, 77).

81. C'est le roi qui sacrifie pour son peuple (*Il.*, II, 411 ; III, 275). Un seul sacrifice est accompli par un prêtre, Chrysès (*Il.*, I, 450 ss.).

nité. Les devins mêmes n'ont pas à s'envelopper de mystère, et leur parole ne lie personne ; ils exercent un métier, ils sont dèmiurges, comme les médecins et les chanteurs[82].

*L'HADÈS HOMÉRIQUE*

Enfin, dans l'épopée apparaissent de nouvelles idées sur la mort. Les héros d'Homère aiment passionnément la vie et luttent de toutes leurs forces contre la fatalité[83]. C'est qu'ils savent trop bien le destin qui les attend le jour où ils quitteront cette terre[84]. Les morts ne sont plus ensevelis famille par famille ; eux aussi ont maintenant leur cité. Sitôt que l'âme, l'*eidolon*, s'échappe par la bouche ou par une blessure[85], le corps qui l'abritait n'est plus qu'une ruine qu'il faut réduire en cendres par la flamme du bûcher[86]. Déjà l'âme est partie pour se rendre, par delà l'Océan et la roche Leucade, dans le royaume souterrain d'Hadès[87]. Ombre pâle, image inconsistante du défunt[88], c'est là, sous une clarté blafarde, dans les prairies d'asphodèles[89], qu'elle errera pour l'éternité, seule parmi d'innombrables compagnes, continuant de vivre la vie d'en haut[90], mais si terne, si triste, si dolente en sa monotonie sans espoir ! Le même sort est réservé aux bons et aux méchants ; car, pas plus dans la cité des morts que dans celle des vivants, il n'existe encore de justice imposant ses arrêts[91].

---

82. Les devins les plus célèbres sont Tirésias de Thèbes, qu'Ulysse consulte aux enfers (*Od.*, X, 492 ss. ; XI, 90 ss.), et Chalcas (*Il.*, I, 69 ss. ; II, 322 ss.. ; XIII, 45). Bien d'autres sont nommés (*Il.*, II, 831, 858 ; V, 149 ; XIII, 666 ; *Od.*, II, 157). Le métier de devin est héréditaire dans certaines familles, par exemple, dans celle de Mélampous (*Od.*, XV, 225). Les devins observent les signes envoyés par les dieux et le vol des oiseaux ; ils interprètent les songes (*Il.*, I, 63 ; II, 66, 353 ; IX, 236 ; XXIV, 320).

83. Cf. *Od.*, XII, 341 ; *Il.*, III, 454 ; IX, 158-159.

84. Cf. de Sanctis, *L'anima e l'oltretomba secondo Omero* (*Riv. di stor. ant.*, t. II (1897), p. 38 ss. = *Per la scienza dell' antich.*, p. 27 ss.) ; *Solidarité*, p. 60.

85. *Il.*, XIV, 518-519 ; XVI, 504-505.

86. C'est une condition essentielle pour que le mort arrive dans l'Hadès (*Od.*, XI, 51 ss. ; *Il.*, VII, 79 ss. ; XXII, 338 ss.). On brûle parfois les armes du mort avec le cadavre (*Il.*, VI, 418 ; *Od.*, XII, 13). Sur la tombe on élève un tertre, le σῆμα (*Il.*, II, 814 ; VI, 419 ; VII, 86 ; *Od.*, I, 291 ; II 222 ; XII, 14), qu'on surmonte souvent d'une stèle (*Il.*, XI, 371 ; XVI, 457 ; XVII, 434 ; *Od.*, XII, 14) et qu'on entoure parfois d'arbres (*Il.*, VI, 419).

87. L'Odyssée renferme deux Descentes aux Enfers : le chant XI, intitulé précisément Νέκυια et la première partie du chant XXIV (v. 1-204). L'Hadès, situé au delà de l'Océan et de la Roche Leucade (*Od.*, X, 508 ; XI, 13 ; XXIV, 11) est souterrain (*Il.*, VII, 330 ; VIII, 16 ; XX, 61 ; *Od.*, X, 174 ; XI, 65). Il n'est question du Tartare, gouffre de l'Hadès, que trois fois dans l'Iliade (VIII, 13, 481 ; XIV, 279) et jamais dans l'Odyssée (cf. *Hymne à Ap. Pyth.*, 158 ; *Hymne à Hermès*, 256, 374). Mais l'Odyssée mentionne une fois la plaine élysienne (IV, 563).

88. *Il.*, XXIII, 65-67, 99-107 ; *Od.*, XI, 207-222. Sur l'*eidolon*, analogue au *double*, voir Pottier, *Étude sur les lécythes blancs*, p. 83 ; Rohde, *Psyche*, 2e éd., t. I, p. 1-63.

89. *Od.*, XI, 539, 573 ; XXIV, 13-14.

90. Elle conserve ses sentiments ; elle peut pleurer, se mettre en colère (*Od.*, XI, 391, 565).

91. Les dieux ne font pas régner la justice en enfer ; mais ils se vengent. Tityos souffre parce qu'il a commis un attentat contre Lètô (*Od.*, XI, 570 ss.). On ignore les raisons du châtiment infligé à Tantale (*Od.*, XI, 582 ss.) ou à Sisyphe (*ib.*, 593 ss.) ; mais elles doivent être du même ordre.

*LA RELIGION ET LA MORALE A L'ÉPOQUE HOMÉRIQUE*

Telle est la religion des poèmes homériques. Elle est claire, pratique et raisonnable, ignorante des terreurs qui firent trembler les peuples de l'Orient et les paralysèrent[92]. Même les idées de souillure et de purification, si tyranniques plus tard, sont encore inconnues ou reléguées dans les bas-fonds de la populace[93]. Il arrive parfois que le poète raconte les aventures divines en badinant ; ce ton léger ne doit point tromper : si les Grecs traitent leurs dieux avec tant de désinvolture, c'est qu'ils les croient semblables à eux-mêmes, en mal comme en bien. Ils ne redoutent que leur formidable puissance ; ils ne se les représentent pas encore comme des êtres de perfection. Il faut attendre la fin des temps homériques pour voir les immortels se faire sur terre les protecteurs encore timides de la faiblesse, du bon droit et de la beauté. Alors seulement, Zeus Xénios tend une main secourable aux étrangers, aux vagabonds, à tous les suppliants[94] ; chaque divinité commence de veiller à l'accomplissement du serment juré par son nom[95], et les Charites de la mycénienne Orchomène s'unissent à Athènè et à Apollon pour patronner les arts[96].

## 3. — La Religion au Moyen Âge. L'Orphisme et les Mystères

*L'ÂGE DE FER*

La désorganisation du régime familial ébranla la Grèce jusque dans ses fondements : elle semblait à la veille de disparaître dans une immense catastrophe. Grands et petits étaient en proie à une misère morale qu'Hésiode a dépeinte en couleurs effroyables. Plus de justice sur terre : Thémis et Dikè sont en déroute. « Le droit, c'est un bras vigoureux, et plus rien n'est sacré »[97]. Dans cet « âge de fer » que fut le moyen âge de la Grèce, en présence des dangers qui menaçent l'humanité, le poète n'a plus d'espoir qu'en l'intervention divine. A chaque instant, dans les *Travaux* comme dans la *Théogonie*, il marque avec vigueur la place qui

92. Cf. Farnell, *Greece and Babylon*, p. 206.

93. Cf. *Solidarité*, p. 228 ss. ; Gillies, *Purification in Homer* (*Class. Quarterly*, t. XIX, 1925, p. 71 ss.).

94. *Od.*, V, 447-448 ; VI, 207-208 ; VII, 181 ; IX, 270. Zeus fait retomber sa colère sur les cités qui tolèrent l'iniquité (*Il.*, XVI, 384 ss.). Cf. *Solidarité*, p. 559.

95. Tel est le sens de l'invocation aux divinités et de l'imprécation dans le cérémonial du serment (cf. Naegelsbach-Autenrieth, *Op. c.*, p. 231-238 ; Buchholz, *Hom. Realien*, t. III, II, p. 317 ss. ; art. *Jusjurandum*, *l. c.*, p. 748, 751, 752).

96. Cf. Farnell, *Encycl.* de Hastings, *l. c.*, p. 397.

97. Hés., *Trav. et Jours*, 192-193 ; voir le commentaire de Mazon ; cf. A. Hild, *Le Pessimisme moral et religieux chez Homère et Hésiode* (*Rev. de l'hist. des rel.*, t. XIV, 1886, p. 168 ss.).

revient aux dieux dans l'ordre de l'univers, leur rôle dans la terrible crise que traverse la société. Reprenant à sa manière les vieilles légendes, les ramassant en une austère et puissante synthèse, il démontre que, malgré tout, la loi et la raison ne peuvent pas périr ; car elles ont un asile inviolable au royaume des immortels. Conduits par Zeus, les Olympiens, là-haut, ont vaincu les Titans ; ils sauront bien, ici-bas, faire jaillir l'ordre du chaos[98].

*LA JUSTICE DIVINE*

Et le ciel, en effet, répondit à l'appel désespéré de la terre. Les dieux assumèrent la mission qui leur était dévolue. Ces êtres de force, que l'Iliade représentait comme des géants souvent querelleurs et méchants, égoïstes même quand ils rendent service, les voilà qui se métamorphosent. Ils gardent leurs traits physiques, cette apparence humaine que les artistes s'efforcent maintenant de reproduire sur les images destinées à orner leurs temples. Mais ils ont changé d'âme : ils ont perdu leurs vices grossiers et sont devenus bons. Par une moralité plus haute, ils inspirent moins de crainte et beaucoup plus de respect. Pour la première fois, leur puissance et leur félicité se justifient par leurs vertus, tout comme l'infortune des mortels s'explique par leurs erreurs et par leurs fautes. Désormais, les Olympiens se dressent en défenseurs des lois naturelles qui sont le fondement de l'harmonie universelle, ils font l'intérim de la justice dans les cités, réclament les expiations légitimes, distribuent récompenses ou châtiments aux vivants et aux morts. Ils ont bien le droit de se poser en champions d'une morale indispensable à l'existence des peuples, puisqu'ils paient d'exemple et qu'eux-mêmes se sont moralisés[99].

*EXPIATION ET PURIFICATION*

Les dieux vont donc faire régner la paix et l'équité sur la terre et dans le monde d'outre tombe. Jadis ils se contentaient, comme les hommes, de venger leurs offenses personnelles. Maintenant toute faute les émeut, tout crime les indigne ; car ils y discernent un attentat contre l'ordre établi par eux. Partout où l'injustice s'étale triomphante, ils interviennent de toute leur puissance. Ils confirment, mieux encore, ils complètent l'antique thémis des génè. Il faut les voir à l'œuvre quand un meurtrier jouit tranquillement de son forfait par l'indifférence des vengeurs naturels. Alors ils surgissent, ils harcèlent les parents, les citoyens oublieux de leurs devoirs, pour les contraindre à

98. Hés., *l. c.*, 213-273 ; *Théog.*, 116 ss., 644 ss.. Voir p. 238 ; cf. *Solidarité*, p. 559-560.
99. Cf. *Solidarité*, p. 227 ss..

l'action, ils menacent, ils frappent. Par les oracles qu'ils fulminent, par les calamités qu'ils déchaînent, ils dénoncent à la vindicte privée et publique le misérable dont la sanglante souillure est contagieuse pour la famille de la victime et pour la cité entière. Ils exigent que le coupable soit chassé ; sinon, leur malédiction retombe sur tous ceux qui tolèrent sa présence et sur leurs descendants à perpétuité[100]. Cependant ces dieux justiciers ne sont pas inexorables; aux plus criminels ils laissent un moyen de salut. Quand Apollon eut tué le monstre Python, il alla au vallon de Tempé se laver des miasmes du sang versé ; il attend désormais au trépied de Pythô les meurtriers repentants, pour leur communiquer les bienfaits de la purification, et répand sur l'humanité entière la paix qu'assurent les rites cathartiques[101].

*LE CULTE DIONYSIAQUE*

Vers l'époque où le doux et sévère Apollon fixait sa doctrine à Delphes, un autre dieu, jeune comme lui, sortait des forêts septentrionales avec les dernières tribus d'envahisseurs et venait s'installer à son tour au panthéon hellénique[102]. Dès avant le x^e^ siècle peut-être, on connaissait en Thrace et en Phrygie un dieu auquel les Grecs donnaient le nom de Dionysos[103]. C'était un être aux traits imprécis, un génie de la végétation, un magicien redouté dont l'âme se glissait parfois dans l'enveloppe corporelle d'une chèvre, d'un taureau ou d'un adolescent, un démon qui, en proie à un délire sacré, se ruait en courses fantastiques dans la montagne[104]. Ses fidèles lui rendaient un culte farouche. La nuit, sur les hauts lieux mystérieux, hommes et femmes, Satyres et Ménades, ils se ruaient aux saintes orgies. En robe longue ou en peau de cerf, les cheveux flottants, le tyrse ou la torche à la main, ils couraient dans la montagne, s'excitant de la flûte et du tambourin, poussant des cris aigus, jusqu'au moment où, épuisés, à bout de souffle, ardents à communier avec le dieu, ils mettaient en pièces et dévoraient presque vive la victime qui l'incarnait, et alors, agités de mouvement frénétiques, pleins du dieu, ils pantelaient d'ex-

100. Cf. *ib.*, p. 228-237.

101. La purification pour homicide apparaît pour la première fois dans l'*Aithiopis* d'Arctinos de Milet, poète cyclique qui vivait dans la seconde moitié du VIII^e^ siècle (Kinkel, *Epic. gr. fragm.*, p. 33).

102. L'épopée ne mentionne Dionysos que dans quatre passages (*Il.*, VI, 132 ; XIV, 325 ; *Od.*, XI, 325 ; XXIV, 74 ; cf. *Il.*, X, 460).

103. Cf. Hér., V, 7 ; VII, 111 ; Schol. Aristoph., *Guêpes*, 9 ; *Ois.*, 874. Voir Lobeck, *Op. c.*, p. 285 ss. ; Rapp, *Die Beziehungen des Dionysoskultus zu Trakien und Kleinasien*, progr. Stuttgart, 1882 ; P. Foucart, *Le Culte de Dionysos*, p. 20 ss. ; Perdrizet, *Cultes et Mythes du Pangée*, p. 45 ss. ; Wace, *North Greek festivals and the worship of Dionysos* (*Ann. of the Br. Sch.*, t. XVI, 1909-1910, p. 232 ss.) ; Harrison, *Proleg.*, 2^e^ éd., p. 363 ss. ; G. M. Davis, *The asiatic Dionysos*, Londres, 1914.

104. Dionysos est le dieu en délire, μαινόμενος (*Il.*, VI, 132 ; Hér., IV, 79).

tase, d'enthousiasme et de volupté[105]. Voilà comme on adorait Dionysos dans la Grèce du Nord. Mais, lorsqu'il s'établit en Béotie, en Attique, dans le Péloponèse, dans les îles, il changea d'aspect en conservant son nom[106]. Le Dionysos d'Éleusis, associé à Dèmèter, n'a plus rien de sauvage. C'est un jouvenceau qui meurt au déclin de l'année, pour renaître au moment où se réveille la nature. Dieu de bonté, il rachète et purifie les hommes de leurs fautes par sa passion. Dieu des vivants, il les comble de ses bienfaits et les réjouit par le don précieux de la vigne ; dieu des morts, il rapporte de son séjour annuel aux enfers le secret de l'immortalité et le confie à ses élus. Ce Dionysos adouci conviendra, sous une forme austère, à la doctrine ésotérique de l'orphisme ; les gens du peuple verront en lui le dieu de l'abondance et de l'allégresse. Pour le vigneron de l'Attique, il est un gai compagnon, puissant et sans pose. Il préside aux Anthestèria où chaque famille convie à un banquet les aïeux disparus, aux Dionysies où il symbolise la force productrice, aux Lénéennes où on le remercie d'avoir planté le premier cep. Même quand Athènes célébrera de grandes Dionysies urbaines, la vieille fête ne disparaîtra pas et gardera sous le nom de petites Dionysies son caractère rustique[107].

*LA JUSTICE D'OUTRE-TOMBE*

Mais la morale qui pénétrait dans les cultes traditionnels devait se manifester sous des formes nouvelles. C'était le temps où la conception individualiste s'introduisait partout. Or, tandis que la justice de l'État commençait d'appliquer le principe de la responsabilité personnelle, le droit religieux se fondait encore sur la réversibilité des fautes et des peines, sur la responsabilité collective de la famille et de la cité[108]. Fatalement, les esprits et les cœurs réagissaient contre les rigueurs incompréhensibles d'un dogme surhumain et inhumain. Pourquoi la même règle qu'on trouvait juste chez les vivants ne s'appliquerait-elle pas aux morts ? Chacun aspirait à ne plus répondre que de ses propres actes, même devant les dieux. Tous se penchaient anxieusement au-dessus des enfers, afin d'en surprendre les secrets et de savoir si par delà la tombe il y a aussi des punitions pour les méchants et des récompenses pour les bons[109].

Les apaisements qu'on réclamait, les espérances dont on avait

---

105. Cf. Foucart, *Op. c.*, p. 22-24 ; Perdrizet, *Op. c.*, p. 46, 71 ss..
106. Cf. Foucart, *Op. c.*, p. 29 ss..
107. Id., *ib.*, p. 37-201.
108. Cf. *Solidarité*, p. 557-583.
109. Voir J. Girard, *Op. c.*, p. 153 ss..

soif, on les trouva dans la haute doctrine de l'orphisme et dans l'appareil émouvant des mystères.

*L'ORPHISME*

Si les plus anciennes des communautés orphiques que nous connaissons ne sont guère antérieures au milieu du VI^e siècle, il existait cependant depuis un temps immémorial des associations de tout genre appelées thiases, et depuis longtemps l'orphisme était prêché par des prophètes errants. Orphée, dont ils apportaient avec eux la parole, était un prêtre imaginaire, un poète merveilleux, qui passait pour avoir vaticiné sur les rives de Thrace[110]. En réalité, il révélait aux hommes toutes sortes de choses divines, mais particulièrement les rites chers à un dieu d'origine crétoise, Zagreus, et les premiers, à notre connaissance, qui aient répandu ou même adopté son nom étaient des Grecs d'Occident, Zopyros d'Héracleia, Orphée de Crotone et Orphée de Camarina. La religion dont il est le fondateur légendaire fut donc propagée par d'innombrables disciples. C'étaient des missionnaires pareils aux Courètes sortis jadis de Crète et venus jusqu'à Delphes. Ils allaient, poussés par un vigoureux esprit de prosélytisme, enseignant la vérité, infatigables, dédaigneux des frontières, s'adressant à tous, citoyens, métèques ou esclaves[111]. Ils venaient à leur heure ; la bonne nouvelle qu'ils annonçaient répondait à une attente universelle. Ils disaient les origines du genre humain, et que l'âme est divine, et que le corps en est l'impure prison. Jadis, contaient-ils, Zagreus, l'enfant de Zeus et de Perséphonè, avait reçu en don de son père l'empire du monde. Hélas ! les Titans jaloux jurèrent la perte du divin adolescent ; un jour qu'il s'était métamorphosé en taureau, après une poursuite implacable, ils le mirent en pièces et le dévorèrent. Mais il ne périt point tout entier, le jeune martyr. Athèna sauva son âme, et Zeus le ressuscita sous le nom de Dionysos. En même temps, il foudroya les Titans pour les châtier de leur forfait, et de leurs cendres naquirent les hommes en qui se reconnaissent deux éléments : l'un, céleste, sublime, qui est l'esprit ; l'autre, titanesque, immonde, qui est le corps. Seule, la mort libère l'âme de son tombeau charnel. De ce principe dérivaient des conséquences à la fois redoutables et consolantes. L'âme subit l'épreuve d'un jugement devant les dieux : à cet instant décisif, sa destinée future dépend étroitement de l'existence menée sur terre par l'être qu'elle vient de quitter[112]. Ainsi, toutes les injustices de ce monde sont réparées dans un autre

110. Cf. Paus., IX, 30, 4-7.
111. Cf. Pettazzoni, *Op. c.*, p. 133 ss..
112. Cf. Rohde, *Op. c.*, t. II, p. 121 ss. ; *Solidarité*, p. 587.

monde où le vice est puni et la vertu récompensée ; toutes les âmes se purifient dans un cycle indéfini de réincarnations avant d'atteindre à la pureté absolue et au bonheur suprême. De là l'obligation d'une discipline ascétique et d'une constante communion avec le dieu. Oui, l'homme n'est assuré du salut que s'il a bien vécu et bien observé les rites ; il doit s'initier aux secrets dionysiaques, se soumettre aux abstinences qui entretiennent la substance divine, refuser de verser le sang, enfin, apprendre les formules magiques qui servent de mots de passe dans l'au delà. « Venez à Dionysos, concluaient les orphiques, c'est un gage de félicité dans l'Hadès ». Mais ils ajoutaient : « Croyez à l'indulgence infinie des immortels », et, pour laisser aux égarés un dernier espoir, ils plaçaient au seuil de l'éternité les peines temporaires du purgatoire[113].

Apôtres de la douceur et du pardon, les orphiques ont séduit et conquis dans la Grèce du moyen âge tous ceux qui désiraient la paix de l'âme. Ainsi s'explique l'étonnante rapidité de leurs progrès dans la péninsule, dans les îles, et surtout dans les colonies d'Occident. Plus tard l'orphisme s'est compliqué et précisé. Onomacritos en fixa les mythes[114] ; Pindare exposa pour la première fois aux profanes le dogme essentiel de la réincarnation[115]. On sut dès lors, même sans initiation, tous les tourments de l'âme contrainte à parcourir un triple cycle d'existence, et que l'homme peut la mettre à l'abri de toute épreuve nouvelle en faisant enfermer avec son corps dans le tombeau des tablettes, parfois des lamelles d'or, où sont gravés les mots libérateurs extraits d'un *Livre des Morts*[116]. Pythagore essaya d'amener ce mouvement religieux à des conséquences politiques[117], et de telle façon que, si d'aventure sa secte avait triomphé, l'Hellade, au moins celle d'Italie, eût risqué de perdre son indépendance spirituelle[118]. La tentative échoua ; mais l'orphisme exerça longtemps encore une influence morale. Un souffle orphique traverse toute la littérature grecque jusqu'à Platon[119]. Et la doctrine n'eût-elle eu comme effet que d'amener ses adeptes, toujours plus nombreux, à vivre sur cette terre selon les règles de la justice, pour se procurer aux enfers une

113. Cf. Harrison, *Proleg.*, 2e éd., p. 454 ss..
114. Voir p. 457.
115. Pind., fr. 21 Puech ; cf. Paus., VIII, 23, 3.
116. Voir Comparetti, *Laminette orfiche*, Florence, 1910 ; cf. S. Reinach, *Op. c.*, t. II, p. 123 ss. ; Foucart, *Les myst. d'Éleusis*, p. 426-430.
117. Voir Delatte, *Essai sur la polit. pythag.* (*Bibl. de la Faculté de Philos. et Lettres de Liége*, fasc. XXIX), Liége-Paris, 1922.
118. Voir p. 194, 215, 549.
119. Cf. Plat., *Gorg.*, p. 493 ; *Phéd.*, p. 67 *c-e*, 69 *c*, 81 *a*.

béatitude éternelle, que l'orphisme mériterait encore de tenir une place considérable dans l'histoire de la civilisation.

*LES MYSTÈRES*

Vers le même temps, l'initiation aux mystères offrit à l'homme un autre moyen de faire l'apprentissage de la mort. Comme l'orphisme, les mystères s'adressaient à tous, sans distinction ni de classe ni de sexe. Comme lui, ils promettaient une existence bienheureuse dans l'au delà et calmaient toutes les appréhensions sur la destinée de l'âme. Mais, de plus, ils permettaient aux vivants de communiquer par avance avec le royaume des morts. Il suffit, pour être admis à la contemplation du monde posthume, d'être grec et d'être pur. Aucune contention d'esprit pour l'assimilation d'un catéchisme ; aucun effort d'amélioration morale. L'assistance à des drames mystiques tient lieu de tout. Par une grâce surnaturelle, le spectacle de l'Hadès où Homère représentait la survie blafarde des ombres, suscite maintenant des espérances infinies. On voit, et on est sauvé[120].

Les plus célèbres de ces mystères étaient ceux d'Éleusis. Leur origine se perd dans la nuit des temps[121]. Avant de devenir une institution nationale de l'Attique entière et de prendre ensuite une extension panhellénique, ils faisaient partie, dans l'obscure bourgade où ils prirent naissance, du culte rendu par quelques familles d'agriculteurs à une déesse de la végétation, une Dèmèter. Cette Terre-Mère s'était installée peut-être dès les temps préhelléniques au fond du golfe où aboutit la fertile plaine de Thria. Elle ne fut longtemps que la déesse qui féconde les champs et fait pousser le blé[122]. Longtemps aussi, elle exclut les hommes de son culte et son autel ne fut servi que par une femme. La fête des Thesmophories qu'elle présidait resta toujours interdite aux hommes comme aux jeunes filles, et sa prêtresse, tirée du génos des Philléides, conserva toujours le privilège de l'éponymat[123]. Mais, quand au VII^e siècle Athènes annexa la plaine d'Éleusis, déjà de grands changements s'étaient produits. Dèmèter avait pris un caractère moral. Elle était adorée surtout pour avoir révélé aux humains les secrets de la vie future : l'initiation aux mystères l'emportait sur les autres pratiques du culte. Deux génè détenaient maintenant les grands sacerdoces, reléguant la prêtresse dans un rôle subordonné : les Eumolpides fournissaient l'hiérophante, qui présen-

120. Cf. Foucart, *Op. c.*, ch. XVI-XX.
121. Isocr., *Panég.*, 28.
122. Cf. Foucart, *Op. c.*, p. 251.
123. Id., *ib.*, p. 216-220, 252.

tait aux mystes les objets sacrés ; aux Kèrykes appartenait le dadouque, porteur de la double torche et guide des initiés dans la grande veillée[124]. Aussi bien, la maîtresse du lieu n'y régnait plus seule. D'abord, elle s'était dédoublée : elle s'était associé sa fille, la Corè par excellence, la douce Perséphonè qui se réservait d'accueillir les trépassés au seuil des enfers[125]. Souveraines du monde terrestre et du monde infernal, elles possédaient toutes les deux et conféraient aux mortels le don de passer et de repasser de l'un à l'autre. Puis, autour des « deux déesses » s'empressaient des dieux : le vieux roi du pays, Triptolème, promu au rang de père de l'agriculture ; Eubouleus ou Ploutôn ; Iacchos, bientôt confondu avec Dionysos. Les hymnes éleusiniens[126] ne nous disent point à quelle époque ces personnages divins apparurent à Éleusis. Chacun d'eux a sans doute apporté quelque élément nouveau au culte agraire des premiers âges et contribué à le modifier ; chacun d'eux a sa part dans la création d'une religion harmonieuse et noble, tout imprégnée d'orphisme. Les mystères[127], où toutes ces divinités jouent un rôle, exerceront une grande influence sur la vie spirituelle de l'Athènes classique ; mais, déjà dans la période précédente, leur vogue allait croissant avec les siècles, tandis qu'ils ne prétendaient encore révéler aux hommes qu'un procédé magique pour acquérir le bonheur d'outre-tombe[128].

*TRANSFORMATION MORALE DES IDÉES RELIGIEUSES*

Ainsi, s'est opérée dans la Grèce du moyen âge une transformation profonde des idées religieuses. Les vœux d'Hésiode sont exaucés et ses rêves d'amélioration morale se sont réalisés par des voies qu'il ne pouvait prévoir. D'un côté, les anciens dieux de l'Olympe, apaisés, épurés, sont devenus les gardiens de la justice chez les vivants comme chez les morts, et le panthéon lui-même se soumet à la souveraineté du droit et de la loi, de la *dikè* et du *nomos*. De l'autre, de jeunes dieux se disputent fraternellement l'empire des âmes : Apollon se porte défenseur de la responsabilité collective qui avait assuré la grandeur du génos, mais pardonne aux plus coupables, à condition qu'ils se purifient de leurs crimes ; Dionysos, plus hardi, s'érige en champion de la responsabilité personnelle, protestant que chacun sera jugé selon ses œuvres en ce monde et dans

124. Id., *ib.*, p. 141-201
125. Id. *ib.*, p. 460-474.
126. Sur l'*Hymne à Dèmèter*, voir *ib.*, p. 260-263. Cf. A. Dieterich, *De hymnis orphicis*, Marburg, 1891 ; Hauck, *De hymn. orph. ætate* (*Bresl. philol. Abh.*, t. XLIII), 1911.
127. Voir J. Girard, *Op. c.*, p. 187 ss..
128. Cf. Brillant, *Op. c.*, p. 47.

l'autre, mais indique aux hommes de bonne volonté les moyens de s'assurer une félicité éternelle. Dès lors, les consciences sont aptes à un progrès nouveau : elles sont prêtes à recevoir les leçons de la philosophie ionienne et du drame attique.

Et ces dieux qui ont contribué à sauver l'ordre moral à l'intérieur des cités vont faire mieux encore. Au prytanée de chaque ville, les vieux cultes des héros ou des divinités poliades n'exaltaient que le patriotisme local. Mais, par-dessus les frontières, les cultes nouveaux rapprochaient les cœurs, préparaient une religion nationale, formaient un lien entre les Hellènes dispersés sur tous les chemins du monde. Zeus le justicier, Apollon le purificateur, le bienfaisant Dionysos appartenaient à chacun. Affluant de tous les coins de l'horizon, les Grecs se rencontraient devant les oracles ou bien dans les panégyries et les jeux ; ils pouvaient oublier pour quelques jours leurs querelles et fraterniser sous l'œil d'un commun protecteur.

## II. — Les Oracles et les Fêtes

La multiplication des oracles, l'importance grandissante des panégyries et des jeux panhelléniques sont donc des manifestations qui donnent un caractère tout spécial à l'évolution des croyances en Grèce du VIIIe au VIe siècle.

*LES ORACLES*

Les Grecs ont toujours eu la préoccupation de percer les secrets de l'avenir dans les affaires tant privées que publiques. Il existait, aux temps légendaires et homériques, des corporations familiales de devins qui se transmettaient de père en fils les règles d'une science absconse aux méthodes les plus diverses, la mantique. Les unes exerçaient un métier et, s'adressant au public, comptaient parmi les dèmiurges ; les autres étaient attachés à un sanctuaire. On croyait, en effet, qu'il est des lieux saints où la divinité manifeste sa présence par des signes évidents, où elle daigne répondre aux questions qu'on lui pose, où elle rend des oracles. Déjà les Pélasges avaient appris aux plus anciens des Grecs à interroger le chêne sacré de Dodone, qui mêlait au bruissement des feuilles la voix même de Zeus[129]. Mais c'est surtout de la terre, principe de toutes choses, que se dégageaient les effluves capables d'inspirer les hommes ou les femmes chargés d'énoncer la parole divine, et c'est

129. *Il.*, XVI, 233 ; *Od.*, XIV, 327 ; XIX, 296 ; Hér., II, 55-57.

pourquoi les Selloi de Dodone allaient pieds nus, comme faisaient sans doute aussi les Mélampodides de Béotie. Les grottes et les fissures profondes étaient les endroits les plus propices à l'état de possession; à l' « enthousiasme » révélateur. Dès le VII^e siècle, on comptait en Grèce des centaines d'oracles. Au VI^e, leur renommée s'était répandue jusqu'en Lydie. Crésus envoya consulter à la fois le Zeus de Dodone, l'Apollon d'Abai en Phocide, Amphiaraos près d'Orôpos, Trophônios dans l'antre de Lébadeia et naturellement, dans le voisinage de son royaume, l'Apollon des Branchides[130]. Aucun oracle toutefois ne reçut de témoignages plus frappants de sa reconnaissance, parce qu'aucun ne connut jamais plus éclatante fortune, que l'oracle d'Apollon Pythien.

*L'ORACLE DE DELPHES*

Sur le chemin qui, du petit port de Kirrha, grimpe péniblement par Crissa sur les premières pentes du Parnasse, quand on est arrivé à 550 mètres d'altitude, on se trouve tout à coup entre un abîme au fond duquel mugissent les eaux torrentielles du Pleistos et un escarpement gigantesque, un cirque de roches nues et flamboyantes, les rouges Phaidriades[131]. C'est ici l'un des coins les plus âpres, les plus sauvages, les plus chaotiques de la Grèce. Au pied de la falaise, l'écorce terrestre, brisée en tous sens, laisse jaillir des sources vives, et des entrailles du sol sortaient peut-être jadis des vapeurs méphitiques. Partout le mystère, la majesté, l'horreur, le divin. Aux temps préhelléniques, on vénérait en ces lieux Gaia, la Terre-Mère, accompagnée de Python, une femelle de serpent[132], et servie par les prêtres de la Double Hache, les Labyades. Mais Apollon prit sa place. D'après la légende, il vint de Cnosse par Pylos sous la forme d'un dauphin, débarqua dans le port de Crissa et gravit la montagne sainte aux sons du péan crétois. Après avoir tué le monstre Python, dont la tombe devint l'omphalos sacré[133], il chassa Gaia de son sanctuaire[134] et décida de s'y fixer en lui donnant le nom

130. Hér., I, 46 ss.. Voir la liste des oracles dressée par Monceaux, *l. c.*, p 215 ; mais l'état fragmentaire des documents rend cette liste forcément incomplète.

131. *Hymne à Ap. Pyth.*, 103 ss ; cf. Fougères, *La Grèce*, p. 234 ss. ; Frazer, *Sur les traces de Pausanias*, p. 342 ; Poulsen, *Delphi*, p. 37.

132. Sur la Terre-Mère à Delphes, voir Esch., *Eum.*, 1-2 ; Plut., *De pyth. orac.* 17, p. 402 *b*. On a récemment trouvé à Delphes un grand nombre d'idoles féminines qui datent de la période préhistorique ; cf. plus haut, p. 493, n. 36. Le dragon Python a lui-même remplacé à Delphes une femelle de dragon (*Hymne à Ap. Pyth.*, 122-126).

133. *H. à Ap. Pyth.*, 179 ss.. Cf. Roscher, *Omphalos* (*Abh. d. sächs. Gesellsch. d. Wiss.*, Phil.-hist. Kl., t. XXIX, 1913, p. 1-140) ; *Die Omphalos Gedanke bei verschied. Völker* (*Berichte d. sächs. Gesellsch. d. Wiss.*, Phil.-hist. Kl., t. LXX, II, 1918) ; Karo, art. *Omphalos* dans le *Dict. des Ant.* ; Homolle, *Ressemblance de l'omphalos delphique avec quelques représentations égypt.* (*Rev. des Ét. gr.*, t. XXXII, 1919, p. 338 ss.) ; Schwendemann, *Omphalos, Pythongrab und Drachenkampf* (*Archiv f. Religionswiss.*, t. XX, 1921, p. 481 ss.).

134. Cf. J. Harrison, *Themis*, p. 385 ss. ; P. Corssen, *Das Heiligtum der Ge und der Schauplatz des Drachenkampfes in Delphi* (*Sokrates*, t. I, 1913, p. 501 ss.) ; *Apollons Geburt* (*ib.*, t. II, 1914, p. 191 ss.).

de Delphes. C'est là qu'il établit son plus fameux oracle et qu'il révéla aux Grecs le secret des rites cathartiques. Hèraclès, soutenu par les Doriens du voisinage, tenta de lui ravir le trépied fatidique, et Dionysos vint lui contester la possession de l'omphalos. Généreux, Apollon admit une confrérie de Thrakides à côté des Labyades[135] et consentit à se faire l'officieux interprète de l'Olympe tout entier.

Il parla peu d'abord, une fois l'an, le septième jour du mois Bysios[136] ; par la suite, il parla quand on voulait, sauf aux époques néfastes. Il avait pour organe la Pythie. Assise sur le trépied, en proie au délire sacré, elle transmettait les paroles du dieu en phrases saccadées, incohérentes[137]. Près d'elle, un prophète les recueillait, les versifiait, les interprétait[138]. Par l'intermédiaire de la Pythie, Apollon Delphinios fit prévaloir son autorité dans tout le monde méditerranéen. Pour prendre ses avis, on accourait de la Lydie et du Pont, de Cyrène comme de l'Occident. Telle était l'affluence des consultants, que le droit de priorité, la *promanteia*, était un privilège très recherché qu'on obtenait par décret spécial des Delphiens. Les particuliers interrogeaient la Pythie sur la profession à exercer, un voyage à entreprendre, une proposition de mariage, des espérances d'héritage, une demande de prêt. Les cités et les rois, même les rois barbares, lui soumettaient toutes les grandes questions d'intérêt public ; ils prenaient garde d'y manquer avant d'adopter un règlement de culte, de réformer la constitution, de fonder une colonie, de décider la guerre ou la paix, d'engager une expédition[139]. Et les rois comme les cités témoignaient leur gratitude au dieu avec magnificence. Ils lui envoyaient de riches présents et surtout la dîme du butin ; ils érigeaient dans son « téménos » des « trésors » somptueusement décorés où les pèlerins de chaque nation se donnaient rendez-vous pour les processions ; ils lui dédiaient des monuments votifs avec un tel empressement, qu'en pleine guerre les belligérants opposaient dans le sanctuaire statue à statue, inscription à inscription. Au VI^e siècle, quand il fallut reconstruire le temple incendié, les Delphiens firent passer des listes de souscription de ville en ville, jusqu'en Égypte, où

135. Diod., XVI, 24 (Thrakides) ; *Inscr. iur. gr.*, t. II, n° XXVIII (Labyades).

136. Plut., *Quæst. gr.*, 9, p. 292 *e*.

137. Eurip., *Iph. Taur.*, 1254 ss. ; Paus., X, 24, 7. Cf. Bourguet, *Les Ruines de Delphes*, p. 125 ; Courby, *Fouilles de Delphes*, t. II, p. 181 ; Farnell, *Op. c.*, t. IV, p. 187 ss. ; Dempsey, *The delph. oracle*, p. 50 ss.. Avant de monter sur le trépied, la Pythie se purifie avec de l'eau puisée à la fontaine Castalie, boit à la source Cassotis, fait des fumigations de laurier, mâche des feuilles de laurier et prend une branche de laurier à la main.

138. Eurip., *Ion*, 415-416.

139. Voir Plut., *De pyth. orac.*, 26, p. 407 *d-f* ; Cic., *De divin.*, I, 19. La Pythie fait entendre la voix même de la Terre (Rohde, *Op. c.*, t. I, p. 123 ss., 250 ss., 345 ss.).

l'on vit la courtisane Rhodôpis rivaliser de générosité avec les marchands grecs et le pharaon lui-même[140].

*LA MISSION DE DELPHES*

Un pareil prestige aurait pu faire jouer à Delphes, « foyer commun » de la Grèce, un rôle décisif dans l'histoire. Si l'Amphictionie placée sous le patronage d'Apollon avait eu conscience de la force qu'elle représentait, peut-être aurait-elle été capable de constituer un noyau d'unité nationale ; elle n'y pensa pas. Quant aux prêtres du sanctuaire, ils usèrent de leur influence morale au profit de misérables intrigues et d'intérêts personnels, allant jusqu'à trahir leur dieu et leur patrie. Du moins, dans la période archaïque, Delphes accomplit une utile besogne : elle aida de ses conseils les premiers législateurs et les premiers colons ; elle prêcha le respect du serment, le devoir de pureté rituelle et morale, les droits de l'hospitalité ; elle s'efforça de mettre un peu d'ordre dans les idées religieuses et morales du temps[141]. Comme l'a dit l'historien Éphore[142], Apollon de Delphes a été un bienfaiteur pour les peuples, parce qu'il a su les amener à la civilisation, parce qu'il les a disciplinés, tantôt en rendant des oracles qui contenaient des commandements ou des interdictions, tantôt en repoussant les indignes. Les guerres médiques allaient le surprendre à l'apogée de sa gloire, mais soumettre son patriotisme à une épreuve d'où il ne devait pas sortir à son honneur[143].

*LES ASCLÈPIEIA*

Une des spécialités les plus importantes de la mantique devait contribuer à la formation d'une science véritable : c'était celle qui avait pour objet la guérison du mal physique et qui était placée sous le patronage d'Asclèpios[144]. Ce dieu-serpent est sans doute originaire de Crète. Son culte se répandit de très bonne heure en Argolide, où il eut pour centre Épidaure, en Béotie et à Orchomène, en Thessalie et dans l'île de Cos[145]. Si les Asclèpiades des poèmes homériques, Machaon et Podaleiros, sont déjà des chirurgiens qui ont renoncé aux pratiques sacerdotales[146], les Asclèpieia n'en restèrent pas moins dans toute la Grèce des foyers de médecine divinatoire et magique. Des prêtres qui se léguaient de

140. Hér., II, 135, 180.
141. Voir Hér., VI, 86 ; Plut., *l. c.*. Cf. Bourguet, *Op. c.*, p. 24.
142. Fr. 70 (FHG, t. I, p. 255).
143. Au VI^e^ siècle déjà, la Pythie laconise (voir p. 255-256) ; au V^e^, elle va médiser ; au IV^e^, elle philippisera.
144. Cf. Bouché-Leclercq, *Op. c.*, t. I, p. 277 ss. ; t. III, p. 271 ss., 315 ss. ; P. Girard, *L'Asclépieion d'Ath.*, p. 65 ss. ; Deubner, *De incubatione*, 1900 ; S. Reinach, art. *Medicus* dans le *Dict. des Ant.* ; Lechat, art. *Incubatio*, *ib.*.
145 Cf. Gruppe, *Op. c.*, p. 1440 ss., 1445 ss..
146. *Il.*, II, 732 ; XI, 833 ; cf. S. Reinach, *l. c.*, p. 1670.

père en fils les secrets révélés par le dieu y donnaient des consultations sous forme d'oracles. Il y eut ainsi dans des sites salubres, près d'un bois, près d'une source, un grand nombre d'établissements qui étaient à la fois des sanctuaires et des hôpitaux. Les malades devaient se soumettre à toutes sortes de purifications, ablutions, bains, onctions et jeûnes, d'un caractère religieux en même temps qu'hygiénique. Par ce traitement préliminaire, accompagné d'un sacrifice, ils se mettaient en état de grâce pour l'incubation. Sous un portique attenant au temple, ils passaient la nuit couchés sur la peau de la victime, attendant l'apparition du dieu. Et souvent ils le voyaient, lui et son serpent, ils entendaient sa voix. Quelques-uns se relevaient guéris ; les autres répétaient au prêtre les mots qu'ils avaient perçus dans l'ombre, pour en avoir l'explication, c'est-à-dire pour les faire traduire en ordonnances intelligibles. Souvent aussi, ils avaient des songes, où l'oniromancie permettait de trouver l'indication d'un traitement. On employait donc à la même époque, peut-être aux mêmes endroits, deux méthodes en médecine : l'une positive, laïque, celle que connaissait déjà Homère, se perfectionnait dans l'école pythagoricienne de Crotone[147] et à Cyrène, préparant les progrès décisifs qui devaient se réaliser dans l'Asclèpieion de Cos et illustrer Hippocrate ; l'autre, qui faisait appel uniquement au sentiment et à la superstition, ne visait par cela même qu'à rester fidèle à la tradition et n'en conservait que mieux la faveur des classes populaires.

*LES PANÉGYRIES*

En s'assemblant dans des fêtes périodiques, les différentes nations de l'Hellade se conformaient peut-être une fois de plus à la coutume des Égéens. De temps immémorial, en effet, des panégyries réunissaient autour d'un autel tout un peuple ou même les représentants de peuples divers, mais apparentés[148]. L'archéologie atteste la présence des Crétois et des Mycéniens dans les plus antiques et les plus illustres des lieux saints fréquentés par les Grecs ; à Olympie, à l'Isthme de Corinthe, à Delphes et à Délos, Zeus, Poseidôn et Apollon eurent bien soin, en détrônant la Terre-Mère, de recueillir la plus précieuse partie de son héritage[149]. Les fresques de Tirynthe et de Thèbes suffiraient à montrer que les Achéens virent de bonne heure se déployer de majestueuses proces-

147. On connaît par Hérodote, III, 131-132, le grand médecin Dèmokédès de Crotone que des surenchères successives firent passer d'Égine à Athènes, à Samos et en Perse.

148. Isocr., *Panég.*, 43.

149. Pour Delphes, voir plus haut, p. 36 et 132 ; pour Olympie, Paus., I, 18, 7 ; V, 14, 10 VI, 21, 1.

sions sur le modèle des cérémonies minoennes. On ne sait rien, il est vrai, ou presque rien des vieilles réunions qui se tenaient à Éphèse[150] et dans les autres cités de la Grèce orientale ; quant aux grandes fêtes de Sparte et d'Athènes, les Hyacinthies, les Carneia, les Panathénées, elles sont, par leur organisation, sinon par leur origine, de date relativement récente. Mais, par bonheur, un hymne composé sans doute par quelque Homéride d'Asie Mineure vers la fin du VII^e siècle[151] nous fournit de précieux détails sur l'une des plus anciennes panégyries.

*LES FÊTES DE DÉLOS*

Les fêtes que l'hymne nous fait connaître sont celles qui se déroulaient à Délos, sur le Cynthe, en l'honneur d'Apollon et d'Artémis[152]. Il semble que la belle époque des Délia coïncide avec le déclin des temps homériques. Athènes revendiquera un jour la paternité de ces fêtes[153] ; mais on voit qu'à l'origine elles n'étaient même pas réservées aux seuls membres de la famille ionienne : les Éoliens de Lesbos, de Kymè et de la Troade, aussi bien que ceux de la côte thessalienne et de Béotie, les Doriens de Messénie et d'Égine, de Crète, de Carpathos, de Cos et de Cnide, même les Lyciens à peine hellénisés étaient fiers de leurs relations avec l'île d'Apollon[154] ; la légende la mettait même en rapports avec le peuple des Hyperboréens[155]. Durant l'année entière, les ambassades affluaient vers le roc sacré ; mais c'est au début du printemps que se célébrait en toute splendeur la grande fête[156]. A ce moment, les théories débarquaient innombrables, accompagnées de prêtres et de chœurs. Après les sacrifices d'usage, s'ouvraient les concours gymniques et musicaux ; les vainqueurs recevaient pour prix une branche cueillie sur le palmier au pied duquel Lètô avait donné le jour aux divins jumeaux. Rythmant leurs pas au bruit des castagnettes, chantant de pieux refrains qu'elles reprenaient dans le dialecte particulier à chacune des nations représentées, les vierges déliennes exécutaient la danse de la grue[157] ou évoluaient en rondes gracieuses autour de l'arbre sacré. Tandis que se succédaient ainsi près du

150. Voir Ch. Picard, *Op. c.*, p. 323 ss..
151. Cf. Croiset, t. I, p. 558, n. 1.
152. Plut., *Thés.*, 21.
153. Cf. Phanodèmos, ap. Athen., IX, 47, p. 392 *d*.
154. Hér., IV, 35 (Lycie). Voir surtout *Hymne à Ap. Dél.*, 31-44 (des interpolations) ; cf. Paus., X, 12, 2 (Kymè) ; IV, 4, 1 (Messénie) ; Schol. Pind., *Ném.*, II, 1 (Béotie).
155 Hér., IV, 32-36.
156. *Hymne à Ap. Dél.*, 146-164 ; Thuc., III, 104. Voir p. 294.
157. Cette danse, le *géranos* (Plut., *Thés.*, 21), est représentée sur le vase François (Perrot, X, p. 157, fig. 104).

sanctuaire les cérémonies religieuses, sur le rivage se tenait une foire[158]. Il fallait à la foule des vivres, des victimes, des objets de piété. Chacun voulait rapporter des souvenirs, et des cadeaux. « Les hommes et les femmes à la belle ceinture » se pressaient parmi les tentes, au milieu « des vaisseaux rapides et des richesses étalées »[159]. Tout le luxe de la Grèce asiatique s'entrevoit dans les vers du poète. Mais la conquête de l'Ionie par les Perses porta un rude coup aux Délia. La piété intéressée de Pisistrate et de Polycrate ne put que suspendre leur décadence. Quand, après 426/5, la fête des Ioniens connaîtra un regain de faveur, ce ne sera plus qu'une fête athénienne[160].

*LES JEUX PANHELLÉNIQUES*

Au contraire, les quatre « réunions sacrées » (ἱεροὶ ἀγῶνες) de l'Isthme, de Némée, d'Olympie et de Delphes furent toujours de vraies réunions panhelléniques. La date n'en fut définitivement fixée dans le calendrier qu'au VI^e^ siècle ; mais l'origine en remonte sans doute bien plus haut que la date de 776 d'où les Grecs faisaient partir l'histoire des jeux olympiques, considérés par eux comme les plus anciens. En tous ces lieux où les Crétois avaient apporté leur gymnastique et leurs danses, leur musique et leurs chants, les Achéens se bornèrent sans doute à perpétuer les solennités des Préhellènes. Ils le firent d'autant plus volontiers que, de leur côté, ils célébraient des jeux en l'honneur de leurs morts. Les combats qu'ils livraient devant la tombe des héros disparus n'étaient peut-être qu'une forme atténuée de combats plus sanglants qui eux-mêmes avaient remplacé des sacrifices humains. Dans ces tournois improvisés, les plus nobles seigneurs se disputaient, sous les yeux d'un Achille ou d'un Alkinoos, le prix du pugilat, de la lutte, de la course à pied, de la course de chars, du tir de l'arc et du lancement de la pierre. Quand prit fin la période des grandes migrations, des jeux furent donnés près de sépultures illustres, à dates fixes et à intervalles réguliers. Les Hellènes se délectèrent au spectacle de ces rivalités courtoises qui satisfaisaient à la fois leur passion des exercices physiques et leur goût pour les luttes d'homme à homme.

---

158. Il y eut un monnayage spécial à Olympie, pour faciliter les transactions commerciales (*Nomisma*, t. VIII, p. 23-24). Sur les foires des panégyries, voir plus haut, p. 223 ; cf. E. Speck, *Handelsgesch. des Altert.*, t. II, p. 424-425. Pausanias, X, 32, 14-15, donne quelques détails sur une foire de ce genre, celle qui accompagnait la panégyrie de Tithoréa en Phocide. Voir aussi le règlement d'Andania (Michel, n° 694, l. 99 ss.). Les Romains traduiront πανήγυρις par *mercatus* (Cic., *Tusc.*, V, 3, 9 ; Justin, XIII, 5 : *in mercatu Olympiaco*).

159. *Hymne à Ap. Dél.*, 155.

160. Thuc., III, 104.

*OLYMPIE*[161] Le site d'Olympie, dans la fertile plaine d'Élide où l'Alphée reçoit le Cladéos, au pied d'une pittoresque colline, le mont Cronos, est d'un charme pénétrant. « Par la tiédeur de son atmosphère enveloppée et irisée, par le calme de sa vallée où miroite sur un large fond de sable le lit de l'Alphée, par le décor chatoyant et finement teinté de ses coteaux épicuriens et de ses vallons boisés », par « sa nature apaisée d'une douceur quasi ecclésiastique »[162], ce site est unique dans le Péloponèse et dans toute la Grèce. La Déesse-Mère, le divin Pélops et Zeus étaient venus successivement y chercher une demeure terrestre. Les jeux locaux, établis pour Pélops, puis pour Zeus, furent réorganisés par les Doriens vers 776 : cette olympiade fournit, en même temps qu'une date initiale à la fête, une date symbolique à la prise de possession définitive de la presqu'île par les peuples vainqueurs[163]. Aux Éléens se joignent, dès le VIII^e siècle, pour célébrer la fête olympique, les Messéniens et les Lacédémoniens ; au VII^e siècle, viennent, parmi beaucoup d'autres, les Corinthiens, les Mégariens, les Épidauriens, les Sicyôniens, les Athéniens, les Thébains, les Grecs d'Asie et d'Afrique et surtout ceux des colonies occidentales[164] ; au VI^e siècle, Olympie est, avec Delphes, le plus fameux des lieux saints de l'Hellade. Ce n'est pas une ville, Olympie, ce n'est qu'un sanctuaire. L'enceinte sacrée, l'Altis, ombragée d'oliviers et de platanes, se peuple de trésors et de statues et s'entoure d'une muraille[165]. Un beau temple en pierre dédié à Zeus s'y élève à côté de l'antique Hèraion en briques et tout près du tertre où Pélops possède une humble chapelle à ciel ouvert[166]. L'Altis domine directement un ravin dont le fond est aménagé en stade et dont les pentes

161. BIBLIOGRAPHIE. — Pausanias a consacré à Olympie une grande partie de son ouvrage. Ce document a été précisé, corrigé et complété par les fouilles allemandes d'Olympie : voir *Die Ausgrabungen von Olympia*, 5 vol., Berlin, 1876-1881 ; CURTIUS-ADLER, *Olympia. Die Ergebnisse der von dem deutsch. Reich veranstalteten Ausgrabungen*, Berlin, 1890-1897. Travaux à consulter : A. BÖTTICHER, *Olympia. Das Fest und seine Stätte*, 2^e éd., Berlin, 1886,; LALOUX-MONCEAUX, *Restauration d'Olympie*, Paris, 1889 ; GLOTZ, *Les jeux olympiques* (*Études soc. et jur.*, p. 255 ss.) ; art. *Hellanodikai*, dans le *Dict. des Ant.* ; C. GASPAR, art. *Olympia*, *ib.* ; PUECH, éd. de Pindare, t. I, p. 3-8 ; L. WENIGER, *Klio*, 1904, p. 126 ss. ; 1905, p. 1 ss., 184 ss. ; Norman GARDINER, *Greek athletic sports and festivals*, Londres, 1910, p. 194-207. Cf. FOUGÈRES, *La Grèce*, p. 338 ss..

162. Fougères, *Op. c.*, p. 338 ; cf. Frazer, *Sur les traces de Paus.*, p. 269.

163. Voir, sur l'origine de la panégyrie olympique et sur le comput des olympiades, Cavaignac, *Hist. de l'ant.*, t. I, II, p. 333-346, dont nous ne pouvons cependant pas accepter les conclusions.

164. Les deux premiers olympionikes sont des Éléens. Sur les neuf suivants, sept sont des Messéniens, après quoi il n'y en a plus un seul de cette nationalité. Coronée apparaît sur la liste à la douzième olympiade ; Corinthe, à la treizième ; Mégare, à la quinzième ; Lacédémone, à la seizième ; Épidaure, à la dix-septième ; Sicyône, à la dix-huitième ; Athènes, à la vingt et unième ; Crotone, à la quarante-huitième. Dans la trentième olympiade, c'est un Smyrniote qui fut vainqueur au pugilat (Paus., V, 8, 7).

165. Paus., V, 10, 1 ; 14, 4-15 ; 17, 11. Sur les trésors, voir VI, 19.

166. Sur les temples et les autels d'Olympie, voir Paus., V, 10-11 ; 13, 8-14 ; 14, 4-10.

en gradins offrent place à plus de quarante mille spectateurs. Au sud du stade, s'étend l'hippodrome[167].

*LA PANÉGYRIE D'OLYMPIE*

Tous les quatre ans, les Hellènes se réunissaient à Olympie, du dixième ou onzième au quinzième ou seizième jour du mois qui commençait avec la nouvelle lune la plus rapprochée du solstice d'été ; c'était le moment de la pleine lune, à une date variant entre la fin de juillet et le commencement de septembre. La trêve sacrée, l'ἐκεχειρία, proclamée par les spondophores d'un bout à l'autre du monde grec, du Pont-Euxin aux colonnes d'Hèraclès, garantit la sécurité des routes : de lourdes amendes et la malédiction divine frappent quiconque ose rompre la paix de Zeus. Les querelles sont suspendues ; de toutes les cités grecques, les théories officielles et les pèlerins isolés ou en bandes s'acheminent vers le territoire inviolable[168]. Cette foule immense ne trouve ni maisons ni hôtels où se loger. Seuls, quelques hauts personnages, les hôtes publics, sont accueillis par les magistrats éléens et admis dans les bâtiments voisins de l'Altis. La multitude campe à la belle étoile ou sous la tente. D'innombrables baraques sorties de terre en un clin d'œil offrent à ces Grecs sobres par tempérament le peu qu'il leur faut pour se nourrir. En attendant l'ouverture des jeux, les distractions ne manquent point aux badauds. Ils courent entendre un héraut qui proclame un traité, une trêve ; ils lisent un décret, une dédicace ; ils s'écrasent devant les tréteaux des bateleurs ou des acrobates ; ils font escorte à quelque homme illustre ou s'arrêtent auprès d'un poète débitant des fragments de ses œuvres. Entre temps, ils assistent au sacrifice qui s'accomplit au grand autel de Zeus ou admirent une procession qui se déroule majestueusement. Mais, du deuxième jour au soir du sixième, c'est au stade et à l'hippodrome qu'ils passent leurs meilleures heures.

*LES JEUX OLYMPIQUES*

Depuis plusieurs mois, les athlètes se sont mis à l'entraînement sous la surveillance des Hellanodiques[169]. Ce sont tous des Hellènes et des hommes libres. Classés par catégories et par âge, ils ont tous accompli

---

167. Paus., VI, 20, 8-9, 15.

168. La trêve sacrée a eu des conséquences importantes, non seulement en droit international, parce qu'elle garantissait la vie, les biens et l'honneur des étrangers, mais même en droit public et privé, parce qu'elle offrait les mêmes garanties aux citoyens de la même ville. Elle a fait considérer comme une circonstance fortement aggravante tout délit commis contre une personne en temps de fête. Voir, pour Athènes, Dém., *C. Timocr.*, 29 (Panathénées) ; *C. Mid.*, 10, 175-181 (Dionysies) ; pour Lampsaque, CIG, n° 3641 (Asclèpieia). Cf. art. *Pœna* dans le *Dict. des Ant.*, t. IV, p. 528.

169. Paus., V, 7, 4 ss..

un stage d'au moins trente jours au gymnase public. Les plus pauvres, ceux qui ne peuvent subvenir aux frais d'une préparation coûteuse et d'un séjour en Élide, sont pratiquement exclus des jeux. Après l'immolation d'un porc, se place la cérémonie du serment : les juges jurent de rendre des arrêts équitables, et les concurrents de combattre avec loyauté. A l'origine, les épreuves étaient sans doute au nombre de six : la course à pied, la lutte, le pugilat, où les adversaires se frappent avec des gantelets de cuir garnis de bossettes de plomb, le lancement du javelot, le lancement du disque et la course de chars[170]. On y ajouta : vers 724, la course à double parcours, le diaule ; vers 720, la course d'endurance, le dolichos ; vers 708, le pentathle, comprenant cinq concours, saut, lancement du disque et du javelot, course simple et lutte ; vers 648, le pancrace, combinaison de la lutte et du pugilat ; vers 520, la course en armes[171]. A la fin du IVe siècle, il y aura jusqu'à treize ou même quinze concours différents, tant au stade qu'à l'hippodrome, tant pour adultes que pour jeunes garçons.

Le deuxième jour des fêtes, au lever du soleil, retentit un coup de trompette. Tandis que les spectateurs se groupent par nations sur les talus, derrière des barrières de bois que surveillent les alytes, voici les Hellanodiques, vêtus de pourpre, qui montent sur l'estrade, en face de la borne d'arrivée, accompagnés des magistrats éléens, des députés des villes et des hôtes publics d'Olympie. En face d'eux, la prêtresse de Dèmèter Chamynè, la seule femme mariée qui soit admise à la cérémonie, prend place sur un autel de marbre. L'appel des athlètes terminé, une nouvelle sonnerie de fanfares leur donne le signal. A la course, les rivaux se disputent les séries éliminatoires quatre par quatre ; puis, les premiers de chaque série se retrouvent dans l'épreuve finale, dont le gagnant est le grand vainqueur de la fête, l'olympionike par excellence. A la lutte, au pugilat ou au pancrace, il s'agit de triompher successivement de tous les autres concurrents. Au pentathle, les meilleurs au saut et au jet du disque et du javelot sont définitivement départagés par la course et la lutte.

Après chaque concours, le vainqueur entend, au milieu d'un enthousiasme délirant, le héraut proclamer son nom avec le nom de son père et celui de sa patrie. Couvert de fleurs, ses proches et ses compatriotes le promènent sur leurs épaules. La distribution des récompenses a lieu, le dernier jour des fêtes, dans le temple

170. Cf. Pind., *Ol.*, X, 64-73.
171. Cf. C. Gaspar, *l. c.*, p. 18 *f*

de Zeus. Les prix consistent en de simples couronnes tressées avec le feuillage de l'olivier planté par Hèraclès. Couronne en tête, les triomphateurs vont en grande pompe offrir un sacrifice aux dieux qui les ont aidés. Un banquet où ils assistent en compagnie des organisateurs marque la clôture des cérémonies. Et, quand tout est fini, Olympie retombe dans le silence pour quatre ans, cependant que l'olympionike rentre dans sa cité pour y recevoir, sous forme d'honneurs, de privilèges, de dons d'argent, un inoubliable témoignage de la reconnaissance publique.

*LES JEUX PYTHIQUES*[172]

Sans être aussi fameux que les jeux olympiques, les jeux pythiques attiraient également une affluence considérable. Ils avaient été institués, d'après la légende, pour commémorer la victoire d'Apollon sur le serpent Python. Ils furent d'abord célébrés tous les huit ans. La fête consistait essentiellement, en dehors du sacrifice, en un concours musical où l'on devait exécuter un nome citharédique. Elle garda ce caractère spécial jusqu'à la première guerre sacrée. Elle fut réorganisée alors, en 590, par Clisthènes, le tyran de Sicyône. Il y ajouta, non seulement une épreuve pour les joueurs de flûte, mais encore des exercices gymnastiques, qui avaient lieu dans la plaine de Crissa. En 582, on introduisit dans le programme des courses de chars[173]. Désormais les jeux pythiques furent régulièrement célébrés tous les quatre ans, la troisième année de l'olympiade, au mois de Boucatios, c'est-à-dire en août-septembre, sous la direction du collège amphictionique.

*LES JEUX ISTHMIQUES ET NÉMÉENS*

La réputation des jeux isthmiques et néméens, que ne justifiait plus tout à fait leur importance à l'époque historique, semble venir du fond des siècles. Les premiers[174] étaient célébrés en l'honneur du héros Mélikertès, et l'on en attribuait l'institution soit à Poseidôn lui-même, soit à l'Athénien Thésée. Ils avaient lieu au printemps, en avril ou en mai, tous les quatre ans d'abord, puis, à partir de 581, tous les deux ans, la deuxième et la quatrième année de chaque olympiade. Corinthe en avait la présidence. Les concours musicaux et athlétiques et les courses de chevaux se déroulaient dans un joli bosquet de pins qui abritait le sanctuaire du dieu

172. Bibliographie. — Texte capital : Paus., X, 5-32. Voir la note bibliographique de Bourguet, *Op. c.*, p. 340. Cf. C. Gaspar, art. *Pythia* dans le *Dict. des Ant.*; Puech, éd. de Pindare, t. II, p. 7-12 ; Norman Gardiner, *Op. c.*, p. 208-214.

173. Paus., X, 7, 2 ss.. Cf. p. 255.

174. Bibliographie. — Couve, art. *Isthmia* dans le *Dict. des Ant.* ; Puech, *Op. c.*, t. IV, p. 7-11 ; Norman Gardiner, *Op. c.*, p. 223-226. Cf., plus haut, p. 321-322.

marin et fournissait les couronnes des vainqueurs[175]. De là on descendait à la plage prochaine, pour suivre dans le golfe les régates. Les mêmes années, deux mois après (de juin à juillet), les Grecs se réunissaient encore, sous le regard de Zeus, à mi-chemin de Phlionte et de Cléonai, au vallon de Némée. Fondés, disait-on, par Adraste en souvenir d'Opheltès ou par Hèraclès désireux de commémorer sa victoire sur le lion, les jeux néméens[176] furent administrés d'abord par Cléonai, puis par Argos. Ils étaient présidés par des Hellanodiques en vêtements de deuil. Les vainqueurs recevaient une couronne d'olivier et, plus tard, une couronne d'ache.

*INFLUENCE DES FÊTES PANHELLÉNIQUES*

Jamais les fêtes panhelléniques ne furent si belles que vers le déclin du VI^e^ siècle et au début du V^e^ siècle. Époque de noble émulation, où l'on ambitionnait dans la Grèce entière cette gloire suprême d'avoir sa statue dans l'Altis, de déposer sa couronne de vainqueur au temple de sa ville natale, d'entendre chanter ses exploits en « des hymnes doux comme miel »[177]. Moins de cent ans plus tard, Aristophane, puis Platon déploreront la déchéance des olympionikes, indignes successeurs des magnifiques athlètes qui faisaient jadis l'orgueil de leur génération[178]. Ce ne seront plus que des spécialistes, des professionnels, dont certains pourront un jour être accusés de s'être laissé corrompre. Cependant, à travers d'innombrables vicissitudes, les grandes fêtes survécurent ; elles survivront à l'indépendance de la Grèce. Cette pérennité atteste leur importance. Nous aurons ailleurs à faire ressortir l'action décisive qu'elles ont exercée sur l'éducation et sur l'art ; la gymnastique leur doit d'avoir été considérée toujours comme l'initiation indispensable aux vertus civiques ; la musique leur doit d'avoir tenu dans la vie sociale des Hellènes une place éminente ; la peinture et la sculpture leur doivent d'avoir su mettre en valeur la beauté du corps nu et d'avoir ainsi créé les plus purs chefs-d'œuvre. Notons seulement ici que l'hellénisme leur doit plus encore. Dans ces fêtes, les Grecs se sont plu à voir symbolisée l'unité de la race. « Ceux qui ont institué

175. Plut., *Quæst. sympos.*, V, 3, 1, p. 675 *e*. Cf. FOUGÈRES, *Op. c.*, p. 384.

176. BIBLIOGRAPHIE. — C. GASPAR, art. *Nemea* dans le *Dict. des Ant.* ; PUECH, *Op. c.*, t. III, p 7-11 ; Norman GARDINER, *Op. c.*, p. 214-223. Pour la date (mois argien de Panamos, équivalant au mois attique de Skirophorion), voir A. BOETHIUS, *Der argivische Kalender*, Upsal, 1922.

177. Pind., *Pyth.*, II, 32 ; III, 64.

178. Aristoph, *Paix*, 33-34 ; Plat., *Rép.*, III, p. 404 *a* ; cf. Xén., *Mém.*, I, 2, 4 ; III, 12 Arist., *Éth. à Nic.*, II, 6, 7 ; *Pol.*, IV (VIII), 3, 3 ; 4, 1.

les panégyries, écrira plus tard Isocrate, méritent tous nos éloges, parce qu'ils nous ont légué une coutume qui nous fait conclure des trêves et renoncer aux haines invétérées, pour nous réunir en un même lieu où la communauté des prières et des sacrifices nous rappelle notre origine commune et nous laisse pour l'avenir mieux disposés les uns à l'égard des autres, où nous resserrons les anciennes hospitalités et en contractons de nouvelles »[179]. Si telle était encore la force du sentiment national qu'inspirait aux Grecs le spectacle des grands jeux, après que tant de guerres fratricides l'avaient usé et affaibli, de quel effort ce sentiment n'était-il pas capable au moment où, dans toute sa fraîcheur, il allait réagir contre l'attaque des Mèdes ?

179. Isocr., *Panég.*, 43.

CHAPITRE XIII

# *Unité intellectuelle de la Grèce*
# *Le Patrimoine littéraire**

## I. — La Langue

*UNITÉ RADICALE DE LA LANGUE GRECQUE*

Les Grecs tenaient pour barbare tout peuple qui s'exprimait en un autre idiome que le leur et voyaient dans un pareil idiome, non pas un langage articulé, mais un pépiement

---

* BIBLIOGRAPHIE.

Aux travaux mentionnés dans la Bibliographie générale (p. XV-XVI) nous ajouterons ceux qui concernent plus spécialement la période archaïque.

*a*) La langue. — Les ouvrages fondamentaux sont indiqués p. 61 *b*. Ajouter : HOFFMANN, *Die griech. Dialekte*, 3 vol. Göttingen, 1891-1898 ; *Geschichte der griech. Sprache* (collection Göschen, n° 111), 1re éd., Berlin, 1911 ; 2e éd., 1916 ; MEILLET, *Les Dialectes indo-européens*, Paris, 1908 ; A. THUMB, *Handbuch der griech. Dialekte*, Heidelberg, 1909 ; F. BECHTEL, *Die griech. Dialekte* : I. *Der lesbische, thessal., böot., arkad. und kypr. Dialekt*, Berlin, 1921 ; II. *Die westgriech. Dialekte*, 1923 ; III. *Der ionische Dialekt*, 1923 (œuvre capitale qui fait autorité) ; cf. les travaux cités p. 101, n. 132. Compléter à l'aide de E. SCHWYZER, *Bericht über griech. Sprachwissensch.* (1909-1914) dans le Bursian's *Jahresber.*, t. CCI, III (1924), p. 65 ss., 120 ss.. Excellent résumé de la question : P. KRETSCHMER, chap. *Sprache* dans l'*Einleitung* de Gercke-Norden (voir p. XIII), t. I, 1re éd., 1910, p. 131-229 ; cf. CARNOY, *Manuel de linguistique grecque*, Louvain, 1924, principalement p. 5-31.

*b*) L'écriture : KIRCHHOFF, *Studien zur Gesch. des griech. Alphabets*, 4e éd., Gütersloh, 1887 (ouvrage toujours indispensable, qui a fait prévaloir le système de couleurs encore en usage aujourd'hui pour désigner le domaine des divers alphabets) ; Ph. BERGER, *Hist. de l'écriture dans l'antiquité*, Paris, 1891 ; H. DANZEL, *Die Anfänge der Schrift* (*Beiträge zur Kultur-und Universalgesch.*, Heft 21), Leipzig, 1912 ; LARFELD, *Griech. Epigraphik* (voir p. XII) ; JENSSEN, *Gesch. des Alphabets*, Berlin, 1925. Cf. Beloch, t. I, 1, p. 224 ss..

*c*) Homère, les poètes cycliques et Hésiode. — Voir la bibliographie du chap. IV, p. 113. Pour Hésiode, consulter le commentaire de MAZON ; voir aussi P. WALTZ, *Hésiode et son poème moral*, Bordeaux, 1921, principalement p. 21 ss. ; TREVER, *The age of Hesiod* (*Class. Philol.*, t. XIX, 1924, p. 157 ss.). Ajouter l'excellent article de RZACK (avec bibliographie) dans la *Realencycl.* de Pauly-Wissowa, t. VIII, 1 (1912), p. 1167 ss..

*d*) Le lyrisme. — Il importe de ne jamais perdre de vue que le lyrisme grec ne nous est connu que par des fragments. De ces fragments il existe deux éditions classiques : le vieux recueil de BERGK, *Poetæ lyrici græci*, 4e éd., 3 vol., Leipzig, 1878-1882 ; le recueil récent, qui tient compte des découvertes papyrologiques, de E. DIEHL, *Anthologia lyrica* : I. *Poetæ elegiaci* ; II. *Theognis, Carmen aureum, Phocylidea* ; III *Iamborum scriptores* ; IV. *Poetæ melici, Monodia*, Leipzig, 1922-1923. Pour les ouvrages de critique, voir : J. SITZLER, *Bericht über die griech. Lyriker für* 1917-1920, dans le Bursian's *Jahresber.*, t. CXCI (1922), p. 27 ss.. Bornons-nous à signaler, comme ouvrages généraux : FARNELL, *Greek lyric poetry*, Londres, 1897 ; von WILAMOWITZ, *Die Textgeschichte der griech. Lyriker* (*Abh. d. Götting. Gesellsch. d. Wiss.*, t. IV, 1900, n° 3) ; E. BETHE, *Griech. Lyrik* (*Aus Natur und Geisteswelt*, n° 736), Leipzig, 1920. Cf. CROISET, t. II, p. 1 ss.. — Plus spécialement pour la musique, voir : F. A. GEVAERT, *Hist. et théorie de la musique dans l'antiquité*, 2 vol., Gand, 1875-1881 ; H. WEIL-Th. REINACH, Introduction

d'oiseaux[1]. Fiers de leur parler, ils le considéraient comme le témoignage de leur unité ethnique. Ils avaient raison. La vieille langue commune, celle qui s'était brisée jadis, peut-être avant l'invasion en Grèce, vivait encore sous la diversité des dialectes[2]. Sans doute le grec parlé différait selon les régions de l'Hellade, et souvent d'un canton à l'autre. Mais toujours un Grec comprenait aisément un autre Grec. Par tout le bassin de la Méditerranée, c'était bien, quelles qu'en fussent les nuances, le même langage, souple, précis et clair, à la fois simple et riche, qui résonnait doucement aux oreilles, merveilleux instrument à traduire toutes les finesses de la pensée ou de la sensibilité humaines.

*ORIGINE INDO-EUROPÉENNE DU GREC*

En l'état actuel, tout ce qu'on sait sur la naissance et les premiers développements de cette langue tient en quelques mots. Le grec est une transformation de « l'indo-européen », pour autant qu'il est admissible de désigner ainsi la langue d'une nation dont l'existence même n'est pas démontrée[3]. A la suite d'événements inconnus, l'indo-européen se fragmenta vers la fin du III^e^ ou le début du II^e^ millénaire, en une série d'idiomes qui, à leur tour, évoluèrent peu à peu, chacun à sa manière. Le grec commun est un de ces idiomes[4]. Dans le système

---

à l'édition de Plutarque, *De Musica*, Paris, 1900 ; Th. REINACH, art. *Musica* dans le *Dict. des Ant.*, t. III, p. 2072 ss. ; EMMANUEL, *La Danse grecque antique*, Paris, 1896 ; C. BELLAIGUE, *Les Époques de la Musique*, Paris, 1909, t. I, p. 3 ss..

*e*) Le dithyrambe et la tragédie : CRUSIUS, art. *Dithyrambos* dans Pauly-Wissowa, t. V, p. 1 ss. ; Edw. CAPPS, *The introduction of comedy into the city Dionysia at Athens, A chronological study in Greek litteray hist.*, Chicago, 1904 ; *Epigraphical problems, in the hist. of attic comedy* (*Am. J. of philol.*, t. XVIII, 1907, p. 179-199) ; Ad. WILHELM, *Urkunden dramatischer Aufführungen in Athen* (*Sonderschriften d. österr. arch. Inst.*, t. VI), 1906 ; FOUCART, *Documents pour l'hist. du théâtre athénien* (*J. des Sav.*, 1907, p. 468 ss., 545 ss., 590 ss.) ; *Le Culte de Dionysos en Attique* (*Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXVII, 1906), p. 179 ss. ; Roy C. FLICKINGER, *The greek theater and its drama*, Chicago, s. d. (1918) ; O. NAVARRE, *Le Théâtre grec*, Paris, 1925. Cf. Croiset, t. III, p. 23 ss., 383 ss., 426 ss..

*f*) La philosophie et la science. — Les fragments philosophiques de la période présocratique sont à consulter dans DIELS, *Die Fragmente der Vorsokratiker, griech. und deutsch*, 1^re^ éd., Berlin, 1903 ; 2^e^ éd., 1906 ; 3^e^ éd., 2 vol., 1912. Principaux ouvrages (voir la Bibliographie générale, p. XVI, et la bibliographie donnée par ROBIN, *La Pensée grecque*, p. 457 ss.) : E. ZELLER, *Die Philosophie der Griechen in ihrer geschichtl. Entwicklung dargestellt*, 1^re^ partie : *Allgem. Einleitung, Vorsokr. Philosophie*, 6^e^ éd., par LORTZING-NESTLE, 2 vol., Berlin, 1919-1920 ; trad. fr. sur la 4^e^ éd , par BOUTROUX, 2 vol., Paris, 1877-1882 ; J. BURNET, *Greek Philosophy*, t. I, Londres, 1914 ; *Early greek Philosophy*, 1^re^ éd., Londres, 1892 ; 3^e^ éd., 1920 (trad. franç. par A. REYMOND, sous le titre : *L'Aurore de la philos. gr.*, Paris, 1919) ; P. TANNERY, *Pour l'histoire de la science hellène*, Paris, 1887 ; Gast. MILHAUD, *Leçons sur les origines de la science grecque*, Paris, 1893 ; *Nouv. études sur l'histoire de la pensée scientifique*, Paris, 1911 ; A. REYMOND, *Hist. des sciences exactes dans l'antiquité*, Paris, 1924.

*g*) L'histoire et la géographie : BURY, *The ancient greek historians*, Londres, 1919 (ouvrage général) ; JACOBY, art. *Hekataios* dans Pauly-Wissowa, t. VII, II (1912), p. 2667 ss. (excellent article) ; F. GISINGER, art. *Geographie*, *ib.*, Suppl., t. IV (1924), p 538 ss. (bonne mise au point).

1. *Il.*, II, 867 ; Hér., II, 57) ; Thuc., II, 68, 5 ; Strab., XIV, 2, 28, p. 661. Cf. Esch., *Ag.*, 1050 ; Aristoph., *Gren.*, 681.

2. Cf. Meillet, *Aperçu*, 2^e^ éd., p. 98.

3. Id., *ib.*, p. 3 ss. ; *Les orig. indo-europ. des mètres grecs*, 1923, p. 1-5 ; H. HIRT, *Die Indogermanen*, Strasbourg, 2 vol., 1905-1907, t. I, p. 74 ss..

4. Cf. Meillet, *Aperçu*, p. 12 ss..

phonétique comme dans le système grammatical, tantôt il se modela sur l'indo-européen, tantôt, au contraire, il s'en sépara. De la phonétique primitive, il garda, par exemple, les voyelles et l'accent de hauteur. Mais il réduisit à trois les séries d'occlusives, oublia l'*y* consonne, tout en conservant provisoirement le *w* sous la forme du digamma, condamné à disparaître[5]. Dans le système grammatical, il remplaça les conjugaisons irrégulières et à thèmes autonomes de l'indo-européen par des conjugaisons normales, à cinq thèmes différents, mais s'enchaînant les uns aux autres ; il développa les infinitifs et les participes ; il simplifia les déclinaisons, en ramenant le nombre des cas de huit à cinq[6]. Par ailleurs, il resta fidèle à l'indo-européen dans l'ordre des mots, qui demeura libre et n'eut point de valeur grammaticale, chacun d'eux « portant en lui-même une marque suffisante de son rôle dans la phrase »[7].

*CONTAMINATION DU GREC PRIMITIF*

On voit par là que le grec commun, dès l'origine, était loin d'être de l' « indo-européen » pur. De leur patrie primitive à la Grèce, les Hellènes rencontrèrent sans doute en chemin nombre de peuples de race différente : c'étaient, dans la péninsule même où ils devaient élire domicile, des autochtones et des Égéens ; en Asie Mineure, des tribus qui s'exprimaient en lycien, en carien, en phrygien. Il est naturel qu'ils aient fait de larges emprunts aux langues de toutes ces familles. Il est plus étonnant qu'ils soient arrivés à substituer à ces vieilles langues, dont beaucoup s'écrivaient déjà, leur propre langue, qu'ils n'écrivaient pas encore. En tout cas, il en fut ainsi. Seulement, les emprunts faits aux vocabulaires des premiers occupants furent plus ou moins nombreux suivant les pays ; les innovations ou les altérations phonétiques ou grammaticales varièrent d'un lieu à un autre ; enfin, plus tard, quand on voulut adapter l'écriture aux sons, on ne procéda pas de la même façon partout[8]. Il en résulte que du grec commun sortirent, à leur tour, divers dialectes ayant chacun leurs traits caractéristiques.

*LES DIALECTES*

A l'époque archaïque et même à l'époque classique, on pouvait distinguer sans peine en Hellade quatre principaux groupes de dialectes : l'*arcado-cypriote*, l'*ionien-attique*, l'*éolien* et les parlers *occidentaux* comprenant le *dorien*[9] (voir la carte, p. 528-529).

1° Le premier de ces groupes paraît bien être le plus ancien. Il

5. Id., *ib.*, p. 15 ss..
6. Id., *ib.*, p. 23 ss..
7. Id., *ib.*, p. 30.
8. Id., *ib.*, p. 48 ss..
9. Id., *ib.*, p. 51 ss..

comprenait l'arcadien, qu'on parlait sur les plateaux situés au centre du Péloponèse, le cypriote, qui survivait dans l'île où il avait été apporté par des colons venus de l'Ouest à une date antérieure à la conquête dorienne, et le pamphylien, apporté de la même manière sur la côte méridionale de l'Asie Mineure. L'arcadien, le cypriote et le pamphylien étaient, à n'en pas douter, les débris du parler que les premiers des Grecs, les Achéens, avaient introduit avec eux dans la péninsule et qui fut recouvert presque partout dans la suite par les idiomes des autres envahisseurs. La tendance identique à transformer l'ε et l'ο en ι et en υ, l'emploi caractéristique du datif au lieu du génitif avec les prépositions ἀπυ (ἀπο) et ἐξ dénotent leur commune origine[10];

2° L'ionien-attique était une seule langue à deux variantes, l'ionien et l'attique. En se dégageant du grec commun, il était demeuré voisin du vieil achéen. Ce dialecte se caractérise par sa manière de traîner l'α qu'il allonge en η, par l'adjonction de la désinence ας à l'accusatif pluriel des pronoms personnels, etc. Il laissa des traces dans le Péloponèse, en Cynurie, à Trézène et à Épidaure; mais il se répandit surtout, par l'Attique, en Eubée, dans la plupart des Cyclades, sur le littoral d'Asie et les îles voisines, d'Halicarnasse à Smyrne, enfin dans les colonies fondées par les cités de ces pays[11];

3° Dans l'éolien, l'achéen du Nord, on distinguait l'éolien d'Asie (parlé sur le continent et dans les îles, de Smyrne aux établissements ioniens de l'Hellespont), le thessalien et le béotien. Tous les trois remplaçaient, dans des cas que l'on a pu déterminer avec précision, les dentales par les labiales, et prononçaient ρο pour ρα. Dans tous les trois, le patronymique s'exprimait, non pas par le nom au génitif, mais par un adjectif dérivé de ce nom[12];

4° Quant aux parlers du type occidental, ils étaient reconnaissables à l'aoriste en -ξα des verbes en -ζω et au futur en -σεω, aussi bien qu'à leur lenteur, à leur gravité et à leur forte accentuation sur les syllabes finales. Le dorien en était la principale variété (cf. p. 539). Ils régnaient, en gros, sur les contrées de l'Hellade qu'on n'a point encore mentionnées : sur l'Élide, la Messénie, la Laconie, l'Argolide, la Corinthie, la Mégaride, la Phocide, la Locride, l'Étolie, l'Acarnanie,

10. Id., *ib.*, p. 59-62 ; Bechtel, *Op. c.*, t. I, p. 315 ss. ; Carnoy, *Op. c.*, p. 21.
11. Cf. Meillet, *Op. c.*, p. 51-59 ; Kretschmer, *l. c.*, p. 148-150 ; Bechtel, *Op. c.*, t. III, p. 60 ss..
12. Cf. Meillet, *Op. c.*, p. 62-65 ; Kretschmer, *l. c.*, p. 151 ss. ; Bechtel, *Op. c.*, t. I, p. 3 ss. (éolien d'Asie), 133 ss. (thessalien), 215 ss. (béotien). Cf. p. 101, n. 132.

l'Épire, Mélos, Thèra, la Crète, Carpathos, Cos, Rhodes, la Doride asiatique, Cyrène, Corcyre, presque toute la Grande Grèce[13].

Chacun de ces quatre groupes dialectaux se morcelait, à son tour, en une infinité de patois locaux. Il faut ajouter, d'ailleurs, que leurs zones respectives d'influence apparaissent moins nettement tranchées dès qu'on entre dans le détail. C'est ainsi que l'ionien-attique et les parlers occidentaux ne cessèrent d'accroître leur champ d'action au détriment de l'arcado-cypriote et de l'éolien, et ces empiètements continuèrent bien après le moment où la réapparition de l'écriture en Grèce aurait pu permettre aux différents dialectes de se fixer.

*LES ALPHABETS*

Vers la fin du VIII^e^ siècle, en effet, l'usage de l'écriture, négligé, sinon oublié depuis l'époque des invasions, s'était répandu de nouveau dans les pays helléniques. On sait[14] que depuis longtemps déjà, depuis le XII^e^ siècle au moins, les Phéniciens appréciaient les services qu'était capable de rendre un alphabet ; ils avaient décomposé la parole en sons simples et dégagé des antiques syllabaires vingt-deux lettres. Cet alphabet de consonnes, ils l'avaient introduit, avec leurs marchandises, dans tous les pays qu'ils fréquentaient. Les Grecs l'avaient reçu au cours du IX^e^ siècle. Peu à peu ils l'adaptèrent à leurs besoins. Certains signes qui désignaient chez les Sémites les lettres aspirées ne trouvaient point leur emploi dans la langue grecque ; ils servirent à y noter les voyelles. Quelques consonnes manquaient ; on les figura par des signes créto-mycéniens qui avaient survécu, tels que le M et le B[15]. Mais là encore se fit jour la passion des Grecs pour l'autonomie. Chaque cité puisa dans le fonds commun à sa manière. Plus encore que les dialectes, autant que les systèmes monétaires, varièrent les alphabets. Cependant quatre types principaux[16] se distinguaient à l'époque où commença la colonisation ; mais, comme les nouvelles cités restèrent attachées à l'alphabet comme au parler de leur métropole, la diffusion de ces types se fit avec une extrême irrégularité[17].

1° L'alphabet *primitif*, venu peut-être d'Asie, persista en Crète,

---

13. Cf. Meillet, *Op. c.*, p. 65 ss. ; Kretschmer, *l. c.*, p. 157-160 ; Bechtel, *Op. c.*, t. II, p. 3 ss. (dialectes du Nord-Ouest), 165 ss. (mégarien), 209 ss. (corinthien), 293 ss. (laconien et messénien), 437 ss. (argien), 519 ss. (dialectes doriens du Sud-Est), 827 ss. (éléen), 869 ss. (dialectes d'Achaïe).

14. Voir p. 146, n. 152 ; p. 239, n. 86.

15. Cf. Ad. Reinach, *Rev. des Ét. gr.*, t. XXII (1909), p. 150.

16. Sur les modifications de détail à apporter à la classification de Kirchhoff, voir Fr. Wiedemann, *Zu Kirchhoff's Karte der griech. Alphab.* (*Klio*, t. VIII, 1908, p. 523-526 ; cf. t. IX, 1909, p. 364-365) ; cf. Ad. Reinach, *l. c.*, p 149-151.

17. On remarquera — le fait est capital — que la répartition des alphabets ne concorde pas avec la carte des dialectes.

à Thèra, à Mélos. Supprimant presque totalement les sifflantes, il conservait toute l'âpreté de l'alphabet phénicien[18] ;

2° L'alphabet *ionien* ou *oriental*, enrichi des trois signes complémentaires X, Ξ, Ψ, domina sur toute la côte d'Asie Mineure et dans les îles voisines jusqu'à Amorgos. De Samos et de Clazomènes, il gagna la Samothrace et Abdère ; de Milet, Naucratis ; de Rhodes, Géla et Acragas. Il se répandit à Érétrie et dans la partie nord-est du Péloponèse, à Mégare, à Corinthe, à Phlionte, à Sicyône, pour être transmis par Mégare à Sélinonte et par Corinthe à Leucade, Corcyre, Ambracie et Syracuse[19] ;

3° L'alphabet *attico-cycladique*, sans Ξ ni Ψ et avec un X fort adouci, resta cantonné en Attique et dans les Cyclades occidentales, jusqu'à Délos et Paros[20] ;

4° L'alphabet *chalcidien* ou *occidental*, privé du Ξ, mais pourvu du Ψ et d'un X rude, se propagea de l'Eubée à la Béotie, à la Phocide, à la Locride et à la Thessalie, puis à presque tout le Péloponèse. Par la colonisation chalcidienne, laconienne et achéenne, il atteignit dès le VIIIe siècle la Grande Grèce, depuis Tarente jusqu'à Cumes, et, en conquérant Rome vers 700, il s'assura cette prodigieuse fortune de servir de véhicule à toute la civilisation moderne[21].

C'était déjà un avantage que la diversité des alphabets locaux fût ainsi réduite à quatre types. Les besoins créés par les relations internationales et, notamment, par le commerce extérieur, amenèrent même le développement d'une vulgate. On y arriva, vers 650, par l'adoption assez générale de l'alphabet milésien[22], en attendant le triomphe de l'alphabet attique.

*LANGUES PARLÉES ET LANGUES LITTÉRAIRES*

Malheureusement l'indigence des documents écrits est telle jusqu'à la fin du VIe siècle, que ce précieux instrument de propagande intellectuelle, l'écriture, ne nous apprend à peu près rien sur l'histoire de la langue grecque et que nous sommes à peine mieux renseignés sur les langues littéraires que sur les langues parlées[23]. Ici, l'on doit se défier des apparences et prendre bien garde de croire à la jeunesse des langues conservées dans les plus anciens poèmes qui nous soient parvenus. Les formes arrêtées des langues litté-

18. Cf. Kirchhoff, *Op. c.*, p. 60.
19. Id., *ib.*, p. 4.
20. Id., *ib.*, p. 79, 92 ss..
21. Id., *ib.*, p. 116.
22. Cf. Larfeld, *Gr. Epigr.*, p. 256 ss.
23. Cf. Meillet, *Aperçu*, p. 81 ss..

raires, leurs normes fixes, leur vocabulaire spécial, tout, jusqu'à leur allure archaïsante, paraît indiquer que le caractère rigide, factice qu'elles ont dès l'instant où elles semblent sortir du néant est le résultat d'une longue évolution : évolution dont on ignore les stades et dont on peut seulement soupçonner les causes, à savoir la nécessité de traduire en sentences immuables certaines idées religieuses et la passion des Grecs pour la netteté des formes. Il y a plus. Dès le VII^e siècle, chaque genre littéraire a sa langue et lui reste fidèle en dehors même de son domaine originel[24]. Admirable moyen de rayonnement. Quelques cités avaient l'orgueil de faire prévaloir leur langue par la magie des mots ordonnés d'une façon certaine, de conquérir à leur parler des hommes habitués à des parlers différents : en linguistique comme en politique, les Grecs étaient en rivalité perpétuelle. De très bonne heure, le poète qui cultivait tel genre devait donc adopter tel dialecte[25] : c'est en dorien que s'exprimèrent l'Ionien Bacchylide et le Béotien Pindare ; c'est en ionien que chanta l'élégiaque Tyrtée, qui n'était point d'Ionie. Ainsi, jusqu'au jour où, sous l'empire des circonstances historiques, se constitua la koinè attique, la multiplicité des dialectes parlés a entraîné la pluralité des langues littéraires, si bien qu'aujourd'hui nous ne connaissons pas, à vrai dire, le développement de la langue grecque, mais seulement quelques états momentanés de langues spéciales. D'autre part, la facilité avec laquelle se répandaient ces langues littéraires est un éclatant témoignage de leur parenté foncière, du lien qui les rattachait à une koinè primitive.

## II. — La Poésie

*ORIGINES DIVERSES DES GENRES POÉTIQUES*

Les plus vieilles langues connues sont partout les langues poétiques ; durant de longs siècles, les paroles qui ont du prix se conservent par le rythme et le chant. Mais, en Grèce, la formation des langues poétiques nous échappe, pour une bonne partie du moins, et ce qu'on en devine semble singulièrement complexe. On admet, par exemple, que les Grecs ont apporté en Grèce une métrique nouvelle, celle-là même que l'on retrouve en védique : mêmes caractères dans l'accentuation, même alternance de syllabes longues et de brèves dans

24. Id. *ib.*, p. 84 ss..
25. Id. *ib.*, p. 101-102.




Carte 8. — Carte des dialectes grecs au Vᵉ siècle.

le vers ; en somme, même métrique quantitative. Leur prosodie s'inspire également des principes qui régissent la prosodie védique ; des règles identiques définissent les longues et les brèves et déterminent l'emplacement des coupes. Tout cela donc est bien indo-européen[26]. Mais, par ailleurs, les tons et les instruments dont se servaient les Hellènes étaient empruntés, soit à leurs prédécesseurs égéens, soit aux peuples de l'Orient. Comment, dès lors, ne pas croire qu'il y eut entre des éléments venus de sources si diverses des compromis, des adaptations, des mélanges de toutes sortes, quand bien même il est impossible d'en déterminer les caractères et les dosages ?

*HOMÈRE*

La première des langues littéraires qu'il nous soit donné d'analyser est la langue homérique[27]. Elle est peut-être la plus artificielle de toutes, la plus savamment construite, celle qui témoignerait le mieux d'un très long passé. « Uniquement dominée par les nécessités du rythme », c'est « une musique d'hexamètres où tout s'incline devant Sa Seigneurie le dactyle ». Déclinaisons, conjugaisons, contractions, emploi du nombre duel, vocabulaire, style, orthographe, « tout est régi par le dactyle et ses commodités ». « De douze à dix-sept syllabes, l'hexamètre est extensible et compressible comme à plaisir »[28]. Nul vers ne pouvait donc convenir aussi bien au ton de l'épopée héroïque ou didactique, ni traduire avec autant d'ampleur les sentiments des générations qui avaient participé aux mouvements des migrations et de la colonisation. Ce que des lignées d'aèdes surent faire avec un pareil instrument, on le sait par le dernier d'entre eux, celui qui résuma leur œuvre et que les Grecs ont immortalisé sous le nom d'Homère. Il conviendrait ici de parler longuement de l'Iliade et de l'Odyssée, si, précisément parce que ces épopées renferment plusieurs siècles de l'histoire grecque, nous ne leur avions pas déjà consacré de longs développements en étudiant la vie publique et privée, économique et religieuse des sociétés contemporaines[29]. Encore faut-il remarquer que toutes les qualités qui leur donnent tant de valeur esthétique, la noblesse et le charme, le don du pathétique et l'éclat des descriptions, ne sont pas la miraculeuse éclosion d'une jeunesse géniale, mais plutôt un héritage lentement accru et dont le fonds primitif avait peut-être été transmis par Cnosse à Mycènes. Et c'est bien parce

---

26. Id., *Les orig. indo-eur. des mètres gr.*, p. 2, 7 ss..
27. Voir V. Bérard, *Introd. à l'Od.*, t. I, p. 84 ss., 171 ss. (cf. *Rev. des Deux Mondes*, 1er août 1924, p. 585 ss. ; 1er sept. 1924, p. 67 ss.) ; Meillet, *Aperçu*, p. 112 ss..
28. V. Bérard, *l. c.*, p. 173-174, 186.
29. Voir ch. IV, p. 113-152, et ch. XII, p. 494-499.

que les Grecs se sentirent longtemps élevés au-dessus d'eux-mêmes par des beautés qui leur paraissaient surhumaines que l'Iliade et l'Odyssée devinrent pour eux des sortes de livres saints et purent, par la place qu'elles prirent dans l'éducation, contribuer puissamment à l'unité intellectuelle et morale de la race.

*HÉSIODE*

Après Homère, le vieil Hésiode manie encore le vers épique. Mais, si la *Théogonie* est une sorte d'épopée cosmogonique et mythologique, *les Travaux et les Jours* ne sont comparables à rien. C'est dans ce poème qu'Hésiode se fait l'éloquent et rude interprète des hommes qui ont tant souffert dans la Grèce du moyen âge[30]. Il était fils d'un émigrant parti de Kymè en Éolide pour s'établir à Ascra, au pied de l'Hélicon, au cœur de la Béotie, dans un de ses cantons les plus pauvres et les plus désolés. Il avait, dès l'enfance, mené cette vie des champs dont nul n'a mieux évoqué la misère et l'austère beauté. Un procès avec son frère Persès, qui réussit à corrompre les juges, ces « rois mangeurs de présents », lui coûta une partie de ce qui devait lui revenir de l'héritage paternel. Hésiode se remit à la tâche avec acharnement, et, pour se consoler en même temps que pour instruire ses amis, il chanta. Il savait tout ce que les épopées et les hymnes religieux narraient sur la naissance et les aventures des dieux ; il connaissait des mythes symboliques pareils à ceux que l'Iliade faisait servir à moraliser les hommes (Atè, les Prières, les jarres des biens et des maux ; les cinq âges, Prométhée, Pandore) ; il avait recueilli les préceptes répandus dans le monde par les devins et les oracles, aussi bien que les apologues populaires que les oisifs se contaient en été à la leschè, en hiver à la forge ; il avait longuement réfléchi sur les procédés de culture qui font les maisons prospères et sur les jours qui conviennent à chaque œuvre. C'est ainsi que les Muses inspirèrent au poète-prophète un chant où étaient révélés tous les secrets du ciel, de la terre et de la mer, où les amours des dieux expliquaient l'origine du monde et des tribus humaines. Puis le poète-paysan opposa le bonheur décroissant des âges disparus aux infortunes dont, homme de l'âge de fer, il était témoin et victime ; il plaignit le rossignol pris aux serres de l'épervier. Mais il montrait aux malheureux les trente mille immortels qui, cachés dans l'ombre, s'évertuent à faire régner la justice de Zeus. Avec une dignité virile, il disait la grandeur et la nécessité divines du travail, qui seul préserve de la

30. Nous avons eu maintes fois à invoquer le témoignage d'Hésiode : voir p. 5, 152, 155, 219, 221, 235, 236, 406.

faim, les bienfaits de l'émulation, les avantages de l'entr'aide entre voisins. Il prodiguait les conseils où l'expérience personnelle confirmait la tradition ; car ce versificateur vigoureux, habile à frapper des sentences faciles à retenir et pleines de sens, était avant tout un cultivateur avisé, qui voyait comment un petit bien peut rapporter plus qu'un grand et désirait rendre service en cherchant son intérêt. Qu'on reproche à la *Théogonie* de n'être qu'une sèche énumération de dieux et de héros[31] ; elle n'en était pas moins en son temps un remarquable essai de synthèse, un prélude aux cosmogonies des philosophes, et comment oublier qu'elle demeure l'un de nos plus anciens documents sur l'évolution religieuse de la Grèce ? Qu'on regrette dans *les Travaux et les Jours* une sorte d'inexpérience poétique, des maladresses d'expression, des négligences de composition, et, pour tout dire, une sorte de naïveté archaïque ; ces défauts, qui d'ailleurs ne manquent pas de saveur, sont compensés par des qualités de premier ordre, et l'œuvre, telle quelle, est un de nos plus précieux témoignages sur l'évolution politique, économique et sociale de la Grèce. L'histoire, en tout cas, doit trop à Hésiode pour ne lui être pas indulgent[32].

*LA POÉSIE LYRIQUE SON ESPRIT*

Dès l'époque d'Hésiode, avaient disparu les derniers de ces palais où des rois opulents offraient à la corporation des rhapsodes une fastueuse hospitalité[33]. En des temps où se déchaînaient sans répit les luttes des classes et des villes, il s'agissait bien vraiment de combats légendaires et de voyages aux pays de la fable ! Les sources de l'épopée se tarissaient, obstruées par des préoccupations matérielles. Quand les épopées homériques furent devenues sous la forme ionienne le trésor commun de tous les Grecs, elles servirent elles-mêmes des vues utilitaires : chaque cité cherchait maintenant à s'y tailler une part d'honneur, à en tirer des arguments pour sa politique, fût-ce par d'audacieuses interpolations. Il y eut bien encore quelques poèmes cycliques, menue monnaie tardive de l'Iliade et de l'Odyssée : tels sont les *Chants cypriens*, l'*Aithiopis* d'Arctinos de Milet, la *Tèlégonie* d'Eugamon de Cyrène, les *Corinthiaques* du Bacchiade Eumèlos, l'*Arimaspée* d'Aristéas de Proconnèse[34] ; mais leurs titres mêmes trahissent des arrière-pensées de patriotisme local. On voulait autre chose. Aux prises avec les dures réalités de l'existence, les poètes, les vrais

31. Voir Quintilien, X, 1, 52.
32. Voir la conclusion de P. Waltz, *Op. c.*, p. 209.
33. Cf. p. 117.
34. Voir p. 501 n. 101, 211, 315-316.

poètes, ceux qui sentent et savent parler, ne s'attardent plus à célébrer les souvenirs d'un passé à jamais aboli. Les uns prennent part à la vie sociale : ils s'engagent dans la bataille, avec des conseils et des exhortations pour les amis, des injures pour les adversaires ; ils exposent des programmes politiques ; ils contribuent à la splendeur des fêtes et appellent sur la cité la protection des dieux. Les autres ne sortent d'eux-mêmes que pour dévoiler les secrets de leur cœur, pour exhaler leurs joies et leurs tristesses intimes, pour chanter leurs amours et leurs haines. C'est ainsi qu'à une époque où, dans la cité de plus en plus puissante, s'éveille un individualisme chaque jour plus vigoureux, se substituent à la vieille épopée deux sortes de lyrisme, l'une sociale, l'autre personnelle.

A des conceptions nouvelles il fallait de nouveaux moyens d'expression. L'épopée entraîne l'hexamètre dans sa décadence : la passion qui jaillit ne respecte pas une norme aussi régulière. Aux exigences de rythmes variés le langage se plie ; tout le vocabulaire s'accommode à des formes qui suivent elles-mêmes le mouvement de la pensée. Mais une poésie où un homme se met en scène, parle à la première personne, fait résonner son âme, ne se conçoit pas, chez les Grecs, sans accompagnement de musique et souvent même de danse. C'est par là surtout que la poésie lyrique, dont les paroles se font parfois savantes pour mieux rendre les nuances du sentiment et s'adapter à une métrique infiniment souple, n'en demeure pas moins essentiellement populaire.

*SA TECHNIQUE*

De ce que l'esprit du lyrisme correspond si bien à un moment historique, on serait facilement porté à conclure qu'il en est de même de son armature technique. Comme nous ne connaissons ni les premiers essais ni les tâtonnements successifs du lyrisme grec, et que ses productions du VII^e^ et du VI^e^ siècle ne nous sont parvenues que par fragments, il semble qu'il soit né par miracle, en Ionie ou dans le Péloponèse, et qu'il se soit enrichi à dates fixes d'inventions dues à des poètes et à des musiciens de génie[35]. Telle était bien l'idée des anciens, quand ils parlaient d'Olympos, de Terpandre et de Clonas[36]. Mais il faut distinguer la fonction de l'organe. On devine aujourd'hui que la partie proprement musicale du genre lyrique plonge dans un passé très lointain. En ce sens, la naissance subite du lyrisme grec sur la terre d'Asie et dans

35. Cf. Croiset, t. II, p. 39 ss..
36. Id., *ib.*, p. 50 ss..

la vallée de l'Eurotas n'est que la renaissance tardive du lyrisme égéen, après une mort apparente ou une persistance sans éclat. Et, en effet, maints éléments du lyrisme grec ne sont pas grecs[37]. Il est possible que les Achéens et les Doriens aient su associer la poésie, la musique et la danse avant leur arrivée en Grèce ; mais c'est là, en tout cas, qu'ils apprirent les moyens de donner à ce qui n'était qu'un rite grossier une valeur artistique. De Crète vinrent aux Hellènes la lyre à sept cordes de longueur égale[38] et la flûte de buis qui permettaient de souligner les déclamations rythmées : Terpandre n'eut pas la peine de trouver la phorminx, ni Apollon ou Marsyas celle d'inventer la double flûte. Les Minoens avaient connu, bien avant les Hellènes, les gracieuses figures de l'hyporchème, les lentes processions scandées par le péan et sans doute tout l'appareil de la lyrique chorale[39]. D'une façon générale, les Grecs ont dû recevoir de leurs précurseurs ou emprunter à leurs voisins les genres et les modes de leur musique. Les genres, au nombre de trois, selon l'étendue des intervalles qui séparaient les cordes sur la cithare simple à quatre cordes, étaient le diatonique, le plus fréquemment employé, l'enharmonique, le plus en vogue à l'époque archaïque, et le chromatique, qui aura la faveur au v^e^ siècle. Les modes, au nombre de trois, selon l'ordre où se succédaient les intervalles, étaient le dorien, le lydien et le phrygien. Pour les rythmes, séries fixes de temps forts et de temps faibles, les Hellènes firent probablement de même : ils adoptèrent à leurs besoins les rythmes égéens ou ceux qu'ils entendirent aux fêtes religieuses des Orientaux.

Par contre, ce qui est grec dans le lyrisme, ce sont les mètres, c'est-à-dire la combinaison des pieds constituant le vers ; ce sont les systèmes, c'est-à-dire les groupements de vers de même mesure ; ce sont les strophes, c'est-à-dire le rapprochement de vers souvent assujettis à des mesures différentes en un ensemble revenant régulièrement aux oreilles ; ce sont surtout certaines formes de poésie, chacune conçue dans un mouvement différent, chacune dotée d'une langue particulière[40].

---

37. Cf. Meillet, *Les orig. indo-eur. des mètres gr.*, p. 74.

38. Cf. Th. Reinach, art. *Musica*, *l. c.*, p. 2079.

39. Cf. *Civil. égéenne*, p. 343 ss.. — Toute l'antiquité, de Simonide (fr. 31 Bergk) à Strabon (X, 4, 19, p. 483), fait venir l'hyporchème de Crète, et la danse crétoise représentée sur le bouclier d'Achille (*Il.*, XVIII, 590-604) est bien un hyporchème, ainsi que la danse exécutée avec accompagnement de chant par le chœur des jeunes filles aux fêtes de Délos (*Hymne à Ap. Dél.*, 160-164 ; Lucien, *De la danse*, 16). Voir Croiset, t. II, p. 273 ss.. — Le péan que chantent et dansent les Crétois montant à Delphes (*Hymne à Ap. Pyth.*, 340) est chanté par les Achéens de l'Iliade, quand ils implorent Apollon ou qu'ils célèbrent la mort d'Hector (I, 472-473 ; XXII, 391). Cf. Croiset, *l. c.*, p. 17 ss..

40. Il y a cependant des traits communs dans la langue de tous les poètes lyriques, par exemple, la liberté dans l'emploi de l'augment et l'omission fréquente de l'article. Cf. Meillet, *Aperçu*, p. 133 ss..

Mais le développement d'un lyrisme grec n'était possible que par un réajustement de la musique minoenne. C'est à cette besogne que s'employèrent sans doute le Phrygien Olympos et le Lesbien Terpandre. Nous ignorons tout d'Olympos, sinon qu'il laissa une réputation de virtuose de la double flûte[41]. Quant à Terpandre, dont l'activité se place entre 710 et 670 environ, il fit faire un pas décisif à l'art citharédique et acquit une renommée sans égale en composant des « nomes », sortes de monologues en plusieurs parties récités en l'honneur des dieux, principalement d'Apollon, et ponctués d'accords consonnants sur la lyre. S'il eut sur le lyrisme grec une incontestable influence, c'est que d'abord il apporta des améliorations matérielles à la fabrication de la lyre et multiplia les effets qu'on en pouvait tirer ; c'est qu'ensuite, voyageur infatigable, il fit connaître par tout le monde grec cet instrument régénéré[42]. Dotée d'une flûte plus puissante et d'une lyre plus riche, la musique allait être à même d'aider dans de fécondes recherches sa sœur, la poésie.

Trois genres vont illustrer la Grèce d'Asie et brilleront pendant une centaine d'années. Deux de ces genres, l'élégie et l'iambe, ont pris naissance en Ionie, et le troisième, l'ode, en Éolide.

*L'ÉLÉGIE*[43] L'élégie est un poème en distiques — en hexamètres alternés de pentamètres — débité au son de la flûte et écrit en une langue dont les termes très étudiés se dissimulent sous des « placages de langue épique »[44]. Quelle que soit l'origine du mot, il n'a en soi aucune signification précise. L'élégie, c'est la vigoureuse exhortation au courage et au patriotisme que Callinos d'Éphèse[45] adresse à ses concitoyens ou que Tyrtée[46] fait retentir à Sparte pour rétablir l'*eunomia* et entraîner les guerriers au combat. C'est la confidence tendre et plaintive où Mimnerme[47] murmure le nom de celle qu'il aime et dit ses regrets d'approcher de la « vieillesse douloureuse qui confond la laideur et la beauté »[48]. C'est encore le manifeste où Solon[49] expose ses projets de réformes, le plaidoyer où il défend

41. Cf. Croiset, t. II, p. 59 ss..
42. Bergk, t. III, p. 7-12. Voir Croiset, *l. c.*, p. 52 ss. ; Jebb, *Bacchylides*, 1905, p. 27.
43. Cf. Croiset, *l. c.*, p. 85 ss. ; Dümmler, *Der Ursprung der Elegie* (*Philol.*, t. LIII, 1894, p. 201 ss.).
44. Meillet, *Aperçu*, p. 138.
45. Bergk, t. II, p. 3-7. Voir Croiset, *l. c.*, p. 99 ss.. Cf. p. 273.
46. Bergk, *l. c.*, p. 8-22. Voir Croiset, *l. c.*, p. 102 ss. : F. Jacoby, *Studien zu d. ältesten griech. Eleg.*, I. *Zu Tyrtaios* (*Hermes*, t. LIII, 1918, p. 1 ss.). Cf. p. 336, 345-346, 361, 372.
47. Bergk, *l. c.*, p. 25-33. Voir Croiset, *l. c.*, p. 112 ss. ; F. Jacoby, *Studien*, II. *Zu Mimnermos* (*l. c.*, p. 262 ss.). Cf. p. 274.
48. Fr. 1 Bergk.
49. Bergk, *l. c.*, p. 34-61. Cf. p. 426 ss., 431, 436, 441, 442.

son œuvre contre d'injustes attaques. Ou bien c'est la protestation véhémente de Théognis[50] contre la puissance de l'argent et l'indignité de la « plèbe imbécile », avec des apophthegmes de morale entrecoupés de cris de rage. C'est même, enfin, le recueil de maximes souvent ingénues qui rend plaisant à force de gravité le type des poètes gnomiques, Phocylide de Milet[51]. Après avoir été ardente ou sentimentale, politique, passionnée ou sentencieuse, l'élégie n'aura plus qu'à se ramasser sur elle-même pour devenir l'épigramme sous le stylet d'un Simonide.

*L'IAMBE*

Dès son premier coup d'aile, l'iambe[52], au contraire de l'élégie, s'envola très loin de l'épopée. Il prétendit utiliser à des fins littéraires un mètre populaire, un rythme vif, à trois temps, n'employer que l'ionien courant, sans mots composés ni précieux, et, sur ce ton, dans cette langue, dire sans crainte et sans pitié tout ce qu'il avait à dire. Il fallut toute l'audace, toute la verve d'Archiloque de Paros[53] pour faire admettre semblable nouveauté. A lui seul, il résume presque toute l'histoire d'un genre qu'il porte d'emblée à la perfection et qui lui survécut à peine. Issu sans doute d'une famille sacerdotale, ce bâtard, fils de l'esclave Énipô et du noble Télésiclès, était contemporain de Gygès[54]. Il participa, malgré sa terreur de la mer, au mouvement de colonisation qui soulevait alors la Grèce entière. Brouillé avec un des maîtres de Paros, Léophilos, repoussé comme gendre par le noble Lycambès, l'âme ravagée par la rancune et par « l'amour qui brise et qui dompte », il fut de ceux qui partirent pour Thasos ; il adopta cette île pour seconde patrie et se battit pour elle[55]. Ses idées nous sont mal connues. Ce fut un homme énergique, profondément religieux, un guerrier sans goût pour la parade : « Je n'aime pas, disait-il, un général fier de sa haute taille et marchant d'un pas relevé, un élégant à la moustache rasée, aux boucles abondantes ; il me faut un général petit, trapu, aux jambes arquées, solide sur sa base, plein de cœur »[56]. Ce fut, par-dessus tout, un observateur d'une

50. Bergk, *l. c.*, p. 117-136. Voir Fraccaroli, *I Lirici greci*, t. I, p. 159 ss. ; T. Hudson Williams, *The Elegies of Theognis*, Londres, 1910. Cf. p. 234-235, 238, 329.

51. Bergk, *l. c.*, 68-73. Voir Croiset, *l. c.*, p. 155 ss..

52. Voir Croiset, *l. c.*, p. 168 ss..

53. Bergk, *l. c.*, p. 383-440. Voir Croiset, *l. c.*, p. 177 ss. ; Crusius, art. *Archilochos* dans Pauly-Wissowa, t. II (1896), p. 487 ss. ; Hauvette, *Archiloque, sa vie et ses poésies*, 1905 ; Farnell, *Op. c.*, p. 111 ss. ; Fraccaroli, *l. c.*, p. 37 ss. ; Beloch, t. I, II, p. 349. Cf. p. 155, 292.

54. Paus., X, 28, 3 ; Élien, *Var. hist.*, X, 13 ; Hér., I, 12. Voir Hauvette, *Op. c.*, p. 51, 36. Nous avons pour Archiloque deux dates fixes : il nomme Gygès (fr. 19 Bergk) et mentionne l'éclipse de soleil du 6 avril 648 (fr. 71).

55. Sur Léophilos, voir fr. 65, 85 ; sur Lycambès, fr. 32 ; sur l'amour, fr. 85 ; sur Thasos, fr. 17, 18, 27, 49.

56. Fr. 58.

malice prompte à noter les ridicules, un railleur féroce, un satiriste qui, pour percer ses ennemis, aiguisa l'iambe en une arme terrible. Il reste à jamais « l'insulteur » qui « s'engraisse de haines farouches »[57]. Il s'est jugé lui-même, quand il a dit : « Je possède un grand art : je sais rendre le mal à qui me fait du mal »[58]. Après lui, ni le consciencieux et lourd Simonide de Samos[59], dont toute l'existence s'écoule à Amorgos, ni le trivial Hipponax d'Éphèse[60], qui vit à Clazomènes, ne se sont élevés au-dessus du ton anodin dans un art où il faut être méchant pour être délicieux.

*L'ODE*

En Éolide, de clairs esprits, des poètes exquis qui devaient être d'exquis musiciens, adaptèrent à des rythmes millénaires le parler le plus simple à la fois et le plus choisi de Lesbos, pour chanter de jolies chansons avec accompagnement de pectis ou de barbitos[61]. Ils usaient de tous les mètres, de ceux surtout qui unissent étroitement dactyles et trochées, et les groupaient en des systèmes et des strophes aussi courts que possible et très musicaux. L'ode, chanson d'amour, chanson de table, trouva son domaine de prédilection dans l'île de Lesbos. Le Mitylénien Alcée[62] révèle un art déjà maître de tous ses moyens. Il se console des malheurs publics et des mésaventures qu'il éprouve à la guerre en célébrant l'amour et le vin, le vin surtout, car « boire est le plus grand des bonheurs »[63]. Mais, autant que la boisson, il aime la politique, « une politique de passion ardente et naïve, une politique d'amoureux éconduit »[64]. Dans tous ses vers éclate une haine inexpiable pour ceux qui l'ont vaincu et chassé de sa patrie. Une de ses œuvres devait être un parfait manuel de guerre civile, et bien des Grecs devaient le savoir par cœur et le réciter d'enthousiasme. Compatriote et rivale d'Alcée, Sapphô[65] fit goûter aux hommes le plaisir trouble d'entendre une femme dévoiler ses plus intimes secrets. Elle n'en reste pas moins l'énigmatique créature que les anciens déjà cherchaient en vain à comprendre. Jolie, elle ne l'était guère sans doute[66] ; elle était pire, cette brune amoureuse « à la cheve-

57. Pind., *Pyth.*, II, 55-56.
58. Fr. 65.
59. Bergk, *l. c.*, p. 441-459. Voir Croiset, *l. c.*, p. 192 ss..
60. Bergk, *l. c.*, p. 460-500. Voir Croiset, *l. c.*, p. 197 ss..
61. Cf. Croiset, *l. c.*, p. 200 ss..
62. Bergk, *Op. c.*, t. III, p. 147-197. Voir Croiset, *l. c.*, p. 216 ss. ; Crusius, art. *Alkaios* dans Pauly-Wissowa, t. I (1894), p. 1498 ss. ; Farnell, *Op. c.*, p. 135 ss.. Cf. p. 287-288.
63. Fr. 34, 35, 41 Bergk.
64. Croiset, *l. c.*, p. 220.
65. Bergk, *l. c.*, p. 82-140. Voir Croiset, *l. c.*, p. 226 ss. ; Farnell, *Op. c.*, p. 135; Aly, art. *Sappho* dans Pauly-Wissowa, 2e série, t. I, II, p. 2357 ss. ; Prentice, *Sappho* (*Class. Philol*, t. XIII, 1918, p. 347 ss.); D. Robinson, *Sappho and her influence*, New York, 1924. Cf. p. 287.
66. Croiset, *l. c.*, p. 233, n. 1.

lure de violettes, au doux sourire »[67]. Et comme elle savait exprimer ses sensations voluptueuses en phrases brûlantes et saccadées ! Quelle école pour l'essaim de jeunes filles dont cette prêtresse de l'amour faisait ses disciples dans l'île où régnait Aphroditè ! Il n'en reste pas moins que nul poète ne réussit jamais à mettre dans des strophes plus mélodieuses plus de sensibilité frémissante et de subtile finesse. Par là s'apparente à la Lesbienne le gracieux Ionien Anacréon[68]. Ce citoyen de Téos habitait Abdère, quand il se laissa ballotter, d'Abdère à Samos et de Samos à Athènes, par le ferme propos de sentir autour de lui le luxe des cours princières. Ses gais et faciles couplets étaient fredonnés ensuite par les nobles comme par les gens du peuple. D'un ton badin, qui n'était pas toujours sans une pointe de mélancolie, lui aussi ne parlait que d'amour : « Je veux chanter, déclarait-il, le délicat Éros aux couronnes verdoyantes et fleuries ; c'est le maître des dieux, c'est le dompteur des hommes »[69]. Il n'a guère chanté autre chose, en effet, et cela suffit à sa gloire. Il est un peu comme la personnification même de la frivole et joyeuse Ionie.

*LE LYRISME CHORAL*

Cependant, le Péloponèse donnait asile à ceux qui cherchaient leur source d'inspiration dans la musique grave des Crétois. Ils parvinrent à la rajeunir ; mais quelle différence entre la lyrique dite « dorienne » et celle d'Ionie et d'Éolide ! Ici, tout semble aisé, aucune trace d'effort, chaque coup d'essai est un coup de maître ; là, tout paraît difficile, tout indique un travail obstiné, un long enfantement, et c'est par des tentatives répétées qu'est mise au jour la forme désirée. Ici, les poètes parlent la même langue que le commun des hommes ; là, ils en façonnent volontairement une tout autre. Ici, c'est le triomphe du lyrisme individuel ; là, du lyrisme collectif[70]. S'il fut, au moyen âge hellénique, une cité où la vie privée s'absorba dans la vie sociale, ce fut bien Lacédémone. Or, on sait l'engoûment des anciens Égéens pour les fêtes publiques et la pompe des cérémonies religieuses. Aussi, rien d'étonnant à ce que Sparte ait vu refleurir le lyrisme choral. C'est elle qui devait remettre en valeur le péan à cinq temps, d'un rythme fort et monotone[71], l'hyporchème, où seule une fraction du chœur exécu-

67. Alcée, fr. 55 Bergk.

68. Bergk, *l. c.*, p. 253-295, cf. 296-375. Voir Croiset, *l. c.*, p. 245 ss. ; Farnell, *Op. c.*, p. 182 ss. ; L. A. Michelangeli, *Anacreonte e la sua fortuna nei secoli*, Bologne, 1922. Cf. 282, 454-455.

69. Anacréon, fr. 65 Bergk.

70. Sur les caractères généraux de la lyrique « dorienne », voir Croiset, *l. c.*, p. 264 ss.. Meillet, *Aperçu*, p. 146 ss., remarque justement qu'elle a été faite pour les Doriens, mais non par des Doriens.

71. Voir p. 534, n. 39. Cf. L. Deubner, *Paian* (*Neue Jahrb. f. das klass. Alt.*, t. XLIII, 1919, p. 385 ss.).

tait les principales figures de la danse, et le parthénée, ce péan adouci à l'usage des jeunes filles. Composés pour un auditoire dorien, pour des divinités doriennes, ces chants furent écrits en une langue toute dorisée, où, par exemple, l'η ionien le cédait à l'α et l'infinitif en -ναι disparaissait devant l'infinitf en -μεν. Et, comme on ne pouvait pourtant pas s'adresser aux dieux sur le ton de la conversation familière, on forgea un vocabulaire plus relevé, plein de mots longs et solennels ; pour éviter le terme courant, on fabriqua même des formes inusitées[72]. Ces conventions ne s'établirent que peu à peu, et Plutarque[73] distinguait avec soin trois périodes dans l'histoire du lyrisme choral.

*LES TROIS AGES DU LYRISME CHORAL*

Le premier âge, celui des fondateurs, est naturellement le moins bien connu. On cite pour cette époque les noms de poètes dont nous n'avons rien conservé : Xénodamos de Cythère et Xénocrite de Locres, tous deux auteurs de péans, Polymnestos de Colophon, qui coupait ses nomes d'airs de flûte, et Sacadas d'Argos, trois fois vainqueur à Delphes. Vers le même temps vécurent d'autres poètes qui ont laissé des souvenirs un peu plus précis, Thalétas et Alcman. Il était juste qu'il fût réservé à un Crétois de renouveler le péan de ses ancêtres : Thalétas de Gortyne[74] s'en chargea, et c'est lui qui introduisit à Lacédémone, dans la première partie du VII^e siècle, le répertoire qui devait y devenir national. Une cinquantaine d'années plus tard, Alcman[75], né à Sardes d'une famille sans doute grecque, vint se fixer à Sparte et y composa des péans, des hyporchèmes et surtout des parthénées. Lui qui proclamait que la « cithare bien maniée est digne de l'épée »[76], il passe aussi pour avoir fait de la flûte un emploi plus fréquent et plus heureux que ses devanciers.

Au second âge, celui des grands progrès techniques, se rattachent Stésichore d'Himère, Ibycos de Rhègion et Simonide de Céos[77]. Stésichore[78], qui vécut très longtemps, de 640 à 550 environ, marqua de son empreinte toute l'évolution postérieure de l'art choral en Grèce. Puisant à pleines mains dans les légendes héroïques, qu'il interprétait

72. Cf. Meillet, *Op. c.*, p. 147 ss..
73. *De musica*, 9.
74. Voir Croiset, *l. c.*, p. 275 ss.. Plutarque, *De mus.*, 10, note qu'on n'est pas d'accord sur l'invention du péan par Thalétas. Jebb, *Bacchyl.*, p. 28, place son apogée vers 670-640.
75. Bergk, *l. c.*, p. 14-78. Voir Croiset, *l. c.*, p. 279 ss. ; Jebb, *Op. c.*, p. 30. Le plus long fragment que nous ayons d'Alcman provient d'un parthénée : on y voit un chœur de jeunes filles offrir un péplos à Artémis Orthia et se disputer le prix du concours musical.
76. Alcée, fr. 35 Bergk.
77. Voir Mancusa, *La lirica classica in Sicilia e nella Magna Grecia*, Pise, 1912.
78. Bergk, *l. c.*, p. 205-234. Voir Croiset, *l. c.*, p. 309 ss. ; Farnell, *Op. c.*, p. 168 ss. ; J. Vurtheim, *Stesichoros, Fragm. und Biogr.*, Leyde, 1919.

à sa guise, et les revêtant d'une forme lyrique, il inventa l'hymne épique. Il écrivit également des péans et conta des histoires d'amour. Sa production fut énorme : d'après la tradition alexandrine, elle remplissait vingt-six livres[79]. Mais c'est par ses hymnes qu'il exerça une influence considérable, décisive. Pour célébrer, non plus les dieux, mais les héros, ses vers, d'une « tranquille noblesse »[80], se groupaient harmonieusement en triades : strophe, antistrophe, épode. Sa langue farcie de formes épiques et la division qu'il avait adoptée servirent à jamais de modèle aux poètes lyriques[81]. Ibycos de Rhègion[82] pâlit un peu à côté de lui. Spécialisé dans l'encômion, dans l'éloge du patron qui paye, il manqua fatalement du souffle que répandait sur ses vastes sujets le chantre d'Himère. Seul, Simonide de Céos[83] mérite d'être comparé au grand précurseur. En s'inspirant de Stésichore pour ennoblir le genre d'Ibycos, il sut être un créateur. Né vers 556 dans une île ionienne, il voyagea beaucoup, à la recherche ou à l'appel de protecteurs généreux. D'Athènes, où l'avaient attiré les Pisistratides, il partit après leur chute pour la Thessalie, où il entra dans la clientèle des familles princières. Le premier débarquement des Mèdes le retrouvait à Athènes ; mais il n'y avait rien à faire pour lui dans une cité démocratique. Il parcourut alors la Sicile et l'Italie du Sud, s'arrêtant chez les tyrans Anaxilas de Rhègion, Thèron d'Acragas et Hiéron de Syracuse, toujours plus illustre, toujours plus fêté. Il cultiva surtout deux variétés d'encômia : le thrène ou oraison funèbre[84] et l'épinicie, sorte d'hymne s'adressant à un grand personnage et renfermant au début ou à la fin des allusions à une victoire, au milieu la narration d'un épisode mythique et dans le reste des réflexions d'ordre général.

Après Simonide, le lyrisme choral avait ses cadres fixes. Avec le Ve siècle, il entra dans sa troisième période. Les poètes de cette génération eurent la bonne fortune d'être les témoins des guerres où la Grèce sauva sa liberté. L'heure avait de quoi inspirer le génie. Avec Bacchylide et surtout avec Pindare, commença l'âge de la perfection.

*LE DITHYRAMBE*

Parmi les formes de la lyrique chorale, il y en avait une à qui était réservée une fortune prodigieuse : le dithyrambe. Primitivement, le dithyrambe est un hymne qui ne diffère pas grandement des autres hymnes. Il a pourtant ceci de parti-

79 Cf. Jebb, *Op. c.*, p. 32.
80. Croiset, *l. c.*, p. 324.
81. Simonide, fr. 53 Bergk, va jusqu'à rapprocher son nom de celui d'Homère.
82. Bergk, *l. c.*, p. 235-252. Voir Croiset, *l. c.*, p. 328 ss. ; Farnell, *Op. c.*, p. 176 ss..
83. Bergk, *l. c.*, p. 382-535. Voir Croiset, *l. c.*, p. 335 ss.; Farnell, *Op. c.*, p. 197 ss..
84. C'est un thrène que l'on chante déjà aux funérailles d'Hector (*Il.*, XXIV, 725 ss.).

culier, qu'il est consacré à Dionysos. Par suite, les choristes, serviteurs du dieu, sont déguisés en satyres ; la danse qu'ils exécutent autour de l'autel placé au milieu d'une orchestra circulaire donne lieu, selon la scène mythique qu'elle figure, à des mouvements vifs ou lents et à des chants gais ou funèbres ; enfin, pour que ces évolutions variées et ces cantiques successifs se suivent en bon ordre, il faut un chef du chœur, un coryphée.

Longtemps, le dithyrambe resta strictement attaché au culte de Dionysos, comme le péan à celui d'Apollon. Longtemps aussi, il suivit la destinée des autres hymnes, c'est-à-dire qu'il avait pour centre principal le Péloponèse et se modifiait très lentement. Au temps d'Archiloque[85], vers le milieu du VII^e siècle, le dithyrambe et le dieu qui l'avait inspiré étaient encore étroitement unis. Mais, à un moment qu'on ne peut déterminer avec certitude, il y eut séparation. Est-ce Arion, un Lesbien de Méthymna, qui en prit l'initiative dans la Corinthe de Périandre[86] ? On ne peut l'affirmer. Toujours est-il que, dès la fin du VII^e siècle, l'aristocratie dorienne de Sicyône célébrait, non plus la passion de Dionysos, mais les souffrances d'Adrastos et que le tyran Clisthènes eut à faire acte d'autorité pour restituer les chœurs tragiques, issus des chœurs dithyrambiques, à leur maître légitime[87]. C'est donc vraisemblablement dans le dernier quart du VII^e siècle qu'on commençait à déposséder Dionysos. Il eut beau se défendre ; il dut consentir pour le moins à un partage. C'était un fait accompli bien avant le temps où Lasos d'Hermionè enrichissait le dithyrambe de mélodies nouvelles, lui donnant une allure plus enfiévrée[88], et Simonide ne faisait que contribuer, après d'autres, à la rénovation du genre quand il prenait pour thème de ses chants n'importe quel épisode tiré d'une belle légende[89]. Ainsi, le dithyrambe, tout en gardant sa place dans les sanctuaires de Dionysos, perdait son caractère mesquin de cantique monotone en l'honneur d'un seul dieu, à l'époque même où les fêtes dont il faisait partie prenaient une extension et une ampleur jusqu'alors inouïes : tous les moyens d'expression se mettaient à son service, et tous les sujets, qu'il les choisît dans le monde divin ou dans la vie des héros, lui devenaient accessibles.

*LA TRAGÉDIE*

Même sous cette forme élargie, le dithyrambe aurait pu n'être jamais qu'une belle variété du lyrisme choral, sans avoir même l'allure drastique de ces chœurs spar-

85. Archil., fr. 77 Bergk.
86. Hér., I, 23. Voir Croiset, *l. c.*, p. 304 ss.. Cf. plus haut, p. 321.
87. Cf. p. 332.
88. Voir Croiset, *l. c.*, p. 366 ss.. Cf. p. 454.
89. Un de ses dithyrambes est intitulé *Memnon*, un autre *Europe* (Bergk, *l. c.*, p. 339 ; cf. Croiset, *l. c.*, p. 339).

tiates où les vieillards, les hommes mûrs et les jeunes garçons, rangés les uns près des autres, s'excitaient à une rivalité de patriotisme. Mais il arriva ceci : le coryphée, au lieu de se borner à donner les signaux en restant dans le rang, se plaça face à ses compagnons. Voilà la grande nouveauté, dont les conséquences auront une répercussion sans fin dans l'histoire littéraire du monde civilisé. Le chœur et le coryphée vont avoir un rôle différent. Le chœur chante les morceaux lyriques du dithyrambe, le coryphée dit les récits épiques. Un pas encore, et le dialogue s'engage. Le chœur questionne, le coryphée répond : c'est le drame. Et le drame s'amplifie, les péripéties se nouent ; l'auteur, qui ne confie à personne d'autre le soin d'organiser la scène, d'instruire les chœurs, de faire les réponses, se fait régisseur, maître de ballet, acteur. Le chœur est relégué désormais dans un rôle secondaire : il n'a plus qu'à exprimer les sentiments collectifs. Tout l'intérêt se concentre autour d'un personnage unique, l'être fictif qui fait pleurer l'assistance au spectacle de son infortune ou l'exalte par son héroïsme : cette fois le drame a pris sa forme la plus élevée, la tragédie.

*LA TRAGÉDIE ATTIQUE*

C'est encore dans le Péloponèse que la tragédie est sortie du dithyrambe. On vient de voir qu'à Sicyône le chœur lyrique avait évolué en chœur tragique avant la tyrannie de Clisthènes. De la Sicyônie, l'invention passa en Attique : on était au temps où les deux pays étaient en relations étroites, et l'emprunt se fit peut-être l'année même où furent instituées les grandes Panathénées (566)[90]. Thespis d'Icaria s'appropria la tragédie et s'en fit le propagateur. Il donna des représentations de dème en dème, jusqu'au jour où Pisistrate créa les Dionysies urbaines et voulut en rehausser l'éclat par l'adjonction de concours dramatiques[91]. Au premier de ces concours (534), Thespis remporta le prix, juste récompense de ses efforts[92]. Après l'expulsion des tyrans, la démocratie ne pouvait renoncer à l'institution : contrairement à la plupart des genres lyriques, destinés à faire l'éloge d'un homme ou d'une famille, elle était faite pour le plaisir du peuple entier. La grande fête de Dionysos reçut en 501/0 l'organisation qui devait se maintenir en gros pendant le Ve siècle[93]. Elle remplissait six journées : la première était consacrée à la procession et au banquet ; les deux suivantes, aux concours dithyrambiques de garçons et d'adultes ; les trois dernières aux con-

90. Voir p. 332 et 541, 445.
91. Voir p. 455-456.
92. Voir p. 456, n. 153.
93. Voir p. 482.

cours dramatiques[94]. Dans chacun des concours dithyrambiques, cinq chœurs évoluaient autour de l'autel aux sons de la flûte et de la cithare, la musique prédominant sur la danse. Au concours dramatique, ce n'était pas trop d'une journée pour chacun des trois concurrents[95]. Depuis que la tragédie avait cessé de s'enfermer dans le mythe de Dionysos, elle représentait une légende entière, d'abord en se laissant aller à un développement amorphe, ensuite en prenant pour règle un sectionnement naturel, le sectionnement ternaire avec exposition, nœud et dénoûment. Ce n'est donc pas une tragédie que donnait chaque auteur, mais trois. A cette trilogie tragique était encore adjointe un drame satyrique. Il paraissait indécent, en effet, aux esprits religieux qu'au théâtre de Dionysos fût oublié Dionysos lui-même. Or, à Sicyône, depuis que Clisthènes avait rendu son bien au dieu, le chœur tragique s'était développé sous la forme du drame satyrique qui le représentait, lui et son entourage, dans un épisode généralement gai. Vers 515, Pratinas de Phlionte introduisit ce genre de pièce en Attique[96], et au lieu d'une trilogie, on demanda désormais à chaque concurrent une tétralogie. Dionysos était sûr de sa part, et les spectateurs, après avoir eu les nerfs surexcités par des émotions violentes, partaient sur une impression d'apaisement joyeux.

*LE CÔMOS*

La comédie, toutefois, n'existait pas encore dans le théâtre athénien du VI^e^ siècle. Du moins, tous les éléments qui devaient contribuer à le former se rencontraient, soit en Attique, soit ailleurs[97]. Les Doriens du Péloponèse s'amusaient aux farces grossières et lubriques des *phallophoroi*, des *phlyakes*, des *dikélistai*, des *autocabdaloi*. Mégare avait même déjà introduit dans ces farces un premier élément de fiction dramatique, en groupant toutes les plaisanteries autour d'un fait emprunté à la vie rurale, tel qu'un vol de fruits ou de victuailles[98]. En Sicile, les propos burlesques dont Aristoxène de Sélinonte et Phormos de Syracuse entremêlaient une mimique lascive annonçaient Épicharme[99]. Pendant ce temps, les villages de l'Attique célébraient les Dionysies champêtres, la fête des vignerons, par un *cômos* grotesque et phallique : des chœurs de paysans à moitié ivres, suivis d'une foule tumultueuse, célébraient le dieu qui les

94. Cf. Navarre, *Op. c.*, p. 106 ss..
95. Nous savons que, dans la soixante-dixième olympiade (500-497), Eschyle se présenta contre Pratinas et Choirilos.
96. Cf. Foucart, *l. c.*, p. 184 ; Navarre, *Op. c.*, p. 128 ss..
97. Cf. Navarre, *Op. c.*, p. 147 ss..
98. Voir p. 328.
99. Voir p. 214. Sur la formation d'une langue comique en Grande Grèce dès le VI^e^ siècle, voir Meillet, *Aperçu*, p. 169 ss..

avait mis en cet état par des refrains et des gestes cyniques, puis, une fois mis en train, engageaient une « lutte de gueule » en faisant pleuvoir quolibets et invectives sur les passants éberlués et les puissants du jour. Vers le même temps où Thespis avait apporté à Icaria la tragédie de Sicyône, Susarion de Mégare avait fait connaître la farce de son pays, la farce à scénario : c'était un premier progrès. Une génération plus tard, le cômos avait place dans le programme des Grandes Dionysies : le soir du troisième jour, il terminait dans l'allégresse les concours dithyrambiques. Il était donc encore purement choral et n'avait rien de commun avec le concours dramatique des jours suivants ; mais, dans la grande ville, sous la surveillance des magistrats, il lui fallait bien accepter une certaine discipline. Après la réforme de 501/0, en tout cas, il semble qu'il comprenait déjà les éléments de la comédie future : l'irruption (*parodos*), le combat d'insultes (*agôn*), l'apostrophe au public (*parabase*) et la sortie (*exodos*). Ce qui manquait encore au cômos pour prendre figure de comédie, c'était l'action dramatique[100]. Il lui faudra, pour y arriver, attendre la victoire de Marathon.

*IMPORTANCE HISTORIQUE DU THÉATRE ATHÉNIEN*

Rien qu'avec la tragédie, la création du théâtre attique par Pisistrate et par la démocratie de la génération suivante est une grande chose. Il est bien inutile de rechercher ici quels ont pu être les mérites littéraires des initiateurs, Thespis, Pratinas et Susarion, de Choirilos, treize fois couronné, de Phrynichos qui devait bientôt faire pleurer Athènes en lui montrant la prise de Milet[101] ; il suffit de se dire qu'aux environs de l'an 500 ils allaient avoir pour émule Eschyle et de penser à ce que tous les pays du monde devront éternellement à la petite orchestra installée au pied de l'Acropole. Mais il importe de noter les caractères propres de cette création, pour bien marquer le rôle social et politique du théâtre athénien.

Ce n'est point par hasard qu'Athènes n'a enfanté aucun autre lyrique que Solon, avant d'être la mère du drame. Après Solon, elle n'était pas apte à produire des chantres obligés par métier de flatter les grands : pour avoir des poètes de cour, les Pisistratides durent faire venir du dehors Anacréon et Simonide. A la cité démocratique convenaient seules des œuvres qui s'adressaient à tous. Les représentations théâtrales étaient, au premier chef, une affaire d'intérêt public : elles étaient organisées et présidées par l'archonte ; dès qu'elles étaient

100. Cf. Navarre, *l. c.*.
101. Cf. Croiset, t. III, p. 42-50.

terminées, l'Assemblée tenait une séance spéciale pour savoir comment tout s'était passé. Un peuple entier communiait dans un plaisir intellectuel d'un ordre élevé. Les plus humbles, trois jours par an, se passionnaient pour les choses de l'esprit [102].

Il y a plus encore. On verra bientôt ce qu'Athènes a fait dans le domaine de l'art pour harmoniser les contrastes et unifier les diversités ; il en va de même en littérature, grâce au théâtre. Sans s'attarder aux genres que la tradition condamnait à user partout d'un seul et même dialecte, Athènes est allée d'emblée à un genre qui combinait toutes sortes d'éléments venus de cités diverses, qui prenait ses sujets n'importe où dans le trésor des légendes helléniques et qui réalisait la fusion de la lyrique populaire ionienne, représentée par le dialogue en langue vulgaire, et de la lyrique religieuse dorienne, conservée dans le chœur. A bien y regarder, toute la mission historique d'Athènes se voit de son théâtre.

## III. — La Philosophie, la Science et l'Histoire

*NAISSANCE DE LA PROSE*

Le poète n'est jamais libre dans son langage; il lui faut sans cesse s'incliner devant les caprices du vers, il reste esclave de la forme. Aussi bien l'esprit humain fut-il longtemps sans concevoir d'idées abstraites et complexes. Quand il eut à en exprimer, comme il ne connaissait d'autre interprète que la poésie, il commença par les assujettir à la contrainte de la métrique ; mais il dut y renoncer, faute de pouvoir ainsi les formuler avec précision. Il lui fallait un instrument nouveau. Le progrès de la réflexion morale, mais plus encore l'étude de la formation de l'univers, les recherches d'ordre scientifique et l'enquête qui commençait sur le passé des cités grecques ou sur l'état des pays barbares exigeaient un autre moyen d'expression. C'est alors, vers les débuts du VI^e^ siècle, que des Ioniens imaginèrent d'écrire en prose [103]. C'était une prose toute proche encore de la poésie, toute pleine de réminiscences épiques et lyriques, mais déjà variée à l'infini dans sa structure, ne s'enchaînant plus à aucune convention, à aucune rythme, sinon au rythme de la pensée, très voisine par là de la langue parlée, sans prétention, simple, robuste et naturellement harmonieuse. Trait particulier et digne de remarque, cette prose fut très vite commune aux douze cités de l'Ionie,

102. Cf. Navarre, *Op. c.*, p. 102 ss..
103. Cf. Croiset, t. II, p. 469 ss..

malgré les différences des parlers populaires. C'est là, sur les confins du monde oriental, que s'est créée de toutes pièces, sans qu'on puisse savoir ni quand ni comment, la première *koinè* dont se soient servis des Grecs à l'époque historique[104]. Bien qu'on en discerne à peine aujourd'hui quelques caractères, on en voit nettement les effets. Le véhicule était trouvé, qui allait transporter à travers les âges le résultat des premiers travaux accomplis par des philosophes, des savants et des historiens, leurs affirmations hardies, leurs explications sur l'origine du monde, sur la nature des éléments et sur le développement de l'humanité.

*ORIGINES DE LA PHILOSOPHIE*

Les lueurs encore incertaines de la philosophie grecque se devinent dès l'instant où les poètes se sont efforcés d'exprimer une vue d'ensemble sur la destinée de l'homme et se sont posé la question de savoir comment est né le monde dans lequel il vit. On a indiqué plus haut les solutions données par Homère et Hésiode à ces problèmes[105], et ce n'est pas le lieu de discuter sur l'importance qu'il convient d'attribuer à l'œuvre philosophique de ceux que la tradition appela les sept sages ou aux fables du légendaire Ésope. Rappelons seulement que la *Théogonie* est la première ébauche d'une cosmogonie en Hellade, et que les Grecs se contentèrent longtemps de la conception hésiodique du Chaos ; même la théologie de Phérécyde de Syros ne marqua sur elle aucun progrès sensible[106]. Un jour vint cependant où la cosmogonie se proposa un autre but. Alors, se leva la véritable aurore de la philosophie. Des Ioniens, « renonçant à la tâche désespérée de décrire ce qui était quand rien n'était encore », se demandèrent « ce que toutes choses sont en réalité »[107]. Une étude plus attentive des phénomènes de la nature amène ces audacieux penseurs à restreindre ou à reléguer dans une sphère plus haute et plus lointaine le rôle attribué aux dieux dans la construction du monde : ils reconnaissent que rien ne naît de rien ; ils supposent qu'il doit exister une seule matière, d'où est sorti tout l'univers ; ils s'efforcent de la découvrir et d'en suivre les transformations infinies. Plusieurs vont se passionner pour la solution des innombrables mystères qui paraissent se ramener tous à un seul, la genèse du cosmos.

Des hypothèses émises à ce sujet, les plus anciennes nous seront toujours inconnues. Elles se survivent cependant en partie dans celles qui

104. Cf. Meillet, *Op. c.*, p. 160-162.
105. Voir p. 494 ss., 532 ; cf. Robin, *Op. c.*, p. 22 ss., 31 ss. ; Burnet, *L'aurore de la philos. gr.*, p. 8.
106. H. Diels, *Op. c.*, t. II, p. 198 ss.. Cf. Robin, *Op. c.*, p. 34 ss.
107. Burnet, *Op. c.*, p. 10-11.

nous ont été transmises[108] ; car chacun des systèmes ioniens est le produit d'un travail collectif qui s'est poursuivi pendant des générations, la synthèse d'une série d'essais antérieurs[109]. Ce long enfantement dut être facilité (on ne peut rien dire de plus) par certains apports égéens et orientaux[110]. La Crète et l'Égypte, en fournissant aux Hellènes des règles de mensuration, la Chaldée, en leur apprenant la périodicité des phénomènes célestes, ont pu contribuer grandement au développement de la pensée grecque[111] ; mais, en tout cas, l'Orient (de la science crétoise nous ne savons rien) n'a pu changer en quoi que ce soit les méthodes spéculatives qui sont propres à la Grèce et qu'elle eut la gloire d'appliquer avant tous les peuples. Elle seule a osé substituer une norme intellectuelle à la tradition religieuse et féconder au plein jour de la raison les secrets jusque là conservés dans l'ombre des temples.

Une pareille œuvre n'a pu être réalisée que parce qu'il s'est trouvé au VI^e^ siècle, sur deux points privilégiés, d'abord en Ionie, puis dans la Grèce occidentale, une élite de personnalités puissantes et créatrices.

*L'ÉCOLE DE MILET*

La plus ancienne des écoles qui se sont donné pour tâche de dissiper les ténèbres de la cosmogonie par l'observation et l'expérience est l'école de Milet[112]. Elle a pour fondateur Thalès et, après lui, pour principaux représentants Anaximandre et Anaximène. On peut discuter sur le caractère précis du lien qui unit ces trois philosophes ; mais l'existence de ce lien est indéniable. Pour tous les trois, le principe fondamental de toutes choses, leur nature, la φύσις, est unique[113] : cette réponse péremptoire à la question capitale atteste leur foi naïve et juvénile.

Sur la vie de Thalès nous connaissons peu de faits certains[114]. Issu d'une grande famille qu'il disait d'origine cadméenne, il visita sans doute l'Égypte et fut quelque temps au service de Crésus ; il éclaira les Ioniens sur le péril mède et leur conseilla, mais en vain, l'institution d'un Conseil fédéral[115]. Sur son œuvre, nos renseignements

---

108. Sur les sources, voir Robin, *Op. c.*, p. 8 ss..

109. Id., *ib.*, p. 30 ss..

110. Cf. Gomperz, trad. fr., t. I, p. 49 ss. ; Amelineau, *La cosmogonie de Thalès et les doctrines de l'Égypte* (*Rev. de l'hist. des rel.*, t. LXII, 1910, p. 1 ss.) ; G. Milhaud, *Nouv. études*, p. 41-133 (chap. sur *L'apport de l'Orient dans la science grecque*) ; P. Nilsson, *Die älteste griech. Zeitrechnung, Apollo und das Orient* (*Arch. f. Religionswiss.*, t. XIV, 1911, p. 423 ss.) ; *Die Enstehung und relig. Bedeutung des griech. Kalenders*, Lund, 1918 ; A. Chiappelli, *L'Oriente e le orig. della filos. greca* (*Atene e Roma*, t. XVII, 1914, p. 265-299) ; Robin, *Op. c.*, p. 37 ss..

111. Cf. Burnet, *Op. c.*, p. 27, 22-24.

112. Id., *ib.*, p. 37 ss. ; Robin, *Op. c.*, p. 41 ss..

113. Burnet, *Op. c.*, p. 13, traduit φύσις par « substance primordiale ».

114. H. Diels, *l. c.*, t. I, p. 1 ss.. Cf. Croiset, t. II, p. 491 ss. ; Gomperz, *Op. c.*, t. I, p. 52 ss. P. Tannery, *Op. c.*, p. 52 ss. ; Robin, *Op. c.*, p. 43-48.

115. Voir p. 272.

sont également indigents. On en est à se demander s'il a jamais écrit le résumé de ses méditations, si même il a jamais enseigné[116]. Mais il était assez savant en astronomie et en météorologie pour prédire une éclipse du soleil et se permettre des prévisions sur les récoltes[117]. L'idée maîtresse qu'il a léguée à ses disciples, c'est qu'il y a un élément essentiel sans quoi il n'y aurait point d'univers, et que cet élément est l'eau. Voilà sa contribution principale à l'avancement de la cosmogonie[118].

Anaximandre, qui vécut après Thalès et fut peut-être son élève, aborda la même question que lui, mais put la poser plus nettement. Il voit le principe originel dans l'infini, τὸ ἄπειρον. De cet infini il fait sortir, avant tout, le chaud et le froid et attribue à leur action la formation de la plupart des autres matières[119].

Le successeur d'Anaximandre, Anaximène, tira de son enseignement un livre, rédigé en une langue simple et accessible à tous, où il soutenait que la substance fondamentale est l'air, et que les substances secondaires proviennent simplement de sa décomposition, de ses condensations ou de ses raréfactions[120]. Il est, pour plus d'un siècle, le dernier savant qui ait cherché dans un principe physique, selon la méthode ionienne, « la chose unique qui devient toutes les autres »[121].

*PYTHAGORE*

En portant atteinte à la prospérité séculaire de Milet, la conquête perse fit éclore à l'autre extrémité du monde hellénique une nouvelle école qualifiée par Aristote d' « italique ». Le terrain était admirablement préparé depuis le début du VI^e^ siècle par le développement intellectuel de la Grande Grèce, quand y apparut ce génie unique dans l'histoire, un illuminé d'une science prodigieuse et d'une indomptable volonté, Pythagore de Samos[122]. Né dans une Ionie blasée de théories et lasse d'expériences, persuadé qu'il serait le rédempteur du genre humain et avait pour devoir de réussir, Pythagore chercha, loin du tyran Polycrate, une terre vierge où tenter, dans le calme nécessaire, l'épreuve de son système.

---

116. Cf. Burnet, *Op. c.*, p. 47 ss..

117. Voir p. 268, 232 n. 58.

118. Arist., *Métaph.*, I, 3, p. 983 *b* 20 ; *De l'âme*, I, 5, p. 411 *a* 7. Cf. Burnet, *Op. c.*, p. 48 ; Robin, *Op. c.*, p. 47.

119. H. Diels, *l. c.*, p. 14 ss. ; Diog. Laërce, II, 1. Cf. Croiset, *l. c.*, p. 493 ss. ; Gomperz, *l. c.*, p. 59 ss. ; Burnet, *Op. c.*, p. 53 ss. ; P. Tannery, *Op. c.*, p. 81 ss. ; *Une nouvelle hypothèse sur Anaximandre* (*Arch. f. Gesch. der Philos.*, t. VIII, 1895, p. 443 ss.) ; H. Diels, *Anaxim. von Milet* (*Neue Jahrb. f. das kl. Alt.*, t. LI, 1923, p. 65 ss.) ; Robin, *Op. c.*, p. 48-53.

120. H. Diels, *l. c.*, p. 22 ss. ; Diog. Laërce, II, 3. Cf. Gomperz, *l. c.*, p. 62 ; P. Tannery, *Op. c.*, p. 146 ss. ; Robin, *Op. c.*, 53-56.

121. Robin, *Op. c.*, p. 155.

122. H. Diels, *l. c.*, p. 27 ss.. Cf. Croiset, *l. c.*, p. 497 ss. ; Burnet, *Op. c.*, p. 96 ss. ; Milhaud, *Leçons sur les orig. de la sc. gr.*, p. 190 ss. ; A. Delatte, *La vie de Pythagore de Diogène Laërce*, Bruxelles, 1922 ; *Essai sur la Politique pythag.* (*Bibl. de la Faculté de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège*, fasc. XXIX), Liège-Paris, 1922 ; Robin, *Op. c.*, p. 59 ss..

Vers 530[123], il crut l'avoir découverte. Il vint se fixer à Crotone et y organisa une confrérie soumise à une règle sévère. Les pythagoriciens furent les maîtres du gouvernement jusqu'au jour où une révolution amenée par les excès de la secte força le maître à se réfugier à Locres, puis à Métaponte, où il mourut. Deux dogmes fondamentaux étaient enseignés aux initiés admis dans la confrérie. L'un avait trait à la destinée de l'âme : pour éviter de parcourir indéfiniment le cycle douloureux des métempsycoses avant d'arriver au parfait bonheur, elle devait s'amender par des purifications successives, dont la plus efficace était la pratique de la science désintéressée. L'autre concernait l'origine de l'univers : Pythagore la voyait, non pas dans un principe physique, car, selon lui, la qualité de la matière n'avait qu'une minime importance, mais dans un principe formel, à savoir que tous les êtres, tous les phénomènes de la nature peuvent être symbolisés par des nombres et que, les nombres étant les éléments de toutes choses, le monde entier n'est qu'harmonie et arithmétique. Déterminer le nombre de chaque chose et, par suite, les rapports des choses entre elles, voilà, en somme, à quoi se ramène une théorie aussi nécessairement compliquée dans le détail qu'elle est une dans l'ensemble. C'est la première tentative faite « pour dégager l'essence abstraite des choses et pour assigner aux phénomènes des lois simples et intelligibles »[124].

*LES ÉLÉATES*

Si la doctrine de Pythagore était destinée à un long avenir, ses disciples immédiats, dont la troupe fut singulièrement réduite par les circonstances politiques[125], n'ont rien fait de plus que de la perpétuer. C'est à une troisième école[126], également installée en Grande Grèce, à Élée, que revient l'honneur d'avoir représenté avec le plus d'éclat la pensée grecque vers le déclin du VI^e^ siècle et le commencement du V^e^. Platon désigne sous le nom de « gent éléatique »[127] le groupe qui demande pour une bonne part son inspiration à Xénophane de Colophon, et qui, longtemps dirigé par Parménide, puis sans doute par Zénon, son élève, ne s'éteindra qu'après plus de cent ans d'existence.

Curieuse destinée que celle de Xénophane[128]. Chassé de sa ville natale par le Mède, il parcourt toute l'Égée, la Méditerranée orien-

123. Voir p. 282. Cf. Delatte, *Essai*, p. 8 ; *Musée Belge*, 1920, p. 7 ss..
124. Robin, *Op. c.*, p. 85.
125. Voir p. 194-195.
126. Cf. Robin, *Op. c.*, p. 95 ss..
127. Plat., *Sophiste*, p. 242 *d*.
128. H. Diels, *l. c.*, p. 42 ss. ; id., *Poetarum philosophorum fragmenta*, dans la collection *Poetarum græc. fragm.* de Wilamowitz, fasc. III, part. 1. Cf. P. Tannery, *Op. c.*, p. 119 ss. ; Burnet, *Op. c.*, p. 129 ss. ; Robin, *Op. c.*, p. 95-101 ; Frænkel, *Xenophanesstud.* (*Hermes*, t. LX, 1925, p. 174 ss.).

tale, la Sicile, s'arrête à Zanclè, à Catane, à Élée, et, chantant encore ses vers à plus de quatre-vingt-douze ans[129], s'en va peut-être finir sa vie errante à la cour du tyran Hiéron. Ce ménestrel souriant, cet aimable patriarche, était entré de son vivant dans la légende. Sur ce qu'il a fait et dit tout est fable, et nous avons trente vers à peine de son poème en hexamètres sur la *Nature* et quelques lignes de ses *Élégies* et de ses *Parodies*. Il a raillé impitoyablement les vices des divinités anthropomorphiques[130], et, s'il ne s'est pas élevé à la conception du monothéisme dans le sens où nous l'entendons, puisqu'il admet la présence de nombreux dieux sur cette terre, il est du moins le premier qui, en proclamant l'unité de l'univers, ait affirmé que « l'un », qui « donne le branle à tout », c'est Dieu[131]. Cette théorie sur l'origine du monde, il la fondait uniquement sur l'expérience ; car il semble aussi étranger à la physique des Milésiens qu'à la mathématique de Pythagore.

Parménide nous est mieux connu[132]. Longtemps mêlé aux luttes politiques de sa cité, il vint à la philosophie par l'intermédiaire du pythagoricien Ameinias et eut probablement l'occasion de s'entretenir avec Xénophane, en sorte qu'une double influence s'est exercée sur lui. Comme Pythagore, il ne cesse d'aspirer à jouer un rôle dans la vie publique. Comme Xénophane, il pense qu'il y a un « être qui dirige le cours de toutes choses » [133] : cet être est éternel et immuable ; rien n'est en dehors de lui, ou plutôt tout, à part lui, n'est qu'apparence et illusion. Telle est la conclusion à laquelle on doit aboutir, selon Parménide, quand on suit, non pas l'étroit sentier de l'opinion vulgaire, mais la grand'route de la vérité[134]. Conclusion que reprendra, avec des arguments nouveaux, le continuateur de Parménide, Zénon[135].

*HÉRACLITE*

En face des trois écoles de Milet, de Crotone et d'Élée, se dresse, dans un isolement farouche, le « mélancolique »[136] Héraclite d'Éphèse[137]. Nul n'a jamais professé un dédain aussi absolu pour la foule et pour ses prédécesseurs. Ce soli-

129. Xénophane, fr. 8.
130. Fr. 7. Cf. Burnet, *Op. c.*, p. 126.
131. Fr. 1, 23, 26 ; Arist., *Métaph.*, I, 5, p. 986 *b* 20-24.
132. H. Diels, *l. c.*, p. 138 ss.. Cf. Croiset, *l. c.*, p. 522 ss. ; P. Tannery, *Op. c.*, p. 219 ss. ; Gomprez, *l. c.*, p. 185 ss. ; Robin, *Op. c.*, p. 101-109 ; Burnet, *Op. c.*, p. 195 ss., principalement 199 ss. ; Diels, *Parmenid. Lehrgedicht, griech. und deutsch*, Berlin, 1897 ; W. Kranz, *Ueb. Aufbau und Bedeutung des Parmenid. Gedichtes* (*Sitzungsber. d. Berl. Ak.*, 1916, p. 1158 ss.).
133. Cf. Burnet, *Op. c.*, p. 220 ss..
134. Cf. Robin, *Op. c.*, p. 103.
135. Id., *ib.*, p. 110 ss..
136. Diog. Laërce, IX, 6.
137. H. Diels, *l. c.*, p. 67 ss. Cf. Croiset, *l. c.*, p. 513 ss. ; P. Tannery, *Op. c.*, p. 168 ss. ; Burnet, *Op. c.*, p. 145 ss. ; Robin, *Op. c.*, p. 86-94 ; Diels, *Herakleitos von Ephesos*, 2e éd., Berlin, 1909 ; Nestle, *Heracleitos und die Orphiker* (*Philol.*, t. LXIV, 1905, p. 367 ss.) ; E. Bodrero, *Eraclito*, Turin, 1910 ; V. Macchioro, *Eraclito*, Bari, 1922.

taire, qui n'a pas eu de disciples, n'est le disciple de personne. Du moins affecte-t-il de le croire, comme il affecte de n'écrire ses *Sentences* que pour l'élite capable d'en pénétrer le sens malgré leur obscurité voulue[138]. Et cependant il reconnaît avec les Milésiens qu'il y a une matière essentielle, avec Xénophane qu'il y a une unique loi divine, avec Parménide qu'il faut distinguer entre la réalité et l'apparence. A son insu peut-être, il résume en une seule toutes les hypothèses de ses précurseurs, quand il proclame que le monde est un et multiple, qu'il a pour substance primordiale le feu[139], seul élément toujours en mouvement, enfin qu'un conflit permanent entre « les contraires » explique l'incessante mobilité des choses en perpétuel devenir. Cet esprit orgueilleux et hautain est à coup sûr l'un des plus originaux qu'ait produits la période préclassique de la philosophie grecque, un de ceux dont l'influence directe ou indirecte va durer le plus longtemps.

*ORIGINES DE L'HISTOIRE*

A côté de ces intrépides penseurs, abordant de front les plus rudes difficultés qui se présentent dans le domaine de l'intelligence, d'autres écrivains, employant leur activité à pénétrer dans le passé de la Grèce, semblent de timides et modestes travailleurs. Il fut un temps où semblable tâche était réservée aux poètes. Quand Homère narrait les hauts faits des héros achéens, il préparait à la postérité le plus vieux et le plus précieux document sur les origines grecques : les anciens ne se faisaient pas faute d'appuyer sur l'Iliade leurs privilèges de famille ou leurs revendications territoriales[140], et les découvertes de l'archéologie moderne rehaussent de jour en jour la valeur historique de l'épopée. Il s'en faut, cependant, que l'épopée soit de l'histoire : elle mérite moins encore ce nom, à cause de la confusion chronologique qui l'entache, que les récits merveilleux où les pharaons célèbrent leurs campagnes triomphales, où les rois d'Assyrie dénombrent les peuples qu'ils ont exterminés et les villes qu'ils ont mises à feu et à sang. A l'époque d'Hésiode, s'accomplit un premier progrès[141] : on cherche du moins à concilier les traditions contradictoires. Puis, dans des poèmes écrits sur commande et dont l'intention se devine aisément, de consciencieux compilateurs essaient par de savantes généalogies de faire descendre les héros des dieux, les rois des héros, les familles nobles des rois, ou bien s'efforcent à prouver la primauté d'une

138. Héraclite, fr. 92-93.
139. Fr. 30 ; cf. 20, 69, 65, 21, 79. Cf. Burnet, *Op. c.*, p. 163 ; Robin, *Op. c.*, p. 87.
140. Cf. Bury, *Op. c.*, p. 2 ss..
141. Id., *ib.*, p. 5 ss..

cité sur sa voisine en arrangeant des légendes de fondations et de guerres. Mais ces épopées à but pratique, par exemple, les *Corinthiaques* d'Eumèlos ou l'*Arimaspée* d'Aristéas de Proconnèse, sont encore des récits mythiques, bien qu'on y aperçoive déjà un certain souci de vérité ou de logique. De même, les poèmes lyriques où Stésichore humanise la légende indiquent une tendance rationaliste, mais qui n'aboutit à aucun résultat. Tout cela n'est toujours pas de l'histoire.

L'histoire, il ne manquait cependant pas de témoignage pour l'écrire. Dans les prytanées des villes, s'allongeaient les listes des rois et des magistrats ; dans les temples, étaient gravées des listes de prêtres et de prêtresses ou bien de vainqueurs aux jeux panhelléniques : autant de bases pour la chronologie. Partout les villes conservaient avec soin les textes des lois, des oracles, des traités. Des voyages accomplis en tous pays par les mercenaires, les colons et les marchands, il demeurait des ex-voto aux inscriptions révélatrices, des récits qui se transmettaient des aïeux aux petits-fils. Depuis l'expansion de l'écriture, on savait beaucoup de choses nouvelles sur le monde, on avait sur tous les peuples des notions de plus en plus précises. Mais, pour utiliser pareil amas de connaissances, il fallait un instrument et une méthode.

*LES LOGOGRAPHES*

L'instrument, ici encore, ce fut la prose. Historiens et géographes renoncèrent, dès le premier jour, au langage poétique. On peut même dire que c'est là ce qui les fait reconnaître d'abord ; Strabon ne voit pas d'autre différence entre les œuvres des premiers historiens et celles des poètes épiques, et leur nom de « logographes » désigne seulement leur qualité de prosateurs, par opposition du *logos* à l'*épos*[142]. La méthode fut plus difficile à trouver. En employant pour la première fois, dans la préface de ses *Généalogies*, le mot d'« histoire » au sens d'enquête entreprise aux fins d'établir la vérité, Hécatée nous fait constater, sans qu'il s'en rende compte, la révolution qui est en voie de s'opérer. Les causes en sont fort complexes. On est au moment où l'Ionie a perdu son indépendance ; elle est désormais partie intégrante d'un empire dont elle ne soupçonnait pas auparavant la puissance ni l'étendue. Grâce à la sûreté des communications, les plus curieux de ses fils ont toute facilité maintenant pour en parcourir les provinces. Au lieu de regarder de loin, de l'extérieur, l'Orient mystérieux, les Ioniens le pénètrent à leur aise. Pour ces esprits avertis, quelle source nouvelle d'enseignements, quel admirable terme de comparaison ! Ils sont frap-

142. Strab., I, 2, 6, p. 18 ; cf. Hér., II, 143 ; V, 36 ; Thuc., I, 20-22. Voir Croiset, *l. c.*, p. 544 ss..

pés par ce qui sépare les différents peuples, mais tout autant par ce qui les rapproche : leur faculté d'observation s'aiguise. En même temps, le scepticisme des philosophes, qui refusent d'admettre plus longtemps les récits traditionnels sur l'origine de l'univers, éveille l'esprit critique dans toutes les intelligences, sur toutes les voies[143]. Les logographes aussi ouvrent les yeux pour mieux voir ce qui les entoure ; eux aussi deviennent moins crédules et n'ont plus foi en des miracles qui ne se reproduisent jamais. Ce ne sont plus des on-dit venus on ne sait d'où, c'est le résultat de leurs observations et de leurs réflexions qu'ils vont communiquer à ceux qui les écoutent ou qui les lisent.

*HÉCATÉE DE MILET*

Il faut donc toujours en revenir à la fameuse profession de foi d'Hécatée : « Ce que j'écris est ce que je considère comme vrai ; car les traditions des Hellènes sont multiples et, à mon sens, ridicules »[144]. Sans doute ce scepticisme si catégoriquement affiché n'était guère scientifique en réalité et n'allait pas très loin, à en juger par les fragments qui nous restent des *Généalogies* et par les critiques malignes d'Hérodote. Mais c'est le principe proclamé par Hécatée, et non la première application qui en a été faite, qui mérite l'attention. La phrase qui le formule marque tout simplement l'apparition du doute méthodique qui dégagera l'histoire de la légende. On peut la considérer comme le manifeste d'une école qui a eu le sentiment de rénover tout un domaine de la pensée. Hécatée de Milet[145] est donc bien l'homme autour duquel il convient de grouper, comme le chœur autour du coryphée, les premiers géographes et les premiers historiens de la Grèce : Anaximandre de Milet[146] et Scylax de Caryanda[147] qui se sont essayés à la description de la terre, Cadmos de Milet[148] et Acousilaos d'Argos[149] qui ont célébré en prose les premiers temps de Milet et les grands génè de Béotie. Hécatée les domine tous, parce qu'il est le premier qui ait fait de la géographie et de l'histoire une branche distincte des connaissances humaines[150]. Officier dans l'armée de Darios, il visita les pays de l'Égée et du

143. Il est possible que Xénophane, dans ses deux poèmes sur l'origine de Colophon et sur la colonisation d'Élée, se soit efforcé d'appliquer une méthode nouvelle (cf. Bury, *Op. c.*, p. 11, n. 1).

144. Hécatée, fr. 332 (FHG, t. I, p. 25).

145. FHG, t. I, p. 1-31. Cf. C. Müller, *ib.*, p. IX-XVI ; t. IV, p. 623 ; Jacoby, *l. c.*, p. 2672 ss., 2703 ss. ; Ed. Meyer, *Philol.*, t. XLVIII (1889), p. 270.

146. Cf. W. A. Heidel, *Anaximander's book, the earliest known geogr. treatise* (*Proceed. of the Am. Acad. of Arts and Science*, t LVI, 1921, p. 239 ss.). Voir p. 548, n. 119.

147. Cf. Croiset, *l. c.*, p. 549. Voir aussi le géographe anonyme dont il est question plus haut, p. 277, n. 123.

148. *Ib.*, p. 548 ; Bury, *Op. c.*, p. 15.

149. FHG, t. I, p. 100-103 ; H. Diels, *Die Fragm. der Vorsokratiker*, t. II, p. 207 ss.. Cf. Croiset, *l. c.*. L'Argos, patrie d'Acousilaos, est une petite localité de Béotie.

150. Cf. Bury, *Op. c.*, p. 11-12.

Pont-Euxin, les différentes régions de l'empire perse, y compris l'Égypte, et poussa peut-être jusqu'en Ibérie : tout ce qu'il a vu et retenu, il le consigne dans son livre intitulé *Voyage autour du monde* (γῆς περίοδος ou περιήγησις). Tout l'intéresse, l'aspect des contrées et les mœurs des habitants ; à tout instant, il mêle à ses notes de voyage des réflexions sur le passé ou le présent des nations dont il parle. Dans ses *Généalogies*, où il voulait résumer l'histoire ancienne de la Grèce depuis les générations épiques, il paraît avoir eu l'idée originale de situer l'évolution de son pays en la rapprochant de celle de l'Égypte. Bref, on se le représente hésitant encore, tâtonnant, mais frayant des chemins nouveaux qu'élargiront ses successeurs. Son influence, qui sera considérable, n'a cependant pas été immédiate. Charon de Lampsaque, Xanthos de Lydie et Dionysios de Milet ne lui doivent guère que l'objet de leurs études, exclusivement consacrées à l'Orient. Le véritable continuateur d'Hécatée, ce sera Hérodote d'Halicarnasse. Le premier a fondé l'histoire ; le second la placera pour toujours sous la protection des neuf Muses.

Dès la fin du VI^e^ siècle, la langue grecque s'est promue, par la magnifique littérature qu'elle a fait éclore, au premier rang parmi toutes les langues de civilisation. Elle a commencé par célébrer les prouesses et les aventures des guerriers et des navigateurs dans les plus grandes épopées de tous les temps, sans se trouver humiliée de chanter les paysans courbés sur leurs sillons. Pour plaire aux sociétés aristocratiques, elle a diversifié le lyrisme à l'infini, et Pindare, âgé de vingt ans, va composer sa première ode en 498 ; pour charmer le peuple, elle a imaginé le drame, et Eschyle, âgé de vingt-cinq ans, va donner sa première tragédie en 500. Non contente d'exprimer le beau par tous les genres de poésie, elle s'est mise à la recherche du vrai à l'aide d'une prose qui reste belle par sa sincérité. Elle a permis à la liberté intellectuelle d'apparaître dans le monde sous la forme de la philosophie, de la science et de l'histoire. Elle est devenue la langue propre de la raison humaine.

CHAPITRE XIV

# *Unité esthétique de la Grèce*
# *Le Patrimoine artistique**

## I. — Caractères généraux de l'Art grec

*DONS ARTISTIQUES DE LA RACE*

Avec la religion et la langue, l'art est à coup sûr la plus vivante, la plus noble et la plus heureuse expression de la nationalité hellénique. Dans les chefs-d'œuvre qu'il a produits se sont cristallisés toutes les qualités et comme l'esprit même de la race. On y retrouve son imagi-

---

* BIBLIOGRAPHIE.

Additions à la Bibliographie générale (p. XVI-XVII) :

*a*) Généralités sur l'art : P. GARDNER, *A grammar of greek art*, Londres, 1905 ; *The principles of greek art*, 2e éd., Londres, 1914 ; E. POTTIER, *Le problème de l'art dorien* (*Annales du Musée Guimet*, t. XXIX, 1908, p. 123-187) ; POULSEN, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, Leipzig, 1912 ; von SALIS, *Die Kunst der Griechen*, Ire éd., Leipzig, 1912 ; 2e éd., 1922.

*b*) Architecture : PERROT-CHIPIEZ, *Hist. de l'art*, t. VII : *La Grèce de l'épopée, la Grèce archaïque* (*le Temple*), 1898 ; t. VIII : *La Grèce archaïque*, ch. VI et VII (*l'Architecture civile* et *l'Architecture funéraire*), 1903 ; G. LEROUX, *Les origines de l'édifice hypostyle*, Paris, 1913 ; Th. WIEGAND, *Die archaische Porosarchitektur der Akrop. zu Athen*, Cassel, 1904 ; H. MUSCHAU *Pfahlhausbau und Griechentempel*, Iéna, 1909 (principalement p. 261 ss.) ; J. DURM, *Die Baukunst der Griechen* (*Handbuch der Archit.*, IIe partie, vol. I), 3e éd. par E. SCHMIDT, Leipzig, 1910.

*c*) Sculpture : PERROT, *Op. c.*, t. VIII, ch. VIII-XIII ; LECHAT, *Au Musée de l'Acropole d'Athènes*, Lyon-Paris, 1903 ; *La sculpture attique avant Phidias*, Paris, 1904 ; *Pythagoras de Rhégion*, Paris, 1904 ; DEONNA, *Les « Apollons » archaïques, Étude sur le type masculin de la statuaire grecque au VIe siècle*, Genève, 1909 ; DICKINS, *Catalogue of the Acropolis Museum*, t. I : *Archaic sculpture*, Cambridge, 1912 (principalement p. 55 ss.) ; R. B. RICHARDSON, *A history of greek sculpture*, New York, 1911 ; Hans SCHRADER, *Archaische Marmorskulpturen im Akrop.-Museum zu Athen*, Vienne, 1909 ; *Auswahl archaischer Marmorskulpturen im Akrop.-Museum*, Vienne, 1913 ; R. HEBERDEY, *Altattische Porosskulptur, Ein Beitrag zur Gesch. der archaischen griech. Kunst*, Vienne, 1919 ; UXHULL-GYLLENBAND, *Archaische Plastik der Griechen* (*Orbis pictus*, t. III), Berlin, 1920.

*d*) Peinture et peinture de vases : E. POTTIER, *Catal. des vases ant. de terre cuite du Musée du Louvre, Études sur l'hist. de la peinture et du dessin dans l'antiquité*, I : *Les origines*, Paris, 1896 ; II : *L'école ionienne*, 1899 ; *Vases antiques du Louvre*, Ire série : Salles A-E, *les Origines, les Styles primitifs, Écoles rhodienne et corinthienne*, Paris, 1897 ; 2e série : Salles E-G, *le Style archaïque à fig. noires et à fig. rouges, Écoles ionienne et attique*, 1901 ; 3e série : Salle G, *le Style attique à fig. rouges*, 1922 ; LAURIE, *Greek and roman methods of painting*, Cambridge, 1910 ; PFUHL, *Meisterwerke griech. Zeichnung und Malerei*, Munich, 1924 ; BUSCHOR, *Griech. Vasenmalerei*, Ire éd., Munich, 1913 ; 2e éd., 1914 (trad. angl. par RICHARDS, *Greek vase painting*, Londres, 1921) ; J. C. HOPPIN, *A handbook of attic red-figured vases*, Harvard University, t. I, 1919 ; t. II, 1920 ; *A handbook of greek black-fig. vases*, Paris, 1924 ; G. M. A. RICHTER, *The craft of athenian pottery*, New Haven, 1923 ; Ch. DUGAS, *La céramique des Cyclades*, Paris, 1925 (voir, du même, *La céramique grecque*, p. 67 ss. ; art. *Vasa* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 628 ss.).

*e*) Glyptique : FURTWÆNGLER, *Die antike Gemmen*, 3 vol., Leipzig, 1900 (principalement t. III, p. 57-115 ; PERROT, *Op. c.*, t. IX, p. 1-43.

*f*) Numismatique : REGLING, *Die Münze als Kunstwerk*, Berlin, 1921 ; PERROT, *Op. c.*, t. IX, p. 44-154.

nation ardente, mais tempérée par la raison, son insatiable curiosité, toute sa finesse, sa soif de liberté, son goût pour la netteté des formes et la clarté des idées, son amour pour tout ce qui est beauté harmonieuse, et cette passion de l'eurythmie qui est le don impérissable du génie grec[1]. Il n'est qu'un pays au monde, la Grèce, dont on puisse dire que l'art y apparaît comme le cadre naturel de la vie publique et privée, comme l'œuvre collective de tout un peuple[2].

*NOS CONNAISSANCES SUR L'ART GREC*

Pourtant cet art ne nous est connu que par fragments[3]. Certes, les ruines des monuments sont nombreuses en Grèce ; mais pas un seul n'est intact, et de la plupart il ne reste que des fondations. Les débris des bas-reliefs jonchent le sol ; mais trop souvent la statuaire n'a laissé que des productions anonymes, de valeur médiocre, ou des répliques de répliques. De la peinture décorative, il ne subsiste à peu près rien. Pour combler tant de lacunes, la science moderne n'est pourtant pas dénuée de toutes ressources. L'archéologie reconstitue, en les rapprochant, les exemplaires les plus mutilés ; l'épigraphie fournit de jour en jour, par l'étude des devis et des comptes, des renseignements précis sur l'architecture ; les textes littéraires nous représentent la splendeur d'édifices détruits, de marbres ou de bronzes disparus ; parfois un vase, une monnaie, une gemme évoque en réduction l'image d'un temple ou d'une statue. Bref, s'il reste et restera toujours difficile de suivre pas à pas le développement de l'art en Grèce de sa naissance à son déclin, on peut essayer de fixer, en même temps que ses traits principaux, les grandes phases de son évolution[4].

*LA BARBARIE ET LA RENAISSANCE*

Évolution dont la rapidité surprend, même à l'époque archaïque. Alors qu'en Égypte ou en Assyrie, à un millénaire d'intervalle, on s'aperçoit à peine du chemin parcouru, dans l'Hellade, au contraire, on voit se réaliser en peu de temps d'immenses progrès. L'art ne met que trois cents ans pour sortir du néant et arriver, dans la seconde moitié du VI^e^ siècle, à une jeunesse riche de promesses ; cent ans plus tard, il sera dans sa maturité triomphante ; cent ans après, il aura déjà presque épuisé sa sève.

Cependant les débuts ici ont été aussi humbles qu'ailleurs.

---

1. Voir les observations de Petersen, *Rythmus* (*Abh. der Gesellsch. der Wissensch. zu Göttingen*, Phil.-hist. Klasse, t. XVI, 1916-1917), particulièrement p. 87 ss..
2. Cf. De Ridder-Deonna, *Op. c.*, p. 47 ss..
3. *Ib.*, p. 15 ss..
4. *Ib.*, p. 342 ss..

Quand les invasions et les migrations eurent détruit les trésors égéens encore admirés des Achéens, tous les pays occupés par des Grecs croupirent longtemps dans une sombre barbarie. Là même où subsistent quelques témoignages de l'activité mycénienne, des générations de rudes guerriers se montrent incapables d'en goûter le charme délicat. On les voit, ces Grecs barbares, tâtonner maladroitement avant de résoudre les problèmes les plus simples. Ils ne construisent plus de palais, mais des maisons modestes ou de sordides masures. Ils ne taillent dans le bois ou la pierre que de grossières images. Ils façonnent sans goût, dans une argile mal épurée, les vases demandés par les usages domestiques. Nulle apparence même qu'ils aient apporté avec eux aucun principe original, dût l'application en être rudimentaire : par exemple, les premiers monuments qu'ils élevèrent vers la fin du IXe siècle sont conçus sur le modèle qu'avaient adopté leurs ancêtres achéens, sur le type du mégaron.

Cette période de stagnation dura deux siècles environ. Puis, avec le développement des initiatives personnelles et de la richesse, de nouveaux besoins se manifestent, et l'on observe dans l'art comme un recommencement de toutes choses. La promptitude de la métamorphose s'explique quand on voit où elle a eu son point de départ. Tandis que la Grèce d'Europe restait encore plongée dans les ténèbres, la lumière pointait à l'Orient. C'est en Ionie que s'étaient réfugiés, emportant avec eux des secrets précieux, les derniers des Mycéniens. C'est en Ionie que vont se fondre aux éléments d'origine égéenne des éléments empruntés à tous les peuples du voisinage. Des techniques nouvelles et des motifs variés s'élaborent, qui, d'Asie, par les îles, gagnent le continent européen. Par un don d'assimilation qui se fait jour désormais dans tout le cours de leur histoire, les Hellènes hellénisent très vite ce qu'ils prennent à l'étranger. Ils auraient pu dire dès lors, comme l'auteur du dialogue platonicien : « Tout ce que nous autres Grecs empruntons aux barbares, nous le transformons pour en faire quelque chose de plus beau »[5]. A la veille des guerres médiques, ils sont en possession d'un art qui n'est qu'à eux, tout brillant de jeunesse et tout près déjà de la perfection.

*LES BUTS DE L'ART GREC*

Cet art grec n'est pas un art savant, destiné au plaisir d'une élite, « l'affaire de quelques cénacles ou d'une classe d'amateurs éclairés »[6]. Il

5. Ps.-Plat., *Epinomis*, p. 987 d.
6. A. Croiset, *Les démocr. ant.*, p. 162 ; cf. De Ridder-Deonna, *Op. c.*, p. 48 ss..

est le bien de chacun et de tous, et, par ses caractères comme par sa destination, une œuvre essentiellement populaire. Il doit plaire, instruire, être utile. Pour plaire, il se sert des procédés les plus simples. Il ne cherche point à étonner par des innovations hardies que ne comprendrait point la foule. Fidèle à la tradition, il ne s'emploie qu'à la traduire d'une manière chaque jour plus élégante et plus parfaite, et il serait monotone, s'il ne savait d'un thème banal tirer sans cesse des effets inédits[7]. Pour instruire, il prétend revêtir de splendeur la vérité. Il fait éclater aux yeux des hommes la toute-puissance des Olympiens et rend visible le caractère sacré des morts ; il raconte à sa façon les exploits accomplis par les ancêtres ; il commémore dans la cité les grands événements de son histoire, sans craindre de montrer la société telle qu'elle est, avec ses grandeurs et ses tares, ses joies et ses tristesses[8]. Pour être utile, enfin, il s'adapte aux nécessités sociales, sans jamais s'abaisser. Il construit à la divinité protectrice de la ville une demeure assez belle pour qu'elle ne veuille plus la quitter. Il prête son concours à l'industrie. S'il faut venir en aide aux exportateurs d'huile et de vin, il empêche le liquide de suinter à travers les parois du vase en revêtant l'argile d'un enduit auquel il donne un admirable éclat, et il séduit la clientèle en couvrant l'enduit de peintures souvent magistrales[9].

Les Grecs assignaient donc à leur art des buts précis et lui demandaient de satisfaire à de véritables besoins. Mais ils devaient, sans le vouloir quelquefois et sans le savoir, ajouter à leurs productions les qualités, qui, héritées ou empruntées, leur étaient également devenues propres. Leur art est comme un miroir qui réfléchit les traits de la nation elle-même : la beauté y est faite d'intelligence et de mesure. C'est par là qu'il deviendra la source d'inspiration où puiseront, sans la tarir jamais, les peuples de tous les siècles : il sera « l'art proprement dit, l'art généralisateur... l'art humain »[10]. Et voilà pourquoi il importe au plus haut degré d'en connaître la genèse.

## II. — L'Architecture

Ce n'est que par une habitude moderne qu'on distingue en Hellade les arts majeurs des arts mineurs : la céramique, par exemple, y tient

7. Cf. De Ridder-Deonna, *Op. c.*, p. 48-49.
8. *Ib.*, p. 60 ss., 81 ss..
9. *Ib.*, p. 124 ss., 53 ss..
10. Lechat, *La sculpt. gr.* p. 143

une grande et belle place. Il n'est donc pas possible d'établir ici une hiérarchie. S'il semble logique, pourtant, d'étudier en premier lieu l'architecture, c'est que son histoire remonte à une très haute antiquité, qu'elle a produit d'assez bonne heure des œuvres remarquables et par là fait appel à la sculpture. Elle ne s'est pas bornée à l'exécution plus ou moins originale de fortifications et autres travaux d'utilité publique ou à l'érection de tombeaux ; elle a su faire naître du type ancien, du mégaron, un monument tout à fait nouveau, le temple.

*L'ARCHITECTURE CIVILE*

Même après la conquête dorienne, l'architecture civile ne pouvait pas être délaissée. Mais, par comparaison avec la période précédente, elle apparaît alors en profonde décadence. On élève autour des villes des palissades en bois, quelquefois des murailles en briques crues ou cuites, rarement de vrais remparts en pierres brutes ou taillées. Il fallait qu'une cité fût riche et menacée, comme Assos et Cnide ou comme les colonies d'Occident, pour bâtir une enceinte d'appareils réguliers. Milet elle-même n'y songea qu'après les invasions cimmériennes et lydiennes; Phocée n'y put songer qu'un siècle plus tard, et encore grâce seulement à la générosité du roi Arganthonios ; Athènes se contenta jusqu'au temps des Pisistratides du mur « pélasgique » qui entourait l'Acropole[11]. Pas une des forteresses nouvelles ne rappelle, même de loin, l'aspect formidable de Mycènes ou de Tirynthe. A plus forte raison, les villes n'ont-elles pas souci de s'embellir. Plus de rues soigneusement tracées et entretenues, comme au temps des Crétois et des Mycéniens. Des magnifiques travaux hydrauliques et maritimes entrepris par les ingénieurs de Minos, il ne reste plus rien. Ce n'est guère que dans la seconde moitié du VII^e^ siècle, sur les ordres des tyrans, que les Grecs se remettent sérieusement à l'œuvre. Pausanias admirait encore à Mégare la fontaine du tyran Théagénès, « pour sa grandeur, sa décoration et le nombre de ses colonnes »[12], et à Corinthe les fontaines Pirène et Glaukè, dont la première au moins remonte au temps des Cypsélides[13]. Pisistrate, se rendit populaire à Athènes par la transformation de la Callirhoè en une fontaine à neuf bouches ; Polycrate fit construire par Eupalinos de Mégare le célèbre aqueduc de Samos[14]. Même alors, les Grecs ne semblent pas l'avoir emporté sur les vieux Égéens dans l'aménagement des ports. A Mitylène, les navires s'abritent

11. Voir p. 277, 197, 388 et 451.
12. Paus., I, 40, 1. Voir p. 328.
13. Voir p. 321, n. 147. Cf. Richardson, *The fountain of Glauce at Corinth* (*Am. J. of arch.*, 1900, p. 158 ss..
14. Voir p. 450, 282.

derrière un simple môle ; la digue de Samos provoque l'admiration d'Hérodote, parce qu'elle a 360 mètres de long et 35 mètres de haut[15].

*L'ARCHITECTURE FUNÉRAIRE*

Dans l'architecture funéraire[16], la coutume de l'incinération, qui s'est substituée quelque temps à l'inhumation, a sensiblement réduit le nombre des tombes. S'il est encore des familles fidèles aux vieilles coutumes, les tombes du moyen âge sont bien petites et bien pauvres à côté des splendides monuments du Minoen Récent : celles du Dipylon, par exemple, destinées à recevoir dans l'enclos du génos des morts isolés, sont d'humbles fosses de deux mètres de profondeur, deux mètres de long, un mètre cinquante de large ; elles sont grossièrement maçonnées et fermées par une lourde dalle[17]. Deux siècles plus tard, les sépultures où ont été ensevelis, après avoir été incinérés, les Eupatrides de la Mésogée, à Vélanidezza et à Vourva[18], ne contiennent qu'un misérable mobilier qui n'a pas même tenté les pillards. Tout aussi simples sont les tombes des nécropoles cypriotes et les fosses creusées dans le tuf de Sicile[19]. Encore en Attique un tertre surmonté d'une stèle indique-t-il habituellement, à la mode homérique, l'endroit où s'accomplissent les sacrifices nécessaires à la survie de l'âme[20] ; ailleurs, même ces chétifs ornements font défaut. Les générations inquiètes de l'âge de fer se préoccupent moins de marquer la place où reposent les ancêtres que de la dérober aux regards indiscrets.

Plus qu'en la protection de leurs morts, elles ont confiance dans celle de leurs dieux, et c'est à l'architecture religieuse que les artistes vont consacrer le meilleur de leur activité.

*LE TEMPLE PRIMITIF*

Le temple n'existait pas dans la Grèce égéenne. En ces jours lointains, Minos était à l'aise, et les dieux à l'étroit. Dans la Grèce archaïque, cet ordre est renversé. Les rois ne sont plus rien et se contentent d'un logis à peine plus somptueux que celui de leurs sujets. Mais les Olympiens, souverains légitimes des cités, veulent des demeures dignes de leur puissance. Le mégaron affecté au culte, le *naos*, sera donc, dans la limite de moyens encore rudimentaires, plus beau et plus solide qu'un mégaron ordinaire, en bois de chêne, de cyprès ou de cèdre, en briques cuites avec soubassement de pierre. Plus beau et plus solide, mais

15. Voir p. 282.
16. Cf. Perrot, t. VIII, p. 68-197.
17. Voir p. 405 ; cf. Poulsen, *Die Dipylongräber und die Dipylonvas*. Leipzig, 1905
18. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 72 ss..
19. *Ib.*, p. 87 ss..
20. *Ib.*, p. 83 ss..

non pas plus grand, au contraire. La Grèce laisse décidément à l'Orient l'amour du colossal. A quoi bon dresser des sanctuaires immenses, puisqu'ils doivent seulement servir d'abri à l'idole vénérée ? Le temple grec sera toujours « l'inapprochable » (ἄδυτον), le « siège » (ἕδος), la « demeure close » (σῆκος), l'« appartement intime » (θάλαμος) de la divinité[21]. Et c'est déjà bien l'idée qui préside à l'érection de celui qui a été consacré par les Lacédémoniens à Artémis Orthia, vers le déclin du IXe siècle sans doute, et qui est la plus ancienne construction rectangulaire postérieure à la conquête dorienne qu'on ait découverte jusqu'à présent dans la péninsule : humble bâtisse en terre crue, percée d'une ouverture sur un petit côté, comprenant un vestibule et une salle divisée par une rangée de colonnes, des troncs d'arbres, en deux nefs égales[22].

*AGRANDISSEMENT DU TEMPLE PRIMITIF*

La piété commandait aux artistes d'embellir et même d'agrandir ce modeste *sècos* ; ils y travaillèrent sans relâche. Ils doublent la largeur de l'édicule primitif en faisant reposer la charpente du toit sur deux files de piliers, au lieu d'une seule. Devant le *naos*, ils ébauchent une antichambre ou *pronaos*. Ils accordent au dieu une chambre spéciale pour cacher ses trésors, soit en ajoutant au naos, comme à Thasos, à Locres, à Métaponte, un adyton ouvert sur la cella et fermé sur l'extérieur, soit en y accolant un opisthodome, réplique symétrique du pronaos, séparé par un mur du naos et accessible seulement du dehors. Enfin, pour alléger l'aspect du temple, ils ornent la façade antérieure, puis la façade postérieure, d'une colonnade, à moins qu'ils ne l'enveloppent complètement d'une *péristasis*, ce qui a pour conséquence de modifier la couverture et, partant, toute l'apparence. Pour mieux dégager encore la maison divine et la mettre en valeur, ils la hissent sur une plate-forme, la *crèpis*, à laquelle on accède par une rampe d'abord et plus tard par des marches assez raides. A la fin du VIIIe siècle, on peut juger des progrès accomplis par les ruines de deux Hèraia, celui d'Argos et celui d'Olympie. L'architecte argien a dressé son monument sur une substruction de briques séchées au soleil et lui a donné pour principal ornement une colonnade en bois[23]. Les architectes éléens se montrent bien plus experts. Sur l'emplacement de l'antique autel où les fidèles venaient sacrifier des poulains et des veaux, est bâti d'abord un édifice *in antis*, où les murs de

21. Cf. Marquand, *Greek archit.*, p. 302.
22. Voir Dawkins, *Ann. of the Br. Sch.*, t. XIV (1907-1908), p. 4 ss. ; t. XVI (1909-1910), p. 15 ss. ; G. Leroux, *Op. c.*, p. 78.
23. Voir Waldstein, *Excav. of the Amer. School of Athens at the Heraion of Argos*, New York, 1892.

fondation sont faits de pierres mal dégrossies et où de petites cloisons transversales réduisent la portée de la charpente et amorcent autant de chapelles embryonnaires. Quand ce temple est détruit par le feu, on se met en devoir de le remplacer en préparant une décoration en pierres sculptées; mais, à l'aube du VIIIe siècle, on met en chantier un autre sanctuaire de proportions plus vastes : quoique les colonnes et le toit soient toujours en bois, on a le sentiment que déjà la science du technicien sait suppléer à la pauvreté des matériaux[24].

*LE TEMPLE AU VIIe ET AU VIe SIÈCLE*

Bientôt, sur les deux rives de l'Égée et dans toute la Méditerranée, s'épanouissent des cités enrichies par le commerce et l'industrie. Puis, les tyrans rivalisent de prodigalité pour faire chacun de sa capitale la ville la plus somptueuse de l'Hellade ; ils se disputent à prix d'or les architectes et les ouvriers habiles. Les spécialistes d'Ionie se dispersent à travers tout le monde grec ; à leur activité s'ouvre un champ presque infini. Leur goût s'épure et s'affine de jour en jour. Sans doute, comparés aux monuments du Ve siècle, les temples du VIIe et même ceux du VIe paraissent trop petits ou trop grands, trop longs ou trapus et sans grâce. Ils sont chargés de couleurs, et mainte acropole est, comme celle d'Athènes à la veille des guerres médiques, toute en rouge et bleu. Mais l'effort déployé au cours de ces deux cents années en Ionie et sur le continent obtient continuellement des résultats nouveaux. Peu à peu s'affirme le triomphe des idées qui vont assurer à l'art grec une éternelle jeunesse. Partout, on s'astreint à suivre un plan de plus en plus simple, de plus en plus rigoureux : il faut que l'aspect de la façade postérieure corresponde à celui de la façade antérieure, que les deux côtés soient exactement semblables, qu'entre tous les éléments de l'édifice s'établissent d'harmonieuses proportions. Partout, à l'argile qui se tasse et s'effondre, au bois qui pourrit vite et cède se substitue, au moins dans les parties exposées aux intempéries, la pierre : on taille le tuf, le *poros*, en beaux blocs qu'on dispose par assises régulières, sans mortier, en les consolidant par des agrafes de bronze ou de fer; on les revêt d'un stuc propre à la décoration, en attendant que le marbre devienne selon l'exemple donné par Byzès de Naxos, la seule matière jugée digne des immortels.

*L'ORDRE DORIQUE*

Du coup, la colonne prend forme et devient autre chose qu'un pieu fiché dans le sol. Dans l'architecture crétoise et mycénienne, elle était plus étroite à la

24. Cf. Perrot, t. VII, p. 362 ss..

base qu'au sommet ; elle est maintenant plus étroite au sommet qu'à la base, pour ne pas être déformée par la perspective. Au lieu d'être en une pièce, elle est faite de tambours unis par des joints invisibles : ce n'est pas sans raison que ces cylindres mis bout à bout s'appellent des « vertèbres » (σφόνδυλοι), car on croirait vraiment que la colonne grecque s'articule. Elle est un être constitué, un être vivant. Elle dresse son corps (σῶμα), pour porter haut sa *gorge* et sa tête ou *chapiteau* (κιονόκρανον), qui supporte, par l'intermédiaire d'un coussinet arrondi ou *échine* (ἐχῖνος) et d'un plateau carré ou *abaque* (ἄβαξ), l'*entablement*[25] où repose l'*architrave*. Celle-ci remplace la grande poutre qui soutenait jadis, dans le mégaron, les solives du plafond, tandis que l'alternance des *triglyphes* et des *métopes* reproduit ces solives elles-mêmes et les vides qui les séparaient. En surplomb au-dessus de l'entablement, une *corniche* le protège et facilite l'écoulement des pluies. Une décoration appliquée en terre cuite, puis sculptée, rehausse la teinte plate et sombre jetée sur cette masse blanche. A l'Hèraion d'Olympie, où les colonnes en bois furent restituées en pierre au fur et à mesure des besoins, on peut discerner neuf efforts tentés par le chapiteau dorique pour redresser sa courbe trop écrasée et se donner de la sveltesse[26]. Dans les onze temples de Sélinonte, il est presque facile de suivre les étapes de l'art dorique pour se corriger de sa lourdeur primitive[27].

*L'ORDRE IONIQUE*

Le Grec du continent aimera ces constructions un peu sévères. Mais l'Ionien amoureux de luxe leur préférera toujours les jolis détails, une élégance parfois mièvre. Dans l'ordre qu'il emprunta peut-être à la Lydie, mais qu'il développa librement, la colonne, plus fine, creusée de cannelures plus profondes, s'élance d'une base plus soigneusement travaillée[28]. Plus léger, le chapiteau sans échine s'épanouit avec grâce en volutes ; plus étroite, l'architrave se fragmente en trois plans ; plus haute et délicatement ouvragée, la corniche semble alléger encore la partie supérieure de l'édifice. Enfin, la frise, plus unie, se prête mieux à une abondante ornementation, et peu à peu, la polychromie devient plus

25. Sur l'origine de l'entablement dorique, voir Leicester B. Holland, *Am. J. of arch.*, t. XXI (1917), p. 117 ss..

26. Sur l'origine du chapiteau dorique, voir Wilberg, *Jahresh. d. österr. arch. Inst.*, t. XIX-XX (1919), p. 167 ss..

27. Cf. Fougères-Hulot, *Sélinonte*, p. 272 ss..

28. Cf. Lehmann-Haupt, *Zur Herkunft der ion. Säule* (*Klio*, t. XIII, 1913, p. 468 ss.); Braun-Vogelstein, *Die ion. Säule* (*Jahrh. d. deutsch. arch. Inst.*, t. XXXV, 1920, p. 1 ss.). H. G. Butler, *The elevated columns at Sardis and the sculptured pedestals from Ephesus* (*Anat. Stud presented to Sir William M. Ramsay*, 1923, p. 51-71), se demande si l'ordre « ionique » n'est pas, à l'origine, un ordre lydien que Crésus fit connaître en Ionie, quand il fit élever les colonnes qui devaient supporter le nouveau temple d'Éphèse. Cf. p. 565.

discrète et plus sobre, au moins à l'extérieur ; car le sculpteur réussit à l'emporter définitivement sur le peintre, son rival.

*VARIÉTÉ DES TEMPLES*

Voici le temps où l'Hellade entière, du Levant au Couchant, de l'Ionie à la Sicile, se couvre d'une parure de temples. Il faudrait s'arrêter partout. Une bourgade d'Étolie, Thermos, possède de bonne heure un important sanctuaire dont le sècos à deux nefs pourvu d'un adyton est entouré d'une colonnade, et elle le remplace par un édifice orné de triglyphes en bois et de métopes en terre cuite[29]. Un modeste village de Corcyre, Palaiopolis, est capable de bâtir, dès le VIII^e^ siècle, un temple richement décoré, puis, au VI^e^, un second temple qui présente un curieux mélange d'éléments empruntés à l'ordre ionique et à l'ordre dorique : c'est un périptère de 47 m. 50 sur 21 m. 94, avec dix-sept colonnes sur les longs côtés et huit sur les petits, avec une toiture de marbre et un prodomos orné d'une frise qui représente des scènes de combat[30]. Il serait aisé de multiplier ces exemples. Mais bornons-nous aux plus démonstratifs et, de préférence, aux plus célèbres.

*LES TEMPLES DE L'ASIE MINEURE*

Voyons d'abord la Grèce d'Asie. En Éolide, on trouve des temples qui datent, au plus tard, de la fin du VII^e^ siècle. Celui de Néandria est encore bien primitif : il est construit au ras du sol, sans crèpis, et ne comprend qu'une salle divisée en deux nefs par une rangée de piliers : ni pronaos, ni opisthodome ; on ne sait si les colonnes, qui sont de style ionique, bien que sans bases, et dont les chapiteaux à double collier de feuilles tombantes indiquent la filiation orientale, appartenaient à un portique frontal ou à une véritable péristasis[31]. A Assos, c'est l'art dorique qui, vers 600, fait une timide apparition dans une bâtisse assez lourde sur laquelle était pourtant guindée une des plus anciennes architraves sculptées[32]. Plus riche que l'Éolide, l'Ionie était en état d'offrir à ses dieux de plus somptueuses résidences ; elle n'y manqua pas. Les Milésiens élèvent un beau sanctuaire à l'Apollon de Didymes ; les Éphésiens donnent à Artémis une maison digne de ses bienfaits ; Polycrate de Samos dépense sans compter pour qu'Hèra, patronne de l'île ne soit point jalouse. L'Hèraion de Samos et l'Artémision d'Éphèse étaient même les deux édifices les plus vastes qu'on eût jamais

29. Ἀρχ. Δελτ., t. I (1915), p. 225 ss. ; t. II (1916), p. 179 ss. ; *Bull. de corr. hell.*, t. XLV (1921), p. 527.

30. Cf. *Bull. de corr. hell.*, *ib.*, p. 524.

31. Clarke, *A protoionic capit. of the site of Neandria* (*Am. J. of arch.*, t. II, 1886, p. 3 ss., 136 ss. ; Koldewey, *Neandria* (Progr. z. Winckelmannfeste, n° 51, Berlin, 1891) ; Perrot, t. VII, p. 604 ss., 622 ss..

32. Cf. Ch. Picard, *La sculpt. ant.*, p. 298.

vus en Ionie[33]. L'un, qui prenait la place d'un plus vieil Hèraion, était dû au talent de Rhoicos : long de 112 mètres et large de 50, bordé sur les faces de huit colonnes aux bases soigneusement travaillées et de vingt-quatre sur les côtés, il laissait une inoubliable impression de légèreté et d'élégance[34]. L'autre était l'aboutissement d'efforts patiemment poursuivis par plusieurs générations. De tout temps, Éphèse avait eu son Artémision : on en compte au moins quatre, des origines de la cité au VI^e siècle[35]. Le « temple A », situé dans les marécages de la plaine, était un simple téménos avec niche et autel ; il fut brûlé en 652, par les Trères et les Cimmériens[36]. Théodôros l'Ancien lui substitua, sur une plate-forme élargie, le temple B, réputé pour la solidité de ses substructions, ce qui n'empêcha pas, semble-t-il, le Caystre de les miner[37]. On fit appel alors à Chersiphrôn de Cnosse qui conçut le temple C, *in antis* : ce fut le premier des temples purement ioniques de l'Asie[38], celui que les Grecs considérèrent comme le premier Artémision véritable ; son sècos mesurait 31 mètres sur 15 m. 50 et fut plus tard enveloppé d'une péristasis par le fils de Chersiphrôn, Métagénès[39]. Ce troisième sanctuaire fut-il détruit ou abandonné, on l'ignore. Toujours est-il qu'on commença bientôt la construction du temple D ; elle devait durer cent vingt ans, jusqu'en 430[40]. C'est lui le frère de l'Hèraion samien. Il faut y voir sans doute une fondation des Ioniens unis en une pieuse pensée[41]. Crésus jugea politique de contribuer à l'œuvre commune ; des cent vingt-sept colonnes qui se dressèrent devant l'immense édifice, trente-six, qui avaient reçu une décoration spéciale sur leur tambour inférieur, représentèrent la fastueuse offrande du Lydien[42]. Ce quatrième Artémision avait grand air, avec son sècos tout en marbre, son plafond de cèdre et ses portes sculptées[43]. Des lieux saints de l'Asie Mineure, il fut, dit-on, le seul que respecta Xerxès[44].

*LES TEMPLES DES ILES ET DE LA GRÈCE PROPRE*

Nous ne nous attarderons pas dans les îles, ni dans l'ensemble de la Grèce propre. D'un bout à l'autre de l'Égée, pourtant, les cités dressaient au-dessus des flots la blancheur de

33. Hér., III, 60 ; II, 148.
34. Voir p. 282, n. 160.
35. Voir la bibliographie des fouilles, p. 273, n. 88 ; cf. Ch. Picard, *Éphèse et Claros* p. 11 ss.
36. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 14-19.
37. Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 14 ; cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 19-21.
38. Vitruve, VII, 16 ; cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 21-23.
39. Cf. *Forsch. z. Ephesos*, t. I (1906), p. 205 ss. ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 22.
40. Cf. Pline, *l. c.*, ; cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 26-35.
41. Denys d'Halic., IV, 25 ; cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 27-28.
42. Dittenberger, 3^e éd., n° 6 ; cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 29.
43. Pline, *Hist. nat.*, XVI, 79.
44. Sur l'histoire du temple d'Éphèse, voir Strab., XIV, 1, 22, p. 640.

leurs constructions sacrées. Thasos avait un temple d'imposantes dimensions (32 m. 89 sur 14 m. 80)[45]. De Délos émergeait le sanctuaire en tuf d'Apollon. Égine bâtissait une belle demeure à son Aphaia. Au Sud, la Crète était toujours la terre des dieux : Gortyne honorait Apollon Pythien dans une humble chapelle qui remontait peut-être au VIII^e siècle ; Prinias posséda de bonne heure un édifice d'ordre ionique, orné à l'extérieur d'une frise curieuse[46]. Dans la partie centrale de la Grèce propre, Argos, on l'a vu, n'oublie pas Hèra[47], et Corinthe, entre l'agora et la route de Léchaion, dédie à Apollon un temple dorique périptère de 53 m. 30 sur 21 m. 36, bordé de six colonnes sur les façades et de quinze sur les côtés[48]. En Attique, Rhamnonte fait don à sa Némésis d'un édicule *in antis* en marbre pentélique[49].

Mais il est trois lieux dans la Grèce propre, dont les temples méritent de fixer notre attention : Olympie, Delphes et Athènes.

*LES TRÉSORS ET LE TEMPLE D'OLYMPIE*

Durant la période archaïque, Olympie, dès longtemps ville sainte, n'est cependant pas encore l'opulente métropole religieuse qu'elle deviendra une cinquantaine d'années plus tard[50]. Comparés à ceux de Delphes, ses monuments ont un air modeste. Cachés sous les platanes et les oliviers de l'Altis que ferme un mur de tuf, les trésors sont encore peu nombreux. On admire celui de Sybaris, celui de Cyrène, qui est tout petit, celui de Sélinonte, monté sur une double crèpis. Mais le plus beau de tous et le plus richement décoré est celui de Mégare : à l'intérieur, sa cella contient un bas-relief en bois, œuvre du Lacédémonien Dontas, élève des illustres Dipoinos et Skyllis ; à l'extérieur, sur son fronton, se déroule une Gigantomachie[51]. Zeus, à qui est consacré le grand autel, n'a toujours pas de demeure qui réponde à son rang dans la hiérarchie divine ; seule, Hèra est logée à peu près d'une façon convenable. Pour remplacer le premier Hèraion, on lui a élevé un temple périptère de 50 mètres de long sur 18 m. 76 de large. Il repose sur un soubassement de pierre ; les fondations des murs sont également en pierre, mais les parties hautes en briques crues. Le bois joue toujours dans cet édifice un rôle

45. Cf. *Bull. de corr. hell., l. c.*, p. 552.
46. Cf. Ch. Picard, *La sculpt. ant.*, p. 272.
47. Voir ci-dessus, p. 561, n. 23.
48. Voir p. 321, n. 148.
49. Cf. Perrot, t. VII, p. 600 : c'est la chapelle dite de Thémis.
50. Voir *Olympia, Die Ergebnisse der von dem deutsch. Reich veranstalt. Ausgrab.*, principalement t. I, *Topogr. und Gesch.*, p. 15 ss. (Graef), 69 ss. (Doerpfeld) ; t. II, *Die Baudenkmaeler*, p. 4-39 (Doerpfeld).
51. Voir *ib.*, t. I, p. 69 ss. ; t. II, p. 44 ss.. Sur le trésor de Mégare, cf. *ib.*, t. III, p. 14 ss. (Treu) ; Perrot, t. VIII, p. 460.

important. Des six colonnes frontales et des seize colonnes latérales, hautes de 5 m. 40, la plupart étaient primitivement en bois, et même au temps de Pausanias toutes n'avaient pas encore été remplacées par des colonnes de pierre. La porte de la cella, une cella d'une longueur démesurée (27 m. 82 sur 8 m. 34), était en bois. En bois aussi l'entablement, orné de terres cuites. La toiture portait des tuiles de 0 m. 59. Ce sanctuaire, le plus grand de l'Olympie du moyen âge, n'avait ni fronton ni métopes sculptés[52]. Bref, il était très simple, presque pauvre.

*LES TRÉSORS ET LES TEMPLES DE DELPHES*

Delphes, au contraire, rayonne alors de toute sa gloire[53]. Le temps est loin où la Déesse-Mère régnait seule dans le sauvage ravin ; reléguée en un coin de l'esplanade qui s'étend au pied du sanctuaire apollonien[54], elle ne reconnaîtrait plus son domaine, si elle sortait de ce repaire. Apollon Pythien a guidé les fils d'Hellen à leur départ pour les pays lointains et leur a désigné les plus belles terres à occuper ; les colons enrichis ne se montrent point ingrats envers l'Archègétès et lui associent Athèna. Des générations ont patiemment travaillé à aménager les pentes en paliers étayés par d'énormes murailles et à jucher chaque édifice sur une terrasse qui lui sert de piédestal[55]. Tout le téménos d'Apollon est enclos dans une vaste enceinte d'un appareil tantôt régulier, tantôt polygonal[56]. La voie sacrée le traverse en S[57] et va doucement d'un étage à l'autre, bordée de chaque côté de trésors, de statues et de monuments votifs.

Près du premier coude, voici le trésor de Sicyône, héritier d'une tholos qui se dressait là dès le VII^e siècle[58]. Immédiatement après vient le trésor de Siphnos, construit en 525 sur le modèle du trésor de Cnide, qui remonte à 560 environ[59] : long de 8 m. 90 sur 6 m. 28, il est en marbre blanc des îles ; entre les antes du prodomos, deux « caryatides »[60] soutiennent l'entablement ; des sculptures d'une naïveté charmante le

52. Voir *Olympia*, t. II, p. 27-37 et pl. XVIII-XXIII ; cf. Perrot, t. VII, p. 362-370 (résume Doerpfeld) ; Wernicke. *Zur Gesch. des Heraeons* (*Jahrb. d. arch. Inst.*, t. IX, 1894, p. 101-114).

53. Voir Bourguet, *Les ruines de Delphes* (1914) ; Poulsen, *Delphi* (1920) ; Pomtow, art. *Delphoi, Die Topogr.* (erste Hälfte) dans Pauly-Wissowa, Suppl., t. IV (1924), p. 1189 ss., avec un plan indiquant les résultats des fouilles les plus récentes, p. 1199-1202.

54. Courby, *Fouilles de Delphes*, t. II : *Topogr. et archit.*, 2^e^ fasc. : *La terrasse du temple* (1921), p. 184.

55. Cf. Bourguet, *Op. c.*, p. 36.

56. Id., *ib.*, p. 35.

57. Ou, plus exactement, en forme de 5 retourné (cf. id., *ib.*, p. 37).

58. Voir les références, p. 333, n. 224.

59. Voir p. 293, n. 219 ; cf. Perrot, t. VIII, p. 363-391 ; Pomtow, *l. c.*, § 29, p. 1252 ss. ; § 35, p. 1270 ss.. Pour la chronologie, nous suivons, en général, Dinsmoor, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXVI (1912), p. 439-493 ; t. XXXVII (1913), p. 5-83.

60. Le mot n'apparaîtra qu'au IV^e^ siècle. Cf. Homolle, *L'origine des caryatides* (*Rev. arch.*, 1917, t. I, p. 1

décorent à profusion. En face, on aperçoit la première ébauche du trésor syracusain[61]. De l'autre côté du tournant, un très humble édicule, le trésor d'Athènes, sera bientôt remplacé par un magnifique édifice[62]. Puis, la voie sacrée monte en ligne droite jusqu'à l'angle du mur polygonal de 83 mètres qui retient la terrasse supérieure[63]. Avant de le contourner, elle frôle un instant, à gauche, le portique en marbre de Paros, long de 30 mètres et profond de 3 m. 70, sous lequel sont exposées les dépouilles enlevées en 506 par les Athéniens aux Éginètes, aux Béotiens et aux Chalcidiens[64]. A droite, elle longe le trésor de Corinthe, le plus ancien de tous, consacré sans doute par le tyran Cypsélos : c'est une simple chambre en tuf de 13 mètres sur 6 m. 50, sans portique ; mais il est célèbre dans tout le monde méditerranéen par la richesse des offrandes qu'il contient[65]. En gravissant une dernière rampe, on découvre, au bout d'une allée perpendiculaire, l'antique trésor de Clazomènes (560-550) avec ses chapiteaux à palme[66].

Enfin, tout en haut, au bout d'une esplanade[67], apparaît le temple d'Apollon. Il se détache « en couleurs vives sur le fond sévère et nu des Phédriades »[68]. C'est au moins le deuxième édifice qui s'est élevé sur cet emplacement[69]. Après la disparition des sanctuaires légendaires en bois de laurier, en plumes d'oiseau et en bronze, les Delphiens, raconte Pausanias, avaient chargé Trophônios et Agamèdès, fils d'Erginos, de reconstruire en pierre la demeure du dieu[70]. En 548/7 ou 547/6, elle fut détruite par un incendie[71]. Les peuples amphictioniques décidèrent de la faire surgir de ses ruines, plus belle et plus majestueuse. On fit appel à la générosité de tous les Grecs ; les étrangers même, Amasis d'Égypte en tête, prirent part à la souscription : on parvint à réunir trois cents talents[72]. Les travaux de fouille et de fondation commencent aussitôt ; mais le gros œuvre sort de terre lentement. En 513, enfin, la famille des Alcméonides se fait adjuger le soin de terminer

61. Cf. Pomtow, *l. c.*, § 34 A, p. 1263.
62. Voir Bourguet, *Op. c.*, p. 96 ss. ; Poulsen, *Op. c.*, p. 158 ss. ; Agard, *The dates of the metopes of the athenian treasury at Delphi* (*Am. J. of arch.*, t. XXVII, 1923, p. 174 ss. ; cf. p. 322 ss.). Sur la question de date, voir Courby, *l. c.*, fasc. I, p. 96 ss. ; Pomtow, *l. c.*, §§ 40-42, p. 1278 ss..
63. Cf. Bourguet, *Op. c.*, p. 137 ss., et *Bull. de corr. hell.*, t. XXXVI (1912), p. 656 ; Courby, *l. c.*, p. 202 ss..
64. Cf. Bourguet, *Les Ruines de Delphes*, p. 139 ss..
65. Voir p. 323, n. 160 ; cf. Pomtow, *l. c.*, § 74, p. 1325 ; § 75, p. 1328 ss..
66. *Ib.*, § 97, p. 1377.
67. Cf. Courby, *l. c.*, p. 138.
68. Cf. Bourguet, *Op. c.*, p. 243.
69. Sur l'histoire des différents sanctuaires, voir Homolle, *Bull. de corr. hell.*, t. XX (1899), p. 641 ss., 677 ss., 702 ss. ; t. XXVI (1902), p. 597 ss. ; cf. Courby, *l. c.*, p. 190 ss..
70. Paus., X, 5, 9-11, 13 ; IX, 37, 5.
71. Hér., II, 180. La date de 548/7 est celle que donne Pausanias, X, 5, 13 (1re année de la 58e olympiade) ; celle de 547/6 se trouve dans Eusèbe, II, 96 Schöne.
72. Voir p. 464 ; cf. p. 204.

l'entreprise ; elle achève en huit ans la façade orientale et la décoration extérieure, avec toutes sortes d'embellissements auxquels le cahier des charges ne l'obligeait point, avec du marbre en remplacement du tuf stuqué, avec des sculptures commandées aux maîtres athéniens[73]. Jamais encore on n'avait vu en Grèce un ensemble aussi parfait. Tel qu'on le contemplait à la fin du VI^e siècle, le temple devait être réellement imposant. Il était long de 59 m. 50, large de 23 m. 80. Les fondations étaient en conglomérat, et si solides qu'il faudra un glissement de terrain pour jeter bas en 371 le noble édifice[74]. La crèpis avait 0 m. 30 de haut ; les murs et les colonnes extérieures s'élevaient à 8 m. 90. Une partie de l'architrave et la façade occidentale étaient en poros de Corinthe revêtu d'un lait de chaux ; mais le reste de l'architrave, le dallage, le portique et le fronton de la façade orientale, les triglyphes, le larmier et la couverture étaient en marbre de Paros[75]. L'intérieur comprenait un pronaos, un naos divisé en trois nefs par des rangées de quatre ou de cinq colonnes, un opisthodome et l'adyton où se cachait la Pythie. Dans la cella, un autel de Poseidôn voisinait avec les statues des deux Moirai (les Parques) et d'Apollon Moiragétès[76]. C'était l'endroit où se tenaient assemblées toutes les grandes divinités de Delphes, où l'on pouvait les adorer et les consulter toutes à la fois.

Toutes, sauf une, Athèna Pronaia. Celle-ci avait une enceinte spéciale, 1500 mètres plus loin, par delà les bois d'oliviers qui entouraient le gymnase, sur le chemin par où les pèlerins arrivaient de Phocide et de Béotie[77]. Là, sur un emplacement voué au culte dès les temps préhelléniques, s'élevait au VII^e siècle un temple dorique, étroit, mais élancé, avec des fûts amincis par le haut et des chapiteaux aplatis. Il fut remplacé entre 520 et 505, par un édifice périptère, également en tuf rougeâtre, à six colonnes trapues sur les façades et douze sur les côtés longs, à frontons sculptés, avec un pronaos *in antis* et une cella de 28 m. 45 sur 14 m. 25 pavés d'une mosaïque en cailloux minuscules[78]. Tout près, se dressaient deux trésors en marbre[79]. L'un de style ionique, l'autre de style dorique, on a pu dire qu'ils comptent parmi les exem-

---

73. Voir p. 465, 586.
74. Sur cette question, voir Bourguet, *Op. c.*, p. 246 ss. ; Poulsen, *Op. c.*, p. 143 ss. ; Courby, *l. c.*, p. 113.
75. Cf. Courby, *l. c.*, p. 95 ss: ; Poulsen, *Op. c.*, p. 151 ss..
76. Cf. Courby, *l. c.*, p. 104.
77. Voir Bourguet, *Op. c.*, p. 304 ss. ; *Fouilles de Delphes*, t. II, fasc. 3 (1923) : *Le sanctuaire d'Athèna Pronaia, Les temples de tuf* par R. Demangel ; *Les deux trésors*, par G. Daux ; Charbonneaux, *Note sur la tholos du « hiéron d'Athèna Pronaia » à Delphes* (*Marmaria*), dans le *Bull. de corr. hell.*, t. XLVIII (1924), p. 209-216.
78. Cf. Bourguet, *Op. c.*, p. 310-313 ; Demangel, *l. c.*, p. 26 ss..
79. Cf. Bourguet, *Op. c.*, p. 313 ss. ; Daux, *l. c.*, p. 43 ss.. (bibliographie, p. 44).

plaires les plus purs des deux architectures[80]. Le premier avait été consacré entre 535 et 530 par les Massaliotes. Sur 8 m. 63 de long et 6 m. 37 de large, il présentait des blocs en marbre de Paros scellés par des crampons apparents ; ses colonnes à fût monolithe de 4 m. 21 étaient incisées de vingt-deux cannelures à arêtes vives et portaient des chapiteaux à double corbeille qui rappelaient leur origine orientale ; une frise sculptée courait autour du svelte édifice : le tout était d'une richesse éblouissante[81]. Le second, fort mutilé aujourd'hui, demeurera probablement toujours le trésor anonyme. Il était aussi simple que son voisin était luxueux. Bâti solidement dans les premières années du Ve siècle, il mesurait 10 m. 41 sur 7 m. 28 et possédait une admirable cella aux murs intérieurs plaqués de bois[82]. Par leurs différences mêmes, ces deux trésors témoignaient, à l'entrée de Delphes, de l'ardente émulation qui poussait les peuples de l'Hellade entière à embellir chaque jour davantage leur capitale religieuse.

*LES TEMPLES D'ATHÈNES*

Cependant les tyrans d'Athènes, autant par goût des beaux édifices que pour occuper les masses populaires, prétendaient faire également de leur ville un séjour enchanteur pour les dieux. Parmi toux ceux qu'animait au VIe siècle la noble passion de la pierre, les Pisistratides brillent au premier rang. D'une ville jusque là sans monuments ils firent un centre artistique qui ne craignait aucune comparaison[83]. Grâce aux architectes qu'ils attirent et retiennent « par de grosses pensions et des dons généreux »[84], l'Acropole et les quartiers bas se parent de sanctuaires et de statues. Il fallait d'abord une résidence pour Athèna. La protectrice de la cité partageait jusqu'alors avec les autres divinités une modeste retraite bâtie sur l'emplacement de l'ancien mégaron royal. Pisistrate pense à elle dès le début de son gouvernement. Il lui érige un temple de cent pieds, le vieil Hécatompédon, qui mesurait exactement cent pieds sur quarante et un, 32 m. 80 sur 13 m. 45. Les substructions de cet édifice amphiprostyle, *in antis*, sont en gros moellons ; la construction même, en tuf enduit d'un stuc blanchâtre. Il se divise en deux parties : à l'Est, le naos, divisé en trois nefs par une double rangée de colonnes ; à l'Ouest, l'opisthodome, dont les trois pièces sont réservées aux magasins et au trésor. Les frontons (on

80. Cf. Daux, *l. c.*, p. 45.
81. *Ib.*, p. 65-77 ; Bourguet, *Op. c.*, p. 314-315.
82. Cf. Daux, *l. c.*, p. 78 ss..
83. Voir p. 452-453.
84. Ps.-Plat., *Hipparque*, p. 228 *c.*

le verra plus loin) sont sculptés. Déjà les fils de Pisistrate jugent cet Hécatompédon trop mesquin. On le remanie complètement ; on l'enveloppe d'une péristasis dorique à six colonnes de face et douze sur les côtés, comme on a fait au temple de Delphes, ce qui lui donne une longueur de 43 m. 95 sur une largeur de 21 m. 85, et, par un heureux exhaussement, on adapte son toit et son couronnement à ses nouvelles proportions : le premier temple n'était plus que le sècos du second[85]. Cinq petits trésors en tuf lui formaient une escorte d'honneur. Dans la ville basse, Apollon reçoit en 530 un Pythion[86]. Vers la même date, le tyran, docile aux idées de l'orphisme sur la prééminence de Zeus, entreprend de lui élever un temple sur les rives de l'Ilissos. Il jette les bases d'un Olympieion à dimensions exceptionnelles, un diptère ionique de 108 mètres de long sur 44 de large, qui se rattache à la lignée des colosses asiatiques. Ses fondations en calcaire dur recouvert de poros n'ont pas moins de six mètres d'épaisseur au Sud-Ouest[87]. Les premiers fûts sortaient de terre en 511/0, quand les travaux furent arrêtés net par la révolution. La démocratie victorieuse refusa de continuer l'œuvre des tyrans. Sur l'Acropole, elle rêva de faire mieux qu'ils n'avaient fait[88]. A peine cependant avait-elle commencé de préparer, à 25 mètres au Sud de l'Hécatompédon, un terrain pour un temple plus beau, que les Mèdes débarquaient en Attique ; il fallut abandonner le chantier pour courir à Marathon. L'ennemi disparu, on se remit à l'ouvrage, avec des projets encore plus grandioses en tête. L'infrastructure allait être finie, quand Xerxès, par deux fois, saccagea tout. Et ce fut pour Athènes la plus heureuse fortune d'être si pauvre au lendemain de la tourmente, si pressée par d'autres nécessités, qu'elle ne put aussitôt relever les ruines sacrées : Phidias et Périclès eurent le temps de venir.

### *LES TEMPLES DE LA GRANDE GRÈCE ET DE SICILE*

Dans la Grèce du Couchant, enfin, l'architecture a su produire quelques-unes de ses œuvres les plus majestueuses, sinon les plus élégantes ou les plus pures[89]. D'opulentes colonies entendaient prouver leur générosité par l'énormité somptueuse de leurs constructions. Ici encore, une émulation bienfaisante entraîna toutes les cités, et c'est dans l'Italie méridionale et la Sicile que l'art dorique a laissé les témoignages les

85. Voir p. 452, n. 136.
86. Voir p. 453.
87. Voir p. 452, n. 137 ; cf. *Bull. de corr. hell.*, t. XLVI (1922), p. 487.
88. Voir p. 483.
89. Voir Koldewey-Puchstein, *Die griech. Tempel in Unteritalien und Sicilien*, t. I (Berlin, 1899).

plus remarquables de ses laborieux débuts et de ses progrès incessants.

De Tarente à Poseidania, tout le rivage est jalonné de temples grecs. Tarente met une couronne de marbre à son Acropole[90]. Métaponte honore inégalement Hèra et Apollon : l'antique Hèraion, dont les colonnes sont en bois, n'a qu'un naos long de 11 m. 28 et un opisthodome de 3 m. 88 ; mais le sanctuaire d'Apollon, qui mesure 41 m. 50 sur 22 m. 50, est entouré d'une péristasis à six colonnes sur les façades et douze sur les côtés, et on doit se l'imaginer richement orné, d'après les nombreux fragments de terre cuite découverts dans le voisinage[91]. Au sud de Crotone, le promontoire lacinien porte sur un soubassement de gros blocs disposés en assises régulières un autre Hèraion, un des plus anciens monuments de la Grande Grèce[92]. Ses proportions extraordinaires, son étroitesse, ses colonnes trapues de 8 m. 49, l'allure massive de leurs chapiteaux qu'écrasent des coussinets et des abaques démesurés, tout permet d'en fixer l'érection à la fin du VII^e siècle. Plus loin, Locres élève à Perséphonè une superbe demeure[93], et Rhègion rivalise avec elle[94]. Tout au Nord, enfin, Poseidania n'est guère qu'un enclos sacré. Elle se devait d'offrir un asile au dieu marin dont elle était la fille ; elle lui fit don d'un temple colossal, divisé en trois nefs par deux rangées de sept colonnes et qui a pour trait distinctif de s'étager sur trois plans[95]. Au VI^e siècle, Dèmèter s'installe à son tour dans l'accueillante cité des roses, tandis qu'un imposant édifice se dresse au fond du golfe prochain, à Pompei[96].

La Sicile était fière que chacune de ses villes possédât des sanctuaires fameux dans tout le monde méditerranéen. Laissons là Mégare Hyblaia et Syracuse, célèbre pourtant par son Olympieion aux colonnes monolithes, son Parthénon et son Artémision ouvert aux deux extrémités ; ne nous arrêtons ni à Géla ni à Acragas, non plus qu'à Ségeste, dont la gloire date du V^e siècle[97]. Allons droit à Sélinonte. Là, une Acropole et deux collines qu'on a dû élargir artificiellement sont, dès le VI^e siècle, couvertes à ce point d'édifices religieux, que l'histoire de l'architecture archaïque y apparaît écrite sur le sol[98].

---

90. *Ib.*, p. 55 ss..
91. *Ib.*, p. 35 ss..
92. Voir p. 186.
93. Voir p. 188-189 et les références de la n. 165. Cf. Koldewey-Puchstein, *l. c.*, p. 1 ss..
94. Cf. Koldewey-Puchstein, *l. c.*, p. 50 ss..
95. *Ib.*, p. 11 ss..
96. Voir p. 179, n. 117.
97. Cf. Koldewey-Puchstein, *l. c.*, p. 76 ss., 56 ss., 136 ss., 138 ss., 132 ss.. Cf. ci-dessus, p. 214.
98. *Ib.*, p. 76-131 ; Fougères-Hulot, *Selinonte*, p. 213 ss. ; Ziegler, art. *Selinus* dans Pauly-Wissowa, Halbband IV, p. 1292-1304.

Voici d'abord les temples de l'Acropole : deux au moins sont très anciens, le temple C (entre 580 et 570) et le temple D (vers 560), tous les deux consacrés à une divinité poliade[99]. Le premier émerge des décombres laissés par deux autels et un temple primitif de fortes proportions. Tout en tuf jaunâtre à gros grains revêtu de stuc blanc, il montrait sur une crèpis de quatre marches un sècos allongé de 40 m. 80 sur 10 m. 30, que précédaient un avant-portique et un vestibule séparés par une colonnade transversale et que suivait un adyton profond seulement de 4 m. 56 ; une vaste péristasis l'enveloppait, bordée sur les façades de six et sur les côtés de dix-sept colonnes hautes de 8 m. 60 et de diamètres divers ; il était surplombé d'un couronnement polychrome en terre cuite[100]. Le temple D différait du précédent surtout par la suppression de l'avant-portique ; son sècos mesurait encore 38 m. 47 sur 9 m. 47[101]. Sur la colline orientale, trois temples furent dédiés entre 560 et 470, en moins d'un siècle : le temple F à Athèna, le temple G à Apollon et le temple E à Hèra[102]. Celui d'Athèna était un périptère dorique composé d'un prothyron, d'un pronaos et d'une cella. Le deuxième devait être la plus ambitieuse conception de l'architecture hellénique : il avait 113 m. 34 de long sur 54 m. 05 de large et couvrait un espace de 6126 mètres carrés. Telle était l'ampleur de ses péristyles que deux mille fidèles pouvaient y circuler à l'aise ; mais telle était l'immensité de la tâche entreprise, qu'après avoir traîné un siècle, elle fut abandonnée. « A l'énormité présomptueuse de ce colosse incomplet et composite s'opposait l'élégance discrète du temple E, chef-d'œuvre achevé d'un art raisonnable qui savait aboutir »[103]. C'était un simple édifice dorique périptère, avec pronaos et opisthodome *in antis*, cella sans galerie et adyton, le tout mesurant 67 m. 82 sur 25 m. 32. Enfin, sur la rive droite du Sélinous, à 5 ou 600 mètres de son embouchure, on admirait encore un sanctuaire de Dèmèter, long de 20 m. 41, large de 9 m. 52, dont les murs étaient, en bel appareil rectangulaire, une rareté vers le début du VI^e siècle[104]. En ces temps-là, Sélinonte était plus riche en monuments qu'aucune autre cité de l'Hellade.

Des temples, rien que des temples, Depuis les confins de la Lydie jusqu'au fond de la Sicile, la Grèce entière ne travaille que pour les

99. Cf. Fougères-Hulot, *Op. c.*, p. 216.
100. *Ib.*, p. 217 ss..
101. *Ib.*, p. 230 ss..
102. *Ib.*, p. 244 ss..
103. *Ib.*, p. 258.
104. *Ib.*, p. 268 ss..

dieux. Rien ne plaisait davantage aux Hellènes de l'époque archaïque que de multiplier dans la pierre les témoignagnes de leur foi. Leur architecture est toute religieuse ; religieuse sera leur sculpture.

## III. — La Sculpture

« Les dieux, disait un jour Xénophane, n'ont point tout montré aux hommes dès le commencement ; mais avec le temps, en cherchant, on trouve mieux »[105]. Cette formule du progrès, c'est toute l'histoire de la sculpture en Grèce, avec cette réserve toutefois que les sculpteurs mirent à peine deux siècles à trouver la solution des difficultés techniques qui d'abord les avaient déroutés. Voyons comment les Ioniens, héritiers des Égéens, révélèrent aux ouvriers de la péninsule, qui taillaient avec rudesse une matière imparfaite, les secrets d'un art où ils étaient déjà passés maîtres et qui devait être l'art grec par excellence.

*LA SCULPTURE PRIMITIVE*

Si les plus anciens édifices que les architectes aient construits en Grèce sont des tombes et surtout des temples, les plus anciennes images que les sculpteurs y aient ébauchées sont celles des dieux et des morts. Pour le sculpteur et l'architecte le problème est identique, à l'origine : il s'agit, en somme, de retenir les dieux et les morts, en leur offrant une résidence. La statue en est une, comme le temple : dans le temple habite l'idole ; dans la statue, l'âme de l'idole[106]. Les Hellènes connurent d'abord la pierre sacrée, ainsi que l'avaient connue les Égéens. Quand ils eurent des divinités anthropomorphes, ils recherchèrent des concrétions qui ressemblaient plus ou moins à des êtres divins et, par conséquent, humains : ce sont des Achéens qui placèrent à Cnosse, dans le « sanctuaire aux Fétiches », des pierres brutes qui leur rappelaient la Mère et l'Enfant. On aida la nature : légèrement dégrossie, la pierre sacrée prit un vague aspect d'hermès. En reprenant cet hermès de bois, de bronze ou d'argile, en indiquant d'une incision vigoureuse la tête, les bras, la taille et, plus tard, l'écartement des membres, on lui donna une apparence de plus en plus humaine. Tels furent les premiers *xoana*[107], ceux que la tradition attribuait à Hèphaistos ou à Dédale et que l'on conservait pieusement : ils demeurèrent toujours l'objet de la vénération populaire, comme cette effigie d'Athèna en bois d'olivier qu'on gardait

105. *Fragm. philos. gr.* Didot, t. I, p. 103, fr. 16.
106. Cf. Ch. Picard, *La sculpt. ant.*, p. 233 ss..
107. Id., *ib.*, p. 253-254 ; Deonna, art. *Statua* dans le *Dict. des Ant.*, t. IV, p. 1470, 1472 cf. Bennett, *A study of the word* ξόανον (*Am. J. of arch.*, t. XXI, 1917, p. 8 ss.).

dans l'Érechtheion et cette poupée de Dèmèter qu'on cachait à Éleusis. Dans les îles et en Laconie, il se créa, semble-t-il, de véritables écoles de sculpteurs sur bois, dont la réputation fut grande. Leurs œuvres, façonnées dans une matière périssable, ont péri de bonne heure. Nous en sommes réduits aux hypothèses sur tout ce qui les concerne ; il paraît probable, toutefois, que les plus grands de ces xoana se composaient de plusieurs morceaux collés ensemble. Il ne subsiste à peu près rien non plus du travail accompli par ces consciencieux artisans de Crète, de Lacédémone, de Sicyône, d'Argos et de Corinthe qui réinventèrent patiemment la technique du métal, forgeant séparément les différentes pièces d'une statue, les rapportant au marteau et les rivant les unes aux autres. C'est seulement au début du VI^e^ siècle que les procédés en usage à Chios et à Samos, pour la soudure du fer et pour la fonte du bronze, furent introduits dans les ateliers du Péloponèse. De cette période primitive, la sculpture grecque ne nous a laissé que quelques petits bronzes provenant de l'Ida, quelques fort laides figurines en ivoire trouvées au temple d'Artémis Orthia et dans les tombes du Dipylon, quelques lourdes statuettes de plomb ou d'argile découvertes au Ménélaion de Lacédémone et en Béotie[108].

*LA SCULPTURE SUR PIERRE*

L'histoire de la sculpture ne commence vraiment qu'au VII^e^ siècle, au moment où les artistes s'attaquent résolument à la pierre. Mais il n'est pas indifférent de savoir qu'ils utilisèrent auparavant d'autres matériaux ; ils doivent à ce pénible apprentissage une partie de leurs qualités et quelques-uns des défauts dont ils allaient avoir à se corriger[109]. Longtemps encore, les sculpteurs du continent et de la Grèce occidentale n'eurent à leur disposition que des outils médiocres et un grès dur ou un calcaire tendre où la gouge et le ciseau ne mordaient pas assez ou mordaient trop. Longtemps, ils continuèrent d'ignorer certains procédés familiers pourtant aux Crétois et aux Mycéniens. Voyez ce corps rigide qu'une ligne passant par le nez, le nombril et les organes sexuels partage en deux parties égales, avec les bras collés aux cuisses ou croisés sur la poitrine : il n'est pas fait pour être regardé autrement que de face[110]. S'agit-il de la sculpture décorative,

---

108. Cf. De Ridder, *Grandes statues de bronze* (*Rev. arch.*, 1915, t. II, p. 97 ss.) ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 269-272, 273.

109. Cf. Dugas, art. *Sculptura* dans le *Dict. des Ant.*, t. IV, p. 1136 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 253.

110. Jul. Lange, *Billedkunstens Fremstilling af Menneskeskikkelsen*, avec résumé en français sous le titre : *Étude sur la représentation de la figure dans l'art primitif jusqu'à l'art grec du V^e^ siècle av. J.-C.* (*Mém. de l'Ac. roy. des Sciences et Lettres de Danemark*, Classe des Lettres, t. V, n° 4), Copenhague, 1892 ; Lechat, *Une loi de la statuaire primitive, la loi de frontalité* (*Rev. des Universités du Midi*, t. I, 1895) ; cf. Deonna, *L'archéol., sa valeur, ses méthodes*, t. II, p. 415.

qui naît à point pour orner les façades des plus anciens temples, la moindre question de composition ou de perspective met les artistes à la torture. Et pourtant leurs premières tentatives révèlent déjà, en même temps que des maladresses de débutants, une remarquable ingéniosité. Que de trouvailles en peu de générations ! C'en est une déjà, que de dissimuler les rugosités de la pierre sous une couche de couleurs vives. Mais il en est de plus heureuses. Les efforts se concentrent sur l'étude du corps humain : on imagine d'arrondir les lignes droites, on détache un bras, on avance une jambe ; c'en est fait de la « frontalité ». Dans le cadre si gênant du fronton triangulaire, on arrive peu à peu à mettre en bonne place les dieux, les héros et les monstres. Ainsi, livrés à eux-mêmes jusqu'au milieu du VI^e siècle, les artistes des îles méridionales et du continent n'en accomplissent pas moins toute une série d'intéressants progrès.

*LA STATUAIRE DORIENNE*

Il est curieux, mais naturel, que les plus anciens monuments de la statuaire grecque nous viennent de Crète[111]. Dès le début du VII^e siècle, la grande île avait ses tailleurs de pierres. Ils furent les maîtres de Dipoinos et de Skyllis, dont les élèves, Tectaios, Angélion, Hègylos, Théoclès, Dontas, Dorycleidas, Cléarchos de Rhègion, allaient à leur tour répandre leur style à travers les Cyclades, le Péloponèse et la Sicile[112]. On doit à ces Crétois deux déesses assises au-dessus d'un linteau dans un sanctuaire de Prinias : figées sur leur siège, toutes raides encore avec leur coiffe orientale, elles sont déjà de complexion robuste[113]. Pour indéniable que soit l'influence de Dipoinos et de Skyllis, il n'est guère possible de la définir avec exactitude. Peut-être ont-ils été à Sparte. Ils ont probablement travaillé à Sicyône qu'illustrèrent, à l'aube du V^e siècle, Aristoclès de Kydonia, Cléoitas et surtout Canachos[114]. A Argos, ils n'ont pas seulement laissé un groupe célèbre des Dioscures en bois d'ébène ; ils ont su y former un disciple de talent, Polymèdès, auteur de deux images trapues et massives trouvées à Delphes et qui représentent, nous apprend la dédicace, Cléobis et Biton[115]. Par Argos et par Sicyône, l'influence de Dipoinos et de Skyllis a dû s'exercer indirectement en Béotie ; car ce pays nous a livré, à côté des terres cuites

111. Voir p. 304, n. 21 ; cf. Perrot, t. VIII, p. 420 ss., 426 ss., Ch. Picard, *Op. c.*, p. 271.
112. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 433 ss. ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 272. Voir ci-dessus, p. 348.
113. Cf. Pernier, *Ann. della Scuola Ital. di Atene*, t. I (1914), p. 19 ss., surtout 48 ss. ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 272-273 et fig. 70.
114. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 470-474 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 277, 331. Voir plus haut, p. 332-333.
115. Homolle, *Bull. de corr. hell.*, t. XXIV (1900), p. 445 ss., pl. XVIII-XXI (cf. *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 1924, p. 149-154) ; Perrot, *l. c.*, p. 452-454, pl. IX-X ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 279.

encore grossières de Tanagra, quelques statues de jeunes hommes en calcaire au corps solide et bien campé[116]. Elle a pénétré jusqu'à Corcyre, jusqu'en Sicile même, où une effigie de Dèmèter, exhumée à Terra Vecchia, rappelle également certaines œuvres péloponésiennes[117]. Si la question de filiation risque fort de n'être jamais tranchée, il est un point important qui a été bien mis en lumière : c'est que la statuaire qualifiée dorienne sut choisir dès le début du VIe siècle un type qu'elle traitera de préférence à tout autre, le type du *couros*, de l'adolescent nu, debout, aux membres musclés, assoupli par la gymnastique et fier de sa beauté physique[118]. Les sculpteurs de la péninsule pensent que ce n'est pas trop de tous leurs efforts pour rendre dans sa perfection ce corps admirable, pour en faire une reproduction fidèle et pourtant idéale.

*LA STATUAIRE IONIENNE*

Pendant ce temps, les artistes d'Ionie créaient des formules nouvelles. Ils avaient peut-être retrouvé dans les Cyclades, à Milet, à Éphèse, d'éclatants témoignages de la science minoenne du modelé ou de la technique mycénienne. En tout cas, à regarder les monuments élevés par ces peuples de l'Orient avec lesquels ils étaient en contact quotidien, ils devinaient tout le parti à tirer de certains procédés et de certains motifs[119]. Ils avaient sous la main le marbre des îles, la matière rêvée pour l'imagier, et devant les yeux le luxe éblouissant de l'Asie. Ils cherchèrent à plaire à un public riche, instruit et raffiné ; ils y réussirent.

Pris d'un désir de vérité, l'Ionien observe la nature, reconnaît vite les erreurs commises et s'applique à les corriger. Dans les images frustes dont il se contentait hier encore, tout le choque aujourd'hui, ce corps sans vie, ces membres perclus, ce visage sans expression, ce nez droit, cette bouche muette, ces oreilles pendantes. Il étudie l'anatomie avec passion, et, sous la peau, les os pointent et les muscles saillent, le dos perd de sa raideur et laisse voir en son milieu la colonne vertébrale qui s'incurve, la poitrine et l'abdomen se dessinent, les reins se creusent, la jambe se cambre, le pied n'est plus cloué au sol. Et voici que la face s'anime : le nez a des narines ; les oreilles, des lobes ; les yeux, naguère exorbités, réintègrent l'arcade sourcilière[120]. Enfin, le

116. Perrot, *l. c.*, p. 506-528 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 280.
117. Perrot, *l. c.*, p. 480-506 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 281.
118. Voir Deonna, *Les « Apollons » archaïques.*
119. Cf. Poulsen, *Der Orient und die frühgr. Kunst* Sur l'influence possible de l'Égypte, voir Lechat, *La sculpt. gr.*, p. 22-23.
120. Voir Perrot, t. VIII, p. 299-307 ; cf. Post, *The development of motion in arch. gr. sculpt.* (*Harvard St. in class. Philol.*, t. XX, 1909, p. 95-164).

vêtement, qui n'était qu'une gaine gênante, est prétexte maintenant à des effets inattendus ; l'étoffe acquiert une valeur esthétique et se prête aux plus diverses combinaisons de draperie, les plis deviennent profonds et s'adaptent aux gestes du corps. C'est la femme surtout, c'est la *corè* qu'aiment à représenter les Ioniens ; toutes les fantaisies de sa toilette, les coquetteries de sa coiffure, les broderies de son costume séduisent leur imagination et inspirent leur ciseau léger. Elle se présente debout, la corè ionienne. D'une main, elle porte l'offrande qu'elle présente à la divinité ; de l'autre, elle retrousse avec une gaucherie gracieuse les franges de son ample péplos. Sa poitrine rebondie gonfle le souple tissu de lin ; sur ses lèvres erre un sourire énigmatique[121]. Pourtant, plus qu'au modelé du buste, plus qu'à l'expression de la bouche, l'artiste s'applique aux bouclettes des cheveux, aux détails de la parure. Ce n'est là encore qu'un début.

*LES ÉCOLES IONIENNES*

Mais l'élan est donné ; on ne s'arrêtera plus. Peu à peu, le sculpteur ionien se dégage de la tutelle orientale. Si le colosse criophore de Thasos, haut de 3 m. 50 et taillé dans un seul bloc de marbre, ressemble encore, dans la seconde moitié du VI^e^ siècle, à quelque colosse d'Assyrie[122], si le sphinx femelle, haut de 10 mètres, offert au dieu de Delphes par les Naxiens est d'une facture qu'on dirait à peine hellénique[123], un grand nombre d'œuvres ioniennes sont d'une tout autre inspiration. Des écoles se fondent, qui achèvent l'éducation du sculpteur. La plus remarquable est celle de Chios. Rattachée à un ancêtre légendaire, Mélas, elle est représentée successivement par Mikkiadès, par son fils Archermos et par ses petits-fils Boupalos et Athènis. Elle s'ingénie à créer de la vie. Archermos, le premier, ose traduire le mouvement et les sentiments de l'âme : il sculpte un corps qui veut marcher ; il conçoit le type de la Victoire qui prend son vol[124]. On attribue, non sans raison, à la dynastie de Chios l'apparition de ces *couroi* frêles et minces, aux proportions allongées, gringalets élégants qui font un piquant contraste avec les lourdauds du Péloponèse. A Samos, où l'on travaille le bronze, Théodôros l'Ancien et Rhoicos ont des continuateurs comme Théodôros le Jeune[125]. En général, ces

---

121. Cf. Lechat, *Op. c.*, p. 27 ; G. Leroux, *Le type féminin dans l'art hell.* (*Rev. de l'art anc. et mod.*, 1908, t. II, p. 387 ss.) ; De Ridder-Deonna, *Op. c.*, p. 253 ss..

122. *Bull. de corr. hell.*, t. XLVII (1923), p. 539, fig. 16.

123. Cf. Perrot, t. VIII, p. 392 ss., fig. 185. Voir ci-dessus, p. 291, n. 208.

124. Cf. Homolle, *Bull. de corr. hell.*, t. III (1879), p. 393 ss. ; Perrot, *l. c.*, p. 298-324 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 290 ss..

125. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 292-294. Voir ci-dessus, p. 281, 453.

artistes d'Asie aimaient, paraît-il, à la façon orientale, les chairs molles et les épaules arrondies ; mais nous ne connaissons d'eux que quelques noms : Terpsiclès, Eudèmos, Bathyclès de Magnésie[126]. Il serait vain de vouloir attribuer à tel ou tel soit l'Aphroditè à la colombe, habillée à la perse[127], soit le Charès, jadis assis dans l'allée des Branchides, dont on devine les lignes sous la pesante draperie[128]. Dans l'état actuel de nos connaissances, le meilleur produit de l'art ionien ne vient ni d'Asie Mineure ni des îles ; il a été trouvé à Delphes, dans le trésor des Siphniens[129]. Le vestibule de ce petit édifice avait pour appui deux de ces statues féminines qu'on nommera plus tard des caryatides. Elles étaient charmantes, si l'on en juge par les débris qu'on a pu assembler : les joues sont pleines, les lèvres charnues, les jambes fines ; les bras restent un peu grêles, le buste trop droit et la taille trop haute ; mais l'ensemble est un excellent exemple de cette « exécution coulante et moelleuse »[130], de cette grâce un peu mièvre, qui est la marque de la statuaire ionienne vers le milieu du VI^e siècle.

Sûrs d'eux-mêmes, les artistes ioniens se soucient désormais d'établir une harmonie intime entre tous les éléments que jadis ils travaillaient un à un. Ils se mettent à la recherche d'une règle absolue qui détermine les proportions de chaque partie ; ils imaginent ce canon que l'école attique acceptera dès la fin du VI^e siècle. D'après Diogène Laërce[131], c'est Pythagoras de Rhègion qui le premier se serait fait l'apôtre du rhythme en sculpture ; en réalité, l'idée tendait à prendre corps en Ionie depuis plus de cinquante ans. Elle apparaît plus nettement encore dans la sculpture décorative que dans la statuaire. Jusqu'alors le sculpteur remplissait à l'excès le cadre que lui traçait l'architecte : le vide lui faisait horreur. Maintenant, au lieu de serrer ses personnages à les étouffer, il tente avec succès de leur donner de l'air, de composer une scène ; et, quelque timides que soient encore ses essais de perspective, ils n'en sont pas moins riches de promesses qui seront bientôt tenues, mais ailleurs qu'en Ionie.

*ARRIVÉE DU STYLE IONIEN DANS LA GRÈCE PROPRE*

On pouvait craindre pour l'ionisme une dégénérescence assez prompte ; car l'amour du détail, qui le hantait toujours, pouvait tourner à la manie et tomber dans

126. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 278, n. 1, 396, 398.
127. Elle a été retrouvée à Marseille. Voir Perrot, *l. c.*, p. 406 ss., fig. 191-192.
128. *Ib.*, p. 273, fig. 110.
129. Voir p. 293, n. 219; p. 567. Cf. *Fouilles de Delphes*, t. II, pl. XI; Perrot, *l. c.*, p. 364, 385 ss., fig. 159, 178, pl. VII ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 303.
130. Voir la jolie page de Lechat, *Op. c.*, p. 50.
131. VIII, 1, 47 ; cf. Lechat, *Pythag. de Rhég* , p. 39.

le mauvais goût. Il fut sauvé en se retrempant dans les sources de jeunesse qui jaillissaient dans les pays plus rudes de la Grèce propre. Vers le milieu du VI^e siècle, en effet, les sculpteurs ioniens ou leurs œuvres passent la mer. Prompts aux déplacements, Archermos et d'autres membres de la corporation familiale répandent leurs idées avec leurs types à Paros, à Délos, en Crète, à Athènes. Théodorôs de Samos se fixe un instant à Sparte et va peut-être travailler pour Pisistrate en même temps qu'Aristion de Paros. Alxénor de Naxos, émigre en Béotie. Puis, à mesure que les barbares approchent du littoral asiatique, l'exode se généralise : on voit, par exemple, Bathyclès de Magnésie s'établir pour quelque temps à Amyclées. En prenant ainsi pied sur les rives occidentales de la mer Égée, l'ionisme va commencer une carrière nouvelle. Il communique à l'art dorien une expérience déjà longue, le pénètre d'une douce influence, l'assouplit, mais sans nuire à sa fraîcheur naturelle et à sa solide droiture, dont, au contraire, il fait lui-même son profit. Pendant un demi-siècle, c'est tantôt l'inspiration dorienne, tantôt l'inspiration ionienne qui semble devoir l'emporter. Quand d'aventure les qualités des deux écoles, la vigueur et la grâce, arrivent à se fondre, on a la surprise de quelques morceaux qui annoncent les merveilles de l'époque classique. Tel est le cas à Égine[132]. Mais c'est vers Athènes que confluent le plus rapidement et avec le plus de puissance les deux courants partis du Péloponèse et de l'Orient, et Athènes, tout en s'assimilant mieux qu'aucune autre cité les emprunts qu'elle fait partout, saura donner encore à ses productions l'empreinte des qualités qui lui sont propres.

*LA STATUAIRE ATTIQUE*

Tant qu'ils ne purent tailler que le poros du Pirée, les sculpteurs de l'Attique se sentirent mal à l'aise. Ils ne firent d'abord qu'appliquer à la pierre tendre la technique du bois, avec des surfaces plates et des contours à tranches en lignes brisées, sans modelé ni courbure. Pour cacher les défauts de leur matière, ils la couvraient d'une violente polychromie, véritable débauche de couleurs rutilantes. Les *couroi* ont les lèvres rouges, l'iris des yeux rouge, les cils et les sourcils noirs; seule la chair reste blanche. Les *corai* ont des vêtements bigarrés et des visages outrageusement fardés ; même les chevaux ont une crinière et une queue rouges ou bleues, des naseaux rouges et noirs[133]. Déjà pourtant, dans cette première période de la plastique attique, se dis-

132. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 334.
133. Cf. Heberdey, *Op. c.*; Lechat, *Op. c.*, p. 37-39, 52; *La sculpt. attique avant Phid.*, p. 101 ss.

cerne sous des traits frustes le caractère natif du pays, un instinct de mesure et de simplicité qui sait garder le juste milieu entre la mollesse onduleuse de l'Ionie et l'anguleuse austérité des Doriens. Mais voici qu'on se met à tailler le marbre au ciseau. Aussitôt, avant même qu'on ait perdu les vieilles habitudes de découpure, le progrès est visible. Le Moschophore est déjà un essai remarquable : un homme à la carrure massive, Rhombos fils de Palès, porte au sacrifice sur ses larges épaules, qui ne fléchissent pas sous le poids, un jeune veau aux cornes naissantes. L'œuvre est encore fortement marquée d'archaïsme par la raideur des membres, la raideur des gestes, la raideur du vêtement ; mais elle annonce du nouveau : elle vit[134]. Ce qui manque encore, c'est le métier. Tout à coup, vers 545, l'évolution se précipite, ou plutôt une révolution se produit. Les Ioniens arrivent, chassés de leur patrie par les barbares ou attirés par la générosité des Pisistratides. Parmi eux se trouvait peut-être ce sculpteur Endoios dont s'est emparée la légende athénienne, mais qui a réellement existé. Pour se rendre compte de ce qu'ils apportent, il suffit de jeter un coup d'œil sur les corai réunies aujourd'hui au Musée de l'Acropole. En marbre des îles teinté de nuances légères, s'avance la longue théorie des vierges qui viennent rendre hommage à la déesse. Pareilles et différentes, les yeux obliques et la bouche arquée, elles se meuvent librement et, de se voir si belles, avec leur coiffure finement calamistrée, leurs bijoux et les plis gracieux de leurs péploi brodés, heureuses, elles sourient. Toutes les ressources d'un savant fignolage s'appliquent à rendre la coquetterie féminine et la joie de vivre, transformant ces filles d'Attique en filles d'Ionie. Mais bientôt elles deviennent plus sérieuses ; elles ont maintenant sur leurs traits un peu de cette gravité réfléchie que n'ont pas les femmes de l'Orient : elle sont revenues à leur nature, et les sculpteurs à leur tradition, avec l'habileté en plus. La corè d'Antènor témoigne d'un noble effort pour élaguer les fioritures, obtenir un effet d'ensemble, donner à la personne humaine un aspect monumental et atteindre par delà les petites élégances la sincère beauté[135]. Le même processus s'observe chez les couroi. D'abord aussi soucieux que leurs frères d'Asie de leur chevelure bouclée et de leur barbe prestigieuse, ils se préoccupent bientôt davantage de montrer aux yeux

134. Cf. Perrot, *l. c.*, fig. 100, p. 225-226, 627-629 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 316, fig. 82.

135. Voir Lechat, *Au Musée de l'Acr.*, principalement p. 150 ss., 203 ss., 215 ss., 265 ss., 293 ss. ; cf. *La sculpture attique av. Phid.*, p. 216 ss. ; 251 ss. ; Perrot, *l. c.*, pl. 576-608, fig. 288-304, pl. II, IV-V, XII-XIV. Les anciens citaient le nom d'un artiste athénien spécialisé dans la production des corai, Pollias (cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 322, n. 1

des connaisseurs un corps souple et nerveux : les meilleurs exemples des deux types sont la « tête Rampin » et le couros de Sounion[136]. La statuaire attique a désormais son style. Elle se distingue par une fermeté harmonieuse qui concilie les résultats acquis par les ateliers du Péloponèse, des îles et de l'Asie : elle adoucit la rudesse du dorisme et sait étoffer la maigreur des éphèbes ; mais elle « fortifie la mollesse de l'ionisme et le dégonfle de ses bouffissures »[137]. Toutes ces qualités se trouvaient résumées à la veille des guerres médiques dans l'œuvre du grand Hègias, élève d'Agéladas et prétendu maître de Phidias[138], et dans le groupe d'Harmodios et d'Aristogiton taillé en 506 par Antènor[139]. Mais d'Hègias il ne reste que le souvenir, et les Tyrannoctones furent emportés par Xerxès au fond de l'Asie. Il faut donc se résigner à ne pas savoir à quel point exact en était arrivé le type athlétique conçu par les maîtres d'Athènes au moment où les armées du grand roi vinrent les arrêter dans leur fécond travail.

*LA SCULPTURE DÉCORATIVE*

On pourrait comparer la statuaire grecque avec les statuaires orientales ; on marquerait sans peine comment et pourquoi, parties du même point, mais l'une continuant à aller de l'avant, les autres s'arrêtant en chemin, elles aboutirent à des résultats si différents. Pour la sculpture décorative, au contraire, tout rapprochement est interdit dès le début entre la Grèce et les autres pays. Jamais avant les Grecs, on n'avait eu à se poser les problèmes qu'ils durent résoudre, et, jamais après eux, on n'imaginera d'autres solutions que celles qu'ils trouvèrent.

Nous n'insisterons pas sur les reliefs funéraires et les reliefs votifs. Il en est de fort beaux : tel le relief funéraire d'Orchomène dû à Alxénor de Naxos, qui représente un homme excitant son chien à bondir sur une sauterelle[140] ; tels encore certains reliefs attiques que nous aurons à signaler. Mais ce genre a pris assez tôt un caractère industriel. Il révélera des ouvriers parfaits ; il ne sera plus particulièrement original.

*LA DÉCORATION SCULPTURALE DES TEMPLES*

Où les Grecs ont triomphé, c'est dans la décoration sculpturale de leurs temples. Aussi bien que la conception même de ces édifices, la façon de les orner leur appar-

---

136. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 626-648 ; Lechat, *La sculpt. att. av. Phid.*, p. 353 ss.. Voir le couros de Sounion dans De Ridder-Deonna, *Op. c.*, pl. VII.
137. Lechat, *Op. c.*, p. 422.
138. Cf. Ch. Picard, *Op. c.*, p. 344.
139. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 561-563 ; O. Waser, *Zur Gruppe der Tyrannenmörder* (*Arch. Anz.*, 1922, p. 153-165).
140. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 361, fig. 158 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 302.

tient en propre. De toutes parts, se présentaient des champs à remplir : dans le sanctuaire dorique, les larges frontons des deux façades, les métopes et l'entablement extérieur ; dans le sanctuaire ionique, les frontons plus étroits et surtout la frise qui courait en bandeaux réguliers au-dessus de l'architrave[141]. Frontons, métopes et frise, acrotères et gargouilles, autant d'éléments nouveaux fournis par l'architecte au sculpteur. Des modèles où puiser une idée, il n'en existait pas. Comment faire tenir une scène dans ce cadre incommode du fronton, trop bas aux angles aigus et, par comparaison, trop haut au centre ? Comment garnir assez, et pas trop cependant, les petits carrés des métopes ? Quels sujets développer sur la surface longue et basse de la frise ? On imagine sans peine que les premiers essais furent laborieux ; mais on reconnaît la vocation artistique des Hellènes à ce signe qu'ils brisèrent vite tant d'obstacles accumulés.

*LA SCULPTURE DÉCORATIVE DE STYLE DORIEN*

Dans la Grèce propre, les plus anciens monuments de la sculpture décorative nous ont laissé de trop rares fragments pour que nous puissions nous faire une idée précise de leur valeur. Le deuxième temple de Corcyre possédait au moins un fronton de calcaire sculpté et peint : au milieu, grimaçait une Gorgone qu'entouraient Pégase, Gaia et des panthères rugissantes. Si l'artiste n'est guère maître encore de son ciseau, il a du moins le mérite de suivre au VI^e^ siècle la règle de symétrie qu'impose la forme même du fronton et qui prévaudra au V^e^[142]. A Delphes, on a conservé cinq métopes rectangulaires du trésor de Sicyône : les Dioscures et les Apharides, ainsi qu'Orphée sur le navire Argo, sont trapus et lourds, tandis que le anglier de Calydon et le taureau Zeus portant Europe sont d'une belle venue et dénotent une bonne observation des animaux en liberté[143]. Les chefs-d'œuvre, si l'on peut dire, de cette imagerie archaïque, ce sont les métopes de Sélinonte, grossières dans leur ensemble, mais achevées dans certains détails. Celles du premier temple évoquent l'aventure d'Europe et la victoire d'Hèraclès sur le taureau de Marathon ; celles du second rappellent des scènes de la vie de Persée ; celles du troisième, enfin, déjà plus étudiées et plus justes de proportions, retracent quelques épisodes de la lutte des

141. Voir Lechat, *La sculpt. gr.*, p. 40-41 ; E. Katterfeld, *Die griech. Metopenbilder* (*Zur Kunstgesch. der Auslandes*, Heft 92), Strasbourg, 1911 ; Washburn, *The origin of the triglyphe frieze* (*Am. J. of arch.*, t. XXIII, 1919, p. 33 ss.).

142. *Rev. arch.*, 1911, II, p. 1 ss. ; 1914, II, p. 130 ss. ; *Bull. de corr. hell.*, t. XLIV (1920), p. 393.

143. Voir Perrot, *l. c.*, p. 455 ss., fig. 227-231 ; Poulsen, *Delphi*, p. 73 ss. ; L. D. Caskey, *The metops of the Sicyon-treasury at Delphi* (*Am. J. of arch.*, t. XXIX, 1925, p. 17 ss.).

dieux et des géants, ce thème inépuisable de la sculpture grecque[144].

*LA SCULPTURE DÉCORATIVE DE STYLE IONIEN*

En Asie, même inexpérience tout d'abord. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur ce qui reste de la frise d'Assos. Gêné par l'étroitesse et la longueur du cadre, l'artiste a manifestement manqué son effet : le relief est trop plat ; Hèraclès, les lions, les sphinx et les centaures semblent courir au hasard les uns après les autres. Mais, un quart de siècle plus tard, le trésor des Siphniens révèle soudain l'immensité des progrès accomplis[145]. Le sculpteur d'Assos ignore totalement encore l'art de la composition ; celui de Delphes sait déjà choisir et grouper ses sujets. Il décore le fronton Est d'un motif cher au dieu de Delphes, la dispute avec Hèraclès pour la possession du trépied sacré : au centre, Athèna cherche à séparer les combattants. Le sujet est traité d'une main ferme, partie en ronde bosse et partie en relief : c'est le seul exemple connu d'un pareil procédé. Mais, si la scène est remarquablement équilibrée, les personnages ont encore des figures anguleuses et les animaux sont squelettiques[146]. Sur les quatre côtés de la cella courait une frise de 65 centimètres de hauteur. Sur la frise Ouest, dont il manque la partie médiane, Athèna descendait de son char, une Athèna ailée, ce qui est fort rare ; les chevaux, bien en chair, sont fort beaux, déjà presque parfaits. Des 8 m. 90 de la frise Sud on ne possède que 3 m. 80, consacrés à un défilé de chars traînés par des coursiers d'une fougue admirable. La frise Est, de 6 m. 37 de développement, se divisait en deux morceaux : une bataille autour du corps d'un guerrier et une assemblée d'Olympiens. Au Nord, enfin, on a reconstitué les 8 m. 90 du bandeau : aux pieds d'Apollon, d'Artémis et de Dionysos est étendu un géant mort, digne d'avoir sa place dans une œuvre de la période classique. Les deux côtés de l'Ouest et du Sud sont les plus anciens et dus au même artiste, un animalier incomparable ; plus récents, les deux côtés du Nord et de l'Est ont été exécutés par un maître en pleine possession de son métier, sachant rendre le mouvement et donner au corps humain les attitudes les plus diverses. Les reliefs étaient mis en saillie par une polychromie assez vive : sur un fond bleu, les figures gardent des traces de bleu, de rouge et de vert, les vêtements rouges

144. Voir Perrot, *l. c.*, p. 483-492, 502-504, fig. 245-251 ; Fougères-Hulot, *Sélinonte*, p. 282 ss. Ziegler, dans Pauly-Wissowa, *l. c.*, p. 1304-1305.

145. Cf. Poulsen, *Op. c.*, p. 101 ss..

146. Cf. Perrot *l. c.*, p. 363-366, fig. 159-162 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 304 ; Poulsen, *Op. c.*, p. 110.

avaient des bordures bleues, les casques étaient bleus[147]. Cette frise nous montre ce que promettait l'art ionien au moment où il allait perdre la liberté nécessaire à un plein épanouissement.

*LA SCULPTURE DÉCORATIVE A ATHÈNES*

Et c'est peut-être en partie parce qu'elle trouva dans Athènes cette liberté indispensable que la sculpture décorative fut capable, après le sérieux apprentissage auquel nous a fait assister la statuaire, d'y produire des chefs-d'œuvre.

A la fin du VII^e siècle, on voyait sur l'Acropole un fronton en poros, le fronton de l'Hydre, qui représentait Hèraclès, massue en main, en face du monstre hérissé aux têtes sifflantes : œuvre naïve, où tout était défectueux, la technique comme la composition. Au début du VI^e siècle, le « fronton rouge » montre Hèraclès et Triton qui luttent, enlacés. Déjà on entaille le calcaire dur, et l'exécution devient meilleure, sans que la conception marque vraiment un progrès[148]. Peu après, le même sujet est traité sur le fronton Ouest de l'ancien Hécatompédon. Cette fois, le héros est déjà plus dégagé d'allure : le monstre Typhon, qui unit en une personne les Tritopatores, emplit de ses anneaux tout l'angle de droite, tandis que s'épanouit sur les trois têtes qu'il dresse un sourire débonnaire[149]. L'ensemble, bien que lourd, dénote un certain talent de composition ; l'anatomie et l'expression sont rendues avec une certaine vigueur de réalisme ; le relief est assez haut pour atteindre à la ronde bosse. De la même inspiration procèdent le fronton où Iris, messagère des Olympiens, leur présente un Hèraclès assez gauche, et celui de l'Olivier, dont le sujet principal est emprunté à la légende d'Achille surprenant Troïlos près d'une fontaine[150].

Mais la sculpture décorative, comme la statuaire, a besoin, pour faire des progrès décisifs, d'une autre matière que le poros. Enfin, les fils de Pisistrate sont assez riches pour employer le marbre dans le nouvel Hécatompédon. Aussitôt apparaît le beau groupe d'Athèna terrassant le géant Encelade[151] : œuvre sobre, solide, harmonieuse ; le premier manifeste, semble-t-il, de cette école attique qui va bientôt être sans égale. On voudrait connaître les artistes qui vivaient alors

147. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 368-375, fig. 162-177 ; Heberdey, *Ath. Mitth.*, t. XXXIV (1909), p. 145 ss. ; Dinsmoor, *Bull. de corr. hell.*, t. XXXVII (1913), p. 5 ss. ; Courby, *Rev. arch.*, 1911, t. I, p. 197 ss. ; Lechat, *Rev. des Ét. anc.*, t. XIV (1911), p. 388 ss. ; Poulsen, *Op. c.*, p. 111 ss., 116 ss., 125 ss., 141 ss..

148. Cf. Lechat, *La sculpt. att. av. Phid.*, p. 41 ss. ; Perrot, *l. c.*, p. 534-535, fig. 274 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 310-311.

149. Cf. Lechat, *Op. c.*, p. 136 ; Perrot, *l. c.*, pl. III et fig. 275 ; Ch. Picard, *Op. c.*, 311 ss..

150. Cf. Lechat, *Op. c.*, p. 58 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 313. Sur le fronton de l'Olivier, voir surtout Fougères, *Athènes*, p. 35, et *Rev. des Ét. gr.*, t. XXXII (1919), p. 211 ss..

151. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 554 ss., fig. 279, 281 ; Ch. Picard, *Op. c.*, p. 325, fig. 89.

à Athènes ; mais la tradition est presque muette sur leur compte. Il est certain du moins qu'entre 507 et 490 il y eut dans la cité démocratique comme une floraison printanière : des ateliers de l'Acropole sortaient à cette époque d'incomparables tailleurs de pierre, comme ce Praxias et cet Eudèmos qui furent appelés à Delphes par les Alcméonides, peut-être avec Antènor lui-même, pour travailler à la décoration du grand temple[152]. Tous ces artistes n'eussent-ils d'autres titres à présenter aujourd'hui que l'Athèna victorieuse dans la Gigantomachie de l'Hécatompédon, le Dieu montant sur son char[153], le Taureau mugissant à la mort sous les griffes du lion[154], ou bien, à Delphes, le Lion forçant une biche aux yeux d'épouvante[155], qu'on devrait déjà les tenir pour des maîtres, dignes précurseurs de Phidias. On peut encore leur reprocher un goût un peu trop prononcé pour la symétrie, parfois un manque de concordance entre telle expression du visage et telle attitude du corps ; mais ils ont acquis pour toujours une réelle connaissance de l'anatomie, le sens de la noblesse, le goût du mouvement et de la vie. Même les artistes de second ordre, même les artisans qui remplissent le quartier des Hermoglyphes, apprennent vite tous les secrets de leur métier. De simples sculpteurs de reliefs votifs ou funéraires ne se font pas faute d'ajouter du leur à l'enseignement des maîtres étrangers. La stèle d'Aristion signée par Aristoclès[156], celle de l'Hoplitodrome[157], celle du Discophore[158], enfin le beau relief où un potier assis devant son tour, Euphronios peut-être, tend en offrande à Athèna Erganè les coupes qu'il vient d'achever[159], tous ces morceaux montrent à quel point le grand art est apte à se vulgariser sans déchoir. Restait à débarrasser le marbre de la polychromie. Au moment même où les céramistes remplacent les vases à figures noires sur fond rouge par les vases à figures rouges sur fond noir, les sculpteurs de toutes catégories cessent de faire ressortir leurs images en vives enluminures sur le champ terne de la pierre, pour les détacher sur un champ rouge ou bleu en leur conservant la blancheur du marbre, comme s'ils voulaient affirmer que leur art désormais se suffit à lui-même. Et, en vérité, ils sont en mesure de traduire librement dans la pierre, sous la forme des légendes aimées, les sentiments profonds de l'âme nationale.

152. Paus., X, 19, 4.
153. Voir Perrot, *l. c.*, p. 665, fig. 335.
154. *Ib.*, p. 559, fig. 282.
155. *Ib.*, p. 568, fig. 283 ; cf. Poulsen, *Op. c.*, p. 153.
156. *Ib.*, p. 133, fig. 72 ; p. 663, fig. 341.
157. *Ib.*, p. 665, fig. 363. Voir aussi le cavalier p. 660, fig. 338.
158. *Ib.*, p. 664, fig. 342.
159. Cf. Lechat, *La sculpt gr.*, p. 51.

## IV. — La Peinture, la Céramique et les Arts mineurs

Depuis longtemps, les peintres retraçaient de leur côté sur les murs des édifices ou, plus modestement, sur le flanc des vases mille scènes empruntées à la vie des dieux et des hommes. Sachons gré à ceux qui décoraient une matière fragile d'y avoir mis autant de conscience et d'art que s'ils l'avaient destinée à l'éternité ; car l'ironie du sort a voulu que l'œuvre des grands peintres ait péri presque entière et que les produits des céramistes se soient conservés à travers les siècles.

*LA GRANDE PEINTURE*

Nous ne connaissons donc la grande peinture que par quelques textes littéraires, par quelques stèles, quelques sarcophages et surtout par les copies qu'en fit sans nul doute la peinture de vases. On a des raisons de croire que les Grecs de la période archaïque pratiquaient, à l'imitation des Égyptiens et des Égéens, la peinture à fresque[160], qu'ils employaient, dès le VII^e siècle, le procédé de l'ombre portée[161], qu'ils avaient une prédilection marquée pour le coloris à teinte plate et que, vers la fin du VI^e siècle, Cimon de Cléonai soupçonna les règles de la perspective[162]. Voilà à peu près tout ce qu'on sait ; le reste n'est que tradition sans fondement précis où un peu de vrai se mêle à beaucoup de faux. C'est la tradition qui fait de Sicyône ou de Corinthe la patrie des premiers peintres et qui nous parle de plusieurs écoles[163]. L'école, péloponésienne, nous dit-on, n'utilisa qu'une seule couleur, le noir, jusqu'au jour où Ecphantos de Corinthe enrichit sa palette du rouge[164] ; elle revendique les noms du Corinthien Cléanthès, auteur d'une Prise de Troie et d'une Naissance d'Athèna[165], des Sicyôniens Cratôn et Tèlèphanès, et bien des noms encore[166]. Dans l'école ionienne se rangent, entre autres, ce Boularchos qui exécuta un tableau de bataille acheté par le roi Candaule[167] et le technicien Saurias de Samos[168]. L'école attique, enfin, se prévaut d'Eumarès, qui employa le premier des tons distincts pour représenter le corps des hommes et celui des

160. Cf. Perrot, t. IX, p. 187 ss..
161. Cf. Pottier, *Rev. des Ét. gr.*, t. XI (1898), p. 355 ss. ; Perrot, *l. c.*, p. 214 ss..
162. Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 56.
163. Cf. Pfuhl, *Malerei und Zeichnung*, t. I, p. 490 ss..
164. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 216.
165. Strab., VIII, 3, 12, p. 343 ; Athen., VIII, p. 346 *b-c*.
166. Voir Pline et Strabon, *ll. cc.* ; cf. Perrot, *l. c.*, p. 216, 218.
167. Pline, *l. c.*, 55. Cf. Hér., I, 164 ; Paus., V, 19, 1 ss..
168. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 219.

femmes et qui campa ses personnages en des attitudes variées[169]. N'attachons à ces renseignements, qui nous ont été pour la plupart transmis par Pline l'Ancien, qu'une valeur relative. Nous avons heureusement, comme nous l'avons dit, un autre moyen de nous rendre compte de ce que fut vraiment la grande peinture en Grèce : cherchons-en le reflet dans la peinture de vases.

*LA PEINTURE DE VASES*

Encore un art que les Crétois avaient porté à la perfection et que les invasions septentrionales semblaient avoir frappé d'un coup mortel. Au lendemain des grandes migrations, comme on sait, le commerce avait presque disparu : chaque canton devait suffire à ses besoins ; on ne fabriquait plus guère qu'une poterie commune et grossièrement décorée. Mais il faut aux Grecs tant de récipients ! les uns pour conserver, transvaser et transporter les liquides, les autres pour le service de table, d'autres encore pour l'huile de toilette et les parfums. Comment les gens riches n'auraient-ils pas désiré un peu de luxe ? Et voilà le potier qui réapprend tout ce qu'il avait désappris. Il a cette bonne fortune de pouvoir encore contempler çà et là les amphores que les Mycéniens de la décadence décoraient de motifs stylisés. Il s'applique à les imiter.

*LE STYLE GÉOMÉTRIQUE*

D'abord il trace maladroitement sur les parois du vase des lignes droites, des quadrillés, des cercles. Puis il s'enhardit : il se met à reproduire des végétaux, des animaux marins et terrestres, surtout le cheval et le bœuf, le cerf et le chien, le lièvre et le sanglier, enfin des hommes. Mais sa main est tellement faite au dessin rectiligne, qu'elle déforme et schématise tout ce qu'elle essaie de représenter : plantes et bonshommes prennent l'apparence de figures « géométriques »[170]. Les ateliers sont nombreux alors ; car chacun d'eux ne travaille que pour une clientèle restreinte. Il en existe dans presque toutes les villes d'Asie Mineure, dans presque toutes les îles, de Cypre à l'Eubée, dans maints pays de la Grèce propre, par exemple, en Laconie, en Argolide, en Corinthie, en Attique et en Béotie. Les progrès sont lents, faute de concurrence. C'est ainsi que les Cyclades fabriquent des amphores portant des cercles, des méandres et des triangles, décor froid, net, dénué de toute fantaisie[171]. Cependant, dès la fin du IX^e^ siècle, quelques démiurges d'Athènes sont capables de façonner pour les Eupatrides enterrés au cime-

169. Pline, *l. c.*, 56 ; cf. Perrot, *l. c.*, p. 221 ss..
170. Voir Pfuhl, *l. c.*, p. 55 ss..
171. Cf. Ch. Dugas, *La céram. des Cycl.*, p. 135 ss.

tière du Dipylon de grands vases, hauts parfois de 1 m. 75, où se détachent en noir brillant, sur le fond rougeâtre et poli de l'argile, des scènes navales ou funéraires, encadrées de motifs linéaires[172]. Ces belles pièces, dont le décor a déjà pour motif principal l'homme, semblent marquer l'apogée de la céramique grecque dans la période géométrique.

*LE STYLE ORIENTALISANT*

A son tour, l'Ionie préparait et lançait des modèles nouveaux. Ses potiers firent comme ses forgerons, ses sculpteurs et ses tisserands même : mêlant au décor oriental quelques survivances mycéniennes, ils mirent à la mode le style « orientalisant »[173]. Soudain les vases se couvrent de spirales simples ou doubles, de méandres, de boutons de lotus ; ils présentent, en rangées parallèles, des chiens courants, des sphinx, des bouquetins, des lions, des monstres et même des personnages humains. En même temps que la céramique se conforme à des formules inédites, elle travaille pour l'exportation et se spécialise. Milet répand sur les bords de l'Égée et jusqu'au fond du Pont-Euxin ses plats et ses œnochoès en terre rougeâtre, à engobe blanc crémeux ou jaune clair, où les sujets sont peints en noir et les détails soulignés d'un trait rouge vineux. Samos vend ses alabastres à forme de statuettes féminines ; Clazomènes, sa jolie poterie grise ; Lesbos, sa céramique à engobe noir ; Érétrie, ses amphores à panse ovoïde. Délos a son petit quartier du Céramique. Malgré la concurrence, Mélos continue de placer ses vases rouge sombre d'une exécution parfaite, et Rhodes, ses grands récipients aux flancs parsemés de torsades et de palmettes. Dans leurs succursales de Naucratis, les Ioniens surchargent leurs faïences de motifs égyptiens et fabriquent les balsamaires de verre qu'ils déversent sur toutes les côtes où abordent des vaisseaux grecs[174].

*LA POTERIE DE LA GRÈCE PROPRE*

Au début du VIII^e^ siècle, l'influence ionienne touche le continent. Les artisans de Chalcis silhouettent sur l'argile des animaux plus vigoureux et plus vivants, par exemple des coqs bien en chair dressés sur leurs ergots[175]. Une école argivo-cycladique imite avec goût les poteries importées d'Asie[176]. Les vases « proto-

172. Voir p. 405. Ajouter aux références de la note 111, Pfuhl, *l. c.*, p. 61 ss. ; G. M. A. Richter, *Two colossal ath. geometric or Dipylon vases in the Metrop. Mus. of Art* (*Am. J. of arch.*, t. XIX, 1915, p. 385 ss. et pl. XVII-XXII).

173. Cf. Pfuhl, *l. c.*, p. 96 ss. ; Karo, *Orient und Hellas in arch. Zeit* (*Ath. Mitth.*, t. XLV, 1920, p. 106 ss.).

174. Voir p. 281, n. 149 (Samos) ; p. 274, n. 103 (Clazomènes) ; p. 312, n. 80 (Érétrie) ; p. 205 (Naucratis). Cf. Ch. Dugas, *Op. c.*, p. 226-227.

175. Cf. Ch. Dugas, art. *Vasa* dans le *Dict. des Ant.*, t. V, p. 637.

176. Voir p. 306, n. 34.

corinthiens », ces jolies fioles à parfums qui provenaient soit de Corinthe même, soit de Sicyône, soit d'Argos, et qui avaient un succès extraordinaire dans tous les pays de la Méditerrannée, s'ornent de fines miniatures à motifs d'origine orientale[177]. Plus tard, les Périèques de Laconie, non contents de créer la forme à laquelle reste attaché le nom de *lakaina*, imaginent un type de coupe que copieront les colons de Cyrène et que rechercheront ceux de Tarente : sur un engobe d'un blanc rose, il peignent d'abord des lignes et des points, puis des grenades, des animaux et des scènes à personnages[178].

*LA POTERIE CORINTHIENNE*

La première place, toutefois, c'est au céramiste de Corinthe qu'elle va revenir. A peine s'est-il à son tour approprié la méthode ionienne, qu'il entre brusquement en scène et, du coup, il accapare le marché méditerranéen. Artiste sans doute, il est plus encore marchand. Il ne se soucie pas toujours du détail ; il ne veille pas assez à la fermeté du dessin. Mais comme il est habile, le fils de Sisyphe, et comme il sait trouver les moyens de plaire ! Il a l'idée de rougir sa pâte jaunâtre à l'oxyde de fer ; il découvre en se jouant, des effets imprévus de couleurs ; pour donner l'illusion du relief, il triche et creuse à la pointe sèche, autour de ses figures, un trait dans le vernis. La scène traitée est-elle un peu confuse ? il l'explique par quelques mots de légende. Bref, il satisfait les délicats et séduit le vulgaire. De 650 à 550, son succès tient du prodige. De Cyrène à Olbia, de l'Asie Mineure à la Sicile, en Occident surtout, chez les Étrusques comme chez les barbares des pays transalpins, partout on réclame les vases de Corinthe, les aryballes bordées d'un décor végétal, les cratères couverts de lions, de sangliers, de cygnes, et bientôt les hydries et les amphores dont les flancs rebondis portent de nombreux personnages adroitement groupés[179]. Durant un siècle entier, Corinthe jouit sans conteste de la prépondérance qu'elle a enlevée à l'Ionie.

*LA POTERIE ATTIQUE*

Mais, disait Hésiode, « le potier envie le potier ». Le céramique d'Athènes surveillait avec inquiétude la prospère cité de l'Isthme. Ses artisans se procuraient dans la vallée du Céphise et sur la côte d'excellentes argiles prenant bien le minium. Ils possédaient déjà une technique remar-

177. Voir p. 330, n. 202.

178. Voir p. 348, 209. Cf. O. Waldhauer, *Zur lakon. Keramik* (*Jahrb. d. arch. Inst.*, 1924, p. 28-37).

179. Pline, *l. c.*, 15-16. Cf. Pottier, *Cat. des vases ant. du Musée du Louvre*, t. II, p. 416 ss., cf. p. 581 ss. ; Ch. Dugas, *l. c.*, fig. 7285 ; *La céram. gr.*, p. 90.

quable au temps où ils façonnaient les vases du Dipylon. Ils étaient laborieux et profitaient de toutes les leçons. Ils durent se dire que, s'ils brisaient la raideur de leurs figures et variaient la disposition de leurs scènes, ils pourraient devenir à leur tour les maîtres du marché.

Vers la fin du VII^e siècle, leur arrivent d'Orient les motifs floraux et les rangées d'animaux. Il s'emparent de ces modèles et les imitent librement : témoin l'hydrie d'Analatos, avec son oiseau peint en silhouette claire, et l'amphore qui représente le centaure Nettos (Nessos) tué par Hèraclès[180]. Dès lors, les ateliers du Céramique entrent en concurrence avec ceux de Corinthe. C'est la période de la poterie à figures noires qui commence, avec des silhouettes opaques dont le sombre vernis à reflets métalliques égayé de touches violettes et blanches se détache sur le champ de l'argile. Mais les peintres des vases « attico-corinthiens »[181] ne s'attardent pas longtemps à la contrefaçon. Le fameux cratère d'Ergotimos et Clitias trouvé à Clusium en Étrurie et connu sous le nom de « vase François » est un témoignage splendide de la supériorité qu'ils avaient conquise dès 580-570 par la probité du dessin, le charme de la couleur, la sûreté du goût, le sentiment de la beauté vivante, la variété des sujets mythiques à nombreux personnages, la souplesse du style passant de la gravité religieuse à la vivacité humoristique[182]. Vient l'époque de Pisistrate. Les amphores panathénaïques répandent jusqu'en Occident le renom des fêtes que préside le tyran, de l'huile que la déesse offre en prix aux vainqueurs et des beaux vases où elle est enclose[183]. A l'imitation des cadres que l'architecte livre au sculpteur, le peintre céramiste insère dans de véritables métopes des tableaux d'une composition serrée, où l'action, au lieu de se disperser en scènes successives, se concentre en un moment dramatique[184]. Amasis, un métèque venu de Samos, déploie dans ses productions, avec une grâce encore un peu gauche, un joli talent fait de précision et de dignité[185]. Exékias semble reproduire en couleurs de nobles statues en bronze. Néarchos se complaît à copier toutes les attitudes du cheval et du cavalier, pour réjouir les riches amateurs de concours hippiques. Rivalisant avec l'orfèvrerie, la peinture

180. Voir Perrot, t. X, p. 59-62, 70-75.

181 *Ib.*, p. 93-137, 330-332 ; Pfuhl, *l. c.*, p. 253.

182. Ce vase a 0 m. 60 de haut et 1 m. 81 de tour ; il est décoré de dix scènes où se meuvent deux cent cinquante personnages et que commentent cent vingt-huit inscriptions. Cf. Pottier, *Op. c.*, t. III, p. 614 ; Perrot, *l. c.*, p. 137-173.

183. Voir G. von Brauchitsch, *Die panathen. Preisamphoren*, Leipzig, 1910; cf. Ch. Dugas, *La céram. gr.*, p. 140 ; Pfuhl, *l. c.*, p. 330 ss..

184. Voir, par exemple, l'amphore d'Exékias qui représente Achille et Ajax jouant aux dés (Dugas, *Op. c.*, p. 81-82, fig. 54).

185. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 178-191.

représente avec finesse, sur des coupes délicates, les scènes familières de la vie mondaine et de la vie rustique.

Mais voici que Nicosthénès essaie de remédier à la dureté des ombres portées, où les détails intérieurs devaient être indiqués à l'aide du burin autant que du pinceau. A la recherche de procédés nouveaux pour agrémenter et animer les figures, il met sur le noir de ses coupes, ceinturées de baguettes saillantes, de larges couches de blanc et de rouge. Tout à coup un inventeur de génie — est-ce Nicosthénès ou son rival Andokidès[186] ? — imagine un renversement des teintes, vernissant le fond d'un noir lustré et réservant aux figures le rouge de l'argile[187]. Dès lors le peintre renonce à la gravure pour n'être plus que peintre. Il peut, à main libre, avec des couleurs accessoires, reproduire fidèlement l'anatomie du corps humain et la retombée des draperies, mêler en un tout exquis les trouvailles de l'observation juste et les audaces de l'imagination fantaisiste, faire alterner les beuveries des éphèbes avec les exploits de Thésée, s'élever aux hauteurs du grand art. L'habile Èpictètos, Cachrylion, le spirituel Euphronios et son concurrent Euthymidès[188] donnent à la poterie athénienne le rang qui pendant deux siècles sera le sien, le premier.

*L'ORFÈVRERIE ET LA MARQUETERIE*

Athènes arriva donc à devancer les autres cités sur presque toutes les voies du grand art. Mais, dans les arts « mineurs », dans l'orfèvrerie, la marqueterie, la glyptique, les Grecs d'Asie gardaient la supériorité qu'ils devaient à leurs origines égéennes et au contact de la Lydie.

C'est l'Ionie, en effet, qui travaillait pour la clientèle riche. Sur cette terre amie du luxe, d'habiles ouvriers tissaient dans des étoffes chatoyantes des motifs empruntés à l'Égypte ou à l'Assyrie ; des artisans délicats ciselaient l'or, l'argent et l'ivoire pour en tirer les colliers, les fibules, les bracelets, les diadèmes, les corymbes, tous les mille colifichets dont les élégants, hommes et femmes, rehaussaient l'éclat de leur toilette. Dans les pays où Glaucos de Chios vulgarisa la soudure des métaux, où Rhoicos et Théodôros de Samos firent connaître le procédé de la fonte en creux[189], les forgerons n'avaient jamais désap-

186. *Ib.*, p. 255-270, 273-277.

187. *Ib.*, p. 254 ss. ; Beazley, *Attic red fig. vases in Amer. Museums*, Cambridge, 1918 ; Pottier, *Vases ant. du Louvre*, salle G. Sur la corrélation existant entre la poterie préhellénique et les vases attiques à figures rouges, voir Deonna, *L'archéol.*, t. III, p. 61.

188. Sur Épictètos, voir Perrot, *l. c.*, p. 358-365 ; Pottier, *Op. c.*, t. III, p. 714. Sur Cachrylion, Perrot, *l. c.*, p. 378-386. Sur Euphronios, *ib.*, p. 390-439 ; E. Radford, *Euphronios and his colleagues* (*J. of Hell. St.*, t. XXXV, 1915, p. 107 ss.). Sur Euthymidès, Perrot, *l. c.*, p. 455-459.

189. Voir p. 227, n. 37 et 38.

pris les secrets d'Hèphaistos ni cessé de battre sur l'enclume des armures précieuses. Les chefs-d'œuvre qu'ils exécutaient en styles variés sont restés célèbres dans toute l'antiquité. Tels sont les vases d'or consacrés à Apollon par les rois Gygès et Alyattes et le cratère en bronze dédié à Hèra par l'explorateur Côlaios ; telles sont les magnifiques pièces ciselées par Théodôros le Jeune : le cratère d'or qui lui fut commandé par Crésus, le platane d'or et la vigne d'or aux grappes luisantes d'émeraudes qui fit l'orgueil de Darios en son palais de Suse[190]. Mais les Samiens ne furent pas seuls à pratiquer cet art raffiné, et d'autres Ioniens contribuèrent à le faire connaître aux Grecs d'Europe. C'est à Bathyclès de Magnésie qu'est dû le trône d'Apollon Amycléen, où se détachait en relief une suite imposante de dieux et de héros[191]. Le fameux coffret de Cypsélos, sur les parois duquel se déroulaient les aventures d'Amphiaraos, dénotait les mêmes influences et avait peut-être pour auteur quelque artiste de même origine[192].

*LA GLYPTIQUE*

On assiste, toujours, dans la Grèce orientale, à une véritable renaissance de la glyptique mycénienne[193]. Depuis longtemps se répandaient en Asie Mineure les cachets de serpentine et de stéatite, tandis que dans les îles, surtout à Mélos, la mode était aux amulettes en forme de scarabées et de cylindres ; sur tous ces talismans étaient gravés des lignes, des cercles et quelques figures humaines schématisées[194]. Soudain, au VII^e^ siècle, c'est un pullulement de chevaux et de lions volants, de démons fantastiques encadrés de fleurs de lotus et de palmettes. Cent ans plus tard, les dieux et les héros de Grèce, surtout Apollon et Hermès, détrônent les dieux monstrueux de l'Orient. Si le griffon persiste à jouer dans la glyptique un rôle important, les graveurs préfèrent pourtant figurer des scènes prises dans la vie quotidienne ; au besoin même, ils les commentent par un ou deux mots de légende[195]. La pépinière de ces artistes, c'est encore Samos[196] ; mais les villes voisines l'imitent à l'envi, et c'est l'Ionie entière qui, fort avant dans le V^e^ siècle, demeure le pays des plus belles gemmes.

---

190. Hér., I. 141 ; Paus., X, 16, 1 ; Hér., IV, 152, 4 ; I, 51 ; VII, 27. Cf. p. 281 ; Collignon, *Hist. de la sculpt. gr.*, t. I, p. 160.

191. Paus., III, 18, 9 ss.. Cf. chap. IX, p. 348 ; Collignon, *l. c.*, p. 230-231.

192. Paus., V, 17, 2. Cf. p. 323 ; Furtwaengler, *Meisterwerke der griech. Plastik*, p. 723 ; Jones, *The chest of Kypselos* (*J. of Hell. St.*, t. XIV, 1894, p. 30 ss.).

193. Cf. Furtwaengler, *Die ant. Gemmen*, t. III, p. 57 ss. ; Babelon, art. *Gemmæ* dans le *Dict. des Ant.*, t. II, p. 1472.

194. Cf. Furtwaengler, *l. c.*, p. 57-67.

195. *Ib.*, p. 68-77.

196. Cf. Babelon, *l. c.*.

*L'ART MONÉTAIRE*

Elle avait également émis les premières monnaies[197]. Les plus anciennes pièces, les statères d'électron de Phocée, de Chios, de Samos, etc., n'ont guère d'aspect esthétique : elles portent simplement, d'un côté, un emblème et de l'autre, une marque de fabrique, exceptionnellement une devise[198]. Mais, si l'on a pu dire que « la numismatique est la grammaire de l'histoire de l'art grec », c'est que dans aucune autre branche de l'art il n'est plus facile de suivre pas à pas les progrès réalisés : un type monétaire « n'est après tout qu'un petit bas-relief »[199]. Ce ne sont pourtant pas les villes d'Asie Mineure, ce ne sont pas non plus les grandes villes de la Grèce propre — ni Érétrie et Chalcis avec leurs lourds tétradrachmes, ni Égine avec sa tortue, ni Corinthe avec son Pégase ailé, ni Athènes avec sa tête d'Athèna, sa chouette, et son rameau d'olivier, moins encore Sparte, et pour cause — qui montrent le mieux l'évolution de l'art monétaire : en général, les cités commerçantes ne tenaient pas, pour des raisons pratiques, à modifier constamment leurs empreintes. Mais ailleurs on peut faire des comparaisons instructives. Quelle distance entre la vache allaitant son veau, œuvre maladroite et rudimentaire reproduite sur les plus anciennes pièces de Corcyre, ou même le satyre emportant une femme, tableau d'un style encore rude, mais déjà vigoureux, conçu par un Thasien, et les reliefs qui ornent les larges disques plats ou les admirables lentilles de l'Italie méridionale et de la Sicile ! Dans la fonte et la frappe des monnaies, la Grèce d'Occident surpasse en effet, tout le reste de la Grèce[200]. Nulle part on n'imagina autant « de compositions ingénieuses et de têtes expressives »[201]. L'Apollon agenouillé de Tarente, le taureau à la tête renversée de Sybaris, le Poseidôn au trident de Poseidania, le dauphin de Zanclè et le Dionysos de Naxos révèlent déjà une maîtrise incomparable pour l'époque ; le profil de nymphe et le char attelé et monté de Syracuse sont des œuvres d'un charme délicat, simples et graves, toutes proches de la perfection.

A la veille des guerres médiques, la Grèce a terminé son apprentissage artistique. En architecture, elle a conçu les deux ordres dorique

197. Voir p. 230-231.
198. Cf. Babelon, *Traité*, II, 1, p. 5 ss. ; Perrot, t. IX, p. 44 ss. ; Gardner, *Hist. of anc. coinage*, p. 1-221, principalement p. 70 ss..
199. Th. Reinach, *L'hist. par les monnaies*, p. 10-11.
200. Cf. Perrot, *l. c.*, p. 131 ss. ; Hill, *Coins of anc. Sicily*, Westminster, 1903, p. 39 ss..
201. Th. Reinach, *Op. c.*, p. 10.

et ionique et réalisé un nouveau type d'édifice, le temple. En sculpture, elle a pris pour suprême objet d'étude l'homme ; elle sait rendre l'aspect général et les détails de son corps, mieux encore, montrer sur sa physionomie et dans ses attitudes les mouvements de son âme. En peinture, les lois de la perspective commencent à s'élaborer, et déjà les derniers vases à figures noires et les vases à figures rouges de style sévère représentent en des scènes admirablement composées des personnages pris sur le vif. Partout les deux tendances qui luttent depuis si longtemps, la mièvrerie ionienne et la raideur dorienne, cherchent à se concilier, à se mêler par un juste équilibre en un tout harmonieux. Tout le mal fait à la civilisation sept cents ans auparavant par les invasions de Grecs barbares est réparé par leurs descendants. Le siècle de Périclès, s'annonce, et déjà est marquée par le destin la cité qui doit réaliser l'unité artistique de la Grèce.

CONCLUSION

# *La Grèce à la fin du VI^e siècle*

Nous voici arrivés au seuil du V^e siècle. Le temps est venu où une crise formidable va décider si la Grèce poursuivra le cours de ses destins en pleine liberté ou si elle ne sera plus qu'une simple dépendance de la monarchie perse. Il vaut la peine de nous arrêter un instant, pour voir ce qu'ont fait d'elle les siècles passés.

*AUTONOMIE ET UNITÉ*

Le morcellement physique avait pour conséquence inéluctable de répartir la population dans une infinité de cantons séparés. L'histoire n'a fait qu'augmenter la diversité, que contribuer à la dissémination. D'une part, les facilités offertes aux immigrations par terre et par mer ont amené de continuels mélanges de races chez les Préhellènes, avant même que les invasions successives des Achéens, des Ioniens, des Éoliens et des Doriens leur aient infusé le sang grec à doses inégales. D'autre part, la colonisation, qui avait déjà répandu les Crétois dans une bonne partie de la mer Égée, a créé une Grèce asiatique en face de la Grèce européenne et les a ensuite fait pulluler l'une et l'autre sur presque tout le pourtour de la Méditerranée. Ainsi se sont formées des centaines et des centaines de cités. Elles sont toutes autonomes. Elles ont toutes leurs institutions propres, leurs lois, leurs dieux, presque toutes leur langue même et leur écriture. Et, comme elles ont toutes leurs ambitions, nous les avons vues pendant des siècles engagées dans d'interminables et fastidieux conflits.

Pourtant cette multitude infinie de petits peuples toujours hostiles les uns aux autres porte un nom commun : ils sont des Hellènes. Même ennemis, ils se sentent tous unis par quelque chose qui les distingue des barbares. On n'est plus au temps où les Achéens en guerre contre les Troyens ne voyaient pourtant pas en eux des hommes différents. S'il n'y a pas de nationalité grecque, il y a une civilisation grecque, et la rapidité avec laquelle cette civilisation est sortie des ruines accumulées par les Doriens, la durée relativement courte du

moyen âge qui précéda cette renaissance, atteste que les éléments d'unité ont eu assez facilement raison des forces centrifuges. Ces éléments d'unité, quels sont-ils ?

*ÉLÉMENTS DE CONCORDE INTERNATIONALE*

Remarquons d'abord que, si la terre grecque est découpée par les montagnes en d'innombrables compartiments, elle l'est tout entière et qu'ainsi le goût de l'autonomie, cause permanente de division, n'en est pas moins un trait de ressemblance assez important pour susciter un sentiment de solidarité. Cela est tellement vrai, que les Grecs ont toujours considéré qu'eux seuls étaient créés par la nature pour vivre en des cités (πόλεις) et que par là ils s'opposaient aux barbares, groupés par peuplades (ἔθνη)[1]. De même la colonisation qui multipliait dans de si fortes proportions les cités déjà si nombreuses, mêlait les Grecs de toute provenance et les mettait en présence d'autres hommes qui se distinguaient au premier abord d'eux tous : épreuve et contre-épreuve qui leur révélait par un contraste frappant leur mutuelle parenté. Au reste, la mer, la grande route des colons, attirait aussi les marchands : le développement du commerce, favorisé par la découverte d'un nouveau monde, forçait les cités à faire accueil aux étrangers, à leur assurer le bénéfice de l'hospitalité publique par l'institution de la proxénie, à garantir leurs personnes et leurs biens par des conventions de droit international (les σύμβολα). Peu à peu, les vieilles préventions contre les unions entre personnes de cités différentes s'affaiblissaient ; les tyrans donnaient volontiers l'exemple de pareils mariages ; on arrivait à laisser s'établir en fait, sinon en droit, une sorte de *conubium* ou d'ἐπιγαμία. Tout cela était bien loin encore de porter atteinte à la conception de la petite cité ; tout cela créait pourtant une atmosphère plus propice à la concorde internationale.

*ÉLÉMENTS D'UNITÉ POLITIQUE ET JURIDIQUE*

A l'intérieur même des cités, on est frappé de voir, par-dessous les différences manifestes des constitutions, la conformité des conceptions politiques et juridiques. C'est que partout, plus ou moins vite, le droit public et privé a suivi la même voie dans son évolution. On trouve toujours, au point de départ, le génos fortement organisé qui se fait justice à lui-même et n'admet que la responsabilité collective, au terme, la cité toute-puissante qui impose sa juridiction et libère les individus des servi-

1. Arist., *Pol.*, IV (VII), 4, 7 ; cf. 2, 5 ; II, 2, 3 ; III, 8, 4 ; VIII (V), 3, 3.

tudes patriarcales en édictant le principe de la responsabilité personnelle. Sans doute, à partir du moment où ce principe est universellement admis, les cités se partagent en deux catégories : les unes sont oligarchiques, c'est-à-dire ne vont pas jusqu'à reconnaître l'égalité de tous les citoyens et réservent la souveraineté à un petit nombre ; les autres sont démocratiques, c'est-à-dire admettent que tous les citoyens ont part égale à la souveraineté. Mais, quel qu'il soit, le peuple légal est souverain. Sa volonté fait la loi, et la loi est le seul maître qui limite sa liberté[2]. Au contraire des barbares, qui obéissent à un roi, tous les Grecs sont libres en ce sens ; c'est même parmi ceux qui sont assujettis aux règlements les plus rigoureux, parmi les Spartiates, qu'Hérodote choisit les hommes qu'il charge de dire au satrape perse : « Tu sais ce qu'est la servitude, tu n'as point goûté de la liberté »[3]. La liberté individuelle conçue comme une forme de la souveraineté populaire et la loi, le *nomos*, conçue comme une émanation de la raison universelle, du *logos* : telles sont les idées politiques qui commencent à prévaloir dans la Grèce entière vers la fin du VI^e siècle et qui l'opposent fortement à tous les autres pays du monde.

*L'UNITÉ RELIGIEUSE ET MORALE*

L'unité de civilisation se manifestait d'une manière particulièrement sensible par les croyances et les cérémonies religieuses, comme par la morale qui s'en dégageait. Partout les divinités à forme humaine avaient remplacé les pierres et les arbres sacrés : on racontait leurs belles aventures, on les nourrissait de victimes offertes par les magistrats, on leur bâtissait des demeures splendides, on les représentait par des statues de bois, puis de tuf, puis de marbre. Partout ces divinités se changeaient, par une épuration constante, en des êtres plus moraux, plus spirituels : Delphes avait beau s'attarder dans le dogme de la reversibilité des fautes et des peines ; l'orphisme, surgissant de toutes parts, proclamait que chaque homme était responsable seulement de ses actes propres. Tandis qu'évoluaient ainsi les croyances, la multitude accourait de tous les pays grecs aux sanctuaires dont la célébrité remontait aux temps égéens. Dans les fêtes panioniennes de Délos, dans les solennités panhelléniques d'Olympie, de Delphes, de l'Isthme et de Némée, les représentants de toutes les cités, après avoir traversé des pays en guerre à la faveur de la trêve sacrée, communiaient devant les autels. Pendant quelques jours au

2. Hér. VII, 104.
3. Id., *ib.*, 135.

moins, ils se sentaient tous de la même famille. Mais ils rapportaient chez eux autre chose qu'une impression fugitive, quoique profonde. Ils avaient assisté à des concours où se rencontraient les plus beaux exemplaires de la race, les meilleurs athlètes, les musiciens les plus réputés. Rien ne valait à leurs yeux de pareilles rivalités terminées par d'aussi glorieuses victoires. Le programme des jeux olympiques devint le programme de l'éducation grecque. Dans toutes les cités, la jeunesse se livrait aux mêmes exercices gymniques et recevait les mêmes enseignements musicaux.

*L'UNITÉ INTELLECTUELLE*

Cette identité de croyances et d'éducation constituait à toute la race un tempérament d'une forte originalité. Les Grecs avaient de quoi lui faire produire de précieux effets dans l'ordre intellectuel. Leur langue était riche, nuancée, sonore et harmonieuse. Les Achéens déjà y tenaient tellement, qu'en se convertissant à la civilisation égéenne, ils avaient imposé leur parler à l'ancienne population. C'est à la langue surtout que les Grecs reconnaissaient leur différence avec les barbares et leur fraternité mutuelle[4]. La diversité des dialectes entravait si peu l'expansion des œuvres littéraires, que chaque genre restait fidèle en tous lieux à l'idiome qu'il avait parlé au berceau. Sous leur forme ionienne, les épopées homériques se gravaient dans la mémoire des générations successives et façonnaient l'esprit public partout où il y avait des Grecs. Les poètes lyriques pouvaient aller de ville en ville chanter leurs odes ou décerner leurs éloges : Anacréon de Téos était le bienvenu à Athènes comme à Samos, et Simonide de Céos avait le même succès en Grande Grèce et en Sicile qu'en Attique et en Thessalie. Vint le temps où la langue qui se parait jusque là de poésie à la recherche de la beauté se consolida en prose pour se mettre au service de la vérité. Le rationalisme alors ne se contenta plus d'apprendre aux hommes d'État que la loi peut être autre chose qu'un commandement des dieux ; envahissant tous les domaines à la fois, il transforma la théogonie en cosmogonie, la généalogie en histoire et tira des traditions orientales les premiers rudiments de la science. C'est en Ionie que se réalisait cette alliance de la raison et de la liberté, c'est l'école de Milet qui affranchissait à jamais la pensée humaine. Mais, quand Pythagore de Samos voulut appliquer sa connaissance des nombres à l'organisation de la société, il alla s'établir à Crotone ; quand la philosophie osa s'en prendre aux croyances populaires, le plus illustre con-

4. *Il.*, II, 867; Hér., II, 57; I, 58; VIII, 144.

tempteur des divinités anthropomorphiques, Xénophane, fit entendre sa voix sur tous les chemins fréquentés des Grecs, depuis Colophon où il était né, jusqu'en Occident où il mourut.

*L'UNITÉ ESTHÉTIQUE*

Enfin, l'art, qui avait été la manifestation la plus éclatante de l'unité mycénienne, se relevait d'une longue décadence pour donner sa consécration à l'unité hellénique. Encore une fois l'atmosphère lumineuse de la Méditerranée révélait aux hommes la splendeur des formes précises, et les survivances de la civilisation égéenne pouvaient agir sur ceux même qui l'avaient détruite. Mais les Grecs ne répondaient pas seulement à l'appel de la nature et à une sorte de vocation héréditaire ; ces forces latentes ne se seraient pas changées en énergies productrices, s'ils n'avaient pas eu à exprimer des idées nouvelles et des sentiments foncièrement nationaux. Quoiqu'ils doivent maints motifs d'ornementation à leurs précurseurs préhistoriques et à leurs voisins d'Orient, c'est leur conception de la divinité à forme humaine qui a dicté le plan de leur temple ; c'est à la même source que se sont inspirées leur mythologie et leur statuaire ; c'est seulement chez un peuple ami de la palestre qu'aux déesses en péplos ont pu se mêler des dieux nus. Toutes les villes de Grèce à l'envi, et les colonies avec autant d'ardeur que les métropoles, consacraient la dîme de leurs richesses à couronner leur acropole de pierre ou de marbre. Que les moyens d'expression aient varié, qu'il y ait eu un style ionien et un style dorien, que les proportions de l'architecture n'aient pas été les mêmes dans la Grèce propre qu'en Asie Mineure et en Occident, la multiplicité des milieux, des traditions et des influences explique assez bien de pareilles dissimilitudes. Il n'y en avait pas moins un art grec : les maîtres crétois travaillaient à la construction d'édifices en Ionie ou révélaient la sculpture aux gens du Péloponèse ; les artistes de Chios répandaient leurs images ou s'en allaient les tailler sur toutes les rives de la mer Égée ; les procédés des métallurgistes Glaucos et Rhoicos passaient vite à l'état de biens communs. Bien mieux, c'est par la conciliation de ses diversités que l'art grec se donnait ses incomparables qualités de mesure et d'eurythmie.

*ATHÈNES*

Si diffuse que fût l'unité de civilisation, cette nébuleuse avait cependant son noyau. Ce fut longtemps l'Ionie, et spécialement Milet. Par d'actives relations avec l'Asie barbare et avec l'Égypte, par ses colonies du Pont-Euxin et ses entrepôts de Grande Grèce, cette cité était devenue la capitale commerciale du monde hellénique ; par ses savants plus encore que par ses marchands,

elle y avait répandu sa langue et son alphabet. La conquête de l'Ionie par les Perses reporta le centre de gravité de la civilisation vers le Couchant. Mais quelle cité pouvait prétendre à l'hégémonie morale en déshérence ? Sparte, à la tête de la ligue péloponésienne, était de toutes la plus puissante ; mais, engoncée dans ses institutions aristocratiques et militaires comme dans une armure de fer, absorbée par la surveillance de ses hilotes et de ses voisins immédiats, sans autre orgueil que ses hoplites, Sparte n'avait ni le désir de se heurter à l'autonomie des autres Grecs en essayant de les dominer par la force, ni la supériorité de civilisation qu'il eût fallu pour s'imposer autrement. Athènes, au contraire, Athènes placée sur la côte qui faisait face à l'Ionie, était prête à recueillir la succession vacante. Elle ne s'enfermait pas dans un particularisme étroit et jaloux. Depuis longtemps les chefs de ses grandes familles s'unissaient volontiers à des étrangères de haute lignée[5]. A plus forte raison, la démocratie se montrait-elle accueillante à l'égard des étrangers : les Pisistratides leur avaient distribué libéralement le droit de cité, quand Clisthènes leur ouvrit les dèmes tout au large, et il est à croire que la plupart des potiers qui signaient vers cette époque leurs vases de noms exotiques avaient renoncé au statut des métèques et reçu le titre de citoyens. Mais Athènes attirait surtout les grands artistes et les poètes en renom. C'est dans ce creuset que se fondirent l'art ionien et l'art dorien, et l'admirable alliage qui en sortit, l'art grec, était pour toujours marqué de l'empreinte athénienne. Comme pour répondre au même besoin, le drame, né au pied de l'Acropole, combinait la langue dorienne du chœur à la langue ionienne du dialogue et atténuait les contrastes en les mêlant toutes les deux d'atticismes. En même temps qu'elle concentrait ainsi les éléments épars de la civilisation commune, Athènes éclairait à la lumière de son droit et de sa constitution le chemin où le passé de la Grèce engageait son avenir. Elle lui présentait le spectacle de la cité où la liberté individuelle et l'égalité servent de fondements au gouvernement du peuple par le peuple.

*LA RÉVÉLATION DE L'UNITÉ LATENTE*

Voilà ce qu'était la Grèce au moment où le roi des rois s'apprêtait à lancer sur elle toutes les forces de l'Orient. Contre cette attaque comment va-t-elle réagir ? Elle n'avait pas encore

5. Cylon avait épousé une Mégarienne, fille du tyran Théagénès ; l'Alcméonide Mégaclès avait donné à son fils le nom de son beau-père, le tyran de Sicyône ; le père du Philaïde Miltiade l'Ancien s'appelait Cypsélos, sans doute à la suite d'une alliance avec le tyran de Corinthe ; Pisistrate avait pris pour femme une Argienne. Dans la génération nouvelle, Cimon était fils d'une Thrace, et Thémistocle d'une Thrace ou d'une Carienne.

pris pleinement conscience de son unité ; elle ne s'était pas encore trouvée elle-même. Les Grecs d'Asie Mineure avaient payé de leur indépendance leur passion pour l'autonomie, et, deux ans avant la bataille de Marathon, il fallut qu'un satrape perse réunît les délégués des cités ioniennes pour les contraindre à régler désormais leurs différends par la voie juridique et non plus par la violence[6]. Les Grecs d'Europe vont-ils, eux aussi, s'obstiner dans leurs rivalités, jusqu'à se livrer corps et âmes à un maître ? L'instinct de conservation opéra un miracle. Au fond des cœurs sommeillait le sentiment obscur de la nationalité hellénique, il s'éveilla ; la Grèce était dans le devenir, elle fut. Un grand nombre de cités se levèrent dans un effort collectif. Et Athènes fut leur fidèle interprète le jour où, aux offres des Mèdes elle répondit : « Non, puisque les Grecs ont même sang et même langue, puisqu'ils ont en commun les temples des dieux et les sacrifices, puisque leurs mœurs sont pareilles, il ne sera pas dit qu'Athènes a trahi leur cause »[7]. L'alliance ne fut pas unanime, sans doute, et ne devait point survivre au péril qui l'avait fait naître. N'importe, l'unité morale de la Grèce éclatait au grand jour et allait durer autant que la Grèce elle-même.

6. Hér., VI, 42
7. Id., VIII, 144

FIN DU TOME PREMIER

# INDEX ALPHABÉTIQUE


ABANTES, 88, 89, 100, 109, 110.
ABDÈRA (Espagne), 198.
ABDÈRE, 159, 163, 274, 526.
ABIA, 352.
ABYDOS, 95, 163, 266.
ABYDOS (Égypte), 45, 206 n. 243.
ACAMAS, 87 n. 87.
ACANTHOS, 162, 293.
ACARNANIE, ACARNANIENS, 9, 70, 85, 97, 98, 103, 144, 182, 222, 311, 318, 322, 324, 524.
ACASTOS, 397.
ACHAÏE, 9, 103, 253, 305, **308**.
— PHTHIÔTIS,, 82.
Ἀχαιῶν ἀκτή, 87 n. 87.
achéenne (colonisation), 157, **184** ss..
ACHÉENS, 37, 39, 46 s., 50, 58 s., **61-96**, 97 ss., 116 ss., 260, 276, 304, 340, 342, 344 s., 382, 511, 524, 534, 574.
ACHÉLOOS (fleuve), 9, 17, 98, 325.
ACHILLE, 116, 147, 164, 171, 287.
ACHILLEION, 287, 427.
ACHRADINA, 182.
ACOUSILAOS d'Argos, 553.
ACRAGAS (Agrigente), 90, 176, 184, 195, 213, 214, 244, 245, 526.
ACRAI, 182.
ACRIAI, 351.
*Acropole* d'Athènes, 378, 382, 387, **388**, 396, 449, 452, 466, 480, 483, 570.
ACRORIA, 307.
ACTÈ (Attique), 378.
— (Chalcidique), 162.
*Adespotoi*, 354.
ADICRAN, 209.
ADRAMYTTÉION, 268.
ADRASTOS, 330, 331, 332, 333, 518, 541.
*aèdes*, **114** ss..
*aeinautai*, 278.
AGAMEMNON, 90, 95, 125, 130, 304.
AGATHÈ (Agde), 201.
AGÉLADAS, 582.
*agélai*, 301.
AGÉSILAS, 366.
AGIDES, 218, **342-343**, 362.
AGIS, 338, 367.
*agôgè*, **357** ss..
*agora* dans Homère, 129-130.
— de dème, 471, 472.
agriculture, **18** ss., 42, 68, 108, **140**, 155, 222, 263, 379, 406, 450.
AGYLLA (Caere), 180.
AIANTIDES de Lampsaque, 465, 483.
*aidésis*, *aidôs*, 121, 123, 422.
AIGALÉÔS (mont), 378, 409.
AIGIALÉE, 105, 342.
AIGIALÉENS, 333.
AIGIDES, 309 n. 51.
AIGISTHOS d'Idalion, 263.
AIGYTIS, 340, 343, 351.
AINIANES, 101, 144, 253, 254, 309.
AINOS, 163, 286.
AIPYTHOS, 99.
*aisymnètes*, **239**, 242, 277, 288.
AITHALIDAI, 409.
AKHAIOUSHA, 93.
AKHAÏWA, **89-92**.
AKHÉNATEN, 93.
ALALIA (Aléria), 200.
ALCATHOOS (à Mégare), 327.
ALCÉE, 235, 287-288, 427, **537**.
ALCMAN, 270, 349, **539**.
ALCMÉON, 427, 444.
ALCMÉONIDES, 381 n. 15, 391, **418-420**, 430, 444, 446, 448 n. 109, **464-465**, 468, 474 n. 238, 568, 586. Voir MÉGACLÈS, ALCMÉON, CLISTHÈNES.
ALÈIENNE (plaine), 107, 149, 263.
ALEUADES, 218, 310, 311, 458.
ALEUAS le Roux, 311.
ALKINOOS, 118, 127, 134.
alliances, 256.
ALONAI, 201.
ALÔPÉCONÈSOS, 163, 286.
ALPHÉE, 17, 306, 307, 514.
ALXÉNOR de Naxos, 453, 580, 582.
ALYATTES, 156, **267** s., 270, 273, **274**, 280, 323, 593.
AMASIS d'Égypte, 204, 209, 280, 284, 568.
— potier d'Athènes, 454, 591.
AMATHONTE, 145, 262.
AMAZONES, 87, 106.
AMBRACIE, 159, 182, 322, 324, 526.
ambre, 46, 80, 83, 150 n. 184, 226, 347 n. 70.
âme (*psychè*), **493**, 503.
AMEINOCLÈS, 279, 325.
AMENEMHET III, 45.
AMÉNOPHIS II, 83.
— III, 83, 86, 93.
ameublement homérique, 135.
AMISOS, 168.
AMMON, 210.
AMORGOS, 64, 106, 218, 279, **292**.

Amphiaraos, 269 n. 72, 508, 593.
*Amphictionies*, **253-255** ; de Calauria, 253, 254, 315 n. 98, 316, 408, 419 ; de Delphes, **254** s., 310, 427, 510 ; de la Doride, 288 s. ; des Ioniens, 111, 253, 256, 272, 275.
*Amphidromia*, 433.
Amyclées, 76, 85, 340, 342, 343, 349, 352, 580.
Anacharsis, 172.
Anacréon, 248, 282, 311, 454, **538**, 544, 600.
Anactorion, 182, 322, 324.
Analatos, 591.
Anaxandridas, 249, 372.
Anaxilas, 181, 245, 248, 540.
Anaximandre, 297, **548**, 553.
Anaximène, 297, **548**.
Anchialè, 263.
Anchimolos, 465.
ancre, 224.
Andokidès, 454, 592.
Andréas, 245.
Andreus, 89, 92.
Androclos, 101, 110, 218.
Andros, Andriens, 110, 162, 312.
*Anémocoitai*, 490.
Angélion, 576.
Anhydros (mont), 378.
animisme, 488.
*anôros*, 301.
Antandros, 267.
Antènor, 453, 466, 581, 582, 586.
*Anthestèria*, 400, 413, 456 n. 158, 502.
anthropomorphisme, 388, **491** ss..
Antimachidès, 452.
Antiménidas, 287.
Antipolis (Antibes), 200.
Antissa, 108, 286.
Antistatès, 452.
Aones, 81.
*apagélos*, 301.
*Apatouria*, 109, 110, 272, 273, 277, **392-393**.
*Apella*, 346, 347, 359, 362, **364-365**.
*apétairoi*, 301.
Aphaia, 316, 566.
*aphamiôtai*, 301.
*aphétai*, 354.
Aphidna, 382, 386, 387, 463.
Aphroditè, 107, 321, 326, 330, 495, 496, 538, 579.
*apodromos*, 301.
*apoikia*, 160.
Apollon, 493, 496, 499, 501, 506, 507, 511, 534 ; Archègétès, 180 ; Carneios, 290 ; Delphinien, 198 ; Lykeios, 491 ; Moiragétès, 569 ; Pythien, 248 ; Sauroctone, 491 ; Smintheus, 491. Lieux de culte : Abai, 508 ; Argos, 254, 304 ; Attique, 391, 392 n. 74, 393, 400 ; Chrysa, 497 n. 80 ; Claros, 273 ; Corinthe, 214, 321, 566 ; Cyrène, 208 ; Délos, 291, **293**, 460, 512, 566 ; Delphes, 101, **254** ss. 497, n. 80 ; 508, 510, 517, **567** ss. ; Didymes, 204, 277, 508, 564 ; Gortyne, 566 ; Grynion, 108 ; Ismaros, 497, n. 87 ; Italie, 215 ; Laconie 269, 336, 337, 348, 352, 362 ; Leucade, 490 ; Massalia, 198 ; Métaponte, 572 ; Milet, 276, 277 ; Sélinonte, 573 ; Tarente, 187 ; Triopion, 253, 288.
Apollônia de Thrace, 168 ; d'Illyrie, 182, 322, 324 ; de Cyrénaïque, 209.
*apophora*, 352, 353.
Apriès, 204, 209.
aqueducs, 282, 328, 450, 559.
arbitrage entre les partis, 239, 279, 288.
— international, 248, 256, 268, 320, 427.
arbres fruitiers, 13, 19, 42. Voir olivier, vigne.
Arcadie, Arcadiens, 8 n. 14, 9, 85, 86, 87 n. 87, 98, 99, 111, 145, 222, 253, 305, **306** s., 315, 325, 329, 342, 343, 368, 371 ss., 488, 524.
Arcésilas, 208-209, 284.
Archédikè, 464.
Archélaos, 331, 332.
Archermos, 453, 578, 580.
Archias, 182, 319.
Archidamos, 357.
Archiloque, 155, 162, 187, 234, 292, 295, **536**.
architecture, 247, **558** ss. ; civile, 34, 38, **52** ss., **78** s., **559** s. (voir palais) ; funéraire, **50** s., **79** s., 560 ; religieuse, **560** ss. (voir temples).
*archontat, archontes*, 386, **396** ss., 418, 443, 449, 471, 472, 477.
Arctinos de Milet, 501 n. 101, 532.
Ardys II, 266, 273.
Arelate (Arles), 201.
*Aréopage*, 378, 388, 398, **401**, 418, 419, **423**, 430, 439, **476**.
Arès, 401, 495, 496.
ἀρέτη spartiate, 357, 361, 363.
Arganthonios, 197, 559.
argent, 196, 293, 378.
Argilos, 162, 293.
Argolide, 9, 27, 34, 70, 76, 77, **78** ss., 81, 84 ss., 98, 100, 103, 105, 110, 125, 148, 224, 342, 524, 548. Voir Mycènes, Tirynthe, Argos.
Argonautes, 82, 164, 332.
Argos (dieu), 394.
Argos, 69, 71, 75, 86, 98, 106, 107, 155, 218, 255, **304** ss., 314, 324, 330, 332, 345, **371** s., 408, 459, 462, 466, 518, 561, 575, 576, 589, 590.
Ariadne, 26, 48, 303.
Arimaspes, 171 ; cf. 532, 552.
Arion, 288, 321, 541.
Aristarchos, 239, 273.
Aristéas de Proconèse, 532, 552.
Aristion d'Athènes, 439, 445, 586 ; de Paros 453, 580.
Aristoclès de Kydonia, 576.
Aristocratès, 307, 371, 372.
aristocratie, **128** s., **136** ss., 151 s., 189, 195, 217, **218** ss., 232, 234 ss., 286 ss., 350 ss., 369 ss., 403 ss.. Voir oligarchie, Eupatrides, etc..
Aristodèmos, conqué-

rant de la Laconie, 91 ; de Cumes, 191 ; de Messénie, 345.
ARISTOGITON, **463**.
ARISTOMÉNÈS, 371.
ARISTON, 372.
ARISTONYMOS, 331.
ARISTOTE, 10, 15, 219, 236, 250, 286, 332, 336, 361, 363, 364, 367, 369, 396 ss., 413, 415, 421, 430, 440, 448, 463, 467, 474.
ARISTOTÉLÈS, 208.
ARISTOXÈNE de Sélinonte, 214, 543.
armée crétoise, 41 ; homérique, 130, **142-144** ; spartiate, **359** ss..
armes, 43, 85, **144**, 233, 256.
art, **15** ss., 21, 23, **51-57**, **213** s., 247, 347 s., **451-454**, **555-595**. Voir architecture, sculpture, peinture, céramique, glyptique, orfèvrerie, etc..
ARTAPHRÈNES, 480, 483.
ARTÉMIS, 493, 496 ; Amarynthia en Eubée, 312 ; Agrotéra, 400 ; Brauronia, 452, 456, 491 ; Éphésia, 198, 326 ; Orthia, 348, 358, 561, 575 ; Tauropole, 383. Lieux de culte : Attique (Agrotéra, Brauronia, Tauropole) ; Corinthe, 326 ; Délos, 291, 512 ; Éphèse, 265, 266, 270, 273, 564 s. ; Eubée (Amarynthia) ; Massalia, 198 ; Sparte (Orthia) ; Syracuse, 572.
ARYENS, 71, 87. Voir INDO-EUROPÉENS,.
ARZAWA, 92, 93, 106.
ASBYSTES, 208.
ASCALON, 94, 107.
*Asclèpieia*, **510-511** ; cf. 289.
ASCLÈPIOS, 254, 398, 510.
ASDOD, 94, 262.
ASIA, 264, cf. 148.
ASIE MINEURE, Géographie, 2, 3, 9, 10. Période égéenne, 27, 36, **46** s. ; période achéenne, 63, 70, **87-90**, **91-94**, 95. Les grandes migrations, **104-111**. Période homérique, 148 s., 151. Du VIIIe au VIe siècle, **166** ss., **202** ss., 230 s., 237, 252, 253, **259-297**, 523, 524, 526, **532** ss., **557** ss., 588, 601.
ASINÈ d'Argolide, 79, 100, 304.
— de Messénie, 345, 352.
ASPENDOS, 107, 262.
'ασφάλεια, 223.
ASPIS, 71, 75, 304.
ASSARLIK, 88.
Assemblée, 129 s.. Voir *Ecclèsia*, *Apella*.
ASSOS, 559, 564.
ASSYRIENS, 202 s., 262 s., 266, 268.
ASTACOS, 324, 327.
ASTÉRÔPOS, 365.
ἄστυ, 125, 389, 473.
ASTYPALAIA, 107, 290.
'ασυλία, 223.
ATHÈNA, 496, 499, 503 ; Chalkioikos 348 ; Erganè, 409, 413, ; Itônia, 101, 106, 308 ; Pallènis, 448 ; Phratria, 392 ; Polias, 419, 451, 452, 482 ; Pronaia, 569 ; Promachos, 447. Lieux de culte : Amorgos, 106 ; Attique, 383, 388, 423, 452, 456, 459, 464, 480 (cf. Erganè, Pallènis, Phratria, Polias, Promachos) ; Coronée, 101, 308 ; Delphes (Pronaia) ; Lindos, 204 ; Locres, 240 ; Milet, 276 ; Sélinonte, 573 ; Sparte (Chalkioikos).
ATHÈNES. Avant le synœcisme, voir ATTIQUE, Sources, 375 n.. Le synœcisme, **389** s.. Évolution politique et sociale avant le VIe siècle, **390-407**, **407-416** ; les lois, **416-424**. Au VIe siècle, 220 s., 226 ss., 317, 322, **425-483**, 544 s., 570 s., 580-582, 585 s., 590-592. Voir DRACON, SOLON, PISISTRATE, CLISTHÈNES, etc..
*atimie*, 122, 364, 430, 441, 478.
atmosphérique (régime), 4 ss..
ATRIDES, 90, 93, 106.
*atthidographes*, 375 n., 396 s., 430, 435, 438, 448.
ATTIQUE. Géographie, 12, 17, 21, **377-381**. Avant le synœcisme, 45, 58, 70, 75, 81 s., 85, **101**, 109, **381-388**. Voir ATHÈNES.
ATYADES, 264.
AULIS, 108, 224, 308.
AURIOL, 212.
AUSONES (AURUNCI), 175.
*autarkie*, 120.
autonomie, **9** ss., 23, **250** ss., 261, 525, **597**. Voir cité.
AUXÈSIA, 491.
*axones*, 432, 437.
AXOS, 300.
AZANIA, 306.
BABYLONE, 74, 156, 229 s., 271.
BACCHIADES, 218, 245, **318** ss..
BACCHYLIDE, 214, 527, 540.
barbares, 215 ss., 261 ss., 521, 598 ss..
BARCA, 209.
BARCINON (Barcelone), 198.
BASILÈ, 456.
BASILIDES, 218, 237, 275.
*basilinna* (à Athènes), 400.
batailles navales, 200, 318.
BATHYCLÈS de Magnésie, 348, 579, 580, 593.
BATTOS, 208, 209, 210.
BÉOTIE, BÉOTIENS, 10, 13, 19, 68, 70, 75 ss., **100** s., 105, 110 s., 222, 249, **252** s., 299, **308** s., 311, 314, 327, 458, 480, 510, 512, 524, 526, 531, 553, 568, 575, 576, 580, 588.
BÉRÉSAN, **168** s., 461.
bimétallisme, 231.
BISANTHE, 279.
BITHYNIE, BITHYNIENS, 81, 159, 171.
BOGHAZ-KEUI. Voir PTÉRIA.
BOION (mont), 100.
BOREIS, 277.
BORYSTHÈNES, 166, 168, cf. 326.
BORYSTHÉNIS, 169.
BOSPHORE Cimmérien, 165 s., 170 s..

Bosphore de Thrace, 2, 81, 155, 163, 170, 266, 327 s..
*bothros*, 71.
*boua*, 357.
bouc émissaire, 490.
*Boucoleion*, 399, 400.
Boularchos, 587.
*Boulè*. A Athènes, **400** s. ; les Quatre Cents, **438** s., 468 ; les Cinq Cents, 469, 471 ss., **475**, 482.
— A Chios, 275, 438 s..
— A Olbia, 169.
*Bouphonia*, 424.
bourgeoisie, 217, **233** ss., **429**.
Boutades, 470.
Boutadès, 332.
Branchides. Voir Didymes.
Brauron, 382 s., 387, 444, 469.
brigandage, 144, 155, 197.
Brilettos, 378, 382.
Briséai, 352.
Britomartis, 48, 94, 303, 492.
bronze, **33** ss., 55, 65, 70, 71, 76, 83, 85, 88, 117, 175, 180, 196, 227, 304, 348.
Butmir, 67.
Byblos, 46, 87, 91, 145.
Byzance, 159, 163, 168, 327, 329.
Byzès de Naxos, 562.
Cachrylion, 454, 594.
Cadmée, Cadméens, 75, 82, 85 s., 88 s., 91, 100, 109 s., 277, 290, 299, 308, 330.
Cadmos de Milet, 296, 553.
Caïcos, 9, 108, 260.
Calauria. Voir Amphictionies.
calendriers, 303, 475 s..
Callaischros, 452.
Callatis, 168.
Callinos, 273, 535.
Callipolis, d'Italie 188 ; d'Ibérie, 198.
Callirrhoè (fontaine), 450, 559.
Callôn, 453.
Calydon, 97.
Calymna, 86.
Camarès, 34, 45, 49, 56, 64.
Camarina, 182, 191, 195, 196.
Cambyse, 284.
Camicos, 176, 177.
Camiros, 86, 289.
Campanie, 174, **178** ss., 279, 326.
Canaan, 34, 46, 87, **94**.
Canachos, 332, 576.
canal, 282.
Candaule, 265, 587.
cannibalisme, 75.
Caphtor, 94.
Capoue, 180.
Cappadoce, 102, 241, 268.
Caprées, 179.
Caralis, 190.
Carambis (cap), 169.
Cardia, 163, 274, 459.
Caria (à Mégare), 327.
Carie, 57, 90, 93, 156, 265, 276.
Cariens, 41, 47, 64, 69 s., 87 ss., 92 s., 95, 107, 109 s., 118, 149, 154, 156, 164, 203, 260, 266, 276 s., 289, 382, 523.
Carmanor, 303.
*Carneia* (fête), 349, 512.
Carpas (presqu'île), 65, 87 n. 87.
Carpathos, 46, 86, 99, 107, 290, 512, 525.
cartes, 297.
Carthage, 177, 184, 190 s., 196 s., 200, 209 ss., 216, 281, 326.
Casménai, 182.
Caspienne (mer), 71, 164, 165.
casques (corinthiens), 210, 325, 326.
*Catalogue des Vaisseaux*, 86, 96 n. 120, 216, 224, 314, 326, 341, 389.
Catane, 90, 181, 194, 214, 240 s..
*catavothres*, 17.
Caucase, 165, 168, 266.
Caucones, 345.
Caulônia, 186.
cavalerie, 234, 235, 265, 358.
Cavaliers, 309. Voir *Hippeis*.
Caystre, 9, 89, 109, 260, 264, 273, 565.
Cécropia, 388.
Cécrops, 388, 392 n. 74, 396.
Célibat à Sparte, 367.
Céos, 110, 214, **293**, 312.
Céphallénie, 4, 8, 9, 95, 98.
Céphise de Béotie, 70, 101 ; d'Attique, 379 s., 387 s., 409, 590.
céramique : crétoise, 31, 33, **55** ss., 59, 80, 82 ; cypriote, 65, 187 ; troyenne, 65 s. ; danubienne, 67 ; thessalienne, 68 ; helladique, 70 s., 75, 80 ; mycénienne, 83, 87, 90 s., 94 ; du IXe au Ve siècle, 205, **227** s., 274, 281, 290, 306, 315, 325, 330, 348, **405**, **453** s., **588-592**.
Céramique (quartier d'Athènes), 409, 413, 590 s..
céréales; 20, 42, 165, 169, 185, 206, 208, 222, 226, 264, 276, 315, 327, 330, 379 n. 11, 404, 459, 505.
Chalcédoine, 159, 163, 168, 327.
chalcidien (alphabet), 180, 215, **526**.
chalcidienne (colonisation), **178-181**, 182, 184 ss., 291, 313.
Chalcidique, 7, 69, 155, **162**, 241, 313 s., 322, 436, 459.
Chalcis (Étolie), 182, 318, 324.
— (Eubée), Chalcidiens, 21, 82, 100, 158, 162, 209, 227, 232, 256 s., 279, 293, 299, 308, 310, **312** ss., 316, 323, 328, 436, 480, 568, 589, 594.
chalcolithique (civilisation), 32, 64 s., 70, 90, 175, 177.
Chaldée, 34, 547.
Chalia, 70.
*Chalkeia* (fête), 413.
Chalybes, 21, 171, 278.
Chamaizi, 39.
*Chants cypriens*, 532.
Chaones, 174.
char, 144, 233.
Charadra, 379.
Charaxos, 206, 287.
Charès (Branchides), 579.
Charites, 349, 499.
Charmos, 453.
Charon de Lampsaque, 554.

CHARONDAS, 194, 212, **240** s..
CHARYBDE, 150, 174.
chasse, 31, 42, 68.
chenal maritime, 224, 247.
CHÉRÉTIM, 94.
CHÉRONÉE, 308.
CHERSICRATÈS, 319.
CHERSIPHRÔN de Cnosse, 273, 565.
CHERSONÈSE de Thrace, 163, 286, 446, 459 s., 463, 481.
— Taurique, 168, 170.
CHERSONÈSOS (ville), 160, 218, 329.
cheval, 42, 226, 231 n. 55, 264, 312, 488.
CHILON, 249, 337, **373**, 465.
CHIMÈRE, 496.
CHIOS, CHIOTES, 89, 106, 108, 110, 115, 163, 205, 218, 227, 244, 256, **275** s., 438 s., 578, 594.
CHLOÈ, 491.
CHOIRILOS, 456, 544.
CHÔNES, 159, 174, 178, 186, 187.
chouette, 388, 451, 488, 491.
*chrèmatistique*, 232.
CHRYSOTHÉMIS, 303.
chtoniennes (divinités), 488, 493, 497.
χυτρόπωλις, 315.
CICONES, 95.
CILICIE, 88 s., 92 s., **100** s., 158, **262** s., 267, 289, 316.
CIMMÉRIENS, 149, 159, **165** s., **266** s., 268, 277, 328, 565.
CIMON (COALÉMOS), 444, 459.
— de Cléônai, 453, 587.
CIRCÉ, 179.
cité, 14 s., 39, **124** ss., 151, 211, **271** ss., 285 ss., 300 ss., 312 ss., 386 ss.. Voir autonomie.
CITHÉRON, 378, 379.
CLAMPÉTIA, 185.
CLAROS, 106, 273, 281.
*clarôtai*, 220, 301, 350.
classes sociales : en Grèce, **232** ss. ; en Crète, **301** s. ; à Sparte, **350** ss. ; à Athènes, **403** ss., **413** ss., **437**. Voir aristocratie, oligarchie, Eupatrides, bourgeoisie, thètes, etc..
CLAZOMÈNES, 110, 163, 165, 205, 227, 231, 268, 274, 526, 537, 568, 589.
CLÉANDROS de Géla, 195, 246.
CLÉANTHÈS de Corinthe, 587.
CLÉARCHOS de Rhègion, 576.
CLEINIAS de Crotone, 194, 245.
CLEITÔR, 306.
CLÉOBIS et BITON, 576.
CLÉOITAS, 576.
CLÉOMACHOS, 310.
CLÉOMÉNÈS, 465 s., 468, 480, 482.
CLÉÔNAI, 110, 490, 518.
CLEPSYDRA (source), 18 n. 34, 388.
*clèrouchies*, **481-482**.
climat, 5 s., **11** ss., 259, 377 s..
CLISTHÈNES d'Athènes, 23, 414, 464, **467-483**, 602.
— de Sicyône, 185, 246, **331** ss., 517, 541.
CLITIAS (potier), 454, 591.
CLONAS, 533.
CNIDE, 107, 158, 205, 288 s., 316, 512, 559, 567.
CNOSSE, 26, 30, **33** ss., 38, 40, 41, 43, 47, 57, **58** s., 83, 117, 300, 303, 508, 574.
CÔCALOS, 176.
CODRIDES, 101, 110, 237.
CODROS, 396, 456.
coffret de Cypsélos, 323, 325, 593.
*côlacrétai*, **401-402**.
CÔLAIOS, 197, 279, 281, 593.
COLCHIDE, 166, 231, 278.
colonies et métropoles, **158**.
colonisation, **153-216**, 324, 526 ; causes **153** s. ; caractères, **157** ss. ; orientale, **161-172** ; occidentale, **173-201** ; méridionale, **201-211** ; conséquences, **211-216**.
COLÔNOS, 379.
colons partiaires. Voir tenanciers.
COLOPHON, 89, 101, 110, 187, 234, 265, 268, **273** s., 297.
COMANOS, 198.
CÔMÉAS, 445.
commerce, 20, 22, **43** ss., 91, **141** s., **147** s., 152, 155, 171, 190, **212** s., **222** ss., 325 s., 409 s., 461.
*cômos* et comédie, 214, 328, 455, **543** s..
composition, 240, 241, 303.
concours. Voir jeux.
confédérations : achéenne, 186 s. ; béotienne, 252, **308** s., 462, 480 ; phocidienne, 311 n. 68 ; thessalienne, **309** ss.. Voir *Amphictionies*, ligue péloponésienne.
Conseil, 128 ; à Cnide, 289. Voir *Boulè*, *Gérousia*.
Conseils locaux, 247.
construction navale, 30, 44, 224, 325.
COPAÏS (lac), 9, 82, 308.
CORACÉSION, 92.
CORCYRE, 4, 8, 85, 90, 173, 178, **181** s., 213, 313, 314, 318, 319, 320, 322, 323, 324, 325, 525, 526, 564, 577, 583, 594.
*corè*, 453, 578, **580-581**.
CORÈ, 506.
CORINTHE, CORINTHIENS, 98, 103 s., 145, 154, 158, 162, **181** ss., 209, 213 s., 228, 230, 247, 256 s., 268 s., 279, 281, 284, 313 ss., **317-326**, 328, 374, 427, 461, 481, 490, 514, 517, 524, 526, 541, 559, 566, 568, 575, 587, **590**, 594.
CORINTHE (golfe de), 4, 45, 98, 178, 299, 308 ; (isthme de), 225, 321, 511.
CORINTHIE préhistorique, 71, 76, 80.
CORÔBIOS, 207.
CORONÉE, 308, 309.
CORSE, 175, 200, 275.
*Corybantes*, 303.
COS, 86, 99, 107, 241, 288 s., 510, 512, 525.
*cosmes*, 302, 350.
*cosmopolis*, 189, 240.
costume, 13, 37 s., 78, 102, 136.
COTYÔRA, 168.
cour (vie de), 247, 282, 311.

*Courètes*, 49, 303, 503.
COURION, 65, 108, 262, 263.
*couros*, 577, 578, 580, 581 s..
courses aux flambeaux, 453.
courtisanes, 326.
CRATHIS, 184.
CRATON de Sicyône, 587.
crédit, 232 ; agricole, 449.
CRESPHONTÈS, 99, 342.
CRESTÔN, 70.
CRÉSUS, 231, **268** s., 270, 273, 281, 326, 374, 459, 508, 547, 565.
CRÈTE, CRÉTOIS, 3, 4, 8, 9, **25-59**, 65, 70, 76 ss., 86, 95, 99, 103, 110, 125, 145 s., 149 s., 183, 207 s., 210, 241, 284, 289 s., **300-304**, 316, 327, 350, 383, 503, 510 s., 525, 534, 538, 547, 575 s., 580.
CRISSA, 80, 178, 255, 308, 310, 313, 330, 427, 508, 517.
CRITHÔTÈ, 459.
CRITIAS, 337.
CRÔMNA, 168.
CRONOS, 26, 495.
CRONOS (mont), 514.
CRÔPIDAI, 387, 409.
CROTONE, **186**, 191, 194, 212 ss., 216, 245, 511, 549, 572.
*cryptie*, 354, 358-359.
cuivre, 21 s., 46, 65, 71, 87, 90, 149, 158, 168, 196, 205, 226.
cuivre (âge du). Voir chalcolithique.
culte : crétois, **49**, 383 ; homérique, **497** ; des ancêtres, **489** s. ; des génè et des phratries, 391 ss. ; des morts, 50, **488** s., 498.
CUMES, 174, **178** ss., 181, 191, 215, 245, 526.
CYAXARE, 268.
CYCLADES, 3, 7, 27, 30 ss., 34, 36, 41, 44, 56, **63-65**, 68, 70, 76, 226, 283, **289-294**, 316, 460 s., 524, 526, 576 s., 588 s..
cycle thébain, 114; troyen, 114 ss..
CYLLÈNE, 224, 307, 315.
CYLON d'Athènes, 245, 248, 328, **418** ss. (cf. 420, 430).
— de Crotone, 194.
CYNTHE (mont), 512.
CYNURIE, 305, 339, 342 s., 352, 371, 372, 524.
— arcadienne, 306.
CYPRE, 22, 35, 45, **46**, 57, **65**, 76, **86** s., 89, 93, 94, **106** ss., 109 n. 155, 111, 145, 149, 201, 203 s., 225 s., **262** s., 281, 289, 326, 347, 442, 461, 588.
CYPSÉLOS, 245, 249, **319** s., 568.
— d'Arcadie, 342 n. 40,
CYRÉNAÏQUE, 34, 155 s., 466.
CYRÈNE, 157, 159, **207-211**, 216, 218, 226 s., 279, 284, 347 s. ; 365, 371, 461, 509, 511, 525, 566, 590.
CYRUS, 269.
CYTHÈRE, 80, 107, 145, 305, 340, 344, 349, 352, 371.
CYZIQUE, 163, 266, 393, 491 n. 101.
DACTYLES, 102.
*dadouque*, 506.
DAIDALIDAI, 409.
DAMASÈNÔR, 278.
DAMASIAS, 443.
DAMASICHTHÔN, 101.
DAMASOS de Courion, 263.
DAMIA, 491, 492.
DANAENS, DANAOUNA, 78, 87, 94.
danse, 15, 45, 50, 117, 274, 349, 513, 533 s..
danubiennes (civilisations), **66** s..
DAPHNAI, 203, 204.
DARDANIENS, 92, 95.
DARIOS, 281, 285, 480, 553, 593.
DASKYLION, 266.
DAULIS, 311 n. 68.
déboisement, 20 ss..
DÉCÉLIE, 386.
DÉDALE, 55, 117, 207, 383, 409, 574.
DÉDALIDES, 304, 332.
DÉLOS, 44, 58, 64, 65, 111, 149, 223, 283, 291 s., **293** s., 393, 460, 511, 526, 580, 589. Voir fêtes, jeux.
DELPHES, 45, 58, 80, 101, 158, 204, 208 s., 216, 223 s., **254** ss., 264, 268 ss., 276, 281, 288 s., 291, 293, 303, 310, 313, 323, 325 s., 330, 332 s., 364, 373, 419, 427, 464, 493, 501, **508** ss., 511, 539, **567** ss., 576, 579, 599.
*Delphinion* d'Athènes, 423.
démagogie, 212, 245.
DÈMARATE, 480.
dèmes d'Arcadie, 306.
— d'Attique, 392, **469-474**, 475.
DÈMÈTER, 190, 236, 492 ; Chamynè, 516; Chloè, 491 ; Malophoros, 327, 328 n. 185 ; Panachaia, 253. Lieux de culte : Achaïe, 253 ; Éleusis, 379, 404, 456 s., 491 s., 505 s., 575 ; Poseidania, 572 ; Sélinonte, 573 ; Terra Vecchia, 577.
*dèmiurges* : dans l'épopée, **137**, 151 ; en Arcadie, 306 ; en Attique, 393, 395, 410, 413 s., **443**, 444.
démocratie, **237** ; à Milet, 278 ; à Mégare, 329 ; à Athènes, **425** ss.. Voir tyrannie.
DÈMOKÉDÈS, de Crotone, 248, 282, 511 n. 147.
DÈMONAX, 210.
démons, 48, 493.
*dèmos*, **130**, 139. Voir démocratie.
DÈMOTÉLÈS, 280.
DÈMOTIONIDAI, 392.
*dèmotique*, 470.
*dèmou phatis*, 130, 133.
*desposionautai*, 354.
DIACRIE, **378**, 380, 382, 389, 406, **444**, 450, 467, 473.
dialectes, **522-525**; carte, **528-529**; arcado-cypriote, 86, 88, 303 n. 13, 306, 523 ss. ; ionien-attique, 82, 116, 272, 274, 289, 297, 524 s. ; éolien, 89, 100, 108, 524 s.; nord-occidental, 524 s..
DICAIARCHIA, 179, 279.
DICÉARQUE, 338.
DICTÈ (mont), 32, 303.
DICTYNNA. Voir BRITOMARTIS.
*Didymeion*, 269 n. 72, 281, 296.
DIDYMES, 162 n. 27, 204, 271, 276 s..

digues, 224, 247, 282, 314, 318, 328, 560.
*dikè*, **123**, **132** s., 219, 403, 506.
Dikè, 238, **323**, **428**, **499**.
Dimini, 68.
*diolcos*, 225, 318, 325.
*Dionysies* : grandes, 398, **455**, 457, 502, 542, 544 ; champêtres, 456, 502, 543. Voir Anthestèria, Lènaia, Oschophoria.
Dionysios de Milet, 554.
Dionysos, **501** s., 503 s., 506 s., **540-544**. Lieux de culte : Athènes, 392 (Mélanaigis), 400, 404, 452 s. (Éleuthéreus), **455** ss., 543 ss. ; Corinthe, 321 ; Delphes, 509 ; Naxos, 291 ; Sicile, 180, 543 ; Sicyône, 330, 541 ss. ; Thasos, 295.
Dioscourias, 170, 277.
Dioscures, 191, 341, 394, 576.
Dipoinos, 332, 333, 566, 576.
Dipylon, 402, **405**, 408 s., 560, 575, 589, 591.
dithyrambe, 247, 321, **540** ss..
divinités : crétoises, **48** s. ; anthropomorphiques, **491** s. ; grecques et égéennes, **492** ss. ; homériques **494** ss..
*docimasie*, 398, 475.
Dodone, 95, 96 n. 120, 97, 99, 497, 507 s..
*dôloi*, 302.
Dolonkes, 446.
Dolopes, 254, 309.
Dontas, 348, 566, 576.
Doride (Asie Mineure), 105, **107** s., 261, **288** s., 525.
— œtéenne, 96 n. 119, 101, 374.
Doriens, 59, 63, 75, **96-104**, 109, 157 s., 205 s., 208, 220, 259 s., 290, 317, 327, 330, **341** ss., 383, 386, 509, 512, 514, 524, 537 s., 545, **562** s., **576** s..
Dorieus, 191, 466.
Dorycleidas, 348, 576.
Dorycleioi, 328, 427.
dot, 433.
Doudhalia III, 92, 93.
Dracon, 228, 408, 414 s., **420-424**, 434, 438.
Drépane, 177.
droit. Voir *thémis*, *dikè* ; droit de la famille à Athènes. **397** ss. ; droit des gens, **256**, 598 ; droit de cité à Sparte, 347, 349.
droits de port, **225**, 386.
*dromeus*, 301.
*dromos* (couloir), 50, 79 ; (gymnase), 301.
Dropides, 443.
Dryopes, 70, 82, 100, 109, 345.
Dymè, 308.
Ébysos (Iviça), 190.
*Ecclèsia* (à Athènes), **439**, **476** s..
Échécratidas, 310, 311.
Échiade, 322.
économie naturelle, 44, 408 ; monétaire, 155, **232** ss., 409, 443.
Ecphantos, 587.
écriture, 35, 44, **57** s., 59, 65, 86, 87, 91, **146**, 180, 204, 215 s., 225, 239, 289, 291, 297, 523, **525** s..
éducation (à Sparte), 357.
Égée (héros), 394.
Égée (mer), **2** ss., 5 s., 111, 225, 263, 283.
Égéens : civilisation, **25** ss., **71** ss., 196, 207, 382 ; survivances, 27, **115** ss., **492** ss., 511, 513, 523, 525, 530, 534, 574, 587.
Égeste, 184, 190.
Égine, 76, 80, 98, 104, 205, 230, 244, 254, 256 s., 279, 284, 299, 313, **314** ss., 321 ss., 328 s., 352, 374, 408, 420, 445, 480 s., 483, 568, 580, 594.
Égypte, **45** s., 48, 57, 76, 83, 86, 92, 94, 146, 149 s., 197, 201, **202-207**, 209, 211, 226 s., 229, 232, 266, 274, 279, 281, 283 s., 289, 316, 323, 326, 442, 461, 509, 547, 554, 587.
*eidolon*, 498.
Eileithyia, 303.
*eisangélie*, 477.
ἐκεχειρία, 515.
Ekron, 94.
Élamites, 34.
Elche, 216.
*électron*, 230.
Éléate (école), 214, **549** s..
Élée, 200, 275.
élégie, 274, 293, 329, 426, **535** s..
Éleusis, 30, 378, 383, 386 s., 389, 392 n. 74, 445, 457, 480, 491, 502, **505** s., 575.
Éleuthérai, 309, 457.
Éleutherna, 300.
élevage, **20**, 31, **42**, 68, 74, 99, **140**, 189 s., 208, 222, 309, 328, 355. Voir *Hippobotes*.
Élide, Éléens, 9, 27, 75, 81, 85 s., **98**, 103, 218, 222, 242, 249, 305, **307**, 345, 371 s.. Voir Olympie.
Ellopiens, 100.
Eltynaia, 241, 302 n. 12, 303 n. 13.
Élymes, 176, 184, 190 s..
Émathie, 149.
*embatèrion*, 349.
Empédocle, 214, 215.
Emporia (Ampurias), 201, 216.
*encômion*, 311, **540**.
Endoios, 453, 581.
Enkomi, 87.
Enna, 177.
Ennéacrounos, 247, 450.
*énomotia*, 359.
Ényalios, 400.
Éole, 89, 90, 105 n. 43, 119.
Éolide, 90, 105 s., **108**, 111, 115 s., 158, 163, 205, 244, 259 s., 265, **285** ss., 427, 512, 535, 538, 564.
Éoliennes (îles), 190.
Éoliens, 63, **81** s., 88 s., 94 s., 111, 189, 308, 311, 319, **524**.
épée, 43, 102, 227, 312.
*épeunactes*, 354.
Éphèse, 101, 109 s., 198, 218, 237, 239, 244, 263, 265 s., 268 ss., 271, **273**, 274, **565**.
*éphètes*, **423** s., 430.
Éphore, 69, 185, 320, 338, 510.
*éphores*, 188, 338, 347, 349, 363 ss., **365** ss.. Voir Chilon.
Éphyra, 317.
*éphyréens* (vases), 80.

Épicharme, 214, 543.
*épiclère* (fille), 351, 363, 398.
*épicouroi*, 449.
Épictètos, 454, 592.
Épidamne, 182, 322.
Épidaure, 98, 109, 254, 279, 314, 320, 323, 374, 491, 610, 514, 524.
*épidèmioourgoi*, 324.
épigramme, 293, 311, 536.
*Épilykeion*, 400.
*épimélètes*, 472.
Épiménide, 303, 347, 420.
Épire, 7, 9, 97, 100, 103, 151, 181 s., 318 322, 525.
*épistate des prytanes*, 475.
Épitadeus, 366.
*épitimie*, 430.
*éponyme*, 365, 397, 398, 532 s..
épopée, 39, **114** ss., **530** s.,
Érechthée, 382, 388.
Érechthéides, 389, 396.
*Érechtheion*, 382, 388, 396, 575.
Érembes, 150.
Érésos, 108, 286.
Érétrie, 100, 162, 178, 181, **256** s., 279, 293, 308, 310, **312** ss., 447, 458, 480, 526, 589, 594.
Erginos, 308, 568.
Ergotimos, 228, 454, 591.
Érinyes, 419, 423, 489.
Érythrées, 89, 101, 110, 163, 237, 244, 267, **275**.
Éryx, 90, 177, 184, 191.
*eschatiè*, 132, 140, 222.
Eschine (tyran de Sicyône), 333.
Eschyle, 21, 214, 456, 544, 554.
esclaves, 134, **138**, 151, 157, 226, 247, 315, 324, 412.
étain, 46, 196, 226.
étalons monétaires, **229** s..
Étéoclès, 89, 92.
étésiens (vents), 5, 6, 12, 13, 202.
Éteuandros de Paphos, 263.
Éthiopiens, 150, 202, 203, 207.
Étolie, 9, 85 s., 97, 103, 105, 144, 151, 182, 222, 253, 524, 564.
Étrurie, Étrusques, 21, 33, 159 s., 180, 185, 191, **196** ss., 200, 211, 215, 226, 277, 281, 325 s., 330, 435, 461.
Euagoras, 322.
Eubée, 4, 8, 64, 70, 86, 89, **100**, 105, 226, 230, **312** ss., 321, 325, 387, 408, 480 s., 524. Voir Chalcis, Érétrie.
Euelthôn de Cypre, 326.
Euespéridai, 209.
Eugamon, 211, 532.
Eumarès, 453, 587.
Eumèlos, 325 s., 532, 552.
Euménides, Voir Érynyes.
Eumolpides, 391, 392 n. 74, 417, 505.
Eumolpos, 386.
Eunéistes, 381 n. 15.
Eunomia, 323, 428, 535.
Eupalinos, 247, 282, 450, 559.
Eupatrides, 218 s., 234, 238, 393, 395 ss., 400, **403** ss., 407, **410**, 412 ss., 416 ss., 423, 442 s., 469.
Euphronios, 228, 454, 592.
Eupyridai, 387, 409.
Euripe, 289, 299, 312, 325, 480.
Europè, 26, 303.
Eurotas, 339 s., 341, 342, 344, 351.
Eurybatès, 270.
Euryléon, 191.
Eurylochos, 255.
Eurypontides, 218, **342-343**, 362.
Eurysthénès, 337.
Euthyménès, 201.
Euthymidès, 454, 592.
Eutrèsia, 306.
*euxénia*, 148.
*exégètes*, 219, 487.
Exékias, 228, 454, 591.
*exomis*, 328.
expiation, 500.
famille. Voir *génos*, *thémis*, droit.
faune, 21, 42. Voir élevage.
fédérations, 86, 251, 272, 308 s., 310 s., 373 s..
femme : crétoise, 40, 48 ; libyenne, 210 ; spartiate, **360** ss..
fer, 21, 168, 190, 226, 312, 348.
fer (âge du), **102**, 107, **117**, 152, 531.
fêtes, **49** s., 247, 274, 313, 349, **455** ss., 511 ss.. Voir jeux, Dionysies, Panathénées, etc..
fétichisme, 382 s., **487** s., **491**.
fisc, 225, 402, **451**, 462.
flore, 2, 18, 20, 42.
foires, 95 n. 114, 142, **223**, 231, 513.
fontaines, 18, 247, **321**, 328, 341, 450, 559.
fonte en creux 227, **575**, 592.
fortifications, 35, 64, **69**, 84, 197, 203, 277, **386**, 388, 451, **559**.
François (vase), 454, **591**.
frises et frontons, 452, **583** ss.,
funérailles (lois sur les), 434.
Gadès, 196.
Gaia, Gè. Voir Terre-Mère.
Gargettos, 382, 387.
Gath, 94.
Gaule, 33, 145, 215.
Gaza, 94.
Géla, **183** s., 195 s., 246, 289, 526.
Gélon, 190, 191, 196, 244, 248.
*généa*, 242, 307.
génies, 488.
*génos*, 39, 75, **118** ss., **131** ss., 151, 290 n. 201, **390** ss., 395 s., **422**, **432** ss., **474**, 486.
genres (musique), 334.
géographes, 271, 277, 296, 553 s..
géologie, 7 s., 16, 19, 21.
géométrique (style), 103, 304, **588**.
*Géomores*, 182, 196, 218, 237, 279 s..
*Géôrgoi*, 393, 395, **443**.
Géphyréens, 381 n. 15, 463, 466.
*géraiai*, *gérairai*, 400.
Gérénios (Laconie), **352**.
Gergithes, 273.
*gérontes*, 127.
Géronthrai, 344.
*Gérousia* d'Élide, 307; de Sparte, 346 n. 65, 347, 350, 360, **362**, **363** s..
Gitiadas, 348.
Gla, 82.

glands, 75.
*Glaucôpion*, 388.
Glaucos de Chios, 227, 592, 601.
glyptique, 55, **593**.
Gomphoi, 310.
Gonoessa, 319.
Gordias de Phrygie, 273. — sculpteur, 453.
Gorgippia, 170, 461.
Gorgos, 322.
Gortyne, 241, 300, **301** ss., 304, 566.
Gournia, 26, 32, 39, 40, 43, 59.
Graiens, 100, 174, 313.
Grande Grèce, **178-180**, **184-195**, 211 ss., 229, 239 ss., 244 s., 257, 278, 325, 525 s., **548** ss..
Grand Fossé (bataille du) 372.
*graphè*, 434.
grottes sacrées, 49, 382, 490, 508.
Grynion, 108.
guerres : aux XIVe et XIIIe siècles, **91** ss. ; de Troie, **95** s. ; dans Homère, **142** ss. ; sacrée, 255, 310, 427. Voir *Lélantine*.
Gygès, 156, 203, **265** ss., 273 s., 593.
gymnastique, 15, 49, 104, 301, 513, 518.
*gymnètes*, 99, 220, 304.
*Gymnopédies*, 349.
Gyptis, 159, 198.
Gytheion, 340 n. 25, 351.
Hadès, 496, **498**, 504, 505.
Hagasiclès, 337, 372.
Haghia Marina, 64, 71.
Haghia Triada, 26, 30, 32, 35, 52, 59, 88.
Haghios Onouphrios, 30, 32.
Hagnonte, 387.
Halai Aixonides, Araphènides, 380.
Halex (rivière), 189.
Haliarte, 309.
Halicarnasse, 106 s., 158, 205, 288 s..
Halizones, 95.
Hallstatt (civilisation de), 103.
Halycos, 183.
Halys, 47, 95, 165 s., 266, 268.
Hanébou, 45.
Harmodios, **463** ss..
*harmostes*, 355 n. 108.
Harpyies, 495.
Hèbè, 496.
Hèbre, 163, 286.
Hébreux, 94, 109, 229, 386.
Hécalè, 387.
Hécatée, 207, 296, **552** ss..
*Hécatompédon*, 214, **452** s., **570** s., 585.
Hécatonnèsoi (îles), 108.
*hectèmores*, 221, 246, **412**, 432.
Hector, 119, 134.
Hègèsistratos, 447 s., 459, 462.
Hègias, 582.
Hègylos, 348, 576.
Hélène, 341.
*Hèliée*, 437, **439** s., 476.
Hellade, 148.
helladique (civilisation), **69** ss., **75** s., 317.
Hellanicos, 337.
*Hellanodikes*, 307 s., 515 s..
Hellènes, 96 n. 120.
*Hellènion* de Naucratis, 205, 216.
hellénisme, **172**, **213**, **215** s., 485 ss., 597 ss..
Hellespont, 2, 66, 95, 145, **163**, 166, 286, 290, 315, **459**.
Hélos, 344.
Hèmèroscopion, 198.
Hèphaistos, 120, 409, 413, 496, 574.
Hèra, 495 s. ; à Argos, 254 ; à Samos, 204, 279, 28 573. Voir *Hèraion*.
Hèraclée de l'Éryx, 191 ; du Pont, 159, **168**, 170, 329 ; du Siris, 188, 365 ; Minoa, 183 ; Trachinienne, 220.
Hèraclès, 98, 215, 509, 585 ; en Attique, 383, 387 ; en Béotie, 308 ; à Némée, 518 ; à Olympie, 517 ; à Sicyône, 330, 332 s. ; à Sparte, 343 ; à Thasos, 295.
Hèraclides, 97 s., 154 s., 322, 330, 332, 342, 356. Voir Sandonides.
Hèraclite d'Éphèse, 297, 550 s..
Hèraia d'Arcadie, 306.
*Hèraion* : d'Argos, 110, 224, 304 s., **561**, 566 ; du promontoire lacinien, 186, 572 ; de Métaponte, 572 ; d'Olympie, 214, 323, 514, **561** s., **566** s. ; de Samos, 281 s., 284, **564** s., de Sélinonte, **573**.
Hèraion Teichos, 279.
Herbessos, 177.
Herbita, 177.
Herculanum, 179.
Hermès, 496, 593.
hermès 453, 574.
Hermionè, 100, 254, 316, 374.
Hermocréôn (archonte), 482.
*Hermoglyphes*, 586.
Hermônassa, 165, 170, 274.
Hermos (fleuve) 9, 108, 260, 263 s..
Hérodote, 26, 88, 109, 164, 169, 203 ss., **207**, 237 n. 83, 259, 272, 279, 282, 293, 305, 316, 319 s., 324, 326, 337, 346 s., 367, 373, 381, **418** s., 448, 479, 488, 494, 553 s., 599.
héros, 115, 332, 333 490,
Hésiode, 5 s., 11, 102, 108 n. 152, 124, 129, 136, **152**, 155, 219, 221, 235, **236** ss., 242, 304, 406, 494, **499** s., 506, **531** s., 546, 551, 590.
*hétaire* (Lydie), 264.
*hétairies* (Crète), 301.
Heudanémoi, 490.
Hexapolis, 288.
Hiérapétra (isthme de), 30.
Hiérapytna, 300.
*hiérodoules*, 96, 321, 326.
*hiéromnèmones*, 114, 255.
Hiéron de Syracuse, 540, 550.
*hiérophante*, 505.
*hilotes*, 220, **344** ss., **350** s., **353** ss..
Himère, 177, 181, 195, 245, 314.
Hipparque, 447, 453 s., 457, **462** s.. — fils de Charmos, 468.
*Hippeis*, 181, 182, 194, 218 ss., 234, **405**, **415**, 437. Voir *Hippobotes*.
Hippias, 447, 450, **453**,

**462-466**, 478 ss., 481, 483.
*Hippobotes*, 158, 232, 257, 312, 480.
HIPPOCLEIDÈS, 444, 445.
HIPPOCLOS, 464.
HIPPOCRATE, 12, 13, 289, 511.
HIPPOCRATÈS de Géla, 191, 195.
HIPPONAX d'Éphèse, 537.
HIPPÔNION, 189.
HISTIAIA, 100.
HISTIAIÔTIS, HISTIÉENS, 99, 110, 310.
histoire, 215, 296, **551** ss..
HITTITES, 47, 62 s., 74, 81, 87 ss., **92** ss., 102, 229 s., 260, 263, 271.
HOMÈRE, 79, 90, **114-118**, 155, 214, 242, 260, 304, 395, 406, 454, 455, **494-499**, 510, **530** s., 546, 551. Voir *Iliade*, *Odyssée*.
homérique : langue h., 530 s.; période h., **113-152**; question h., **115** ss..
ὁμογάλακτες, 391.
ὁμοῖοι (Égaux) à Sparte, **356** ss..
ὁμοπάτορες, 391.
ὁμοσίπυοι, 241.
*hoplites*, 234, 358, 361, 437.
HORCOS, 238.
hospitalité, **147** s., 223, 510,
huile, 20, 157, 190, 206, 220, 292, 409, 435, 558.
HYAKINTHOS, 187, 340, 342 n. 40, 512.
HYAMPOLIS, 311.
HYANTES, 100.
HYBLA, HYBLÉENS, 59, 177, 183.
HYBRIAS de Crète, 302.
HYCCARA, 176.
HYCSÔS, 34, 45, 46, 76.
HYDÈ, 264.
HYDRA, 316.
hydrographie, 17 ss..
hydromel, 75.
HYDROUS, 188.
HYMETTE, 378, 392 n. 74, 400, 473.
HYPANIS, 168.
HYPERBORÉENS, 164, 512.
*hypomeiones*, 350, 369.
*hyporchème*, 303, 534, 538, 539.
hypothèque, 221.
HYRIA, 100.
HYRNATHIENS, 304.
HYSIAI, 305, 309, 371.
IACCHOS, 506.
IALYSOS, 86, 289.
iambe, 155, **536-537**.
IAPYGIE, IAPYGES, 47, 159, 173, 174, 178, 187, 188.
IAVAN, 90, 109, 262.
IBÉRIE, 33, 47, 91, 176, **196** ss., 216, 554.
IBYCOS, 214, 282, 539, **540**.
ICARIA, 544.
IDA (Crète), 4, 26, 49, 303, 575.
— (Troade), 9, 89, 95.
idoles, 31, 49, 64, **574** s..
*ila*, *ilarchos*, 357.
ILE DES BIENHEUREUX (Grande Oasis), 204, 279.
*Iliade*, **86**, 98, 108, **116** ss., 216, 259, 264, 287, 358, 500. Voir HOMÈRE.
ILISSOS, 380, 382, 400, 413, 450.
ILLYRIE, ILLYRIENS, 81, 97, 174, 178, 182, 295, 318, 322.
IMBROS, 3, 70, 159, 294, 481.
incinération : en Grèce, 192, 489; en Italie, 175.
individualisme : en Crète, 39, 50 s.; en Grèce 11, 15, 19, 23, **432** ss..
INDO-EUROPÉENS, 71 s., 87, 522 s.; langue, **522** ss..
industrie, **21**, 28, 31, 33, **42** s., 64 ss., 91, 102 s., 120 s., **141**, **226** ss., 278, 312, **324** s., 327 s., **347** ss., 355, 378, **409** s..
inhumation, 39, 102, 489.
interprètes, 203, 206.
IOLCOS, 45, 82, 83, 108, 299.
IONIENS dans la Grèce propre, 63, 75, **81**, 101, **383-386**, 394, 460.
— en Ionie, **105** ss., **109** ss., 116, 118, 156, 158, 166, 244, **259-285**, 305, 436, 460, 490, **512** s.; colonisation ionienne, **161** ss., **197** ss., **203** ss.; mouvement économique, 213, 226, **229** ss., littéraire, **116** ss., 296 s., **530** ss., 600; artistique, 297, **563** ss., **577** ss., **584** s., 589 ss., 593, 601. Voir *Amphictionies*, dialectes.
IRA (mont), 344, 372.
*iranes*, 355, 357.
IRASA (bataille d'), 209.
ISAGORAS, **467**, 479 s..
ISOCRATE, 519.
ISODAMOS, 246, 331.
*isotimie* (en Laconie), 343.
ISTROS, 168.
ITALIE, 173; préhistorique, **174** ss.. Voir GRANDE GRÈCE.
ITANOS, 300.
ITHAQUE, 86, 111, 399. Voir ULYSSE.
ITHÔME (mont), 344, 345.
ivoire, 43, 206, 226, 323, 592.
jardins, 42, 118, 140.
jeux : en Crète, **49** s.; panhelléniques, **512** ss., 600; déliens, 294, 512 s.; isthmiques, 321 s., **517** s.; néméens, 332 s., **518**; olympiques, 305, 331, 333, 349, 355 n. 109, 371, 459, **515** ss.; pythiques, 255, 333, **517**.
juges itinérants, 247, 450.
justice, 41, **122** ss., 302, 416 ss., **421** ss., **439** s.; divine, 238, **500** ss.. Voir *thémis*, *dikè*.
KEFTI, 45, 59, 83.
KÉLENDÉRIS, 107, 158.
KENKHRÉAI, 318.
KENTORIPA, 177.
KÉRASONTE, 168.
KÉRATA (monts), 327.
KÉRESSOS (bataille de) 311, 458.
KERKINNA, 168, 169.
KÈRYKES, 391, 392 n. 74, 506.
*Khalazophylakes*, 490.
KHATTOUSIL, 92, 102.
*Kheiromakha*, 278.
KIÉRION, 310.
KIKIS, 287.
*Killikyriens*, 159, 182.
KINÉAS, 311, 465.
KINYRADES, 262.
KIOS, 163.
KIROUN, 262.
KIRKISHA, 92.

KITHARISTA (la Ciotat), 200.
KITION, 109 n. 155, 145, 262.
*klarion*, 368.
*klèros* : en Thessalie, 311 ; en Laconie, 344, **351** s., 362, 366, 368 ; en Messénie, 345, 351.
KNÔPOS, 101.
*koinè* : balkanique, 67 ; mycénienne, 85 ; ionienne, 546 ; attique, 527.
*koïranos*, 90, 93.
*kômè*, **125**.
KOMO, 43.
KORAKOU, 98.
*korynèphores*, 220, 330.
KOUMASA, 32, 34.
*kouréôtis*, 393.
KYDATHÈNAION, 388, 413, 469, 473.
KYDÔNIA, 284, 300, 316.
*kylicranes*, 220.
KYMÈ, KYMÉENS d'Éolide, 90, 106, 108, 115, 155, 163, 218, 233, 234, 263, 264 ss., **285** s., 512.
— d'Eubée, 178.
KYNNIDES, 392 n. 74.
KYNOSOURA (Sparte), 341.
KYPARISSIAI, 352.
*kyrbeis*, 432.
KYRÈNÈ (déesse), 208.
LAARCHOS, 209.
LAASPA, 89. Voir LESBOS.
LABDA, 319.
*labrys*, 48.
*Labyades*, 80, 508, 509.
labyrinthe, 26, 49, 82.
LACÉDÉMONE : sources, **336-339** ; origines, 85, 99, **339-343** ; régime social, **347-361** ; constitution, **361-370** ; politique extérieure, 249 s., 252, **343-347**, **370-374**, 459, 462, **465-468**, 479 ss. ; lettres, 349, 535, 538 s. ; arts, **347** s., 561, 575 s., 580. Voir Laconie, éphores, *Gérousia*, *Apella*, etc..
LACINIEN (sanctuaire du cap), 186, 572.
LACONIE, LACONIENS, 9, 21, 70, 80, 99, **187** s., 222, 226 s., 284, **339** ss., 524, 588.
LACYDON, 198.
LADIKÈ, 209.
LAËRTE, 135, 140.
*lahaina*, 348, 590.
LAKÉDAS, 306.
laine, 226, 278, 328.
LAMÈTOS (rivière), 189.
LAMPSAQUE, **163**, 459, 464.
langue : crétoise, 37, 303 ; indo-européenne, **522** s. ; grecque, 85, 111, **521** ss..
LAOS, **185**, 194.
LAPATHOS, 108, 145.
LAPITHES, 319.
LAPPA, 300.
LARICHOS, 287.
LARISSA, 69 ; Argolide, 304 ; Éolide, 108 ; Thessalie, 88, 95, 99, 218, 310, 458.
LARISSA (nymphe), 459.
*larnax*, 51.
LAS, 352.
LASOS d'Hermionè, 454, 541.
LATIUM, 175, 180, 215.
LATÔ, 300, 304.
*Latôsion*, 301.
LAURION, 21, 231, 378, 409.
LÉBADEIA, 100, 110, 508.
LÉBÉDOS, 110, 241, 275.
LÉCHAION, 318, 566.
légendes, 113 s., 336 ss..
législateurs, **238** ss., 317. Voir CHARONDAS, CLISTHÈNES, DRACON, LYCURGUE, SOLON, ZALEUCOS, etc...
LEIPSYDRION, 464.
LÉLANTINE (guerre), **257**, **312** ss..
LÉLÉGES, 47, 69, **70**, 87 s., 382.
LEMNOS, LEMNIENS, 3, 70, 93, 95, 108, 138, 144, 149, 159, 294, 481.
*Lénées*, 413, 457 n. 158, 502.
*Léocôrion*, 463.
LÉOCRATÈS, 397.
LÉON, 337, 372.
LÉONTINOI, 159, 180, 182, 195, 215, 313.
LÉOPHILOS, 536.
LÉPRÉON, 307.
LESBOS, LESBIENS, 63 n. 2, 89, 95, 95 n. 116, 105, 108, 110, 149, 163, 206, 227, **286** ss., 459, 512, 537 s., 589.
LÈTÔ, 493, 512.
LEUCADE, 8, 98, 182, 224, 322, 324, 490, 526.
— (la roche), 498.
LEUCON (bataille de), 209.
LEUCTRES, 367.
LEUKÈ (île), 164, 171.
LIANOKLADI, 70.
LIBAN, 45 s..
LIBYE, LIBYENS, 43, 93, 103, 150, 159, 197, 202, **207** ss., 291.
ligue péloponésienne, 280, 284, **373** s., 462, 480 s..
LIGURIE, LIGURES, 159, 175 s., 196 ss..
LILYBÉE (cap), 190.
*liman*, *limen*, 168.
LIMNAI, Chersonèse, 163 ; Sparte, 341 ; quartier d'Athènes, 409, 413.
lin, 226.
LINDOS, LINDIENS, 86, 204, 289, 303.
liparite, 90.
littéraire (mouvement) : en Grèce, **527** ss. ; en Attique, **454**, 456, **542** ss..
*liturgies*, 437, **471** s..
*loche*, 342, 359 s..
LOCRES ÉPIZÉPHYRIENNE, 154, 159, **188** s., 191, 194, 234, **240**, 242, 549, 561, 572.
LOCRIDE, LOCRIENS, 70, 86, 96, **101**, 154, 524, 526 ; OPUNTES, 188, 234 ; OZOLES, 144, 188, 234, 253, 311 ; ÉPICNÉMIDIENS ou HYPOCNÉMIDIENS, 160 n. 20.
*logographes*, 297, **552** ss..
*logos*, 15, 599.
lois écrites, 212, **238** ss., **416** ss..
— non écrites, **219**, 238, 366, **416**.
loisir, 14.
LORYMA, 107.
loup, 21 n. 42, 435, 488 ; au figuré, 243.
lutte de classes, **237** ss., 278, 328, 330 ss., **407** ss..
luxe, **235** s., 297.
LYCABETTE (mont), 378, 382.
LYCAMBÈS, 536.
LYCÉE (mont), 253, 490.
LYCIE, LYCIENS, 57, 88 s., 92 s., 95, 106 s., 149, 154, 158, 260, 276, **512**, **523**.
LYCOMIDES, 381 n. **15**.
LYCOPHRÔN, 320, 322 s..

Lycosoura, 307.
Lycourgos, 444, 447.
Lycurgue, 207, **336-339**, 346, 364 s..
Lydie, Lydiens, 175, 211, 226 s., **229** ss., 244, 260, **265-271**, 272, 278, 281, 283, 286, 323, 326, 347, 459, 508 s., 563, 592.
Lygdamis de Naxos, 244 s., 249, 281, **291** s., 448 s., 460, 463.
— chef des Cimmériens, 266.
lyrisme, 58, 288, **532** ss. ; choral, 293, 303, 349, **538** ss..
Lyttos, 300.
Macédoine, 7, 27, 68, 76, 86, 151, 162, **251**, 295, 325, 459, 465.
Machaon, 510.
Madytos, 163, 286.
magistrats : à Athènes, **477** ss. ; à Sparte, **363** ss.. Voir rois, archontes, éphores, etc..
Magnésie (la), 99.
Magnésie du Méandre, 158, 266, 284.
— du Sipyle, 108
Magnètes, 144, 253 s., 309.
Maiandrios, 284.
Mainakè, 198, 200.
Mainalia, 306.
Maionie, Maioniens, 94 s., 149, **263** ss., 286.
Maiotes, 165 s..
Maiotide (mer), 164, 170.
maison : crétoise, 28, 31, 38 ; thessalienne, 68 ; helladique, 70, 75 ; dorienne, 102 ; homérique, **134** s.. Voir architecture civile.
Malchos, 191, 195.
Malée (cap), 178, 318, 344, 352.
Maliens, 254, 309.
Mallia, 32, 34 s., 59.
Mallos, 107.
malthusianisme, 368, 406.
Mantinée, 210, 371.
maquis, 20, 378.
Marathon, 45, 379, 383, 448, 470. Voir Tétrapolis.
marbre, 21, 214, 291, 292, 293, 378, 452, 465, 562, **563** ss., 577 ss., 581.
Marcopoulo, 382.
Margètes, 174.
Mariandyniens, 159.
marine : crétoise, 41 ; mycénienne, 86, 92 ss. ; homérique, 130 ; phocéenne, 200 ; milésienne, 277 ; samienne, 283 ; éginète, 314 ; corinthienne, 224, 325 ; athénienne, 402.
Maroneia, 163, 295.
Marsyas, 534.
Masa, 92.
Massagètes, 165.
Massalia 159, **198-201**, 214 ss., 570.
matriarcat, 40, 189.
Méandre, 8, 89, 109, 260, 264, 276.
Médie, Mèdes, 201, 268, 311, 485.
Medinet-Habou, 94.
Méditerranée, **1** ss. 142, **148** ss..
Medma, 189.
Médon, Médontides, 396 s., 410, 426.
Mégaclès I, 418 s..
— II, 333, 444, 446 s..
Mégare, Mégariens, 42, 45, 58, 90, 98, 103, 163, 170, **183**, 218, 256 s., 279 s., 316, 324, **326-329**, 374, 379, 389, **418** ss., **426** s., 436, **445**, 462, 480 s., 514, 524, 526, 559, 566.
Mégare Hyblaia, 159, 161 n. 23, **183**, **195** s., 244, 329.
*mégaron*, 38, 59, 69, 75, 84 s., **135**, 557.
Mélampodides, 508.
Mélanchros, 244, 287.
Mélanippos, 75, 332.
Mélas l'Ancien, 266 ; le Jeune, 273.
— sculpteur, 578.
Mélikios, Mélikertès, Melkart, 326, 517.
Mélissa, 320.
Mélitè (en Attique), 388, 413, 469.
— (Malte), 190.
*melliranes*, 357.
Mélos, 27, **31**, 64 s., 39, 107, 290 **n. 201**, 316, 525 s., 589, 593.
Meltas, 306.
Memphis, 204, 206 n. 243, 207.
Ménades, 501.
mendicité, 137, 434.
*Ménélaion*, 341 n. 31, 575.
Ménélas, 85, 93, 125, 147, 340.
Ménidi, 85, 382.
mercenaires, 86, **156**, **203** s., 234, 247, 283, 287, 320, 447 s..
Mermnades, 201, **265-270**, 273 s., 286.
Merneptah, 93, 105, 117.
Mésembria, 168, 329.
Mésoa (Sparte), 341.
Mésogée, **379**, 382, 387, 473, 560.
Mésopotamie, 71, 87, **229** s., 260.
Messa, 344, 352.
Messapiens, 47, 90, 159, 174 s., 188.
Messara, 30, 32, 34, 39, 52.
Messénie, Messéniens, 9, 70, 80, 99, 103, 154, 181, 222, 336, 338, 342 ss., **345**, **371** s., 512, 514, 524.
Métagénès, 273, 565.
métallurgie, 21, 43, 65, 87 s., 94, 117, 141, 226 s., 297, 312, 348, 387, 409.
Métaponte, 184, 186, 549, 561, 572.
Métaure, 189.
*mètèques*, 470.
Méthônè en Macédoine, 162.
— en Messénie, 352.
Méthymna, 108, 286, 321.
métopes, 583.
métrique, **527** s., 534.
meubles, 14, 235, 278, 285.
Miamou, 30.
Midas, 263 s., 266, 326.
migrations, **62-111**, 489 ; achéennes, **71** ss., **88** ss., **106** s. ; ioniennes, **80** s., **109** ss. ; éoliennes, **80** s., 88 ss., 100 s., 108 s. ; doriennes, **96** ss., **107** ss..
Mikkiadès, 276, 578.
μικρὰ ἐκκλησία, 364.
Milatos, 276.
Milatos (Crète), 300.
Milet, Milésiens, 88, 101, 109 s., 149, 158, **162-170**, 185, **203-206**,

213, 227, 231, 237, 256 ss., 266 ss., 270, 275, **276-279**, 280 ss., 296 s., 318, 328 s., 393, 427, 526, 553 s., 589, 601 s..
— (école de), **547** s., 600.
Milètos, 273.
*Mille* (les) : à Locres, 240 ; à Colophon, 274.
Milon de Crotone, 194.
Miltiade l'Ancien, 322, 444, 446, 459; le Jeune, 459, 481.
Milyas, 88, 92.
mime, 214, 543.
Mimnerme, 274, 535.
mines, 21, 63, 65, 196, 231 s., 293 ss., 312, 348, 378.
Minoa, **41**, 45, 191, 292, 327.
Minos, 26 s., **40** s., 48, 58, 176 s..
minoenne (civilisation), **31** ss..
Minotaure, 41, 48, 58, 383, 400.
Minyens, 75, 82, 88 s., 100, 109, 290, 299, 308, 342, 345 ; poterie minyenne, 75 s..
Mitanni, 74, 87.
Mitylène, 108, 163, 165, 205, **218**, 268, **286** ss., 427, 459, 537, 559.
*mnèmones*, 114.
*mnoïtes*, 220, 301, 350.
Mochlos, 32 ss., 54 s..
μοῖρα, 128.
Moira, Moirai, 496, 569.
Molosses, 97, 151.
*molpoi*, 276.
Molycreion, 182, 318.
monnaie, 44, 214, 216, 220, **228-232**, **236**, 252, 256, 286, **305**, 307, 308 s., 316, **321**, **349**, **407** ss., **435** s., 451, **594**.
Monoicos (Monaco), 200.
Mopsos, 106.
Mopsuestia, 107.
*morai*, 360.
morale : familiale; 121 ; spartiate, 357, 361.
*Moschophore*, 581.
*mothakes*, 354, 370.
Motyè, 177, 181, 184, 190.
Mounychia, 380, 424, 464.
Moursil II, 92, 117.
Mouschki, 94, 263.
Mouseion, 378, 450.
Moutallou, 92.
municipale (vie) en Attique, **470-471**.
*Mur des Milésiens*, 203, 277.
Muses, 349, 531, 554.
musique, 15, 50, 108, 274, 288, 294, 512 s., 518, **533** ss..
Mycale (cap, mont), 110 s..
Mycalessos, 309.
Mycènes, 26, 33, 45, 55, 58, 71, 75 ss., **78** ss., 83, **84** s., 98, 111, 116, 118, 299, 304 s..
mycénienne (civilisation), **77** ss., **84** ss., 216, 511.
Mygdoniens, 81, 251.
Mylai, 181.
Mylasa, 88, 265.
Myonte, 110.
Myrina, 88, 108.
Myron de Priène, 338.
— de Sicyône, 331, 333.
Myrrhinonte, 386, 470, 473.
Myrsilos, 244, 287.
Mysie, 66, 81, 95, 149, 265.
mystères, 457, **505** s..
mythologie, **492**, **494** ss..
Nabuchodonosor, 287.
Nagidos, 107, 158.
Nann, 198.
Nannô, 274.
Nao (cap de la), 196.
Napata, 202.
Nauclos, 101.
*naucraries*, **402**, 437, 451, 471 s..
Naucratis, 160, **204-207**, 209, 226, 275, 277, 326, 526, 589.
Naupacte, 98.
Nauplie, 253, 304, 352.
Nausicaa, 119, 121.
Nausithoos, 157.
ναῦσσον, ναυτικόν, 225 n. 34.
navigation, **2-7**, 22, 44, 83, **146** ss., 380. Voir marine.
Naxos, Naxiens, 7, 64, 256, **291** ss., 293, 313, 460, 463, 578.
— de Sicile, 180, 195 s., 594.
Néandria, 564.
Néapolis (Naples), 179.
Néarchos, 454, 591.
nébulosité, 12 s., 15 s., 17.
Néchao II, 203.
Neith, 209.
Nèlée, 98, 101, 276, 456.
Nèléides, 109 s., 237, 272, 278, 460.
Némée, 329 ; jeux néméens, **517** s..
Némésis, 123, 566.
*néodamodes*, 354, 369.
néolithique, **28** ss. 44, 55 s., **65** ss., 71 n. 39, 90, 175, 340.
Néon Teichos, 158.
Nestor, 79, 98, 118 s., 130, 143.
Nicandrè, 291.
Nicosthénès, 205, 228, 454, **592**.
Nikaia (Nice), 200.
Ninive, 263, 268.
Nisaia, 98, 327 ss., 445, 458.
noblesse. Voir aristocratie, oligarchie.
Nola, 180.
nombre, rythme et harmonie, 23, 215, 549.
*nomes*, 517, 535, 539.
*nomophylaques* (Sparte), 342.
*nomos*, 15, 239, 506, 599.
Nora, 190.
Notion, 273.
nourriture, 13, 135.
Nubie, 93, 204.
nudité, 14, 576 s., 601.
numismatique, 231, **594**.
Nymphaion (mont), 378, 388.
Nymphes, 288, 325, 496.
*ôba*, 342, 345, 363, 365.
*obole*, 228, 305.
obsidienne, 31, 63, 76, 88.
Océan, 148, 164, 498.
ode, **537** s..
Odessos, 168.
*Odyssée*, 43, **116** ss., 175, 177 s., 389. Voir Homère.
Œta (mont), 8, 10, 21, 70, 99, 101, 310.
Œtéens, 309.
*oikees*, 301.
*oikiste*, 98 n. 125, 101, **157**, 161, 182, 198, 208, 276, 279, 319, 322, 427.
Oinoè, 387, 480.
Oinopes, 277.
Oinotrie, 159, 174, 185, 191.

oisiveté (loi sur l'), 247, 321, 434, 449.
Oisymè, 295.
Oitylos, 344, 352.
Olbia, **168** s., 461, 590. — de Sardaigne, 200.
Olénos, 308.
ὀλιγανθρωπία (à Sparte), 367.
oligarchie, 290, 292, 309, 318 s., 323 s., 346 ss. Voir aristocratie.
olivier, 2, 13, 19 s., 30, 42, 78, 94, 155, 183 s., 216, 222, 260, 290, 330, 345, 379, 450 ; olivier sacré, 383, 388, 404.
Olous, 300.
Olympe (mont), 7, 10, 251, **495** ss., 506.
Olympie, 80, 85, 183, 186, 209, 214, 223 s., 242, 305, 307, 323, 333, 372, 511, **514** ss., 561 s., **566** s..
*Olympieion* d'Athènes, 452, 571 ; de Syracuse, 572.
*olympionikes*, 328, 350 n. 82, 355 n. 109, 418, 427, 459, **514** n. 164, **516** s..
Olympos, 533, **535**.
*omphalos*, 508.
Onatos, 453.
Onchestos, 252, 255, 308.
Onomacritos, 454, 458 n. 164, 504.
Opheltès, 518.
Opiques, Osques, 175, 178.
oracles, 110, 269, 346 n. 65, 419, 457 s., **507** ss..
Orchomène d'Arcadie, 306, 371. — de Béotie, 26, 30, 45, 47, 68, 70, 75 s., 82, 85 s., 89 ss., 100, 142, 252, 254, 299, 308 s., 499, 510, 582.
ordalie, 122, 490.
ordre dorique, 214, **562** s.; ionique, **563** s..
Oreste, 90.
orfèvrerie, 32, 55, 66, **78** ss., 136, 235, 262, 297, 315, **592** s..
*orgéons*, 395, **414**.
*orgies*, 276.
orientalisant (style), 227, 306, 315, **589** s..
orographie, 7 ss..
Oropès, 284.
Orôpos, 100, 308, 313 s., 480, 508.
Orphée de Crotone, 454, 503 ; de Camarina, 503.
Orphée, orphisme, 493, **502** ss..
orphelins, 241, 398.
Orthagoras, 331.
Orthagorides, 244, 245, 249 s., **331** ss..
Ortygès d'Érythrées, 244.
Ortygie, 156, 182.
*Oschophoria*, 413.
Ossa, 8.
*ostracisme*, 469, **478** s.., 482.
Othrys, 8, 10, 69, 74 s..
Ouashasha, 94.
Oxylides (rois), 307.
Pactole, 267.
Pactyè, 459.
Pagai, 327.
Pagases, 99.
*paidonomos*, 357.
Paioniens, 81, 95.
Paisos, 163.
Palaicastro, 26, 32, 39 s., 59.
Palaimon, 326.
Palaiopolis (temple de), 564.
palais : crétois, 34 s., 38, **52** ss. ; mycéniens, 79, 82, **84** s..
Palestine, **94**, 106, 262.
*Palladion* d'Athènes. **423**,
Pallantides, 386.
Pallène (Chalcidique), 162.
Pallène (Attique), 386 ss., 448.
*Pamboiotia* (fête), 252.
Pamisos, 17, 345.
Pamphaès, 273.
Pamphylie, Pamphyliens, 65, **88** ss., **92**, **106** ss., 111, 158, 262, 286, **524**.
Panaitios, 195.
*Panathénées*, 389, 445, **455**, 463, 482 s., 512.
Pandateira, 179.
Pandion, 394 n. 78, 396.
Pandore, 531.
Pandosia, 186.
*panégyries*, 285, 294, 350, **511** ss.. Voir jeux, Délos, Olympie, etc..
Pangée (mont), 447, 459.
Panhellènes, 96 n. 120.
Panionion, 111, 252 s., 259, 272.
Panormè, 177, 181, 184.
Pantagnôtos, 246, 281.
Pantaléon : de Lydie, 268 ; de Pisa, 371.
Panticapée, 165, 170 ss., 461.
Paphlagonie, Paphlagoniens, 95, 149, 166.
Paphos, 86, 87 n. 87, 107, 262 s..
papyrus, 149, 206.
Paralie, Paraliens, **380**, **443** ss., 461 n. 180, 467, 473.
parfums, 149, 206, 226 s., 235, 325.
Parion, 163.
Paris, 119, 131.
Parménide, **550**.
Parnasse, 8, 21, 45, **254**, 508.
Parnès, 378, 382, 387, 409, 464.
Parnon, 339, 343 s., 349, 351 s., 355, 371.
Paros, Pariens, 7, 21, 64, 158, 279, **292**, 526, 536, 580.
Parrhasia, Parrhasiens, 253, 306 s..
*parthénées*, 349, 539.
Parthéniens, 187.
*Parthénon* à Syracuse, 572.
Parthénopè, 179.
Patrai, 308.
*patria* (phratrie), 242, 308.
Pausanias (écrivain), 79, 114, 559, 567 s. — (roi de Sparte), 338, 365.
paysans, 18 s., 137, 155, **236**, 246 s., 330, **411**, 449 s..
*péan*, 303, 349, 534 n. 39, 538 ss..
pêche, 5 s., 31, 42, 163, 165, 168 s., 186, 188, 292, 381, 444.
Pèdasos, Pedes, 92.
Pédion, Pédiéens, **378** ss., **444** s., 447, 450, 461, 467, 473.
peinture, **54**, 78, 82, 84 s., 91, **587** ss. ; de vases, voir céramique.
Peithagoras de Minoa, 191.
*Pélargicon*, 382, 388.

Pélasges, 25, **68** ss., 82, 88, 294, 381 s., 400, 488, 507.
Pélasgiôtis, 70, 99, 310.
*pélatai*, 412.
Pèlèkes, 387, 409.
Pélésati. Voir Philistins.
Pella, 251.
Pellène d'Achaïe, 308; de Laconie, 351.
Pélopides, 79.
Péloponèse, Péloponésiens, 3, 8 s., 45, 63 n. 2, 68, 70 s., 74, 76, **80** s., 88, **98** ss., 107, 109 ss., 149 s., 207 ss., 222, 230, 253, 305, 314 s., 330, **340**, **370** ss., 409, 459, 502, **526**, 533, **538**, **576**. Voir ligue péloponésienne.
Pélops, 81, 86, 514.
*peltastes*, 311.
Pénée, de Thessalie, 7 s., 17, 74, 82, 99; d'Élide, 98, 307.
Pénélope, 134.
*pénestes*, 99, 220, 310, 412.
pension alimentaire, 434.
*pentacosiomédimnes*, **404** s., **415**, 437, 443.
Pentapolis, 289.
Pentathlos, 190.
*pentècontores*, 197, 224, 275, 283.
*pentècostys*, 359.
Pentélique, 21, 378 s., 387.
Penthilides, 218, 232, 237, 286 ss..
Péparèthos, 162.
père de famille, **134**, 433.
Pérée, 295.
Pergè, 107, 262.
Périandre,, 224, 247 s., 278, 280, **320** ss., 427, 456.
*périégètes*, 297.
*Périèques*: Argolide, 306; Laconie, 187, 208, **344** ss., **353** n. 101, 355 s., 362, 590; Thessalie, 309.
Périnthe, 163, 279 s., 329.
*Périoikis* lacédémonienne, **351** ss., **362**, 368, 373; thessalienne, 99, 310.
Périthoïdes, 381 n. 15.
Perrhaibie, Perrhaibes, 99 s., 254, 309.
Persée, 106.
Persèphonè, 189, 491, 496, 503, 506.
Perses, 200 s., 206, 211, 231, 270, **283** ss., **462** ss., 480 s., **483**.
Pétra : Corinthie, 319; Sicile, 177.
Pétrény, 67.
Petsofa, 34.
Phaidriades (roches), 508, 568.
Phaistos, 26, 30, 34 s., 40, 43, 47, 49, 52, 57, 59, 300.
Phaistos (roi), 332.
Phalanthos, 187.
Phalaris, 195, 244.
Phalère, 380, 387, 458, 465, 481.
Phalios, 322.
Phalkès, 342 n. 40.
*phallophores*, 332.
Phanagoreia, 165, 170, 274, 461.
Pharai d'Achaïe, 308; de Béotie, 309; de Messénie, 352.
Pharis, 352.
Pharos d'Égypte, 44, 150; d'Illyrie, 292.
Pharsale, 310.
Phasélis, 108, 205, 262.
Phasis, fleuve, 164; ville, 170.
Phéaciens, 127, 130, 157, 395.
Phénicie, Phéniciens, 57, 107, **145** s., 159, **177**, 184, **196** s., 201, 211, **225**, 239 n. 86, 262, 277, 458, 525. Voir Syrie.
Phérécyde de Syros, 546.
Phères de Messénie, 344; de Thessalie, 99.
Phères (peuple), 85.
*phiditia*, **359**.
Phidon d'Argos, 230, **305** s., 316, 319 n. 132, 371; de Corinthe, 317.
Phigalia, 372, 491.
Philaïdes, 322, 444, 470.
Philistins, **94** s., 106.
Philléides, 505.
Philochore, 389, 414.
*philoi*, 121.
Philolaos, 241, 309.
philosophie, 14, 214 s., 297, **546-551**.
*philotès*, 123, 133.
Phlégyes, 100.
Phlionte, 98, 329, 342 n. 40, 374, 526.
Phlya, 379 n. 10, 392 n. 74.
Phocée, Phocéens. 88, 105, 110, 163, **197** ss., 231, 237, 275, 559.
Phocide, Phocidiens, 10, 64, 70 s., 82, 86, **101**, 103, 105, 109 s., 255, 310 s., 524.
Phocylide, 279, 536.
Phormos, 214, 543.
*phratrie*, 75, 123, 151, 342, 390, **392** s., 402, 414, 474.
Phréattys, 424.
*phrygana*, 20.
Phrygie, Phrygiens, 65 s., 81, 87, 95, 163, 260, **263** ss., 276, 278, 286, 326, 490, 501, 523.
Phrynichos, 456, 544.
Phrynon, 427.
Phthia, 86, 96 n. 120, 287.
Phthiôtis, 82, 99, 254, 310 s..
Phylacopi, 65.
*phylè*. Voir tribu.
*phylobasileis*, 129, 393 s., 474.
*phylopis*, 130.
Phytalides, 381 n. 15.
Piérie, 81, 149, 251.
Pindare, 209, 211, 214, 318, 326, 504, 527, 540, 554.
Pindaros d'Éphèse, 273.
Pinde, 8, 21, 81, 97.
piraterie, 41, 83, 93, 142, **144** ss., 155 s., 202 s., 232, 248, 262, 284, 293 s., 325, 405.
Pirée (le), 380, 387, 424, 481.
Pirène, 18 n. 34, 247, 321, 559.
Pisa, 305, 307, 371 s..
Pisidie, 92 s.,
Pisistrate, 244 ss., 291, 329, 389, 439, **444-462**, 478 s., 542, 544, 580, **591**, 595.
— le Jeune, 453.
Pisistratides, **462** ss.. 540, 544, 559, 570, 602, Voir Hipparque et Hippias.

Pitanè : Éolide, 108 ; Sparte, 341.
Pithècouses, 178.
Pittacos, 239, 248, 268, **287** s., 427.
Pitthos, 387.
Pityos, 170.
Pityoussai (les Baléares), 190.
Pixous, 187.
Platanos, 32.
Platéa, 156, 159, 207 s..
Platées, 252, 308 s., 480.
Platon, 17, 21, 154 s., 338, 368, 504, 518, 549.
Pleistos, 508.
Pleuron, 97.
*Ploutis* (ploutocratie), 234 s., 278.
Ploutôn, 506.
Ploutos, 235.
pluie, 12, 16 ss., 495.
Plutarque, 249, 339, 430, 434, 539.
*Pnyx*, 378, 388, 450.
Podaleiros, 510.
poésie, 58, **114** ss., 210 s., 214, **454**, **527-545**.
poids et mesures, 44, 141, **229** s., 305, 316, 435.
*poinè*, 123, 133.
*polémarque* : à Athènes, 396 ss., **400**, 417, 482 ; à Corinthe, 320 ; à Léontinoi, 195 ; à Sicyône, 245, 331.
*poliades* (divinités), 492.
police champêtre, 435.
*polis*, 9 s., 119, **124** ss., 389. Voir cité.
Pollias, 581 n. 135.
Polybe, 338 s..
Polycrate, 204, 246 ss., **281-285**, 459 s., 462 s., 466, 564.
Polydeukès, 215.
Polydôros, 346, 363, 371.
Polymèdès, 576.
Polymnestos de Colophon, 539.
Polyphème, 140.
Polyrrhènion, 300.
Polytecnos de Chios, 244.
Pompei, 179, 572.
Pont-Euxin, 95, 149, 159, **163-172**, 205, 226, 263, **266**, 281, 289, 316, 326 ss., 435, 450, 459, 461, 509, 554, 589.
Pontia, 179.
Populonia, 180.
*poros*. Voir tuf.
portage, 185.
*Porte aux Lionnes*, 84, 91.
Porti, 32.
ports, 44, 148, 223 s., 282, 296, 314, 318, 380, 559 s..
Poseidania, 185, 572, 594.
Poseidôn, 491, 493, 496. Lieux de culte : Athènes, 338 ; Calauria, 253 s. ; Délos, 511 ; Delphes, 511, 569 ; l'Isthme, 254, 321, 511, 517 ; Olympie, 511 ; Onchestos, 306 ; Panionion, 111, 253 (Héliconios) ; Tarente, 188 ; cap Ténare, 352 ; cap Triopion, 253, 288.
Potidée, 162, 314, 322, 324.
pourpre, 42, 128, 188, 225, 325, 349.
Praisos, 30, 300.
Prasiai, 253, 352.
Pratinas, 456, 543 s..
Praxias, 586.
Prédoriens, 157, 187, 208, **340**.
Préhellènes, **26** ss., **61** ss., 260, 330, **342**, **381** ss., **491** ss..
prêt à intérêt, **220**, 232, 410 s..
prêtres, 120, 157, 219, 392 n. 74, 487, 490, 497.
prêtresses, 49, 198, 296, 505, 516.
Priam, 88, 95, 105, 119, 495.
Priansos, 300.
Priène, 89, **110**, 158, 218, 267, 272 s..
Prinias, 566, 576.
prix des denrées, 236, 411.
Probalinthos, 45, 382 s., 387.
Proclès d'Épidaure, 248, 320, 323 ; de Sparte, 337 ; de Samos, 279.
Proconnèsos, 163.
prolétariat agraire, 137, **220** s. (voir *hectèmores*) ; urbain, **237** s..
*promanteia*, 509.
Prométhée, 531.
Propontide, 95, **163**, 263, 268, 279, 327.
propriété foncière, 151, 154, **218** ss. ; collective, **120-121**, 152, 399 ; individuelle, **131** ss., 152 ; à Athènes, **403** ss., **411** ss., **430** s., **433** ; à Sparte, **351** ss..
*Propylées*, 53, 84, 452.
πρόρρησις, 399, 422.
prose, **545** ss..
*prostates* (Naucratis), 206.
Prôtis, 198.
*proxénie*, 223, 598.
*prytane* : à Corinthe, 319 ; à Lesbos, 286 n. 178 ; à Milet, 245, 278 ; prytanes des naucrares, en Attique, 402.
*Prytanée*, 219 ; en Attique, 386, 389 ; à Athènes, **398** ss. ; tribunal, 400, 419, **424**, 430 ; à Latô, 304.
*prytanies*, **472** s., **475** s., 482.
Psammétique I, 203, 205.
— II, 204, 274.
— de Corinthe 323, 326.
Pseira, 40, 59.
Psychro, 49.
Ptéria, 47, 94, 260, 271.
purification, 499, **500** s., 509.
Puteoli (Pouzzoles), 179.
Pydna, 162.
Pygmées, 150.
Pylade, 322.
*pylées*, *pylagores*, 254 s..
Pylos, de Messénie, 80 ; de Triphylie, 47, 76, 80, 83 ; homérique, 95, 98, 109 s., 125, 130, 150.
Pyrènè (Port-Vendres), 198, 200.
Pyrgoi, 180.
Pyrrha, 108, 286.
Pythagoras de Chytroi, 263 ; d'Éphèse, 244, 273 ; de Rhègion, 214, 579.
Pythagore, 194, 212, 214 s., 282, 511, **548** s..
*Pythaion* d'Argos, 306.
Pythéas, 201.
Pythie, 210, 249, 323, 465, 472, 483, **509**, 569.
*Pythion* d'Athènes, 453 ; de Gortyne, 304.
Pythios le Lydien, 281.
Python, 501, 508.
Ramsès II, 92, 102.

RAMSÈS III, 94, 105.
religion, **485-507** ; égéenne, **47** ss., 330, 391, 493; familiale, 120 ; préhomérique, **486-494** ; homérique, **494-499** ; à Athènes, **455-458** ; à Corinthe, 326 ; à Sicyône, 330 ss..
responsabilité collective, **120** ss., 242, 420, 478.
ressources naturelles, **16** ss..
RHAIKÈLOS, 447, 459.
RHAMNONTE, 390, 470, 566.
*rhapsodes*, 111, 117, 303, 332, 454.
RHÉA, 26, 49, 303, 492.
RHÈGION, 181, 186, 200, 214 s., 234, 245, 372, 572.
RHEGNIDAS, 342 n. 40.
RHEITOI, 389.
RHÈNEIA, 283, 460.
rhétorique, 215.
*rhètra*, 242, 307 s., 339, 346 n. 65, 366.
RHIANOS de Crète, 338.
RHODANOUSIA, 201.
RHODES, RHODIENS, 46, 86, 93, 95, 99, 103, **105** ss., 110, 145, 154, 158, 179, **183** s., 208, 281, **289**, 326, 347, 372, 488, 525 s., 589.
RHODES (Rosas), 201.
RHODÔPIS, 206, 280, 287, 510.
RHOICOS, 207 n. 245, 227, 273, 280 ss., 565, 592, 601.
RHÔNE, 197, 198, 201.
RHYNDACOS, 266.
rois, **40** s., 86, 120, **127** s., **138** s., 151, **218**, 251, 262, 278, 319, 346, **362** s., 386, **395** ss.; magistrats, 218, 245, 320, 396 s., **399** s., **422** s.; de tribus, 127, 129, 286 n. 178, 393, 402.
ROME, 180, 191, 197, 215, 526.
route royale, 263, 273.
routes, **43**, 79, 80, 224, 299, 313, 317, 329, **380** n. 14.
SABELLIENS, 174.
SADYATTES, 267, 278.
SAGRA, 189, 194.
SALAMINE, 328, 378 s., 389, **419** s., **426** s., **481**.
SALAMIS de Cypre, 87 n. 87, 262.
SALENTINS, 159.
SALMAKIS, 289.
SAMOS, SAMIENS, 110, 158, 163, 179, 181, 197, 204 s., 209, 227, 256, 267, 276, **279-285**, 292 ss., 316, 318, 323, 328 s., 347, 393, 459 s., 526, 564 s., 578, 589, 592 ss..
SAMOTHRACE, 3, 7, 70, 279, 294, 526.
SANDONIDES, 94, 264, 266, 274.
SANÈ, 162, 293.
SANGARIOS, 66, 165.
SAPPHÔ, 206, **287** s., **537** s..
SARDAIGNE, 90, 190, 197, 200, 281.
SARDES, 266, **267**, 270 s., 275.
SARGON II, 262, 266.
SARMATES, 159.
SARONIQUE (golfe), 244, 260, 289, 299, 312, 314, 318, 321, 458.
SARPÉDON, 88, 276.
SATYRES, 501.
SAURIAS de Samos, 587.
SAUROMATES, 165.
SCAMANDRE, 66, 95, 163 ; dieu, 497.
SCAMANDRONYMOS, 287.
SCAMBONIDES, 469, 470.
SCAPTÈ HYLÈ, 295.
SCHÉRIE. Voir PHÉACIENS.
science, 58, **546** ss..
*scolion*, 302, 464 n. 188.
SCOPADES, 218, 310, 311.
sculpture : égéenne, 31, **54** s., 64 ; grecque, **574-586** ; statuaire, **574-582** ; sculpture décorative, **582-586** ; à Athènes, 453 ; à Chios, 276 ; en Crète, 307 ; à Naxos, 291 ; à Sicyône, 332.
SCYLAX de Caryanda, 553.
SCYLLA, 44, 116, 150, 174.
SCYTHIE, SCYTHES, 6, 159, 165, **166**, 211, 215, 266, 327, 461.
SÉGESTE, 177, 572.
SÊHA, 93.
*seisachtheia*, **430-432**, 437, 444.
sel, 206, 380.
SÉLINONTE, **183**, 190, 327, 563, **572** s..
SELLASIA, 351.
*Selloi*, 96 n. 120, 97, 497, 508.
SÉLYMBRIA, 163, 327, 329.
σῆμα (tertre funéraire), 391.
SÉMITES, 87, 94, 142, 190, 263.
SEMNAI. Voir ÉRINYES.
SÉNÉGAL, 201.
SENNACHÉRIB, 263 s., 458.
SÉNOUSERT II, 45.
Sept sages, 288, 320, 427, 546.
sépulture (privation de), 420, 468, 489 n. 17.
SÉRIPHOS, 64.
serment des archontes, 398.
serpent, 48, 488, 510.
servage, 220. Voir aux mots indiqués à cette place.
SÈSAMOS, 168, 169.
SESCLO, 30, 68.
SESTOS, 95, 163, 286.
SEUTHÈS, 81.
SHAKALASHA, 93, 94.
SHARDINA, 93.
SHOUBBILOULIOUMA, 92.
*Sibylle*, 215.
SICANES, 90, 150, **176** s..
SICILE, 22, 33, 36, 41, 47, 58, 90, 173, **176** ss., **180-184**, **189-196**, 213 ss., 228 ss., 233 s., 241, 244 s., 281, 314, 325 s., 435, 543, **572** s., 576 s., **594**.
SICULES, 90, 150, 159, **174-177**, 215.
SICYÔNE, 98, 244, 249, 306, **329-334**, 342 n. 40, 514, 526, 541 ss., 567, 575, 587, 590.
SIDÈ, 107, 262, 286.
σιδηροφορία, 403.
SIDONIENS, 145, 149, 177, 225.
SIGÉE, 287, 427, 436, 458 s., 463, 466, 481.
SILA, 185.
SILARIS, 179.
SILLYON, 107.
silphion, 43, 209, 226, 303
SIMOÏS, 66.
SIMONIDE de Céos, 214, 293, 311, 454, 536, **540**, 541, 600.
— d'Amorgos, 537.
SIMOS de Phocée, 198.

SINDES, 165, 171.
SINOPE, **165-169**, 266 s., 271.
SINTES, SINTIENS, 81, 294.
SIPHNOS, 21, 64, 218, 231, **293**, 567 s., 579.
SIRÈNES 174, 179, 496.
SIRIS 187, 191, 274.
SITHONIA (presqu'île), 162.
SITHONIENS, 81.
SKALAES, 30.
*Skias*, 348, 364, 475.
SKIATHOS, 162.
SKIDROS, 185, 194.
SKIRITIS, 352, 360, 370.
SKYLÈS, 172.
SKYLLAION (cap), 478.
SKYLLÈTION, 186, 187.
SKYLLIS, 332, 333, 566, 576.
SMINDYRIDÈS, 185.
SMYRNE, 111, 115, 266, 268, 274, 524.
sociabilité, 15.
solidarité familiale, **120** ss., **131** ss., 391 s., 399, 422, 432 ss., 474.
SOLLION, 182, 324.
SOLOEIS (Sicile), 177, 181, 184.
SOLOI (Cilicie), 107, 158.
SOLON, 235, 246, 255, 409 s., 412, 414 ss., **425-446**, 535, 544.
SOLYMES, 88, 106, 149.
SORRENTE, 179.
SÔSTRATOS, d'Égine, 316.
soudure du fer, 227, 275, 575, 592.
SOULCHOI, 190.
SOUNION, 4, 21 n. 41, 378, 389.
SPATA,, 85, 382.
SPARTE. Voir LACÉDÉMONE.
SPARTIATES (citoyens), **356-361**, **367** ss..
SPERCHEIOS, 8, 69.
*sphaireis* (à Sparte), 358.
SPHAIROS **le** Borysthénite, 338.
SPHÈKEIA (Cypre), 86.
sphinx des Naxiens, **291**, 578.
spirale, 56, 64, 65, **175**.
STAGIROS, 162, 293.
*startos*, 301.
*statères*, 229, 231.
*stathmos*, 264.
STEIRIA, 382.
stèles funéraires, 445 n. 100, **586**.
STÉNYCLAROS, 99.
STÈSAGORAS, 459.
STÈSICHORE, 214, **539** s., 552.
STOICHADES, 201.
STRABON, 204, 216, 253, 552
*stratèges*, 245, 248, 363 ; à Athènes, 471 s., **482** ; à Olbia, 169.
STRATOPÉDA, 203.
STRYMÈ, 295.
STYMPHALE, 329.
STYRA (Eubée), 312.
succession (droit de), 121, 132, 344, 351, 366, 398, 403, **433**.
surpopulation, 154.
SUSARION de Mégare, 544.
SUSE 464, 593.
SYBARIS, **184-186**, 191, **194**, 212, 277, 566, 594.
SYLOSÔN, 281, 285.
σύμβολα, 223, 598.
*symposia*, 235.
*synoecisme*, **388-390**, 394.
SYRA, 27, 44, 47, 64.
SYRACUSE, 90, 181, **182** s., 190 s., **195** s., 213 ss., 318, 324, 526, 568, 572, 594.
SYRIE, 35, 41, **46**, 47, **87**, 91, 92, 94, 107.
SYRTES (les), 145, 191.
*syskènoi*, 359.
*syssitoi*, 359.
*tagos*, 251, 311.
talion, 240.
TALTHYBIADES, 342,
TAMAN (presqu'île de), 166.
TAMASSOS, 145.
*tamias*, 402, 437, 470, 472.
TANAGRA, 100, 168, 308 s., 577.
TANAÏS, 170, 274.
TAPHIENS, 90, 144, 150, 178.
tapis, 227, 271.
TARENTE, 159, 160, **187** s., 190, 212 s., 245, 526, 572, 590, 594.
TARQUINS, 191, 197, 215.
TARSE, 107, 109 n. 155, **263**.
TARTESSOS, 178, 196, 197, 231.
taureau, 42, 45, 48 s. 231 n. 55, 309, 400.
TAURES, 165, 166, 169, 171.
TAUROEIS, (Sanary?), 200.
ταυροκαθψίαι, 309 n. 56.
TAUROMÉNION (Taormina), 180.
*taxiarques*, 472.
TAYGÈTE, 8, 21, 80, 344, 351, 355.
TECTAIOS, 576.
TÉGÉE, 85, 307, 371 s., 374.
TÉLAMON (Étrurie), 180.
TÈLÉBOENS, 144, 150.
TÉLÉMAQUE, 128.
TÈLÉPHANÈS de Sicyône, 587.
TÈLÉSICLÈS, 165, 295, 536.
TELL-EL-AMARNA, 93.
TELMESSOS, 88, 265.
TÈLYS, 194, 245.
*téménos*, 128, 140, 205, 362, 452, 505, 567.
TÈMÉNOS, TÈMÉNIDES, 98, 305.
TÉMÉSA, 186, 187.
TEMMIKES, 100.
TEMNOS, 108.
TEMPÈ, 8, 83, 501.
temple : homérique, 497 n. 76 ; primitif, **560** s. ; plan et style, **561-564** ; temples d'Asie Mineure, **564** s., 584 ; des îles et de la Grèce propre, 348, 561, 564, **565** s. ; d'Olympie, 514, **566** s. ; de Delphes, 464 s., **567-570**, 583 ss. ; d'Athènes, 452 s., 483, **570** s., 585 s. ; de Grande Grèce, 179, 186, 188 s., **571** s. ; de Sicile, **572** s..
tenanciers (en Attique), **411** ss..
TÉNARE (cap), 340, 344, 352.
TÉNÉDOS, 108.
TÉNOS, 7, 110, 312.
TÉOS, 89, 101, 106, 110, 163, 165, 170, 205, 241, 272, **274** s., 393.
TÉRILLOS d'Himère, **245**, 248.
TÉRINA, 186, 187.
TERPANDRE, 288, 349, 533 s., **535**.
TERPSICLÈS, 579.
TERRA-VECCHIA (statue), 577.

*terre civique*, 351.
Terre-Mère, 45, 48, 65, 78, 392 n. 74, 442, 491, 505, 508, 511.
testament, 433.
*tétrades* (de Thessalie), 310 s..
*Tétrakômia*, 387.
Tétrapolis, 383, 387, 394, 460.
Teucheira, 209.
θάλασσα (mot égéen), 74.
*thalassocraties*, 41, 142, 198, 202, 263, 277.
Thalès, 268, 272, 297, **547** s..
Thalétas de Gortyne, 393, 349, 539.
*Thargélia* (fête), 398.
Tharros, 190.
Thasos, 3, 7, 145, 163, 231, 292, **295** s., 536, 561, 566, 578.
Théagénès, 244 ss., **328** s., 418 s., 559.
théâtre, 50, 117, 455, 482, **544** s..
Thèbes, 145, 195, 224, 241, 252, 254 s., 271, 299, **308** s., 313, 316, 320, 330, 332, 390, 448, 458, 462, 480 s., 483, 514. Voir Cadmée.
— (Égypte), 93, 150.
Thèlides, 277.
Thèlinè (Arles), 198, 200, 201.
*thémis*, 122, **133** s., 219, 303, 399, 500.
Thémis, 496, 499.
Théoclès, 348, 576.
Théodôros l'Ancien, 227, 280 s.; le Jeune, 281 s., 453, 580, 593.
Théodosia, 170.
Théognis, 195, 232 s., 234 s., 238, **329**, 536.
*Théogonie*, 216, 531, 532, 546.
Théopompos de Sparte, 345, 363 ss..
Thèra, Thèréens, 44, 64 s., 99, 107, 157, 208, 210, **290**, 303, 316, 342 n. 41, 344, 347, 365, 526.
Thérapnè, 340 s., 343.
Thermôdôn, 164.
Thermopyles, 254 s., 361.
Thermos, 564.
Théron, 244, 248, 540.
Thésée, 26, 383, **386** s., 389, 400, 456, 460, 517, 592.
θέσμια, **238** ss., 417.
*Thesmophories*, 505.
*thesmothètes*, 239, **417** s., 420 s., 438, 472.
Thespies, 100, 309, 311.
*thespiodes*, 274 n. 100.
Thespis, 456, 542, 544.
Thessalie, Thessaliens, 7 s., 10, 19, 27, 45, 63 n. 2, **67** ss., 82, 85 s., 89, 95, **99** s., 111, 148, 220, 228, 249, 251, 254 s., **309** ss., 316, 319, 448, 458, 465 s., 510, 526.
Thessaliôtis, 99, 310.
*thètes*, **137**, 151, 221, 395, **406**, 410, 415, 426, 437.
Thettalos, 459.
*thiases*, 395, 402, 414, 503.
Thoas, 278.
*tholos* (tombe à), 34, 39, 50, **79**.
*Tholos* (d'Athènes), 475.
Thoricos, 45, 376, 382, 386 s..
Thouclès, 180, 291.
Thouria (Messénie) 352.
Thoutmès III, 45.
Thrace, Thraces, 7, 68, 70, 81, 95, 97, 144, 149, 159, **162** s., 266, 287, 295, 313, 446 s. 449, 459, 490, 501, 503.
Thrakides, 509.
Thrasyboulos, de Milet, 244 s., 280, 320.
*thrène*, 540.
Thria, 505.
Thrinakie (Trinacrie), 174.
Thucycide, 26, 64, 154, 244, 311, 337, 346 s., 381, 448, 463, 476.
Thymoitès, 396.
Thyréatis, 99, 341, 352, 371 s..
Timée, 173 n. 81, 185, 338.
*timocratie*, **234**, **404** ss., **414** ss..
Timônassa, 447.
*timouques*, 206.
Tion, 168.
tirage au sort, 438 n. 62, 443, 477 s..
Tirynthe, 26, 30, 38, 45, 71, 76, 78, 83, **84** s., 88, 91, 98, 118, 304, 511.
tissage, tisserands, 31, 43, 227, 278, 280, 327.
Titans, 500, 503.
Tlòs, 93, 106.
Tmôlos (mont), 9, 264, 267.
tombes, 26, **50** s., **79**, 85, **405**, 560.
Tomoi, 168.
Torônè, 162.
*tortues* (d'Égine), 316 n. 107.
*totémisme*, 488.
tragédie, **541**.
Trapézonte, **165** s., 168 ss.; d'Arcadie, 488.
travaux publics, 247, 282, 321, 450 ss..
Trères, 166, 266, 565.
trésor : d'Auriol, 212; d'Éphèse, 271; de Nimroud, 271; de Tarente, 188.
trésors (édifices) de Delphes, 323, 326, 333, **567** s.; **569** s., 579, 583 ss.; d'Olympie, 183, 566.
trésors (tombes) : d'Atrée, 79; de Minyas, 85.
Trézène, 98, 107, 185, 254, 316, 374.
Triballes, 159.
tribunaux, à Chios, 273. Pour Athènes, voir *Aréopage*, *éphètes*, *Hèliée*, etc..
tribus, 75, 123, 129 s., 246: *doriennes*, 97 s., 103 : à Argos, 304; à Corinthe, 317; en Crète, 301; à Cyrène, 210; en Élide, 307; à Mégare, 327; à Sicyône, 330 s., 333; à Sparte, 342; à Tarente, 188; *ioniennes* : en Attique, 390, 393 ss., 402, 438; à Milet, 277; à Samos, 279; *toponymiques* : à Athènes, 469, **472** ss., 482; à Corinthe, 321.
tribut, 269.
Tricca, 310.
Tricorynthos, 45, 382 s., 387.
*trière*, 224, 283, 325.
*Trikômia*, 387, 409.
Triopion (cap), 108, 253, 288.
Triphylie, 70, 80, 99, 307.

Tripiti, 30.
Triptolème, 379, 506.
Tritaia (Achaïe), 308.
*trittyes*, 392, **473** s..
troc, 228.
Troie, 26, 38, 47, 57, **65** s., 70s., 75, 81, 83, 88, 105, 146, 265, 268, 286, 400.
Troie (guerre de), **95** s., 106, 108, **116** s., 143, 263, 294.
Troodos (mont), 65.
Trophônios, 508, 568.
tuf, 21, 214, 378 n. 9, 452, 562, 569.
tunnel, 282.
Tydée, 75.
Tylissos, 35, 59, 303.
Tyndare, 340.
Tyr, 177, 197, 458.
tyrans, **242-250**. Voir aux noms donnés p. 244 s. ; ajouter 169 (à Olbia), 191 (à Minoa).
tyrannicide, 243 n. 101.
*Tyrannoctones*, 466, 582.
Tyras, 168.
Tyrrhéniens, Tyrsènes, 93, 175, 294.
Tyrtée, 336, 345, 347, 349, 361, 365, 527, 535.
Ulysse, 117, 120 s., 125; 134, 138, 140, 147, 174, 211, 399.
unité hellénique, 6 s., 111, 117, **597** ss. ; artistique, 15 s., **555** ss. ; littéraire, **521** ss. ; morale, 216, 599 ; politique, 248, **251** ss., **598** s. ; religieuse, 485 ss., 599.
*urbain* (régime), **39** s., **124** ss., **233**.
Utique, 197.
Vaphio, 80, 85, 340.
Vasiliki, 32 33 n. 17, 34, 39.
Velanidezza, 560.
vendetta, 11, **123**, 240, 421.
vente, 241 ; à réméré, 411.
vents, **4** ss., 12.
vergers, 2, 19, 140.
vigne, vin, 2, 13, 18 ss., 30, 42, 75 n. 46, 78, 94, 97, 108, 149, 155, 157, 159, 162 s., 169 s., 180 s., 184 s., 190, 208, 222, 232, 260, 264, 276, 286, 289 ss., 295, 302, 317, 330, 345, 352, 359, 378 s., 404, 450.
Vourva, 560.
Vulcain, 215.
Xanthos : de Lydie, 270, 554 ; de Samos, 280.
*xénèlasia*, 366.
*xénios* de Crète, 302.
Xénocrite de Locres, 539.
Xénodamos de Cythère, 539.
Xénophane, 214, 274, 297, **549** ss., 601.
Xénophon, 81, 337.
Xerxès, 190, 565, 571, 582.
*xoanon*, 574.
Xouthos, 105 n. 143, 387.
Yortan, 66.
Zacanthe (Sagonte), 201.
Zacro, 32, 34, 59, 94.
Zacynthe, 8 s., 98, 150.
Zafer-Papoura, 39, 55.
Zagreus, 503.
Zakkara, 94.
Zaleucos, 194, 212, **240**.
Zanclè (Messine), 156, 181, 195, 279, 314, 372, 550, 594.
Zarax (Laconie), 352, 371.
Zéa (port), 380.
Zénon, 549, 550.
*zeugites*, 220, 406, **415**, 437.
Zeus, dieu céleste (Olympios), 492, 494, **495** s., 500 ; protecteur, 142, 147, 233, 238, 289, 427, 499, 507, 531. Lieux de culte : Aigion, 253 ; Arcadie, 394 (Hoplosmios), 491 (Kéraunos), 307, 490 (Lycaios) ; Athènes, 394, 474 (Géléon), 387 (Hécaleios), 391 (Herkeios), 392 (Phratrios), 383 n. 30, 452, 571 (Polieus) ; Céos, 293 (Aristaios) ; Corinthe, 491 (Meilikios) ; Crète, 26, 49, 303 (Dictéen, Idéen) ; Dodone, 97, 507 s. ; Gaza, 94 (Crètagénès) ; Némée, 254, 518 ; Olympie, 53, 323, 515, 517 ; Samos, 285 (Éleuthérios) ; Sparte, 343, 362.
Zeuxidamos, 362.
Zopyros, 454, 503.
Zôster (cap), 378, 380.

# TABLE DES CARTES
# ET DES PLANCHES HORS TEXTE

## Cartes


Carte 1. — La Crète préhellénique ..... 29
Carte 2. — L'Égée préhistorique moins la Crète ..... 72-73
Carte 3. — Les colonies grecques du Pont-Euxin ..... 101
Carte 4. — Les colonies grecques de Grande Grèce et de Sicile ..... 192-193
Carte 5. — Les colonies grecques de Gaule et d'Ibérie ..... 199
Carte 6. — L'Attique comparée au département de Seine-et-Oise .... 377
Carte 7. — L'Attique ..... 384-385
Carte 8. — Carte des dialectes grecs au Ve siècle ..... 528-529


## Hors Texte


Tableau synoptique des civilisations égéennes et orientales jusqu'en 1180 avant J.-C. ..... entre les p. 60 et 61
Carte du monde achéen d'après les épopées grecques et les documents hittites et égyptiens ..... entre les p. 112 et 113

# TABLE DES MATIÈRES


PRÉFACE ..... V

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE DE L'HISTOIRE GRECQUE ..... VII

CHAPITRE PREMIER

**La Grèce : le Pays et l'Homme** ..... 1

Les pays méditerranéens, 1 ; les pays égéens, 2.

I. — LA MER ..... 2

Facilités de navigation, 2, dans la mer Égée, 3, dans la mer Ionienne, 4 ; le régime des vents, 4 ; les progrès de l'art nautique, 5 ; les Grecs dans la Méditerranée, 6.

II. — LE SOL ..... 7

Limites de la Grèce, 7. Le relief du sol, 7 ; le morcellement physique, 8. Le morcellement politique, 9 : les dangers du particularisme, 10 ; les bienfaits de l'autonomie, 10.

III. — LE CLIMAT ..... 11

Le climat méditerranéen en Grèce, 11 ; les saisons, 12. Le climat et l'homme, 13 ; la vie matérielle, 13 ; la vie sociale, 14 ; la vie politique, 14. La loi et la raison, 15 ; le sentiment du beau, 15.

IV. — LES RESSOURCES NATURELLES ..... 16

La terre cultivable, 16 ; le régime des pluies, 16 ; la question de l'eau, 17 ; la flore, 18. Le travail agricole, 18 ; la population rurale, 19 ; les productions, 20 ; l'élevage, 20 ; le déboisement, 20. L'industrie et l'art, 21. Le commerce et la navigation, 22.

Conclusion, 22.

CHAPITRE II

**La Crète préhellénique** ..... 25

Préhellènes ou Égéens, 25 ; les fouilles, 26 ; les civilisations égéennes, 27.

I. — APERÇU HISTORIQUE SUR LA CRÈTE PRÉHELLÉNIQUE .. 27

L'âge de la pierre dans les pays égéens, 27. La Crète, 28. Civilisation néolithique (6000-3400 ?), 30. Civilisation « minoenne », 31 ; période chalcolithique (3400 ?-2400), 32 ; le bronze en Crète, 33. Période des premiers palais (2000-1750), 33 ; la catastrophe de 1750, 34. Période des seconds palais (1700-1400), 35 ; hégémonie de Cnosse (1450-1400), 35.

II. — LA CIVILISATION CRÉTOISE ..... 36

1. — *La Race* ..... 36

Le type physique, 36 ; la langue, 37 ; le costume, 37 ; l'habitation, 38.

2. — *Le Régime social et le Gouvernement*..... 36
L'évolution sociale, 39 ; le régime urbain, 39 ; la condition de la femme 40. L'évolution politique, 40 ; la royauté, 40 ; la thalassocratie crétoise, 41.

3. — *La Vie économique et l'Expansion maritime*..... 42
L'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche, 42 ; l'industrie, 42 ; le commerce terrestre et maritime, 43. Relations avec les Cyclades et l'Hellade, 44, avec l'Égypte, 45, avec Cypre, 46, avec la Syrie, 46, avec l'Asie Mineure, 46, avec l'Occident, 47.

4. — *La Religion*..... 48
Les divinités, 48 ; le culte, 49 ; les jeux, 49 ; le culte des morts, 50.

5. — *La Vie artistique et intellectuelle*..... 51
Caractère général de l'art crétois, 51 ; l'architecture, 52 ; les palais, 52 ; le palais de Cnosse, 53 ; la peinture murale, 54 ; la sculpture, 54 ; les arts mineurs, 55 ; la céramique, 55. La vie intellectuelle, 57 ; écriture, 57 ; sciences, 58 ; poésie, 58.

III. — Fin de la Civilisation crétoise..... 58
Chute de Cnosse vers 1400, 58 ; décadence de la Crète, 59.

CHAPITRE III

**Les grandes migrations. Achéens et Doriens**..... 61
Obscurité de l'histoire grecque avant le VIII^e siècle, 61 ; les vagues de l'invasion grecque, 62.

I. — La Grèce avant les Grecs..... 63
Les Cyclades, 63 ; Cypre, 65 ; Troie, 65. Les civilisations danubiennes, 66. La Thessalie : Thessalien I (3500-2500), 67 ; Thessalien II (2500-2000), 68. L'Hellade « pélasgique », 69 ; Helladique Ancien (3000-2000), 70.

II. — Le Monde achéen..... 71
1. — *Les Achéens avant la « crétisation »* (2000-1700)..... 71
La dispersion des Indo-Européens et l'arrivée des Achéens (vers 2000), 71 ; mœurs des Grecs vers 2000, 74. Helladique Moyen I (2000-1750), 75 ; le monde égéen vers 1700, 76.

2. — *La Période créto-mycénienne* (1700-1400)..... 77
Rapports de la civilisation mycénienne et de la civilisation crétoise, 77 ; transformation de l'Argolide, 78 ; Mycènes et Tirynthe, 78. Expansion de la civilisation mycénienne dans le Péloponèse, 80 ; Ioniens et Éoliens, 80 ; expansion de la civilisation créto-achéenne au Nord, 82 ; soulèvement des Achéens contre la Crète, 83.

3. — *La Période mycénienne* (1400-1200)..... 84
Grandeur de Mycènes et de Tirynthe, 84. Unité de la civilisation mycénienne, 85. Son expansion : la Grèce mycénienne, 85 ; le Catalogue des Vaisseaux, 86 ; les Mycéniens à Cypre, 86, les Mycéniens en Syrie, 87 ; l'Asie Mineure, 87 ; les Mycéniens en Asie Mineure, 88 ; les Mycéniens en Occident, 90. Caractères de la civilisation mycénienne, 91. Poussées guerrières des Achéens, 91 ; succès, 92 ; revers, 93 ; dernières conquêtes des Mycéniens, 93 : les Philistins, 94 ; la guerre de Troie, 95 ; affaiblissement des Achéens, 96.

III. — L'Invasion dorienne et la Dispersion des Achéens 96
1. — *Les migrations par terre dans la Grèce d'Europe*..... 96
Les Doriens, 96 ; origines de l'invasion dorienne, 97. L'invasion dorienne en Épire et en Étolie, 97 ; contre-coup en Élide, 98. L'invasion dorienne dans le Péloponèse, 98. L'invasion dorienne en Thessalie, 99 ; contre-coup en Eubée, 100, en Béotie, 100 ; en Phocide et en Locride, 101, et en Attique, 101. Conséquences de l'invasion dorienne, 101 : les pertes, 102 ; les perspectives de relèvement, 103.

2. — *Les migrations par mer dans la Grèce d'Asie* ..... 104
Importance de l'immigration grecque en Asie Mineure, 104 ; ses caractères, 105 ; les distinctions de langue et de race, 105. Pamphylie, Cilicie et Cypre, 106 ; Doride, 107 ; Éolide, 108 ; Ionie, 109. Résultats des migrations, 111.

CHAPITRE IV

**La Période homérique** ..... 113

I. — L'Histoire dans l'Épopée ..... 113
Les légendes, 113 ; les épopées, 114 ; Homère et la question homérique, 115 ; origine égéenne de l'épopée, 115 ; l'épopée éolo-ionienne, 116 ; valeur historique de l'Iliade et de l'Odyssée, 117.

II. — Du Génos a la Cité ..... 118
1. — *Le Régime du Génos* ..... 118
La transformation de la Grèce du XII^e^ au VIII^e^ siècle, 118. Le génos primitif et le génos homérique, 119 ; le chef du génos, 120 ; propriété collective, 120 ; morale familiale, 121 ; droit familial (*thémis*), 122 ; droit interfamilial (*dikè*), 123. Résultat du régime gentilice, 124.
2. — *L'Organisation primitive de la Cité* ..... 124
Le régime urbain, 124 ; origines de la cité, 124. Subordination des rois dans la cité, 127 ; le roi de la cité, 127 ; l'aristocratie des chefs de famille, 128 ; l'administration de la cité, 129.

III. — L'Évolution sociale, politique et économique dans la Cité ..... 131
1. — *La Famille restreinte et la Vie privée* ..... 131
Décadence du génos, 131 ; progrès de la propriété individuelle, 131 ; affaiblissement de la solidarité familiale, 132 ; le droit de la famille, 133. La maison, 134 ; la vie matérielle, 135.
2. — *Transformation de la Cité* ..... 136
Les classes sociales, 136 ; l'aristocratie, 136 ; les démiurges, 137 ; les thètes, 137 ; les esclaves, 138. L'aristocratie et la royauté, 138. La vie économique, 139 ; l'élevage, 140 ; l'agriculture, 140 ; l'industrie, 141 ; le commerce, 141.
3. — *Les relations internationales* ..... 142
De la rapine à l'échange, 142 ; la guerre, 142 ; le brigandage et la piraterie, 144 ; les Phéniciens, 145 ; la navigation grecque, 146 ; la piraterie grecque, 147 ; le commerce maritime, 147. L'exploration de la Méditerranée 148 ; les précurseurs de la colonisation, 150.

IV. — La Grèce a la fin des temps homériques ..... 150
La transformation sociale politique et économique, 150.

CHAPITRE V

**La Colonisation** ..... 153

I. — Causes et caractères généraux ..... 153
Causes politiques et causes sociales, 153 ; les colons, 154 ; colonies agricoles, 155 ; comptoirs commerciaux, 155. Colonisation spontanée, 157 ; colonisation organisée, 157. Les métropoles, 158 ; les colons et les indigènes, 158 ; les colons et la métropole, 160. Extension de la colonisation grecque, 161.

II. — La Colonisation orientale ..... 161
La Chalcidique, 162 ; la Thrace, 162 ; l'Hellespont et la Propontide 163. Le Pont-Euxin, 163 ; première période de colonisation dans le Pont-

Euxin, 164 ; ruine des premières colonies, 165 ; seconde période de colonisation dans le Pont-Euxin, 166 : Sud, Ouest et Nord-Ouest du Pont-Euxin, 166 ; Olbia, 168 ; Nord du Pont-Euxin, 169. Importance économique du Pont-Euxin, 170 ; l'hellénisme dans le Pont-Euxin, 172.

III. — La Colonisation occidentale..... 173

1. — *La Grande Grèce et la Sicile*..... 173

Rapports naturels de la Grèce avec l'Italie et la Sicile, 173. L'Italie préhistorique, 174 ; la Sicile préhistorique, 176. Les Phéniciens en Sicile, 177 ; arrivée des Grecs en Occident, 178. Colonisation chalcidienne en Italie, 178 ; Cumes, 179 ; colonisation chalcidienne en Sicile, 180. Colonisation corinthienne, 181 : Corcyre, 181 ; Syracuse, 182. Colonisation mégarienne, 183. Colonisation rhodienne et crétoise, 183. Colonisation dans l'Italie méridionale : colonisation achéenne, 184 ; Sybaris, 184 ; Crotone, 186 ; la confédération achéenne, 186 ; colonisation laconienne, Tarente, 187 ; colonisation locrienne, 188. Prospérité des colonies italiennes et siciliennes, 189 ; lutte contre les Carthaginois et les Étrusques, 190 ; guerres de ville à ville, 191 ; guerre civiles et tyrans, 194.

2. — *L'Extrême-Occident*..... 196

L'Ibérie au VII^e siècle, 196 ; les Phocéens, 197 ; Massalia, 198 ; thalassocratie phocéenne, 198 ; colonisation massaliote, 200 ; influence de Massalia, 201.

IV. — La Colonisation méridionale..... 201

1. — *L'Égypte*..... 202

Les Grecs en Égypte avant le VII^e siècle, 202 ; les Grecs sous Psammétique I, 202, et sous ses successeurs, 203 ; Naucratis, 204.

2. — *La Libye*..... 207

Colonisation de Cyrène, 207 ; son importance économique, 208 ; son histoire, 209.

V. — Conséquences de la Colonisation..... 211

Occupation des côtes par les Grecs, 211 ; conséquences politiques, 211 ; conséquences économiques, 212 ; l'hellénisme aux colonies, 213 : l'art, 213 ; la poésie et la philosophie, 214 ; expansion de la civilisation grecque, 215 ; éléments d'unité morale, 216.

CHAPITRE VI

**Transformation de la Grèce du VIII^e au VI^e siècle**..... 217

I. — L'Aristocratie et la richesse foncière..... 218

Ruine de la royauté, 218 ; puissance politique de l'aristocratie, 218 ; sa force matérielle, 219 ; le prolétariat agraire, 220 ; résultats du régime, 221.

II. — Le Régime commercial, industriel et monétaire.. 222

1. — *Le Commerce et l'Industrie*..... 222

Progrès du commerce, 222 : conditions morales, 223 ; conditions matérielles du commerce terrestre, 223, et de la navigation, 224. Grecs et Phéniciens, 225 ; expansion du commerce grec, 226 ; l'importation, 226 ; l'exportation et le progrès de l'industrie, 226 ; diffusion de la poterie grecque, 227.

2. — *La Monnaie*..... 228

Naissance de la monnaie, 228 ; les systèmes de poids et mesures, 229 ; les premières monnaies, 230 ; les monnaies en Grèce, 231 ; le régime monétaire, 231.

III. — Les Classes sociales et la richesse mobilière..... 232

La noblesse et le commerce, 232 ; le régime urbain, 233 ; les roturiers

enrichis, 233 ; la timocratie et la ploutocratie, 234 ; le luxe, 235. Les paysans pauvres, 236 ; formation de la démocratie, 237. La lutte des classes, 237.

IV. — Les Législateurs et les Tyrans..... 238

1. — *Les Législateurs*..... 238

Nécessité de lois écrites, 238 ; les aisymnètes, 239 ; les législateurs d'Occident, 239 : Zaleucos, 240 ; Charondas, 240 ; les lois écrites dans la Grèce propre, 241 ; bienfaits des lois écrites, 242.

2. — *La Tyrannie*..... 242

Jugement des anciens sur la tyrannie, 242 ; son caractère propre, 244 ; son extension, 244 ; ses origines, 245. Tyrannie et constitution, 245 ; réformes politiques des tyrans, 246 ; réformes sociales et économiques, 246 ; travaux publics, fêtes et vie de cour, 247 ; politique extérieure des tyrans, 248. Rôle de la tyrannie dans l'évolution politique, 248.

V. — Les Relations entre Cités..... 250

Rivalités des cités, 250 ; la répugnance à l'union, 251. Les Amphictionies, 253 : l'Amphictionie de Calauria, 253 ; l'Amphictionie de Delphes, 254 ; la guerre sacrée, 255 ; rôle de Delphes, 255. Le droit des gens, 256 ; la guerre entre groupes d'alliés, 256.

CHAPITRE VII

**La Grèce orientale avant la conquête perse**..... 259

Formation de la Grèce orientale, 259 ; l'Ionie, 259.

I. — Relations des Grecs et des Barbares en Asie.... 261

Le danger barbare, 261 ; Grecs et barbares en Pamphylie, 261 ; Grecs, Phéniciens et Assyriens à Cypre et en Cilicie, 262 ; Grecs et Phrygiens, 263 ; Grecs et Maioniens, 264 ; Grecs et Lydiens, Gygès, 265 ; l'invasion cimmérienne, 266 ; prospérité de la Lydie sous les Mermnades, 267 : Alyattes, 267 ; Crésus, 268 ; condition des Grecs sous la domination lydienne, 269 ; influence des Grecs sur la Lydie, 270, et de la Lydie sur les Grecs, 271.

II. — Les Cités d'Ionie..... 271

L'autonomie des cités ioniennes, 271. Éphèse, 273 ; Colophon, 273 ; Clazomènes, Téos, Lébédos, Phocée, 274 ; Chios et Érythrées, 275. Milet : sa situation, 276 ; sa population, 276 ; sa prospérité, 277 ; les troubles civils, 278. Samos, 279 ; le tyran Polycrate, 281 ; sa politique intérieure, 282 ; sa politique extérieure, 283 ; Samos après Polycrate, 284.

III. — Les Cités d'Éolide, de Doride et des Iles..... 285

Dans l'orbite de l'Ionie, 285 ; les cités d'Éolide, 285 ; Lesbos, 286 ; les cités de Doride, 288 ; les îles, 289 ; Crète et Cyclades doriennes, 290 ; Naxos, 291 ; Amorgos, 292 ; Paros, 292 ; Siphnos, 293 ; Céos et Andros, 293 ; Délos, 293 ; îles de la mer de Thrace, 294 ; Thasos, 295.

Conclusion, 296 : grandeur de l'Ionie, 296 ; perpectives de décadence, 297.

CHAPITRE VIII

**La Grèce propre jusqu'à la fin du VI^e siècle**..... 299

Déplacement des grandes villes, 299.

I. — Les Villes déchues et les Cités rurales..... 300

La Crète : les villes, 300 ; les classes sociales, 301 ; la constitution, 302 ; le droit, 302 ; la civilisation, 303. Argos, 304 ; le roi Phidon, 305 ; déchéance d'Argos, 306. L'Arcadie, 306 ; l'Élide, 307 ; l'Achaïe, 308 ; la Béotie, 308 ; la Thessalie, 309 ; Locriens, Étoliens, etc., 311.

II. — Les Villes commerçantes..... 312

L'Eubée, 312 : Chalcis et Érétrie, 312 ; la guerre lélantine, 313. Égine, 314. Corinthe, 317 : Corinthe avant le VIIIe siècle, 317 ; les Bacchiades (747-657), 318 ; Cypsélos (657-627), 319 ; Périandre (627-585), 320 ; gouvernement intérieur des Cypsélides, 321 ; politique extérieure des Cypsélides, 322 ; fin de la tyrannie à Corinthe (582), 323 ; politique de Corinthe sous le régime oligarchique, 323 ; l'industrie corinthienne, 324 ; le commerce corinthien, 325 ; caractère cosmopolite de Corinthe, 326. Mégare, 326 ; prospérité de Mégare, 327 ; Théagénès, 328 ; Mégare au VIe siècle, 329. Sicyône, 329 : classes et races, 330 ; les Orthagorides (670-570 ?), 331 ; Clisthènes (601-570 ?), 331 ; prospérité de Sicyône, 332 ; Sicyône après les Orthagorides, 333.

CHAPITRE IX

**Sparte jusqu'aux guerres médiques**..... 335

Caractère archaïque de Sparte, 335. Critique des sources, 336 ; le roman de Sparte, 336 ; intrusion du roman dans l'histoire, 338.

I. — Sparte jusqu'au VIe siècle..... 339

1. — *Les origines de Sparte*..... 339

La Laconie, 339 ; la Laconie prédorienne, 340 ; les Doriens à Sparte, 341 ; organisation du pays dorien, 342 ; prédominance des Agides et des Eurypontides, 342.

2. — *Les premières conquêtes et leurs conséquences*..... 343

Conquêtes des Spartiates en Laconie, 343. Crise sociale, 344 ; la première guerre de Messénie, 345 ; ses conséquences, 345. Crise politique, 346 ; l'oligarchie spartiate, 346.

3. — *Développement économique et intellectuel jusqu'au VIe siècle*.. 347

Participation de Sparte à la vie grecque, 347 ; l'art et l'industrie, 347 ; les fêtes et les jeux, 349. Sparte repliée sur elle-même, 349.

II. — Sparte depuis le VIe siècle..... 350

1. — *Le Régime social*..... 350

Sparte et la Crète, 350 ; le principe d'inégalité, 351. Condition des terres : la « terre civique », 351 ; la Périoikis, 352. Condition des personnes, 353 : les hilotes, 353 ; les Périèques, 355 ; les Spartiates, 356 ; l'éducation spartiate, 357 ; les repas communs, 359 ; l'organisation de l'armée, 359 ; les femmes spartiates, 360 ; la « vertu » spartiate, 361.

2. — *La Constitution politique*..... 361

La hiérarchie spartiate, 361 ; les rois, 362 ; la Gérousia, 363 ; l'Apella, 364 ; les éphores, 365. Causes de la décadence spartiate, 367 : diminution du nombre des citoyens, 367 ; concentration des fortunes, 367 : l'inégalité des citoyens, 369 ; les révolutions futures, 370.

3. — *La Politique extérieure*..... 370

Les adversaires de Sparte, 370 ; rivalité de Sparte et d'Argos, 371 ; seconde guerre de Messénie, 371 ; dernières conquêtes de Sparte dans le Péloponèse, 372. Chilon, 373 ; la ligue peloponésienne, 373.

CHAPITRE X

**Athènes et le Régime aristocratique (jusqu'à Dracon)**.... 375

Rôle historique d'Athènes, 375.

I. — Description de l'Attique..... 377

La Diacrie, 378 ; le Pédion, 378 ; la Paralie, 380 ; le peuple de l'Attique, 380.

II. — Unification de l'Attique par le Synœcisme..... 381
1. — *L'Attique avant le synœcisme*..... 381
Les Phéhellènes en Attique, 381 ; les Ioniens, 383 ; cités primitives et premiers groupements, 386.
2. — *Athènes et le synœcisme*..... 388
Naissance d'Athènes, 388 ; le synœcisme, 389 ; l'unité athénienne, 389.
III. — Athènes après le Synœcisme..... 390
1. — *Les Cadres de la Cité*..... 390
Les génè, 390 ; les phratries, 392 ; les tribus, 393 ; la plèbe, 395.
2. — *Le Gouvernement aristocratique*..... 395
La royauté, 395 ; les trois archontes, 396 ; l'archonte, 398 ; le roi, 399 ; le polémarque, 400 ; la Boulè, 400 ; les côlacrétai, 401 ; les naucraries, 402 ; puissance politique de l'aristocratie, 403.
3. — *La Situation économique et sociale au VIII^e siècle*..... 403
Les Eupatrides, 403 ; les pentacosiomédimnes, 404 ; les vases de Dipylon, 405 ; les chevaliers, 405 ; les zeugites, 406 ; les thètes, 406 ; aggravation de l'inégalité sociale, 407.
IV. — La crise du VII^e siècle..... 407
1. — *Les premiers effets de l'Économie monétaire en Attique*..... 407
Le régime monétaire en Grèce, 407 ; la monnaie à Athènes, 408 ; progrès de l'industrie et du commerce, 409. Les nobles, 410 ; les marchands et les artisans, 410 ; les paysans, 411 ; les colons partiaires, 411 ; les hectèmores, 412. La crise sociale, 412.
2. — *Constitution des Classes censitaires*..... 413
L'antagonisme social et politique, 413 ; admission des orgéons dans les phratries, 414 ; constitution censitaire, 414.
3. — *La publication des Lois*..... 416
Les lois non écrites, 416 ; les thesmothètes, 417. Continuation des troubles, 418 ; Cylon, 418 ; guerre contre Mégare, 419 ; bannissement des Alcméonides, 420. Dracon, 420 : la sévérité draconienne, 421 ; Dracon et le génos, 422 ; compétence du roi, 422 ; le Conseil de l'Aréopage, 423 ; les éphètes, 423 ; le tribunal du Prytanée, 424 : l'œuvre de Dracon, 424.

CHAPITRE XI

**Athènes et les conquêtes démocratiques (de Solon à Clisthènes).** 425
I. — Solon..... 425
1. — *Solon avant son archontat*..... 435
La crise sociale au début du VI^e siècle, 425. Solon, 426 ; entreprises extérieures, 426 ; les idées de Solon, 427.
2. — *Premières mesures prises par Solon*..... 428
Solon archonte, 428 ; le juste milieu, 429 : l'amnistie, 430 ; la *seisachtheia*, 430 ; abolition de la contrainte par corps, 431.
3. — *Les lois de Solon*..... 432
Caractère propre des lois de Solon, 432 ; affranchissement de la propriété, 433 ; affranchissement de l'individu, 433 : réformes économiques, 434.
4. — *La Constitution de Solon*..... 436
Réformes politiques : 436 ; les classes censitaires, 437 ; nomination des magistrats, 437 ; la Boulè, 438 ; l'Ecclèsia et l'Hèliée, 439 : résultats des réformes de Solon, 440.
II. — De Solon a Pisistrate..... 441
Solon après son archontat, 441 ; Eupatrides, géôrgoi et dèmiourgoi, 442 ; Pédiens, Paraliens et Diacriens, 443 ; conquête du pouvoir par Pisistrate, 445.

III. — Pisistrate et ses fils ..... 446
1. — *Politique intérieure* ..... 446
Exils et retours de Pisistrate, 446. Caractère du régime, 448 ; Pisistrate et les classes rurales, 449 ; travaux publics, 450 ; régime fiscal et monétaire, 451.
2. — *Mouvement artistique, littéraire et religieux* ..... 451
Monuments d'Athènes, 452 ; sculpture, 453 ; peinture de vases, 453 ; poésie, 454. Les Panathénées et les Dionysies, 455 ; politique religieuse, 456 ; cultes et croyances populaires, 456.
3. — *Politique extérieure* ..... 458
Activité diplomatique de Pisistrate, 458, dans la Grèce propre, 458, dans l'Hellespont, 459, dans les îles, 460 : extension des relations extérieures, 461. L'œuvre de Pisistrate, 461.
4. — *La chute des Pisistratides* ..... 462
Hippias et Hipparque, 462 ; graves échecs dans la politique étrangère, 462 ; Harmodios et Aristogiton, 463. Nouvelle politique d'Hippias, 464 ; les Alcméonides à Leipsydrion, 464 ; Delphes contre Hippias, 464 ; invasion de l'Attique par les Spartiates, 465 ; capitulation d'Hippias, 466.
IV. — Clisthènes et la Démocratie athénienne ..... 467
1. — *Réforme de Clisthènes* (*508/7*) ..... 467
Isagoras et Clisthènes, 467 ; lutte entre oligarques et démocrates, 467. Les idées de Clisthènes, 468. Les dèmes, 469 ; la vie municipale, 470 ; déclin des naucraries, 471 ; les dix tribus, 472 ; les trittyes, 473 : fin de l'organisation gentilice, 474. Les Cinq Cents, 475 ; les prytanies et l'année prytanique, 475 ; l'Aréopage, 476 ; l'Ecclèsia, 476 ; nomination des magistrats, 477. L'ostracisme, 478. Importance de la réforme, 479.
2. — *La défense du nouveau régime* ..... 479
Athènes en danger, 479 ; coalition contre Athènes, 479 ; victoire d'Athènes, 480. Les clèrouchies, 481 ; consolidation du régime, 482. Athènes et la Perse, 483.

CHAPITRE XII

**Unité morale de la Grèce. Le Patrimoine religieux** ..... 485

Unité morale, intellectuelle et esthétique de la Grèce, 485.

I. — Les Croyances et les Cultes ..... 486
1. — *La Religion préhomérique* ..... 486
La libre évolution de la religion grecque, 486. Fétichisme et animisme, 487 ; culte des morts, 488 ; rites primitifs, 490. Du fétichisme à l'anthropomorphisme, 491 ; la mythologie, 492. Divinités grecques et divinités égéennes, 492.
2. — *La Religion homérique* ..... 494
La « Bible » homérique, 494 ; les dieux d'Homère, 494 ; la société olympienne, 495 ; le culte homérique, 497 ; l'Hadès homérique, 498 ; la religion et la morale à l'époque homérique, 499.
3. — *La Religion au Moyen Age. L'Orphisme et les Mystères* ..... 499
L'âge de fer, 499 ; la justice divine, 500 ; expiation et purification, 500. Le culte dionysiaque, 501 ; la justice d'outre-tombe, 502 ; l'orphisme, 503 ; les mystères, 505. Transformation morale des idées religieuses, 506.
II. — Les Oracles et les Fêtes ..... 507
Les oracles, 507 ; l'oracle de Delphes, 508 ; la mission de Delphes, 510. Les Asclèpieia, 510. Les panégyries, 511 ; les fêtes de Dèlos, 512. Les jeux panhelléniques, 513. Olympie, 514 ; la panégyrie d'Olympie, 515 ; les jeux olympiques, 515. Les jeux pythiques, 517 ; les jeux isthmiques et néméens, 517. Influence des fêtes panhelléniques, 518.

CHAPITRE XIII

**Unité intellectuelle de la Grèce. Le Patrimoine littéraire...** 521

I. — La Langue..... 521

Unité radicale de la langue grecque, 521 ; origine indo-européenne du grec, 522 ; contamination du grec primitif, 523. Les dialectes, 523. Les alphabets, 525. Langues parlées et langues littéraires, 526.

II. — La Poésie..... 527

Origines diverses des genres poétiques, 527. Homère, 530 ; Hésiode, 531. La poésie lyrique, son esprit, 532 ; la technique, 533 : l'élégie, 535 ; l'iambe, 536 ; l'ode, 537 ; le lyrisme choral, 538 ; les trois âges du lyrisme choral, 539. Le dithyrambe, 540 ; la tragédie, 541 ; la tragédie attique, 542 ; le cômos, 543 ; importance historique du théâtre athénien, 544.

III. — La Philosophie, la Science et l'Histoire..... 545

Naissance de la prose, 545. Origines de la philosophie, 546 ; l'école de Milet, 547 ; Pythagore, 548 ; les Éléates, 549 ; Héraclite, 550. Origines de l'histoire, 551 ; les logographes, 552 ; Hécatée de Milet, 553.

CHAPITRE XIV

**Unité esthétique de la Grèce. Le Patrimoine artistique ...** 555

I. — Caractères généraux de l'Art grec..... 555

Dons artistiques de la race, 555. Nos connaissances sur l'art grec, 556. La barbarie et la Renaissance, 556. Les buts de l'art grec, 557.

II. — L'Architecture..... 558

L'architecture civile, 559 ; l'architecture funéraire, 560. Le temple primitif, 560 ; agrandissement du temple primitif, 561 ; le temple au VII^e^ et au VI^e^ siècle, 562 ; l'ordre dorique, 562 ; l'ordre ionique, 562. Variété des temples, 564 : les temples de l'Asie Mineure, 564 ; les temples des îles et de la Grèce propre, 565 ; les trésors et le temple d'Olympie, 566 ; les trésors et les temples de Delphes, 567 ; les temples d'Athènes, 570 ; les temples de la Grande Grèce et de Sicile, 571.

III. — La Sculpture..... 574

La sculpture primitive, 574 ; la sculpture sur pierre, 575. La statuaire dorienne, 576 ; la statuaire ionienne, 577 ; les écoles ioniennes, 578 ; arrivée du style ionien dans la Grèce propre, 579 ; la statuaire attique, 580. La sculpture décorative, 582 ; la décoration sculpturale des temples, 582 ; la sculpture décorative de style dorien, 583 ; la sculpture décorative de style ionien, 584 ; la sculpture décorative à Athènes, 585.

IV. — La Peinture, la Céramique et les Arts mineurs. 587

La grande peinture, 587 ; la peinture de vases, 588 : le style géométrique, 588 ; le style orientalisant, 589 ; la poterie de la Grèce propre, 589 ; la poterie corinthienne, 590 ; la poterie attique, 590. L'orfèvrerie et la marqueterie, 592. La glyptique, 593. L'art monétaire, 594.

CONCLUSION

**La Grèce à la fin du VI^e^ siècle**..... 597

Autonomie et unité, 597. Éléments de concorde internationale, 598 ; éléments d'unité politique et juridique, 598. L'unité religieuse et morale, 599 ; l'unité intellectuelle, 600 ; l'unité esthétique, 601. Athènes, 601. La révélation de l'unité latente, 602.

Index alphabétique..... 605
Table des Cartes et des Planches hors texte..... 625
Table des Matières..... 626

# ERRATA, ADDENDA

P. x, l. 5 d'en bas, *ajouter* : t. IV, 1 : le monde grec, Berlin, 1925.
P. xiv, l. 7 d'en bas, *lire* : *Cults*.
P. xvi, dernière ligne, *lire* : 1re éd., 2 vol., Londres, 1896-1897; 2e éd., 1915.
P. xvii, l. 10, *lire* : Pfuhl.
P. 70, l. 7-8, *lire* : les Cariens... habitent plus au Sud, les Léléges plus au Nord.
P. 78, n. 52, l. 1, *ajouter* : t. XXV.
P. 97, l. 7, *lire* : achéenne.
P. 106, l. 6 d'en bas, *lire* : de l'Éolide.
P. 127, n. 59, *au lieu de* 49, *lire* : 169.
*Ib.*, n. 61, *au lieu de* XIII, 17, *lire* : XVII, 179.
P. 128, n. 65, l. 2, *au lieu de* 172, *lire* : 472.
*Ib.*, n. 69, *lire* : III, 267 ss..
P. 142, l. 15 d'en bas, *lire* : λητίζεσθαι.
P. 159, l. 11 d'en bas, *lire* : Nagidos.
P. 162, dernière ligne, *lire* : Tèlésiclès.
P. 173, n. 81, l. 18, *ajouter pour* Pais : *Storia dell' Italia antica*, 2 vol., Rome, 1925.
P. 198, l. 7, *lire* : Simos.
P. 201, l. 11, *lire* : impulsion de ses timouques.
P. 235, l. 9 d'en bas, *lire* : barrettes.
P. 245, l. 12, *lire* : fils d'Andréas.
P. 246, l. 5, *lire* : Pantagnôtos.
P. 276, n. 113, l. 4, *lire* : *in Milet und Didyma unternomm. Ausgrab.* (huit rapports...).
P. 293, l. 18, *lire* : Stagiros.
P. 304, n. 21, l. 1 *lire* : p. 420 ss., 426 ss..
*Ib.*, n. 25, l. 1, *lire* : Ἱέρειαι.
P. 306, n. 34, l. 1, *lire* : p. 319, n. 132.
P. 350, l. 15, *lire* : *Apétairoi*.
P. 390, l. 14, *lire* (devant le titre) : III.
P. 407, l. 5 d'en bas, *lire* (devant le titre) : IV,

Imp. des *Presses Universitaires de France*, Paris. — 1938 —

Bibliothèque Alfred Fabre
2856

PRESSES

# HIST(

*fondée par Gustave GLOTZ*

**PRÉHISTOIRE**, par M. Breuil et M. Lantier.

**HISTOIRE DE L'ORIENT**, par A. Moret.

Tome I. — Préhistoire. — IV^e^ et III^e^ millénaires.
Égypte, Élam, Sumer et Akkad, Babylone *(paru)*.

Tome II. — II^e^ et I^er^ millénaires.
Les Empires : Rivalités des Égyptiens, Sémites, Indo-Européens *(paru)*.

**HISTOIRE GRECQUE**

Tome I. — Des Origines aux Guerres médiques, par G. Glotz et R. Cohen *(paru)*.

Tome II. — La Grèce au v^e^ siècle, par les mêmes auteurs *(paru)*.

Tome III. — Le IV^e^ siècle : la lutte pour l'hégémonie, par les mêmes auteurs *(paru)*.

Tome IV. — Alexandre et l'hellénisation du monde antique.
1^re^ partie : Alexandre et le démembrement de son Empire, par G. Glotz, P. Roussel et R. Cohen *(paru)*.
2^e^ partie : Les États gréco-macédoniens, par P. Roussel, A. Aymard, E. Bickerman, P. Collart.

**HISTOIRE ROMAINE :**

Tome I. — Des Origines à l'achèvement de la conquête (133 avant J.-C.), par E. Pais et J. Bayet *(paru)*.

Tome II. — La République romaine de 133 à 44 avant J.-C.
1^re^ section : Des Gracques à Sulla, par G. Bloch, J. Carcopino, 2^e^ édition *(paru)*.
2^e^ section : César, par J. Carcopino, 3^e^ édition *(paru)*.

Tome III. — Le Haut-Empire, par L. Homo *(paru)*.

Tome IV. — 1^re^ partie : L'Empire romain de l'avènement des Sévères au Concile de Nicée, par M. Besnier *(paru)*.
2^e^ partie : L'Empire chrétien, par A. Piganiol *(paru)*.

**HISTOIRE DU MOYEN AGE :**

Tome I. — Les Destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888, n^lle^ éd. revue.
1^re^ partie : de 395 à 768, par F. Lot, Ch. Pfister, F. L. Ganshof *(paru)*.
2^e^ partie : de 768 à 888, par F. Lot et F. L. Ganshof, etc. *(paru)*.

Tome II. — L'Europe occidentale de 888 à 1125, par A. Fliche *(paru)*.

Tome III. — Le Monde oriental de 395 à 1081, par Ch. Diehl, G. Marçais *(paru)*.

Tome IV. — 1^re^ partie : L'Allemagne et l'Italie de 1125 à 1273, par E. Jordan *(paru)*.
2^e^ partie : L'essor des États d'Occident, par Ch. Petit-Dutaillis et M. Guinard *(paru)*.

Tome V. — La Décadence de la Papauté. L'Allemagne et l'Italie de 1273 à 1492, par Ed. Perrin.

Tome VI. — L'Europe occidentale de 1270 à 1380.
1^re^ partie : 1270 à 1328, par R. Fawtier *(paru)*.
2^e^ partie : 1328 à 1380, par A. Coville *(paru)*.

Tome VII. — L'Europe occidentale de la fin du XIV^e^ siècle aux guerres d'Italie, par J. Calmette et E. Déprez.
1^re^ partie : La France et l'Angleterre en conflit *(paru)*.
2^e^ partie : Les premières grandes puissances *(paru)*.

Tome VIII. — La Civilisation occidentale du XI^e^ siècle au milieu du XV^e^, par H. Pirenne, G. Cohen et M. Focillon *(paru)*.

Tome IX. — 1^re^ partie : L'Europe orientale de 1081 à 1453, par Ch. Diehl, L. Oeconomos, R. Guilland et R. Grousset *(paru)*.
2^e^ partie : Le Monde slave, scandinave et finno-ougrien, sous la direction de Louis Halphen *(en préparation)*.
3^e^ partie : Le Monde islamique, sous la direction de Louis Halphen *(en préparation)*.

Tome X. — L'Asie orientale des origines au XV^e^ siècle.
1^re^ partie : Les Empires, par R. Grousset, J. Auboyer et J. Buhot *(paru)*.
2^e^ partie : Les Institutions, par H. Maspero et P. Mus *(en préparation)*.

ÉDIT. 21477 — IMP. PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - VENDOME (FRANCE)

P. U. F.
1152 fr.
B.C. + T.L.